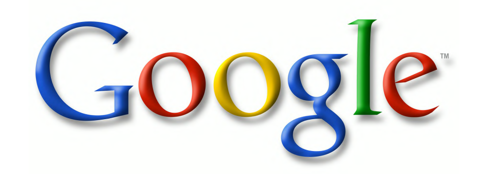
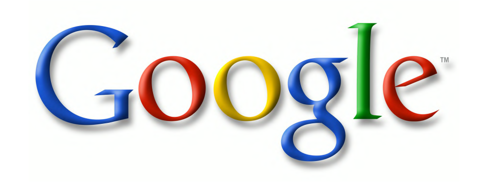





BUHR A
a39015 01808092 2b


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

Из книг М. С. З-Боровского

† 12 го янв. 1935 г.

HISTOIRE

DES

GIRONDINS



HISTOIRE

DES

GIRONDINS

PAR

M. A. DE LAMARTINE

CINQUIÈME ÉDITION.

1

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
FRANCFORT S/M.
JOSEPH BAER, LIBRAIRE.

1851.

AVERTISSEMENT.

Nous n'avons point fait précéder ce récit par un préambule sur les précédentes époques de la révolution, parce que nous nous proposons d'écrire l'histoire des *Constituants*. Cette histoire sera ainsi le préambule de celle des Girondins.

Nous n'avons pas reproduit avec la minutieuse servilité d'un annaliste les innombrables détails parlementaires ou militaires de tous les événements de ces quarante mois. Deux ou trois fois, nous avons, pour grouper les choses et les hommes par masses, interverti des dates trés-rapprochées et sans importance.

Nous avons écrit après une scrupuleuse investigation des faits et des caractères. Nous ne demandons pas foi sur parole. Bien que nous n'ayons pas embarrassé le récit de notes, de citations et de pièces justificatives, il n'y a pas une de nos assertions qui ne soit autorisée soit par des mémoires authentiques, soit par des mémoires inédits, soit par des correspondances autographes que les familles des principaux personnages ont bien voulu nous confier, soit par des renseignements oraux et véridiques, recueillis de la bouche des derniers survivants de cette grande époque.

Si quelques erreurs de fait ou d'appréciation nous ont néanmoins échappé, nous serons prêt à les reconnaître et à les réparer dans les éditions suivantes sur les preuves q'on voudrait bien nous communiquer. Nous ne répondrons pas une à une aux négations ou aux contradictions que ce livre pourrait susciter. Ce serait un fastidieux commerce de lettres et de répliques dans les journaux. Mais nous prendrons note de toutes ces observations, et nous y répondrons en masse par nos preuves et par nos textes, après un certain laps de temps. Nous ne cherchons que la vérité, et nous rougirions de faire de l'histoire la colomnie des morts.

Quant au titre de ce livre, nous ne l'avons pris qu'à défaut d'autre mot pour désigner un récit. Ce livre n'a pas les prétentions de l'histoire, il ne doit pas en affecter la solennité. C'est une œuvre intermédiaire entre l'histoire et les mémoires. Les événements y tiennent moins de place que les hommes et les idées. Les détails intimes y abondent. Les détails sont la physionomie des caractères; c'est par eux qu'ils se gravent dans l'imagination.

De grands écrivains ont déjà écrit les fastes de cette époque mémorable. D'autres les écriront bientôt. On nous ferait injustice en nous comparant à eux. Ils ont fait ou ils feront l'histoire d'un siècle; nous n'avons fait qu'une *Étude* sur un groupe d'hommes et sur quelques mois de la révolution.

Paris, 1er mars 1847.

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

LIVRE PREMIER.

Préambule. — Mort de Mirabeau. — Son portrait. — Situation de l'Assemblée nationale en 1791. — Avénement de l'idée démocratique. — La Révolution à son point de départ. — Les partis. — Principaux chefs. — Portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette. — Malouet, Clermont-Tonnerre, l'abbé Maury, Cazalès, Barnave, les deux Lameth, Robespierre, Duport, Pétion. — Sociétés populaires. — Portrait de La Fayette. — Appréciations.

I. J'entreprends d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui, jetés par la Providence au centre du plus grand drame des temps modernes, résument en eux les idées, les passions, les fautes, les vertus d'une époque, et dont la vie et la politique, formant, pour ainsi dire, le nœud de la révolution française, sont tranchées du même coup que les destinées de leur pays.

Cette histoire pleine de sang et de larmes est pleine aussi d'enseignement pour les peuples. Jamais peut-être autant de tragiques événements ne furent pressés dans un espace de temps aussi court; jamais non plus cette corrélation mystérieuse qui existe entre les actes et leurs conséquences ne se déroula avec plus de rapidité. Jamais les faiblesses n'engendrèrent plus vite les fautes, les fautes les crimes, les crimes le châtiment. Cette justice rémunératoire que Dieu a placée dans nos actes mêmes comme une conscience plus sainte que la fatalité des anciens, ne se manifesta jamais avec plus d'évidence; jamais la loi morale ne se rendit à elle-même un plus éclatant témoignage et ne se vengea plus impitoyablement. En sorte que le simple récit de ces deux années est le plus lumineux commentaire de toute une grande révolution, et que le sang répandu à flots n'y crie pas seulement terreur et pitié, mais leçon et exemple aux hommes. C'est dans cet esprit que je veux les raconter.

L'impartialité de l'histoire n'est pas celle du miroir qui reflète seulement les objets, c'est celle du juge qui voit, qui écoute, et qui prononce. Des annales ne sont pas de l'histoire : pour qu'elle mérite ce nom, il lui faut une conscience; car elle devient plus tard celle du genre humain. Le récit vivifié par l'imagination, réfléchi et jugé par la sagesse, voilà l'histoire telle que les anciens l'entendaient, et telle que je voudrais moi-même, si Dieu daignait guider ma plume, en laisser un fragment à mon pays.

II. — Mirabeau venait de mourir. L'instinct du peuple le portait à se presser en foule autour de la maison de son tribun, comme pour demander encore des inspirations à son cercueil; mais Mirabeau vivant lui-même n'en aurait plus eu à donner. Son génie avait pâli devant celui de la révolution; entraîné à un précipice inévitable par le char même qu'il avait lancé, il se cramponnait en vain à la tribune. Les derniers mémoires qu'il adressait au roi, et que l'armoire de fer nous a livrés avec le secret de sa vénalité, témoignent de l'affaissement et du découragement de son intelligence. Ses conseils sont versatiles, incohérents, presque puérils. Tantôt il arrêtera la révolution avec un grain de sable. Tantôt il place le salut de la monarchie dans une proclamation de la couronne et dans une cérémonie royale propre à populariser le roi. Tantôt il veut acheter les applaudissements des tribunes et croit que la nation lui sera vendue avec eux. La petitesse des moyens de salut contraste avec l'immensité croissante des périls. Le désordre est dans ses idées. On sent qu'il a eu la main forcée par les passions qu'il a soulevées, et que, ne pouvant plus les diriger, il les trahit, mais sans pouvoir les perdre. Ce grand agitateur n'est plus qu'un courtisan effrayé qui se réfugie sous le trône, et qui, balbutiant encore les mots terribles de nation et de liberté qui sont dans son rôle, a déjà contracté dans son âme toute la petitesse et toute la vanité des pensées de cour. Le génie fait pitié quand on le voit aux prises avec l'impossible. Mirabeau était le plus fort des hommes de son temps; mais le plus grand des hommes se débattant contre un élément en fureur ne paraît plus qu'un insensé. La chute n'est majestueuse que quand on tombe avec sa vertu.

Les poëtes disent que les nuages prennent la forme des pays qu'ils ont traversés, et, se moulant sur les vallées, sur les plaines,

ou sur les montagnes, en gardent l'empreinte et la promènent dans les cieux. C'est l'image de certains hommes dont le génie pour ainsi dire collectif se modèle sur leur époque et incarne en eux toute l'individualité d'une nation. Mirabeau était un de ces hommes. Il n'inventa pas la révolution, il la manifesta. Sans lui elle serait restée peut-être à l'état d'idée et de tendance. Il naquit, et elle prit en lui la forme, la passion, le langage qui font dire à la foule en voyant une chose: La voilà.

Il était né gentilhomme, d'une famille antique, réfugiée et établie en Provence, mais originaire d'Italie. La souche était toscane. Cette famille était de celles que Florence avait rejetées de son sein dans les orages de sa liberté, et dont le Dante reproche en vers si âpres l'exil et la persécution à sa patrie. Le sang de Machiavel et le génie remuant des républiques italiennes se retrouvaient dans tous les individus de cette race. Les proportions de leurs âmes sont au-dessus de leur destinée. Vices, passions, vertus, tout y est hors de ligne. Les femmes y sont angéliques ou perverses, les hommes sublimes ou dépravés, la langue même y est accentuée et grandiose comme les caractères. Il y a dans leurs correspondances les plus familières la coloration et la vibration des langues héroïques de l'Italie. Les ancêtres de Mirabeau parlent de leurs affaires domestiques comme Plutarque des querelles de Marius et de Sylla, de César ou de Pompée. On sent de grands hommes dépaysés dans de petites choses. Mirabeau respira cette majesté et cette virilité domestiques dès le berceau. J'insiste sur ces détails, qui semblent étrangers au récit et qui l'expliquent. La source du génie est souvent dans la race, et la famille est quelquefois la prophétie de la destinée.

III. — L'éducation de Mirabeau fut rude et froide comme la main de son père, qu'on appelait l'*ami des hommes*, mais que son esprit inquiet et sa vanité égoïste rendirent le persécuteur de sa femme et le tyran de ses enfants. Pour toute vertu, on ne lui enseigna que l'honneur. C'est ainsi qu'on appelait alors cette vertu de parade qui n'était souvent que l'extérieur de la probité et l'élégance du vice. Entré de bonne heure au service, il ne prit des mœurs militaires que le goût du libertinage et du jeu. La main de son père l'atteignait partout, non pour le relever, mais pour l'écraser davantage sous les conséquences de ses fautes. Sa jeu-

nesse se passe dans les prisons d'Etat, ses passions s'y enveniment dans la solitude, son génie s'y aiguise contre les fers de ses cachots, son âme y perd la pudeur qui survit rarement à l'infamie de ces châtiments précoces. Retiré de prison, pour tenter, de l'aveu de son père, un mariage difficile avec mademoiselle de Marignan, riche héritière d'une des grandes maisons de Provence, il s'exerce, comme un lutteur, aux ruses et aux audaces de la politique sur ce petit théâtre d'Aix. Astuce, séduction, bravoure, il déploie toutes les resources de sa nature pour réussir : il réussit; mais à peine est-il marié que de nouvelles persécutions le poursuivent, et que le château-fort de Pontarlier se referme sur lui. Un amour que les *Lettres à Sophie* ont rendu immortel lui en ouvre les portes. Il enlève madame de Monnier à son vieil époux. Les amants, heureux quelques mois, se réfugient en Hollande. On les atteint, on les sépare, on les enferme, l'une au convent, l'autre au donjon de Vincennes. L'amour, qui, comme le feu dans les veines de la terre, se découvre toujours dans quelque repli de la destinée des grands hommes, allume en un seul et ardent foyer toutes les passions de Mirabeau. Dans la vengeance, c'est l'amour outragé qu'il satisfait; dans la liberté, c'est l'amour qu'il rejoint et qu'il délivre; dans l'étude, c'est encore l'amour qu'il illustre. Entré obscur dans son cachot, il en sort écrivain, orateur, homme d'Etat, mais perverti, prêt à tout, même à se vendre pour acheter de la fortune et de la célébrité.

Le drame de la vie est conçu dans sa tête; il ne lui faut plus qu'une scène, et le temps la lui prépare. Dans l'intervalle de peu d'années qui s'écoule pour lui entre sa sortie du donjon de Vincennes et la tribune de l'assemblée nationale, il entasse des travaux polémiques qui auraient lassé tout autre homme, et qui le tiennent seulement en haleine. La Banque de Saint-Charles, les Institutions de la Hollande, l'ouvrage sur la Prusse, le pugilat avec Beaumarchais, son style et son rôle, ces grands plaidoyers sur des questions de guerre, de balance européenne, de finances; ces mordantes invectives, ces duels de paroles avec les ministres ou les hommes populaires du moment, participent déjà du forum romain aux jours de Clodius et de Cicéron. C'est l'homme antique dans des controverses toutes modernes. On croit entendre les premiers rugissements de ces tumultes populaires qui

vont éclater bientôt, et que sa voix est destinée à dominer. Aux premières élections d'Aix, rejeté avec mépris de la noblesse, il se précipite au peuple, bien sûr de faire pencher la balance partout où il jettera le poids de son audace et de son génie. Marseille dispute à Aix le grand plébéien. Ses deux élections, les discours qu'il y prononce, les adresses qu'il y rédige, l'énergie qu'il y déploie occupent la France entière. Ses mots retentissants deviennent les proverbes de la révolution. En se comparant dans ses phrases sonores aux hommes de l'antiquité, il se place lui-même, dans l'imagination du peuple, à la hauteur des rôles qu'il veut rappeler. On s'accoutume à le confondre avec les noms qu'il cite. Il fait un grand bruit pour préparer les esprits aux grandes commotions; il s'annonce fièrement à la nation dans cette apostrophe sublime de son Adresse aux Marseillais: »Quand le dernier des Gracques expira, il jeta de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius! Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse.«

Dès son entrée dans l'assemblée nationale, il la remplit; il y est lui seul le peuple entier. Ses gestes sont des ordres, ses motions sont des coups d'Etat. Il se met de niveau avec le trône. La noblesse se sent vaincue par cette force sortie de son sein. Le clergé, qui est peuple, et qui veut remettre la démocratie dans l'Eglise, lui prête sa force pour faire écrouler la double aristocratie de la noblesse et des évêques. Tout tombe en quelques mois de ce qui avait été bâti et cimenté par les siècles. Mirabeau se reconnaît seul au milieu de ces débris. Son rôle de tribun cesse. Celui de l'homme d'Etat commence. Il y est plus grand encore que dans le premier. Là où tout le monde tâtonne, il touche juste, il marche droit. La révolution dans sa tête n'est plus une colère, c'est un plan. La philosophie du dix-huitième siècle, modérée par la prudence du politique, découle toute formulée de ses lèvres. Son éloquence, impérative comme la loi, n'est plus que le talent de passionner la raison. Sa parole allume et éclaire tout; presque seul dès ce moment, il a le courage de rester seul. Il brave l'envie, la haine et les murmures, appuyé sur le sentiment de sa supériorité. Il congédie avec dédain les passions qui l'ont suivi jusque-là. Il ne veut plus d'elles le jour

où sa cause n'en a plus besoin; il ne parle plus aux hommes qu'au nom de son génie. Ce titre lui suffit pour être obéi. L'assentiment que trouve la vérité dans les âmes est sa puissance. Sa force lui revient par le contre-coup. Il s'élève entre tous les partis et au-dessus d'eux. Tous le détestent, parce qu'il les domine; et tous les convoitent, parce qu'il peut les perdre ou les servir. Il ne se donne à aucun, il négocie avec tous; il pose, impossible, sur l'élément tumultueux de cette assemblée, les bases de la constitution réformée: législation, finances, diplomatie, guerre, religion, économie politique, balance des pouvoirs, il aborde et il tranche toutes les questions, non en utopiste, mais en politique. La solution qu'il apporte est toujours la moyenne exacte entre l'idéal et la pratique. Il met la raison à la portée des mœurs, et les institutions en rapport avec les habitudes. Il veut un trône pour appuyer la démocratie, il veut la liberté dans les chambres, et la volonté de la nation, une et irrésistible dans le gouvernement. Le caractère de son génie, tant défini et tant méconnu, est encore moins l'audace que la justesse. Il a sous la majesté de l'expression l'infaillibilité du bon sens. Ses vices mêmes ne peuvent prévaloir sur la netteté et sur la sincérité de son intelligence. Au pied de la tribune, c'est un homme sans pudeur et sans vertu; à la tribune, c'est un honnête homme. Livré à ses déportements privés, marchandé par les puissances étrangères, vendu à la cour pour satisfaire ses goûts dispendieux, il garde, dans ce trafic honteux de son caractère, l'incorruptibilité de son génie. De toutes les forces d'un grand homme sur son siècle, il ne lui manqua que l'honnêteté. Le peuple n'est pas une religion pour lui, c'est un instrument; son Dieu à lui, c'est la gloire; sa foi, c'est la postérité; sa conscience n'est que dans son esprit, le fanatisme de son idée est tout humain, le froid matérialisme de son siècle enlève à son âme le mobile, la force et le but des choses impérissables. Il meurt en disant: »Enveloppez-moi de parfums et couronnez-moi de fleurs pour entrer dans le sommeil éternel. «Il est tout du temps; il n'imprime à son œuvre rien d'infini. Il ne sacre ni son caractère, ni ses actes, ni ses pensées d'un signe immortel. S'il eût cru en Dieu, il serait peut-être mort martyr, mais il aurait laissé après lui la religion de la raison et le règne de la démocratie. Mirabeau, en un mot,

c'est la raison d'un peuple ; ce n'est pas encore la foi de l'humanité !

IV. — De magnifiques apparences jetèrent le voile d'un deuil universel sur les sentiments secrets que sa mort inspira aux divers partis. Pendant que les cloches sonnaient les glas funèbres, que le canon retentissait de minute en minute, et que, dans une cérémonie qui avait réuni deux cent mille spectateurs, on faisait à un citoyen les funérailles d'un roi; pendant que le Panthéon, où on le portait, semblait à peine un monument digne d'une telle cendre, que se passait-il dans le fond des cœurs ?

Le roi, qui tenait l'éloquence de Mirabeau à sa solde; la reine, avec qui il avait eu des conférences nocturnes, le regrettaient peut-être comme un dernier instrument de salut : toutefois, il leur inspirait moins de confiance que de terreur; et l'humiliation du secours demandé par la couronne à un sujet devait se sentir soulagée devant cette puissance de destruction qui tombait d'elle-même avant le trône. La cour était vengée par la mort des affronts qu'il lui avait fait subir. L'aristocratie irritée aimait mieux sa chute que ses services. Il n'était pour la noblesse qu'un apostat de son ordre. La dernière honte pour elle était d'être relevée un jour par celui qui l'avait abaissée. L'assemblée nationale était lasse de sa supériorité. Le duc d'Orléans sentait qu'un mot de cet homme éclairerait et foudroierait des ambitions prématurées, M. de La Fayette, le héros de la bourgeoisie, devait redouter l'orateur du peuple. Entre le dictateur de la cité et le dictateur de la tribune, une secrète jalousie devait exister.

Mirabeau, qui n'avait jamais attaqué M. de La Fayette dans ses discours, avait souvent laissé échapper dans la conversation, sur son rival, de ces mots qui s'impriment d'eux-mêmes en tombant sur un homme. Mirabeau de moins, M. de La Fayette paraissait plus grand : il en était de même de tous les orateurs de l'assemblée. Il n'y avait plus de rival, mais il y avait des envieux. Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien. Sa démocratie tombait de haut : elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui soulève les viles passions du cœur humain, et qui ne voit dans le bien fait au peuple qu'une insulte à la noblesse. Ses sentiments populaires n'étaient en quelque sorte qu'une libéralité de son génie. Les magnifiques épanchements de sa grande âme ne ressemblaient en rien aux mesquines

irritations des démagogues. En conquérant des droits pour le peuple, il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la démocratie. Il rappelait trop par son rôle et par son attitude aux démocrates rangés derrière lui, que, depuis les Gracques jusqu'à lui-même, les tribuns les plus puissants pour servir le peuple étaient sortis des patriciens. Son talent, sans égal par la philosophie de la pensée, par l'étendue de la réflexion et par le grandiose de l'expression, était une autre espèce d'aristocratie qu'on ne lui pardonnait pas davantage. La nature l'avait fait premier, la mort faisait jour autour de lui à tous les seconds. Ils allaient se disputer cette place qu'aucun n'était fait pour conquérir. Les larmes qu'ils versaient sur son cercueil étaient feintes. Le peuple seul le pleurait sincèrement, parce que le peuple est trop fort pour être jaloux, et que, bien loin de reprocher à Mirabeau sa naissance, il aimait en lui cette noblesse comme une dépouille qu'il avait conquise sur l'aristocratie. De plus, la nation inquiète, qui voyait tomber une à une ses institutions et qui craignait un bouleversement total, sentait par instinct que le génie d'un grand homme était la dernière force qui lui restait. De génie éteint, elle ne voyait plus que les ténèbres et les précipices sous les pas de la monarchie. Les jacobins seuls se réjouissaient tout haut, car cet homme seul pouvait les contre-balancer.

Ce fut le 6 avril 1791 que l'assemblée nationale reprit ses séances. La place de Mirabeau restée vide attestait à tous les regards l'impuissance de le remplacer. La consternation était peinte sur le front des spectateurs dans les tribunes. Dans la salle, le silence régnait. M. de Talleyrand annonça à l'assemblée un discours posthume de Mirabeau. On voulut l'entendre encore après sa mort. L'écho affaibli de cette voix semblait revenir à sa patrie du fond des caveaux du Panthéon. La lecture fut morne. L'impatience et l'anxiété pressaient les esprits. Les partis brûlaient de se mesurer sans contre-poids. Ils ne pouvaient tarder de se combattre. L'arbitre qui les modérait avait disparu.

V. — Avant de peindre l'état de ces partis, jetons un regard rapide sur le point de départ de la révolution, sur le chemin qu'elle avait fait, et sur les principaux chefs qui allaient tenter de la diriger dans le chemin qui lui restait à faire.

Il n'y avait pas encore deux ans que l'opinion avait ouvert la

brèche contre la monarchie, et déjà elle avait obtenu des résultats immenses. L'esprit de faiblesse et de vertige dans le gouvernement avait convoqué l'assemblée des notables. L'esprit public avait forcé la main au pouvoir et convoqué les états généraux. Les états généraux assemblés, la nation avait senti son omnipotence; de ce sentiment à l'insurrection légale, il n'y avait qu'un mot. Mirabeau l'avait prononcé. L'assemblée nationale s'était constituée en face du trône et plus haut que lui. La popularité prodigue de M. Necker s'était épuisée de concessions, et évanouie aussitôt qu'il n'avait plus eu de dépouilles de la monarchie à jeter au peuple. Ministre d'une monarchie en retraite, sa retraite à lui avait été une déroute. Son dernier pas l'avait conduit hors du royaume. Le roi désarmé était resté l'otage de l'ancien régime entre les mains de la nation. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, seul acte métaphysique de la révolution jusque-là, lui avait donné une signification sociale et universelle. On avait beaucoup raillé cette déclaration; elle contenait quelques erreurs, et confondait dans les termes l'état de nature et l'état de société, mais elle était au fond le dogme nouveau.

VI. — Il y a des objets dans la nature dont on ne distingue bien la forme qu'en s'en éloignant. La proximité empêche de voir comme la distance. Il en est ainsi des grands événements. La main de Dieu est visible sur les choses humaines, mais cette main même a une ombre qui nous cache ce qu'elle accomplit. Ce qu'on pouvait entrevoir alors de la révolution française annonçait ce qu'il y a de plus grand au monde: l'avénement d'une idée nouvelle dans le genre humain, l'idée démocratique, et plus tard le gouvernement démocratique.

Cette idée était un écoulement du christianisme. Le christianisme, trouvant les hommes asservis et dégradés sur toute la terre, s'était levé à la chute de l'empire romain comme une vengeance, mais sous la forme d'une résignation. Il avait proclamé les trois mots que répétait à deux mille ans de distance la philosophie française: liberté, égalité, fraternité des hommes. Mais il avait enfoui pour un temps ce dogme au fond de l'âme des chrétiens. Trop faible d'abord pour s'attaquer aux lois civiles, il avait dit aux puissances: »Je vous laisse encore un peu de temps le monde politique, je me confine dans le monde moral. Continuez,

si vous pouvez, d'enchaîner, de classer, d'asservir, de profaner les peuples. Je vais émanciper les âmes. Je mettrai deux mille ans peut-être à renouveler les esprits avant d'éclore dans les institutions. Mais un jour viendra où ma doctrine s'échappera du temple et entrera dans le conseil des peuples. Ce jour-là le monde social sera renouvelé. «

Ce jour était arrivé. Il avait été préparé par un siècle de philosophie sceptique en apparence, croyante en réalité. Le scepticisme du dix-huitième siècle ne s'attachait qu'aux formes extérieures et aux dogmes surnaturels du christianisme; il en adoptait avec passion la morale et le sens social. Ce que le christianisme appelait révélation, la philosophie l'appelait raison. Les mots étaient différents sous certains rapports, le sens était le même. L'émancipation des individus, des castes, des peubles, en dérivait également. Seulement, le monde antique s'était affranchi au nom du Christ, le monde moderne s'affranchissait au nom des droits que toute créature a reçus de Dieu. Mais tous les deux faisaient découler cet affranchissement de Dieu ou de la nature. La philosophie politique de la révolution n'avait pas même pu inventer un mot plus vrai, plus complet et plus divin que le christianisme pour se révéler à l'Europe, et elle avait adopté le dogme et le mot de *fraternité*. Seulement, la révolution française attaquait la forme extérieure de la religion régnante, parce que cette religion s'était incrustée dans les gouvernements monarchiques, théocratiques ou aristocratiques qu'on voulait détruire. C'est l'explication de cette contradiction apparente de l'esprit du dix-huitième siècle qui empruntait tout du christianisme en politique, et qui le reniait en le dépouillant. Il y avait à la fois une violente répulsion et une violente attraction entre les deux doctrines. Elles se reconnaissaient en se combattant, et aspiraient à se reconnaître plus complétement quand la lutte aurait cessé par le triomphe de la liberté.

Trois choses étaient donc évidentes pour les esprits réfléchis dès le mois d'avril 1791 : l'une, que le mouvement révolutionnaire commencé marcherait de conséquence en conséquence à la restauration complète de tous les droits en souffrance dans l'humanité, depuis ceux des peuples devant leurs gouvernements, jusqu'à ceux du citoyen devant les castes, et du prolétaire devant *les citoyens;* poursuivrait la tyrannie, le privilége, l'inégalité,

l'égoïsme, non-seulement sur le trône, mais dans la loi civile, dans l'administration, dans la distribution légale de la propriété, dans les conditions de l'industrie, du travail, de la famille, et dans tous les rapports de l'homme avec l'homme, et de l'homme avec la femme; la seconde, que ce mouvement philosophique et social de démocratie chercherait sa forme naturelle dans une forme de gouvernement analogue à son principe et à sa nature, c'est-à-dire expressive de la souveraineté du peuple: république à une ou à plusieurs têtes; la troisième, enfin, que l'émancipation sociale et politique entraînerait avec elle une émancipation intellectuelle et religieuse de l'esprit humain; que la liberté de penser, de parler et d'agir ne s'arrêterait pas devant la liberté de croire, que l'idée de Dieu, confinée dans les sanctuaires, en sortirait pour rayonner dans chaque conscience libre de la lumière de la liberté même; que cette lumière, révélation pour les uns, raison pour les autres, ferait éclater de plus en plus la vérité et la justice, qui découlent de Dieu sur la terre.

VII. — La pensée humaine, comme Dieu, fait le monde à son image.

La pensée s'était renouvelée par un siècle de philosophie.

Elle avait à transformer le monde social.

La révolution française était donc au fond un spiritualisme sublime et passionné. Elle avait un idéal divin et universel. Voilà pourquoi elle passionnait au delà des frontières de la France. Ceux qui la bornent la mutilent. Elle était l'avénement de trois souverainetés morales :

La souveraineté du droit sur la force;

La souveraineté de l'intelligence sur les préjugés;

La souveraineté des peuples sur les gouvernements.

Révolution dans les droits: l'égalité.

Révolution dans les idées : le raisonnement substitué à l'autorité.

Révolution dans les faits : le règne du peuple.

Un évangile des droits sociaux. Un évangile des devoirs. Une charte de l'humanité.

La France s'en déclarait l'apôtre. Dans ce combat d'idées, la France avait des alliés partout, et jusque sur les trônes.

VIII. — Il y a des époques dans l'histoire du genre humain où

les branches desséchées tombent de l'arbre de l'humanité, et où les institutions vieillies et épuisées s'affaissent sur elles-mêmes pour laisser place à une séve et à des institutions qui renouvellent les peuples en rajeunissant les idées. L'antiquité est pleine de ces transformations dont on entrevoit seulement les traces dans les monuments et dans l'histoire. Chacune de ces catastrophes d'idées entraîne avec elle un vieux monde dans na chute, et donne son nom à une nouvelle civilisation. L'Orient, la Chine, l'Égypte, la Grèce, Rome, ont vu ces ruines et ces renaissances. L'Occident les a éprouvées quand la théocratie druidique fit place aux dieux et au gouvernement des Romains. Byzance, Rome et l'Empire les opérèrent rapidement et comme instinctivement eux-mêmes, quand, lassés et rougissant du polythéisme, ils se levèrent à la voix de Constantin contre leurs dieux, et balayèrent, comme un vent de colère, ces cultes, ces idées et ces temples que la populace habitait encore, mais d'où la partie supérieure de la pensée humaine s'était déja retirée. La civilisation de Constantin et de Charlemagne vieillissait à son tour, et les croyances qui portaient depuis dix-huit siècles les autels et les trônes, s'affaiblissant dans les esprits, menaçaient le monde religieux et le monde politique d'un écroulement qui laisse rarement le pouvoir debout quand la foi chancelle. L'Europe monarchique était l'œuvre du catholicisme. La politique s'était faite à l'image de l'Eglise. L'autorité y était fondée sur un mystère. Le droit y venait d'en haut. Le pouvoir, comme la foi, était réputé divin. L'obéissance des peuples y était sacrée, et, par là même, l'examen était un blasphème, et la servitude y devenait une vertu. L'esprit philosophique, qui s'était révolté tout bas, depuis trois siècles, contre une doctrine que les scandales, les tyrannies et les crimes des deux pouvoir démentaient tous les jours, ne voulait plus reconnaître un titre divin dans des puissances qui niaient la raison, qui asservissaient les peuples. Tant que le catholicisme avait été la seule doctrine légale en Europe, ces révoltes sourdes de l'esprit n'avaient point ébranlé les Etats. Elles avaient été punies par la main des princes. Les cachots, les supplices, les inquisitions, les bûchers avaient intimidé le raisonnement et maintenu debout le double dogme sur lequel reposaient les deux gouvernements.

Mais l'imprimerie, cette explosion continue de la pensée humaine, avait été, pour les peuples, comme une seconde révélation. Employée d'abord exclusivement par l'Eglise la vulgarisation des idées régnantes, elle avait commencé bientôt à les saper. Les dogmes du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, sans cesse battus par ces flots de lumière, ne devaient pas tarder à s'ébranler dans l'esprit d'abord, et bientôt dans les choses. Gutenberg, sans le savoir, avait été le mécanicien d'un nouveau monde. En créant la communication des idées, il avait assuré l'indépendance de la raison. Chaque lettre de cet alphabet qui sortait de ses doigts contenait en elle plus de force que les armées des rois et que les foudres des pontifes. C'était l'intelligence qu'il armait de la parole. Ce deux forces sont maîtresses de l'homme: elles devaient l'être plus tard de l'humanité. Le monde intellectuel était né d'une invention matérielle; il avait promptement grandi. La réforme religieuse en était sortie.

L'empire du christianisme catholique avait subi d'immenses démembrements. La Suisse, une partie de l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, des provinces entières de la France, avaient été soustraites au centre d'autorité religieuse, et avaient passé à la doctrine du libre examen. L'autorité divine attaquée et contestée dans le catholicisme, l'autorité du trône restait à la merci des peuples. La philosoqhie, plus puissante que la sédition, s'en était approchée de plus en plus avec moins de respect et moins de crainte. L'histoire avait pu écrire les faiblesses ou les crimes des rois. Les publicistes avaient osé la commenter; les peuples avaient osé conclure. Les institutions sociales avaient été pesées au poids de leur utilité réelle pour l'humanité. Les esprits les plus pieux envers le pouvoir avaient parlé aux souverains de devoirs, aux peuples de droits. Les hardiesses saintes du christianisme avaient retenti jusque dans la chaire sacrée, en face de Louis XIV. Bossuet, ce génie théocratique, avait entremêlé ses adulations orgueilleuses à Louis XIV de quelques-uns de ces avertissements austères qui consolent les peuples de leur abaissement. Fénelon, ce génie évangélique et tendre de la loi nouvelle, avait écrit ses instructions aux princes et son Télémaque dans le palais d'un roi et dans le cabinet de l'héritier du trône. La philosophie politique du christianisme,

cette insurrection de la justice en faveur des faibles, s'était glissée, par ses lèvres, entre Louis XIV et l'oreille de son petit-fils. Fénelon élevait toute une révolution dans le duc de Bourgogne. Le roi s'en était aperçu trop tard, et avait chassé la séduction divine de son palais. Mais la politique révolutionnaire y était née. Les peuples la lisaient dans les pages du saint archevêque. Versailles devait être à la fois, grâce à Louis XIV et à Fénelon, le palais du despotisme et le berceau de la révolution. Montesquieu avait sondé les institutions et analysé les lois de tous les peuples. En classant les gouvernements il les avait comparés; en les comparant il les avait jugés. Ce jugement faisait ressortir et contraster à toutes les pages le droit et la force, le privilége et l'égalité, la tyrannie et la liberté.

Jean-Jacques Rousseau, moins ingénieux mais plus éloquent, avait étudié la politique non dans les lois, mais dans la nature. Ame libre, mais opprimée et souffrante, le soulèvement généreux de son cœur avait soulevé tous les cœurs ulcérés par l'inégalité odieuse des conditions sociales. C'était la révolte de l'idéal contre la réalité. Il avait été le tribun de la nature, le Gracchus des philosophes; il n'avait pas fait l'histoire des institutions, il en avait fait le rêve; mais ce rêve venait du ciel et y remontait. On y sentait le dessein de Dieu et la chaleur de son amour; on n'y sentait pas assez l'infirmité des hommes. C'était l'utopie des gouvernements; mais par là même Rousseau séduisait davantage. Pour passionner les peuples, il faut qu'un peu d'illusion se mêle à la vérité; la réalité seule est trop froide pour fanatiser l'esprit humain : il ne se passionne que pour des choses un peu plus grandes que nature; c'est ce qu'on appelle l'idéal, c'est l'attrait et la force des religions qui aspirent toujours plus haut qu'elles ne montent; c'est ce qui produit le fanatisme, ce délire de la vertu. Rousseau était l'idéal de la politique, comme Fénelon avait été l'idéal du christianisme.

Voltaire avait eu le génie de la critique, la négation railleuse qui flétrit tout ce qu'elle renverse. Il avait fait rire le genre humain de lui-même, il l'avait abattu pour le relever, il avait étalé devant lui tous les préjugés, toutes les erreurs, toutes les iniquités, tous les crimes de l'ignorance; il l'avait poussé à l'insurrection contre les idées consacrées, non par l'enthousiasme pour

l'avenir, mais par le mépris du passé. La destinée lui avait donné quatre-vingts ans de vie pour décomposer lentement le vieux siècle; il avait eu le temps de combattre contre le temps, et il n'était tombé que vainqueur. Ses disciples remplissaient les cours, les académies et les salons; ceux de Rousseau s'aigrissaient et rêvaient plus bas dans les rangs inférieurs de la société. L'un avait été l'avocat heureux et élégant de l'aristocratie, l'autre était le consolateur secret et le vengeur aimé de la démocratie. Le livre de Rousseau était le livre des opprimés et des âmes tendres. Malheureux et religieux lui-même, il avait mis Dieu du côté du peuple; ses doctrines sanctifiaient l'esprit en insurgeant le cœur. Il y avait de la vengeance dans son accent; mais il y avait aussi de la piété: le peuple de Voltaire pouvait renverser des autels; le peuple de Rousseau pouvait les relever. L'un pouvait se passer de vertu et s'accommoder des trônes, l'autre avait besoin d'un Dieu et ne pouvait fonder que des républiques.

Leurs nombreux disciples continuaient leur mission et possédaient tous les organes de la pensée publique: depuis la géométrie jusqu'à la chaire sacrée; la philosophie du dix-huitième siècle envahissait ou altérait tout. D'Alembert, Diderot, Raynal, Buffon, Condorcet, Bernardin de Saint-Pierre, Helvétius, Saint-Lambert, La Harpe, étaient l'Eglise du siècle nouveau. Une seule pensée animait ces esprits si divers, la rénovation des idées humaines. Le chiffre, la science, l'histoire, l'économie, la politique, le théâtre, la morale, lo poésie, tout servait de véhicule à la philosophie moderne; elle coulait dans toutes les veines du temps; elle avait enrôlé tous les génies; elle parlait par toutes les langues. Le hasard ou la Providence avait voulu que ce siècle presque stérile ailleurs fût le siècle de la France. Depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'au commencement du règne de Louis XVI, la nature nous avait été prodigue d'hommes. L'éclat continué par tant de génies du premier ordre, de Corneille à Voltaire, de Bossuet à Rousseau, de Fénelon à Bernardin de Saint-Pierre, avait accoutumé les peuples à regarder du côté de la France. Le foyer des idées du monde répandait de là son éblouissement. L'autorité morale de l'esprit humain n'était plus à Rome. Le bruit, la lumière, la direction partaient de Paris; l'Europe intellectuelle était française. Il y avait de plus, et il y

aura toujours dans le génie français quelque chose de plus puissant que sa puissance; de plus lumineux que son éclat: c'est sa chaleur, c'est sa communicabilité pénétrante, c'est l'attrait qu'il ressent et qu'il inspire en Europe. Le génie de l'Espagne de Charles-Quint est fier et aventureux: le génie de l'Allemagne est profond et austère; le génie de l'Angleterre est habile et superbe: celui de la France est aimant, et c'est là sa force. Séductible lui-même, il séduit facilement les peuples. Les autres grandes individualités du monde des nations n'ont que leur génie. La France, pour second génie, a son cœur; elle le prodigue dans ses pensées, dans ses écrits comme dans ses actes nationaux. Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume dans l'âme d'un Français. Cette qualité communicative du caractère de cette race, cette attraction française, non encore altérée par l'ambition de la conquête, était alors le signe précurseur du siècle. Il semble qu'un instinct providentiel tournait toute l'attention de l'Europe vers cette seule partie de l'horizon, comme si le mouvement et la lumière n'avaient pu sortir que de là. Le seul point véritablement sonore du continent, c'était Paris. Les plus petites choses y faisaient un grand bruit. La littérature était le véhicule de l'influence française; la monarchie intellectuelle avait ses livres, son théâtre, ses écrits avant d'avoir ses héros. Conquérante par l'intelligence, son imprimerie était son armée.

IX. — Les partis qui divisaient le pays après la mort de Mirabeau se décomposaient ainsi: hors de l'assemblée, la cour et les jacobins; dans l'assemblée, le côté droit, le côté gauche, et entre ces deux partis extrêmes, l'un fanatique d'innovations, l'autre fanatique de résistance, un parti intermédiaire. Il se composait de ce que les deux autres avaient d'hommes de bien et de paix; leur foi molle et indécise entre la révolution et la conservation aurait voulu que l'une conquît sans violences et que l'autre concédât sans ressentiment. C'étaient les philosophes de la révolution. Mais ce n'était pas l'heure de la philosophie, c'était l'heure de la victoire. Les deux idées en présence voulaient des combattants et non des juges: elles écrasaient ces hommes en s'entre-choquant. Dénombrons les principaux chefs de ces divers partis et faisons-les connaître avant de les voir agir.

Le roi Louis XVI n'avait alors que trente-sept ans; ses traits

étaient ceux de sa race, un peu alourdis par le sang allemand de sa mère, princesse de la maison de Saxe. De beaux yeux bleus largement ouverts, plus limpides qu'éblouissants, un frout arrondi fuyant en arrière, un nez romain, mais dont les narines molles et lourdes altéraient un peu l'énergie de la forme aquiline, une bouche souriante et gracieuse dans l'expression, des lèvres épaisses mais bien découpées, une peau fine, une carnation riche et colorée quoiqn'un peu flasque, la taille courte, le corps gras, l'attitude timide, la marche incertaine; au repos, un balancement inquiet du corps portant alternativement sur une hanche et sur l'autre sans avancer, soit que ce mouvement fût contracté en lui par cette habitude d'impatience qui saisit les princes forcés à donner de longues audiences, soit que ce fût le signe physique du perpétuel balancement d'un esprit indécis; dans la personne, une expression de bonhomie peu royale, qui prêtait autant, au premier coup d'œil, à la moquerie qu'à la vénération, et que ses ennemis travestirent avec une perversité impie pour montrer au peuple dans les traits du prince le symbole des vices qu'ils voulaient immoler dans la royauté; en tout quelque ressemblance avec la physionomie impériale des derniers césars à l'époque de la décadence des choses et des races: la douceur d'Antonin dans l'obésité de Vespasien; voilà l'homme.

V.—Ce jeune prince avait été élevé dans une séquestration complète de la cour de son aïeul. Cette atmosphère qui avait infecté tout le siècle de Louis XV n'avait pas atteint son héritier. Pendant que Lou's XV changeait sa cour en lieu suspect, son petit-fils, élevé dans un coin du palais de Meudon par des maîtres pieux et éclairés, grandissait dans le respect de son rang, dans la terreur du trône et dans un amour religieux du peuple qu'il était appelé à gouverner. L'âme de Fénelon semblait avoir traversé deux générations de rois, dans ce palais où il avait élevé le duc de Bourgogne, pour inspirer encore l'éducation de son descendant. Ce qui était le plus près du vice couronné sur le trône était peut-être ce qu'il y avait de plus pur en France. Si le siècle n'eût pas été aussi dissolu que le roi, il aurait tourné là son amour. Il en était venu jusqu'à ce point de corruption où la pureté paraît un ridicule, et où on réserve le mépris pour la pudeur.

Marié à seize ans à une fille de Marie-Thérèse d'Autriche, le

jeune prince avait continué jusqu'à son avénement au trône cette vie de recueillement domestique, d'étude et d'isolement. Une paix honteuse assoupissait l'Europe. La guerre, cet exercice des princes, n'avait pu le former au contact des hommes et à l'habitude du commandement. Les champs de bataille, qui sont le théâtre de ces grands acteurs, ne l'avaient jamais exposé aux regards de son peuple. Aucun prestige, excepté celui de sa naissance, ne jaillissait de lui. L'horreur qu'on avait pour son aïeul fit seule sa popularité. Il eut l'estime de son peuple, jamais sa faveur. Probe et instruit, il appela à lui la probité et les lumières dans la personne de Turgot. Mais, avec le sentiment philosophique de la nécessité des réformes, le prince n'avait que l'âme du réformateur: il n'en avait ni le génie ni l'audace. Ses hommes d'Etat pas plus que lui. Ils soulevaient toutes les questions sans les déplacer; ils accumulaient les tempêtes sans leur donner une impulsion. Les tempêtes devaient finir par se tourner contre eux. De M. de Maurepas à M. Turgot, de M. Turgot à M. de Calonne, de M. de Calonne à M. Necker, de M. Necker à M. de Malesherbes, il flottait d'un intrigant à un honnête homme, d'un banquier à un philosophe; l'esprit de système et de charlatanisme suppléait mal à l'esprit de gouvernement. Dieu, qui avait donné beaucoup d'hommes de bruit à ce règne, lui avait refusé un homme d'Etat; tout était promesses et déception. La cour criait, l'impatience saisissait la nation, les oscillations devenaient convulsives; assemblée des notables, états généraux, assemblée nationale, tout avait éclaté entre les mains du roi; une révolution était sortie de ses bonnes intentions plus ardente et plus irritée que si elle était sortie de ses vices. Aujourd'hui le roi avait cette révolution en face dans l'assemblée nationale; dans ses conseils aucun homme capable, non pas seulemnnt de lui résister, mais de la comprendre. Les hommes vraiment forts aimaient mieux être les ministres populaires de la nation que les boucliers du roi au moment où nous sommes.

XI. — M. de Montmorin était dévoué au roi, mais sans crédit sur la nation. Le ministère n'avait ni initiative ni résistanee: l'initiative était aux jacobins et le pouvoir exécutif dans les émeutes. Le roi, sans organe, sans attributions et sans force, n'avait que l'odieuse responsabilité de l'anarchie. Il était le but

contre lequel tous les partis dirigeaient la haine ou la fureur du peuple. Il avait le privilége de toutes les accusations. Pendant que, du haut de la tribune, Mirabeau, Barnave, Pétion, Lameth, Robespierre, menaçaient éloquemment le trône, des pamphlets infâmes, des journaux factieux peignaient le roi sous les traits d'un tyran mal enchaîné qui s'abrutissait dans le vin, qui s'asservissait aux caprices d'une femme déhontée, et qui conspirait au fond de son palais avec les ennemis de la nation. Dans le sentiment sinistre de sa chute accélérée, la vertu stoïque de ce prince suffisait au calme de sa conscience, mais ne suffisait pas à ses résolutions. Au sortir de son conseil des ministres, où il accomplissait loyalement les conditions constitutionnelles de son rôle, il cherchait, tantôt dans l'amitié de ses serviteurs dévoués, tantôt dans la personne de ses ennemis mêmes, admis furtivement à ses confidences, des inspirations plus intimes. Les conseils succédaient aux conseils, et se contredisaient dans son oreille comme leurs résultats se contredisaient dans ses actes. Ses ennemis lui suggéraient des concessions et lui prometaient une popularité qui s'enfuyait de leurs mains dès qu'ils voulaient la lui livrer. La cour lui prèchait la force qu'elle n'avait que dans ses rêves; la reine, le courage qu'elle se sentait dans l'âme; les intrigants, la corruption; les timides, la fuite: il essayait tour à tour et tout à la fois tous ces partis. Aucun n'était efficace: le temps des résolutions utiles était passé. La crise était sans remède. Entre la vie et le trône il fallait choisir. En voulant tenter de conserver tous les deux, il était écrit qu'il perdrait l'un et l'autre.

Quand on se place par la pensée dans la situation de Louis XVI, et qu'on se demande quel est le conseil qui aurait pu le sauver, on cherche et on ne trouve pas. Il y a des circonstances qui enlacent tous les mouvements d'un homme dans un tel piége que, quelque direction qu'il prenne, il tombe dans la fatalité de ses fautes ou dans celle de ces vertus. Louis XVI en était là. Toute la dépopularisation de la royauté en France, toutes les fautes des administrations précédentes, tous les vices des rois, toutes les hontes des cours, tous les griefs du peuple, avaient pour ainsi dire abouti sur sa tête, et marqué son front innocent pour l'expiation de plusieurs siècles. Les époques ont leurs sacrifices, comme les religions. Quand elles veulent renouveler

une institution qui ne leur va plus, elles entassent sur l'homme en qui cette institution se personnifie tout l'odieux et toute la condamnation de l'institution elle-même; elles font de cet homme une victime qu'elles immolent au temps: Louis XVI était cette victime innocente, mais chargée de toutes les iniquités des trônes, et qui devait être immolée en châtiment de la royauté. Voilà le roi.

XII. — La reine semblait avoir été créée par la nature pour contraster avec le roi, et pour attirer à jamais l'intérêt et la pitié des siècles sur un de ces drames d'État qui ne sont pas complets quand les infortunes d'une femme ne les achèvent pas. Fille de Marie-Thérèse, elle avait commencé sa vie dans les orages de la monarchie autrichienne. Elle était sœur de ces enfants que l'impératrice tenait par la main quand elle se présenta en suppliante devant les fidèles Hongrois, et que ces troupes s'écrièrent: « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! » Sa fille aussi avait le cœur d'un roi. A son arrivée en France, sa beauté avait ébloui le royaume; cette beauté était dans tout son éclat. Elle était grande, élancée, souple: une véritable fille du Tyrol. Les deux enfants qu'elle avait donnés au trône, loin de la flétrir, ajoutaient à l'impression de sa personne ce caractère de majesté maternelle qui sied si bien à la mère d'une nation. Le pressentiment de ses malheurs, le souvenir des scènes tragiques de Versailles, les inquiétudes de chaque jour, pâlissaient seulement un peu sa première fraîcheur. La dignité naturelle de son port n'enlevait rien à la grâce de ses mouvements; son cou, bien détaché des épaules, avait ces magnifiques inflexions qui donnent tant d'exprsssion aux attitudes. On sentait la femme sous la reine, la tendresse du cœur sous la majesté du port. Ses cheveux blond cendré étaient longs et soyeux; son front, haut et un peu bombé, venait se joindre aux tempes par ces courbes qui donnent tant de délicatesse et tant de sensibilité à ce siège de la pensée ou de l'âme chez les femmes; les yeux de ce bleu clair qui rappelle le ciel du Nord ou l'eau du Danube, le nez aquilin, les narines bien ouvertes et légèrement renflées, où les émotions palpitaient: signe du courage; une bouche grande, des dents éclatantes, des lèvres autrichiennes, c'est-à-dire saillantes et découpées; le tour du visage ovale, la physionomie mobile, expressive, passionnée;

sur l'ensemble de ces traits, cet éclat qui ne se peut décrire, qui jaillit du regard, de l'ombre, des reflets du visage, qui l'enveloppe d'un rayonnement semblable à la vapeur chaude et colorée où nagent les objets frappés du soleil; dernière expression de la beauté qui lui donne l'idéal, qui la rend vivante et qui la change en attrait. Avec tous ces charmes, une âme altérée d'attachement, un cœur facile à émouvoir, mais ne demandant qu'à se fixer; un sourire pensif et intelligent qui n'avait rien de banal, des intimités, des préférences, parce qu'elle se sentait digne d'amitiés. Voilà Marie-Antoinette comme femme.

XIII. — C'était assez pour faire la félicité d'un homme et l'ornement d'une cour. Pour inspirer un roi indécis et pour faire le salut d'un Etat dans des circonstances difficiles, il fallait plus: il fallait le génie du gouvernement; la rein ne l'avait pas. Rien n'avait pu la préparer au maniement des forces désordonnées qui s'agitaient autour d'elle; le malheur ne lui avait pas donné le temps de la réflexion. Accueillie avec enivrement par une cour perverse et une nation ardente, elle avait dû croire à l'éternité de ces sentiments. Elle s'était endormie dans les dissipations de Trianon. Elle avait entendu les premiers bouillonnements de la tempête sans croire au danger; elle s'était fiée à l'amour qu'elle inspirait et qu'elle se sentait dans le cœur. La cour était devenue exigeante, la nation hostile. Instrument des intrigues de la cour sur le cœur du roi, elle avait d'abord favorisé, puis combattu toutes les réformes qui pouvaient prévenir ou ajourner les crises. Sa politique n'était que de l'engouement; son système n'était que son abandon alternatif à tous ceux qui lui promettaient le salut du roi. Le comte d'Artois, prince jeune, chevaleresque dans les formes, avait pris de l'empire sur son esprit. Il se fiait à la noblesse; il parlait de son épée. Il riait de la crise. Il dédaignait ce bruit de paroles, il cabalait contre les ministres, il flétrissait les transactions. La reine, enivrée d'adulations par cet entourage, poussait le roi à reprendre le lendemain ce qu'il avait concédé la veille. Sa main se sentait dans tous les tiraillements du gouvernement. Ses appartements étaient le foyer d'une conspiration perpétuelle contre l'esprit nouveau; la nation finit par s'en apercevoir et par la haïr. Son nom devint pour le peuple le fantôme de la contre-révolution. On est prompt à calomnier

ce qu'on craint. On la peignait, dans d'odieux pamphlets, sous les traits d'une Messaline. Les bruits les plus infâmes circulaient; les anecdotes les plus controuvées furent répandues. On pouvait l'accuser de tendresse; de dépravation, jamais. Belle, jeune et adorée, si son cœur ne resta pas insensible, ses sentiments du moins n'éclatèrent jamais en scandales. Le cœur d'une femme, fût-elle reine, a son inviolabilité. Les sentiments ne deviennent de l'histoire que quand ils éclatent en publicité.

XIV. — Aux journées des 5 et 6 octobre, la reine s'aperçut trop tard de l'inimitié du peuple; la rancune dut envahir son cœur. L'émigration commença, elle la vit avec faveur. Tous ses amis étaient à Coblentz, on lui supposait des complicités avec eux: ces complicités étaient réelles. Les fables d'un comité autrichien furent semées dans le peuple, On accusa Marie-Antoinette de conjurer la perte de la nation, qui demandait à chaque instant sa tête. Le peuple soulevé a besoin de haïr quelqu'un: on lui livra la reine. Son nom fut chanté dans ses colères. Une femme fut choisie pour l'ennemie de toute une nation. Sa fierté dédaigna de la détromper. Elle s'enferma dans son ressentiment et dans sa terreur. Emprisonnée dans le palais des Tuileries, elle ne pouvait mettre sa tête à la fenêtre sans provoquer l'outrage et entendre l'insulte. Chaque bruit de la ville lui faisait craindre une insurrection. Ses journées étaient mornes, ses nuits agitées; son supplice fut de toutes les heures pendant deux ans; il se multipliait dans son cœur par son amour pour ses deux enfants et par ses inquiétudes sur le roi. Sa cour était vide: elle ne voyait plus que des autorités ombrageuses, des ministres imposés et M. de La Fayette, devant qui elle était obligée de composer même son visage. Ses appartements recélaient la délation. Ses serviteurs étaient ses espions. Il fallait les tromper pour se concerter avec le peu d'amis qui lui restaient. Des escaliers dérobés, des corridors sombres conduisaient la nuit dans les combles du château les conseillers secrets qu'elle appelait autour d'elle. Ces conseils ressemblaient à des conjurations; elle en sortait sans cesse avec des pensées différentes: elle en assiégeait l'âme du roi, dont la conduite contractait ainsi l'incohérence d'une femme aux abois.

Mesures de force, tentatives de corruption sur l'assemblée, abandon sincère à la constitution, essais de résistance, attitude de

dignité royale, repentir, faiblesse, terreur et fuite, tout était conçu, tenté, préparé, arrêté, abandonné le même jour. Les femmes, si sublimes dans le dévouement, sont rarement capables de l'esprit de suite et d'imperturbabilité nécessaire à un plan politique. Leur politique est dans le cœur; leur passion est trop près de leur raison. De toutes les vertus du trône, elles n'ont que le courage; elles sont souvent des héros, rarement des hommes d'État. La reine en fut un exemple de plus. Elle fit bien du mal au roi; douée de plus d'esprit, de plus d'âme, de plus de caractère que lui, sa supériorité ne servit qu'à lui inspirer confiance dans de funestes conseils. Elle fut à la fois le charme de ses malheurs et le génie de sa perte; elle le conduisit pas à pas jusqu'à l'échafaud, mais elle y monta avec lui.

XV. — Le côté droit, dans l'assemblée nationale, se composait des ennemis naturels de tout mouvement: la noblesse et le haut clergé. Tous cependant ne l'étaient pas au même degré ni au même titre. Les séditions naissent en bas, les révolutions naissent en haut; les séditions ne sont que les colères du peuple, les révolutions sont les idées d'une époque. Les idées commencent dans la tête de la nation. La révolution française était une pensée généreuse de l'aristocratie. Cette pensée était tombée entre les mains du peuple, qui s'en était fait une arme contre la noblesse, contre le trône et contre la religion. Philosophie dans les salons, elle était devenue révolte dans les rues. Cependant toutes les grandes maisons du royaume avaient donné des apôtres aux premiers dogmes de la révolution; les états généraux, ancien théâtre de l'importance et des triomphes de la haute noblesse, avaient tenté l'ambition de ses héritiers; ils avaient marché à la tête des réformateurs. L'esprit de corps n'avait pas pu les retenir, quand il avait été question de se réunir au tiers état. Les Montmorency, les Noailles, les la Rochefoucauld, les Clermont-Tonnerre, les Lally-Tolendal, les Virieu, les d'Aiguillon, les Lauzun, les Montesquiou, les Lameth, les Mirabeau, le duc d'Orléans, le premier prince du sang, le comte de Provence, frère du roi, roi lui-même depuis sous le nom de Louis XVIII., avaient donné l'impulsion aux innovations les plus hardies. Ils avaient emprunté chacun leur crédit de quelques heures à des principes qu'il était plus facile de poser que de modérer; la plupart de ces crédits avaient

disparu. Aussitôt que ces théoriciens de la révolution spéculative s'étaient aperçus que le torrent les emportait, ils avaient essayé de remonter le courant, ou ils étaient sortis de son lit: les uns s'étaient rangés de nouveau autour du trône, les autres avaient émigré après les journées des 5 et 6 octobre. Quelques-uns, les plus fermes, restaient à leur place dans l'assemblée nationale, ils combattaient sans espoir, mais glorieusement, pour une cause perdue; ils s'efforçaient de maintenir au moins un pouvoir monarchique, et abandonnaient au peuple, sans les lui disputer, les dépouilles de la noblesse et de l'Église. De ce nombre étaient Cazalès, l'abbé Maury, Malouet et Clermont-Tonnerre. C'étaient les hommes remarquables de ce parti mourant.

Clermont-Tonnerre et Malouet étaient plutôt des hommes d'Etat que des orateurs: leur parole sûre et réfléchie n'impressionnait que la raison. Ils cherchaient l'équilibre entre la liberté et la monarchie, et croyaient l'avoir trouvé dans le système anglais des deux chambres. Les modérés des deux partis écoutaient avec respect leur voix; comme tous les demi-partis et les demi-talents, ils n'excitaient ni haine ni colère; mais les événements ne les écoutaient pas, et marchaient en les écartant vers des résultats plus absolus. Maury et Cazalès, moins philosophes, étaient les deux athlètes du côté droit; leur nature était différente, leur puissance oratoire presque égale. Maury représentait le clergé, dont il était membre; Cazalès la noblesse, dont il faisait partie. L'un, c'était Maury, façonné de bonne heure aux luttes de la polémique sacrée, avait aiguisé et poli dans la chaire l'éloquence qu'il devait porter à la tribune. Sorti des derniers rangs du peuple, il ne tenait à l'ancien régime que par son habit; il défendait la religion et la monarchie, comme deux textes qu'on avait imposés à ses discours. Sa conviction n'était qu'un rôle: tout autre rôle eût aussi bien convenu à sa nature. Mais il soutenait avec un admirable courage et un beau caractère celui que sa situation lui faisait. Nourri d'études sérieuses, doué d'une élocution abondante, vive et colorée, ses harangues étaient des traités complets sur les matières qu'il discutait. Seul rival de Mirabeau, il ne lui manquait pour l'égaler qu'une cause plus nationale et plus vraie; mais le sophisme des abus de l'ancien régime ne pouvait pas revêtir des couleurs plus spécieuses que celles dont

Maury colorait l'ancien régime. L'érudition historique et l'érudition sacrée lui fournissait ses arguments. La hardiesse de son caractère et de son langage lui inspirait de ces mots qui vengent même d'une défaite. Sa belle figure, sa voix sonore, son geste impérieux, l'insouciance et la gaieté avec lesquelles il bravait les tribunes arrachaient souvent des applaudissements même à ses ennemis. Le peuple, qui sentait sa force invincible, s'amusait d'une résistance impuissante. Maury était pour lui comme ces gladiateurs qu'on aime à voir combattre, bien qu'on sache qu'ils doivent mourir. Une seule chose manquait à l'abbé Maury: l'autorité morale de la parole. Ni sa naissance, ni sa foi, ni ses mœurs n'inspiraient le respect à ceux qui l'écoutaient. On sentait l'acteur dans l'homme, l'avocat dans la cause; l'orateur et la parole n'étaient pas un. Otez à l'abbé Maury l'habit de son ordre, il eût changé de côté sans effort, et siégé parmi les novateurs. De semblables orateurs ornent un parti, mais ils ne le sauvent pas.

XVI. — Cazalès était un de ces hommes qui s'ignorent eux-mêmes jusqu'à l'heure où les circonstances leur révèlent un génie, en leur assignant un devoir. Officier obscur dans les rangs de l'armée, le hasard qui le jeta à la tribune lui découvrit qu'il était orateur. Il ne chercha pas quelle cause il défendrait: noble, la noblesse; royaliste, le roi; sujet, le trône. Sa situation fit sa doctrine. Il porta dans l'assemblée le caractère et les vertus de son uniforme. La parole ne fut pour lui qu'une épée de plus; il la voua avec un dévouement chevaleresque à la cause de la monarchie. Paresseux, peu instruit, son rapide bon sens suppléa l'étude. Sa foi monarchique ne fut point le fanatisme du passé: elle admettait les modifications admises par le roi lui-même, et compatibles avec l'inviolabilité du trône et l'action du pouvoir exécutif. De Mirabeau à lui, il n'y avait pas loin dans le dogme; mais l'un voulait la liberté en aristocrate, l'autre la voulait en démocrate. L'un s'était jeté au milieu du peuple, l'autre s'attachait aux marches du trône. Le caractère de l'éloquence de Cazalès était celui d'une cause désespérée. Il protestait plus qu'il ne discutait, il opposait aux triomphes violents du côté gauche ses défis ironiques, ses indignations amères qui subjuguaient un moment l'admiration, mais qui ne ramenaient pas la victoire. La noblesse lui dut de tomber avec gloire et le trône avec ma-

jesté, et par lui l'éloquence eut quelque chose de l'héroïsme.

Derrière ces deux hommes il n'y avait rien qu'un parti aigri par l'infortune, découragé par son isolement dans la nation, odieux au peuple, inutile au trône, se repaissant des plus vaines illusions et ne conservant de la puissance abattue que le ressentiment de l'injure et l'insolence qui provoquent de nouvelles humiliations. Les espérances de ce parti se portaient déjà tout entières sur l'intervention armée des puissances étrangères. Louis XVI n'était plus à ses yeux qu'un roi prisonnier que l'Europe viendrait délivrer. Le patriotisme et l'honneur étaient pour eux à Coblentz. Vaincu par le nombre, dépourvu de chefs habiles qui savent immortaliser les retraites, sans force contre l'esprit du temps, et se refusant à transiger, le côté droit ne pouvait plus en appeler qu'à la vengeance; sa politique n'étais plus qu'une imprécation.

Le côté gauche venait de perdre à la fois son chef et son modérateur, dans Mirabeau: l'homme national n'était plus. Restaient les hommes de parti, c'étaient Barnave et les deux Lameth. Ces hommes, humiliés de l'ascendant de Mirabeau, avaient essayé, longtemps avant sa mort, de balancer la souveraineté de son génie par l'exagération de leurs doctrines et de leurs discours. Mirabeau n'était que l'apôtre; ils avaient voulu être les factieux du temps. Jaloux de sa personne, ils avaient cru effacer ses talents par la supériorité de leur popularisme. Les médiocrités croient égaler le génie en dépassant la raison. Une scission de trente à quarante voix s'était opérée dans le côté gauche. Barnave et les Lameth les inspiraient. Le club des amis de la constitution, devenu le club des jacobins, leur répondait au dehors. L'agitation populaire était soulevée par eux, contenue par Mirabeau, qui ralliait contre eux la gauche, le centre et les membres raisonnables du côté droit. Ils conspiraient, ils cabalaient, ils fomentaient les divisions dans l'opinion bien plus qu'ils ne gouvernaient l'assemblée. Mirabeau mort leur laissait la place vide.

Les Lameth, hommes de cour, élevés par les bontés de la famille royale, comblés des faveurs et des pensions du roi, avaient ces éclatantes défections de Mirabeau, sans avoir l'excuse de ses griefs contre la monarchie; cette défection était un de leurs

titres à la faveur populaire. Hommes habiles, ils portaient dans la cause nationale le manége des cours où ils avaient été nourris. Leur amour de la révolution était pourtant désintéressé et sincère; mais leurs talents distingués n'égalaient pas leur ambition. Ecrasés par Mirabeau, ils ameutaient contre lui tous ceux que l'ombre de ce grand homme éclipsait avec eux. Ils cherchaient un rival à lui opposer, ils ne trouvaient que des envieux. Barnave se présenta: ils l'entourèrent, ils l'applaudirent; ils l'enivrèrent de sa propre importance. Ils lui persuadèrent un moment que des phrases étaient de la politique, et qu'un rhéteur était un homme d'Etat.

Mirabeau fut assez grand pour ne pas le craindre et assez juste pour ne pas le mépriser. Barnave, jeune avocat du Dauphiné, avait débuté avec éclat dans ces conflits entre le parlement et le trône, qui avaient agité sa province et exercé sur de petits théâtres l'éloquence des hommes de barreau. Envoyé à trente ans aux états généraux avec Mounier, son patron et son maître, il avait promptement abandonné Mounier et le parti monarchique pour se signaler dans le parti démocratique. Un mot sinistre échappé non de son cœur, mais de ses lèvres, pesait comme un remords sur sa conscience. »Le sang qui coule est-il donc si pur? « s'était-il écrié au premier meurtre de la révolution. Ce mot l'avait marqué au front du signe des factieux. Barnave ne l'était pas, ou il ne l'était qu'autant qu'il le fallait pour le succès de ses discours. Il n'y avait d'extrême en lui que l'orateur, l'homme ne l'était pas, il était encore moins cruel. Studieux, mais sans idée, disert, mais sans chaleur, c'était une intelligence moyenne, une âme honnête, une volonté flottante, un cœur droit. Son talent, qu'on affectait de comparer à celui de Mirabeau, n'était que l'art d'enchaîner avec habileté des considérations vulgaires. L'habitude du tribunal lui donnait, dans l'improvisation, une supériorité apparente qui s'évanouissait à la réflexion. Les ennemis de Mirabeau lui avaient fait un piédestal de leur haine et l'avaient grandi pour le comparer. Quand il fut réduit à sa véritable taille, on reconnut toute la distance qu'il y avait entre l'homme de la nation et l'homme du barreau. Barnave eut le malheur d'être le grand homme d'un parti médiocre, et le héros d'un parti envieux; il méritait un meilleur sort, et plus tard il le conquit.

XVII. — Dans l'ombre encore, et derrière les chefs de l'assemblée nationale, un homme presque inconnu, commençait à se mouvoir, agité d'une pensée inquiète qui semblait lui interdire le silence et le repos; il tentait en toute occasion la parole, et s'attaquait indifféremment à tous les orateurs, même à Mirabeau. Précipité de la tribune, il y remontait le lendemain; humilié par les sarcasmes, étouffé par les murmures, désavoué par tous les partis, disparaissant entre les grands athlètes qui fixaient l'attention publique, il était sans cesse vaincu, jamais lassé. On eût dit qu'un génie intime et prophétique lui révélait d'avance la vanité de tous ces talents, la toute-puissance de la volonté et de la patience, et qu'une voix entendue de lui seul lui disait dans l'âme: Ces hommes qui te méprisent t'appartiennent; tous les détours de cette révolution qui ne veut pas te voir viendront aboutir à toi, car tu t'es placé sur sa route comme l'inévitable excès auquel aboutit toute impulsion! Cet homme, c'était Robespierre.

Il y a des abîmes qu'on n'ose pas sonder et des caractères qu'on ne veut pas approfondir, de peur d'y trouver trop de ténèbres et trop d'horreur; mais l'histoire, qui a l'œil impassible du temps, ne doit pas s'arrêter à ces terreurs, elle doit comprendre ce qu'elle se charge de raconter.

Maximilien Robespierre était né à Arras d'une famille pauvre, honnête et respectée; son père, mort en Allemagne, était d'origine anglaise. Cela explique ce qu'il y avait de puritain dans cette nature. L'évêque d'Arras avait fait les frais de son éducation. Le jeune Robespierre s'était distingué au collége Louis le-Grand par une vie studieuse et par des mœurs austères. Les lettres et le barreau partageaient son temps. La philosophie de Jean-Jacques Rousseau avait pénétré profondément son intelligence; cette philosophie, en tombant dans une volonté active, n'était pas restée une lettre morte: elle était devenue en lui un dogme, une foi, un fanatisme. Dans l'âme forte d'un sectaire, toute conviction devient secte. Robespierre était le Calvin de la politique; il couvait dans l'obscurité la pensée confuse de la rénovation du monde social et du monde religieux, comme un rêve qui obsédait inutilement sa jeunesse, quand la révolution vint lui offrir ce *que la destinée* offre toujours à ceux qui épient sa marche, l'oc-

casion. Il la saisit. Il fut nommé député du tiers aux états généraux. Seul peut-être de tous ces hommes qui ouvraient à Versailles la première scène de ce drame immense, il entrevoyait le dénoûment. Comme l'âme humaine, dont les philosophes ignorent le siége dans le corps humain, la pensée de tout un peuple repose quelquefois dans l'individu le plus ignoré d'une vaste foule. Il ne faut mépriser personne, car le doigt de la destinée marque dans l'âme et non sur le front. Robespierre n'avait rien, ni dans la naissance, ni dans le génie, ni dans l'extérieur, qui le désignât à l'attention des hommes. Aucun éclat n'était sorti de lui; son pâle talent n'avait rayonné que dans le barreau ou dans les académies de province; quelques discours verbeux, remplis d'une philosophie sans muscles et presque pastorale, quelques poésies froides et affectées avaient inutilement affiché son nom dans l'insignifiance des recueils littéraires du temps; il était plus qu'inconnu, il était médiocre et dédaigné: ses traits n'avaient rien de ce qui fait arrêter le regard quand il flotte sur une grande assemblée; rien n'était écrit en caractères physiques sur cette puissance tout intérieure: il était le dernier mot de la révolution, mais personne ne pouvait le lire.

Robespierre était petit de taille, ses membres étaient grêles et anguleux, sa marche saccadée, ses attitudes affectées, ses gestes sans harmonie et sans grâce; sa voix, un peu aigre, cherchait les inflexions oratoires, et ne trouvait que la fatigue et la monotonie; son front était assez beau mais petit, bombé au-dessus des tempes, comme si la masse et le mouvement embarrassé de ses pensées l'avaient élargi à force d'efforts; ses yeux, très-voilés par les paupières et très-aigus aux extrémités, s'enfonçaient profondément dans les cavités de leurs orbites; ils lançaient un éclair bleuâtre assez doux, mais vague et flottant comme un reflet de l'acier frappé par la lumière; son nez, droit et petit, était fortement tiré par des narines relevées et trop ouvertes; sa bouche était grande, ses lèvres minces et contractées désagréablement aux deux coins, son menton court et pointu, son teint d'un jaune livide, comme celui d'un malade ou d'un homme consumé de veilles et de méditations. L'expression habituelle de ce visage était une sérénité superficielle sur un fond grave, et un sourire indécis entre le sarcasme et la grâce. Il y avait de la douceur,

mais une douceur sinistre. Ce qui dominait dans l'ensemble de sa physionomie, c'était la prodigieuse et continuelle tension du front, des yeux, de la bouche, de tous les muscles de la face. On voyait en l'observant que tous les traits de son visage, comme tout le travail de son âme, convergeaient sans distraction sur un seul point, avec une telle puissance, qu'il n'y avait aucune déperdition de volonté dans ce caractère, et qu'il semblait voir d'avance ce qu'il voulait accomplir, comme s'il l'eût eu déjà en réalité sous les yeux.

Tel était alors l'homme qui devait absorber en lui tous ces hommes, et en faire ses victimes après en avoir fait ses instruments. Il n'était d'aucun parti, mais de tous les partis qui servaient tour à tour son idéal de la révolution. C'était là sa force, car les partis s'arrêtaient; lui ne s'arrêtait pas. Il plaçait cet idéal comme un but en avant de chaque mouvement révolutionnaire; il y marchait avec ceux qui voulaient l'atteindre; puis quand le but était dépassé, il se plaçait plus loin et y marchait encore avec d'autres hommes, en continuant ainsi sans jamais dévier, sans jamais s'arrêter, sans jamais reculer. La révolution, décimée dans sa route, devait inévitablement se résumer un jour dans une dernière expression. Il voulait que ce fût lui. Il se l'était incorporée tout entière, principes, pensées, passions, colères, et la forçait ainsi de s'incorporer un jour en lui. Ce jour était loin.

XVIII. — Robespierre, qui avait souvent combattu Mirabeau avec Duport, les Lameth et Barnave, commençait à se séparer de ceux-ci depuis qu'ils dominaient l'assemblée. Ils formaient, avec Péthion et quelques hommes obscurs, un petit groupe d'opposition radicalement démocratique, qui encourageait les jacobins au dehors, et qui menaçaient Barnave et les Lameth toutes les fois qu'ils étaient tentés de s'arrêter. Pétion et Robespierre, dans l'assemblée, Brissot et Danton, au club des jacobins, formaient le germe du parti nouveau qui allait accélérer le mouvement et le convertir bientôt en convulsions et en catastrophes.

La popularité était le but de Pétion: il l'atteignit plus vite que Robespierre. Avocat sans talent, mais probe, n'ayant pris de la philosophie que les sophismes du contrat social, jeune, beau, patriote, il était destiné à devenir

une de ces idoles complaisantes dont le peuple fait ce qu'il veut, excepté un homme: son crédit dans la rue et chez les jacobins lui donnait une certaine autorité dans l'assemblée; on l'écoutait comme un écho significatif des volontés du dehors. Robespierre affectait de le respecter.

XIX. — On achevait la constitution: le pouvoir royal n'y subsistait plus que de nom, le roi n'était que l'exécuteur des ordres de la représentation nationale, ses ministres n'étaient que des otages responsables entre les mains de l'assemblée. On sentait les vices de cette constitution avant de l'avoir achevée. Votée dans la colère des partis, elle n'était pas une constitution, elle était une vengeance du peuple contre la monarchie, le trône ne subsistant que pour tenir la place d'un pouvoir unique que l'on instituait partout et qu'on n'osait pas encore nommer. Le peuple, les partis tremblaient, en enlevant le trône, de découvrir un abîme où la nation serait engloutie; il était tacitement convenu de le respecter pour la forme, en dépouillant et en outrageant tous les jours l'infortuné monarque qu'on y tenait enchaîné. Les choses en étaient à ce point où elles n'ont plus d'autre dénoûment qu'une chute. L'armée, sans discipline, n'ajoutait qu'un élément de plus à la fermentation populaire; abandonnée de ses officiers, qui émigraient en masse, les sous-officiers s'en emparaient et transportaient la démocratie dans ses rangs; affiliés, dans toutes les garnisons, au club des jacobins, ils y prenaient le mot d'ordre et faisaient de leur troupe les soldats de l'anarchie et les complices des factieux. Le peuple, à qui on avait jeté en proie les droits féodaux de la noblesse et les dîmes du clergé, craignait de se voir arracher ce qu'il possédait avec inquiétude, et voyait partout des complots; il les prévenait par des crimes. Le régime soudain de liberté, auquel il n'était pas préparé, l'agitait sans le fortifier; il montrait tous les vices des affranchis sans avoir encore les vertus de l'homme libre. La France entière n'était qu'une sédition; l'anarchie gouvernait, et pour qu'elle fût pour ainsi dire gouvernée elle-même, elle avait créé son gouvernement dans autant de clubs qu'il y avait de grandes municipalités dans le royaume.

Le club dominant était celui des jacobins; ce club était la centralisation de l'anarchie. Aussitôt qu'une volonté puissante et

passionnée remue une nation, cette volonté commune rapproche les hommes; l'individualisme cesse, et l'association légale ou illégale organise la passion publique. Les sociétés populaires étaient nées ainsi: aux premières menaces de la cour contre les états généraux, quelques députés bretons s'étaient réunis à Versailles, et avaient formé une société pour éclairer les complots de la cour et assurer les triomphes de la liberté, ses fondateurs étaient Siéyès, Chapelier, Barnave, les Lameth. Après les journées des 5 et 6 octobre, le club breton, transporté à Paris à la suite de l'assemblée nationale, y avait pris le nom plus énergique de Société des amis de la constitution; il siégeait dans l'ancien couvent des Jacobins-Saint-Honoré, non loin du Manége, où siégeait l'assemblée nationale. Les députés, qui l'avaient fondé, dans le principe, pour eux seuls, en ouvrirent les portes aux journalistes, aux écrivains révolutionnaires, et enfin à tous les citoyens. La présentation par deux des membres de la société et un scrutin ouvert sur la moralité du récipiendaire, étaient les seules conditions de réception; le public était admis aux séances par des censeurs qui inspectaient la carte d'entrée; un réglement, un bureau, un président, une correspondance, des secrétaires, un ordre du jour, une tribune, des orateurs, transportaient dans ces réunions toutes les formes des assemblées délibérantes: c'étaient les assemblées du peuple, moins l'élection et la responsabilité; la passion donnait seule le mandat; au lieu de faire des lois, elles faisaient l'opinion.

Les séances avaient lieu le soir, afin que le peuple ne fût pas empêché d'y assister par les travaux du jour; les actes de l'assemblée nationale, les événements du moment, l'examen des questions sociales, plus souvent les accusations contre le roi, les ministres, le côté droit étaient les textes de ces discussions. De toutes les passions du peuple, celle qu'on y flattait le plus, c'était la haine: on le rendait ombrageux pour l'asservir. Convaincu que tout conspirait contre lui, roi, reine, cour, ministres, autorité, puissances étrangères, il se jetait avec désespoir dans les bras de ses défenseurs. Le plus éloquent à ses yeux était celui qui le pénétrait de plus de crainte; il avait soif de dénonciations, on les lui prodiguait. C'était ainsi que Barnave, les Lameth, *puis Danton*, Marat, Brissot, Camille Desmoulins, Pétion, Ro-

bespierre avaient conquis leur autorité sur le peuple. Ces noms avaient monté avec sa colère; ils l'entretenaient, cette colère, pour rester grands. Les séances nocturnes des jacobins et des cordeliers étouffaient souvent l'écho des séances de l'assemblée nationale; la minorité vaincue au Manége, venait protester, accuser et menacer aux jacobins.

Mirabeau lui-même, accusé par Lameth à propos de la loi sur l'émigration, était venu, peu de jours avant sa mort, écouter, en face, les invectives de son dénonciateur; il n'avait pas dédaigné de se justifier. Les clubs étaient la force extérieure, où les meneurs de l'assemblée appuyaient leurs noms pour intimider la représentation nationale. La représentation nationale n'avait que les lois: le club avait le peuple, la sédition et même l'armée.

XX. — Cette opinion publique, ainsi organisée en association permanente sur tous les points de l'empire, donnait un coup électrique auquel rien ne pouvait résister. Une motion faite à Paris était répercutée de club en club jusqu'aux extrémités des provinces. Une même étincelle allumait, à la même heure, la même passion, dans des millions d'âmes. Toutes les sociétés correspondaient entre elles et avec la société-mère. L'impulsion était communiquée, et le contre-coup ressenti tous les jours. C'était le gouvernement des factions enlaçant de ses réseaux le gouvernement de la loi; mais la loi était muette et invisible, la faction éloquente et debout.

Qu'on se figure une de ces séances où les citoyens, agités déjà par l'air orageux de l'époque, venaient prendre place, à la nuit tombante, dans une de ces nefs récemment conquises sur un autre culte. Quelques chandelles apportées par les affiliés éclairaient imparfaitement la sombre enceinte; des murs nus, des bancs de bois, une tribune à la place de l'autel. Autour de cette tribune quelques orateurs chéris du peuple se pressaient pour obtenir la parole. Une foule de citoyens de toutes les classes, de tous les costumes, riches, pauvres, soldats, ouvriers; des femmes qui apportent la passion, l'enthousiasme, l'attendrissement, les larmes partout où elles entrent; des enfants qu'elles élèvent dans leurs bras, comme pour leur faire aspirer de bonne heure l'âme d'un peuple irrité; un morne silence entrecoupé d'éclats de voix, d'applaudissements ou de huées, selon que l'orateur qui demande

à parler est aimé ou haï, puis des discours incendiaires remuant jusqu'au fond, avec des mots magiques, les passions de cette foule neuve aux impressions de la parole; l'enthousiasme réel chez les uns, simulé chez les autres; les motions ardentes, les dons patriotiques, les couronnements civiques, les bustes des grands républicains promenés; les symboles du christianisme et de l'aristocratie brûlés, les chants démagogiques vociférés, en chœur, au commencement et à la fin de chaque séance; quel peuple, même dans un temps de calme, eût résisté aux pulsations de cette fièvre, dont les accès se renouvelaient périodiquement tous les jours, depuis la fin de 1790, dans toutes les villes du royaume? C'était le régime du fanatisme précédant le régime de la terreur. Telle était l'organisation du club des jacobins.

XXI. — Le club des cordeliers, qui se confondait quelquefois avec celui des jacobins, le dépassait encore en turbulence et en démagogie. Marat et Danton y dominaient.

Le parti constitutionnel modéré avait tenté aussi ses réunions. Mais la passion manque aux réunions défensives; l'offensive seule groupe les factions; elles s'éteignirent d'elles-mêmes jusqu'à la fondation du club des feuillants. Le peuple dissipa, à coups de pierres, les premiers rassemblements de députés chez M. de Clermont-Tonnerre. Barnave injuria à la tribune ses collègues, et les voua à l'exécration publique de la même voix qui avait suscité et rallié les *Amis de la constitution*. La liberté n'était encore qu'une arme partiale qu'on brisait sans pudeur dans les mains de ses ennemis.

Que restait-il au roi, pressé ainsi entre une assemblée qui avait usurpé toutes les fonctions exécutives, et ces réunions factieuses qui usurpaient tous les droits de représentation? Placé sans forces propres entre ces deux puissances rivales, il n'était là que pour recevoir le contre-coup de leur lutte, et pour être jeté, tous les jours, en sacrifice par l'assemblée nationale à la popularité; une seule force maintenait encore l'ombre du trône et l'ordre extérieur debout, c'était la garde nationale de Paris. Mais la garde nationale était une force neutre, qui ne recevait de loi que de l'opinion, et qui, flottant elle-même entre les factions et la monarchie, pouvait bien maintenir la sécurité dans la place publique, mais ne pouvait servir d'appui ferme et indé-

pendant à un pouvoir politique. Elle était peuple elle-même; toute intervention sérieuse contre la volonté du peuple lui eût paru un sacrilége. C'était un corps de police municipale, ce ne pouvait être encore l'armée du trône ou de la constitution; elle était née d'elle-même le lendemain du 14 juillet, sur les marches de l'hôtel de ville; elle ne recevait d'ordre que de la municipalité. La municipalité lui avait donné pour chef le marquis de La Fayette; elle ne pouvait pas mieux choisir; le peuple honnête, dirigé par son instinct, ne pouvait mettre la main sur un homme qui le représentât plus fidèlement.

XXII. — Le marquis de La Fayette était patricien, possesseur d'une immense fortune et allié par sa femme, fille du duc d'Ayen, aux plus grandes familles de la cour. Né à Chavagnac, en Auvergne, le 6 septembre 1757, marié à seize ans, un précoce instinct de renommée l'avait poussé, en 1777, hors de sa patrie. C'était l'époque de la guerre de l'indépendance d'Amérique; le nom de Washington retentissait sur les deux continents. Un adolescent rêva la même destinée pour lui dans les délices de la cour amollie de Louis XV; cet adolescent, c'était La Fayette. Il arma secrètement deux navires, les chargea d'armes et de munitions pour les insurgents, et arriva à Charleston. Washington l'accueillit comme il eût accueilli un secours avoué de la France. C'était la France moins son drapeau La Fayette et les jeunes officiers qui le suivirent constataient les vœux secrets d'un grand peuple pour l'indépendance d'un nouveau monde. Le général américain employa M. de La Fayette dans cette longue guerre, dont les moindres combats prenaient, en traversant les mers, l'importance de grandes batailles. La guerre d'Amérique, plus remarquable par les résultats que par les campagnes, était plus propre à former des républicains que des guerriers. M. de La Fayette la fit avec héroïsme et dévouement. Il conquit l'amitié de Washington. Un nom français fut écrit par lui sur l'acte de naissance d'une nation transatlantique. Ce nom revint en France comme un écho de liberté et de gloire. La popularité qui s'attache à tout ce qui brille s'en empara au retour de La Fayette dans sa patrie; elle enivra le jeune héros. L'opinion l'adopta, l'Opéra l'applaudit, les actrices le couronnèrent. La reine lui sourit, le roi le fit général, Franklin le fit citoyen, l'enthousiasme national en fit son idole. Cet

enivrement de la faveur publique décida de sa vie: La Fayette trouva cette popularité si douce qu'il ne voulut plus consentir à la perdre. Les applaudissements ne sont pas de la gloire. Plus tard il mérita celle dont il était digne. Il donnait à la démocratie son caractère, l'honnêteté.

Le 14 juillet, M. de La Fayette se trouva tout prêt pour être élevé sur le pavois de la bourgeoisie de Paris. Frondeur de la cour, révolutionnaire de bonne maison, aristocrate par la naissance, démocrate par principes, rayonnant d'une renommée militaire acquise au loin, il réunissait beaucoup de conditions pour rallier à lui une milice civique, et devenir, dans les revues du Champ-de-Mars, le chef naturel d'une armée de citoyens. Sa gloire d'Amérique rejaillissait à Paris. La distance grandit tout prestige. Le sien était immense. Ce nom résumait et éclipsait tout. Necker, Mirabeau, le duc d'Orléans, ces trois popularités vigoureuses, pâlirent. La Fayette fut le nom de la nation pendant trois ans. Arbitre suprême, il portait à l'assemblée son autorité de commandant de la garde nationale: il rapportait à la garde nationale son autorité de membre influent de l'assemblée. De ces deux titres réunis il se faisait une véritable dictature de l'opinion. Comme orateur il comptait peu: sa parole molle, quoique spirituelle et fine, n'avait rien de ce coup ferme et électrique qui frappe l'esprit, vibre au cœur et communique son contrecoup aux hommes rassemblés. Elégante comme une parole de salon, et embarrassée dans les circonlocutions d'une intelligence diplomatique, il parlait de liberté dans une langue de çour. Le seul acte parlementaire de M. de La Fayette fut la proclamation des *droits de l'homme* qu'il fit adopter par l'assemblée nationale. Ce décalogue de l'homme libre, retrouvé dans les forêts d'Amérique, contenait plus de phrases métaphysiques que de vraie politique; il s'appliquait aussi mal à une vieille société que la nudité du sauvage aux besoins compliqués de l'homme civilisé. Mais il avait le mérite de mettre un moment l'homme à nu, et, en lui montrant ce qui était lui et ce qui n'était pas lui, de rechercher dans le préjugé l'idéal vrai de ses devoirs et de ses droits. C'était le cri de révolte de la nature contre toutes les tyrannies. Ce cri devait faire écrouler un vieux monde usé de servitude et en faire palpiter un nouveau. L'honneur de la Fayette fut de l'avoir proféré.

La fédération de 1790 fut l'apogée de M. de La Fayette ; il effaça, ce jour-là, le roi et l'assemblée. La nation armée et pensante était là en personne, et il la commandait : il pouvait tout, il ne tenta rien. Le malheur de cet homme était celui de sa situation. Homme de transition, sa vie passa entre deux idées : s'il en eût eu une seule, il eût été maître des destinées de son pays. La monarchie absolue ou la république étaient également dans sa main : il n'avait qu'à l'ouvrir tout entière ; il ne l'ouvrit qu'à moitié, et il n'en sortit qu'une demi-liberté. En passionnant son pays pour la république, il défendait une constitution monarchique et un trône. Ses principes et ses actes étaient en apparente contradiction ; il était droit et il paraissait trahir. Pendant qu'il combattait à regret par devoir pour la monarchie, il avait son cœur dans la république. Protecteur du trône, il en était en même temps l'effroi. Il ne faut qu'une cause à une vie. La monarchie et la république gardent à sa mémoire la même estime et les mêmes ressentiments : il les a servies et desservies toutes les deux. Il est mort sans avoir vu triompher une des deux causes ; mais il est mort vertueux et populaire. Il eut, outre ses vertus privées, une vertu publique qui lui vaudra le pardon de ses fautes et l'immortalité de son nom : il eut avant tous, plus que tous et après tous le sentiment, la constance et la modération de la révolution.

Tel était l'homme et telle était l'armée sur lesquels reposaient le pouvoir exécutif, la sécurité de Paris, le trône constitutionnel et la vie du roi.

XXIII. — Ainsi se dessinaient, le 1er juin 1791, les partis, les hommes et les choses au milieu desquels s'avançait, par une impulsion occulte et continue, l'esprit irrésistible d'une grande rénovation sociale. Que pouvait-il sortir alors de tels éléments, si ce n'est la lutte, l'anarchie, le crime et la mort ! Aucun parti n'avait la raison, aucun esprit n'avait le génie, aucune âme n'avait la vertu, aucun bras n'avait l'énergie de dominer ce chaos et d'en faire sortir la justice, la vérité et la force. Les choses ne produisent que ce qui est en elles. Louis XVI était probe et dévoué au bien, mais il n'avait pas compris, dès les premières impulsions de la révolution, qu'il n'y a qu'un rôle pour le chef d'un peuple, c'est de se mettre à la tête de l'idée nouvelle, de livrer le combat au passé, et de cumuler ainsi dans sa personne la

double puissance de chef de la nation et de chef de parti. Le rôle de la modération n'est possible qu'à la condition d'avoir la confiance entière du parti qu'on veut modérer. Henri IV avait pris ce rôle, mais c'était après la victoire : s'il l'eût tenté avant Ivry, il aurait perdu non-seulement le royaume de France, mais celui de Navarre.

La cour était égoïste et corrompue ; elle ne défendait dans le roi que la source des vanités et des exactions à son profit. Le clergé, avec des vertus chrétiennes, n'avait aucune vertu publique. Etat dans l'Etat, sa vie était à part de la vie de la nation, son établissement ecclésiastique lui semblait indépendant de l'établissement monarchique. Il ne s'était rallié à la monarchie menacée que du jour où il avait vu sa fortune compromise : alors il avait fait appel à la foi des peuples pour préserver ses richesses, mais le peuple ne voyait plus dans les moines que des mendiants, dans les évêques que des exacteurs. La noblesse, amollie par une longue paix, émigrait en masse, abandonnant le roi à ses périls, et croyant à une intervention prompte et décisive des puissances étrangères. Le tiers état, jaloux et envieux, demandait violemment sa place et ses droits aux castes privilégiées ; sa justice ressemblait à la haine. L'assemblée résumait en elle toutes ces faiblesses, tous ces égoïsmes, tous ces vices : Mirabeau était vénal, Barnave était jaloux, Robespierre fanatique, le club des jacobins cruel, la garde nationale égoïste, La Fayette flottant, le gouvernement nul. Personne ne voulait la révolution que pour soi et à sa mesure ; elle aurait dû échouer cent fois sur tous ces écueils, s'il n'y avait, dans les crises humaines, quelque chose de plus fort que les hommes qui paraissent les diriger : la volonté de l'événement lui-même.

La révolution tout entière n'était comprise alors par personne, excepté peut-être par Robespierre et par les démocrates purs. Le roi n'y voyait qu'une grande réforme, le duc d'Orléans qu'une grande faction, Mirabeau que le côté politique, La Fayette que le côté constitutionnel, les jacobins qu'une vengeance, le peuple que l'abaissement des grands, la nation que son patriotisme. Nul n'osait voir encore le but final.

Tout était donc aveugle alors, excepté la révolution elle-*même*. La vertu de la révolution était dans l'idée qui forçait ces

hommes à l'accomplir, et non dans ceux qui l'accomplissaient; tous ses instruments étaient viciés, corrompus ou personnels; mais l'idée était pure, incorruptible et divine. Les vices, les colères, les égoïsmes des hommes devaient produire inévitablement dans la crise ces chocs, ces violences, ces perversités et ces crimes, qui sont aux passions humaines ce que les conséquences sont aux principes.

Si chacun des partis ou des hommes mêlés dès le premier jour à ces grands événements eût pris leur vertu au lieu de leur passion pour règle de leurs actes, tous ces désastres, qui les écrasèrent, eussent été sauvés à eux et à leur patrie. Si le roi eût été ferme et intelligent, si le clergé eût été désintéressé des choses temporelles, si l'aristocratie eût été juste, si le peuple eût été modéré, si Mirabeau eût été intègre, si La Fayette eût été décidé, si Robespierre eût été humain, la revolution se serait déroulée, majestueuse et calme comme une pensée divine, sur la France et de là sur l'Europe; elle se serait installée comme une philosophie dans les faits, dans les lois, dans les cultes.

Il devait en être autrement. La pensée la plus sainte, la plus juste et la plus pieuse, quand elle passe par l'imparfaite humanité, n'en sort qu'en lambeaux et en sang. Ceux mêmes qui l'ont conçue ne la reconnaissent plus et la désavouent. Mais il n'est pas donné au crime lui-même de dégrader la vérité; elle survit à tout, même à ses victimes. Le sang qui souille les hommes ne tache pas l'idée, et malgré les égoïsmes qui l'avilissent, les lâchetés qui l'entravent, les forfaits qui la déshonorent, la révolution souillée se purifie, se reconnaît, triomphe et triomphera.

LIVRE DEUXIÈME.

L'assemblée nationale pense à se dissoudre. — Les journaux se multiplient. — Négociations des frères du roi au dehors. — Projets d'évasion du roi et de sa famille. — Départ du roi. — Il est reconnu à Châlons et à Sainte-Menehould. — Il est arrêté à Varennes. — Il est ramené à Paris. — Il est prisonnier aux Tuileries.

I. — L'assemblée nationale, fatiguée de deux années d'existence, ralentissait son mouvement législatif: depuis qu'elle n'avait plus à détruire, elle ne savait plus que faire. Les jacobins lui portaient ombrage, la popularité lui échappait, la presse la débordait, les clubs l'insultaient: instrument usé des conquêtes du peuple, elle sentait que le peuple allait la briser, si elle ne se dissolvait elle-même. Ses séances étaient froides; elle achevait la constitution comme une tâche qui lui était imposée, mais dont elle était découragée avant de l'avoir accomplie. Elle ne croyait pas à la durée de ce qu'elle proclamait impérissable. Ses grandes voix, qui avaient remué la France si longtemps, étaient éteintes par la mort, ou se taisaient par l'indifférence. Maury, Cazalès, Clermont-Tonnerre semblaient se désintéresser d'un combat où l'honneur était sauvé, où la victoire était désormais impossible. De temps en temps seulement, quelques grands éclats de colère entre les partis interrompaient la monotonie habituelle des discussions théoriques. Telle fut la lutte du 10 juin entre Cazalès et Robespierre, sur le licenciement des officiers de l'armée: » Que nous proposent les comités? s'écria Robespierre: de nous fier aux serments, à l'honneur des officiers, pour défendre la constitution qu'ils détestent? De quel honneur veut-on nous parler? Quel est cet honneur au-dessus de la vertu et de l'amour de son pays? Je me fais gloire de ne pas croire à un pareil honneur.« Cazalès, officier lui-même, se leva indigné? »Je n'entendrai pas impunément ces lâches calomnies,« dit-il. A ces mots

de violents murmures s'élèvent à gauche; des cris: A l'ordre! à l'Abbaye! à l'Abbaye! éclatent dans les rangs des amis de la révolution. »Eh quoi! répond l'orateur royaliste, n'est-ce point assez d'avoir contenu mon indignation en entendant accuser deux mille citoyens qui, dans toutes les crises actuelles, ont donné l'exemple de la patience la plus héroïque? J'ai entendu le préopinant, parce que je suis, je le déclare, partisan de la liberté la plus illimitée des opinions; mais il est au-dessus du pouvoir humain de m'empêcher de traiter ces diatribes avec le mépris qu'elles méritent. Si vous adoptez le licenciement qu'on vous propose, vous n'avez plus d'armée, nos frontières sont livrées à l'invasion de l'ennemi, et l'intérieur aux excès et au pillage d'une soldatesque effrénée! » Ces paroles énergiques furent l'oraison funèbre de l'ancienne armée, et le projet du comité fut adopté.

Le discussion sur l'abolition de la peine de mort offrit à Adrien Duport l'occassion de prononcer, en faveur de l'abolition, un de ces discours qui survivent au temps, et qui protestent, au nom de la raison et de la philosophie, contre l'aveuglement et l'atrocité des législations criminelles. Il démontra avec la plus profonde logique, que la société, en se réservant l'homicide, le justifiait jusqu'à un certain point dans le meurtrier, et que le moyen le plus efficace de déshonorer le meurtre et de le prévenir était d'en montrer elle-même une sainte horreur. Robespierre, qui devait tout laisser immoler plus tard, demandait qu'on désarmât la société de la peine de mort. Si les préjugés des juristes n'eussent pas prévalu sur les saines doctrines de la philosophie morale, qui peut dire combien de sang eût été épargné à la France?

Mais ces discussions, renfermées dans l'enceinte du Manége, occupaient bien moins l'attention publique que les contraverses passionnées de la presse périodique. Le journalisme, ce forum universel et quotidien des passions du peuple, s'était ouvert avec la liberté. Tous les esprits ardents s'y étaient précipités. Mirabeau lui-même avait donné l'exemple. En descendant de la tribune, il écrivait les lettres à ses commettants ou le *Courrier de Provence*. Camille Desmoulins, jeune homme d'un grand talent, mais d'une raison faible, jetait dans ses feuilles l'agitation fiévreuse de ses pensées. Brissot, Gorsas, Carra, Prudhomme, Frè-

ron, Danton, Fauchet, Condorcet rédigeaient des journaux démocratiques; on commençait à y demander l'abolition de la royauté, »le plus grand fléau, disaient les *Révolutions de Paris*, qui ait jamais déshonoré l'espèce humaine. »Marat semblait avoir absorbé en lui toutes les haines qui fermentent dans une société en décomposition: il s'était fait l'expression permanente de la colère du peuple. En la feignant, il l'entretenait; il écrivait avec de la bile et du sang. Il s'était fait cynique pour pénétrer plus bas dans les masses. Il avait inventé la langue des forcenés. Comme le premier Brutus, il contrefaisait le fou; mais ce n'était pas pour sauver sa patrie, c'était pour la pousser à tous les vertiges et pour la tyranniser par sa propre démence. Tous ses pamphlets, échos des jacobins ou des cordeliers, soufflaient chaque jour les inquiétudes, les soupçons, les terreurs du peuple.

»Citoyens, disait-il, veillez autour de ce palais, asile inviolable de tous les complots contre la nation; une reine perverse y fanatise un roi imbécile, elle y élève les louveteaux de la tyrannie. Des prêtres insermentés y bénissent les armes de l'insurrection contre le peuple. Ils y préparent la Saint-Barthélemy des patriotes. Le génie de l'Autriche s'y cache dans des comités présidés par Antoinette; on y fait signe aux étrangers, on leur fait passer par des convois secrets l'or et les armes de la France, pour que les tyrans, qui rassemblent leurs armées sur vos frontières, vous trouvent affamés et désarmés. Les émigrés, d'Artois, Condé, y reçoivent le mot d'ordre des vengeances prochaines du despotisme. Une garde étrangère de stipendiés suisses ne suffit pas aux projets liberticides de Capet. Chaque nuit, les bons citoyens qui rôdent autour de ce repaire y voient entrer furtivement d'anciens nobles qui cachent des armes sous leurs habits. Ces chevaliers du poignard, que sont-ils sinon les assassins enrôlés du peuple? Que fait donc La Fayette? Est-il dupe ou complice? Comment laisse-t-il libres les avenues de ce palais qui ne s'ouvriront que pour la vengeance ou pour la fuite? Qu'attendons-nous pour achever la révolution, dont nous laissons l'ennemi couronné attendre au milieu de nous l'heure de la surprendre et de l'anéantir? Ne voyez-vous pas que le numéraire disparaît, qu'on discrédite les assignats? Que signifient sur vos frontières ces rassemblements d'émigrés, et ces armées qui s'avancent pour

vous étouffer dans un cercle de fer? Que font donc vos ministres? Comment les biens des émigrés ne sont-ils pas confisqués, leurs maisons brûlées, leurs têtes mises à prix? Dans quelles mains sont les armes? Dans les mains des traîtres! Qui commande vos troupes? Des traîtres! Qui tient les clefs de vos places fortes? Des traîtres, des traîtres, partout des traîtres! et, dans ce palais de la trahison, le roi des traîtres! le traître inviolable et couronné, le roi! Il affecte l'amour de la constitution, vous dit-on? Piége! Il vient à l'assemblée? Piége! c'est pour mieux voiler sa fuite! Veillez! veillez! Un grand coup se prépare, il va éclater; si vous ne le prévenez pas par un coup plus soudain et plus terrible, c'en est fait du peuple et de la liberté. ! «

II. — Ces déclamations n'étaient pas toutes sans fondement. Le roi, honnête et bon, ne conspirait pas contre son peuple; la reine ne songeait pas à vendre à la maison d'Autriche la couronne de son mari et de son fils. Si la constitution qui s'achevait eût pu donner l'ordre au pays et la sécurité au trône, aucun sacrifice de pouvoir n'eût coûté à Louis XVI. Jamais prince ne trouva mieux dans son caractère les conditions de sa modération; la résignation passive, qui est le rôle des souverains constitutionnels, était sa vertu. Il n'aspirait ni à reconquérir ni à se venger. Tout ce qu'il désirait, c'était que sa sincérité fût appréciée enfin par son peuple, que l'ordre se rétablît au dedans, que la paix se maintînt au dehors, et que l'assemblée, revenant sur les empiétements qu'elle avait accomplis contre le pouvoir exécutif, revisât la constitution, en reconnût les vices, et restituât à la royauté le pouvoir indispensable pour faire le bien du royaume.

La reine elle-même, bien que d'une âme plus forte et plus absolue, était vaincue par la nécessité et s'associait aux intentions du roi; mais le roi, qui n'avait pas deux volontés, avait cependant deux ministères et deux politiques, une en France avec ses ministres constitutionnels, une au dehors avec ses frères et avec ses agents auprès des puissances. Le baron de Breteuil et M. de Calonne, rivaux d'intrigue, parlaient et traitaient en son nom. Le roi les désavouait, quelquefois sincèrement, quelquefois sans sincérité, dans ses lettres officielles aux ambassadeurs: ce n'était pas hypocrisie, c'était faiblesse: un roi captif peut paraître excusable de parler tout haut à ses geôliers et tout bas à ses amis.

Ces deux langages, ne concordant pas toujours, donnaient à Louis XVI l'apparence de la déloyauté et de la trahison. Il ne trahissait pas, il hésitait.

Ses frères, et principalement le comte d'Artois, faisaient du dehors violence à ses volontés, et interprétaient arbitrairement son silence. Ce jeune prince allait de cour en cour solliciter, au nom de son frère, la coalition des puissances monarchiques contre une doctrine qui menaçait déjà tous les trônes. Accueilli à Florence par l'empereur d'Autriche, Léopold, frère de la reine, il en avait obtenu, quelques jours après, à Mantoue, la promesse d'un contingent de trente-cinq mille hommes. Le roi de Prusse, l'Espagne, le roi de Sardaigne, Naples et la Suisse garantissaient des forces proportionnées. Louis XVI tantôt saisissait cette espérance d'une intervention européenne comme un moyen d'intimider l'assemblée et de la ramener à une conciliation avec lui, tantôt il la repoussait comme un crime. L'état de son esprit, à cet égard, dépendait de l'état du royaume; son âme suivait le flux et le reflux des événements intérieurs. Un bon décret, une réconciliation cordiale avec l'assemblée, un applaudissement du peuple, venaient-ils consoler sa tristesse, il se reprenait à l'espérance et écrivait à ses agents de dissoudre les rassemblements hostiles de Coblentz. Une émeute nouvelle assiégeait-elle le palais, l'assemblée avilissait-elle la dignité royale par quelque abaissement ou par quelque outrage, il recommençait à désespérer de la constitution et à se prémunir contre elle. L'incohérence de ses pensées était plutôt le crime de sa situation que le sien; mais elle compromettait sa cause à la fois dedans et dehors. Toute pensée qui n'est pas une se détruit elle-même. La pensée du roi, quoique droite au fond, était trop vacillante pour ne pas varier aves les événements; or les événements n'avaient qu'une direction: la destruction de la monarchie.

III. — Cependant, au milieu de ces tergiversations de la volonté royale, il est impossible à l'histoire de méconnaître que, dès le mois de novembre 1790, le roi méditait vaguement le plan d'une évasion de Paris combiné avec l'empereur. Louis XVI avait obtenu de ce prince la promesse de faire marcher un corps de troupes sur la frontière de France, au moment qu'il lui indiquerait; mais le roi avait-il l'intention de sortir du royaume et d'y

rentrer à la tête de forces étrangères, ou simplement de rassembler autour de sa personne une partie de sa propre armée dans une place frontière, et de traiter de là avec l'assemblée? La dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

Louis XVI avait beaucoup lu l'histoire et surtout l'histoire d'Angleterre. Comme tous les malheureux, il cherchait dans les infortunes des princes détrônés des analogies avec sa propre infortune. Il avait été frappé de ces deux circonstances: que Jacques II avait perdu sa couronne pour avoir quitté son royaume, et que Charles Ier avait été décapité pour avoir fait la guerre à son parlement et à son peuple. Ces réflexions lui avaient inspiré une répugnance instinctive contre l'idée de sortir de France ou de se jeter dans les bras de l'armée. Il fallait, pour qu'il se décidât à l'un ou à l'autre de ces deux partis extrêmes, que sa liberté d'esprit fût complétement opprimée par l'imminence des périls présents, et que la terreur qui assiégeait jour et nuit le château des Tuileries fût entrée jusque dans l'âme du roi et de la reine.

Les menaces atroces qui les assaillaient dès qu'ils se montraient aux fenêtres de leur demeure, les outrages des journalistes, les vociférations des jacobins, les émeutes et les assassinats qui se multipliaient dans la capitale et dans les provinces, les obstacles violents qu'on avait mis à leur départ pour Saint-Cloud, le souvenir enfin des poignards qui avaient percé le lit même de la reine aux 5 et 6 octobre, tout faisait de leur vie une transe continuelle. Ils commençaient à croire que la révolution insatiable s'irritait par les concessions mêmes qu'ils lui avaient faites; que l'aveugle fureur des factions, qui ne s'était par arrêtée devant la majesté royale entourée de ses gardes, ne s'arrêterait pas devant l'inviolabilité illusoire décrétée par une constitution; et que leur vie, celle de leurs enfants et de ce qui restait de la famille royale, n'avaient plus de sûreté à trouver que dans la fuite.

La fuite fut résolue: souvent elle avait été débattue avant l'époque où le roi s'y décida. Mirabeau lui-même, acheté par la cour, l'avait proposée dans ses mystérieuses entrevues avec la reine. Un de ses plans résentés au roi consistait à s'évader de Paris, à se réfugier au milieu d'un camp ou dans une ville fron-

tière, et à traiter de là avec l'assemblée intimidée. Mirabeau, resté à Paris et ressaisissant l'esprit public, aurait amené, disait-il, les choses à un accommodement et à une restauration volontaire de l'autorité royale. Mirabeau avait emporté ses espérances dans la tombe. Le roi même, dans sa correspondance secrète, témoigne de sa répugnance à remettre son sort entre les mains du premier et du plus puissant des factieux. Une autre inquiétude agitait l'esprit du roi et troublait plus pronfondément le cœur de la reine: ils n'ignoraient pas qu'il était question au dehors, soit à Coblentz, soit dans les conseils de Léopold et du roi de Prusse, de déclarer le trône de France vacant de fait par le défaut de liberté du roi, et de nommer régent du royaume un des princes émigrés, afin d'appeler à lui, avec une apparence de légalité, tous ses sujets fidèles, et de donner aux troupes étrangères un droit d'intervention incontesté. Un trône, même en débris, ne veut pas être partagé.

Une jalousie inquiète veillait encore au milieu de tant d'autres terreurs, dans ce palais où la sédition avait déjà ouvert tant de brèches. » M. le comte d'Artois sera donc un héros! « disait ironiquement la reine, qui haïssait aujourd'hui ce jeune prince. Le roi, de son côté, craignait cette déchéance morale dont on le menaçait sous prétexte de délivrer la monarchie. De ses amis ou de ses ennemis, il ne savait lesquels il devait redouter davantage. La fuite seule, au milieu d'une armée fidèle, pouvait le soustraire aux uns et aux autres; mais la fuite elle-même était un péril. Si elle réussissait, la guerre civile pouvait en sortir, et le roi avait horreur du sang versé pour sa cause; si elle ne réussissait pas, elle lui serait imputée à crime: et qui pourrait dire où s'arrêterait la fureur de la nation? La déchéance, la captivité et la mort, pouvaient être la conséquence du moindre accident ou de la moindre indiscrétion. Il allait suspendre à un fil fragile son trône, sa liberté, sa vie, et les vies mille fois plus chères pour lui de sa femme, de ses deux enfants et de sa sœur.

Ses angoisses furent longues et terribles: elles durèrent huit mois; elles n'eurent pour confidents que la reine, madame Elisabeth, quelques serviteurs fidèles dans l'enceinte du palais, et au dehors le marquis de Bouillé.

IV. — Le marquis de Bouillé, cousin de M. de La Fayette,

était le caractère le plus opposé à celui du héros de Paris. Guerrier mâle et sévère, attaché à la monarchie par principe, au roi par dévouement religieux, le respect pour les ordres de ce prince l'avait empêché d'émigrer; il était du petit nombre des officiers généraux aimés des troupes qui étaient restés à leur poste, au milieu des orages de ces deux années, et qui, sans prendre parti pour ou contre les innovations, avaient tenté de conserver à leur pays la dernière force qui survive à toutes les autres et qui quelquefois les supplée seule: la discipline de l'armée. Il avait servi avec beaucoup d'éclat en Amérique, dans nos colonies, dans les Indes; l'autorité de son caractère et de son nom sur les soldats n'était pas brisée. La répression héroïque de la fameuse insurrection des troupes à Nancy, au mois d'août précédent, avait retrempé cette autorité dans ses mains; seul de tous les généraux français, il avait reconquis le commandement et fait reculer l'insubordination. L'assemblée, que la sédition militaire inquiétait au milieu de ses triomphes, lui avait voté des remercîments comme au sauveur du royaume. La Fayette, qui ne commandait qu'à des citoyens, redoutait ce rival qui commandait à des bataillons; il observait et caressait M. de Bouillé. Il lui proposait sans cesse une coalition de baïonnettes dont ils seraient les deux chefs, et dont le concert assurerait à la fois la révolution et la monarchie. M. de Bouillé, qui suspectait le royalisme de La Fayette, lui répondait avec une politesse froide et ironique qui déguisait mal ses soupçons. Ces deux caractères étaient incompatibles; l'un représentait le jeune patriotisme, l'autre l'antique honneur. Ils ne pouvaient pas s'unir.

Le marquis de Bouillé avait sous son commandement les troupes de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Champagne: ce commandement s'étendait de la Suisse à la Sambre. Il ne comptait pas moins de quatre-vingt-dix bataillons et de cent quatre escadrons sous ses ordres. Sur ce nombre, le général ne pouvait avoir confiance que dans vingt bataillons de troupes allemandes et dans quelques régiments de cavalerie: le reste était révolutionné, et l'esprit des clubs y avait soufflé l'insubordination et le mépris des ordres du roi; les régiments obéissaient plus aux municipalités qu'aux généraux.

V. — Dès le mois de février 1791, le roi, qui se fiait entière-

ment à M. de Bouillé, avait écrit à ce général qu'il lui ferait faire incessamment des ouvertures, de concert avec M. de Mirabeau et par l'intermédiaire du comte de Lamarck, seigneur étranger, ami et confident de Mirabeau: »Quoique ces gens-là ne soient guère estimables, disait le roi dans sa lettre, et que j'aie payé Mirabeau très-cher, je crois qu'il peut me rendre service. Ecoutez sans trop vous livrer.« Le comte de Lamarck arriva en effet à Metz bientôt après. Il parla à M. de Bouillé de l'objet de sa mission. Il lui avoua que le roi avait donné récemment 600,000 fr. à Mirabeau, et qu'il lui payait en outre 50,000 francs par mois. Il lui dévoila le plan de sa conspiration contre-révolutionnaire, dont le premier acte devait être une adresse de Paris et des départements pour demander la liberté du roi. Tout reposait, dans ce plan, sur la puissance de la parole de Mirabeau. Enivré d'éloquence, cet orateur acheté ignorait que les paroles, qui ont tant de force d'agitation, n'en ont aucune d'apaisement. Elles lancent les nations, les baïonnettes seules les arrêtent. M. de Bouillé, homme de guerre, sourit de ces chimères d'homme de tribune. Cependant il ne le découragea pas de ses projets et promit d'y concourir. Il écrivit au roi de couvrir d'or la défection de Mirabeau, »scélérat habile, qui pourrait peut-être réparer par cupidité le mal qu'il avait fait par vengeance;« et de se défier de La Fayette, »enthousiaste chimérique, ivre de faveur populaire, capable peut-être d'être un chef de parti, incapable d'être le soutien d'une monarchie.«

VI. — Mirabeau mort, le roi suivit la pensée de cette fuite en la modifiant.

Les Mémoires récemment publiés de M. de Barentin, garde des sceaux, émigré déjà à cette époque, révèlent une circonstance qui ne laisse aucun doute sur la communication que Louis XVI avait faite de son projet à l'empereur Léopold, son beau-frère.

»J'eus à Milan,« dit M. de Barentin, »une audience de l'empereur Léopold. Ce prince me confia que le roi lui avait fait communiquer son projet de sortir incessamment de Paris, et de transporter le siége de son gouvernement dans une ville frontière.«

Le roi écrivit en chiffres, à la fin d'avril, au marquis de Bouillé,

pour lui annoncer qu'il partirait incessamment avec toute sa famille, dans une seule voiture qu'il faisait faire secrètement pour cet usage; il lui ordonnait d'établir une chaîne de postes de Châlons à Montmédy, ville frontière où il voulait se rendre. La route la plus directe de Paris à Montmédy passait par Reims; mais le roi, qui avait été sacré à Reims, craignait d'y être reconnu. Il préféra, malgré les observations de M. de Bouillé, passer par Varennes. La route de Varennes avait l'inconvénient de n'avoir pas de relais de poste partout. Il fallait y envoyer des relais sous différents prétextes; la présence de ces relais pouvait faire naître des soupçons dans le peuple de ces petites villes. La présence de détachements sur une route que les troupes ne fréquentaient pas habituellement avait le même danger. M. de Bouillé voulut détourner le roi de cette direction. Il lui représenta, dans sa réponse, que, si les détachements étaient forts, ils inquiéteraient les municipalités et les provoqueraient à la vigilance; que, s'ils étaient faibles, ils ne pourraient le protéger. Il l'engagea aussi à ne pas employer une berline construite exprès et remarquable par sa forme, mais à se servir de deux diligences anglaises, voitures usitées alors et plus légères; il insista surtout sur la nécessité de prendre avec lui un homme sûr, ferme, décidé, pour le conseiller et le seconder dans toutes les circonstances imprévues d'un pareil voyage, et lui désigna le marquis d'Agoult, major des gardes-françaises; enfin il pria le roi d'engager l'empereur à faire opérer un mouvement de troupes autrichiennes, menaçant en apparence pour nos frontières du côté de Montmédy, afin que l'inquiétude des populations servît de prétexte et de justification aux mouvements des détachements et aux rassemblements de corps de cavalerie française autour de cette ville. Le roi consentit à cette démarche et promit de prendre avec lui le marquis d'Agoult; il refusa tout le reste. Peu de jours avant le départ, il envoya un million en assignats à M. de Bouillé pour servir aux achats secrets de rations et de fourrage, et à la solde des troupes dévouées qui devaient seconder le projet. Ces dispositions faites, le marquis de Bouillé fit partir un officier affidé de son état-major, M. de Goguelat, pour faire une reconnaissance complète de la route et du pays entre Châlons et Montmédy, et en donner au roi un rapport exact et minutieux.

Cet officier vit le roi, et rapporta ses ordres à M. de Bouillé.

En attendant, M. de Bouillé se tenait prêt à exécuter tout ce qui avait été convenu: il avait éloigné les troupes patriotes et concentré les douze bataillons étrangers dont il était sûr. Un train d'artillerie de seize pièces de canon filait sur Montmédy. Le régiment de Royal-Allemand entrait à Stenay; un escadron de hussards était à Dun, un autre escadron à Varennes; deux escadrons de dragons devaient se trouver à Clermont le jour où le roi y passerait: ils étaient commandés par le comte Charles de Damas, officier habile et entreprenant. M. de Damas avait ordre de porter de là un détachement à Sainte-Menehould, et de plus quarante hussards détachés de Varennes devaient se rendre à Pont-Sommevesle, entre Châlons et Sainte-Menehould, sous prétexte d'assurer le passage d'un trésor qui apportait de Paris la solde des troupes. Ainsi, une fois Châlons traversé, la voiture du roi devait trouver, de relais en relais, des escortes de troupes fidèles. Le commandant de ces détachements s'approcherait de la portière, au moment où l'on changerait de chevaux pour recevoir les ordres que le roi jugerait à propos de donner. Si le roi voulait poursuivre sa route sans être reconnu, ces officiers se contenteraient d'assurer contre tout obstacle son passage aux relais, et ils se replieraient lentement derrière lui par la même route; si le roi voulait être escorté, ils feraient monter leurs dragons à cheval et l'escorteraient Rien ne pouvait être plus sagement combiné, et le secret le plus étroit couvrait ces combinaisons.

Le 27 mai, le roi écrivit qu'il partirait le 19 du mois suivant, entre minuit et une heure du matin; qu'il sortirait de Paris dans une voiture bourgeoise; qu'à Bondy, première poste après Paris, il prendrait sa berline; qu'un de ses gardes du corps, destiné à lui servir de courrier, l'attendrait à Bondy; que, dans le cas où le roi n'y serait pas arrivé à deux heures, ce serait le signe qu'il aurait été arrêté; qu'alors ce courrier partirait seule et irait jusqu'à Pont-Sommevesle annoncer à M. de Bouillé que le coup était manqué, et prévenir ce général de pourvoir à sa propre sûreté et à celle des officiers compromis.

VII. — Ces dernières instructions reçues, M. de Bouillé fit partir le duc de Choiseul avec mission de se rendre à Paris, d'y attendre les ordres du roi et de précéder son départ de douze heures. M. de

Choiseul devait ordonner à ses gens de se trouver à Varennes le 18, avec ses propres chevaux, qui conduiraient la voiture du roi. L'endroit où ce relais serait placé dans la ville de Varennes devait être désigné au roi d'une manière précise pour que le changement de chevaux s'y fit sans hésitation et sans perte de temps. A son retour, M. de Choiseul avait ordre de prendre le commandement des hussards postés à Pont-Sommevesle, d'y attendre le roi, de l'escorter avec son détachement jusqu'à Sainte-Menehould, et de poster là ses cavaliers avec la consigne de ne laisser passer personne sur la route de Paris à Varennes et de Paris à Verdun, pendant les vingt-quatre heures qui suivraient l'heure du passage du roi. M. de Choiseul reçut de la main de M. de Bouillé des ordres signés du roi lui-même, qui lui prescrivaient, ainsi qu'aux autres commandants des détachements, d'employer la force, au besoin, pour la sûreté et la conservation de Sa Majesté et de la famille royale, et pour l'arracher des mains du peuple, si le peuple venait à s'emparer du roi. Dans le cas où la voiture aurait été arrêtée à Châlons, M. de Choiseul avertirait le général, rassemblerait tous les détachements et marcherait pour délivrer le roi; il reçut six cents louis en or, pour les distribuer aux soldats des détachements et exalter leur dévouement, à l'instant où le roi paraîtrait et se ferait reconnaître.

M. de Goguelat partit en même temps pour Paris, afin de reconnaître une seconde fois les lieux, en passant par Stenay, Dun, Varennes et Sainte-Menehould, et de bien inculquer la topographie dans la mémoire du roi; il devait rapporter les dernières instructions à M. de Bouillé, en revenant à Montmédy par une autre route. Le marquis de Bouillé partit lui-même de Metz, sous prétexte de faire une tournée d'inspection des places de son gouvernement. Il se rapprocha de Montmédy. Il était le 15 à Longwy: Il y reçut un mot du roi, qui lui annonçait que le départ était retardé de vingt-quatre heures, par la nécessité d'en cacher les préparatifs à une femme de chambre du dauphin, démocrate fanatique capable de les dénoncer, et dont le service ne finissait que le 19. Sa Majesté ajoutait qu'elle n'emmènerait pas avec elle le marquis d'Agoult, parce que madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, avait revendiqué les droits de sa charge et voulait les accompagner.

Ce retard nécessitait des contre-ordres funestes : toute la précision des lieux et des temps se trouvait compromise ; les passages de détachements devenaient des séjours ; les relais préparés pouvaient se retirer ; cependant le marquis de Bouillé para, autant qu'il était en lui, à ces inconvénients, envoya des ordres modifiés aux commandants des détachements, et s'avança de sa personne le 20 à Stenay, où il trouva le régiment de Royal-Allemand, sur lequel il pouvait compter. Le 21, il réunit les généraux sous ses ordres ; il leur annonça que le roi passerait dans la nuit aux portes de Stenay, et serait le lendemain matin à Montmédy ; il chargea le général Klinglin de préparer, sous le canon de cette place, un camp de douze bataillons et de vingt-quatre escadrons. Le roi devait habiter un château derrière le camp ; ce château servirait de quartier général. L'attitude du roi semblait plus convenable et plus sûre au milieu de son armée que dans une place forte. Les généraux ne témoignèrent aucune hésitation. M. de Bouillé laissa à Stenay le général d'Hoffelizze avec le régiment Royal-Allemand ; ce général avait ordre de faire seller, à l'entrée de la nuit, les chevaux de ce régiment, de le faire monter à cheval à la pointe du jour, et d'envoyer à dix heures du soir un détachement de cinquante cavaliers entre Stenay et Dun, pour attendre le roi et l'escorter jusqu'à Stenay.

A la nuit, M. de Bouillé partit lui-même à cheval de Stenay, avec quelques officiers ; il s'avança jusqu'aux portes de Dun, où il ne voulut pas entrer, de peur que sa présence n'agitât le peuple. Il attendit là, en silence et dans l'ombre, l'arrivée du courrier qui devait précéder, d'une heure, les voitures. Les destinées d'une monarchie, le trône d'une dynastie, les vies de toute une famille royale, roi, reine, princesse, enfants, pesaient sur son âme. Cette nuit durait un siècle pour lui ; elle s'écoulait cependant sans que le galop d'un cheval sur la route vînt annoncer à ce groupe, caché sous des arbres, que le roi de France était sauvé ou perdu !

VIII. — Que se passait-il aux Tuileries pendant ces heures décisives ? Le secret du départ projeté avait été religieusement renfermé entre le roi, la reine, madame Elisabeth, quelques serviteurs dévoués et le comte de Fersen, gentilhomme suédois

chargé des préparatifs extérieurs. Des rumeurs vagues, semblables aux pressentiments des choses qui courent, avant les événements, parmi le peuple, étaient, il est vrai, répandues depuis quelques jours; mais ces rumeurs étaient plutôt l'effet de la disposition inquiète des esprits que d'aucune révélation positive des confidents de la fuite. Ces bruits cependant, qui venaient assiéger sans cesse M. de La Fayette et son état-major, faisaient redoubler de surveillance autour du château et jusque dans l'intérieur des appartements du roi. Depuis les 5 et 6 octobre, la maison militaire avait été licenciée; les compagnies de gardes du corps, dont chaque soldat était un gentilhomme, et dont l'honneur, la race, le sang, la tradition, l'esprit de corps, assuraient l'inébranlable fidélité, n'existaient plus. Cette vigilance respectueuse, qui faisait pour eux un culte de leur service autour des personnes royales, avait fait place à l'ombrageuse surveillance de la garde nationale, qui épiait le roi bien plus qu'elle ne gardait le monarque. Les gardes suisses, il est vrai, entouraient encore les Tuileries; mais les Suisses n'occupaient que les postes extérieurs. L'intérieur du château, les escaliers, les communications entre les appartements, étaient surveillés par la garde nationale. M. de La Fayette y venait à toute heure; ses officiers rôdaient la nuit à toutes les issues, et des ordres non écrits, mais tacites, les autorisaient à empêcher le roi lui-même de sortir de son palais après minuit.

A cette surveillance officielle venait s'adjoindre l'espionnage secret et plus intime de cette nombreuse domesticité du palais, où l'esprit de la révolution était venu encourager l'infidélité et sanctifier l'ingratitude. Là, comme plus haut, la délation s'appelait vertu et la trahison patriotisme. Dans les murs de ce palais de ses pères, le roi n'avait de sûr que le cœur de la reine, de sa soeur et de quelques courtisans de son infortune, dont les gestes mêmes étaient rapportés à M. de La Fayette. Ce général avait expulsé violemment et injurieusement du château des gentilshommes fidèles, qui étaient venus fortifier la garde des appartements, le jour de l'émeute de Vincennes. Le roi avait dû voir, les larmes aux yeux, ses amis les plus dévoués chassés honteusement de sa demeure, et livrés par son protecteur officiel aux risées et aux outrages de la populace. La famille royale ne pouvait

donc trouver aucune complicité au dedans pour favoriser son évasion.

IX. — Le comte de Fersen fut le principal confident et presque le seul agent de cette hasardeuse entreprise. Jeune, beau, dévoué; il avait été admis, dans les jours heureux de Marie-Antoinette, aux intimités de Trianon. On dit qu'un culte chevaleresque, auquel le respect seul l'empêchait de donner le nom d'amour, l'avait dès ce temps-là attaché à la reine : ce culte de la beauté était devenu dans l'âme du Suédois un dévouement passionné au malheur. L'instinct de la reine n'égara point cette princesse, quand elle chercha, dans sa pensée, à quel zèle elle pourrait confier le salut du roi et celui de ses enfants; elle pensa à M. de Fersen : il partit de Stockholm au premier signe, il vit la reine et le roi, il se chargea de faire préparer la voiture qui devait attendre à Bondy l'auguste famille. Son titre d'étranger couvrait toutes ses démarches ; il les combina avec un bonheur égal à son dévouement. Trois anciens gardes du corps, MM. de Valory, de Moustier et de Maldan, furent mis par lui dans la confidence, et préparés au rôle pour lequel la confiance du roi les avait choisis; ils devaient se déguiser en domestiques, monter sur le siége des voitures, et protéger la famille royale contre tous les hasards de la route. Ces trois noms obscurs de gentilshommes de province ont effacé ce jour-là les noms de cour. En cas d'arrestation du roi, ils prévoyaient leur sort; mais pour être les sauveurs de leur souverain, ils s'offrirent courageusement à être les victimes du peuple.

X. — La reine s'occupait depuis longtemps de l'idée de cette fuite. Dès le mois de mars, elle avait chargé une de ses femmes de faire parvenir à Bruxelles un trousseau complet pour Madame royale et des habits pour le dauphin ; elle avait fait passer de même son nécessaire de voyage à l'archiduchesse Christine sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, sous prétexte de lui faire un présent ; ses diamants et ses bijoux avaient été confiés à Léonard, son coiffeur, qui partit avant elle, avec le duc de Choiseul. Ces légers indices d'une fuite méditée n'avaient pas échappé complétement à la vigilance perfide d'une femme de son service intérieur ; cette femme avait noté des chuchotements et des gestes ; elle avait remarqué des portefeuilles ouverts sur des tables, des

parures manquant dans leurs écrins; elle dénonça ces symptômes à M. de Gouvion, aide de camp de M. de La Fayette, avec lequel elle avait des relations intimes. M. de Gouvion en fit part au maire de Paris et à son général. Mais ces dénonciations se renouvelaient si souvent et de tant de côtés, elles avaient été si souvent démenties par le fait, qu'on avait fini par y attacher peu d'importance. Ce jour-là cependant les avertissements de cette femme infidèle firent redoubler les mesures de surveillance nocturne autour du château. M. de Gouvion retint chez lui au palais, sous différents prétextes, plusieurs officiers de la garde nationale: il les plaça à toutes les issues; lui-même, avec cinq chefs de bataillon, passa une partie de la nuit à la porte de l'ancien appartement du duc de Villequier, qui avait été plus spécialement désigné à sa vigilance. On lui avait dit, ce qui était vrai, que la reine communiquait de ses cabinets, par un corridor secret, avec cet appartement, occupé autrefois par le premier gentilhomme de la chambre, et que le roi, habile comme on le sait dans les travaux de serrurerie, s'était procuré de fausses clefs qui en ouvraient les portes.

Enfin ces bruits, qui transpiraient de la garde nationale jusque dans les clubs, avaient transformé, cette nuit-là, chaque patriote en geôlier du roi. On lit avec étonnement, dans le journal de Camille Desmoulins, à cette date du 20 juin 1791, ces mots: »La soirée fut très-calme à Paris. Je revenais, à onze heures, du club des jacobins, avec Danton et d'autres patriotes: nous n'avons vu dans tout le chemin qu'une seule patrouille. Paris me parut cette nuit si abandonné, que je ne pus m'empêcher d'en faire la remarque. L'un de nous, Fréron, qui avait dans sa poche une lettre dans laquelle on le prévenait que le roi partirait cette nuit, voulut observer le château. Il vit M. de La Fayette y entrer à onze heures.« — Le même Camille Desmoulins raconte plus loin les inquiétudes instinctives du peuple dans cette nuit fatale. »La nuit, dit-il, où la famille des Capet prit la fuite, le sieur Busebi, perruquier, rue de Bourbon, s'est transporté chez le sieur Hucher, boulanger et sapeur du bataillon des Théatins, pour lui communiquer ses craintes sur ce qu'il venait d'apprendre des dispositions que le roi faisait pour s'enfuir. Ils courent à l'instant réveiller leurs voisins et bientôt assemblés,

au nombre d'une trentaine, ils se rendent chez M. de La Fayette et lui annoncent que le roi va partir; ils le somment de prendre immédiatement des mesures pour s'y opposer. M. de La Fayette se mit à rire et leur recommanda de retourner tranquillement chez eux. Pour n'être pas arrêtés en se retirant, ils lui demandent le mot d'ordre: il le leur donne. Lorsqu'ils ont le mot d'ordre, ils se portent aux Tuileries, où ils n'aperçoivent aucun mouvement, si ce n'est un grand nombre de cochers de fiacre qui boivent autour de ces petites boutiques ambulantes qui se trouvent près du guichet du Carrousel. Ils font le tour des cours jusqu'à la porte du Manége, où se tneait l'assemblée, et ils n'aperçoivent rien de suspect; mais à leur retour ils sont surpris de ne plus trouver un seul fiacre sur la place. Ils avaient tous disparu, ce qui leur fit conjecturer que quelques-unes de ces voitures avaient servi aux personnes qui devaient accompagner cette indigne famille.«

On voit par cette agitation sourde de l'esprit public et par la sévérité de l'emprisonnement du roi, combien l'évasion de tant de personnes à la fois était difficile. Cependant, soit par la complicité de quelques gardes nationaux affidés, qui avaient demandé pour ce jour-là des postes intérieurs, et qui fermèrent les yeux aux infractions des consignes, soit par l'habileté des mesures prises de loin par le comte de Fersen, soit enfin que la Providence voulût donner une dernière lueur d'espoir et de salut à ceux qu'elle allait si vite accabler de tant d'infortunes, toute la prudence des gardiens fut trompée, et la révolution laissa un moment échapper sa proie.

XI. — Le roi et la reine, comme à l'ordinaire, admirent, à leur coucher, les personnes qui avaient l'habitude de leur faire leur cour à cette heure. Ils ne congédièrent pas leur domesticité plus tôt que les autres jours. Mais aussitôt qu'ils furent laissés seuls, ils s'habillèrent de nouveau. Ils revêtirent des costumes de voyage très-simples et conformes au rôle que chacun des fugitifs devait affecter. Ils se réunirent avec madame Elisabeth et leurs enfants dans la chambre de la reine; ils gagnèrent de là, par une communication secrète, l'appartement du duc de Villequier, et sortirent du palais par groupes séparés, à un certain intervalle de temps les uns des autres, pour ne pas attirer l'attention des

sentinelles des cours par un rassemblement de tant de personnes à la fois. A la faveur du mouvement de gens à pied ou en voiture qui sortaient à cette heure du château après le coucher du roi, et que M. de Fersen avait eu soin, sans doute, de multiplier et d'encombrer ce soir-là, ils parvinrent sans avoir été reconnus jusqu'au Carrousel. La reine donnait le bras à un des gardes du corps et menait madame royale par la main. En traversant le Carrousel, elle rencontra M. de La Fayette, suivi d'un ou deux officiers de son état-major, qui entrait aux Tuileries pour s'assurer par lui-même que les mesures provoquées par les révélations de la journée étaient bien prises. Elle frissonna en reconnaissant l'homme qui représentait à ses yeux l'insurrection et la captivité ; mais en échappant à son regard elle crut avoir échappé à la nation même, et elle sourit en faisant tout haut un retour sur la déception de ce surveillant trompé qui le lendemain ne pourrait plus rendre au peuple ses captifs. Madame Elisabeth, appuyée aussi sur le bras d'un des gardes, suivait à quelque distance. Le roi avait voulu sortir le dernier avec le dauphin, âgé de sept ans. Le comte de Fersen, déguisé en cocher, marchait un peu plus loin devant le roi et lui servait de guide. Le rendez-vous de la famille royale était au coin de la rue de l'Échelle, entre la rue St.-Honoré et les Tuileries, où une voiture bourgeoise attendait les voyageurs. La marquise de Tourzel les y avaient devancés.

Dans le trouble d'une fuite si hasardeuse et si compliquée, la reine et son guide traversèrent le Pont-Royal et s'enfoncèrent un instant dans la rue du Bac. S'apercevant de son erreur, l'inquiétude la saisit, elle revint précipitamment sur ses pas. Le roi et son fils, obligés de venir au même endroit par des rues détournées et par un autre pont, tardèrent une demi-heure. Ce fut un siècle pour sa femme et pour sa sœur. Enfin ils arrivèrent, ils se précipitèrent dans la voiture ; le comté de Fersen monta sur le siége, saisit les rênes et conduisit lui-même la famille royale jusqu'au delà de la barrière Saint-Martin. Là, on trouva, par les soins du comte, la berline construite pour le roi attelée de quatre chevaux appartenant à M. de Fersen, et conduits par son cocher, monté en postillon. Le roi, la reine, le dauphin, madame royale, madame Elisabeth, la marquise de Tourzel,

montèrent dans la berline. Deux gardes du corps s'assirent l'un devant, l'autre derrière. Le comte de Fersen, placé sur le siége à côté du garde du corps, accompagna la voiture jusqu'à Bondy, où les chevaux de poste avaient été commandés; là il baisa les mains du roi et de la reine, les confia à la Providence et regagna Paris, d'où il partit la même nuit par une autre route pour Bruxelles, afin de rejoindre la famille royale plus tard. A la même heure, Monsieur, frère du roi, comte de Provence, partait aussi du palais du Luxembourg pour Bruxelles, où il arriva sans être reconnu.

XII. — Un cabriolet de poste avait attendu sur le quai du Pont-Royal mesdames de Neuville et Brunier, femmes de chambre du dauphin et de madame royale, accompagnées d'un des gardes du corps, et les avait conduits directement à Bondy, où ils avaient précédé la famille royale.

Les voitures du roi roulaient sur la route de Châlons: les relais de huit chevaux étaient commandés à toutes les postes un moment d'avance. Cette quantité de chevaux, la grandeur et la forme remarquable de la berline, le nombre des voyageurs qui en occupaient l'intérieur, les gardes du corps, dont la livrée s'accordait mal avec leur noble physionomie et leur attitude militaire, cette figure bourbonienne de Louis XVI assis au fond, dans le coin de la voiture, et qui contrastait avec le rôle de valet de chambre qu'avait emprunté le roi, toutes ces circonstances étaient de nature à éveiller les soupçons sur la route et à compromettre le salut de la famille royale. Mais le passe-port du ministre des affaires étrangères répondait à tout. Ce passe-port était ainsi conçu: »De par le roi, mandons de laisser passer madame la baronne de Korff se rendant à Francfort avec ses deux enfants, une femme, un valet de chambre et trois domestiques;« et plus bas: »Le ministre des affaires étrangères, *Montmorin*.« Ce nom étranger, ce titre de baronne allemande, l'opulence proverbiale des banquiers de Francfort, à laquelle le peuple était accoutumé de prêter les plus splendides et les plus bizarres équipages, tout avait été bien calculé par le comte de Fersen pour pallier ce que le cortége royal avait de trop suspect et de trop inusité. En effet, rien n'excita l'émotion publique et rien ne ralentit la course jusqu'à Montmirail, petite ville entre Meaux et

Châlons. Là, une réparation à faire à la berline suspendit d'une heure le départ du roi. Ce retard d'une heure, pendant lequel la fuite du monarque pouvait être découverte aux Tuileries et des courriers lancés sur sa trace, consterna les fugitifs. Cependant la voiture fut promptement réparée, et les voyageurs repartirent sans se douter que cette heure perdue coûtait peut-être la liberté et la vie à quatre personnes sur cinq qui composaient la famille royale.

Ils étaient pleins de sécurité et de confiance. L'heureux succès de leur évasion du château, leur sortie de Paris, la ponctualité des relais jusque-là, la solitude des routes, l'inattention des villes et des villages qu'ils étaient obligés de traverser, tant de dangers déjà derrière eux, le salut si près devant eux, chaque tour de roue les rapprochant de M. de Bouillé et des troupes fidèles postées par lui pour les recevoir, la beauté même de la saison et du jour, si doux à des yeux qui ne se reposaient depuis deux ans que sur les foules séditieuses des Tuileries ou sur les forêts de baïonnettes du peuple armé sous leurs fenêtres, tout leur soulageait le cœur, tout leur faisait croire que la Providence se déclarait enfin pour eux, et que les prières si ferventes et si pures de ces enfants pressés sur leurs genoux, et de cet ange visible qui les accompagnait sous les traits de madame Elisabeth, avaient vaincu le malheur obstiné de leur sort.

Ils entrèrent à Châlons sous ces heureux auspices. C'était la seule grande ville qu'ils eussent à traverser. Il était trois heures et demie de l'après-midi. Quelques oisifs se groupaient autour des voitures pendant qu'on changeait les chevaux. Le roi se montra un peu imprudemment à la portière; il fut reconnu du maître de poste. Mais ce brave homme sentit qu'il avait la vie de son souverain dans un regard ou dans un geste d'étonnement; il refoula son émotion dans son âme; il détourna l'attention de la foule, aida lui-même à atteler les chevaux à la voiture et pressa les postillons de partir. Le sang de son roi ne tacha pas cet homme, parmi tout ce peuple.

La voiture roula hors des portes de Châlons. Le roi, la reine, madame Elisabeth dirent à la fois: » Nous sommes sauvés! « En effet, après Châlons, le salut du roi n'appartenait plus au hasard, mais à la prudence et à la force. Le premier relais était

à Pont-Sommevesle. On a vu plus haut qu'en vertu des dispositions de M. de Bouillé, M. de Choiseul et M. de Goguelat, à la tête d'un détachement de quarante hussards, devaient s'y trouver pour protéger le roi, au besoin, et se replier derrière lui; ils devaient, en outre, aussitôt qu'ils apercevraient les voitures, envoyer un hussard avertir le poste de Sainte-Menehould, et de là celui de Clermont, du prochain passage de la famille royale. Le roi se croyait sûr de trouver là des amis dévoués et armés; il ne trouva personne. M. de Choiseul, M. de Goguelat et les quarante hussards étaient partis depuis une demi-heure. Le peuple semblait inquiet et agité, il rôdait en murmurant autour des voitures; il examinait d'un regard soupçonneux les voyageurs. Néanmoins, personne n'osa s'opposer au départ, et le roi arriva à sept heures et demie du soir à Sainte-Menehould. Dans cette saison de l'année, il fait encore grand jour. Inquiet d'avoir passé deux des relais assignés, sans y trouver les escortes convenues, le roi, par un mouvement naturel, mit la tête à la portière pour chercher dans la foule un regard d'intelligence ou un officier affidé qui lui révélât le motif de cette absence des détachements. Ce mouvement le perdit. Une petite fille de huit ans, enfant de Guillaume, associé du maître de poste Drouet, ramassa un écu de six livres qu'un des gardes du corps avait laissé tomber à terre en payant les postillons: »Mon Dieu! « s'écria-t-elle, »comme cette image ressemble à la figure du monsieur qui est dans la voiture! « Le fils du maître de poste, Drouet, dont cette remarque de l'enfant appela l'attention, reconnut le roi, qu'il n'avait jamais vu, à sa ressemblance avec l'effigie de Louis XVI sur les pièces de monnaie.

Néanmoins, comme les voitures étaient déjà attelées, les postillons à cheval, et la ville occupée par un détachement de dragons qui pouvait forcer le passage, ce jeune homme n'osa pas entreprendre d'arrêter seul les voitures dans cet endroit.

XIII. — Le commandant du détachement de dragons qui épiait en se promenant sur la place, avait reconnu également les voitures royales au signalement qu'on lui en avait remis. Il voulut faire monter sa troupe à cheval, pour suivre le roi; mais les gardes nationales de Sainte-Menehould, rapidement instruites par une rumeur sourde de la ressemblance des voyageurs avec

les portraits de la famille royale, enveloppèrent la caserne, fermèrent la porte des écuries et s'opposèrent au départ des dragons. Pendant ce mouvement rapide et instinctif du peuple, le fils du maître de poste sellait son meilleur cheval et partait à toute bride pour devancer à Varennes l'arrivée des voitures, dénoncer ses soupçons à la municipalité de cette ville, et provoquer les patriotes à l'arrestation du monarque. Pendant que cet homme galopait sur la route de Varennes, le roi, dont il portait la destinée, poursuivait sans défiance sa course vers cette même ville. Drouet était sûr de devancer le roi, car la route de Sainte-Menehould à Varennes, décrit un angle considérable et va passer par Clermont, où se trouve un relais intermédiaire, tandis que le chemin direct, tracé seulement pour les piétons et les cavaliers, évite Clermont, aboutit directement à Varennes, et accourcit ainsi de quatre lieues la distance entre cette ville et Sainte-Menehould. Drouet donc avait des heures devant lui, et la perte courait plus vite que le salut. Cependant, par un étrange enchevêtrement du sort, la mort courait aussi derrière Drouet, et menaçait à son insu les jours de cet homme pendant que lui-même menaçait, à l'insu du roi, les jours de son souverain.

Un maréchal des logis des dragons enfermés dans la caserne de Sainte-Menehould avait seul trouvé moyen de monter à cheval et d'échapper à la surveillance du peuple. Instruit par son commandant du départ précipité de Drouet, et en soupçonnant le motif, il s'était élancé à sa poursuite sur la route de Varennes, sûr de l'atteindre et résolu de le tuer. Il le suivait en effet à vue, mais toujours à distance pour ne pas exciter ses soupçons, et pour l'approcher insensiblement et le joindre enfin dans un moment favorable et dans un endroit isolé de la route. Drouet, qui s'était retourné plusieurs fois pour voir s'il n'était pas poursuivi, avait aperçu ce cavalier et compris ce manége; né dans le pays et en connaissant tous les sentiers, il se jette tout à coup hors de la route à travers champs, et, à la faveur d'un bois où il s'enfonce avec son cheval, il échappe à la vue du maréchal des logis et poursuit à toute bride sa course sur Varennes.

Arrivé à Clermont, le roi est reconnu par le comte Charles de Damas qui l'attendait à la tête de deux escadrons de dragons. Se

mettre obstacle au départ des voitures, la municipalité de Clermont, en proie à de vagues soupçons par le séjour prolongé de ces troupes, ordonne aux dragons de ne pas marcher. Ils obéissent au peuple. Le comte de Damas, abandonné de ses soldats, trouve moyen de s'évader avec un sous-officier et deux dragons seulement, et galope vers Varennes à quelque distance du roi; trop faible ou trop tardif secours.

La famille royale, enfermée dans la berline et voyant que rien ne mettait obstacle à sa marche, ignorait ces sinistres incidents. Il était onze heures et demie du soir quand les voitures arrivèrent aux premières maisons de la petite ville de Varennes. Tout dormait ou semblait dormir, tout était désert et silencieux. On se rappelle que Varennes n'était pas sur la ligne de poste de Châlons à Montmédy: le roi ne devait pas y trouver de chevaux. Il avait été convenu entre lui et M. de Bouillé que les chevaux de M. de Choiseul se trouveraient placés d'avance en un lieu désigné dans Varennes, et relayeraient les voitures pour les conduire à Dun et à Stenay où M. de Bouillé attendait le roi. On a vu aussi que M. de Choiseul et M. de Goguelat qui, d'après les instructions de M. de Bouillé, devaient attendre le roi à Pont-Sommevesle avec le détachement de quarante hussards, et se replier ensuite derrière lui, ne l'avaient pas attendu et ne l'avaient pas suivi. Au lieu de se trouver en même temps que ce prince à Varennes, ces officiers, en quittant Pont-Sommevesle, avaient pris avec leur détachement un chemin qui évite Sainte-Menehould et qui allonge de plusieurs lieues la distance entre Pont-Sommevesle et Varennes. Ce changement de route avait pour objet d'éviter Sainte-Menehould, où le passage des hussards avait excité l'avant-veille quelque agitation. Il en résultait que ni M. de Goguelat, ni M. de Choiseul, ces deux confidents et ces deux guides de la fuite, n'étaient à Varennes au moment de l'arrivée du roi. Ils n'y parvinrent qu'une heure après lui. Les voitures s'étaient arrêtées à l'entrée de Varennes.

Le roi, étonné de n'apercevoir, ni M. de Choiseul, ni M. de Goguelat, ni escorte, ni relais, attendait avec anxiété que le bruit des fouets des postillons fît approcher enfin les chevaux qui lui étaient nécessaires pour continuer sa route. Les gardes du corps descendent et vont de porte en porte s'informer du

lieu où les chevaux auraient été placés. Personne ne peut leur répondre.

XIV. — La petite ville de Varennes est formée de deux quartiers distincts, ville haute et ville basse, séparés par une rivière et un pont : M. de Goguelat avait placé le relais dans la ville basse, de l'autre côté du pont. La mesure en elle-même était prudente, puisqu'elle faisait traverser aux voitures le défilé du pont avec les chevaux lancés de Clermont, et qu'en cas d'émotion populaire, le changement des chevaux et le départ étaient plus faciles une fois le pont franchi. Mais il fallait que le roi en fût averti : il ne l'était pas. Le roi et la reine, vivement agités, descendent eux-mêmes de voiture et errent une demi-heure dans les rues désertes de la ville haute, cherchant à découvrir le relais. Ils frappent aux portes des maisons où ils voient des lumières, ils interrogent : on ne les comprend pas. Ils reviennent enfin découragés rejoindre les voitures que les postillons impatientés menacent de dételer et d'abandonner. A force d'instances, d'or et de promesses, ils décident ces hommes à remonter à cheval et à passer outre. Les voitures repartent. Les voyageurs se rassurent : ils attribuent cet accident à un malentendu, et se voient en espoir dans quelques minutes au milieu du camp de M. de Bouillé. La ville haute est traversée sans obstacle. Les maisons fermées reposent dans le calme le plus trompeur. Quelques hommes seulement veillent, et ces hommes sont cachés et silencieux.

Entre la ville haute et la ville basse s'élève une tour à l'entrée du pont qui les sépare. Cette tour pose sur une voûte massive, sombre et étroite, que les voitures sont obligées de franchir au pas et où le moindre obstacle peut entraver le passage. Reste de la féodalité, piége sinistre où la noblesse prenait jadis les peuples, et où, par un retour étrange, le peuple devait prendre un jour toute une monarchie. Les voitures sont à peine engagées dans l'obscurité de cette voûte que les chevaux, effrayés par une charrette renversée et par des obstacles jetés devant leurs pas, s'arrêtent, et que cinq ou six hommes sortant de l'ombre les armes à la main, s'élancent à la tête des chevaux, aux siéges et aux portières des voitures, et ordonnent aux voyageurs de descendre et de venir à la municipalité, faire vérifier leurs passe-

ports. L'homme qui commandait ainsi à son roi, c'était Drouet. A peine arrivé de Sainte-Menehould, il était allé arracher à leur premier sommeil quelques jeunes patriotes de ses amis, leur faire part de ses conjectures et leur souffler l'inquiétude dont il était dévoré. Peu sûrs encore de la réalité de leurs soupçons ou voulant réserver pour eux seuls la gloire d'arrêter le roi de France, ils n'avaient pas averti la municipalité, éveillé la ville, ni ameuté le peuple. L'apparence d'un complot flattait plus leur orgueil; ils se croyaient à eux seuls toute la nation.

A cette apparition soudaine, à ces cris, à la lueur de ces sabres et de ces baïonnettes, les gardes du corps se lèvent de leurs siéges, portent la main sur leurs armes cachées et demandent d'un coup d'œil les ordres du roi. Le roi leur défend d'employer la force pour lui ouvrir un passage. On retourne les chevaux et on ramène les voitures, escortées par Drouet et ses amis, devant la maison d'un épicier nommé Sausse, qui était en même temps procureur-syndic de la commune de Varennes. Là on fait descendre le roi et la famille pour examiner les passe-ports et constater la réalité des soupçons du peuple. Au même moment les affidés de Drouet se répandent en poussant des cris par toute la ville, frappent aux portes, montent au clocher, sonnent le tocsin. Les habitants, effrayés, s'éveillent; les gardes nationaux de la ville et des campagnes voisines arrivent, un à un, à la porte de M. Sausse; d'autres se portent au quartier du détachement pour séduire les troupes ou pour les désarmer. En vain le roi commence par nier sa qualité: ses traits, ceux de la reine le trahissent; il se nomme alors au maire et aux officiers municipaux; il prend les mains de M. Sausse: »Oui, je suis votre roi, dit-il, et je confie mon sort et celui de ma femme, de ma sœur, de mes enfants à votre fidélité! Nos vies, le sort de l'empire, la paix du royaume, le salut même de la constitution sont entre vos mains! Laissez-moi partir; je ne fuis pas vers l'étranger, je ne sors pas du royaume, je vais au milieu d'une partie de mon armée et dans une ville française recouvrer ma liberté réelle, que les factieux ne me laissent pas à Paris, et traiter de là avec l'assemblée, dominée comme moi par la terreur de la populace. Je ne vais pas détruire, je vais abriter et garantir la constitution; si vous me retenez, c'en est fait d'elle, de moi, de la France peut-être! Je

voux conjure comme homme, comme mari, comme père, comme citoyen! Ouvrez-nous la route! dans une heure nous sommes sauvés! la France est sauvée avec nous! Et si vous gardez dans le cœur cette fidélité que vous professez dans vos paroles pour celui qui fut votre maître, je vous ordonne comme roi! «

XV. — Ces hommes, attendris, respectueux dans leur violence, hésitent et semblent vaincus; on voit, à leur physionomie, à leurs larmes, qu'ils sont combattus entre leur pitié naturelle pour un si soudain renversement du sort et leur conscience de patriotes. Le spectacle de leur roi suppliant qui presse leurs mains dans les siennes, de cette reine tour à tour majestueuse et agenouillée, qui s'efforce, ou par le désespoir ou par la prière, d'arracher de leur bouche le consentement au départ, les bouleverse. Ils céderaient s'ils n'écoutaient que leur âme: mais ils commencent à craindre pour eux-mêmes la responsabilité de leur indulgence. Le peuple leur demandera compte de son roi, la nation de son chef. L'égoïsme les endurcit. La femme de M. Sausse, que son mari consulte souvent du regard, et dans le cœur de laquelle la reine espère trouver plus d'accès, reste elle-même la plus insensible. Pendant que le roi harangue les officiers municipaux, la princesse éplorée, ses enfants sur ses genoux, assise dans la boutique entre deux ballots de marchandises, montre ses enfants à madame Sausse: »Vous êtes mère, madame, lui dit la reine; vous êtes femme! le sort d'une femme et d'une mère est entre vos mains! Songez à ce que je dois éprouver pour mes enfants, pour mon mari! D'un mot je vous les devrai! la reine de France vous devra plus que son royaume, plus que la vie! — Madame, »répond sèchement la femme de l'épicier avec ce bon sens trivial des cœurs où le calcul éteint la générosité, »je voudrais vous être utile. Vous pensez au roi, moi je pense à monsieur Sausse. Une femme doit penser pour son mari.«

Tout espoir est détruit, puisqu'il n'y a plus de pitié dans le cœur même des femmes. La reine, indignée se retire, avec madame Elisabeth et les enfants, dans deux petites chambres hautes de la maison de madame Sausse; elle fond en larmes. Le roi, entouré en bas d'officiers municipaux et de gardes nationaux, a renoncé aussi à les fléchir; il monte et redescend sans cesse l'escalier de bois de la misérable échoppe; il va de la

reine à sa sœur, de sa sœur à ses enfants. Ce qu'il n'a pu obtenir de la commisération, il l'espère du temps et de la force. Il ne croit pas que ces hommes, qui lui témoignent encore de la sensibilité et une sorte de culte, persistent réellement à le retenir et à attendre les ordres de l'assemblée. Dans tous les cas, il est convaincu qu'il sera délivré, avant le retour des courriers envoyés à Paris, par les forces de M. de Bouillé, dont il se sait entouré à l'insu du peuple; il s'étonne seulement que le secours soit si lent à paraître. Les heures cependant sonnaient, la nuit s'écoulait, et le secours n'arrivait pas.

XVI. — L'officier qui commandait le détachement de hussards posté à Varennes par M. de Bouillé n'était pas dans la confidence entière du complot. On lui avait dit seulement qu'un trésor devait passer et qu'il aurait à l'escorter. Aucun courrier ne précédait la voiture du roi, aucun cavalier n'était venu de Sainte-Menehould le prévenir de rassembler sa troupe; M. de Goguelat, qui devait se trouver à Varennes avant l'arrivée du roi et communiquer à cet officier les derniers ordres secrets de sa mission, n'y était pas. L'officier était livré à lui-même et à ses propres incertitudes. Deux autres officiers sans troupes, mis par M. de Bouillé dans la confidence complète du voyage, avaient été envoyés par ce général à Varennes; mais ils étaient restés dans la ville basse et dans la même auberge où les chevaux de M. de Choiseul, destinés aux voitures du roi, étaient logés; ils ignoraient ce qui se passait dans l'autre partie de la ville; ils attendaient, conformément à leurs ordres, l'apparition de M. de Goguelat: ils ne sont réveillés que par le bruit du tocsin.

M. de Choiseul et M. de Goguelat, suivis de leurs hussards, galopaient vers Varennes. Le comte Charles de Damas et ses trois dragons fidèles, échappés avec peine de l'insurrection de Clermont, les y rejoignaient. Arrivés aux portes de la ville trois quarts d'heure après l'arrestation du roi, la garde nationale les reconnaît, les arrête, fait mettre pied à terre à leur faible détachement avant de leur laisser l'entrée libre. Ils demandent à parler au roi. On le permet. Le roi leur défend de tenter la violence. Il attend, de minute en minute, les forces supérieures de M. de Bouillé. M. de Goguelat néanmoins sort de la maison, il voit les hussards mêlés à la foule qui couvre la place, il veut faire l'épreuve

de leur fidélité : » Hussards ! leur crie-t-il imprudemment, êtes-vous pour la nation ou pour le roi ? — Vive la nation ! répondent les soldats ; nous tenons et nous tiendrons toujours pour elle. » Le peuple applaudit. Un sergent de la garde nationale prend le commandement des hussards. Leur commandant s'échappe. Il va se réunir, dans la ville basse, aux deux officiers placés près des chevaux de M. de Choiseul, et tous les trois sortent de la ville et vont prévenir à Dun leur général.

On avait tiré sur ces deux officiers quand, informés de l'arrestation des voitures, ils avaient tenté de se rendre près du roi. La nuit entière s'était accomplie dans ces différentes vicissitudes. Déjà les gardes nationales des villages voisins arrivaient en armes à Varennes ; on y élevait des barrières entre la ville haute et la ville basse, et des courriers expédiés par la municipalité allaient avertir les municipalités de Metz et de Verdun d'envoyer en toute hâte à Varennes des troupes et du canon, pour prévenir l'enlèvement du roi par les forces de M. de Bouillé qui s'approchait.

Le roi cependant, la reine, madame Elisabeth et les enfants reposaient, quelques moments, tout habillés, dans les chambres de la maison de M. Saussè, au murmure menaçant des pas et des voix du peuple inquiet qui chaque minute grossissait sous leurs fenêtres. Tel était l'état des choses à Varennes à sept heures du matin. La reine ne dormit pas. Toutes ses passions, de femme, de mère, de reine, l'indignation, la terreur, le désespoir, se livrèrent un tel assaut dans son âme, que ses cheveux, blonds la veille, furent blancs le lendemain.

XVII. — A Paris, un mystère profond avait couvert le départ du roi. M. de La Fayette, qui était venu deux fois aux Tuileries s'assurer, par ses propres yeux, de l'exécution sévère de ses consignes, en était sorti la dernière fois à minuit, bien convaincu que ces murs gardaient fidèlement le gage du peuple. Ce ne fut qu'à sept heures du matin du 21 juin, que les personnes de la domesticité du château, entrant chez le roi et chez la reine, trouvèrent les lits intacts; les appartements vides, et semèrent l'étonnement et la terreur parmi la garde du palais. La famille fugitive avait ainsi huit ou dix heures d'avance sur ceux qui tenteraient de la poursuivre; supposé qu'on devinât la route et qu'on l'atteignît, on ne l'atteindrait que par des courriers. Les gardes du

corps qui accompagnaient le roi arrêteraient aisément ces courriers eux-mêmes. Enfin, on ne tenterait de s'opposer de vive lutte à la fuite que dans les villes où elle serait protégée déjà par les détachements apostés de M. de Bouillé.

Cependant Paris s'éveillait. La rumeur, sortie du château, se répandait dans les quartiers adjacents, et de proche en proche, jusque dans les faubourgs. On s'abordait avec ces mots sinistres : Le roi est parti. On se refusait à le croire. On se portait en foule au château pour s'en assurer; on interrogeait les gardes, on invectivait les traîtres, on croyait marcher sur un complot prêt à éclater. Le nom de M. de La Fayette courait avec des imprécations sur toutes les lèvres: » Est-il stupide? Est-il complice? Comment l'évasion de tant de personnes royales, à travers tant de détours, de guichets, de sentinelles, a-t-elle pu s'accomplir sans connivence? » On forçait les portes pour visiter les appartements. Le peuple en parcourait tous les secrets. Partagé entre la stupeur et l'insulte, il se vengeait sur les objets inanimés, du long respect qu'il avait porté à ces demeures. Il passait de la terreur à la risée. On décrochait un portrait du roi de la chambre à coucher, et on le suspendait, comme un meuble à vendre, à la porte du château. Une fruitière prenait possession du lit de la reine pour y vendre des cerises, en disant: C'est aujourd'hui le tour de la nation de se mettre à son aise. On voulut coiffer une jeune fille d'un bonnet de la reine; elle se récria que son front en serait souillé, et le foula aux pieds avec indignation. On entra dans le cabinet d'études du jeune dauphin: là, le peuple fut attendri et respecta les livres, les cartes, les instruments de travail de l'enfant-roi. Les rues, les places publiques étaient encombrées de foule. Les gardes nationales se rassemblaient, le tambour battait le rappel, le canon d'alarme tonnait de minute en minute. Les hommes à piques et à bonnets de laine, origine du bonnet rouge, reparaissaient et éclipsaient les uniformes. Le brasseur Santerre, agitateur des faubourgs, enrôlait à lui seul deux mille piques. La colère du peuple commençait à dominer sur sa terreur: elle éclatait en paroles cyniques et en actes injurieux contre la royauté. A la Grève, on mutilait le buste de Louis XVI, placé sous la sinistre lanterne qui avait servi d'instrument aux premiers crimes de la révolu-

tion. Quand donc, s'écriaient les démagogues, le peuple se fera-t-il justice de tous ces rois de bronze et de marbre, monuments honteux de sa servitude et de son idolâtrie? On arrachait aux marchands les images du roi: les uns les brisaient, les autres leur plaçaient seulement un bandeau sur les yeux en signe de l'aveuglement imputé au prince. On effaçait de toutes les enseignes les mots de roi, reine, Bourbon. Le Palais-Royal perdait son nom, et s'appelait le Palais-d'Orléans. Les clubs, convoqués à la hâte, retentissaient de motions frénétiques. Celui des cordeliers décrétait que l'assemblée nationale avait voué la France à l'esclavage en proclamant l'hérédité de la couronne. Il demandait que le nom de roi fût à jamais supprimé et que le royaume fût constitué en république; Danton lui soufflait son audace et Marat sa démence. Les bruits les plus étranges s'accréditaient et se détruisaient les uns les autres. Selon les uns, le roi avait pris la route de Metz; selon d'autres, la famille royale s'était sauvée par un égout. Camille Desmoulins excitait la gaieté du peuple, comme la forme la plus insultante de son mépris. On affichait sur les murs des Tuileries des promesses d'une récompense modique pour ceux qui ramèneraient les animaux malfaisants ou immondes qui s'en étaient échappés. On faisait en plein vent, dans le jardin, des motions extravagantes. »Peuple, disaient des orateurs montés sur des chaises, il serait malheureux que ce roi perfide nous fût ramené: qu'en ferions-nous? Il viendrait comme Thersite nous verser ces larmes grasses dont nous parle Homère, et nous serions attendris. S'il revient, je fais la motion qu'il soit exposé pendant trois jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la tête; qu'on le conduise ensuite d'étape en étape jusqu'à la frontière, et qu'arrivé là on le chasse à coups de pied hors du royaume.« Fréron faisait vendre ses feuilles du jour dans les groupes. »Il est parti, y lisait-on, ce roi imbécile, ce roi parjure! Elle est partie, cette reine scélérate, qui réunit la lubricité de Messaline à la soif de sang qui consumait Médicis! Femme exécrable! furie de la France! c'est toi qui étais l'âme du complot.« Le peuple, répétant ces paroles, colportait de rue en rue ces imprécations odieuses, qui nourrissaient sa haine et envenimaient sa terreur.

XVIII. — Ce ne fut qu'à dix heures que le département et la

municipalité proclamèrent, par trois coups de canon, l'événement de la nuit à la nation. L'assemblée nationale était déjà réunie; le président lui annonce que M. Bailly, maire de Paris, est venu lui apprendre que le roi et sa famille ont été enlevés des Tuileries, pendant la nuit, par les ennemis de la chose publique. L'assemblée, déjà instruite individuellement, écoute cette communication dans un imposant silence. Il semble qu'à ce moment solennel la gravité des périls publics lui donne un majestueux sang-froid, et que la sagesse d'une grande nation se retrouve tout entière dans ses représentants. Une seule pensée domine les paroles, les résolutions, les actes. Conserver et défendre la constitution, même le roi absent et la royauté évanouie; s'emparer de la régence momentanée du royaume, mander les ministres, expédier des courriers sur toutes les routes, arrêter tout individu sortant du royaume, visiter les arsenaux, fabriquer des armes, envoyer les généraux à leurs postes, garnir les frontières: toutes ces propositions sont décrétées à l'instant. Il n'y a plus ni côté droit, ni centre; le côté gauche réunit tout. On annonce qu'un des aides de camp, M. de Romeuf, envoyé par M. de La Fayette, sur sa propre responsabilité, et ayant les ordres de l'assemblée, pour arrêter le roi, est entre les mains du peuple, qui accuse M. de La Fayette et son état-major de trahison; on envoie des commissaires le protéger. M. de Romeuf délivré entre dans la salle, il annonce l'objet de sa mission: l'assemblée lui donne un second ordre qui sanctionne celui de M. de La Fayette; il repart. Barnave, qui voit dans l'irritation du peuple contre La Fayette un danger de plus, s'élance à la tribune; ennemi jusque-là du général populaire, il le défend généreusement ou habilement contre les soupçons de ce peuple prêt à l'abandonner. On dit que depuis quelques jours les Lameth et Barnave, en succédant à Mirabeau dans l'assemblée, ont senti, comme lui, le besoin d'intelligences secrètes avec ce reste de monarchie. On parle de rapports secrets entre Barnave et le roi, de départ concerté, de mesures masquées; mais ces rumeurs, adoptées par La Fayette lui-même dans ses Mémoires, n'avaient pas éclaté alors; elles sont encore douteuses aujourd'hui. »L'objet qui doit nous occuper, dit Barnave, est de rattacher la confiance du peuple à qui elle appartient. Il est un *homme* sur qui les mouvements populaires voudraient appeler

des défiances que je crois fermement non méritées. Plaçons-nous entre elles et le peuple. Il nous faut une force centrale, un bras pour agir, quand nous n'avons qu'une tête pour penser. M. de La Fayette, depuis le commencement de la révolution, a montré les vues et la conduite d'un bon citoyen; il importe qu'il conserve son crédit sur la nation. Il faut de la force à Paris, mais il y faut de la tranquillité; cette force, c'est vous qui devez la diriger. «

Ces paroles de Barnave sont votées comme texte de la proclamation. A ce moment on annonce que l'orateur du côté droit, M. de Cazalès, est entre les mains du peuple, exposé aux plus grands dangers aux Tuileries. Six commissaires sont nommés pour aller le protéger; ils le ramènent avec eux. Il monte à la tribune, irrité à la fois contre le peuple, à qui il vient d'échapper, contre le roi, qui a abandonné ses partisans sans les prévenir. » J'ai failli être déchiré et mis en pièces par le peuple, s'écrie-t-il; et sans le secours de la garde nationale de Paris, qui m'a témoigné tant d'affection...« A ces mots, qui indiquent dans la pensée de l'orateur royaliste la prétention d'une popularité personnelle, l'assemblée se soulève et la gauche éclate en murmures. » Ce n'est pas pour moi que je parle, reprend Cazalès, c'est pour l'intérêt public. Je ferai volontiers le sacrifice de ma faible existence, et ce sacrifice est fait depuis longtemps; mais il importe à tout l'empire qu'aucun mouvement tumultueux ne trouble vos séances, au moment de crise où nous sommes, et j'appuie, en conséquence, toutes les mesures d'ordre et de force qui viennent d'être décrétées. »Enfin, sur la proposition de plusieurs membres, l'assemblée décide qu'en l'absence du roi elle retire à elle tous les pouvoirs, que ses décrets seront mis immédiatement à exécution par les ministres, sans qu'il soit besoin de sanction ni d'acceptation. La dictature est saisie d'une main ferme et prompte par l'assemblée; elle se déclare en permanence.

Au même moment, une marchande d'herbes du village de Claye, qui apportait des provisions au marché de Paris, vint déclarer au bureau du président à l'assemblée qu'elle avait rencontré, entre deux et trois heures du matin, entre Claye et Bondy, une voiture à six chevaux et un cabriolet à trois chevaux qui cou-

raient vers Meaux. Sur cette déposition, le président changea lui-même la direction de l'aide de camp de M. de La Fayette, M. de Romeuf, et l'expédia sur Châlons, chargé d'une copie du décret de l'assemblée qui ordonnait l'arrestation de la famille royale.

XIX. — Pendant qu'elle s'emparait ainsi de tous les pouvoirs du droit, de la prudence et de la nécessité, M. de La Fayette se jetait avec une audace calme au milieu du peuple, pour y ressaisir, au péril de sa vie, la confiance qui lui échappait. Le premier instinct du peuple devait être de massacrer le général perfide qui lui avait répondu du roi sur sa tête et qui l'avait laissé fuir. La Fayette sentit son péril, il le conjura en le bravant. Instruit un des premiers de l'évasion par ses officiers, il court aux Tuileries; il y rencontre le maire de Paris, Bailly, et le président de l'assemblée, Beauharnais. Bailly et Beauharnais gémissent des heures qui vont être perdues pour la poursuite, avant que l'assemblée ait pu être convoquée et que ses décrets soient exécutoires. »Pensez-vous, leur dit La Fayette, que l'arrestation du roi et de sa famille soit nécessaire au salut public et puisse seule garantir de la guerre civile? — Oui, sans doute, répondent le maire et le président. — Eh bien, je prends sur moi la responsabilité de cette arrestation,« ajoute La Fayette; et il écrit à l'instant les ordres à tous les gardes nationaux et citoyens d'arrêter le roi. C'était aussi une dictature, et la plus personnelle des dictatures, qu'un seul homme, se substituant à l'assemblée et à la nation, prenait ainsi sur lui. Il attentait, de son autorité privée et du droit de sa prévoyance civique, à la liberté et peut-être à la vie du chef légal de la nation. Cet ordre conduisit Louis XVI à l'échafaud, car il ramena au peuple sa victime échappée. »Heureusement pour lui,« écrit-il dans ses Mémoires, après les atrocités éprouvées par ces augustes victimes, »heureusement pour lui, ce ne fut pas à ces ordres, mait à l'accident d'être reconnu par un maître de poste et à de mauvais arrangements, que fut due leur arrestation.« Ainsi, le citoyen ordonnait ce que l'homme tremblait de voir accomplir, et plus tard la sensibilité protestait contre le patriotisme. La situation de M. de La Fayette était affreuse. En suspendant la poursuite, il laissait peut-être *revenir la guerre* étrangère et la guerre civile et déchirer son

pays; en la pressant, il risquait de livrer un roi prisonnier au ressentiment de son peuple. La patrie l'emporta dans son cœur sur un homme. Il montra assez, quelques mois après, par ses courageux efforts pour sauver le roi et sa famille, que ce n'était pas son cœur qu'il fallait accuser de la rigueur de son patriotisme. M. de Romeuf, tout en courant sur la trace du roi et de la reine, désirait secrètement ne pas les atteindre.

En sortant des Tuileries, La Fayette se rendit, à cheval, à l'hôtel de ville. La foule inondait les quais; sa colère éclatait en invectives contre lui. Il l'affronta avec sérénité. Arrivé sur la place de Grève presque seul, il y trouva le duc d'Aumont, un de ses chefs de division, entre les mains du peuple prêt à le massacrer. Il fendit la foule étonnée de son audace; il délivra le duc d'Aumont. Il reprit de force l'empire que l'hésitation lui faisait perdre avec la vie. »De quoi gémissez-vous?« dit-il à la foule. »Chaque citoyen ne gagne-t-il pas 20 sous de rente à la suppression de la liste civile? Et si vous appelez la fuite du roi un malheur, de quel nom appelleriez-vous donc une contre-révolution qui vous priverait de la liberté? »Il ressortit de l'hôtel de ville, sous escorte, et se rendit avec plus de confiance à l'assemblée. A son entrée dans la salle, Camus, auprès de qui il alla s'asseoir, se leva avec indignation: »Point d'uniforme ici!« s'écrie-t-il; »nous ne devons point voir d'uniformes ni d'armes dans cette enceinte! »Quelques membres du côté gauche se lèvent avec Camus, crient à La Fayette: »Hors de la salle!« et renvoient, du geste, le général intimidé. D'autres membres, amis de La Fayette, se précipitent autour de lui et imposent silence aux vociférations menaçantes de Camus M. de La Fayette obtient la parole à la barre. Il prononce quelques mots habituels sur la liberté et le peuple, et propose à l'assemblée d'entendre M. de Gouvion, son second, à qui la garde des Tuileries était confiée. »Je réponds de cet officier, dit-il, et je prends sur moi la responsabilité.« M. de Gouvion est entendu. Il affirme que les issues du palais ont été strictement surveillées, et que le roi n'a pu s'évader par aucune porte. M. Bailly, maire de Paris, confirme ces paroles. L'intendant de la liste civile, M. de Laporte, vient à la barre présenter le manifeste laissé par le roi à son peuple. »Comment l'avez-vous reçu?« lui dit-on. — »Le roi, répond M. de

Laporte, l'avait laissé cacheté avec un billet pour moi.« — Lisez le billet,« lui dit un membre. — »Non, non,« s'écrie l'assemblée d'un mouvement unanime; » c'est un billet confidentiel, nous n'avons pas le droit de le lire. »On refuse également de décacheter une lettre à la reine trouvée sur la table de cette princesse. Le caractère généreux de la nation domine encore l'irritation du moment.

On lit le manifeste du roi au milieu des rires et des murmures.

»Français, dit le roi dans cette adresse à son peuple, tant que j'ai espéré voir renaître l'ordre et le bonheur public par les mesures concertées entre moi et l'assemblée, rien ne m'a coûté. Calomnies, insultes, outrages, privation même de ma liberté, j'ai tout souffert sans me plaindre. Mais aujourd'hui que je vois la royauté détruite, les propriétés violées, la sûreté des personnes compromise, l'anarchie complète dans toutes les parties de l'empire, je crois devoir compte à mes sujets des motifs de ma conduite. Au mois de juillet 1789, je n'ai pas craint de me confier aux Parisiens. Aux 5 et 6 octobre, bien qu'outragé dans mon palais et témoin de l'impunité de tous les crimes, je n'ai pas voulu quitter la France dans la crainte d'exciter la guerre civile. Je suis venu m'établir aux Tuileries, privé des plus simples commodités de la vie. On m'a arraché mes gardes ou corps. Plusieurs même de ces gentilshommes fidèles ont été massacrés sous mes yeux. On a souillé d'infâmes calomnies l'épouse fidèle et dévouée qui partage mon amour pour le peuple, et qui a pris généreusement sa part de tous les sacrifices que je lui ai faits: convocation des états généraux, double représentation accordée au tiers état, réunion des ordres, sacrifice du 20 juin, j'ai tout fait pour la nation; tour ces sacrifices ont été perdus, méconnus, tournés contre moi. On m'a retenu prisonnier dans mon propre palais, on m'a imposé des geôliers au lieu de gardes, on m'a rendu responsable d'un gouvernement qu'on a arraché de mes mains. Chargé de maintenir la dignité de la France vis-à-vis des puissances étrangères, on m'a ôté le droit de faire la paix au la guerre. Votre constitution est une contradiction perpétuelle entre les titres qu'elle me confère et les fonctions qu'elle me refuse. Je ne suis que chef responsable de l'anarchie, et la puissance séditieuse *des clubs* vous arrache à vous-mêmes le pouvoir que vous m'a-

vez arraché. Français, est-ce là ce que vous attendiez de votre régénération ? Votre amour pour votre roi était compté autrefois au nombre de vos vertus. Cet amour s'est changé en haine et ces hommages en insultes. Depuis M. Necker jusqu'au dernier des factieux, tout le monde a été roi, excepté le roi lui-même. On a menacé d'enlever au roi jusqu'à ce vain titre et d'enfermer la reine dans un couvent. Dans les nuits d'octobre, quand on a proposé à l'assemblée d'aller couvrir le roi de sa présence, elle a déclaré qu'il n'était pas de sa dignité de s'y transporter. On a arrêté les tantes du roi quand, pour cause de religion, elles ont voulu se transporter à Rome. On a violenté jusqu'à ma conscience. On a commandé jusqu'à ma foi religieuse, quand j'ai voulu aller à Saint-Cloud, après ma maladie, pour achever ma convalescence ; on a craint que je n'allasse dans cette résidence pour pratiquer mes actes religiéux avec des prêtres non assermentés. On a dételé mes chevaux, on m'a forcé de rentrer aux Tuileries. M. de La Fayette lui-même n'a pu assurer ni l'obéissance à la loi ni le respect dû à la liberté du roi. On m'a forcé d'éloigner jusqu'aux prêtres de ma chapelle et au confident de ma conscience. Dans une telle situation, il ne me reste qu'à en appeler à la justice et à l'amour de mon peuple, à me réfugier, hors de l'atteinte des factieux et de l'oppression de l'assemblée et des clubs, dans une ville de mon royaume, et d'aviser de là, en pleine liberté, aux modifications que la constitution demande, à la restauration de notre sainte religion, à l'affermissement du pouvoir royal et à la consolidation d'une vraie liberté.«

L'assemblée, qui avait plusieurs fois interrompu la lecture de ce manifeste par des éclats de rire et par des soulèvements d'indignation, passa avec dédain à l'ordre du jour, et reçut le serment des généraux employés à Paris. De nombreuses députations de Paris et des départements voisins vinrent successivement à la barre lui donner l'assurance que l'assemblée nationale serait considérée comme le centre de ralliement de tous les bons citoyens.

Le soir, les clubs des cordeliers et des jacobins firent afficher des motions de déchéance du roi. Le club des cordeliers déclare dans une de ses affiches, que chacun des citoyens qu'il renferme a juré individuellement de poignarder les tyrans. Marat, un de

ses membres, publie un manifeste incendiaire et le répand dans Paris. »Peuple, dit-il, voilà la loyauté, l'honneur, la religion des rois. Souvenez-vous de Henri III et du duc de Guise. Henri communie à la même table que son ennemi, et lui jure sur l'autel une éternelle amitié. A peine hors du temple, il distribue à ses mignons des poignards, fait appeler le duc dans son cabinet et le fait percer de mille coups. Fiez-vous aux serments des princes. Dans la matinée du 19, Louis XVI riait des siens et jouissait d'avance de la terreur que vous inspirerait sa fuite. L'Autrichienne a séduit La Fayette la nuit dernière; Louis XVI, en soutane, s'est esquivé avec le dauphin, sa femme, son frère et toute la famille. Il rit maintenant de la sottise des Parisiens, et bientôt il nagera dans leur sang. Citoyens, cette fuite est préparée de longue main par les traîtres de l'assemblée nationale. Vous touchez à votre perte. Hâtez-vous de songer à votre salut. Nommez à l'instant un dictateur, faites tomber votre choix sur le citoyen qui vous a montré jusqu'à ce jour le plus de lumières, de zèle et de fidélité. Faites tout ce qu'il vous dira de faire pour frapper vos ennemis. Voici le moment de faire tomber la tête de Bailly, de La Fayette, de tous les scélérats de l'état-major, de tous les traîtres de l'assemblée. Un tribun, un tribun militaire, ou vous êtes perdus sans ressource! Jusqu'à présent j'ai fait pour vous sauver tout ce qui était au pouvoir d'un homme. Si vous négligez ce dernier conseil, je n'ai plus rien à vous dire, je prends congé de vous pour toujours. Louis XVI, à la tête de ses satellites, revient vous bloquer dans Paris; l'*ami du peuple* aura un four ardent pour tombeau, mais son dernier soupir sera pour la patrie, pour la liberté et pour vous.«

XX. — Les hommes du parti constitutionnel crurent devoir se rendre, le 22, à la séance des jacobins, pour en contenir l'exaltation. Barnave, Siéyès, La Fayette, y reparurent et y prêtèrent serment de fidélité à la nation. Camille Desmoulins raconte ainsi cette séance:

»Pendant que l'assemblée nationale décrète, décrète et décrète encore, le peuple agit. Je vais aux jacobins, je rencontre La Fayette sur le quai Voltaire. La voix de Barnave a déjà ramené les esprits. On recommence à crier: Vive La Fayette! Il *passe en* revue les bataillons postés sur le quai. Convaincu du

besoin de se réunir autour d'un chef, je cède au mouvement qui m'entraîne vers le cheval blanc. Monsieur de La Fayette, lui dis-je au milieu de la foule, j'ai dit bien du mal de vous depuis un an, voici le moment de me convaincre de mensonge. Prouvez que je suis un calomniateur, rendez-moi exécrable, couvrez-moi d'infamie et sauvez la chose publique. Je parlais avec une chaleur extrême. Il me serre la main. — Je vous ai toujours reconnu pour un bon citoyen, me dit-il : vous verrez qu'on vous a trompé. Notre serment à tous est de vivre libres ou de mourir. Tout va bien ; il n'y a plus qu'un seul esprit dans l'assemblée nationale, où le danger commun a réuni tous les partis — Mais pourquoi, repris-je, votre assemblée affecte-t-elle de parler, dans tous ses décrets, de l'*enlèvement du roi*, tandis que le roi écrit lui-même qu'il s'échappe volontairement ? Quelle bassesse à une assemblée, ou quelle trahison, de parler ainsi quand elle a autour d'elle trois millions de baïonnettes ? — Le mot *enlèvement* est un vice de rédaction que l'assemblée corrigera, répondit La Fayette. Puis il ajouta ; C'est une chose bien infâme que cette conduite du roi. La Fayette répéta ce mot plusieurs fois en me serrant la main très-affectueusement. Je quittai cet homme en me disant que, peut-être, l'horizon immense que la fuite du roi ouvrait à son ambition le ramènerait au parti populaire. J'arrivai aux jacobins en m'efforçant de croire à ses démonstrations de patriotisme et d'amitié, et de me remplir de cette persuasion qui, malgré mes efforts, s'écoulait de mon esprit par mille ressouvenirs comme par mille issues. «

Lorsque Camille Desmoulins entra aux jacobins, Robespierre était à la tribune. L'immense crédit que sa persévérance et son incorruptibilité avaient conquis à ce jeune orateur sur le peuple pressait son auditoire nocturne autour de lui. Ce n'est pas moi, disait-il, qui appellerai cet événement un désastre. Ce jour est le plus beau de la révolution, si vous savez le saisir et en profiter. Le roi a choisi pour déserter son poste le moment de tous nos périls au dedans et au dehors : l'assemblée est décréditée ; les élections prochaines agitent les esprits ; les émigrés sont à Coblentz ; l'empereur et le roi de Suède sont à Bruxelles ; nos moissons sont mûres pour nourrir leurs armées ; mais trois millions d'hommes sont debout en France, et cette ligue de l'Europe

serait aisément vaincue. Je n'ai pas peur de Léopold ni du roi de Suède; ce qui m'épouvante seulement, c'est ce qui paraît rassurer tous les autres; c'est que depuis ce matin tous nos ennemis affectent de parler le même langage que nous. Tout le monde est réuni, tous ont le même visage en apparence. Or tous ne peuvent pas éprouver la même joie de la fuite d'un roi qui avait quarante millions de rente, qui disposait de toutes les places et qui les livrait à ses affidés et à nos ennemis. Il y a donc des traîtres parmi nous, il y a donc des intelligences entre le roi fugitif et ces traîtres restés à Paris. Lisez le manifeste royal, et le complot vous y sera dévoilé tout entier. Le roi, l'empereur, le roi de Suède, d'Artois, Condé, tous les fugitifs, tous les brigands vont s'avancer sur nous. Il paraîtra un manifeste paternel; le roi nous y parlera de son amour, de la paix, même de la liberté; en même temps les traîtres de la capitale et des départements vous peindront, de leur côté, comme les hommes de la guerre civile: on transigera, et la révolution sera étouffée dans ces embrassements perfides d'un despotisme hypocrite et d'un modérantisme intimidé. Voyez déjà l'assemblée! elle appelle aujourd'hui dans vingt décrets la fuite du roi un *enlèvement*. A qui confie-t-elle le salut du peuple? A un ministre des affaires étrangères, sous la surveillance d'un comité diplomatique. Or, quel est ce ministre? Un traître que je n'ai cessé de vous dénoncer, le persécuteur des soldats patriotes, le soutien des officiers aristocrates. Qu'est-ce que le comité? Un comité de traîtres, composé de tous nos ennemis masqués en patriotes. Et le ministre des affaires étrangères, qui est-il? Un traître, un Montmorin, qui, il n'y a qu'un mois, vous déclarait une *adoration* perfide de la constitution. Et ce Delessart, qui est-il? Un traître à qui Necker a laissé son manteau d'hypocrisie pour couvrir ses complots! Ne voyez-vous pas la coalition de tous ces hommes avec le roi et du roi avec la ligue européenne? Elle va nous étouffer! Dans un instant, vous allez voir entrer dans cette salle tous ces hommes de 1789, maire, général, ministres, orateurs! Comment pourriez-vous échapper? Antoine» (poursuivit-il en faisant allusion à La Fayette» Antoine commande les légions qui vont venger César, et Octave, le neveu de César, commande les legions de république. Comment la *république* ne périrait-elle pas? On nous parle de la nécessité de

nous réunir? Mais quand Antoine fut venu camper à côté de Lépide et que tous les traîtres à la liberté furent réunis à ceux qui se disaient ses défenseurs, il ne resta plus à Brutus et à Cassius qu'à se donner la mort! C'est là que nous mène cette feinte unanimité, cette réconciliation perfide des patriotes! Oui, voilà ce qu'on vous prépare! Je sais qu'en osant dévoiler ces complots j'aiguise contre moi mille poignards! je sais le sort qu'on me garde! Mais si, lorsque j'étais à peine aperçu dans l'assemblée nationale, parmi les premiers apôtres de la liberté, j'ai fait le sacrifice de ma vie à la vérité, à l'humanité, à la patrie, aujourd'hui qu'une bienveillance universelle, que tant de preuves de considération, d'attachement, m'ont tant payé de ce sacrifice, je recevrai comme un bienfait une mort qui m'empêchera d'être témoin de tant de maux. J'ai fait le procès de l'assemblée, qu'elle fasse le mien! «

XXI. — Ces paroles astucieusement combinées pour jeter le levain du soupçon dans les cœurs, furent accueillies comme le testament de mort d'un martyr de la liberté. Les larmes mouillaient tous les yeux. »Nous mourrons tous avec toi,« cria Camille Desmoulins en tendant à Robespierre ses bras ouverts comme pour l'embrasser. Cette âme légère et mobile se laissait emporter à tous les souffles de l'enthousiasme. Il passait des bras de La Fayette aux bras de Robespierre, comme une courtisane de toutes les émotions. Huit cents personnes se levèrent et offrirent, par leur attitude, leurs gestes, leur inspiration spontanée et unanime, un de ces tableaux les plus imposants de la puissance de la parole, de la passion et des circonstances sur un peuple assemblé. Après que la société eut juré individuellement de défendre la vie de Robespierre, on annonça l'arrivée des ministres et des membres de l'assemblée qui avaient fait partie du club de 89, et qui venaient fraterniser dans le danger de la patrie avec les jacobins.

»Monsieur le président, s'écria Danton, si les traîtres osent se présenter devant nous, je prends l'engagement solennel de porter ma tête sur un échafaud, ou de prouver que leur tête à eux doit rouler aux pieds de la nation qu'ils ont trahie.«

Les députés entrent; Danton, reconnaissant La Fayette parmi eux, s'élance à la tribune, et interpellant le général: »Je

parler, et je parlerai comme si je burinais l'histoire pour les siècles à venir. Pourquoi, vous, M. de La Fayette, osez-vous venir vous joindre aux amis de la constitution, vous partisan et signataire de ce système de deux chambres inventé par le prêtre Siéyès, système destructeur de la constitution et de la liberté? N'est-ce pas vous qui m'avez dit à moi-même que le projet de M. Mounier était trop exécré pour qu'on osât le reproduire, mais qu'on pouvait faire accepter à l'assemblée son équivalent? Je vous défie de nier ce fait qui vous écrase. Comment se fait-il que le roi, dans sa proclamation, tient le même langage que vous? Comment avez-vous osé attenter, dans un ordre du jour, à la circulation des écrits publiés par les défenseurs du peuple, tandis que vous accordez la protection de vos baïonnettes aux lâches écrivains, destructeurs de la constitution? Pourquoi avez-vous ramené captifs et comme en triomphe les habitants du faubourg Saint-Antoine qui voulaient détruire le dernier repaire de la tyrannie à Vincennes? Pourquoi, le même soir de cette expédition de Vincennes, avez-vous accordé protection, dans les Tuileries, aux assassins armés de poignards, pour favoriser la fuite la roi? Expliquez-moi le hasard qui a placé, le 21 juin, de garde aux Tuileries, cette même compagnie de grenadiers de l'Oratoire, que vous aviez punie le 18 avril pour s'être opposée au départ du roi? Ne nous faisons pas illusion. La fuite du roi n'est que le résultat d'un complot; il y a eu des intelligences, et vous, M. de La Fayette, vous qui répondiez encore dernièrement de la personne du roi sur votre tête, paraître dans cette assemblée, n'est-ce pas y chercher votre condamnation? Il faut au peuple des vengeances. Il est las d'être tour à tour bravé ou trahi; si ma voix est étouffée ici, si nos ménagements toujours faibles pour les ennemis de la patrie la mettent perpétuellement en danger, j'en appelle au jugement de la postérité; c'est à elle à juger entre vous et moi. «

M. de La Fayette, sommé de s'expliquer, ne répondit pas à ces interpellations pressantes: il dit seulement qu'il venait se réunir à la société des jacobins, parce que c'était là que les bons citoyens devaient accourir dans des temps d'alarmes, et il sortit de l'assemblée. L'assemblée ayant pris le lendemain un arrêté pour enjoindre *au général de venir* se justifier, il écrivit qu'il irait plus tard. Il ne

vint jamais. Mais les motions de Robespierre et de Danton ne portèrent point atteinte à son crédit sur la garde nationale. Danton, ce jour-là paya d'audace, M. de La Fayette avait sur les lèvres les preuves de la vénalité de cet orateur. Il avait reçu de M. de Montmorin 100,000 livres. Danton savait que M. de La Fayette n'ignorait pas ce marché; mais il savait aussi que M. de La Fayette ne pouvait l'accuser sans perdre M. de Montmorin, et sans risquer d'être accusé lui-même de participation à ce commerce des caractères qu'alimentaient les fonds de la liste civile. Ces deux secrets s'intimidèrent l'un l'autre, et forcèrent le tribun et le général à des réticences qui amortirent le combat. Lameth répondit à Danton, et parla dans le sens de la concorde. Les résolutions violentes proposées par Robespierre et par Danton ne prévalurent pas ce jour-la aux jacobins. Le péril servit de sagesse au peuple. Son instinct lui défendit de diviser les forces devant l'inconnu.

XXII. — Le soir, l'assemblée nationale discuta et adopta un projet d'adresse aux Français, ainsi conçu: »Un grand crime vient d'être commis, le roi et sa famille ont été *enlevés* (à cette fiction prolongée du prétendu *enlèvement* du roi, les murmures éclatent; la sagesse de l'assemblée les étouffe); mais vos représentants triompheront de tous les obstacles. La France veut être libre, elle le sera: la révolution ne rétrogradera pas. Nous avons d'abord sauvé la loi en décrétant que nos décrets seraient la loi elle-même. Nous sauvons la nation en envoyant à l'armée un renfort de trois cent mille hommes. Nous sauvons l'ordre en le mettant sous la garantie du zèle et du patriotisme des citoyens armés. Dans cette attitude, nous attendons nos ennemis. . Dans un écrit dicté au roi par ceux qui ont fait violence à son amour, on vous accuse, on accuse la constitution, on accuse la loi de l'impunité du 6 octobre! La nation est plus juste: elle n'accuse pas le roi du crime de ses aïeux (on applaudit). Mais ce roi a prêté serment, le 14 juillet, à cette constitution, il aurait donc consenti à un parjure? On rejette sur de prétendus factieux les changements faits à la constitution du royaume? Quelques factieux? ce n'est pas assez: nous sommes vingt-six millions de factieux! (on applaudit encore.) Nous avons reconstitué tous les pouvoirs; nous avons conservé la monarchie, parce que nous la

croyons utile à la France. Nous l'avons réformée sans doute, mais c'est pour la sauver de ses abus et de ses excès. Nous avons laissé 50 millions par an au légitime éclat du trône. Nous nous sommes réservé le droit de déclarer la guerre, nous n'avons pas voulu que le sang du peuple appartînt aux ministres. Français, tous les pouvoirs sont organisés. Tout le monde est à son poste. L'assemblée veille. Ne craignez rien que vous-mêmes, si votre juste émotion vous portait au désordre. Le peuple, qui veut être libre, doit être impassible dans ces grandes crises. Voyez Paris! Imitez la capitale! Tout y suit la marche ordinaire. Les tyrans seront trompés. Pour mettre la France sous le joug, il faudrait anéantir la nation entière. Si le despotisme ose le tenter, il sera vaincu; ou s'il triomphe, il ne triomphera que sur des ruines » Des applaudissements unanimes et répétés suivent cette lecture.

La séance, suspendue pendant une heure, est rouverte à neuf heures et demie. Une grande agitation se manifeste dans toutes les parties de la salle. *Il est arrêté! Il est arrêté!* Ces mots se répandent sur tous les bancs, et de la salle dans les tribunes. Le président annonce qu'il vient de recevoir un paquet contenant plusieurs pièces dont il va donner lecture. Il récommande de s'abstenir de tout signe d'approbation ou d'improbation. Il ouvre le paquet et lit, au milieu d'un profond silence, les lettres de la municipalité de Varennes et de Sainte-Menehould apportées par M. Mangin, chirurgien à Varennes. L'assemblée nomme trois commissaires, pris dans son sein, pour aller assurer le retour du roi à Paris. Ces trois commissaires sont: Barnave, Pétion et Latour-Maubourg. Ils partent à l'instant pour accomplir leur mission. Laissons un moment Paris aux émotions de surprise, de joie et de colère que la fuite et l'arrestation du roi y ont excitées.

XXIII. — La nuit s'était écoulée à Varennes pour le roi et pour le peuple dans les palpitations de l'espérance et de la terreur. Pendant que les enfants dormaient, accablés de la fatigue d'une longue route, d'une journée brûlante, et insouciants de leur sort, le roi et la reine, gardés à vue par les municipaux de Varennes, s'entretenaient à voix basse de leur affreuse situation. Leur pieuse sœur, madame Elisabeth, priait à côté d'eux. Son royaume, à elle, était au ciel. Elle n'était restée à la cour, où

elle était étrangère par sa piété et par son renoncement à tous les plaisirs, que pour se dévouer à son frère Elle n'y prenait sa part que des larmes et des tribulations du trône.

Les captifs étaient loin de désespérer encore. Ils ne doutaient pas que M. de Bouillé, averti sans doute par quelqu'un des officiers qu'il avait postés sur la route do roi, n'eût marché toute la nuit à leur secours. Ils attribuaient son retard à la nécessité de réunir des forces suffisantes pour dissiper les nombreuses gardes nationales appelées à Varennes par le bruit du tocsin ; mais à chaque instant ils s'attendaient à le voir paraître, et le moindre mouvement du peuple, le moindre cliquetis d'armes dans la rue de Varennes leur semblaient l'annonce de son arrivée. Le courrier envoyé à Paris par la municipalité de Varennes pour prendre les ordres de l'assemblée n'était parti qu'à trois heures du matin. Il lui fallait vingt heures pour se rendre à Paris, autant pour le retour. Le temps de convoquer l'assemblée et de délibérer ne pouvait prendre moins de trois ou quatre heures encore. C'était donc quarante-huit heures au moins que M. de Bouillé avait d'avance sur les ordres de Paris.

D'ailleurs, dans quel état serait Paris? que s'y serait-il passé à l'annonce inattendue de l'évasion du roi? La terreur ou le repentir n'avaient-ils pas saisi les esprits? L'anarchie n'aurait-elle pas renversé les faibles digues qu'une assemblée anarchique elle-même aurait cherché à lui opposer? Le cri à la trahison n'aurait-il pos été le premier tocsin du peuple? M. de La Fayette n'était-il pas massacré comme un traître? La garde nationale n'était-elle désorganisée? Les bons citoyens n'avaient-ils pas repris le dessus à la faveur de cette consternation subite des factieux? Qui donnerait les ordres? Qui les exécuterait? La nation, désarmée et tremblante, ne tomberait-elle peut-être pas aux pieds de son roi? Telles étaient les chimères, dernières flatteries des infortunes royales, dont on se repaissait, pendant cette nuit fatale, dans la chambre étroite et brûlante où toute la famille royale était entassée.

Le roi avait pu communiquer librement avec plusieurs officiers des détachements. M. de Goguelat, M. de Damas, M. de Choiseul avaient pénétré jusqu'à lui. Le procureur-syndic et les officiers municipaux de Varennes montraient des égards et de la

pitié au roi, même dans l'exécution de ce qu'ils croyaient leur devoir. Le peuple ne passe pas soudainement du respect à l'outrage. Il y a un moment d'indécision dans tous les sacriléges, où l'on semble vénérer encore ce que l'on est prêt à profaner. La municipalité de Varennes et M. Sausse, croyant sauver la nation, étaient bien loin de vouloir offenser le roi prisonnier. Ils le gardaient autant comme leur souverain que comme leur captif. Ces nuances n'échappaient pas au roi; il se flattait qu'aux premières sommations de M. de Bouillé le respect prévaudrait sur le patriotisme, et qu'on le remettrait en liberté. Il avait parlé dans ce sens à ses officiers.

L'un d'eux, M. Deslons, qui commandait l'escadron des hussards posté à Dun, entre Varennes et Stenay, avait été informé de l'arrestation du roi, à trois heures du matin, par le commandant du détachement de Varennes, échappé de cette ville. M. Deslons, sans attendre les ordres de son général, et les préjugeant avec bon sens et énergie, avait fait monter ses hussards à cheval, et s'était porté au galop sur Varennes, pour y enlever le roi de vive force. Arrivé aux portes de cette ville, il avait trouvé ces portes barricadées et défendues par des masses nombreuses de gardes nationales. On avait refusé l'accès de Varennes à ses hussards. M. Deslons, laissant son escadron dehors et descendant de cheval, avait demandé à être introduit de sa personne auprès du roi. On y avait consenti. Son but était d'abord d'informer ce prince que M. de Bouillé était prévenu, et allait marcher à la tête du régiment Royal-Allemand. Il en avait un autre: c'était de s'assurer par ses propres yeux s'il était impossible à son escadron de forcer les obstacles, de parvenir jusqu'à la ville haute et d'enlever le roi. Les barricades lui parurent infranchissables à la cavalerie. Il entra chez le roi. Il lui demanda ses ordres: »Dites à M. de Bouillé, lui répondit le roi, que je suis prisonnier et ne puis donner aucun ordre; que je crains bien qu'il ne puisse plus rien pour moi, mais que je lui demande de faire ce qu'il pourra.« M. Deslons, qui était Alsacien et qui parlait Allemand, voulut dire quelques mots dans cette langue à la reine, et prendre ses ordres sans qu'ils pussent être compris des personnes présentes à l'entrevue. »Parlez français, monsieur, lui dit la reine, *on nous entend.*« M Deslons se tut, s'éloigna désespéré, mais

resta avec les hussards aux portes de Varennes, attendant les forces supérieures de M. de Bouillé.

XXIV. — L'aide de camp de M. de La Fayette, M. de Romeuf, expédié par ce général et porteur de l'ordre de l'assemblée, arriva à Varennes à sept heures et demie. La reine, qui le connaissait, lui fit les reproches les plus pathétiques sur l'odieuse mission dont son général l'avait chargé. M. de Romeuf chercha en vain à calmer son irritation par toutes les marques de respect et de dévouement compatibles avec la rigueur de ses ordres. La reine indignée, passant des reproches aux larmes, donna un libre cours à son désespoir. Le roi avait reçu des mains de M. de Romeuf l'ordre écrit de l'assemblée et l'avait déposé sur le lit où était couché le dauphin. La reine, dans un mouvement de colère, prit cet ordre, le jeta à terre et le foula aux pieds en disant qu'un pareil écrit souillerait le lit de son fils. »Au nom de votre salut et de votre gloire, madame, lui dit le jeune officier, dominez votre douleur. Voudriez-vous qu'un autre que moi fût témoin d'un pareil accès de désespoir?«

M. de Romeuf, sincèrement attaché à la famille royale, et à qui la fille de Louis XVI rendit depuis les plus honorables témoignages de faveur, se montra dans toutes ces circonstances aussi douloureusement ému de sa mission qu'empressé à en tempérer la rigueur. Officier, il accomplit son devoir. Sujet dévoué, il l'adoucit dans les formes. Homme sensible, il déplora d'avoir été choisi par le hasard pour ramener à la nation des souverains qu'il croyait trompés et dont il était loin de prévoir le sort.

On pressait les préparatifs du départ, dans la crainte que les troupes de M. Bouillé ne vinssent forcer la ville ou couper la route. Le roi retardait autant qu'il le pouvait. Chaque minute gagnée sur le retour lui donnait une chance de délivrance: il les disputait une à une à ses gardiens. Au moment de monter en voiture, une des femmes de la reine feignit une indisposition grave et subite. La reine refusa de partir sans elle. Elle ne céda qu'aux menaces de la violence et aux cris du peuple impatient. Elle ne voulut pas qu'on portât les mains sur son fils. Elle le prit dans ses bras, monta en voiture, et le cortége royal, escorté de trois ou quatre mille gardes nationaux, se dirigea lentement vers Paris.

XXV. — Que faisait pourtant, pendant cette longue agonie du roi, le marquis de Bouillé? Il avait, comme on l'a vu, passé la nuit aux portes de Dun, à six lieues de Varennes, attendant les courriers qui devaient lui annoncer l'approche des voitures. A trois heures du matin, il craignant d'être découvert et n'ayant vu arriver personne, il regagna Stenay afin d'être à portée de donner des ordres à ses troupes, s'il était arrivé quelque accident au roi. Il était à quatre heures et demie aux portes de Stenay, quand les deux officiers qu'il y avait placés la veille, et le commandant de l'escadron abandonné par ses troupes, le rejoignirent et lui apprirent que le roi était arrêté depuis onze heures du soir. Frappé de stupeur, étonné d'être averti si tard, il donne l'ordre à l'instant au régiment Royal-Allemand, qui était dans Stenay, de monter a cheval et de le suivre. Le colonel du régiment avait reçu la veille l'ordre de tenir les chevaux sellés. Cet ordre n'avait pas été exécuté. Le régiment perdit trois quarts d'heure à se préparer, malgré les messages réitérés de M. de Bouillé, qui envoya son propre fils aux casernes. Le général ne pouvait rien sans ce régiment. Dès qu'il fut en bataille hors de la ville, M. de Bouillé l'aborda avec franchise et voulut sonder lui-même ses dispositions. »Votre roi, qui venait se jeter dans vos bras, est à quelques lieues de vous, leur dit-il; le peuple de Varennes l'a arrêté. Le laisserez-vous, insulté et captif, entre les mains des municipaux! Voici ses ordres: il vous attend, il compte les minutes. Marchons à Varennes! Courons le délivrer et le rendre à la nation et à la liberté! Je marche avec vous, suivez-moi!« Les plus vives acclamations accueillirent ces paroles. M. de Bouillé distribua 500 ou 600 louis aux cavaliers, et le régiment se mit en mouvement.

De Stenay à Varennes, il y a neuf lieues par un chemin montagneux et difficile. M. de Bouillé fit toute la diligence possible. A peu de distance de Varennes, il rencontra un premier détachement de Royal-Allemand arrêté à l'entrée d'un bois par des gardes nationaux qui tiraient sur les soldats. Il fit charger ces tirailleurs; et prenant lui-même le commandement de cette avant-garde, il arriva à neuf heures un quart devant Varennes. Le régiment suivait de près. M. de Bouillé reconnaissait la ville *pour attaquer*, quand il aperçut en dehors une troupe de hus-

ırds qui semblaient observer aussi la place. C'était l'escadron e Dun, commandé par M. Deslons, et qui avait passé la nuit à at- ındre les renforts. M. Deslons accourut et apprit à son général ıe le roi était parti depuis une heure. Il ajouta que le pont de ville était rompu et les rues barricadées, que les dragons e Clermont, les hussards de Varennes avaient fraternisé avec le euple, et que les commandants des divers détachements, MM. de hoiseul, de Damas et de Goguelat étaient prisonniers. M. de ouillé, désespéré mais non découragé, résolut de suivre le roi n tournant Varennes, et de l'arracher des mains des gardes na- onales. Il envoya sonder les gués pour faire traverser la rivière Royal-Allemand. On n'en trouva pas, bien qu'il y en eût un. Sur es entrefaites, il apprit que les garnisons de Verdun et de Metz 'avançaient avec des canons pour prêter main-forte au peuple. a campagne se couvrait de gardes nationales et de troupes; les avaliers montraient de l'hésitation; les chevaux, fatigués de euf lieues de route, ne pouvaient suffire à une course rapide écessaire pour devancer le roi à Sainte-Menehould. Toute éner- ie tomba avec tout espoir. Le régiment Royal-Allemand tourna ride. M. de Bouillé le ramena silencieusement jusqu'aux portes e Stenay. Suivi seulement de quelques-uns de ses officiers les lus compromis, il se jeta sur le Luxembourg et passa la fron- ière au milieu des coups de fusil, et désirant la mort plus qu'il 'évitait le supplice.

XXVI. — Cependant les voitures du roi rétrogradaient ers Châlons, au pas de course des gardes nationales qui e relayaient pour l'escorter. La population entière se pressait ur les bords des routes pour voir ce roi captif ramené en riomphe par le peuple qui s'était cru trahi. Les baïonnettes et es piques des gardes nationaux pouvaient à peine leur frayer assage à travers cette foule qui grossissait et se renouvelait sans esse. Les cris et les gestes de fureur, les risées et les outrages ıe se lassaient pas. Les voitures avançaient à travers une haie 'opprobres. La clameur du peuple finissait et recommençait à haque tour de roue. C'était un calvaire de soixante lieues dont haque pas était un supplice. Un seul homme, M. de Dampierre, ieux gentilhomme accoutumé au culte de ses rois, ayant voulu 'approcher pour donner un signe de respectueuse compassion à

es maîtres, fut massacré sous les roues de la voiture. La famille oyale faillit passer sur ce corps sanglant. La fidélité était le seul crime irrémissible au milieu d'une tourbe de forcenés. Le roi et la reine, qui avaient fait le sacrifice de leur vie, avaient rappelé à eux, pour mourir, toute leur dignité et tout leur courage. Le courage passif était la vertu de Louis XVI, comme si le ciel, qui le destinait au martyre, lui eût donné d'avance cette héroïque acceptation qui ne sait pas combattre mais qui sait mourir. La reine trouvait dans son sang et dans son orgueil assez de ressentiment contre ce peuple, pour lui rendre en mépris intérieur les insultes dont il la profanait. Madame Elisabeth implorait tout bas le secours d'en haut. Les deux enfants s'étonnaient de la haine de ce peuple qu'on leur avait dit d'aimer et qu'ils n'apercevaient que dans des accès de rage. Jamais l'auguste famille ne serait arrivée vivante dans Paris, si les commissaires de l'assemblée, dont la présence imposait au peuple, ne fussent arrivés à temps pour intimider et pour gouverner cette sédition renaissante.

Les commissaires rencontrèrent les voitures du roi entre Dormans et Epernay. Ils lurent au roi et au peuple les ordres de l'assemblée qui leur donnaient le commandement absolu des troupes et de la garde nationale, sur toute la ligne, et qui leur enjoignaient de veiller, non seulement à la sécurité du roi, mais encore au maintien du respect dû à la royauté dans sa personne. Barnave et Pétion se hâtèrent de monter dans la berline du roi pour partager ses périls et le couvrir de leurs corps. Ils parvinrent à le préserver de la mort, mais non des outrages. La rage, éloignée des voitures, s'exerçait plus loin sur la route. Toutes le personnes suspectes d'attendrissement étaient lâchement outra gées. Un ecclésiastique s'étant approché, et montrant sur sa phy sionomie quelques signes de respect et de douleur, fut saisi p le peuple, renversé aux pieds des chevaux, et allait être imm sous les yeux de la reine. Barnave, par un mouvement sublin s'élança le corps tout entier hors de la portière: »Français, s cria-t-il, nation de braves, voulez-vous donc devenir un pe d'assassins?« Madame Elisabeth, frappée d'admiration p l'acte courageux de Barnave et craignant qu'il ne se préci sur cette foule et n'y fût massacré lui-même, le retint pa basques de son habit pendant qu'il haranguait ces furieux.

ce moment-là, la pieuse princesse, la reine, le roi lui-même conçurent pour Barnave une secrète estime. Un cœur généreux au milieu de tant de cœurs cruels ouvrit leur âme à une sorte de confidence avec ce jeune député. Ils ne connaissaient de lui que sa renommée de factieux et le bruit de sa voix dans leurs malheurs: ils furent étonnés de trouver un protecteur respectueux dans l'homme qu'ils considéraient comme un insolent ennemi.

La physionomie de Barnave était forte mais gracieuse et ouverte, ses manières polies, son langage décent, son attitude attristée devant tant de beauté, de grandeurs et de chute! Le roi, dans les moments de calme et de silence, lui adressait souvent la parole, s'entretenait avec lui des événements. Barnave répondait en homme dévoué à la liberté mais fidèle au trône, et qui ne séparait jamais dans ses plans de régénération la nation de la royauté. Plein d'égards pour la reine, pour madame Elisabeth, pour les augustes enfants, il s'efforçait de dérober à leurs yeux les périls et les humiliations de la route. Gêné sans doute par la présence de son collègue Pétion, s'il n'avoua pas tout haut la séduction de pitié, d'admiration et de respect, qui l'avait vaincu pendant ce voyage, cette séduction se comprenait dans ses actes, et un traité fut conclu par les regards. La famille royale sentit qu'elle avait conquis Barnave, dans cette déroute de tant d'espérances. Toute la conduite de Barnave, depuis ce jour, justifia cette confiance de la reine. Audacieux contre la puissance, il fut sans force contre la faiblesse, la grâce et l'infortune. Ce fut ce qui perdit sa vie, mais ce qui grandit sa mémoire. Il n'avait été jusque-là qu'éloquent, il montra qu'il était sensible. Pétion, au contraire, resta froid comme un sectaire et rude comme un parvenu; il affecta avec la famille royale une brusque familiarité; il mangea devant la reine et jeta les écorces de fruits par la portière, au risque d'en souiller le visage même du roi; quand madame Elisabeth lui versait du vin, il relevait son verre, sans la remercier, pour lui montrer qu'il en avait assez. Louis XVI lui ayant demandé s'il était pour le système des deux chambres ou pour la république: » Je serais pour la république, répondit Pétion, si je croyais mon pays assez mûr pour cette forme de gouvernement.« Le roi, offensé, ne répondit pas et ne proféra plus une seule parole jusqu'à Paris.

Les commissaires avaient écrit de Dormans à l'assemblée pour lui faire connaître l'itinéraire du roi et la prévenir du jour et du moment de leur arrivée. Les approches de Paris offraient les plus grands dangers, par la masse et la fureur du peuple que le cortége avait à traverser. L'assemblée redoubla d'énergie et de prudence pour assurer l'inviolabilité de la personne du roi. Le peuple lui-même recouvra le sentiment de sa dignité, devant cette grande satisfaction que la fortune lui livrait : il ne voulut pas déshonorer son propre triomphe. Des milliers de placards étaient affichés partout : *Celui qui applaudira le roi sera bâtonné, celui qui l'insultera sera pendu.* Le roi avait couché à Meaux. Les commissaires demandaient à l'assemblée de se tenir en permanence pour parer aux événements imprévus de l'entrée du cortége dans Paris. L'assemblée ne désempara pas. Le héros du jours, le véritable auteur de l'arrestation, Drouet, fils du maître de poste de Sainte-Menehould, parut devant elle et fut entendu : » Je suis, dit-il, un ancien dragon au régiment de Condé; mon camarade Guillaume est un ancien dragon de la reine. Le 21 juin, à sept heures et demi du soir, deux voitures et onze chevaux relayèrent à Sainte-Menehould. Je reconnus la reine et le roi. Je craignis de me tromper. Je résolus de m'assurer de la vérité en devançant les voitures à Varennes par un chemin de traverse. J'arrivai à Varennes à onze heures. Il faisait noir, tout dormait. Les voitures arrivèrent et furent retardées par une dispute entr les courriers et les postillons, qui refusaient d'aller plus loin. J dis à mon camarade : — Guillaume, es-tu bon patriote? — N'e doute pas, répondit Guillaume. — Eh bien! le roi est ici, arr tons-le. — Nous renversâmes une voiture chargée de meubl sous la voûte du pont; nous rassemblâmes huit hommes de bon volonté, et, quand la voiture parut, nous demandâmes les pas ports. — Nous sommes pressés, messieurs, nous dit la reine. Nous insistâmes. Nous fîmes descendre les voyageurs dan maison du procureur de la commune. Alors, de lui-m Louis XVI nous dit : — Voilà votre roi! voilà votre reine! mes enfants! Traitez-nous avec les égards que les Françai toujours eus pour leurs souverains. — Mais nous le c tuâmes prisonnier. Les gardes nationaux accoururent. Le sards passèrent à nous; et, après avoir fait notre devoir

retournâmes chez nous, au milieu des félicitations de nos concitoyens. Nous venons aujourd'hui déposer dans l'assemblée nationale l'hommage de nos services.«

Drouet et Guillaume furent couverts d'applaudissements.

L'assemblée décréta qu'aussitôt après l'arrivée de Louis XVI aux Tuileries il lui serait donné une garde qui, sous les ordres de M. de La Fayette, répondrait de sa personne. Malouet fut le seul orateur qui osa protester contre cet emprisonnement. » Il détruisait à la fois l'inviolabilité et la constitution. Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne sont plus qu'un.« Alexandre Lameth combattit la proposition de Malouet, et déclara que l'assemblée avait dû prendre et devait conserver, jusqu'à l'achèvement de la constitution, une dictature donnée par la force des choses; mais que, la monarchie étant la forme nécessaire à la centralisation des forces d'un aussi grand peuple, l'assemblée rentrerait immédiatement après dans la division des pouvoirs et dans les conditions de la monarchie.

XXVII. — En ce moment, le roi captif entrait dans Paris. C'était le 25 juin, à sept heures du soir. Depuis Meaux jusqu'aux faubourgs, la foule s'épaississait sans cesse sur la route du roi. Les passions de la ville, de l'assemblée, de la presse et des clubs bouillonnaient, de plus près et avec plus d'intensité, dans cette population des environs de Paris. Ces passions, écrites sur tous les visages, étaient contenues par leur violence même. L'injure n'y éclatait qu'à voix étouffée. Le peuple était sinistre et non furieux. Des milliers de regards lançaient la mort dans les voitures; aucune voix ne la proférait.

Ce sang-froid de la haine n'échappait pas au roi. La journée était brûlante. Un soleil ardent, réverbéré par les pavés et par les baïonnettes, dévorait cette berline où huit personnes étaient entassées. Des flots de poussière, soulevés par les pieds de deux ou trois cent mille spectateurs, étaient le seul voile qui dérobât de temps en temps l'humiliation du roi et de la reine à la joie du peuple. La sueur des chevaux, l'haleine fiévreuse de cette multitude pressée et passionnée raréfiaient et corrompaient l'atmosphère. L'air manquait à la respiration des voyageurs. Le front des deux enfants ruisselait de sueur. La reine, tremblant pour eux, baissa précipitamment un store de la voiture, et s'adressant

à la foule pour l'attendrir: »Voyez, messieurs, dit-elle, dans quel état sont mes pauvres enfants! nous étouffons! — Nous t'étoufferons bien autrement,« lui répondirent à demi-voix ces hommes féroces.

De temps en temps, des irruptions violentes de la foule forçaient la haie, écartaient les chevaux, s'avançaient jusqu'aux portières, montaient sur les marchepieds. Des hommes implacables, regardant en silence le roi, la reine, le dauphin, semblaient prendre la mesure des derniers crimes et se repaître de l'abaissement de la royauté. Des charges de gendarmerie rétablissaient momentanément l'ordre. Le cortége reprenait sa course au milieu du cliquetis des sabres et des clameurs des hommes renversés sous les pieds des chevaux. La Fayette, qui craignait des attentats et des embûches dans les rues de Paris, fit prévenir le général Dumas, commandant de l'escorte, de ne point traverser la ville. Il plaça des troupes, à rangs épais, sur le boulevard, depuis la barrière de l'Etoile jusqu'aux Tuileries. La garde nationale bordait la haie. Les gardes suisses étaient aussi en bataille, mais leurs drapeaux ne s'abaissaient plus devant leur maître. Aucun honneur militaire n'était rendu au chef suprême de l'armée. Les gardes nationaux, appuyés sur leurs armes, ne saluaient pas; ils regardaient passer le cortége dans l'attitude de la force, de l'indifférence et du dédain.

XXVIII. — Les voitures entrèrent dans le jardin des Tuileries par le Pont Tournant. La Fayette, à cheval à la tête de son état-major, était allé au-devant du cortége et le précédait. Pendant son absence, une foule immense avait inondé le jardin, les terrasses, et obstrué la porte du château. L'escorte fendait avec peine ces flots tumultueux. On forçait tout le monde à garder son chapeau. M. de Guillermy, membre de l'assemblée, resta seul découvert, malgré les menaces et les insultes que cette marque de respect attirait sur lui. Voyant qu'on allait employer la force pour le contraindre à imiter l'insulte universelle, il lança son chapeau dans la foule assez loin pour qu'on ne pût le lui rapporter. Ce fut là que la reine, apercevant M. de La Fayette, et craignant pour les jours des fidèles gardes du corps, ramenés sur le siége de la voiture et menacés par les gestes du peuple, lui cria: »Monsieur de La Fayette, sauvez les gardes du corps.«

La famille royale descendit de voiture au bas de la terrasse. La Fayette la reçut des mains de Barnave et de Pétion. On emporta les enfants sur les bras des gardes nationaux. Un des membres du côté gauche de l'assemblée, le vicomte de Noailles, s'approcha avec empressement de la reine et lui offrit son bras. La reine indignée rejeta avec un regard de ressentiment la protection d'un grand seigneur libéral ; elle aperçut un député de la droite et lui demanda son bras. Tant d'abaissement avait pu l'abattre, mais non la vaincre. La dignité de l'empire se retrouvait tout entière dans le geste et dans le cœur d'une femme.

Les clameurs prolongées de la foule à l'entrée du roi aux Tuileries annoncent à l'assemblée son triomphe. L'agitation interrompit la séance pendant une demi-heure. Un député, se précipitant dans la salle, rapporte que les trois gardes du corps étaient entre les mains du peuple, qui voulait les mettre en pièces. Vingt commissaires partirent à l'instant pour les sauver. Ils rentrèrent quelques minutes après. La sédition s'était apaisée devant eux. Ils avaient vu, dirent-ils, Pétion couvrant de son corps la portière de la voiture du roi. Barnave entra, monta à la tribune tout couvert de la poussière de la route. »Nous avons rempli notre mission, dit-il, à l'honneur de la France et de l'assemblée. Nous avons préservé la tranquillité publique et la sûreté du roi. Le roi nous a dit qu'il n'avait jamais eu l'intention de passer les limites du royaume (on murmure). Nous avons marché rapidement jusqu'à Meaux pour éviter la poursuite des troupes de M. de Bouillé. Les gardes nationales et les troupes ont fait leur devoir. Le roi est aux Tuileries. »Pétion ajouta, pour flatter l'opinion, qu'à la descente de voiture, on avait voulu, il est vrai, s'emparer des gardes du corps, que lui-même avait été pris au collet et arraché de son poste auprès de la portière, mais que ce mouvement du peuple était légal dans son intention, et n'avait d'autre objet que d'assurer l'exécution de la loi qui ordonnait l'arrestation des complices de la cour. On décréta que des informations seraient faites par le tribunal de l'arrondissement des Tuileries sur la fuite du roi, et que trois commissaires désignés par l'assemblée recevraient les déclarations du roi et de la reine. »Qu'est-ce que cette exception obséquieuse ? s'écria Robespierre.

Vous craignez de dégrader la royauté en livrant le roi et la reine aux tribunaux ordinaires? Un citoyen, une citoyenne, un homme quelconque, à quelque dignité qu'il soit élevé, ne peut jamais être dégradé par la loi. »Buzot appuya cette opinion. Duport la combattit. Le respect l'emporta sur l'outrage. Les commissaires nommés furent Tronchet, Dandré et Duport.

XXIX. — Rentré dans ses appartements. Louis XVI mesura d'un regard la profondeur de sa déchéance. La Fayette se présenta avec les formes l'attendrissement et du respect, mais avec la réalité du commandement. »Votre Majesté, dit-il au roi, connaît mon attachement pour elle; mais je ne lui ai pas laissé ignorer que, si elle séparait sa cause de celle du peuple, je resterais du côté du peuple. — C'est vrai, répondit le roi. Vous suivez vos principes. C'est une affaire de parti... Je vous dirai franchement que, jusqu'à ces derniers temps, j'avais cru être enveloppé par vous dans un tourbillon factice de gens de votre opinion, pour me faire illusion, mais que ce n'était pas l'opinion réelle de la France. J'ai bien reconnu dans ce voyage que je m'étais trompé, et que c'était la volonté générale. — Votre Majesté a-t-elle des ordres à me donner? reprit La Fayette. — Il me semble, reprit le roi en souriant, que je suis plus à vos ordres que vous n'êtes aux miens.«

La reine laissa percer l'amertume de ses ressentiments contenus. Elle voulut forcer M. de La Fayette à recevoir les clefs des cassettes qui étaient dans les voitures: il s'y refusa. Elle insista; et, comme il ne voulait point prendre ces clefs, elle les mit elle-même sur son chapeau. »Votre Majesté aura la peine de les reprendre, dit M. de La Fayette, car je ne les toucherai pas. — Eh bien! reprit la reine avec humeur en les reprenant, je trouverai des gens moins délicats que vous! »Le roi entra dans son cabinet, écrivit quelques lettres et les remit à un valet de pied, qui vint les présenter à l'inspection de La Fayette. Le général parut s'indigner de ce qu'on lui attribuât une si honteuse inquisition sur les actes du roi. Il voulait que cette captivité conservât tous les dehors de la liberté.

Le service du château se faisait comme à l'ordinaire, mais La Fayette donnait le mot d'ordre sans le recevoir du roi. Les grilles *des* cours et des jardins étaient fermées. La famille royale sou-

mettait à La Fayette la liste des personnes qu'elle désirait recevoir. Des sentinelles étaient placées dans toutes les salles, à toutes les issues, dans les couloirs intermédiaires entre la chambre du roi et la chambre de la reine. Les portes de ces chambres devaient rester ouvertes. Le lit même de la reine était surveillé du regard. Tout lieu, même le plus secret, était suspect. Aucune pudeur de femme n'était respectée. Gestes, regards, paroles entre le roi et la reine, tout était vu, épié, noté. Ils ne devaient qu'à la connivence quelques entretiens furtifs. Un officier de garde passait vingt-quatre heures de suite au fond d'un corridor obscur qui régnait derrière l'appartement de la reine. Une lampe l'éclairait seule, comme la voûte d'un cachot. Ce poste, redouté des officiers de service, était brigué par le dévouement de quelques-uns d'entre eux. Ils affectaient le zèle pour couvrir le respect. Saint-Prix, acteur fameux du Théâtre-Français, occupait souvent ce poste. Il favorisait des entrevues rapides entre le roi, sa femme et sa sœur.

Le soir, une femme de la reine roulait son lit entre celui de sa maîtresse et la porte ouverte de l'appartement; elle la couvrait ainsi du regard des sentinelles. Une nuit, le commandant de bataillon qui veillait entre les deux portes, voyant que cette femme dormait et que la reine ne dormait pas, osa s'approcher du lit de sa souveraine, pour lui donner à voix basse des avertissements et des conseils sur sa situation. La conversation réveilla la femme endormie. Frappée de stupeur en voyant un homme en uniforme près du lit royal, elle allait crier, quand la reine, lui imposant silence: »Rassurez-vous, lui dit-elle; cet homme est un bon Français trompé sur les intentions du roi et sur les miennes, mais dont les discours annoncent un sincère attachement à ses maîtres. »La Providence se servait ainsi des persécuteurs, pour porter quelque adoucissement aux victimes. Le roi, si résigné et si impassible, fléchit un moment sous le poids de tant de douleurs et de tant d'humiliations. Concentré dans ses pensées, il resta dix jours entiers sans dire une parole, même à sa famille. Sa dernière lutte avec le malheur semblait avoir épuisé ses forces. Il se sentait vaincu, et voulait, pour ainsi dire, mourir d'avance. La reine, en se jetant à ses pieds et en lui présentant ses enfants, finit par l'arracher à ce silence: »Gardons, lui dit-elle, toutes nos forces pour

livrer ce long combat avec la fortune. La perte fût-elle inévitable, il y a encore le choix de l'attitude dans laquelle on périt. Périssons en rois, et n'attendons pas sans résistance et sans vengeance qu'on vienne nous étouffer sur le parquet de nos appartements! » La reine avait le cœur d'un héros, Louis XVI avait l'âme d'un sage; mais le génie qui combine la sagesse avec le courage manquait à tous les deux: l'un savait combattre, l'autre savait se soumettre, aucun ne savait régner.

XXX.—Telle fut cette fuite, qui, si elle eût réussi, changeait toutes les phases de la révolution. Au lieu d'avoir dans le roi captif à Paris un instrument et une victime, la révolution aurait eu dans le roi libre un ennemi ou un modérateur; au lieu d'être une anarchie, elle aurait été un guerre civile; au lieu d'avoir des massacres, elle aurait eu des victoires; elle aurait triomphé par les armes et non par l'échafaud.

Jamais le sort de plus d'hommes et de plus d'idées ne dépendit aussi visiblement d'un hasard! Ce hasard lui-même n'en était pas un. Drouet fut l'instrument de la perte du roi; s'il n'avait pas reconnu ce prince à sa ressemblance avec l'empreinte de son visage sur les assignats, s'il n'avait pas couru à toute bride et devancé les voitures à Varennes, en deux heures le roi et sa famille étaient sauvés. Drouet, ce fils obscur d'un maître de poste, debout et oisif le soir devant la porte d'un village, décide du sort d'une monarchie. Il ne prend conseil que de lui-même, il part et il dit: J'arrêterai le roi. Mais Drouet n'aurait pas eu cet instinct décisif s'il n'eût, pour ainsi dire, personnifié en lui, dans ce moment-là, toute l'agitation et tous les soupçons du peuple. C'est le fanatisme de la patrie que le pousse, à son insu, vers Varennes, et qui lui fait sacrifier toute une malheureuse famille de fugitifs à ce qu'il croit le salut de la nation. Il n'avait reçu de consigne de personne; il prit l'arrestation et, par suite, la mort sur lui seul. Son dévouement à son pays fut cruel. Son silence et sa compassion auraient entraîné moins de calamités.

Quant au roi lui-même, cette fuite était pour lui, sinon un crime, du moins une faute. C'était trop tôt ou c'était trop tard. Trop tard, car le roi avait déjà trop sanctionné la révolution pour se tourner tout à coup contre elle sans paraître trahir son peuple et se démentir lui-même. Trop tôt, car la constitution que

faisait l'assemblée nationale n'était pas encore achevée, le gouvernement n'était pas convaincu d'impuissance, et les jours du roi et de sa famille n'étaient pas encore assez évidemment menacés pour que le soin de sa sûreté, comme homme, l'emportât sur ses devoirs comme roi. En cas de succès, Louis XVI ne trouvait que des forces étrangères pour recouvrer son royaume; en cas d'arrestation, il ne trouvait plus qu'une prison dans son palais. De quelque côté qu'on l'envisageât, la fuite était donc funeste. C'était la route de la honte ou la route de l'échafaud. Il n'y a qu'une route pour fuir d'un trône quand on n'y veut pas mourir: c'est l'abdication. Revenu de Varennes, le roi devait abdiquer. La révolution aurait adopté son fils et l'aurait élevé à son image. Il n'abdiqua pas. Il consentit à accepter le pardon de son peuple. Il jura d'exécuter une constitution qu'il avait fuie. Il fut un roi amnistié. L'Europe ne vit en lui qu'un échappé du trône ramené à son supplice, le peuple qu'un traître, et la révolution qu'un jouet.

LIVRE TROISIÈME.

Attitude de l'assemblée nationale. — Barnave se range au parti de la monarchie, avec Duport et les Lameth. — Le côté droit prend la résolution de s'abstenir dans l'assemblée. — L'assemblée discute la fuite à Varennes. — L'inviolabilité du roi reconnue. — Les clubs et la presse accélèrent la marche de la révolution. — Hommes influents du journalisme : Loustalot, Camille Desmoulins, Marat, Brissot. — Le peuple commence à demander la déchéance du roi et la république. — Pétition signée au Champ-de-Mars. — La Fayette et Bailly repoussent les factieux par la force armée. — Faiblesse de l'assemblée. — Portraits de Condorcet, de Danton, de Brissot.

I. — Il y a pour les peuples comme pour les individus un instinct de conservation qui les avertit et qui les arrête, sous l'empire même des passions les plus téméraires, devant les dangers dans lesquels ils vont se précipiter. Ils semblent reculer tout à coup à l'aspect de l'abîme où ils couraient tout à l'heure. Ces intermittences, des passions humaines sont courtes et fugitives, mais elles donnent du temps aux événements, des retours à la sagesse et des occasions aux hommes d'Etat. Ce sont les moments qu'ils épient pour saisir l'esprit hésitant et intimidé des peuples, pour les faire réagir contre leurs excès, et pour les ramener en arrière par le contre-coup même des passions qui les ont emportés trop loin. Le lendemain du 25 juin 1791, la France eut un de ces repentirs qui sauvent les peuples. Il ne lui manqua qu'un homme d'Etat.

Jamais l'assemblée nationale n'avait offert un spectacle aussi imposant et aussi calme que pendant les cinq jours qui avaient suivi le départ du roi. On eût dit qu'elle sentait le poids de l'empire tout entier peser sur elle, et qu'elle affermissait son attitudée pour le porter avec dignité. Elle accepta le pouvoir sans vouloir ni l'usurper ni le retenir. Elle couvrit d'une fiction respectueuse la désertion du roi; elle appela la fuite enlèvement; elle

chercha des coupables autour du trône; elle ne vit sur le trône que l'inviolabilité. L'homme disparut, pour elle, dans Louis XVI, sous le chef irresponsable de l'État. Ce trois mois peuvent être considérés comme un interrègne, pendant lequel la raison publique est à elle seule la constitution. Il n'y a plus de roi, puisqu'il est captif et que sa sanction lui est retirée; il n'y a plus de loi, puisque la constitution n'est pas faite; il n'y a plus de ministres, puisque le pouvoir exécutif est interdit, et cependant l'empire est debout, agit, s'organise, se défend, se conserve. Ce qui est plus prodigieux encore, il se modère. Il tient en réserve dans un palais le rouage principal de la constitution, la royauté; et, le jour où l'œuvre est accomplie, il le pose à sa place et il dit au roi: Sois libre et règne!

II. — Une seule chose déshonore ce majestueux interrègne de la nation: c'est la captivité momentanée du roi et de sa famille. Mais il faut reconnaître que la nation avait bien le droit de dire à son chef: Si tu veux régner sur nous, tu ne sortiras pas du royaume, tu n'iras pas emporter la royauté de la France parmi nos ennemis. Et quant aux formes de cette captivité dans les Tuileries, il faut reconnaître encore que l'assemblée nationale ne les avait point prescrites, qu'elle s'était même soulevée d'indignation au mot d'emprisonnement, qu'elle avait commandé une résidence politique et rien de plus, et que la rudesse et l'odieux des mesures de surveillance tenaient à l'ombrageuse responsabilité de la garde nationale bien plus qu'à l'irrévérence de l'assemblée. La Fayette gardait, dans la personne du roi, la dynastie, sa propre tête et la constitution. Otage contre la république et contre la royauté à la fois. Maire du palais, il intimidait par la présence d'un roi faible et humilié les royalistes découragés et les républicains contenus. Louis XVI était son gage.

Barnave et les Lameth avaient, dans l'assemblée nationale, l'attitude de La Fayette au dehors. Ils avaient besoin du roi pour se défendre de leurs ennemis. Tant qu'il y avait eu un homme entre le trône et eux (Mirabeau), ils avaient joué à la république et sapé ce trône pour en écraser un rival. Mais, Mirabeau mort et le trône ébranlé, ils se sentaient faibles contre le mouvement qu'ils avaient imprimé. Ils soutenaient ce débris de monarchie, *pour* en être soutenus à leur tour. Fondateurs des jacobins, ils

tremblaient devant leur ouvrage; ils se réfugiaient dans la constitution, qu'ils avaient eux-mêmes démantelée; ils passaient du rôle de démolisseurs au rôle d'hommes d'Etat. Mais pour le premier rôle, il ne faut que de la violence pour le second il faut du génie. Barnave n'avait que du talent. Il avait plus: il avait de l'âme et il était honnête homme. Les premiers excès de sa parol n'avaient été en lui que des enivrements de tribune. Il avait voulu savoir le goût des applaudissements du peuple. On les lui avait prodigués bien au delà de son mérite réel. Ce n'était plus avec Mirabeau qu'il allait avoir à se mesurer désormais, c'était avec la révolution dans toute sa force. La jalousie lui enlevait le piédestal qu'elle lui avait prêté. Il allait paraître ce qu'il était.

III. — Mais un sentiment plus noble que l'intérêt de sa sécurité personnelle poussait Barnave à se ranger au parti de la monarchie. Son cœur avait passé avant son ambition du côté de la faiblesse, de la beauté et du malheur. Rien n'est plus dangereux pour un homme sensible que de connaître ceux qu'il combat. La haine contre la cause tombe devant l'attrait pour les personnes. On devient partial à son insu. La sensibilité désarme l'intelligence; on s'attendrit au lieu de raisonner; le sentiment d'un homme ému devient bientôt sa politique.

C'est là ce qui s'était passé dans l'âme de Barnave pendant le retour de Varennes. L'intérêt qu'il avait conçu pour la reine avait converti ce jeune républicain à la royauté. Barnave n'avait connu jusque-là cette princesse qu'à travers ce nuage de préventions dont les partis enveloppent ceux qu'ils veulent haïr. Le rapprochement soudain faisait tomber cette atmosphère de convention. Il adorait de près ce qu'il avait calomnié de loin. Le rôle même que la fortune lui donnait dans la destinée de cette femme avait quelque chose d'inattendu et de romanesque, capable d'éblouir son orgueilleuse imagination et d'attendrir sa générosité. Jeune, obscur, inconnu il y a peu de mois, aujourd'hui célèbre, populaire, puissant, jeté au nom d'une assemblée souveraine entre le peuple et le roi, il devenait le protecteur de ceux dont il avait été l'ennemi. Des mains royales et suppliantes touchaient ses mains de plébéien. Il opposait la royauté populaire du talent et de l'éloquence à la royauté du sang des Bourbons. Il couvrait de son corps la vie de ceux qui avaient été ses maîtres. Son dé-

vouement même était un triomphe; l'objet de ce dévouement était sa reine. Cette reine était jeune, belle, majestueuse, mais humanisée par sa terreur pour son mari et pour ses enfants. Ses yeux en larmes imploraient son salut des yeux de Barnave. Il était le premier orateur de cette assemblée qui tenait le sort de la monarchie en suspens. Il était le favori de ce peuple qu'il gouvernait d'un geste et dont il écartait la fureur, pendant cette longue route entre le trône et la mort. Cette femme mettait son fils, le jeune dauphin, entre ses genoux. Les doigts de Barnave avaient joué avec les boucles blondes de l'enfant. Le roi, la reine, madame Elisabeth, avaient distingué avec tact Barnave de l'inflexible et sauvage Pétion. Ils l'avaient entretenu de leur situation. Ils s'étaient plaints d'avoir été trompés sur la nature de l'esprit public en France. Ils avaient dévoilé des repentirs et des penchants constitutionnels. Ces entretiens, gênés, dans la voiture, par la présence des autres commissaires et par les yeux du peuple, avaient été furtivement et plus intimement repris dans les séjours que la famille royale faisait chaque nuit. On était convenu de correspondances politiques mystérieuses et d'entrevues secrètes aux Tuileries. Barnave, parti inflexible, arriva dévoué à Paris. La conférence nocturne de Mirabeau avec la reine dans le parc de Saint-Cloud fut ambitionnée par son rival. Mais Mirabeau se vendit et Barnave se donna. Des monceaux d'or achetèrent l'homme de génie. Un regard séduisit l'homme de cœur.

IV. — Barnave avait trouvé Duport et les Lameth, ses amis, dans les dispositions les plus monarchiques, mais par d'autres motifs que les siens. Ce triumvirat s'entendit avec les Tuileries. Les Lameth et Duport virent le roi. Barnave, qui n'osait venir au château dans les premiers temps, y vint secrètement ensuite. Les plus ombrageuses précautions couvrirent ces entrevues. Le roi et la reine attendaient quelquefois, des heures entières, le jeune orateur dans une petite pièce de l'entre-sol du palais, la main posée sur la serrure, afin d'ouvrir dès qu'on entendrait ses pas. Quand ces entrevues étaient impossibles, Barnave écrivait à la reine. Il présumait beaucoup des forces de son parti dans l'assemblée, parce qu'il mesurait la puissance des opinions aux talents qui les expriment. La reine en doutait. — »Rassurez-vous,

madame, écrivait Barnave; il est vrai que notre drapeau est déchiré, mais on y lit encore le mot *constitution*. Ce mot retrouvera sa force et son prestige si le roi s'y rallie sincèrement. Les amis de cette constitution, revenus de leurs erreurs, peuvent encore la relever et la raffermir. Les jacobins effrayent la raison publique; les émigrés menacent la nationalité. Ne craignez pas les jacobins; ne vous confiez pas aux émigrés. Jetez-vous dans le parti national qui existe encore. Henri IV n'est-il pas monté sur le trône d'une nation catholique à la tête d'un parti protestant? « La reine suivait de bonne foi ces conseils tardifs, et concertait avec Barnave toutes ses démarches et toutes ses correspondances avec l'étranger. Elle ne voulait rien faire et rien dire qui contrariât les plans qu'il avait conçus pour la restauration du pouvoir royal. »Un sentiment de légitime orgueil, disait la reine en parlant de lui, sentiment que je ne saurais blâmer dans un jeune homme de talent né dans les rangs obscurs du tiers état, lui a fait désirer une révolution qui lui applanît la route de la gloire et de la puissance. Mais son cœur est loyal, et si jamais la puissance revient en nos mains, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. »Madame Elisabeth partageait cet attrait de la reine et du roi pour Barnave. Toujours vaincus, ils avaient fini par croire qu'il n'y avait de vertu pour relever la monarchie que dans ceux qui l'avaient renversée. C'était la superstition de la fatalité. Ils étaient tentés d'adorer cette puissance de la révolution qu'ils n'avaient pu fléchir.

V. — Les premiers actes du roi se ressentirent trop, pour sa dignité, de ces inspirations des Lameth et de Barnave. Il remit aux commissaires de l'assemblée, chargés de l'interroger sur l'événement du 21 juin, une réponse dont la mauvaise foi appelait le sourire plus que l'indulgence de ses ennemis:

»Introduits dans la chambre du roi et seuls avec lui, dirent les commissaires de l'assemblée, le roi nous a fait la déclaration suivante: — Les motifs de mon départ sont les insultes et les outrages qui m'ont été faits le 18 avril, quand j'ai voulu me rendre à Saint-Cloud. Ces insultes étant restées impunies, j'ai cru qu'il n'y avait ni sûreté ni décence pour moi de rester à Paris. Ne le pouvant pas faire publiquement, j'ai résolu de partir la nuit et sans suite. Jamais mon intention n'a été de sortir du

royaume, Je n'ai eu aucun concert ni avec les puissances étrangères ni avec les princes de ma famille émigrés. Mes logements étaient préparés à Montmédy. J'avais choisi cette place, parce qu'elle est fortifiée, et qu'étant près de la frontière j'y étais plus à portée de m'opposer à toute espèce d'invasion. J'ai reconnu dans ce voyage que l'opinion publique était décidée en faveur de la constitution. Aussitôt que j'ai connu la volonté générale, je n'ai point hésité, comme je n'ai jamais hésité à faire le sacrifice de ce qui m'est personnel pour le bonheur commun.«

»Le roi, ajouta la reine dans sa déclaration, désirant partir avec ses enfants, je déclare qui rien dans la nature n'aurait pu m'empêcher de le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans, dans de pénibles circonstances, que je ne le quitterai jamais.«

Non contente de cette inquisition sur les motifs et les circonstances de la fuite du roi, l'opinion irritée demandait qu'on portât la main de la nation jusque sur la volonté paternelle, et que l'assemblée nommât un gouverneur au dauphin. Quatre-vingt-douze noms presque tous obscurs sortirent du scrutin ouvert à cet effet. Ils furent accueillis par la risée générale. On ajourna cet outrage au roi et au père. Le gouverneur nommé plus tard par Louis XVI, M. de Fleurieu, n'entra jamais en fonction. Plus tard le gouverneur de l'héritier d'un empire fut le geôlier d'une prison de malfaiteurs.

Le marquis de Bouillé adressa, de Luxembourg, une lettre menaçante à l'assemblée pour détourner du roi la colère publique, et prendre sur lui seul l'inspiration et l'exécution du départ du roi. »S'il tombe un cheveu de la tête de Louis XVI, disait-il, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins, je guiderai les armées étrangères...« Le rire répondit à ces paroles. L'assemblée était assez sage pour n'avoir pas besoin des conseils de M. de Bouillé, et assez forte pour mépriser les menaces d'un proscrit.

M. de Cazalès venait de donner sa démission pour *aller combattre*. Les membres les plus prononcés du côté droit, parmi lesquels on distinguait Maury, Montlozier, l'abbé de Montesquiou, l'abbé de Pradt, Virieu, etc., au nombre de deux cent quatre-vingt-dix, prirent une résolution funeste, qui, en enlevant tout contre-poids au parti extrême de la révolution, précipitait la

chute du trône et perdait le roi sous prétexte d'un culte sacré pour la royauté. Ils restèrent dans l'assemblée ; mais ils s'annulèrent et ne voulurent plus être considérés que comme une protestation vivante contre la violation de la liberté et de l'autorité royale. L'assemblée refusa d'entendre la lecture de leur protestation, qui était elle-même une violation de leur mandat. Ils la publièrent et la répandirent avec profusion dans tout le royaume. — »Les décrets de l'assemblée, disaient-ils, ont absorbé le pouvoir royal tout entier. Le sceau de l'Etat est sur le bureau. La sanction du roi est anéantie. On a effacé le nom du roi du serment qu'on prête à la loi. Les commissaires vont porter directement les ordres des comités aux armées. Le roi est captif. Une république provisoire occupe l'interrègne. Loin de nous de concourir à de pareils actes. Nous ne consentirions pas même à en être les témoins, s'il ne nous restait le devoir de veiller à la préservation de la personne du roi. Hors ce seul intérêt, nous nous renfermerons dans le silence le plus absolu. Ce silence sera la seule expression de notre constante opposition à tous vos actes ! «

Ces paroles étaient l'abdication de tout un parti. Tout parti qui s'abstient abdique. Ce jour fut l'émigration dans l'assemblée. Cette fausse fidélité, qui gémit au lieu de combattre, obtint les applaudissements de la noblesse et du clergé. Elle mérita le blâme des hommes politiques. Abandonnant dans leur lutte contre les jacobins Barnave et les constitutionnels monarchiques, elle donna la victoire à Robespierre, et, en assurant la majorité à sa proposition de non-réélection des membres de l'assemblée nationale à l'assemblée législative, elle amena la convention. Les royalistes ôtèrent le poids d'une opinion tout entière de la balance, et elle pencha vers les derniers désordres en emportant la tête du roi et leur propre tête. Une grande opinion ne se désarme pas impunément pour son pays.

VI. — Les jacobins comprirent cette faute et s'en réjouirent. En voyant ces nombreux soutiens de la constitution monarchique s'effacer eux-mêmes du combat, ils pressentirent ce qu'ils pouvaient oser et ils l'osèrent. Leurs séances devenaient d'autant plus significatives que celles de l'assemblée nationale devenaient plus ternes et plus timides. Les mots de déchéance et de répu-

blique y éclataient pour la première fois. Rétractés d'abord, ils furent relevés ensuite. Proférés au commencement comme un blasphème, ils ne tardèrent pas à être proférés comme un dogme. Les partis ne savent pas d'abord eux-mêmes tout ce qu'ils veulent: c'est le succès qui le leur apprend. Les téméraires lancent en avant des idées perdues: si elles sont repoussées, les habiles les désavouent: si elles sont suivies, les chefs les reprennent. Dans les guerres d'opinion, on fait des reconnaissances comme dans les campagnes des armées. Les jacobins étaient les avant-postes de la révolution, ils sondaient les résistances de l'esprit monarchique.

Le club des cordeliers envoya aux jacobins un projet d'adresse à l'assemblée nationale où l'on demandait hautement la destruction de la royauté. »Nous voilà *libres et sans roi*, disaient les cordeliers, comme au lendemain de la prise de la Bastille; reste à savoir s'il est avantageux d'en nommer un autre. Nous pensons que la nation doit tout faire par elle-même ou par des agents amovibles de son choix; nous pensons que plus un emploi est important, plus sa durée doit être temporaire. Nous pensons que la royauté, et surtout la royauté héréditaire, est incompatible avec la liberté. Nous prévoyons qu'une telle proposition va soulever des nuées de contradicteurs; mais la déclaration des droits n'en a-t-elle pas soulevé autant? Le roi a abdiqué de fait en désertant son poste. Profitons de notre droit et de l'occasion. Jurons que la France est une république «

Cette adresse, lue au club des jacobins le 22, y excita d'abord une indignation générale. Le 23, Danton monta à la tribune et demanda la déchéance et la nomination d'un conseil de régence. »Votre roi, dit-il, est ou imbécile ou criminel. Ce serait un horrible spectacle à présenter au monde, si, ayant l'option de déclarer un roi criminel ou de le déclarer imbécile, vous ne préfériez pas ce dernier parti.« Le 27, Girey-Dupré, jeune écrivain qui attendait la Gironde, provoqua le jugement de Louis XVI. »Nous pouvons punir un roi parjure. Nous le devons.« Tel fut le texte de son discours. Brissot posa la question comme l'avait fait Pétion dans la précédente séance: »*Le roi parjure peut-il être jugé?* Pourquoi, dit Brissot, nous diviser en dénominations dangereuses? Nous sommes d'accord. Que veulent ceux qui

s'élèvent ici contre les républicains? Ils détestent les démocraties tumultueuses d'Athènes et de Rome, ils craignent la division de la France en fédérations isolées. Ils ne veulent que la constitution représentative, et ils ont raison. Que veulent, de leur côté, ceux qu'on appelle républicains? Ils craignent, ils redoutent également les démocraties tumultueuses d'Athènes et de Rome; ils redoutent également les républiques fédérées. Ils ne veulent que la constitution représentative; nous sommes donc d'accord. Le chef du pouvoir exécutif a trahi ses serments; faut-il le juger? Voilà seulement ce qui nous divise, l'inviolabilité ne serait que l'impunité de tous les crimes, l'encouragement à toutes les trahisons; le bon sens veut que la peine suive le délit. Je ne vois, dans un homme inviolable gouvernant un peuple, qu'un *Dieu* et 25 millions de *brutes*. Si le roi n'était entré en France qu'à la tête des armées étrangères, s'il avait ravagé nos plus belles contrées, si, arrêté dans sa course, vous l'aviez arrêté, qu'en auriez-vous fait? auriez-vous invoqué son inviolabilité pour l'absoudre?... On vous fait peur des puissances étrangères, ne les craignez pas; l'Europe est impuissante contre un peuple qui veut être libre.«

A l'assemblée nationale, Muguer fit, au nom des comités réunis, le rapport sur la fuite du roi; il conclut à l'inviolabilité de Louis XVI et à l'accusation des complices. Robespierre combattit l'inviolabilité: il enleva à ses paroles la couleur de la colère, et s'efforça de couvrir ses conclusions de l'apparence de la douceur et de l'humanité: »Je n'examinerai pas, dit-il, si le roi a fui volontairement, de lui-même, ou si de l'extrémité des frontières un citoyen l'a enlevé par la force de ses conseils; je n'examinerai pas si cette fuite est une conspiration contre la liberté publique: je parlerai du roi comme d'un souverain imaginaire et de l'inviolabilité comme d'un principe« Après avoir combattu le principe de l'inviolabilité par les mêmes arguments dont s'étaient servis Girey-Dupré et Brissot, Robespierre conclut ainsi: »Les mesures que l'on vous propose ne peuvent que vous déshonorer; si vous les adoptez, je demanderai à me déclarer l'avocat de tous les accusés. Je veux être le défenseur des trois gardes du corps, de la gouvernante du dauphin, de M. de Bouillé, lui-même. Dans les principes de vos comités, il n'y a point de délit; mais partout où il n'y a pas de délit il n'y a pas de complices.

Messieurs, si épargner un coupable est une faiblesse, immoler le coupable faible en épargnant le coupable tout-puissant, c'est une lâcheté. Il faut ou prononcer sur tous les coupables ou prononcer l'absolution générale.« Grégoire soutint aussi le parti de l'accusation, Salles défendit l'avis des comités.

Barnave prit enfin la parole pour appuyer l'opinion de Salles: »La nation française, dit-il, vient d'essuyer une violente secousse; mais, si nous devons en croire tous les augures qui se manifestent, ce dernier événement, comme tous ceux qui l'ont précédé, ne servira qu'à presser le terme, qu'à assurer la solidité de la révolution que nous avons faite. Je ne parlerai pas avec étendue de l'avantage du gouvernement monarchique: vous avez montré votre conviction en l'établissant dans votre pays; je dirai seulement que tout gouvernement, pour être bon, doit renfermer en lui les conditions de sa stabilité; car, autrement, au lieu du bonheur, il ne présenterait que la perspective d'une continuité de changements. Quelques hommes, dont je ne veux pas accuser les intentions, cherchant des exemples à nous donner, ont vu, en Amérique, un peuple occupant un grand territoire par une population rare, n'étant environné d'aucun voisin puissant, ayant pour limites des forêts, ayant pour habitudes les sentiments d'un peuple neuf, et qui les éloignent de ces passions factices qui font les révolutions des gouvernements; ils ont vu un gouvernement républicain établi sur ce territoire, ils ont conclu de là que ce même gouvernement pourrait nous convenir. Ces hommes sont les mêmes qui contestent aujourd'hui le principe de l'inviolabilité du roi. Mais, s'il est vrai que sur notre terre une population immense est répandue, s'il est vrai qu'il s'y trouve une multitude d'hommes exclusivement livrés à des spéculations de l'intelligence qui portent à l'ambition et à l'amour de la gloire, s'il est vrai qu'autour de nous des voisins puissants nous obligent à ne faire qu'une seule masse pour leur résister, s'il est vrai que toutes ces circonstances sont fatales et ne dépendent pas de nous, ils est incontestable que le remède n'en peut exister que dans le gouvernement monarchique. Quand un pays est peuplé et étendu, il n'existe, et l'art de la politique l'a prouvé, que deux moyens de lui donner une existence solide et permanente. Ou bien vous organiserez séparément ses parties, vous mettrez dans chaque

section de l'empire une portion du gouvernement, et vous fixerez ainsi la stabilité aux dépens de l'unité, de la force et de tous les avantages qui résultent d'une grande et homogène association; ou bien, si vous laissez subsister l'unité nationale, vous serez obligés de placer au centre une puissance immuable, qui, n'étant jamais renouvelée par la loi, présentant sans cesse des obstacles à l'ambition, résiste avec avantage aux secousses, aux rivalités, aux vibrations rapides d'une population immense, agitée par toutes les passions qu'enfante une vieille société. Ces maximes décident notre situation. Nous ne pouvons être stables que par un gouvernement fédératif, que personne jusqu'ici n'a la démence de proposer, ou par le gouvernement monarchique que vous avez établi, c'est-à-dire en remettant les rênes du pouvoir exécutif dans une famille par droit de succession héréditaire. Vous avez laissé au roi inviolable la fonction exclusive de nommer les agents de son pouvoir; mais vous avez décrété la responsabilité de ces agents. Pour être indépendant, le roi doit rester inviolable; ne nous écartons pas de cette règle; nous n'avons cessé de la suivre pour les individus, observons-la pour le monarque. Nos principes, la constitution, la loi, déclarent qu'il n'est pas déchu; nous avons donc à choisir entre notre attachement à la constitution et notre ressentiment contre un homme. Or, je demande aujourd'hui à celui de vous tous qui pourrait avoir conçu contre le chef du pouvoir exécutif toutes les préventions, tous les ressentiments les plus profonds, je lui demande de nous dire s'il est donc plus irrité contre le roi qu'attaché à la loi de son pays. Je pourrais dire à ceux qui s'exhalent avec une telle fureur contre l'individu qui a péché, je leur dirais: Vous seriez donc à ses pieds si vous étiez contents de lui (applaudissements prolongés)? Ceux qui veulent ainsi sacrifier la constitution à leurs ressentiments contre un homme me semblent trop sujets à sacrifier la liberté par enthousiasme pour un autre homme, et puisqu'ils aiment la république, c'est bien aujourd'hui le moment de leur dire: Comment voulez-vous une république dans une nation pareille? Comment ne craignez-vous pas que cette même mobilité du peuple qui se manifeste aujourd'hui par la haine ne se manifestât un autre jour par l'enthousiasme envers un grand homme? Enthousiasme plus dangereux encore

que la haine; car la nation française, vous le savez, sait mieux aimer qu'elle ne sait haïr. Je ne crains pas l'attaque des nations étrangères ni des émigrés, je l'ai dit; mais je dis aujourd'hui, avec autant de vérité, que je crains la continuation des inquiétudes, des agitations qui ne cesseront de nous travailler tant que la révolution ne sera pas totalement et paisiblement terminée. On ne peut nous faire aucun mal au dehors; mais on nous fait un grand mal au dedans, quand on nous inquiète par des pensées funestes, quand des dangers chimériques créés autour de nous donnent au milieu du peuple quelque consistance et quelque crédit aux hommes qui s'en servent pour l'agiter continuellement; on nous fait un grand mal quand on perpétue ce mouvement révolutionnaire qui a détruit tout ce qui était à détruire, et qui nous a conduits au point où il faut enfin nous arrêter. Si la révolution fait un pas de plus, elle ne peut le faire sans danger. Dans la ligne de la liberté, le premier acte qui pourrait suivre serait l'anéantissement de la royauté; dans la ligne de l'égalité, le premier acte qui pourrait suivre serait l'attentat à la propriété. On ne fait pas des révolutions avec des maximes métaphysiques; il faut une proie réelle à offrir à la multitude qu'on égare. Il est donc temps de terminer la révolution. Elle doit s'arrêter au moment où la nation est libre et où tous les Français sont égaux. Si elle continue dans les troubles, elle est déshonorée et nous avec elle. Oui, tout le monde doit sentir que l'intérêt commun est que la révolution s'arrête. Ceux qui ont perdu doivent s'apercevoir qu'il est impossible de la faire rétrograder. Ceux qui l'ont faite doivent s'apercevoir qu'elle est à son dernier terme. Les rois eux-mêmes, si quelquefois de profondes vérités peuvent pénétrer jusque dans les conseils des rois, si quelquefois les préjugés qui les entourent peuvent laisser passer jusqu'à eux les vues saines d'une politique grande et philosophique, les rois eux-mêmes doivent s'apercevoir qu'il y a loin pour eux entre l'exemple d'une grande réforme dans le gouvernement et l'exemple de l'abolition de la royauté; que, si nous nous arrêtons ici, ils sont encore rois?... Mais, quelle que soit leur conduite, que la faute vienne d'eux et non pas de nous. Régénérateurs de l'empire, suivez invariablement votre ligne; vous avez été courageux *et puissants*, soyez aujourd'hui sages et modérés. C'est là que

sera le terme de votre gloire. C'est alors que, vous retirant dans vos foyers, vous obtiendrez de la part de tous, sinon des bénédictions, du moins le silence de la calomnie... » Ce discours, le plus beau de Barnave, emporta le décret, et refoula pendant quelques jours les tentatives de république et de déchéance dans les clubs des cordeliers et des jacobins. L'inviolabilité du roi fut consacrée en fait comme elle l'était en principe. M. de Bouillé, ses coaccusés et adhérents furent envoyés par-devant la haute cour nationale d'Orléans.

VII. — Pendant que ces hommes exclusivement politiques, mesurant chacun les pas de la révolution à la portée de leurs regards, voulaient l'arrêter avec courage où s'arrêtaient leurs courtes pensées, la révolution marchait toujours. Sa pensée à elle était trop grande pour qu'aucune tête de publiciste, d'orateur ou d'homme d'Etat pût la contenir. Son souffle était trop puissant pour qu'aucune poitrine pût le respirer tout entier. Son but était trop infini pour qu'elle s'amortît sur aucun des buts successifs que l'ambition de quelques factions ou la théorie de quelques hommes d'Etat pouvaient lui poser. Barnave, les Lameth et La Fayette, comme Mirabeau et comme Necker, essayaient en vain de retourner contre elle la force qu'ils lui avaient empruntée. Elle devait, avant de s'apaiser et de ralentir son impulsion, tromper bien d'autres systèmes, essouffler bien d'autres poitrines et dépasser bien d'autres buts.

Indépendamment des assemblées nationales qu'elle s'était données comme gouvernement et où venaient se concentrer principalement les instruments politiques de son mouvement, elle s'était créé deux leviers plus puissants et plus terribles encore pour remuer et balayer ces corps politiques quand ils tenteraient eux-mêmes de s'établir là où elle voulait avancer. Ces deux leviers, c'était la presse et les clubs. Les clubs et la presse étaient aux assemblées légales ce que l'air libre est à l'air enfermé. Tandis que l'air de ces assemblées se viciait et s'épuisait dans l'enceinte du gouvernement établi, l'air du journalisme et des sociétés populaires s'imprégnait et s'agitait sans cesse d'un principe inépuisable de vitalité et de mouvement. On croyait à la stagnation dedans, mais le courant était dehors.

La presse, dans le demi-siècle qui avait précédé la révolution,

avait été l'écho élevé et serein de la pensée des sages et des réformateurs. Depuis que la révolution avait éclaté, elle était devenue l'écho tumultueux et souvent cynique des passions populaires. Elle avait transformé elle-même les procédés de communication de la pensée; elle ne faisait plus de livres, elle n'en avait pas le temps; elle se répandait d'abord en brochures, et plus tard en une multitude de feuilles volantes et quotidiennes qui, disséminées à bas prix parmi le peuple ou affichées gratuites sur les murs des places publiques, provoquent la foule à les lire et à les discuter. Le trésor de la pensée nationale, dont les pièces d'or étaient trop pures ou trop volumineuses pour l'usage du peuple, s'était, pour ainsi dire, converti en une multitude de monnaies de billon, frappées à l'empreinte de ses passions du jour et souvent souillées des plus vils oxydes. Le journalisme comme un élément irrésistible de la vie d'un peuple en révolution, s'était fait sa place à lui-même sans écouter la loi qui s'était efforcée de l'entraver.

Mirabeau, qui avait besoin du retentissement de la parole dans les départements, avait créé ce porte-voix de la révolution, malgré les arrêts du conseil, dans les *Lettres à mes commettants* et dans le *Courrier de Provence.* A l'ouverture des états généraux et à la prise de la Bastille, d'autres journaux avaient paru. A chaque insurrection nouvelle répondait une insurrection de nouveaux journaux. Les principaux organes de l'agitation publique étaient alors les *Révolutions de Paris*, rédigées par Loustalot, journal hebdomadaire tiré à deux cent mille exemplaires. Son esprit se lisait dans son épigraphe: »Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux; levons-nous!« *Les Discours de la lanterne aux Parisiens*, transformés plus tard dans les *Révolutions de France et de Brabant*, étaient l'œuvre de Camille Desmoulins. Ce jeune étudiant, qui s'était improvisé publiciste, sur une chaise du jardin du Palais-Royal, aux premiers mouvements populaires du mois de juillet 1789, avait conservé dans son style, souvent admirable, quelque chose de son premier rôle. C'était le génie sarcastique de Voltaire descendu du salon sur les tréteaux. Nul ne personnifiait mieux en lui la foule que Camille Desmoulins. C'était la foule avec ses *mouvements* inattendus et tumultueux, sa mobilité, son incon-

séquence, ses fureurs interrompues par le rire ou soudainement changées en attendrissement et en pitié pour les victimes mêmes qu'elle immolait. Un homme à la fois si ardent et si léger, si trivial et si inspiré, si indécis entre le sang et les larmes, si prêt à lapider ce qu'il venait de déifier dans son enthousiasme, devait avoir sur un peuple en révolution d'autant plus d'empire qu'il lui ressemblait davantage. Son rôle, c'était sa nature. Il n'était pas seulement le singe du peuple, il était le peuple lui-même. Son journal, colporté le soir dans les lieux publics et crié avec des sarcasmes dans les rues, n'a pas été balayé avec ces immondices du jour. Il est resté et il restera comme une satire Ménippée trempée de sang. C'est le refrain populaire qui menait le peuple aux plus grands mouvements, et qui s'éteignait souvent dans le sifflement de la corde de la lanterne ou dans le coup de hache de la guillotine. Camille Desmoulins était l'enfant cruel de la révolution: Marat en était la rage; il avait les soubresauts de la brute dans la pensée et ses grincements dans le style. Son journal l'*Ami du peuple*, suait le sang à chaque ligne.

VIII. — Marat était né en Suisse. Ecrivain sans talent, savant sans nom, passionné pour la gloire sans avoir reçu de la société ni de la nature les moyens de s'illustrer, il se vengeait de tout ce qui était grand, non-seulement sur la société, mais sur la nature. Le génie ne lui était pas moins odieux que l'aristocratie. Il le poursuivait comme un ennemi partout où il voyait s'élever ou brille quelque chose. Il aurait voulu niveler la création. L'égalité était sa fureur, parce que la supériorité était son martyre. Il aimait la révolution, parce qu'elle abaissait tout jusqu'à sa portée; il aimait jusqu'au sang, parce que le sang lavait l'injure de sa longue obscurité; il s'était fait le dénonciateur en titre du peuple: il savait que la délation est la flatterie de tout ce qui tremble. Le peuple tremblait toujours. Véritable prophète de la démagogie, inspiré par la démence, il donnait ses rêves de la nuit pour les conspirations du jour. Séide du peuple, il l'intéressait par le dévouement à ses intérêts. Il affectait le mystère comme tous les oracles. Il vivait dans l'ombre, il ne sortait que la nuit; il ne communiquait avec les hommes qu'à travers des précautions sinistres. Un souterrain était sa demeure. Il s'y réfugiait invisible contre le poignard et le poison. Son journal avait pour

l'imagination quelque chose de surnaturel. Marat s'était enveloppé d'un véritable fanatisme. La confiance qu'on avait en lui tenait du culte La fumée du sang qu'il demandait sans cesse lui avait porté à la tête. Il était le délire de la révolution, délire vivant lui-même.

IX. — Brissot, obscur encore, écrivait *le Patriote français.* Homme politique, et aspirant aux grands rôles, il n'excitait de passions révolutionnaires qu'autant qu'il espérait pouvoir un jour en gouverner. Constitutionnel d'abord, ami de Necker et de Mirabeau, homme à gages avant de devenir homme de doctrines, il ne voyait dans le peuple qu'un souverain plus près de son règne. La république était son soleil levant. Il y allait comme à sa fortune, mais il y allait avec prudence en regardant souvent en arrière, pour voir si l'opinion le suivait.

Condorcet, aristocrate de naissance, mais aristocrate de génie, s'était fait démocrate par philosophie. Sa passion était la transformation de la raison humaine. Il écrivait la *Chronique de Paris.*

Carra, démagogue obscur, s'était fait un nom redouté par les *Annales patriotiques.* Fréron, dans *l'Orateur du peuple,* rivalisait avec Marat. Fauchet, dans *la Bouche de fer,* élevait la démocratie à la hauteur d'une philosophie religieuse. Enfin, De Laclos officier d'artillerie, auteur d'un roman obscène, et confident du duc d'Orléans, rédigeait le *Journal des jacobins* et soufflait sur la France entière l'incendie d'idées et de paroles dont le foyer était dans les clubs.

Tous ces hommes s'efforçaient de pousser le peuple au delà des limites que Barnave posait à l'événement du 21 juin. Ils voulaient que l'on profitât de l'instant où le trône était vide pour le faire disparaître de la constitution. Ils couvraient le roi de mépris et d'injures pour qu'on n'osât pas replacer au sommet des institutions un prince qu'on aurait avili. Ils demandaient interrogatoire, jugement, déchéance, abdication, emprisonnement; ils espéraient dégrader à jamais la royauté en dégradant le roi. La république entrevoyait pour la première fois son heure. Elle tremblait de la laisser échapper. Toutes ces mains à la fois poussaient les esprits vers un mouvement décisif. Les articles provoquaient les motions, les motions les pétitions, les pétitions les

émeutes. L'autel de la patrie, au Champ-de-Mars, resté debout pour une nouvelle féderation, était le lieu qu'on désignait d'avance aux assemblées du peuple. C'était le *mont Aventin* où il devait se retirer pour dominer de là un sénat timide et corrompu.

»Plus de roi, soyons républicains! écrivait Brissot dans *le Patriote*. Tel est le cri du Palais-Royal. Cela ne gagne pas assez: on dirait que c'est un blasphème. Cette répugnance pour prendre le nom d'un état *où l'on est* bien extraordinaire aux yeux du philosophe!—Point de roi! point de protecteur! point de régent!«

»Finissons-en avec les mangeurs d'hommes de toute espèce, répétait *la Bouche de fer*. Que les quatre-vingt-trois départements se confédèrent et déclarent qu'ils ne veulent plus ni tyrans, ni monarques, ni protecteurs! Leur ombre est aussi funeste au peuple que l'ombre des bohon-upas est mortelle à tout ce qui vit. En nommant un régent, on se battra bientôt pour le choix d'un maître. Battons-nous seulement pour la liberté!«

Provoqué par ces allusions à la régence qu'on parlait de lui décerner, le duc d'Orléans écrivit aux journaux qu'il était prêt à servir la patrie sur terre et sur mer; mais que, s'il était question de régence, il renonçait dès ce moment et pour toujours aux droits que la constitution lui donnait à ce titre: »Après avoir fait tant de sacrifices à la cause du peuple, disait-il, il ne m'est plus permis de sortir de l'état de simple citoyen. L'ambition serait en moi une inexcusable inconséquence.« Décrédité déjà dans tous les partis, ce prince, incapable désormais de servir le trône, était incapable aussi de servir la république. Odieux aux royalistes, effacé par les démagogues, suspect aux constitutionnels, il ne lui restait que l'attitude stoïque dans laquelle il se réfugiait. Il avait abdiqué son rang, il avait abdiqué sa propre faction, il abdiquait la faveur du peuple. Il ne lui restait que la vie.

Dans le même moment, Camille Desmoulins apostrophait La Fayette, la première idole de l'insurrection, par ces paroles cyniques: »Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires, phénix des alguazils-majors, Don Quichotte du Capet et des deux chambres, constellation du Cheval-Blanc, ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des clameurs de vos trente mille mouchards et d'autant de vos satellites, au-dessus du bruit de vos

quatre cents tambours et de vos canons chargés de raisins. J'avais jusqu'ici médit de votre altesse plus que royale, sur le dire de Barnave, Lameth et Duport C'est d'après eux que je vous dénonçais aux quatre-vingt-trois départements comme un ambitieux qui ne voulait que parader, un esclave de la cour pareil à ces maréchaux de la Ligue à qui la révolte avait donné le bâton, et qui, se regardant comme bâtards, voulaient se faire légitimer. Mais voilà que tout à coup vous vous embrassez et que vous vous proclamez mutuellement pères de la patrie! Vous dites à la nation: Fiez-vous à nous. Nous sommes des Cincinnatus, des Washingtons, des Aristides. Auquel croire de ces deux témoignages? — Peuple imbécile! Les Parisiens ressemblent à ces Athéniens à qui Démosthène disait: — Serez-vous toujours comme ces athlètes qui, frappés dans un endroit, y portent la main, frappés dans un autre, l'y portent encore, et, toujours occupés des coups qu'ils viennent de recevoir, ne savent ni frapper ni se préserver? — Ils commencent à se douter que Louis XVI pourrait bien être un parjure quand il est à Varennes! Il me semble les voir de même, grands yeux ouverts, quand ils verront La Fayette ouvrir au despotisme et à l'aristocratie les portes de la capitale. Puissé-je me tromper dans mes conjectures! car je m'éloigne de Paris comme Camille, mon patron, s'éloigna d'une ingrate patrie en lui souhaitant toutes sortes de prospérités. Je n'ai pas besoin d'avoir été empereur, comme Dioclétien, pour savoir que les bellet laitues de Salone, qui valaient mieux que l'empire d'Orient, valent bien l'écharpe dont se pare un municipal, et les inquiétudes avec lesquelles un journaliste jacobin rentre le soir chez lui, craignant toujours de tomber dans une embuscade de coupe-jarrets du général. Pour moi, ce n'est point pour établir deux chambres que j'ai pris le premier la cocarde tricolore!«

X. — Tel était le ton général de la presse, tel était l'inépuisable rire que ce jeune homme semait, comme l'Aristophane d'un peuple irrité. Il l'accoutumait à bafouer même la majesté, le malheur, la beauté. Un jour vint où il eut besoin pour lui-même, et pour la jeune et belle femme qu'il adorait, de cette pitié qu'il avait détruite dans le peuple. Il n'y trouva que le rire brutal de la multitude, et il mourut, triste pour la première fois.

Le peuple, dont toute la politique est de sentiment, ne com-

prenait rien aux pensées des hommes d'Etat de l'assemblée, qui lui imposaient ce roi fugitif, par respect pour une royauté abstraite. La modération de Barnave et des Lameth lui sembla une complicité. Les cris de trahison retentirent dans tous ses rassemblements. Le décret de l'assemblée fut le signal d'une fermentation croissante qui se révélait, depuis le 13 juillet, par des attroupements, des imprécations ou des menaces. Des masses d'ouvriers sortis des ateliers se répandirent sur les places publiques, et demandèrent du pain à la municipalité. La commune, pour les apaiser, leur vota des distributions et des subsides. Bailly, maire de Paris, les harangua et leur ouvrit des travaux extraordinaires. Ils y allèrent un moment, et les désertèrent bien vite à l'attrait du tumulte grossi par les cris de la faim.

La foule se portait de l'hôtel de ville aux jacobins, des jacobins à l'assemblée nationale, demandant la déchéance et la république. Cette foule n'avait d'autre chef que l'inquiétude qui l'agitait. Un instinct spontané et unanime lui disait que l'assemblée manquait l'heure des grandes résolutions. Elle voulait la forcer à la ressaisir. Sa volonté était d'autant plus puissante qu'elle était anonyme. Aucun chef ne lui donnait une impulsion visible. Elle marchait d'elle-même, elle parlait elle-même, elle écrivait elle-même dans la rue, sur la borne, ses pétitions menaçantes. La première que le peuple présenta à l'assemblée, le 14, et qu'il escorta de quatre mille pétitionnaires, était signée : *Le peuple.* Le 14 juillet et le 6 octobre lui avaient appris son nom. L'assemblée, ferme et impassible, passa simplement à l'ordre du jour.

En sortant de l'assemblée, la foule se porta au Champ-de-Mars. Elle signa en plus grand nombre une seconde pétition en termes plus impératifs : »Mandataires d'un peuple libre, détruirez-vous l'ouvrage que nous avons fait ? Remplacerez-vous la liberté par le règne de la tyrannie ? S'il en était ainsi, sachez que le peuple français qui a conquis ses droits ne veut plus les perdre.« — En quittant le Champ-de-Mars, le peuple s'ameuta autour des Tuileries, de l'assemblée, du Palais-Royal. De son propre mouvement, il fit fermer les théâtres et proclama la suspension des plaisirs publics, jusqu'à ce qu'on lui eût fait justice. Le soir,

quatre mille personnes se portèrent aux jacobins comme pour reconnaître, dans les agitateurs qui s'y rassemblaient, la véritable assemblée du peuple. Les chefs de sa confiance s'y trouvaient. La tribune était occupée par un membre qui dénonçait à la société un citoyen pour avoir tenu un propos injurieux contre Robespierre. L'accusé se justifie; on le chasse violemment de l'enceinte. En ce moment, Robespierre paraît et demande grâce pour le citoyen qui l'a insulté. Des applaudissements couvrent sa généreuse intercession. L'enthousiasme pour Robespierre est au comble. »Voûtes sacrées des jacobins,« disait une adresse des départements, »vous nous répondez de Robespierre et de Danton, ces deux oracles du patriotisme!« Une pétition fut proposée par De Laclos. Elle sera envoyée dans les départements et couverte de dix millions de signatures. Un membre combat cette mesure, par amour pour l'ordre et pour la paix. Danton se lève: »Et moi aussi j'aime la paix, mais ce n'est pas la paix de l'esclavage. Si nous avons de l'énergie, montrons-la. Que ceux qui ne se sentent pas le courage de lever le front devant la tyrannie se dispensent de signer notre pétition. Nous n'avons pas besoin d'autre épreuve pour nous connaître; la voilà toute trouvée.«

Robespierre parla ensuite. Il montra au peuple que Barnave et les Lameth jouaient le même rôle que Mirabeau. »Ils se concertent avec nos ennemis, et nous appellent des factieux!« Plus timide que De Laclos et Danton, il ne se prononça pas sur la pétition. Homme de calcul plus que de passion, il prévoyait que le mouvement désordonné échouerait contre la résistance organisée de la bourgeoisie. Il se réservait une retraite dans la légalité, et gardait une mesure avec l'assemblée. De Laclos insista. Le peuple l'emporta. On se sépara à minuit, et l'on convint qu'on signerait le lendemain la pétition au Champ-de-Mars.

Le jour suivant fut perdu pour la sédition en contestations entre les clubs sur les termes de la pétition. Les républicains négociaient avec La Fayette, à qui on offrait la présidence d'un gouvernement américain. Robespierre et Danton, qui détestaient La Fayette; De Laclos, qui poussait au duc d'Orléans, ralentirent de concert l'impulsion imprimée par les cordeliers asservis à Danton. L'assemblée attentive, Bailly debout, La Fayette

résolu veillaient de concert à la répression de tout mouvement. Le 16, l'assemblée manda à sa barre la municipalité et les ministres pour lui répondre de l'ordre public. Elle rédigea une adresse aux Français pour les rallier autour de la constitution. Bailly fit publier, le soir, une proclamation contre les agitateurs. Les jacobins indécis décrétèrent eux-mêmes leur soumission aux décrets de l'assemblée. Au moment du combat, les chefs du mouvement projeté s'éclipsèrent. La nuit se passa en préparatifs militaires contre les rassemblements du lendemain.

XI. — Le 17, de grand matin, le peuple sans chefs commença à se porter au Champ-de-Mars et à entourer l'autel de la patrie, dressé au milieu de la grande place de la Fédération. Un hasard bizarre et funeste ouvrit les scènes de meurtre de cette journée. Quand la multitude est soulevée, tout lui est occasion de crime. Un jeune peintre, qui copiait avant l'heure du rassemblement les inscriptions patriotiques gravées sur les faces de l'autel, entendit un léger bruit sous ses pieds. Il s'étonne, il regarde, et il voit la pointe d'une vrille avec laquelle des hommes, cachés sous les marches de l'autel, perçaient les planches du piédestal. Il court au premier poste. Des soldats le suivent. On soulève une des marches et on trouve deux invalides, qui s'étaient introduits pendant la nuit sous l'autel, sans autre dessein, déclarent-ils, qu'une puérile et obscène curiosité. Aussitôt le bruit se répand qu'on a miné l'autel de la patrie pour faire sauter le peuple; qu'un baril de poudre a été découvert à côté des conjurés; que les invalides surpris dans les préparatifs du crime étaient des stipendiés connus de l'aristocratie; qu'ils ont avoué leur fatal dessein et les récompenses promises au succès de leur scélératesse. La foule, trompée et furieuse, entoure le poste du Gros-Caillou. On interroge les deux invalides. Aussitôt qu'ils sortent du poste pour être conduits à l'hôtel de ville, on se jette sur eux, on les arrache aux soldats qui les conduisent, ils sont égorgés, et leurs têtes, placées au bout de piques, sont promenées, par une bande d'enfants féroces, jusqu'aux environs du Palais-Royal.

XII. — La nouvelle de ces meurtres, confusément répandue et diversement interprétée dans la ville, à l'assemblée, parmi les groupes, y excita des sentiments divers selon qu'on y vit un

crime du peuple ou un crime de ses ennemis. La vérité ne perça que plus tard. L'agitation s'accrut de l'indignation des uns, des soupçons des autres. Bailly, averti, envoya au Champ-de-Mars trois commissaires et un bataillon. D'autres commissaires parcouraient les quartiers de la capitale, lisant au peuple la proclamation de ses magistrats et l'adresse de l'assemblée nationale.

Le terrain de la Bastille était occupé par la garde nationale et par les sociétés patriotiques qui devaient de là se rendre au champ de la fédération. Danton, Camille Desmoulins, Fréron, Brissot et les principaux meneurs du peuple avaient disparu : les uns disent pour concerter des mesures insurrectionnelles chez Legendre, à la campagne ; les autres, pour échapper à la responsabilité de la journée. Plus tard, cette première version fut adoptée par la haine de Robespierre contre Danton, à qui Saint-Just dit dans son acte d'accusation : » Mirabeau, qui méditait un changement de dynastie, sentit le prix de ton audace : il la saisit. Tu t'écartas des lois, des principes sévères. On n'entendit plus parler de toi jusqu'aux massacres du Champ-de-Mars. Tu appuyas cette fausse mesure du peuple et la proposition de la loi qui n'avait d'autre objet que de servir de prétexte au déploiement du drapeau rouge et à l'essai de la tyrannie ! Les patriotes qui n'étaient pas initiés à ce complot avaient combattu ton opinion perfide. Tu fus nommé avec Brissot rédacteur de la pétition. Vous échappâtes à la fureur de La Fayette, qui fit massacrer dix mille patriotes. Brissot resta tranquillement dans Paris, et toi, tu fus couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube. Conçoit-on le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube, toi l'un des auteurs de la pétition, tandis que les signataires étaient chargés de fers ou égorgés ? Vous étiez donc, Brissot et toi, des objets de reconnaissance pour la tyrannie, puisque vous n'étiez pas pour elle des objets de haine ? «

Camille Desmoulins justifie aussi l'absence de Danton, la sienne et celle de Fréron, en racontant que Danton avait fui la proscription et l'assassinat dans la maison de son beau-père à Fontenay, la nuit précédente, et qu'il y était cerné par une bande d'espions de La Fayette ; que Fréron, en passant sur le Pont-Neuf, avait été assailli, foulé aux pieds, blessé par quatorze *bandits soldés, et que* Camille lui-même, désigné aux poignard, n'a-

vait été manqué que par une erreur de signalement. L'histoire n'a pas cru aux prétendus assassinats de La Fayette; Camille, invisible le jour, reparut le soir aux jacobins.

XIII. — Cependant la foule commençait à affluer par toutes les embouchures du Champ-de-Mars. Elle était agitée, mais inoffensive. La garde nationale, dont M. de La Fayette avait mis sur pied tous les bataillons, était sous les armes. Un de ses détachements, qui était arrivé avec du canon au Champ-de-Mars le matin, se retirait par les quais. On ne voulait pas provoquer le peuple par l'aspect inutile de la force armée. A midi, les hommes rassemblés autour de l'autel de la patrie, ne voyant point paraître les commissaires des jacobins qui avaient promis d'apporter la pétition à signer, nommèrent spontanément quatre commissaires choisis parmi eux pour en rédiger une. L'un de ces commissaires prit la plume. Les citoyens se pressèrent autour de lui, et il écrivit. Voici les principaux traits de cette pétition :

»Sur l'autel de la patrie, 15 juillet an III. Représentants de la nation! vous touchez au terme de vos travaux. Un grand crime se commet; Louis fuit, il a abandonné indignement son poste. L'empire est à deux doigts de l'anarchie. On l'arrête; il est ramené à Paris; on demande qu'il soit jugé. Vous déclarez qu'il sera roi... Ce n'est pas le vœu du peuple! Le décret est nul. Il vous a été enlevé par ces deux cent quatre-vingt-douze aristocrates qui ont déclaré eux-mêmes qu'ils n'avaient plus de voix à l'assemblée nationale. Il est nul parce qu'il est contraire au vœu du peuple, votre souverain. Revenez sur ce décret. Le roi a abdiqué par son crime. Recevez son abdication, convoquez un nouveau pouvoir constituant, désignez le coupable, et organisez un autre pouvoir exécutif.«

Cette pétition fut portée sur l'autel de la patrie, et des cahiers de papiers déposés sur les quatre coins de l'autel reçurent six mille signatures.

Conservée aujourd'hui aux archives de la municipalité, cette pétition porte partout l'empreinte de la main du peuple. C'est la médaille de la révolution frappée sur place avec le métal en fusion de l'agitation populaire. On y voit apparaître çà et là des noms sinistres qui sortent pour la première fois de l'obscurité.

Ces noms sont comme les hiéroglyphes du temps. Les actes des hommes aujourd'hui fameux qui signaient des noms alors inconnus donnent à ces signatures une signification rétrospective. L'œil s'attache avec curiosité à ces caractères, qui semblent contenir dans quelques signes le mystère de toute une vie et l'horreur de toute une époque. Ici c'est Chaumette, alors *étudiant en médecine, rue Mazarine, n° 9*. Là c'est Maillard, le président des massacres de septembre. Plus loin Hébert; au-dessous Henriot, le général des suppliciés de la terreur. La signature grêle et effilée d'Hébert, qui fut depuis *le Père Duchesne* ou *le Peuple en colère*, a la forme d'une araignée qui étend ses pattes sur sa proie. Santerre a signé plus bas. C'est le dernier nom qui signifie un homme connu. Les autres ni signifient que la foule. On voit que des multitudes de mains hâtives et tremblantes sont venues apporter en désordre leur ignorance ou leur fureur sur ce papier. Beaucoup même de ces mains ne savaient pas écrire. Un cercle d'encre et une croix au milieu du cercle attestent leur volonté anonyme. Quelques noms de femmes s'y lisent. On y reconnaît beaucoup de noms d'enfents à l'incertitude de la main guidée par une main étrangère. Pauvres enfants qui confessaient la foi de leurs parents sans la comprendre et qui signaient les passions du peuple avant de pouvoir balbutier la langue des hommes faits!

XIV. — Le corps municipal avait été informé à deux heures des meurtres commis au Champ-de-Mars et des insultes faites à la garde nationale envoyée pour dissiper le rassemblement. M. de La Fayette lui-même, qui guidait ces premiers détachements, avait été atteint par quelques pierres lancées du sein de la foule. On répandait même qu'un homme en habit de garde national avait tiré sur lui un coup de pistolet; que cet homme, arrêté par l'escorte du général et amené à ses pieds, avait été généreusement pardonné et relâché par lui. Ce bruit populaire jeta un intérêt héroïque sur M. de La Fayette et anima d'une nouvelle ardeur la garde nationale, qui lui était dévouée. A ce récit, Bailly n'hésita pas à proclamer la loi martiale et à déployer le drapeau rouge, dernière raison contre la sédition. De leur côté les séditieux, alarmés par l'aspect du drapeau rouge flottant aux fenêtres de l'hôtel de ville, avaient envoyé douze d'entre

eux en députation vers la municipalité. Ces commissaires parviennent à la salle d'audience à travers une forêt de baïonnettes. Ils demandent qu'on délivre et qu'on leur rende trois citoyens arrêtés. On ne les écoute pas. Le parti de combattre était pris. Le maire et le corps municipal descendent, en proférant des mots menaçants, les degrés de l'hôtel de ville. Cette place était couverte de gardes nationaux et de bourgeoisie. A l'aspect de Bailly précédé du drapeau rouge, un cri d'enthousiasme part de tous les rangs. Les gardes nationaux élèvent spontanément leurs armes et font résonner les crosses de leurs fusils sur les pavés. La force publique, électrisée par l'indignation contre les clubs, était dans un de ces frémissements nerveux qui saisissent les corps comme les individus... L'esprit public était tendu. Le coup pouvait partir de lui-même.

La Fayette, Bailly, le corps municipal se mirent en marche, précédés du drapeau rouge et suivis de dix mille homme de garde nationale; les bataillons soldés de grenadiers de cette armée de citoyens formaient l'avant-garde. Un peuple immense suivait, par un entraînement naturel, ce courant de baïonnettes qui descendait lentement par les quais et par les rues du Gros-Caillou vers le Champ-de-Mars. Pendant cette marche, l'autre peuple, réuni depuis le matin autour de l'autel de la patrie, continuait à signer paisiblement la pétition. Il croyait à un développement de forces, mais il ne croyait pas à la violence. Son attitude calme et légale, et la longue impunité des séditions depuis deux ans, lui laissaient croire à une impunité éternelle. Il ne considérait le drapeau rouge que comme une loi de plus à mépriser.

Arrivé aux glacis extérieurs du Champ-de-Mars, La Fayette divisa son armée en trois colonnes: la première de ces colonnes déboucha par l'avenue de l'Ecole-Militaire, la seconde et la troisième colonnes entrèrent par les deux ouvertures successives qui coupent les glacis de distance en distance en allant de l'Ecole-Militaire à la Seine. Bailly, La Fayette, le corps municipal, le drapeau rouge étaient en tête de la colonne du milieu. Le pas de charge, battu par quatre cents tambours, et le roulement des pièces de canon sur les pavés annonçaient de loin l'armée nationale. Ces bruits éteignirent un moment le sourd murmure et

les cris épars de cinquante mille hommes, femmes ou enfants qui occupaient le centre du Champ-de-Mars ou qui se pressaient sur les hauteurs. Au moment où Bailly débouchait entre les glacis, les hommes du peuple, qui les couvraient et qui dominaient de là le cortége du maire, les baïonnettes et les canons, éclatèrent en cris forcenés et en gestes menaçants contre la garde nationale: »A bas le drapeau rouge! Honte à Bailly! Mort à La Fayette!« Le peuple du Champ-de-Mars répondit à ces cris par des imprécations unanimes. Des mottes de terre détrempée par la pluie du jour, seule arme de cette foule, volèrent sur la garde nationale et atteignirent le cheval de M. de La Fayette, le drapeau rouge et Bailly lui-même. Quelques coups de pistolet furent, dit-on, tirés de loin sur eux. Rien n'est moins prouvé. Ce peuple ne songeait point à combattre, il ne voulait qu'intimider. Bailly fit faire les sommations légales. On y répondit par des huées. Avec la dignité impassible de sa magistrature et avec la douleur grave de son caractère, Bailly donna l'ordre de dissiper le peuple par la force. La Fayette fit d'abord tirer en l'air; mais le peuple, encouragé par la vaine démonstration de ces décharges qui ne blessaient personne, se reformant de nouveau devant la garde nationale, une décharge mortelle éclata sur toute la ligne, tua, blessa, renversa cinq ou six cents hommes; les républicains dirent dix mille. Au même moment les colonnes s'ébranlèrent, la cavalerie chargea, les canonniers se préparèrent à faire feu. Le sillon de la mitraille dans cette foule compacte aurait mis en pièces des masses d'hommes. La Fayette, ne pouvant contenir de la voix ses canonniers irrités, poussa son cheval à la gueule du canon, et par ce mouvement héroïque préserva de milliers de victimes.

En un clin d'œil, le Champ-de-Mars fut évacué. Il n'y resta que des cadavres, des femmes, des enfants renversés ou fuyant devant les charges de la cavalerie, et quelques hommes, plus intrépides, sur les marches de l'autel de la patrie, qui, au milieu du feu le plus terrible et sous les bouches du canon, recueillaient et se partageaient, pour les sauver, les cahiers des pétitions comme des feuilles sacrées, témoignages de la volonté ou gages sanglants de la vengeance future du peuple. Ils ne se retirèrent *qu'en* les emportant. Les colonnes de la garde nationale, et la

cavalerie, surtout, poursuivirent les fuyards jusque dans les champs voisins de l'Ecole-Militaire ; ils firent quelques centaines de prisonniers. Du côté de la garde nationale, personne ne périt ; du côté du peuple, le nombre des victimes et resté inconnu. Les uns l'atténuèrent pour diminuer l'odieux d'une exécution sans lutte, les autres le grossirent pour grandir le ressentiment du peuple. On balaya pendant la nuit, qui tombait déjà, les cadavres ; la Seine les roula vers l'Océan. On se divisa sur la nature, sur les détails de cette exécution : les uns l'appelèrent un crime, les autres un devoir sévère ; mais le nom du peuple est resté à cette journée où l'on tua sans combattre, il continua à l'appeler le *massacre du Champ-de-Mars.*

XV. — La garde nationale, ralliée par M. de La Fayette, rentra victorieuse mais triste dans l'enceinte de Paris. On voyait à son attitude qu'elle marchait entre la gloire et la honte, peu sûre elle-même de ce qu'elle avait fait. Au milieu de quelques acclamations qui l'accueillaient sur son passage, elle entendait des imprécations à demi-voix. Les mots d'assassinat et de vengeance répondaient aux mots de civisme et de dévouement à la loi. Elle passa morne et silencieuse sous les murs de cette assemblée nationale qu'elle venait de défendre, plus morne et plus silencieuse encore sous les fenêtres de ce palais de la monarchie dont elle venait de soutenir la cause plutôt que le roi. Bailly, froid et impassible comme la loi ; La Fayette, résolu comme un système, ne savaient lui imprimer aucun élan au delà de son rigoureux devoir. Elle replia le drapeau rouge, teint de son premier sang, et se dispersa bataillon par bataillon dans les rues sombres de Paris, plutôt comme une gendarmerie qui rentre d'une exécution que comme une armée qui revient d'une victoire.

Telle fut cette journée du Champ-de-Mars, qui donna à l'assemblée constituante trois mois dont elle ne profita pas, qui intimida quelques jours les clubs, mais qui ne rendit ni à la monarchie ni à l'ordre le sang qu'elle avait coûté. La Fayette eut peut-être, ce jour-là, entre les mains la république ou la monarchie ; il ne sut vouloir que l'ordre.

XVI. — Le lendemain, Bailly vint rendre compte à l'assemblée du triomphe de la loi. Il témoigna la douleur qui était dans son âme et la mâle énergie qui était dans son devoir. Les conjura-

tions étaient formées, »dit-il,« la force était nécessaire. Le châtiment est retombé sur le crime.« Le président approuva au nom de l'assemblée la conduite du maire, et Barnave remercia, en termes froids et timides, la garde nationale. Ses louanges ressemblaient presque à des excuses. L'élan des vainqueurs, s'arrêtait déjà. Pétion le sentit, se leva, dit quelques mots sur un projet de décret qu'on venait de proposer contre les provocateurs aux attroupements. Ces mots, dans la bouche de Pétion, qu'on savait l'ami de Brissot et des conspirateurs, furent d'abord accueillis par des sarcasmes du côté droit, et bientôt couverts des applaudissements du côté gauche et des tribunes. Barnave composa. La victoire du Champ-de-Mars était déjà contestée dans l'assemblée. Les clubs se rouvrirent le soir, Robespierre, Brissot, Danton, Camille Desmoulins, Marat, qui avaient disparu quelques jours, se montrèrent et reprirent leur audace. L'hésitation de leurs ennemis les rassura. En attaquant tous les jours une loi qui se contentait de se défendre, les factions ne pouvaient manquer de lasser la loi. D'accusés, ils se firent accusateurs. Leurs feuilles, un moment abandonnées, s'envenimèrent de toute la peur qu'ils avaient éprouvée. Elles couvrirent d'exécration les noms de Bailly et de La Fayette. Elles semèrent la vengeance dans le cœur du peuple, en remuant sans cesse à ses yeux le sang du Champ-de-Mars. Le drapeau rouge devint le symbole du gouvernement, le linceul de la liberté. Les conspirateurs se posèrent en victimes; ils effarouchèrent l'esprit du peuple par les récits imaginaires des plus odieuses persécutions.

XVII. — »Voyez, écrivait Desmoulins, voyez les satellites de La Fayette sortir furieux de leurs casernes ou plutôt de leurs tavernes. Ils s'assemblent, ils chargent à balle devant le peuple. Les bataillons d'aristocrates s'animent au massacre. C'est surtout dans les yeux de la cavalerie qu'on voit la soif du sang allumée par la double ivresse du vin et de la vengeance. Cette armée de bourreaux en voulait surtout aux femmes et aux enfants. L'autel de la patrie est couvert de cadavres. C'est ainsi que La Fayette trempe ses mains dans le sang des citoyens, ses mains qui dégoutteront toujours à mes yeux de ce sang innocent. Cette même place où il les avait élevées au ciel pour lui jurer de les défendre!... Depuis ce moment, les meilleurs citoyens sont proscrits,

on les arrête dans leur lit, on s'empare de leurs papiers; on brise leurs presses, on signe des tables de proscription. Les modérés affichent ces tables et les signent. Il faut purger la société, disent-ils, des Brissot, des Carra, des Pétion, des Bonneville, des Fréron, des Danton, des Camille! Danton et moi nous n'avons trouvé d'asile que dans la fuite contre nos assassins! Les patriotes sont des factieux!...« — »Et il se trouve des gens,« ajoutait Fréron, »pour justifier ces lâches assassinats, ces délations, ces lettres de cachet, ces saisies de papiers, ces confiscations de presses! et l'on tient huit jours suspendu aux balcons de l'hôtel de ville ce drapeau sinistre couleur de sang, comme jadis on attachait aux voûtes du temple métropolitain les drapeaux recueillis au milieu des cadavres des ennemis vaincus!...« »On saisit les presses de l'imprimeur de Marat,« dit-il ailleurs. »Le nom de l'auteur devait mettre à l'abri le typographe. L'imprimerie est un meuble sacré, aussi sacré que le berceau d'un nouveau-né, que les agents du fisc avaient jadis l'ordre de respecter! Le silence du tombeau règne dans la ville; les lieux publics sont déserts, les théâtres ne retentissent plus que d'applaudissements serviles aux accents du royalisme triomphant sur la scène comme dans nos rues! Il vous tardait, Bailly, et vous, traître La Fayette, de faire usage de cette arme de la loi martiale si terrible à manier. Non, non, rien ne lavera plus la tache indélébile du sang de vos frères, qui a rejailli sur vos écharpes, sur vos uniformes. Il en est tombé jusque sur vos cœurs. C'est un poison lent qui vous dévorera jusqu'au dernier!«

Pendant que la presse révolutionnaire soufflait ainsi le feu du ressentiment dans les âmes, les clubs, rassurés par la mollesse de l'assemblée et par la scrupuleuse légalité de La Fayette, subissaient faiblement le contre-coup de la victoire du Champ-de-Mars. Une scission s'opérait, dans le sein de la société des Jacobins, entre les membres exaltés de cette réunion et ses premiers fondateurs, Barnave, Duport et les Lameth. Ce schisme avait eu son principe dans la grande question de la non-rééligibilité des membres de l'assemblée nationale à l'assemblée législative, qui devait bientôt lui succéder. Les jacobins purs voulaient, avec Robespierre, que l'assemblée nationale abdiquât en masse, et se condamnât elle-même à l'ostracisme politique, pour laisser la

place libre à des hommes nouveaux et plus trempés encore dans l'esprit du temps. Le jacobins modérés et constitutionnels regardaient cette abdication comme aussi funeste à la monarchie que mortelle à leur ambition. Ils voulaient saisir eux-mêmes la direction du pouvoir qu'ils venaient de fonder. Ils se croyaient seuls capables de modérer le mouvement qu'ils avaient imprimé. Ils voulaient régner au nom des lois qu'ils avaient faites.

Robespierre, au contraire, qui sentait sa faiblesse dans une assemblée composée des mêmes éléments, voulut que ces éléments fussent exclus de l'assemblée nouvelle. La loi qu'il faisait à ses collègues, il la subissait lui-même. Mais, dominant presque sans rival aux jacobins, il avait en eux son assemblée à lui. Son instinct ou son calcul lui disait que les jacobins prendraient l'empire sur une assemblée nouvelle, incertaine, composée d'hommes dont les noms seraient inconnus à la nation. Homme de faction, il lui suffisait que les factions régnassent. L'instrument qu'il s'était créé dans les jacobins et son immense popularité lui donnaient la certitude de régner lui-même sur les factions.

Cette question, au moment des événements du Champ-de-Mars, agitait et tendait déjà à dissoudre les jacobins. Le club rival des Feuillants, composé en majorité de constitutionnels et de membres de l'assemblée nationale, avait une attitude plus légale et plus monarchique. L'irritation contre les excès populaires et la haine contre Robespierre et Brissot poussaient les anciens fondateurs du club des jacobins à se rallier aux Feuillants. Les jacobins tremblaient de voir l'empire des factions leur échapper et s'affaiblir en se divisant. « C'est la cour, » disait Camille Desmoulins, l'ami et le régularisateur de Robespierre, « c'est la cour qui fomente parmi nous ce schisme, et qui a inventé ce moyen perfide de perdre le parti populaire; elle connaît bien les Lameth, les La Fayette, les Barnave, les Duport et autres premiers figurants de la société des jacobins. Que voulaient tous ces courtisans? s'est-elle dit. Ils ne voulaient qu'être portés aux grandes places par les flots de la multitude et par le vent de la popularité, des commandements, des ministères, surtout de l'or. La faveur de la cour, qui leur manquait, est comme les voiles de leur ambition; à défaut de ces voiles, ils se servent des rames

du peuple. Montrons aux Lameth et aux Barnave qu'ils ne seront pas réélus, qu'ils ne pourront arriver à aucun poste important avant quatre ans. Ils seront furieux, ils se retourneront vers nous. J'ai vu Alexandre et Théodore Lameth la veille du jour où Robespierre fit adopter la non-rééligibilité. Les Lameth étaient encore patriotes. Le lendemain, ils n'étaient plus les mêmes hommes. On n'y peut tenir, disaient-ils avec Duport. Il faut sortir de France. Comment! ceux qui ont fait la constitution auraient le dépit de voir détruire p ut-être leur ouvrage par la prochaine législation! Il nous faudra entendre dans les galeries de l'assemblée un sot à la tribune faire le procès à nos meilleurs établissements, sans que nous puissions les défendre! Ah! plût à Dieu qu'ils sortissent de France! N'y a-t-il pas de quoi mépriser bien profondément et l'assemblée et le peuple de Paris, quand on voit que la clef de tout ceci, c'est que le pouvoir allait échapper aux Lameth et aux La Fayette, et que Duport et Barnave ne seraient pas réélus!

Pétion, alarmé de ces symptômes de discorde, parla à la tribune des jacobins dans un sens conciliateur. »Vous êtes perdus, dit-il, si les membres de l'assemblée se retirent de vous et passent en masse aux feuillants. L'empire de l'opinion vous échappe, et ces innombrables sociétés affiliées, que votre esprit gouverne dans toute la France, rompront le lien d'unité qui les attache à vous. Prévenez les coups de vos ennemis. Faites une adresse aux sociétés affiliées, et rassurez-les sur vos intentions constitutionnelles. Dites-leur qu'on vous calomnie auprès d'elles, et que vous n'êtes pas des factieux. Dites-leur que, loin de vouloir troubler la paix publique, l'objet de tous vos soins est de prévenir les troubles dont la fuite du roi nous a menacés. Dites-leur que nous nous en rapportons à l'influence imposante et rapide de l'opinion. Respect pour l'assemblée, fidélité à la constitution, dévouement à la patrie et à la liberté: voilà nos principes!« Cette adresse, dictée par l'hypocrisie de la peur, fut adoptée et envoyée à toutes les sociétés du royaume. Cette mesure fut suivie d'une épuration des jacobins. On n'en laissa subsister que le noyau primitif, qui réorganisa le reste au scrutin Pétion présida à l'opération.

Les feuillants, de leur côté, écrivirent aux sociétés patrio-

tiques des départements. Il y eut un moment d'interrègne des factions. Mais bientôt les sociétés des départements se prononcèrent en masse et avec une explosion révolutionnaire presque unanime en faveur des jacobins. »Union pure et simple avec nos frères de Paris,« tel fut le cri de ralliement de tous les clubs. Six cents clubs envoyèrent leur acte d'adhésion aux jacobins. Dix-huit seulement se prononcèrent pour les feuillants. Les factions sentaient le besoin d'unité, comme la nation elle-même. Le schisme de l'opinion fut étouffé par l'enthousiasme de la grandeur de son œuvre. Pétion, dans une lettre à ses commettants, qui produisit un effet immense, rendit compte de ces tentatives avortées de division parmi les patriotes et dénonça les dissidents. »Je tremble pour mon pays,« leur disait-il. »Les modérés méditent de réformer déjà la constitution, et de rendre au roi le pouvoir à peine reconquis par le peuple. L'âme bouleversée par ces pensées sinistres, je me décourage: je suis prêt à quitter le poste où votre confiance m'a placé. O ma patrie! sois sauvée, et je rendrai en paix mon dernier soupir!«

Ainsi parlait Pétion, qui commençait dès lors à devenir l'idole du peuple. Il n'avait ni l'audace ni le talent de Robespierre, mais il avait de plus que lui l'hypocrisie, ce voile honteux des situations doubles. Le peuple le croyait honnête, et sa parole avait sur les masses l'autorité de sa renommée.

XVIII. — La coalition qu'il dénonçait au peuple était vraie. Barnave s'entendait avec la cour. Malouet, membre éloquent et habile du côté droit, s'entendait avec Barnave. Un plan de modification à la constitution avait été concerté entre ces deux hommes, ennemis hier, alliés aujourd'hui. Le moment était venu de relier en un seul corps toutes ces lois éparses, votées pendant une révolution de trente mois. En séparant, dans cette revue des actes de l'assemblée, ce qui était organique de ce qui ne l'était pas, on allait avoir l'occasion de revenir sur tous les articles de la constitution. On pouvait profiter, pour les amender dans un sens plus monarchique, de cette réaction produite par la victoire de La Fayette. Ce que la passion et la colère avaient enlevé de trop aux prérogatives de la couronne, la raison et la réflexion pouvaient le leur rendre. Les mêmes hommes qui avaient mis le pouvoir exécutif entre les mains de l'assemblée, espéraient le lui

arracher. Ils croyaient tout possible à leur éloquence et à leur popularité. Comme tous ceux qui descendent le cours d'une révolution, ils croyaient pouvoir le remonter aussi aisément. Ils ne s'apercevaient pas que leurs forces, dont ils étaient si fiers, n'étaient pas en eux-mêmes, mais dans le courant qui les emportait. Les événements allaient leur apprendre qu'il n'y a point de force contre les passions une fois qu'on leur a cédé. La force d'un homme d'Etat, c'est son caractère. Une seule complaisance envers les factions est un indispensable engagement avec elles. Quand on a consenti à être leur instrument, on peut devenir leur idole et leur victime, jamais leur maître. Barnave allait l'apprendre trop tard, et les Girondins devaient l'apprendre après lui.

Malouet fit part aux principaux membres du parti royaliste du plan combiné avec Barnave. Voici en quoi ce plan consistait: Malouet serait monté à la tribune, et, dans un discours véhément et raisonné, il aurait attaqué tous les vices de la constitution; il aurait démontré que si ces vices n'étaient pas corrigés par l'assemblée avant de présenter la constitution au serment du roi et du peuple, c'était l'anarchie qu'on allait jurer. Les trois cents membres du côté droit devaient appuyer de leurs applaudissements les accusations de leur orateur. Barnave aurait demandé à répondre, et, dans un discours en apparence irrité, il aurait vengé la constitution des invectives de Malouet, tout en convenant cependant que cette constitution, improvisée au feu de l'enthousiasme d'une révolution et sous le coup des circonstances les plus orageuses, pouvait avoir quelques imperfections dans certaines de ses parties; que la réflexion et la sagesse de l'assemblée pouvaient remédier à ces vices avant de se séparer, et qu'entre autres améliorations à apporter à cette œuvre on pourrait retoucher aux deux ou trois articles où les attributions du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif avaient été mal définies, de manière à restituer au pouvoir exécutif l'indépendance et l'action indispensables à son existence. Les amis de Barnave, de Lameth et de Duport, ainsi que tous les membres du côté gauche, moins Robespierre, Pétion, Buzot et les républicains, auraient bruyamment approuvé l'orateur. On aurait nommé à l'instant une commission spéciale de révision des ar-

ticles concédés. Cette commission aurait fait son rapport avant la fin de la législature, et les trois cents voix de Malouet, s'unissant aux voix constitutionnelles de Barnave, auraient assuré la majorité aux amendements monarchiques qui devaient restaurer la royauté.

XIX. — Mais les membres du côté droit se refusèrent unanimement à donner leur concours à ce plan. »Corriger la constitution, c'était sanctionner la révolte. S'unir à des factieux, c'était devenir factieux soi-même. Restaurer la royauté par les mains d'un Barnave, c'était dégrader le roi jusqu'à la reconnaissance envers un factieux. Leurs espérances n'étaient pas tombées si bas qu'il ne leur restât qu'à accepter un rôle dans une comédie de révolutionnaires effrayés. Leurs espérances n'étaient pas dans quelque amélioration au mal: elles étaient dans le pire. Les excès du désordre puniraient le désordre même. Le roi était aux Tuileries, mais la royauté n'y était pas: elle était à Coblentz, elle était sur tous les trônes de l'Europe. Les monarchies étaient solidaires: elles sauraient bien restaurer la monarchie française sans le concert de ceux qui l'avaient renversée.«

Ainsi raisonnaient les membres du côté droit. Les passions et les ressentiments fermaient l'oreille aux conseils de la modération et de la sagesse, et la monarchie n'était pas poussée moins systématiquement à sa catastrophe par la main de ses amis que par celle de ses ennemis. Le plan avorta.

Pendant que le roi captif entretenait de doubles intelligences avec ses frères émigrés pour interroger l'énergie des puissances, et avec Barnave pour tenter la conquête de l'assemblée, l'assemblée perdait elle-même son empire; et l'esprit de la révolution, sortant de son enceinte, où il n'avait plus rien à espérer, allait animer les clubs, les municipalités, et soufflait sur les élections. L'assemblée avait commis la faute de déclarer ses membres non rééligibles à la prochaine législature.

Cet acte de renoncement à soi-même, qui ressemblait à l'héroïsme du désintéressement, était en réalité le sacrifice de la patrie; c'était l'ostracisme des supériorités et le triomphe assuré à la médiocrité. Une nation, quelque riche qu'elle soit en génie et en vertu, ne possède pas un nombre illimité de grands citoyens. La nature est avare de supériorités. Les conditions

social s nécessaires pour former un homme public se rencontrent difficilement. Intelligence, lumières, vertus, caractère, indépendance, loisir, fortune, considération acquise et dévouement, tout cela est rarement réuni sur une seule tête. On ne décapite pas impunément toute une société. Les nations sont comme leur sol : après avoir enlevé la terre végétale, on trouve le tuf, et il est stérile. L'assemblée constituante avait oublié cette vérité, ou plutôt son abdication avait ressemblé à une vengeance. Le parti royaliste avait voté la non-rééligibilité pour que la révolution, échappant aux mains de Barnave, tombât sous les excès des démagogues. Le parti républicain l'avait votée pour anéantir les constitutionnels. Les constitutionnels la votèrent en châtiment de l'ingratitude du peuple et pour se faire regretter par le spectacle de l'indignité de leurs successeurs. Ce fut un vote de passions diverses, toutes mauvaises, et qui ne pouvaient produire que la perte de tous les partis. Le roi seul ne voulait pas cette mesure. Il sentait le repentir dans l'assemblée nationale : il s'entendait avec ses principaux chefs : il avait la clef de beaucoup de consciences. Une nation nouvelle, inconnue, impatiente, allait se trouver devant lui dans une autre assemblée. Les bruits de la presse, des clubs, de la place publique lui annonçaient trop bien à quels hommes le peuple agité donnerait sa confiance. Il préférait les ennemis connus, fatigués, en partie acquis, à des ennemis nouveaux et ardents, qui voudraient surpasser en exigence ceux qu'ils allaient remplacer. Or il ne leur restait à renverser que son trône, et il ne lui restait à concéder que sa vie.

XX. — Les principaux noms débattus dans les feuilles publiques étaient, à Paris, ceux de Condorcet, de Brissot, de Danton ; dans les départements, ceux de Vergniaud, de Guadet, d'Isnard, de Louvet, de Gensonné qui depuis furent les girondins, et ceux de Thuriot, Merlin, Carnot, Couthon, Danton, Saint-Just, qui, plus tard unis à Robespierre, furent tour à tour ses instruments ou ses victimes.

Condorcet était un philosophe aussi intrépide dans ses actes que hardi dans ses spéculations. Sa politique était une conséquence de sa philosophie. Il croyait à la divinité de la raison et à la toute-puissance de l'intelligence humaine servie par la

liberté. Ce ciel, séjour de toutes les perfections idéales, où l'homme relègue ses plus beaux rêves, Condorcet le plaçait sur la terre. Sa science était sa vertu, l'esprit humain était son dieu. L'esprit fécondé par la science et multiplié par le temps lui semblait devoir triompher de toutes les résistances de la matière, découvrir toutes les puissances créatrices de la nature et renouveler la face de la création. De ce système, il avait fait une politique dont le premier dogme était d'adorer l'avenir et de détester le passé. Il avait le fanatisme froid de la logique et la colère réfléchie de la conviction. Elève de Voltaire, de d'Alembert et d'Helvétius, il était, comme Bailly, de cette génération intermédiaire par qui la philosophie entrait dans la révolution. Plus ambitieux que Bailly, il n'en avait pas le calme impassible. Aristocrate de naissance, il avait passé comme Mirabeau dans le camp du peuple. Méprisé de la cour, il la haïssait de la haine des transfuges. Il s'était fait peuple pour faire du peuple l'armée de la philosophie. Il ne voulait de la république qu'autant qu'il en fallait pour renverser les préjugés. Une fois les idées victorieuses, il en aurait volontiers confié le règne à la monarchie constitutionnelle. C'était un homme de combat plutôt qu'un homme d'anarchie. Les aristocrates emportent toujours avec eux, dans le parti populaire, le sentiment de l'ordre et du commandement. Ils veulent régulariser le désordre et diriger même les tempêtes. Les vrais anarchistes sont ceux qui sont impatients d'avoir toujours obéi, et qui se sentent incapables de commander. Condorcet rédigeait depuis 1789 la *Chronique de Paris*, journal de doctrines constitutionnelles, mais où l'on sentait les palpitations de la colère sous la main polie et froide du philosophe. Si Condorcet eût été doué de la chaleur et de la couleur du langage, il pouvait être le Mirabeau d'une autre assemblée. Il en avait la foi et la constance, il n'en avait pas l'accent sonore qui fait retentir votre âme dans l'âme d'autrui. Le club des électeurs de Paris, qui se réunissait à la Sainte-Chapelle, portait Condorcet à la députation. Ce même club portait Danton.

XXI. — Danton, que la révolution avait trouvé avocat obscur au Châtelet, avait grandi avec elle. Il avait déjà cette célébrité que la foule donne aisément à celui qu'elle voit partout et qu'elle entend toujours. C'était un de ces hommes qui semblent naître

du bouillonnement des révolutions, et qui flottent sur le tumulte jusqu'à ce qu'il les engloutisse. Tout en lui était athlétique, rude et vulgaire comme les masses. Il devait leur plaire parce qu'il leur ressemblait. Son éloquence imitait l'explosion des foules. Sa voix sonore tenait du rugissement de l'émeute. Ses phrases courtes et décisives avaient la concision martiale du commandement. Son geste irrésistible imprimait l'impulsion aux rassemblements. L'ambition alors était toute sa politique. Sans principes arrêtés, il n'aimait de la démocratie que son trouble. Elle lui avait fait son élément. Il s'y plongeait et y cherchait moins encore l'empire que cette volupté sensuelle que l'homme trouve dans le mouvement accéléré qui l'emporte. Il s'enivrait du vertige révolutionnaire comme on s'enivre du vin. Il portait bien cette ivresse. Il avait la supériorité du calme dans la confusion qu'il créait pour la dominer. Conservant le sang-froid dans la fougue, et la gaieté dans l'emportement, ses mots déridaient les clubs au milieu de leur fureur. Il amusait le peuple et il le passionnait à la fois. Satisfait de ce double ascendant, il se dispensait de le respecter; il ne lui parlait ni de principes ni de vertu, mais de force. Lui-même n'adorait guère que la force. Tout était moyen pour lui. C'était l'homme d'Etat des circonstances, jouant avec le mouvement sans autre but que ce jeu terrible, sans autre enjeu que sa vie, et sans autre responsabilité que le hasard.

Un tel homme devait être profondément indifférent au despotisme ou à la liberté. Son mépris du peuple devait même l'incliner plutôt du côté de la tyrannie. Quand on ne voit rien de divin dans les hommes, le meilleur parti à en tirer, c'est de les asservir. On ne sert bien que ce qu'on respecte. Il n'était avec le peuple que parce qu'il était du peuple, et que le peuple semblait devoir triompher. Il l'aurait trahi comme il le servait, sans scrupule. La cour connaissait le tarif de ses convictions. Il la menaçait pour qu'elle eût intérêt à l'acheter: ses motions les plus révolutionnaires n'étaient que l'enchère de sa conscience. Il avait la main dans toutes les intrigues; sa probité n'intimidait aucune offre de corruption. On l'achetait tous les jours, et le lendemain il était encore à revendre. Mirabeau, La Fayette, Montmorin, M. de Laporte, intendant de la liste civile, le duc d'Orléans, le roi avaient le secret de ses vénalités. L'ar-

gent de toutes ces sources impures avait coulé dans sa fortune sans s'y arrêter. Tout autre eût été honteux devant des hommes et des partis qui avaient le secret de sa faiblesse: lui seul ne l'était pas; il les regardait en face sans rougir. Il était le centre de tous ces hommes qui ne cherchent dans les événements que la grandeur. Mais les autres n'avaient que la bassesse du vice, les vices de Danton étaient héroïques. Son intelligence touchait au génie. Il avait l'éclair du moment. L'incrédulité, qui était l'infirmité de son âme, était à ses yeux la force de son ambition; il la cultivait en lui comme l'élément de sa grandeur future. Il avait en pitié tout ce qui respectait quelque chose. Un tel homme devait avoir un immense ascendant sur les instincts des masses. Il les agitait, il les faisait bouillonner à la surface, prêt à s'embarquer sur toute mer, fût-elle de sang.

XXII. — Brissot de Warville était un autre de ces candidats à la députation de Paris. Comme cet homme fut la souche du parti des girondins, le premier apôtre et le premier martyr de la république, il faut le connaître.

Brissot était fils d'un pâtissier de Chartres. Il avait fait ses études dans cette ville avec Pétion, son compatriote. Aventurier de littérature, il avait commencé à dérober ce nom de Warville qui cachait le sien. Ne pas rougir du nom de son père, c'est la noblesse du plébéien. Brissot ne l'avait pas. Il commençait par prendre furtivement un de ces titres à cette aristocratie des races contre laquelle il allait soulever l'égalité. Semblable à Rousseau en tout, excepté en génie, il chercha fortune un peu partout, et descendit plus bas que lui dans la misère et dans l'intrigue avant de remonter à la célébrité. Les caractères se détrempent et se salissent par cette lutte avec les difficultés de l'existence dans la lie des grandes villes corrompues. Rousseau avait promené son indigence et ses rêves au sein de la nature, dont le spectacle apaise et purifie tout. Il en était sorti un philosophe. Brissot avait traîné sa misère et sa vanité au milieu de Paris et de Londres, et dans ces sentines d'infamies où pullulent les aventuriers et les pamphlétaires. Il en était sorti un intrigant.

Cependant, même au milieu de ces vices qui avaient rendu sa probité douteuse et son nom suspect, il nourrissait au fond de son âme trois vertus capables de le relever: un amour constant

pour une jeune femme qu'il avait épousée malgré sa famille, le goût du travail, et un courage contre les difficultés de la vie qu'il eut plus tard à déployer contre la mort. Sa philosophie était celle de Rousseau. Il croyait en Dieu. Il avait foi à la liberté, à la vérité, à la vertu. Il avait dans l'âme ce dévouement sans réserve à l'humanité, qui est la charité des philosophes. Il détestait la société où il ne trouvait pas sa place. Mais ce qu'il haïssait de l'état social, c'était surtout ses préjugés et ses mensonges. Il aurait voulu le refaire, moins pour lui que pour la société elle-même. Il consentait à être écrasé sous ses ruines, pourvu que ces ruines eussent fait place au plan idéal du gouvernement de la raison. Brissot fut d'abord un de ces talents mercenaires qui écrivent pour qui les paye. Il avait écrit sur tous les sujets, pour tous les ministres, pour Turgot surtout. Lois criminelles, théories économiques, diplomatie, littérature, philosophie, libelles même, sa plume se prêtait à tous les usages. Cherchant l'appui de tous les hommes puissants ou célèbres, il avait encensé depuis Voltaire et Franklin jusqu'à Marat. Connu de madame de Genlis, il lui avait dû quelques relations avec le duc d'Orléans. Envoyé à Londres par le ministre, pour une de ces missions qu'on n'avoue pas, il s'y était lié avec le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, journal français imprimé en Angleterre et dont la hardiesse inquiétait la cour des Tuileries. Il se mit aux gages de Swinton, propriétaire de cette feuille, et la rédigea dans un sens favorable aux vues de Vergennes. Il connut chez Swinton quelques libellistes, dont l'un était Morande. Ces écrivains, rejetés de la société, deviennent souvent des scélérats de plume. Il vivent à la fois des scandales du vice et des salaires de l'espionnage. Leur contact souilla Brissot. Il fut ou parut quelquefois leur complice. Des taches honteuses restèrent sur sa vie, et furent cruellement ravivées par ses ennemis quand il eut besoin de faire appel à l'estime publique.

Rentré en France aux premiers symptômes de la révolution, il en avait épié les phases successives avec l'ambition d'un homme impatient et avec l'indécision d'un homme qui flaire le vent. Il s'était trompé plusieurs fois. Il s'était compromis par son dévouement trop pressé à certains hommes qui avaient paru un moment résumer en eux sa puissance, à La Fayette surtout.

Rédacteur du *Patriote français*, il avait quelquefois aventuré les idées révolutionnaires, et flatté l'avenir en allant plus vite que le pas même des factions. Il avait mérité d'être désavoué par Robespierre.

»Tandis que je me contentais, moi,« disait de lui Robespierre, »de défendre les principes de la liberté, sans entamer aucune autre question étrangère, que faisiez-vous, Brissot, et vous, Condorcet? Connus jusque-là par votre grande *modération* et par vos relations avec La Fayette, longtemps sectateurs du club aristocratique de 89, vous fîtes tout à coup retentir le mot de république. Vous répandez un journal intitulé *le Républicain!* Alors les esprits fermentent. Le seul mot de république jette la division parmi les patriotes, et donne à nos ennemis le prétexte qu'ils cherchaient de publier qu'il existe en France un parti qui conspire contre la monarchie et la constitution. A ce titre, on nous persécute, on égorge les citoyens paisibles sur l'autel de la patrie! A ce nom, nous sommes travestis en factieux, et la révolution recule peut-être d'un demi-siècle. Ce fut dans ce même temps qui Brissot vint aux Jacobins, où il n'avait jamais paru, proposer la république, dont les règles de la plus simple prudence nous avaient défendu de parler à l'assemblée nationale. Par quelle fatalité Brissot se trouve-t-il là? Je veux bien ne pas voir de ruse dans sa conduite, je veux bien n'y voir qu'imprudence et qu'ineptie. Mais aujourd'hui que ses liaisons avec La Fayette et Narbonne ne sont plus un mystère, aujourd'hui qu'il ne dissimule plus des plans d'innovations dangereuses, qu'il sache que la nation romprait à l'instant toutes les trames ourdies pendant tant d'années par de petits intrigants.«

Ainsi s'exprimait Robespierre, jaloux d'avance et cependant juste, sur la candidature de Brissot. La révolution le repoussait, la contre-révolution ne le déshonorait pas moins. Les anciens amis de Brissot à Londres, Morande surtout, revenu à Paris avec l'impunité des temps de trouble, dévoilaient dans *l'Argus* et dans des affiches aux Parisiens les intrigues cachées et les scandales de la vie littéraire de leur ancien associé. Ils citaient des lettres authentiques où Brissot avait menti avec impudeur sur son nom, sur la condition de sa famille, sur la fortune de son *père*, pour capter la confiance de Swinton, se donner du crédit

et faire des dupes en Angleterre. Les preuves étaient convaincantes. Une somme considérable avait été extorquée à un nommé Desforges, sous prétexte de fonder un lycée à Londres, et cette somme avait été dépensée par Brissot à son usage personnel. C'était peu. Brissot, en quittant l'Angleterre, avait déposé entre les mains de ce même Desforges quatre-vingts lettres qui établissaient trop évidemment sa participation à l'infâme commerce de libelles pratiqué par ses amis. Il fut démontré que Brissot avait connivé à l'envoi en France et à la propagation des odieux pamphlets de Morande. Les journaux hostiles à sa candidature s'emparèrent de ses scandales et les secouèrent devant l'opinion. Il fut accusé, en outre, d'avoir puisé dans la caisse du district des Filles-Saint-Thomas, dont il était président, une somme oubliée longtemps dans sa propre bourse. Sa justification fut embarrassée et obscure. Elle suffit néanmoins au club de la rue de la Michodière pour déclarer son innocense et son intégrité.

Quelques journaux, préoccupés seulement du côté politique de sa vie, prirent sa défense et se bornèrent à gémir sur la calomnie. Manuel, son ami, qui rédigeait un journal cynique, lui écrivit pour le consoler: »Ces ordures de la calomnie, répandues au moment du scrutin, lui dit-il, finissent toujours par laisser une teinte sale sur celui sur qui on les verse. Mais c'est faire triompher les ennemis du peuple que de repousser celui qui les combat sans crainte. On me donne des voix, à moi, malgré mon radotage et mon goût pour la bouteille. Laissez là le père Duchesne et nommez Brissot. Il vaut mieux que moi.« Marat, dans *l'Ami du peuple*, parla de Brissot en termes ambigus. »Brissot,« écrit l'ami du peuple, »n'a jamais été, à mes yeux, un patriote bien franc. Soit ambition, soit bassesse, il a trahi jusqu'ici les devoirs d'un bon citoyen. Pourquoi abandonne-t-il si tard ce général tartufe? Pauvre Brissot, te voilà victime de la perfidie d'un valet de cour, d'un lâche hypocrite! Pourquoi as-tu prêté la patte à La Fayette? Que veux-tu! tu éprouves le sort de tous les hommes à caractère indécis. Tu as déplu à tout le monde. Tu ne perceras jamais. S'il te reste quelque sentiment de dignité, hâte-toi d'effacer ton nom de la liste des candidats à la prochaine législature.« Ainsi apparaissait pour la première fois sur la scène, au milieu des huées des deux partis, cet homme qui s'ef-

forçait en vain d'échapper au mépris amassé sur son nom pa les fautes de sa jeunesse pour entrer dans l'austérité de son rôl politique: homme mixte, moitié d'intrigue, moitié de vertu Brissot, destiné à servir de centre de ralliement au parti de l Gironde, portait d'avance dans son caractère tout ce qu'il y eu plus tard, dans les destinées de son parti, de l'intrigue et d patriotisme, du factieux et du martyr. Les autres candidat marqués de Paris étaient Pastoret, homme du Midi, prudent habile comme un homme du Nord, se ménageant entre les parti donnant assez de gages à la révolution pour être accepté pa elle, assez de dévouement à la cour pour garder sa confianc secrète, porté çà et là par la faveur alternative des deux opinion comme un homme qui cherchait la fortune de son talent dar la révolution, mais ne la cherchant jamais hors du juste et d l'honnête; Lacépède, Cérutti, Hérault de Séchelles, Gouvior aide de camp de La Fayette. Les élections de département occu pèrent peu l'attention. L'assemblée nationale avait épuisé l pays de caractères et de talents. L'ostracisme qu'elle s'était im posé abandonnait la France aux talents secondaires. On se pas sionnait peu pour des hommes inconnus. La considératio publique s'attachait davantage aux noms qui allaient disparaîtr Un pays n'a pas deux renommées: celle de la France s'en alla avec les membres de l'assemblée dissoute, une autre Franc allait surgir.

LIVRE QUATRIÈME.

Députation de la Gironde. — Agitation dans les clubs. — Orateurs en plein air. — Translation au Panthéon des restes mortels de Voltaire. — Appréciation de ses écrits et de son caractère. — Révision par l'assemblée nationale de la constitution. — Le roi accepte la constitution.

I. — Cependant un mouvement d'opinion nouvelle commençait à se faire pressentir du côté du Midi. Bordeaux fermentait. Le département de la Gironde venait de nommer à la fois tout un parti politique dans les douze citoyens qui composaient sa députation. Ce département, éloigné du centre, allait prendre d'un seul coup l'empire de l'opinion et de l'éloquence. Les noms jusque-là obscurs de Ducos, de Guadet, de Grangeneuve, de Gensonné, de Vergniaud, allaient grandir avec les orages et avec les malheurs de leur patrie. Ils étaient destinés à imprimer à la révolution indécise un mouvement devant lequel elle hésitait encore et à la précipiter dans la république. Pourquoi cette impulsion devait-elle venir du département de la Gironde et non de Paris ? On ne peut que conjecturer en pareille matière. Cependant l'esprit républicain devait peut-être éclater plutôt à Bordeaux qu'à Paris, où la présence et l'action d'une cour énervaient depuis des siècles l'indépendance des caractères et l'austérité des principes qui sont les bases du sentiment civique. Les états de Languedoc et les habitudes qui résultent de l'administration d'une province gouvernée par elle-même, devaient prédisposer les mœurs de la Gironde à un gouvernement électif et fédératif.

Bordeaux était un pays parlementaire. Les parlements avaient nourri partout l'esprit de résistance et créé souvent l'esprit de faction contre la royauté. Bordeaux était une ville de commerce. Le commerce, qui a besoin de la liberté par intérêt, finit par en contracter le sentiment. Bordeaux était la ville coloniale, la

grande échelle de l'Amérique en France. Les rapports constants de sa marine marchande avec les Américains avaient importé dans la Gironde l'enthousiasme des institutions libres. Enfin, Bordeaux était une terre mieux et plus tôt exposée aux rayons de la philosophie que le centre de la France. La philosophie y avait germé d'elle-même avant de germer à Paris. Bordeaux était le pays de Montaigne et de Montesquieu, ces deux grands républicains de la pensée française. L'un avait librement sondé les dogmes religieux, l'autre les institutions politiques. Le président Dupaty y avait fomenté, depuis, l'enthousiasme de la philosophie nouvelle. Bordeaux, de plus, était une terre à moitié romaine où les traditions de la liberté et du Forum romain s'étaient perpétuées dans le barreau. Un certain souffle de l'antiquité y animait les âmes et y enflait les paroles. Bordeaux était républicain par éloquence encore plus que par opinion. Il y avait un peu de l'emphase latine jusque dans son patriotisme. La république devait naître dans le berceau de Montaigne et de Montesquieu.

II. — Ce moment des élections fut le signal d'une lutte plus acharnée de la presse périodique. Les journaux ne suffisaient pas. On fit crier les opinions dans les rues par des colporteurs, et on inventa les *journaux-affiches*, placardés contre les murs de Paris et groupant le peuple au coin des rues devant ces tribunes de carrefour. Des orateurs nomades, inspirés ou soldés par les différents partis, s'y tenaient en permanence et commentaient tout haut ces écrits passionnés. Loustalot dans les *Révolutions de Paris*, journal fondé par Prudhomme et continué tour à tour par Chaumette et Fabre-d'Eglantine; Marat dans *le Publiciste* et dans *l'Ami du Peuple*, Brissot dans *le Patriote français*, Gorsas dans le *Courrier de Versailles*, Condorcet dans la *Chronique de Paris*, Cérutti dans *la Feuille villageoise*, Camille Desmoulins dans les *Discours de la lanterne* et dans les *Révolutions du Brabant*, Fréron dans *l'Orateur du peuple*, Hébert et Manuel dans *le Père Duchesne*, Carra dans les *Annales patriotiques*, Fleydel dans *l'Observateur*, De Laclos dans le *Journal des Jacobins*, Fauchet dans *la Bouche de fer*, Royou dans *l'Ami du roi*, Champcenetz et Rivarol dans les *Actes des apôtres*, Suleau et André Chénier dans *plusieurs feuilles* royalistes ou modérées, agissaient en tout sens

et se disputaient l'esprit du peuple. C'était la tribune antique transportée au domicile de chaque citoyen et appropriant son langage à toutes les classes, même aux plus illettrées. La colère, le soupçon, la haine, l'envie, le fanatisme, la crédulité, l'injure, la soif du sang, les paniques soudaines, la démence et la raison, la révolte et la fidélité, l'éloquence et la sottise avaient chacun leur organe dans ce concert de toutes les passions civiles. La ville s'enivrait tous les soirs de ces passions fermentées. Tout travail était ajourné. Son seul travail, c'était le trône à surveiller, les complots réels ou imaginaires de l'aristocratie à prévenir, la patrie à sauver. Les vociférations des colporteurs de ces feuilles publiques, les chants patriotiques des jacobins sortant des clubs, les rassemblements tumultueux, les convocations aux cérémonies patriotiques, les terreurs factices sur les subsistances, tenaient les masses de la ville et des faubourgs dans une continuelle tension. La pensée publique ne laissait dormir personne. L'indifférence eût semblé trahison. Il fallait feindre la fureur pour être à la hauteur de l'esprit public. Chaque circonstance accroissait les pulsations de cette fièvre. La presse la soufflait dans toutes les veines de la nation. Son langage tenait déjà du délire. La langue s'avilissait jusqu'au cynisme. Elle empruntait à la populace même ses proverbes, sa trivialité, ses obscénités, ses rudesses et jusqu'à ces jurements dont elle entrecoupe ses paroles comme pour assener avec plus de force les coups de l'injure dans l'oreille de ceux qu'elle hait. Danton, Hebert et Marat furent les premiers qui prirent ce ton, ces gestes et ces jurements de la plèbe pour la flatter par l'imitation de ses vices. Robespierre ne descendit jamais jusque-là. Il ne s'emparait pas du peuple par ses vils instincts, mais par sa raison. Le fanatisme qu'il lui inspirait dans ses discours avait au moins la décence des grandes pensées. Il le dominait par le respect et dédaignait de le capter par la familiarité. Plus il descendait dans la confiance des masses, plus il affectait dans ses paroles l'élévation philosophique et le ton austère de l'homme d'Etat. On sentait dans ses provocations les plus radicales que, s'il voulait renouveler l'ordre social, il ne voulait pas en corrompre les éléments, et qu'à ses yeux émanciper le peuple ce n'était pas le dégrader.

III. — C'est à cette même époque que l'assemblée nationale

ordonna la translation des restes de Voltaire au Panthéon. C'était la philosophie qui se vengeait des anathèmes dont on avait poursuivi la cendre du grand novateur. Le corps de Voltaire, mort à Paris en 1778, avait été transporté, la nuit, et furtivement, par son neveu, dans l'église de l'abbaye de Sellières en Champagne. Quand la nation vendit cette abbaye, les villes de Troyes et de Romilly se disputèrent la gloire de posséder et d'honorer les restes de l'homme du siècle. La ville de Paris, où il avait rendu le dernier soupir, revendiqua son droit de capitale et adressa à l'assemblée nationale une pétition pour demander que le corps de Voltaire lui fût rendu et fût déposé au Panthéon, cette cathédrale de la philosophie. L'assemblée accueillit avec transport l'idée de cet hommage, qui faisait remonter la liberté à sa source. »Le peuple lui doit son affranchissement,« dit Regnauld de Saint-Jean-d'Angely. »En lui donnant la lumière, il lui a donné l'empire. On n'enchaîne les nations que dans les ténèbres. Quand la raison vient éclairer la honte de leurs fers, elles rougissent de les porter et elles les brisent.«

Le 11 juillet, le département et la municipalité allèrent en cérémonie à la barrière de Charenton recevoir le corps de Voltaire. On le déposa sur l'emplacement de la Bastille, comme le conquérant sous son trophée. On éleva le cercueil de l'exilé aux regards de la foule. On lui forma un piédestal avec des pierres arrachées aux fondements de cette forteresse des anciennes tyrannies. Voltaire mort triomphait ainsi des pierres qui l'avaient emprisonné vivant. On lisait sur une de ses pierres la réparation que le siècle faisait aux idées: *»Reçois en ce lieu, où t'enchaîna le despotisme, les honneurs que te décerne ta patrie.«*

IV. — Le jour suivant, par un soleil éclatant, qui vint dissiper les nuages d'une nuit pluvieuse, un peuple innombrable vint faire cortége au char qui portait Voltaire au Panthéon. Ce char était traîné par douze chevaux blancs, attelés sur quatre de front; les rênes de ces chevaux aux crinières tressées d'or et de fleurs étaient tenues par des hommes vêtus du costume antique, comme dans les médailles des triomphateurs. Ce char portait un lit funèbre sur lequel on voyait, étendue et couronnée, l'image du philosophe. L'assemblée nationale, le département, la municipalité, les corps constitués, la magistrature et l'armée entou-

raient, précédaient ou suivaient le sarcophage. Les boulevards, les rues, les places publiques, les fenêtres, les toits des maisons, les branches même des arbres ruisselaient de peuple. Tous les regards se portaient sur ce char. La pensée nouvelle sentait que c'était sa victoire qui passait et que la philosophie restait maîtresse du champ de bataille.

Malgré l'appareil profane et théâtral de cette pompe, on lisait sur les physionomies le recueillement de l'idée et la joie intérieure d'un triomphe intellectuel. De nombreux détachements de cavalerie ouvraient la marche. Ils semblaient mettre désormais les armes mêmes au service de l'intelligence. Les tambours venaient ensuite, voilés de crêpes et battant des charges funèbres, auxquelles se mêlaient des salves d'artillerie des canons qui roulaient derrière eux. Les élèves des colléges de Paris, les sociétés patriotiques, les bataillons de la garde nationale, les ouvriers d'imprimerie, les ouvriers employés à la démolition de la Bastille, portant, les uns, une *presse ambulante*, qui frappait en marchant des hommages à la mémoire de Voltaire; les autres, les chaînes, les carcans, les verrous et les boulets trouvés dans les cachots ou dans les arsenaux des prisons d'État; d'autres enfin, les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau, se pressaient entre l'armée et le peuple. Sur un brancard, on voyait étalé le procès-verbal des électeurs de 89, cette *hégire* de l'insurrection. Sur un autre pavois, les citoyens du faubourg Saint-Antoine montraient un plan en relief de la Bastille, le drapeau du donjon et une jeune fille vêtue en amazone, qui avait combattu avec eux au siége de cette place forte. Des piques, surmontées du bonnet phrygien de la liberté, se dressaient çà et là au-dessus des têtes de cette multitude. On lisait sur un écriteau porté au bout d'une de ces piques: »*De ce fer naquit la liberté.*«

Tous les acteurs et toutes les actrices des théâtres de Paris suivaient la statue de celui qui les avait inspirés pendant soixante ans. Les titres de ses principaux ouvrages étaient gravés sur les faces d'une pyramide qui représentait son immortalité. Sa statue, dorée et couronnée de laurier, était portée par des citoyens revêtus des costumes des peuples et des âges dont il avait peint les mœurs. Une cassette, également dorée, renfermait les soixante et dix volumes de ses œuvres. Les membres des corps savants et

des principales académies du royaume environnaient cette arche de la philosophie. De nombreux orchestres, les uns ambulants, les autres distribués sur la route du cortége, saluaient de symphonies éclatantes le passage du char et remplissaient l'air de l'enthousiasme harmonieux de cette multitude. Ce cortége faisait des stations à la porte des principaux théâtres; on chantait des hymnes à la gloire de son génie, et on se remettait en marche. Arrivé ainsi sur le quai qui portait le nom de Voltaire, le char s'arrêta devant la maison de M. de Villette, où Voltaire était mort et où l'on avait gardé son cœur. Des arbres verts, des guirlandes de feuillages et des couronnes de roses décoraient la façade de cette maison. On y lisait cette inscription célèbre: »*Son esprit est partout et son cœur est ici.*« Des jeunes filles vêtues de blanc et le front couronné de fleurs couvraient les gradins d'un amphithéâtre élevé devant la maison. Madame de Villette, dont Voltaire avait été le second père, dans tout l'éclat de la beauté et dans tout l'attendrissement de ses larmes, s'avança au milieu d'elles et déposa la plus belle des couronnes, la couronne filiale, sur le front du grand homme. Des strophes du poëte Chénier. un des hommes qui nourrissait le plus et qui conserva jusqu'à sa mort le culte de Voltaire, éclatèrent à ce moment, revêtues des sons religieux de la musique. Madame de Villette et les jeunes filles de l'amphithéâtre descendirent dans la rue, semée de fleurs, et marchèrent devant le char. Le Théâtre-Français, qui était alors dans le faubourg Saint-Germain, avait fait de son péristyle un arc de triomphe. Sur chacune des colonnes était incrusté un médaillon renfermant, en lettres de bronze doré, le titre des principaux drames du poëte. On lisait, sur le piédestal de sa statue, érigée devant la porte du théâtre: »*Il fit* IRÈNE *à quatre-vingt-trois ans, à dix-sept ans il fit* OEDIPE.«

L'immense procession qui escortait cette gloire posthume n'arriva au Panthéon qu'à dix heures du soir. Le jour n'avait pas été assez long pour ce triomphe. Le cercueil de Voltaire fut déposé entre Descartes et Mirabeau. C'était la place prédestinée à ce génie intermédiaire entre la philosophie et la politique, entre la pensée et l'action.

Cette apothéose de la philosophie moderne, au milieu des grands événements qui agitaient l'esprit public, montrait assez

que la révolution se comprenait elle-même et qu'elle voulait être l'inauguration des deux grands principes représentés par ce cercueil : l'intelligence, et la liberté ! C'était l'intelligence qui entrait en triomphatrice, sur les ruines des préjugés de naissance, dans la ville de Louis XIV. C'était liberté qui prenait possession de la ville et du temple de Sainte-Geneviève. Les cercueils de deux cultes et de deux âges allaient se combattre jusque dans les tombeaux. La philosophie, timide jusque-là, révélait sa dernière pensée : faire changer de grands hommes à la vénération du siècle.

V. — Voltaire, ce génie sceptique de la France moderne, résumait admirablement en lui la double passion de ce peuple dans un pareil moment : la passion de détruire et le besoin d'innover, la haine des préjugés et l'amour de la lumière. Il devait être le drapeau de la destruction. Ce génie, non pas le plus haut mais le plus vaste de la France, n'a encore été jugé que par ses fanatiques ou par ses ennemis. L'impiété déifiait jusqu'à ses vices ; la superstition anathématisait jusqu'à ses qualités ; enfin le despotisme, quand il pesa sur la France, sentit qu'il fallait détrôner Voltaire de l'esprit national, pour y réinstaller la tyrannie. Napoléon paya, pendant quinze ans, des écrivains et des journaux chargés de dégrader, de salir et de nier le génie de Voltaire. Il haïssait ce nom, comme la force hait l'intelligence. Tant que la mémoire de Voltaire n'était pas éteinte, il ne se sentait pas en sécurité. La tyrannie a besoin des préjugés, comme le mensonge a besoin des ténèbres. L'Église restaurée ne pouvait pas non plus laisser briller cette gloire ; elle avait le droit de condamner Voltaire, mais non de le nier.

Si l'on juge les hommes par ce qu'ils ont fait, Voltaire est incontestablement le plus puissant des écrivains de l'Europe moderne. Nul n'a produit, par la seule force du génie et par la seule persévérance de la volonté, une si grande commotion dans les esprits. Sa plume a soulevé tout un vieux monde et ébranlé plus que l'empire de Charlemagne, l'empire presque européen d'une religion. Son génie n'était pas la force, c'était la clarté. Dieu ne l'avait pas destiné à embrasser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. La raison qui n'est que lumière, devait

en faire d'abord son poéte, son apôtre après, son idole enfin.

VI. — Voltaire était né plébéien dans une rue obscure du vieux Paris. Pendant que Louis XIV et Bossuet régnaient, dans les pompes du pouvoir absolu et du catholicisme, à Versailles, le Moïse de l'incrédulité grandissait inconnu tout près d'eux. Les secrets de la destinée semblent ainsi se jouer des hommes. On ne les soupçonne qu'après qu'ils ont éclaté. Le trône et l'autel avaient atteint leur apogée en France. Le duc d'Orléans, régent, gouvernait un interrègne. C'était un vice à la place d'un autre: la faiblesse au lieu de l'orgueil. Ce vice était doux et facile. La corruption se vengeait de l'austérité des dernières années, sous Tellier et madame de Maintenon. Voltaire, précoce par l'audace comme par le talent, commençait à jouer avec ces armes de la pensée dont il devait faire plus tard un si terrible usage. Le régent, qui ne se doutait pas du danger, le laissait faire, et ne réprimait que pour la forme quelques témérités d'esprit excessives, dont il riait en les punissant. L'incrédulité de cette époque naissait dans la débauche, au lieu de naître dans l'examen. L'indépendance de pensée était un libertinage des mœurs plus qu'une conclusion d'esprit. Il y avait du vice dans l'irréligion. Voltaire s'en ressentit toujours. Sa mission commença par le rire et par la souillure des choses saintes, qui ne doivent être touchées qu'avec respect, même quand on les brise. De là la légèreté, l'ironie, trop souvent le cynisme, dans le cœur et sur les lèvres de l'apôtre de la raison. Son voyage en Angleterre donna de l'assurance à son incrédulité. Il n'avait connu en France que des libertins d'esprit, il crut trouver à Londres des philosophes. Il se passionna pour la raison, comme on se passionne pour une nouveauté; il eut l'enthousiasme de la découverte. Dans une nature aussi active que la nature française, cet enthousiasme et cette haine ne restèrent pas spéculatifs comme dans une intelligence du Nord. A peine persuadé, il voulut persuader à son tour. Sa vie entière devint une action multiple tendue vers un seul but: l'abolition de la théocratie et l'établissement de la tolérance et de la liberté dans les cultes. Il y travailla avec tous les dons que Dieu avait faits à son génie; il y travailla même avec le mensonge, la ruse, le dénigrement, *le cynisme* et l'immoralité d'esprit; il y employa toutes les

armes, même celles que le respect de Dieu et des hommes interdit aux sages ; il mit sa vertu, son honneur, sa gloire à ce renversement. Son apostolat de la raison eut trop souvent les formes d'une profanation de la piété. Au lieu d'éclairer le temple il le ravagea.

Du jour où il eut résolu cette guerre contre le christianisme il chercha des alliés contre lui. Sa liaison avec le roi de Prusse Frédéric II, n'eut pas d'autre cause. Il lui fallait des trônes pour s'appuyer contre le sacerdoce. Frédéric, qui partageait sa philosophie, et qui la poussait plus loin, jusqu'à l'athéisme et jusqu'au mépris des hommes, fut le Denys de ce moderne Platon. Louis XV, qui avait intérêt à se tenir dans des rapports de bienveillance avec la Prusse, n'osa pas sévir contre un homme que ce roi avouait pour ami. Voltaire redoubla d'audace à l'abri de ce sceptre. Il mit les trônes à part, et sembla les intéresser à son entreprise en affectant de les émanciper de la domination de Rome. Il consentit à livrer aux rois la liberté civile des peuples, pourvu qu'ils l'aidassent à conquérir la liberté des consciences. Il affecta même, et il eut peut-être, le culte de la puissance absolue des rois. Il poussa le respect envers eux jusqu'à l'adoration de leurs faiblesses ; il avait excusé les vices du grand Frédéric ; il agenouilla la philosophie devant les maîtresses de Louis XV. Semblable à la courtisane de Thèbes, qui bâtit une des pyramides d'Egypte du fruit de ses débauches, Voltaire ne rougit d'aucune prostitution de son génie, pourvu qui le salaire de ses complaisances lui servît à acheter des ennemis au Christ. Il en enrôla par milliers dans toute l'Europe et surtout en France. Les rois se souvenaient encore du moyen âge et des trônes outragés par les papes. Ils ne voyaient pas sans ombrage et sans haine secrète ce clergé aussi puissant qu'eux sur les peuples, qui, sous le titre de cardinaux, d'aumôniers, d'évêques ou de confesseurs, dictait ses croyances jusque dans les cours. Les parlements, ce clergé civil, corps redoutable aux souverains eux-mêmes, détestaient le corps du clergé tout en protégeant la foi de leurs arrêts. La noblesse guerrière, corrompue, ignorante, penchait tout entière vers l'incrédulité qui la délivrait d'une morale. Enfin, la bourgeoisie lettrée ou savante préludait à l'émancipation du tiers état par l'insurrection de la pensée. Tels

étaient les éléments de la révolution religieuse. Voltaire s'en empara à l'heure juste, avec ce coup d'œil de la passion, qui voit plus clair que le génie lui-même. A un siècle enfant, léger et irréfléchi, il ne présenta pas la raison sous la forme austère d'une philosophie, mais sous la forme d'une liberté facile des idées et d'une ironie moqueuse. Il n'aurait pas réussi à faire penser son temps, il réussissait à le faire sourire. Il n'attaqua jamais en face, ni à visage découvert, pour ne pas mettre les lois contre lui et pour éviter le bûcher de Servet. Esope moderne, il attaqua sous des noms supposés la tyrannie qu'il voulait détruire. Il cacha sa haine dans le drame, dans la poésie légère, dans le roman, dans l'histoire et jusque dans les facéties. Son génie fut une perpétuelle allusion comprise de tout son siècle, mais insaisissable à ses ennemis. Il frappait en cachant sa main. Mais ce combat d'un homme contre un sacerdoce, d'un individu contre une institution, d'une vie contre dix-huit siècles, ne fut pourtant pas sans audace.

VII. — Il y a une grande puissance de conviction et de dévouement à l'idée, dans cette lutte d'un seul contre une multitude. Braver à la fois, sans autre parti que sa raison individuelle, le respect humain, cette lâcheté de l'esprit déguisée en respect de l'erreur; affronter les haines de la terre et les anathèmes de l'église, ce fut l'héroïsme de Voltaire. Il exposa son nom; il le dévoua, et pendant sa vie et après sa mort. Il se résigna à de longs exils en échange de la liberté de combattre. Il se séquestra volontairement des hommes pour que leur pression ne gênât pas en lui sa pensée. A quatre-vingts ans, infirme et se sentant mourir, il fit plusieurs fois ses préparatifs, à la hâte, pour aller combattre encore et expirer loin du toit de sa vieillesse. La verve intarissable de son esprit ne se glaça pas un seul moment. Il porta la gaieté jusqu'au génie, et sous cette plaisanterie de toute sa vie on sent une puissance sérieuse de persévérance et de conviction. Ce fut le caractère de ce grand homme. La verve lumineuse de sa pensée a trop caché la profondeur du dessein. Sous la plaisanterie et sous le rire, on n'a pas assez reconnu la constance. Il souffrait en riant et voulait souffrir, dans l'absence de sa patrie, dans ses amitiés perdues, dans son nom flétri, dans sa mémoire *maudite*. Il accepta tout en vue du triomphe de l'indépendance

de la raison humaine. Le dévouement ne change point de valeur en changeant de cause ; ce fut là sa vertu devant la postérité. Il ne fut pas la vérité, mais il fut son précurseur, et marcha devant elle. Une chose lui manqua : ce fut l'amour de Dieu. Il le voyait par l'esprit, il haïssait les formes que les âges passés lui avaient associées et adoraient à sa place. Il déchirait avec colère les nuages qui dans sa conviction empêchaient l'idée divine de rayonner sur les hommes, mais son culte était plutôt de la haine contre l'erreur que de la foi dans la Divinité. Le sentiment religieux, ce résumé sublime de la pensée humaine, cette raison qui s'allume par l'enthousiasme pour monter à Dieu comme une flamme et pour se réunir à lui dans l'unité de la création avec le créateur, du rayon avec le foyer, Voltaire ne le nourrissait pas dans son âme. De là les résultats de sa philosophie. Elle ne créa ni morale, ni culte, ni charité ; elle ne fit que décomposer et détruire. Négation froide, corrosive et railleuse, elle agissait à la façon du poison, elle glaçait, elle tuait ; elle ne vivifiait pas. Aussi ne produisit-elle pas, même contre ces erreurs, qui n'étaient que l'alliage humain d'une pensée divine, tout l'effet qu'elle devait produire. Elle fit des sceptiques au lieu de faire des croyants. La réaction chrétienne fut prompte et générale. Il en devait être ainsi. L'impiété vide l'âme de ses erreurs sacrées, mais elle ne remplit pas le cœur de l'homme. Jamais l'impiété seule ne ruinera un culte. Il faut une foi pour remplacer une foi. Il n'est pas donné à l'irréligion de détruire une religion sur la terre. Il n'y a qu'une religion plus lumineuse qui puisse véritablement triompher d'une religion altérée en la remplaçant. La terre ne peut pas rester sans autel, et Dieu seul est assez fort contre Dieu.

VIII. — Ce fut le 5 août 1791, premier anniversaire de cette nuit fameuse du 4 août 1790, pendant laquelle s'écroula la féodalité, que l'assemblée nationale commença la révision de la constitution C'était un acte imposant et solennel que ce coup d'œil d'ensemble jeté par des législateurs au terme de leur carrière sur les ruines qu'ils venaient de semer dans leur route et sur les fondations qu'ils venaient de jeter. Mais combien différente était leur disposition d'esprit en ce moment de celle où ils étaient en commençant ce grand ouvrage ! Ils l'avaient entrepris avec l'enthousiasme de l'idéal, ils le revoyaient avec les mécomptes et la

tristesse de la réalité. L'assemblée nationale s'était ouverte aux acclamations d'un peuple unanime dans ses espérances, elle allait se fermer au bruit des récriminations de tous les partis. Le roi était captif, les princes émigrés, le clergé divisé en schisme, la noblesse en fuite, le peuple en sédition. Necker s'était évanoui dans sa popularité. Mirabeau était mort, Maury était muet; Cazalès, Lally, Mounier avaient déserté leur œuvre. Deux ans avaient emporté plus d'hommes et plus de choses qu'une génération n'en emporte en temps ordinaire. Les grandes voix de 89, inspirées de philosophie et d'espérances, ne retentissaient plus sous ces voûtes. Les premiers rangs étaient tombés. Les hommes du second ordre allaient combattre à leur place. Intimidés, découragés, repentants, ils n'avaient ni le génie de servir l'impulsion du peuple ni la puissance de lui résister. Barnave avait retrouvé sa vertu dans sa sensibilité; mais la vertu qui vient tard est comme l'intelligence qui vient après coup, elle ne sert qu'à nous faire mesurer la profondeur de nos fautes. En révolution on ne se repent pas, on expie. Barnave, qui aurait pu sauver la monarchie s'il s'était joint à Mirabeau, allait commencer son expiation. Robespierre était Barnave ce que Barnave avait été pour Mirabeau. Mais Robespierre, plus puissant que Barnave, au lieu d'agir au gré d'une passion mobile comme la jalousie, agissait sous l'impulsion d'une idée fixe et d'une implacable théorie. Barnave n'avait eu qu'une faction derrière lui, Robespierre avait tout un peuple.

IX.— Dès les premières séances, Barnave essaya de raffermir autour de la constitution l'opinion ébranlée par Robespierre et ses amis. Il le fit avec des ménagements qui attestaient déjà la faiblesse de sa situation sous le courage de ses paroles. »On attaque le travail de votre comité de constitution,« dit-il. »Il n'existe contre notre ouvrage que deux natures d'opposition: ceux qui, jusqu'à présent, se sont montrés constamment les ennemis de la révolution; les ennemis de l'égalité qui détestent notre œuvre parce qu'elle est la condamnation de leur aristocratie. Une autre classe, cependant, se montre hostile à la constitution. Je la divise en deux espèces très-distinctes. L'une est celle des hommes qui, dans l'opinion intime de leur conscience, donnent la préférence à un autre gouvernement, qu'ils déguisent plus ou moins

dans leur langage, et cherchent à enlever à notre constituti monarchique toutes les forces qui pourraient retarder l'avènement de la république. Je déclare que ceux-là, je ne les attaqu point. Quiconque à une opinion politique pure a le droit de l'énoncer. Mais nous avons une autre classe d'ennemis. Ce sont le ennemis de tout gouvernement. Celle-là, si elle se montre opposante, ce n'est pas parce qu'elle préfère la république à la monarchie, la démocratie à l'aristocratie; c'est parce que tout ce qui fixe la machine politique, tout ce qui est l'ordre, tout ce qui met à sa place l'homme probe et l'homme improbe, l'homme honnête et le calomniateur, lui est contraire et odieux,« (Des applaudissements prolongés éclatent dans la majorité de la gauche.) »Voilà, messieurs,« poursuit Barnave, »voilà quels sont ceux qui ont combattu le plus notre travail. Ils ont cherché de nouvelles ressources de révolution, parce que la révolution fixée par nous leur échappait. Ce sont ces hommes qui, en changeant le nom des choses, en mettant des sentiments en apparence patriotiques à la place des sentiments de l'honneur, de la probité, de la pureté, en s'asseyant même aux places les plus augustes avec un masque de vertu, ont cru qu'ils en imposeraient à l'opinion publique et se sont coalisés avec quelques écrivains...« (Les applaudissements redoublent et tous les yeux se fixent sur Robespierre et Brissot.) » Si nous voulons que notre constitution s'exécute, si vous voulez que la nation, après vous avoir du l'espérance de la liberté, car ce n'est encore que l'espérance « (murmures de mécontentement), »vous doive la réalité, la prospérité, le bonheur, la paix, attachons-nous à la simplifier, en donnant au gouvernement, je veux dire à tous les pouvoirs établis par cette constitution, le degré de force, d'action, d'ensemble qui lui est nécessaire pour mouvoir la machine sociale et pour conserver à la nation la liberté que vous lui avez donnée... le salut de la patrie vous est cher, prenez garde à ce que vous [illegible]z faire. Banissons surtout d'injustes défiances qui ne peuvent [illegible]tre utiles qu'à nos ennemis, quand ils pourront croire que [illegible]ette assemblée nationale, que cette constante majorité, à la fois [illegible]rdie et sage, qui leur a tant imposé depuis le départ du roi, [illegible]t prête à s'évanouir devant les divisions artistement fomentées [illegible]r des soupçons perfides...« (On applaudit encore.) »Nous

verriez renaître, n'en doutez pas, les désordres, les déchirements dont vous êtes lassés et dont le terme de la révolution doit être aussi le terme ; vous verriez renaître à l'extérieur des espérances, des projets, des tentatives que nous bravons hautement, parce que nous sentons nos forces et que nous sommes unis, parce que nous savons que tant que nous sommes unis on ne les entreprendra pas, et que si l'extravagance osait le tenter, ce sera toujours à sa honte. Mais les tentatives qui s'effectueraient et sur le succès desquelles on pourrait compter avec quelque vraisemblance, une fois que, divisés entre nous, ne sachant à qui nous devons croire, nous nous supposons des projets divers quand nous n'avons que les mêmes projets, des sentiments contraires quand chacun de nous a dans son cœur le témoignage de la pureté de son collègue, quand deux ans de travaux entrepris ensemble, quand des preuves consécutives de courage, quand des sacrifices que rien ne peut payer, si ce n'est la satisfaction de soi-même...« Ici la voix de Barnave expire dans les applaudissements de la majorité, et l'assemblée, électrisée, semble un instant unanime dans son sentiment monarchique.

X. — Dans la séance du 25 août, l'assemblée discuta l'article de la constitution portant que les membres de la famille royale ne pourraient exercer les droits de citoyen. Le duc d'Orléans monta à la tribune pour protester contre cet article, et déclara, au milieu des applaudissements et des murmures, que, s'il était adopté, il lui restait le droit d'opter entre le titre de citoyen français et son droit éventuel au trône, et que, dans ce cas, il renonçait au trône. Sillery, l'ami et le confident de ce prince, prit la parole après lui et combattit avec une habile éloquence les conclusions du comité. Ce discours, plein d'allusions transparentes à la situation du duc d'Orléans, fut le seul acte d'ambition directe tenté par le parti de ce prince. Sillery commença par répondre en face aux paroles de Barnave. »Qu'il me soit permis,« dit-il, »de gémir sur le déplorable abus que quelques orateurs on fait de leur talent. Quel étrange langage! On cherche à vous faire entendre qu'il y a ici des factieux, des anarchistes, des ennemis de l'ordre, comme si l'ordre ne pouvait exister qu'en satisfaisant l'ambition de quelques individus!... On vous propose *d'accorder à tous* les individus de la famille royale le titre de

prince, et de les priver des droits de citoyen! Quelle inconséquence et quelle ingratitude! Vous déclarez le titre de citoyen français le plus beau des titres, et vous proposez de l'échanger contre le titre de prince, que vous avez supprimé comme contraire à l'égalité! Les parents du roi qui sont restés en France n'ont-ils pas constamment montré le patriotisme le plus pur? Quels services n'ont-ils pas rendus à la cause publique par leur exemple et par leurs sacrifices! N'ont-ils pas d'eux-mêmes abjuré leurs titres pour un seul, pour celui de citoyen? et vous proposez de les en dépouiller! Quand vous avez supprimé le titre de prince, qu'est-il arrivé? Les princes fugitifs ont fait une ligue contre la patrie; les autres se sont rangés avec nous. Si on rétablit aujourd'hui le titre de prince, on accorde aux ennemis de la patrie tout ce qu'ils ambitionnent, on enlève aux parents du roi patriote tout ce qu'ils estiment!.... Je vois le triomphe et la récompense du côté des princes conspirateurs, je vois la punition de tous les sacrifices du côté des princes populaires. On prétend qu'il est dangereux d'admettre dans le corps législatif des membres de la famille royale. On établit donc, dans cette hypothèse, qu'à l'avenir tous les individus de la famille royale seront à perpétuité des courtisans vendus ou des factieux! Cependant, n'est-il pas possible de supposer qu'il s'en trouve aussi de patriotes? Est-ce ceux-là que vous voulez flétrir? Vous condamnez les parents du roi à haïr la constitution et à conspirer contre une forme de gouvernement qui ne leur laisse le choix qu'entre le rôle de courtisan ou le rôle de conspirateur!... Voyez, au contraire, ce qu'il est possible d'en attendre, si l'amour de la patrie les enflamme. Jetez vos regards sur un des rejetons de cette race que l'on vous propose d'exiler; à peine sorti de l'enfance, il a déjà eu le bonheur de sauver la vie à trois citoyens, au péril de la sienne. La ville de Vendôme lui a décerné une couronne civique. Malheureux enfant! sera-ce la dernière que ta race obtiendra?... »

Les applaudissements dont ce discours fut constamment interrompu, et qui suivirent l'orateur longtemps après qu'il eut cessé de parler, prouvèrent que la pensée d'une dynastie révolutionnaire tentait déjà quelques âmes, et que, s'il n'existait pas une faction d'Orléans, il ne manquait, du moins, qu'un chef

pour la constituer. Robespierre, qui ne détestait pas moins une faction dynastique que la monarchie elle-même, vit avec terreur ce symptôme d'un pouvoir nouveau qui apparaissait dans l'éloignement. »Je remarque,« répondit-il, »qu'on s'occupe trop des individus et pas assez de l'intérêt national. Il n'est pas vrai qu'on veuille dégrader les parents du roi. On ne veut pas les mettre au-dessous des autres citoyens; on veut les séparer du peuple par une marque honorifique. A quoi bon leur chercher des titres? Les parents du roi seront simplement les parents du roi. L'éclat du trône n'est pas dans ces vaniteuses dénominations. On ne peut pas impunément déclarer qu'il existe en France une famille quelconque au-dessus des autres; elle serait à elle seule la noblesse. Cette famille resterait au milieu de nous comme la racine indestructible de cette noblesse que nous avons détruite: elle serait le germe d'une aristocratie nouvelle.« De violents murmures accueillirent ces protestations de Robespierre. Il fut obligé de s'interrompre et de s'excuser. »Je vois,« dit-il en finissant, »qu'il ne nous est plus permis de professer ici, sans être calomniés, les opinions que nos adversaires ont soutenues les premiers dans cette assemblée.«

XI. — Mais tout le nœud de la situation était dans la question de savoir si, la constitution une fois achevée, la nation se reconnaîtrait dans la constitution même le droit de la reviser et de la changer. Ce fut dans cette occasion que Malouet, quoique abandonné de son parti, tenta seul, et sans espérance, la restauration de l'autorité royale. Ce discours, digne du génie de Mirabeau, était l'acte d'accusation le plus terrible contre les excès du peuple et contre les égarements de l'assemblée. La modération y tempérait la force; on sentait l'homme de bien sous l'orateur, et dans le législateur l'homme d'État. Quelque chose de l'âme sereine et stoïque de Caton respire dans ces paroles; mais l'éloquence politique est plus dans le peuple qui écoute que dans l'homme qui parle. La voix n'est rien sans le retentissement qui la multiplie. Malouet, déserté des siens, abandonné par Barnave, qui l'écoutait en gémissant, ne parlait plus que pour sa conscience; il ne combattait plus pour la victoire, mais pour son principe. Voici ce discours:

»*On* vous propose de déterminer l'époque et les conditions

de l'exercice d'un nouveau pouvoir constituant; on vous propose de subir vingt-cinq ans de désordre et d'anarchie avant d'avoir le droit d'y remédier. Remarquez d'abord dans quelles circonstances on vous propose d'imposer silence aux réclamations de la nation sur ses nouvelles lois : c'est lorsque vous n'avez encore entendu que l'opinion de ceux dont ces nouvelles lois favorisent les instincts et les passions; lorsque toutes les passions contraires sont subjuguées par la terreur ou par la force; c'est lorsque la France ne s'est encore expliquée que par l'organe de ses clubs !... Quand il a été question de suspendre l'exercice de l'autorité royale elle-même, que vous a-t-on dit à cette tribune ? On vous a dit : *Nous aurions dû commencer la révolution par là; mais nous ne connaissions pas notre force.* Ainsi, il ne s'agit pour vos successeurs que de mesurer leurs forces pour tenter de nouvelles entreprises... Tel est, en effet, le danger de faire marcher de front une révolution violente et une constitution libre. L'une ne s'opère que dans le tumulte des passions et des armes, l'autre ne peut s'établir que par des transactions amiables entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. »(On rit, on murmure, on crie: Nous y voilà !)« On ne compte pas les voix, on ne discute par les opinions pour faire une révolution. Une révolution est une tempête durant laquelle il faut serrer ses voiles ou être submergé. Mais, après la tempête, ceux qui en ont été battus, comme ceux qui n'en ont pas souffert, jouissent en commun de la sérénité du ciel. Tout redevient calme et pur sous l'horizon. Ainsi, après une révolution, il faut que la constitution, si elle est bonne, rallie tous les citoyens. Il ne faut pas qu'il y ait un seul homme dans le royaume qui puisse courir des dangers pour sa vie en s'expliquant franchement sur la constitution. Sans cette sécurité, il n'y a point de vœu certain, point de jugement, point de liberté; il n'y aura qu'un pouvoir prédominant, une tyrannie, populaire ou autre, jusqu'à ce que vous ayez séparé la constitution des mouvements de la révolution ! Voyez tous ces principes de justice, de morale et de liberté que vous avez posés, accueillis avec des cris de joie et des serments redoublés, mais violés aussitôt avec une audace et des fureurs inouïes... C'est au moment où la plus sainte, où la plus libre des constitutions se proclame, que les attentats les plus horri-

bles contre la liberté, contre la propriété, que dis-je! contre l'humanité et la conscience, se multiplient et se perpétuent! Comment ce contraste ne vous effraye-t-il pas? Je vais vous le dire. Trompés vous-mêmes sur le mécanisme d'une société politique, vous en avez cherché la régénération sans penser à sa dissolution; vous avez considéré comme un obstacle à vos vues le mécontentement des uns, et comme moyen l'exaltation des autres. En ne voulant que renverser des obstacles, vous avez renversé des principes et appris au peuple à tout braver. Vous avez pris les passions du peuple pour auxiliaires. C'est élever un édifice en en sapant les fondements. Je vous le répète donc, il n'y a de constitution libre et durable, hors le despotisme que celle qui termine une révolution, et qu'on propose, qu'on accepte, qu'on exécute par des formes calmes, libres et totalement dissemblables des formes de la révolution. Tout ce que l'on fait, tout ce que l'on veut avec passion, avant d'être arrivé à ce point de repos, soit que l'on commande au peuple ou qu'on lui obéisse, soit qu'on veuille le flatter, la tromper ou le servir, n'est que l'œuvre du délire... Je demande donc que la constitution soit librement et paisiblement acceptée par la majorité de la nation et par le roi« (violents murmures). »Je sais qu'on appelle vœu national tout ce que nous connaissons de projets d'adresse, d'adhésion, de serments, d'agitations, de menaces et de violence.« (Explosion de colère.)...« Oui, il faut clore la révolution en commençant par anéantir toutes les dispositions qui la violent: vos comités des recherches, les lois sur les émigrants, les persécutions des prêtres, les emprisonnements arbitraires, les procédures criminelles contre les accusés sans preuves, le fanatisme et la domination des clubs — mais ce n'est pas encore assez... la licence a fait tant de ravages .. la lie de la nation bouillonne si violemment...« (Explosion d'indignation générale.) »Serions-nous donc la première nation du monde qui prétendrions n'avoir pas de lie?... L'insubordination effrayante des troupes, les troubles religieux, le mécontentement des colonies qui retentit déjà si lugubrement dans nos ports... Si la révolution ne s'arrête et ne fait place à la constitution, si l'ordre ne se rétablit à la fois partout, l'état ébranlé s'agitera longtemps *dans les* convulsions de l'anarchie. Souvenez-vous de l'histoire

des Grecs, où une première révolution non terminée en enfanta tant d'autres pendant une période d'un demi-siècle! Souvenez-vous de l'Europe qui surveille votre faiblesse et vos agitations, et qui vous respectera si vous savez être libres dans l'ordre, mais qui profitera de votre désordre contre vous, si vous ne savez que vous affaiblir et l'épouvanter de votre anarchie!...« Malouet demanda qu'en conséquence la constitution fût soumise au jugement du peuple et à la libre acceptation du roi.

XII. — Ces magnifiques paroles ne retentirent que comme un remords dans le sein de l'assemblée. On les entendit avec impatience et l'on se hâta de les oublier. M. de La Fayette combattit en peu de mots la proposition de M. d'André, qui remettait à trente ans la révision de la constitution. L'assemblée n'adopta ni l'avis de d'André ni celui de La Fayette. Elle se contenta d'inviter la nation à ne faire usage que dans vingt-cinq ans de son droit de modifier la constitution. »Nous voilà donc arrivés à la fin de notre longue et pénible carrière,« dit Robespierre. »Il ne nous reste qu'à lui donner la stabilité et la durée. Que nous parle-t-on de la subordonner à l'acceptation du roi? Le sort de la constitution est indépendant du vœu de Louis XVI. Je ne doute pas qu'il ne l'accepte avec transport. Un empire pour patrimoine, toutes les attributions du pouvoir exécutif, quarante millions pour ses plaisirs personnels, voilà ce que nous lui offrons! N'attendons pas, pour le lui offrir, qu'il soit éloigné de la capitale et entouré de funestes conseils. Offrons-le-lui dans Paris. Disons-lui: Voilà le trône le plus puissant de l'univers, voulez-vous l'accepter? Ces rassemblements suspects, ce plan de dégarnir vos frontières, les menaces de vos ennemis extérieurs, les manœuvres de vos ennemis du dedans, tout cela vous avertit de presser l'établissement d'un ordre de choses qui rassure et fortifie les citoyens. Si on délibère quand il faut jurer, si on peut attaquer encore notre constitution, après l'avoir attaquée deux fois, que nous reste-t-il à faire? Reprendre ou nos armes ou nos fers... Nous avons été envoyés, »ajouta-t-il en regardant le côté où siégeaient les Barnave et les Lameth, »pour constituer la nation, et non pour élever la fortune de quelques individus, pour favoriser la coalition des intrigants avec la cour et pour leur assurer le prix de leur complaisance ou de leur trahison.«

XIII. — L'acte constitutionnel fut présenté au roi le 3 septembre 1791. Thouret rendit compte en ces termes à l'assemblée nationale de cette solennelle entrevue entre la volonté vaincue d'un monarque et la volonté victorieuse de son peuple: „A neuf heures de soir notre députation est sortie de cette salle. Elle s'est rendue au château avec une escorte d'honneur composée de nombreux détachements de garde nationale et de gendarmerie. Elle a marché toujours au bruit des applaudissements du peuple. Elle a été reçue dans la salle du conseil; où le roi s'était rendu accompagné de ses ministres es d'un assez grand nombre de ses serviteurs. J'ai dit au roi: sire, les représentants de la nation viennent présenter à Votre Majesté l'acte constitutionnel qui consacre les droits imprescriptibles du peuple français, qui rend au trône sa vraie dignité, et qui régénère le gouvernement de l'empire. Le roi a reçu l'acte constitutionnel et a répondu ainsi: Je reçois la constitution que me présente l'assemblée nationale; je lui ferai part de ma résolution dans le plus court délai qu'exige l'examen d'un objet si important. Je me suis décidé à rester à Paris. Je donnerai des ordres au commandant de la garde nationale parisienne pour le service de ma garde. Le roi a montré constamment un visage satisfait. Par ce que nous avons vu et entendu, tout nous présage que l'achèvement de la constitution sera aussi le terme de la révolution. "L'assemblée et les tribunes applaudirent à plusieurs reprises. C'était un de ces jours d'espérance publique où les factions rentrent dans l'ombre pour laisser briller la sérénité des bons citoyens.

La Fayette leva les consignes injurieuses qui faissaient des Tuileries une prison pour la famille royale. Le roi cessa d'être l'otage de la nation pour en redevenir le chef apparent. Il donna quelques jours à l'examen qu'il était censé faire de la constitution. Le 13, il adressa à l'assemblée, par le ministre de la justice, un message concerté avec Barnave, dans lequel il s'exprimait ainsi: „J'ai examiné l'acte constitutionnel, je l'accepte et je le ferai exécuter. Je dois faire connaître les motifs de ma résolution. Dès le commencement de mon règne, j'ai désiré la réforme des abus, et dans tous mes actes j'ai pris pour règle l'opi-*nion publique.* J'ai conçu le projet d'assurer le bonheur du

peuple sur des bases permanentes, et d'assujettir à des règles invariables ma propre autorité. Ces intentions n'on jamais varié en moi. J'ai favorisé l'établissement des essais de votre ouvrage avant même qu'il fût achevé. Je le faisais de bonne foi; et si les désordres qui ont accompagné presque toutes les époques de la révolution venaient souvent affliger mon cœur, j'espérais que la loi réprendrait de la force, et qu'en approchant du terme de vos travaux, chaque jour lui rendrait ce respect sans lequel le peuple ne peut avoir de liberté ni le roi de bonheur. J'ai persisté longtemps dans cette espérance, et ma résolution n'a changé qu'au moment où je n'ai plus pu espérer. Qu'on se souvienne du moment où j'ai quitté Paris: le désordre était à son comble; la licence des écrits, l'audace des partis ne respectaient plus rien. Alors, je l'avoue, si vous m'eussiez présenté la constitution, je n'aurais pas cru devoir l'accepter.

»Tout a changé. Vous avez manifesté le désir de rétablir l'ordre, vous avez revisé plusieurs articles; le vœu du peuple n'est plus douteux pour moi: j'accepte donc la constitution sous de meilleurs auspices; je renonce même librement au concours que j'avais réclamé dans ce travail, et je déclare que, quand j'y renonce, nul autre que moi n'aurait le droit de le revendiquer. Sans doute j'aperçois encore quelques perfectionnements désirables à la constitution, mais je consens à ce que l'expérience en soit juge. Lorsque j'aurai fait agir avec loyauté les moyens de gouvernement qui me sont remis, aucun reproche ne pourra m'être adressé, et la nation s'expliquera par les moyens que la constitution lui a réservés (applaudissements). Que ceux qui seraient retenus par la crainte des persécutions et des troubles hors de leur patrie puissent y rentrer avec sûreté. Pour éteindre les haines consentons à un mutuel oubli du passé« (les tribunes et la gauche renouvellent leurs acclamations). »Que les accusations et les poursuites qui n'ont pour cause que les événements de la révolution soient éteintes dans une réconciliation générale. Je ne parle pas de ceux qui n'ont été déterminés que par leur attachement pour moi. Pourriez-vous y voir des coupables? Quant à ceux qui, par des excès où je pourrais apercevoir des injures personnelles, ont attiré sur eux la poursuite des lois, je prouve à leur égard que je suis le roi de tous les Français. Je

veux jurer la constitution dans le lieu même où elle a été faite, et je me rendrai demain, à midi, à l'assemblée nationale.«

L'assemblée adopta à l'unanimité sur la proposition de La Fayette, l'amnistie générale demandée par le roi. Une nombreuse députation alla lui porter ce décret. La reine était présente. »Voilà ma femme et mes enfants,« dit le roi à la députation; »ils partagent mes sentiments.« La reine, qui avait besoin de se réconcilier avec l'opinion publique, s'avança et dit: »Voici mes enfants; nous accourons tous, et nous partageons tous les sentiments du roi.« Ces paroles rapportées à l'assemblée préparèrent les cœurs au pardon que la royauté venait implorer. Le lendemain le roi parut à l'assemblée. Il ne portait d'autre décoration que la croix de Saint-Louis, par déférence à un décret récent qui supprimait les autres ordres de chevalerie. Il se plaça à côté du président. L'assemblée était debout. »Je viens,« dit le roi, »consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. Je jure d'être fidèle à la nation et à la loi, et d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué à maintenir la constitution et à faire exécuter les décrets. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du rétablissement de la paix et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'empire!« Les applaudissements unanimes de la salle et des tribunes, passionnés pour la liberté, mais affectueux pour le roi, témoignèrent que la nation entrait avec ivresse dans la conquête de sa constitution. »De longs abus,« répondit le président, »qui avaient longtemps triomphé des bonnes intentions des meilleurs rois, opprimaient la France. L'assemblée nationale a rétabli les bases de la prospérité publique. Ce qu'elle a voulu, la nation le veut; Votre Majesté ne voudra plus en vain le bonheur des Français. L'assemblée nationale n'a plus rien à désirer, le jour où vous consommez dans son sein la constitution, en l'acceptant. L'attachement des Français vous décerne la couronne; ce qui vous l'assure, c'est le besoin qu'une aussi grande nation aura toujours du pouvoir héréditaire. Qu'elle sera sublime dans l'histoire, sire, cette régénération qui donne à la France des citoyens, aux Français une patrie, au roi un nouveau titre de grandeur et de gloire, et une nouvelle source de bonheur!«

XIV. — Le roi se retira, accompagné jusqu'aux Tuileries par

l'assemblée entière; ce cortége fendait avec peine un peuple immense qui poussait vers le ciel des acclamations de joie. Une musique militaire et des salves répétées d'artillerie apprenaient à la France que la nation et le roi, le trône et la liberté s'étaient réconciliés dans la constitution, et qu'après trois ans de luttes, d'agitations et d'ébranlements, le jour de la concorde s'était levé. Ces acclamations du peuple de Paris se propageaient dans tout l'empire. La France eut quelques jours de délire. L'espérance, qui attendrit le cœur des hommes, la ramena à ses anciens sentiments pour son roi. Ce prince et sa famille étaient sans cesse rappelés aux fenêtres de leurs palais, pour y recevoir les applaudissements de la foule. On voulait leur faire sentir combien l'amour du peuple est doux.

La proclamation de la constitution, le 18, eut le caractère d'une fête religieuse. Le Champ-de-Mars se couvrit des bataillons de la garde nationale; Bailly, maire de Paris, la municipalité, le département, les fonctionnaires publics, le peuple entier s'y rendit. Cent et un coups de canon saluèrent la lecture de l'acte constitutionnel, faite à la nation du haut de l'autel de la patrie. Un seul cri de *Vive la nation!* proféré par trois cent mille voix, fut l'acceptation du peuple. Les citoyens s'embrassaient comme les membres d'une seule famille. Des aérostats, chargés d'inscriptions patriotiques, s'élevèrent, le soir, des Champs-Élysées, comme pour porter jusque dans les airs le témoignage de l'ivresse d'un peuple régénéré. Ceux qui les montaient lançaient d'en haut sur le peuple les feuilles du livre de la constitution. La nuit fut splendide d'illuminations. Des guirlandes de feu, courant d'arbre en arbre, traçaient, depuis la porte de l'Etoile jusqu'aux Tuileries, une avenue étincelante où se pressait la population de Paris. De distance en distance, des orchestres de musiciens faisaient retentir en accords éclatants la gloire et la joie publiques. M. de La Fayette s'y promena à cheval à la tête de son état-major. Sa présence semblait placer les serments du peuple et du roi sous la garde des citoyens armés. Le roi, la reine et leurs enfants y parurent en voiture à onze heures du soir. La foule immense qui les enveloppa comme dans un embrassement populaire, les cris de vive le roi! vive la reine! vive le dauphin! les chapeaux lancés en l'air, les

gestes d'enthousiasme et de respect leur firent un triomphe de cette même route où ils avaient passé, trois mois avant, au milieu des outrages de la multitude et du frémissement de la fureur publique. La nation semblait vouloir racheter ces jours sinistres, et montrer au roi combien l'apaisement du peuple était facile et combien lui serait doux le règne de la liberté! L'acceptation nationale des lois de l'assemblée constituante fut la contre-épreuve de son ouvrage. Elle n'eut pas la légalité, mais elle eut véritablement la valeur d'une acceptation individuelle par les assemblées primaires. Elle montra que le vœu de l'esprit public était satisfait. La nation vota d'acclamation ce que la sagesse de son assemblée avait voté de réflexion. Rien ne manquait au sentiment public que la sécurité. On eût dit qu'il voulait s'étourdir lui-même par le délire de son bonheur, et qu'il rachetait, par l'excès même des manifestations de sa joie, ce qui lui manquait en solidité et en durée.

Le roi participait de bonne foi à ce mouvement général des esprits. Placé entre les souvenirs de tout ce qu'il avait souffert depuis trois ans et les orages qu'il entrevoyait dans l'avenir, il tâchait de se faire illusion à lui-même et de se persuader son bonheur. Il se disait que peut-être il avait méconnu l'opinion publique, et que, s'étant remis enfin tout entier à la merci de son peuple, ce peuple respecterait en lui sa propre puissance et sa propre volonté; il jurait, dans son cœur honnête et bon, la fidélité à la constitution et l'amour à cette nation qu'il aimait.

La reine elle-même rentra au palais avec des pensées plus constitutionnelles. Elle dit au roi: »Ce n'est plus le même peuple;« et prenant son fils dans ses bras, elle le montra à la foule qui ondoyait sur la terrasse du château, et sembla se couvrir ainsi, aux yeux du peuple, de cette innocence de l'âge et de cet intérêt de la maternité.

Le roi donna, quelques jours après, une fête au peuple de Paris et distribua d'abondantes aumônes aux indigents. Il voulut que le malheureux même eût son jour de joie à l'ouverture de cette ère de félicité que sa réconciliation avec son peuple promettait à son règne. Le *Te Deum* fut chanté dans la *cathédrale* de Paris, comme en un jour de victoire, pour bénir

le berceau de la constitution française. Enfin, le 30 septembre, le roi vint en personne faire la clôture de l'assemblée constituante. Avant son arrivée dans la salle, Bailly, au nom de la municipalité; Pastoret, au nom du département, félicitèrent l'assemblée de l'achèvement de son œuvre: »Législateurs,« dit Bailly, »vous avez été armés du plus grand pouvoir dont les hommes puissent être revêtus. Demain vous ne serez plus rien. Ce n'est donc ni l'intérêt, ni la flatterie, qui vous louent: ce sont vos œuvres. Nous vous annonçons les bénédictions de la postérité qui commence aujourd'hui pour vous! — La liberté,« dit Pastoret, »avait fui au delà des mers, ou s'était réfugiée dans les montagnes: vous avez relevé son trône abattu. Le despotisme avait effacé toutes les pages du livre de la nature, vous avez rétabli le décalogue des hommes libres!«

XV. — Le roi, entouré de ses ministres, entra à trois heures dans l'assemblée. De longs cris de vive le roi! lui interdirent un moment la parole: »Messieurs,« dit Louis XVI, »après l'achèvement de la constitution vous avez déterminé pour aujourd'hui la fin de vos travaux. Il eût été à désirer, peut-être, que votre session se prolongeât encore quelque temps, pour que vous puissiez vous-mêmes essayer votre ouvrage. Mais vous avez voulu, sans doute, marquer par là la différence qui doit exister entre les fonctions d'un corps constituant et les législateurs ordinaires. J'emploierai tout ce que vous m'avez confié de force à assurer à la constitution le respect et l'obéissance qui lui sont dus. Pour vous, messieurs, qui dans une longue et pénible carrière, avez montré un zèle infatigable dans vos travaux, il vous reste un dernier devoir à remplir lorsque vous serez dispersés sur la surface de l'empire: c'est d'éclairer vos concitoyens sur l'esprit des lois que vous avez faites, d'épurer et de réunir les opinions par l'exemple que vous donnerez de l'amour de l'ordre et de la soumission aux lois. Soyez, en retournant dans vos foyers, les interprètes de mes sentiments auprès de vos concitoyens. Dites-leur bien que le roi sera toujours leur premier et leur plus fidèle ami; qu'il a besoin d'être aimé d'eux, qu'il ne peut être heureux qu'avec eux et par eux.«

Le président répondit au roi: »L'assemblée nationale, parvenue au terme de sa carrière, jouit en ce moment du premier

ait de ses travaux. Convaincue que le gouvernement qui onvient le mieux à la France est celui qui concilie les prérogatives respectables du trône avec les droits inaliénables du peuple, elle a donné à l'État une constitution qui garantit également la royauté et la liberté. Nos successeurs, chargés du redoutable dépôt du salut de l'empire, ne méconnaîtront ni leurs droits ni les limites constitutionnelles. Et vous, sire, vous avez presque tout fait: en acceptant la constitution vous avez fini la révolution.«

Le roi sortit au bruit des acclamations. On eût dit que l'assemblée nationale était pressée de déposer la responsabilité des événements qu'elle ne se sentait plus la force de maîtriser. » L'assemblée nationale constituante déclare,« dit Target, son président, »que sa mission est finie, et qu'elle termine en ce moment ses séances.«

Le peuple, qui se pressait en foule autour du manége et qui voyait avec peine la révolution abdiquer entre les mains du roi, insulta, à mesure qu'il les reconnaissait, les membres du côt droit, et même Barnave; ils recueillirent, dès le premier jou l'ingratitude qu'ils avaient si souvent fomentée. Ils se séparère dans la tristesse et le découragement.

Quand Robespierre et Pétion sortirent, le peuple les couro des feuilles de chêne et détela les chevaux de leurs voitures p les ramener en triomphe. La puissance de ces deux hom attestait déjà la faiblesse de la constitution et présageai chute. Un roi amnistié rentrait impuissant dans son palais. législateurs timides abdiquaient dans le trouble. Deux tr triomphants étaient soulevés par le peuple. Tout l'avenir éta L'assemblée constituante, commencée comme une insurr de principes, finissait comme une sédition. Était-ce le t ces principes, était-ce la faute de l'assemblée? Nous l'a nerons à la fin du dernier livre de ce volume, en jetant gard d'ensemble sur ses actes. Nous renvoyons là ce ju pour ne pas couper le récit.

LIVRE CINQUIÈME.

État de l'Europe. — Les puissances commencent à s'émouvoir. — L'armée des princes français à Coblentz. — Conférences de Pilnitz. — Premiers bruits de guerre accueillis avec faveur par les constitutionnels, par les girondins et par les jacobins, à l'exception de Robespierre. — Madame de Staël. — Son portrait. — Son influence dans le parti des constitutionnels. — Le comte Louis de Narbonne. — Les constitutionnels veulent engager le duc de Brunswick dans leur parti. — Il s'en défend.

I. — Pendant que la France respirait entre deux convulsions, et que la révolution indécise ne savait si elle s'arrêterait dans la constitution qu'elle avait conquise, ou si elle s'en servirait comme d'une arme pour conquérir la république, l'Europe commençait à s'émouvoir et à conjurer. Égoïste et imprévoyante, elle n'avait vu dans les premiers symptômes de la France qu'une sorte de drame phylosophique, joué à Paris sur la scène des notables, des états généraux et de l'assemblée constituante, entre le génie populaire représenté par Mirabeau, et le génie vaincu des aristocrates, personnifié dans Louis XVI et dans le haut clergé. Ce grand spectacle n'avait été pour les souverains et pour leurs ministres qu'une continuation de la lutte, à laquelle ils avaient assisté avec tant d'intérêt et tant de faveur secrète, entre Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, d'un côté, et le vieux monde aristocratique et religieux, de l'autre. La révolution pour eux n'était que la philosophie du dix-huitième siècle, descendue des salons dans la place publique, et passée des livres dans les discours. Cet ébranlement du monde moral et ces secousses entendues de loin, à Paris, présages de je ne sais quel inconnu les destinées européennes, les séduisaient plus qu'ils ne les inquiétaient. Ils ne s'apercevaient pas encore que les institutions sont des idées, et que ces idées vain-

cues en France entraînaient avec elles, dans leur chute, les trônes et les nationalités. Quand l'esprit de Dieu veut une chose, tout le monde semble la vouloir ou y concourir à son insu. L'Europe donnait aux premiers actes de la révolution française du temps, de l'attention, du retentissement: c'était ce qu'il lui fallait pour grandir. L'étincelle, n'étant pas étouffée à sa première lueur, devait tout allumer et tout consumer. L'état politique et moral de l'Europe était éminemment favorable à la contagion des idées nouvelles. Le temps, les choses et les hommes étaient à la merci de la France.

II. — Une longue paix avait amolli les âmes et fait tomber ces haines de races qui s'opposent à la communication des sentiments et au niveau des idées entre les peuples. L'Europe, depuis le *traité de Westphalie*, était une véritable république de puissances difficilement et imparfaitement pondérées, où l'équilibre général résultait du contre-poids que chacun faisait à l'autre. Un coup d'œil démontrait l'unité et la solidité de cette charpente de l'Europe, dont les membrures, se faisant une égale résistance, se prêtaient un égal appui par la pression de tous ces Etats.

L'Allemagne était une confédération présidée par l'Autriche. Les empereurs n'étaient que les chefs de cette antique féodalité de rois, de ducs et d'électeurs. La maison d'Autriche était plus puissante par elle-même et par ses possessions personnelles que par la dignité impériale. Les deux couronnes de Hongrie et de Bohême, le Tyrol, l'Italie et les Pays-Bas lui donnaient un ascendant que le génie de Richelieu avait bien pu entraver, mais qu'il n'avait pu détruire. Puissance de résistance, et non d'impulsion, l'Autriche avait ce qu'il faut pour durer plus que pour agir. Sa force et dans son assiette et dans son immobilité. Elle est un bloc au milieu de l'Allemagne. Sa puissance et dans son poids: elle est le pivot de la balance européenne. Mais la diète fédérative ralentissait et énervait ses desseins par les tiraillements d'influence que toute fédération entraîne. Deux Etats nouveaux, inaperçus jusqu'à Louis XIV, venaient de surgir tout à coup, à l'abri de la longue rivalité de la maison de Bourbon et de la maison d'Autriche: l'un dans le nord de l'Allemagne, la *Prusse;* l'autre dans l'orient, la Russie. La politique de l'An-

gleterre avait réchauffé ces deux germes, pour créer sur le continent des éléments de combinaisons politiques qui permissent à ses intérêts d'y prendre pied.

III. — Il n'y avait pas encore un siècle qu'un empereur d'Allemagne avait accordé le titre de roi à un margrave de Brandebourg, souverain subalterne de deux millions d'hommes, et déjà la Prusse balançait, en Allemagne, l'autorité de la maison d'Autriche. Le génie machiavélique du grand Frédéric était devenu le génie de la Prusse. Sa monarchie, composée de lambeaux dérobés par la victoire, avait besoin de la guerre pour s'agrandir encore, de l'agitation et de l'intrigue pour se légitimer. La Prusse était un ferment de dissolution au milieu du corps germanique. L'Angleterre, soigneuse d'y entretenir des divisions, avait fait de la Prusse son levier en Allemagne. La Russie, qui préméditait sa double ambition contre l'Asie d'un côté, contre l'Europe de l'autre, en avait fait son avant-garde en Occident. Elle la tenait comme un camp avancé jusqu'aux bords du Rhin. C'était la pointe de l'épée russe sur le cœur même de la France.

Puissance militaire avant tout, son gouvernement n'était qu'une discipline, son peuple n'était qu'une armée. Quant aux idées, sa politique était de se mettre à la tête des Etats protestants et d'offrir appui, force et vengeance à tous les intérêts, à toutes les ambitions qu'offensait la maison d'Autriche. Par sa nature, la Prusse était une puissance révolutionnaire.

La Russie, à qui la nature avait accordé une place ingrate mais immense sur le globe, la neuvième partie de la terre habitable, et une population de quarante millions d'hommes épars, que le génie sauvage de Pierre le Grand avait contrainte à s'unir en nation, semblait flotter encore indécise entre deux pentes, dont l'une l'entraînait vers l'Allemagne, l'autre vers l'empire ottoman. Catherine II la gouvernait; femme antique à grandes proportions de beauté, de passions, de génie et de crimes, comme il en faut aux barbares, pour ajouter le prestige de l'adoration à la terreur du sceptre. Chacun de ses pas vers l'Asie avait un écho d'étonnement et d'admiration en Europe. Le nom de Sémiramis revivait pour elle. La Russie, la Prusse et la France, intimidées par sa renommée, applaudissaient à ses

combats contre les Turcs et à ses conquêtes sur la mer Noire, sans paraître comprendre qu'elle déplaçait là le poids de la balance européenne, et qu'une fois maîtresse de la Pologne et de Constantinople, rien ne l'empêcherait de se retourner contre l'Allemagne et d'étendre son autre bras sur l'Occident tout entier.

IV. — L'Angleterre, humiliée dans son orgueil maritime par la rivalité brillante que les escadres françaises lui avaient faite dans les mers de l'Inde, irritée dans son sentiment national par les secours donnés par la France à l'indépendance de l'Amérique, venait de s'allier secrètement, en 1788, à la Prusse et à la Hollande pour contre-balancer l'effet de l'alliance de la France avec l'Autriche, et pour intimider la Russie dans ses envahissements contre les Turcs. L'Angleterre, en ce moment, était tout entière dans le génie d'un seul homme: M. Pitt, le plus grand homme d'Etat de la fin du dernier siècle.

Fils de lord Chatham, le seul orateur politique que les temps modernes puissent égaler à Démosthène, s'il ne le surpassait pas, M. Pitt, né, pour ainsi dire, dans le conseil des rois et grandi à la tribune de son pays, était entré aux affaires à vingt-trois ans. A cet âge où l'homme se développe encore, il était déjà le plus grand de toute cette aristocratie qui lui confiait sa cause comme au plus digne. Il conquit presque enfant le gouvernement de son pays par l'admiration qu'excita son talent. Il le conserva presque sans interruption jusqu'à sa mort, par la portée de ses vues et par l'énergie de ses résolutions. Il montra contre la chambre des communes elle-même ce qu'un grand homme d'Etat appuyé sur le sens vrai de sa nation peut oser et accomplir avec et souvent malgré un parlement. Il fit violence à l'opinion. Il fut le despote de la constitution, si on ose associer ces deux mots qui peignent seuls son omnipotence légale. La lutte contre la révolution française fut l'acte continu de ses vingt-cinq ans de vie ministérielle. Il se créa le rôle d'antagoniste de la France et il mourut vaincu.

Cependant ce n'était pas la révolution qu'il haïssait, c'était la France; et dans la France, ce qu'il haïssait le plus, ce n'était pas la liberté, car il était homme au cœur libre, c'était la destruction de cet équilibre européen qui, une fois détruit, lais-

sait l'Angleterre isolée dans son océan. A ce moment, l'Angleterre en ressentiment avec l'Amérique, en guerre avec les Indes, en froideur avec l'Espagne, en haine sourde avec la Russie, n'avait sur le continent que la Prusse et le stathouder. L'observation et la temporisation étaient une nécessité de sa politique.

V.—L'Espagne, énervée par le gouvernement de Philippe V, avait reprit quelque vitalité intérieure et quelque dignité extérieurs pendant le long règne de Charles III. Campomanès, Florida Blanca, le comte d'Aranda, ses ministres, avaient lutté contre la superstition, cette seconde nature des Espagnols. Un coup d'Etat médité en silence, et exécuté comme une conspiration par la cour, avait chassé du royaume les jésuites qui régnaient sous le nom des rois. Le pacte de famille conclu entre Louis XV et Charles III, en 1761, avait garanti tous les trônes et toutes les possessions des différentes branches de la maison de Bourbon. Mais ce pacte de la politique n'avait pu garantir cette dynastie à plusieurs rameaux contre l'épuisement de séve et la décadence de nature qui donne des princes dégénérés pour successeurs à de grands rois. Les Bourbons, devenus des satrapes à Naples, avaient en Espagne succédé à des moines couronnés. Le monastère de l'Escurial était devenu moins le palais que le couvent de la royauté, asservie volontairement aux sombres pratiques de la dévotion de Philippe II. Le système *monacal* rongeait l'Espagne. Ce malheureux pays adorait le mal dont il périssait. Après avoir été soumis aux califes, il était devenu la conquête des papes. Leur milice y régnait sous tous les costumes. La théocratie immobile faisait là sa dernière expérience. Jamais le système sacerdotal n'avait possédé plus complétement une nation, et jamais il ne l'avait réduite à un épuisement plus absolu. L'inquisition était son gouvernement; les auto-da-fé étaient ses triomphes; les combats de taureaux et les processions étaient ses fêtes. Encore quelques années de ce règne des inquisiteurs, et se peuple ne comptait plus parmi les peuples de la civilisation.

Charles III avait tremblé lui-même sur son trône, à chaque tentative qu'il avait faite pour émanciper son gouvernement. Ses bonnes intentions étaient rentrées en lui impuissantes et découragées. Il avait été contraint de sacrifier ses ministres à la

vengeance des fanatiques. Florida Blanca et d'Aranda étaient morts dans l'exil, punis du crime d'avoir servi leur pays. Le faible Charles IV était monté sur le trône et régnait, depuis quelques années, entre une femme infidèle, un confesseur et un favori. Les amours de Godoï et de la reine étaient toute la politique de l'Espagne. La fortune du favori était la pensée unique à laquelle on sacrifiait tout l'empire. Que la flotte languît dans les ports inachevés de Charles III, que l'Amérique espagnole conçût et tantât son indépendance; que l'Italie s'asservît à l'Autriche; que la maison de Bourbon luttât sans espoir, en France, contre les idées nouvelles; que l'inquisition et les moines assombrissent et dévorassent la Péninsule, tout était indifférent à cette cour, pourvu que la reine fût aimée et que Godoï fût grand. Le palais d'Aranjuez était comme le tombeau muré de l'Espagne, où l'esprit de vie qui agitait l'Europe ne pénétrait plus.

VI. — L'Italie comptait moins encore, coupée en tronçons impuissants à se rejoindre. Naples languissait sous la maison d'Espagne. Milan et la Lombardie subissaient le joug de la maison d'Autriche. Rome n'était plus que la capitale d'une idée. Son peuple avait disparu. C'était la Delphes des temps modernes, où chaque cabinet envoyait chercher des oracles favorables à sa cause et les payait, dans la main des sacrés colléges. Centre de la diplomatie où toute ambition mondaine venait aboutir et s'humilier pour grandir, la cour de Rome pouvait tout pour agiter l'Europe catholique, elle ne pouvait rien pour la gouverner. L'aristocratie élective des cardinaux, dont plusieurs étaient nommés par des puissances étrangères hostiles les unes aux autres, la monarchie élective d'un pape choisi à la vieillesse, et couronné à condition de mourir vite: tel était le gouvernement *temporel* des Etats-Romains. Ce gouvernement rassemblait en soi toutes les faiblesses de l'anarchie et tous les vices de l'absolutisme. Il avait produit ce qu'il devait produire, l'asservissement de l'Etat, la mendicité du gouvernement, la misère des populations. Rome n'était plus que la grande municipalité catholique. Son gouvernement n'était plus qu'une république de diplomates. On y *voyait un* temple enrichi des offrandes du monde chrétien, un

souverain et des ambassadeurs; mais ni peuple, ni trésor, ni armée. C'était l'ombre vénérée de la monarchie universelle à laquelle les papes avaient prétendu dans la jeunesse du catholicisme, et dont ils n'avaient gardé que la capitale et la cour.

VII.—Venise touchait à sa décadence; mais le silence et l'immobilité de son gouvernement lui cachaient à elle-même sa caducité. Ce gouvernement était une aristocratie souveraine fondée sur la corruption du peuple et sur la délation. Le nerf de ce gouvernement était l'espionnage; son prestige le mystère; sa force le supplice. Il vivait de terreur et de voluptés, régime bizarre et unique dans le monde. La police était une confession secrète de tous contre tous. Ses cachots appelés les *Plombs*, et où l'on entrait, la nuit, par le *pont des Soupirs*, étaient un enfer qui ne se rouvrait plus. Les richesses de l'Orient avaient afflué à Venise au moment de la chute du Bas-Empire. Elle était devenue le refuge de la civilisation grecque et la Constantinople de l'Adriatique. Les arts en décadence y avaient émigré de Byzance avec le commerce. Ses palais merveilleux lavés par les vagues s'y étaient pressés sur un étroit territoire. C'était comme un vaisseau à l'ancre sur lequel une population, chassée du rivage, se réfugie avec ses trésors. Elle semblait inattaquable, mais elle ne pouvait elle-même avoir aucune influence sur l'Italie.

VIII. — Gênes, république plus populaire et plus orageuse, ne subsistait que par sa marine et son commerce. Renfermée entre des montagnes stériles et un golfe sans littoral, elle n'était plus qu'un port peuplé de matelots. Les palais de marbre, élevés en étage sur un rivage escarpé, regardaient tous la mer, son seul territoire. Les images des doges et la statue d'André Doria lui rappelaient sans cesse que sa fortune et sa gloire lui étaient venues des flots et qu'elle ne pouvait les chercher que là. Ses remparts étaient inattaquables; ses arsenaux étaient pleins. C'était la citadelle du commerce armé.

L'heureuse Toscane, policée et illustrée par les Médicis, ces Périclès de l'Italie, était savante, agricole, industrieuse, nullement militaire. La maison d'Autriche la gouvernait par ses archiducs. Ces princes du Nord, transportés dans les palais bâtis par les Pitti pour les Cômes, y prenaient les mœurs douces et élé-

gantes des Toscans. Le climat et la sérénité des collines de Florence y adoucissaient jusqu'à la tyrannie. Ces princes y devenaient des voluptueux ou des sages. Florence, la ville de Léon X, de la philosophie et des arts, avait transformé jusqu'à la religion. Le catholicisme, si âpre en Espagne, si sombre dans le Nord, si austère et si littéral en France, si populaire à Rome, à Florence était devenu, sous les Médicis et sous les philosophes grecs, une espèce de théorie platonique et lumineuse dont les dogmes n'étaient que de sacrés symboles, et dont les pompes n'étaient que des voluptés de l'âme et des sens. Les églises de Florence étaient les musées du Christ bien plus que ses sanctuaires. Les colonies de tous les arts et de tous les métiers de la Grèce avaient émigré à Florence lors de l'entrée du Mahomed II à Constantinople; ils y avaient prospéré. Une nouvelle Athènes, peuplée, comme l'ancienne, de temples, de portiques et de statues, éclatait aux bords de l'Arno.

Léopold, le prince philosophe, y attendait, dans l'étude du gouvernement des hommes et dans la pratique des théories de l'économie politique nouvelle, le moment de monter sur le trône impérial de la maison d'Autriche. Sa destinée ne devait pas l'y laisser longtemps. C'était le Germanicus de l'Allemagne. La philosophie ne devait que le montrer au monde après l'avoir prêté quelques années à l'Italie.

L'Etat piémontais, dont les frontières pénétraient jusque dans l'intérieur de la France par les vallées des Alpes, et touchaient de l'autre côté aux murs de Gênes et aux possessions autrichiennes sur le Pô, était gouverné par la maison de Savoie, une des plus anciennes races royales de l'Europe. Cette monarchie toute militaire avait son camp rétranché, plutôt que sa capitale, à Turin. Les plaines qu'elle occupait en Italie avaient été de tout temps et devaient être toujours le champ de bataille de l'Autriche et de la France. Ses positions étaient les clefs de l'Italie.

Cette population, accoutumée à la guerre, devait être sans cesse armée, pour se défendre elle-même ou pour s'unir comme auxiliaire à celle des deux puissances dont la rivalité assurait seule son indépendance. Son esprit militaire était sa force; sa faiblesse était d'avoir la moitié de ses possessions en Italie, l'autre *moitié en* France. La Savoie tout entière est française par la

langue, par la race, par les mœurs. A toutes les grandes secousses du monde, la Savoie devait se détacher de l'Italie et tomber d'elle-même de notre côté. Les Alpes sont une frontière trop nécessaire aux deux peuples pour appartenir à un seul. Si leur versant méridional est à l'Italie, leur versant septentrional est à la France. Les neiges, le soleil et les eaux ont décrit ce partage des Alpes entre les deux peuples. La politique ne prévaut ni longtemps ni impunément contre la nature. La maison de Savoie n'est pas assez puissante pour garder la neutralité des vallées des Alpes et des routes de l'Italie. Elle peut grandir en Italie, elle ne peut que se briser contre la France. La cour de Turin était alliée doublement à la maison de France par les mariages du comte d'Artois et du comte de Provence, frères de Louis XVI avec deux princesses de Savoie. Cette cour était soumise plus qu'aucune autre de l'Italie à l'influence du clergé. Elle haïssait par instinct toutes les révolutions, parce que toutes les révolutions menacent son existence. Par esprit religieux, par esprit de famille et par esprit politique, elle devait être le premier foyer de conspiration contre la révolution française.

IX. — Il y en avait un autre dans le Nord, c'était la Suède. Mais là, ce n'était ni un asservissement superstitieux au catholicisme, ni un intérêt de famille, ni même un intérêt de nationalité, qui nourrissaient l'hostilité d'un roi contre la révolution, c'était un sentiment plus noble, c'était la gloire désintéressée de combattre pour la cause des rois, et surtout pour la cause d'une reine dont la beauté et les malheurs avaient séduit et attendri le cœur de Gustave III. C'était la dernière lueur de cet esprit de chevalerie qui devait vengeance aux femmes, secours aux victimes, appui au bon droit. Eteint dans le Midi, il brillait pour la dernière fois dans le Nord et dans le cœur d'un roi.

Gustave III avait dans sa politique quelque chose du génie aventureux de Charles XII. La Suède de Wasa est le pays des héros. L'héroïsme, quand il est disproportionné au génie et aux forces, ressemble à la démence. Il y avait à la fois de l'héroïsme et de la folie dans les projets de Gustave contre la France. Mais cette folie était noble comme sa cause et grande comme son courage. Gustave avait été accoutumé par sa fortune aux entreprises hardies et désespérées. Le succès lui avait appris à ne rien trou-

ver impossible. Il avait fait une révolution dans son royaume, il avait affronté seul le colosse de l'empire russe; et si la Prusse, l'Autriche et la Turquie l'avaient secondé, la Russie eût trouvé un obstacle dans le Nord. Une première fois abandonné de ses troupes, emprisonné dans sa tente par ses généraux révoltés, il s'était échappé de leursmains, il était allé seul, de sa personne, faire un appel à ses braves Dalécarliens. Son éloquence et sa magnanimité avaient fait sortir de terre une nouvelle armée; il avait puni les traitres, rallié les lâches, achevé la guerre, et était revenu triompher à Stockholm, porté sur les bras de son peuple enthousiasmé. Une seconde fois, voyant son pays déchiré par l'anarchique prédominance de la noblesse, il avait résolu, du fond de son palais, le renversement de la constitution. Uni d'esprit avec la bourgeoisie et le peuple, il avait entraîné, l'épée à la main, les troupes, emprisonné le sénat dans sa salle, détrôné la noblesse, et conquis les prérogatives qui manquaient à la royauté pour défendre et pour gouverner la patrie. En trois jours, et sans qu'une goutte de sang eût été versée, la Suède était devenue une monarchie, sous son épée. La confiance de Gustave dans sa propre audace s'en était acrue. Le sentiment monarchique s'était fortifié en lui de toute la haine qu'il portait aux priviléges des ordres qu'il avait renversés. La cause des rois était la sienne partout.

Il avait embrassé avec passion celle de Louis XVI. La paix, qu'il avait conclue avec la Russie, lui permettait de porter ses regards et ses forces vers la France. Son génie militaire rêvait une expédition triomphante aux bords de la Seine: c'était là qu'il voulait conquérir la gloire. Il avait vu Paris dans sa jeunesse. Sous le nom de comte de Haga, il y avait reçu l'hospitalité de Versailles. Marie-Antoinette, alors dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, lui apparaissait maintenant humiliée et captive, entre les mains d'un peuple impitoyable. Délivrer cette femme, relever ce trône, se faire à la fois craindre et bénir de cette capitale lui semblait une de ces aventures que cherchaient jadis les chevaliers couronnés. Ses finances seules s'opposaient à l'exécution de ce hardi dessein. Il négociait un emprunt de la cour d'Espagne, il attirait à lui les Français émigrés renommés par leurs talents militaires, il demandait des plans au marquis de

Bouillé, il sollicitait les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin de s'unir à lui pour cette croisade de rois. Il ne demandait à l'Angleterre que la neutralité. La Russie l'encourageait. Catherine elle-même se sentait humiliée de l'humiliation de la royauté en France. La Russie négociait, l'Autriche temporisait, l'Espagne tremblait, l'Angleterre observait. Chaque nouvelle secousse de la révolution à Paris trouvait l'Europe indécise, toujours en arrière de conseils et de résolutions; et l'Europe monarchique, hésitante et divisée, ne savait ni ce qu'elle devait craindre ni ce qu'elle pouvait oser.

Telle était, quant à la politique, la situation des cabinets à l'égard de la France. Mais, quant aux idées, les dispositions des peuples étaient différentes.

Au mouvement de l'intelligence et de la philosophie à Paris répondait le mouvement de contre-coup du reste de l'Europe et surtout de l'Amérique. L'Espagne, sous M. d'Aranda, s'éclairait des premières lueurs du bon sens général: les jésuites en avaient été expulsés par le gouvernement. L'inquisition y laissait éteindre ses bûchers. La noblesse espagnole rougissait de l'ochlocratie sacrée de ses moines. Voltaire avait des correspondants à Cadix et à Madrid. La contrebande de nos pensées était favorisée par ceux mêmes qui étaient chargés de la prévenir. Nos livres passaient à travers les neiges des Pyrénées. Le fanatisme, traqué par la lumière dans son dernier repaire, sentait l'Espagne lui échapper. L'excès même d'une tyrannie longtemps soufferte y préparait les âmes ardentes aux excès de la liberté.

En Italie et à Rome même, le sombre catholicisme du moyen âge s'éclairait des reflets du temps. Il jouait même avec les armes dangereuses que la philosophie allait tourner contre lui. Il semblait se considérer comme une institution affaiblie qui devait se faire pardonner sa durée par des complaisances envers les princes et envers le siècle. Benoît XIV, Lambertini, recevait de Voltaire la dédicace de *Mahomet*. Les cardinaux Passionnei et Quirini étaient en correspondance avec Ferney. Rome recommandait dans ses bulles la tolérance pour les dissidents et l'obéissance aux princes. Le pape désavouait et réformait les compagnies de Jésus. Il caressait l'esprit du siècle. Clément XIV, Ganganelli, abolissait l'ordre des jésuites, confisquait leurs biens et renfer-

mait leur supérieur Ricci au château Saint-Ange, cette bast de la papauté. Sévère seulement pour les zélateurs exagérés la foi, il enchantait le monde chrétien par la douceur évangéli et par la grâce et le sel de son esprit; mais la plaisanterie est première profanation des dogmes. La foule d'étrangers et d'A glais que son accueil attirait en Italie et retenait à Rome y f sait pénétrer, avec l'or et la science, le scepticisme et l'indif rence qui détruisent les croyances avant de saper les institutio

Naples, sous une cour corrompue, laissait de fanatisme à populace. Florence, sous un prince philosophe, était une colo expérimentale des doctrines modernes. Le poëte Alfieri, Tyrtée de la liberté italienne, y faisait représenter ses dra révolutionnaires, et semait de là ses maximes contre la dou tyrannie des papes et des rois sur tous les théâtres de l'Italie

Milan, sous le drapeau autrichien, avait dans ses murs une publique de poëtes et de philosophes. Beccaria y écrivait plus h diment que Montesquieu; son livre *des Délits et des peines* ét l'acte d'accusation de toutes les lois de son pays. Parini, Monti, C sarotti, Pindemonte, Ugo Foscolo, poëtes souriants, sérieux ou h roïques, y mordaient les ridicules de leurs tyrans, les lâchetés leurs compatriotes, ou y chantaient, dans des odes patriotiqu les vertus de leurs aïeux et la prochaine délivrance de leur patr

Turin seul, attaché à la maison de Savoie, se taisait et prosc vait Alfieri.

En Angleterre, la pensée, libre depuis longtemps, avait pr duit des mœurs fortes. L'aristocratie s'y sentait assez puissa pour n'être jamais persécutée. Les cultes y étaient aussi ind pendants que les consciences. La religion dominante n'y ét qu'une institution politique, qui, en engageant le citoyen, la sait le croyant à son libre arbitre. Le gouvernement lui-mê était populaire, seulement le peuple ne s'y composait que d premiers de ses citoyens. La chambre des communes y resse blait plus à un sénat de nobles qu'à un forum démocratiqu mais ce parlement était une enceinte sonore et ouverte, où discutaient tout haut, en face du trône comme en face de la n ion et de l'Europe, les questions les plus hardies du gouvern ment. La royauté, honorée dans la forme, reléguée au fond de l'impuissance, ne faisait que présider d'en haut à ces débats

régulariser la victoire: elle n'était qu'une sorte de consulat perpétuel de ce sénat britannique. La voix des grands orateurs qui se disputaient le maniement des affaires de la nation retentissait de là dans toute l'Europe. La liberté prend son niveau, dans le monde social, comme les fleuves dans le lit commun de l'Océan. Un seul peuple n'est pas impunément libre, un seul peuple n'est pas impunément asservi; tout se compare et s'égalise à la fin.

X. — L'Angleterre avait été intellectuellement le modèle des nations et l'envie de l'univers pensant. La nature et ses institutions lui avaient donné des hommes dignes de ses lois. Lord Chatham, tantôt à la tête de l'opposition, tantôt à la tête du gouvernement, avait agrandi l'enceinte du parlement jusqu'aux proportions de son caractère et de sa parole. Jamais la liberté mâle d'un citoyen devant un trône, jamais l'autorité légale d'un chef de gouvernement devant un peuple n'avaient fait entendre une telle voix aux citoyens assemblés. C'était l'homme public, dans toute la grandeur du mot, l'âme d'une nation personnifiée dans un seul, l'inspiration de la foule dans un cœur de patricien. Son génie oratoire avait quelque chose de magnanime comme l'action; c'était l'héroïsme de la parole. Le contre-coup des discours de lord Chatham s'était fait sentir jusque sur le continent. Les scènes orageuses des élections de Westminster remuaient au fond du peuple le sentiment redoutable de lui-même, et ce goût de turbulence qui sommeille dans toute multitude et qu'elle prend si souvent pour le symptôme de la vraie liberté. Ces mots de contre-poids au pouvoir royal, de responsabilité des ministres, de lois consenties, de pouvoir du peuple, expliqués dans le présent par une constitution, expliqués dans le passé par l'accusation de Strafford, par le tombeau de Sidney, pas l'échafaud d'un roi, avaient résonné comme des souvenirs antiques et comme des nouveautés pleines d'inconnu.

Le drame anglais avait pour spectateur le monde. Les grands acteurs du moment étaient Pitt, le modérateur de ces orages, l'intrépide organe du trône, de l'ordre et des lois de son pays; Fox, le tribun précurseur de la révolution française, qui en propageait les doctrines en les rattachant aux révolutions de l'Angleterre, pour les rendre sacrées au respect des Anglais; Burke, l'orateur philosophe, dont chaque discours était un

traité, le Cicéron alors de l'opposition britannique, qui devait bientôt se retourner contre les excès de la révolution française, et maudire la religion nouvelle à la première victime que le peuple aurait immolée; Sheridan enfin, débauché éloquent, plaisant au peuple par sa légèreté et par ses vices, séduisant son pays au lieu de le soulever. La chaleur des débats sur la guerre d'Amérique et sur la guerre des Indes donnait un intérêt plus saisissant aux orages du parlement anglais.

L'indépendance de l'Amérique, conquise par un peuple à peine né; les maximes républicaines sur lesquelles ce nouveau continent fondait son gouvernement; le prestige qui s'attachait à ces nouveaux noms que le lointain grandissait bien plus que leurs victoires, Washington, Franklin, La Fayette, ces héros de l'imagination publique; ces rêves de simplicité antique, de mœurs primitives, de liberté à la fois héroïque et pastorale, que la vogue et l'illusion du moment transportaient de l'autre côté de l'Atlantique, tout contribuait à fasciner l'esprit du continent et à nourrir la pensée des peuples de mépris pour leurs propres institutions et de fanatisme pour une rénovation sociale.

La Hollande était l'atelier des novateurs: c'est là qu'à l'abri d'une complète tolérance de dogmes religieux, d'une liberté presque républicaine et d'une contrebande autorisée, tout ce qui ne pouvait pas se dire à Paris, en Italie, en Espagne, en Allemagne, allait se faire imprimer. Depuis Descartes, la philosophie indépendante avait choisi la Hollande pour asile. Bayle y avait popularisé le scepticisme; c'était la terre sacrée de l'insurrection contre tous les abus du pouvoir: elle était devenue plus récemment le siége de la conspiration contre les rois. Tout ce qui avait une pensée suspecte à émettre, un trait à lancer, un nom à cacher, allait emprunter les presses de la Hollande. Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Helvétius, Mirabeau lui-même étaient allés naturaliser leurs écrits dans ce pays de la publicité. Le masque de l'anonyme, que ces écrivains prenaient à Amsterdam, ne trompait personne, mais il couvrait leur sûreté. Tous les crimes de la pensée y étaient inviolables; c'était à la fois l'asile et l'arsenal des idées nouvelles. Un commerce actif et immense de librairie y spéculait sur le renversement

des religions et des trônes. La consommation prodigieuse des livres défendus que ce commerce répandait dans le monde prouvait assez l'altération croissante des anciennes croyances dans l'esprit des peuples.

XI. — En Allemagne, ce pays de la temporisation et de la patience, les esprits si lents en apparence participaient, avec une ardeur sérieuse et concentrée, au mouvement général de l'esprit européen. La pensée libre y prenait les formes d'une conspiration universelle. Elle s'enveloppait du mystère. L'Allemagne savante et formaliste aimait à donner à son insurrection même les apparences de la science et de la tradition. Les initiations égyptiennes, les évocations mystiques du moyen âge étaient imitées par les adeptes des nouvelles idées. On pensait comme on conspire. La philosophie y marchait voilée de symboles. On ne lui déchirait ses bandeaux que dans des sociétés secrètes dont les profanes étaient exclus. Les prestiges de l'imagination, si puissants sur la nature idéale et rêveuse de l'Allemagne, servaient d'amorce aux vérités nouvelles.

Le grand Frédéric avait fait de sa cour le centre de l'incrédulité religieuse. A l'abri de sa puissance toute militaire, le mépris du christianisme et le mépris des institutions monarchiques s'étaient librement propagés. Les forces morales n'étaient rien pour ce prince matérialiste. Les baïonnettes étaient, à ses yeux, tout le droit des princes; l'insurrection, tout le droit des peuples; les victoires ou les défaites, tout le droit public. Sa fortune toujours heureuse, avait été complice de son immoralité. Il avait reçu la récompense de chacun de ses vices parce que ses vices étaient grands. En mourant, il avait laissé son génie pervers à Berlin. C'était la ville corruptrice de l'Allemagne. Des militaires nourris à l'école de Frédéric, des académies modelées sur le génie de Voltaire, des colonies de juifs enrichis par la guerre, et de Français réfugiés, peuplaient Berlin et en formaient l'esprit public. Cet esprit public, léger, sceptique, insolent et railleur, intimidait le reste de l'Allemagne. L'affaiblissement de l'esprit allemand date de Frédéric II. Il fut le corrupteur de l'empire. Il conquit l'Allemagne à l'esprit français: il fut un héros de décadence.

Berlin le continuait après sa mort. Les grands hommes laissent

toujours leur impulsion à leur pays. Le règne de Frédéric avait eu du moins un résultat heureux. La tolérance religieuse était née, en Allemagne, du mépris même où Frédéric avait tenu les religions. A l'ombre de cette tolérance, l'esprit philosophique avait organisé des associations occultes à l'image de la franc-maçonnerie. Les princes allemands se faisaient initier. On croyait faire acte d'esprit supérieur en pénétrant dans ces ombres qui, au fond, ne renfermaient rien que quelques principes généraux d'humanité et de vertu, sans application immédiate aux institutions civiles. Frédéric, dans sa jeunesse, y avait été initié lui-même, à Brunswick, par le major Bielfeld. L'empereur Joseph II, ce souverain novateur plus hardi que son temps, avait voulu aussi subir ces épreuves à Vienne sous la direction du baron de Born, chef des francs-maçons d'Autriche. Ces sociétés, qui n'avaient aucune portée politique en Angleterre, parce que la liberté y conspirait tout haut dans le parlement et dans la presse, avaient un autre sens dans le continent. C'étaient les conciliabules occultes de la pensée indépendante; la pensée s'échappant des livres passait à l'action. Entre les initiés et les institutions établies, la guerre était sourde, mais plus mortelle.

Les moteurs cachés de ces sociétés avaient évidemment pour but de créer un gouvernement de l'opinion du genre humain en opposition avec les gouvernements de préjugés. Ils voulaient réformer la société religieuse, politique et civile, en commençant par l'esprit des classes éclairées. Ces loges étaient les catacombes d'un culte nouveau. La secte des illuminés, fondée et dirigée par Weisshaupt, se propageait en Allemagne, en concurrence avec les francs-maçons et les roses-croix. Les théosophes créaient, de leur côté, les symboles de perfectionnement surnaturel, et enrôlaient toutes les âmes tendres et toutes les imaginations ardentes autour de dogmes pleins d'amour et d'infini. Les théosophes, les swedenborgiens, disciples du sublime mais obscur Swedenborg, ce Saint-Martin de l'Allemagne, prétendaient achever l'Evangile et transformer l'humanité en supprimant la mort et les sens. Tous ces dogmes se confondaient dans un égal mépris pour les institutions existantes, dans une même aspiration au renouvellement de l'esprit et des choses. Tous étaient *démocratiques* dans leur dernière conclusion, car tous étaient

inspirés par l'amour des hommes, sans distinction de classes.

Les affiliations se multiplièrent à l'infini. Le prestige, comme il arrive toujours quand le zèle brûle, s'ajouta frauduleusement à la vérité, comme si l'erreur ou le mensonge étaient l'alliage inévitable des vérités et des vertus même de l'esprit humain. On évoqua les siècles, on fit apparaître les ombres, on entendit parler les morts. Les visions furent le dernier secret; les apparitions, le dernier miracle de ces sectaires. Ils hallucinèrent l'imagination complaisante des princes par des transitions rapides de la terreur à l'enthousiasme. La science fantasmagorique, peu connue alors, servit d'auxiliaire à ces séductions. A la mort de Frédéric II, son successeur se soumit à ces épreuves et fut subjugué par ces prestiges. Les rois conspiraient contre les trônes. Les princes de Gotha donnèrent asile à Weisshaupt. Auguste de Saxe, le prince Ferdinand de Brunswick, le prince de Neuwied, les coadjuteurs, tous les souverains même des électorats ecclésiastiques des bords du Rhin, ceux de Mayence et de Cologne, l'évêque de Constance, se signalèrent par leur ardeur pour les doctrines mystérieuses de la franc-maçonnerie ou de l'illuminisme. Cagliostro étonnait Strasbourg. Le cardinal de Rohan se ruinait et s'avilissait à sa voix. Comme à la chute des grands empires, comme au berceau des grandes choses, des signes apparaissaient partout. Le plus infaillible était l'ébranlement général des imaginations. Quand une foi s'écroule, tout l'homme tremble.

Les grands génies de l'Allemagne et de l'Italie chantaient déjà l'ère nouvelle dans leurs vers aux enfants de la Germanie. Gœthe, le poëte sceptique, Schiller, le poëte républicain, Klopstock, le poëte sacré, enivraient de leurs strophes les universités et les théâtres; chaque secousse des événements de Paris avait son contre-coup et son écho sonore, multiplié par ces écrivains sur toutes les rives du Rhin. La poésie est le souvenir et le pressentiment des choses; ce qu'elle célèbre n'est pas encore mort, ce qu'elle chante existe déjà. La poésie chantait partout alors les espérances confuses mais passionnées des peuples. C'était un augure certain. L'enthousiasme était là, puisque sa voix s'y faisait entendre. La science, la poésie, l'histoire, la philosophie, le théâtre, le mysticisme, les arts, le génie européen sous toutes

les formes avait passé du côté de la révolution. On ne pouvait pas citer un homme de gloire dans l'Europe entière qui restât au parti du passé. Le passé était vaincu puisque l'esprit humain s'en retirait. Où va l'esprit, là va la vie. Les médiocrités restaient seules sous l'abri des vieilles institutions. Il y avait un mirage général à l'horizon de l'avenir, et soit que les petits y vissent leur salut, soit que les grands y vissent un abîme, tout se précipitait aux nouveautés.

XII. — Telle était la disposition des esprits en Europe, quand les princes frères de Louis XVI et les gentilshommes émigrés se répandirent en Savoie, en Suisse, en Italie et en Allemagne, pour aller demander secours et vengeance aux puissances et aux aristocraties contre la révolution. Jamais, depuis les grandes migrations des peuples antiques fuyant les invasions romaines, on n'avait vu un mouvement de terreur et de perturbation pareil jeter hors du territoire tout le clergé et toute l'aristocratie d'une nation. Il se fit un vide immense en France : d'abord sur les marches mêmes du trône, puis dans la cour, dans les châteaux, dans les dignités ecclésiastiques, et enfin dans les rangs de l'armée. Les officiers, tous nobles, émigrèrent en masse ; la marine suivit un peu plus tard l'exemple de l'armée de terre, mais elle quitta aussi le drapeau. Ce n'est pas que le clergé, la noblesse, les officiers de terre et de mer fussent plus séquestrés que les autres classes du mouvement d'idées révolutionnaires qui avait soulevé la nation de 1789 ; au contraire, le mouvement avait commencé par eux. La philosophie avait d'abord éclairé la crime de la nation. La pensée du siècle était surtout dans les classes élevées ; mais ces classes, qui voulaient une réforme, ne voulaient pas une désorganisation. Quand elles avaient vu l'agitation morale des idées se transformer en insurrection du peuple, elles avaient tremblé. Les rênes du gouvernement violemment arrachées au roi par Mirabeau et La Fayette au Jeu-de-Paume, les attentats des 5 et 6 octobre, les priviléges supprimés sans compensation, les titres abolis, l'aristocratie livrée à l'exécration, au pillage, aux incendies et même aux meurtres dans les provinces, la religion dépossédée et contrainte de se nationaliser par un serment constitutionnel, enfin la fuite du roi, son emprisonnement dans son palais, les menaces de mort que la presse

ie ou que la tribune des sociétés populaires vomissaient
s aristocraties, les émeutes triomphantes dans les villes,
on des gardes françaises à Paris, la révolte des Suisses
auvieux à Nancy, les excés des soldats insurgés et impu-
en, à Brest, partout, avaient changé en horreur et en
faveur de la noblesse pour le mouvement des idées Elle
ie le premier acte du peuple était de dégrader les supé-
L'esprit de caste poussait les nobles à émigrer, l'esprit
y poussait les officiers, l'esprit de cour faisait une honte
sur un sol souillé de tant d'outrages à la royauté. Les
qui faisaient alors l'opinion en France, et dont l'imagi-
obile et tendre passe promptement du côté des victimes
utes du parti du trône et de l'aristocratie. Elles mépri-
ux qui n'allaient pas leur chercher des vengeurs à
r. Les jeunes gens partaient à leur voix, ceux qui ne par-
s n'osaient se montrer. On leur envoyait des quenouilles,
de lâcheté!
e n'était pas seulement la honte qui chassait les offi-
es nobles dans les rangs des émigrés, c'était aussi l'ap-
d'un devoir. La principale vertu de la noblesse française,
ie fidélité religieuse au trône. Son honneur, sa seconde
ie sa seule religion, était de mourir pour le roi. L'at-
la royauté lui paraissait un attentat contre Dieu même.
lerie, ce code des mœurs aristocratiques, avait propagé
vé ce noble préjugé en Europe. Le roi, pour la noblesse,
patrie. Ce sentiment, un moment éclipsé par les hontes
rence, par les scandales de Louis XV, par les maximes
s de la philosophie de Rousseau, se retrouvait tout en-
le cœur des gentilshommes au spectacle de l'avilisse-
des périls du roi et de la reine. L'assemblée nationale
leurs yeux qu'une bande de sujets révoltés qui tenait
erain captif. Les actes les plus libres du roi leur étaient
Sous les paroles constitutionnelles, ils croyaient, en-
; d'autres paroles toutes contraires. Les ministres de
l n'étaient que ses geôliers. De secrètes intelligences
t entre ces gentilshommes et le roi. Des consiliabules
e tenaient dans les appartements écartés des Tuileries.
antôt encourageait, tantôt défendait l'émigration. Ses

ordres variaient avec les jours et les circonstances: tantôt constitutionnels et patriotiques, quand il espérait, de bonne foi, pouvoir établir et modérer la constitution au dedans; tantôt désespérés et coupables, quand le salut de la reine et de ses enfants ne lui paraissait plus pouvoir venir que de l'étranger. Pendant qu'il écrivait par la main de son ministre des affaires étrangères, à ses frères émigrés et au prince de Condé, des lettres officielles pour les rappeler à lui et leur représenter le devoir de tout citoyen envers sa patrie, le baron de Breteuil, son ministre confidentiel auprès des puissances, transmettait au roi de Prusse des lettres où respirait la pensée secrète du roi. La lettre suivante au roi de Prusse, datée du 3 décembre 1790, retrouvée dans les archives de la chancellerie de Berlin, ne laisse aucun doute sur cette double diplomatie du malheureux monarque. Louis XVI écrivait:

»Monsieur mon frère,

J'ai appris par M. de Moustier l'intérêt que Votre Majesté avait témoigné, non-seulement pour ma personne, mais pour le bien de mon royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en donner des témoignages dans tous les cas où cet intérêt peut être utile pour le bien de mon peuple ont excité vivement ma sensibilité. Je le réclame avec confiance dans ce moment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire le reste de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, *appuyé d'une force armée*, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner le moyen d'établir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres Etats de l'Europe. J'espère que Votre Majesté approuvera mes idées et qu'*elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle.* Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection. C'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret. Votre Majesté peut lui faire passer *ce qu'elle voudra.*«

I.—Cette lettre, rapprochée de la lettre de Louis XVI à Bouillé pour lui annoncer que l'empereur Léopold, son frère, allait faire marcher un corps de troupes sur Longwy, ɜ motiver un rassemblement de troupes françaises sur cette re et de favoriser ainsi sa fuite de Paris, sont des preuves ables des intelligences contre-révolutionnaires qui exis- entre le roi et les puissances étrangères, non moins qu'entre et les chefs de l'émigration. Les mémoires de l'émigration leins de ces indices. La nature même les atteste. La cause is, des aristocraties et des institutions ecclésiastiques était re. L'empereur Léopold était frère de la reine de France, ıngers du roi étaient les dangers de tous les princes, ple du triomphe d'un peuple était contagieux pour tous les s. Les émigrés étaient les amis de la monarchie et les défen- du roi. On ne se serait pas parlé qu'on se serait entendu par mes pensées, par les mêmes intérêts. Mais, de plus, on ıdait par des communications concertées. Les soupçons du ı n'étaient point tous des chimères; ils étaient le juste ntiment des complots de ses ennemis.

conjuration de la cour avec toutes les cours, des aristocra- ı dehors avec toutes les aristocraties du dedans, des émigrés eurs parents, du roi avec ses frères, n'avait pas besoin d'être Louis XVI lui-même, le plus sincèrement révolutionnaire s les hommes qui ont occupé un trône, n'avait pas une r perverse de trahison envers la révolution, ni de trahison son peuple, en implorant le secours ou des démonstrations s des puissances. Cette pensée d'un appel aux forces étran- ou même aux forces de l'émigration n'était pas le fond de ıe. Il craignait l'intervention des ennemis de la France, il rouvait l'émigration, il n'était pas sans ombrage contre opres frères intriguant au dehors, quelquefois en son nom, ouvent contre son gré. Il lui répugnait de passer aux yeux rope pour un prince en tutelle, dont les frères ambitieux ent les droits en prenant sa cause et stipulaient les inté- s son intervention. On parlait tout haut de régence à its, on la décernait au comte de Provence, l'aîné des frères is XVI. Cette régence, dévolue à un prince du sang par ation pendant que le roi luttait à Paris, humiliait profon-

dément Louis XVI et la reine. Cette usurpation des droits de leur souveraineté, bien qu'elle se revêtît des prétextes du dévouement et de la tendresse, leur paraissait plus amère, peut-être, que les outrages de l'assemblée et du peuple. On craint plus ce qui est plus près de soi. L'émigration triomphante ne leur promettait qu'un trône disputé par le régent qui l'aurait relevé. Cette reconnaissance leur paraissait une honte. Ils ne savaient s'ils devaient plus craindre qu'espérer des émigrés.

La reine, dans ses conversations des plus intimes; parlait d'eux avec plus d'amertume que de confiance. Le roi gémissait tout haut de la désobéissance de ses frères et déconseillait la fuite à tous ceux de ses serviteurs qui le consultaient. Mais ces conseils étaient flottants comme les circonstances. Comme tous les hommes placés entre l'espérance et la crainte, il fléchissait ou se relevait sous les événements. Le fait était coupable, l'intention n'était pas criminelle. Ce n'était pas le roi qui conspirait, c'était l'homme, le mari, le père qui cherchait dans l'appui de l'étranger le salut de sa femme et de ses enfants. Il ne devenait coupable que quand il était désespéré. Les négociations entre-croisées se brisaient et se renouaient sans cesse. Ce qui était arrêté la veille était désavoué le lendemain. Les négociateurs secrets de ces trames, munis de pouvoirs révoqués, s'en servaient encore, malgré le roi, pour continuer en son nom des démarches désavouées. Les contre-ordres n'étaient pas obéis. Le prince de Condé, le comte de Provence et le comte d'Artois avaient chacun leur diplomatie et leur cour. Ils abusaient du nom du roi pour faire prévaloir leur crédit et leur politique. De là tant de difficultés, pour les historiens de cette époque, à discerner la main du roi dans toutes ces trames ourdies en son nom, et à se prononcer entre sa complète innocence et ses connivences avec l'étranger. Il ne trahit point son pays, il ne vendit point son peuple, mais il ne tint pas ses serments à la constitution. Honnête homme mais roi persécuté, il crut que des serments arrachés par la violence et éludés par la peur n'étaient pas des parjures. On manquait tous les jours à ceux qu'on lui avait prêtés: il pensa, sans doute, que les excès du peuple le relevaient de sa parole. Elevé dans le préjugé de sa souveraineté personnelle, il chercha de bonne foi, au milieu de ces partis qui se disputaient l'empire, où était

la nation, et, ne la voyant nulle part, il se crut permis de la voir en lui. Son crime, si un tel mot pouvait s'appliquer à un tel prince, fut moins le crime de son âme que le crime de sa naissance, de sa situation et de ses malheurs.

XVI. — Le baron de Breteuil, ancien ministre et ancien ambassadeur, homme inaccessible aux concessions, conseiller de force et de rigueur, était sorti de France au commencement de 1790, chargé des pleins pouvoirs secrets du roi auprès de toutes les puissances. Il était à lui seul, au dehors, le ministère entier de Louis XVI. Il était de plus le ministre absolu; car une fois investi de la confiance et du mandat illimité du roi, qui ne pouvait le révoquer sans trahir l'existence de sa diplomatie occulte, il était maître d'en abuser et d'interpréter les intentions de Louis XVI au gré de ses propres vues. Le baron de Breteuil en abusa, dit-on, non par ambition personnelle, mais par excès de zèle pour le salut et pour la dignité de son maître. Ses négociations auprès de Catherine, de Gustave, de Frédéric et de Léopold furent une incitation constante à une croisade contre la révolution en France.

Le comte de Provence (depuis Louis XVIII) et le comte d'Artois (depuis Charles X), après différentes excursions dans les cours du Midi et du Nord, s'étaient réunis à Coblentz. Louis Wenceslas, électeur de Trèves, oncle de ces princes par leur mère, leur fit un accueil plus cordial que politique. Coblentz devint le *Paris* de l'Allemagne, le centre de la conspiration contre-révolutionnaire, le quartier général de la noblesse française rassemblée autour de ses chefs naturels, les deux frères du roi prisonnier. Pendant qu'ils y tenaient leur cour errante et qu'ils y nouaient les premiers fils de la coalition de Pilnitz, le prince de Condé, plus militaire de cœur et de race, y formait les cadres de l'armée des princes. Cette armée avait huit ou dix mille officiers et point de soldats. C'était la tête de l'armée séparée du tronc. Noms historiques, dévouement antique, ardeur de jeunesse, héroïque bravoure, fidélité, confiance dans ses droits, certitude de vaincre, rien ne manquait à cette armée de Coblentz, si ce n'est l'intelligence de son pays et de son temps. Si la noblesse française émigrée eût employé à servir, en régularisant la révolution, la moitié des efforts et des vertus qu'elle

déployait pour la combattre, la révolution, en changeant les lois, n'aurait point changé la monarchie. Mais il ne faut jamais demander aux institutions de comprendre ce qui les transforme. Le roi, les nobles et le clergé ne pouvaient comprendre une révolution qui détruirait la noblesse, le clergé et le trône. Il fallait lutter; et le sol leur manquant en France, ils prirent pied à l'étranger.

XV. — Pendant que l'armée des princes grossissait à Coblentz, la diplomatie contre-révolutionnaire touchait au premier grand résultat qu'elle pût obtenir dans l'état présent le l'Europe. Les conférences de Pilnitz s'ouvrirent. Le comte de Provence venait d'envoyer de Coblentz au roi de Prusse le baron Roll, pour lui demander, au nom de Louis XVI et du rétablissement de l'ordre en France, le concours de ses forces. Le roi de Prusse, avant de se décider, voulut interroger sur l'état de la France un homme que ses talents militaires et son attachement dévoué à la monarchie avaient signalé à la confiance des cours étrangères, le marquis de Bouillé. Il lui assigna pour rendez-vous le château de Pilnitz, et le pria d'apporter un plan d'opérations des armées étrangères sur les différentes frontières de France. Le 24 août, Frédéric-Guillaume, accompagné de son fils, de ses principaux généraux et de ses ministres intimes, arriva au château de Pilnitz, résidence d'été de la cour de Saxe. L'empereur l'y avait précédé.

L'archiduc François, depuis empereur François II, le feld-maréchal Lacy, le baron de Spielman et une cour nombreuse entouraient l'empereur. Les deux souverains, rivaux en Allemagne, semblèrent oublier un moment leur rivalité pour ne s'occuper que du salut de tous les trônes. Cette fraternité de la grande famille des monarques prévalut sur tout autre sentiment. Ils traitèrent en frères plus qu'en souverains. L'électeur de Saxe, leur hôte, consacra cette conférence par des fêtes splendides.

Au milieu d'un banquet, on annonça l'arrivée inattendue du comte d'Artois à Dresde. Le roi de Prusse sollicita de l'empereur pour le prince français la permission de paraître. L'empereur l'accorda; mais avant d'admettre le comte d'Artois aux conférences officielles, les deux monarques eurent un entretien secret. Deux de leurs plus intimes confidents y assistèrent seuls. *L'empereur* penchait pour la paix; l'inertie du corps germanique

ur ses résolutions; il sentait la difficulté d'imprimer à ération vassale de l'empire l'unité et l'énergie nécessaires aquer la France dans la primeur de sa révolution. Les x, le maréchal de Lacy lui-même, hésitaient devant des s réputées inexpugnables. L'empereur craignait pour les s et pour l'Italie. Les maximes françaises avaient passé et pouvaient faire explosion dans les Etats allemands au où on demanderait aux princes et aux peuples de se lere la France. La diète des peuples pouvait l'emporter ète des souverains. Des mesures mixtes et dilatoires aumême effet d'intimidation sur le génie révolutionnaire, ir les mêmes dangers pour l'Allemagne; n'était-il pas e de former une ligue générale de toutes les puissances de , d'entourer la France d'un cercle de baïonnettes, et de le parti triomphant de rendre la liberté au roi, la u trône et la sécurité au continent? »Si la nation franr refuse,« ajouta l'empereur, »eh bien! nous la menalans un manifeste d'un invasion générale, et, si cela decessaire, nous l'écraserons sous la masse irrésistible de s forces de l'Europe réunies.« Tels étaient les conseils énie temporisateur de l'empire, qui attend toujours la néqui ne la devance jamais, et qui veut tout assurer sans ner.

— Le roi de Prusse, plus impatient et plus menacé, l'empereur qu'il ne croyait pas à l'effet de ces menaces. lence,« dit-il à l'empereur, »est une arme insuffisante 'audace. La défensive est une position timide devant la m. Il faut l'attaquer dans son berceau. Donner du temps cipes français, c'est leur donner de la force. Parlemenl'insurrection des peuples, c'est montrer qu'on la craint est disposé à pactiser avec elle. Il faut surprendre la n flagrant délit d'anarchie, et ne lancer le manifeste enu'après que les armées auront franchi les frontières et armes déjà triomphantes auront donné de l'autorité aux

ereur parut ébranlé; il insista néanmoins sur les danune brusque invasion ferait courir à Louis XVI; il monettres de ce prince; il confia que le marquis de Noailles

et M. de Montmorin, l'un ambassadeur de France à Vienne, l'autre ministre des affaires étrangères à Paris, tous deux dévoués au roi, faisaient espérer a la cour de Vienne le prompt rétablissement de l'ordre et des modifications monarchiques à la constitution en France. Il demanda de susprendre toute décision jusqu'au mois se septembre, en préparant néanmoins jusque-là tout les moyens militaires des deux puissances.

La scène changea le lendemain à l'arrivée du comte d'Artois. Ce jeune prince avait reçu de la nature tout l'extérieur d'un chevalier. Il parlait à des souverains au nom des trônes; il parlait à l'empereur au nom d'une sœur détrônée et outragée par ses sujets. L'emigration tout entière, avec ses malheurs, sa noblesse, sa valeur et ses illusions, semblait personnifiée en lui. Le marquis de Bouillé, M. de Calonne, le génie de la guerre et le génie de l'intrigue, l'avaient suivi à ces conférences. Il obtint plusieurs audiences des deux souverains. Il parla avec force et avec res pect contre le système de temporisation de l'empereur. Il fit violence à la lenteur germanique. L'empereur et le roi de Prusse autorisèrent le baron de Spielman pour l'Autriche, le baron de Bischofswerder pour la Prusse, et M. de Calonne pour la France, à se réunir le soir même et à concerter un projet de déclaration qui serait présenté à la signature des monarques.

Le baron de Spielman, sous l'inspiration directe de l'empereur, fut le rédacteur de cette pièce. M. de Calonne, au nom du comte d'Artois, combattit en vain des réserves qui déconcertaient l'impatience des émigrés. Le lendemain, au retour d'une course à Dresde, les deux souverains, le comte d'Artois, M. de Calonne, le maréchal de Lacy et les deux négociateurs se rendirent dans l'appartement de l'empereur. On lut, on discuta la déclaration, on ne pesa tous les termes, on en modifia quelques expressions; et, sur la proposition de M. de Calonne et sur les instances du comte d'Artois, l'empereur et le roi de Prusse consentirent à l'insertion de la dernière phrase, où la guerre se montrait suspendue sur la révolution.

Voici cette pièce, qui fut la date d'une guerre de vingt-deux ans:

»L'empereur et le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et *les représentations* de Monsieur et de monsieur le comte d'Ar-

tois, déclarent conjointement qu'ils regardent la situation où se trouve maintenant le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le concours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer conjointement avec l'empereur et le roi de Prusse les moyens les plus efficaces, proportionnés à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas, Leurs dites Majestés sont décidées à agir promptement et d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour atteindre le but proposé en commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes l s ordres convenables pour qu'elles soient prêtes à se mettre en activité.«

On voit que cette déclaration, à la fois menaçante et timide, était trop pour la paix, trop peu pour la guerre. De telles paroles attisaient la révolution sans l'étouffer. On y sentait à la fois l'impatience et l'émigration, la résolution du roi de Prusse, l'hésitation des puissances, la temporisation de l'empereur. C'était une concession à la force, à la faiblesse, à la guerre et à la paix. L'état de l'Europe s'y trahissait tout entier. C'était la déclaration de l'incertitude et de l'anarchie de ses conseils.

XVII. — Après cet acte imprudent et insuffisant à la fois, les deux souverains se séparèrent. Léopold alla se faire couronner à Prague. Le roi de Prusse retourna à Berlin et mit son armée sur le pied de guerre. Les émigrés, triomphants de l'engagement qu'ils avaient obtenu, grossirent leurs rassemblements. Les cours de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, envoyèrent des adhésions équivoques aux cours de Berlin et de Vienne. Le bruit de la déclaration de Pilnitz vint éclater et mourir à Paris, au sein des fêtes données pour l'acceptation de la constitution.

Cependant Léopold, depuis les conférences de Pilnitz, était plus empressé que jamais de trouver des prétextes à la paix. Le prince de Kaunitz, son ministre, craignait toutes les secousses violentes qui pouvaient déranger le vieux mécanisme diplomatique dont il connaissait les rouages. Louis XVI lui envoya secrètement le comte de Fersen pour lui développer les motifs de

son acceptation de la constitution, et pour le supplier de ne pas irriter par l'appareil des armes les dispositions de la révolution qui semblait s'assoupir dans son triomphe.

Les princes émigrés, au contraire, faisaient retentir dans toutes les cours les paroles données à leur cause dans la déclaration de Pilnitz. Ils écrivirent à Louis XVI une lettre publique dans laquelle ils protestaient contre le serment du roi à la constitution, arraché, disaient-ils, à sa faiblesse et à sa captivité. Le roi de Prusse, en recevant la circulaire du cabinet français, où l'acceptation de la constitution était notifiée, s'écria: »Je vois la paix de l'Europe assurée!« Les cours de Vienne et de Berlin feignirent de croire que tout était fini en France par ces concessions mutuelles du roi et de l'assemblée. Ils se résignèrent à y voir le trône de Louis XVI abaissé, pourvu que la révolution consentît à se laisser dominer par le trône.

La Russie, la Suède, l'Espagne et la Sardaigne ne s'apaisèrent pas si aisément. Catherine II et Gustave III, l'une par l'orgueilleux sentiment de sa puissance, l'autre par un généreux dévouement à la cause des rois, se concertaient pour envoyer 40,000 Russes et Suédois au secours de la monarchie. Ce corps d'armée, soldé par un subside de 15 millions de l'Espagne, et commandé par Gustave en personne, devait débarquer sur les côtes de France et marcher sur Paris, tandis que les forces de l'empire franchiraient le Rhin.

Ces plans hardis des deux cours du Nord déplaisaient à Léopold et au roi de Prusse. Ils reprochaient à Catherine de ne pas tenir ses promesses en faisant la paix avec les Turcs. L'empereur pouvait-il porter ses troupes sur le Rhin pendant que les combats des Russes et des Ottomans continuaient sur le Danube et menaçaient les derrières de son empire? Catharine et Gustave n'en continuaient pas moins leur protection avouée à l'émigration. Ces deux souverains accréditèrent des ministres plénipotentiaires auprès des princes français à Coblentz. C'était déclarer la déchéance de Louis XVI et même la déchéance de la France; c'était reconnaître que le gouvernement du royaume n'était plus à Paris, mais à Coblentz. Ils contractèrent, de plus, un traité d'alliance offensive et défensive, entre la Suède et la Russie, dans l'intérêt commun du rétablissement de la monarchie

Louis XVI, désirant alors de bonne foi le désarmement, envoya à Coblentz le baron de Vioménil et le chevalier de Coigny, pour ordonner à ses frères et au prince de Condé la dispersion et le désarmement des émigrés. On reçut ses ordres comme ceux d'un captif; on y désobéit sans lui répondre. La Prusse et l'empire montrèrent plus de déférence aux intentions du roi. Ces deux cours dispersèrent le rassemblement de l'armée des princes, et firent punir dans leurs Etats les insultes faites à la cocarde tricolore. Mais au moment même où l'empereur donnait ainsi des gages de son désir de maintenir la paix, la guerre allait l'entraîner malgré lui. Ce que la sagesse humaine refuse quelquefois aux plus grandes causes, elle se voit contrainte de l'accorder aux plus petites. Telle fut la situation de Léopold. Il avait refusé la guerre aux grands intérêts de la monarchie et aux grands sentiments de famille qui la lui demandaient, il allait l'accorder aux intérêts insignifiants de quelques princes de l'empire, possessionnés en Alsace et en Lorraine, et dont la nouvelle constitution française violait les droits personnels. Il avait refusé secours à sa sœur, il allait l'accorder à quelques vassaux. L'influence de la diète et ses devoirs comme chef de l'empire l'entraînèrent à des démarches où sa résolution personnelle n'avait pu le porter. Par sa lettre du 3 décembre 1791, il annonça au cabinet des Tuileries la résolution formelle de sa part de » porter secours aux princes possessionnés en France, s'ils n'obtenaient pas leur réintégration entière dans tous les droits qui leur appartenaient par traité. «

XVIII. — Cette lettre menaçante, communiquée secrètement à Paris, avant son envoi officiel, par l'ambassadeur de France à Vienne, fut reçue avec effroi par le roi, avec joie par quelques-uns de ses ministres et par le parti politique de l'assemblée. La guerre tranche tout. Ils l'accueillaient comme une solution aux difficultés dont ils se sentaient écrasés. Quand il n'y a plus d'espoir dans l'ordre régulier des événements, il y en a dans l'inconnu. La guerre paraissait à ces esprits aventureux une diversion nécessaire à la fermentation universelle, une carrière à la révolution, un moyen pour le roi de ressaisir le pouvoir en s'emparant de l'armée. Ils espéraient changer le fanatisme de la liberté en fanatisme de gloire, et tromper l'esprit du siècle

en l'enivrant par des conquêtes, au lieu de le satisfaire par des institutions.

Les députés girondins étaient de ce parti. Brissot les inspirait. Flattés de ce titre d'hommes d'Etat, qu'ils prenaient déjà par vanité et qu'on leur jetait par ironie, ils voulaient justifier leur prétention par un coup d'audace qui changeât la scène et qui déconcertât à la fois le roi, le peuple et l'Europe. Ils avaient étudié Machiavel, et regardaient le dédain du juste comme une preuve de génie. Peu leur importait le sang du peuple, pourvu qu'il cimentât leur ambition.

Le parti jacobin, à l'exception de Robespierre, demandait aussi la guerre à grands cris; son fanatisme lui faisait illusion sur sa faiblesse. La guerre, pour ces hommes, était un apostolat armé, qui allait propager leur philosophie sociale par tout l'univers. Le premier coup de canon tiré au nom des droits de l'homme devait ébranler tous les trônes. Enfin, un troisième parti espérait dans la guerre: c'était le parti des constitutionnels modérés. Il se flattait de rendre quelque énergie au pouvoir exécutif, par la nécessité de concentrer l'autorité militaire dans les mains du roi, au moment où la nationalité serait menacée. Toute guerre extrême donne la dictature au parti qui la fait. Ils espéraient pour le roi et pour eux cette dictature de la nécessité.

XIX. — Une femme jeune, mais déjà influente, prêtait à ce dernier parti le prestige de sa jeunesse, de son génie et de sa passion: c'était madame de Staël. Fille de Necker, elle avait respiré la politique en naissant. Le salon de sa mère avait été le cénacle de la philosophie du dix-huitième siècle. Voltaire, Rousseau, Buffon, d'Alembert, Diderot, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, Condorcet avaient joué avec cette enfant et attisé ses premières pensées. Son berceau était celui de la révolution. La popularité de son père avait caressé ses lèvres et lui avait laissé une soif de gloire qui ne s'éteignit plus. Elle la cherchait jusque dans les orages populaires, à travers la calomnie et la mort. Son génie était grand, son âme était pure, son cœur passionné. Homme par l'énergie, femme par la tendresse, pour que son idéal d'ambition fût satisfait, il fallait que la destinée associât pour elle, dans un même rôle, le génie, la gloire et l'amour.

La nature, l'éducation et la fortune lui rendaient possible ce

rêve d'une femme, d'un philosophe et d'un héros. Née dans épublique, élevée dans une cour, fille de ministre, femme assadeur, tenant au peuple par l'origine, aux hommes de par le talent, à l'aristocratie par le rang, les trois éléments révolution se mêlaient ou se combattaient en elle. Son gé ait comme le chœur antique, où toutes les grandes voix du se confondaient dans un orageux accord. Penseur par l'in on, tribun par l'éloquence, femme par l'attrait, sa beauté, le à la foule, avait besoin de l'intelligence pour être com de l'admiration pour être sentie. Ce n'était pas la beauté aits et des formes, c'était l'inspiration visible et la passion stée. Attitude, geste, son de voix, regard, tout obéissait âme pour lui composer son éclat. Ses yeux noirs, avec des de feu sur la prunelle, laissaient jaillir à travers de longs tant de tendresse que de fierté. On suivait son regard sou erdu dans l'espace, comme si l'on eût dû y rencontrer avec inspiration qu'elle y poursuivait. Ce regard, ouvert et id comme son âme, avait autant de sérénité qu'il avait d'é On sentait que la lueur de son génie n'était que la réver on d'un foyer de tendresse au cœur. Aussi y avait-il un se mour dans toute admiration qu'elle excitait, et, elle-même, l'admiration, n'estimait que l'amour. L'amour, pour elle, que l'admiration allumée.

événements mûrissent vite. Les idées et les choses s'étaient es dans sa vie; elle n'avait point eu d'enfance. A vingt ans, elle avait la maturité de la pensée avec la grâce et la les jeunes années. Elle écrivait comme Rousseau, elle par omme Mirabeau. Capable de conceptions hardies et de des suivis, elle pouvait contenir à la fois dans son sein une e pensée et un grand sentiment. Comme les femmes de

la destinée voilée d'un grand homme, agir par sa main, grandir dans son sort, briller sous son nom, c'était la seule ambition qui lui fût permise: ambition tendre et dévouée qui séduit la femme, comme elle suffit au génie désintéressé. Elle ne pouvait être d'un homme politique que sa conscience et son inspiration; elle cherchait cet homme, son illusion lui fit croire qu'elle l'avait trouvé.

XX. — Il y avait alors à Paris un jeune officier général d'une race illustre, d'une beauté séduisante, d'un esprit gracieux, flexible, étincelant. Bien qu'il portât le nom d'une des familles les plus accréditées à la cour, un nuage planait sur sa naissance: un sang royal coulait, dit-on, dans ses veines; ses traits rappelaient ceux de Louis XV. La tendresse de Mesdames, tantes de Louis XVI, pour cet enfant élevé sous leurs yeux, attaché à leurs personnes, et porté par leur faveur aux plus hauts emplois de la cour et de l'armée, appuyait ce bruit.

Ce jeune homme était le comte Louis de Narbonne. Sorti de ce berceau, nourri dans cette cour, courtisan de naissance, gâté par ces mains féminines, célèbre seulement par sa figure, par ses légèretés et par ses saillies, on ne pouvait attendre d'un tel homme la foi ardente qui précipite au sein des révolutions, et l'énergie stoïque qui fait qu'on les accomplit et qu'on les dirige. Il n'avait qu'une demi-foi dans la liberté. Il ne voyait dans le peuple qu'un souverain plus exigeant et plus capricieux que les autres, envers lequel il fallait déployer plus d'habileté pour le séduire et plus de politique pour le manier. Il se sentait la flexibilité nécessaire à ce rôle: il osa le tenter. Dépourvu de grande conviction, mais non d'ambition et de courage, la circonstance n'était à ses yeux qu'un drame comme la Fronde, où les plus habiles acteurs pouvaient grandir leurs espérances aux proportions des faits et diriger le dénoûment. Il ignorait qu'en révolution il n'y a qu'un acteur sérieux: la passion. Il n'en avait pas. Il balbutia les mots de la langue révolutionnaire; il prit le costume du temps, il n'en prit pas l'âme.

Le contraste de cette nature et de ce rôle, ce favori des cours se jetant dans la foule pour servir la nation, cette élégance aristocratique masquée en patriotisme de tribune plurent un moment à l'opinion. On applaudit à cette transformation comme à

une difficulté vaincue. Le peuple était flatté d'avoir des grands seigneurs avec lui. C'était un témoignage de sa puissance. Il se sentait roi en se voyant des courtisans. Il pardonnait à leur rang en faveur de leur complaisance.

Madame de Staël fut séduite, autant de cœur que d'esprit, par M. de Narbonne. Sa mâle et tendre imagination prêta au jeune militaire tout ce qu'elle désirait. Ce n'était qu'un homme brillant, actif et brave. Elle en fit un politique et un héros. Elle le grandit de tous ses rêves pour qu'il fût à la hauteur de son idéal. Elle lui enrôla des prôneurs, elle l'entoura d'un prestige; elle lui créa une renommée, elle lui traça un rôle. Elle en fit le type vivant de sa politique. Dédaigner la cour, séduire le peuple, commander l'armée, intimider l'Europe, entraîner l'assemblée par son éloquence, servir la liberté, sauver la nation, et devenir, par sa seule popularité, l'arbitre du trône et du peuple, les réconcilier dans une constitution à la fois libérale et monarchique, telle était la perspective qu'elle ouvrait à elle-même et à M. de Narbonne.

Elle alluma son ambition à ses pensées. Il se crut capable de ces destinées, puisqu'elle les rêvait pour lui. Le drame de la révolution se concentra dans ces deux intelligences, et leur conjuration fut quelque temps toute la politique de l'Europe.

Madame de Staël, M. de Narbonne et le parti constitutionnel voulaient la guerre; mais ils voulaient une guerre partielle et non une guerre désespérée, qui, en remuant la nationalité jusque dans ses fondements, emporterait le trône et jetterait la France dans la république. Ils parvinrent, par leur influence, à renouveler tout le personnel de la diplomatie exclusivement dévoué aux émigrés ou au roi. Ils remplirent les cours étrangères de leurs affidés. M. de Marbois fut envoyé auprès de la diète de Ratisbonne, M. Barthélemy en Suisse, M. de Talleyrand à Londres, M. de Ségur à Berlin. La mission de M. de Talleyrand était de faire fraterniser le principe aristocratique de la constitution anglaise avec le principe démocratique de la constitution française, qu'on croyait pouvoir pondérer et modérer par une chambre haute. On espérait intéresser les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne à une révolution imitée de la leur, qui, après avoir remué le peuple, viendrait s'assouplir dans la main d'une aristocratie intelligente. Cette mission était facile, si la révolu-

tion se fût régularisée quelques mois à Paris. Les idées françaises avaient la popularité à Londres. L'opposition était révolutionnaire. Fox et Burke, amis alors, passionnaient l'opinion pour la liberté du continent. Il faut rendre cette justice à l'Angleterre, que le principe moral et populaire caché dans les bases de sa constitution ne s'est jamais renié lui-même en combattant les efforts des autres peuples pour se donner un gouvernement libre. Elle s'est assimilé la liberté partout.

XXI. — La mission de M. de Ségur à Berlin était plus délicate. Il s'agissait de détacher le roi de Prusse de son alliance avec l'empereur Léopold, qu'on ne croyait pas encore couronné, et d'entraîner le cabinet de Berlin dans une alliance avec la France révolutionnaire. Cette alliance promettait à la Prusse, avec sa sécurité sur le Rhin, tout l'ascendant des idées nouvelles en Allemagne; c'était une idée machiavélique qui devait sourire au génie agitateur du grand Frédéric. Il avait fait de la Prusse la puissance corrosive de l'empire.

M. de Ségur ne voulut partir qu'après avoir emporté l'assentiment du roi et de la reine aux efforts pacifiques qu'il allait tenter. Cette adhésion fut complète, et cependant il n'était point arrivé à Berlin que déjà une prétendue copie de ses instructions, venant de Paris, était dans les mains du roi de Prusse. Ces deux mots: séduire et corrompre, en étaient l'esprit. Le roi de Prusse avait des favoris et des maîtresses. Mirabeau avait écrit en 1786: »Il ne peut y avoir à Berlin de secrets pour l'ambassadeur de France, que faute d'argent et d'habileté; ce pays est cupide et pauvre, il n'y a pas de secret d'Etat qu'on ne puisse y acheter aves trois mille louis.« M. de Ségur devait donc s'attacher avant tout à capter les deux favorites. L'une était fille d'Elie Enka, attaché comme musicien à la chapelle du feu roi. Belle et spirituelle, elle avait fixé, à l'âge de douze ans, l'attention du roi, alors prince royal. Il l'avait, dès cet âge si tendre, comme prédestinée à ses amours, il l'avait fait élever avec tous les soins et tout le luxe d'une éducation royale. Elle avait voyagé en France et en Angleterre; elle savait les langues de l'Europe; elle avait poli son génie naturel au contact des hommes de lettres et des artistes de l'Allemagne. Un mariage simulé avec Rietz, *valet de chambre* du roi, motivait sa résidence à la cour et lui

permettait de réunir autour d'elle ce que Berlin avait d'hommes supérieurs dans la politique ou dans les lettres. Gâtée par une fortune précoce, et insouciante à la retenir, elle avait laissé deux rivales lui disputer le cœur du roi. L'une, la jeune comtesse d'Ingenheim, venait de mourir à la fleur de ses années; l'autre, la comtesse de Lichtenau, avait donné deux enfants au roi et se flattait en vain de l'arracher à l'empire de madame Rietz.

Le baron de Roll, au nom du comte d'Artois, et le vicomte de Caraman, au nom de Louis XVI, s'étaient emparés de toutes les avenues de ce cabinet. Le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, avait informé sa cour de l'objet de la mission de M. de Ségur. Le bruit courait parmi les hommes bien informés que cet envoyé emportait quelques millions destinés à payer la faiblesse ou la trahison du cabinet de Berlin.

Les instructions supposées arrivèrent à Berlin deux heures avant M. de Ségur. Elles révélaient au roi tout un plan de séductions et de vénalité que l'agent de la France devait pratiquer sur ses favoris et sur ses maîtresses; leur caractère, leur ambition, leurs rivalités, leurs faiblesses vraies ou supposées, les moyens d'agir par eux sur l'esprit du roi y étaient notés avec la sécurité de la confidence. Il y avait un tarif pour toutes les consciences, un prix pour toutes les perfidies. L'aide de camp favori du roi, Bischofswerder, alors très-puissant, devait être tenté par des offres irrésistibles, et, dans le cas où sa connivence serait découverte, un splendide établissement en France devait le garantir contre toute éventualité.

On avait fait tomber ces instructions au mains de ceux mêmes dont la fidélité devait être marchandée. Ils les remirent au roi avec l'assurance de consciences odieusement calomniées. Le roi rougit pour lui-même de l'empire qu'on attribuait à l'amour ou à l'intrigue sur sa politique. Il s'indigna de la fidélité tentée de ses serviteurs. Toute négociation fut ainsi déjouée avant l'arrivée du négociateur. M. de Ségur fut reçu avec une froide ironie. Frédéric-Guillaume affecta de ne point lui parler à son cercle. Il demanda tout haut, devant lui, à l'envoyé de l'électeur de Mayence des nouvelles du prince de Condé. L'envoyé lui répondit que ce prince se rapprochait avec son armée

des frontières de France: » Il fait bien, « dit le roi, » car il est sur le point d'y entrer. « M. de Ségur, accoutumé aux succès pendant son long séjour et sa faveur intime avec Catherine, entraîna, dit-on, la comtesse d'Ashkof et le prince Henri de Prusse dans le parti de la paix. Il fit plus: instruit enfin de l'existence, dans le cabinet du roi, de ces instructions supposées, il parvint à s'en faire livrer une copie et à en démontrer la fausseté au roi Frédéric-Guillaume. Ce succès même fut un piége pour sa négociation. D'autres intrigues l'emportèrent. Le roi, concertant sa conduite avec l'empereur, affecta quelque temps d'incliner vers la France, de ce plaindre des exigences de l'émigration, et de caresser l'ambassadeur. Celui-ci crut à ces démonstrations, et rassura le cabinet français sur les intentions de la Prusse. Mais la disgrâce subite de la comtesse d'Ashkof, et les offres d'alliance avec la France injurieusement repoussées, déconcertèrent les efforts et renversèrent les espérances de M. de Ségur. Il demanda son rappel. La perspective des malheurs de son pays et de la combustion de l'Europe portèrent, dit-on, sa tristesse jusqu'au désespoir. Le bruit courut qu'il avait attenté à ses jours. Ce bruit n'avait d'autre fondement qu'un accident qui lui arriva dans un violent accès de fièvre, dont il fut saisi à la vue de l'abime qu'il n'avait pu fermer et dans lequel allaient en effet se perdre, avec la famille royale, les dernières espérances du parti constitutionnel.

XXII. — Le même parti tenta, vers le même temps, de conquérir à la France un souverain dont la renommée pesait autant qu'un trône dans l'opinion de l'Europe. C'était le duc de Brunswick, élève du grand Frédéric, héritier présumé de sa science et de ses inspirations militaires, et proclamé d'avance par la voix publique généralissime dans la guerre future contre la France. Enlever à l'empereur et au roi de Prusse ce chef de leurs armées, c'était enlever à l'Allemagne la confiance et la victoire.

Le nom du duc de Brunswick était un prestige qui couvrait l'Allemagne d'une sorte de terreur et d'inviolabilité. Madame de Staël et son parti le tentèrent. Cette négociation secrète fut concertée entre Madame de Staël, M. de Narbonne, M. de La Fayette et M. de Talleyrand. M. de Custine, fils du général de ce nom, *fut choisi pour* porter au duc de Brunswick les paroles du parti

constitutionnel. Le jeune négociateur était heureusement préparé pour cette mission. Spirituel, séduisant, instruit, fanatique d'admiration pour la tactique prussienne et pour le duc de Brunswick, dont il était allé prendre les leçons à Berlin, il inspirait d'avance confiance à ce prince. Il lui porta l'offre du titre de généralissime des armées françaises, d'un traitement de trois millions et d'un établissement en France équivalent à ses possessions et à song rang dans l'empire. La lettre qui contenait ces engagements était signée du ministre de la guerre et de Louis XVI lui-même.

M. de Custine partit pour Brunswick au mois de janvier. A son arrivée il fit remettre sa lettre au duc. Quatre jours s'écoulèrent avant qu'un entretien lui fût accordé. Le cinquième jour, le duc l'admit à une audience particulière. Il exprima à M. de Custine, avec une franchise militaire, l'orgueil et la reconnaissance que le prix attaché à son mérite par la France était fait pour lui inspirer. »Mais, ajouta-t-il, mon sang est à l'Allemagne et ma foi est à la Prusse. Mon ambition est satisfaite d'être la seconde personne de cette monarchie qui m'a adopté. Je ne changerai pas, pour une gloire aventureuse sur le théâtre mouvant des révolutions, la haute et solide position que ma naissance, mon devoir et quelque gloire acquise me font dans mon pays.« A la fin de cette conversation, M. de Custine, trouvant le prince inébranlable, découvrit son ultimatum et fit briller à ses yeux l'éventualité de la couronne de France, si elle venait à tomber du front de Louis XVI, ramassée par les mains d'un général victorieux. Le duc parut ébloui et congédia M. de Custine sans lui ôter tout espoir d'accéder à un pareil prix. Le négociateur partit triomphant. Cependant, quelque temps après, le duc, soit duplicité, soit repentir, soit prudence, répondit par un refus formel à l'une et à l'autre de ces propositions. Il adressa sa réponse à Louis XVI et non au ministre, et cet infortuné roi connut ainsi le dernier mot du parti constitutionnel et combien tenait peu sur sa tête une couronne qu'on offrait déjà en perspective à l'ambition d'un ennemi.

LIVRE SIXIÈME.

l'assemblée législative à ses premières séances. — Le cérémonial de la royauté y est question. — Le roi se présente à l'assemblée. — Il y est reçu avec applaudissements. — ités de l'assemblée. — Le clergé, l'émigration, la guerre. — Une partie du clergé se dé- ntre le serment civil. — Discours de Fauchet, prêtre assermenté. — Réponse de Torné, constitutionnel de Bourges. — Ducos demande l'impression de ce discours. — Gensonné de la tolérance. — Isnard la combat aux applaudissements des Girondins. — Décret les prêtres non assermentés. — Discours de Brissot contre les puissances et contre les s. — Discours de Condorcet dans le même sens. — Vergniaud monte à la tribune. — Son t. — Discours de Vergniaud. — Discours d'Isnard. — Décret contre les émigrés. — Ces décrets consternent le roi et son conseil. — Lettre d'André Chénier sur la liberté des cul- Lutte des journaux girondins et jacobins contre les Feuillants. — La Fayette résigne le ndement de la garde nationale. — Bailly, maire de Paris, se retire à la même époque. — est nommé à sa place. — Danton, comme substitut de procureur de la commune, com- sa fortune populaire.

— Telles étaient les dispositions réciproquement mena- de la France et de l'Europe, au moment où l'assemblée tuante, après avoir proclamé les principes, laissait à d'au- soin de les défendre et de les appliquer. C'était comme le teur qui se retirait dans son repos, pour contempler ses activité. La grande pensée de la France abdiquait, pour lire, avec l'assemblée constituante. Le gouvernement tom- e haut entre les mains de l'inexpérience ou de la passion nouveau peuple. Du 29 septembre au 1er octobre, il y eut e un changement de règne. L'assemblée législative se , ce jour là, face à face avec un roi sans autorité, au-dessus peuple sans modération. On sentit, dès sa première séance, lation désordonnée d'un pouvoir sans tradition et sans -poids, qui cherche son aplomb dans sa propre sagesse, et flottant de l'insulte au repentir, se blesse lui-même avec qu'on lui a mise dans la main.

— Une foule immense s'était portée à ses premières

séances. L'aspect extérieur de l'assemblée était changé. Pr
tous les cheveux blancs avaient disparu. On eût dit q
France avait rajeuni dans une nuit. L'expression des phys
mies, les traits, les gestes, les costumes, l'attitude des me
de l'assemblée n'étaient plus les mêmes. Cette fierté de l
blesse française empreinte dans le regard et sensible da
manières, cette dignité du clergé et de la magistrature,
gravité austère des premiers députés du tiers état, avaient
à coup fait place aux représentants d'un peuple nouveau,
la confusion et la turbulence annonçaient l'invasion au pc
plutôt que l'habitude et la possession du gouvernement.
trême jeunesse s'y faisait remarquer en foule. Quand le pré
d'âge, pour former le bureau provisoire, somma les députe
n'avaient pas encore accompli leur vingt-sixième année
présenter, soixante jeunes gens se pressèrent autour de la
bune et se disputèrent le rôle de secrétaires de l'assem
Cette jeunesse des représentants de la nation inquiéta les
réjouit les autres. Si, d'un côté, une telle représentation n'
rien de cette maturité calme et de cette autorité du temp
les législateurs antiques recherchaient dans les conseils des
ples, d'un autre côté, ce rajeunissement soudain de la r
sentation nationale était comme un symptôme du rajeun
ment complet des institutions. On sentait que cette no
génération avait rompu avec toutes les traditions et tous les
jugés de l'ancien ordre de choses. Son âge même était un
rantie. A l'inverse des civilisations assises, où l'on demande
législateurs de donner par leurs années des gages au passé
demandait à ceux-ci de donner des gages à l'avenir. Leur
périence était un mérite, leur jeunesse était un serment
temps calmes veulent des vieillards, les révolutions veulen
jeunes gens.

A peine l'assemblée était-elle constituée, que le double
qui allait s'en disputer les actes, l'esprit monarchique et l'
républicain, s'y livra, sous un frivole prétexte, une lutte
rile en apparence, sérieuse au fond, et y fut tour à tour v
et vainqueur en deux jours. La députation qui s'était re
près du roi, pour lui annoncer la constitution de l'assem
rendit compte de sa mission par l'organe du député Duc

président de cette députation: »Nous avons hésité,« dit-il, »sur les formes du langage à adopter en parlant au roi. Nous avons craint de blesser ou la dignité nationale ou la dignité royale. Nous sommes convenus de lui dire: — Sire, l'assemblée est constituée; elle nous a députés pour en informer Votre Majesté. — Nous nous sommes rendus aux Tuileries. Le ministre de la justice est venu nous annoncer que le roi ne pouvait nous recevoir qu'aujourd'hui à une heure. Nous avons pensé que le salut de la chose publique exigeait que nous fussions admis sur-le-champ, et nous avons insisté. Le roi alors nous a fait dire qu'il nous recevrait à neuf heures. Nous y sommes allés. A quatre pas du roi, je l'ai salué; j'ai prononcé les mots convenus. Le roi m'a demandé le nom de mes collègues, je lui ai répondu que je ne les connaissais pas. Nous allions nous retirer, lorsqu'il nous a arrêtés en nous disant: — Je ne pourrai vous voir que vendredi.«

Une sourde agitation qui courait déjà dans les rang de l'assemblée éclate à ces dernières paroles. »Je demande,« s'écrie un député, »qu'on ne se serve plus de ce titre de *Majesté.*—Je demande,« ajoute un autre, »qu'on répudie ce titre de *sire* qui est une abréviation de seigneur, et qui reconnalt une souveraineté dans celui à qui on le donne. — Je demande,« dit le député Becquet, »que nous ne soyons pas comme des automates, assis ou debout quand il plaira au roi de se tenir debout ou de s'asseoir.« Couthon éleva la voix pour la première fois, et sa première parole fut une menace à la royauté. »Il n'y a plus d'autre majesté ici que celle de la loi et du peuple,« dit-il; »ne laissons au roi d'autre titre que celui de roi des Français! Faites retirer ce fauteuil scandaleux, ce siége doré qu'on lui a apporté la dernière fois qu'il a paru dans cette salle: qu'il s'honore de s'asseoir sur le simple fauteuil du président d'un grand peuple; que le cérémonial entre lui et nous soit celui de l'égalité; soyons debout et découverts quand il sera découvert et debout, restons couverts et assis quand il s'asseoira et se couvrira. — Le peuple,« reprit Chabot, »vous à envoyés ici pour faire respecter sa dignité. Souffrirez-vous que le roi vous dise: — Je viendrai à trois heures? — Comme si vous ne pouviez pas lever la séance sans l'attendre!«

On décréta que chacun pourrait s'asseoir et se couvrir devant le roi. »Cet article,« observa Garran de Coulon, pourrait établir une sorte de confusion dans l'assemblée. Cette faculté laissée à tous donnerait aux uns l'occasion de montrer de la fierté, aux autres de l'idolâtrie. — Tant mieux,« s'écria une voix, »s'il y a des flatteurs, il faut les connaître.« On décréta aussi qu'il n'y aurait au bureau que deux fauteuils pareils placés sur la même ligne: un pour le président, un pour le roi; enfin qu'on ne donnerait plus au roi d'autre titre que celui du roi des Français.

III.—Ces décrets humilièrent le roi, consternèrent les constitutionnels, agitèrent le peuple. On avait espéré le rétablissement de l'harmonie entre les pouvoirs, elle se brisait au début. La constitution trébuchait au premier pas. Cette déchéance de ses titres paraissait un plus grand abaissement de la royauté que la déchéance de son pouvoir absolu. »N'avons-nous donc gardé un roi,« disait on, »que pour le livrer aux outrages et à la risée des représentants du peuple? Une nation qui ne se respecte pas dans son chef héréditaire se respectera-t-elle jamais dans ses représentants élus? Est-ce par des outrages semblables que la liberté se fera accepter du trône? Est-ce en semant des ressentiments pareils dans le cœur du roi qu'on lui fera chérir la constitution et qu'on s'assurera son loyal concours au maintien des droits du peuple et au salut de la nation? Si le pouvoir exécutif est une réalité nécessaire, il faut le respecter dans le roi: si ce n'est qu'une ombre, il faut encore l'honorer.« Le conseil des ministres s'assembla. Le roi déclara avec amertume qu'il n'était point condamné par la constitution à aller livrer, dans sa personne, la majesté royale aux outrages de l'assemblée, et qu'il ferait ouvrir le corps législatif par les ministres.

Ce bruit répandu dans Paris amena une réaction soudaine en faveur du roi. L'assemblée, encore hésitante, en ressentit le contre-coup. La popularité qu'elle avait cherchée lui manquait sous la main. Elle fléchit. »Qu'est-il résulté du décret d'hier?« dit le député Vosgien à l'ouverture de la séance du 6 octobre. »Une nouvelle espérance des ennemis du bien public, l'agitation du peuple, la baisse du crédit, l'inquiétude générale. Rendons au représentant héréditaire du peuple ce qui lui appartient dans nos respects. Ne lui laissons pas croire qu'il sera le

jouet de chaque législature qui s'ouvrira. Il est temps de jeter l'ancre de la constitution. «

Vergniaud, l'orateur encore inconnu de la Gironde, révéla, dès les premiers mots ce caractère à la fois audacieux et indécis qui fut le type de sa politique. Sa parole flotta comme son âme. Il parla pour un parti et conclut pour l'autre. » On paraît d'accord, « dit-il, » que si le décret est de police intérieure, il est exécutable sur-le-champ: or il est évident, pour moi, que le décret est de police intérieure, car il n'y a pas là de relation d'autorité entre le corps législatif et le roi. Il ne s'agit que de simples égards que l'on réclame en faveur de la dignité royale. Je ne sais pourquoi on paraît désirer le rétablissement de ces titres de *sire* et de *Majesté* qui nous rappellent la féodalité. Le roi doit s'honorer du nom du roi des Français. Je demande si le roi vous a demandé un décret pour régler le cérémonial de sa maison quand il reçoit vos députations! Cependant, pour dire franchement mon avis, je pense que si le roi, par égard pour l'assemblée, se tient debout et découvert, l'assemblée, par égard pour le roi, doit se tenir découverte et debout. «

Hérault de Séchelles demanda que le décret fût rapporté. Champion, député du Jura, reprocha à ses collègues d'employer leurs premières séances à de si puérils débats. »Je ne crains pas l'idolâtrie du peuple pour un fauteuil d'or, mais ce que je crains c'est une lutte entre les deux pouvoirs. Vous ne voulez pas des mots *sire* et *Majesté*; vous ne voulez pas même qu'il soit donné au roi des applaudissements, comme s'il était possible d'interdire au peuple les manifestations de sa reconnaissance quand le roi les aura méritées! Ne nous déshonorons pas, messieurs, par une ingratitude coupable envers l'assemblée nationale, qui a conservé au roi ces signes de respect. Les fondateurs de la liberté n'ont pas été des esclaves! Avant de fixer les prérogatives de la royauté, ils ont établi les droits du peuple. C'est la nation qui est honorée dans la personne de son représentant héréditaire. C'est elle qui, après avoir créé la royauté, l'a revêtue d'un éclat qui remonte à sa source et rejaillit sur elle. «

Le président de la députation envoyée au roi, Ducastel, parla dans le même sens. Mais s'étant servi, par inadvertance, du mot de souverain en désignant le roi, et ayant ajouté que le pou-

voir législatif résidait dans l'assemblée et dans le roi, ce blasphème et cette hérésie involontaire excitèrent un terrible orage dans la salle. Tout mot malsonnant paraissait une intention contre-révolutionnaire. On était si près du régime aboli qu'on craignait d'y glisser à chaque pas. Le peuple était un affranchi d'hier que le moindre son de chaînes faisait tressaillir. Cependant le décret blessant pour la majesté royale fut rapporté. Cette rétractation fut accueillie avec transport par les royalistes et par la garde nationale. Les constitutionnels y virent l'augure d'une harmonie renaissante entre les pouvoirs de l'État. Le roi y vit un triomphe d'une fidélité mal éteinte, mais que toute tentative d'outrage contre sa personne ravivait dans les cœurs.

Ils se trompaient tous; ce n'était qu'un mouvement de générosité succédant à un mouvement de rudesse, l'hésitation du peuple qui n'ose briser du premier coup ce qu'il a longtemps adoré.

Cependant les royalistes abusaient, dans leurs journaux, de ce retour à la modération: » La révolution est lâche, « s'écriaient-ils; » c'est qu'elle se sent faible. Ce sentiment de sa faiblesse est une défaite anticipée. Voyez combien, en deux jours, elle se donne à elle-même de honteux démentis! Tout autorité qui mollit est perdue, à moins qu'elle n'ait l'art de masquer sa retraite et de reculer à pas lents et insensibles et de faire oublier ses lois plutôt que de les rétracter. L'obéissance n'a que deux ressorts: le respect et la crainte. Tous deux sont brisés à la fois par une rétrogradation brusque et violente comme celle de l'assemblée. Peut-on respecter ou craindre un pouvoir qui plie sous l'effroi de sa propre audace? L'assemblée a abdiqué en n'achevant pas tout ce qu'elle a osé; toute révolution qui n'avance pas recule, et le roi est vainqueur sans avoir combattu. «

De son côté le parti révolutionnaire, rassemblé le soir aux Jacobins, déplorait sa défaite, accusait tout le monde et récriminait. » Voyez, « disaient les orateurs, » quel travail souterrain s'est fait dans une nuit! quelle victoire de la corruption et de la peur! Les membres de l'ancienne assemblée, mêlés dans la salle aux nouveaux députés, ont été vus soufflant à l'oreille de leurs successeurs toutes les condescendances qui les ont déshonorés. Répandus, le soir, après la séance, dans les groupes

is-Royal, ils ont semé l'alarme, parlé d'un second départ pronostiqué le trouble et l'anarchie et fait craindre à ce de Paris, qui préfère sa fortune privée à la liberté pu- la disparition de la confiance, la rareté du numéraire, la les fonds publics. Cette race vénale résiste-t-elle jamais s arguments? «

e de Paris respirait tout entière le lendemain dans l'atti- dans les discours de l'assemblée. »A l'ouverture de la je me plaçai,« dit un jacobin, »parmi les députés qui enaient des moyens d'obtenir la révocation. Je leur dis lécret ayant été rendu la veille presque à l'unanimité, sait impossible de compter sur un retour si subit et si ux d'opinion. — Nous sommes sûrs de la majorité, ré- it-ils. Je quittai alors la place et j'allai en prendre une l'y entendis les mêmes propos. Je me réfugiai alors dans rtie de la salle qui fut si longtemps le sanctuaire du me. Mêmes discours, même apostasie. La nuit avait ieté. La preuve que ce travail de corruption s'était ac- ivant la délibération, c'est que tous les orateurs qui ont arole contre les décrets avaient à la main leurs discours D'où vient cette surprise des patriotes? C'est que les s purs de la législature ne se connaissent pas entre eux. i'ils ne se sont pas encore rencontrés ni comptés ici. ır avez, il est vrai, ouvert vos portes, ils sont entrés pour r votre contenance et sonder vos forces, mais ils ne s encore affiliés et ils n'ont pas puisé encore dans votre ation et dans vos discours cette confiance et ce patrio- ii sont la seconde âme du citoyen! «

euple, qui aspirait au repos après tant de journées d'a- , qui manquait de travail, d'argent et de pain, intimidé en plus par les approches d'un hiver sinistre, vit avec nce la tentative et la rétractation de l'assemblée. Il npunément outrager les députés qui avaient soutenu ets. Goupilleau, Couthon, Bazire, Chabot furent mena- ein le l'assemblée même par des officiers de la garde na- »Prenez garde à vous! « leur disaient ces soldats du gagnés au trône. »Nous ne voulons pas que la révolu- e un pas de plus. Nous vous connaissons, nous aurons

les yeux sur vous ; nous vous ferons hacher par nos baïonnettes !« Ces députés, secondés par Barrère, vinrent dénoncer ces outrages au club des Jacobins ; mais rien ne s'émut hors de la salle et ils n'emportèrent que de stériles indignations.

IV. — Le roi, rassuré par ces dispositions de l'esprit public, se rendit le 7 à l'assemblée. Sa présence fut le signal d'unanimes applaudissements. Les uns applaudissaient en lui le roi ; les autres, dans le roi, applaudissaient la constitution. Elle inspirait alors un fanatisme réel à cette masse inerte qui ne juge des choses que par les mots et qui croit impérissable tout ce que la loi proclame sacré. On ne se contenta pas de crier : Vive le roi ! on cria aussi : Vive Sa Majesté ! Les acclamations d'une partie du peuple vengeaient les offenses de l'autre et faisaient ainsi revivre ces titres qu'un décret avait tenté d'effacer. On applaudit jusqu'à la réinstallation du fauteuil royal à côté de celui du président. Il semblait aux royalistes que ce fauteuil fût un trône où la nation rasseyait la monarchie. Le roi parla debout et découvert. Son discours fut rassurant pour les esprits, touchant pour les cœurs. S'il n'avait pas l'accent de l'enthousiasme, il avait l'accent de la bonne foi. »Pour que nos travaux, dit-il, produisent le bien qu'on doit en attendre, il faut qu'entre le corps législatif et le roi il règne une constante harmonie et une confiance inaltérable. Les ennemis de notre repos ne chercheront que trop à nous désunir : mais que l'amour de la patrie nous rallie et que l'intérêt public nous rende inséparables. Ainsi, la puissance publique se déploiera sans obstacle ; l'administration ne sera pas tourmentée par de vaines terreurs ; les propriétés et la croyance de chacun seront également protégées. Il ne restera plus à personne de prétexte pour vivre éloigné d'un pays où les lois seront en vigueur et où tous les droits seront respectés.« Cette allusion aux émigrés et cet appel indirect aux frères du roi firent courir dans tous les rangs un frémissement de joie et d'espérance.

Le président Pastoret, constitutionnel modéré, homme agréable à la fois au roi et au peuple, parce qu'avec les doctrines du pouvoir il avait l'habileté du diplomate et le langage de la constitution, répondit : »Sire, votre présence au milieu de nous est un nouveau serment que vous prêtez à la patrie. Les droits du

euple étaient oubliés et tous les pouvoirs confondus Une con-
itution est née, et avec elle la liberté française : vous devez
chérir comme citoyen ; comme roi vous devez la maintenir et
défendre. Loin d'ébranler votre puissance, elle l'a affermie.
lle vous a donné des amis dans tous ceux qu'on appelait autre-
is vos sujets. Vous avez besoin d'être aimé des Français ! disiez-
ous il y a quelques jours dans ce temple de la patrie. Et nous
ussi nous avons besoin d'être aimés de vous. La constitution
ous a fait le premier monarque du monde, votre amour pour elle
lacera Votre Majesté au rang des rois les plus chéris. Forts de
otre union, nous en sentirons bientôt l'influence salutaire.
purer la législation, ranimer le crédit public, comprimer l'anar-
hie, tel est notre devoir, tels sont nos vœux, tels sont les vôtres,
re : les benédictions des Français en seront le prix. «

Cette journée rouvrit le cœur du roi et de la reine à l'espé-
ance ; ils crurent avoir retrouvé un peuple. La révolution crut
voir retrouvé son roi. Les souvenirs de Varennes parurent
nsevelis. La popularité eut un de ces souffles d'un jour qui
urifient le ciel un moment et qui trompent ceux-là mêmes qui
nt tant appris à s'en défier. La famille royale voulut du moins en
uir et en faire jouir surtout le Dauphin et Madame : ces deux
nfants ne connaissaient du peuple que sa colère, ils n'avaient
perçu la nation qu'à travers les baïonnettes du 6 octobre, sous
s haillons de l'émeute ou dans la poussière du retour de Va-
ennes. Le roi voulait qu'ils la vissent dans son calme et dans
on amour, car il élevait son fils pour aimer ce peuple et non
our venger ses offenses. Dans son supplice de tous les jours, ce
ui le faisait le plus souffrir, c'était moins ses propres humilia-
ons que l'ingratitude et les torts du peuple. Être méconnu de
nation lui paraissait plus dur que d'être persécuté par elle.
n moment de justice de la part de l'opinion lui faisait oublier
eux ans d'outrages. Il alla le soir au Théâtre-Italien avec la
eine, madame Elisabeth et ses enfants. Les espérances du jour,
s paroles du matin, ses traits empreints de confiance et de
onté, la beauté des deux princesses, la grâce naïve des enfants
roduisirent sur les spectateurs une de ces impressions où la
tié se mêle au respect, et où l'enthousiasme amollit le cœur
squ'à l'attendrissement.

La salle retentit d'applaudissements à plusieurs reprises,
quefois de sanglots; tous les regards tournés vers la loge
semblaient vouloir porter au roi et aux princesses les m
réparations de tant d'insultes. La foule ne résiste jamais à l
des enfants; il y a des mères dans toutes les foules. Le Dau
enfant charmant, assis sur les genoux de la reine et absorb
le jeu des acteurs, répétait naïvement leurs gestes à sa
comme pour lui faire comprendre la pièce. Ce calme insou
de l'innocence entre deux orages, ces jeux d'enfants au pied
trône si près de devenir un échafaud, ces épanouissement
cœur de la reine si longtemps fermé à toute joie et à toute
rité, tout cela faisait monter des larmes à toutes les paupi
le roi lui-même en versa. Il y a des moments en révolution
foule la plus irritée devient douce et miséricordieuse; c'est
elle laisse parler en elle la nature et non la politique, et
lieu de se sentir peuple elle se sent homme! Paris eut alo
de ces moments: il dura peu.

V. — L'assemblée était pressée de ressaisir la passion
blique, qu'un attendrissement passager lui enlevait. Elle
gissait déjà de sa modération d'un jour et cherchait à sem
nouveaux ombrages entre le trône et la nation. Un parti
breux dans son sein voulait pousser les choses à leurs c
quences et tendre la situation jusqu'à ce qu'elle se rompît
parti avait besoin pour cela d'agitation, le calme ne conv
pas à ses desseins. Il avait des ambitions élevées comme se
lents, ardente comme sa jeunesse, impatientes comme sa s
situation. L'assemblée constituante, composée d'hommes
assis dans l'État, classés dans la hiérarchie sociale, n'avait e
l'ambition des idées de la liberté et de la gloire; l'Assemblée
velle avait celle du bruit, de la fortune et du pouvoir. Fo
d'hommes obscurs, pauvres et inconnus, elle aspirait à con
rir tout ce qui lui manquait.

Ce dernier parti, dont Brissot était le publiciste, Pétion l
pularité, Vergniaud le génie, les Girondins le corps, entra
scène avec l'audace et l'unité d'une conjuration. C'était la b
geoisie triomphante, envieuse, remuante, éloquente, l'arist
tie du talent, voulant conquérir et exploiter à elle seule la lib
le pouvoir et le peuple. L'assemblée se composait par por

inégales de trois éléments : les constitutionnels, parti de la liberté aristocratique et de la monarchie modérée; les Girondins, parti du mouvement continué jusqu'à ce que la révolution tombât dans leurs mains; les jacobins, parti du peuple et de la philosophie en action : le premier, transaction et transition; le second, audace et intrigue; le troisième, fanatisme et dévouement. De ces deux derniers partis, le plus hostile au roi n'était pas le parti jacobin. L'aristocratie et le clergé détruits, ce parti ne répugnait pas au trône; il avait à un haut degré l'instinct de l'unité du pouvoir : ce n'est pas lui qui demanda le premier la guerre et qui prononça le premier mot de république; mais il prononça le premier et souvent le mot de dictature; la mot république appartient à Brissot et aux Girondins. Si les Girondins, à leur avénement à l'assemblée, s'étaient joints au parti constitutionnel pour sauver la constitution en la modérant, et la révolution en ne poussant pas à la guerre, ils auraient sauvé leur parti et dominé le trône. L'honnêteté, qui manquait à leur chef, manqua à leur conduite; l'intrigue les entraîna. Ils se firent les agitateurs d'une assemblée dont ils pouvaient être les hommes d'Etat. Ils n'avaient pas la foi à la république, ils en simulèrent la conviction. En révolution, les rôles sincères sont les seuls rôles habiles. Il est beau de mourir victime de sa foi, il est triste de mourir dupe de son ambition.

VI. — Trois causes de trouble agitaient les esprits au moment où l'assemblée prenait les affaires : le clergé, l'émigration, la guerre imminente.

L'assemblée constituante avait fait une grande faute en s'arrêtant à une demi-mesure dans la réforme du clergé en France. Mirabeau lui-même avait faibli dans cette question. La révolution n'était, au fond, que l'insurrection légitime de la liberté politique contre le despotisme et de la liberté religieuse contre la domination légale du catholicisme, devenu en France une sorte d'institution politique. La constitution avait émancipé le citoyen; il fallait émanciper le fidèle et arracher les consciences à l'Etat pour les rendre à elles-mêmes, à la raison individuelle et à Dieu. C'est ce que voulait la philosophie, qui n'est que l'expression rationnelle du génie.

Les philosophes de l'assemblée constituante reculèrent devant

les difficultés de cette œuvre. Au lieu d'une émancipation, ils firent une transaction avec la puissance du clergé, les influences redoutées de la cour de Rome, et les habitudes invétérées du peuple. Ils se contentèrent de relâcher le lien qui enchaînait l'Etat à l'Eglise: leur devoir était de le corrompre. Le trône était enchaîné à l'autel, ils voulurent enchaîner l'autel au trône. Ce n'était que déplacer la tyrannie; faire opprimer la conscience par la loi, au lieu de faire opprimer la loi par la conscience.

La constitution civile du clergé fut l'expression de cette fausse situation réciproque. Le clergé fut dépouillé de ces dotations en biens inaliénables, qui décimaient la propriété et la population en France. On lui enleva ses bénéfices, ses abbayes et ses dîmes, féodalité de l'autel. Il reçut en échange une dotation en traitements prélevés sur l'impôt. Comme condition de ce pacte, qui laissait au clergé fonctionnaire une existence, une influence et un personnel puissant de ministres du culte salariés par l'Etat, on lui demanda de prêter serment à la constitution. Cette constitution renfermait des articles qui attentaient à la suprématie spirituelle et aux privilèges administratifs de la cour de Rome: le catholicisme s'inquiéta, protesta. Les consciences furent froissées. La révolution, jusque-là exclusivement politique, devint schisme aux yeux d'une partie du clergé et des fidèles. Parmi les évêques et parmi les prêtres, les uns prêtèrent le serment civil, qui leur garantissait leur existence, les autres refusèrent, ou, après l'avoir prêté, le rétractèrent. De là, trouble dans les esprits, agitation dans les consciences, division dans les temples. La plupart des paroisses eurent deux ministres: l'un, prêtre, constitutionnel, salarié et protégé par le gouvernement; l'autre réfractaire, refusant le serment, privé du traitement, chassé de l'église, et élevant autel contre autel, dans quelque chapelle clandestine ou en plein champ. Ces deux ministres du même culte s'excommuniaient l'un l'autre: l'un au nom de la constitution, l'autre au nom du pape et de l'Eglise. La population se partageait entre eux, selon l'esprit plus ou moins révolutionnaire de la province. Dans les villes et dans les pays possédés de l'esprit nouveau, le culte constitutionnel s'exerçait presque sans partage. Dans les campagnes et dans les départements dévoués aux traditions, le prêtre non assermenté devenait un tri-

tun sacré, qui, du pied de l'autel ou du haut de la chaire, agitait le peuple et lui soufflait, avec l'horreur du sacerdoce constitutionnel et schismatique, la haine du gouvernement qui le protégeait. Ce n'était encore ni la persécution, ni la guerre civile, mais c'était leurs préludes certains.

Le roi avait signé avec répugnance, et comme contraint, la constitution civile du clergé; mais il l'avait fait uniquement comme roi, et en réservant sa liberté et la foi de sa conscience. Il était chrétien et catholique dans toute la simplicité de l'évangile et dans toute l'humilité de l'obéissance à l'Eglise. Les reproches qu'il avait reçus de Rome, pour avoir ratifié par sa faiblesse le schisme en France, déchiraient sa conscience et agitaient son esprit. Il n'avait pas cessé de négocier officiellement ou secrètement avec le pape, pour obtenir du chef de l'Eglise ou une indulgente concession aux nécessités de la religion en France, ou de prudentes temporisations. Il ne pouvait qu'à ce prix retrouver la paix de son âme. Rome n'avait pu lui concéder que sa pitié. Des bulles fulminantes circulaient, par la main des prêtres non assermentés, sur la tête des populations, et ne s'arrêtaient qu'au pied du trône. Le roi tremblait de les voir éclater un jour sur sa propre tête.

D'un autre côté, il sentait que la révolution ne lui pardonnerait pas de la sacrifier, à ses scrupules religieux. Placé ainsi entre les menaces du ciel et les menaces de son peuple, il ajournait de tous ses efforts les condamnations de Rome ou les résolutions de l'assemblée. L'assamblée constituante avait compris cette anxiété de la conscience du roi et les dangers de la persécution. Elle avait donné du temps au roi et de la longanimité aux consciences; elle n'avait pas mis la main dans la foi du simple fidèle. Chacun était libre de prier avec le prêtre de son choix. Le roi avait usé le premier de cette liberté, et il n'avait point ouvert la chapelle des Tuileries au culte constitutionnel. Le choix de son confesseur indiquait assez le choix de sa conscience. L'homme protestait en lui contre les nécessités politiques que subissait le roi. Les Girondins voulaient le contraindre à se prononcer. S'il leur cédait, il perdait de sa dignité; s'il leur résistait, il perdait les derniers restes de sa popularité. Le contraindre à se décider était un bénéfice pour les Girondins.

La passion publique servait leurs desseins. Les troubles religieux commencèrent à prendre un caractère politique. Dans l'ancienne Bretagne, les prêtres assermentés devinrent l'objet de l'horreur du peuple. Leurs prières passèrent pour des malédictions. On fuyait leur contact. Les prêtres réfractaires retenaient tout leur troupeau. On voyait des attroupements de plusieurs milliers d'âmes suivre, le dimanche, leur ancien pasteur, et aller chercher dans des chapelles situées à deux ou trois lieues des habitations, ou dans des ermitages reculés, des sanctuaires qui ne fussent pas souillés par les cérémonies du culte constitutionnel. A Caen, le sang avait coulé dans la cathédrale même où le prêtre réfractaire disputait l'autel au prêtre assermenté. Les mêmes désordres menaçaient de se propager dans tout le royaume. Partout deux pasteurs et un troupeau divisé. Les haines, qui allaient déjà jusqu'aux insultes, devaient bientôt aller jusqu'au sang. La moitié du peuple, inquiète dans sa foi, revenait à l'aristocratie par amour pour son culte. L'assemblée pouvait s'aliéner ainsi l'élément populaire, qui l'avait fait triompher de la royauté. Il fallait pourvoir à ce péril inattendu.

Il n'y avait que deux moyens d'éteindre cet incendie dans son foyer : ou une liberté des consciences fortement maintenue par le pouvoir exécutif, ou la persécution contre les ministres de l'ancien culte. L'assemblée indécise flottait entre ces deux partis. Sur un rapport de Gallois et de Gensonné, envoyés comme commissaires civils dans les départements de l'Ouest pour y étudier les causes de l'agitation et de l'esprit du peuple, la discussion s'ouvrit. Fauchet, prêtre assermenté, prédicateur célèbre, depuis évêque constitutionnel du Calvados, prit le premier la parole. C'était un de ces hommes qui, sous l'habit ecclésiastique, cachaient le cœur d'un philosophe. Novateurs par l'esprit, prêtres par état, sentant la contradiction profonde entre leur opinion et leur caractère, une religion nationale, un christianisme révolutionnaire, était le seul moyen qui leur restait pour concilier leur intérêt et leur politique. Leur foi, tout académique, n'était qu'une bienséance religieuse. Ils voulaient transformer insensiblement le catholicisme en code de morale où le dogme ne fût plus qu'un symbole contenant pour le peuple *de saintes* vérités, et qui, dépouillé de plus en plus des fictions

sacrées, fit passer insensiblement l'esprit humain à un déisme symbolique, dont le temple ne serait plus que la chaire, et dont le Christ ne serait plus que le Platon divinisé. Fauchet avait l'esprit hardi d'un sectaire et l'intrépidité d'un homme de résolution.

VII. — » On nous accuse de vouloir persécuter. On nous calomnie. Point de persécution. Le fanatisme en est avide, la vraie religion la repousse, la philosophie en a horreur. Gardons-nous d'emprisonner les réfractaires, de les exiler, même de les déplacer. Qu'ils pensent, disent, écrivent tout ce qu'ils voudront contre nous. Nous opposerons nos pensées à leurs pensées, nos vérités à leurs erreurs, notre charité à leur haine. Le temps fera le reste. Mais, en attendant son infaillible triomphe, il faut trouver un moyen efficace et prompt pour les empêcher de soulever les esprits faibles et de souffler la contre-révolution. Une contre-révolution! Ce n'est pas là une religion, messieurs! Le fanatisme n'est pas compatible avec la liberté. Voyez plutôt les ministres. Ils voudraient nager dans le sang des patriotes. Ce sont là leurs expressions. En comparaison de ces prêtres, les athées sont des anges (on applaudit). Cependant, je le répète, tolérons-les, mais ne les payons pas. Ne les payons pas pour déchirer la patrie. C'est à cette seule mesure qu'il faut nous borner. Supprimez toute pension sur le trésor national aux prêtres non assermentés. Il ne leur est rien dû qu'à titre de service à l'Eglise. Quel service rendent-ils? Ils invoquent la ruine de nos lois. Ils suivent, disent-ils, leur conscience! Faut-il solder des consciences qui les poussent aux derniers crimes contre la nation? La nation les supporte, n'est-ce pas assez? Ils invoquent l'article de la constitution qui dit: » Les traitements des ministres du culte catholique font partie de la dette nationale. « Sont-ils ministres du culte catholique? Est-ce que l'Etat reconnaît d'autre catholicisme que le sien? S'ils veulent en pratiquer un autre, libre à eux et à leurs sectateurs! La nation permet tous les cultes, mais elle n'en paye qu'un. Et quelle fortune pour la nation de se libérer de 30 millions de rente qu'elle paye follement à ses plus implacables ennemis (bravos)! Pourquoi ces phalanges de prêtres qui ont abjuré leur ministère, ces légions de chanoines et de

moines, ces cohortes d'abbés, de prieurs, bénéficiers de toute espèce, qui n'étaient remarquables autrefois que par leur afféterie, leur inutilité, leurs intrigues, leur vie licencieuse; qui ne le sont aujourd'hui que par une fureur active, par leurs complots, par leur haine infatigable contre la révolution? Pourquoi payerions-nous cette armée de servitude sur les fonds de la nation! Que font-ils? Ils prêchent l'émigration, ils exportent le numéraire, ils fomentent les conjurations du dedans et du dehors contre nous. Allez, disent-ils aux nobles, combinez vos attaques avec l'étranger; que tout nage dans le sang, pourvu que nous recouvrions nos priviléges! Voilà leur Eglise! Si l'enfer en avait une sur la terre, c'est ainsi qu'elle parlerait. Qui osera dire qu'il faut la soudoyer? . . . «

Torné, évêque constitutionnel de Bourges, répondit à l'abbé Fauchet comme Fénelon aurait répondu à Bossuet. Il démontra que dans la bouche de son adversaire la tolérance avait aussi son fanatisme et sa cruauté: » On vous propose des remèdes violents à des maux que la colère ne peut qu'envenimer, c'est une condamnation à la faim qu'on vous demande contre nos confrères non assermentés. De simples erreurs religieuses doivent rester étrangères au législateur. Les prêtres ne sont pas coupables, ils sont égarés. Quand l'œil de la loi tombe sur ces erreurs de la conscience, elle les envenime; le meilleur moyen de les guérir, c'est de ne pas les voir. Punir par le supplice de la faim de simples et innocentes erreurs, ce serait un opprobre en législation, une horreur en morale; le législateur laisse à Dieu le soin de venger sa gloire s'il la croit violée par un culte indécent. Voudriez-vous, au nom de la tolérance, recréer une inquisition qui n'aurait pas même comme l'autre l'excuse du fanatisme? Quoi! messieurs, vous transformerez en proscripteurs arbitraires les fondateurs de la liberté? Vous jugerez, vous exilerez, vous emprisonnerez en masse des hommes parmi lesquels, s'il y a quelques coupables, il y a encore plus d'innocents? Les crimes ne sont plus individuels, et l'on sera coupable par catégorie; mais fussent-ils tous et tous également coupables, auriez-vous la cruauté de frapper à la fois cette multitude de têtes quand, en pareil cas, les despotes les plus cruels se contentent de décimer? *Qu'avez*-vous donc à faire? Une seule chose: être conséquents

et fonder par la tolérance la liberté pratique, la coexistence paisible des cultes différents. Pourquoi nos confrères ne jouiraient-ils pas de la faculté d'adorer, à côté de nous, le même Dieu, pendant que dans nos villes, où nous leur refuserions le droit de célébrer nos saints mystères, nous permettrions aux païens de célébrer les mystères d'Isis et d'Osiris, au mahométan d'invoquer son prophète, au rabbin d'offrir ses holocaustes? Jusqu'où, me direz-vous, ira cette étrange tolérance? Et jusqu'où, vous dirai-je à mon tour, porterez-vous l'arbitraire et la persécution? Quand la loi aura réglé les rapports des actes civils, la naissance, le mariage, les sépultures, avec les actes religieux par lesquels le chrétien les consacre, quand la loi permettra sur les deux autels le même sacrifice, par quelle inconséquence n'y laisserait-elle pas couler la vertu des mêmes sacrements? Ces temples, dira-t-on encore, seront les conciliabules des factieux! Oui, s'ils sont clandestins comme les persécuteurs voudraient les faire; mais si ces temples sont ouverts et libres, l'œil de la loi y pénétrera comme partout; ce ne sera plns la foi, ce sera le crime qu'elle y surveillera et qu'elle y atteindra. Et que craignez-vous? Le temps est pour vous: cette classe des non assermentés s'éteindra sans se renouveler; un culte salarié par des individus et non par l'Etat tend à s'affaiblir constamment, les factions du moins qu'anime au commencement la divinité des croyances s'adoucissent et se concilient dans la liberté. Voyez l'Allemagne! voyez la Virginie, où des cultes opposés s'empruntent mutuellement les mêmes sanctuaires, et où les sectes différentes fraternisent dans le même patriotisme! Voilà à quoi il faut tendre; c'est de ces principes qu'il faut graduellement inonder le peuple. La lumière doit être le grand précurseur de la loi. Laissons au despotisme de préparer par l'ignorance ses esclaves à ses commandements.«

VIII. — Ducos, jeune et généreux Girondin, chez qui l'enthousiasme de l'honnête l'emportait sur les tendances de son parti, demanda l'impression de ce discours. Sa voix se perdit au milieu des applaudissements et des murmures, témoignage de l'indécision et de la partialité des esprits. Fauchet répliqua à la séance suivante et démontra la connexité des troubles civils et des querelles religieuses. »Les prêtres,« dit-il, »sont une tyran-

nie dépossédée et qui tient encore dans les consciences les fils mal rompus de sa puissance. C'est une faction irritée et non désarmée! C'est la plus dangereuse des factions. «

Gensonné parla en homme d'Etat et conseilla la tolérance envers les prêtres consciencieux, la répression sévère, mais légale, envers les prêtres perturbateurs. Pendant cette discussion, les courriers arrivés des départements apportaient chaque jour la nouvelle de nouveaux désordres. Partout les prêtres constitutionnels étaient insultés, chassés, massacrés au pied des autels; les églises des campagnes, fermées par ordre de l'assemblée nationale, étaient enfoncées à coups de hache; les prêtres réfractaires y rentraient, portés par le fanatisme du peuple. Trois villes étaient assiégées et sur le point d'être incendiées par les habitants des campagnes. La guerre civile menaçante semblait préluder à la contre-révolution. » Voilà, « s'écria Isnard, » où vous conduisent la tolérance et l'impunité qu'on vous prêche! «

Isnard, député de la Provence, était le fils d'un parfumeur de Grasse. Son père l'avait élevé pour les lettres et non pour le commerce: il avait fait dans l'antiquité grecque et romaine l'étude de la politique. Il avait dans l'âme l'idéal d'un Grecque, il en avait le courage dans le cœur et l'accent dans la voix; très-jeune encore, son éloquence avait les bouillonnements de son sang; sa parole n'était que le feu de sa passion, coloré par une imagination du Midi; son langage se précipitait comme les pulsations rapides de l'impatience. C'était l'élan révolutionnaire personnifié. L'assemblée le suivait haletante, et arrivait avec lui à la fureur avant d'arriver à la conviction. Ses discours étaient des odes magnifiques qui élevaient la discussion jusqu'au lyrisme et l'enthousiasme jusqu'à la convulsion; ses gestes tenaient du trépied plus que de la tribune: il était le Danton de la Gironde, dont Vergniaud devait être le Mirabeau.

IX. — C'était la première fois qu'il se levait dans l'assemblée: » Oui, « dit-il, » voilà où vous conduit l'impunité; elle est toujours la source des grands crimes, et aujourd'hui elle est la seule cause de la désorganisation sociale où nous sommes plongés. Les systèmes de tolérance qu'on vous a proposés seraient bons pour des temps de calme; mais doit-on tolérer ceux qui ne *veulent tolérer* ni la constitution ni les lois? Sera-ce quand le

açais aura teint enfin les flots de la mer que vous sen-
lin les dangers de l'indulgence? Il est temps que tout se
à la volonté de la nation; que tiares, diadèmes et en-
cèdent enfin au sceptre des lois. Les faits qui viennent
être exposés ne sont que le prélude de ce qui va se pas-
le reste du royaume. Considérez les circonstances de ces
, et vous verrez qu'ils sont l'effet d'un système désorga-
contemporain de la constitution: ce système est né là.«
re du geste le côté droit.) »Il est sanctionné à la cour
. Ce n'est pas un véritable fanatisme que nous avons à
er, ce n'est que de l'hypocrisie! Les prêtres sont des
teurs privilégiés qui doivent être punis de peines plus
que les simples particuliers. La religion est un instru-
it-puissant. Le prêtre, dit Montesquieu, prend l'homme
eau et l'accompagne jusqu'à la tombe; est-il étonnant
tant d'empire sur l'esprit du peuple, et qu'il faille faire
pour que, sous prétexte de religion, il ne trouble pas la
lique? Or quelle peut être cette loi? Je soutiens qu'il
qu'une d'efficace: c'est l'exil hors du royaume.« (Les
couvrent ces mots de longs applaudissements.) »Ne
ous pas qu'il faut séparer le prêtre factieux du peuple
re, et renvoyer ces pestiférés dans les lazarets de l'Italie
me! Cette mesure, me dit-on, est trop sévère. Quoi!
s donc aveugles et sourds à tout ce qui se passe? Igno-
qu'un prêtre peut faire plus de mal que tous vos en-
On répond: Il ne faut pas persécuter. Je réplique que
est pas persécuter. Je réponds encore à ceux qui ré-
e que j'ai entendu dire ici à l'abbé Maury, que rien n'est
gereux que de faire des martyrs: ce danger n'existe
d vous avez à frapper des fanatiques de bonne foi ou
mes vraiment saints qui pensent que l'échafaud est le
ied du ciel. Ici ce n'est pas le cas; car s'il existe des
qui, de bonne foi, réprouvent la constitution, ceux-là
lent pas l'ordre public. Ceux qui le troublent sont des
qui ne pleurent sur la religion que pour recouvrer leurs
s perdus; ce sont ceux-là qu'il faut punir sans pitié,
ne craignez pas d'augmenter par là la force des émi-
car on sait que le prêtre est lâche, aussi lâche qu'il est

vindicatif; qu'il ne connaît d'autre arme que celle de la superstition, et qu'accoutumé à combattre dans l'arène mystérieuse de la confession, il est nul sur tout autre champ de bataille. Les foudres de Rome s'éteindront sur le bouclier de la liberté. Les ennemis de votre régénération ne se lasseront pas; non, ils ne se lasseront pas de crimes tant que vous leur en laisserez les moyens. Il faut que vous les vainquiez ou que vous soyez vaincus par eux: quiconque ne voit pas cela est aveugle. Ouvrez l'histoire, vous verrez les Anglais soutenir pendant cinquante ans une guerre désastreuse pour défendre leur révolution. Vous verrez en Hollande des flots de sang couler dans la guerre contre Philippe d'Espagne. Quand, de nos jours, les Philadelphiens ont voulu être libres, n'avez-vous pas vu aussitôt la guerre dans les deux mondes? Vous avez été témoins des malheurs récents du Brabant. Et vous croyez que votre révolution, qui a enlevé au despotisme son sceptre, à l'aristocratie ses priviléges, à la noblesse son orgueil, au clergé son fanatisme, une révolution qui a tari tant de sources d'or sous la main du prêtre, déchiré tant de frocs, abattu tant de théories, qu'une telle révolution, dis-je, vous pardonnera? Non, non! il faut un dénoûment à cette révolution! Je dis que, sans le provoquer, il faut marcher vers ce dénoûment avec intrépidité. Plus vous tarderez, plus votre triomphe sera difficile et arrosé de sang.« (De violents murmures s'élèvent dans une partie de la salle.)

»Mais ne voyez-vous pas,« reprend Isnard, »que tous les contre-révolutionnaires se tiennent et ne vous laissent d'autre parti que celui de les vaincre? Il vaut mieux avoir à les combattre pendant que les citoyens sont encore en haleine et qu'ils se souviennent des dangers qu'ils ont courus, que de laisser le patriotisme se refroidir! N'est-il pas vrai que nous ne sommes déjà plus ce que nous étions dans la première année de la liberté?« (Une partie de la salle applaudit, l'autre se soulève.) »Alors, si le fanatisme eût levé la tête, la loi l'aurait abattue! Votre politique doit être de forcer la victoire à se prononcer. Poussez à bout vos ennemis, vous les ramènerez par la crainte ou vous les soumettrez par le glaive. Dans les grandes circonstances, la prudence est une faiblesse. C'est surtout à l'égard des *révoltés* qu'il faut être tranchant. Il faut les écraser dès qu'ils se

ent. Si on les laisse se rassembler et se faire des partisans, rs ils se répandent dans l'empire comme un torrent que rien peut plus arrêter. C'est ainsi qu'agit le despotisme, et voilà nment un seul individu retient sous son joug tout un peuple. Louis XVI eût employé ces grands moyens pendant que la olution n'était encore éclose que dans les pensées, nous ne ions pas ici! Cette rigueur est un crime dans un despote, elle une vertu dans une nation. Les législateurs qui reculent dent ces moyens extrêmes sont lâches et coupables; car, quand s'agit d'attentat à la liberté politique, pardonner le crime c'est partager.« (On applaudit de nouveau.)

»Une pareille rigueur fera peut-être couler le sang? Je le s! Mais, si vous ne l'employez pas, n'en coulera-t-il pas bien s encore? La guerre civile n'est-elle pas un plus grand désastre? upez le membre gangrené pour sauver le corps. L'indulgence un piége où l'on vous pousse. Vous vous trouverez abannés par la nation pour n'avoir pas osé la soutenir ni la dédre. Vos ennemis ne vous haïront pas moins; vos amis pernt confiance en vous. La loi, c'est mon dieu; je n'en ai pas utre. Le bien public, voilà mon culte! Vous avez déjà frappé émigrants; encore un décret contre les prêtres perturbaurs, et vous aurez conquis dix millions de bras. Mon décret en deux mots: Assujettisez tout Français, prêtre ou non, au ment civique, et décidez que tout homme qui ne signera pas a privé de tout traitement et de toute pension. En saine poque, on peut ordonner de sortir du royaume à celui qui ne ne pas le contrat social. Qu'est-il besoin de preuves contre le être? S'il y a plainte seulement contre lui de la part des cirens avec lesquels il demeure, qu'il soit à l'instant chassé! ant à ceux contre lesquels le code pénal prononcerait des ines plus sévères que l'exil, il n'y a qu'une mesure à leur apquer: *la mort!*«

X. — Ce discours, qui poussait le patriotisme jusqu'a l'imté et qui faisait du salut public je ne sais quel dieu implale à qui il fallait sacrifier même l'innocent, excita un fréneue enthousiasme dans les rangs du parti girondin, une sévère ignation dans les rangs du parti modéré. » Demander l'imssion d'un pareil discours,« dit Lecoz, évêque constitution-

nel, » c'est demander l'impression d'un code d'athéisme. Il est impossible qu'une société existe si elle n'a pas une morale immuable dérivant de l'idée d'un Dieu.« Les rires et les murmures accueillirent cette religieuse protestation. Le décret contre les prêtres, présenté par François de Neufchâteau et adopté par le comité de législation, fut enfin porté en ces termes :

»Tout ecclésiastique non assermenté est tenu de se présenter dans la huitaine par-devant sa municipalité et d'y prêter le serment civique.

»Ceux qui s'y refuseront ne pourront désormais toucher aucun traitement ou pension sur le trésor public.

»Il sera composé tous les ans une masse des pensions dont ces ecclésiastiques auront été privés. Cette somme sera répartie entre les quatre-vingt-trois départements pour être employée en travaux de charité et en secours aux indigents invalides.

»Ces prêtres seront, en outre, par le seul fait du refus de serment, réputés suspects de révolte et particulièrement surveillés.

»On pourra, en conséquence, les éloigner de leur domicile et leur en assigner un autre.

»S'ils se refusent à ce changement imposé de domicile, ils seront emprisonnés.

»Les églises employées au culte salarié par l'Etat ne pourront servir à aucun autre culte. Les citoyens pourront louer les autres églises ou chapelles et y faire pratiquer leur culte. Mais cette faculté est interdite aux prêtres non assermentés et suspects de révolte.«

XI. — Ce décret, qui créait plus de fanatisme qu'il n'en étouffait, et qui distribuait la liberté des cultes, non comme un droit, mais comme une faveur, porta la tristesse dans le cœur des fidèles, la révolte dans la Vendée, la persécution partout. Suspendu comme une arme terrible sur la conscience du roi, il fut envoyé à son acceptation.

Les Girondins se réjouirent de tenir ainsi le malheureux prince entre leur loi et sa foi : schismatique s'il acceptait le décret, traître à la nation s'il le refusait. Triomphants de cette victoire, ils marchèrent à une autre.

Après avoir forcé la main du monarque à frapper sur la reli-

gion de sa conscience, ils voulurent le forcer à frapper sur la noblesse et sur ses propres frères. Ils soulevèrent la question des émigrés. Le roi et les ministres les avaient prévenus. Aussitôt après l'acceptation de la constitution, Louis XVI avait formellement renoncé à toute conjuration intérieure ou extérieure pour recouvrer sa puissance. La toute-puissance de l'opinion l'avait convaincu de la vanité de tous les plans qu'on lui présentait pour la vaincre. Le calme momentané des esprits après tant de secousses, l'accueil dont il avait été l'objet à l'assemblée, au Champ-de-Mars, au théâtre; la liberté et les honneurs qu'on lui avait rendus dans son palais l'avaient persuadé que, si la constitution avait des fanatiques, la royauté n'avait pas d'implacables ennemis dans son royaume. Il croyait la constitution exécutable dans beaucoup de ses dispositions, impraticable dans quelques autres. Le gouvernement qu'on lui imposait lui semblait une expérience, pour ainsi dire, philosophique que la nation voulait faire avec son roi. Il n'oubliait qu'une chose: c'est que les expériences des peuples sont des catastrophes. Un roi qui accepte des conditions de gouvernement impossibles accepte d'avance son renversement. L'abdication réfléchie et volontaire est plus royale que cette abdication journalière à subir par la dégradation du pouvoir. Un roi y sauve, sinon sa vie, du moins sa dignité. Il est plus séant à la majesté royale de descendre que d'être précipitée. Du moment qu'on n'y est plus roi, le trône est la dernière place du royaume.

Quoi qu'il en soit, le roi témoigna franchement à ses ministres l'intention d'exécuter loyalement la constitution et de s'accocier sans aucune réserve ni arrière-pensée aux volontés et aux destinées de la nation. La reine elle-même, par un de ces retours imprévus et fugitifs du cœur des femmes, se jeta, avec la confiance du désespoir, dans le parti de la constitution. »Allons,« dit-elle à M. Bertrand de Molleville, ministre et confident du roi, »du courage! j'espère qu'avec de la patience, de la fermeté et de la suite, tout n'est pas encore perdu.«

Le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, écrivit, par les ordres du roi, aux commandants des ports une lettre signée par le roi. »Je suis informé,« disait le roi dans cette circulaire, »que les émigrations se multiplient dans le corps de la marine;

comment se peut-il que des officiers d'un corps dont la gloire me fut toujours si chère et qui m'ont donné, dans tous les temps, des preuves de leur attachement, s'égarent au point de perdre de vue ce qu'ils doivent à la patrie, à moi, à eux-mêmes? Ce parti extrême eût paru moins étonnant il y a quelque temps, quand l'anarchie était au comble et qu'on n'en apercevait pas le terme; mais aujourd'hui que la nation veut le retour à l'ordre et la soumission aux lois, est-il possible que de généreux et fidèles marins songent à se séparer de leur roi? Dites-leur qu'ils restent où la patrie les appelle. L'exécution exacte de la constitution est aujourd'hui le moyen le plus sûr d'apprécier ses avantages et de connaître ce qui peut manquer à sa perfection. C'est votre roi qui vous demande de rester à votre poste, comme il reste au sien. Vous auriez regardé comme un crime de résister à ses ordres, vous ne vous refuserez pas à ses prières.«

Il écrivit aux officiers généraux et aux commandants des troupes de terre: »En acceptant la constitution, j'ai promis de la maintenir au dedans et de la défendre contre les ennemis du dehors; cet acte solennel doit bannir toute incertitude. La loi et le roi sont désormais confondus. L'ennemi de la loi devient celui du roi. Je ne puis regarder comme sincèrement dévoués à ma personne ceux qui abandonnent leur patrie dans le moment où elle a le plus besoin de leurs services. Ceux-là seuls me sont attachés qui suivent mon exemple et qui se confédèrent avec moi pour opérer le salut public, et qui restent inséparables de la destinée de l'empire!«

Enfin, il ordonna au ministre des affaires étrangères, de Lessart, de publier la proclamation suivante adressée aux Français émigrés. »Le roi« y disait-il, »informé qu'un grand nombre de Français émigrés se retirent sur les terres étrangères, ne peut voir sans en être affecté une émigration si considérable. Bien que la loi permette à tous les citoyens la libre sortie du royaume, le roi doit les éclairer sur leurs devoirs et sur les regrets qu'ils se préparent. S'ils croient me donner par là une preuve de leur affection, qu'ils se détrompent. Mes vrais amis sont ceux qui se réunissent à moi pour faire exécuter les lois, rétablir l'ordre et la paix dans le royaume. Quand j'ai accepté la constitution, j'ai *voulu faire* cesser les discordes civiles; je devais croire que tous

les Français seconderaient mes desseins. Cependant c'est à ce moment même que les émigrations se multiplient, quelques-uns s'éloignent à cause des désordres qui ont menacé leurs propriétés et leur vie. Ne doit-on rien pardonner aux circonstances? N'ai-je pas eu moi-même mes chagrins? Et quand je les oublie, quelqu'un peut-il se souvenir de ses périls? Comment l'ordre se fondera-t-il si les intéressés à l'ordre l'abandonnent en s'abandonnant eux-mêmes? Revenez dans le sein de votre patrie, venez donner aux lois l'appui des bons citoyens. Pensez aux chagrins que votre obstination donnerait au cœur du roi. Ils seraient pour lui les plus pénibles de tous.«

L'assemblée ne se trompa pas à ces manifestations. Elle y vit un dessein secret d'éluder des mesures plus sévères. Elle voulait y contraindre le roi, disons plus, la nation, et le salut public le voulait avec elle.

XII. — Mirabeau avait traité la question de l'émigration à l'assemblée constituante, plutôt en philosophe qu'en homme d'État. Il avait contesté au législateur le droit de faire des lois contre l'émigration. Il se trompait. Toutes les fois qu'une théorie est en contradiction avec le salut d'une société, c'est que cette théorie est fausse; car la société est la vérité suprême.

Sans doute, dans les temps ordinaires, l'homme n'est point emprisonné par la nature et ne doit point l'être par la loi dans les frontières de son pays; et, sous ce rapport, les lois contre l'émigration ne doivent être que des lois exceptionnelles. Mais ces lois sont-elles injustes parce qu'elles sont exceptionnelles? Evidemment non. Le péril public a ses lois propres aussi nécessaires et aussi justes que les lois des temps de sécurité. L'état de guerre n'est point l'état de paix. Vous fermez vos frontières aux étrangers en temps de guerre, vous pouvez les fermer à vos citoyens. On met légitimement une ville en état de siége en cas de sédition; on peut mettre la nation en état de siége en cas de danger extérieur compliqué de conjuration intérieure. Par quel absurde abus de la liberté un Etat serait-il contraint de tolérer sur le territoire étranger des rassemblements de citoyens armés contre l'Etat même, qu'il ne tolérerait pas dans le pays? Et si ces rassemblements sont coupables au dehors, pourquoi serait-il interdit à l'Etat de fermer les chemins qui conduisent les émi-

grés à ces rassemblements? Une nation se défend de ses ennemis étrangers par les armes, de ses ennemis intérieurs par les lois. Agir autrement, ce serait consacrer hors de la patrie l'inviolabilité des conjurations que l'on punirait au dedans; ce serait proclamer la légitimité de la guerre civile, pourvu qu'elle se compliquât de la guerre étrangère et qu'elle couvrît la sédition par la trahison. De semblables maximes ruinent la nationalité de tout un peuple pour protéger un abus de liberté de quelques citoyens. L'assemblée constituante eut le tort de les sanctionner. Si elle eût proclamé, dès le principe, des lois répressives de l'émigration, en temps de troubles, de révolution et de guerre imminente, elle eût proclamé une vérité nationale et prévenu un des grands dangers, une des principales causes des excès de la révolution. La question aujourd'hui n'allait plus se traiter avec des raisons, mais avec des passions. L'imprudence de l'assemblée constituante avait laissé cette arme dangereuse entre les mains des partis, ils allaient la tourner contre le roi.

XIII. — Brissot, l'inspirateur de la Gironde, l'homme d'État dogmatique d'un parti qui avait besoin d'idées et de chef, monta à la tribune au milieu des applaudissements anticipés qui signalaient son importance dans la nouvelle assemblée. Il demanda la guerre comme la plus efficace des lois.

»Si l'on veut parvenir sincèrement à arrêter l'émigration,« dit-il, »il faut surtout punir les grands coupables, qui établissent dans les pays étrangers un foyer de contre-révolution; il faut distinguer trois classes d'émigrants; les frères du roi, indignes de lui appartenir; les fonctionnaires publics, désertant leurs postes et débauchant les citoyens; enfin les simples citoyens, entraînés par l'imitation, par la faiblesse ou par la peur. Vous devez haine et punition aux premiers, pitié et indulgence aux autres. Comment les citoyens vous craindraient-ils quand l'impunité de leurs chefs leur assure la leur? Avez-vous donc deux poids et deux mesures? Que peuvent penser les émigrants quand ils voient un prince, après avoir prodigué quarante millions en dix ans, recevoir encore de l'assemblée nationale des millions pour payer son faste et ses dettes?... Divisez les intérêts des révoltés en effrayant les grands coupables. On n'a cessé *d'amuser* les patriotes par de vains palliatifs contre l'émigra-

tion ; les partisans de la cour se sont joués ainsi de la crédulité du peuple, et vous avez vu Mirabeau, tournant ces lois en dérision, vous dire qu'on ne les exécuterait jamais, parce qu'un roi ne se ferait pas lui-même l'accusateur de sa famille. Trois années d'insuccès, une vie errante et malheureuse, leurs intrigues déjouées, leurs conspirations avortées : toutes ces défaites n'ont pas corrigé les émigrés ; ils ont le cœur corrompu de naissance. Voulez-vous arrêter cette révolte, c'est au delà du Rhin qu'il faut frapper, ce n'est pas en France : c'est par de pareilles mesures que les Anglais empêchèrent Jacques II de traverser l'établissement de leur liberté. Ils ne s'amusèrent pas à faire de petites lois contre les émigrations, mais ils ordonnèrent aux princes étrangers de chasser les princes anglais de leurs Etats.« (On applaudit.) »On avait senti d'abord ici la nécessité de cette mesure. Les ministres vous parlèrent de considérations d'Etat, de raisons de famille ; ces considérations, ces faiblesses étaient un crime contre la liberté : le roi d'un peuple libre n'a pas de famille. Encore une fois, ne vous en prenez qu'aux chefs ; qu'on ne dise plus : Ces mécontents sont donc bien forts ; ces vingt-cinq millions d'hommes sont donc bien faibles, puisqu'ils les ménagent ?

C'est aux puissances étrangères surtout qu'il faut adresser vos prescriptions et vos menaces. Il est temps de montrer à l'Europe ce que vous êtes, et de lui demander compte des outrages que vous en avez reçus. Je dis qu'il faut forcer les puissances à nous répondre. De deux choses une : ou elles rendront hommage à notre constitution, ou elles se déclareront contre elle. Dans le premier cas, celles qui favorisent actuellement les émigrants seront forcées de les expulser ; dans le second cas, vous n'avez pas à balancer, il faudra attaquer vous-mêmes les puissances qui oseront vous menacer. Dans le dernier siècle, quand le Portugal et l'Espagne prêtèrent asile à Jacques II, l'Angleterre attaqua l'un et l'autre. Ne craignez rien, l'image de la liberté, comme la tête de Méduse, effrayera les armées de nos ennemis : ils craignent d'être abandonnés par leurs soldats, voilà pourquoi ils préfèrent le parti de l'expectation et d'une médiation armée. La constitution anglaise et une liberté aristocratique seront les bases des réformes qu'ils vous proposeront, mais vous seriez indignes de toute liberté si vous acceptiez la vôtre des mains de

vos ennemis. Le peuple anglais aime votre révolution; l'empereur craint la force de vos armes: quant à cette impératrice de Russie, dont l'aversion contre la constitution française est connue, et qui ressemble par quelque côté à Elisabeth, elle ne doit pas attendre plus de succès qu'Elisabeth n'en a eu contre la Hollande. A peine subjugue-t-on des esclaves à quinze cents lieues, on ne soumet pas des hommes libres à cette distance. Je dédaigne de parler des autres princes; ils ne sont pas dignes d'être comptés au nombre de vos ennemis sérieux. Je crois donc que la France doit élever ses espérances et son attitude. Sans doute, vous avez déclaré à l'Europe que vous n'entreprendrez plus de conquêtes, mais vous avez le droit de lui dire: Choisissez entre quelques rebelles et une nation. «

XIV. — Ce discours, bien que contradictoire dans plusieurs de ses parties, dénotait chez Brissot l'intention de prendre trois rôles dans un seul et de capter à la fois les trois parties de l'assemblée. Dans ses principes philosophiques, il affectait le langage de modérateur, et répétait les axiomes de Mirabeau contre les lois relatives à l'expatriation. Dans son attaque aux princes, il découvrait le roi et le désignait aux soupçons du peuple. Enfin, dans sa dénonciation de la diplomatie des ministres, il poussait à une guerre extrême, et montrait par là l'énergie d'un patriote et la prévision d'un homme d'Etat: car, en cas de guerre, il ne se dissimulait pas les ombrages de la nation contre la cour, et il savait que le premier acte de la guerre serait de déclarer le roi traître à la patrie.

Ce discours plaça Brissot à la tête des conspirateurs de l'assemblée. Il apportait à la Gironde jeune et expérimentée sa réputation d'écrivain, de publiciste, d'homme rompu depuis dix ans aux manége des factions. L'audace de cette politique flattait leur impatience, et l'austérité du langage leur faisait croire à la profondeur des desseins.

Condorcet, ami de Brissot, dévoré comme lui d'une ambition sans scrupules, lui succéda à la tribune et ne fit que commenter le premier discours. Il conclut, comme Brissot, à sommer les puissances de se prononcer pour ou contre la constitution, et demanda le renouvellement du corps diplomatique.

Le concert était visible dans ces discours. On sentait qu'un

parti tout formé prenait possession de la tribune et allait affecter la domination de l'assemblée. Brissot en était le conspirateur, Condorcet le philosophe, Verginaud l'orateur. Vergniaud monta à la tribune entouré du prestige de sa merveilleuse éloquence, dont le bruit l'avait devancé de loin. Les regards de l'assemblée, la faveur des tribunes, le silence sur tous les bancs annonçaient assez en lui un de ces grands acteurs du drame des révolutions qui ne paraissent sur la scène que pour s'enivrer de popularité, pour être applaudis et pour mourir.

XV. — Vergniaud, né à Limoges, et avocat de Bordeaux, n'avait alors que trente-trois ans. Le mouvement l'avait saisi et emporté tout jeune. Ses traits majestueux et calmes annonçaient le sentiment de sa puissance. Aucune tension ne les contractait. La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir. Son front était serein, son regard assuré, sa bouche grave et un peu triste; les pensées sévères de l'antiquité se fondaient dans sa physionomie avec les sourires et l'insouciance de la première jeunesse. On l'aimait familièrement au pied de la tribune. On s'étonnait de l'admirer et de le respecter dès qu'il y montait. Son premier regard, son premier mot mettait une distance immense entre l'homme et l'orateur. C'était un instrument d'enthousiasme, qui ne prenait sa valeur et sa place que dans l'inspiration. Cette inspiration, servie par une voix grave et par une élocution intarissable, s'était nourrie des plus purs souvenirs de la tribune antique. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait pas été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poëte. Son génie tout populaire lui défendait de descendre au langage du peuple, même en le flattant. Il n'avait que des passions nobles comme son langage. Il adorait la révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire pour y prétendre. Il le dédaignait pour lui-même, et ne le briguait que

pour ses idées. La gloire et la postérité étaient les deux seuls buts de sa pensée. Il ne montait à la tribune que pour les voir de plus haut; plus tard il ne vit qu'elles du haut de l'échafaud, et il s'élança dans l'avenir, jeune, beau, immortel dans la mémoire de la France, avec tout son enthousiasme et quelques taches déjà lavées dans son généreux sang. Tel était l'homme que la nature avait donné aux Girondins pour chef. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'Etat; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne. Il fut Vergniaud. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire; il les immortalisa.

Nous peindrons avec plus de détails cette grande figure au moment où son talent le placera plus dans la lumière: »Est-il des circonstances,« dit-il, »dans lesquelles les droits naturels de l'homme puissent permettre à une nation de prendre une mesure quelconque contre les émigrations? « Vergniaud se prononce contre ces prétendus droits naturels, et reconnaît, au-dessus de tous les droits de l'individu, le droit de la société, qui les résume tous et qui les domine comme le tout domine la partie. Il restreint la liberté politique au droit du citoyen de tout faire, pourvu qu'il ne nuise pas à la patrie; mais il l'arrête là. L'homme, sans doute, peut matériellement user de ce droit d'abdiquer la patrie où il est né, à laquelle il se doit comme le membre se doit au corps, mais cette abdication est une trahison. Elle rompt le pacte entre la nation et lui. La nation ne doit plus protection ni à sa propriété ni à sa personne. Après avoir, d'après ces principes, renversé la puérile distinction entre l'émigré fonctionnaire et les simples émigrés, il démontre qu'une société tombe en décadence si elle se refuse à elle-même le droit de retenir ceux qui la désertent dans ses périls. En lui donnant l'univers pour patrie, elle lui ôte celle qui l'a vu naître; mais que sera-ce si l'émigré, cessant d'être un fugitif, devient un ennemi, et si les rassemblements de ses pareils entourent la nation d'une ceinture de conspirateurs? Quoi! l'attaque sera-t-elle licite aux émigrés, la défense interdite aux bons citoyens?

XVI. — »Mais la France,« poursuit-il, »est-elle dans ce cas? a-t-elle quelque chose à craindre de ces hommes qui vont *implorer les* haines des cours étrangères contre nous? Non, sans

doute; bientôt on verra ces superbes mendiants qui vont recevoir les roubles de Catherine et les millions de la Hollande expier dans la misère et dans la honte les crimes de leur orgueil. D'ailleurs les rois étrangers hésitent à nous affronter; ils savent qu'il n'y a pas de Pyrénées pour l'esprit philosophique qui nous a soufflé la liberté; ils frémissent d'envoyer leurs soldats toucher du pied une terre brûlante de ce feu sacré; ils tremblent qu'un jour de bataille les hommes libres de tous les climats ne se reconnaissent et ne fassent, de deux armées prêtes à combattre, un peuple de frères réuni contre ses tyrans. Mais si enfin il fallait se mesurer, nous nous souviendrions qu'un millier de Grecs combattant pour la liberté triomphèrent d'un million de Perses!

»On nous dit: Les émigrés n'ont aucun mauvais dessein contre leur patrie: ce n'est qu'un simple voyage. Où sont les preuves légales des faits que l'on avance contre eux? Quand vous les produirez, il sera temps de punir les coupables... O vous qui tenez ce langage! que n'étiez-vous dans le sénat de Rome lorsque Cicéron dénonça Catilina! vous lui auriez demandé aussi la preuve légale! J'imagine qu'il eût été confondu. Pendant qu'il eût cherché ses preuves, Rome eût été saccagée, et Catilina et vous vous auriez régné sur des ruines. Des preuves légales? Et avez-vous compté le sang qu'elles vous coûteront? Non, non, prévenons nos ennemis, prenons des mesures rigoureuses; débarrassons la nation de ce bourdonnement continuel d'insectes avides de son sang qui l'inquiètent et qui la fatiguent. Mais quelles doivent être ces mesures? D'abord frapper les propriétés des absents. Cette mesure est petite, s'écrie-t-on. Qu'importe sa grandeur ou sa petitesse! c'est de sa justice qu'il s'agit. Quant aux officiers déserteurs, leur sort est écrit dans le code pénal: c'est la mort et l'infamie! Les princes français sont plus coupables encore. La sommation de rentrer dans leur patrie qu'on vous propose de leur adresser ne suffit ni à votre honneur ni à votre sécurité. Leurs attentats sont avérés; il faut qu'ils tremblent devant vous ou que vous trembliez devant eux, il faut opter! On parle de la douleur profonde dont sera pénétré le cœur du roi. Brutus immola des enfants criminels à sa patrie! Le cœur de Louis XVI ne sera pas mis à une si rude épreuve. Si ces princes, mauvais frères et mauvais citoyens, refusent de l'entendre, qu'il s'adresse au cœur

des Français; il y trouvera de quoi se dédommager de ses pe

Pastoret, qui parla après Vergniaud, cita le mot de Mo quieu : *Il est un temps où il faut jeter un voile sur la Li comme on cache les statues des dieux.* Veiller toujours craindre jamais doit être la conduite d'un peuple libre. Il posa des mesures répressives, mais modérées et progres contre les absents.

XVII. — Isnard déclara que les mesures proposées jus satisfaisaient à la prudence, mais non à la justice et à la geance qu'une nation outragée se devait à elle-même. »Si me laissiez dire la vérité,« ajouta-t-il, »je dirais que, si ne punissons pas tous ces chefs de rebelles, ce n'est pas que ne sachions au fond du cœur qu'ils sont coupables; mais qu'ils sont princes, et, bien que nous ayons détruit la nol et les distinctions du sang, ces vains fantômes épouvantent e nos âmes. Ah! il est temps que ce grand niveau d'égalité passé sur la France prenne enfin son aplomb! Ce n'est qu qu'on croira à l'égalité. Craignez de porter par ce spectac l'impunité le peuple à des excès. La colère du peuple n'es trop souvent le supplément au silence des lois. Il faut que entre dans le palais des grands comme dans la chaumièr pauvre, et qu'aussi inexorable que la mort, lorsqu'elle tomb les coupables elle ne distingue ni les rangs ni les titres. O vous endormir. Moi, je vous dis que la nation doit veille cesse. Le despotisme et l'aristocratie ne dorment pas, et nations s'endorment un seul instant, elles se réveillent en nées. Si le feu du ciel était au pouvoir des hommes, il fa en frapper ceux qui attentent à la liberté des peuples. jamais les peuples ne pardonnèrent-ils aux conspirateurs c leur liberté. Quand les Gaulois escaladaient le Capitole, M s'éveille, vole à la brèche, sauve la république; le même lius, accusé plus tard de conspirer contre la liberté pub comparaît devant les tribuns. Il présente les bracelets, les lots, douze couronnes civiques, trente dépouilles d'en vaincus et sa poitrine criblée de blessures; il rappelle q sauvé Rome: pour toute réponse, il est précipité du même r d'où il a précipité les Gaulois! Voilà, messieurs, un peuple

»*Et nous*, depuis le jour de la conquête de notre liberté, *ne cessons de pardonner* à nos patriciens leurs complots;

ne cessons de récompenser leurs forfaits en leur envoyant des chariots d'or. Quant à moi, si je votais de pareils dons j'en mourrais de remords. Le peuple nous regarde et nous juge ; de ce premier décret dépend le sort de nos travaux. Lâches, nous perdons la confiance publique; fermes, nos ennemis seront déconcertés. Ne souillez pas la sainteté du serment en le déférant à des bouches affamées de notre sang. Nos ennemis jureront d'une main, de l'autre ils aiguiseront leurs épées contre nous! «

Chaque violence de ces paroles provoquait dans l'assemblée et dans les tribunes ces contre-coups de la passion publique qui éclatent en battements de mains. On sentait que la seule politique serait désormais la colère de la nation, que le temps de la philosophie à la tribune était passé et que l'assemblée ne tarderait pas à écarter les principes pour recourir aux armes!

Les Girondins, qui n'auraient pas voulu lancer Isnard si loin, sentirent qu'il fallait le suivre jusqu'où la popularité le suivait. En vain Condorcet défendit son projet de décret dilatoire. L'assemblée, sur le rapport de Ducastel, adopta le décret de son comité de législation. Ses principales dispositions portaient que les Français rassemblés au delà des frontières seraient, dès ce moment, déclarés suspects de conjuration contre la France, qu'ils seraient déclarés conspirateurs s'ils ne rentraient avant le 1er janvier 1792, et, comme tels, punis de mort; que les princes français, frères du roi, seraient punis de mort comme de simples émigrés, s'ils n'obéissaient pas à la sommation qui leur était faite; que leurs revenus seraient, dès à présent, séquestrés; qu'enfin les officiers des armées de terre et de mer qui abandonneraient leur poste sans congé ou sans démission acceptée, seraient assimilés aux soldats déserteurs, et punis de mort.

XVII. — Ces deux décrets portèrent la douleur dans le cœur du roi et la consternation dans son conseil. La constitution lui donnait le droit de les suspendre par le *veto* royal; mais suspendre les effets de la colère publique contre les ennemis armés de la révolution, c'était l'appeler sur lui-même. Les Girondins fomentaient artificieusement ces éléments de discorde entre l'assemblée et le roi. Ils attendirent avec impatience que le refus de sanctionner les décrets portât l'irritation au comble et forçât le roi à fuir ou à se remettre dans leurs mains.

L'esprit plus monarchique de l'assemblée constituante régnait encore dans le directoire du département de Paris. Desmeuniers, Baumetz, Talleyrand-Périgord, La Rochefoucauld en étaient les principaux membres. Ils rédigèrent une adresse au roi pour supplier ce prince de refuser sa sanction au décret contre les prêtres non assermentés. Cette adresse, où l'assemblée législative était traitée avec hauteur, respirait les vrais principes de gouvernement en matière religieuse. Elle se résumait par cet axiome, qui est ou qui doit être le code des consciences: »Puisque aucune religion n'est une loi, qu'aucune religion ne soit un crime! «

XIX. — Un jeune écrivain, dont le nom déjà célèbre devait conquérir plus tard la consécration du martyre, André Chénier, considérant la question des hauteurs de la philosophie, publia sur le même sujet une lettre digne de la postérité. C'est le propre du génie de ne pas laisser obscurcir ses vues par les préjugés du moment. Il voit trop haut pour que les erreurs vulgaires lui dérobent l'éclat permanent de la vérité. Il a d'avance dans ses jugements l'impartialité de l'avenir.

»Tous ceux,« dit André Chénier, »qui ont conservé la liberté de leur raison et en qui le patriotisme n'est pas un violent désir de dominer, voient avec beaucoup de chagrin que les dissensions des prêtres aient pu occuper les premiers moments de l'assemblée nationale. Il serait temps que l'esprit public s'éclairât enfin sur cette matière. L'assemblée constituante elle-même s'y est trompée. Elle a prétendu faire une constitution civile de la religion, c'est-à-dire qu'elle a eu l'idée de faire un clergé après en avoir détruit un autre. Qu'importe qu'une religion diffère d'une autre? Est-ce à l'assemblée nationale à réunir les sectes divisées et à peser leurs différends? Les politiques sont-ils des théologiens?... Nous ne serons délivrés de l'influence de ces hommes que quand l'assemblée nationale aura maintenu à chacun la liberté entière de suivre ou d'inventer telle religion qu'il lui plaira, quand chacun payera le culte qu'il voudra suivre et n'en payera point d'autre, et quand l'impartialité des tribunaux en pareille matière punira également les persécuteurs ou les séditieux de tous les cultes... Et les membres de l'assemblée nationale *disent* encore que tout le peuple français n'est point encore

ıûr pour cette doctrine. Il faut leur répondre: Cela se
nais c'est à vous à nous mûrir par vos paroles, par vos
ɔar vos lois! Les prêtres ne troublent point les Etats quand
ı'y occupe pas deux. Souvenons-nous que dix-huit siècles
toutes les sectes chrétiennes, déchirées et ensanglantées
: inepties théologiques et les inimitiés sacerdotales, finir
s par s'armer de la puissance publique!...«
a lettre passa par-dessus la tête des partis qui se dispu-
a conscience du peuple; mais la pétition du directoire
s, qui demandait le *veto* du roi contre les décrets de l'as-
», suscita des pétitions violentes dans un sens contraire.
apparaître pour la première fois Legendre, boucher de
ı la barre de l'assemblée. Il y vociféra en langage ora-
:s imprécations du peuple contre les ennemis du peuple
raîtres couronnés. Legendre dorait de grands mots la tri-
De cet accouplement de sentiments vulgaires avec les
ıses expressions de la tribune, naquit cette langue
où les haillons de la pensée se mêlaient au clinquant des
t qui fait ressembler l'éloquence populaire du temps au
ligent d'un parvenu. La populace était fière de dérober
ıe à l'aristocratie, même pour la combattre; mais en la
ıt elle la souillait. »Représentants,« disait Legendre,
ıez que l'aigle de la Victoire et la Renommée planent sur
:s et sur les nôtres; dites aux ministres: Nous aimons le
que votre supplice commence! Les tyrans vont mourir!«
— Camille Desmoulins, l'Aristophane de la révolution,
ta ensuite la voix sonore de l'abbé Fauchet pour se faire
e. Camille Desmoulins était le Voltaire de la rue; il frap-
passions en sarcasmes. »Représentants,« disait-il, »les
issements du peuple sont sa liste civile; l'inviolabilité
est une chose infiniment juste, car il doit par nature
ıjours en opposition avec la volonté générale et avec nos
. On ne tombe pas volontairement de si haut. Prenons
› de Dieu, dont les *commandements ne sont jamais im-*
s; n'exigeons pas du ci-devant souverain un *amour im-*
de la souveraineté nationale; trouvons tout simple qu'il
son *veto* aux meilleurs décrets! Mais que les magistrats
ple, que le directoire de Paris, que les mêmes hommes

qui ont fait fusiller, il y a quatre mois, au Champ-de-Mars, l citoyens signataires d'une pétition individuelle contre un décr qui n'était pas rendu, inondent l'empire d'une pétition qui n'é évidemment que le premier feuillet d'un grand registre de contr révolution, une souscription à la guerre civile, envoyée par e à la signature de tous les fanatiques, de tous les idiots, de to les esclaves, de tous les voleurs des quatre-vingt-trois départ ments, en tête desquels sont les noms exemplaires des membr du directoire de Paris. Pères de la patrie! il y a là une telle co plication d'ingratitude et de fourberie, de prévarication et de pe versité, d'hypocrite philosophie et de modération perfide, q nous nous rallions à l'instant autour des décrets et autour de vou Continuez, fidèles mandataires! et si on s'obstine à ne pas vo permettre de sauver la nation, eh bien! sauvons-nous nou mêmes! Car enfin la puissance du *veto* royal aura un terme, on n'empêche pas avec un *veto* la prise de Bastille.

»Il y a longtemps que nous avons la mesure du civisme notre directoire: quand nous l'avons vu par une proclamati incendiaire, non pas rouvrir les chaires évangéliques à des prêtre mais des tribunes séditieuses à des conjurés en soutanes! Le adresse est un écrit tendant à avilir les pouvoirs constitué c'est une pétition collective, c'est une incitation à la guerre c vile et au renversement de la constitution. Certes, nous sommes pas les admirateurs du gouvernement représentatif, s lequel nous pensons comme Jean-Jacques Rousseau; mais nous en aimons peu certains articles, nous aimons encore moi la guerre civile. Autant de motifs d'accusation! La forfaiture ces hommes est établie. Frappez-les! Mais si la tête sommeil comment le bras agira-t-il? Ne levez plus ce bras; ne levez pl la massue nationale pour écraser des insectes. Un Varnier, de Lâtre! Caton et Cicéron faisaient-ils le procès à Céthégus à Catilina? Ce sont les chefs qu'ils faut poursuivre; Frappez la tête.« Cette verve d'ironie et d'audace, applaudie moins p des battements de mains que par des éclats de rire, ravit l tribunes. On vota l'envoi du procès-verbal de la séance à to les départements. C'était élever législativement le pamphlet la dignité d'acte public, et distribuer l'injure toute faite a *citoyens, pour* qu'ils n'eussent qu'à la jeter aux pouvoirs publi

Le roi trembla devant le pamphlétaire ; il sentit, par ce premier usage de sa prérogative bafouée, que la constitution se briserait dans sa main chaque fois qu'il oserait s'en servir.

Le lendemain, le parti constitutionnel, plus en force à la séance, fit rapporter l'envoi aux département, Brissot s'en indigna dans sa feuille, *le Patriote français*. C'était là et aux jacobins, plus qu'à la tribune, qu'il donnait le mot d'ordre à son parti, et qu'il laissait échapper sa pensée républicaine. Brissot n'avait pas les proportions d'un orateur; son esprit obstiné, sectaire et dogmatique était plus propre à la conjuration qu'à l'action; le feu de son âme était ardent, mais il était concentré. Il ne jetait ni ces lueurs ni ces flammes qui allument l'enthousiasme, cette explosion des idées. C'était la lampe de la Gironde, ce n'était ni sa torche ni son flambeau.

XXI. — Les jacobins, un moment appauvris par le grand nombre de leurs principaux membres élus à l'assemblée législative, flottèrent quelque temps sans direction, comme une armée licenciée par la victoire. Le club des Feuillants, composé de débris du parti constitutionnel dans l'assemblée constituante, s'efforçait de ressaisir la direction de l'esprit public. Barnave, Lameth, Duport étaient les meneurs de ce parti. Effrayé du peuple, convaincu qu'une seule assemblée sans contre-poids absorberait inévitablement le peu qui resterait de la royauté, ce parti voulait deux chambres et une constitution pondérée. Barnave, qui portait son repentir dans ce parti, était resté à Paris et avait des entretiens secrets avec Louis XVI. Ses conseils, comme ceux de Mirabeau à ses derniers jours, ne pouvaient plus être que de vains regrets. La révolution avait dépassé tous ces hommes. Elle ne les voyait plus. Cependant il gardaient un reste d'influence sur le corps constitués de Paris et sur les résolutions du rois. Ce prince ne pouvait se figurer que des hommes si puissants hier contre lui fussent déjà si dénués de force. Ils étaient son dernier espoir contre les ennemis nouveaux qu'il voyait surgir dans les Girondins.

La garde nationale, le directoire du département de Paris, le maire de Paris lui-même, Bailly, et enfin la partie de la nation intéressée à l'ordre, les appuyaient encore; c'était le parti de tous les repentirs et de toutes les terreurs. M. de La Fayette,

madame de Staël et M. de Narbonne avaient de secrètes intelligences avec les feuillants. Une partie de la presse leur appartenait. Ces journaux popularisaient M. de Narbonne et le poussaient au ministère de la guerre. Les journaux girondins ameutaient déjà le peuple contre ce parti. Brissot semait contre eux les soupçons et les calomnies; il les désignait à la haine du peuple. »Comptez-les, nommez-les,« disait-il. »Leurs noms les dénoncent; ce sont les restes de l'aristocratie détrônée qui veulent ressusciter une noblesse constitutionnelle, établir une seconde chambre législative, un sénat de nobles, et qui implorent, pour arriver à leur but, une intervention armée des puissances! Ils sont vendus au château des Tuileries, et ils lui vendent un grand nombre de membres de l'assemblée. Ils n'ont parmi eux ni hommes de génie, ni hommes de résolution. Leurs talents, c'est la trahison; leur génie, c'est l'intrigue.«

C'est ainsi que les Girondins et les jacobins, alors confondus, préparaient contre les feuillants les émeutes qui ne devaient pas tarder à disperser ce club.

Pendant que les Girondins agissaient ainsi, les royalistes purs ne cessaient pas, dans leurs feuilles, de pousser aux excès, pour trouver, disaient-ils, le remède dans le mal même. Ainsi on les voyait exalter les jacobins contre les feuillants, et verser à pleines mains le ridicule et l'injure sur les hommes du parti constitutionnel, qui tentaient de sauver un reste de monarchie. Ce qu'ils détestaient avant tout, c'était le succès de la révolution. Leur doctrine de pouvoir absolu recevait un démenti moins humiliant pour eux du renversement de l'empire et du trône que d'une monarchie constitutionnelle préservant à la fois le roi et la liberté. Depuis que l'aristocratie était dépossédée du pouvoir, sa seule ambition et sa seule tactique étaient de le voir tomber aux mains des plus scélérats. Impuissante à se relever par sa propre force, elle chargeait le désordre de la relever. Depuis le premier jour de la révolution jusqu'au dernier, ce parti n'a pas eu d'autre instinct. C'est ainsi qu'il s'est perdu lui-même en perdant la monarchie. Il a poussé la haine de la révolution jusqu'à la perversité. Il n'a pas la main dans les crimes de la révolution, mais il y participe par ses vœux. Il n'y a pas un des excès du *peuple qui* n'ait été une espérance pour ses ennemis. C'est la po-

litique du désespoir. Elle est aveugle et criminelle comme lui.

XXII. — On en vit, en ce moment, un exemple. La Fayette résigna le commandement de la garde nationale entre les mains du conseil général de la commune. Il respira dans cette séance un dernier souffle de la faveur publique: après qu'il fut sorti de la salle, on délibéra sur le témoignage de reconnaissance et de regrets que lui donnerait la ville de Paris. Le général adressa une lettre d'adieu à l'armée civique. Il feignait de croire que la constitution achevée fermait l'ère de la révolution et le rendait, comme Washington, au rôle de simple citoyen d'un pays libre et pacifié. » Les jours de la révolution, « disait-il dans cette lettre, » font place à ceux d'une organisation régulière, à cause de la liberté et de la prospérité qu'elle garantit. Je dois maintenant à ma patrie de lui remettre, sans réserve, tout ce qu'elle m'a donné de force et d'influence pour la défendre pendant les convulsions qui l'ont agitée: c'est ma seule ambition. Gardez-vous cependant de croire, » ajouta-t-il en finissant, « que tous les genres de despotismes soient détruits. » Et il signalait quelques uns des excès et des périls où la liberté pouvait tomber à ses premiers pas.

Cette lettre fut accueillie avec un reste d'enthousiasme plus simulé que sincère par la garde nationale. Elle voulut faire un dernier acte de force contre les factions en adhérant avec éclat aux pensées de son général. On lui vota une épée forgée avec le fer des verrons de la Bastille, et la statue en marbre de Washington. La Fayette se hâta de jouir de ce triomphe prématuré: il déposait la dictature au moment même où une dictature eût été le plus nécessaire à son pays. Rentré dans ses terres d'Auvergne, il y reçut la députation de la garde nationale qui lui apportait le procès-verbal de sa délibération. » Vous me voyez rendu aux lieux qui m'ont vu naître, « leur dit-il, » je n'en sortirai que pour défendre ou consolider notre liberté commencée, si quelqu'un osait y porter atteinte. «

Les jugements divers des partis suivirent La Fayette dans sa retraite. » A présent, « dit le *Journal de la révolution*, » que le héros des deux mondes a fini son rôle à Paris, il serait curieux de savoir si l'ex-général a fait plus de bien que de mal à la révolution. Pour résoudre cette question, cherchons l'homme dans

ses actes : on le verrait d'abord, le fondateur de la liberté américaine, n'oser en Europe se rendre au vœu du peuple qu'après en avoir demandé la permission au monarque : on le verra pâlir, au 5 octobre, à la vue de l'armée parisienne en route pour Versailles, se ménageant le peuple et le roi ; disant à l'armée : Je vous livre le roi ; au roi : Je vous amène mon armée : on le verrait rentrer dans Paris traînant à sa suite, les mains liées derrière le dos, de braves citoyens dont tout le crime était d'avoir voulu faire du donjon de Vincennes ce qu'on avait fait de la Bastille : on le verrait, le lendemain de la journée des poignards, toucher cordialement la main de ceux-là mêmes qu'il avait dénoncés la veille à l'indignation publique : enfin, on le voit aujourd'hui quitter la partie en vertu d'un décret sollicité par dessous main par lui-même, et s'éclipser un moment en Auvergne pour reparaître sur nos frontières. Cependant il nous a rendu aussi des services, reconnaissons-les ; nous lui devons d'avoir dressé nos gardes nationales aux cérémonies civiques et religieuses, aux fatigues des évolutions du matin aux Champs-Élysées, aux serments patriotiques, aux repas de corps. Faisons-lui donc aussi nos adieux ! La Fayette, pour consommer la plus grande révolution qu'un peuple ait jamais tentée, il nous fallait un chef dont le caractère fût au niveau de l'événement, nous t'acceptâmes ; les muscles souples de ta physionomie, tes discours étudiés, tes axiomes longtemps médités, tous ces produits de l'art désavoués par la nature parurent suspects aux patriotes clairvoyants. Les plus fermes s'attachèrent à tes pas, te démasquèrent et s'écrièrent : Citoyens, ce héros n'est qu'un courtisan, ce sage n'est qu'un charlatan ! En effet, grâce à tes soins, la révolution ne peut plus faire de mal au despotisme : tu as limé les dents du lion. Le peuple n'est plus à craindre pour ses conducteurs Ils ont repris la verge et l'éperon, et tu pars. Que les couronnes civiques pleuvent sur ta route, quand nous restons ; mais où trouverons-nous un Brutus ? »

XXIII. — Bailly, maire de Paris, se retirait à la même époque, abandonné de cette opinion dont il avait été l'idole, et dont il commençait à être la victime. Mais ce philosophe estimait plus le bien fait au peuple que sa faveur. Plus ambitieux de le servir *que de le gouverner*, il montrait déjà contre les calomnies de sa

ennemis l'impassibilité héroïque qu'il montra plus tard contre la mort.

Cette voix du philosophe se perdit dans le tumulte des prochaines élections municipales. Deux hommes se disputaient les suffrages pour cette place de maire de Paris. A mesure que l'autorité royale baissait et que l'autorité de la constitution s'anéantissait dans les troubles du royaume, le maire de Paris pouvait devenir le véritable dictateur de la capitale.

Ces deux hommes étaient La Fayette et Pétion. La Fayette, porté par le parti constitutionnel et par les citoyens de la garde nationale; Pétion, porté par les Girondins et par les jacobins à la fois. Le parti royaliste, en se prononçant pour ou contre un de ces deux hommes, était maître de l'élection. Le roi n'avait plus l'influence du gouvernement, qu'il avait laissée échapper de ses mains, mais il avait encore l'influence occulte de la corruption sur les meneurs des différents partis. Une partie des 25 millions de son revenu était employée par M. de Laporte, intendant de la liste civile, et par MM. Bertrand de Molleville et de Montmorin, ses ministres, à acheter des voix dans les élections, des motions dans les clubs, des applaudissements ou des huées dans les tribunes de l'assemblée. Ces subsides secrets, qui avaient commencé par Mirabeau, descendaient très-bas dans la lie des factions. Ils soldaient la presse royaliste et se glissaient même dans les mains des orateurs et des journalistes en apparence les plus acharnés contre la cour. Beaucoup des fausses manœuvres, conseillées au peuple par ses flatteurs, n'avaient pas d'autre source. Il y avait un ministère de la corruption administré par la perfidie. Beaucoup y puisaient, sous prétexte de servir la cour, de modérer le peuple ou de le trahir; puis, dominés par la crainte de voir leur trahison découverte, ils la couvraient d'une seconde trahison, et tournaient contre le roi même les motions qu'il avait payées. Danton fut de ce nombre. Quelquefois, dans des intérêts d'ordre et de bienfaisance, le roi donnait des sommes mensuelles pour être distribuées utilement, soit dans les rangs de la garde nationale, soit dans les quartiers dont on redoutait l'insurrection. M. de La Fayette et Pétion lui-même touchèrent souvent, pour cet usage, des secours du roi. Ce prince pouvait donc, en se servant alors de ce moyen de diriger

l'élection du maire de Paris et en se joignant au parti constitutionnel, déterminer le choix de Paris en faveur de M. de La Fayette.

M. de La Fayette était un des premiers auteurs de cette révolution qui avait abaissé le trône. Son nom était dans toutes les humiliations de la cour, dans tous les ressentiments de la reine dans toutes les terreurs du roi. Il avait été d'abord leur effroi puis leur protecteur, enfin leur gardien. Pouvait-il être désormais leur espérance? Cette place de maire de Paris, ce grand pouvoir civil et populaire, après cette longue dictature armée dans la capitale, ne seraient-ils pas pour M. de La Fayette un second marchepied qui l'élèverait plus haut que le trône, et qui jetterait le roi et la constitution dans l'ombre? Cet homme, avec des idées théoriques libérales, avait de bonnes intentions; il voulait dominer plus que régner; mais pouvait-on se fier à de bonnes intentions si souvent vaincues? N'était-ce pas le cœur plein de ces bonnes intentions qu'il avait usurpé le commandement de la milice civile? renversé la Bastille avec les gardes françaises insurgées? marché à Versailles à la tête de la populace de Paris? laissé forcer le château le 6 octobre? arrêté la famille royale à Varennes, et gardé le roi prisonnier dans son palais? Résisterait-il si le peuple lui demandait plus? S'arrêterait-il au milieu du rôle de Washington français après en avoir accompli plus de la moitié? D'ailleurs, le cœur humain est ainsi fait, qu'on aime mieux se jeter dans les mains de ceux qui nous perdent, que de chercher son salut dans les mains de celui qui nous rabaisse. La Fayette abaissait le roi et surtout la reine. Une indépendance respectueuse était l'expression habituelle de la figure de La Fayette en présence de Marie-Antoinette. On lisait dans l'attitude du général, on reconnaissait dans ses paroles, on démêlait dans son accent, sous les formes froides et polies de l'homme de cour, l'inflexibilité du citoyen. La reine préférait le factieux. Elle s'en expliquait ouvertement avec ses confidents. » Monsieur de La Fayette, leur disait-elle, ne veut être maire de Paris que pour devenir bientôt *maire du palais.* Pétion est jacobin, républicain mais c'est un sot incapable d'être jamais un chef de parti; ce sera un maire nul. D'ailleurs, il est possible que l'intérêt qu'il *sait que nous prenons* à sa nomination le ramène au roi.«

n était fils d'un procureur au présidial de Chartres. Com-
de Brissot, il s'était nourri avec lui des mêmes études,
ême philosophie et des mêmes haines. C'étaient deux
d'un même esprit. La révolution, qui avait été l'idéal
jeunesse, les avait appelés le même jour sur la scène
ur des rôles différents. Brissot, écrivain, aventurier poli-
ournaliste, était l'homme des; idées Pétion était l'homme
. Il avait dans la figure, dans le caractère et dans le ta-
tte médiocrité solennelle qui convient à la foule et qui la
; il était probe, du moins: vertu que le peuple apprécie
us de toutes les autres dans ceux qui manient les affaires
s. Appelé par ses concitoyens à l'assemblée nationale, il
fait un nom par ses efforts plus que par ses succès. Rival
de Robespierre et son ami alors, ils avaient formé à eux
parti populaire, à peine aperçu au commencement, qui
it la démocratie pure et la philosophie de Jean-Jacques
u, pendant que Cazalès, Mirabeau et Maury, la noblesse,
é et la bourgeoisie, se disputaient seulement le gouverne-
Le despotisme d'une classe paraissait à Robespierre et à
ussi odieux que le despotisme d'un roi. Le triomphe du
t leur importait peu, tant que le peuple entier, c'est-à-
umanité, dans son acception la plus large, ne triomphait
s'étaient donné pour tâche, non la victoire d'une classe
autre, mais la victoire et l'organisation d'un principe
absolu: l'humanité. C'était là leur faiblesse dans les pre-
urs de la révolution; ce fut plus tard leur force. Pétion
çait à la recueillir.
tait insinué insensiblement par ses doctrines et par ses
dans la confiance du peuple de Paris; il tenait aux
de lettres par la culture de l'esprit, au parti d'Orléans
iaison intime avec madame de Genlis, favorite de prince
ernante de ses enfants. On parlait de lui ici comme d'un
i voulait porter la philosophie dans la constitution, là
d'un conspirateur profond qui voulait saper le trône ou y
oter avec le duc d'Orléans les intérêts et la dynastie du
Cette double renommée lui profitait également. Les hon-
ens le portaient comme honnête homme; les factieux,
factieux: la cour ne daignait pas le craindre; elle voyait

en lui un innocent utopiste; elle avait pour lui cette indulgence du mépris que les aristocraties ont partout pour les hommes de foi politique; d'ailleurs Pétion la débarrassait de La Fayette. Changer d'ennemis, pour elle, c'était au moins respirer.

Ces trois éléments de succès firent triompher Pétion à une immense majorité; il fut nommé maire de Paris par plus de six mille suffrages. La Fayette n'en obtint que trois mille. Il put, du fond de sa retraite momentanée, mesurer à ce chiffre le déclin de sa fortune: La Fayette représentait la ville, Pétion représentait la nation. La bourgeoisie armée sortait des affaires avec l'un; le peupel y entrait avec l'autre. La révolution marquait par un nom propre le nouveau pas qu'elle avait fait.

A peine élu, Pétion alla triompher aux Jacobins: il fut porté à la tribune sur les bras des patriotes. Le vieux Dussault, qui l'occupait en ce moment, balbutia quelques paroles entrecoupées de sanglots, en l'honneur de son élève: »Je regarde monsieur Pétion comme mon fils,« s'écria-t-il, »c'est bien hardi, sans doute!« Pétion attendri s'élança dans les bras du vieillard. Les tribunes applaudirent et pleurèrent.

Les autres nominations furent faites dans le même esprit. Manuel fut nommé procureur de la commune; Danton substitut: ce fut le premier degré de sa fortune populaire; il ne le dut pas, comme Pétion, à l'estime publique, mais à sa propre intrigue. Il fut nommé malgré sa réputation. Le peuple excuse trop souvent les vices qui le servent.

La nomination de Pétion à la place de maire de Paris donnait aux Girondins un point d'appui fixe dans la capitale. Paris échappait au roi comme l'assemblée. L'œuvre de l'assemblée constituante s'écroulait en trois mois. Les rouages se brisaient avant de fonctionner. Tout présageait un choc prochain entre le pouvoir exécutif et le pouvoir de l'assemblée. D'où venait cette décomposition si prompte? C'est le moment de jeter un regard sur cette œuvre de l'assemblée constituante et sur ses auteurs.

LIVRE SEPTIÈME.

sur l'assemblée constituante. — Sa composition — Appréciation de la déclaration des
e l'homme. — Concours de l'assemblée constituante à une œuvre universelle. — Exa-
isonné de cette œuvre. — Situation qu'elle faisait à la royauté. — Impuissance de la
et temps de crise. — Nécessité d'un république transitoire. — Considérations géné-

– L'assemblée constituante avait abdiqué dans une tem-

e assemblée avait été la plus imposante réunion d'hommes
jamais représenté, non pas la France, mais le genre hu-
Ce fut en effet le concile œcuménique de la raison et de
osophie modernes. La nature semblait avoir créé exprès,
différents ordres de la société avoir mis en réserve, pour
euvre, les génies, les caractères et même les vices les plus
s à donner à ce foyer des lumières du temps la grandeur,
et le mouvement d'un incendie destiné à consumer les dé-
une vieille société, et à en éclairer une nouvelle. Il y avait
ges comme Bailly et Mounier, des penseurs comme Sieyès,
tieux comme Barnave, des hommes d'État comme Talley-
les hommes époques comme Mirabeau, des hommes prin-
comme Robespierre. Chaque cause y était personnifiée par
un parti avait de plus haut. Les victimes aussi y étaient
s. Cazalès, Malouet, Maury faisaient retentir en éclats
leur et d'éloquence les chutes successives du trône, de
cratie et du clergé. Ce foyer actif de la pensée d'un siècle
rri, pendant toute sa durée, par le vent des plus conti-
orages politiques. Pendant qu'on délibérait dedans, le
agissait dehors et frappait aux portes. Ces vingt-six mois
seils ne furent qu'une sédition non interrompue. A peine
titution s'était-elle écroulée à la tribune, que la nation la
sait pour faire place à l'institution nouvelle. La colère du

peuple n'était que son impatience des obstacles, son délire tait que sa raison passionnée. Jusque dans ses fureurs, c' toujours une vérité qui l'agitait. Les tribuns ne l'aveugla qu'en l'éblouissant. Ce fut le caractère unique de cette asseml que cette passion pour un idéal quelle se sentait invinciblen poussée à accomplir. Acte de foi perpétuel dans la raison et la justice; sainte fureur du bien qui la possédait et qui la fa se dévouer elle-même à son cœur comme ce statuaire qui, vo le feu du fourneau, où il fondait son bronze, prêt à s'étein jeta ses meubles, le lit de ses enfants, et enfin jusqu'à sa ma dans le foyer, consentant à périr pour que son œuvre ne pérît

C'est pour cela que la révolution qu'a faite l'assemblée co tuante est devenue une date de l'esprit humain, et non pas lement un événement de l'histoire d'un peuple. Les homme cette assemblée n'étaient pas des Français, c'étaient des hom universels. On les méconnaît et on les rapetisse quand on voit que des prêtres, des aristocrates, des plébéiens, des su fidèles, des factieux ou des démagogues. Ils étaient, et ils se taient eux-mêmes mieux que cela: des ouvriers de Dieu, ap lés par lui à restaurer la raison sociale de l'humanité et à seoir le droit et la justice par tout l'univers. Aucun d' excepté les opposants à la révolution, ne renfermait sa pe dans les limites de la France. La déclaration des droits de l'hon le prouve. C'était le décalogue du genre humain dans toutes langues. La révolution moderne appelait les gentils comme juifs au partage de la lumière et au règne de la fraternité.

II. — Aussi n'y eut-il pas un de ses apôtres qui ne procla la paix entre les peuples. Mirabeau, La Fayette, Robespi lui-même, effacèrent la guerre du symbole qu'ils présentaie la nation. Ce furent les factieux et les ambitieux qui la dem dèrent plus tard; ce ne furent pas les grands révolutionnai Quand la guerre éclata, la révolution avait dégénéré. L'ass blée constituante se serait bien gardée de placer aux fronti de la France les bornes de ses vérités et de renfermer l'âme s pathique de la révolution française dans un étroit patriotis La patrie de ses dogmes était le globe. La France n'était l'atelier où elle travaillait pour tous les peuples. Respectueus *indifférente* à la question des territoires nationaux dès son

mier mot elle s'interdit les conquêtes. Elle ne se réservait que la propriété ou plutôt l'invention des vérités générales qu'elle mettait en lumière. Universelle comme l'humanité, elle n'eut pas l'égoïsme de s'isoler. Elle voulut donner et non dérober. Elle voulut se répandre par le droit et non par la force. Essentiellement spiritualiste, elle n'affecta d'autre empire pour la France que l'empire volontaire de l'imitation sur l'esprit humain.

Son œuvre était prodigieuse, ses moyens nuls; tout ce que l'enthousiasme lui inspire, l'assemblée l'entrepend et l'achève, sans roi, sans chef militaire, sans dictateur, sans armée, sans autre force que la conviction. Seule au milieu d'un peuple étonné, d'une armée dissoute, d'une aristocratie émigrée, d'un clergé dépouillé, d'une cour hostile, d'une ville séditieuse, de l'Europe en armes, elle fit ce qu'elle avait résolu: tant la volonté est la véritable puissance d'un peuple, tant la vérité est l'irrésistible auxiliaire des hommes qui s'agitent pour elle! Si jamais l'inspiration fut visible dans le prophète ou dans le législateur antique, on peut dire que l'assemblée constituante eut deux années d'inspiration continue. La France fut l'inspirée de la civilisation.

III. — Examinons son œuvre. Le principe du pouvoir fut entièrement déplacé. La royauté avait fini par croire que le dépôt du pouvoir lui appartenait en propre. Elle avait demandé à la religion de consacrer son rapt aux yeux des peuples en leur disant que le pouvoir venait de Dieu et ne répondait qu'à Dieu. La longue hérédité des races couronnées avait fait croire qu'il y avait un droit de règne dans le sang des races royales. Le gouvernement, au lieu d'être fonction, était devenu possession; le roi maître, au lieu d'être chef.

Ce principe déplacé déplaça tout. Le peuple devint nation, le roi magistrat couronné. La féodalité, royauté subalterne, tomba au rang de simple propriété. Le clergé, qui avait eu des institutions et des propriétés inviolables, n'était plus qu'un corps salarié par l'Etat pour un service sacré. Il n'y avait pas loin de là à ce qu'il ne reçût plus qu'un salaire volontaire pour un service individuel. La magistrature cessa d'être héréditaire. On lui laissa l'inamovibilité pour assurer son indépendance. C'était une exception au principe des fonctions révocables, une demi-souve-

raineté de la justice; mais c'était un pas vers la vérité. Le po voir législatif était distinct du pouvoir exécutif. La nation, da une assemblée librement élue, décrétait sa volonté. Le roi hér ditaire et irresponsable l'exécutait. Tel était tout le mécanis de la constitution: un peuple, un roi, un ministre. Mais le r irresponsable, et, par conséquent passif, était évidemment u concession à l'habitude, une fiction respectueuse de la royau supprimée.

IV. — Il n'était plus pouvoir, car pouvoir c'est vouloir. n'était pas fonctionnaire, car le fonctionnaire agit et répond. roi ne répondait pas. Il n'était qu'une majestueuse inutilité la constitution. Les fonctions détruites, on laissait le fonctio naire. Il n'avait qu'une seule attribution, le *veto suspensif*, consistait dans le droit de suspendre pendant trois ans l'exéc tion des décrets de l'assemblée. Il était un obstacle, légal m impuissant, aux volontés de la nation. On sent que l'assembl constituante, parfaitement convaincue de la superfluité du trô dans un gouvernement national, n'avait placé un roi au somm de son institution que pour écarter les ambitions et pour que royaume ne s'appelât pas république. Le seul rôle d'un tel r était d'empêcher la vérité d'apparaître et d'éclater aux yeux d' peuple accoutumé au sceptre. Cette fiction ou cette incons quence coûtait au peuple 30 millions par an de liste civile, u cour, des ombrages continuels, et une corruption inévitable exe cée par cette cour sur les organes de la nation. Voilà le vrai vi de la constitution de 1791. Elle ne fut pas conséquente. royauté embarrassait la constitution. Tout ce qui embarra nuit. Mais le motif de cette inconséquence était moins une erre de sa raison qu'une respectueuse piété pour un vieux presti et un généreux attendrissement pour une race longtemps co ronnée. Si la race des Bourbons eût été éteinte au mois de se tembre 1791, à coup sûr l'assemblée constituante n'aurait inventé un roi.

V. — Cependant la royauté de 91, très-peu différente de royauté d'aujourd'hui, pouvait fonctionner un siècle aussi b qu'un jour. L'erreur de tous les historiens est d'attribuer vices de la constitution le peu de durée de l'œuvre de l'assemb *constituante.* D'abord, cette œuvre n'était pas principalement

perpétuer ce rouage d'une royauté inutile, placé, par complaisance pour l'œil du peuple, dans un mécanisme qu'il ne réglait pas. L'œuvre de l'assemblée constituante, c'était la régénération des idées et du gouvernement, le déplacement du pouvoir, la restitution du droit, l'abolition de toutes les servitudes même de l'esprit, l'émancipation des consciences, la création de l'administration; cette œuvre-là dure, et durera autant que le nom de la France. Le vice de l'institution de 1791 n'était ni dans telle disposition ni dans telle autre. Elle n'a pas péri parce que le *veto* du roi était suspensif au lieu d'être absolu, elle n'a pas péri parce que le droit de paix ou de guerre était enlevé au roi et réservé à la nation, ella n'a pas péri parce qu'elle ne plaçait le pouvoir législatif que dans une seule chambre au lieu de le diviser en deux; ces prétendus vices se retrouvent dans beaucoup d'autres constitutions et elles durend. L'amoindrissement du pouvoir royal n'était pas pour la royauté de 91 le principal danger: c'était plutôt son salut si elle eût pu être sauvée.

VI. — Plus on aurait donné de pouvoir au roi et d'action au principe monarchique, plus vite le roi et le principe seraient tombés; car plus on se serait armé de défiance et de haine contre eux. Deux chambres, au lieu d'une, n'auraient rien préservé. Ces divisions du pouvoir n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont consacrées. Elles ne sont consacrées qu'autant qu'elles sont la représentation de forces réelles existantes dans la nation. Une révolution qui ne s'était pas arrêtée devant les grilles du château de Versailles aurait-elle donc respecté cette distinction métaphysique du pouvoir en deux natures!

D'ailleurs, où étaient et où seraient encore aujourd'hui les éléments constitutifs de deux chambres dans une nation dont la révolution tout entière n'est qu'une convulsion vers l'unité? Si la seconde chambre est démocratique et viagère, elle n'est que la démocratie en deux personnes; elle n'a qu'un esprit. Elle ne peut servir qu'à ralentir l'impulsion ou à briser l'unité de la volonté publique. Si elle est héréditaire et aristocratique, elle suppose une aristocratie préexistante et acceptée dans la nation. Où était cette aristocratie en 1791? Où est-elle maintenant? Un historien moderne dit: »Dans la noblesse, dans l'acceptation des inégalités sociales.« Mais la révolution venait de se faire

contre la noblesse et pour niveler les inégalités sociales héréditaires. C'était demander à la révolution de faire elle-même la contre-révolution. D'ailleurs, ces divisions prétendues du pouvoir sont toujours des fictions; le pouvoir n'est jamais diversé réellement. Il est toujours ici ou là, en réalité et tout entier: il n'est pas divisible. Il est comme la volonté, il est *un*, ou il n'est pas. S'il y a deux chambres, il est dans l'une des deux; l'autre suit ou est dissoute. S'il y a une chambre et un roi, il est au roi ou à la chambre. Au roi, s'il subjugue l'assemblée par la force, ou s'il l'achète par la corruption; à la chambre, si elle agite l'esprit public et intimide la cour et l'armée par l'influence de la parole et par la supériorité de l'opinion. Ceux qui ne voient pas cela se payent de mots vides. Dans cette soi-disant balance du pouvoir, il y a toujours un poids qui l'emporte, l'équilibre est une chimère. S'il existait jamais, il ne produirait que l'immobilité.

VII. — L'assemblée constituante avait donc fait une œuvre bonne, sage et aussi durable que le sont les institutions d'un peuple en travail dans un siècle de transition. La constitution de 91 avait écrit toutes les vérités du temps et rédigé toute la raison humaine à son époque. Tout était vrai dans son œuvre, excepté la royauté; elle n'eut qu'un tort, ce fut de confier le dépôt de son code à la monarchie.

Nous avons vu que cette faute même fut un excès de déférence. Elle recula devant la dépossession du trône pour la famille de ses rois; elle eut la superstition du passé sans en avoir la foi, elle voulut concilier la république et la monarchie. C'était une vertu dans ses intentions, ce fut un tort dans ses résultats; car c'est un tort, en politique, de tenter l'impossible. Louis XVI était le seul homme de la nation à qui on ne pût pas confier la royauté constitutionnelle, puisque c'était lui à qui on venait d'arracher la monarchie absolue; la constitution, c'était la royauté partagée, et il l'avait, quelques jours avant, tout entière. Pour tout autre, cette royauté eût été un présent; pour lui seul elle était une injure.

Louis XVI eût-il été capable de cette abnégation du pouvoir suprême qui fait les héros du désintéressement (et il l'était), *les partis* dépossédés, dont il était le chef naturel, n'en étaient

pas capables comme lui: on peut attendre un acte de désintéressement sublime d'un homme vertueux, jamais d'un parti en masse. Les partis ne sont jamais magnanimes; ils n'abdiquent pas, on les extirpe. Les actes héroïques viennent du cœur et les partis n'ont pas de cœur; ils n'ont que des intérêts et des ambitions. Un corps, c'est l'égoïsme immortel.

Clergé, noblesse, cour, magistrature, tous les abus, tous les mensonges, tous les orgueils, toutes les injustices de la monarchie se personnifiaient, malgré Louis XVI, dans le roi. Dégradés en lui, ils devaient vouloir ressusciter avec lui. La nation, qui avait le sentiment de cette solidarité fatale entra le roi et la contre-révolution, ne pouvait pas se confier au roi, tout en vénérant l'homme; elle devait voir en lui le complice de toutes les conjurations contre elle. Les parvenus à la liberté sont susceptibles comme les parvenus à la fortune. Les ombrages devaient surgir, les soupçons devaient produire les injures; les injures, les ressentiments; les ressentiments, les factions; les factions, les chocs et les renversements: les enthousiasmes momentanés du peuple, les concessions sincères du roi n'y pouvaient rien. Des deux côtés les situations étaient fausses.

S'il y eût eu dans l'assemblée constituante plus d'hommes d'État que de philosophes, elle aurait senti qu'un État intermédiaire était impossible sous la tutelle d'un roi à demi détrôné. On ne remet pas aux vaincus la garde et l'administration des conquêtes. Agir comme elle agit, c'était pousser fatalement le roi ou à la trahison ou à l'échafaud. Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à leur minute. Disons le hardiment, l'histoire à distance le dira un jour comme nous: il vint un moment où l'assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et où elle devait choisir la république. Là était le salut de la révolution et sa légitimité. En manquant de résolution elle manqua de prudence.

VIII. — Mais, dit-on avec Barnave, la France et monarchique par sa géographie comme par son caractère, et le débat s'élève à l'instant dans les esprits entre la monarchie et la république. Entendons-nous:

La géographie n'est d'aucun parti: Rome et Carthage n'avaient

point de frontières, Gênes et Venise n'avaient point de territoires. Ce n'est pas le sol qui détermine la nature des constitutions des peuples, c'est le temps. L'objection géographique de Barnave est tombée, un an après, devant les prodiges de la France en 1792. Elle a montré si une république manquait d'unité et de centralisation pour défendre une nationalité continentale. Les flots et les montagnes sont les frontières des faibles; les hommes sont les frontières des peuples. Laissons donc la géographie! ce ne sont pas les géomètres qui écrivent les constitutions sociales, ce sont les hommes d'Etat.

Or, les nations ont deux grands instincts qui leur révèlent la forme qu'ils ont à prendre, selon l'heure de la vie nationale à laquelle elles sont parvenues: l'instinct de leur conservation et l'instinct de leur croissance. Agir ou se reposer, marcher ou s'asseoir sont deux actes entièrement différents qui nécessitent chez l'homme des attitudes entièrement diverses. Il en est de même pour les nations. La monarchie ou la république correspondent exactement chez un peuple aux nécessités de ces deux états opposés: le repos ou l'action. Nous entendons ici ces deux mots de repos et d'action dans leur acception la plus absolue; car il y a aussi repos dans les républiques et action sous les monarchies.

S'agit-il de se conserver, de se reproduire, de se développer dans cette espèce de végétation lente et insensible que les peuples ont comme les grands végétaux? S'agit-il de se maintenir en harmonie avec le milieu européen, de garder ses lois et ses mœurs, de préserver ses traditions, de perpétuer les opinions et les cultes, de garantir les propriétés et le bien-être, de prévenir les troubles, les agitations, les factions? La monarchie est évidemment plus propre à cette fonction qu'aucun autre état de société. Elle protége en bas la sécurité qu'elle veut pour elle-même en haut. Elle est l'ordre par égoïsme et par essence. L'ordre est sa vie, la tradition est son dogme, la nation est son héritage, la religion est son alliée, les aristocraties sont ses barrières contre les invasions du peuple. Il faut qu'elle conserve tout cela ou qu'elle périsse. C'est le gouvernement de la prudence, parce que c'est celui de la plus grande responsabilité. Un empire est l'enjeu *du monarque*. Le trône est partout un gage d'immobilité. Quand

vernements pour cette fonction. Il s'appelle des deux
› la société elle même: *unité et hérédité.*
– Un peuple, au contraire, est-il à une de ces époques
faut agir dans toute l'intensité de ses forces, pour opérer
u en dehors de lui une de ces transformations organiques
; aussi nécessaires aux peuples que le courant est néces-
x fleuves, ou que l'explosion est nécessaire aux forces
iées? La république est la forme obligée et fatale d'une
à un pareil moment. A une action soudaine, irrésistible,
ive du corps social, il faut les bras et la volonté de tous.
ile devient foule, et se porte sans ordre au danger. Lui
it suffire à la crise. Quel autre bras que celui du peuple
tier pourrait remuer ce qu'il a à remuer? déplacer ce
nt détruire? installer ce qu'il veut fonder? la monarchie
rait mille fois son sceptre. Il faut un levier capable de
r trente millions de volontés. Ce levier, la nation seule le
. Elle est elle-même la force motrice, le point d'appui et
r.

– On ne peut pas demander alors à la loi d'agir contre la
tradition d'agir contre la tradition, à l'ordre établi d'agir
l'ordre établi. Ce serait demander la force à la faiblesse
icide à la vie. Et d'ailleurs on demanderait en vain au

de saper des lois dont il est la plus haute, ce serait demander aux voûtes d'un édifice d'en saper le fondement. Le roi ne le pourrait, ni ne le voudrait. En renversant ainsi tout ce qui lui sert d'appui, il sent qu'il porterait sur le vide. Il jouerait son trône et sa dynastie. Il est responsable par sa race. Il est prudent par nature et temporisateur par nécessité. Il faut qu'il complaise, qu'il ménage, qu'il patiente, qu'il transige avec tous les intérêts constitués. Il est le roi du culte, de l'aristocratie, des lois, des mœurs, des abus et des mensonges de l'empire. Les vices mêmes de la constitution font partie de sa force. Les menacer, c'est se perdre. Il peut les haïr, il ne peut les attaquer.

XI. — A de semblables crises, la république seule peut suffire. Les nations le sentent et s'y précipitent comme au salut. La volonté publique devient le gouvernement. Elle écarte les timides, elle cherche les audacieux; elle appelle tout le monde à l'œuvre, elle essaye, elle emploie, elle rejette toutes les forces, tous les dévouements, tous les héroïsmes. C'est la foule au gouvernail. La main la plus prompte ou la plus ferme le saisit, jusqu'à ce qu'un plus hardi le lui arrache. Mais tous gouvernent dans le sens de tous. Considérations privées, timidité de situation, différence de rang, tout disparaît. Il n'y a de responsabilité pour personne. Aujourd'hui au pouvoir, demain en exil ou à l'échafaud. Nul n'a de lendemain, on est tout au jour. Les résistances sont écrasées par l'irrésistible puissance du mouvement. Tout est faible, tout plie devant le peuple. Les ressentiments des castes abolies, des cultes dépossédés, des propriétés décimées, des abus extirpés, des aristocraties humiliées se perdent dans le bruit général de l'écroulement des vieilles choses. A qui s'en prendre? La nation répond de tout à tous. Nul n'a de compte à lui demander. Elle ne se survit pas à elle-même, elle brave les récriminations et les vengeances; elle est absolue, comme un élément, elle est anonyme, comme la fatalité: elle achève son œuvre, et, quand son œuvre est finie, elle dit: Reposons-nous, et prenons la monarchie.

XII. — Or, une telle forme d'action, c'est la république. C'est la seule qui convienne aux fortes époques de transformation. C'est le gouvernement de la passion, c'est le gouvernement des crises, c'est le gouvernement des révolutions. Tant que les révolutions ne sont pas achevées, l'instinct du peuple pousse à la ré-

et que l'œuvre révolutionnaire est incontestée, complète
idée. Alors il peut reprendre la monarchie et lui dire de
Règne au nom des idées que je t'ai faites!
– L'assemblée constituante fut donc aveugle et faible
s donner la république pour instrument naturel à la ré-
Mirabeau, Bailly, La Fayette, Sieyès, Barnave, Talley-
neth, agissaient en cela en philosophes et non en grands
s. L'événement l'a prouvé. Ils crurent la révolution
aussitôt qu'elle fut écrite; ils crurent la monarchie con-
ussitôt qu'elle eut juré la constitution. La révolution
te commencée, et le serment de la royauté à la révolu-
; aussi vain que le serment de la révolution à la royauté.
: éléments ne pouvaient s'assimiler qu'après un inter-
n siècle. Cet intervalle, c'était la république. Un peuple
pas en un jour, ni même en cinquante ans, de l'action
nnaire au repos monarchique. C'est pour l'avoir oublié
où il fallait s'en souvenir, que la crise a été si terrible
nous agite encore. Si la révolution qui se poursuit tou-
it eu son gouvernement propre et naturel, la républi-
e république eût été moins tumultueuse et moins in-
le nos cinq tentatives de monarchie. La nature des temps
avons vécu proteste contre la forme traditionnelle du
A une époque de mouvement, un gouvernement de

nécessaires. Le serment du Jeu-de-Paume ne consistait qu'à jurer désobéissance au roi et fidélité à la nation. L'assemblée avait ensuite proclamé Louis XVI roi des Français. Si elle se reconnaissait le pouvoir de le proclamer roi, elle se reconnaissait par là même le droit de le proclamer simple citoyen. La déchéance pour cause d'utilité nationale et d'utilité du genre humain était évidemment dans ses principes. Que fait-elle cependant? Elle laisse Louis XVI roi ou elle le refait roi, non par respect pour l'institution, mais par pitié pour sa personne et par attendrissement pour une auguste décadence. Voilà le vrai. Elle craignait le sacrilége, et elle se précipite dans l'anarchie. C'était clément, beau, généreux; Louis XVI méritait bien du peuple. Qui peut flétrir une magnanime condescendance? Avant le départ du roi pour Varennes, le droit absolu de la nation ne fut qu'une fiction abstraite, un *summum jus* de l'assemblée. La royauté de Louis XVI resta le fait respectable et respecté. Encore une fois, c'était bien.

XV. — Mais il vint un moment, et ce moment fut celui de la fuite du roi, sortant du royaume, protestant contre la volonté nationale, et allant chercher l'appui de l'armée et l'intervention étrangère, où l'assemblée rentrait légitimement dans le droit rigoureux de disposer du pouvoir trahi ou déserté. Trois partis s'offraient à elle: déclarer la déchéance et proclamer le gouvernement républicain; proclamer la suspension temporaire de la royauté, et gouverner en son nom, pendant son éclipse morale; enfin restaurer à l'instant la royauté.

L'assemblée choisit le pire. Elle craignit d'être dure et elle fut cruelle; car, en conservant au roi le rang suprême, elle le condamna au supplice de la colère et du dédain de son peuple. Elle le couronna de soupçons et d'outrages. Elle le cloua au trône pour que le trône fût l'instrument de ses tortures et enfin de sa mort.

Des deux autres partis à prendre, le premier était le plus logique et le plus absolu: proclamer la déchéance et la république.

La république, si elle eût été alors légalement établie par l'assemblée dans son droit et dans sa force, aurait été tout autre que la république qui fut perfidement et atrocement arrachée, *neuf mois* après, par l'insurrection du 10 août. Elle aurait eu,

sans doute, les agitations inséparables de l'enfantement d'un ordre nouveau. Elle n'aurait pas échappé aux désordres inévitables dans un pays de premier mouvement, passionné par la grandeur même de ses dangers. Mais elle serait née d'une loi, au lieu d'être née d'une sédition; d'un droit, au lieu d'une violence; d'une délibération, au lieu d'une insurrection. Cela seul changeait les conditions sinistres de son existence et de son avenir. Elle devait être remuante, elle pouvait rester pure.

Voyez combien le seul fait de sa proclamation légale et réfléchie changeait tout. Le 10 août n'avait pas lieu: les perfidies et la tyrannie de la commune de Paris, le massacre des gardes, l'assaut du palais, la fuite du roi à l'assemblée, les outrages dont il y fut abreuvé, enfin son emprisonnement au Temple étaient écartés. La république n'aurait pas tué un roi, une reine, un enfant innocent, une princesse vertueuse. Elle n'aurait pas eu les massacres de septembre, ces Saint-Barthélemy du peuple qui tachent à jamais les langes de la liberté. Elle ne se serait pas baptisée dans le sang de trois cent mille victimes. Elle n'aurait pas mis dans la main du tribunal révolutionnaire la hache du peuple, avec laquelle il immola toute une génération pour faire place à une idée. Elle n'aurait pas eu le 31 mai. Les Girondins, arrivés purs au pouvoir, auraient eu bien plus de force pour combattre la démagogie. La république, instituée de sang-froid, aurait bien autrement intimidé l'Europe qu'une émeute légitimée par le meurtre et les assasinats. La guerre pouvait être évitée, ou, si la guerre était inévitable, elle eût été plus unanime et plus triomphante. Nos généraux n'auraient pas été massacrés par leurs soldats aux cris de trahison. L'esprit des peuples aurait combattu avec nous, et l'horreur de nos journées d'août, de septembre et de janvier n'aurait pas repoussé de nos drapeaux les peuples attirés par nos doctrines. Voilà comment un seul changement, à l'origine de la république, changeait le sort de la révolution.

XVI. — Mais si les mœurs de la France répugnaient encore à la vigueur de cette résolution, et si l'assemblée craignait que son enfantement de la république fût précoce, il lui restait le troisième parti: proclamer la déchéance temporaire de la royauté pendant dix ans, mettre le roi en réserve et gouverner républi-

cainement, en son nom, jusqu'à l'affermissement incontesté et inébranlable de la constitution. Ce parti sauvait tout, même aux yeux des faibles : le respect pour la royauté, la vie du roi, les jours de la famille royale, le droit du peuple, l'innocence de la révolution. Il était à la fois ferme et calme, efficace et légitime. C'était la dictature telle que tous les peuples en ont eu l'instinct dans les jours critiques de leur existence. Mais, au lieu de la dictature courte, fugitive, inquiète, ambitieuse d'un seul, c'était la dictature de la nation elle-même se gouvernant par son assemblée nationale. La nation écartait révérencieusement la royauté pendant dix ans pour faire elle-même l'œuvre supérieure aux forces d'un roi. Cette œuvre faite, les ressentiments éteints, les habitudes prises, les lois en vigueur, les frontières couvertes, le clergé sécularisé, l'aristocratie soumise, la dictature pouvait cesser. Le roi ou sa dynastie pouvait remonter sans péril sur un trône dont les grands orages étaient écartés. Cette république véritable aurait repris le nom de monarchie constitutionnelle, sans rien changer. On aurait replacé la statue de la royauté au sommet quand le piédestal aurait été consolidé. Un tel acte eût été le consulat du peuple : bien supérieur à ce consulat d'un homme, qui ne devait finir que par le ravage de l'Europe et par la double usurpation du trône et de la révolution.

Ou bien, si, à l'expiration de cette dictature nationale, la nation bien gouvernée eût trouvé le trône dangereux ou inutile à rétablir, qui l'empêchait de dire au monde : Ce que j'ai assumé comme dictature, je le consacre comme gouvernement définitif. Je proclame la république française, comme le seul gouvernement suffisant à l'énergie d'une époque rénovatrice ; car la république c'est la dictature perpétuée et constituée du peuple. A quoi bon un trône ? Je reste debout, c'est l'attitude d'un peuple en travail !

En résumé, l'assemblée constituante, dont la pensée éclaire le globe, dont l'audace transforma en deux ans un empire, n'eut qu'un tort à la fin de son œuvre : ce fut de se reposer. Elle devait se perpétuer, elle abdiqua. Une nation qui abdique après deux ans de règne et sur des monceaux de ruines lègue le sceptre à l'anarchie. Le roi ne pouvait plus régner, la nation ne voulut pas régner ; les factions régnèrent. La révolution périt non pas

pour avoir trop voulu, mais pour n'avoir pas assez osé. Tant il est vrai que les timidités des nations ne sont pas moins funestes que les faiblesses des rois, et qu'un peuple qui ne sait pas prendre et garder tout ce qui lui appartient tente à la fois la tyrannie et l'anarchie! L'assemblée osa tout, excepté régner. Le règne de la révolution ne pouvait s'appeler que république. L'assemblée laissa ce nom aux factions et cette forme à la terreur. Ce fut là sa faute. Elle l'expia; et l'expiation de cette faute n'est pas finie pour la France.

LIVRE HUITIÈME.

arche à se raffermir. — Moyens qu'il emploie — Premières réunions des patriotes répu-ns. — Madame Roland centre de ces réunions. — Portrait de madame Roland. — Sa vie a mariage. — La Platière. — Description. — Monsieur et madame Roland à Paris. — liaisons avec les hommes du parti populaire.

— Pendant que le roi, isolé au sommet de la constitution, hait son aplomb, tantôt dans de dangereuses négociations l'étranger, tantôt dans d'imprudentes tentatives de corrup- à l'intérieur, des hommes, les uns Girondins, les autres ins, mais confondus encore sous la dénomination com- de patriotes, commencèrent à se réunir et à former le d'une grande opinion républicaine: c'étaient Pétion, Ro-erre, Brissot, Buzot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Carra, et, Ducos, Fonfrède, Duperret, Sillery-Genlis, et plusieurs s dont les noms ne sont guère sortis de l'obscurité.

foyer d'une jeune femme, fille d'un graveur du quai des res, fut le centre de cette réunion. Ce fut là que les deux grands partis de la révolution, la Gironde et la Montagne, ncontrèrent, s'unirent, se divisèrent, et, après avoir con- le pouvoir et renversé ensemble la monarchie, déchirèrent urs dissensions le sein de leur patrie, et tuèrent la liberté entre-tuant. Ce n'était ni l'ambition, ni la fortune, ni la cé-é qui avaient successivement attiré ces hommes chez cette e, alors sans crédit, sans luxe et sans nom; c'était la con-té d'opinion; c'était ce culte recueilli que les esprits d'élite t à rendre, en secret comme en public, à une philosophie lle qui promet le bonheur aux hommes; c'était l'attrac-nvisible d'une même foi, cette communion des premiers ytes, où l'on sent le besoin d'unir ses âmes avant d'associer

ses actes. Tant que les pensées communes entre les hommes politiques n'ont pas trouvé ce centre où elles se fécondent et s'organisent par le contact, rien ne s'accomplit. Les révolutions sont des idées, c'est cette communion qui fait les partis.

L'âme ardente et pure d'une femme était digne de devenir le centre où convergeraient tous les rayons de la vérité nouvelle pour s'y féconder à la chaleur de son cœur et pour y allumer le bûcher des vieilles institutions politiques. Les hommes ont le génie de la vérité, les femmes seules en ont la passion. Il faut de l'amour au fond de toutes les créations; il semble que la vérité a deux sexes, comme la nature. Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses; il en fallait une au principe de la révolution. On peut dire que la philosophie trouva cette femme dans madame Roland.

L'historien, entraîné par le mouvement des événements qu'il retrace, doit s'arrêter devant cette sévère et touchante figure, comme les passants s'arrêtèrent pour remarquer ses traits sublimes et sa robe blanche sur le tombereau qui conduisait des milliers de victimes à la mort. Pour la comprendre, il faut la suivre de l'atelier de son père jusqu'à l'échafaud. C'est pour la femme surtout que le germe de la vertu est dans le cœur; c'est presque toujours dans la vie privée que repose le secret de la vie publique.

II. — Jeune encore, belle, rayonnante de génie, mariée depuis quelques années à un homme austère dont l'âge dépassait la maturité, mère d'un premier enfant, madame Roland était née dans cette condition intermédiaire où les familles, à peine émancipées par le travail, sont pour ainsi dire amphibies entre le prolétariat et la bourgeoisie, et retiennent dans leurs mœurs les vertus et la simplicité du peuple, en participant déjà aux lumières de la société. A l'époque où les aristocraties tombent, c'est là que les nations se régénèrent. La séve des peuples est là. C'est là qu'était né Jean-Jacques Rousseau, le type viril de madame Roland. Un portrait de son enfance représente la jeune fille dans l'atelier de son père, tenant d'une main un livre, de l'autre un outil de graveur. Ce portrait est la définition symbolique de la condition sociale où était née madame Roland, au point précis entre le travail des mains et le travail de la pensée.

Son père, Gratien Philipon, était graveur et peintre en émail. Il joignait à ces deux professions le commerce des diaments et des bijoux. C'était un homme aspirant toujours plus haut que ses forces, un aventurier d'industrie, qui brisait sans cesse sa modeste fortune en voulant l'étendre à la proportion de ses rêves et de son ambition. Il adorait sa fille et ne se contentait pas pour elle des perspectives de l'atelier. Il lui donnait l'éducation des plus hautes fortunes, comme la nature lui avait donné le cœur des plus grandes destinées. On sait ce que des caractères comme celui de cet homme apportent à la fois de chimères, de gêne et de malheur dans leur intérieur.

La jeune fille grandissait dans cette athmosphère de luxe d'esprit, et de ruine réelle. Douée d'un jugement prématuré, elle démêlait déja ces déréglements de famille; elle se réfugiait dans la raison de sa mère contre les illusions de son père et contre les pressentiments de l'avenir.

Marguerite Bimont, sa mère, avait apporté à son mari une beauté sereine et une âme supérieure aussi à sa destinée; mais une piété angélique et la résignation qu'elle inspire la prémunissaient à la fois contre l'ambition et contre le désespoir. Mère de sept enfants qui tous lui avaient été arrachés du sein par la mort, elle avait concentré sur sa fille unique toute sa puissance d'aimer. Mais son amour même la garantissait de toute faiblesse dans l'éducation quelle donnait à son enfant. Elle tenait dans un juste équilibre son cœur et son intelligence, son imagination et sa raison. Le moule où elle jetait cette jeune âme était gracieux, mais il était d'airain. On eût dit qu'elle prévoyait de loin les destinées de cette enfant et qu'elle mêlait à tous les accomplissements de la jeune fille ce quelque chose de mâle qui fait les héros et les martyrs.

La nature s'y prêtait admirablement. Elle avait donné à son élève une intelligence supérieure encore à son beauté. Cette beauté de ses premières années, dont elle a tracé elle-même les principaux traits avec une complaisance enfantine dans les pages heureuses de ses Mémoires, était loin d'avoir acquis le caractère d'énergie, de mélancolie et de majesté que lui donnèrent plus tard l'amour contenu, les pensées viriles et le malheur.

Une taille élevée et souple, des épaules effacées, une poitrine

large, soulevée par une respiration libre et forte; une attitude modeste et décente, cette pose du cou qui caractérise l'intrépidité, des cheveux noirs et lisses, des yeux bleus brunis par l'ombre de la pensée, un regard qui passait, comme l'âme, de la tendresse à l'énergie, une bouche un peu grande, ouverte au sourire comme à la parole, des dents éclatantes, un menton relevé et arrondi donnant à l'ovale de sa figure cette grâce voluptueuse et féminine sans laquelle la beauté même ne produit pas l'amour, une peau marbrée des teintes de la vie et veinée d'un sang qui se portait à la moindre impression sur ses joues rougissantes, un son de voix qui empruntait ses vibrations aux fibres graves de la poitrine et qui se modulait profondément aux mouvements mêmes du cœur (don précieux, car le son de voix, qui est la communication de l'emotion dans la femme, est le véhicule de la persuasion dans l'orateur; à ces deux titres la nature lui devait le charme de sa voix, et elle le lui avait donné): tel était à dix-huit ans le portrait de cette jeune fille que l'obscurité couva longtemps dans son ombre, comme pour préparer à la vie et à la mort une âme plus forte et une victime plus accomplie.

III. — Son intelligence éclairait cette enveloppe d'une lueur précoce et soudaine qui ressemblait déjà à l'inspiration. Elle aspirait, pour ainsi dire, les connaissances les plus difficiles en les épelant. Ce qu'on enseigne à son âge et à son sexe ne lui suffisait pas. La mâle éducation des hommes était un attrait et un jeu pour elle. Son esprit puissant avait besoin de tous les instruments de la pensée comme d'un exercice. Religion, histoire, philosophie, musique, peinture, danse, sciences exactes, chimie, langues étrangères et langues savantes, elle apprenait tout et désirait plus. Elle formait elle-même sa pensée de tous les rayons que l'obscurité de sa condition laissait arriver jusqu'au laboratoire de son père. Elle dérobait même furtivement les livres que les jeunes apprentis apportaient et oubliaient pour elle dans l'atelier. Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Montesquieu, les philosophes anglais lui tombèrent ainsi dans les mains. Mais sa véritable nourriture, c'était Plutarque.

»Je n'oublierai jamais,« dit-elle, »le carême de 1763, pendant lequel j'emportait tous les jours ce livre à l'église en guise

livre de prières; c'est de ce moment que datent les impres-
ns et les idées qui me rendirent républicaine sans que je son-
gse alors à le devenir.» Après Plutarque, ce fut Fénelon qui
it le plus son cœur. Le Tasse et les poëtes vinrent ensuite.
éroïsme, la vertu et l'amour devaient se verser de ces trois
es ensemble dans l'âme d'une femme destinée à cette triple
pitation des grandes impressions.

Au milieu de cet embrasement de son âme, sa raison restait
de et sa pureté sans tache. A peine confesse-t-elle de légères
fugitives émotions du cœur et des sens. »En les lisant der-
re le paravent qui fermait ma chambre dans la salle de mon
e,« écrit-elle, »ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit
vrir mon visage, et ma voix altérée aurait trahi mon agita-
ı. J'étais Eucharis pour Télémaque, Herminie pour Tancrède.
endant, toute transformée en elles, je ne songeais pas à être
i-même quelque chose pour personne. Je ne faisais point de
our sur moi, je ne cherchais rien autour de moi; c'était un rêve
s réveil. Cependant je me rappelle avoir vu avec beaucoup
tremblement un jeune peintre, nommé Taboral, qui venait
fois chez mon père; il avait peut-être vingt ans, une voix
ce, une figure sensible, rougissante comme une jeune fille.
sque je l'entendais dans l'atelier, j'avais toujours un crayon
autre chose à y aller chercher; mais, comme sa présence
embarrassait autant qu'elle m'était agréable, je ressortais
s vite que je n'étais entrée, avec un battement de cœur et
tremblement que j'allais cacher dans mon petit cabinet.«

Bien que sa mère fût très-pieuse, elle n'interdisait aucune de
s lectures à sa fille. Elle voulait lui inspirer la religion et non
lui commander; pleine de bon sens et de tolérance, elle la
rait avec confiance à sa raison et ne voulait ni comprimer ni
ir la séve qui devait plus tard porter son fruit dans ce cœur.
e religion servile et non volontaire lui paraissait une dégra-
ion et un esclavage que Dieu ne pouvait accepter comme un
nut digne de lui. L'âme pensive de sa fille se portait naturel-
nent vers ces grands objets du bonheur et du malheur éternel,
e dut plonger plus jeune et plus profondément qu'une autre
s l'infini. Le règne du sentiment s'ouvrit en elle par l'amour
Dieu. Le sublime délire de ses contemplations pieuses em-

bellit les premières années de son adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir la préserver à jamais des orages des passions. Sa dévotion fut ardente; elle prit les teintes de son âme, aspira au cloître et rêva le martyre. Entrée au couvent, elle s'y trouva un moment heureuse, donnant sa pensée au mysticisme et son cœur à de premières amitiés. La régularité monotone de cette vie endormait doucement l'activité de ses méditations. Aux heures de liberté, elle ne jouait pas avec ses compagnes; elle se retirait sous quelque arbre pour lire et rêver. Sensible, comme Rousseau, à la beauté du feuillage, au bruissement de l'herbe, au parfum des plantes, elle admirait la main de Dieu et la baisait dans ses œuvres. Débordant de reconnaissance et de joie intérieure, elle allait l'adorer à l'église. Là, les sons majestueux de l'orgue s'associant à la voix des jeunes religieuses achevait de la ravir en extase. La religion catholique a toutes les fascinations mystiques pour les sens, et les voluptés pour l'imagination. Une novice prit le voile pendant ce séjour au couvent. Sa présentation à la grille, son voile blanc, sa couronne de roses, le chants suaves et calmes qui la conduisaient du monde au ciel, le drap mortuaire jeté sur sa beauté ensevelie et sur ce cœur palpitant firent tressaillir la jeune artiste et l'inondèrent de larmes. Sa destinée lui offrait l'image des grands sacrifices. Elle en pressentait d'avance en elle le courage et le déchirement.

IV.—Le charme et l'habitude de ces sentations religieuses ne s'effacèrent jamais en elle. La philosophie, qui devint plus tard son seul culte, dissipa la foi, mais laissa survivre ces impressions. Elle ne pouvait assister sans attrait et sans respect aux cérémonies du culte dont sa raison avait répudié les mystères. Le spectacle d'hommes faibles réunis pour adorer et implorer le père des hommes touchait sa pensée. La musique l'enlevait au ciel. Elle sortait des temples chrétiens plus heureuse et meilleure, tant les souvenirs de l'enfance se reflètent et se prolongent sur la vie la plus agitée.

Ce goût passionné de l'infini et ce sentiment pieux de la nature continuèrent à l'enivrer quand elle fut rentrée chez son père. »La situation de la maison paternelle n'avait point,« dit-*elle*, »le calme solitaire du couvent. Cependant beaucoup d'air,

espace s'offraient encore du haut de notre demeure 'ont-Neuf, à mon imagination rêveuse et romantique. de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé tion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, ment dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière a-Change, jusqu'au couchant doré d'une lueur de pour- ante derrière les arbres de Champs-Elysées et les mai- Chaillot! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques à la fin d'un beau jour; et souvent des larmes douces délicieusement de mes yeux, tandis que mon cœur, n sentiment inexprimable, heureux de battre et recon- l'exister, offrait à l'être des êtres un hommage pur et lui.« Hélas! quand elle écrivait ces lignes, elle ne s que dans son âme ce pan si rétréci du ciel de Paris, venir de ces soirées resplendissantes n'éclairait que sion fugitive les murs de son cachot.

Mais alors elle était heureuse, entre sa tante Angélique e, dans ce qu'elle appelle ce beau quartier de l'île Saint- r ces quais alignés, sur ce rivage tranquille, elle pre- lans les soirs d'été, contemplant le cours gracieux de et la campagne qui se dessinait au loin. Elle traversait natin, ces quais dans un saint zèle, pour aller à l'église, ontrer dans ce chemin désert aucune distraction à son ient. Son père, qui lui permettait de hautes études et rait des succès de sa fille, voulut pourtant l'initier à la fit commencer à graver. Elle apprit à tenir le burin sit comme à toute chose. Elle n'en tirait pas encore :; mais à l'époque de la fête de ses grands parents portait, pour son tribut, tantôt une tête qu'elle pliquée à dessiner dans cette intention, tantôt une que en cuivre sur laquelle elle avait gravé des emblèmes urs; on lui donnait, en retour, des bijoux ou des objets sa parure, qu'elle confesse avoir toujours recherchés. : goût, naturel à son sexe et à son âge, ne la détachait ccupations les plus humbles du ménage. Elle ne rougis- près avoir paru, le dimanche, à l'église ou à la prome- s une toilette enviée, d'aller, dans la semaine, en robe u marché à côté de sa mère. Elle sortait même seule

pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade, que la ménagère avait oubliés. Bien qu'elle se sentît un peu ravalée par ces soins domestiques, qui la faisaient descendre des hauteurs de son Plutarque ou du ciel de ses rêves, elle y mettait tant de grâce associée à une dignité si naturelle que la fruitière se faisait un plaisir de la servir avant ses autres pratiques, et que les premiers arrivés ne s'offensaient pas de ce privilége. Cette jeune fille, cette Héloïse future du 18me siècle, qui lisait les ouvrages sérieux, qui expliquait les cercles de la sphère céleste, qui maniait le crayon et le burin, et qui roulait déjà des mondes de pensées hardies et de sentiments passionnés dans son âme, était souvent appelée à la cuisine pour éplucher des herbes. Ce mélange d'études graves, d'exercices élégants et de soins domestiques, ordonnés par la sagesse de sa mère, semblait la préparer de loin aux vicissitudes de sa fortune, et l'aida plus tard à les supporter. C'était encore Rousseau aux Charmettes, rangeant le bûcher de madame de Warens de la main qui devait écrire le *Contrat social;* ou Philopœmen coupant son bois.

VI. — Du fond de cette vie retirée, elle apercevait quelquefois le monde supérieur qui brillait au-dessus d'elle ; les éclairs qui lui découvraient la haute société offensaient ses regards plus qu'ils ne l'éblouissaient. L'orgueil de ce monde aristocratique qui la voyait, sans la compter, pesait sur son âme. Une société où elle n'avait pas son rang lui semblait mal faite. C'était moins de l'envie que de la justice révoltée en elle. Les êtres supérieurs ont leur place marquée par Dieu, et tout ce qui les en écarte leur semble une usurpation. Ils trouvent la société souvent inverse de la nature, ils ne vengent en la méprisant. De là la haine du génie contre la puissance. Le génie rêve un ordre de choses où les rangs seraient assignés par la nature et par la vertu. Ils le sont presque toujours par la naissance, cette faveur aveugle de la destinée. Il y a peu de grandes âmes qui ne sentent en naissant la persécution de la fortune, et qui ne commencent par une révolte intérieure contre la société. Elles ne s'apaisent qu'en se décourageant. D'autres se résignent, par une compréhension plus haute, à la place que Dieu leur assigne. Servir humblement le monde est encore plus beau que le dominer. Mais c'est là le comble de *la vertu. La* religion y conduit en un jour, la philosophie n'y

conduit que par une longue vie, par le malheur et par la mort. Il y a des jours où la plus haute place du monde c'est un échafaud.

VII. — La jeune fille, allant une fois avec sa grand'mère dans une maison aristocratique dont ses humbles parents étaient, pour ainsi dire, les *affranchis*, fut violemment blessée du ton de supériorité caressante avec lequel on traita sa grand'mère et elle-même. »Ma fierté s'étonna,« dit-elle, »mon sang bouillonna plus fort qu'à l'ordinaire, je me sentis rougir. Je ne me demandais pas encore pourquoi telle femme était assise sur le canapé et ma grand'mère sur le tabouret, mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis arriver la fin de la visite comme un soulagement à quelque chose qui oppresse.«

Une autre fois, on la mena passer huit jours à Versailles, dans le palais de ce roi et de cette reine dont elle devait un jour saper le trône. Logée dans les combles, chez une femme de la domesticité du château, elle vit de près ce luxe royal qu'elle croyait payé par la misère des peuples, et cette grandeur des rois élevée sur la servilité des courtisans. Les grands couverts, les promenades, le jeu du roi, les présentations passèrent sous ses yeux dans toute leur vanité et dans toute leur pompe. Ces superstitions du pouvoir répugnèrent à cette âme nourrie, par les philosophes, de vérité, de liberté et de vertu antique. Les noms obscurs, le costume bourgeois des parents qui la conduisaient à ce spectacle, ne laissaient tomber sur elle que des regards sans attention et quelques mots qui sentaient moins la faveur que la protection. Le sentiment de sa jeunesse, de sa beauté et de son mérite, inaperçus de cette foule qui n'adorait que la faveur ou l'étiquette, lui pesait sur le cœur. La philosophie, la fierté naturelle, l'imagination et la rigidité de son âme étaient également blessées dans ce séjour. »J'aimais mieux,« dit-elle, »les statues des jardins que les personnages du palais. »Et sa mère lui demandant si elle était contente du voyage: »Oui,« répondit-elle, »pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours et je détesterais tant les gens que je vois, que je ne saurais plus que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils? « répliqua sa mère. »Sentir l'injustice et contempler l'absurdité.« En voyant ces splendeurs du despotisme de Louis XIV, qui s'éteignaient dans la corruption, elle songeait à Athènes; et elle oubliait la mort de

Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. »Je ne prévoyais pas,« dit-elle tristement en écrivant ces lignes, »que la destinée me réservait à être témoin de crimes pareils à ceux dont ils furent les victimes et à participer à la gloire de leurs martyres après avoir professé leurs principes.«

Ainsi l'imagination, le caractère et les études de cette femme la préparaient, à son insu, pour la république. La religion seule, alors si puissante sur elle, aurait pu la retenir dans la résignation qui soumet les pensées à l'ordre de Dieu. Mais la philosophie devint sa foi: cette foi fit partie de sa politique. L'émancipation des peuples se lia dans sa pensée à l'émancipation des idées. Elle crut, en renversant les trônes, travailler pour les hommes, et, en renversant les autels, travailler pour Dieu. Telle est la confession qu'elle fait elle-même de son changement.

VIII. — Cependant cette jeune fille attirait déjà de nombreux prétendants à sa main. Son père voulait la marier dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il aimait, il estimait le commerce parce qu'il le regardait comme la source de la richesse. Sa fille le méprisait parce qu'il était, à ses yeux, la source de l'avarice et l'aliment de la cupidité. Les hommes de cette condition lui répugnaient. Elle voulait, dans son mari, des idées et des sentiments analogues aux siens. Son idéal était une âme et non une fortune. »Nourrie, dès mon enfance, dans le commerce des grands hommes de tous les âges, familiarisée avec les hautes idées et les grands exemples, n'aurai-je vécu avec Platon, avec tous les philosophes, avec tous les poëtes, avec tous les politiques de l'antiquité, que pour m'unir à un marchand qui jugera et ne sentira rien comme moi?«

Celle qui écrivait ces lignes était dans ce moment même demandée à ses parents par un riche boucher du voisinage. Elle refusait tout. »Je ne descendrai pas du monde de mes nobles chimères, répondait-elle aux instances sans cesse renouvelées de son père. Ce que je veux, ce n'est pas une condition, c'est un homme. Je mourrai dans l'isolement plutôt que de prostituer mon âme dans une union avec un être qui ne la comprendrait pas.«

Privée de sa mère par une mort prématurée, seule dans la maison d'un père où le désordre s'introduisait avec de secondes

amours, la mélancolie gagnait son âme mais ne la surmontait pas. Elle se recueillait davantage en elle-même pour rassembler ses forces contre l'isolement et contre l'infortune. La lecture de l'*Héloïse* de Rousseau, qu'on lui prêta alors, fit sur son cœur le même genre d'impression que Plutarque avait fait sur son esprit. Plutarque lui avait montré la liberté, Rousseau lui fit rêver le bonheur. L'un l'avait fortifiée, l'autre l'attendrit. Elle éprouva le besoin d'épancher son âme. La tristesse fut sa muse sévère. Elle commença à écrire pour se consoler dans l'entretien de ses propres pensées. Sans aucune intention de devenir écrivain, elle acquit par ces exercices solitaires cette éloquence dont elle anima plus tard ses amis.

IX. — Ainsi mûrissait cette femme patiente et résolue à la fois envers sa destinée, quand elle crut avoir trouvé l'homme antique rêvé depuis si longtemps par son imagination. Cet homme était Roland de la Platière.

Il lui fut présenté sous les auspices d'une de ses jeunes amies d'enfance mariée à Amiens, où Roland exerçait alors les fonctions d'inspecteur des manufactures. « Tu recevras cette lettre, lui écrivait l'amie, par le philosophe dont je t'ai quelquefois parlé, M. Roland, homme éclairé, de mœurs antiques, à qui on ne peut reprocher que son culte pour les anciens, son mépris pour son siècle et sa trop haute estime de sa propre vertu... Ce portrait, dit-elle, était juste et bien saisi. Je vis un homme de plus de quarante ans, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce roideur que donne l'habitude de l'isolement; mais ses manières étaient simples et faciles, et sans avoir l'élégance du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. Une grande maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert n'altéraient point des traits réguliers mais peu séduisants. Au reste, un sourire fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient sortir comme une figure nouvelle quand il s'animait en parlant ou en écoutant. Sa voix était mâle, son parler bref comme celui d'un homme qui n'aurait pas l'haleine longue; son discours, plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans

harmonie. C'est un don rare et bien puissant sur les sens, ajoute t-elle, que ce charme de la voix; il ne tient pâs seulement à la qualité du son, il résulte aussi de cette délicatesse de sensibilité qui varie l'expression en modifiant l'accent.« C'était dire assez que Roland en était dépourvu.

X. — Roland, né dans une famille d'honnête bourgeoisie qui occupait des emplois de magistrature et prétendait à la noblesse, était le dernier de cinq frères. On le destinait à l'Eglise. Pour fuir cette destinée, qui lui répugnait, il quitta à dix-neuf ans la maison paternelle et se réfugia à Nantes. Entré chez un armateur, il se préparait à passer aux Indes, pour s'y adonner au commerce, quand une maladie l'arrêta au moment de s'embarquer. Un de ses parents, inspecteurs des manufactures, le recueillit à Rouen et le fit entrer dans ses bureaux. Cette administration, animée de l'esprit de Turgot, touchait, par les procédés des arts, à toutes les sciences, et par l'économie politique aux plus hauts problèmes de gouvernement. Elle était peuplée de philosophes. Roland s'y distingua. Le gouvernement l'envoya en Italie, pour y étudier la marche du commerce.

Il s'éloigna avec peine de sa jeune amie et lui écrivit régulièrement des lettres scientifiques destinées à servir de notes à l'ouvrage qu'il se proposait d'écrire sur l'Italie, lettres dans lesquelles le sentiment se révélait sous la science, plus semblables aux études d'un philosophe qu'aux entretiens d'un amant.

A son retour, elle revit en lui un ami; son âge, sa gravité, ses mœurs, ses habitudes laborieuses le firent considérer comme un sage qui n'existait que par la raison. Dans l'union qu'ils méditaient, et qui ressemblait moins à l'amour qu'aux associations antiques des jours de Socrate et de Platon, l'un cherchait un disciple plus qu'une femme, l'autre épousait un maître plus qu'un mari. M. Roland retourna à Amiens. Il écrivit de là au père pour lui demander la main de sa fille. Celui-ci refusa sèchement. Il craignait dans M. Roland, dont l'austérité lui répugnait, un censeur pour lui, un tyran pour sa fille. Informée de ce refus par son père, celle-ci s'indigna et se retira dans un couvent, dénuée de tout. Elle y vécut des aliments les plus grossiers qu'elle préparait de ses mains. Elle s'y plongea dans l'étude, elle y fortifia son cœur contre l'adversité. Elle se vengea à mé-

riter le bonheur du sort qui ne le lui accordait pas. Le soir, une visite d'un de ses amis; le jour, une heure de promenade dans un jardin entouré de hautes murailles; ce sentiment de force qui fait qu'on se roidit contre le sort; cette mélancolie qui attendrit l'âme sur elle-même et la nourrit de sa propre sensibilité, l'aidèrent à passer les longs mois d'hiver de sa captivité volontaire.

Un sentiment d'amertume intérieure empoisonnait cependant pour elle jusqu'à son sacrifice. Elle se disait que ce sentiment n'était pas récompensé: elle s'était flattée que M. Roland, en apprenant sa révolution et sa retraite, serait accouru pour l'arracher à son couvent et confondre leur destinée. Le temps s'écoulait, Roland ne venait pas, il écrivait à peine. Il vint enfin après six mois. Il s'enflamma de nouveau en revoyant son amie derrière une grille; il se détermina à lui offrir sa main, elle l'accepta. Mais tant de calculs, d'hésitation, de froideur avaient enlevé le peu d'illusion qui pouvait rester à la jeune recluse et réduit les sentiments à une sévère estime. Elle se dévoua plutôt qu'elle ne se donna. Il lui parut beau de s'immoler au bonheur d'un homme de bien; mais elle accomplit ce sacrifice avec tout le sérieux de la raison et sans aucun enthousiasme de cœur. Son mariage fut pour elle un acte de vertu, dont elle jouit non parce qu'il était doux, mais parce qu'il lui parut sublime.

L'élève passionnée de Jean-Jacques Rousseau se retrouve à cette époque décisive de son existence. Le mariage de madame Roland est une imitation évidente de celui d'Héloïse épousant M. de Volmar. Mais l'amertume de la réalité ne tarde pas à percer sous l'héroïsme de son dévouement. »A force,« dit-elle, elle-même, »de m'occuper de la félicité de l'homme à qui je m'associai, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari un des hommes les plus estimables qui existent et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années de plus que mon âge, rendait de trop une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer. Si nous allions dans le monde, j'y étais aimée des gens dont je m'aper-

cevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail de mon mari, je me fis son copiste, son correcteur d'épreuves; j'en remplissais la tâche avec une humilité sans murmures qui contrastait avec un esprit aussi libre et aussi exercé que le mien. Mais cette humilité coulait de mon cœur. Je respectais tant mon mari, que j'aimais à supposer toujours qu'il était supérieur à moi; j'avais si peur d'une ombre sur son visage, il tenait tant à ses opinions, que je n'ai acquis que bien tard la force de le contredire. Je joignais à ces travaux ceux du ménage; m'étant aperçue que sa délicate santé ne s'accordait pas de tous les régimes, je prenais le soin de lui préparer moi-même ses aliments. Je restai avec lui quatre ans à Amiens. J'y devins mère et nourrice. Nous travaillions ensemble à l'*Encyclopédie nouvelle*, dont les articles relatifs au commerce lui avaient été confiés. Nous ne quittions ces études que pour des promenades champêtres hors de la ville.«

Roland, absolu et personnel, avait exigé, dès le commencement du mariage, que sa femme cessât de voir les compagnes qu'elle avait aimées au couvent et qui vivaient à Amiens. Il redoutait le moindre partage d'affection. Sa prudence dépassait les bornes de la raison. A une union austère comme le mariage il faut les distractions de l'amitié. Cette tyrannie d'un sentiment exclusif n'était pas rachetée par l'amour. Roland demandait tout à la complaisance de sa femme. Si rien ne chancelait dans cette âme, elle sentait ses sacrifices, et elle jouissait de l'accomplissement de ses devoirs comme le stoïcien jouit de la douleur.

XI.—Après quelque années passées à Amiens, Roland obtint d'être employé dans les mêmes fonctions à Lyon son pays natal. L'hiver il habitait la ville; il passait le reste de l'année à la campagne, dans la maison paternelle, où vivait encore sa mère, femme respectable par son âge, mais d'un commerce inquiet et tracassier dans la vie domestique. Madame Roland, encore dans toute la fleur de sa beauté et de son génie, se trouvait ainsi reléguée et froissée entre une belle-mère implacable, un beau-frère insoumis et un mari dominateur. L'amour le plus passionné eût à peine suffi à compenser une si âpre situation. Elle n'avait, pour l'adoucir, que le sentiment de ses devoirs, le travail, sa philosophie et son enfant. Elle y suffit, et finit par transformer cette

retraite austère en un séjour d'harmonie et de paix. On aime à la suivre dans cette solitude où son âme se trempait pour la lutte, comme on va chercher aux Charmettes la source encore fraîche de la vie et du génie de Jean-Jacques Rousseau.

XII. — Il y a au pied des montagnes du Beaujolais, dans le large bassin de la Saône en face des Alpes, une série de petites collines amoncelées comme des vagues de sable, que le vigneron patient de ces contrées a plantées de vignes, et qui forment entre elles, à leur base, d'obliques vallées, des ravins étroits et sinueux où s'étendent de petits prés verts. Ces prés ont chacun leur filet d'eau suintant des montagnes; les saules les bouleaux et les peupliers en tracent le cours et en voilent le lit. Les flancs et les sommets de ces collines ne portent, au-dessus des vignes basses que quelques pêchers sauvages, qui ne donnent pas d'ombre au raisin, et de gros noyers dans les vergers auprès des maisons. C'est sur le penchant d'un de ces mamelons sablonneux que s'élevait *la Platière,* héritage paternel de M. Roland : maison basse, assez étroite, percée de fenêtres régulières, recouverte d'un toit à tuiles rouges presque plat. Les rebords de ce toit s'avancent un peu sur le mur pour garantir les fenêtres de la pluie l'hiver, du soleil l'été. Les murs unis et sans ornement d'architecture étaient revêtus d'un ciment de chaux blanche que le temps a éraillé et sali. On monte au vestibule par cinq marches de pierre surmontées d'une balustrade rustique en fer rouillé. Une cour entourée de granges où l'on serre la récolte, de pressoirs pour les vendanges et de celliers pour le vin, précède la maison. Derrière se nivèle un petit jardin potager, dont les carrés sont bordés de buis, d'œillets et d'arbres fruitiers taillés près de terre. Un pavillon de verdure s'élève au bout de chaque allée; puis un grand enclos de vignes basses coupées en lignes droites par de petits sentiers verts. Voilà ce site. La vue se porte tour à tour sur l'horizon sévère, recueilli et rapproché des montagnes de Beaujeu, tachées sur leurs flancs de noirs sapins et entrecoupées de grandes prairies penchantes où s'engraissent les bœufs du Charolais, et sur le vallée de la Saône, immense océan de verdure surmonté çà et là de nombreux clochers. La ceinture des Hautes-Alpes couvertes de neiges, et le dôme du Mont-Blanc, qui domine tout, encadrent ce vaste paysage. Il y a quelque chose de l'infini

de la mer; et si par son côté borné il porte au recueillement et à la résignation, par son côté ouvert il semble solliciter la pensée à se répandre, et emporter l'âme dans tous les lointains de l'espérance et sur tous les sommets de l'imagination.

Tel fut, pendant cinq ans, l'horizon de cette jeune femme. C'est là qu'elle se plongea dans la plénitude de cette nature qu'elle avait si souvent rêvée dans son enfance, et dont elle n'apercevait que quelques pans de ciel et quelques perspectives confuses de forêts royales, du haut de sa fenêtre, par-dessus les toits de Paris. C'est là que ses goûts simples et son âme pure trouvèrent des aliments et des exercices à sa sensibilité.

Elle y partageait sa vie entre les soins du ménage, la culture de son esprit et la charité active, cette culture du cœur; adorée des paysans, dont elle se fit la Providence, elle appliquait au soulagement de leur misère le peu de superflu que lui laissait une économie étroite, et à la guérison de leurs maladies les connaissances qu'elle avait acquises en médecine. On venait la chercher de trois et quatre lieues pour aller visiter un malade. Le dimanche, les marches du perron de sa cour étaient couvertes d'infirmes qui venaient chercher du soulagement, ou de convalescents qui venaient lui apporter les témoignages de leur reconnaissance: les paniers de châtaignes, les fromages de leurs chèvres, ou les pommes de leurs vergers. Elle jouissait de trouver le peuple des campagnes juste, sensible et reconnaissant. Elle se figurait à son image le peuple dépaysé des grandes capitales. L'incendie des châteaux, le brigandage. les massacres lui apprirent plus tard que ces mers d'hommes, si calmes alors, ont des tempêtes plus terribles que celles de l'Océan; qu'il faut des institutions aux sociétés comme il faut un lit aux flots, et que la force est aussi indispensable que la justice au gouvernement des peuples.

XIII. — Cependant la révolution de 89 avait sonné, et était venue la surprendre au sein de cette retraite. Enivrée de philosophie, passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, elle s'enflamma dès la première étincelle à ce foyer d'idées nouvelles; elle crut de bonne foi que cette révolution, comme un enfantement sans douleur, allait régénérer l'espèce humaine, détruire la misère de la classe malheureuse, sur

uelle elle s'attendrissait, et renouveler la face du monde. Il y le l'imagination jusque dans la piété des grandes âmes. L'illu- n généreuse de la France, à cette époque, était égale à l'œuvre e la France avait à accomplir. Si elle n'avait pas tant espéré, e n'eût rien osé. Sa foi dans une régénération sociale fut sa ce.

De ce jour, madame Roland sentit s'allumer en elle un feu qui devait plus s'éteindre que dans son sang. Tout l'amour oisif sommeillait dans son âme se convertit en enthousiasme et en sion pour l'humanité. Sa sensibilité, trop ardente sans doute ur un seul homme, se répandit sur tout un peuple. Elle aima révolution comme une amante. Elle communiqua cette flamme on mari et à ses amis. Toute sa passion contenue se versa dans opinions. Elle se vengea de sa destinée, qui lui refusait le nheur pour elle-même, en se consumant pour le bonheur des res. Heureuse et aimée, elle n'eût été qu'une femme; mal- ureuse et isolée, elle devint un chef de parti.

XIV. — Les opinions de monsieur et de madame Roland sou- èrent contre eux, dans le premier moment, toute l'aristocratie mmerciale de Lyon, ville probe et pure, mais ville d'ar- nt où tout se calcule, et où les idées ont la pesanteur et l'im- bilité des intérêts. Les idées ont un courant irrésistible qui traîne même les populations les plus stagnantes. Lyon fut en- iné et submergé par les opinions de l'époque. M. Roland fut rté à la municipalité par les premières élections. Il s'y pro- nça avec la roideur de ses principes et avec l'énergie qu'il pui- t dans l'âme de sa femme. Redouté des timides, adoré des im- tients, son nom devint une injure, puis un drapeau; la faveur blique le vengea des outrages des riches. Il fut député à ris par le conseil municipal, pour y défendre les intérêts mmerciaux de Lyon auprès des comités de l'assemblée consti- inte.

Les liaisons de Roland avec les philosophes et avec les écono- stes, qui formaient le parti pratique de la philosophie; ses pports obligés avec les membres influents de l'assemblée; ses ûts littéraires et surtout l'attrait et la séduction naturelle qui irent et retiennent les hommes éminents autour d'une femme lle, éloquente et passionnée, firent bientôt du salon de ma-

dame Roland un foyer, peu éclatant encore, mais ardent, de la révolution. Les noms qui s'y rencontrent révèlent, dès le premier jour, les opinions extrêmes. Pour ces opinions, la constitution de 1791 n'était qu'une halte.

Ce fut le 20 février 1791 que madame Roland rentra dans ce Paris d'où elle était sortie cinq ans auparavant, jeune fille inaperçue et sans nom, et où elle revenait comme une flamme pour animer tout un parti, fonder la république, régner un moment et mourir. Elle avait dans l'âme un confus pressentiment de cette destinée. Le génie et la volonté connaissent leurs forces, ils sentent avant les autres, et ils prophétisent leur mission. Madame Roland semblait d'avance emportée par la sienne au centre de l'action. Elle courut le lendemain de son arrivée aux séances de l'assemblée. Elle vit le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, l'astucieux Lameth, le froid Barnave. Elle remarqua avec le dépit de la haine, dans l'attitude et le langage du côté droit, cette supériorité que donnent l'habitude de la domination et la confiance dans le respect des masses; dans l'attitude du côté gauche, l'infériorité des manières et l'insolence mêlée à la subalternité. Ainsi l'aristocratie antique survivait dans le sang et se vengeait, même après sa défaite, de la démocratie qui l'enviait en la subjuguant. L'égalité s'écrit dans les lois longtemps avant de s'établir entre les races. La nature est aristocrate; il faut une longue pratique de l'indépendance pour donner aux peuples républicains le maintien noble et la dignité polie du citoyen. En révolution même, dans le vainqueur, on sent longtemps le parvenu de la liberté. Les femmes ont le tact plus sensible à ces nuances. Madame Roland les comprit: mais loin de se laisser séduire par cette supériorité de l'aristocratie, elle s'en indigna davantage et sentit redoubler sa haine contre un parti qu'on pouvait abattre, mais qu'on ne pouvait humilier.

XV. — C'est à cette époque que son mari et elle se lièrent avec quelques-uns des hommes les plus fervents parmi les apôtres des idées populaires. Ce n'étaient pas ceux qui brillaient davantage de la faveur du peuple et de l'éclat du talent, c'étaient ceux qui lui paraissaient aimer la révolution pour la révolution *elle-même*, et se dévouer avec un désintéressement sublime, non

uccès de leur fortune, mais au progrès de l'humanité.
ot vint un des premiers. Monsieur et madame Roland étaient
is longtemps en correspondance avec lui sur des sujets d'é-
mie publique et sur les grands problèmes de la liberté.
s idées avaient fraternisé et grandi ensemble. Ils étaient
d'avance par toutes les fibres des cœurs révolutionnaires;
ils ne se connaissaient pas. Brissot, dont la vie aventureuse
polémique infatigable avaient de l'analogie avec la jeunesse
lirabeau, s'était déjà fait un nom dans le journalisme et
les clubs. Madame Roland l'attendit avec respect; elle était
use de juger si les traits du visage répondaient en lui à la
onomie de l'âme. Elle croyait que la nature se révélait par
s les formes, et que l'intelligence et la vertu modelaient les
extérieurs de l'homme comme le statuaire imprime à l'ar-
es formes palpables de sa conception. Le premier aspect la
mpa sans la décourager de son culte pour Brissot. Il man-
de cette dignité d'attitude et de cette gravité de caractère
emblent comme un reflet de la dignité de la vie, et de la
té des doctrines. Quelque chose dans l'homme politique
lait le pamphlétaire. Sa légèreté la choquait, sa gaieté
lui semblait une profanation des idées austères dont il
l'organe. La révolution qui passionnait son style n'allait
squ'à passionner son visage. Elle ne lui trouvait pas assez
ine contre les ennemis du peuple. L'âme mobile de Brissot
raissait pas avoir assez de consistance pour un sentiment
vouement. Son activité, répandue sur tous les sujets, lui
ait l'apparence d'un artiste en idées plutôt que d'un apôtre.
ppelait un intrigant.

issot amena Pétion, son condisciple et son ami, déjà mem-
le l'assemblée constituante, et dont la parole, dans deux ou
circonstances, avait été remarquée. Brissot passait pour l'in-
teur de ses discours. Buzot et Robespierre, tous deux mem-
de la même assemblée, y furent introduits: Buzot, dont la
té pensive, l'intrépidité et l'éloquence devaient plus tard
r le cœur et attendrir l'admiration de madame Roland; Ro-
erre, que l'inquiétude de son âme et le fanatisme de ses hai-
etaient dès lors comme un ferment d'agitation dans tous les
liabules où l'on conspirait au nom du peuple. Quelques au-

tres encore, dont les noms viendront à leur heure dans les fastes de ce parti naissant. Brissot, Pétion, Buzot, Robespierre convinrent de se réunir quatre fois par semaine, le soir, dans le salon de cette femme.

XVI. — L'objet de ces réunions était de conférer secrètement sur les faiblesses de l'assemblée constituante, sur les piéges que l'aristocratie tendait à la révolution entravée, et sur la marche à imprimer aux opinions attiédies pour achever de consolider le triomphe. Ils choisirent la maison de madame Roland, parce que cette maison était située dans un quartier également rapproché du logement de tous les membres qui devaient s'y rencontrer. Comme dans la conspiration d'Harmodius, c'était une femme qui tenait le flambeau pour éclairer les conspirateurs.

Madame Roland se trouvait ainsi jetée, dès les premiers jours, au centre des mouvements. Sa main invisible touchait les premiers fils de la trame encore confuse qui devait dérouler les plus grands événements. Ce rôle, le seul que lui permît son sexe, flattait à la fois son orgueil de femme et sa passion politique. Elle le ménagea avec cette modestie qui eût été en elle le chef-d'œuvre de l'habileté, si elle n'eût été le don de sa nature. Placée hors du cercle, près d'une table à ouvrage, elle travaillait des mains, ou écrivait ses lettres, tout en écoutant avec une apparente indifférence les discussions de ses amis. Souvent tentée d'y prendre part, elle se mordait les lèvres pour réprimer sa pensée. Ame d'énergie et d'action, la longueur et la diffusion verbeuse de ces conseils sans résultat lui inspiraient un secret dédain. L'action s'évaporait en paroles, et l'heure passait emportant avec elle l'occasion, qui ne revient plus.

Bientôt les victoires de l'assemblée constituante énervèrent les vainqueurs. Les chefs de cette assemblée reculèrent devant leur propre ouvrage, et pactisèrent avec l'aristocratie et avec le trône pour accorder au roi la révision de la constitution dans un esprit plus monarchique. Les députés qui se réunissaient chez madame Roland se dispersèrent et se découragèrent. Il ne resta plus sur la fin que ce petit nombre d'hommes inébranlables qui se dévouent aux principes indépendamment de leur succès, et qui s'attachent aux causes désespérées avec d'autant plus de force que la fortune semble les trahir davantage. Buzot, Pétion et Robespierre furent de ce nombre.

XVII. — Il y a pour l'histoire une curiosité sinistre à voir la ıremière impression que fit sur madame Roland l'homme qui, échauffé dans son sein et conspirant alors avec elle, devait un our renverser la puissance de ses amis, les immoler en masse, t l'envoyer elle-même à l'échafaud. Nul sentiment répulsif e paraît à cette époque avertir cette femme qu'elle conspire a propre mort en conspirant la fortune de Robespierre. Si lle a quelque crainte vague, cette crainte est aussitôt couerte par une pitié qui ressemble presque au dédain. Robespierre ii parut un honnête homme. En faveur de ses principes, elle ii pardonna son mauvais langage et son fastidieux débit. Roespierre, comme tout homme d'une seule pensée, respirait ennui. Cependant elle avait remarqué qu'il était toujours oncentré dans ces comités, qu'il ne se livrait pas, qu'il écouit tous les avis avant d'émettre le sien, et qu'il ne se donnait as la peine de le motiver. Comme les hommes impérieux, sa onviction lui paraissait une raison suffisante. Le lendemain, il ontait à la tribune, et, profitant pour sa renommée des discusons intimes qu'il avait entendues la veille, il devançait l'heure e l'action concertée avec ses amis, et éventait ainsi le plan de onduite. On l'en blâmait chez madame Roland; il s'en excusait rec légèreté. On attribuait ces torts à la jeunesse et à l'impaence de son amour-propre. Madame Roland, persuadée que ce une homme aimait passionnément la liberté, prenait sa réserve our de la timidité, et ses trahisons pour de l'indépendance. La use commune couvrait tout. La partialité transforme les plus nistres indices en faveur ou en indulgence. »Il défend les prinpes avec chaleur et opiniâtreté,« dit-elle; »il y a du courage à s défendre seul au temps où le nombre des défenseurs du peuple st prodigieusement réduit. La cour le hait, nous devons donc aimer. J'estime Robespierre sous ce rapport, je le lui témoigne; lors même qu'il est peu assidu au petit comité du soir, il vient e temps et temps me demander à dîner. J'avais été frappée de terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Vannes. Il dit le soir, chez Pétion, que la famille royale n'avait s pris ce parti sans avois préparé dans Paris une Saint-Barthémy de patriotes, et qu'il s'attendait à mourir avant vingt-quatre eures. Pétion, Buzot, Roland disaient, au contraire, que cette

fuite du roi était son abdication, qu'il fallait en profiter pour préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant et se rongeant les ongles, comme à l'ordinaire, demandait ce que c'était qu'une république.«

Ce fut ce jour-là que le projet du journal intitulé *le Républicain* fut conçu entre Brissot, Condorcet, Dumont de Genève et Duchâtelet. On voit que l'idée de la république naquit dans le berceau des Girondins avant de naître dans l'âme de Robespierre, et que le 10 août ne fut pas un accident, mais un complot.

A la même époque, madame Roland s'était livrée, pour sauver les jours de Robespierre, à un de ces premiers mouvements qui révèlent une amitié courageuse, et qui laissent des traces dans la mémoire même des ingrats. Après la journée du Champ-de-Mars, Robespierre, accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, fut obligé de se cacher. Madame Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire, à onze heures du soir, dans sa retraite au fond du Marais, pour lui offrir un asile plus sûr dans leur propre maison. Il avait déjà fui son domicile. Madame Roland se rendit de là chez Buzot, leur ami commun, et le conjura d'aller aux Feuillants, où il était influent alors, et de se hâter de disculper Robespierre avant que le décret d'accusation fût lancé contre lui.

Buzot hésita un moment, puis: »Je ferai tout,« dit-il, »pour sauver ce malheureux jeune homme, quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte. Il songe trop à lui pour aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Je serai là pour le défendre.« Ainsi, trois victimes futures de Robespierre conspiraient, la nuit et à son insu, le salut de l'homme par qui elles devaient mourir. La destinée est un mystère d'où sortent les plus étranges coïncidences, et qui ne tend pas moins de piéges aux hommes par leurs vertus que par leurs crimes. La mort est partout; mais quel que soit le sort, la vertu seule ne se repent pas. Dans les cachots de la Conciergerie, madame Roland se souvint avec complaisance de cette nuit. Si Robespierre s'en souvient dans sa puissance, ce souvenir dut être plus froid sur son cœur que la hache du bourreau.

LIVRE NEUVIÈME.

Remaniement des hommes et des affaires. — Robespierre se crée une tribune aux Jacobins. — Roland poussé au pouvoir par ses amis. — M. de Narbonne ministre de la guerre. — Le roi flotte entre les partis. — Élan général vers la guerre. — Robespierre seul résiste à cet entraînement et le combat.

I. — Après la dispersion de l'assemblée constituante, monsieur et madame Roland, leur mission terminée, quittèrent Paris. Cette femme, qui sortait toute brûlante du foyer des factions et des affaires, revint prendre à *la Platière* les soins de son ménage rustique ; mais elle avait goûté l'enivrement de la révolution. Le mouvement auquel elle avait participé un moment l'entraînait encore à distance : elle était restée en commerce de lettres avec Robespierre et Buzot ; correspondance politique et sèche avec Robespierre, pathétique et tendre avec Buzot. Son esprit, son âme, son cœur, tout la rappelait. Il y eut entre elle et son mari une délibération en apparence impartiale pour décider s'ils s'enseveliraient à la campagne ou s'ils retourneraient à Paris. Mais l'ambition de l'un et l'âme de l'autre avaient prononcé à leur insu et avant eux. Le plus futile prétexte suffit à leur impatience. Au mois de décembre, ils étaient de nouveau installés à Paris.

C'était l'heure de l'avénement de leurs amis. Pétion venait d'être nommé à la mairie et se créait une république dans la commune ; Robespierre, exclu de l'assemblée législative par la loi qui interdisait la réélection des membres de l'assemblée constituante, s'élevait une tribune aux jacobins ; Brissot entrait à la place de Buzot dans la nouvelle assemblée, et sa renommée de publiciste et d'homme d'État ralliait autour de ses doctrines les jeunes Girondins. Ceux-ci arrivaient de leur département

avec l'ardeur de leur âge et l'impulsion d'un second flot révolutionnaire. Ils se jetèrent, en arrivant, dans les cadres que Robespierre, Buzot, De Laclos, Danton et Brissot avaient préparés.

Roland, ami de tous ces hommes, mais sur le second plan et caché dans leur ombre, avait une de ces réputations sourdes, d'autant plus puissante sur l'opinion qu'elle éclatait moins au dehors; on en parlait comme d'une vertu antique, enveloppée dans la simplicité d'un homme des champs. Sous son silence on présumait la pensée; dans le mistère on pressentait l'oracle. L'éclat et le génie de sa femme attiraient les yeux sur lui; sa médiocrité même, seule puissance qui ait la vertu de neutraliser l'envie, le servait. Comme personne ne le craignait, tout le monde le mettait en avant: Pétion, pour se couvrir; Robespierre, pour le miner; Brissot, pour placer sa mauvaise renommée à l'abri d'une probité proverbiale; Buzot, Vergniaud, Louvet, Gensonné et les Girondins, par respect pour sa science et par entraînement vers madame Roland; la cour même, par confiance dans son honnêteté et par mépris pour son influence. Cet homme marchait au pouvoir sans se donner de mouvement, porté par la faveur d'un parti, par le prestige de l'inconnu sur l'opinion, par le dédain de ses ennemis et par le génie de sa femme.

II. — Le roi avait espéré quelque temps que la colère de la révolution s'adoucirait par son triomphe. Ces actes violents, ces oscillations orageuses entre l'insolence et le repentir, qui avaient signalé l'avénement de cette assemblée, l'avaient douloureusement détrompé. Son ministère étonné tremblait déjà devant tant d'audace et confessait dans le conseil son insuffisance. Le roi tenait à conserver des hommes qui lui avaient donné tous des preuves de dévouement à sa personne. Quelques-uns même, confidents et complices, servaient le roi et la reine, soit par leurs rapports avec l'émigration, soit par des intrigues à l'intérieur.

M. de Montmorin, homme capable mais inégal aux difficultés du temps, s'était retiré. Les deux hommes principaux du ministère étaient M. de Lessart, aux affaires étrangères; M. Bertrand de Molleville, à la marine. M. de Lessart, placé par sa position entre l'assemblée impatiente, l'émigration armée, l'Europe menaçante, le roi indécis, ne pouvait manquer de succomber sous ses bonnes intentions. Son plan était d'éviter la guerre

ıys par des temporisations et des négociations; de sus-
les démonstrations hostiles des puissances; de montrer
ablée intimidée le roi comme le seul arbitre et le seul
;eur de la paix entre son peuple et l'étranger; il espérait
ainsi les derniers chocs entre l'assemblée et le trône, et
l'autorité régulière du roi en maintenant la paix. Les
ons personnelles de l'empereur Léopold l'aidaient dans
nsée; il n'avait contre lui que la fatalité qui pousse les
:t les hommes au dénoûment. Les Girondins, Brissot sur-
ıssiégeaient de leurs accusations; c'était l'homme qui pou-
plus retarder leur triomphe. En le sacrifiant, ils sa-
t tout un système; leur presse et leurs discours le
ent à la fureur du peuple; les partisans de la guerre l'a-
ıarqué pour victime. Il ne trahissait point; mais, pour
ǫocier c'était trahir. Le roi, qui le savait irréprochable et
ıociait à ses plans, refusait de le sacrifier à ses ennemis
ıait ainsi plus de ressentiments contre le ministre.
t à M. de Molleville, c'était un ennemi secret de la consti-
Il conseillait au roi l'hypocrisie, s'enveloppant de la
our tuer l'esprit de la loi, marchant par des souterrains
:atastrophe violente, de laquelle la cause monarchique
selon lui, sortir victorieuse; croyant à la puissance do
e plus qu'à la puissance de l'opinion, cherchant partout
tres à la cause populaire, soldant des espions, marchan-
ıtes les consciences, ne croyant à l'incorruptibilité de
e, entretenant des intelligences secrètes avec les déma-
les plus forcenés, faisant faire à prix d'argent les motions
incendiaires, afin de dépopulariser la révolution par ses
t remplissant les tribunes de l'assemblée de ses agents
uvrir de leurs huées ou de leurs applaudissements les
des orateurs, et simuler dans les tribunes un faux peuple
ausse opinion: homme de petits moyens dans les grandes
comptant qu'on peut tromper une nation comme on
un individu. Le roi, à qui il était dévoué, l'aimait comme
ıitaire de ses peines, le confident de ses rapports avec
er, et l'intermédiaire habile de ses négociations avec les
M. de Molleville se soutenait ainsi en équilibre sur la
ntime du roi et sur ses intrigues avec les révolution-

naires. Il parlait bien la langue de la constitution ; il avait le secret de beaucoup de consciences vendues.

C'est entre ces deux hommes que le roi, pour complaire à l'opinion, appela M. de Narbonne au ministère de la guerre. Madame de Staël et le parti constitutionnel se rapprochèrent des Girondins, pour l'y soutenir. Condorcet fut l'intermédiaire entre ces deux partis. Madame de Condorcet, femme d'une éclatante beauté, se joignit à madame de Staël dans sa faveur enthousiaste pour le jeune ministre. L'une lui prêta l'éclat de son génie, l'autre l'influence de ses charmes. Ces deux femmes semblèrent confondre leurs sentiments dans un dévouement commun à l'homme de leurs préférences. Leur rivalité s'immola à son ambition.

III. — Le point de contact du parti girondin avec le parti constitutionnel, dans ce rapprochement dont l'élévation de M. de Narbonne fut le gage, était la passion de ces deux partis pour la guerre. Le parti constitutionnel la voulait pour faire diversion à l'anarchie intérieure et jeter au dehors les ferments d'agitation qui menaçaient le trône. Le parti girondin la voulait pour précipiter les esprits aux extrémités. Il espérait que les dangers de la patrie lui donneraient la force de secouer le trône et d'enfanter le régime républicain.

Ce fut sous ces auspices que M. de Narbonne entra aux affaires. Lui aussi, il voulait la guerre, non pour renverser le trône à l'ombre duquel il était né, mais pour remuer et éblouir la nation, pour tenter la fortune par un coup désespéré, et pour remettre à la tête du peuple sous les armes la haute aristocratie militaire du pays: La Fayette, Biron, Rochambeau, les Lameth, Dillon, Custine et lui-même. Si la victoire passait sous les drapeaux de la France, l'armée victorieuse, sous des chefs constitutionnels, dominerait les jacobins, raffermirait la monarchie réformée et soutiendrait l'établissement des deux chambres. Si la France était destinée à des revers, le trône et l'aristocratie succomberaient sans doute, mais autant valait périr noblement dans une lutte nationale de la France contre ses ennemis que de trembler toujours et de périr enfin dans une émeute sous les piques des jacobins. C'était de la politique chevaleresque et aventureuse, qui plaisait aux jeunes gens par l'héroïsme et aux

femmes par le prestige. On y sentait la sève du courage français. M. de Narbonne la personnifiait dans le conseil. Ses collègues, M. de Lessart et M. Bertrand de Molleville voyaient en lui le renversement de tous leurs plans. Le roi, comme toujours, flottait indécis : un pas en avant, un pas en arrière ; surpris dans l'hésitation par l'événement, situation la plus faible pour résister à un choc ou pour imprimer soi-même une impulsion.

Outre ces conseillers officiels, les constituants hors de fonctions, les Lameth, Duport, Barnave surtout, étaient consultés par le roi. Barnave était resté à Paris quelques mois après la dissolution de l'assemblée constituante. Il rachetait par un dévouement sincère à la monarchie les coups qu'il lui avait portés. Son esprit avait mesuré la pente rapide où l'amour de la faveur publique l'avait entraîné. Comme Mirabeau, il avait voulu s'arrêter trop tard. Resté désormais sur le bord des événements, il était assiégé de terreurs et de remords. Si son cœur intrépide ne tremblait pas pour lui-même, l'attendrissement qu'il éprouvait pour la reine et pour la famille royale le portait à donner au roi des conseils qui n'avaient qu'un tort: celui de ne pouvoir plus être suivis.

Ces conciliabules, qui se tenaient chez Adrien Duport, l'ami de Barnave et l'oracle de ce parti, ne servaient qu'à embarrasser l'esprit du roi d'un élément d'hésitation de plus. La Fayette et ses amis y joignaient alors leurs avis. Maître de l'opinion publique la veille, La Fayette ne pouvait se persuader qu'il était dépassé. La garde nationale, qui lui restait attachée, croyait encore à sa toute-puissance. Tous ces partis et tous ces hommes prêtaient à M. de Narbonne un appui secret. Courtisan aux yeux de la cour, aristocrate aux yeux de la noblesse, militaire aux yeux de l'armée, populaire aux yeux du peuple, séduisant aux yeux des femmes, c'était le ministre de l'espérance publique. Les Girondins seuls avaient une arrière-pensée dans leur apparente faveur pour lui. Ils le grandissait à condition de le précipiter. M. de Narbonne n'était pour eux que la main qui préparait leur avénement.

IV. — A peine entré au conseil, ce jeune ministre porta dans la discussion des affaires et dans les rapports du ministère avec l'assemblée l'activité, la franchise et la grâce de son caractère. Il

tenta hardiment le système de la confiance envers l'assemblée. Il la surprit par son abandon. Ces hommes soupçonneux et austères, qui n'avaient vu jusque-là que des piéges dans les paroles d'un ministre, s'abandonnèrent à l'entraînement de ses discours. Il leur parla non plus le langage officiel et froid du diplomate, mais le langage ouvert et cordial du patriote. Il apporta le portefeuille sur la tribune, il affronta généreusement la responsabilité, il professa les dogmes les plus chers au peuple avec une sincérité qui confondit le soupçon. Il se livra tout entier. L'élan de son âme se communiqua aux hommes les moins séductibles. La nation jouissait de voir son costume, ses principes et ses passions si bien portés par un aristocrate. L'ardeur de son patriotisme ne laissa pas ralentir ce mouvement qui confondait en lui le roi et le peuple. Il fit des prodiges d'activité dans sa courte administration. Il parcourut et arma les places fortes, créa des armées, harangua les troupes, suspendit l'émigration de la noblesse au nom du péril commun, nomma les généraux, appela La Fayette, Rochambeau, Luckner. Un élan de patriotisme dont il était l'âme saisit la France. En faisant du trône le centre national de cette défense du territoire, il fit aimer un moment le roi lui-même. Les partis se réconcilièrent dans l'enthousiasme de la patrie. Son éloquence sentait le camp. Elle était rapide, brillante, sonore comme le mouvement des armes. L'effusion du cœur en était le caractère. Il ouvrait son âme aux regards de ses adversaires. Cette confiance touchait.

Le premier jour de son avénement au ministère, au lieu d'annoncer, comme les autres ministres, sa nomination par une lettre au président, il alla lui-même à l'assemblée, et demanda la parole. »Je viens vous offrir, dit-il, un profond respect pour le pouvoir populaire dont vous êtes revêtus, un ferme attachement pour la constitution que je jure, un amour courageux pour la liberté et l'égalité; oui, pour l'égalité, qui ne trouve plus d'adversaires, mais qui ne doit pas avoir, pour cela, des défenseurs moins dévoués.« Deux jours après, il conquit l'assemblée en parlant sur la responsabilité des ministres. »J'accepte, s'écria-t-il, la définition qu'on vient de faire de la situation des ministres en disant que la responsabilité c'est la mort. Ne nous épargnez *aucune menace* et aucun péril. Surchargez-nous d'entraves per-

ionnelles; mais donnez-nous les moyens de faire marcher la con- stitution. Quant à moi, je saisis cette occasion de conjurer les membres de cette assemblée de m'informer de tout ce qu'ils croi- ont utile au bien public dans mon administration. Nos intérêts, os ennemis sont les mêmes. Ce n'est pas seulement la lettre de a constitution qu'on doit exécuter, c'est son esprit. Ce n'est as s'acquitter qu'il faut, c'est réussir!... Vous verrez que le ministère est convaincu qu'il n'y a point de salut pour la liberté i le bien ne s'opère avec vous et par vous. Cessez donc un mo- ment de vous défier de nous. Vous nous condamnerez après si nous l'avons mérité; mais avant, vous nous donnerez avec con- fiance les moyens de vous servir.«

De telles paroles allaient au cœur des hommes les plus préve- nus. On en votait l'impression et l'envoi aux départements. Pour cimenter cette réconciliation du roi et de la nation, M. de Nar- bonne se rendit dans les comités de l'assemblée, y communiqua ses plans, y discuta ses mesures, y rallia d'avance les esprits à ses résolutions. C'était l'esprit de la constitution que ce gouverne- ment en commun. Les autres ministres y voyaient une humilia- tion du pouvoir exécutif et une abdication de la royauté: M. de Narbonne y voyait le seul moyen de reconquérir l'esprit de la nation au roi. L'opinion avait détrôné la royauté; c'était à l'opi- nion seule qu'il fallait demander de la raffermir. Il se faisait le ministre de l'opinion.

Au moment où l'empereur fit communiquer au roi un message menaçant pour la sécurité des frontières, et où le roi en personne communiqua à l'assemblée ses dispositions énergiques, M. de Narbonne, rentrant, après la sortie du roi, dans l'assemblée, monta à la tribune: »Je vais partir, disait-il, pour visiter nos frontières, non que je croie fondées les défiances du soldat contre ses officiers, mais j'espère les dissiper en parlant aux uns et aux autres de la patrie et du roi. Je dirai aux officiers que d'anciens préjugés, qu'un amour trop peu raisonné pour le roi ont pu quelque temps excuser leur conduite, mais que le mot de trahi- son n'est d'aucune langue chez les nations qui connaissent l'hon- neur! Je dirai aux soldats: Vos officiers, qui restent à la tête de l'armée, sont liés à la révolution par le serment et par l'honneur. Le salut de l'État dépend de la discipline de son armée. Je re-

mettrai mon portefeuille entre les mains du ministre des affaires étrangères; et telle est ma confiance, telle doit être celle de la nation dans son patriotisme, que je me rends responsable de tous les ordres qu'il donnera en mon nom.« M. de Narbonne se montra, dans ces paroles, aussi habile que magnanime. Il se sentait assez de crédit dans la nation pour en couvrir l'impopularité de son collègue, M. de Lessart, déjà dénoncé par les Girondins, et il se mettait ainsi entre ceux-ci et leur victime. L'assemblée était entraînée. Il obtint vingt millions pour préparatifs et le grade de maréchal de France pour le vieux Luckner. La presse et les clubs eux-mêmes applaudirent. L'élan général vers la guerre emportait tout, même les ressentiments.

Un seul homme aux jacobins résistait à cet entraînement: cet homme, c'était Robespierre. Jusque-là, Robespierre n'avait été qu'un discuteur d'idées, un agitateur subalterne, infatigable et intrépide, mais éclipsé par les grands noms. De ce jour il devint un homme d'État. Il sentit sa force intérieure; il appuya cette force sur un principe; il osa combattre seul pour la paix. Il se dévoua sans regarder au nombre de ses adversaires, et il doubla sa force en l'exerçant.

La question de la paix ou de la guerre s'agitait dans les cabinets des princes menacés par la révolution, dans les conseils de Louis XVI, dans les conciliabules des partis, dans l'assemblée, dans les jacobins et dans les journaux. Le moment était décisif. Il était évident que les négociations entre l'empereur Léopold et la France au sujet des rassemblements d'émigrés dans les États dépendants de l'empire touchaient à leur crise, et qu'avant peu de jours, ou l'empereur donnerait satisfaction à la France en dissipant ces rassemblements, ou la France lui déclarerait la guerre, et, par cette déclaration, amasserait sur elle les hostilités de tous ses ennemis à la fois. C'était le défi jeté par la France.

Nous avons vu qu'il y avait accord pour la guerre entre les hommes d'État et les révolutionnaires, les constitutionnels et les Girondins, les aristocrates et les jacobins. La guerre était, pour tous, un appel au destin: la France impatiente voulait qu'il se prononçât par la victoire ou par la défaite. La victoire lui semblait la seule issue à ses difficultés intérieures: la défaite même

ne l'effrayait pas. Elle croyait en elle et elle bravait la mort. Robespierre pensa autrement.

Il comprit deux choses : la première, c'est que la guerre était un crime gratuit contre le peuple ; la seconde, c'est que la guerre même heureuse perdrait la démocratie. Robespierre considérait la révolution comme l'application rigoureuse des principes de la philosophie politique aux sociétés. Élève convaincu et passionné de Jean-Jacques Rousseau, le *Contrat social* était son Évangile ; la guerre faite avec le sang des peuples était, aux yeux de cette philosophie, ce qu'elle sera toujours aux yeux des sages, le meurtre en masse pour l'ambition de quelques-uns, glorieuse seulement quand elle est défensive. Robespierre ne croyait pas la France placée dans des conditions de nécessité et de salut suprême qui l'autorisassent à ouvrir cette veine de l'humanité d'où couleraient des fleuves de sang. Convaincu de la toute-puissance des idées nouvelles dont il nourrissait la foi et le fanatisme dans son âme fermée à l'intrigue, il ne craignait pas que quelques princes fugitifs et quelques milliers d'aristocrates étrangers vinssent imposer des lois à une nation dont le premier soupir de liberté avait soulevé le poids du trône, de la noblesse et du clergé. Il ne pensait pas non plus que les puissances de l'Europe désunies et hésitantes, aussi longtemps que nous ne les attaquerions pas, osassent déclarer la guerre à une nation qui proclamait la paix. Dans le cas où les cabinets européens eussent été assez pervers et assez insensés pour tenter cette croisade contre la raison humaine, Robespierre croyait fermement à leur défaite ; car il croyait qu'il y avait une force invincible dans la justice d'une cause, que le droit doublait l'énergie d'un peuple, que le désespoir même valait des armées, et que Dieu et les hommes étaient pour le peuple.

Il pensait de plus que, s'il était du devoir de la France de propager chez les autres peuples les lumières et les bienfaits de la raison et de la liberté, le rayonnement naturel et pacifique de la révolution française sur le monde serait un moyen de propagation plus infaillible que nos armes ; que la révolution devait être une doctrine, et non une monarchie universelle réalisée par l'épée ; qu'il ne fallait pas coaliser le patriotisme des nations contre ses dogmes. Leur empire était dans les âmes. La force des

idées révolutionnaires, à ses yeux, c'était leur lumière.

Mais il comprit plus: il comprit que la guerre offensive perdrait inévitablement la révolution et anéantirait cette république prématurée dont lui parlait les Girondins, mais que lui-même il ne se définissait pas encore. Si la guerre est malheureuse, pensait il, l'Europe étouffera sans peine, sous les pas de ces armées, les premiers germes de ce gouvernement nouveau, qui aura bien quelques martyrs pour le confesser, mais qui n'aura pas de sol pour renaître. Si elle est heureuse, l'esprit militaire, toujours complice de l'esprit d'aristocratie; l'honneur, cette religion qui attache le soldat au trône; la discipline, ce despotisme de la gloire, prendront la place des mâles vertus auxquelles l'exercice de la constitution aurait accoutumé le peuple; ce peuple pardonnera tout, même la servitude, à ceux qui l'auront sauvé. La reconnaissance d'une nation pour les chefs qui ont conduit ses enfants à la victoire est un piége où les peuples se prendront toujours. Ils iront eux mêmes au-devant du joug. Les vertus civiles pâliront devant l'éclat des exploits militaires. Ou l'armée reviendra entourer l'ancienne royauté de sa force, et la France aura un Monk; ou l'armée couronnera le plus heureux des généraux, et la liberté aura un Cromwell. Dans les deux hypothèses, la révolution échappe au peuple et tombe à la merci d'un soldat. La sauver de la guerre, c'est donc la sauver d'un piége. Ces réflexions le décidèrent. Il n'y avait pas encore de violence dans ses pensées. Il voyait loin et il voyait juste.

Ce fut là l'origine de sa rupture avec les Girondins. Leur justice à eux c'était la politique. La guerre leur paraissait politique. Juste ou non, ils la voulaient comme un instrument de ruine pour le trône, de grandeur pour eux. On voit si dans cette grande querelle les premiers torts furent du côté du démocrate ou du côté des ambitieux. Ce combat acharné, qui devait finir par la mort des deux partis, s'ouvrit le 12 décembre à une séance du soir des jacobins.

V. — »J'ai médité six mois et même depuis le premier jour de la révolution, dit Brissot (l'âme de la Gironde), le parti que je vais soutenir. C'est par la force du raisonnement et des faits que je suis arrivé à cette conviction qu'un peuple qui a conquis la *liberté après* dix siècles d'esclavage a besoin de la guerre. Il faut

a guerre pour consolider la liberté, et pour purger la constitution des restes du despotisme; il faut la guerre pour faire disparaître d'au milieu de nous les hommes qui pourraient la corrompre. Vous avez la force de châtier les rebelles, d'intimider le monde; prenez-en l'audace. Les émigrés persistent dans leur rébellion, les souverains étrangers persistent à les soutenir. Peut-on balancer à les attaquer? Notre honneur, notre crédit public, la nécessité de moraliser et d'affermir notre révolution, tout nous en fait une loi. La France serait déshonorée si elle souffrait l'insolente révolte de quelques factieux et des outrages qu'un despote ne souffrirait pas impunément quinze jours. Que voulez-vous qu'on pense de nous? Non, il faut nous venger ou nous résoudre à être l'opprobre des nations! Il faut nous venger en détruisant ces hordes de brigands ou consentir à voir perpétuer les factions, les conjurations, les incendies et devenir plus audacieuses que jamais l'insolence de nos aristocrates! Ils croient à l'armée de Coblentz. C'est de là que vient leur confiance. Voulez-vous détruire d'un seul coup l'aristocratie, détruisez Coblentz. Le chef de la nation sera obligé de régner par la constitution avec nous et par nous!«

Ces paroles prononcées pas l'homme d'État de la Gironde répondaient à toutes les fibres et retentissaient du fond du club des jacobins jusqu'aux extrémités du pays. Les applaudissements frénétiques des tribunes n'étaient que le contre-coup de l'impatience universelle du dénouement dans tous les partis. Il fallait une âme de bronze à Robespierre pour affronter ses amis, ses ennemis et le sentiment national. Cette lutte d'une idée contre toutes les passions dura des semaines entières sans se lasser. Les grandes convictions sont infatigables. Robespierre balança seul pendant un mois toute la France. Ses ennemis mêmes parlaient avec respect de sa résistance. Si on n'avait pas le courage de le suivre, on aurait eu honte de ne pas l'estimer. Son éloquence, d'abord sèche, verbeuse et dialecticienne, s'éleva et s'éclaircit. Les journaux reproduisaient ses discours. »Toi, peuple, qui n'as pas les moyens de te procurer les discours de Robespierre, je te les promets tout entiers,« disait l'*Orateur du peuple*, journal des jacobins. »Garde bien précieusement les feuilles qui vont suivre. Elles contiendront ses discours. Ce sont des chefs-d'œuvre d'élo-

quence qui doivent rester dans toutes les familles, pour apprendre à ceux qui naîtront après nous que Robespierre a existé pour la félicité publique et pour le salut de la liberté.«

Après avoir épuisé tous les arguments que la philosophie, la politique et le patriotisme pouvaient fournir contre une guerre offensive commencée sous l'inspiration des Girondins, fomentée sourdement par les ministres et conduite par des généraux de l'aristocratie suspecte au peuple, il monta une dernière fois à la tribune contre Brissot, la nuit du 13 janvier, et résuma dans une péroraison aussi habile que pathétique sa conviction désespérée.

VI. — »Eh bien! je suis vaincu; je passe à vous,« s'écria-t-il d'une voix brisée, »et moi aussi je demande la guerre; que dis-je! je la demande plus terrible et plus irréconciliable que vous; je ne la demande ni comme un acte de sagesse, ni comme un acte de raison, ni comme un acte politique, mais comme la ressource du désespoir. Je la demande à une condition, qui sans doute est convenue entre nous, car je ne pense pas que les avocats de la guerre aient voulu nous tromper, je la demande à mort, je la demande héroïque, je la demande telle enfin que le génie de la liberté la déclarerait lui-même à tous les despotismes, telle que le peuple de la révolution la ferait lui-même, sous ses propres chefs, et non telle que de lâches intrigants la désirent peut-être et telle que des ministres et des généraux ambitieux et suspects, quoique patriotes, nous la conduiraient.

»Eh bien! Français! hommes du 14 juillet, qui sûtes conquérir la liberté sans guide et sans maître, venez donc! formons cette armée qui doit, selon vous, conquérir l'univers. Mais où est le général qui, imperturbable défenseur des droits du peuple, ennemi-né des tyrans, ne respire jamais l'air empoisonné des cours et dont la vertu est attestée par la haine et par la disgrâce de la cour, ce général dont les mains pures de notre sang sont dignes de porter devant nous le drapeau de la liberté? Où est-il, ce nouveau Caton, ce troisième Brutus, ce héros encore inconnu? Qu'il ose se reconnaître à ces traits et qu'il vienne! nous allons le mettre à notre tête... Mais où est-il? Où sont-ils ces soldats du 14 juillet qui déposèrent devant le peuple les armes que leur *avait* confiées le despotisme? Soldats de Châteauvieux, où êtes-

ous? Venez guider nos efforts. Mais on arracherait plutôt sa roie à la mort que ses victimes au despotisme. Citoyens qui rez pris la Bastille, venez! la liberté vous appelle et vous doit ionneur du premier rang!... Mais ils ne répondent plus. La isère, l'ingratitude et la haine des aristocrates les ont dispersés! ; vous, citoyens immolés au Champ-de-Mars dans l'acte même une fédération patriotique, vous ne serez pas non plus avec ous! Ah! qu'avaient fait ces femmes, ces enfants massacrés! eu! que de victimes! et toujours dans le peuple! toujours rmi les patriotes! quand les conspirateurs puissants respirent triomphent! Venez au moins, vous, gardes nationales, qui us êtes plus spécialement dévouées à la défense de nos frontres, dans cette guerre dont une cour perfide nous menace! nez! Mais quoi! vous n'êtes pas encore armées? Quoi! depuis ux ans vous demandez des armes et vous n'en avez pas? que s-je! on vous a refusé des habits et condamnées à errer de dértements en départements, objet des mépris des ministres et la risée des patriciens qui vous passent en revue pour jouir de tre détresse! N'importe. Venez, nous combattrons tout nus mme les Américains.

»Mais attendrons-nous, pour renverser les trônes, les ordres du reau de la guerre? Attendrons-nous le signal de la cour? Sens-nous commandés par ces mêmes patriciens, ces éternels faris du despotisme, dans cette guerre contre les aristocrates et s rois! Non. Marchons tout seuls. Guidons-nous nous-mêmes. ais quoi! voilà les orateurs de la guerre qui m'arrêtent; voilà onsieur Brissot qui me dit qu'il faut que monsieur le comte de rbonne conduise toute cette affaire, qu'il faut marcher sous s ordres de monsieur le marquis de La Fayette; que c'est au uvoir exécutif seul qu'il appartient de mener la nation à la vicire et à la liberté! Ah! citoyens, ce mot a rompu tout le arme! Adieu la victoire et l'indépendance des peuples! Si les eptres de l'Europe sont jamais brisés, ce ne sera point par de lles mains! L'Espagne restera quelque temps encore l'esclave ratie de la superstition et du royalisme, Léopold continuera être le tyran de l'Allemagne et de l'Italie, et nous ne verrons s de sitôt les Caton et les Cicéron remplacer au conclave le pe et les cardinaux. Je le dis avec franchise, la guerre telle

que je viens de vous la proposer est impraticable. Et si c'est la guerre de la cour, des ministres, des praticiens soi-disant patriotes et des intrigants qu'il faut accepter, ah! loin de croire à l'affranchissement du monde, je ne crois plus même à votre probre liberté! Tout ce que nous avons à faire de plus sage, c'est de la défendre contre la perfidie des ennemis intérieurs qui vous bercent de ces héroïques illusions.

»Je me résume donc froidement et tristement. J'ai prouvé que la liberté n'avait pas de plus mortelle ennemie que la guerre; j'ai prouvé que la guerre, conseillée par des hommes suspects, n'était, entre les mains du pouvoir exécutif, qu'un moyen d'anéantir la constitution, que le dénoûment d'une trame ourdie contre la révolution. Favoriser ces plans de guerre, sous quelque prétexte que ce soit, c'est donc s'associer aux trahisons contre la révolution. Tout le patriotisme du monde, tous les lieux-communs prétendus politiques ne changent rien à la nature des choses. Prêcher comme monsieur Brissot et ses amis la confiance dans le pouvoir exécutif, appeler la faveur publique sur les généraux, c'est donc désarmer la révolution de sa dernière sûreté, la vigilance et l'énergie de la nation. Dans l'horrible situation où nous ont conduits le despotisme, la légèreté, l'intrigue, la trahison, l'aveuglement général, je ne prends conseil que de mon cœur et de ma conscience; je n'ai d'égards que pour la vérité, de condescendance que pour ma patrie. Je sais que des patriotes blâment la franchise avec laquelle je présente le tableau décourageant de notre situation. Je ne me dissimule pas ma faute. La vérité n'est-elle pas déjà assez coupable d'être la vérité? Ah! pourvu que le sommeil soit doux, qu'importe qu'on se réveille au bruit des chaînes de son pays et dans le calme de la servitude! Ne troublons donc plus la quiétude de ces heureux patriotes. Non, mais qu'ils sachent que sans vertige et sans peur nous pouvons mesurer toute la profondeur de l'abîme. Arborons la devise du palatin de Posnanie: *Je préfère les orages de la liberté à la sécurité de l'esclavage.* Si le moment de l'émancipation n'était pas encore arrivé, nous aurions la patience de l'attendre. Si cette génération n'était destinée qu'à s'agiter dans la fange de vices où le despotisme l'a plongée; si le théâtre de *notre* révolution ne devait présenter aux yeux de l'univers que

la lutte de la perfidie avec la faiblesse, do l'égoïsme avec l'ambition, la génération naissante commencera à purifier cette terre souillée de vices. Elle apportera non la paix du despotisme ni les stériles agitations de l'intrigue, mais le feu et le glaive pour incendier les trônes et exterminer les oppresseurs. Postérité plus heureuse, tu ne nous es pas étrangère! C'est pour toi que nous affrontons ces orages et les piéges de la tyrannie! Découragés souvent par les obstacles qui nous environnent, nous sentons le besoin de nous élancer vers toi! C'est toi qui achèveras notre ouvrage, garde seulement dans ta mémoire les noms des martyrs de la liberté!« On sentait dans ces accents le retentissement de l'âme de Rousseau.

VII. — Louvet, un des amis de Brissot, en comprit la puissance et monta à la tribune pour supplier l'homme qui arrêtait seul la Gironde: »Robespierre,« lui dit-il en l'apostrophant directement, »Robespierre, vous tenez seul l'opinion publique en suspens. Cet excès de gloire vous était réservé sans doute. Vos discours appartiennent à la postérité. La postérité viendra entre vous et moi. Mais enfin vous attirez sur vous la plus grande responsabilité en persistant dans votre opinion. Vous êtes comptable à vos contemporains et même aux générations futures. Oui, la postérité viendra se mettre entre vous et moi, quelque indigne que j'en sois. Elle dira: Un homme a paru, dans l'assemblée constituante, inaccessible à toutes les passions, un des plus fidèles défenseurs du peuple. Il fallait estimer et chérir ses vertus, admirer son courage; il était adoré du peuple, qu'il avait constamment servi, et, ce qui est mieux encore, il en était digne. Un précipice s'ouvrit. Distrait par trop de soins, cet homme crut voir le péril où il n'était pas et ne le vit pas où il était. Un homme obscur était là uniquement occupé du moment présent; éclairé par d'autres citoyens, il découvrit le danger, ne put se résoudre à garder le silence il alla à Robespierre, et voulut le lui faire toucher du doigt. Robespierre détourna les yeux et retira sa main; l'inconnu persiste et sauve son pays...«

Robespierre sourit à ces paroles avec le dédain de l'incrédulité. Les gestes suppliants de Louvet et les adjurations des tribunes le laissèrent impassible à la séance du lendemain. Brissot reprit la question de la guerre. »Je supplie monsieur Robespierre,« dit-il, en finissant, »de terminer une lutte si scanda-

leuse, qui ne donne l'avantage qu'aux ennemis du bien public. — Ma surprise a été extrême,« s'écria Robespierre, »de voir ce matin, dans le journal rédigé par monsieur Brissot, une lettre dans laquelle se trouve l'éloge le plus pompeux de monsieur de La Fayette. — Je déclare,« répondit Brissot, »que je n'ai eu aucune connaissance de la lettre insérée dans le *Patriote français*. — Tant mieux,« reprit Robespierre, »je suis charmé de voir que monsieur Brissot ne soit pas complice de semblables apologies.« Les paroles s'envenimaient comme les cœurs. La haine grondait sous les paroles. Le vieux Dusaulx s'élança entre les adversaires. Il fit un appel touchant à la concorde des patriotes et les conjura de s'embrasser. Ils s'embrassèrent. »Je viens de remplir un devoir de fraternité et de satisfaire mon cœur,« s'écria alors Robespierre.« Il me reste encore une dette plus sacrée à payer à la patrie. Toute affection personnelle doit céder ici à l'intérêt sacré de la liberté et de l'humanité. Je pourrai facilement les concilier ici avec les égards que j'ai promis à tous ceux qui les servent. J'ai embrassé monsieur Brissot, mais je persiste à le combattre, que notre paix ne repose que sur la base du patriotisme et de la vertu.« Robespierre, par son isolement même, prouvait sa force et en conquérait davantage sur les esprits indécis. Les journaux commençaient à s'ébranler en sa faveur. Marat flétrissait Brissot de ses invectives. Camille Desmoulins, dans des affiches improvisées, dévoila la honteuse association de Brissot à Londres avec Morande, ce libelliste déshonoré. Danton, lui-même, cet adorateur du succès, craignant de se tromper de fortune, hésitait entre les Girondins et Robespierre. Il se tut longtemps; à la fin il prononça un discours plein de mots sonores, mais où l'on sentait sous l'emphase des paroles le balbutiement des convictions et l'embarras de l'esprit.

LIVRE DIXIÈME.

La mort de Léopold et l'impatience des Girondins hâtent la marche des événements. — Projet d'adresse présenté par Vergniaud. — Le roi refuse sa sanction aux décrets contre les prêtres et les émigrés. — La guerre civile couve dans la Vendée. — Elle éclate dans le Midi. — Meurtre de Lescuyer à Avignon. — Jourdan arrive dans le Comtat. — Massacres d'Avignon. — L'assemblé ordonne la punition des assassins. — Les jacobins les font amnistier. — Saint-Domingue. — Réaction des noirs contre les blancs. — Les mulâtres font cause commune avec les noirs. — Insurrection. — Le mulâtre Ogé, chef de l'insurrection, condamné et mis à mort. — Soulèvement général. — Les blancs sont égorgés. — En France les désordres intérieurs se multiplient. — Symptômes d'une guerre religieuse. — Troubles de Caen. — L'abbé Faucheti — Son portrait. — Sa vie. — Réaction royaliste à Mende. — Assassinat de Lajaille à Brest. — Désordres dans les garnisons. — Insubordinations militaires impunies. — Les Suisses de Châteauvieux.

I. — Pendant que ces choses se passaient aux jacobins, et que les journaux, ces échos des clubs, semaient partout dans le peuple les mêmes anxiétés et la même hésitation, la diplomatie sourde du cabinet des Tuileries et de l'empereur Léopold, qui cherchait en vain à ajourner le dénouement, allait se voir déjouer par l'impatience des Girondins et par la mort de Léopold. Ce prince philosophe allait emporter avec lui tous les désirs de conciliation et toutes les espérances des paix. Lui seul contenait l'Allemagne. M. de Narbonne déjouait par des démonstrations publiques les négociations secrètes de son collègue, M. de Lessart, pour temporiser et pour faire aboutir les différends de la France et de l'Europe à un congrès.

Le comité diplomatique de l'assemblée, poussé par Narbonne et peuplé de Girondins, proposait des résolutions décisives. Ce comité, établi par l'assemblée constituante et influencé par la haute pensée de Mirabeau, interpellait les ministres sur toutes les relations extérieures. La diplomatie était ainsi dévoilée, les négociations brisées, les transactions et les combinaisons impos-

sibles; les cabinets de l'Europe étaient sans cesse cités à la tribune de Paris. Les Girondins, meneurs actuels de ce comité, n'avaient ni les lumières ni la réserve nécessaires pour manier, sans les rompre, les fils d'une diplomatie compliquée. Un discours leur comptait plus qu'une négociation. Peu leur importait le retentissement de leur parole dans les cabinets étrangers, pourvu qu'elle retentît dans la salle et dans les tribunes. D'ailleurs ils voulaient la guerre; ils se trouvaient hommes d'État en brisant d'un seul coup la paix de l'Europe. Etrangers à la politique, ils se disaient habiles parce qu'ils se sentaient sans scrupules. En affectant l'indifférence de Machiavel, ils se croyaient sa profondeur.

L'empereur Léopold, par un office du 21 décembre, donna prétexte à une explosion à l'assemblée: »Les souverains réunis en concert,« disait l'empereur, »pour le maintien de la tranquillité publique et pour l'honneur et la sûreté des couronnes...« Ces mots agitent les esprits; on en cherche le sens; on se demande comment l'empereur, beau-frère et allié de Louis XVI, lui parle pour la première fois de ce concert formé entre les souverains? Et contre qui, si ce n'est contre la révolution? Et comment les ministres et les ambassadeurs de la révolution l'avaient-ils ignoré s'il existait et comment l'avaient-ils caché à la nation s'ils l'avaient su? Il y avait donc une double diplomatie, dont l'une ourdissait ses trames contre l'autre? Le comité autrichien n'était donc point un rêve des factieux? Il y avait donc dans la diplomatie officielle impéritie ou trahison, ou peut-être l'une et l'autre à la fois? On parlait du congrès projeté; on se demandait s'il pouvait avoir un autre objet que d'imposer des modifications à la constitution de la France? On s'indignait à la seule pensée de céder une lettre de la constitution aux exigences de l'Europe monarchique.

II. — C'est dans cette émotion des esprits que le comité diplomatique, par l'organe du Girondin Gensonné, présenta son rapport sur l'état de nos relations avec l'empereur. Gensonné, avocat de Bordeaux, nommé à l'assemblée législative le même jour que Guadet et Vergniaud, ses compatriotes et ses amis, composait avec ces députés ce triumvirat de talent, d'opinion et d'éloquence, qu'on appela depuis la Gironde. La dialectique obstinée l'ironie âpre et mordante étaient les deux caractères du talent de

Gensonné. Il n'entraînait pas, il contraignait : ses passions révolutionnaires étaient fortes mais raisonnées.

Avant d'entrer à l'assemblée législative il avait été envoyé comme commissaire avec Dumouriez, depuis si célèbre, pour étudier l'esprit des populations dans les départements de l'Ouest, et proposer les mesures utiles à la pacification de ces contrées agitées par les querelles religieuses. Son rapport lumineux et calme avait conclu à la tolérance et à la liberté, ces deux topiques des consciences. Il était, comme tous les Girondins alors, décidé à pousser la révolution jusqu'à sa forme extrême et définitive : la république, — sans impatience cependant de renverser le trône constitutionnel, pourvu que la constitution fût dans les mains de son parti.

Lié avec le ministre Narbonne, ses calomniateurs l'accusaient de lui être vendu. Rien ne légitime ce soupçon. Si l'âme des Girondins n'était pas pure d'ambitions et d'intrigues, leurs mains restaient pures de toute corruption. Gensonné, dans son rapport au nom du comité diplomatique, se posait deux questions : d'abord, qu'elle était notre situation politique à l'égard le l'empereur ? secondement, son dernier *office* devait-il être regardé comme une hostilité ; et, dans ce cas, fallait-il accélérer en l'attaquant l'instant d'une rupture inévitable ?

Notre situation avec l'empereur, se répondait-il, c'est l'intérêt français sacrifié à la maison d'Autriche, nos finances et nos armées prodiguées pour elle, nos alliances perdues, et quelle marque de réciprocité en recevons-nous ? La révolution insultée, notre cocarde profanée, les rassemblements d'émigrés protégés dans les Etats qui dépendent d'elle, et enfin l'aveu d'un concert de puissances auquel elle déclare s'associer contre nous. Quand du sein du Luxembourg nos princes nous menacent d'une invasion imminente et se vantent d'être appuyés par les puissances, l'Autriche se tait et sanctionne par son silence les menaces de nos ennemis. Elle affecte, il est vrai, de temps en temps de condamner les manifestations hostiles à la France ; mais ces blâmes convenus ne sont qu'une hypocrisie de paix. La cocarde blanche et l'uniforme contre-révolutionnaire sont impunément portés dans ses Etats ; nos couleurs nationales y sont proscrites. Quand le roi a menacé l'électeur de Trèves d'aller disperser chez lui les

rassemblements qui nous menaçaient, l'empereur a ordonné au général Bender de marcher au secours de l'électeur de Trèves. C'est peu: dans le rapport concerté à Pilnitz, l'empereur déclare conjointement avec le roi de Prusse que les deux puissances s'entendront sur les affaires de France avec les autres cours de l'Europe; et qu'en cas de guerre, elles se prêteront secours et assistance réciproques. Ainsi il est démontré que l'empereur a violé le traité de 1756 en contractant des alliances à l'insu de la France; il est démontré qu'il s'est fait lui-même le centre et le moteur d'un système anti-français. Quel peut être son but, si ce n'est de nous intimider et de nous dominer pour nous amener insensiblement à accepter un congrès et à subir des modifications honteuses à nos nouvelles institutions?

Peut-être, ajoutait Gensonné, cette idée est-elle éclose au sein de la France, peut-être des intelligences secrètes font-elles espérer à l'empereur la maintien de la paix à de telles conditions. Il se trompe: ce n'est pas au moment où le feu de la liberté embrase les âmes de vingt-quatre millions d'hommes, que les Français consentiraient à une capitulation à laquelle ils préféreraient la mort. Telle est notre situation, que la guerre, qui, dans des temps ordinaires, serait un fléau pour l'humanité, doit paraître aujourd'hui utile au bien public. Cette crise salutaire élèvera le peuple à la hauteur de ses destinées; elle lui rendra sa première énergie; elle rétablira nos finances et étouffera tous les germes de dissensions intestines. Dans une situation analogue, le grand Frédéric ne brisa la ligue que la cour de Vienne avait formée contre lui qu'en la prévenant. Votre comité vous propose de faire accélérer les préparatifs de guerre: un congrès serait une honte, la guerre est nécessaire, l'opinion publique la provoque, le salut public la commande.

Le rapporteur concluait à demander à l'empereur des explications nettes, et, dans le cas où ces explications ne seraient pas données avant le 10 février, à considérer le refus de répondre comme un acte d'hostilité.

III. — A peine la lecture de ce rapport est-elle terminée, que Guadet, qui présidait ce jour-là l'assemblée, quitte la présidence, monte à la tribune et prend la parole pour commenter le rapport de son collègue et de son ami. Guadet, né à Saint-Emilion,

environs de Bordeaux, avocat célèbre avant l'âge où les ont eu le temps de se faire une renommée, impatiemtendu par la tribune politique, arrivé enfin à l'assemislative, disciple de Brissot, moins profond, aussi courales éloquent que lui, intimement uni avec Gensonné et ud, que le même âge, les mêmes passions, la même paprochaient, doué d'une âme forte et d'une parole entraîgalement propre à résister aux mouvements d'une aspopulaire ou à la précipiter vers le dénoûment, relevait s dons de l'intelligence par une de ces physionomies nales où la passion s'allume du même feu que le dis-

vient de parler d'un congrès,« dit-il, »quel est donc ce formé contre nous, et jusqu'à quand souffrirons-nous ous fatigue par ces manœuvres, et qu'on nous outrage espérances! Y ont-ils bien pensé, ceux qui le trament! idée de la possibilité d'une capitulation de la liberté porter au crime les mécontents qui en auraient l'espét ce sont les crimes qu'il faut prévenir. Apprenons donc es princes que la nation est résolue de maintenir sa contout entière ou de périr tout entière avec elle! En un rquons d'avance une place aux traîtres, et que cette it l'échafaud! Je propose à l'instant même de décréter ation regarde comme infâmes, traîtres à la patrie, coule crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, ançais (plusieurs voix: tout *législateur*) qui prendrait it directement, soit indirectement, à un congrès dont erait d'obtenir une modification à la constitution, ou une n entre la France et les rebelles.«

s mots, l'assemblée se lève comme soulevée par une seule n. Tous les bras se tendent, toutes les mains s'ouvrent titude d'un homme prêt à prêter serment. Les tribunes ent leurs applaudissements à ceux qui retentissent dans Le décret est voté.

e Lessart, que le geste et les réticences de Guadet semavoir déjà désigné pour victime aux soupçons du peuple, pas rester sous le poids de ces allusions terribles. »On « dit-il, »des agents politiques du pouvoir exécutif, je

dois déclarer que je ne connais rien qui doive autoriser à suspecter leur fidélité. Quant à moi, je répéterai le mot de mes collègues au ministère, et je le prends pour moi : La constitution ou la mort ! «

Pendant que Gensonné et Guadet soulevaient l'assemblée dans cette scène concertée, Vergniaud soulevait la foule par le projet d'adresse au peuple français, répandu depuis quelques jours dans les masses. Les Girondins calquaient Mirabeau. Ils se souvenaient de l'effet produit deux ans avant par le projet d'adresse au roi pour le renvoi des troupes.

»Français ! « dit Vergniaud, »l'appareil de la guerre se déploie sur vos frontières ; on parle de complots contre la liberté. Vos armées se rassemblent, de grands mouvements agitent l'empire. Des prêtres séditieux préparent dans le secret des consciences et jusque dans les chaires le soulèvement contre la constitution. Des lois martiales étaient nécessaires. Dès lors, elles nous ont paru justes..... Mais nous n'avions réussi qu'à faire briller un moment la foudre aux yeux de la rébellion. La sanction du roi a été refusée à nos décrets. Les princes de l'Allemagne font de leur territoire un repaire de conspirateurs contre vous. Ils protégent les complots des émigrés. Ils leur fournissent asile, or, armes, chevaux, munitions. Une patience suicide devait-elle tout tolérer ! Ah ! sans doute, vous avez renoncé aux conquêtes, mais vous n'avez point promis d'endurer d'insolentes provocations. Vous avez secoué le joug de vos tyrans ; ce n'est pas pour fléchir le genou devant des despotes étrangers. Prenez garde cependant, vous êtes environnés de piéges ; on cherche à vous amener par dégoût ou par lassitude à un état de langueur qui énerve votre courage. Bientôt, peut-être, on tâchera de l'égarer. On cherche à vous séparer de nous ; on suit un plan de calomnie contre l'assemblée nationale, on incrimine à vos yeux votre révolution. Oh ! gardez-vous de ces terreurs paniques ! Repoussez avec indignation ces imposteurs qui, en affectant un zèle hypocrite pour la constitution, ne cessent de vous parler de *monarchie*. La *monarchie*, pour eux, c'est la contre-révolution ! La *monarchie* c'est la *noblesse !* La contre-révolution, c'est-à-dire la dîme, la féodalité, la Bastille, des fers, des bourreaux, *pour punir* les sublimes élans de la liberté ; des satellites étran-

ns l'intérieur de l'Etat; la banqueroute engloutissant avec ignats vos fortunes privées et la richesse nationale; les du fanatisme, celles de la vengeance, les assassinats, le l'incendie, enfin le despotisme et la mort se disputant s ruisseaux de sang et sur des monceaux de cadavres e de votre malheureuse patrie! La noblesse, c'est-à-dire asses d'hommes: l'une pour la grandeur, l'autre pour la e! l'une pour la tyrannie, l'autre pour la servitude! La e, ah! ce mot seul est une injure pour l'espèce hu-

cependant c'est pour assurer le succès de ces conspira- l'on met l'Europe en mouvement contre vous! Eh bien! létruire ces espérances coupables par une solennelle dé- n. Oui, les représentants de la France, libres, inébranla- t attachés à la constitution, seront ensevelis sous ses avant qu'on obtienne d'eux une capitulation indigne it de vous. Ralliez-vous! rassurez-vous! On tente de sou- es nations contre vous, on ne soulèvera que des princes. r des peuples est à vous. C'est leur cause que vous em- en défendant la vôtre. Abhorrez la guerre, elle est le and crime des hommes et le plus terrible fléau de l'hu- : mais enfin, puisqu'on vous y force, suivez le cours de tinées. Qui peut prévoir jusqu'où ira la punition des ty- si vous auront mis les armes à la main! « Ainsi ces oix conjurées s'unissaient pour lancer la nation dans la

— Les dernières paroles de Vergniaud ouvraient asses ent au peuble la perspective de la république univer- es constitutionnels n'étaient pas moins ardents à diriger guerre les idées de la nation. M. de Narbonne, au retour voyage rapide, fit à l'assemblée un rapport rassurant sur e l'armée et sur l'état des places fortes. Il se loua de tout le. Il présenta à la patrie le jeune Mathieu de Montmo- le plus beau nom de la France, caractère plus noble que m, comme le symbole de l'aristocratie se dévouant à la Il attestait que l'armée ne séparait pas, dans son atta- t à la patrie, l'assemblée du roi. Il glorifiait d'avance les les troupes. Il nomma Rochambeau, à l'armée du Nord;

Berthier, à Metz; Biron, à Lille; Luckner, La Fayette, sur le Rhin. Il parla de plans de campagne concertés par les ordres du roi entre ces généraux. Il énuméra les gardes nationales prêtes à servir de seconde ligne à l'armée active. Il sollicita leur prompt armement. Il dépeignit ces volontaires comme donnant à l'armée le plus imposant des caractères, celui de la force et de la volonté nationales. Il répondit des officiers qui avaient prêté serment à la constitution, il excusa ceux qui le refuseraient de ne pas vouloir être des traîtres. Il encouragea l'assemblée à la confiance envers les douteux. »La défiance,« dit-il, »est dans ces temps d'orages le plus naturel mais le plus dangereux des sentiments. La confiance engage. Il importe au peuple de montrer qu'il ne peut avoir que des amis.« Il annonça un effectif de cent dix mille hommes d'infanterie et de vingt mille hommes de cavalerie prêts à entrer en campagne.

Ce rapport, loué par Brissot dans ses feuilles et applaudi par les Girondins dans l'assemblée, ne laissa plus de prétexte à ceux qui voulaient ajourner la lutte. La France sentait ses forces à la hauteur de sa colère. Rien ne pouvait plus la contenir. L'impopularité croissante du roi ajoutait à l'irritation des esprits. Deux fois déjà il avait arrêté, en y opposant son *veto*, l'effet des mesures énergiques décrétées par l'assemblée: le décret contre les émigrés et le décret contre les prêtres non assermentés. Ces deux *veto*, dont l'un lui était commendé par son honneur, l'autre par sa conscience, étaient deux armes terribles que la constitution avait mises dans sa main, et dont il ne pouvait faire usage sans se blesser lui-même. Les Girondins se vengaient de sa résistance en lui imposant la guerre contre les princes qui étaient ses frères et contre l'empereur qu'ils supposaient son complice.

Les pamphlétaires et les journalistes jacobins agitaient sans cesse devant le peuple ces deux *veto* comme des actes de trahison. Les troubles de la Vendée étaient imputés à cette complicité secrète du roi avec un clergé rebelle. En vain le département de Paris, composé d'hommes respectueux pour les consciences, tels que M. de Talleyrand, M. de La Rochefoucauld et M. de Baumetz, présentait-il au roi une pétition où les *vrais principes* de la liberté protestaient contre l'arbitraire de l'in-

quisition révolutionnaire, des contre-pétitions arrivaient en foule des départements.

Depuis plusieurs mois, l'état du royaume répondait à l'état de Paris. Tout était bruit, trouble, dénonciation, émeute dans les départements. Chaque courrier apportait ses scandales, ses pétitions séditieuses, ses émeutes, ses assassinats. Les clubs établissaient autant de foyers de résistance à la constitution qu'il y avait de communes dans l'empire. La guerre civile, couvant dans la Vendée, éclatait par des massacres à Avignon.

V. — Cette ville et le Comtat, réunis à la France par le dernier décret de l'assemblée constituante, étaient réstés depuis cette époque dans un état intermédiaire entre deux dominations si favorables à l'anarchie. Les partisans du gouvernement papal et les partisans de la réunion à la France y luttaient dans une alternative d'espérance et de crainte qui prolongeait et envenimait leur haine. Le roi, par un scrupule religieux, avait trop longtemps suspendu l'exécution du décret de réunion. Tremblant d'usurper sur le domaine de l'Eglise, il se décidait tard, et ses délais impolitiques donnaient du temps aux crimes.

La France était représentée, dans Avignon, par des médiateurs. L'autorité provisoire de ces médiateurs était appuyée par un détachement de troupes de ligne. Le pouvoir, tout municipal, reposait dans la dictature de la municipalité. La population, agitée et passionnée, se divisait en parti français ou révolutionnaire et en parti opposé à la réunion à la France et à la révolution. Le fanatisme de la religion chez les uns, le fanatisme de la liberté chez les autres, poussaient les deux partis aux mêmes crimes. L'ardeur du sang, la soif de vengeances privées, le feu du climat s'ajoutaient aux passions civiles. Les violences des républiques italiennes devaient se retrouver dans les mœurs de cette colonie de l'Italie et de cette succursale de Rome sur les bords du Rhône. Plus les Etats sont petits, plus les guerres civiles y sont atroces. Les opinions opposées y deviennent des haines personnelles; les batailles n'y sont que des assassinats. Avignon préludait à ses assassinats en masse par des meurtres particuliers.

Le 16 octobre, une agitation sourde se trahit par des attroupements populaires composés surtout d'hommes du peuple enne-

mis de la révolution. Les murs des Eglises furent couverts d'affiches appelant la population à la révolte contre l'autorité provisoire de la municipalité. On semait le bruit de ridicules miracles qui demandaient, au nom du ciel, vengeance des attentats commis contre la religion. Une statue de la Vierge, vénérée du peuple dans l'église des Cordeliers, avait, disait-on, rougi des profanations de son temple. On l'avait vue verser des larmes d'indignation et de douleur. Le peuple, nourri, sous le gouvernement papal, de ces crédulités superstitieuses, s'était porté en foule aux Cordeliers pour venger la cause de sa protectrice. Animé par des exhortations fanatiques, confiant dans cette intervention divine, l'attroupement, sorti des Cordeliers et grossi par la foule, se porta aux remparts, ferma les portes, retourna les canons sur la ville et se répandit dans les rues, demandant à grands cris le renversement du gouvernement. L'infortuné Lescuyer, notaire d'Avignon, secrétaire-greffier de la municipalité, plus spécialement désigné à la fureur de la horde, fut arraché violemment de sa demeure, traîné sur les pavés jusqu'à l'autel des Cordeliers, immolé à coups de sabre et à coups de bâton, foulé aux pieds, outragé jusque dans son cadavre, victime expiatoire étendue aux pieds de la statue offensée. La garde nationale et un détachement sorti du fort avec deux pièces de canon refoulèrent le peuple ameuté, et ramassèrent sur le pavé de l'église le corps nu et inanimé de Lescuyer. Mais les prisons de la ville avaient été forcées, et les scélérats qu'elles renfermaient allaient offrir leurs bras à d'autres assassinats. D'horribles représailles étaient à craindre, et cependant les médiateurs, absents de la ville, s'endormaient sur le danger ou fermaient les yeux. Des intelligences sourdes se nouaient entre les meneurs des clubs de Paris et les révolutionnaires d'Avignon.

VI. — Un de ces hommes sinistres qui semblent flairer le sang et présager le crime arrivait de Versailles à Avignon. Cet homme se nommait Jourdan. Il ne faut pas le confondre avec un autre révolutionnaire du même nom né à Avignon. Né dans ces montagnes du Midi arides et calcinées où les brutes mêmes sont plus féroces, successivement boucher, maréchal-ferrant, contrebandier dans les gorges qui séparent la Savoie de la France, soldat, déserteur, palefrenier, puis enfin marchand de vin dans un fau-

bourg de Paris, il avait écumé dans toutes ces professions les vices de la populace. Les premiers meurtres commis par le peuple dans les rues de Paris avaient révélé sa véritable passion. Ce n'était pas celle du combat, c'était celle du meurtre. Il paraissait après le carnage pour dépecer les victimes et pour déshonorer davantage l'assassinat. Il s'était fait boucher d'hommes. Il s'en vantait. C'était lui qui avait plongé ses mains dans la poitrine ouverte et arraché le cœur de MM. Foulon et Berthier. C'était lui qui avait coupé la tête aux deux gardes du corps, MM. de Varicourt et des Huttes, le 6 octobre à Versailles; c'était lui qui, rentré dans Paris et portant ces deux têtes décollées au bout d'une pique, reprochait au peuple de se contenter de si peu et de l'avoir fait venir pour ne couper que deux têtes! Il espérait mieux d'Avignon. Il s'y rendit.

Il y avait à Avignon un corps de volontaires appelé l'armée de Vaucluse, formé de la lie de ces contrées et commandé par un nommé Patrix. Ce Patrix ayant été assassiné par sa troupe, dont il voulait modérer les excès, Jourdan fut porté au commandement par droit de sédition et de scélératesse. Les soldats à qui on reprochait leurs brigandages et leurs meurtres, semblables aux *gueux* de Belgique et aux *sans-culottes* de Paris, affichèrent l'insulte comme une gloire, et s'intitulèrent eux-mêmes les braves brigands d'Avignon. Jourdan, à la tête de cette bande, ravagea, incendia le Comtat, assiégea Carpentras, fut repoussé, perdit cinq cents hommes, et se replia sur Avignon tout frémissant encore du meurtre de Lescuyer. Il vint prêter son bras et sa troupe à la vengeance du parti français. Dans la journée du 30 août, Jourdan et ses sicaires fermèrent les portes de la ville, se répandirent dans les rues, cernèrent les maisons signalées comme contenant des ennemis de la révolution, en arrachèrent les habitants, hommes, femmes, vieillards, enfants, sans distinction d'âge, de sexe ou d'innocence. Ils les enfermèrent dans le palais. La nuit venue, les assassins enfoncent les portes et immolent à coups de barres de fer ces victimes désarmées et suppliantes. Leurs cris appellent en vain les secours de la garde nationale. La ville entend ce massacre sans oser donner signe d'humanité. Le bruit du crime glace et paralyse tous les citoyens. Les assassins préludent à la mort des femmes par des dérisions et des souillures qui ajoutent

honte à l'horreur, et le supplice de la pudeur au supplice de l'assassinat. Le rire et les larmes, le vin et le sang, la luxure et la mort se mêlent. Quand il n'y a plus personne à tuer, on mutile encore les cadavres. On balaye le sang dans l'égout du palais. On traîne les restes mutilés dans la glacière; on la mure, on y scelle la vengeance du peuple. Jourdan et ses satellites offrent l'hommage de cette nuit aux médiateurs français et à l'assemblée nationale. Les scélérats de Paris admirent; l'asesmblée frémit d'indignation et reçoit ce crime comme un outrage, le président s'évanouit en lisant le récit de la nuit d'Avignon. On ordonne l'arrestation de Jourdan et de ses complices. Jourdan s'enfuit d'Avignon. Poursuivi par les Français, il lance son cheval dans la rivière de la Sorgue. Atteint au milieu du fleuve par un soldat, il fait feu sur lui et le manque. Il est arrêté et garotté. Le supplice l'attend. Mais les jacobins imposent aux Girondins l'amnistie pour les crimes d'Avignon. Jourdan, sûr de l'impunité et fier de son crime, y reparaît pour immoler ses dénonciateurs.

L'assemblée frémit un moment à la vue de ce sang, puis elle se hâta d'en détourner les yeux. Dans son impatience de régner seule, elle n'avait pas le temps d'avoir de la pitié. Il y avait d'ailleurs entre les Girondins et les jacobins une émulation d'emportement et une rivalité à tenir la tête de la révolution, qui faisaient craindre à chacun de ces deux partis de laisser prendre le pas à l'autre. Les cadavres n'arrêtaient pas: des larmes trop prolongées auraient pu passer pour faiblesse.

VII. — Les victimes cependant se multipliaient tous les jours et les désastres n'attendaient pas les désastres. L'empire entier semblait s'écrouler sur ses fondateurs. Saint-Domingue, la plus riche des colonies françaises, nageait dans le sang. La France était punie de son égoïsme. L'assemblée constituante avait proclamé en principe la liberté des noirs; mais de fait l'esclavage subsistait encore. Plus de trois cent mille esclaves servaient de bétail humain à quelques milliers de colons. On les achetait, on les vendait on les mutilait comme une chose inanimée. On les tenait par spéculation hors la loi civile et hors la loi religieuse. La propriété, la famille, le mariage leur étaient interdits. On avait soin de les dégrader au-dessous de l'homme pour conserver *le droit* de les traiter en brutes. Si quelques unions furtives ou

favorisées par la cupidité se formaient entre eux, la femme, les enfants appartenaient au maître. On les vendait séparément sans aucun égard aux liens de la nature. On déchirait sans pitié tous les attachements dont Dieu a formé la chaîne des sympathies de l'humanité.

Ce crime en masse, cet abrutissement systématique avait ses théoriciens et ses apologistes. On niait dans les noirs les facultés humaines. On en faisait une race intermédiaire entre la chair et l'esprit. On appelait tutelle nécessaire l'infâme abus de la force, qu'on exerçait sur cette race inerte et servile. Les sophistes n'ont jamais manqué aux tyrans. D'un autre côté, les hommes pieux envers leurs semblables, qui avaient, comme Grégoire, Raynal, Barnave, Brissot, Condorcet, La Fayette, embrassé la cause de l'humanité et formé la *Société des amis des noirs*, lançaient leurs principes sur les colonies comme une vengeance plutôt que comme une justice. Ces principes éclataient sans préparation et sans prévoyance dans cette société coloniale, où la vérité n'avait d'autre organe que l'insurrection. La philosophie proclame les principes, la politique les administre; les amis des noirs s'étaient contentés de les proclamer. La France n'avait pas le courage de déposséder et d'indemniser ses colons; elle avait conquis la liberté pour elle seule; elle ajournait, comme elle ajourne encore au moment où j'écris ses lignes, la réparation du crime de l'esclavage dans ses colonies; pouvait-elle s'étonner que l'esclavage cherchât à se venger lui-même et qu'une liberté vainement proclamée à Paris ne devînt une insurrection à Saint-Domingue? Toute iniquité, qu'une société libre laisse subsister au profit des oppresseurs, est un glaive dont elle arme elle-même les opprimés. Le droit est la plus dangereuse de toutes les armes. Malheur à qui la laisse à ses ennemis!

VIII. — Saint-Domingue l'attestait: cinquante mille esclaves noirs s'étaient soulevés dans une nuit à l'instigation et sous le commandement des mulâtres ou hommes de couleur. Les hommes de couleur, race intermédiaire issue du commerce des colons blancs avec les esclaves noires, n'étaient point esclaves, mais ils n'étaient pas citoyens. C'était une sorte d'affranchis ayant les défauts et les vertus des deux races: l'orgueil des blancs, la dégradation des noirs; race flottante qui, en se portant tour à tour

du côté des esclaves ou du côté des maîtres, devait produire ces oscillations terribles, qui amènent inévitablement le renversement d'une société.

Les mulâtres qui possédaient eux-mêmes des esclaves avaient commencé par faire cause commune avec les colons et par s'opposer avec plus d'inflexibilité que les blancs à l'émancipation des noirs. Plus ils étaient près de l'esclavage, plus ils défendaient avec passion leur part de tyrannie. L'homme est ainsi fait; nul n'est plus porté à abuser de son droit que celui qui vient à peine de le conquérir; il n'y a pas de pires tyrans que les esclaves ni d'hommes plus superbes que les parvenus.

Les hommes de couleur avaient tous ces vices de parvenus à la liberté. Mais quand ils s'aperçurent que les blancs les méprisaient comme une race mêlée, que la révolution n'avait point effacé les nuances de la peau et les préjugés injurieux qui s'attachaient à leur couleur; quand ils réclamèrent en vain pour eux l'exercice des droits civiques que les colons leur contestaient, ils passèrent avec la légèreté et la fougue de leur caractère d'une passion à une autre, d'un parti à l'autre, et ils firent cause commune avec la race opprimée. Leur habitude du commandement, leur fortune, leurs lumières, leur énergie, leur audace les appelaient naturellement à devenir les chefs des noirs. Ils fraternisèrent avec eux, ils se popularisèrent auprès des noirs par cette même couleur dont ils avaient honte naguère auprès des blancs. Ils fomentèrent secrètement les germes de l'insurrection dans les conciliabules nocturnes des esclaves. Ils entretinrent des correspondances clandestines avec les amis des noirs à Paris. Ils répandirent avec profusion, dans les cases, les discours et les écrits qui enseignaient de Paris leurs devoirs aux colons, leurs droits imprescriptibles aux esclaves. Les droits de l'homme commentés par la vengeance devinrent le catéchisme des habitations.

Les blancs tremblèrent. La terreur les porta à la violence. Le sang du mulâtre Ogé et de ses complices versé par M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, et par le conseil colonial, sema partout le désespoir et la conspiration.

IX. — Ogé, député à Paris par les hommes de couleur pour faire valoir leurs droits auprès de l'assemblée constituante, s'était

; Brissot, Raynal, Grégoire, et s'était affilié par eux à la : des amis des noirs. Passé de là en Angleterre, il y con- pieux philanthrope Clarkson. Clarkson et son ami plai- alors la cause de l'émancipation des noirs; ils étaient les rs apôtres de cette religion de l'humanité qui ne croit pas : élever des mains pures vers Dieu, tant qu'il reste dans ins un bout de la chaîne qui tient une race humaine dans 'adation et dans la servitude. La fréquentation de ces s de bien élargit encore l'âme d'Ogé. Il était venu en pour défendre seulement l'intérêt des mulâtres, il y em- la cause plus libérale et plus sainte de tous les noirs. Il se à la liberté de sous ses frères. Il revint en France, il fré- Barnave; il supplia le comité de l'assemblée constituante quer les principes de la liberté aux colonies et de ne pas ie exception à la loi divine en laissant les esclaves à leurs . Inquiet et indigné des hésitations du comité, qui reti- ine main ce qu'il avait donné de l'autre, il déclara que, si ie ne suffisait pas à leur cause, il ferait appel à la force. e avait dit: *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* nmes du 14 juillet n'avaient pas le droit de condamner dans r d'Ogé l'insurrection qui était leur propre titre à l'indé- ce. On peut croire que les vœux secrets des amis des uivirent Ogé, qui repartit pour Saint-Domingue. Il y les droits des hommes de couleur et les principes de la des noirs plus niés et plus profanés que jamais. Il leva ird de l'insurrection, mais avec les formes et les droits de ité. A la tête d'un rassemblement de deux cents hommes de ', il réclama la promulgation dans les colonies des décrets emblée nationale, arbitairement ajournée jusque-là. Il écri- :ommandant militaire du Cap: »Nous exigons la proclama- ı la loi qui nous fait libres citoyens. Si vous vous y opposez, ous rendrons à Léogane, nous nommerons des électeurs, ;pousserons la force par la force. L'orgueil des colons se humilié de siéger à côté de nous. A-t-on consulté l'or- .es nobles et du clergé pour proclamer l'égalité des citoyens nce?« Le gouvernement répondit à cette éloquente som- de liberté par l'envoi d'un corps de troupes pour dissiper ;mblement. Ogé le repoussa.

V. — Des forces plus nombreuses parvinrent, après une résistance héroïque, à disperser les mulâtres. Ogé s'échappa et se réfugia dans la partie espagnole de l'île. Sa tête était mise à prix. De Blanchelande, dans des proclamations, lui faisait un crime de revendiquer les droits de la nature au nom de l'assemblée qui venait de proclamer les droits du citoyen. On sollicitait du gouvernement espagnol l'extradition de ce Spartacus également dangereux à la sécurité des blancs dans les deux pays. Ogé fut livré aux Français par les Espagnols. Il fut mis en jugement au Cap. On prolongea pendant deux mois son procès pour couper à la foi tous les fils de la trame de l'indépendance et pour effrayer ses complices. Les blancs, ameutés, s'impatientaient de ces lenteurs et demandaient sa tête à grands cris. Les juges le condamnèrent à la mort, pour ce crime qui faisait dans la mère-patrie la gloire de La Fayette et de Mirabeau.

Il subit la torture du cachot. Les droits de sa race, résumés et persécutés en lui, élevaient son âme au-dessus de ses bourreaux. »Renoncez,« leur dit-il avec une impassible fierté, »renoncez à l'espoir de m'arracher un seul nom de mes complices. Mes complices, ils sont partout où un cœur d'homme se soulève contre les oppresseurs de l'homme.« De ce moment, il ne prononça plus que deux mots qui résonnaient comme un remords à l'oreille de ses persécuteurs: *Liberté*, *égalité*. Il marcha serein au lieu de son supplice. Il entendit avec indignation la sentence qui le condamnait à la mort lente et infâme des plus vifs scélérats. »Eh! quoi,« s'écria-t-il, »vous me confondez avec les criminels parce que j'ai voulu restituer à mes semblables ces droits et ce titre d'homme que je sens en moi! Eh! bien, voilà mon sang! mais il en sortira un vengeur! « Il périt sur la roue, et son corps mutilé fut laissé sur les bords d'un chemin. Cette mort héroïque retentit jusque dans l'assemblée nationale et souleva des sentiments divers. »Elle est méritée,« dit Malouet, »Ogé est un criminel et un assassin. — Si Ogé est coupable, »lui répondit Grégoire, »nous le sommes tous; si celui qui a réclamé la liberté pour ses frères périt justement sur l'échafaud, il faut y faire monter tous les Français qui nous ressemblent.«

XI. — Le sang d'Ogé bouillonnait sourdement dans le cœur de *tous les mulâtres*. Ils jurèrent de le venger. Les noirs étaient

une armée toute prête pour la massacre. Le signal leur fut donné par les hommes de couleur. En une seule nuit, soixante mille esclaves, armés de torches et des outils de leur travail, incendièrent toutes les habitations de leurs maîtres dans un rayon de six lieues autour du Cap. Les blancs sont égorgés. Femmes, enfants, vieillards, rien n'échappe à la fureur longtemps comprimée des noirs. C'est l'anéantissement d'une race par une autre. Les têtes sanglantes des blancs, portées au bout de roseaux de cannes à sucre, sont le drapeau qui mène ces hordes non au combat, mais au carnage. Les outrages de tant de siècles, commis par les blancs sur les noirs, sont vengés en une nuit. Une émulation de cruauté semble faire rivaliser les deux couleurs. Les nègres imitent les supplices si longtemps exercés contre eux; ils en inventent de nouveaux. Si quelques esclaves généreux et fidèles se placent entre leurs anciens maîtres et la mort, on les immole ensemble. La reconnaissance et la pitié sont des vertus que la guerre civile ne reconnaît plus. La couleur est un arrêt de mort sans acception de personne. La guerre est entre les races et non plus entre les hommes. Il faut que l'une périsse pour que l'autre vive! Puisque la justice n'a pu se faire entendre entre elles, il n'y a que la mort pour les accorder. Toute grâce de la vie faite à un blanc est une trahison qui coûtera la vie à un noir. Les nègres n'ont plus de cœur. Ce ne sont plus des hommes, ce n'est plus un peuple, c'est un élément destructeur qui passe sur la terre en effaçant tout.

En quelques heures huit cents habitations, sucreries, caféieries, représentant un capital immense, sont anéanties. Les moulins, les magasins, les ustensiles, la plante même, qui leur rappelle leur servitude et leur travail forcé, sont jetés aux flammes. La plaine entière n'est plus couverte, aussi loin que le regard peut s'étendre, que de la fumée et de la cendre de l'incendie. Les cadavres des blancs, groupés en hideux trophées de troncs, de têtes, de membres d'hommes, de femmes et d'enfants assassinés, marquent seuls la place des riches demeures où ils régnaient la veille. C'était la revanche de l'esclavage. Toute tyrannie a d'horribles revers.

Les blancs avertis à temps de l'insurrection par la généreuse indiscrétion des noirs, ou protégés dans leur fuite par les forêts et par

la nuit s'étaient réfugiés dans la ville du Cap. D'autres, enfouis avec leurs femmes et leurs enfants dans des cavernes, y furent nourris au péril de leur vie par leurs esclaves fidèles. L'armée des noirs grossit sous les murs du Cap. Ils s'y disciplinèrent à l'abri d'un camp fortifié. Des fusils et des canons leur arrivèrent par les soins d'auxiliaires invisibles. Les uns accusaient les Anglais, d'autres les Espagnols, d'autres, enfin, les amis des noirs, de cette complicité avec l'insurrection. Mais les Espagnols étaient en paix avec la France. La révolte des noirs ne les menaçait pas moins que nous. Les Anglais possédaient eux-mêmes trois fois plus d'esclaves que la France. Le principe de l'insurrection, exalté par le triomphe et se propageant chez eux, aurait ruiné leurs établissements et compromis la vie même de leurs colons. Ces soupçons étaient absurdes. Il n'y avait de coupable que la liberté même, qu'on n'opprime pas impunément dans une partie de l'espèce humaine. Elle avait des complices dans le cœur même des Français.

La mollesse des résolutions de l'assemblée à la réception de ces nouvelles le prouva. M. Bertrand de Molleville, ministre de la marine, ordonna à l'instant le départ de 6,000 hommes de renfort pour Saint-Domingue.

Brissot attaqua ces mesures répressives dans un discours où il ne craignit pas de rejeter l'odieux du crime sur les victimes et d'accuser le gouvernement de complicité avec l'aristocratie des colons. — »Par quelle fatalité ces nouvelles coïncident-elles avec un moment où les émigrations redoublent? où les rebelles rassemblés sur nos frontières nous annoncent une prochaine explosion? où enfin les colonies nous menacent par une députation illégale de se soustraire à la domination de la métropole? Ne serait-ce ici qu'une ramification d'un grand plan combiné par la trahison? « La répugnance des amis des noirs, nombreux dans l'assemblée, à prendre des mesures énergiques en faveur des colons, l'indifférence du parti révolutionnaire pour les colonies, l'éloignement du lieu de la scène qui affaiblit la pitié, et enfin le mouvement intérieur, qui emportait les esprits et les choses, effacèrent bien vite ces impressions et laissèrent se former et grandir à Saint-Domingue le génie de l'indépendance des noirs, qui se montrait de loin dans la personne d'un pauvre et vieil *esclave: Toussaint*-Louverture.

XII. — Les désordres intérieurs se multipliaient sur tous les points de l'empire. La liberté religieuse, qui était le vœu de l'assemblée constituante et la grande conquête de la révolution, ne pouvait s'établir sans cette lutte en face d'un culte dépossédé et d'un schisme naissant qui se disputaient les populations. Le parti contre-révolutionnaire s'alliait partout avec le clergé. Ils avaient les mêmes ennemis, ils conspiraient contre la même cause. Depuis que les prêtres non assermentés étaient dépossédés, l'intérêt d'une partie du peuple, surtout dans les campagnes, s'attachait à eux. La persécution est si odieuse à l'esprit public, que son apparence même séduit les cœurs généreux. L'esprit humain a un penchant à croire que la justice est du côté des proscrits. Les prêtres n'étaient pas encore persécutés ; mais ils étaient humiliés. L'irritation sourde entretenue par le clergé a été plus funeste à la révolution que les conspirations de l'aristocratie émigrée. La conscience est le point le plus sensible de l'homme. Une croyance atteinte ou une religion inquiétée dans l'esprit d'un peuple est la plus implacable des conspirations. C'est avec la main de Dieu, visible dans la main du prêtre, que l'aristocratie souleva la Vendée. De fréquents et sanglants symptômes trahissaient déjà dans l'Ouest et dans la Normandie ce foyer couvert de la guerre religieuse.

Le plus terrible de ces symptômes éclata à Caen. L'abbé Fauchet était évêque constitutionnel du Calvados. La célébrité même de son nom, le patriotisme exalté de ses opinions, l'éclat de sa renommée révolutionnaire, sa parole enfin et ses écrits, semés avec profusion dans son diocèse, étaient une cause d'agitation plus intense dans le Calvados qu'ailleurs.

Fauchet, que la conformité d'opinions, l'honnêteté de ses passions rénovatrices et les illusions mêmes de son imagination devaient plus tard associer aux actes et à l'échafaud des Girondins, était né à Dornes, dans l'ancienne province du Nivernais. Il embrassa l'état ecclésiastique, entra dans la communauté libre des prêtres de Saint-Roch à Paris, et fut quelque temps précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du fameux duc de Choiseul, ce dernier des ministres de l'école de Richelieu et de Mazarin. Un talent remarquable pour la parole le fit paraître avec éclat dans la chaire sacrée. Il fut nommé prédicateur du roi

abbé de Montfort, grand-vicaire de Bourges; il marchait rapidement aux premières dignités de l'Eglise. Mais son âme avait respiré son siècle. Ce n'était point un destructeur, c'était un réformateur de l'Eglise dans le sein de laquelle il était né. Son livre intitulé *De l'Eglise nationale* atteste en lui autant de respect pour le fond de la foi chrétienne que d'audace pour en transformer la discipline. Cette foi philosophique, assez semblable à ce platonisme chrétien qui régnait en Italie sous les Médicis et jusque dans le palais des papes sous Léon X, transpirait dans ses discours sacrés. Le clergé s'alarma de ces éclairs du siècle, brillant dans le sanctuaire. L'abbé Fauchet fut interdit et rayé de la liste des prédicateurs du roi.

Mais déjà la révolution allait lui ouvrir d'autres tribunes. Elle éclatait. Il s'y précipita comme l'imagination se précipite dans l'espérance. Il combattit pour elle dès le premier jour, avec toutes les armes. Il remua le peuple dans les assemblées primaires et dans les sections: il poussa de la voix et du geste les masses insurgées sous le canon de la Bastille. On le vit, le sabre à la main, guider et devancer les assaillants. Il marcha trois fois, sous le feu du canon, à la tête de la députation qui venait sommer le gouverneur d'épargner le sang des citoyens et de rendre les armes. Il ne souilla son zèle révolutionnaire d'aucun sang ni d'aucun crime. Il enflammait l'âme du peuple pour la liberté; mais la liberté, pour lui, c'était la vertu. La nature l'avait doué pour ce double rôle. Il y avait, dans ses traits, du grand-prêtre et du héros. Son extérieur prévenait et ravissait la foule. Sa taille était élevée et souple, son buste superbe, sa figure ovale, ses yeux noirs; ses cheveux d'un brun foncé relevaient la pâleur de son front. Son attitude imposante quoique modeste attirait, dès le premier regard, la faveur et le respect. Sa voix claire, émue et sonore, son geste majestueux, ses expressions un peu mystiques commandaient le recueillement autant que l'admiration de son auditoire. Egalement propre à la tribune populaire ou à la chaire sacrée, les assemblées électorales ou les cathédrales étaient trop étroites pour le peuple, qui affluait pour l'entendre. On se figurait, en le voyant, un saint Bernard révolutionnaire prêchant la charité politique ou la croisade de la raison.

Ses mœurs n'étaient ni sévères, ni hypocrites. Il avouait lui-

même qu'il aimait une femme d'une affection légitime et pure, madame Carron, qui le suivait partout, même dans les églises et dans les clubs. »On m'a calomnié pour cette femme, dit-il ailleurs, »je m'y suis attaché davantage, et j'ai été pur. Vous avez vu cette femme plus belle encore que sa physionomie, et qui, depuis dix ans que je la connais, me semble toujours plus digne d'être aimée. Elle donnerait sa vie pour moi, je donnerais ma vie pour elle; mais je ne lui sacrifierais pas mon devoir. Malgré les libelles atroces des aristocrates, j'irai tous les jours, aux heures des repas, goûter les charmes de la plus pure amitié auprès d'elle. Elle vient m'entendre prêcher! Oui, sans doute, personne ne sait mieux qu'elle avec quelle foi sincère je crois aux vérités de la religion que je professe. Elle vient aux assemblées de l'hôtel de ville! Oui, sans doute; c'est qu'elle est convaincue que le patriotisme est une seconde religion, qu'aucune hypocrisie n'approche de mon âme et que ma vie est véritablement tout entière à Dieu, à la patrie, à l'amitié!...«

»Et vous osez vous prétendre chaste?« lui répondaient par l'organe de l'abbé de Valmeron les prêtres fidèles et indignés. »Quelle dérision! Chaste au moment où vous avouez les penchants les plus déréglés, où vous arrachez une femme au lit de son époux, à ses devoirs de mère, quand vous traînez cette insensée enchaînée à vos pas pour la montrer avec ostentation! Quel est votre cortége, monsieur? Une troupe de bandits et de femmes perdues. Digne pasteur de cette vile populace, elle célèbre votre visite pastorale par les seules fêtes capables de vous réjouir; votre passage est marqué par tous les excès du brigandage et de la débauche.« Ces objurgations sanglantes retentirent dans les départements et enflammèrent les esprits. Les prêtres assermentés et les prêtres non assermentés se disputaient les autels. Une lettre du ministère de l'intérieur venait d'autoriser les prêtres non assermentés à célébrer le saint sacrifice dans les églises qu'ils avaient autrefois desservies. Obéissants à la loi, les prêtres constitutionnels leur ouvraient les chapelles et leur fournissaient les ornements nécessaires au culte; mais la foule, fidèle aux anciens pasteurs, injuriait et menaçait les nouveaux. Des rixes sanglantes avaient lieu entre les deux cultes sur le seuil de la maison de Dieu. Le vendredi 4 novembre, l'ancien

curé de la paroisse de Saint-Jean à Caen se présenta pour y dire la messe. L'église était pleine de catholiques. Ce concours irrita les constitutionnels; il exalta les autres. Le *Te Deum* en action de grâces fut demandé et chanté par les partisans de l'ancien curé. Celui-ci, encouragé par ce succès, annonça aux fidèles qu'il reviendrait le lendemain, à la même heure, célébrer le sacrifice. »Patience, ajouta-t-il, soyons prudents, et tout ira bien!«

La municipalité instruite de ces circonstances fit prier le curé de s'abstenir d'aller le lendemain célébrer la messe qu'il avait annoncée. Il se conforma à cette invitation. Mais la foule, ignorant ce changement, remplissait déjà l'église. On demandait à grands cris le prêtre et le *Te Deum* promis. Les gentilshommes des environs, l'aristocratie de Caen, les clients et les domestiques nombreux de ces familles puissantes dans le pays, avaient des armes sous leurs habits. Ils insultèrent des grenadiers. Un officier de la garde nationale voulut les réprimander. »Vous venez chercher ce que vous trouverez, lui répondirent les aristocrates, nous sommes les plus forts et nous vous chasserons de l'église.« A ces mots, des jeunes gens s'élancent sur la garde nationale pour la désarmer. Le combat s'engage, les baïonnettes brillent, les coups de pistolet retentissent sous la voûte de la cathédrale, on se charge à coups de sabre. Des compagnies de chasseurs et de grenadiers entrent dans l'église, la font évacuer, et poursuivent pas à pas les rassemblements, qui tirent encore des coups de feu dans la rue. Quelques morts et quelques blessés sont le triste résultat de cette journée. Le calme paraît rétabli. On arrête quatre-vingt-deux personnes. On trouve sur l'une d'entre elles un prétendu plan de contre-révolution dont le signal devait éclater le lundi suivant. On envoie ces pièces à Paris. On interdit aux prêtres non constitutionnels la célébration de leurs saints mystères dans les églises de Caen, jusqu'à la décision de l'assemblée nationale. L'assemblée nationale entend avec indignation le récit de ces troubles suscités par les ennemis de la constitution et par les fauteurs du *fanatisme* et de l'aristocratie. »Le seul parti que nous ayons à prendre, dit Cambon, c'est de convoquer la haute cour nationale et d'y envoyer les coupables.« On remet à se prononcer sur cette pro-

position au moment où on aura reçu toutes les pièces relatives aux troubles de Caen.

Gensonné dénonce des troubles de même nature dans la Vendée : les montagnes du Midi, la Lozère, l'Hérault, l'Ardèche, mal comprimés par la dispersion récente du camp de Jalès, ce premier acte de la contre-révolution armée, s'agitaient sous la double impulsion du clergé et des gentilshommes. Les plaines sillonnées de fleuves, de routes, de villes, et facilement soumises à la force centrale, subissaient, sans résistance, les contre-coups de Paris. Les montagnes conservent plus longtemps leurs mœurs et résistent à la conquête des idées nouvelles comme à la conquête des armes étrangères : il semble que l'aspect de ces remparts naturels donne à leurs habitants une confiance dans leur force et une image matérielle de l'immobilité des choses, qui les empêche de se laisser emporter si facilement aux courants mobiles des changements.

Les montagnards de ces contrées avaient pour leurs nobles ce dévouement volontaire et traditionnel que les Arabes ont pour leurs cheiks, que les Écossais ont pour leurs chefs de clans. Ce respect et cet attachement faisaient partie de l'honneur national dans ces pays agrestes. La religion, plus fervente dans le Midi, était, aux yeux de ces populations, une liberté sacrée à laquelle la révolution attentait au nom d'une liberté politique. Ils préféraient la liberté de leur conscience à la liberté du citoyen. A tous ces titres, les nouvelles institutions étaient odieuses : les prêtres fidèles nourrissaient cette haine et la sanctifiait dans le cœur des paysans ; les nobles y entretenaient un royalisme que la pitié pour les malheurs du roi et de la famille royale attendrissait au récit quotidien de nouveaux outrages.

Mende, petite ville cachée au fond de vallées profondes, à égale distance des plaines du Midi et des plaines du Lyonnais, était le foyer de l'esprit contre-révolutionnaire. La bourgeoisie et la noblesse, confondues en une seule caste par la modicité des fortunes, par la familiarité des mœurs et par des unions fréquentes entre les familles, n'y nourrissaient pas l'une contre l'autre ces envies et ces haines intestines qui favorisaient ailleurs la révolution. Il n'y avait ni orgueil dans les uns, ni jalousie dans les autres ; c'était, comme en Espagne, un seul peuple où la no-

blesse n'est, pour ainsi dire, qu'un droit d'aînesse dans le même sang. Ces populations avaient, il est vrai, déposé les armes après l'insurrection de l'année précédente au camp de Jalès. Mais les cœurs étaient loin d'être désarmés. Ces provinces épiaient d'un œil attentif l'heure favorable pour se lever en masse contre Paris: les insultes faites à la dignité du roi et les violences faites à la religion par l'assemblée législative portaient ces dispositions jusqu'au fanatisme. Elles éclatèrent une seconde fois, comme involontairement, à l'occasion d'un mouvement de troupes qui traversaient leurs vallées. La cocarde tricolore, signe d'infidélité au roi et à Dieu, avait entièrement disparu depuis quelques mois dans la ville de Mende: on y arborait avec affectation la cocarde blanche comme un souvenir et une espérance de l'ordre de choses auquel on était secrètement dévoué.

Le directoire du département, composé d'hommes étrangers au pays, voulut faire respecter le signe de la constitution et demanda des troupes de ligne. La municipalité s'opposa par un arrêté à cette demande du directoire; elle fit un appel insurrectionnel aux municipalités voisines et une sorte de fédération avec elles pour résister ensemble à tout envoi de troupes dans ces contrées. Cependant les troupes envoyées de Lyon à la requête du directoire s'approchaient. A leur approche, la municipalité dissout l'ancienne garde nationale, composée de quelques partisans en petit nombre de la liberté, et elle forme une nouvelle garde nationale, dont les officiers sont choisis par elle parmi les gentilshommes et les royalistes exaltés des environs. Armée de cette force, la municipalité se fait délivrer par le directoire du département les armes et les munitions.

Telles étaient les dispositions de la ville de Mende quand les troupes entrèrent dans la ville. La garde nationale sous les armes répondit au cri de: Vive la nation! que poussaient les troupes, par le cri de: Vive le roi! Elle se porta à la suite des soldats sur la principale place de la ville, et là elle prêta, en face des défenseurs de la constitution, le serment de n'obéir qu'au roi et de ne reconnaître que lui seul. A la suite de cet acte courageux, des gardes nationaux détachés par groupes parcourent la ville, bravant, insultant les soldats; les sabres sont tirés, le sang coule. *Les troupes* poursuivies se rassemblent et prennent les armes.

La municipalité, maîtresse du directoire, qu'elle tient en otage, l'oblige à envoyer aux troupes l'ordre de rentrer dans leurs quartiers. Le commandant de la troupe de ligne obéit. Cette victoire enhardit la garde nationale: dans la nuit elle force le directoire à donner l'ordre aux troupes de sortir de la ville et d'évacuer le département. La garde nationale, rangée en bataille sur la place de Mende, voit d'heure en heure ses rangs se grossir des détachements des municipalités voisines, qui descendent des montagnes armés de fusils de chasse, de faux, de socs de charrue. Les troupes vont être massacrées si elles ne profitent des ombres de la nuit pour se retirer. Elles sortent de la ville aux cris de victoire des royalistes. La journée suivante ne fut qu'une suite de fêtes par lesquelles les royalistes de la ville et ceux des campagnes célébrèrent le triomphe commun et fraternisèrent ensemble. On insulta à tous les signes de la révolution, on bafoua la constitution, on saccagea la salle des jacobins, on brûla les maisons des principaux membres de ce club odieux, on en emprisonna quelques-uns; mais la vengeance se borna à l'outrage. Le peuple, modéré par ses gentilshommes et par ses curés, épargna le sang de ses ennemis.

XIII. — Pendant que la liberté humiliée était menacée dans le Midi, elle assassinait dans l'Ouest. Un des foyers les plus bouillonnants du jacobinisme, c'était Brest. Le voisinage de la Vendée, qui faisait craindre à cette ville la contre-révolution toujours menaçante, la présence de la flotte commandée encore par des officiers qu'on soupçonnait d'aristocratie, une population flottante d'étrangers, d'aventuriers, de matelots, accessible par sa masse et par ses vices à toutes les corruptions et à tous les crimes, rendaient cette ville plus agitée et plus inquiète qu'aucun autre port du royaume. Les clubs ne cessaient pas d'y provoquer les marins à l'insurrection contre leurs officiers. Les révolutionnaires se défiaient de la marine, corps plus indépendant que l'armée, des mouvements du peuple. La cour pouvait la déplacer à son gré et tourner ses canons contre la constitution. L'esprit de discipline, l'esprit aristocratique et l'esprit colonial étaient tous également contraires aux principes nouveaux. C'était donc vers la désorganisation de la flotte que se tournaient depuis quelque temps tous les efforts des jacobins. La nomination de

M. de Lajaille au commandement d'un des vaisseaux destinés à porter des secours à Saint-Domingue fit éclater ces soupçons semés dans le peuple de Brest contre la fidélité des officiers de la marine. M. de Lajaille fut désigné par la voix des clubs comme un traître à la nation qui allait porter la contre-révolution aux colonies. Assailli, au moment où il allait s'embarquer, par un attroupement de trois mille personnes, il fut couvert de blessures, traîné sanglant sur le pavé des rues, et ne dut la vie qu'au dévouement héroïque d'un homme du peuple, qui le couvrit de son corps, l'arracha à ses assassins et para de sa poitrine et de ses bras les coups qu'on portait à cet officier, jusqu'au moment où un détachement de la garde civique vint les délivrer l'un et l'autre. M. de Lajaille fut traîné en prison pour satisfaire à la fureur du peuple. En vain le roi donna ordre à la municipalité de Brest de délivrer cet officier innocent et nécessaire à son poste, en vain le ministre de la justice demanda la punition de cet assassinat en plein jour, à la face d'une ville entière, en vain décerna-t-on un sabre et une médaille d'or au généreux citoyen, nommé Lanvergent, sauveur de Lajaille ; la crainte d'une insurrection plus terrible assurait l'impunité aux coupables et retenait l'innocent en prison. A la veille d'une guerre imminente, les officiers de la marine, assaillis par l'insurrection à bord des vaisseaux et par l'assassinat dans les ports, avaient autant à redouter leurs équipages que l'ennemi.

XIV. — Les mêmes discordes étaient fomentées dans toutes les garnisons entre les soldats et les officiers. L'insubordination des soldats était, aux yeux des clubs, la vertu de l'armée. Le peuple se rangeait partout du côté de la troupe indisciplinée. Les officiers étaient sans cesse menacés par les conspirations dans les régiments. Les villes de guerre étaient le théâtre continuel d'émeutes militaires, qui finissaient par l'impunité du soldat et par l'emprisonnement ou par l'émigration forcée des officiers. L'assemblée, juge suprême et partial, donnait toujours raison à l'indiscipline. Ne pouvant refréner le peuple, elle le flattait dans ses excès. Perpignan en fut un nouvel exemple.

Dans la nuit du 6 décembre, les officiers du régiment de Cambrésis, en garnison dans cette ville, allèrent en corps chez M. de *Chollet*, *général* commandant la division, et le pressèrent de se

retirer dans la citadelle, informés, lui dirent-ils, d'une conspiration dans les régiments, qui mettait sa vie et la leur en danger. M. de Chollet, vaincu par eux, se rendit à la citadelle. Les officiers se portent aux casernes et somment leurs troupes de se rendre à la citadelle avec eux. Les soldats répondent qu'ils n'obéiront qu'à la voix de M. Desbordes, lieutenant-colonel dont le patriotisme leur inspire confiance. M. Desbordes arrive, lit aux soldats l'ordre du général, mais le son de sa voix, l'expression de sa physionomie, son regard protestent contre l'ordre que la loi de la discipline l'oblige à communiquer. Les soldats comprennent ce langage muet. Ils s'écrient qu'ils ne quitteront pas leur quartier, parce qu'ils y sont consignés par la municipalité. La garde nationale se mêle à eux et parcourt la ville en patrouilles. Les officiers s'enferment dans la citadelle. Ces coups de fusil partent des remparts. Le lieutenant-colonel Desbordes, la garde nationale, la gendarmerie, les régiments montent à la citadelle et s'en emparent. Les officiers du régiment de Cambrésis sont emprisonnés par leurs soldats. L'un d'eux s'échappe et se tue de désespoir en touchant à la frontière d'Espagne. L'infortuné général Chollet, victime d'une double violence, celle des officiers et celle des soldats, est décrété d'accusation avec cinquante officiers ou habitants de Perpignan. Ce sont cinquante victimes traduites à la haute cour nationale d'Orléans et prédestinées au massacre de Versailles.

XV. — Le sang coulait partout. Les clubs embauchaient les régiments. Les motions patriotiques, les dénonciations contre les généraux, les insinuations perfides contre la fidélité des officiers étaient les ordres du jour que le peuple des villes donnait à l'armée. La terreur était dans l'âme de l'officier, la défiance dans le cœur du soldat. Le plan prémédité des Girondins et des jacobins réunis était de désorganiser cette force dévouée au roi en substituant les plébéiens aux nobles dans le commandement des troupes, et de donner ainsi l'armée à la nation. En attendant, ils la donnaient à la sédition et à l'anarchie. Mais ces deux partis, ne trouvant pas encore la désorganisation assez rapide, voulurent résumer en un seul acte la corruption systématique de l'armée, la ruine de toute discipline et le triomphe légal de l'insurrection.

On a vu quelle part le régiment suisse de Châteauvieux avait eue à la fameuse insurrection de Nancy dans les derniers jours de l'assemblée constituante. Une armée commandée par M. de Bouillé avait été nécessaire pour réprimer la révolte armée de plusieurs régiments, qui menaçait la France d'une tyrannie de la soldatesque. M. de Bouillé, à la tête d'un corps de troupes sorti de Metz et des bataillons de la garde nationale, avait cerné Nancy, et, après un combat acharné aux portes et dans les rues de cette ville, il avait fait mettre bas les armes aux séditieux. Ce rétablissement vigoureux de l'ordre, applaudi alors de tous les partis, avait couvert de gloire le général, et les soldats de honte. La Suisse, par ses capitulations avec la France, conservait sa justice fédérale sur les régiments de sa nation. Ce pays essentiellement militaire avait fait juger militairement le régiment de Châteauvieux. Vingt-quatre des soldats les plus coupables avaient été condamnés à mort et exécutés en expiation du sang versé par eux et de la fidélité violée. Les autres avaient été décimés. Quarante et un d'entre eux subissaient leur peine aux galères de Brest. L'amnistie, promulguée par le roi pour les crimes commis pendant les troubles civils, au moment de l'acceptation de la constitution, ne pouvait être appliquée de droit à ces soldats étrangers. Le droit de grâce n'appartient qu'à celui qui a le droit de punir. Punis en vertu d'un jugement rendu par la juridiction helvétique, ni le roi, ni l'assemblée ne pouvaient infirmer ce jugement et en annuler les effets. Le roi, à la prière de l'assemblée constituante, avait en vain négocié auprès de la confédération suisse pour obtenir la grâce de ses soldats.

Ces négociations infructueuses servirent de texte d'accusation aux jacobins et à l'assemblée nationale contre M. de Montmorin. En vain il se justifia en alléguant l'impossibilité d'obtenir une telle amnistie de la Suisse au moment où ce pays, agité lui-même par contre-coup, s'occupait à rétablir la subordination par des loi draconiennes. »Nous serons donc les geôliers obligés de ce peuple féroce!« s'écriaient Guadet et Collot-d'Herbois; »la France s'avilira donc jusqu'à punir dans ses propres ports les héros mêmes qui ont fait triompher le peuple de l'aristocratie des officiers, et donné leur sang au peuple au lieu de le rendre au despotisme!«

Pastoret, membre important du parti modéré et qui passait pour concerter ses actes avec le roi, appuya Guadet pour populariser le prince par un acte agréable au peuple, et la délivrance des soldats de Châteauvieux fut votée par l'assemblée. Le roi ayant fait attendre quelque temps sa sanction pour ne point blesser les cantons par cette usurpation violente de leurs droits sur les nationaux, les jacobins retentirent de nouvelles imprécations contre la cour et contre les ministres. »Le moment est venu où il faut qu'un homme périsse pour le salut de tous,« s'écria Manuel, »et cet homme doit être un ministre! Ils me paraissent tous si coupables, que je crois fermement que l'assemblée nationale serait innocente en les faisant tirer au sort pour envoyer l'un d'eux à l'échafaud. — Tous, tous! « vociférèrent les tribunes.

Mais à ce moment même Collot-d'Herbois monta à la tribune et annonça, au bruit des acclamations, que la sanction au décret de leur délivrance avait été signée la veille et qu'avant peu de jours il présenterait à ses frères ces victimes de la discipline.

En effet, les soldats de Châteauvieux sortis des galères de Brest s'avançaient vers Paris. Leur marche était un triomphe. Paris, par les soins des jacobins, leur en préparait un plus éclatant. En vain les feuillants et les constitutionnels protestaient-ils avec énergie, par la bouche d'André Chénier, le Tyrtée de la modération et du bon sens, de Dupont de Nemours et du poëte Roucher, contre l'insolente ovation des assassins du généreux Désilles; Collot-d'Herbois, Robespierre, les jacobins, les Cordeliers, la commune même de Paris poursuivaient l'idée de ce triomphe, qui devait retomber, selon eux, en opprobre sur la cour et sur La Fayette. La molle interposition de Pétion, qui paraissait vouloir modérer le scandale, ne faisait que l'encourager. C'était l'homme le plus propre à entraîner le peuple aux derniers excès. Sa vertu de parade servait de manteau à toutes les violences et décorait d'une apparence de légalité hypocrite les attentats qu'il n'osait punir. Si on avait voulu personnifier l'anarchie pour la placer à la commune de Paris, on n'aurait pu mieux rencontrer que Pétion. Ses réprimandes paternelles au peuple étaient des promesses d'impunité. La force arrivait toujours trop tard pour punir. L'excuse était toujours prête pour

la sédition, l'amnistie pour le crime. Le peuple sentait dans son magistrat son complice et son esclave. Il l'aimait à force de le mépriser.

XVI. — »On attribue à un enthousiasme général,« écrivait Chénier, »la fête qu'on prépare à ces soldats. D'abord, j'avoue que je n'aperçois pas cet enthousiasme. Je vois un petit nombre d'hommes s'agiter. Tout le reste est consterné ou indifférent. On dit que l'honneur national est intéressé à cette réparation, j'ai peine à le comprendre; car, enfin, ou les gardes nationaux de Metz, qui ont apaisé la sédition de Nancy, sont des ennemis publics, ou les soldats de Châteauvieux sont des assassins. Pas de milieu. Or, en quoi l'honneur de Paris est-il intéressé à fêter les meurtriers de nos frères? D'autres profonds politiques disent: Cette fête humiliera ceux qui ont voulu donner des fers à la nation. Quoi! pour humilier, selon eux, un mauvais gouvernement, il faut inventer des extravagances capables de détruire toute espèce de gouvernement! récompenser la rébellion contre les lois! couronner des satellites étrangers pour avoir fusillé dans une émeute des citoyens français! On dit que dans toutes les places où passera cette pompe, les statues seront voilées! Ah! on fera bien, si cette odieuse orgie a lieu, de voiler la ville; mais ce ne sera pas les images des despotes qu'il faudra couvrir d'un crêpe funèbre, ce sera le visage des hommes de bien! c'est à toute la jeunesse du royaume, à toutes les gardes nationales du royaume de prendre le deuil le jour où l'assassinat de leurs frères devient parmi nous un titre de gloire pour des soldats séditieux et étrangers! C'est à l'armée qu'il faut voiler les yeux pour qu'elle ne voie pas quel prix obtiennent l'indiscipline et la révolte! C'est à l'assemblée nationale, c'est au roi, c'est à tous les administrateurs, c'est à la patrie entière de s'envelopper la tête pour n'être pas de complaisants ou de silencieux témoins d'un outrage fait à toutes les autorités et à la patrie tout entière! C'est le livre de la loi qu'il faut couvrir, lorsque ceux qui en ont déchiré et ensanglanté les pages à coups de fusil reçoivent les honneurs civiques! Citoyens de Paris, hommes honnêtes, mais faibles, il n'est pas un de vous qui, interrogeant son âme et son bon sens, ne sente combien la patrie, combien lui-même, son *fils*, son frère son insultés par ces outrages faits aux lois, à ceux

qui les exécutent et à ceux qui meurent pour elles. Comment donc ne rougissez-vous pas qu'une poignée d'hommes turbulents, qui semblent nombreux parce qu'ils sont unis et qu'ils crient, vous fassent faire leur volonté en vous disant que c'est le vôtre, et en amusant votre puérile curiosité par d'indignes spectacles! Dans une ville qui se respecterait, une pareille fête ne trouverait partout devant elle que silence et que solitude. Partout les rues et les places publiques abandonnées, les maisons fermées, les fenêtres désertes, le mépris et la fuite des passants feraient du moins connaître à l'histoire quelle part les hommes de bien auraient prise à cette scandaleuse bacchanale.«

XVII. Collot-d'Herbois insulta dans sa réponse André Chénier et Roucher. Roucher répondit par une lettre pleine de sarcasme dans laquelle il rappelait à Collot-d'Herbois ses chutes sur la scène et ses mésaventures d'histrion. »Ce personnage de Roman comique,« disait-il, »qui des tréteaux de Polichinelle a sauté sur la tribune des jacobins, s'est élancé vers moi comme pour me frapper de la rame que les Suisses lui ont apportée des galères!«

Les affiches pour ou contre la fête couvraient les murs du Palais-Royal et étaient tour à tour déchirées par des groupes de jeunes gens ou de jacobins.

Dupont de Nemours, l'ami et le maître de Mirabeau, sortit de son calme philosophique pour adresser, sur le même sujet, à Pétion une lettre où la conscience de l'honnête homme bravait héroïquement la popularité du tribun. »Quand le péril est grand, c'est le devoir des honnêtes gens de le signaler aux magistrats, surtout quand ce sont les magistrats eux-mêmes qui le suscitent. Vous avez manqué à la vérité en disant que ces soldats avaient été utiles à la révolution au 14 juillet, et qu'ils avaient refusé de combattre le peuple de Paris. Il est faux que ces Suisses aient refusé de combattre le peuple de Paris. Il est vrai qu'ils ont assassiné les gardes nationales de Nancy. Vous avez l'audace d'appeler patriotes des hommes qui ont l'insolence de commander au corps législatif d'envoyer une députation à la fête inventée pour ces rebelles; ce sont ces hommes que vous prenez pour amis, c'est avec eux que vous allez dîner secrètement à la Râpée, tellement que le général de la garde nationale

est obligé de galoper deux heures dans Paris pour prendre vos ordres, sans pouvoir vous découvrir. Vous cachez en vain votre embarras sous vos phrases traînantes. Vous masquez en vain cette fête à des assassins sous les apparences d'une fête à la liberté. Ces subterfuges ne sont plus de saison. Le moment presse : vous ne tromperez ni les sections, ni l'armée, ni les quatre-vingt-trois départements. Ceux qui vous mènent comme un enfant entendent livrer Paris à *dix mille* piques, auxquelles on doit ouvrir la barre de l'assemblée nationale le jour même où la garde nationale sera désarmée. Les hommes qui doivent les porter arrivent tous les jours. Douze ou quinze cents bandits entrent par 24 heures dans Paris. Ils mendient en attendant le pillage. Ce sont les corbeaux que le carnage attire. Je n'ai pas tout dit : à cette hideuse armée les généraux sont préparés. Les amis de Jourdan, impatients de voir que l'amnistie ne le délivrait pas assez vite, ont forcé sa prison à Avignon. Déjà on l'a reçu en triomphe dans quelques villes du Midi, comme les Suisses de Châteauvieux. Il arrive à Paris demain. Il sera dimanche à la fête avec ses compagnons, avec les deux Mainvielle, avec Pegtavin, avec tous ces scélérats de sang-froid qui ont tué dans une nuit soixante-huit personnes sans défense et violé les femmes avant de les égorger ! Catilina, Céthégus, marchez ! Les soldats de Sylla sont dans la ville, et le consul lui-même entreprend de désarmer les Romains ! La mesure est comble, elle verse ! «

Pétion se justifia misérablement dans une lettre ; sa faiblesse et sa connivence s'y révèlent sous la multiplicité des excuses. Dans le même moment, Robespierre, montant à la tribune des jacobins, s'écria : »Vous ne remontez pas à la cause des obstacles qu'on élève à l'expansion des sentiments du peuple. Contre qui croyez-vous avoir à lutter ? Contre l'aristocratie ? Non. Contre la nour ? Non. C'est contre un général destiné depuis longtemps par la cour à de grands desseins contre le peuple. Ce n'est pas la garde nationale qui voit avec inquiétude ces préparatifs, c'est le génie de La Fayette qui conspire dans l'état-major ; c'est le génie de La Fayette qui conspire dans le directoire du département ; c'est le génie de La Fayette qui égare dans la capitale tant de bons citoyens qui seraient avec nous sans lui ! *La Fayette est* le plus dangereux des ennemis de la liberté, parce

qu'il est masqué de patriotisme; c'est lui qui, après avoir fait tout le mal dont il était capable dans l'assemblée constituante, a feint de se retirer dans ses terres, puis est venu briguer la place de maire de Paris, non pour l'obtenir, mais pour la refuser afin d'affecter le désintéressement. C'est lui qui a été élevé au commandement des armées françaises pour les retourner contre la révolution. Les gardes nationales de Metz étaient innocentes comme celles de Paris; elles ne peuvent être que patriotes: c'est La Fayette qui, par l'intermédiaire de Bouillé, son parent et son complice, les a trompées. Et comment pourrions-nous inscrire sur les drapeaux de cette fête: *Bouillé seul est coupable?* Qui donc voulut étouffer l'attentat de Nancy et le couvrir d'un voile impénétrable? Qui demande des couronnes pour les assassins des soldats de Châteauvieux? La Fayette. Qui m'a empêché moi-même de parler? La Fayette. Qui sont ceux qui me lancent des regards foudroyants? La Fayette et ses complices.« (Applaudissements universels.)

XVIII.—A l'assemblée nationale, les préparatifs de cette fête donnèrent lieu à un drame plus saisissant. A l'ouverture de la séance, on demande que les quarante soldats de Châteauvieux soient admis à présenter leurs hommages au corps législatif. M. de Jaucourt s'y oppose. »Si ces soldats,« dit-il, »ne se présentent que pour exprimer leur reconnaissance, je consens qu'ils soient introduits à la barre; mais je demande qu'après avoir été entendus, ils ne soient point admis à la séance.« Des murmures universels interrompent l'orateur. Des cris *A bas! A bas!* partent des tribunes. » Une amnistie n'est ni un triomphe, ni une couronne civique,« poursuivit-il. »Vous ne pouvez pas déshonorer les mânes de Désilles, ni de ces généreux citoyens qui sont morts en défendant les lois contre eux! Vous ne pouvez pas déchirer par ce triomphe le cœur de ceux qui, parmi vous, ont pris part à l'expédition de Nancy. Permettez à un militaire qui fut, avec son régiment, commandé pour cette expédition, de vous représenter l'effet que votre décision ferait sur l'armée. « (Les murmures redoublent) »L'armée ne verra dans votre conduite que l'encouragement de l'insurrection. Ces honneurs feront croire aux soldats que vous regardez ces amnistiés non comme des hommes trop punis, mais comme des victimes innocentes.« Le tumulte force M. de Jaucourt à descendre.

Mais un des membres, dans un état visible d'émotion et de douleur, le remplace à la tribune. C'est M. de Gouvion, jeune officier d'un nom célèbre et déjà gravé dans les premières pages de nos guerres. Le deuil de ses habits et le deuil plus profond de ses traits inspirent un intérêt involontaire aux tribunes et changent le tumulte en attention. Sa voix hésite et se voile; on y sent l'indignation grondant sous l'attendrissement:

»Messieurs,« dit-il, »j'avais un frère, bon patriote, qui, par l'estime de ses concitoyens, avait été successivement commandant de la garde nationale et membre du département. Toujours prêt à se sacrifier pour la révolution et pour la loi, c'est au nom de la révolution et de la loi qu'il a été requis de marcher à Nancy avec les braves gardes nationales. Là, il est tombé percé de cinq coups de baïonnette sous la main de ceux que... Je demande si je suis condamné à voir tranquillement ici les assassins de mon frère? — Eh bien, sortez!« crie une voix implacable. Les tribunes applaudissent à ce mot plus cruel et plus froid que le poignard. On crie *A bas! A bas!* L'indignation soutient M. de Gouvion contre son mépris intérieur. »Quel est le lâche qui se cache pour outrager la douleur d'un frère?« dit-il en cherchant des yeux l'interrupteur. — »Je me nomme: c'est moi,« lui répond, en se levant, le député Choudieu. Les tribunes couvrent de battements de mains l'insulte de Choudieu. On dirait que cette foule n'a plus de cœur, de que la passion triomphe en elle, même de la nature. Mais M. de Gouvion était appuyé sur un sentiment plus fort que la fureur d'un peuple, un généreux désespoir. Il continua: »J'ai applaudi comme homme à la clémence de l'assemblée nationale quand elle a rompu les fers de ces malheureux soldats qui étaient peut-être égarés.« On l'interrompt encore. Il reprend avec une énergie contenue: »Les décrets de l'assemblée constituante, les ordres du roi, la voix de leurs chefs, les cris de la patrie ont été impuissants sur eux. Sans provocation de la part de la garde nationale des deux départements, ils ont fait feu sur les Français. Mon frère est tombé, tombé victime volontaire de son obéissance à vos décrets! Non, ce ne sera jamais tranquillement que je verrai flétrir la mémoire de ces gardes nationaux par des honneurs accordés aux hommes qui les ont *immolés.*« Couthon, jeune jacobin, assis non loin de Robes-

pierre, dans les yeux de qui il semble puiser ses stoïques inspirations, se lève et combat Gouvion sans l'insulter. »Quel est l'esclave des préjugés qui oserait déshonorer des hommes que la loi a innocentés? Qui ne ferait taire sa douleur personnelle devant les intérêts et le triomphe de la liberté? « Mais la voix de Gouvion a remué au fond des cœurs une corde de justice et d'émotion naturelle qui palpite encore sous l'insensibilité des opinions. Deux fois l'assemblée, sommée par le président de voter pour ou contre l'admission aux honneurs de la séance, se lève en nombre égal pour ou contre cette proposition. Les secrétaires, juges de ces décisions, hésitent à prononcer. Ils prononcent enfin, après deux épreuves, que la majorité est pour l'admission des Suisses, mais la minorité proteste: l'arrêt est cassé. On demande l'appel nominal. L'appel nominal prononce encore à une faible majorité que les soldats vont être admis aux honneurs de la séance. Ils entrent par une porte aux applaudissements de délire des tribunes. L'infortuné Gouvion sort au même instant par la porte opposée, la rougeur sur le front, la mort dans ses pensées. Il jure qu'il ne rentrera jamais dans une assemblée où l'on force un frère à voir et à féliciter les assassins de son frère. Il va de ce pas demander au ministre de la guerre son envoi à l'armée du Nord pour y mourir, et il y meurt.

XIX. — Cependant on introduit les soldats. Collot-d'Herbois, les présente à l'admiration des tribunes. Les gardes nationaux de Versailles, qui leur ont fait cortége jusqu'à l'assemblée défilent dans la salle au bruit des tambours et aux cris de: Vive la nation? Des groupes de citoyens et de femmes de Paris, faisant flotter sur leurs têtes des drapeaux tricolores et brandissant des piques, les suivent; puis, les membres des sociétés populaires de Paris présentent au président les drapeaux d'honneur donnés aux Suisses par les départements que ces *triomphateurs* viennent de traverser. Les hommes du 14 juillet, par l'organe de Gonchon, agitateur du faubourg Saint-Antoine, annoncent que ce faubourg fait fabriquer *dix mille piques* pour défendre la liberté et la patrie. Cette ovation légale, offerte par les girondins et par les jacobins à des soldats indisciplinés, autorisait le peuple de Paris à leur décerner le triomphe de scandale.

Ce n'était plus le peuple de la liberté, c'était le peuple de

l'anarchie; la journée du 15 avril en rassemblait tous les symboles. La révolte armée contre les lois pour exemple; des soldats mutinés pour triomphateurs; une galère colossale, instrument de supplice et de honte, couronnée de fleurs pour emblème; des femmes perdues et des filles recrutées dans les lieux de débauche, portant et baisant les débris des chaînes de ces galériens; quarante trophées étalant les quarante noms de ces Suisses; des couronnes civiques sur les noms de ces meurtriers des citoyens; les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Franklin, de Sidney, des plus grands philosophes et des plus vertueux patriotes, mêlés avec les bustes ignobles de ces séditieux, et profanés par ce contact: ces soldats eux-mêmes, étonnés sinon honteux de leur gloire, marchant au milieu d'un groupe de gardes-françaises révoltés, autre glorification de l'abandon des drapeaux et de l'indiscipline; la marche fermée par un char imitant encore par sa forme la proue d'une galère, sur ce char la statue de la Liberté armée d'avance de la massue de septembre et coiffée du bonnet rouge, symbole emprunté à la Phrygie par les uns, aux bagnes par les autres; le livre de la constitution porté processionnellement dans cette fête, comme pour y assister aux hommages décernés à ceux qui s'étaient armés contre les lois; des bandes de citoyens et de citoyennes, les piques des faubourgs, l'absence des baïonnettes civiques; des vociférations menaçantes, la musique des théâtres, des hymnes démagogiques, des stations dérisoires à la Bastille, à l'hôtel de ville, au Champ-de-Mars, à l'autel de la patrie; des rondes immenses et désordonnées, dansées, à plusieurs reprises, par ces chaînes d'hommes et de femmes autour de la galère triomphale et aux refrains cyniques de l'air de *la Carmagnole;* des embrassements plus obscènes que patriotiques entre ces femmes et ces soldats se précipitant dans les bras les uns des autres, et pour comble d'avilissement des lois, Pétion, le maire de Paris, les magistrats du peuple, assistant en corps à cette fête et sanctionnant cette insulte triomphale aux lois par leur faiblesse ou par leur complicité: telle fut cette fête, humiliante copie du 14 juillet, parodie honteuse d'une insurrection qui avait préludé à une révolution! La France rougit, les bons citoyens furent consternés, la garde nationale commença à craindre les piques, la ville à craindre les faubourgs, et l'ar-

mée y reçut le signal de la plus complète désorganisation.

L'indignation des constitutionnels éclata en strophes ironiques dans un hymne d'André Chénier, où ce jeune poëte vengeait les lois et se marquait lui-même pour l'échafaud :

Salut, divin triomphe ! entre dans nos murailles !
    Rends-nous ces soldats illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
    De nos citoyens massacrés !

LIVRE ONZIÈME.

Le triomphe de l'indiscipline et du meurtre à son contre-coup. — Le gouvernement impuissant et désarmé. — Rigueurs de l'hiver. — Cherté des grains. — Le gouvernement rendu responsable de ces calamités. — L'accusation d'accaparement est un arrêt de mort. — Assassinat de Simoneau, maire d'Étampes. — Le duc d'Orléans cherche à se rapprocher du roi. — Son portrait. — Sa disgrâce. — Ses voyages. — Madame de Genlis chargée de l'éducation de ses enfants. — Parti d'Orléans. — La réconciliation entre le duc d'Orléans et le roi échoue. — Le duc d'Orléans passe aux jacobins. — Armements de l'empereur. — La France se décide à la guerre.

I. — Le contre-coup de ces triomphes de l'indiscipline et du meurtre se fit ressentir partout dans l'insubordination des troupes, dans la désobéissance des gardes nationales et dans le soulèvement des populations. Pendant qu'on fêtait à Paris les Suisses de Châteauvieux, la populace de Marseille exigeait violemment l'expulsion du régiment suisse d'Ernst, en garnison à Aix, sous prétexte qu'il y favorisait l'aristocratie et qu'il y menaçait la sécurité de la Provence. Sur le refus de ce régiment de quitter la ville, les Marseillais marchèrent sur Aix, comme les Parisiens avaient marché sur Versailles aux journées d'octobre. Ils entraînaient dans leur violence la garde nationale destinée à la réprimer; ils cernaient avec du canon le régiment d'Ernst, lui faisaient déposer les armes et le chassaient honteusement devant la sédition. La garde nationale, force essentiellement révolutionnaire, parce qu'elle participe comme peuple aux opinions, aux sentiments et aux passions qu'elle doit contenir comme garde civique, suivait partout par faiblesse ou par entraînement les mobiles impressions de la foule. Comment des hommes sortant des clubs où ils venaient d'éprouver, d'applaudir et souvent de souffler la sédition dans des discours patriotiques, pouvaient-ils, changeant de cœur et de rôle à la porte des sociétés popu-

laires, prendre les armes contre les séditieux? Aussi restaient-ils spectateurs quand ils n'étaient pas complices des insurrections. La rareté des denrées coloniales, la cherté des grains, les rigueurs d'un hiver sinistre, tout contribuait à inquiéter le peuple; les agitateurs tournaient tous ces malheurs du temps en accusations et en haines contre la royauté.

II. — Le gouvernement, impuissant et désarmé, était rendu responsable des sévérités de la nature. Des émissaires occultes, des bandes armées parcouraient les villes et les bourgs où se tenaient les marchés, y semaient des bruits alarmants, y provoquaient le peuple à taxer le grain et les farines, y désignaient les marchands de blé sous le nom d'accapareurs: l'accusation perfide d'accaparement était un arrêt de mort. La crainte d'être accusé d'affamer le peuple arrêtait toute spéculation de commerce et contribuait bien plus qu'une pénurie réelle à la disette sur les marchés. Il n'y a rien de si rare qu'une denrée qui se cache. Les magasins de blé étaient des crimes au yeux des consommateurs de pain. Le maire d'Etampes, Simoneau, homme intègre et magistrat intrépide, fut une victime sacrifiée aux soupçons du peuple. Etampes était un des grands marchés d'approvisionnement de Paris. Il importait plus qu'ailleurs d'y conserver la liberté du commerce et l'affluence des farines. Un attroupement, composé d'hommes et de femmes de villages voisins rassemblés au son du tocsin, marche sur la ville un jour de marché, précédé de tambours, armé de fusils et de fourches, pour taxer les grains, les enlever de force aux propriétaires, se les partager et exterminer, disaient-ils, les accapareurs, parmi lesquels des voix sinistres mêlaient tout bas le nom de Simoneau. La garde nationale s'effaçait. Cent hommes du 18 régiment de cavalerie, en détachement à Etampes, étaient toute la force publique à la disposition du maire. L'officier commandant répondit de ses soldats *comme de lui-même.* Après de longs pourparlers avec les séditieux pour les ramener à la raison et à la loi, Simoneau rentra à la maison commune, fit déployer le drapeau rouge, proclama la loi martiale et marcha de nouveau contre les révoltés, entouré du corps municipal et au centre de la force armée. Arrivé sur la place d'Etampes, la foule enveloppe et coupe le détachement. Les cavaliers laissent le maire à découvert: pas

un sabre n'est tiré pour sa défense. En vain il les somme au nom de la loi, et au nom des armes qu'ils portent, de prêter secours au magistrat contre ses assassins; en vain il saisit la bride d'un des cavaliers les plus rapprochés de lui en criant: *A moi, mes amis!* Atteint de coups de fourche et de coups de fusil, dans ce geste même de l'appel à la force, il tombe en tenant encore dans la main les rênes du lâche cavalier qu'il implore; celui-ci, pour se dégager, abat d'un revers de son sabre le bras du maire déjà expiré, et en laisse le corps aux insultes du peuple. Les scélérats maîtres du cadavre s'acharnent sur ses restes palpitants; ils délibèrent s'ils lui couperont la tête. Les chefs font défiler leurs troupes en passant sur le corps du maire et en trempant leurs pieds dans son sang. Puis ils sortent tambour battant de la ville et vont s'enivrer toute la nuit dans les faubourgs: la taxe des grains, motif apparent de la sédition, fut négligée dans l'ivresse du triomphe. Il n'y eut point de pillage, soit que le sang fît oublier la faim au peuple, soit que la faim elle-même ne fût que le prétexte des assassinats.

III. — Au moment où tout s'écroulait ainsi autour du trône, un homme, célèbre par l'immense part qu'on lui attribuait dans la ruine publique, chercha à se rapprocher du roi: c'était Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, premier prince du sang. Je m'arrête pour cet homme, devant lequel l'histoire s'est arrêtée jusqu'ici sans pouvoir discerner la vraie place qu'on doit lui donner dans ces événements. Enigme pour lui-même, il est resté énigme pour l'avenir. Le vrai mot de cette énigme fut-il ambition ou patriotisme, faiblesse ou conjuration? c'est aux faits de prononcer.

L'opinion publique a ses préjugés. Frappée de l'immensité de l'œuvre qui s'accomplit, étourdie, pour ainsi dire, par la rapidité du mouvement qui entraîne les choses, elle ne peut croire qu'un ensemble de causes naturelles combinées par la Providence avec l'avénement de certaines idées dans l'esprit humain, et aidées par la coïncidence des temps, puisse produire à lui seul ces grandes commotions. Elle y cherche le surnaturel, le merveilleux, la fatalité. Elle se plaît à imaginer des causes latentes agissant dans le mystère, et faisant mouvoir de là, en cachant la main, les hommes et les événements. Elle prend, en un mot, toute révo-

lution pour une conjuration ; et s'il se rencontre à l'origine, au nœud ou au dénoûment de ces crises un homme principal à l'intérêt duquel ces événements puissent se rapporter, elle l'en suppose l'auteur, elle lui attribue dans ces révolutions toute l'action et toute la place de l'idée qui les accomplit, et, heureux ou malheureux, innocent ou coupable, elle lui donne à lui seul toute la gloire ou tout le tort du temps. Elle divinise son nom ou elle supplicie sa mémoire. Tel fut, depuis cinquante ans, le sort du duc d'Orléans.

IV. — C'est une tradition historique dans les peuples, depuis la plus haute antiquité, que le trône use les races royales, et que pendant que les branches régnantes s'énervent par la possession de l'empire, les branches cadettes se fortifient et grandissent en nourrissant l'ambition de s'élever plus haut, et en respirant plus près du peuple un air moins corrompu que l'air des cours. Ainsi, pendant que la progéniture donne le pouvoir aux aînés, les peuples donnent aux seconds la popularité.

Ce phénomène d'une famille plus forte et plus populaire que la famille régnante, croissant auprès du trône et affectant avec le trône sur l'esprit de la nation une dangereuse rivalité, se retrouvait depuis la mort de Louis XIV dans la maison d'Orléans. Si cette situation équivoque donnait aux princes de cette famille quelques vertus, elle leur donnait aussi des vices correspondants. Plus intelligents et plus ambitieux que les fils du roi, ils étaient aussi plus remuants. La contrainte même dans laquelle la politique de la maison régnante les tenait condamnait leur pensée ou leur courage à l'inaction et les forçait d'user dans les désordres ou dans la mollesse les facultés naturelles et l'immense fortune dont on ne leur laissait pas d'autre emploi. Trop grands pour des citoyens, trop dangereux à la tête des armées ou dans les affaires, ils n'avaient leur place ni dans le peuple, ni dans la cour ; ils la prenaient dans l'opinion.

Le régent, homme supérieur, dégradé par la longue subalternité de son rôle, avait été le plus éclatant exemple de ces vertus et de ces vices du sang d'Orléans. Il avait perdu le commandement de l'armée d'Italie pour le désastre de Turin, dont la faute ne devait pourtant pas retomber sur lui, et plus tard il avait été *rappelé* d'Espagne pour avoir tenté, à la faveur de ses victoires,

d'y supplanter Philippe V. Depuis le régent, quelques-uns de ces princes, doués comme lui de courage et d'esprit naturel, avaient tenté la gloire des grandes actions dans leur première jeunesse. Ils avaient été replongés avant l'âge dans l'obscurité, dans les plaisirs ou dans la dévotion. Au premier éclat qui s'était attaché à leur nom, on l'avait voilé. Ces princes devaient se transmettre avec leurs traditions de famille l'impatience d'un changement dans le gouvernement qui leur permît d'être grands.

Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, était né à l'époque précise où son rang, sa fortune et son caractère devaient le jeter dans un courant d'idées nouvelles que ses passions de famille l'appelaient à favoriser, et dans lequel une fois entraîné il lui serait impossible de s'arrêter ailleurs que sur le trône ou sur l'échafaud. Il avait vingt ans quand les premiers symptômes de cette révolution éclatèrent.

Ce prince était robuste comme ceux de sa race. Une taille élancée, une attitude ferme, un visage souriant, un regard lumineux, des membres assouplis par tous les exercices du corps, l'amour et le maniement du cheval, ce piédestal des princes; une familiarité sans bassesse, une élocution facile, des élans de courage, une libéralité prodigue envers les arts, ces vices mêmes qui ne sont que le luxe de l'âge, tout le signalait à l'engouement populaire. Il en jouissait avec ivresse. Ces enivrements précoces atteignirent peut-être son bon sens naturel. L'amour du peuple lui parut une vengeance du mépris où la cour le laissait. Il bravait intérieurement le roi de Versailles en se sentant le roi de Paris.

Il avait épousé une princesse d'une race aussi aimée du peuple, fille du duc de Penthièvre. Belle, aimable, vertueuse, elle apporta plus tard en dot à son mari, avec l'immense fortune du duc de Penthièvre, la clientèle de considération, de faveur populaire et de respect public qui s'attachait à sa maison. Le premier acte politique du duc d'Orléans fut une résistance hardie aux volontés de la cour à l'époque de l'exil des parlements. Exilé lui-même dans son château de Villers-Cotterets, l'intérêt du peuple l'y suivit. Les applaudissements de la France lui rendirent douce la disgrâce de la cour. Il crut comprendre le rôle d'un

grand citoyen dans un pays libre ; il y aspira. Il oublia trop aisément, dans l'atmosphère d'adulation qui l'entourait, qu'on n'est pas grand citoyen seulement pour complaire au peuple, mais pour le défendre, pour le servir et souvent pour lui résister.

Rentré à Paris, il voulut joindre le prestige de la gloire des armes aux couronnes civiques dont on décorait déjà son nom. Il sollicita de la cour la dignité de grand amiral de France, dont la survivance lui appartenait après le duc de Penthièvre, son beau-père. Elle lui fut refusée. Il s'embarqua comme volontaire à bord de la flotte commandée par le comte d'Orvilliers, et se trouva au combat d'Ouessant le 27 juillet 1778. Les suites de ce combat, où la victoire resta sans résultat par une fausse manœuvre, furent imputées à la faiblesse du duc d'Orléans, qui aurait arrêté la poursuite de l'ennemi. Ces bruits déshonorants, inventés et semés par la haine de la cour, aigrirent les ressentiments du jeune prince, mais ne purent voiler l'éclat de sa valeur. Il en prodigua les preuves jusqu'à des caprices de courage indignes de son rang. Il s'élança, à Saint-Cloud, dans le premier ballon qui emporta des navigateurs aériens dans l'espace. La calomnie le poursuivit jusque-là : on répandit le bruit qu'il avait crevé le ballon d'un coup d'épée pour forcer ses compagnons à redescendre. Il s'établit entre la cour et lui une lutte incessante d'audace d'un côté, de dénigrement de l'autre. Le roi le traitait néanmoins avec l'indulgence de la vertu pour les légèretés de la jeunesse. Le comte d'Artois le prenait pour compagnon assidu de ses plaisirs. La reine, qui aimait le comte d'Artois, craignait pour son beau-frère la contagion des désordres et des amours du duc d'Orléans. Elle redoutait à la fois dans ce jeune prince le favori du peuple de Paris et le corrupteur du comte d'Artois. Elle fit acheter au roi le château presque royal de Saint-Cloud, séjour préféré du duc d'Orléans. D'infâmes insinuations contre ses mœurs transpiraient sans cesse des demi-confidences des courtisans. On l'accusa d'avoir fait empoisonner par des courtisanes le sang du prince de Lamballe, son beau-frère, et de l'avoir énervé de débauches pour hériter seul de l'immense apanage de la maison de Penthièvre. Ce crime n'était que le crime de la haine qui l'inventait.

Persécuté ainsi par l'animosité de la cour, le duc d'Orléans fut

refoulé de plus en plus dans l'isolement. Dans de fréquents voyages en Angleterre, il se lia d'amitié avec le prince de Galles, héritier du trône, prenant pour amis tous les ennemis de son père, jouant à la sédition, déshonoré de dettes, paré de scandales, prolongeant au delà de la jeunesse ces passions de princes, les chevaux, la table, le jeu, les femmes; souriant aux menées et aux discours tribunitiens de Fox, de Sheridan, de Burke, et préludant à l'exercice du pouvoir royal par toutes les audaces d'un fils insoumis et d'un citoyen factieux.

Le duc d'Orléans puisa ainsi le goût de la liberté dans la vie de Londres. Il en rapporta en France les habitudes d'insolence contre la cour, l'appétit des agitations populaires, le mépris pour son propre rang, la familiarité avec la foule, la vie bourgeoise dans le palais, et cette simplicité des habits qui, en enlevant à la noblesse française son uniforme et en rapprochant tous les rangs, détruisait déjà entre les citoyens les inégalités du costume.

Livré alors exclusivement au soin de réparer sa fortune obérée, le duc d'Orléans construisit le *Palais-Royal*. Il changea les nobles et spacieux jardins de son palais en un marché de luxe, consacré le jour au trafic, la nuit aux jeux, à la débauche; véritable sentine de vices bâtie au centre de la capitale; œuvre de cupidité que les antiques mœurs ne pardonnèrent pas à ce prince, et qui, adoptée peu à peu comme le Forum de l'oisiveté du peuple de Paris, devait devenir bientôt le berceau de la révolution. Cette révolution s'avançait. Le prince l'attendait dans l'oisiveté, comme si la liberté du monde n'eût été qu'une favorite de plus.

Cependant sa haine connue contre la cour avait naturellement attiré dans sa familiarité tous ceux qui voulaient un renversement. Le Palais-Royal fut le centre élégant d'une conspiration, à portes ouvertes, pour la réforme du gouvernement. La philosophie du siècle s'y rencontrait avec la politique et la littérature. C'était le palais de l'opinion. Buffon y venait assidûment passer les dernières soirées de sa vie; Rousseau y recevait de loin le seul culte que sa fière susceptibilité permit à des princes; Franklin et les républicains d'Amérique, Gibbon et les orateurs de l'opposition anglaise, Grimm et les philosophes allemands,

Diderot, Sieyès, Sillery, Laclos, Suard, Florian, Raynal, La Harpe et tous les penseurs ou les écrivains qui pressentaient le nouvel esprit s'y rencontraient avec les artistes et les savants célèbres. Voltaire lui-même, proscrit de Versailles par le respect humain d'une cour qui adorait son génie, y vint à son dernier voyage. Le prince lui présenta ses enfants, dont l'un règne aujourd'hui sur la France. Le philosophe mourant le bénissait, comme ceux de Franklin, au nom de la raison et de la liberté.

V. — Ce n'est pas que ce prince eût par lui-même le sentiment des lettres et le culte de la pensée: il avait trop cultivé ses sens pour être sensible aux délices de l'intelligence; mais le sentiment révolutionnaire lui conseillait instinctivement de rallier toutes les forces qui pouvaient un jour servir la liberté. Promptement lassé de la beauté et de la vertu de la duchesse d'Orléans, il avait conçu pour une femme belle, spirituelle, insinuante, un sentiment qui n'enchaînait pas les caprices de son cœur, mais qui dominait ses inconstances et qui gouvernait son esprit. Cette femme, séduisante alors, célèbre depuis, était mademoiselle du Crest, comtesse de Sillery-Genlis, fille du marquis de Saint-Aubin, gentilhomme du Charolais, sans fortune. Sa mère, jeune et belle encore elle-même, l'avait amenée à Paris, dans la maison de M. de la Popclinière, financier célèbre, dont elle avait captivé la vieillesse. Elle élevait sa fille pour la destinée douteuse de ces femmes à qui la nature a prodigué la beauté et l'esprit, et à qui la société a refusé le nécessaire; aventurières de la société, quelquefois élevées, quelquefois avilies par elle.

Les maîtres les plus célèbres formaient cette enfant à tous les arts de l'esprit et de la main; sa mère la formait à l'ambition. La condition subalterne de cette mère chez son opulent protecteur formait sa fille à la souplesse et à l'adulation des illustres domesticités. A seize ans, sa beauté précoce et son talent musical la faisaient déjà rechercher dans les salons; sa mère l'y produisait dans une publicité équivoque entre le théâtre et le monde. Artiste pour les uns, elle était fille bien née pour les autres; elle séduisait tous les yeux, les vieillards mêmes oubliaient leur âge. M. de Buffon l'appelait » ma fille; « sa parenté avec madame de Montesson, veuve du duc d'Orléans, la rapprochait de la maison *du jeune prince*. Le comte de Sillery-Genlis en devint amoureux

et l'épousa, malgré la résistance de sa famille. Ami et confident du duc d'Orléans, le comte de Sillery obtint pour sa femme une place à la cour de madame la duchesse d'Orléans. Le temps et son esprit firent le reste.

Le duc s'attacha à elle avec la double force de son admiration pour sa beauté et de son admiration pour la supériorité de son intelligence; elle affermit un des empires par l'autre. Les plaintes de la duchesse outragée ne firent que changer le penchant du duc en obstination. Il fut dominé; il voulut s'honorer de son sentiment, il le proclama en cherchant seulement à le colorer du prétexte de l'éducation de ses enfants. La comtesse de Genlis poursuivait à la fois l'ambition des cours, la gloire des lettres: elle écrivait avec élégance ces ouvrages légers qui amusent l'oisivité des femmes en égarant leur cœur sur des amours imaginaires. Les romans, dont plusieurs sont pour l'Occident ce que l'opium est pour les Orientaux, les rêves éveillés du jour, étaient devenus le besoin et l'événement des salons. Madame de Genlis en composait avec grâce, et elle les revêtait d'une certaine hypocrisie d'austérité qui donnait de la décence à l'amour; elle affectait de plus une universalité de sciences qui faisait disparaître son sexe sous les prétentions de son esprit, et qui rappelait dans sa personne ces femmes de l'Italie professant la philosophie un voile sur le visage.

Le duc d'Orléans, novateur en tout, crut avoir trouvé dans une femme le mentor de ses fils. Il la nomma *gouverneur* de ses enfants. La duchesse irritée protesta contre ce scandale; la cour se moqua; le public fut ébloui. L'opinion qui cède à celui qui la brave murmura, puis se tut; l'avenir donna raison au père: les élèves de cette femme ne furent pas des princes, mais des hommes. Elle attirait au Palais-Royal tous les dictateurs de l'opinion. Le premier club de France se tenait ainsi dans les appartements mêmes du premier prince du sang. La littérature voilait aux dehors ces conciliabules, comme la folie du premier Brutus voilait sa vengeance. Le duc n'était peut-être pas un conspirateur, mais il y eut dès lors un parti d'Orléans. Sieyès, l'oracle mystérieux de la révolution, qui semblait la porter dans son front pensif et la couver dans son silence; le duc de Lauzun, passant des confidences de Trianon aux conciliabules du Palais-Royal; Laclos, jeune offi-

cier d'artillerie, auteur d'un roman obscène, capable au besoin d'élever l'intrigue romanesque jusqu'à la conjuration politique; Sillery, aigri contre sa caste, irréconciliable avec la cour, ambitieux mécontent, n'attendant plus rien que de l'inconnu; d'autres hommes, enfin, plus obscurs mais non moins actifs, et servant d'échelons invisibles pour descendre des salons d'un prince dans les profondeurs du peuple; les uns la tête, les autres le bras de l'ambition du duc, se donnaient rendez-vous dans ces conseils. On ne se marquait sans doute pas le but, mais on se plaçait sur la pente et l'on se laissait aller à sa fortune. La fortune, c'était une révolution. Le merveilleux, ce prestige des masses, qui est à l'imagination ce que le calcul est à la raison, ne manquait pas même au parti d'Orléans. Des prophéties, ces pressentiments populaires de la destinée; des prodiges domestiques admis par la crédulité intéressée des nombreux clients de cette maison, annonçaient le trône prochain à un de ses princes. Ces bruits couraient dans le peuple ou d'eux-mêmes, ou par l'habile insinuation des partisans de la maison d'Orléans. A la convocation des états généraux, le duc n'avait pas hésité à se prononcer pour les réformes les plus populaires; les instructions qu'il fit rédiger pour les électeurs de ses domaines furent l'œuvre de l'abbé Sieyès. Le prince lui même brigua le titre et le mandat de citoyen. Élu député de la noblesse de Paris à Crespy et à Villers-Cotterets, il choisit Crespy parce que les cahiers de ce bailliage étaient les plus patriotiques. A la procession des états généraux, il laissa vide sa place parmi les princes et marcha au milieu des députés. Cette abdication de sa dignité près du trône, pour se parer de sa dignité de citoyen, lui valut les applaudissements de la nation.

VI. — La faveur publique pour lui était telle que, s'il eût été un duc de Guise et que Louis XVI eût été un Henri III, les états généraux auraient fini, comme ceux de Blois, par un assassinat ou par une usurpation. Réuni au tiers état pour conquérir l'égalité et l'unité de la nation sur la noblesse, il fit le serment du Jeu-de-Paume. Il se rangea derrière Mirabeau pour désobéir au roi. Nommé président par l'assemblée nationale, il refusa cet honneur pour le laisser à un citoyen. Le jour où la destitution *de M. Necker* trahit les projets hostiles de la cour et où le peuple

de Paris nomma d'acclamation ses chefs et ses défenseurs, le nom du duc d'Orléans sortit le premier ; la France prit, dans le jardin de son palais, les couleurs de sa livrée pour cocarde. A la voix de Camille Desmoulins, qui jeta le cri d'alarme dans le Palais-Royal, les attroupements se formèrent. Legendre et Fréron les guidèrent ; ils arborèrent le buste du duc d'Orléans avec celui de Necker, les couvrirent d'un crêpe noir et les promenèrent, tête nue, au milieu des citoyens silencieux. Le sang coula ; le cadavre d'un des citoyens qui portaient les bustes, tué par la troupe, servit d'étendard au peuple. Le duc d'Orléans fut ainsi mêlé, par son palais, par son nom, par son image, au premier combat et au premier meurtre de la révolution. C'en fut assez pour que sa main parût faire mouvoir partout les fils des événements. Soit défaut d'audace, soit défaut d'ambition, il ne prit jamais l'attitude du rôle que l'opinion lui assignait. Il ne parut pas alors pousser les choses au delà de la conquête d'une constitution pour son pays et du rôle d'un grand patriote pour lui-même. Il respecta ou il dédaigna le trône. L'un ou l'autre de ces sentiments le grandit aux yeux de l'histoire. Tout le monde était de son parti, excepté lui-même.

Les hommes impartiaux en firent honneur à sa modération, les révolutionnaires en firent honte à son caractère. Mirabeau, qui cherchait un prétendant pour personnifier la révolte, avait eu des entrevues secrètes avec le duc d'Orléans ; il avait tâté son ambition pour juger si elle irait jusqu'au trône. Il s'était retiré mécontent : il avait trahi sa déception par des mots injurieux. Mirabeau avait besoin d'un conspirateur, il n'avait trouvé qu'un patriote. Ce qu'il méprisait dans le duc d'Orléans, ce n'était pas la méditation d'un crime, c'était le refus d'être son complice. Il n'attendait pas tant de scrupules. Il s'en vengea en appelant ce désintéressement du trône la lâcheté d'un ambitieux.

La Fayette accusait le prince de fomenter des troubles qu'il se sentait quelquefois impuissant à réprimer. On prétendait avoir vu le duc d'Orléans ainsi que Mirabeau mêlés aux groupes d'hommes et de femmes et leur montrant du geste le château. Mirabeau se défendit par le sourire du mépris. Le duc d'Orléans démontra plus sérieusement son innocence. Un assassinat en tuant le roi ou la reine laissait vivre la monarchie, les lois du

royaume et les princes héritiers du trône. Il ne pouvait y monter que sur cinq cadavres placés par la nature entre son ambition et lui. Ces échelons de crime ne l'auraient conduit qu'à l'exécration de la nation et auraient lassé même les assassins. De plus, il démontrait par de nombreux et irrécusables témoignages qu'il n'était allé à Versailles ni le 4 ni le 5 octobre. Parti de Versailles le 3 après la séance de l'assemblée nationale, il était revenu à Paris. Il avait passé la journée du 4 dans son palais et dans ses jardins de Mousseaux. Le 5 il était reparti pour Mousseaux. Son cabriolet ayant cassé sur le boulevard, il avait continué sa course à pied par les Champs-Elysées. Il avait passé la journée à Passy avec ses enfants et madame de Genlis. - Il avait soupé à Mousseaux avec son intimité et couché encore à Paris. Ce n'était que le 6 au matin, qu'instruit des événements de la veille, il était parti pour Versailles, et que sa voiture avait été arrêtée au pont de Sèvres par le cortége qui portait les têtes coupées des gardes du roi. Si ce n'était pas la conduite d'un prince du sang qui vole au secours de son roi et qui se place au pied du trône entre le souverain menacé et le peuple, ce n'était pas non plus celle d'un usurpateur audacieux qui tente la révolte par l'occasion et qui présente au moins au peuple un crime tout fait.

La conduite de ce prince ne fut qu'une expectative, soit qu'il ne voulût recevoir la couronne que de la fatalité des événements et sans tendre la main vers sa fortune, soit qu'il eût plus d'indifférence que d'ambition pour le rang suprême, soit enfin qu'il ne voulût pas mettre sa royauté comme une halte sur la route de la liberté, qu'il aspirât sincèrement à la république, et que le titre de premier citoyen d'une nation libre lui parût plus grand que le titre de roi.

VII. — Néanmoins, peu de temps après les journées des 5 et 6 octobre, La Fayette voulut rompre la liaison du duc d'Orléans et de Mirabeau. Il résolut d'éloigner, à tout prix, ce prince de la scène, et de le forcer, par une contrainte morale ou par la terreur d'un procès pour crime d'Etat, à s'exiler à Londres. Il fit entrer le roi et la reine dans ce plan en les alarmant sur les complots du prince et en leur montrant en lui un compétiteur du trône. La Fayette disait un jour à la reine que ce prince était *le seul homme* sur qui le soupçon d'une si haute ambition pût

tomber. — »Monsieur,« lui répondit la reine en le regardant avec une affectation d'incrédulité, »est-il donc nécessaire d'être prince pour prétendre à la couronne? — Du moins, madame,« répliqua le général, »je ne connais que le duc d'Orléans qui en voulût.« La Fayette présumait trop de l'ambition du prince.

VIII. — Mirabeau, découragé des hésitations et des scrupules du duc d'Orléans, et le trouvant au-dessous ou au-dessus du crime, le rejeta comme un complice d'ambition méprisé, et chercha à se rapprocher de La Fayette. Celui-ci, qui n'avait que la force armée, mais qui sentait dans Mirabeau toute la force morale, sourit à l'idée de ce duumvirat qui leur assurait l'empire. Il y eut des entrevues secrètes à Paris et à Passy entre ces deux rivaux. La Fayette, repoussant toute idée d'usurpation au profit d'un prince, déclara à Mirabeau qu'il fallait renoncer à tout complot criminel contre la reine, si l'on voulait s'entendre avec lui. — »Eh bien! général,« répondit Mirabeau, »puisque vous le voulez, qu'elle vive! une reine humiliée peut être utile; mais une reine égorgée n'est bonne qu'à faire composer une mauvaise tragédie!« Cette saillie atroce, qui prenait le sang d'une femme en plaisanterie, fut connue plus tard de la reine, qui la pardonna à Mirabeau, et n'empêcha pas ses liaisons avec le grand orateur. Mais le mot dut rester sur le cœur de cette princesse comme un indice sanglant de ce qu'elle pouvait craindre.

La Fayette, sûr de l'assentiment du roi et de la reine, appuyé sur l'indignation de la garde nationale, qui commençait à se lasser des factieux, osa prendre tout bas envers ce prince le ton d'un dictateur et prononcer contre lui un exil arbitraire sous les apparences d'une mission librement acceptée. Il fit prier le duc d'Orléans de lui donner un rendez-vous chez la marquise de Coigny, femme noble et spirituelle, attachée à La Fayette, et dans le salon de laquelle le duc d'Orléans se rencontrait quelquefois avec lui. A la suite d'une conservation que les murs seuls entendirent, mais dont les résultats peuvent donner le sens, et que Mirabeau, de qui elle fut connue, appelait *très-impérieuse d'un côté*, *très-résignée de l'autre*, il fut convenu que le duc d'Orléans partirait immédiatement pour Londres.

Les amis de ce prince le firent changer de résolution dans la

nuit. Il en informa La Fayette par un billet. La Fayette lui indiqua un second rendez-vous, le somma de tenir sa parole, lui enjoignit de partir dans les vingt-quatre heures, et le conduisit chez le roi. Là, le prince accepta la mission fictive et promit de ne rien négliger pour déjouer en Angleterre les complots des artisans des troubles du royaume. »Vous y êtes plus intéressé que personne, lui dit La Fayette en présence du roi, car personne n'y est plus compromis que vous.« Mirabeau, instruit de cette oppression de La Fayette et de la cour sur l'esprit du duc d'Orléans, offrit au duc ses services, le tenta par les dernières séductions du rang suprême. Le plan de son discours du lendemain à l'assemblée était déjà conçu. Il dénoncerait comme une conspiration du despotisme ce coup d'Etat contre un seul citoyen dans lequel la liberté de tous les citoyens était atteinte, »cette violation de l'inviolabilité des représentants de la nation dans l'exil transparent d'un prince du sang; il montrerait La Fayette se servant de la main royale pour frapper ses rivaux de popularité, et pour couvrir sa dictature insolente de la sanction vénérable du chef de la nation et du chef de la famille.« Mirabeau ne doutait pas du soulèvement de l'assemblée contre une si odieuse tentative, et promit aux amis du duc d'Orléans un de ces retours d'opinion qui élèvent un homme plus haut que le rang d'où il est tombé. Ces paroles, soutenues des supplications de Laclos, de Sillery, de Lauzun, ébranlèrent une seconde fois la résolution du prince. Il vit de la honte dans cet exil volontaire, où il n'avait vu d'abord que de la magnanimité. A la pointe du jour, il écrivit qu'il ne partirait pas.

La Fayette le fait appeler chez le ministre des affaires étrangères.

Là le prince, vaincu de nouveau, écrivit à l'assemblée une lettre qui détruit d'avance tout l'effet de la dénonciation de Mirabeau. »Mes ennemis prétendent,« dit le duc à La Fayette, »que vous vous vantez d'avoir contre moi des preuves de complicité dans les attentats du 5 octobre? — Ce sont plutôt mes ennemis qui le disent,« lui répondit La Fayette: »si j'avais des preuves contre vous, je vous aurais déjà fait arrêter. Je n'en ai pas, mais j'en cherche.« Le duc d'Orléans partit.

Neuf mois s'étaient écoulés depuis son retour. L'assemblée

constituante avait laissé sans autre tutelle que l'anarchie la constitution qu'elle venait de voter. Le désordre était dans le royaume; les premiers actes de l'assemblée législative annonçaient l'hésitation d'un peuple qui fait une halte sur une pente, mais qui la descendra jusqu'au fond.

IX. — Les Girondins, dépassant du premier pas le parti des Barnave et des Lameth, indiquaient la volonté de pousser la France sans préparation dans la république. Le duc d'Orléans, que son long séjour en Angleterre avait laissé réfléchir loin de l'entraînement des événements et des factions, sentit son sang de Bourbon parler en lui. Il ne cessa pas d'être patriote, mais il comprit que le salut de la patrie, au moment d'une guerre imminente, n'était pas dans l'anéantissement du pouvoir exécutif. Sans doute aussi la pitié pour le roi et pour la reine se réveilla dans un cœur où la haine n'avait pas étouffé toute générosité. Il se sentit trop vengé par les journées des 5 et 6 octobre, par l'humiliation du roi devant l'assemblée, par les insultes quotidiennes de la populace sous les fenêtres de Marie-Antoinette, et par les nuits sinistres de cette famille dont le palais n'était plus qu'une prison; peut-être aussi craignait-il pour lui-même l'ingratitude des révolutions.

Il était parti pour l'Angleterre par contrainte; il y était resté par une appréhension réelle que son nom servît de prétexte à des agitations dans Paris. Laclos était venu de temps en temps à Londres pour tenter de nouveau l'ambition de l'exilé et lui faire honte d'une condescendance à La Fayette, que la France prenait pour lâcheté. L'orgueil du prince s'était soulevé à cette idée, il menaçait de repartir; les représentations de M. de La Luzerne, ministre de France à Londres, celles de M. de Boinville, aide de camp de La Fayette, et enfin sa propre prévoyance avaient prévalu sur les incitations de Laclos. On en trouve la preuve dans ce billet de M. de La Luzerne trouvé dans l'armoire de fer parmi les secrets papiers du roi: »J'atteste,« dit M. de La Luzerne que j'ai présenté à M. le duc d'Orléans M. de Boinville, aide de camp de M. de La Fayette, que M. de Boinville a déclaré au duc d'Orléans qu'on était très-inquiet des troubles que pourraient exciter, en ce moment dans Paris, des malintentionnés qui ne manqueraient pas de se servir de son nom pour troubler la capitale,

et peut-être le royaume, et qu'on le conjurait, par ce motif, de retarder l'époque de son retour. M. le duc d'Orléans, ne voulant en aucune manière donner lieu ou prétexte à ce que la tranquillité fût troublée, a consenti à différer son départ. «

X. — Il partit enfin et fit d'inutiles démarches à son retour pour être employé dans la marine. C'est dans ces dispositions flottantes d'esprit que M. Bertrand de Molleville lui adressa, de la part du roi, sa nomination au grade d'amiral. Le duc d'Orléans alla remercier le ministre. Il ajouta » qu'il était heureux de la grâce que le roi lui accordait, parce qu'elle lui fournirait l'occasion de faire connaître à ce prince ses sentiments odieusement calomniés. Je suis bien malheureux, « poursuivit-il; » on s'est servi de mon nom pour des horreurs qu'on m'a imputées, on m'en a cru coupable parce que j'ai dédaigné de me justifier. On jugera bientôt si ma conduite démentira mes paroles. «

L'air de franchise et de loyauté, le ton significatif avec lequel le duc d'Orléans prononça ces mots, frappèrent le ministre violemment prévenu contre son innocence. Il demanda au prince s'il consentirait à tenir directement au roi un langage qui consolerait son cœur et dont il craignait d'affaiblir l'énergie en le transmettant. Le duc accueillit avec empressement l'idée de voir le roi, si le roi daignait le recevoir. Il manifesta l'intention de se rendre, le lendemain, au château. Le roi, prévenu par son ministre, attendit le prince et s'enferma longtemps seul avec lui.

Un écrit confidentiel de la main du prince lui-même, et rédigé d'abord pour justifier sa mémoire aux yeux de ses enfants et de ses amis, introduit dans les mystères de cet entretien. »Les démocrates outrés,« dit le duc d'Orléans, »ont pensé que je voulais faire de la France une république; les ambitieux ont cru que je voulais, à force de popularité, forcer le roi à remettre l'administration du royaume entre mes mains; enfin les patriotes vertueux ont eu sur moi l'illusion même de leur vertu: ils ont pensé que je m'immolais tout entier à la chose publique; les uns m'ont fait pire, les autres meilleur que je ne suis. J'ai suivi ma nature, voilà tout. Elle me portait, avant tout, vers la liberté. Je crus en voir l'image dans les parlements, qui du moins en avaient le ton et les formes. J'embrassai ce fantôme de représentation. Trois fois je me sacrifiai pour ces parlements. Les deux pre-

mières fois, ce fut une conviction de ma part; la troisième, ce fut pour ne par me démentir moi-même. J'avais été en Angleterre, j'y avais vu la vraie liberté; je ne doutai pas, aux états généraux, que la France ne voulût la conquérir. A peine eus-je entrevu que la France aurait des citoyens, que je voulus être un de ces citoyens moi-même. Je fis légèrement tous les sacrifices de rang et de privilége qui me séparaient de la nation. Ils ne me coûtèrent rien. J'aspirai à être député; je le fus: je passai du côté du tiers état, non par faction, mais par justice. Il était, selon moi, impossible, dès ce moment, d'empêcher la révolution de s'accomplir. Quelques personnes autour du roi persèrent autrement. On rassembla des troupes; elles entourèrent l'assemblée nationale. Paris se crut menacé et se souleva; les gardes-françaises vivant au milieu du peuple suivirent le courant du peuple. On répandit que mon or avait acheté ce régiment. Je dirai franchement mon opinion. Si les gardes-françaises s'étaient conduits autrement, c'est alors que j'aurais cru qu'on les avait achetés; car leur hostilité au peuple de Paris eût été contre nature. On porta mon buste avec celui de M. Necker au 14 juillet! Pourquoi? Parce que ce ministre des espérances publiques était adoré de la nation, et que mon nom se trouvait sur les listes des députés à l'assemblée qui devaient, disait-on, être arrêtés avec ce ministre par les troupes appelées autour de Versailles. Au milieu de ces événements si favorables à un factieux, que fis-je pour en profiter? Je me dérobai sans affectation aux regards du peuple, je ne le flattai point sur ses excès, je me retirai à ma maison de Mousseaux, j'y passai la nuit; le lendemain, je me rendis sans suite à l'assemblée nationale à Versailles. Au moment plus heureux où le roi se décida à se jeter dans les bras de cette assemblée, je me refusai à faire partie de la députation de ceux de ses membres qui allaient annoncer cette nouvelle à la capitale. Je craignais que quelques-uns de ces hommages, que la capitale devait au roi seul, ne fussent détournés vers moi. Même conduite de ma part aux journées d'octobre. Je m'absente pour ne pas ajouter un élément de plus à la fermentation du peuple. Je ne reparais qu'avec le calme. Rencontré à Sèvres par les bandes peu nombreuses d'assassins qui rapportaient les têtes coupées des gardes du roi, ces hommes se précipitent à la tête

de mes chevaux, et l'un d'eux tire un coup de fusil sur mon postillon. C'est moi, prétendu chef de ces hommes, qui manque d'être leur victime! Je ne dois mon salut qu'à un poste de la garde nationale qui me donne une escorte jusqu'a Versailles, où je me rends chez le roi en réprimant les dernières clameurs du peuple dans la cour des ministres. Je concours au décret qui déclare l'assemblée inséparable de la personne du roi. C'est alors que M. de La Fayette me demande un rendez-vous et me témoigne, de la part du roi, son désir de me voir m'éloigner de Paris, pour enlever tout prétexte aux agitations populaires. Sûr désormais du triomphe de la révolution accomplie, et ne redoutant pour elle que les troubles dont on pourrait vouloir entraver sa marche, j'obéis sans hésitation, ne demandant à mon départ d'autre condition que la permission de l'assemblée nationale. Elle l'accorda, je partis. Le peuple de Boulogne, remué par une intrigue qui peut se rattacher à moi, mais à laquelle je me suis montré étranger, puisque je n'y cédai pas, voulut me retenir de force et s'opposa à mon embarquement. Je fus attendri, je l'avoue; mais je ne cédai pas à cette violence de la faveur du peuple et je le ramenai moi-même au devoir. On abusa de ce voyage et de mon absence pour m'imputer, sans réfutation de ma part, les plus odieux attentats. J'avais voulu forcer le roi à fuir avec le dauphin de Versailles; mais Versailles n'est pas la France. Le roi eût retrouvé son armée et la nation hors de cette ville, et mon ambition aurait eu pour unique effet la guerre civile et la dictature militaire donnée au roi. Mais le comte de Provence restait. Il était l'héritier naturel du trône abandonné. Il était populaire, il avait passé avec moi du côté des communes; j'aurais donc travaillé pour lui! Mais le comte d'Artois était en sûreté à l'étranger; mais ses enfants étaient avec lui à l'abri de mes prétendus meurtres! Ils étaient plus près du trône que moi! Quelle série de folies, d'absurdités ou de crimes perdus! Le peuple français n'a changé, par la révolution, ni de sentiments ni de caractère. J'aime à croire que le comte d'Artois, que j'ai aimé moi-même, en fera l'épreuve; j'aime à croire que, se rapprochant d'un roi qu'il chérit et dont il est tendrement aimé, d'un peuple à l'amour duquel ses brillantes qualités lui donnent *tant de droits*, il reviendra, après nos troubles apaisés, jouir de

cette partie de son héritage, l'amour que la nation la plus sensible et la plus aimante a voué aux enfants d'*Henri IV.*«

XI. — Ces raisons, entrecoupées sans doute de quelques repentirs, fortifiées de ces larmes d'attendrissement, de ces attitudes et de ces gestes plus persuasifs que la parole, qui donnent tant de pathétique et tant d'émotion à de si solennelles explications, convainquirent sinon l'esprit, du moins le cœur du roi. Il excusa, il pardonna et il espéra. »Je crois comme vous,« dit-il encore tout attendri à son ministre, »que le duc d'Orléans revient de bonne foi, et qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal qu'il a fait et auquel il est possible qu'il n'ait pas autant de part que nous l'avons cru.«

Le prince était sorti de l'appartement du roi, réconcilié avec lui même et résolu de retirer plus que jamais son nom aux factieux. Il avait peu de peine à sacrifier son ambition, car il en était dépourvu; et quant à sa popularité, elle le quittait d'elle-même pour se donner plus bas que lui. Il n'avait donc de sûreté et d'honneur que dans la constitution et au pied du trône. Son cœur l'y portait comme son devoir. L'homme, dans Louis XVI, le touchait encore plus que le roi. L'adulation et les ressentiments de cour perdirent tout.

Le dimanche qui suivit cette réconciliation, le duc d'Orléans se présenta pour rendre ses hommages au roi et à la reine. C'étaient le jour et l'heure des grandes réceptions. La foule des courtisans remplissait les cours, les escaliers, les appartements des Tuileries; quelques-uns espérant encore des retours de fortune, d'autres venus des provinces et attirés autour de leur malheureux maître par l'attrait de l'infortune et de la fidélité. A l'apparition inattendue du duc d'Orléans, dont la réconciliation avec le roi n'avait pas encore transpiré, l'étonnement et l'horreur assombrirent tous les visages. Un murmure d'indignation courut avec son nom dans les chuchotements ironiques. La foule s'ouvrit et s'écarta comme en répugnance d'un contact odieux sur son passage. Il chercha en vain un front accueillant ou respectueux dans tous ces fronts. En approchant de la chambre du roi, des groupes de courtisans et de gardes lui barrèrent avec affectation les portes en lui tournant le dos et en serrant les coudes; rebuté de ce côté, il entra dans les appartements de la reine.

Le couvert était mis pour le dîner de la famille royale. — Prenez garde aux plats! crièrent des voix outrageantes, comme si on eût vu entrer un empoisonneur public. Le prince indigné rougit, pâlit, crut reconnaître la haine de la reine et un mot d'ordre donné par le roi dans ces insultes. Il regagna l'escalier pour sortir du palais. De nouvelles huées, de nouveaux outrages l'y poursuivirent. Du haut de la rampe qu'il descendait, on cracha sur ses habits et jusque sur sa tête. Des poignards l'auraient blessé moins cruellement que ces assassinats du mépris. Il était rentré apaisé, il sortit implacable. Il sentit qu'il n'avait de refuge contre la cour que dans les derniers rangs de la démocratie. Il s'y précipita résolument pour y trouver la sûreté ou la vengeance.

Informés bientôt de ces insultes, le roi et la reine, qui ne les avaient pas commandées, ne firent rien pour les réparer. Ils se sentirent secrètement flattés, peut-être, de la colère de leurs familiers, de l'avilissement de leur ennemi. La reine avait la faveur légère et la haine imprudente. La bonté ne manquait pas au roi, mais la grâce. Un mot de Henri IV aurait puni ces insulteurs et ramené le prince à ses pieds: Louis XVI ne sut pas le dire; le ressentiment couva dans le silence, et la destinée s'accomplit.

XII. — Le duc d'Orléans franchit, ce jour-là, les girondins, auxquels il ne tenait que par Pétion et par Brissot; il passa aux jacobins. Il ouvrit son palais à Danton et à Barrère, et ne se rencontra plus que dans les partis extrêmes, qu'il suivit sans hésiter ni reculer un seul jour, en silence, partout, jusqu'à la république, jusqu'au régicide, jusqu'à la mort.

XIII. — Cependant les alarmes qu'inspiraient à la nation les armements de l'empereur, et la défiance que les girondins semaient dans tous leurs discours contre la cour et contre les ministres agitaient de plus en plus la capitale. A chaque nouvelle communication de M. de Lessart, ministre des affaires étrangères, les cris de guerre et de trahison sortaient du parti de la Gironde. Fauchet dénonça le ministre. Brissot s'écria: »Le masque tombe! notre ennemi est connu: c'est l'empereur! Les princes possessionnés en Alsace, dont il feint de prendre la cause, ne sont que les prétextes de sa haine; les émigrés eux-mêmes ne sont que ses instruments. Méprisons ces émigrés. *C'est à la* haute cour nationale seule de nous faire justice de

ces princes mendiants! Les électeurs de l'empire ne sont pas dignes non plus de votre colère. La peur les faits d'avance se prosterner à vos pieds. Un peuple libre n'écrase pas ses ennemis à genoux. Frappez à la tête! la tête c'est l'empereur! «

Il communiqua son emportement à l'assemblée. Mais Brissot, politique habile, conseiller profond de son parti, n'était pas une de ces voix sonores qui élèvent l'accent d'une opinion jusqu'à la proportion d'une voix du peuple. Vergniaud seul avait ce don d'une âme où se résume en passion et où résonne en éloquence tout un parti. Il s'élevait par la méditation de l'histoire jusqu'aux scènes analogues de son temps, dans les temps antiques, et il donnait à ses paroles la hauteur et la solennité de tous les temps.

»Notre révolution,« dit-il dans la même séance, a jeté l'alarme sur tous les trônes. Elle a donné l'exemple de la destruction du despotisme qui les soutient. Les rois haïssent notre constitution parce qu'elle rend les hommes libres et qu'ils veulent régner sur des esclaves. Cette haine s'est manifestée de la part de l'empereur, par toutes les mesures qu'il a prises pour nous inquiéter et pour fortifier nos ennemis, et pour encourager les Français rebelles aux lois de leur patrie. Cette haine, il ne faut pas croire qu'elle cesse d'exister; mais il faut qu'elle cesse d'agir! Le génie veille sur nos frontières défendues par nos troupes de ligne, par nos gardes nationales, moins encore que par l'enthousiasme de la liberté. La liberté! depuis sa naissance, elle est l'objet d'une guerre cachée, honteuse, qu'on lui fait dans son berceau même. Quelle est donc cette guerre? Trois armées de reptiles et d'insectes venimeux se meuvent et rampent dans votre sein. L'une est composée de libellistes à gages et de calomniateurs soudoyés; ils s'efforcent d'armer les deux pouvoirs l'un contre l'autre en leur inspirant de mutuelles défiance. L'autre armée, aussi dangereuse sans doute, est celle des prêtres séditieux, qui sentent que leur Dieu s'en va, que leur puissance s'écroule avec leur prestige, et qui, pour retenir leur empire, appellent la vengeance que la religion défend, et prescrivent comme des vertus tous les crimes! La troisième est celle de ces financiers avides, de ces agioteurs, qui ne peuvent s'enrichir que de notre ruine; pour leurs spéculations égoïstes, la prospérité nationale serait leur mort, notre mort serait leur vie! Il

sont semblables à ces animaux carnassiers qui attendent l'issue des combats pour dévorer les cadavres restés sur les champs de bataille.« (On applaudit.)

»Ils savent que vos préparatifs de défense sont ruineux, ils comptent sur le discrédit de votre trésor, sur la rareté du numéraire. Ils comptent sur la lassitude de ces citoyens qui ont abandonné femmes, enfants, pour voler aux frontières, et qui les abandonneront pendant que des millions, artificieusement semés à l'intérieur, susciteront des insurrections où le peuple, armé par le délire, détruira lui-même ses droits en croyant les défendre. Alors, l'empereur fera avancer une armée formidable pour vous donner des fers. Voilà la guerre qu'on vous fait, voilà celle qu'on vous veut faire.« (On applaudit longtemps).

»Le peuple a juré de maintenir la constitution parce qu'il sent en elle son honneur et sa liberté; mais si vous le laissez dans un état d'immobilité inquiète, qui use ses forces dans l'attente et qui épuise toutes nos ressources, le jour de cet épuisement ne sera-t-il pas le dernier de la constitution? L'état où l'on nous tient est un véritable état d'anéantissement qui peut nous conduire à l'opprobre ou à la mort.« (Vifs applaudissements). »Aux armes donc, citoyens! aux armes, hommes libres! défendez votre liberté, assurez l'espoir de celle du genre humain, ou bien vous ne méritez pas même la pitié dans vos malheurs.« (Les applaudissements recommencent).

»Nous n'avons d'autres alliés que la justice éternelle dont nous défendons les droits. Nous est-il interdit cependant d'en chercher d'autres et d'intéresser les puissances qui seraient menacées avec nous par la rupture de l'équilibre de l'Europe? Non, sans doute; déclarez à l'empereur que dès ce moment les traités sont rompus!« (Bravos prolongés). »L'empereur les a rompus lui-même. S'il hésite encore à vous attaquer, c'est qu'il n'est pas prêt! Mais il est démasqué. Félicitez-vous! l'Europe a les yeux fixés sur vous; apprenez-lui enfin ce que c'est que l'assemblée nationale de France! Si vous vous montrez avec la dignité qui convient aux représentants d'un grand peuple, vous aurez ses applaudissements, son estime, son appui. Si vous montrez de la faiblesse, si vous manquez à l'occasion que la Providence vous *donne* de vous affranchir d'une situation qui vous entrave, re-

doutez l'avilissement que vous préparent la haine de l'Europe, celle de la France, celle de votre siècle et de la postérité.« (On applaudit).

»Mais faites plus: exigez que vos couleurs soient respectées au delà du Rhin; exigez que l'on disperse vos émigrés. Je pourrais demander qu'on les rende à leur patrie qu'ils outragent, pour les punir. Mais non! S'ils ont été avides de notre sang, ne nous montrons point avides du leur! leur crime est d'avoir voulu détruire leur patrie; eh bien! qu'errants et vagabonds sur le globe, leur punition soit de ne trouver de patrie nulle part!« (On applaudit). »Si l'empereur tarde de répondre à vos sommations, que tout délai soit considéré comme un refus; que tout refus de s'expliquer, de sa part, soit considéré comme une déclaration de guerre! Attaquez pendant que l'heure est pour vous. Si, dans la guerre de Saxe, Frédéric eût temporisé, le roi de Prusse serait en ce moment le marquis de Brandebourg. Il a attaqué, et la Prusse dispute aujourd'hui à l'Autriche la balance de l'Allemagne qui a échappé à vos mains!«

»Jusqu'ici vous n'avez suivi que des demi-déterminations, et l'on peut appliquer à vos mesures le langage que tenait, en pareille circonstance, Démosthène aux Athéniens: — Vous vous conduisez à l'égard des Macédoniens, leur disait-il, comme ces barbares qui combattent dans nos jeux, à l'égard de leurs adversaires; quand on les frappe au bras, ils portent la main au bras; quand on les frappe à la tête, ils portent la main à la tête; ils ne songent à se défendre que lorsqu'ils sont blessés, sans jamais penser à parer d'avance les coups qu'on leur prépare. Philippe arme, vous armez aussi; désarme-t-il, vous posez les armes. S'il attaque un de vos alliés, aussitôt vous envoyez une armée nombreuse au secours de cet allié; s'il attaque une de vos villes, aussitôt vous envoyez une armée nombreuse à la défense de cette ville. Désarme-t-il encore, vous désarmez de nouveau, sans vous occuper des moyens de prévenir son ambition et de vous mettre à l'abri de ses attaques. Ainsi vous êtes aux ordres de votre ennemi, et c'est lui qui commande votre armée. —

»Et moi aussi, je vous dirai des émigrants: Entendez-vous dire qu'ils sont à Coblentz, des citoyens sans nombre volent pour les combattre. Sont-ils rassemblés sur les bords du Rhin, vous

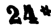
garnissez son cours de deux corps d'armée. Des puissances voisines leur accordent-elles un asile, vous vous proposez d'aller les attaquer. Entendez-vous dire, au contraire, qu'ils s'enfoncent dans le nord de l'Allemagne, vous posez les armes. Vous font-ils une nouvelle offense, votre indignation éclate. Vous fait-on de belles promesses, vous désarmez encore. Ainsi ce sont les émigrés et les cabinets qui les soutiennent qui sont vos chefs et qui disposent de vous, de vos conseils, de vos trésors et de vos armées! « (On applaudit). »C'est à vous de voir si ce rôle humiliant est digne d'un grand peuple.

»Une pensée échappe en ce moment à mon cœur et je terminerai par elle. Il me semble que les mânes des générations passées viennent se presser dans ce temple pour vous conjurer, au nom de tous les maux que l'esclavage leur a fait éprouver, d'en préserver les générations futures dont les destinées sont entre nos mains? Exaucez cette prière! soyez à l'avenir une autre providence! Associez-vous à la justice éternelle qui protége les peuples? En méritant le titre de bienfaiteurs de votre patrie, vous mériterez aussi celui de bienfaiteurs du genre humain.«

Les applaudissements prolongèrent longtemps dans la salle le retentissement de l'émotion que ce discours avait portée dans tous les cœurs. C'est que Vergniaud, à l'exemple des orateurs antiques, au lieu de refroidir son éloquence dans les combinaisons de la politique, qui ne parle qu'à l'esprit, la trempait au feu d'une âme pathétique. Le peuple ne comprend que ce qu'il sent. Les seuls orateurs pour lui sont ceux qui l'émeuvent. L'émotion est la conviction des masses. Vergniaud l'avait en lui et la communiquait à la foule. La conscience de travailler pour le bonheur du genre humain, la perspective de la reconnaissance des siècles donnaient un noble orgueil à la France et une sorte d'enthousiasme à la cause de la liberté. C'est un des caractères de cet orateur, qu'il élevait presque toujours la révolution à la hauteur d'un apostolat, qu'il étendait son patriotisme à la proportion de l'humanité tout entière, et qu'il ne passionnait et n'entraînait le peuple que par ses vertus. De semblables paroles produisaient dans tout l'empire des contre-coups auxquels le roi et son ministère ne pouvaient résister.

XIV. — D'ailleurs, on l'a vu, Vergniaud et ses amis avaient

des intelligences dans le conseil. M. de Narbonne et les girondins se rencontraient et se concertaient chez madame de Staël, dont le salon, tout retentissant des motions martiales, s'appelait alors le camp de la révolution. L'abbé Fauchet, le dénonciateur de M. de Lessart, y puisait son ardeur pour le renversement de ce ministre. M. de Lessart, en amortissant autant qu'il le pouvait les menaces de la cour de Vienne et les colères de l'assemblée, s'efforçait de donner du temps à de meilleurs conseils. Son attachement loyal à Louis XVI et sa prévoyance sensée et réfléchie lui faisaient voir dans la guerre non la restauration, mais l'ébranlement violent du trône. Dans ce choc de l'Europe et de la France, le roi devait être le premier écrasé. Homme de bien, l'attachement de M. de Lessart à son maître lui servait de génie. Obstacle aux trois partis qui voulaient la guerre, il fallait écarter à tout prix ce ministre de l'oreille du roi. Il pouvait se couvrir, soit en se retirant, soit en cédant à l'impatience de l'assemblée. Il ne le voulut pas. Instruit de la terrible responsabilité qui pesait sur sa tête, sachant que cette responsabilité c'était la mort, il brava tout pour donner au roi quelques jours de négociation de plus. Ces jours étaient comptés.



LIVRE DOUZIEME.

Mort de Léopold. — Destitution de M. de Narbonne. — Assassinat de Gustave, roi de Suède. — Le cabinet de Louis XVI. — Tous les partis se réunissent pour le renverser. — Brissot l'homme politique de la Gironde. — Ministère girondin. — Dumouriez à la guerre. — Roland à l'intérieur.

I. — Léopold, ce prince pacifique et philosophe, révolutionnaire s'il n'eût pas été empereur, avait tout tenté pour ajourner le choc des deux principes. Il ne demandait à la France que des concessions acceptables pour refouler l'élan de la Prusse, de l'Allemagne et de la Russie. Le prince de Kaunitz, son ministre, ne cessait d'écrire à M. de Lessart dans ce sens; les communications confidentielles que le roi recevait de son ambassadeur à Vienne, le marquis de Noailles, respiraient le même esprit d'apaisement. Léopold voulait seulement que l'ordre rétabli en France et la constitution pratiquée avec vigueur par le pouvoir exécutif donnassent des garanties aux puissances monarchiques. Mais les dernières séances de l'assemblée, les armements de M. de Narbonne, les accusations de Brissot, le discours enflammé de Vergniaud, les applaudissements dont il avait été couvert commencèrent à lasser sa patience, et la guerre longtemps contenue s'échappa malgré lui de son cœur. »Les Français veulent la guerre,« dit-il un jour à son cercle; » ils l'auront, ils verront que Léopold le pacifique sait être guerrier quand l'intérêt de ses peuples le lui commande.«

Les conseils de cabinet se multiplièrent à Vienne en présence de l'empereur. La Russie venait de signer la paix avec l'empire ottoman, elle était libre de se retourner du côté de la France. La Suède soufflait la colère des princes. La Prusse cédait aux conseils de Léopold. L'Angleterre observait, mais n'entravait rien;



la lutte du continent devait accroître son importance. Les armements furent décidés, et, le 7 février 1792, le traité définitif d'alliance et de concert fut signé à Berlin entre l'Autriche et la Prusse. » Aujourd'hui, « écrivait Léopold à Frédéric-Guillaume, » c'est la France qui menace, qui arme, qui provoque. L'Europe doit armer. «

Le parti de la guerre en Allemagne triomphait. » Vous êtes bien heureux, « disait au marquis de Bouillé l'électeur de Mayence, » que les Français soient les agresseurs. Sans cela, nous n'aurions jamais eu la guerre! » La guerre était décidée dans les conseils, et Léopold espérait encore. Dans une note officielle que le prince de Kaunitz remit au marquis de Noailles pour la communiquer au roi, ce prince tendit encore une main à la conciliation. M. de Lessart répondit confidentiellement à ces dernières ouvertures dans une dépêche qu'il eut la loyauté de communiquer au comité diplomatique de l'assemblée, composé de girondins. Dans cette pièce, le ministre palliait les reproches adressés à l'assemblée par l'empereur. Il semblait excuser la France plus que la justifier. Il confessait quelques troubles dans le royaume, quelques excès dans les clubs et dans la licence de la presse; il attribuait ces désordres à la fermentation produite par les rassemblements d'émigrés, et à l'inexpérience d'un peuple qui essaie sa constitution et qui se blesse en la maniant.

» L'indifférence et le mépris, « disait-il, » sont les armes avec lesquelles il convient de combattre ce fléau. L'Europe pourrait-elle s'abaisser jusqu'à s'en prendre à la nation française parce qu'elle recèle dans son sein quelques déclamateurs et quelques folliculaires, et voudrait-elle leur faire l'honneur de leur répondre à coups de canon? «

Dans une dépêche du prince de Kaunitz adressée à tous les cabinets étrangers, on lisait cette phrase: » Les derniers événements nous donnent des espérances; il paraît que la majorité de la nation française, frappée elle-même des maux qu'elle préparait, revient à des principes plus modérés, et tend à rendre au trône la dignité et l'autorité, qui sont l'essence du gouvernement monarchique. « L'assemblée garda le silence du soupçon. Ce soupçon s'éveilla pendant la lecture de ces notes et contre-notes diplomatiques échangées entre le cabinet des Tuileries et le ca-

binet de Vienne. Mais à peine M. de Lessart fut-il descendu de la tribune et la séance fut-elle levée, que les chuchotements de la défiance se changèrent en une clameur sourde et unanime d'indignation.

II. — Les jacobins éclatèrent en menaces contre le ministre et la cour perfides, qui, réunis en un comité de trahison, qu'on appelait le *comité autrichien*, concertaient dans l'ombre des Tuileries des plans contre-révolutionnaires, faisaient signe, du pied même du trône, aux ennemis de la nation, communiquaient secrètement avec la cour de Vienne et lui dictaient le langage qu'il fallait tenir à la France pour l'intimider. Les Mémoires de Hardenberg, ministre de Prusse, publiés depuis, démontrent que ces accusations n'étaient pas toutes des rêves de démagogues, et que dans des vues de paix au moins les deux cours s'efforçaient de combiner leur langage. La mise en accusation de M. de Lessart fut résolue. Brissot, le chef du comité diplomatique et l'homme de la guerre, se chargea de prouver ses prétendus crimes.

Le parti constitutionnel abandonna M. de Lessart sans défense à la haine des jacobins. Ce parti n'avait pas de soupçons; mais il avait une vengeance à exercer contre M. de Lessart. Le roi venait de congédier subitement M. de Narbonne, rival de ce ministre dans le conseil. M. de Narbonne, se sentant menacé, s'était fait écrire une lettre ostensible par M. de La Fayette. Dans cette lettre, M. de La Fayette conjurait, au nom de l'armée, M. de Narbonne de rester à son poste tant que les périls de la patrie l'y rendraient nécessaire. Cette démarche, dont M. de Narbonne était complice, parut au roi une oppression insolente exercée sur sa liberté personnelle et sur la constitution. La popularité de M. de Narbonne baissait à mesure que celle des Girondins devenait plus audacieuse. L'assemblée commençait à changer ses applaudissements en murmures quand il paraissait à la tribune; on l'en avait fait honteusement descendre quelques jours avant pour avoir blessé la susceptibilité plébéienne, en faisant un appel aux membres *les plus distingués* de l'assemblée. L'aristocratie de son rang perçait à travers son uniforme. Le peuple voulait des hommes rudes comme lui dans le conseil. Entre le roi offensé et les Girondins défiants, M. de Narbonne tomba. Le

roi le destitua; il alla servir dans l'armée qu'il avait organisée.

Ses amis ne cachèrent pas leur ressentiment. Madame de Staël perdit en lui son idéal et son ambition dans un seul homme; mais elle ne perdit pas l'espérance de reconquérir pour M. de Narbonne la confiance du roi et un grand rôle politique. Elle avait voulu en faire un Mirabeau, elle rêva d'en faire un Monk. De ce jour-là elle conçut l'idée d'arracher le roi aux girondins et aux jacobins, de le faire enlever par M. de Narbonne et par les constitutionnels pour le placer au milieu de l'armée et pour le ramener par la force, écraser les partis extrêmes et fonder son gouvernement idéal: une liberté aristocratique. Femme de génie, son génie avait les préjugés de sa naissance; plébéienne de cour, entre le trône et le peuple il lui fallait des patriciens. Le premier coup porté à M. de Lessart partit de la main d'un homme qui fréquentait le salon de madame de Staël.

III. — Mais un coup plus inattendu et plus terrible éclata sur M. de Lessart, le jour même où il se livrait ainsi à ses ennemis. On apprit à Paris la mort inopinée de l'empereur Léopold. Avec la vie de ce prince s'éteignaient les dernières lueurs de la paix: il emportait avec lui sa sagesse. Qui savait quelle politique allait sortir de son cercueil! L'agitation des esprits jeta la terreur dans l'opinion: cette terreur se changea en haine contre l'infortuné ministre de Louis XVI. Il n'avait su, disait-on, ni profiter des dispositions pacifiques de Léopold, pendant que ce prince vivait, ni prévenir les desseins hostiles de ceux qui lui succédaient dans la direction de l'Allemagne. Tout lui était accusation, même la fatalité et la mort.

Au moment de cette mort, l'empire était prêt aux hostilités. De Bâle à l'Escaut, deux cent mille hommes allaient se trouver en ligne. Le duc de Brunswick, ce héros, en espérance de la coalition, était à Berlin, donnant ses derniers conseils au roi de Prusse et recevant ses derniers ordres. Bischoffwerder, général en confident du roi de Prusse, arrivait à Vienne pour concerter avec l'empereur le point et l'heure des hostilités. A son arrivée, le prince de Kaunitz éperdu lui apprit la maladie soudaine de l'empereur. Le 27, Léopold était en parfaite santé et donnait audience à l'envoyé turc; le 28, il est à l'agonie. Ses entrailles se

gonflent, des vomissements convulsifs déchirent son estomac et sa poitrine. Les médecins, hésitant sur la nature des symptômes, se troublent ; ils ordonnent des saignées : elles paraissent apaiser, mais elles énervent la force vitale d'un prince usé d'excès. Il s'endort un moment, les médecins et les ministres s'éloignent ; il se réveille dans de nouvelles convulsions et expire sous les yeux d'un seul valet de chambre, nommé Brunetti, dans les bras de l'impératrice, qui vient d'accourir.

La nouvelle de la mort de l'empereur, d'autant plus sinistre qu'elle était moins attendue, se répandit en un instant dans la ville ; elle surprenait l'empire dans une crise. Les terreurs sur la destinée de l'Allemagne se joignaient à la pitié sur le sort de l'impératrice et de ses enfants : le palais était dans la confusion et dans le désespoir ; les ministres sentaient le pouvoir tout à coup évanoui dans leurs mains ; les grands de la cour, n'attendant pas qu'on eût attelé leur carrosse, accouraient à pied au palais dans le désordre de l'étonnement et de la douleur ; les sanglots retentissaient dans les vestibules et sur les escaliers qui menaient aux appartements de l'impératrice. A ce moment cette princesse, sans avoir eu le temps de revêtir ses habits de deuil, apparut tout en larmes, entourée de ses nombreux enfants et les conduisant par la main devant le nouveau roi des Romains, fils aîné de Léopold : elle s'agenouilla et implora sa protection pour ces orphelins. François Ier, confondant ses sanglots avec ceux de sa mère et de ses frères, dont l'un n'avait pas plus de quatre ans, releva l'impératrice, embrassa les enfants et leur promit d'être pour eux un autre père.

IV. — Cependant cette catastrophe semblait inexplicable aux hommes de l'art, les politiques y soupçonnaient un mystère et le peuple parlait de poison ; ces bruits d'empoisonnement n'ont été ni confirmés ni démentis par le temps. L'opinion la plus probable est que le prince, acharné au plaisir, avait fait, pour exciter en lui la nature, un usage immodéré de drogues qu'il composait lui-même, et que sa passion pour les femmes lui rendait nécessaires quand ses forces physiques ne répondaient pas à l'insatiable ardeur de son imagination. Lagusius, son médecin ordinaire, qui avait assisté à l'autopsie du cadavre, affirmait le poison. Qui l'aurait donné ? Les jacobins et les émigrés se renvoyaient le

crime : ceux-là l'auraient commis pour se débarrasser du chef armé de l'empire, et pour jeter ainsi l'anarchie dans la fédération de l'Allemagne dont l'empereur était le lien ; ceux-ci auraient frappé dans Léopold le prince philosophe qui pactisait avec la France et qui retardait la guerre. On parlait d'une femme remarquée par Léopold au dernier bal masqué de la cour. Cette inconnue, à la faveur de son déguisement, lui aurait présenté des sucreries empoisonnées sans qu'on pût retrouver la main qui lui avait offert la mort. D'autres accusaient la belle Florentine donna Livia, sa maîtresse, instrument, selon eux, du fanatisme de quelques prêtres. Ces anecdotes sont les chimères de l'étonnement et de la douleur ; les peuples ne veulent rien voir de naturel dans les événements qui ont une si immense portée sur leur destinée. Mais les crimes collectifs son rares, les opinions désirent des crimes, elles ne les commettent pas. Nul n'accepte pour tous l'exécration d'un forfait qui ne profite qu'à son parti. Le crime est personnel comme l'ambition ou comme la vengeance ; il n'y avait ni ambition ni vengeance autour de Léopold, il n'y avait que quelques jalousies de femmes. Ses attachements mêmes étaient trop multipliés et trop fugitifs pour allumer dans l'âme de ses maîtresses une de ces passions qui s'arment du poison et du poignard. Il aimait à la fois donna Livia, qu'il avait amenée avec lui de Toscane, et qui était connue de l'Europe sous le nom de la belle Italienne ; la Prokache, jeune Polonaise ; la charmante comtesse de Valkenstein, d'autres encore d'un rang inférieur. La comtesse de Valkenstein était depuis quelque temps sa maîtresse déclarée ; il venait de lui donner un million en obligations de la banque de Vienne ; il l'avait même présentée à l'impératrice, qui lui pardonnait ses faiblesses pourvu qu'il n'accordât pas sa confiance politique, que jusque-là il lui avait réservée. Il poussait la passion des femmes jusqu'à un véritable délire ; il faudrait remonter jusqu'aux époques les plus honteuses de l'empire romain pour trouver dans la cour des empereurs des scandales comparables à ceux de sa vie. Son cabinet ressemblait à un lieu infâme, c'était un musée obscène. On y trouva après sa mort une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, de bijoux et même jusqu'à cent livres de fard super fin, destiné à *réparer* le désordre des toilettes des femmes qu'il y amenait. Les

e ces débauches firent rougir l'impératrice lorsqu'elle en
ntaire en présence du nouvel empereur. »Mon fils,« lui
»vous avez devant vous la triste preuve des désordres
père et de mes longues afflictions; ne vous souvenez
non pardon et de ses vertus. Imitez ses grandes qualités,
dez-vous de tomber dans ses vices, pour ne pas faire
votre tour ceux qui auront à scruter dans votre vie.«
ince dans Léopold était supérieur á l'homme. Il avait
e gouvernement philosophique en Toscane; cet heureux
ait encore sa mémoire. Son génie n'était pas à la propor-
plus vaste empire. La lutte que lui proposait la révo-
ançaise le forçait à saisir la direction de l'Allemagne; il la
ec mollesse. Il opposa les temporisations de la diplomatie à
e des idées nouvelles. Donner du temps à la révolution,
i assurer la victoire. On ne pouvait la vaincre que par
et l'étouffer que dans son premier foyer. Elle avait le
s peuples pour négociateur et pour complice; elle avait
née sa popularité croissante. Ses idées lui recrutaient
es, les peuples, les cabinets; Léopold aurait voulu lui
part, mais la part des révolutions c'est la conquête de
qui s'oppose à leurs principes. Les principes de Léopold
it bien se concilier avec la révolution; mais sa puissance,
arbitre de l'Allemagne, ne pouvait se concilier avec la
e conquérante de la France. Son rôle était double, sa
était fausse. Il mourut à propos pour sa gloire; il pa-
l'Allemagne, il amortissait l'élan de la France. En dispa-
entre les deux, il laissait les deux principes s'entre-
: la guerre devait en sortir.

- L'opinion, déjà agitée par la mort de Léopold, reçut un
coup par la nouvelle de la mort tragique du roi de Suède;
sassiné la nuit du 16 au 17 mars 1792 dans un bal masqué.
semblait atteindre, coup sur coup, tous les ennemis de
e. Les jacobins voyaient sa main dans toutes ces catas-
; ils s'en vantaient même par l'organe de leurs plus effrénés
gues, mais ils proclamaient plus de crimes qu'il n'en
taient: ils n'avaient que leurs vœux dans tous ces tra-
événements.

ve, ce héros de la contre-révolution, ce chevalier de l'a-



ristocratie, ne périt que sous les coups de sa noblesse. Prêt à partir pour l'expédition qu'il méditait contre la France, il avait assemblé sa diète pour assurer la tranquillité du royaume pendant son absence. Sa vigueur avait comprimé les mécontents; cependant on lui annonçait comme à César que les ides de mars seraient un époque critique pour sa destinée. Mille indices révélaient une trame; le bruit de son prochain assassinat était répandu dans toute l'Allemagne avant que le coup eût été frappé. Ces rumeurs sont le pressentiment des crimes qu'on médite; il échappe toujours quelque éclair de l'âme des conspirateurs: c'est à cette lueur qu'on aperçoit l'événement avant qu'il soit accompli.

Le roi de Suède, averti par ses nombreux amis, qui le suppliaient de se tenir sur ses gardes, répondit comme César que le coup une fois reçu était moins douloureux que la crainte perpétuelle de le recevoir, et qu'il ne pourrait plus boire même un verre d'eau s'il prêtait l'oreille à tous ces avertissements; il bravait la mort et se prodiguait à son peuple.

Les conjurés avaient fait plusieurs tentatives inutiles pendant la durée de la diète: le hasard avait sauvé le roi. Depuis son retour à Stockholm, ce prince allait souvent passer la journée seul à son château de Haga, à une lieue de la capitale. Trois des conjurés s'étaient approchés du château à cinq heures, pendant une soirée sombre d'hiver, armés de carabines; ils avaient épié le roi, prêts à faire feu sur lui. L'appartement qu'il occupait était au rez-de-chaussée ; les flambeaux allumés dans la bibliothèque marquaient leur victime à leurs coups. Gustave, revenant de la chasse, se déshabilla, s'assit dans sa bibliothèque et s'endormit dans son fauteuil à quelques pas de ses assassins. Soit qu'un bruit inattendu leur donnât l'alarme, soit que le contraste solennel du sommeil de ce prince sans défiance avec la mort qui le menaçait attendrît leurs âmes, ils reculèrent cette fois encore, et ne révélèrent cette circonstance que dans leur interrogatoire, après l'assassinat. Le roi reconnut la vérité et la précision des circonstances. Ils étaient prêts à renoncer à leur projet, découragés par une sorte d'intervention divine et par la lassitude de porter si longtemps en vain leur complot, quand une occasion fatale *vint les tenter* avec plus de force et les décider au meurtre du roi.



VI. — On donnait un bal masqué à l'Opéra, le roi devait s'y ouver; ils résolurent de profiter du mystère du déguisement : du désordre d'une fête pour y frapper sans montrer la main. n peu avant le bal, le roi soupait avec un petit nombre de faoris. On lui remit une lettre, il l'ouvrit et la lut en plaisannt, puis il la jeta sur la table. L'auteur anonyme de cette lettre i disait qu'il n'était ni l'ami de sa personne, ni l'approbateur : sa politique, mais qu'en ennemi loyal il croyait devoir l'a-:rtir de la mort qui le menaçait. Il lui conseillait de ne point ler au bal; ou, s'il croyait devoir s'y rendre, il l'engageait à se éfier de la foule qui se presserait autour de lui, parce que cet troupement autour de sa personne devait être le prélude et le gnal du coup qui lui serait porté. Pour accréditer auprès du i l'avertissement qu'il lui donnait, il lui rappelait dans ses oindres circonstances son costume, ses gestes, son attitude, n sommeil dans son appartement de Haga pendant la soirée où avait cru se reposer sans témoin. De tels signes de reconnais-:nce devaient frapper et intimider l'esprit de ce prince; son ne intrépide lui fit braver non l'avertissement, mais la mort: se leva et alla au bal.

VII. — A peine avait-il parcouru la salle, qu'il fut entouré, omme on le lui avait prédit, par un groupe de personnes masiées, et séparé comme par un mouvement machinal de la foule s officiers qui l'accompagnaient. A ce moment une main invible lui tira par derrière un coup de pistolet chargé à mitraille. e coup l'atteignit dans le flanc gauche au-dessus de la hanche; ustave fléchit dans les bras du comte d'Armsfeld, son favori. e bruit de l'arme, la fumée de la poudre, les cris: *au feu!* qui élevèrent de partout, la confusion qui suivit la chute du roi, empressement réel ou simulé des personnes qui se précipitaient our le relever favorisaient la dispersion des assassins; le pisolet était tombé à terre. Gustave ne perdit pas un moment sa :ésence d'esprit, il ordonna qu'on fermât les portes de la salle ; qu'on fît démasquer tout le monde. Transporté par ses gardes ans son appartement attenant à l'Opéra, il y reçut les premiers oins des médecins; il admit en sa présence quelques-uns des inistres étrangers, il leur parla avec la sérénité d'une âme erme. La douleur même ne lui inspira pas un sentiment de ven-

geance; généreux jusque dans la mort, il demanda avec inquiétude si l'assassin avait été arrêté. On lui répondit qu'il était encore inconnu. »Ah! Dieu veuille,« dit-il, »qu'on ne le découvre pas!«

Pendant qu'on donnait au roi les premiers soins et qu'on le transportait dans son palais, les gardes postés aux portes du bal faisaient démasquer les assistants, les interrogeaient, prenaient leurs noms, visitaient leurs habits. Rien de suspect ne fut découvert. Quatre des principaux conjurés; hommes de la première noblesse de Stockholm, avaient réussi à s'évader de la salle dans la première confusion produite par le coup de pistolet et avant qu'on eût songé à fermer les portes. Des neuf confidents ou complices du crime, huit étaient déjà sortis sans avoir éveillé aucun soupçon; il n'en restait plus qu'un dans la salle, affectant une lenteur et un calme garants de son innocence.

Il sortit le dernier de la salle; il leva son masque devant l'officier de police, et lui dit en le regardant avec assurance: »Quant à moi, monsieur, j'espère que vous ne me soupçonnerez pas.« Cet homme était l'assassin.

On le laissa passer; le crime n'avait d'autres indices que le crime lui-même: un pistolet et un couteau aiguisé en poignard, trouvés sous les masques et sous les fleurs sur le plancher de l'Opéra. L'arme seule révéla la main. Un armurier de Stockholm reconnut le pistolet et déclara l'avoir vendu peu de temps avant à un gentilhomme suédois, ancien officier des gardes, Ankarstroem. On trouva Ankarstroem chez lui, ne songeant ni à se disculper ni à fuir. Il reconnut l'arme et le crime. Un jugement injuste selon lui, et à l'occasion duquel cependant le roi lui avait fait grâce de la vie, l'ennui de l'existence dont il voulait illustrer et utiliser la fin au profit de sa patrie, l'espoir s'il réussissait d'une récompense nationale digne de l'attentat lui avaient, disait-il, inspiré ce projet. Il en revendiquait pour lui seul la gloire ou l'opprobre. Il niait tout complot et tout complice. Sous le fanatique il masquait le conjuré.

Ce rôle fléchit au bout de quelques jours sous la vérité et sous le remords. Il déroula le complot, il nomma les coupables, il confessa le prix du crime. C'était une somme d'argent qu'on avait *pesée* rixdale par rixdale contre le sang de Gustave. Ce plan,

conçu depuis six mois, avait été déjoué trois fois, par le hasard ou par la destinée : à la diète de Telje, à Stockholm et à Haga. Le roi tué, tous les favoris de son cœur, tous les instruments de son gouvernement devaient être immolés à la vengeance du sénat et à la restauration de l'aristocratie. On devait promener leurs têtes, au bout de piques, dans les rues de la capitale, à l'imitation des supplices populaires de Paris. Le duc de Sudermanie, frère du roi, devait être sacrifié. Le jeune roi, livré aux conjurés, leur servirait d'instrument passif pour rétablir l'ancienne constitution et pour légitimer leur forfait. Les principaux complices appartenaient aux premières familles de la Suède; la honte de leur puissance perdue avait avili leur ambition jusqu'au crime. C'était le comte de Ribbing, le comte de Horn, le baron d'Ehrenswœrd et enfin le colonel Lilienhorn. Lilienhorn, commandant des gardes, tiré de la misère et de l'obscurité par la faveur du roi, élevé aux premiers grades de l'armée et aux premières intimités du palais, avoua son ingratitude et son crime: séduit, confessa-t-il, par l'ambition de commander, pendant le trouble, les gardes nationales de Stockholm. Le rôle de La Fayette à Paris lui avait paru l'idéal du citoyen et du soldat. Il n'avait pu résister à l'éblouissement de cette perspective. A demi engagé dans le complot, il avait essayé de le rendre impossible tout en le méditant. C'était lui qui avait écrit au roi la lettre anonyme où on avertissait ce prince de l'attentat manqué à Haga et de celui qui le menaçait dans cette fête; d'une main il poussait l'assassin, de l'autre il retenait la victime. Comme s'il eût ainsi préparé lui-même une excuse à ses remords après le forfait consommé.

Le jour fatal il avait passé la soirée dans les appartements du roi, il lui avait vu lire la lettre, il l'avait suivi au bal; énigme du crime, assassin miséricordieux, l'âme ainsi partagée entre la soif et l'horreur du sang de son bienfaiteur.

VIII. — Gustave mourut lentement, il voyait la mort s'approcher ou s'éloigner tour à tour avec la même indifférence ou avec la même résignation; il reçut sa cour, il s'entretint avec ses amis, il se réconcilia même avec les adversaires de son gouvernement, qui ne cachaient point leur opposition, mais qui ne poussaient pas leur sentiment aristocratique jusqu'à l'assassinat.

»Je suis consolé,« dit-il au comte de Brahé, un des plus grands seigneurs et un des chefs des mécontents, »puisque la mort me fait retrouver en vous un ancien ami.«

Il veilla jusqu'à la fin sur le royaume. Il nomma le duc de Sudermanie régent, il institua un conseil de régence, il nomma Armsf. ld, son ami, gouverneur militaire de Stockholm, il enveloppa le jeune roi, âgé de treize ans, de tous les appuis qui pouvaient affermir sa minorité. Il prépara le passage d'un règne à l'autre, il arrangea sa mort pour qu'elle ne fût un événement que pour lui seul. »Mon fils,« écrivait-il quelques heures avant d'expirer, »ne sera majeur qu'à dix-huit ans, mais j'espère qu'il sera roi à seize.« Il présageait ainsi à son successeur la précocité de courage et de génie qui l'avait fait régner lui-même et gouverner avant le temps. Il dit à son grand-aumônier en se confessant: »Je ne crois pas porter de grands mérites devant Dieu, mais j'emporte du moins la conscience de n'avoir volontairement fait de mal à personne.« Puis ayant demandé un moment de repos pour reprendre des forces avant d'embrasser pour la dernière fois sa famille, il dit adieu en souriant à son ami Bergenstiern; et, s'étant endormi, il ne se réveilla plus.

Le prince royal, proclamé roi, monta le même jour sur le trône. Le peuple, que Gustave avait affranchi du joug de sénat, jura spontanément de défendre ses institutions dans son fils. Il avait si bien employé les jours que Dieu lui avait laissés entre l'assassinat et la mort, que rien ne périt de lui que lui-même, et que son ombre parut continuer de régner sur les Suédois.

Ce prince n'avait de grand que l'âme, et de beau que les yeux. Petit de taille, les épaules fortes, les hanches mal attachées, le front bizarrement modelé, le nez long, la bouche large; mais la grâce et la vivacité de sa physionomie couvraient toutes ces imperfections de la forme et faisaient de Gustave un des hommes les plus séduisants de son royaume; l'intelligence, la bonté, le courage ruisselaient de ses yeux sur ses traits. On sentait l'homme, on admirait le roi, on devinait le héros, il y avait du cœur dans son génie comme chez tous les véritables grands hommes. Instruit, lettré, éloquent, il appliquait tous ces dons à l'empire; ceux qu'il avait vaincus par le courage, il les conquérait par la générosité, il les charmait par sa parole. Ses défauts étaient le

faste et la volupté, il assaisonnait la gloire de ces plaisirs et de ces amours qu'on accuse et qu'on pardonne dans les héros; il avait les vices d'Alexandre, de César et de Henri IV. Il ne lui manqua, pour ressembler à ces grands hommes, que leur fortune.

Presque enfant, il s'était arraché à la tutelle de l'aristocratie; en émancipant le trône, il avait émancipé le peuple. A la tête d'une armée recrutée sans trésors et qu'il disciplina par l'enthousiasme, il envahit la Finlande russe, et menaça Saint-Pétersbourg. Arrêté dans ses progrès par une insurrection de ses officiers, enfermé dans sa tente par ses gardes, il leur avait échappé par la fuite, il avait couru au secours d'une autre partie de son royaume envahie par les Danois. Vainqueur de ces ennemis acharnés de la Suède, la reconnaissance de la nation lui avait rendu son armée repentante; il ne s'était vengé qu'en lui ramenant la fortune.

Il avait tout sauvé au dehors, tout pacifié au dedans: désintéressé de tout, excepté de la gloire, il n'avait plus qu'une ambition: venger la cause abandonnée de Louis XVI, et arracher à ses persécuteurs une reine qu'il adorait de loin. Ce rêve même était d'un héros; il n'eut qu'un tort: son génie fut plus vaste que son empire; l'héroïsme disproportionné aux moyens fait ressembler le grand homme à l'aventurier et transforme les grands desseins en chimères. Mais l'histoire ne juge pas comme a fortune, c'est le cœur plus que le succès qui fait les héros: ce caractère romanesque et aventureux du génie de Gustave n'en est pas moins la grandeur de l'âme inquiète et agitée dans la petitesse de la destinée. Sa mort fit pousser un cri de joie aux jacobins, ils déifièrent Ankarstroem; mais l'explosion de leur joie, en apprenant la fin de Gustave, trahit le peu de sincérité de leur mépris pour cet ennemi de la révolution.

IX. — Ces deux obstacles enlevés, rien ne retenait plus la France et l'Europe que le faible cabinet de Louis XVI. L'impatience de la nation, l'ambition des girondins et le ressentiment des constitutionnels blessés dans M. de Narbonne se réunirent pour renverser ce cabinet: Brissot Vergniaud, Guadet, Condorcet, Gensonné, Pétion et leurs amis dans l'assemblée, le conciliabule de madame Roland, leurs séides aux jacobins flottaient

entre deux partis également ouverts à leur génie : briser le pouvoir ou s'en emparer. Brissot leur conseilla ce dernier parti. Plus versé que les jeunes orateurs de la Gironde dans la politique, il ne comprenait pas la révolution sans gouvernement. L'anarchie, selon lui, ne perdait pas moins la liberté que la monarchie. Plus les événements étaient grands, plus la direction leur était nécessaire. Placé désarmé sur le premier plan de l'assemblée et de l'opinion, le pouvoir s'offrait à eux, il fallait le saisir : une fois entre leurs mains, ils en feraient, selon les conseils de la fortune et selon la volonté du peuple, une monarchie ou une république. Prêts à tout ce qui les laisserait régner sous le nom du roi ou sous le nom du peuple, ces hommes qui sortaient à peine de l'obscurité et qui, séduits par la facilité de leur fortune, la saisissaient à son premier sourire, s'abandonnaient à ces conseils. Les hommes qui montent vite prennent aisément le vertige.

Toutefois, une profonde politique se révéla, dans ce conseil secret des Girondins, par le choix des hommes qu'ils mirent en avant et qu'ils présentèrent pour ministres au roi. Brissot montra en cela la patience d'une ambition consommée. Il inspira sa prudence à Vergniaud, à Pétion, à Guadet, à Gensonné, à tous les hommes éminents de son parti. Il resta avec eux dans le demi-jour près du pouvoir, mais, en dehors du ministère projeté, il voulut tâter l'opinion par des hommes secondaires qu'on pouvait désavouer et sacrifier au besoin, et se tenir en réserve avec les premières têtes des girondins, soit pour appuyer, soit pour renverser ce faible ministère de transition, si la nation commandait des mesures plus décisives. Brissot et les siens étaient ainsi prêts à tout, à diriger comme à remplacer le pouvoir ; ils étaient maîtres et ils n'étaient pas responsables. On reconnaissait les disciples de Machiavel à cette tactique des girondins. De plus, en s'abstenant d'entrer dans le premier cabinet, ils restaient populaires, ils conservaient à l'assemblée et aux jacobins ces voix puissantes qui auraient été étouffées dans le ministère : cette popularité leur était nécessaire pour lutter contre Robespierre, qui marchait de près sur leurs pas et qui se serait trouvé à la tête de l'opinion s'ils la lui avaient abandonnée. Et entrant aux affaires, ils affectaient pour ce rival plus de mépris qu'ils n'en

avaient: Robespierre balançait seul leur influence aux jacobins. Les vociférations de Billaud-Varennes, de Danton, de Collot-d'Herbois ne les alarmaient pas, le silence de Robespierre les inquiétait: ils l'avaient vaincu dans la question de la guerre; mais l'opposition stoïque de Robespierre et l'élan du peuple vers la guerre ne l'avaient pas décrédité. Cet homme avait retrempé sa force dans l'insolement. L'inspiration d'une conscience solitaire et incorruptible était plus forte que l'entraînement de tout un parti. Ceux qui ne l'approuvaient pas l'admiraient encore: il s'était rangé de côté pour laisser passer la guerre; mais l'opinion avait toujours les yeux sur lui, on eût dit qu'un instict secret révélait au peuple que cet homme était lui seul un avenir. Quand il marchait, on le suivait; quand il ne marchait plus, on l'attendait: les girondins étaient donc condamnés par la prudence à se défier de cet homme et à rester dans l'assemblée entre leur ministère et lui. Ces précautions prises, ils cherchèrent autour d'eux quels étaient les hommes nuls par eux-mêmes mais inféodés à leur parti dont ils pouvaient faire des ministres; il leur fallait des instruments et non des maîtres, des séides attachés à leur fortune qu'ils pussent tourner à leur gré ou contre le roi ou contre les jacobins, grandir sans crainte ou précipiter sans remords. Ils les cherchèrent dans l'obscurité et crurent les avoir trouvés dans Clavière, dans Roland, dans Dumouriez, dans Lacoste et dans Duranton; ils ne s'étaient trompés que d'un homme. Dumouriez se trouva le génie d'une circonstance caché sous l'habit d'un aventurier.

X. — Les rôles ainsi préparés et madame Roland avertie de l'élévation prochaine de son mari, les girondins attaquèrent le ministère dans la personne de M. de Lessart à la séance du 10 mars. Brissot lut contre ce ministre un acte d'accusation habilement et perfidement tissu où les apparences présentées pour des faits et les conjectures données pour des preuves jetaient sur les négociations de M. de Lessart tout l'odieux et toute la criminalité d'une trahison. Il propose le décret d'accusation contre le ministre des affaires étrangères. L'assemblée se tait ou applaudit. Quelques membres, sans défendre le ministre, demandent que l'assemblée se donne le temps de la réflexion et affecte au moins l'impartialité de la justice. »Hâtez-vous!« s'écrie Isnard,

»pendant que vous délibérez, le traître fuit peut-être. — J'ai été longtemps juge,« répond Boulanger, »je n'ai jamais décrété si légèrement la peine capitale.« Vergniaud, qui voit l'assemblée indécise, s'élance deux fois à la tribune pour combattre les excuses et les temporisations du côté droit. Becquet, dont le sang-froid égale le courage, veut tourner le danger et demande le renvoi au comité diplomatique. Vergniaud craint que l'heure n'échappe à son parti. »Non, non,« dit-il, »il ne faut pas de preuves pour rendre un décret d'accusation: des présomptions suffisent. Il n'est aucun de nous dans l'esprit duquel la lâcheté et la perfidie qui caractérisent les actes du ministre n'aient produit la plus vive indignation. N'est-ce pas lui qui a gardé pendant deux mois dans son portefeuille le décret de réunion d'Avignon à la France? et le sang versé dans cette ville, les cadavres mutilés de tant de victimes ne nous demandent-ils pas vengeance contre lui? Je vois de cette tribune le palais où des conseillers pervers trompent le roi que la constitution nous donne, forgent les fers dont ils veulent nous enchaîner, et ourdissent les trames qui doivent nous livrer à la maison d'Autriche« (la salle retentit d'applaudissements forcenés). »Le jour est arrivé de mettre un terme à tant d'audace, à tant d'insolence, et d'anéantir enfin les conspirateurs. L'épouvante et la terreur sont souvent sorties dans les temps antiques de ce palais fameux au nom du despotisme; qu'elles y rentrent aujourd'hui au nom de la loi;« (les applaudissements redoublent et se prolongent) »qu'elles y pénètrent tous les cœurs, que tous ceux qui l'habitent sachent que la constitution ne promet l'inviolabilité qu'au roi, qu'ils apprennent que la loi y atteindra tous les coupables, et qu'il n'y sera pas une seule tête convaincue d'être criminelle qui puisse échapper à son glaive.«

Ces allusions à la reine, qu'on accusait de diriger le comité autrichien; ces paroles menaçantes adressées au roi, allèrent retentir jusque dans le cabinet de ce prince et forcer sa main à signer la nomination du ministère girondin. C'était ainsi une manœuvre de parti exécutée, sous les apparences de l'indignation et de l'improvisation, ou haut de la tribune; c'était plus, c'était le premier signe fait par les girondins aux hommes du 20 *juin et du 10* août. L'acte d'accusation fut emporté, et de Les-

art envoyé à la cour d'Orléans, qui ne le rendit qu'aux égorgeurs de Versailles. Il pouvait s'enfuir; mais sa fuite eût été inerprêtée contre le roi. Il se plaça généreusement entre la mort t son maître, innocent de tout, excepté de son amour pour lui.

Le roi sentit qu'il n'y avait plus qu'un degré entre l'abdicaion et lui: c'était de prendre son ministère parmi ses ennemis, t de les intéresser au pouvoir en le remettant entre leurs mains. l céda au temps, il embrassa son ministre, il demanda aux girondins de lui en imposer un autre. Les girondins s'en étaient léjà sourdement occupés. On avait fait, au nom de ce parti, des uvertures à Roland dès la fin de février. »La cour,« lui diait-on, »n'est pas éloignée de prendre des ministres jacobins: e n'est pas par penchant, c'est par perfidie. La confiance qu'elle eindra de leur donner sera un piége. Elle voudrait des hommes iolents pour leur imputer les excès du peuple et le désordre du oyaume; il faut tromper ses espérances perfides et lui donner es patriotes fermes et sages. On songe à vous.«

XI. — Roland, ambition aigrie dans l'obscurité, avait souri à e pouvoir qui venait venger sa vieillesse. Brissot lui-même tait venu chez madame Roland le 21 du même mois, et, répéant les mêmes paroles, lui avait demandé le consentement forel de son mari. Madame Roland était ambitieuse de puissance t de gloire. La gloire n'éclaire que les hauteurs. Elle désirait rdemment y faire monter son mari. Elle répondit en femme qui vait prédit l'événement et que la fortune ne surprend pas. »Le ardeau est lourd,« dit-elle à Brissot, »mais le sentiment de ses orces est grand chez Roland; il en puisera de nouvelles dans la onfiance d'être utile à la liberté et à son pays.«

Ce choix fait, les girondins jetèrent les yeux sur Lacoste, comissaire-ordonnateur de la marine, homme de bureau, esprit mité par la règle, mais cœur honnête et droit, échappant aux ctions par la candeur de son âme. Jeté dans le conseil pour être surveillant de son maître, il y devint naturellement son ami. uranton, avocat de Bordeaux, fut appelé à la justice. Les gironins, dont il était connu, se parèrent de son honnêteté et compèrent sur sa condescendance et sur sa faiblesse. Aux finances rissot destina Clavière, économiste génevois, expulsé de son pays, arent et ami de Brissot, rompu à l'intrigue, émule de Necker,

grandi dans le cabinet de [illegible] circonstances et voilés
ce ministre odieux à Mira[illegible] exposer au grand jour
républicains et sans princip[illegible] de tout l'éclat dont la
la révolution qu'un rôle, [illegible] senti de près aussi dans
parvenir. Son esprit, indiff[illegible] pour porter l'action
niveau de toutes les situation[illegible] toutes les diffi-
Les girondins, neufs aux a[illegible] premier con-
ciaux à la guerre et aux fina[illegible] ascendant, cet
ments de gouvernement. [illegible] et qui s'abaisse ne
avaient de Grave, par lequel [illegible] auxquels elle daigne se
Grave, qui, des rangs su[illegible]
au ministère de la guerr[illegible] génie, était un des
girondins. Ami de Genso[illegible] qu'il conquit plus tard
de Danton même, il espé[illegible] les jacobins, Danton,
stitution et le roi. Dévou[illegible] hommes appellent
s'efforçait d'unir les giro[illegible] leur prépare
illusions de son âge. Con[illegible] séduction; mais cette
conviction; mais faible, ma[illegible] de ses idées jus-
ferme à exécuter, il était d[illegible] l'incroyable arti-
les événements à s'accompl[illegible] qui l'écoutaient
quand ils sont accomplis. [illegible] retour de sa mission

Mais le principal ministre, [illegible] inconnu, dont il
reposer le sort de la patrie et [illegible] Dumouriez à ses
girondins, c'était le ministre d[illegible] à Roland, à Brissot,
remplacer l'infortuné de Lessart. [illegible] et la confiance
l'affaire la plus urgente de ce [illegible] comme diplomate et
dominât le roi, qui déjouât les [illegible] lui-même. Il leur en
connût le mystère des cabinets [illegible] préparait à la
et sa résolution sût à la fois for[illegible] qui les grandi-
amis douteux à la neutralité, [illegible] convaincus.
alliance. Ils cherchaient cet hom[illegible] eût le temps
[illegible] à de Grave, di-
[illegible] visoire des af-

LIVRE TREIZIÈME.

ɜs. — Son portrait. — Difficultés de la situation de Roland. — Dumouriez conciliateur ɜ roi et la nation. — Conseils qu'il donne à la reine. — Sa présence aux jacobins. — Il se a bonnet rouge et embrasse Robespierre. — Lettre du roi à l'assemblée. — Le roi donne ɜsion au choix des nouveaux ministres : — L'harmonie semble régner dans le conseil. — a des girondins chez madame Roland. — Lettre confidentielle de Roland au roi. — Rapɜcrets entre Vergniaud, Gaudet, Gensonné et le château. — Dissentiments entre Dumoules girondins. — Dumouriez se rapproche de Danton. — Antagonisme de Brissot et de ɜerre. — Discours de Brissot. — Discours de Robespierre.

- Dumouriez réunissait toutes les conditions d'audace, de ɜment à leur cause et d'habileté que désiraient les gironet cependant homme secondaire et presque inconnu jus-, il n'avait de fortune à espérer que de leur fortune. Son 'offusquerait point leur génie, et s'il se montrait insuffia rebelle à leurs projets, ils le briseraient sans crainte et eraient sans pitié. Brissot, l'oracle diplomatique de la le, était évidemment le ministre définitif qui devait gou-' un jour les relations étrangères, et qui en attendant gou-'ait d'avance sous le nom de Dumouriez.

girondins avaient découvert Dumouriez dans l'obscurité existence jusque-là subalterne, par l'intermédiaire de Gen-Gensonné avait eu Dumouriez pour collègue dans la misae l'assemblée constituante lui avait donnée l'aller exala situation des départements de l'ouest, agités déjà par le ntiment sourd de la guerre civile et par les premiers ɜs religieux. Pendant cette mission, qui avait duré plumois, les deux commissaires avaient eu de fréquentes occal'échanger leurs pensées les plus intimes sur les grands nents qui agitaient en ce moment les esprits. Leurs cœurs nt pénétrés. Gensonné avait reconnu avec tact, dans son

collègue, un de ces génies retardés par les circonstances et voilés par l'obscurité de leur sort, qu'il suffit d'exposer au grand jour de l'action publique pour les faire briller de tout l'éclat dont la nature et l'étude les ont doués; il avait senti de près aussi dans cette âme ce ressort de caractère assez fort pour porter l'action d'une révolution, assez élastique pour se plier à toutes les difficultés des affaires. En un mot, Dumouriez avait, au premier contact, exercé sur Gensonné cette séduction, cet ascendant, cet empire que la supériorité qui se dévoile et qui s'abaisse ne manque jamais d'exercer sur les esprits auxquels elle daigne se révéler.

Cette séduction, sorte de confidence du génie, était un des caractères de Dumouriez. C'est par elle qu'il conquit plus tard les girondins, le roi, la reine, son armée, les jacobins, Danton, Robespierre lui-même. C'est ce que les grands hommes appellent leur étoile, étoile qui marche devant eux et qui leur prépare les voies: l'étoile de Dumouriez était la séduction; mais cette séduction elle-même n'était que l'entraînement de ses idées justes, pressées, rapides, dans l'orbite desquelles l'incroyable activité de son esprit emportait l'esprit de ceux qui l'écoutaient penser ou qui le voyaient agir. Gensonné, au retour de sa mission avait voulut enrichir son parti de cet homme inconnu, dont il pressentait de loin la grandeur. Il présenta Dumouriez à ses amis de l'assemblée, à Guadet, à Vergniaud, à Roland, à Brissot, à de Grave; il leur communiqua l'étonnement et la confiance que les doubles facultés de Dumouriez, comme diplomate et comme militaire; lui avaient inspirés à lui-même. Il leur en parla comme du sauveur caché que la destinée préparait à la liberté. Il les conjura de s'attacher cet homme, qui les grandirait en grandissant par eux.

A peine eurent-ils vu Dumouriez qu'ils furent convaincus. Son esprit était électrique. Il frappait avant qu'on eût le temps de le discuter. Les girondins le présentèrent à de Grave, de Grave au roi. Le roi lui proposa le ministère provisoire des affaires étrangères en attendant que M. de Lessart, envoyé à la haute cour, eût démontré son innocence à ses juges et pût reprendre la place qu'il lui réservait dans son conseil. Dumouriez refusa ce rôle de ministre intermédiaire qui l'effaçait et l'affai-

blissait devant tous les partis en le rendant suspect à tous. Le roi céda et Dumouriez fut nommé.

II. — L'histoire doit s'arrêter un moment devant cet homme, qui, sans avoir pris le nom de dictateur, résuma pendant deux ans en lui seul la France expirante et exerça sur son pays la plus incontèstée des dictatures : la dictature de son génie. Dumouriez est du nombre de ces hommes qu'on ne dépeint pas seulement en les nommant, mais dont les antécédents expliquent la nature : qui ont dans le passé le secret de leur avenir, qui ont, comme Mirabeau, leur existence répandue dans deux époques, qui ont leurs racines dans deux sols et qu'on ne connaît qu'en les détaillant.

Dumouriez, fils d'un commissaire des guerres, était né à Cambrai en 1739; quoique sa famille habitât le nord de la France, son sang était méridional. Sa famille, originaire d'Aix en Provence, se retrouvait tout entière dans la lumière, dans la chaleur et dans la sensibilité de sa nature; en y sentait le ciel qui avait fécondé le génie de Mirabeau. Son père, militaire et lettré, l'éleva à la fois pour les lettres et pour la guerre. Un de ses oncles, employé au ministère des affaires étrangères, le façonna de bonne heure à la diplomatie. Esprit puissant et souple à la fois il se prêtait également à tout; aussi propre à l'action qu'à la pensée, il passait de l'une à l'autre avec complaisance selon les phases de sa destinée. On sentait en lui la flexibilité du génie grec dans les temps mobiles de la démocratie d'Athènes. Ses études fortes tournèrent de bonne heure son esprit vers l'histoire, ce poème des hommes d'action. Plutarque le nourrissait de sa mâle substance. Il se moulait sur les figures antiques dessinées à nu par cet historien, l'idéal de sa propre vie; seulement tous les rôles de ses divers grands hommes lui allaient également. Il les prenait tour à tour et les réalisait dans ses rêves, aussi propre à reproduire en lui le voluptueux que le sage, le factieux que le patriote, Aristippe que Thémistocle, Scipion que Coriolan. Il associait à ses études les exercices de la vie militaire, se façonnait le corps aux fatigues en même temps que l'âme aux grandes pensées; également habile à manier l'épée et intrépide à dompter le cheval. Démosthène s'était fait par la patience un organe sonore avec une langue qui bégayait. Dumouriez,

avec un tempéramment faible et maladif dans son enfance, se faisait un corps pour la guerre. L'activité ambitieuse de son âme avait besoin de se préparer son instrument.

III. — Rebelle à la volonté de son père, qui le destinait aux bureaux de la guerre, la plume lui répugnait; il obtint une sous-lieutenance de cavalerie. Il fit, comme aide-de-camp du maréchal d'Armentières, la campagne du Hanovre; dans la retraite il saisit un drapeau des mains d'un fuyard, rallie deux cents cavaliers autour de lui, sauve une batterie de cinq pièces de canon et couvre le passage de l'armée. Resté presque seul à l'arrière-garde, il se fait un rempart du cadavre de son cheval et blesse trois hussards ennemis. Criblé de balles et de coups de sabre, la cuisse engagée sous le corps de son cheval, deux doigts de la main droite coupée, le front déchiré, les yeux brûlés d'un coup de feu, il combat encore et ne se rend prisonnier qu'au baron de Beker, qui le sauve et le fait porter au camp des Anglais.

Sa jeunesse et sa séve le rétablissent au bout de deux mois. Destiné à se former à la victoire par l'exemple des défaits et l'impéritie de nos généraux, il rejoint le maréchal de Soubise et le maréchal de Broglie, et il assiste aux déoutes que les Français doivent à leur envieuse rivalité.

A la paix, il va rejoindre son régiment en garnison à Saint-Lô. En passant à Pont-Audemer, il s'arrête chez une sœur de son père. Un amour passionné pour une des filles de son oncle l'y retient. Cet amour, partagé par sa cousine et favorisé par sa tante, est combattu par son père. La jeune fille désespérée se réfugie dans un couvent. Dumouriez jure de l'en arracher; il s'éloigne; le chagrin le saisit en route, il achète de l'opium à Dieppe, s'enferme dans sa chambre, écrit un adieu à son amante, un reproche à son père et s'empoisonne; la nature le sauve, le repentir le prend, il va se jeter aux genoux de son père et se réconcilie avec lui.

A vingt-quatre ans, après sept campagnes, il ne rapportait, de la guerre, que vingt-deux blessures, une décoration, le garde de capitaine, une pension de six cents livres, des dettes contractées au service et l'amour sans espoir qui rongeait son âme. Son ambition aiguillonnée par son amour lui fait chercher dans

litique cette fortune que la guerre lui refuse encore.
y avait alors à Paris un de ces hommes énigmatiques qui
ent à la fois de l'intrigant et de l'homme d'Etat; subalternes
onymes, ils jouent, sous le nom d'autrui, des rôles cachés,
importants dans les affaires. Hommes de police autant que
litique, les gouvernements qui les emploient et qui les mé-
it payent leurs services non en fonctions mais en subsides.
avres de la politique, on les salarie au jour le jour; on les
, on les compromet, on les désavoue, quelquefois même on les
sonne: ils souffrent tout, même la captivité et le déshon-
pour de l'argent. Ces hommes sont des choses à vendre
elles leur talent et leur utilité met le prix: tels furent
et et Brissot, tel était alors un certain Favier.

Favier, employé tour à tour par M. le duc de Choiseul et
L. d'Argenson à rédiger des mémoires diplomatiques, était
mmé dans la connaissance de l'Europe. Il était l'espion vi-
; de tous les cabinets, il en avait les arrière-pensées, il en
ait les intrigues; il les déjouait par des contre-mines dont le
tre des affaires étrangères qui l'employait ne connaissait pas
urs le secret. Louis XV, roi de petites pensées et de petits
ns, ne dédaignait pas de mettre Favier dans la confidence des
s qu'il ourdissait contre ses propres ministres. Favier était
médiaire de la correspondance politique que ce prince entre-
; avec le comte de Broglie, à l'insu et contre les vues de son
et. Une telle confidence soupçonnée plus que connue des mi-
s, un talent d'écrivain distingué, des connaissances vastes en
public, en histoire et en diplomatie, donnaient à Favier un
t sur l'administration et une influence sur les affaires, très su-
urs à son rôle obscur et à sa considération discréditée; il était
ielque sorte le ministre des hautes intrigues de son temps.
. — Dumouriez, voyant les grandes voies de la fortune fer-
devant lui résolut de s'y jeter par les voies obliques; il
cha à Favier. Favier s'attacha à lui, et c'est dans ce com-
e de ses premières années que Dumouriez contracta ce ca-
re d'aventure et de témérité qui donna toute sa vie, à son
sme et à sa politique, quelque chose d'habile comme l'in-
e et d'inconsidéré comme le coup de main. Favier l'initia
ecrets des cours et engagea Louis XV et le duc de Choiseul

à employer les talents de Dumouriez dans la diplomatie et dans la guerre à la fois.

C'était le moment où le grand patriote corse Paoli s'efforçait d'arracher son pays à la tyrannie de la république de Gênes, et d'assurer à ce peuple une indépendance dont il offrait tour à tour le patronage à l'Angleterre et à la France. Arrivé à Gênes, Dumouriez entreprend de déjouer à la fois la république, l'Angleterre et Paoli; il se lie avec des aventuriers corses, conspire contre Paoli, fait une descente dans l'île qu'il appelle à l'indépendance, et réussit à demi. Il se jette dans une felouque pour venir apporter au duc de Choiseul les renseignements sur la nouvelle situation de la Corse, et implorer le secours de la France. Retardé par une tempête, ballotté plusieurs semaines sur les côtes d'Afrique, il arrive trop tard à Marseille, le traité de la France avec Gênes était signé; il descend à Paris chez son ami Favier.

Favier lui confie qu'il est chargé de rédiger un mémoire pour démontrer au roi et aux ministres la nécessité de soutenir la république de Gênes contre les indépendants corses; que ce mémoire lui a été demandé secrètement par l'ambassadeur de Gênes et par une femme de chambre de la duchesse de Grammont, sœur favorite du duc de Choiseul, intéressée, ainsi que les frères de la du Barry, dans les fournitures de l'armée; que cinq cents louis sont pour lui le prix de ce mémoire et du sang des Corses; il offre une part de l'intrigue et des bénéfices à Dumouriez. Celui-ci feint d'accepter, vole chez le duc de Choiseul, lui révèle la manœuvre, en est bien accueilli, croit avoir convaincu le ministre, et se prépare à repartir pour porter aux Corses les subsides et les armes attendus. Le lendemain il trouve le ministre changé. Chassé de son audience avec des paroles outrageantes, Dumouriez se retire et passe en Espagne secrètement. Secouru par Favier, qui se contentait de l'avoir joué et qui avait pitié de sa candeur; assisté par le duc de Choiseul, il conspire avec le ministre espagnol et l'ambassadeur de France la conquête du Portugal, dont il est chargé d'étudier militairement la topographie et les moyens de défense. Le marquis de Pombal, premier ministre de Portugal, conçoit des soupçons sur la mission de Dumouriez, et l'oblige à quitter Lisbonne. Le jeune diplomate

revient à Madrid, apprend que sa cousine, captée par les religieuses de son couvent, l'abandonne et va prononcer ses vœux. Il s'attache à une autre maîtresse, jeune Française, fille d'un architecte établi à Madrid, et endort quelques années son activité dans les délices d'un amour partagé. Un ordre du duc de Choiseul le rappelle à Paris, il hésite; son amante elle-même le décide et le sacrifie à sa fortune, comme si elle eût entendu de si loin le pressentiment de sa gloire. Il arrive à Paris, il est nommé maréchal-général-des-logis de l'armée française en Corse: il s'y distingue comme partout. A la tête d'un détachement de volontaires, il s'empare du château de Corte, dernier asile et demeure personnelle de Paoli. Il prend pour sa part du butin la bibliothèque de cet infortuné patriote. Le choix de ces livres et les notes dont ils étaient couverts de la main de Paoli, révélaient un de ces caractères qui cherchent leur analogue dans les grandes figures de l'antiquité. Dumouriez était digne de cette dépouille, puisqu'il l'appréciait au dessus de l'or. Le grand Frédéric appelait Paoli le premier capitaine de l'Europe. Voltaire le nommait le vainqueur et le législateur de sa patrie. Les Français rougissaient de le vaincre, la fortune de l'abandonner. S'il n'affranchit pas sa patrie, il mérita d'immortaliser sa lutte. Trop grand citoyen pour un si petit peuple, il ne laissa pas une gloire à la proportion de sa patrie, mais à la proportion de ses vertus. La Corse est restée au rang des provinces conquises, mais Paoli est resté au rang des grands hommes.

V. — De retour à Paris, Dumouriez y passa un an dans la société des hommes de lettres et des femmes de plaisir qui donnaient aux réunions de ce temps l'esprit et le ton d'une orgie décente. Lié d'un attachement de cœur avec une ancienne compagne de madame du Barry, il connaissait cette courtisane parvenue, que le libertinage avait élevée jusqu'au trône. Mais dévoué au duc de Choiseul, ennemi de cette maîtresse du roi, et conservant ce supplément à la vertu, chez les Français, qu'on appelle honneur, il ne prostitua pas son uniforme dans sa cour; il rougit de voir le vieux monarque, aux revues de Fontainebleau, marcher à pied, la tête découverte devant son armée, à côté du carrosse où cette femme étalait sa beauté et son empire. Madame du Barry s'offensa de l'oubli du jeune officier: elle de-

vina le mépris sous l'absence. Dumouriez fut envoyé en Pologne, au même titre qu'il avait été envoyé en Portugal. Cette mission, à la fois diplomatique et militaire, était une secrète pensée du roi, conseillé par son confident, le comte de Broglie, et par Favier, l'inspirateur du comte.

C'était le moment où la Pologne opprimée et à demi occupée par les Russes, menacée par la Prusse, abandonnée, par l'Autriche, essayait quelques mouvements incohérents pour renouer ses tronçons épars, et disputer du moins par lambeaux sa nationalité à ses oppresseurs; dernier soupir de la liberté qui remuait encore le cadavre d'un peuple. Le roi, qui craignait de heurter l'impératrice de Russie Catherine, de donner des prétextes d'hostilité à Frédéric et des ombrages à la cour de Vienne, voulait cependant tendre à la Pologne expirante la main de la France, mais en cachant cette main et en se réservant de la couper même, s'il était nécessaire. Dumouriez fut l'intermédiaire choisi pour ce rôle, ministre secret de la France auprès des confédérés polonais, général au besoin, mais général aventurier et désavoué, pour rallier et diriger leurs efforts.

Le duc de Choiseul, indigné de l'abaissement de la France, préparait sourdement la guerre contre la Prusse et l'Angleterre. Cette diversion puissante en Pologne était nécessaire à son plan de campagne, il donna ses instructions confidentielles à Dumouriez; mais renversé du ministère par les intrigues de madame du Barry et de M. d'Argenson, le duc de Choiseul fut tout à coup exilé de Versailles avant que Dumouriez fût arrivé en Pologne. La politique de la France, changeant avec le ministre, déroutait d'avance les plans de Dumouriez; il les suivit cependant avec une ardeur et une suite digne d'un meilleur succès. Il trouva le peuple polonais avili par la misère, l'esclavage et l'habitude du joug étranger; il trouva les aristocrates polonais corrompus par le luxe, endormis dans les voluptés, usant en intrigues et en paroles la chaleur de leur patriotisme dans les conférences d'*Épéries*, qui avaient suivi la confédération de Bar. Une femme d'un beauté célèbre, d'un rang élevé, d'un génie oriental, la comtesse de Mniszek, fomentait, nouait ou dénouait ces parties diverses au gré de son ambition ou de ses amours. Quelques orateurs patriotes y faisaient reten-

tir vainement les derniers accents de l'indépendance. Quelques princes et quelques gentilshommes y formaient des rassemblements sans concert entre eux, qui combattaient en partisans plus qu'en citoyens et qui se paraient d'une gloire personnelle sans influence pour le salut de la patrie. Dumouriez se servit de l'ascendant de la comtesse, s'efforça d'unir ces efforts isolés, forma une infanterie, créa une artillerie, s'empara de deux forteresses, menaça partout les Russes desséminés encorps épars sur les vastes plaines de la Pologne, aguerrit, disciplina ce patriotisme insurbondonné des insurgés, et combattit avec succès Souwarow, ce général russe qui devait plus tard menacer de si près la république.

Mais le roi de Pologne Stanislas, créature couronnée de Catherine, voit le danger d'une insurrection nationale, qui, en chassant les Russes, emporterait son trône. Il la paralyse en proposant aux fédérés d'adhérer lui-même à la confédération. Un d'eux Bohucz, le dernier grand orateur de la liberté polonaise, renvoie au roi, dans un discours sublime, son perfide secours, et entraîne l'unanimité des confédérés dans le dernier parti qui reste aux opprimés : l'insurrection. Elle éclate. Dumouriez en est l'âme, il vole d'un camp à l'autre, il donne de l'unité au plan d'attaque. Cracovie cernée est prête à tomber dans ses mains. Les Russes regagnent la frontière en désordre. Mais l'anarchie, ce fatal génie de la Pologne, dissout promptement l'union des chefs ; ils se livrent les uns les autres aux efforts réunis des Russes. Tous veulent avoir l'honneur exclusif de sauver la patrie, ils aiment mieux la perdre que de devoir son salut à un rival. Sapieha, le principal chef, est massacré par ses nobles. Pulaski et Mickzenski blessés sont livrés aux Russes. Zaremba trahit sa patrie. Oginski, le dernier de ces grands patriotes, soulève la Lithuanie au moment même où la Petite-Pologne dépose les armes. Abandonné et fugitif, il s'échappe à Dantzig et erre pendant trente ans en Europe et en Amérique, emportant seul sa patrie dans son cœur. La belle comtesse de Mniszek languit et succomba de douleur avec la Pologne. Dumouriez pleure cette héroïne, adorée d'un pays où les femmes, dit-il, sont plus hommes que les hommes. Il brise son épée, désespère à jamais de cette aristocratie sans peuple, et lui lance en partant le nom de *nation asiatique de l'Europe.*

VI. — Il revient à Paris. Le roi et M. d'Argenson, pour sauver les apparences avec la Russie et avec la Prusse, la font jeter à la Bastille ainsi que Favier ; il y passe un an à maudire l'ingratitude des cours et la faiblesse des rois, et retrouve son énergie naturelle dans la retraite et dans l'étude. Le roi change sa prison en un exil dans la citadelle de Caen ; là Dumouriez retrouve dans un couvent la cousine qu'il avait aimée. Libre et lasse de la vie monastique, elle s'attendrit en revoyant son ancien amant. Il l'épouse. Il est nommé commandant de Cherbourg. Son génie actif s'exerce contre les éléments, comme il s'était exercé contre les hommes. Il conçoit le plan de ce port militaire, qui devait emprisonner une mer orageuse dans un bassin de granit et donner à la marine française une halte sur la Manche. Il passe ainsi quinze ans de sa vie dans un intérieur domestique troublé par l'humeur et par la dévotion chagrine de sa femme, dans des études militaires assidues mais sans application, et dans les dissipations de la société philosophiques et voluptueuse de son temps.

La révolution qui s'approche le trouve indifférent à ses principes, préparé à ses vicissitudes. La justesse de son esprit lui a fait d'un coup d'œil mesurer la portée des événements. Il comprend vite qu'une révolution dans les idées doit emporter les institutions, à moins que ces institutions ne se moulent sur les idées nouvelles ; il se donne sans enthousiasme à la constitution, il désire le maintien du trône, il ne croit pas à la république, il pressent un changement de dynastie, on l'accuse même de le méditer. L'émigration, en décimant les hauts grades de l'armée, lui fait place ; il est nommé général par ancienneté. Il se tient dans une mesure ferme et habile, à égale distance du trône et du peuple, du contre-révolutionnaire et du factieux, prêt à passer avec l'opinion à la cour ou à la nation selon l'événement. Il s'approche tour à tour, comme pour tâter la force naissante de Mirabeau et de Montmorin, du duc d'Orléans et des jacobins, de La Fayette et des girondins. Dans ses divers commandements, pendant ces jours de crises, il maintient la discipline par sa popularité, il transige avec le peuple insurgé, et se met à la tête des mouvements pour les contenir. Le peuple le croit tout à sa cause, le soldat l'adore ; il déteste l'anarchie, mais il flatte les *démagogues*. Il applique avec bonheur à sa fortune populaire ces

manéges habiles, dont Favier lui a appris l'art. Il voit dans la révolution une héroïque intrigue. Il manœuvre son patriotisme comme il aurait manœuvré ses bataillons sur un champ de bataille. Il voit venir la guerre avec ivresse, il sait d'avance le métier des héros. Il pressent que la révolution, désertée par la noblesse et attaquée par l'Europe entière, aura besoin d'un général tout formé pour diriger les efforts désordonnés des masses qu'elle soulève. Il lui prépare ce chef. La longue subalternité de son génie le fatigue. A cinquante-six ans il a le feu de ses premières années avec le sang-froid de l'âge; son oracle, c'est l'ardeur de parvenir; l'élan de son âme vers la gloire est d'autant plus rapide qu'il a plus de temps perdu derrière lui. Son corps, fortifié par les climats et par les voyages, se prête comme un instrument passif à son activité; tout était jeune en lui, excepté la date de sa vie. Ses années étaient dépensées, non sa force. Il avait la jeunesse de César, l'impatience de sa fortune et la certitude de l'atteindre : vivre, pour les grands hommes, c'est grandir; il n'avait pas vécu, car il n'avait pas assez grandi.

VII. — Dumouriez était de cette stature moyenne du soldat français qui porte gracieusement l'uniforme, légèrement le sac, vivement le sabre ou le fusil; à la fois leste et solide, son corps avait l'aplomb de ces statues de guerriers qui reposent sur leurs muscles tendus, mais qui semblent prêtes à marcher. Son attitude était confiante et fière; tout ses mouvements étaient prompts comme son esprit. Il maniait aussi vivement la baïonnette du simple soldat que l'épée du général. Sa tête, un peu rejetée en arrière, était bien détachée des épaules. Ses fiers mouvements de tête le grandissaient sous un panache tricolore. Son front était élevé, bien modelé, serré des tempes. Ses angles saillants et bien détachés annonçaient la sensibilité de l'âme sous les délicatesses de l'intelligence et les finesses du tact; ses yeux étaient noirs, larges, noyés de feu; ses longs cils en relevaient l'éclat; son nez et l'ovale de sa figure étaient de ce type aquilin qui révèle les races ennoblies par la guerre et par l'empire; sa bouche, entr'ouverte et gracieuse, était presque toujours souriante, aucune tension des lèvres ne trahissait l'effort de ce caractère souple et de cet esprit dispos qui jouait avec les difficultés et tournait les obstacles; son menton, relevé et prononcé, portait son visage comme

sur un socle ferme et carré; l'expression habituelle de sa figure était une gaieté sereine et communicative. On sentait que nul poids d'affaires n'était lourd pour lui et qu'il conservait toujours assez de liberté d'esprit pour plaisanter avec la bonne ou la mauvaise fortune. Il traitait gaiement la politique, la guerre et le gouvernement. Le son de sa voix était vibrant, sonore, mâle: on l'entendait par-dessus le bruit du tambour et le froissement des baïonnettes. Son éloquence était directe, spirituelle, inattendue, elle frappait et éblouissait comme l'éclair; ses mots rayonnaient dans le conseil, dans les confidences et dans l'intimité; cette éloquence s'attendrissait et s'insinuait comme celle d'une femme. Il était persuasif, car son âme, mobile et sensible, avait toujours dans l'accent la vérité de l'impression du moment. Passionné pour les femmes et très-accessible à l'amour, leur commerce avait communiqué à son âme quelque chose de la plus belle vertu de ce sexe: la pitié. Il ne savait pas résister aux larmes, celles de la reine en auraient fait un séide du trône; il n'y avait pas de fortune ou d'opinion qu'il n'eût sacrifiées à un mouvement de générosité: sa grandeur d'âme n'était pas du calcul, c'était avant tout du sentiment. Quant aux principes politiques, il n'en avait pas; la révolution pour lui n'était qu'un beau drame propre à fournir une grande scène à ses facultés et un rôle à son génie. Grand homme au service des événements, si la révolution ne l'eût pas choisi pour son général et pour son sauveur, il eût été tout aussi bien le général et le sauveur de la coalition. Dumouriez n'était pas le héros d'un principe, c'était le héros de l'occasion.

VIII. — Les nouveaux ministres se réunirent chez madame Roland, l'âme du ministère girondin; Duranton, Lacoste, Cahier-Gerville y reçurent passivement l'impulsion des hommes dont ils n'étaient que les prête-noms dans le conseil. Dumouriez affecta comme eux, les premiers jours, une pleine condescendance aux intérêts et aux volontés de ce parti. Ce parti, personnifié chez Roland dans une femme jeune, belle, éloquente, devait avoir pour le général un attrait de plus. Il espéra le dominer en dominant le cœur de cette femme. Il déploya pour elle tout ce que son caractère avait de souplesse, sa nature de grâces, son génie de séductions. Mais madame Roland avait contre les séductions

de l'homme de guerre un préservatif que Dumouriez n'était pas accoutumé à rencontrer dans les femmes qu'il avait aimées : une vertu austère et une conviction forte. Il n'y avait qu'un moyen de capter l'admiration de madame Roland, c'était de la surpasser en dévouement patriotique. Ces deux caractères ne pouvaient se rencontrer sans se faire contraste ni se comprendre sans se mépriser. Pour Dumouriez madame Roland ne fut bientôt qu'une fanatique revêche, pour madame Roland Dumouriez ne fut plus tard qu'un homme léger et présomptueux ; elle lui trouvait dans le regard, dans le sourire et dans le ton une audace de succès envers son sexe qui trahissait les mœurs libres des femmes au milieu desquelles il avait vécu et qui offensait son austérité. Il y avait plus du courtisan que du patriote dans Dumouriez. Cette aristocratie française des manières déplaisait à l'humble fille du graveur ; elle lui rappelait peut-être sa condition inférieure et les humiliations de son enfance à Versailles. Son idéal n'était pas le militaire, c'était le citoyen ; une âme républicaine était la seule séduction qui pût conquérir son amour. De plus, elle s'aperçut, dès le premier coup d'œil, que cet homme était trop ambitieux pour passer longtemps sous le niveau de son parti ; elle soupçonna son génie sous ses complaisances, et son ambition sous sa bonhomie. »Prends garde à cet homme,« dit-elle à son mari après la première entrevue, »il pourrait bien cacher un maître sous un collègue, et chasser du conseil ceux qui l'y ont introduit.«

IX. — Roland, trop heureux d'être au pouvoir, n'entrevoyait pas de si loin la disgrâce ; il rassurait sa femme et se fiait de plus en plus à la feinte admiration de Dumouriez pour lui. Il se croyait l'homme d'Etat du conseil. Sa vanité satisfaite le rendait crédule aux avances de Dumouriez, et l'attendrissait même pour le roi. A son entrée au ministère, Roland avait affecté sous son costume l'âpreté de ses principes, et dans ses manières la rudesse de son républicanisme. Il s'était présenté aux Tuileries en habit noir, en chapeau rond, en souliers sans boucles et tachés de poussière ; il voulait montrer en lui l'homme du peuple entrant au palais dans le simple habit du citoyen et affrontant l'homme du trône. Cette insolence muette devait, selon lui, flatter la nation et humilier le roi ; les courtisans s'en étaient indignés, le roi en avait gémi, Dumouriez en avait ri. — »Ah! tout est perdu,

en effet, messieurs! « avait-il dit aux courtisans; » puisqu'il n'y a plus d'étiquette, il n'y a plus de monarchie! « Cette plaisanterie avait emporté à la fois toute la colère de la cour et tout l'effet de la prétention lacédémonienne de Roland.

Le roi ne s'apercevait plus de l'inconvenance et traitait Roland avec cette cordialité qui lui ouvrait les cœurs. Les nouveaux ministres s'étonnaient de se sentir confiants et émus en présence du monarque. Entrés ombrageux et républicains à la séance du conseil, ils en sortaient presque royalistes.

» Le roi n'est pas connu, « disait Roland à sa femme; » prince faible, c'est le meilleur des hommes; ce ne sont pas les bonnes intentions qui lui manquent, ce sont les bons conseils; il n'aime pas l'aristocratie et il a des entrailles pour le peuple, il est né peut-être pour servir de transaction entre la république et la monarchie. En lui rendant la constitution douce, nous la lui ferons aimer; sa popularité, qu'il reconquerra par son abandon à nos conseils, nous rendra à nous-mêmes le gouvernement facile. Sa nature est si bonne que le trône n'a pu le corrompre; il est aussi loin d'être l'imbécile abruti qu'on expose à la risée du peuple, que l'homme sensible et accompli que ses courtisans veulent faire adorer en lui; son esprit, sans être supérieur, est étendu et réfléchi; dans un état obscur son mérite aurait suffi à sa destinée; il a des connaissances diverses et profondes, il connait les affaires par les détails, il traite avec les hommes avec cette habileté simple mais persuasive que donne aux rois la nécessité précoce de gouverner leurs impressions; sa mémoire prodigieuse lui rappelle toujours à propos les choses, les noms, les visages; il aime le travail et lit tout; il n'est jamais un moment oisif; père tendre, modèle des époux, cœur chaste, il a éloigné tous les scandales qui salissaient la cour de ses prédécesseurs; il n'aime que la reine, et sa condescendance, quelquefois funeste pour sa politique, n'est du moins que la faiblesse d'une vertu. S'il fût né deux siècles plus tôt, son règne paisible eût été compté au nombre des années heureuses de la monarchie. Les circonstances paraissent avoir agi sur son esprit. La révolution l'a convaincu de sa nécessité, il faut le convaincre de sa possibilité. Entre nos mains le roi peut la servir mieux qu'aucun autre citoyen du royaume; en éclairant ce prince nous pou-

vous être fidèles à la fois à ses vrais intérêts et à ceux de la nation: il faut que le roi et la révolution ne fassent qu'un en nous.«

X. — Ainsi parlait Roland dans le premier éblouissement du pouvoir: sa femme l'écoutait le sourire de l'incrédulité sur les lèvres; son regard plus ferme avait mesuré du premier coup d'œil une carrière plus vaste et un but plus décisif que cette transaction timide et transitoire entre une royauté dégradée et une révolution incomplète. Il lui en aurait trop coûté de renoncer à l'idéal de son âme ardente: tous ses vœux tendaient à la république; tous ses actes, toutes ses paroles, tous ses soupirs devaient à son insu y pousser son mari et ses amis.

»Défie-toi de la perfidie de tous et surtout de ta propre vertu,« répondait-elle au faible et orgueilleux Roland;« tu vis dans ce monde des cours où tout n'est qu'apparence, et où les surfaces les plus polies cachent les combinaisons les plus sinistres. Tu n'es qu'un bourgeois honnête égaré parmi ces courtisans, une vertu en péril au milieu de tous ces vices; ils parlent notre langue et nous ne savons pas la leur: comment ne nous tromperaient-ils pas? Louis XVI, d'une race abâtardie, sans élévation dans l'esprit, sans énergie dans la volonté, s'est laissé garrotter dans sa jeunesse par des préjugés religieux qui ont encore rapetissé son âme; entraîné par une reine étourdie qui joint à l'insolence autrichienne l'ivresse de la beauté et du rang suprême, et qui fait de sa cour secrète et corrompue le sanctuaire de ses voluptés et le culte de ses vices, ce prince, aveuglé d'un côté par les prêtres et de l'autre par l'amour, tient au hasard les rênes flottantes d'un empire qui lui échappe; la France épuisée d'hommes ne lui suscite, ni dans Maurepas, ni dans Necker, ni dans Calonne, un ministre capable de le diriger; l'aristocratie est stérilisée, elle ne produit plus que des scandales: il faut que le gouvernement se retrempe dans une couche plus saine et plus profonde de la nation; le temps de la démocratie est venu, pourquoi le retarder? Vous êtes ses hommes, ses vertus, ses caractères, ses lumières; la révolution est derrière vous, elle vous salue, elle vous pousse, et vous la livreriez confiante et abusée au premier sourire d'un roi, parce qu'il a la bonhomie d'un homme du peuple! Non, Louis XVI, à demi détrôné par la na-

tion, ne peut aimer la constitution qui l'enchaîne; il peut feindre de caresser ses fers, mais chacune de ses pensées aspire au moment de les secouer. Sa seule ressource aujourd'hui est de protester de son attachement à la révolution et d'endormir les ministres que la révolution charge de surveiller de près ses trames; mais cette feinte est la dernière et la plus dangereuse des conispirations du trône. La constitution est la déchéance de Louis XVI, et les ministres patriotes sont ses surveillants; il n'y a pas de grandeur abattue qui aime sa déchéance, il n'y a pas d'homme qui aime son humiliation: crois à la nature humaine, Roland, elle seule ne trompe jamais, et défie-toi des cours; ta vertu est trop haute pour voir les piéges que les courtisans sèment sous tes pas.«

XI. — Un tel langage ébranlait Roland. Brissot, Condorcet, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Buzot surtout, ami et confident plus intime de madame Roland, fortifiaient dans les réunions du soir la défiance du ministre. Il s'armait dans leurs entretiens de nouveaux ombrages. Il entrait au conseil avec un sourcil plus froncé et un stoïcisme plus implacable; le roi le désarmait par sa franchise, Dumouriez le décourageait par sa gaicté, le pouvoir l'amollissait par son prestige. Il atermoyait avec les deux grandes difficultés du moment, la double sanction à obtenir du roi pour les décrets qui répugnaient le plus à son cœur et à sa conscience, le décret contre les émigrés et le décret contre les prêtres non assermentés; enfin il atermoyait avec la guerre.

Pendant cette tergiversation de Roland et de ses collègues, Dumouriez s'emparait du roi et de la faveur publique, tant le secret de sa conduite était dans le mot qu'il avait dit peu de temps avant à M. de Montmorin dans une conférence secrète avec ce ministre: »Si j'étais roi de France, je déjouerais tous les partis en me plaçant à la tête de la révolution.«

Ce mot contenait la seule politique qui pût sauver Louis XVI. Dans un temps de révolution, tout roi qui n'est pas révolutionnaire est inévitablement écrasé entre les deux partis; un roi neutre ne règne plus, un roi pardonné abaisse le trône, un roi vaincu par son peuple n'a de refuge que l'exil ou l'échafaud. Dumouriez sentait qu'il fallait avant tout convaincre le roi de son attachement intime à sa personne, le mettre dans la confi-

dence et pour ainsi dire dans la complicité du rôle patriotique qu'il se proposait de jouer; se faire l'intermédiaire secret entre les volontés du monarque et les exigences du conseil, et dominer ainsi le roi par son influence sur les girondins, les girondins par son influence sur le roi; ce rôle de favori du malheur et de protecteur d'une reine persécutée plaisait à son ambition comme à son cœur. Militaire, diplomate, gentilhomme, il y avait dans son âme un tout autre sentiment pour la royauté dégradée, que le sentiment de jalousie satisfaite qui éclatait dans l'âme des girondins. Le prestige du trône existait pour Dumouriez; le prestige de la liberté existait seul pour les girondins. Cette nuance révélée dans l'attitude, dans le langage, dans le geste, ne pouvait pas échapper longtemps à l'observation de Louis XVI. Les rois ont le tact double, l'infortune le rend plus délicat; les malheureux sentent la pitié dans un regard: c'est le seul hommage qu'il leur soit permis de recevoir; ils en sont d'autant plus jaloux. Dans un entretien secret, le roi et Dumouriez se révélèrent l'un à l'autre.

XII. — Les apparences turbulentes de Dumouriez dans ses commandements de Normandie, l'amitié de Gensonné, la faveur des jacobins pour lui avaient prévenu Louis XVI contre son nouveau ministre. Le ministre, de son côté, s'attendait à trouver dans le roi un esprit rebelle à la constitution, un cœur aigri par les outrages du peuple, un esprit borné par la routine, un caractère violent, un extérieur brusque, une parole impérieuse et blessante pour ceux qui l'approchaient. C'était le portrait travesti de cet infortuné prince. Pour le faire haïr de la nation, il fallait le défigurer.

Dumouriez trouva en lui, ce jour-là et durant les trois mois de son ministère, un esprit juste, un cœur ouvert à tous les sentiments bienveillants, une politesse affectueuse, une longanimité et une patience qui défiaient les calamités de sa situation. Seulement une timidité extrême, résultat de la longue retraite où Louis XV avait séquestré la jeunesse de ce prince, comprimait les élans de son cœur, et donnait à son langage et à ses rapports avec les hommes une sécheresse et un embarras qui lui enlevaient la grâce de ses qualités. D'un courage réfléchi et impassible, il parla souvent à Dumouriez de sa mort comme d'un

événement probable et fatal, dont la perspective n'altérait point sa sérénité et ne l'empêcherait pas d'accomplir jusqu'au terme son devoir de père et de roi.

„Sire," lui dit Dumouriez en l'abordant avec cet attendrissement chevaleresque que la compassion ajoute au respect, et avec cette physionomie où le cœur parle plus que le langage lui-même, „vous êtes revenu des préventions qu'on vous avait données contre moi. Vous m'avez fait ordonner par monsieur de Laporte d'accepter le poste que j'avais refusé. — Oui," dit le roi. — „Eh bien! je viens me dévouer tout entier à votre service, à votre salut. Mais le rôle de ministre n'est plus le même qu'autrefois. Sans cesser d'être le serviteur du roi, je suis l'homme de la nation. Je vous parlerai toujours le langage de la liberté et de la constitution. Souffrez que, pour mieux vous servir, je me renferme en public et au conseil dans ce que mon rôle a de constitutionnel, et que j'évite tous les rapports qui sembleraient révéler l'attachement personnel que j'ai pour vous. Je romprai à cet égard toutes les étiquettes; je ne vous ferai point ma cour; au conseil, je contrarierai vos goûts; je nommerai pour représenter la France à l'étranger des hommes dévoués à la nation. Quand votre répugnance à mon choix sera invincible et motivée, j'obéirai; si cette répugnance va jusqu'à compromettre le salut de la patrie et le vôtre, je vous supplierai de me permettre de me retirer et de me nommer un successeur. Pensez aux dangers terribles qui assiégent votre trône. Il faut le raffermir sur la confiance de la nation dans la sincérité de votre attachement à la révolution. C'est une conquête qu'il dépend de vous de faire. J'ai préparé quatre dépêches dans ce sens aux ambassadeurs. J'y parle un langage inusité dans les rapports des cours entre elles, le langage d'une nation offensée et résolue. Je les lirai ce matin devant vous au conseil. Si vous approuvez mon travail, je continuerai à parler ainsi et j'agirai dans le sens de mes paroles; sinon, mes équipages sont prêts, et, ne pouvant vous servir dans mes conseils, j'irai où mes goûts et mes études de trente ans m'appellent, servir ma patrie dans les armées.

Le roi, étonné et attendri, lui dit: „J'aime votre franchise, je sais que vous m'êtes attaché, j'attends tout de vos services. On m'avait donné bien des impressions contre vous, ce moment les

efface. Allez et faites selon votre cœur les intérêts de la nation, qui sont les miens.« Dumouriez se retira, mais il savait que la reine, adorée de son mari, tenait la politique du roi dans la passion et dans la mobilité de son âme. Il désirait et redoutait à la fois une entrevue avec cette princesse. Un mot d'elle pouvait accomplir ou déjouer l'entreprise hardie qu'il osait former de réconcilier le roi avec la nation.

XIII. — La reine fit appeler le général dans ses appartements les plus reculés: Dumouriez la trouva seule, les joues animées par l'émotion d'une lutte intérieure et se promenant vivement dans la chambre comme quelqu'un à qui l'agitation de ses pensées commande le mouvement du corps. Dumouriez alla se placer en silence au coin de la cheminée dans l'attitude du respect et de la douleur, que la présence d'une princesse si auguste, si belle et si misérable lui inspira. Elle vint à lui d'un air majestueux et irrité.

»Monsieur,« lui dit-elle avec cét accent qui révèle à la fois le ressentiment de l'infortune et le mépris du sort, »vous êtes tout-puissant en ce moment, mais c'est par la faveur du peuple, qui brise bien vite ses idoles.» Elle n'attendit pas la réponse et continua: »Votre existence dépend de votre conduite. On dit que vous avez beaucoup de talents. Vous devez juger que ni le roi ni moi ne pouvons souffrir toutes ces nouveautés de la constitution. Je vous le déclare franchement. Ainsi prenez votre parti. — Madame,« répondit Dumouriez confondu, »je suis atterré de la dangereuse confidence que vient de me faire Votre Majesté; je ne la trahirai pas, mais je suis entre le roi et la nation, et j'appartiens à ma patrie. Laissez-moi,« continua t-il avec une instance respectueuse, »vous représenter que le salut du roi, le vôtre, celui de vos enfants, le rétablissement même de l'autorité royale sont attachés à la constitution. Vous êtes entourés d'ennemis que vous sacrifient à leurs propres intérêts. La constitution seule peut, en s'affermissant, vous couvrir et faire le bonheur et la gloire du roi. — Cela ne durera pas, prenez garde à vous!« répliqua la reine avec un regard d'irritation et de menace. Dumouriez crut voir dans ce regard et entendre dans ce mot une *allusion à des dangers* personnels et une insinuation *à la peur.* »*J'ai plus de* cinquante ans, madame,« reprit-il à

voix basse et avec un accent où la fermeté du soldat s'unissait à l'attendrissement de l'homme, »j'ai traversé bien des périls dans ma vie; en acceptant le ministère, j'ai bien compris que ma responsabilité n'était pas le plus grand de mes dangers. — Ah!« s'écria la reine avec un geste d'horreur, »il ne me manquait plus que cette calomnie et cet opprobre; vous semblez croire que je suis capable de vous faire assassiner!« Des larmes d'indignation lui coupèrent la voix. Dumouriez, aussi ému que la reine, rejeta loin de lui cette odieuse interprétation donnée à sa réponse. »Dieu me préserve, madame, de vous faire une si grave injure! votre âme est grande et noble, et l'héroïsme que vous avez montré dans tant de circonstances m'a pour jamais attaché à vous.« Elle fut calmée en un moment, et appuya sa main sur le bras de Dumouriez en signe de réconciliation.

Le ministre profita de ce retour de sérénité et de confiance pour donner à Marie-Antoinette les conseils dont l'émotion de ses traits et de sa voix attestait assez la sincérité. »Croyez-moi, madame, je n'ai aucun intérêt à vous tromper, j'abhorre autant que vous l'anarchie et ses crimes; mais j'ai de l'expérience, je vis au milieu des partis, je suis mêlé aux opinions, je touche au peuple, je suis mieux placé que Votre Majesté pour juger la portée et la direction des événements. Ceci n'est pas un mouvement populaire comme vous semblez le croire, c'est l'insurrection presque unanime d'une grande nation contre un ordre de choses invétéré et en décadence. De grandes factions attisent l'incendie, il y a dans toutes des scélérats et des fous. Je ne vois, moi, dans la révolution, que le roi et la nation. Ce qui tend à les séparer les perd tous les deux. Je veux les réunir. C'est à vous de m'aider. Si je suis un obstacle à vos desseins et si vous y persistez, dites-le-moi, à l'instant je me retire et je vais dans la retraite gémir sur le sort de ma patrie et sur le vôtre.« La reine fut attendrie et convaincue. La franchise de Dumouriez lui plut et l'entraîna. Ce cœur de soldat lui répondait des paroles de l'homme d'Etat. Ferme, brave, héroïque, elle aimait mieux cette épée dans le conseil du roi que ces politiques et ces orateurs à *langue dorée*, mais pliant à tous les vents de l'opinion ou de la *sédition*. Une confidence intime s'établit entre la reine et le *général*.

La reine fut fidèle quelque temps à ses promesses. Les outrages répétés du peuple la rejetèrent malgré elle dans la colère et dans la conspiration. »Voyez! « disait-elle un jour au roi devant Dumouriez en montrant de la main la cime des arbres des Tuileries; »prisonnière dans ce palais, je n'ose me mettre à ma fenêtre du côté du jardin. La foule, qui stationne et qui épie jusqu'à mes larmes, me hue quand j'y parais. Hier, pour respirer, je me suis montrée à la fenêtre du côté de la cour, un canonnier de garde m'a apostrophée d'une injure infâme... Que j'aurais de plaisir, a-t-il ajouté, à voir ta tête au bout de ma baïonnette!... Dans cet affreux jardin on voit, d'un côté, un homme monté sur une chaise, vociférant les injures les plus odieuses contre nous et menaçant du geste les habitants du palais; de l'autre côté, un militaire ou un prêtre que la foule ameutée traîne au bassin en les accablant de coup et d'outrages. Pendant ce temps-là et à deux pas de ces scènes sinistres, d'autres jouent au ballon et se promènent tranquillement dans les allées. Quel séjour! quelle vie! quel peuple! « Dumouriez ne pouvait que gémir avec la famille royale et conseiller la patience. Mais la patience des victimes et plus tôt lasse que la cruauté des bourreaux. Pouvait-on de bonne foi demander qu'une princesse courageuse, fière, nourrie de l'adoration de sa cour et du monde, aimât dans la révolution l'instrument de ses humiliations et de ses supplices, et vît dans ce peuple indifférent ou cruel une nation digne de l'empire et de la liberté?

XIV. — Ses mesures prises avec la cour, Dumouriez n'hésita pas à franchir tout l'espace qui séparait le roi du parti extrême et à jeter le gouvernement en pleine patriotisme. Il fit les avances aux jacobins et se présenta hardiment à leur séance du lendemain. La salle était pleine, Dumouriez frappe les tribunes d'étonnement et de silence par son apparition. Sa figure martiale et l'impétuosité de sa démarche lui gagnent d'avance la faveur de l'assemblée. Nul ne soupçonne que tant d'audace cache tant de ruse. On ne voit en lui qu'un ministre qui se donne au peuple, et les cœurs s'ouvrent pour le recevoir.

C'était le moment où le bonnet rouge, symbole des opinions les plus extrêmes, *espèce de livrée* du peuple portée pas ses *démagogues et ses flatteurs*, venait d'être adopté par la presque

unanimité des jacobins. Ce signe, comme beaucoup de signes semblables que les révolutions prennent de la main du hasard, était un mystère pour ceux mêmes qui le portaient. On l'avait vu arboré pour la première fois le jour du triomphe des soldats de Châteauvieux. Les uns disaient qu'il était la coiffure des galériens, infâmes jadis, glorieuse depuis qu'elle avait couvert le front de ces martyrs de l'insurrection; on ajoutait que le peuple avait voulu purifier de toute infamie cette coiffure en la portant avec eux. Les autres y voyaient le bonnet phrygien, symbole d'affranchissement pour les esclaves.

Le bonnet rouge, dès le premier jour, avait été un sujet de dispute et de division parmi les jacobins. Les exaltés s'en couvraient, les modérés et les penseurs s'en abstenaient encore. Dumouriez n'hésite pas. Il monte à la tribune, il place sur ses cheveux ce signe du patriotisme, il prend l'uniforme du parti le plus prononcé. Cette éloquence muette, mais significative, fait éclater l'enthousiasme dans tous les rangs. »Frères et amis, dit Dumouriez, tous les moments de ma vie vont être consacrés à faire la volonté du peuple et à justifier le choix du roi constitutionnel. Je porterai dans les négociations toutes les forces d'un peuple libre, et ces négociations produiront sous peu une paix solide ou une guerre décisive. (On applaudit.) Si nous avons cette guerre, je briserai ma plume politique et je prendrai mon rang dans l'armée pour triompher ou mourir libre avec mes frères! Un grand fardeau pèse sur moi! Frères, aidez-moi à le porter. J'ai besoin de conseils. Faites-les-moi passer par vos journaux. Dites-moi la vérité, les vérités les plus dures! Mais repoussez la calomnie et ne rebutez pas un citoyen que vous connaissez sincère et intrépide et qui se dévoue à la cause de la révolution et de la nation!«

Le président répondit au ministre que la société se faisait gloire de le compter parmi ses frères. Ces mots soulevèrent un murmure. Ce murmure fut étouffé par les acclamations qui suivirent Dumouriez à sa place. On demanda l'impression des deux discours. Legendre s'y opposa sous prétexte d'économie: il fut hué par les tribunes. »Pourquoi ces honneurs inusités et cette réponse du président au ministre?« dit Collot-d'Herbois. »S'il vient ici comme ministre, il n'y a rien à lui répondre. S'il vient comme

affilié et comme frère, il ne fait que son devoir, il se met au niveau de nos opinions. Il n'y a qu'une réponse à faire: qu'il agisse comme il a parlé!« Dumouriez lève la main et fait le geste des paroles de Collot d'Herbois.

Robespierre se lève, sourit sévèrement à Dumouriez et parle ainsi: »Je ne suis point de ceux qui croient qu'il est absolument impossible qu'un ministre soit patriote, et même j'accepte avec plaisir les présages que monsieur Dumouriez nous donne. Quand il aura vérifié ces présages, quand il aura dissipé les ennemis armés contre nous par ses prédécesseurs et par les conjurés qui dirigent encore aujourd'hui le gouvernement malgré l'expulsion de quelques ministres, alors, seulement alors, je serai disposé à lui décerner les éloges dont il sera digne, et même alors je ne penserai point que tout bon citoyen de cette société ne soit pas son égal. Le peuple seul est grand, seul respectable à mes yeux! les hochets de la puissance ministérielle s'évanouissent devant lui. C'est par respect pour le peuple, pour le ministre lui-même, que je demande que l'on ne signale pas son entrée ici par des hommages qui attesteraient la déchéance de l'esprit public. Il nous demande des conseils aux ministres. Je promets pour ma part de lui en donner qui seront utiles à eux et à la chose publique. Aussi longtemps que monsieur Dumouriez, par des preuves de patriotisme et surtout par des services réels rendus à la patrie, prouvera qu'il est le frère des bons citoyens et le défenseur du peuple, il n'aura ici que des soutiens. Je ne redoute pour cette société la présence d'aucun ministre, mais je déclare qu'à l'instant où un ministre y aurait plus d'ascendant qu'un citoyen je demanderais son ostracisme. Il n'en sera jamais ainsi!«

Robespierre descend. Dumouriez se jette dans ses bras. L'assemblée se leve, les tribunes scellent de leurs applaudissements ces embrassements fraternels. On y voit l'augure de l'union du pouvoir et du peuple. Le président Doppet lit, le bonnet rouge sur la tête, une lettre de Pétion à la société sur la nouvelle coiffure adoptée par les patriotes. Pétion s'y prononce contre ce signe superflu de civisme. »Ce signe,« dit-il, »au lieu d'accroître votre popularité, effarouche les esprits et sert de prétexte à des calomnies contre vous. Le moment est grave, les démonstrations du patriotisme doivent être graves comme le temps

Ce sont les ennemis de la révolution qui la poussent à ces frivolités pour avoir le droit de l'accuser ensuite de légèreté et d'inconséquence. Ils donnent ainsi au patriotisme les apparences d'une faction. Ces signes divisent ceux qu'il faut rallier. Quelle que soit la vogue qui les conseille aujourd'hui, ils ne seront jamais universellement adoptés. Tel homme passionné pour le bien public sera très-indifférent à un bonnet rouge. Sous cette forme, la liberté ne sera ni plus belle ni plus majestueuse, mais les signes mêmes dont vous la parez serviront de prétexte aux divisions entre ses enfants. Une guerre civile commençant par le sarcasme et finissant par du sang versé peut s'engager pour une manifestation ridicule. Je livre ces idées à vos réflexions.«

XV. — Pendant la lecture de cette lettre, le président, homme timoré et qui pressentait dans les conseils de Pétion la volonté de Robespierre, avait subrepticement fait disparaître de son front le signe répudié. Les membres de la société imitaient un à un son exemple. Robespierre, qui seul n'avait jamais adopté ce hochet de la mode et avec lequel la lettre de Pétion avait été concertée, monte à la tribune et dit : »Je respecte comme le maire de Paris tout ce qui est l'image de la liberté, mais nous avons un signe qui nous rappelle sans cesse le serment de vivre libres ou de mourir, et ce signe le voilà. (Il montre sa cocarde.) En déposant le bonnet rouge, les citoyens qui l'avaient pris par un louable patriotisme ne perdront rien. Les amis de la révolution continueront à se reconnaître au signe de la raison et de la vertu ! Ces emblèmes seuls sont à nous, tous les autres peuvent être imités par les aristocrates et par les traîtres ! Je vous rappelle au nom de la France à l'étendard qui seul en impose à ses ennemis ! Ne conservons que la cocarde et le drapeau sous lequel est née la constitution.«

Le bonnet rouge disparut de la salle. Mais la voix même de Robespierre et la résolution des jacobins ne purent arrêter l'élan qui avait porté ce signe de l'*égalité vengeresse* sur toutes les têtes. Le soir même où il était répudié aux jacobins, on l'inaugurait sur les théâtres. Le buste de Voltaire, destructeur des préjugés, fut coiffé du bonnet phrygien aux applaudissements des spectateurs. Le bonnet rouge et la pique devinrent l'un l'uniforme, l'autre l'arme du soldat citoyen. Les girondins, qui

répugnèrent à ce signe tant qu'il leur parut la livrée de Robespierre, commencèrent à l'excuser dès que Robespierre l'eut repoussé. Brissot lui-même, en rendant compte de cette séance, donne un regret à ce symbole, parce que, »adopté, dit-il, par la partie la plus indigente du peuple, il devenait l'humiliation de la richesse et l'effroi de l'aristocratie.« La division de ces deux hommes s'élargissait tous les jours, et il n'y avait assez de place ni aux jacobins, ni à l'assemblée, ni au pouvoir, pour ces deux ambitions qui se disputaient la dictature de l'opinion.

La nomination des ministres faite tout entière sous l'influence des girondins, les conseils tenus chez madame Roland, la présence de Brissot, de Guadet, de Vergniaud aux délibérations des ministres, leurs amis élevés à tous les emplois, servaient tout bas de texte aux objurgations des jacobins exaltés. On appelait ces jacobins montagnards par allusion aux bancs élevés de l'assemblée où siégeaient les amis de Robespierre et de Danton. »Souvenez-vous,« disaient-ils, »de la sagacité de Robespierre, presque semblable au don de prophétie, quand, répondant à Brissot, qui attaquait l'ancien ministre de Lessart, il lançait au chef girondin cette allusion sitôt justifiée: Pour moi qui ne spécule le ministère ni pour moi ni pour mes amis....« De leur côté les journaux girondins couvraient d'opprobre cette poignée de calomniateurs et de petits tyrans qui ressemblaient à Catilina par ses crimes s'ils ne lui ressemblaient par son courage. Ainsi commençaient la guerre par l'injure.

Le roi cependant, une fois son ministère complété, écrivit à l'assemblée une lettre plus semblable à une abdication entre les mains de l'opinion qu'à l'acte constitutionnel d'un pouvoir libre. Cette résignation humiliée était-elle un signe de servitude, d'abaissement et de contrainte fait du haut du trône aux puissances armées, pour qu'elles comprissent qu'il n'était plus libre, et ne vissent plus en lui que l'automate couronné des jacobins? Voici cette lettre:

»Profondément touché des désordres qui affligent la France, et du devoir que m'impose la constitution de veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, je n'ai cessé d'employer tous les moyens qu'elle met en mon pouvoir pour faire exécuter les lois; j'avais choisi pour mes premiers agents des hommes

que l'honnêteté de leurs principes et de leurs opinions rendait recommandables. Ils ont quitté le ministère, j'ai cru devoir les remplacer par des hommes accrédités par leurs opinions populaires. Vous m'avez si souvent répété que ce parti était le seul moyen de parvenir au rétablissement de l'ordre et à l'exécution des lois, que j'ai cru devoir m'y livrer, afin qu'il ne reste plus de prétexte à la malveillance de douter de mon désir sincère de concourir à la prospérité et au vrai bonheur de mon pays. J'ai nommé au ministère des contributions M. Clavière, et au ministère de l'intérieur M. Roland. La personne que j'avais choisie pour ministre de la justice m'ayant demandé de faire un autre choix, lorsque je l'aurai fait, j'aurai soin d'en informer l'assemblée nationale.... Signé Louis.»

L'assemblée reçut avec acclamation ce message. Maîtresse du roi, elle pouvait en faire un instrument de régénération. L'harmonie la plus parfaite paraissait régner dans le conseil. Le roi étonnait ses nouveaux ministres par son assiduité et son aptitude aux affaires. Il parlait à chacun sa langue. Il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur ses aventures, Clavière sur les finances; il éludait les questions irritantes de la politique générales. Madame Roland reprochait ces causeries à son mari; elle l'engageait à utiliser le temps, à préciser les discussions et à en tenir registre authentique pour sauver un jour sa responsabilité. Les ministres convinrent de se réunir chez elle à dîner quatre fois par semaine, avant le conseil, pour y concerter leurs actes et leur langage devant le roi. C'est dans ces conseils intimes que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Brissot soufflaient aux ministres l'esprit de leur parti, et régnaient anonymes sur l'assemblée et sur le roi. Dumouriez ne tarda pas à leur devenir suspect. Son esprit échappait à leur empire par sa grandeur, et son caractère échappait à leur fanatisme par sa souplesse. Madame Roland, séduite par son élégance, ne l'admirait pas sans remords; elle sentait que le génie de cet homme était nécessaire à son parti, mais que le génie sans vertu pouvait être fatal à la république. Elle semait ses défiances contre Dumouriez dans l'âme de ses amis.

Le roi ajournait sans cesse la sanction que lui demandaient les girondins aux décrets de l'assemblée contre les émigrés et les

prêtres. Prévoyant que les ministres auraient tôt ou tard un compte sévère à rendre au public de ces sanctions ajournées, madame Roland voulut prendre ses mesures avec l'opinion. Elle persuada à son mari d'écrire au roi une lettre confidentielle pleine des plus austères leçons de patriotisme, de la lire lui-même en plein conseil devant ce prince, et d'en garder une copie que Roland rendrait publique au moment marqué, pour servir d'acte d'accusation contre Louis XVI et de justification pour lui-même. Cette précaution perfide contre la perfidie de la cour était odieuse comme un piége et lâche comme une dénonciation. La passion, qui trouble la vue de l'âme, pouvait seule aveugler une femme loyale sur la nature d'un pareil acte; mais l'esprit de parti tient lieu de morale, de justice et aussi de vertu. Cette lettre était une arme cachée avec laquelle Roland se réservait de frapper à mort la réputation du roi en sauvant la sienne; sa femme rédigea la lettre après l'avoir inspirée. Ce fut son seul crime ou plutôt ce fut le seul égarement de sa haine, ce fut aussi son seul remords au pied de l'échafaud.

XVI. — »Sire,« disait Roland dans cette lettre fameuse, »les choses ne peuvent rester dans l'état où elles sont: c'est un état de crise, il faut en sortir par une explosion quelconque. La France s'est donné une constitution, la minorité la sape, la majorité la défend. De là une lutte intestine, acharnée, où personne ne reste indifférent. Vous jouissiez de l'autorité suprême, vous n'avez pas pu la perdre sans regrets. Les ennemis de la révolution font entrer vos sentiments présumés dans leurs calculs. Votre faveur secrète fait leur force. Devez-vous aujourd'hui vous allier aux ennemis ou aux amis de la constitution? Prononcez-vous une fois pour toutes. Royauté, clergé, noblesse, aristocratie doivent abhorrer les changements qui les détruisent; d'un autre côté, le peuple voit le triomphe de ses droits dans la révolution, il ne se les laissera plus arracher. La déclaration des droits est devenue le nouvel évangile. La liberté est désormais la religion du peuple. Dans ce choc d'intérêts opposés, tous les sentiments sont devenus extrêmes; les opinions ont pris l'accent de la passion. La patrie n'est plus une abstraction, c'est un être réel auquel on s'est attaché par le bonheur qu'il promet et par les sacrifices qu'on lui a faits. A quel point ce patriotisme va-t-il s'exal-

ter au moment prochain où les forces ennemies du dehors vont se combiner, pour l'attaquer, avec les intrigues de l'intérieur! La colère de la nation sera terrible si elle ne prend confiance en vous.

»Mais cette confiance, vous ne la conquerrez pas par des paroles, il faut des actes. Donnez des gages éclatants de votre sincérité. Par exemple, deux décrets importants ont été rendus; tous deux intéressent le salut de l'Etat, le retard de leur sanction excite la défiance. Prenez-y garde! la défiance n'est pas loin de la haine, et la haine ne recule pas devant le crime. Si vous ne donnez pas satisfaction à la révolution, elle sera cimentée par le sang. Les mesures désespérées qu'on pourrait vous conseiller pour intimider Paris, pour dominer l'assemblée, ne feraient que développer cette sombre énergie, mère des grands dévouements et des grands attentats.« (Ceci s'adressait indirectement à Dumouriez, conseiller de mesures de fermeté.) »On vous trompe, sire, en vous représentant la nation comme hostile au trône et à vous. Aimez, servez la révolution, et ce peuple l'aimera en vous. Les prêtres dépossédés agitent les campagnes, ratifiez les mesures propres à étouffer leur fanatisme. Paris est inquiet sur sa sécurité, sanctionnez les mesures qui appellent un camp de citoyens sous ses murs. Encore quelques délais, et on verra en vous un conspirateur et un complice! Juste ciel! avez-vous frappé les rois d'aveuglement? Je sais que le langage de la vérité est rarement accueilli près du trône; je sais aussi que c'est ce silence de la vérité dans les conseils des rois qui rend les révolutions si souvent nécessaires. Comme citoyen et comme ministre, je dois la vérité au roi, rien ne m'empêchera de la faire entendre. Je demande qu'il y ait ici un secrétaire du conseil qui enregistre nos délibérations. Il faut pour des ministres responsables un témoin de leurs opinions! si ce témoin existait, je ne m'adresserais pas par écrit à Votre Majesté!«

La menace n'était pas moins évidente que la perfidie dans cette lettre, et la dernière phrase indiquait, en termes équivoques, l'usage odieux que Roland se réservait d'en faire un jour. La magnanimité de Vergniaud s'était soulevée contre cette démarche du principal ministre girondin. La loyauté militaire de *Dumouriez* s'en indigna. Le roi en écouta la lecture avec l'im-

passibilité d'un homme accoutumé à dévorer l'injure. Les girondins en reçurent la confidence dans les conciliabules secrets de madame Roland, et Roland en garda copie pour se couvrir au jour de sa chute.

XVII. — Au même moment, des rapports secrets, ignorés de Roland lui-même, s'établissaient entre les trois chefs girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné et le château, par l'intermédiaire de Boze, peintre du roi. Une lettre, destinée à être mise sous les yeux du prince, était écrite par eux. L'armoire de fer la garda pour le jour de leur accusation. »Vous nous demandez,« disaient-ils dans cette lettre, »quelle est notre opinion sur l'état de la France et sur le choix des mesures propres à sauver la chose publique. Interrogés par vous sur d'aussi grands intérêts, nous n'hésitons pas à vous répondre: La conduite du pouvoir exécutif est la cause de tout le mal. On trompe le roi en le persuadant que ce sont les clubs et les factions qui entretiennent l'agitation publique. C'est placer la cause du mal dans les symptômes. Si le peuple était rassuré par la confiance dans la loyauté du roi, il se calmerait, et les factions mourraient d'elles-mêmes. Mais tant que les conspirations du dehors et du dedans paraîtront favorisées par le roi, les troubles renaîtront et s'aggraveront de toute la défiance des citoyens. L'état de choses actuel marche évidemment à une crise dont toutes les chances sont contre la royauté. On fait du chef d'une nation libre un chef de parti. Le parti opposé doit le considérer, non comme un roi, mais comme un ennemi. Que peut-on espérer du succès des manœuvres tramées avec l'étranger pour restaurer l'autorité du trône? Elles donneraient au roi l'apparence d'une usurpation violente sur les droits de la nation. La même force qui aurait servi cette restauration violente serait nécessaire pour la maintenir. Ce serait la guerre civile en permanence. Attachés que nous sommes aux intérêts de la nation dont nous ne séparerons jamais ceux du roi, nous pensons que le seul moyen pour lui de prévenir les maux qui menacent l'empire et le trône, c'est de se confondre avec la nation. Des protestations nouvelles n'y suffiraient pas, il faut des actes. Que le roi renonce à tout accroissement de pouvoir qui lui serait offert par les secours de l'étranger. Qu'il obtienne des cabinets hostiles à la révolution

l'éloignement des troupes qui pressent nos frontières. Si cela lui est impossible, qu'il arme lui-même la nation et la soulève contre les ennemis de la constitution. Qu'il choisisse ses ministres parmi les hommes les plus prononcés pour la révolution. Qu'il offre les fusils et les chevaux de sa propre garde. Qu'il mette au grand jour la comptabilité de la liste civile, et qu'il prouve ainsi que son trésor secret n'est pas la source des complots contre-révolutionnaires. Qu'il sollicite lui-même une loi sur l'éducation du prince royal, qu'il le fasse élever dans l'esprit de la constitution. Qu'il retire enfin à M. de La Fayette son commandement dans l'armée. Si le roi prend ces résolutions et y persiste avec fermeté, la constitution est sauvée! «

Cette lettre, remise au roi par Thierri, n'avait point été provoquée par ce prince. Il s'irrita des secours qu'on lui prodiguait: »Que veulent ces hommes? « dit-il à Boze. »Tout ce qu'ils me conseillent, ne l'ai-je pas fait? N'ai-je pas choisi des patriotes pour ministres? N'ai-je pas repoussé des secours du dehors? N'ai-je pas désavoué mes frères? empêché autant qu'il était en moi la coalition et armé les frontières? Ne suis-je pas, depuis l'acceptation de la constitution, plus fidèle que les factieux à mon serment! «

Les chefs girondins, encore indécis entre la république et la monarchie, tâtaient ainsi le pouvoir, tantôt dans l'assemblée, tantôt dans le roi, prêts à le saisir où ils le rencontreraient. Ne le trouvant point du côté du roi, ils jugèrent qu'il y avait plus de sûreté à saper le trône qu'à le consolider; et ils se tournèrent de plus en plus vers les factieux.

XVIII. — Cependant maîtres à demi du conseil par Roland, par Clavière et par Servan, qui avait succédé à de Grave; ils portaient jusqu'à un certain point la responsabilité de ces trois ministres. Les jacobins commençaient à leur demander compte des actes d'un ministère qui était dans leurs mains et qui portait leur nom. Dumouriez, placé entre le roi et les girondins, voyait de jour en jour s'accumuler contre lui les ombrages de ses collègues; sa probité ne leur était pas moins suspecte que *son patriotisme*. Il avait profité de sa popularité et de son ascendant *sur les* jacobins, pour demander à l'assemblée une somme *de six millions* de fonds secrets à son avènement au ministère.

La destination apparente de ces fonds était de corrompre les cabinets étrangers, de détacher de la coalition des puissances vénales, et de fomenter des germes révolutionnaires en Belgique. Dumouriez seul savait par quels canaux s'écoulaient ces millions. Sa fortune personnelle obérée, ses goûts dispendieux, son attachement à une femme séduisante, madame de Beauvert, sœur de Rivarol; ses intimités avec des hommes sans principes et sans mœurs, des bruits de concussion semés autour de son ministère et retombant sinon sur lui du moins sur ses affidés, ternissaient son caractère aux yeux de madame Roland et de son mari. La probité est la vertu des démocrates; car le peuple regarde avant tout aux mains de ceux qui le gouvernent. Les girondins, hommes antiques, craignaient l'ombre d'un soupçon de cette nature sur leur caractère; la légèreté de Dumouriez sur ce point les offensait. Ils murmurèrent. Gensonné et Brissot lui firent des insinuations sur ce sujet chez Roland. Roland lui-même s'autorisa de son âge et de l'austérité de ses principes pour rappeler à Dumouriez ce qu'un homme public devait de respect à la décence et d'exemple aux mœurs révolutionnaires. L'homme de guerre tourna la remontrance en plaisanterie: il répondit à Roland qu'il devait son sang à la nation, mais qu'il ne lui devait ni le sacrifice de ses goûts ni celui de ses amours; qu'il comprenait le patriotisme en héros et non en puritain. L'aigreur des paroles laissa du venin dans les âmes. Ils se séparèrent avec des ombrages mutuels.

De ce jour il s'abstint de venir aux réunions de madame Roland. Cette femme, qui connaissait le cœur humain par l'instinct supérieur de son génie et de son sexe, ne se trompa point aux dispositions du général. »L'heure est venue de perdre Dumouriez,« dit-elle hardiment à ses amis. »Je sais bien, ajouta-t-elle en s'adressant à Roland, que tu ne saurais descendre ni à l'intrigue ni à la vengeance, mais souviens-toi que Dumouriez doit conspirer dans son cœur contre ceux qui l'ont offensé. Quand on a osé faire de pareilles remontrances à un tel homme et qu'on les a faites inutilement, il faut frapper ou s'attendre à être frappé soi-même.« Elle sentait juste et elle disait vrai. Dumouriez, dont le coup d'œil rapide avait aperçu derrière les girondins un parti plus fort et plus audacieux que le leur, commença

dès lors à se lier avec les meneurs des jacobins. Il pensa avec raison que la haine entre les partis serait plus puissante que le patriotisme, et qu'en flattant la rivalité de Robespierre et de Danton contre Brissot, Pétion et Roland, il trouverait dans les jacobins mêmes un appui pour le gouvernement. Il aimait le roi, il plaignait la reine; tous ses préjugés étaient pour la monarchie. Il eût été aussi fier de restituer le trône que de sauver la république. Habile à manier les hommes, tous les instruments lui étaient bons pour ses desseins: franchir les girondins, qui, en opprimant le roi, le menaçaient lui-même, et aller chercher plus loin et plus bas que ces rhéteurs la popularité dont il avait besoin contre eux, c'était une manœuvre de génie; il la tenta et elle réussit. C'est de cette époque en effet que date sa liaison avec Camille Desmoulins et Danton.

Danton et Dumouriez devaient s'entendre par la ressemblance de leurs vices autant que par la ressemblance de leurs qualités. Danton, comme Dumouriez, ne voulut de la révolution que l'action. Peu lui importaient les principes; ce qui souriait à son énergie et à son ambition, c'était ce mouvement tumultueux des choses qui précipitait et qui élevait les hommes, du trône au néant, et du néant à la fortune et au pouvoir. L'ivresse de l'action était pour Danton comme pour Dumouriez un besoin continuel de leur nature; la révolution était pour eux un champ de bataille dont le vertige les charmait et les grandissait.

Mais toute autre révolution leur eût également convenu; despotisme ou liberté, roi ou peuple. Il y a des hommes dont l'atmosphère est le tourbillon des événements. Ils ne respirent à l'aise que dans l'air agité. De plus, si Dumouriez avait les vices ou les légèretés des cours, Danton avait les vices et la licence du cœur de la foule. Ces vices, bien que si différents de forme, sont les mêmes au fond; ils se comprennent, ils sont un point de contact entre les faiblesses des grands et les corruptions des petits. Dumouriez comprit du premier coup d'œil Danton, et Danton se laissa approcher et apprivoiser par Dumouriez. Leurs relations, souvent suspectes de concussion d'une part et de vénalité de l'autre, subsistèrent secrètement ou publiquement jusqu'à l'exil de Dumouriez et jusqu'à la mort de Danton. Camille Desmoulins, ami de Danton et de Robespierre, se par-

sionna aussi pour Dumouriez, et vulgarisa son nom dans ses pamphlets. Le parti d'Orléans, qui tenait par Sillery, Laclos, madame de Genlis aux jacobins, rechercha l'amitié du nouveau ministre. Quant à Robespierre, dont la politique était une réserve habile avec tous les partis, il n'affecta à l'égard de Dumouriez ni faveur ni antipathie; mais il éprouva une joie secrète de voir s'élever en lui un rival de ses ennemis. Il est difficile de haïr l'ennemi de ceux qui nous haïssent.

XIX. — L'antagonisme naissant de Robespierre et de Brissot s'envenimait de jour en jour davantage. Les séances des jacobins et les feuilles publiques étaient le théâtre continuel de la lutte et des réconciliations de ces deux hommes. Égaux de forces dans la nation, égaux de talents à la tribune, on voyait qu'ils se craignaient en s'attaquant. Ils masquaient de respect mutuel jusqu'à leurs offenses. Mais cette animosité comprimée n'en rongeait que plus profondément leurs âmes. Elle éclatait de temps en temps sous la politesse de leurs paroles, comme la mort sous le poli de l'acier.

Vous ces ferments de division, de rivalité et de ressentiment bouillonnèrent dans les séances d'avril. Elles furent comme une revue générale des deux grands partis qui allaient déchirer l'empire en se disputant l'ascendant. Les feuillants ou les constitutionnels modérés étaient les victimes que chacun des deux partis populaires immolait, à l'envi, aux soupçons et à la colère des patriotes. Rœderer, jacobin modéré, était accusé d'avoir assisté à un dîner de feuillants amis de La Fayette. »Je n'inculpe pas seulement Rœderer,« s'écrie Tallien, »je dénonce Condorcet et Brissot. Chassons de notre société tous les ambitieux et tous les Cromwellistes.

» — Le moment de démasquer les traîtres arrivera bientôt,« dit à son tour Robespierre. »Je ne veux pas qu'on les démasque aujourd'hui. Il faut que quand nous frapperons le coup, il soit décisif. Je voudrais ce jour-là que la France entière m'entendît; je voudrais que le chef coupable de ces factions, La Fayette, assistât à cette séance avec toute son armée. Je dirais à ses soldats, en leur présentant ma poitrine: Frappez! Ce moment serait le dernier de La Fayette et de la faction des intrigants.« *(C'est le nom que Robespierre* avait inventé pour les girondins.)

Fauchet s'excusa d'avoir dit que Guadet, Vergniaud, Gensonné et Brissot pouvaient se mettre heureusement pour la patrie à la tête du gouvernement. Les girondins étaient accusés de rêver un *protecteur*, les jacobins un *tribun* du peuple. Brissot monte enfin à la tribune. »Je viens me défendre,« dit-il. »Quels sont mes crimes? J'ai fait, dit-on, des ministres. J'entretiens une correspondance avec La Fayette. Je veux faire de lui un protecteur. Certes, ils m'accordent un grand pouvoir, ceux qui pensent que de mon quatrième étage j'ai dicté des lois au château des Tuileries. Mais quand il serait vrai que j'eusse fait des ministres, depuis quand serait-ce un crime d'avoir confié aux mains des amis du peuple les intérêts du peuple? Ces ministres vont, dit-on, distribuer toutes les faveurs à des jacobins. Ah! plût au ciel que toutes les places fussent occupées par des jacobins!«

A ces mots, Camille Desmoulins, ennemi de Brissot, caché dans la salle, se penche vers l'oreille de son voisin et lui dit tout haut, avec un rire ironique: »Que d'art dans ce coquin! Cicéron et Démosthène n'ont pas d'insinuations plus éloquentes.« Des cris de colère partent des rangs des amis de Brissot et demandent l'expulsion de Camille Desmoulins. Un censeur de la salle qualifie de propos infâmes l'exclamation du pamphlétaire et retablit le silence. Brissot continue: »La dénonciation est l'arme du peuple: je ne m'en plains pas. Savez-vous quels sont ses plus cruels ennemis? Ce sont ceux qui prostituent la dénonciation. Des dénonciations, oui! mais des preuves! Couvres du plus profond mépris celui qui dénonce et qui ne prouve pas! Depuis quelque temps on parle de protecteur et de protectorat. Savez-vous pourquoi? c'est pour accoutumer les esprits au nom de tribunat et de tribun. Ils ne voient pas que jamais le tribunat n'existera. Qui oserait détrôner le roi constitutionnel? Qui oserait se mettre la couronne sur la tête? Qui peut s'imaginer que la race de Brutus est éteinte? Et quand il n'y aurait plus de Brutus, où est l'homme qui ait dix fois le talent de Cromwell? Croyez-vous que Cromwell lui-même eût réussi dans une révolution comme la nôtre? Il avait pour lui deux avenues faciles de l'usurpation qui n'existent pas aujourd'hui: l'ignorance et le fanatisme. Vous qui croyez voir Cromwell dans un La Fayette, vous ne connaissez ni La Fayette

ni votre siècle. Cromwell avait du caractère, La Fayette n'en a pas. On ne devient pas protecteur sans audace et sans caractère, et quand il aurait l'un et l'autre, cette société renferme une foule d'amis de la liberté qui périraient plutôt que de le soutenir, J'en fais le premier le serment, ou l'égalité régnera en France, ou je mourrai en combattant les protecteurs et les tribuns!... Les tribuns, voilà les vrais ennemis du peuple. Ils le flattent pour l'enchaîner, ils sèment les soupçons sur la vertu, qui ne veut pas s'avilir. Rappelez-vous ce qu'étaient Aristide et Phocion: ils n'assiégeaient pas toujours la tribune.«

Brissot, en lançant ce trait se tourne vers Robespierre, à qui il adressait l'injure indirecte. Robespierre pâlit et relève brusquement la tête. »Ils n'assiégeaient pas toujours la tribune, répète Brissot, ils étaient à leurs postes, au camp ou dans les tribunaux. (Un rire ironique parcourt les rangs des girondins qui accusaient Robespierre d'abandonner son poste dans le danger.) Ils ne dédaignaient aucun emploi, quelque modeste qu'il fût, quand il était imposé par le peuple; ils parlaient peu d'eux-mêmes, ils ne flattaient pas les démagogues, ils ne dénonçaient jamais sans preuves! Les calomniateurs n'épargnèrent pas Phocion. Il fut victime d'un adulateur du peuple!... Ah! ceci me rappelle l'horrible calomnie vomie sur Condorcet! Qui êtes-vous pour calomnier ce grand homme? Qu'avez-vous fait? Où sont vos travaux, vos écrits? Pouvez-vous citer, comme lui, tant d'assauts livrés pendant trente ans, avec Voltaire et d'Alembert, au trône, à la superstition, aux préjugés, à l'aristocratie? Où en seriez-vous, où serait cette tribune, sans ces grands hommes? Ce sont vos maîtres, et vous insultez ceux qui ont donné la voix au peuple!... Vous déchirez Condorcet, quand sa vie n'est qu'une suite de sacrifices! Philosophe, il s'est fait politique; académicien, il s'est fait journaliste; courtisan, il s'est fait peuple; noble, il s'est fait jacobin!... Prenez-y-garde, vous suivez les impulsions cachées de la cour... Ah! je n'imiterai pas mes adversaires, je ne répéterai pas ces bruits qui répandent qu'ils sont payés par la liste civile.« (Le bruit courait que Robespierre était gagné pour s'opposer à la guerre.) »Je ne dirai rien d'un comité secret *qu'ils* fréquentent et où on concerte les *moyens d'influencer cette* société. Mais je dirai qu'ils tiennent

la même marche que les fauteurs de guerre civile, je dirai que, sans le vouloir, ils font plus de mal aux patriotes que la cour. Et dans quel moment jettent-ils la division parmi nous! dans le moment où nous avons la guerre étrangère, et où la guerre intestine nous menace... Mettons une trêve à ces débats, et reprenons l'ordre du jour en écartant par le mépris d'odieuses et funestes dénonciations.«

XX. — A ces mots, Robespierre et Guadet, également provoqués, se disputent la tribune. »Il y a quarante-huit heures que le besoin de me justifier pèse sur mon cœur,« dit Guadet, »il y a seulement quelques minutes que ce besoin pèse sur l'âme de Robespierre: à moi la parole.« On la lui donne. Il se disculpe en peu de mots. »Soyez surtout en garde,« dit-il en finissant et en désignant du geste Robespierre, »contre ces orateurs empiriques qui ont sans cesse à la bouche les mots de liberté, de tyrannie, de conjuration, qui mêlent toujours leur propre éloge aux flagorneries qu'ils adressent au peuple; faites justice de ces hommes! — Ah l'ordre!« s'écrie Fréron, l'ami de Robespierre, »à l'ordre l'injure et le sarcasme!« Les tribunes éclatent en applaudissements et en huées. La salle elle-même se divise en deux camps, séparés par un large intervalle. Les apostrophes se croisent, les gestes se combattent, on élève et on agite les chapeaux au bout des cannes. »On m'a bien appelé scélérat!« reprend Guadet, »et je ne pourrai pas dénoncer un homme qui met sans cesse son orgueil avant la chose publique? un homme qui, parlant sans cesse de patriotisme, abandonne le poste où il était appelé? Oui, je vous dénonce un homme qui, soit ambition, soit malheur, est devenu l'idole du peuple!« Le tumulte est au comble et couvre la voix de Guadet.

Robespierre réclame lui-même le silence pour son ennemi. »Eh bien!« poursuit Guadet effrayé ou attendri par la feinte générosité de Robespierre, »je vous dénonce un homme qui, par amour pour la liberté de sa patrie, devait peut-être s'imposer à lui-même la loi de l'ostracisme: car c'est servir le peuple que de se dérober à son idolâtrie!« Ces paroles sont étouffées sous des éclats de rire affectés. Robespierre monte avec un calme étudié les marches de la tribune, aux sourires et aux applaudissements des jacobins. »Ce discours remplit tous mes vœux,«

dit-il en regardant Brissot et ses amis, »il renferme à lui seul toutes les inculpations qu'accumulent contre moi les ennemis dont je suis entouré. En répondant à monsieur Guadet, je leur aurai répondu à tous. On m'invite à l'ostracisme: il y aurait sans doute quelque excès de vanité à moi de m'y condamner; car c'est la punition des grands hommes, et il n'appartient qu'à monsieur Brissot de les classer. On me reproche d'assiéger sans cesse la tribune. Ah! que la liberté soit assurée, que l'égalité soit affermie, que les *intrigants* disparaissent, et vous me verrez aussi empressé de fuir cette tribune et même cette enceinte que vous m'y voyez maintenant assidu. Alors, en effet, le plus cher de mes vœux serait rempli. Heureux de la félicité publique, je passerais des jours paisibles dans les délices d'une douce et obscure intimité.«

Ces mots sont interrompus par le murmure d'une émotion fanatique. Robespierre se borne à ce peu de paroles, et ajourne sa réponse à la séance suivante. Le lendemain Danton s'assied au fauteuil et préside la lutte entre ses ennemis et son rival. Robespierre commence par élever sa propre cause à la hauteur d'une cause nationale. Il se défend d'avoir provoqué le premier ses adversaires. Il cite les accusations intentées et les injures vomies contre lui par le parti de Brissot. »Chef de parti, agitateur du peuple, agent secret du comité autrichien,« dit-il, »voilà les noms qu'on me jette et les accusations auxquelles on veut que je fasse réponse! Je ne ferai point celle de Scipion ou de La Fayette, qui, accusés à la tribune du crime de lèse-nation, ne répondirent que par le silence. Je répondrai par ma vie.

»Elève de Jean-Jacques Rousseau, ses doctrines m'ont inspiré son âme pour le peuple. Le spectacle des grandes assemblées aux premiers jours de notre révolution me remplit d'espérance. Bientôt je compris la différence qu'il y a entre ces assemblées étroites composées d'ambitieux ou d'égoïstes, et la nation elle-même. Ma voix y fut étouffée, mais j'aimai mieux exciter les murmures des ennemis de la vérité que d'obtenir de honteux applaudissements. Je portais mes regards au delà de l'enceinte, et mon but était de me faire entendre de la nation et de l'humanité. *C'est pour cela* que j'ai fatigué la tribune. Mais j'ai fait

plus, j'ai donné Brissot et Condorcet à la France. Ces grands philosophes ont sans doute ridiculisé et combattu les prêtres; mais ils n'en ont pas moins courtisé les rois et les grands, dont ils ont tiré un assez bon parti.« (On rit.) »Vous n'oubliez pas avec quel acharnement ils ont persécuté le génie de la liberté dans la personne de Jean-Jacques, le seul philosophe qui ait mérité, selon moi, ces honneurs publics prodigués depuis quelque temps par l'intrigue à tant de charlatans politiques et à de si méprisables héros. Brissot devrait du moins m'en savoir gré. Où était-il pendant que je défendais cette société des jacobins contre l'assemblée constituante elle-même? Sans ce que j'ai fait à cette époque, vous ne m'auriez point outragé dans cette tribune, car elle n'existerait pas. Moi le corrupteur, l'agitateur, le tribun du peuple! Je ne suis rien de tout cela. Je suis peuple moi-même. Vous me reprochez d'avoir quitté ma place d'accusateur public! Je l'ai fait quand j'ai vu que cette place ne me donnerait d'autre droit que celui d'accuser des citoyens pour des délits civils, et m'ôterait le droit d'accuser les ennemis politiques. Et c'est pour cela que le peuple m'aime. Et vous voulez que je me condamne à l'ostracisme pour me soustraire à sa confiance? L'exil! De quel front osez-vous me le proposer? Et où voulez-vous que je me retire! Quel est le peuple où je serai reçu! Quel est le tyran qui me donnera asile! Ah! on peut abandonner sa patrie heureuse, libre et triomphante; mais sa patrie menacée, déchirée, opprimée, l'on ne la fuit pas, on la sauve ou l'on meurt pour elle! Le ciel qui me donna une âme passionnée pour la liberté, et qui me fit naître sous la domination des tyrans; le ciel qui plaça ma vie au milieu du règne des factions et des crimes, m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route du bonheur et de la liberté des hommes. Exigez-vous de moi un autre sacrifice! Celui de ma renommée, je vous la livre: je ne voulais de réputation que pour le bien de mes semblables; si pour la conserver il faut trahir par un lâche silence la cause du peuple, prenez-la, souillez-la, je ne la défends plus.

Maintenant que je me suis défendu, je pourrais vous attaquer. *Je ne le ferai pas*; je vous offre la paix. J'oublie vos injures, je *dévore vos outrages*, mais à une condition, c'est que vous *combattrez avec moi* les partis qui déchirent notre pays, et le plus

dangereux de tous, celui de La Fayette; de ce prétendu héros des deux mondes, qui, après avoir assisté à la révolution du nouveau monde, ne s'est appliqué jusqu'ici qu'à arrêter les progrès de la liberté dans l'ancien. Vous, Brissot, n'êtes-vous pas convenu avec moi que ce chef était le bourreau de l'assassin du peuple, que le massacre du Champ-de-Mars avait fait rétrograder de vingt ans la révolution? Cet homme est-il moins redoutable parce qu'il est aujourd'hui à la tête de l'armée? Non. Hâtez-vous donc! Faites mouvoir horizontalement le glaive des lois pour frapper toutes les têtes des grands conspirateurs. Les nouvelles qui nous arrivent de son armée sont sinistres. Déjà il sème la division entre les gardes nationales et la troupe de ligne. Déjà le sang des citoyens a coulé à Metz. Déjà on emprisonne les meilleurs patriotes à Strasbourg. Je vous le dis, vous êtes accusés de tous ces maux; effacez ces soupçons, en vous unissant à nous, et réconcilions-nous mais dans le salut de la patrie!«

LIVRE QUATORZIÈME.

Les journaux prennent parti dans ces guerres intestines. — Négociations de Dumouriez avec l'Autriche. — Le duc de Brunswick. — Le roi propose la guerre. — Acclamations générales. — La guerre est votée. — Plan de campagne de Dumouriez. — La Fayette temporise. — Considérations sur la Belgique. — Coblentz, capitale de l'émigration française. — Le comte de Provence. — Le comte d'Artois. — Le prince de Condé. — Louis XVI, otage de la France. — La reine regardée comme l'âme du comité autrichien. — Manifeste du duc de Brunswick.

I. — La nuit était avancée au moment où Robespierre terminait son éloquent discours au milieu du recueillement des jacobins. Les jacobins et les girondins, plus exaspérés que jamais, se séparent. Ils hésitaient devant ce grand déchirement, qui, en affaiblissant le parti des patriotes, pouvait livrer l'armée à La Fayette, et l'assemblée aux Feuillants. Pétion, ami à la fois de Robespierre et de Brissot cher aux jacobins, lié avec madame Roland, tenait la balance de sa popularité en équilibre, de peur d'avoir à en perdre la moitié en se prononçant entre les deux factions. Il essaya le lendemain d'opérer une réconciliation générale. »Des deux côtés,« dit-il en frémissant, »je vois mes amis.« Il y eut une trêve apparente; mais Guadet et Brissot firent imprimer leurs discours avec des additions injurieuses contre Robespierre. Ils sapèrent sourdement sa réputation par de nouvelles calomnies. Un nouvel orage éclata le 30 avril.

On proposait d'interdire les dénonciations sans preuves. »Réfléchissez à ce qu'on vous propose,« dit Robespierre. »La majorité ici est une faction qui veut par ce moyen nous calomnier librement et étouffer nos accusations par le silence. Si vous décrétez qu'il me sera interdit de me défendre contre les libellistes conjurés contre moi, *je quitte cette enceinte et je m'ensevelis dans la retraite.* — Robespierre, nous t'y suivrons!« s'écrièrent

des voix de femmes dans les tribunes. »On a profité du discours de Pétion,« continue-t-il, »pour répandre d'odieux libelles contre moi. Pétion lui-même en est indigné. Son cœur s'est répandu dans le mien. Il gémit des outrages dont on m'abreuve. Lisez le journal de Brissot, vous y verrez qu'on m'invite à ne pas apostropher toujours le peuple dans mes discours. Oui, il faut s'interdire de prononcer le nom du peuple, sous peine de passer pour un factieux, pour un tribun. On ne compare aux Gracques. On a raison de me comparer à eux. Ce qu'il y aura de commun entre nous, peut-être, ce sera leur fin tragique. C'est peu: on me rend responsable d'un écrit de Marat qui me désigne pour tribun en prêchant sang et carnage; ai-je professé jamais de pareils principes? suis-je coupable de l'extravagance d'un écrivain exalté tel que Marat?«

A ces mots, Lasource, ami de Brissot, demande la parole; on la lui refuse. Merlin demande si la paix jurée hier ne doit engager qu'un des deux partis et autoriser l'autre à semer des calomnies contre Robespierre? L'assemblée en tumulte impose silence aux orateurs. Legendre accuse la partialité du bureau. Robespierre quitte la tribune, s'approche du président et lui adresse avec des gestes de menace des paroles couvertes par le bruit de la salle et par les injures échangées entre les tribunes.

»Pourquoi cet acharnement des intrigants contre Robespierre?« s'écrie un de ses partisans quand le calme est rétabli. »Parce qu'il est le seul homme capable de s'élever contre leur parti, s'ils réussissent à le former. Oui, il faut dans les révolutions de ces hommes qui, faisant abnégation d'eux-mêmes, se livrent en victimes volontaires aux factieux. Le peuple doit les soutenir. Vous les avez trouvés, ces hommes. Ce sont Robespierre et Pétion. Les abandonnerez-vous à leurs ennemis? — Non! non!« s'écrient des milliers de voix, et un arrêté proposé par le président déclare que Brissot a calomnié Robespierre.

II. — Les journaux prirent parti selon leurs couleurs dans ces guerres intestines des patriotes. »Robespierre!« disent les *Révolutions de Paris*, »comment se fait-il que ce même homme que le peuple portait en triomphe à sa maison au sortir de l'assemblée constituante, soit devenu aujourd'hui un problème? Vous vous êtes cru longtemps la seule colonne de la liberté fran-

çaise. Votre nom était comme l'arche sainte. On ne pouvait y toucher sans être frappé de mort. Vous voulez être l'homme du peuple. Vous n'avez ni l'extérieur de l'orateur, ni le génie qui dispose des volontés des hommes. Vous avez animé les clubs de votre parole. L'encens qu'on y brûle en votre honneur vous a enivré. Le dieu du patriotisme est devenu un homme. L'apogée de votre gloire fut au 17 juillet 1791. De ce jour votre astre a décliné. Robespierre, les patriotes n'aiment pas que vous vous donniez en spectacle. Quand le peuple se presse autour de la tribune où vous montez, ce n'est pas pour entendre votre propre éloge, c'est pour vous entendre éclairer l'opinion publique. Vous êtes incorruptible, oui; mais il y a encore de meilleurs citoyens que vous: ce sont ceux qui le sont autant que vous et qui ne s'en vantent pas. Que n'avez-vous la simplicité qui s'ignore elle-même et cette bonhomie de vertus antiques que vous rappelez quelquefois en vous!

»On vous accuse, Robespierre, d'avoir assisté à une conférence secrète qui s'est tenue il n'y a pas longtemps chez la princesse de Lamballe en présence de la reine Marie-Antoinette. On ne dit pas les clauses du marché passé entre vous et ces deux femmes, qui vous auraient corrompu. Depuis ce jour on s'est aperçu de quelques changements dans vos mœurs domestiques, et vous avez eu l'argent nécessaire pour fonder un journal. Aurait-on eu des soupçons aussi injurieux contre vous en juillet 1791? Nous ne croyons rien de ces infamies; nous ne vous croyons pas complice de Marat, qui vous offre la dictature. Nous ne vous accusons pas d'imiter César se faisant présenter le diadème par Antoine! Non; mais prenez-y garde! parlez de vous-même avec moins de complaisance. Nous avons dans le temps aussi averti La Fayette et Mirabeau, et indiqué la roche Tarpéienne pour les citoyens qui se croient plus grands que la patrie.«

III. — »Les misérables!« répondait Marat, qui alors se couvrait encore du patronage de Robespierre, »ils jettent leur ombre sur les plus pures vertus! Son génie les offusque. Ils le punissent de ses sacrifices. Ses goûts l'appelaient dans la retraite. Il n'est resté dans le tumulte des jacobins que par dévouement *à son pays, mais les hommes* médiocres ne s'accoutument

point aux éloges d'autrui, et la foule aime à changer de héros.

»La faction des La Fayette, des Guadet, des Brissot l'enveloppe. Ils l'appellent chef de parti! Robespierre chef de parti! Ils montrent sa main dans le trésor honteux de la liste civile. Ils lui font un crime de la confiance du peuple, comme si un simple citoyen sans fortune et sans puissance avait d'autre moyen de conquérir l'amour du peuple que ses vertus! Comme si un homme qui n'a que sa voix isolée au milieu d'une société d'intrigants, d'hypocrites et de fourbes, pouvait jamais devenir à craindre! Mais ce censeur incorruptible les inquiète. Ils disent qu'il s'est entendu avec moi pour se faire offrir la dictature. Ceci me regarde. Je déclare donc que Robespierre est si loin de disposer de ma plume que je n'ai jamais eu avec lui la moindre relation. Je l'ai vu une seule fois, et cet unique entretien m'a convaincu qu'il n'était pas l'homme que je cherche pour le pouvoir suprême et énergique réclamé par la révolution.

»Le premier mot qu'il m'adressa fut le reproche de tremper ma plume dans le sang des ennemis de la liberté, de parler toujours de corde, de glaive, de poignard, mots cruels que désavouait sans doute mon cœur et qui discréditaient mes principes. Je le détrompai. Apprenez, lui répondis-je, que mon crédit sur le peuple ne tient pas à mes idées, mais à mon audace, mais aux élans impétueux de mon âme, mais à mes cris de rage, de désespoir et de fureur contre les scélérats qui embarrassent l'action de la révolution. Je sais la colère, la juste colère du peuple, et voilà pourquoi il m'écoute et il croit en moi. Ces cris d'alarme et de fureur, que vous prenez pour des paroles en l'air, sont la plus naïve et la plus sincère expression des passions qui dévorent mon âme. Oui, si j'avais eu dans ma main les bras du peuple après le décret contre la garnison de Nancy, j'aurais décimé les députés qui l'avaient rendu; après l'instruction sur les événements des 5 et 6 octobre, j'aurais fait périr dans un bûcher tous les juges; après le massacre du Champ-de-Mars, si j'avais eu deux mille hommes animés des mêmes ressentiments qui soulevaient mon sein, je serais allé à leur tête poignarder La Fayette au milieu de ses bataillons de brigands, brûler le roi dans son palais et égorger nos atroces représentants sur leurs siéges!... Robes-

pierre m'écoutait avec effroi. Il pâlit et garda longtemps le silence. Je m'éloignai. J'avais vu un homme intègre; je n'avais pas rencontré un homme d'Etat. »Ainsi le scélérat avait fait horreur au fanatique: Robespierre avait fait pitié à Marat.

IV. — Ces premières luttes entre les jacobins et la Gironde donnaient à l'habile Dumouriez un double point d'appui pour sa politique. L'inimitié de Roland, de Clavière et de Servan ne l'inquiétait plus dans le conseil. Il balançait leur influence par son alliance avec leurs ennemis. Mais les jacobins voulaient des gages, il les leur offrait dans la guerre. Danton, aussi violent et plus politique que Marat, ne cessait de répéter que la révolution et les despotes étaient irréconciliables, et que la France n'avait de salut à espérer que de son audace et de son désespoir. La guerre, selon Danton, était le baptême ou le martyre par lequel devait passer la liberté comme une religion nouvelle. Il fallait retremper la France dans le feu pour qu'elle se purifiât des souillures et des hontes de son passé.

Dumouriez, d'accord en cela avec La Fayette et les feuillants, voulait aussi la guerre; mais c'était comme un soldat, pour y conquérir la gloire et pour en foudroyer ensuite les factions. Depuis le premier jour de son ministère, il négociait de manière à obtenir de l'Autriche une réponse décisive. Il avait renouvelé presque tous les membres du corps diplomatique, il les avait remplacés par des hommes énergiques. Ses dépêches avaient un accent martial et militaire qui ressemblait à la voix d'un peuple armé. Il sommait les princes du Rhin, l'empereur, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, l'Espagne de reconnaître ou de combattre le roi constitutionnel de la France. Mais pendant que ces envoyés officiels demandaient à ces cours des réponses promptes et catégoriques, les agents secrets de Dumouriez s'insinuaient dans les cabinets des princes et s'efforçaient de détacher quelques Etats de la coalition qui se formait. Ils leur montraient les avantages de la neutralité pour leur agrandissement; ils leur promettaient après la victoire le patronage de la France. N'osant pas espérer des alliés, le ministre ménageait au moins à la France des complicités secrètes; il corrompait par l'ambition les Etats qu'il ne pouvait entraîner par la terreur, il amortissait la coalition, *espérant plus tard la briser.*

V. — Le prince sur l'esprit duquel il agissait le plus puissamment était précisément ce duc de Brunswick que l'empereur et le roi de Prusse destinaient de concert au commandement des armées combinées contre nous. Ce prince était dans leur espoir l'Agamemnon de l'Allemagne.

Charles-Frédéric-Ferdinand de Brunswick-Wolfenbuttel, nourri dans les combats, dans les lettres et dans les plaisirs, avait respiré dans les camps du grand Frédéric le génie de la guerre, l'esprit de la philosophie française et le machiavélisme de son maître. Il avait fait avec ce roi philosophe et soldat toutes les campagnes de la guerre de sept ans. A la paix, il voyagea en France et en Italie. Accueilli partout comme le héros de l'Allemagne et comme l'héritier du génie de Frédéric, il avait épousé une sœur du roi d'Angleterre George III. Sa capitale, où brillaient ses maîtresses et où dissertaient les philosophes, réunissait l'épicurisme des cours à l'austérité des camps. Il régnait selon les préceptes des sages; il vivait selon les exemples des Sybarites. Mais son âme de soldat, qui se livrait trop facilement à la beauté, ne s'éteignait pas dans l'amour, il ne donnait que son cœur aux femmes, il réservait sa tête à sa gloire, à la guerre et au gouvernement de ses États. Mirabeau, jeune alors, s'était arrêté à sa cour en allant à Berlin recueillir les dernières lueurs du génie du grand Frédéric. Le duc de Brunswick avait apprécié Mirabeau. Ces deux hommes placés à des rangs si divers se ressemblaient par leurs qualités et par leurs défauts. C'étaient deux esprits révolutionnaires; mais par la différence des situations et des patries, l'un était destiné à faire une révolution et l'autre à la combattre.

Quoi qu'il en soit, Mirabeau fut séduit par le souverain qu'il avait mission de séduire. »La figure de ce prince, écrit-il dans sa Correspondance secrète, annonce la profondeur et la finesse. Il parle avec élégance et précision; il est prodigieusement instruit, laborieux, perspicace; il a des correspondances immenses et il ne les doit qu'à son mérite; il est économe même pour ses passions. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la femme *la plus raisonnable* de sa cour. Véritable Alcibiade, il aime le *plaisir, mais* il ne le prend jamais sur son travail. Est-il à son *rôle de général* prussien, personne n'est aussi matinal, aussi ac-

tif, aussi minutieusement exact que lui. Sous une apparence calme qui vient de la possession exercée de lui-même, son imagination brillante et sa verve ambitieuse l'emportent souvent, mais la circonspection qu'il s'impose et le soin réfléchi de sa gloire le retiennent et le ramènent à des hésitations qui sont peut-être son seul défaut.« Mirabeau prédit dès cette époque au duc de Brunswick la suprême influence dans les affaires d'Allemagne après la mort du roi de Prusse, que l'Allemagne appelait le grand roi.

Le duc avait alors cinquante ans. Il se défendait, dans ses conversations avec Mirabeau, d'aimer la guerre. »Jeux de hasard que les batailles, disait-il au voyageur français. Je n'y ai pas pas été malheureux jusqu'ici. Qui sait si aujourd'hui, quoique plus habile, je serais aussi bien servi par la fortune?« Un an après cette parole, il faisait l'invasion triomphante de la Hollande à la tête des troupes de l'Angleterre. Quelques années plus tard, l'Allemagne le désignait pour son généralissime.

Mais la guerre à la France, qui souriait à son ambition de soldat, répugnait à son âme de philosophe. Il sentait qu'il combattrait mal les idées dont il avait été nourri. Mirabeau avait dit de lui ce mot profond qui prophétisait ses mollesses et les défaites de la coalition guidée par ce prince: »Cet homme est d'une trempe rare, mais il est trop sage pour être redoutable aux sages.«

Ce mot explique l'offre de la couronne de France faite au duc de Brunswick par Custine au nom du parti monarchique de l'assemblée. La franc-maçonnerie, cette religion souterraine dans laquelle étaient entrés presque tous les princes régnants de l'Allemagne, couvrait de ses mystères de secrètes intelligences entre la philosophie française et les souverains des bords du Rhin. Frères en conjuration religieuse, ils ne pouvaient pas être des ennemis bien sincères en politique. Le duc de Brunswick était au fond du cœur plus citoyen que prince, plus Français qu'Allemand. L'offre d'un trône à Paris avait chatouillé son cœur. On combat mal un peuple dont on espère être le roi, et une cause que l'on veut vaincre mais que l'on ne veut pas perdre; telle était la *situation* d'esprit du duc de Brunswick. Consulté *par le roi de Prusse*, il conseillait à ce monarque de tourner

ses forces du côté de la Pologne et d'y conquérir des provinces au lieu de conquérir des principes en France.

VI. — Le plan de Dumouriez était de séparer, autant que possible, la Prusse de l'Autriche pour n'avoir affaire qu'à un ennemi à la fois. L'union de ces deux puissances, rivales naturelles et jalouses, lui paraissait tellement contre nature, qu'il se flattait de l'empêcher ou de la rompre. La haine instinctive du despotisme contre la liberté trompa toutes ses prévisions. La Russie, par l'ascendant de Catherine, força la Prusse et l'Autriche à faire cause commune contre la révolution. A Vienne, le jeune empereur, Francois Ier, se préparait à combattre beaucoup plus qu'à négocier. Le prince de Kaunitz, son principal ministre, répondait aux notes de Dumouriez dans un langage qui portait le défi à l'assemblée nationale.

Dumouriez communiqua ces pièces à l'assemblée. Il prévint les éclats de sa juste colère, en éclatant lui-même en indignation et en patriotisme. Le contre-coup de ces scènes à Paris revint se faire sentir jusque dans le cabinet de l'empereur à Vienne. François Ier, pâle et tremblant de colère, gourmanda la lenteur de son ministre. Il allait tous les jours assister, auprès du lit du prince de Kaunitz, aux conférences entre ce vieillard et les envoyés prussiens et russes, chargés, par leur souverain, de fomenter la guerre. Le roi de Prusse demandait à avoir seul la direction de la campagne. Il proposait l'invasion subite du territoire français comme le moyen le plus propre à économiser le sang, en frappant la révolution d'étonnement et en faisant éclater en France la contre-révolution dont les émigrés le flattaient. Une entrevue, pour concerter les mesures de l'Autriche et de la Prusse, fut assignée à Leipsic entre le duc de Brunswick et le général des troupes de l'empereur, le prince de Hohenlohe. Des conférences pour la forme continuaient cependant encore à Vienne entre M. de Noailles, ambassadeur de France, et le comte Philippe de Cobentzel, vice-chancelier de cour. Ces conférences, où luttaient pour se concilier deux principes inconciliables, la liberté des peuples et la souveraineté absolue des monarques, n'amenèrent que des reproches mutuels. Un dernier mot de M. de Cobentzel rompit les négociations. Ce mot en éclatant à Paris y fit éclater la guerre. Dumouriez la proposa au conseil et entraîna

le roi, comme par la main de la fatalité, à venir lui-même la proposer à son peuple. »Le peuple,« lui dit-il, »croira à votre »attachement, le jour où il vous verra embrasser sa cause et »combattre les rois pour la défendre.«

Le roi, entouré de tous les ministres, parut inopinément à l'assemblée, le 20 avril, à l'issue du conseil. Un redoutable silence se fit dans la salle. On pressentait que le mot décisif allait être prononcé. Il le fut. Après la lecture d'un rapport complet sur les négociations avec la maison d'Autriche, par Dumouriez, le roi ajouta d'une voix concentrée mais ferme: »Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil. Les conclusions en ont été unanimement adoptées. Moi-même j'ai adopté la résolution. J'ai épuisé tous les moyens de maintenir la paix. Maintenant je viens, aux termes de la constitution, vous proposer formellement la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.«

Le roi sortit, après ces paroles, au milieu des cris et des gestes d'enthousiasme qui éclatèrent dans la salle et dans les tribunes. Le peuple s'y associa sur son passage; la France se sentait sûre d'elle-même en attaquant la première l'Europe conjurée contre elle. Il semblait aux bons citoyens que tous les troubles intérieurs allaient cesser devant cette grande action extérieure d'un peuple qui défend ses frontières; que le procès de la liberté allait se juger en quelques heures sur les champs de bataille; et que la constitution n'avait besoin que d'une victoire pour que la nation fût désormais libre au dedans et triomphante au-dehors. Le roi lui-même rentra dans son palais, soulagé du poids cruel de ses irrésolutions. La guerre contre ses alliés et contre ses frères avait coûté bien des angoisses à son cœur. Ce sacrifice de ses sentiments fait à la constitution lui semblait mériter la reconnaissance de l'assemblée; en s'identifiant ainsi à la cause de la patrie, il se flattait de retrouver au moins la justice et l'amour de son peuple. L'assemblée se sépara sans délibérer, et donna quelques heures moins à la réflexion qu'à l'enthousiasme.

VII.—A la séance du soir, Pastoret, un des principaux feuillants, appuya le premier le parti de la guerre. »On nous reproche,« dit-il, »de *vouloir* voter l'effusion du sang humain dans *un accès d'enthousiasme*. Mais est-ce donc d'aujourd'hui que

nous sommes provoqués? La maison d'Autriche a violé depuis quatre cents ans les traités faits avec la France. Voilà nos motifs! N'hésitons plus. La victoire sera fidèle à la liberté!«

Becquet, royaliste constitutionnel, orateur réfléchi et courageux, osa seul parler contre la déclaration de guerre. »Dans un pays libre,« dit-il, »on ne fait la guerre que pour défendre la constitution ou la nation. Notre constitution est d'hier, il lui faut du calme pour s'enraciner. Un état de crise comme la guerre s'oppose aux mouvements réguliers du corps politique. Si vos armées combattent au dehors, qui contiendra les factions au dedans? On vous flatte de n'avoir que l'Autriche à combattre, on vous promet la neutralité du reste du Nord: n'y comptez pas. L'Angleterre elle-même ne peut rester neutre; si les nécessités de la guerre vous portent à révolutionner la Belgique ou à envahir la Hollande, elle se réunira à la Prusse pour soutenir le parti du stathouder contre vous. Sans doute l'Angleterre aime la liberté qui s'établit chez vous, mais sa vie est dans son commerce: elle ne peut vous l'abandonner dans les Pays-Bas. Attendez qu'on vous attaque, et l'esprit des peuples combattra alors pour vous. La justice d'une cause vaut des armées. Mais si on peut vous peindre aux yeux des nations comme un peuple inquiet et conquérant qui ne peut vivre que dans le trouble et dans la guerre, les nations s'éloigneront de vous avec effroi. D'ailleurs, la guerre n'est-elle pas l'espoir des ennemis de la révolution? Pourquoi les réjouir en la leur offrant? Les émigrés, méprisables maintenant, deviendront dangereux le jour où ils s'appuieront sur les armées de nos ennemis!«

Sensé et profond, ce discours, interrompu par les rires ironiques et par les injures de l'assemblée, s'acheva au milieu des huées des tribunes. Il faut de l'héroïsme dans la conviction pour combattre la guerre dans une chambre française. Bazire, ami de Robespierre, demanda, comme Becquet, ami du roi, quelques jours de réflexion avant de voter des flots de sang humain. »Si vous vous décidez pour la guerre, faites-la du moins de manière qu'elle ne soit point enveloppée de trahison!« dit-il. Quelques applaudissements indiquèrent que l'allusion républicaine de Bazire était comprise, et qu'il fallait avant tout écarter un roi et des généraux suspects. »Non, non,« répond Mailhe, »ne per-

dez pas une heure pour décréter la liberté du monde entier! — Eteignez les torches de vos discordes dans le feu des canons et des baïonnettes,« ajoute Dubayet. »Que le rapport soit fait séance tenante,« demande Brissot. »Déclarez la guerre aux rois et la paix aux nations,« s'écrie Merlin. La guerre est votée.

Condorcet, averti d'avance par les girondins du conseil, lit à la tribune un projet de manifeste aux nations. En voici l'esprit: »Chaque nation a le droit de se donner des lois et de les changer à son gré. La nation française devait croire que des vérités si simples seraient consenties par tous les princes. Son espérance a été trompée. Une ligue s'est formée contre son indépendance; jamais l'orgueil des trônes n'a insulté avec plus d'audace à la majesté des nations. Les motifs allégués par les despotes contre la France ne sont qu'un outrage à sa liberté. Cet insultant orgueil, loin de l'intimider, ne peut qu'exciter son courage. Il faut du temps pour discipliner les esclaves du despotisme, tout homme est soldat quand il combat la tyrannie.«

VIII. — Le principal orateur de la Gironde s'élance le dernier à la tribune: »Vous devez à la nation,« dit Vergniaud, »de prendre tous les moyens pour assurer le succès de la grande et terrible détermination par laquelle vous avez signalé cette mémorable journée. Rappelez-vous le jour de cette fédération générale où tous les Français dévouèrent leur vie à la défense de la liberté et à celle de la constitution; rappelez-vous le serment que vous-mêmes vous avez prêté, le 14 janvier, de vous ensevelir sous les ruines de ce temple plutôt que de consentir à la moindre capitulation, ni qu'il fût fait une seule modification à la constitution. Quel est le cœur glacé qui ne palpite pas dans ces moments suprêmes, l'âme froide qui ne s'élève pas, j'ose le dire, jusqu'au ciel, avec les acclamations de la joie universelle; l'homme apathique qui ne sent pas son être s'agrandir et ses forces s'élever par un noble enthousiasme au-dessus des forces de l'humanité? Eh bien! donnez encore à la France, à l'Europe le spectacle imposant de ces fêtes nationales! Ranimez cette énergie devant laquelle tombent les bastilles! Faites retentir dans toutes les parties de l'empire ces mots sublimes: *Vivre libres ou mourir! la constitution tout entière, sans modification, ou la mort! Que ces cris se fassent* entendre jusqu'auprès des trônes coalisés

contre vous; qu'ils leur apprennent qu'on a compté en vain sur nos divisions intérieures, qu'alors que la patrie est en danger nous ne sommes plus animés que d'une seule passion: celle de la sauver ou de mourir pour elle; qu'enfin, si la fortune trahissait dans les combats une cause aussi juste que la nôtre; nos ennemis pourraient bien insulter à nos cadavres, mais que jamais il n'auront un seul Français dans leurs fers.«

IX. — Ces paroles lyriques de Vergniaud retentirent à Berlin et à Vienne. »On vient de nous déclarer la guerre,« dit le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de Russie, prince Galitzin, au cercle de l'empereur, »c'est comme si on vous l'avait déclarée à vous-même.« Le commandement général des forces prussiennes et autrichiennes fut donné au duc de Brunswick. Les deux princes ne firent en cela que ratifier le choix de l'Allemagne; c'était l'opinion qui l'avait nommé. L'Allemagne se meut lentement; les fédérations sont impropres aux guerres soudaines. La campagne s'ouvrit du côté des Français avant que la Prusse et l'Autriche n'eussent préparé leurs armements.

Dumouriez avait compté sur cette lourdeur et sur cet engourdissement des deux monarchies allemandes. Son plan habile consistait à couper la coalition en deux et à faire une brusque invasion en Belgique avant que la Prusse pût se trouver sur le terrain. Si Dumouriez eût été à la fois l'inventeur et l'exécuteur de son plan, c'en était fait de la Belgique et de la Hollande; mais La Fayette, chargé d'effectuer l'invasion à la tête de quarante mille hommes, n'avait ni les témérités ni la fougue de cet homme de guerre. Général d'opinion plutôt que général d'armée, il était accoutumé à commander à des bourgeois sur la place publique plutôt qu'à des soldats en campagne. Brave de sa personne, aimé des troupes, mais plus citoyen que militaire, il avait fait la guerre d'Amérique avec des poignées d'hommes libres et non avec des masses indisciplinées. Ne pas compromettre ses soldats, défendre avec intrépidité des frontières, mourir généreusement à des Thermopyles, haranguer héroïquement des gardes nationales, passionner ses troupes pour ou contre des opinions, telle était la nature de La Fayette. Les hardiesses de la grande guerre, qui risque beaucoup pour tout *sauver*, et qui découvre un moment une frontière pour aller

frapper un empire au cœur, ne convenaient pas à ses habitudes, encore moins à sa situation. En devenant général, La Fayette était resté chef de parti ; en faisant face à l'étranger, il regardait toujours vers l'intérieur. Il lui fallait de la gloire sans doute pour nourrir son influence et pour reconquérir ce rôle d'arbitre de la révolution qui commençait à lui échapper ; mais, avant tout, il fallait qu'il ne se compromît pas. Une défaite l'aurait perdu. Il le savait. Qui ne risque pas de défaite n'obtiendra jamais de victoire. C'était le général de la temporisation. Or, perdre le temps de la révolution, c'était perdre toute sa force. La force des masses indisciplinées est dans leur impétuosité ; qui les ralentit les perd.

Dumouriez, impétueux comme l'irruption, était pénétré par instinct de cette vérité. Il s'efforça, dans les conférences qui précédèrent la nomination des généraux, de la faire passer dans l'âme de La Fayette. Il le plaçait à la tête du principal corps d'armée qui devait pénétrer en Belgique, comme le général le plus propre à fomenter les insurrections populaires et à changer dans les provinces belges la guerre en révolution. Soulever la Belgique en faveur de la liberté française, rendre son indépendance solidaire de la nôtre, c'était l'arracher à l'Autriche et la tourner contre nos ennemis.

Les Belges, dans le plan de Dumouriez, devaient nous conquérir la Belgique ; les ferments de l'insurrection étaient mal étouffés dans ces provinces. Le pas des premiers soldats français devait les remuer et les ranimer.

X. — La Belgique, longtemps dominée par l'Espagne, en a contracté le catholicisme superstitieux et jaloux. La nation appartient aux prêtres ; les priviléges du clergé lui semblent les priviléges du peuple. Joseph II, philosophe avant l'heure, mais philosophe armé, avait voulu émanciper ce peuple du despotisme du sacerdoce. La Belgique s'était insurgée en 1790 contre la liberté qu'on lui apportait, et avait pris parti pour ses oppresseurs. Le fanatisme des prêtres et le fanatisme des priviléges municipaux, réunis en un seul sentiment de résistance à Joseph II, avait soulevé ces provinces. Les révoltés avaient pris Gand et Bruxelles et proclamé la déchéance de la maison d'Autriche de la souveraineté des Pays-Bas. A peine triomphante, la révo-

lution belge s'était divisée: le parti sacerdotal et aristocratique demandait une constitution oligarchique; le parti populaire demandait une démocratie calquée sur la révolution française. *Van der Noot*, tribun éloquent et cruel, était l'âme du premier parti. *Van der Mersch*, soldat intrépide, était le chef du parti du peuple. La guerre civile éclata au milieu de la guerre de l'indépendance. Van der Mersch, prisonnier des aristocrates et des prêtres, fut plongé dans les cachots. Léopold, successeur de Joseph II, profita de ces déchirements pour reconquérir la Belgique. Lassée de la liberté avant d'en avoir joui, elle se soumit sans résistance. Van der Noot s'exila en Hollande. Van der Mersch, délivré par les Autrichiens, reçut un généreux pardon et redevint un citoyen obscur. L'indépendance fut comprimée par de fortes garnisons autrichiennes; elle ne pouvait manquer de se réveiller au contact des armées françaises.

La Fayette parut comprendre et approuver ce plan. Il fut convenu que le maréchal de Rochambeau aurait le commandement en chef de l'armée qui menacerait la Belgique, que La Fayette aurait sous ses ordres un corps considérable qui ferait l'invasion, et qu'aussitôt l'invasion faite, La Fayette commanderait seul dans les Pays-Bas. Rochambeau, vieilli et usé par l'inaction, n'aurait ainsi que les honneurs du rang; La Fayette aurait toute l'action de la campagne et toute la propagande armée de la révolution. »Ce rôle lui convient,« disait le vieux maréchal; »je n'entends rien à la geurre des villes.« Faire marcher La Fayette sur Namur mal défendu, s'en emparer; marcher de là sur Bruxelles et sur Liége, ces deux capitales des Pays-Bas et ces deux foyers de l'indépendance belge; lancer en même temps le général Biron avec dix mille hommes sur Mons contre le général autrichien Beaulieu, qui n'y avait que deux ou trois mille hommes; détacher de la garnison de Lille un autre corps de trois mille soldats qui occuperait Tournay, et qui, après avoir mis garnison dans la citadelle, irait grossir le corps de Biron; faire sortir de Dunkerque douze cents hommes, qui surprendraient Furnes; s'avancer ensuite en convergeant au cœur des provinces belges avec quarante mille hommes réunis sous la direction de La Fayette; attaquer partout à la fois en dix jours un ennemi mal préparé, insurger les populations dex-

rière soi, renforcer ensuite jusqu'à quatre-vingt mille soldats cette armée d'attaque, et y joindre les bataillons belges levés au nom de leur indépendance, pour combattre l'armée de l'empereur à mesure qu'elle arriverait de l'Allemagne, tel était le plan hardi de la campagne conçue par Dumouriez. Rien n'y manquait de toutes les conditions de succès, qu'un homme pour l'exécuter. Dumouriez disposa les troupes et les commandements conformément à ce plan.

XI. — L'élan de la France répondait à l'élan de son génie.

De l'autre côté du Rhin, les préparatifs se faisaient avec énergie et ensemble. L'empereur et le roi de Prusse se réunirent à Francfort. Le duc de Brunswick s'y trouva avec eux. L'impératrice de Russie adhéra à l'agression des puissances contre la nation française, et fit marcher ses troupes contre la Pologne pour y étouffer les germes des mêmes principes qu'on allait combattre à Paris. L'Allemagne entière céda, malgré elle, à l'impulsion des trois cabinets, et s'ébranla, par masses, vers le Rhin. L'empereur préluda à la guerre des trônes contre les peuples par son couronnement à Francfort. Le quartier général du duc de Brunswick s'organisa à Coblentz, c'était la capitale de l'émigration. Le généralissime de la confédération y eut une première entrevue avec le comte de Provence et le comte d'Artois, les deux frères de Louis XVI. Il leur promit de leur rendre, avant peu, leur patrie et leur rang. Ils l'appelaient d'avance le *héros du Rhin* et le *bras droit des rois.*

Tout prenait un aspect militaire. Les deux princes de Prusse, cantonnés dans un village voisin de Coblentz, n'avaient qu'une chambre et couchaient sur la terre. Le roi de Prusse était accueilli sur toutes les rives du Rhin au bruit des salves de canon de son artillerie. Dans toutes les villes qu'il traversait, les émigrés, les populations et ses troupes le proclamaient d'avance le sauveur de l'Allemagne. Son nom, écrit dans des illuminations en lettres de feu, était couronné de cette devise adulatrice: *Vivat Villelmus, Francos deleat, jura regis restituat! Vive Guillaume, l'exterminateur des Français, le restaurateur de la royauté!*

XII. — Coblentz, ville située au confluent de la Moselle et du *Rhin dans les États* de l'électeur de Trèves, était devenue la ca-

pitale de l'émigration française. Un rassemblement croissant de vingt-deux mille gentilshommes s'y pressait autour des sept princes de la maison de Bourbon émigrés. Ces princes étaient le comte de Provence et le comte d'Artois, frères du roi ; les deux fils du comte d'Artois, le duc de Berri et le duc d'Angoulême ; le prince de Condé, cousin du roi ; le duc de Bourbon, son fils, et le duc d'Enghien, son petit-fils. Toute la jeune noblesse militaire du royaume, à l'exception des partisans de la constitution, avait quitté ses garnisons ou ses châteaux pour venir s'enrôler dans cette croisade des rois contre la révolution française.

Ce mouvement, qui paraît impie aujourd'hui puisqu'il armait des citoyens contre leur patrie et qu'il implorait des armes étrangères pour combattre la France, n'avait pas alors aux yeux de la noblesse française ce caractère parricide que le patriotisme mieux éclairé de ces derniers temps lui attribue. Coupable devant la raison, il s'expliquait du moins devant le sentiment. L'infidélité à la patrie était la fidélité au roi, et cette fidélité s'appelait honneur.

La foi au trône était la religion de la noblesse française. La souveraineté du peuple lui paraissait un dogme insolent contre lequel il fallait tirer l'épée sous peine d'en partager le crime. Cette noblesse avait patiemment supporté les abaissements et les dépouillements personnels de titres et de fortune que l'assemblée constituante lui avait imposés par la destruction des derniers vestiges de la féodalité, ou plutôt elle avait généreusement fait elle-même ces sacrifices à la patrie dans la nuit du 6 août. Mais les outrages au roi lui avaient paru plus intolérables que ses propres outrages. Le délivrer de sa captivité, l'arracher à ses périls, sauver la reine et ses enfants, rétablir la royauté dans sa plénitude, ou mourir en combattant pour cette sainte cause, lui paraissait le devoir de sa situation et de son sang. L'honneur d'un côté, la patrie de l'autre ; elle n'avait pas hésité, elle avait suivi l'honneur. Il se sanctifiait encore à ses yeux par le mot magique de dévouement. En effet, il y avait un dévouement réel à ces jeunes gens et à ces vieillards d'abandonner leurs grades *dans l'armée*, leurs biens, leur patrie, leurs familles, et d'aller se *jeter sur la* terre étrangère autour du drapeau blanc, pour y faire *le métier* de simples soldats et pour y affronter l'exil éternel, la

spoliation prononcée contre eux par les lois de leur pays, les fatigues des camps, ou la mort sur les champs de bataille. Si le dévouement des patriotes à la révolution était sublime comme l'espérance, le dévouement de la noblesse émigrée était généreux comme le désespoir. Dans les guerres civiles, il faut juger chacun des partis avec ses propres idées. Les guerres civiles sont presque toujours l'expression de deux devoirs en opposition l'un contre l'autre. Le devoir des patriotes, c'était la patrie. Le devoir des émigrés, c'était le trône. L'un des deux partis pouvait se tromper de devoir, mais tous les deux croyaient l'accomplir.

XIII. — L'émigration se composait de deux partis bien distincts : les politiques et les combattants. Les politiques, qui se pressaient autour du comte de Provence et du comte d'Artois, se répandaient en imprécations sans périls contre les vérités de la philosophie et contre les principes de la démocratie ; ils écrivaient des livres et des journaux où la révolution française était représentée aux yeux des souverains étrangers comme une conspiration infernale de quelques scélérats contre les rois et contre Dieu lui-même ; ils formaient des conseils d'un gouvernement imaginaire ; ils briguaient des missions ; ils rêvaient des plans ; ils nouaient des intrigues ; ils couraient dans toutes les cours ; ils ameutaient les souverains et leurs ministres contre la France ; ils se disputaient la faveur des princes français ; ils transportaient sur la terre de l'exil les ambitions, les rivalités, les cupidités des cours.

Les militaires n'y avaient transporté que la bravoure, l'insouciance, la légèreté et la grâce de leur nation et de leur métier. Coblentz était le camp de l'illusion et du dévouement. Cette poignée de braves se croyait une nation et se préparait, en s'exerçant aux manœuvres et aux campements de la guerre, à reconquérir en quelques marches toute une monarchie. Les émigrés de tous les pays et de tous les temps ont présenté ce spectacle. L'émigration a son mirage comme le désert. On croit avoir emporté la patrie à la semelle de ses souliers, comme disait Danton ; on n'emporte que son ombre, on n'accumule que sa colère, on ne retrouve que sa pitié.

XIV. — Parmi les *premiers* émigrés, trois factions correspondaient *à ces partis divers* dans l'émigration elle-même.

Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, était un prince philosophe, politique, diplomate, incliné d'esprit aux innovations, ennemi de la noblesse, du sacerdoce, favorable à la démocratie, et qui aurait pardonné à la révolution si la révolution elle-même avait voulu pardonner à la royauté. Ses infirmités précoces lui interdisant les armes, il s'armait de politique, il cultivait son esprit, il étudiait l'histoire; il écrivait bien, il pressentait la chute prochaine, il redoutait la mort probable de Louis XVI, il croyait aux vicissitudes des révolutions et se préparait de loin à devenir le pacificateur de son pays et le conciliateur du trône et de la liberté. Son cœur peu viril avait des défauts et des qualités de femme. Il avait besoin d'amitié, il se donnait à des favoris; il les choisissait à la grâce plutôt qu'au mérite. Il ne voyait les choses et les hommes qu'à travers les livres ou à travers le cœur de ses courtisans. Prince un peu théâtral, il posait comme une statue du droit et du malheur devant l'Europe. Il étudiait ses attitudes. Il parlait académiquement de ses adversités, il se drapait en victime et en sage. L'armée ne l'aimait pas.

XV. — Le comte d'Artois, plus jeune que lui, gâté par la nature, par la cour et par les femmes, avait pris le rôle du héros. Il représentait à Coblentz l'antique honneur, le dévouement chevaleresque, le caractère français. Il était adoré de la noblesse de cour, dont il personnifiait la grâce, l'élégance et l'orgueil. Son cœur était bon, son esprit facile mais peu étendu et peu éclairé. Philosophe par engouement et par légèreté avant la révolution, superstitieux depuis par entraînement et par faiblesse, il défiait de loin la révolution de son épée. Il semblait plus propre à l'irriter qu'à la vaincre; il annonçait dès cette époque ces témérités sans portée et ces provocations sans force qui devaient un jour lui coûter le trône. Mais sa beauté, sa grâce, sa cordialité couvraient ses imperfections d'intelligence; il semblait destiné à ne jamais mourir. Vieux d'années, il devait régner et mourir éternellement jeune. C'était le prince de cette jeunesse: il eût été François Ier à une autre époque; à la sienne il fut *Charles X.*

Le prince de Condé était militaire de sang, de goût et de *métier. Il* méprisait ces deux cours transplantées sur les bords

du Rhin; sa cour à lui était son camp. Son fils, le duc de Bourbon, faisait ses premières armes sous ses ordres. Son petit-fils, le duc d'Enghien, âgé de dix-sept ans, lui servait déjà d'aide de camp. Ce jeune prince était la grâce mâle de ce camp des émigrés; sa bravoure, son élan, sa générosité promettaient un héros de plus à cette race héroïque des Condé: digne de vaincre pour une cause moins condamnée, ou digne de mourir en plein jour sur un champ de bataille, et non comme il mourut quelques années plus tard, au fond du fossé de Vincennes, à la lueur d'une lanterne, sans autre ami que son chien, et sous les balles d'un peloton commandé de nuit, comme pour un assassinat.

XVI. — Cependant Louis XVI tremblait lui-même dans son palais du contre-coup de cette guerre qu'il avait proclamée et qui grondait sur nos frontières. Il ne se dissimulait point qu'il était moins le chef que l'otage de la France; que sa tête et celles de sa femme et de ses enfants répondraient à la nation de ses revers ou de ses périls. Le danger voit partout la trahison. Les journaux et les clubs dénonçaient plus que jamais l'existence du *comité autrichien* dont la reine était l'âme. Ce bruit était accrédité dans le peuple; il ne coûtait à cette princesse que sa popularité pendant la paix, il pouvait lui coûter la vie pendant la guerre. Ainsi, accusée d'abord de trahir la paix, cette malheureuse famille était maintenant accusée de trahir la guerre. Aux fausses situations tout devient péril. Le roi envisageait tous ces dangers à la fois et courait toujours au plus prochain.

Il envoya un agent secret au roi de Prusse et à l'empereur pour obtenir de ces deux souverains qu'ils suspendissent, dans l'intérêt de son salut, les hostilités, et qu'ils fissent précéder l'invasion par un manifeste de conciliation qui permît à la France de reculer sans honte et qui mît les jours de la famille royale sous la responsabilité de la nation. Cet agent secret était Mallet-Dupan, jeune publiciste genevois établi en France et mêlé au mouvement contre-révolutionnaire. Mallet-Dupan aimait la monarchie par principe et le roi par dévouement personnel. Il partit de Paris sous prétexte de retourner à Genève sa patrie. Il se rendit de là en Allemagne auprès du maréchal de Castries, confident de Louis XVI à l'étranger et un des chefs des émigrés. Accrédité par le duc de Castries, il se présenta à Coblentz au

duc de Brunswick, à Francfort aux ministres de l'empereur et du roi de Prusse. On refusa de prêter confiance à ses communications, à moins qu'il ne montrât une lettre du roi lui-même. Le roi lui fit parvenir ces trois lignes écrites de sa main sur une bande de papier de deux pouces de large. »*La personne qui présentera ce billet connaît mes intentions, on peut croire tout ce qu'elle dira en mon nom.*« Ce signe royal de reconnaissance ouvrit à Mallet-Dupan les cabinets de la coalition.

Des conférences s'ouvrirent entre le négociateur français, le comte de Cobentzel, le comte d'Haugwitz et le général Heyman, plénipotentiaires de l'empereur et du roi de Prusse. Ces ministres, après avoir vérifié le titre de la mission de Mallet-Dupan, se firent communiquer ses instructions. Elles portaient que »le roi joignait ses prières à ses exhortations pour conjurer les émigrés de ne point faire perdre à la guerre prochaine son caractère de puissance à puissance, en y prenant part au nom du rétablissement de la monarchie. Toute autre conduite produirait une guerre civile, mettrait en danger les jours du roi et de la reine, renverserait le trône, ferait égorger les royalistes. Le roi ajoutait qu'il conjurait les souverains armés pour sa cause de bien séparer dans leur manifeste la faction des jacobins de la nation, et la liberté des peuples de l'anarchie qui les déchire; de déclarer formellement et énergiquement à l'assemblée, aux corps administratifs, aux municipalités, qu'ils répondraient sur leurs têtes de tous les attentats qui seraient commis contre la personne sacrée du roi, de la reine, de leurs enfants, et enfin d'annoncer à la nation que la guerre ne serait suivie d'aucun démembrement, qu'on ne traiterait de la paix qu'avec le roi, et qu'en conséquence l'assemblée devait se hâter de lui rendre la plus entière liberté pour négocier au nom de son peuple avec les puissances.«

Mallet-Dupan développa le sens de ces instructions avec la supériorité de vues et l'énergie d'attachement au roi dont il était capable. Il peignit en couleurs tragiques l'intérieur du palais des Tuileries et les terreurs dont la famille royale était assiégée. Les négociateurs furent émus jusqu'à l'attendrissement. Ils promirent de communiquer ces impressions à leur souverain, et donnèrent à Mallet-Dupan l'assurance que les intentions du roi

seraient la règle et la mesure des paroles que le manifeste de la coalition adresserait à la nation française.

Cependant ils ne lui dissimulèrent pas leur étonnement de ce que le langage des princes français émigrés à Coblentz était si opposé aux vues du roi à Paris. »Ils témoignent ouvertement,« disent-ils, »l'intention de reconquérir le royaume pour la contre-révolution, de se rendre indépendants, de détrôner leur frère et de proclamer une régence.« Le confident de Louis XVI repartit pour Genève après cette entrevue. L'empereur, le roi de Prusse, les principaux princes de la confédération, les ministres, les généraux, le duc de Brunswick se rendirent à Mayence. Mayence, où les fêtes étaient interrompues par les conseils, fut pendant quelques jours le quartier général des trônes. On y prit sous l'inspiration des émigrés des résolutions extrêmes. On se décida à combattre corps à corps une révolution qui grandissait de tous les ménagements qu'on gardait pour elle. Les supplications de Louis XVI, les avertissements de Mallet-Dupan furent oubliés. Le plan de campagne fut réglé.

XVII. — L'empereur aurait la direction suprême de la guerre en Belgique, le duc de Saxe-Teschen y commanderait son armée. Quinze mille hommes de ses troupes couvriraient la droite des Prussiens et feraient leur jonction avec eux vers Longwy. Vingt mille hommes de l'empereur, commandés par le prince de Hohenlohe, se porteraient entre le Rhin et la Moselle, couvriraient la gauche des Prussiens, et opéreraient sur Landau, Saarelouis, Thionville. Un troisième corps sous les ordres du prince Esterhazy, et renforcé de cinq mille émigrés conduits par le prince de Condé, menacerait les frontières, depuis la Suisse jusqu'à Philipsbourg. Le roi de Sardaigne aurait son armée d'observation sur le Var et sur l'Isère. Ces dispositions faites, on résolut de répondre à la terreur par la terreur, et de publier, au nom du généralissime, duc de Brunswick, un manifeste qui ne laissât à la révolution française d'autre alternative que la soumission ou la mort.

M. de Calonne l'inspira. Le marquis de Limon, ancien intendant des finances du duc d'Orléans, d'abord révolutionnaire ardent comme son maître, puis émigré et royaliste implacable, *écrivit le manifeste et le soumit* à l'empereur. L'empereur le fit

approuver du roi de Prusse. Le roi de Prusse l'imposa au duc de Brunswick. Le duc murmura et demanda la faculté d'adoucir quelques termes. Les souverains le lui permirent. Le marquis de Limon, appuyé par le parti des princes français, rétablit le texte. Le duc de Brunswick s'indigna et déchira le manifeste sans oser toutefois le désavouer. La proclamation parut avec toutes ses insultes et toutes ses menaces à la nation française. L'empereur et le roi de Prusse, instruits des secrètes faiblesses du duc de Brunswick pour la France, et de l'offre de la couronne que les factieux lui avaient faite, firent subir la responsabilité de cette proclamation à ce prince comme une vengeance ou comme un désaveu. Cet impérieux défi des rois à la liberté menaçait de mort tous les gardes nationaux qui seraient pris les armes à la main défendant leur indépendance et leur patrie, et, dans le cas où le moindre outrage serait commis par les factieux contre la majesté royale, il annonçait qu'on raserait Paris à la surface du sol.

LIVRE QUINZIÈME.

Discorde dans le conseil des ministres. — Camp de vingt mille hommes autour de Paris. — Le roi refuse de nouveau sa sanction au décret contre les prêtres. — Roland, Clavière et Servan sont destitués — Roland lit à l'assemblée sa lettre confidentielle au roi. — Le roi refuse définitivement de sanctionner le décret contre les prêtres. — Rassemblements au faubourg Saint-Antoine. — Dumouriez donne sa démission. — Nouveau ministère formé le 17 juin. — Départ de Dumouriez pour l'armée. — Ses adieux au roi. — La maison de madame Roland, centre du parti girondin. — On y conspire la suppression de la monarchie. — Barbaroux. — Buzot, ami de madame Roland. — Danton. — Sa naissance. — Son portait. — Hostilités en Belgique. — Revers. — Leurs causes. — Généraux. — Paris consterné. — État de la France.

I. — Pendant que l'imminence d'une guerre à mort agitait le peuple et menaçait le roi, la discorde continuait à régner dans le conseil des ministres. Le ministre de la guerre Servan était accusé par Dumouriez d'obéir, avec une servilité qui ressemblait à l'amour plus qu'à la complaisance, aux influences de madame Roland, et de faire échouer tout le plan d'invasion en Belgique. Les amis de madame Roland, de leur côté, menaçaient Dumouriez de lui faire demander compte par l'assemblée des six millions de dépenses secrètes dont ils suspectaient l'emploi. Déjà même Guadet et Vergniaud avaient préparé des discours et un projet de décret pour demander le compte public de ces sommes. Dumouriez, qui s'était acheté des amis et des complices, avec cet or, parmi les jacobins et les feuillants, se révolta contre le soupçon, se refusa, au nom de son honneur outragé, à tout rendement de compte, et offrit résolûment sa démission. A cette nouvelle un grand nombre de membres de l'assemblée, de feuillants, de jacobins, Pétion lui-même, se rendent chez le ministre outragé, et le conjurent de garder son poste. Il y consent à condition qu'on laissera la disposition de *ces fonds à sa seule conscience*. Les girondins, intimidés eux-

mêmes par sa retraite, et sentant qu'un homme de ce caractère était indispensable à leur faiblesse, renoncèrent à leur décret et lui votèrent la confiance publique. Le peuple l'applaudit en sortant de l'assemblée. Ces applaudissements retentissaient douloureusement dans le conciliabule de madame Roland. La popularité de Dumouriez la rendait jalouse. Ce n'était pas, à ses yeux, la popularité de la vertu. Elle la voulait tout entière pour son mari et pour son parti. Roland et ses collègues girondins, Servan, Clavière, redoublaient d'efforts, de violences sur l'esprit du roi, et de dénonciations pour la conquérir. Flatter l'assemblée, courtiser le peuple, irriter les jacobins contre la cour, obséder le roi par la demande impérieuse de sacrifices qu'ils savaient lui être impossibles, le dénoncer sourdement à l'opinion comme la cause de tout mal, comme l'obstacle à tout bien, le contraindre enfin, à force d'insolences et d'outrages, à les chasser pour l'accuser ensuite de trahir en eux la révolution, telle était leur tactique, résultant de leur faiblesse plus encore que de leur ambition.

Ce système de dénigrement du roi dont ils étaient les ministres était le fond de la conjuration de madame Roland. Chez Roland ce n'était qu'une humeur chagrine, chez ses collègues c'était une rivalité de *patriotisme* avec Robespierre. Chez madame Roland c'était la passion de la république qui s'impatientait d'un reste de trône, et qui souriait avec complaisance aux factions prêtes à renverser la monarchie. Quand les factions n'avaient plus d'armes, madame Roland et ses amis s'empressaient de leur en prêter.

II. — On en vit un fatal exemple dans une démarche du ministre de la guerre Servan. Ce ministre, dominé par madame Roland, proposa à l'assemblée nationale, sans l'autorisation du roi et sans l'aveu du conseil, de rassembler un camp de vingt mille hommes autour de Paris. Cette armée, composée de fédérés choisis parmi les hommes les plus exaltés des provinces, devait être, dans le plan des girondins, une sorte d'armée centrale de l'opinion, dévouée à l'assemblée, contre-balançant la garde du *roi*, comprimant la garde nationale, et rappelant cette armée du *parlement aux* ordres de Cromwell qui avait mené Charles Ier à *l'échafaud.*

L'assemblée, à l'exception du parti constitutionnel, saisit cette idée comme la haine saisit l'arme qui lui est offerte. Le roi sentit le coup. Dumouriez comprit la perfidie. Il ne put contenir sa colère contre Servan dans le conseil. Ses reproches furent ceux d'un loyal défenseur de son roi. Les réponses de Servan furent évasives, mais provoquantes. Les deux ministres mirent la main sur épée, et, sans la présence du roi et l'intervention de leurs collègues, le sang aurait coulé dans le conseil.

Le roi voulait refuser la sanction au décret des vingt mille hommes. »Il est trop tard,« dit Dumouriez; »votre refus trahirait des craintes trop fondées, mais qu'il faut se garder de montrer à vos ennemis. Sanctionnez le décret; je me chargerai de neutraliser le danger de ce rassemblement.« Le roi demanda du temps pour réfléchir.

Les girondins sommèrent, le lendemain, le roi de sanctionner le décret sur les prêtres non assermentés. Ils rencontrèrent la conscience religieuse de Louis XVI. Appuyé sur sa foi, ce prince déclara qu'il mourrait plutôt que de signer la persécution de son Église. Dumouriez insista autant que les girondins pour obtenir cette sanction. Le roi fut inflexible. En vain Dumouriez lui représenta qu'en se refusant à des mesures légales contre le clergé non assermenté, il exposait les prêtres au massacre et se rendait ainsi responsable du sang qui serait répandu. En vain il lui représenta que ce refus de sanction dépopulariserait le ministère et lui enlèverait ainsi toute espérance de sauver la monarchie. En vain il s'adressa à la reine et la conjura par ses sentiments de mère de s'unir aux ministres pour fléchir le roi. La reine elle-même fut longtemps impuissante. Le roi enfin parut hésiter; il assigna à Dumouriez un rendez-vous secret pour le soir. Dans cet entretien, il ordonna à Dumouriez de lui présenter trois ministres pour remplacer Roland, Clavière et Servan. Dumouriez était prêt: il proposa Vergennes pour les finances, Naillac pour les affaires étrangères, Mourgues pour l'intérieur. Quant à lui, il se réserva la guerre: ministère dictatorial au moment où la France devenait une armée. Roland, Clavière et Servan, profondément irrités d'un renvoi qu'ils avaient provoqué plus qu'ils ne l'avaient prévu, coururent porter leurs plaintes et leurs accusations dans l'assemblée. Ils y furent

Il s'enferma quelques jours dans la retraite
tier éloigné de Paris. Regardant l'armée co
un citoyen pût encore servir sa patrie,
quartier général de Luckner.

V. — Les ministres girondins restèrent
entre l'humiliation de leur chute et la
vengeance. « Me voilà chassé, dit Roland
tant chez lui. Je n'ai qu'un regret, c'est
aient empêchés de prendre l'initiative
retira dans un modeste appartement s
influence et sans regretter le pouvoir.
dans sa retraite son génie, son patr
conjuration ne fit que changer de plac
tère de l'intérieur elle passa tout entièr
qu'elle réunissait et qu'elle inspirait de

Ce cercle s'agrandissait tous les jo
femme se confondait dans le cœur de
de la liberté. Ils adoraient en elle la re
que ces jeunes hommes ne s'avouaient
leur insu partie de leur politique. Le
tives et puissantes que quand le sentim
le sentiment de son parti.

Ce parti se recruta en ce temps-là
Gironde, mais que sa jeunesse, sa r
devaient jeter naturellement dans ce
de l'amour gouvernée par une femm
Barbaroux.

Barbaroux n'avait alors que vingt-
seille d'une de ces familles de navi
les mœurs et dans les traits qu'
leur vie et de l'agitation
ture, la grâce idéale de
plies qu'adorait l'antiq
sang de cette Grèce as
révélait par la pureté
richement doué des don
Barbaroux s'exerça de b
hommes du Midi. On l

des rassemblements au faubourg Saint-Antoine. Il en avertit le roi. Ce prince crut qu'on voulait l'effrayer. Il perdit sa confiance dans Dumouriez. Celui-ci offrit sa démission; elle fut acceptée. Le portefeuille du ministère des affaires étrangères fut confié à Chambonas; celui de la guerre à Lajard, militaire du parti de La Fayette; celui de l'intérieur à M. de Monciel, constitutionnel feuillant et ami du roi. C'était le 17 juin; les jacobins, le peuple, guidés par les girondins, agitaient déjà la capitale; tout annonçait une prochaine insurrection. Ces ministres sans force armée, sans popularité et sans parti, acceptaient ainsi la responsabilité des périls accumulés par leurs prédécesseurs. Le roi vit une dernière fois Dumouriez. Les adieux du monarque et de son ministre furent touchants.

»Vous allez donc à l'armée?« dit le roi. — »Oui, sire,« répondit Dumouriez. »Je quitterais avec délices cette affreuse ville si je n'avais le sentiment des dangers de Votre Majesté. Ecoutez-moi, sire, je ne suis plus destiné à vous revoir. J'ai cinquante-trois ans et de l'expérience. On abuse votre conscience sur le décret des prêtres. On vous conduit à la guerre civile. Vous êtes sans force, vous succomberez, et l'histoire, tout en vous plaignant, vous accusera des malheurs de votre peuple.« Le roi était assis près de la table où il venait de signer les comptes du général. Dumouriez était debout à côté de lui, les mains jointes. Le roi prit ses mains dans les siennes, et lui dit d'un son de voix ému mais résigné: »Dieu m'est témoin que je ne pense qu'au bonheur de la France. — Je n'en doute pas,« reprit Dumouriez attendri. »Vous devez compte à Dieu, non-seulement de la pureté mais aussi de l'usage éclairé de vos intentions. Vous croyez sauver la religion, vous la détruisez. Les prêtres seront massacrés. Votre couronne vous sera enlevée; peut-être même, vous, la reine, vos enfants...« Il n'acheva pas; il colla sa bouche sur la main du roi, qui de son côté versait des larmes. »Je m'attend à la mort,« reprit le roi avec tristesse, »et je la pardonne d'avance à mes ennemis. Je vous sais gré de votre sensibilité. Vous m'avez bien servi; je vous estime. Adieu. Soyez plus heureux que moi.« En disant ces mots, Louis XVI alla s'enfoncer dans l'ambrasure d'une fenêtre au fond de la chambre pour cacher le trouble de sa physionomie. Dumouriez ne le revit plus.

Il s'enferma quelques jours dans la retraite au fond d'un quartier éloigné de Paris. Regardant l'armée comme le seul asile où un citoyen pût encore servir sa patrie, il partit pour Douai, quartier général de Luckner.

V. — Les ministres girondins restèrent un moment atterrés entre l'humiliation de leur chute et la joie de leur prochaine vengeance. »Me voilà chassé, dit Roland à sa femme en rentant chez lui. Je n'ai qu'un regret, c'est que nos lenteurs nous aient empêchés de prendre l'initiative.« Madame Roland se retira dans un modeste appartement sans rien perdre de son influence et sans regretter le pouvoir, puisqu'elle emportait dans sa retraite son génie, son patriotisme et ses amis. La conjuration ne fit que changer de place avec elle; du ministère de l'intérieur elle passa tout entière dans le petit cénacle qu'elle réunissait et qu'elle inspirait de sa passion.

Ce cercle s'agrandissait tous les jours. L'attraction de cette femme se confondait dans le cœur de ses amis avec l'attraction de la liberté. Ils adoraient en elle la république future. L'amour que ces jeunes hommes ne s'avouaient pas pour elle faisait à leur insu partie de leur politique. Les idées ne deviennent actives et puissantes que quand le sentiment les vivifie. Elle était le sentiment de son parti.

Ce parti se recruta en ce temps-là d'un homme étranger à la Gironde, mais que sa jeunesse, sa rare beauté et son énergie devaient jeter naturellement dans cette faction de l'illusion et de l'amour gouvernée par une femme. Ce jeune homme était Barbaroux.

Barbaroux n'avait alors que vingt-six ans. Il était né à Marseille d'une de ces familles de navigateurs qui conservent dans les mœurs et dans les traits quelque chose de la hardiesse de leur vie et de l'agitation de leur élément. L'élégance de sa stature, la grâce idéale de son visage rappelaient les formes accomplies qu'adorait l'antiquité dans les statues de l'Antinoüs. Le sang de cette Grèce asiatique dont Marseille est une colonie se révélait par la pureté du profil dans le jeune Phocéen. Aussi richement doué des dons de l'intelligence que des dons du corps, Barbaroux s'exerça de bonne heure dans la parole, ce luxe des hommes du Midi. On le fit avocat; il plaida avec talent quel-

ques causes publiques. Mais la puissance et la sincérité de son âme répugnaient à cette éloquence souvent mercenaire qui simule la passion. Il lui fallait de ces causes nationales où l'on donne avec sa parole son âme et son sang. La révolution avec laquelle il était né les lui offrait. Il attendait avec impatience l'occasion et l'heure de la servir.

Son adolescence le retenait encore éloigné de la scène où il brûlait de s'élancer. Il en passait les jours près du village d'Ollioules, dans une petite propriété de sa famille, cachée sous les pins qui tachent seuls d'un peu d'ombre les pentes calcinées de cette vallée. Il y soignait les petites cultures que l'aridité du sol et l'ardeur de ce soleil disputent aux rochers. Dans ses loisirs il étudiait les sciences naturelles; il entretenait des correspondanses avec deux Suisses, dont les systèmes de physique occupaient alors le monde savant: M. de Saussure et Marat. Mais la science ne suffisait pas à cette âme: elle débordait de sentiment. Barbaroux l'épanchait dans des poésies élégiaques brûlantes comme le Midi, vagues comme l'horizon qu'il avait sous les yeux. On y sent cette mélancolie méridionale dont la langueur tient plus de la volupté que de la faiblesse, et qui ressemble aux chants de l'homme assis au soleil avant ou après l'action. Mirabeau avait ainsi ouvert sa vie. Les génies les plus énergiques commencent souvent par la tristesse, comme s'ils avaient dans le germe de leur vie les pressentiments de leur âpre destinée. On dirait, en lisant les vers de ce jeune homme, qu'à travers ses premières larmes il entrevoyait ses fautes, son expiation et son échafaud.

VI. — Après l'élection de Mirabeau et les agitations qui la suivirent, Barbaroux fut nommé secrétaire de la municipalité de Marseille. Aux troubles d'Avignon, il prit les armes et marcha à la tête des jeunes Marseillais contre les dominateurs du Comtat. Sa figure martiale, son geste, son élan, sa voix le faisaient chef partout; il entraînait. Député à Paris pour rendre compte des événements du Midi à l'assemblée nationale, les girondins Vergniaud, Guadet, qui voulaient jeter l'amnistie sur les crimes d'Avignon, enveloppèrent ce jeune homme pour se l'attacher. Barbaroux, fougueux comme son âge, ne justifiait pas les bourreaux d'Avignon, mais il détestait les victimes: c'était l'homme *qu'il fallait aux girondins*. Frappés de son éloquence et de son

enthousiasme, ils le présentèrent à madame Roland. Nulle femme n'était plus faite pour séduire, nul homme n'était plus propre à être séduit. Madame Roland, dans tout l'éclat de sa beauté et aussi dans toute l'émotion de sensibilité que la pureté de sa vie ne pouvait étouffer dans son cœur vide, parle de Barbaroux avec un accent attendri. »J'ai lu,« dit-elle, »dans le cabinet de mon mari des lettres de Barbaroux pleines d'une raison et d'une sagesse prématurées. Quand je le vis, je fus étonnée de sa jeunesse. Il s'attacha à mon mari. Nous le vîmes davantage après notre sortie du ministère. Ce fut alors que, raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du triomphe du despotisme dans le Nord de la France, nous formions le projet d'une république dans le Midi. Ce sera notre pis aller, me disait en souriant Barbaroux; mais les Marseillais arrivés ici nous dispenseront d'y recourir.«

VII. — Roland logeait alors dans une maison sombre de la rue Saint-Jacques, presque sous les toits: c'était la retraite d'un philosophe; sa femme l'éclairait. Présente à toutes les conversations de Roland, elle assistait aux conférences de son mari et du jeune Marseillais. Barbaroux raconte ainsi la scène dans laquelle naquit entre eux la première idée de la république. »Cette femme étonnante était là,« dit-il; »Roland me demanda ce que je pensais des moyens de sauver la France. Je lui ouvris mon cœur. Mes confidences appelèrent les siennes. La liberté est perdue, dit-il, si l'on ne déjoue au plus tôt les complots de la cour. La Fayette médite la trahison au Nord. L'armée du centre est systématiquement désorganisée. Dans six semaines les Autrichiens seront à Paris. N'avons-nous donc travaillé à la plus belle des révolutions pendant tant d'années que pour la voir renverser en un seul jour! Si la liberté meurt en France, elle est à jamais perdue pour le reste du monde. Toutes les espérances de la philosophie sont déçues. Les préjugés et la tyrannie s'empareront de nouveau de la terre. Prévenons ce malheur; et si le Nord est asservi, portons avec nous la liberté dans le Midi et fondons-y quelque part une colonie d'hommes libres! Sa femme pleurait en *l'écoutant*. Je pleurais moi-même en la regardant. Oh! combien *les épanchements* de la confiance soulagent et fortifient les âmes *attristées*! Je fis le tableau rapide des ressources et des espé-

rances de la liberté dans le Midi. Une joie douce se répandit sur le front de Roland ; il me serra la main, et nous traçâmes sur une carte géographique de la France les limites de cet empire de la liberté : elles s'étendaient du Doubs, de l'Ain et du Rhône jusqu'à la Dordogne, et des montagnes inaccessibles de l'Auvergne jusqu'à la Durance et jusqu'à la mer. J'écrivis sous la dictée de Roland pour demander à Marseille un bataillon et deux pièces de canon. Ces bases convenues, je quittai Roland, pénétré de respect pour lui et pour sa femme. Je les ai revus depuis, pendant leur second ministère, aussi simples que dans leur humble retraite. Roland est de tous les modernes l'homme qui me semble le plus se rapprocher de Caton ; mais, il faut le dire ici, c'est à sa femme qu'il a dû son courage et ses talents.«

C'est ainsi que la pensée d'une république fédérative naquit dans la première entrevue de Barbaroux et de madame Roland. Ce qu'ils rêvaient comme une mesure désespérée de liberté, on leur reprocha plus tard de l'avoir tramé comme un complot. Ce premier soupir de patriotisme de deux âmes qui se rencontraient et qui se devinaient fut leur attrait et leur crime.

VIII. — De ce jour les girondins, dégagés de toute obligation avec le roi et avec les ministres, conspirèrent secrètement chez madame Roland, publiquement à la tribune, la suppression de la monarchie. Ils semblaient envier aux jacobins l'honneur de porter au trône les coups les plus mortels. Robespierre ne parlait encore qu'au nom de la constitution, il se renfermait dans la loi; il ne devançait pas le peuple. Les girondins parlaient déjà au nom de la république, et montraient de l'œil et du geste le coup d'Etat républicain dont chaque jour les rapprochait davantage. Les conciliabules chez Roland se multipliaient et s'élargissaient. Des hommes nouveaux s'affiliaient : Roland, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Condorcet, Pétion, Lanthenas, qui à l'heure du danger les trahit ; Valazé, Pache, qui persécuta et décima ses amis ; Grangeneuve, Louvet, qui cachait une grande énergie sous la légèreté des mœurs et la gaieté de l'esprit ; Chamfort, familier des grands, esprits lucide, cœur haineux, découragé du peuple avant de l'avoir servi ; Carra, journaliste populaire, enthousiaste de la république, possédé du délire de la *liberté ; Chénier, poëte* de la révolution, destiné à lui survivre

et gardant son culte jusqu'à la mort sous la tyrannie de l'Empire; Dusaulx, portant sous ses cheveux blancs la jeunesse de l'enthousiasme pour la philosophie, nestor de tous ces jeunes hommes, les modérant par sa parole; Mercier, prenant tout en plaisanterie, même le cachot et la mort.

IX. — Mais de ces hommes que la passion de la révolution réunissait autour d'elle, celui que madame Roland préférait à tous c'était Buzot. Plus attaché à cette jeune femme qu'à son parti, Buzot était pour elle un ami, les autres n'étaient que des instruments ou des complices: elle avait promptement jugé Barbaroux. Ce jugement même, empreint d'une certaine amertume, était comme un repentir de la faveur secrète que l'extérieur de ce jeune homme lui avait d'abord inspirée. Elle s'accuse de le trouver si beau, et semble prémunir son cœur contre l'entraînement de ses regards. »Barbaroux est léger,« dit-elle, »les adorations que des femmes sans mœurs lui prodiguent nuisent au sérieux de ses sentiments. Quand je vois ces beaux jeunes hommes trop enivrés de l'impression qu'ils produisent, comme Barbaroux et Hérault de Séchelles, je ne puis m'empêcher de penser qu'ils s'adorent trop eux-mêmes pour adorer assez la patrie.«

Si on peut soulever le voile du cœur de cette femme vertueuse, qui ne le soulevait pas elle-même, de peur d'y découvrir un sentiment contraire à ses devoirs, on reste convaincu que son penchant instinctif avait été un instant pour Barbaroux, mais que sa tendresse réfléchie était pour Buzot. Il n'est donné ni au devoir, ni à la liberté, de remplir tout entière l'âme d'une femme belle et passionnée comme elle. Le devoir glace le cœur, la politique le trompe, la vertu le retient, l'amour le remplit. Madame Roland aimait Buzot. Buzot adorait en elle son inspiratrice et son idole. Peut-être ne s'avouèrent-ils jamais par des paroles l'un à l'autre un sentiment qui leur eût été moins sacré le jour où il serait devenu coupable. Mais ce qu'ils se cachaient à eux-mêmes, ils l'ont comme involontairement révélé à leur mort. Il y a dans les derniers jours et dans les dernières heures de cet homme et de cette femme, des soupirs, des gestes et des paroles qui laissent échapper devant la mort le secret contenu dans la vie; mais le secret ainsi trahi garde son mystère à leur sentiment. La postérité a le droit de l'entrevoir, elle n'a pas le droit de l'accuser.

Roland, homme estimable mais morose, avait les exigences de la faiblesse sans en avoir la reconnaissance et la grâce envers sa compagne. Elle lui restait fidèle par respect d'elle-même plus que par attrait pour lui. Ils aimaient la même cause, la liberté. Mais le fanatisme de Roland était froid comme l'orgueil, celui de sa femme enflammé comme l'amour. Elle s'immolait tous les jours à la gloire de son mari, à peine s'apercevait-il du sacrifice. On lit dans son cœur qu'elle porte ce joug avec fierté, mais que ce joug lui pèse. Elle peint Buzot avec complaisance et comme l'idéal d'une félicité intérieure. »Sensible, ardent, mélancolique,« dit-elle, »contemplateur passionné de la nature, il paraît fait pour goûter et pour donner le bonheur. Cet homme oublierait l'univers dans les douceurs des vertus privées. Capable d'élans sublimes et de constantes affections, le vulgaire, qui aime à rabaisser ce qu'il ne peut égaler, l'accuse de rêverie. D'une figure douce, d'une taille élégante, il fait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence qui annoncent le respect de soi-même et des autres. Pendant que la lie de la nation porte les flatteurs et les corrupteurs du peuple aux affaires, pendant que les égorgeurs jurent, boivent et se vêtent de haillons pour fraterniser avec la populace, Buzot professe la morale de Socrate et conserve la politesse de Scipion. Aussi on rase sa maison et on le bannit comme Aristide. Je m'étonne qu'ils n'aient pas décrété qu'on oublierait son nom!« L'homme dont elle parlait en ces termes du fond de son cachot, la veille de sa mort, exilé, errant, caché dans les grottes de Saint-Émilion, tomba comme frappé de la foudre, et resta plusieurs jours en démence en apprenant la mort de madame Roland.

Danton, dont le nom commençait à s'élever au-dessus de la foule où il avait acquis une notoriété jusque-là un peu triviale, rechercha à la même époque l'intimité de madame Roland. On se demandait quel était le secret de l'ascendant croissant de cet homme, d'où il sortait, ce qu'il était, où il marchait. On remontait à son origine, à sa première apparition sur la scène du peuple, à ses premières liaisons avec les personnages célèbres du temps. On cherchait dans des mystères la cause de sa prodigieuse popularité. Elle était surtout dans sa nature.

X. — Danton n'était pas seulement un de ces aventuriers de la démagogie qui surgissent, comme Mazaniello ou comme Hébert, des bouillonnements des masses. Il sortait des rangs intermédiaires et du cœur même de la nation. Sa famille, pure, probe, propriétaire et industrielle, ancienne de nom, honorable de mœurs, était établie à Arcis-sur-Aube et possédait un domaine rural aux environs de cette petite ville. Elle était du nombre de ces familles modestes mais considérées qui ont pour base le sol, pour occupation principale la culture, mais qui donnent à leurs fils l'éducation morale et littéraire la plus compléte, et qui les préparent ainsi aux professions libérales de la société. Le père de Danton était mort jeune. Sa mère s'était remariée à un fabricant d'Arcis-sur-Aube, qui possédait et qui dirigeait une petite filature. On voit encore près de la rivière, en dehors de la ville, dans un site gracieux, la maison moitié citadine, moitié rustique, et le jardin au bord de l'Aube où s'écoula l'enfance de Danton.

Son beau-père, M. Ricordin, soigna son éducation comme il eût soigné celle de son propre fils. L'enfant était ouvert, communicatif; on l'aimait malgré sa laideur et sa turbulence. Car sa laideur rayonnait d'intelligence, et sa fougue s'apaisait et se repentait à la moindre caresse de sa mère. Il fit ses études à Troyes, capitale de la Champagne. Rebelle à la discipline, paresseux au travail, aimé de ses maîtres et de ses condisciples, sa rapide compréhension l'égalait en un clin d'œil aux plus assidus. Son instinct le dispensait de réflexion. Il n'apprenait rien, il devinait tout. Ses camarades l'appelaient Catilina. Il acceptait ce nom et jouait quelquefois avec eux aux séditions et aux tumultes, qu'il suscitait ou qu'il calmait par ses harangues, comme s'il eût répété à l'école les rôles de sa vie.

XI. — Monsieur et madame Ricordin, déjà avancés en âge, lui remirent, après son éducation, la modique fortune de son père. Il vint achever ses études de droit à Paris et acheta une place d'avocat au parlement. Il l'exerça peu et sans éclat. Il méprisait la chicane. Son âme et sa parole avaient les proportions des grandes causes du peuple et du trône. L'assemblée constituante commençait à les agiter. Danton, attentif et passionné, était impatient de s'y mêler. Il recherchait les hommes éclatants dont

la parole ébranlait la France. Il s'attacha à Mirabeau. Il se lia avec Camille Desmoulins, Marat, Robespierre, Pétion, Brune depuis maréchal, Fabre d'Eglantine, le duc d'Orléans, Laclos, Lacroix et tous les agitateurs illustres ou subalternes qui remuaient alors Paris. Il passait ses jours dans les tribunes à l'assemblée, dans les promenades, dans les cafés; ses nuits dans les clubs. Quelques mots heureux, quelques harangues brèves, quelques éclats de foudre mystérieux et surtout sa chevelure semblable à une crinière, son geste gigantesque, sa voix tonnante le firent remarquer. Mais sous les qualités purement physiques de l'orateur, des hommes d'élite remarquèrent un profond bon sens et une connaissance instinctive du cœur humain. Sous l'agitateur ils pressentirent l'homme d'Etat. Danton, en effet, lisait l'histoire, étudiait les orateurs antiques, s'exerçait à la véritable éloquence, celle qui éclaire en passionnant, et préméditait un rôle bien au-dessus de son rôle actuel. Il ne demandait au mouvement que de le soulever assez pour qu'il pût le dominer ensuite.

Il épousa mademoiselle Charpentier, fille d'un limonadier du quai de l'Ecole. Cette jeune femme prit de l'empire sur lui par sa tendresse et le ramena insensiblement des désordres de sa jeunesse à des habitudes domestiques plus régulières. Elle éteignit la fougue de ses passions, mais sans pouvoir éteindre celle qui survivait à toutes les autres: l'ambition d'une grande destinée. Danton, retiré dans un petit appartement de la cour du Commerce, auprès de l'appartement de son beau-père, vécut dans une studieuse médiocrité, ne recevant qu'un petit nombre d'amis, admirateurs de son talent et attachés à sa fortune. Les plus assidus étaient Camille Desmoulins, Pétion et Brune. De ces conciliabules partaient les signaux des grandes séditions. Les subsides secrets de la cour y vinrent tenter la cupidité du chef de la jeunesse révolutionnaire. Il ne les repoussa pas et s'en servit tout à la fois pour exciter et pour modérer les agitations de l'opinion.

Il eut de ce premier mariage deux fils, que sa mort laissa orphelins au berceau et qui recueillirent son modique héritage à Arcis-sur-Aube. *Ces deux* fils de Danton, effrayés du bruit de *leur nom, vivent encore*, retirés sur un domaine de famille, qu'ils

cultivent de leurs propres mains. Ils ont replié à eux dans une honnête et laborieuse obscurité toute la renommée de leur père. Comme le fils de Cromwell, ils ont aimé d'autant plus l'ombre et le silence de la vie que leur nom avait eu un trop sinistre éclat et un trop orageux retentissement dans le monde. Ils sont restés dans le célibat pour qu'il s'éteignît avec eux.

En ce moment Danton, à qui ses instincts ambitieux révélaient le prochain retour de fortune des girondins, cherchait à s'attacher à ce parti naissant et à leur donner l'impression de sa valeur et de son importance. Madame Roland le flattait mais avec crainte et répugnance, comme la femme flatte le lion.

XII. — Pendant que les girondins échauffaient à Paris la colère du peuple contre le roi, les hostilités commençaient en Belgique par des revers qu'on imputait aux trahisons de la cour. Ces revers furent produits par trois causes : l'hésitation des généraux, qui ne surent pas donner à leurs troupes l'élan qui emporte les masses et qui intimide les résistances ; la désorganisation des armées, que l'émigration avait privées de leurs anciens officiers et qui n'avaient pas encore confiance dans les nouveaux ; enfin l'indiscipline, élément des révolutions, que les clubs et le jacobinisme fomentaient dans les corps. Une armée qui discute est comme une main qui voudrait penser.

La Fayette, au lieu de marcher dès le premier moment sur Namur, conformément au plan de Dumouriez, perdit un temps précieux à rassembler et à organiser son armée à Givet et au camp de Ransenne. Au lieu de donner aux autres généraux en ligne avec lui l'exemple et le signal de l'invasion et de la victoire en occupant Namur, il tâtonna le pays avec dix mille hommes, laissant le reste de ses forces cantonné en France, et il se replia à la première annonce des échecs subis par les détachements de Biron et de Théobald Dillon. Ces échecs furent honteux pour nos troupes, mais partiels et passagers. C'était l'étonnement d'une armée désaccoutumée de la guerre, qui s'effrayait d'entrer en lice avec toute l'Europe, mais qui, comme un soldat de première campagne, ne tarda pas à s'aguerrir.

Le duc de Lauzun commandait sous La Fayette, on l'appelait le général Biron. C'était un homme de cour, passé sincèrement au parti du peuple. Jeune, beau, chevaleresque, doué de cette

gaieté intrépide qui joue avec la mort, il portait l'honneur aristocratique dans les rangs républicains. Aimé des soldats, adoré des femmes, familier dans les camps, roué dans les cours, il était de cette école de vices éclatants dont le maréchal de Richelieu avait été le type en France. On allait jusqu'à dire que la reine elle-même l'avait aimé sans avoir pu fixer son inconstance. Ami du duc d'Orléans, compagnon de ses débauches, il n'avait néanmoins jamais conspiré avec lui. Toute perfidie lui était odieuse, toute bassesse de cœur l'indignait. Il adoptait la révolution comme une noble idée dont il voulait bien être le soldat, jamais le complice. Il ne trahit pas le roi, il conserva toujours un culte de pitié et d'attendrissement pour la reine. Passionné pour la philosophie et pour la liberté, au lieu de les fomenter dans les factions, il les défendait dans la guerre. Il changea le dévouement pour les rois en dévouement à la patrie. Cette noble cause et les tristesses tragiques de la révolution donnèrent à son caractère une trempe mâle, et le firent combattre et mourir avec la conscience d'un héros.

Il était campé avec dix mille hommes à Quiévrain. Il marcha au général autrichien Beaulieu, qui occupait les hauteurs de Mons avec une très-faible armée. Dieu régiments de dragons, qui formaient l'avant-garde de Biron, en apercevant les troupes de Beaulieu, sont saisis d'une panique soudaine. Les soldats crient à la trahison. Leurs officiers s'efforcent en vain de les raffermir: ils tournent bride, sèment le désordre et la peur dans les colonnes. L'armée entière se débande et suit machinalement ce courant de la fuite. Biron et ses aides de camp se précipitent au milieu des troupes pour les arrêter et les rallier. On leur passe sur le corps, on leur tire des coups de fusil. Le camp de Quiévrain, la caisse militaire, les équipages de Biron lui-même sont pillés par les fuyards.

Pendant que cette déroute sans combat humiliait le premier pas de l'armée française à Quiévrain, des assassinats ensanglantaient notre drapeau à Lille. Le général Dillon était sorti de Lille avec trois mille hommes pour marcher sur Tournay. A peu de distance de cette ville, l'ennemi se montre en plaine au nombre de *neuf cents hommes*. A son seul aspect, la cavalerie *française jette le cri de trahison*, passe sur le corps de l'infan-

terie et fuit jusqu'à Lille sans être poursuivie, abandonnant son artillerie, ses chariots, ses bagages. Dillon, entraîné lui-même par ses escadrons jusque dans Lille, est massacré, en arrivant, par ses propres soldats. Son colonel du génie Berthois tombe à côté de son général, sous les baïonnettes des lâches qui l'ont abandonné. Les cadavres de ces deux victimes de la peur sont pendus sur la place d'armes et livrés ensuite par les séditieux aux insultes de la populace de Lille, qui traîne leurs corps mutilés dans les rues. Ainsi commencèrent par la honte et le crime ces guerres de la révolution qui devaient enfanter pendant vingt ans tant d'héroïsme et tant de vertu militaire. L'anarchie avait pénétré dans les camps ; l'honneur n'y était plus, le patriotisme n'y était pas encore. L'ordre et l'honneur sont les deux nécessités de l'armée. Dans l'anarchie, il y a encore une nation. Sans discipline, il n'y a plus d'armée.

XIII. — A ces nouvelles Paris fut consterné, l'assemblée se troubla, les girondins tremblèrent, les jacobins se répandirent en imprécations contre les traîtres. Les cours étrangères et les émigrés ne doutèrent plus de triompher en quelques marches d'une révolution qui avait peur de son ombre. La Fayette, sans avoir été entamé, se replia prudemment sur Givet. Rochambeau envoya sa démission de commandant de l'armée du Nord. Le maréchal Luckner fut nommé à sa place. La Fayette mécontent conserva le commandement de l'armée du centre.

Luckner avait plus de soixante et dix ans, mais il conservait le feu et l'activité de l'homme du guerre, le génie seul lui manquait pour être un grand général. On lui avait fait une réputation de complaisance qui alors écrasait tout. C'est un grand avantage pour un général d'être étranger au pays qu'il sert. Il n'a point de jaloux, on lui pardonne sa supériorité ; on lui en suppose une quand il n'en a pas, pour en écraser ses rivaux. Telle était la situation du vieux Luckner. Il était Allemand, élève du grand Frédéric, il avait fait avec éclat la guerre de sept ans, comme commandant d'avant-garde, au moment où Frédéric changeait la guerre et créait la tactique. Le duc de Choiseul avait voulu dérober à la Prusse un général de cette grande école, pour enseigner l'art moderne des combats aux généraux français. Il avait arraché Luckner à sa patrie à force de séductions, de fortune et

d'honneurs. L'assemblée nationale, par respect pour la mémoire du roi philosophe, avait conservé à Luckner la pension de soixante mille francs qu'on lui faisait avant la révolution. Luckner, indifférent aux constitutions, s'était cru révolutionnaire par reconnaissance. Presque seul parmi les anciens officiers généraux; il n'avait point émigré. Entouré d'un brillant état-major de jeunes officiers du parti de La Fayette, Charles Lameth, du Jarri, Mathieu de Montmorency, il croyait avoir les opinions qu'on lui donnait. Le roi le caressait, l'assemblée le flattait, l'armée le respectait. La nation voyait en lui le génie mystérieux de la vieille guerre venant donner des leçons de victoire au patriotisme inexpérimenté de la révolution, et cachant des ressources infinies sous la rudesse de son front et sous l'obscur germanisme de son langage. On lui adressait de partout des hommages, comme au Dieu inconnu. Il ne méritait ni cette adoration ni les outrages dont il fut plus tard abreuvé. C'était un brave et rude soldat, aussi dépaysé dans les cours que dans les clubs. Il servit quelques jours d'idole, puis de jouet aux jacobins, qui le jetèrent enfin à l'échafaud, sans qu'il pût même comprendre ni sa popularité ni son crime.

XIV. — Berthier, devenu depuis la main droite de Napoléon, était alors chef d'état-major de Luckner. Le vieux général avait saisi avec l'instinct de la guerre le plan hardi de Dumouriez. Il était entré, à la tête de vingt-deux mille hommes, sur le territoire autrichien à Courtray et à Menin. Biron et Valence, ses deux lieutenants, le conjuraient d'y rester. Dumouriez lui faisait par lettres les mêmes instances. En arrivant à Lille, Dumouriez apprit que Luckner avait subitement rétrogradé sur Valenciennes après avoir brûlé les faubourgs de Courtray, donnant ainsi sur toutes nos frontières le signal de l'hésitation et de la retraite.

Les populations belges, comprimées dans leur élan par ces désastres ou par les timidités de la France, perdaient l'espoir et s'assouplissaient au joug autrichien. Tout se resserrait et s'alarmait sur nos frontières. Le général Montesquiou rassemblait avec peine l'armée du Midi. Le roi de Sardaigne groupait des forces considérables sur le Var. L'avant-garde de La Fayette, postée à Gliswel, *à une lieue* de Maubeuge, était battue par le *duc de Saxe-Teschen à la tête* de douze mille hommes. La grande

invasion du duc de Brunswick en Champagne se préparait. L'émigration enlevait les officiers, la désertion décimait nos soldats. Les clubs semaient la défiance contre les commandants de nos places fortes.

Les girondins poussaient à l'émeute, les jacobins anarchisaient l'armée, les volontaires ne se levaient pas, le ministère était nul, le comité autrichien des Tuileries correspondait avec les puissances, non pour trahir la nation, mais pour sauver les jours du roi et de sa famille. Gouvernement suspect, assemblée hostile, clubs séditieux, garde nationale intimidée et privée de son chef, journalisme incendiaire, conspirations sourdes, municipalité factieuse, maire conspirateur, peuple ombrageux et affamé. Robespierre et Brissot, Vergniaud et Danton, girondins et jacobins en présence, ayant la même proie à se disputer, la monarchie, et luttant de démagogie pour s'arracher la faveur du peuple. Tel était l'état du pays au dedans et au dehors au moment où la guerre extérieure venait presser de toutes parts la France et la faire éclater en exploits et en crimes. Les girondins et les jacobins, un moment unis, suspendaient leur animosité, comme pour renverser à l'envi la faible constitution qui les séparait. La bourgeoisie, personnifiée dans les feuillants, dans la garde nationale et dans La Fayette, restait seule attachée à la constitution. La Gironde faisait contre le roi, du haut de la tribune, l'appel au peuple, qu'elle devait plus tard faire vainement en faveur du roi contre les jacobins. Pour dominer la ville, Brissot, Roland, Pétion soulevaient les faubourgs, ces capitales de misères et de séditions. Toutes les fois qu'on remue jusque dans ses dernières profondeurs un peuple qui a longtemps croupi dans l'ignorance, il en sort des monstres et des héros, des prodiges de crime et des prodiges de vertu. C'est ce qu'on allait voir apparaître sous la main conjurée des girondins et des démagogues.

LIVRE SEIZIÈME.

Le pouvoir passe dans la commune de Paris. — Pétion. — Sa popularité. — Caractère des factions. — Les hommes qui les fomentent. — Réunion des Charenton. — Attaque résolue contre le château. — Journée du 20 juin. — Le peuple, parti de la place de la Bastille, se recrute dans sa marche. — Ses chefs: Santerre, Saint-Huruge, Théroigne de Méricourt. — Tableau de ce soulèvement populaire. — L'assemblée permet aux conjurés armés de défiler devant elle. — Elle suspend sa séance. — Troupes disposées dans les cours des Tuileries. — Gentilshommes accourus au château. — Le roi fait ouvrir les portes. — Pétion, maire de Paris, se dérobe à sa responsabilité. — Les insurgés aux Tuileries. — Dévouement de madame Élisabeth. — Le roi forcé de mettre le bonnet rouge sur sa tête. — La reine et ses enfants au milieu des insurgés. — L'assemblée rouvre sa séance. — Elle est impuissante à arrêter les masses. — Pétion revient aux Tuileries et disperse enfin la sédition. — Les Marseillais à Paris. — Leur chant de guerre. — Le peuple se porte à leur rencontre. — Origine de la Marseillaise.

I. — A mesure que le pouvoir, arraché des mains du roi par l'assemblée, s'évanouissait, il passait dans la commune de Paris. La municipalité, premier élément de formation des nations qui se fondent, est aussi le dernier asile de l'autorité quand les nations se décomposent. Avant de tomber dans la plèbe, le pouvoir s'arrête un moment dans le conseil des magistrats de la cité. L'hôtel de ville était devenu les Tuileries du peuple. Après La Fayette et Bailly, Pétion y régnait : cet homme était le roi de Paris. La populace, qui a l'instinct des situations, l'appelait le *roi Pétion*. Il avait acheté sa popularité, d'abord par ses vertus privées, que le peuple confond presque toujours avec les vertus publiques, puis par des discours démocratiques à l'assemblée constituante. L'équilibre habile qu'il maintenait aux jacobins entre les girondins et Robespierre l'avait rendu respectable et important. Ami de Roland, de Robespierre, de Danton, de Brissot à la fois, suspect de liaisons trop intimes avec madame de Genlis et le parti du duc d'Orléans, il se couvrit toujours néanmoins d'un manteau de dévouement légal à l'ordre et d'une supersti-

tion constitutionnelle. Il avait ainsi tous les titres apparents à l'estime des hommes honnêtes et aux ménagements des factions; mais le plus grand de tous était sa médiocrité. La médiocrité, il faut l'avouer, est presque toujours le sceau de ces idoles du peuple : soit que la foule, médiocre elle-même, n'ait de goût que pour ce qui lui ressemble; soit que les contemporains jaloux ne puissent jamais s'élever jusqu'à la justice envers les grands caractères et les grandes vertus; soit que la Providence, qui distribue les dons et les facultés avec mesure, ne permette pas qu'un seul homme réunisse en soi, chez un peuple libre, ces trois forces irrésistibles: la vertu, le génie et la popularité; soit plutôt que la faveur constante de la multitude soit une chose de telle nature que son prix dépasse sa valeur aux yeux des hommes vraiment vertueux, et qu'il faille trop s'abaisser pour la recueillir et trop faiblir pour la conserver. Pétion n'était le roi du peuple qu'à la condition d'être le complaisant de ses excès. Ses fonctions de maire de Paris dans un temps de trouble le plaçaient sans cesse entre le roi, l'assemblée et l'émeute. Il affrontait le roi, il flattait l'assemblée, il modérait le crime. Inviolable comme la capitale qu'il personnifiait dans son titre de premier magistrat de la commune, sa dictature invisible n'avait d'autre titre que son inviolabilité; il en usait avec une respectueuse audace envers le roi, il l'inclinait devant l'assemblée, il la prosternait devant les séditieux. A ses reproches officiels à l'émeute il joignait toujours une excuse au crime, un sourire aux coupables, un encouragement aux citoyens égarés. Le peuple l'aimait comme l'anarchie aime la faiblesse; il savait qu'il pouvait tout faire avec cet homme. Comme maire, il avait la loi à la main; comme homme il avait l'indulgence sur les lèvres et la connivence dans le cœur: c'était le magistrat qu'il fallait au temps des coups d'Etat des faubourgs. Pétion les laisserait préparer sans les voir et les légaliserait quand ils seraient accomplis.

II. — Ses liaisons d'enfance avec Brissot l'avaient rapproché de madame Roland. Le ministère de Roland, de Clavière et de Servan lui obéissait plus qu'au roi lui-même; il était de leurs conciliabules; il régnait sous leur nom; leur chute ne le renversait pas, mais elle lui arrachait le pouvoir exécutif. Les giron-

dins expulsés n'avaient par besoin de souffler leur soif de vengeance dans l'âme de Pétion. Ne pouvant plus conspirer légalement contre le roi avec ses ministres, il lui restait à conspirer avec les factions contre les Tuileries. La garde nationale, le peuple, les jacobins, les cordeliers, les faubourgs, la ville étaient dans ses mains. Il pouvait donner la sédition à la Gironde pour aider ce parti à reconquérir le ministère; il la lui donna avec tous ses hasards, avec tous les crimes que la sédition pouvait renfermer dans son sein. Parmi ces hasards était l'assassinat du roi et de sa famille. Cet événement était accepté d'avance par ceux qui provoquaient l'attroupement des masses et leur invasion dans le palais du roi. Girondins, orléanistes, républicains, anarchistes, aucun de ces partis peut-être ne rêvait ce crime, tous le considéraient comme une éventualité de leur fortune. Pétion, qui ne le voulait pas sans doute, le risqua du moins. Si son intention fut innocente, sa témérité fut un meurtre. Quelle distance y avait-il entre le fer de vingt mille piques et le cœur de Louis XVI? Pétion ne livra pas la vie du roi, celle de la reine et de leurs enfants, mais il les joua.

La garde constitutionnelle du roi venait d'être licencié avec outrage par les girondins. Le duc de Brissac, qui la commandait, était envoyé à la haute cour d'Orléans pour des complots imaginaires: son seul complot était son honneur. Il avait juré de mourir en soldat fidèle pour défendre son maître et son ami. Il pouvait s'évader. Le roi lui conseillait de fuir, il ne le voulut pas: »Si je fuis,« répondit-il aux instances du roi, »on croira que je suis coupable, on dira que vous étiez complice: ma fuite vous accusera. J'aime mieux mourir.« Il partit pour la cour nationale d'Orléans: il ne fut pas jugé, il fut assassiné à Versailles le 6 septembre. Sa tête, enroulée de ses cheveux blancs, fut plantée au bout d'une des piques de la grille du palais. Dérision atroce de cette fidélité chevaleresque qui gardait, après la mort, la porte de la demeure de ses rois.

III. — Les premières insurrections de la révolution étaient des mouvements spontanés du peuple. D'un côté le roi, la cour et la noblesse; de l'autre la nation. Ces deux partis en présence s'entre-choquaient *par la seule* impulsion des idées, des intérêts *contraires. Un mot, un geste*, un hasard, un rassemblement de

troupes, un jour de disette, un orateur véhément haranguant la foule au Palais-Royal, suffisaient pour entraîner les masses à l'émeute ou pour les faire marcher sur Versailles. L'esprit de sédition se confondait avec l'esprit de la révolution. Tout le monde était factieux, tout le monde était soldat, tout le monde était chef. C'était la passion publique qui donnait le signal. C'était le hasard qui commandait.

Depuis que la révolution était faite et que la constitution, réciproquement jurée, imposait aux partis un ordre légal, il en était autrement. Les soulèvements du peuple n'étaient plus des agitations mais des plans. Les factions organisées avaient parmi les citoyens leur parti, leurs clubs, leurs rassemblements, leur armée, leur mot d'ordre. L'anarchie s'était elle-même disciplinée. Son désordre n'était qu'extérieur. Une âme cachée l'animait et la dirigeait à son insu. De même qu'un armée a des chefs qu'elle reconnaît à leur intelligence et à leur audace, les quartiers et les sections de Paris avaient leurs meneurs auxquels ils obéissaient. Des popularités secondaires, déjà invétérées dans la ville et dans les faubourgs, s'étaient fondées derrières les grandes popularités nationales de Mirabeau, de La Fayette, de Bailly. Le peuple avait foi dans tel nom, avait confiance dans tel bras, avait faveur pour tel visage. Quand ces hommes se montraient, parlaient, marchaient, la multitude marchait avec eux sans savoir même où le courant de la foule l'entraînait. Il suffisait aux chefs d'indiquer un rassemblement, de faire courir une terreur panique, de soufler une colère soudaine, d'indiquer un but quelconque pour que des masses aveugles se trouvassent prêtes à l'action au lieu désigné.

IV. — C'était le plus souvent sur l'emplacement de la Bastille, *mont Aventin* du peuple, camp national, où la place et les pierres lui rappelaient sa servitude et sa force. De tous ces hommes qui gouvernaient les agitateurs des faubourgs, le plus redoutable était Danton. Camille Desmoulins, aussi téméraire pour concevoir, était moins hardi pour exécuter. La nature qui avait donné à ce jeune homme l'inquiétude des meneurs de *Foule*, lui en avait refusé l'extérieur et la voix. Le peuple ne *comprend* rien aux forces intellectuelles. Une haute stature et *une voix sonore* sont deux conditions indispensables pour les

favoris de la multitude. Camille Desmoulins était petit, maigre, sans éclat dans la voix. Il glapissait derrière Danton. Danton seul avait les rugissements de la foule.

Pétion avait au plus haut degré l'estime des anarchistes; mais sa légalité officielle le dispensait de fomenter ouvertement le désordre. Il lui suffisait de le désirer. On ne pouvait rien sans lui. Il donnait sa complicité. Après eux venait Santerre, commandant du bataillon du faubourg Saint-Antoine. Santerre, fils d'un brasseur flamand, brasseur lui-même dans le faubourg, un de ces hommes que le peuple comprend parce qu'ils sont peuple, et qu'il respecte parce qu'ils sont riches, aristocrates de quartier se faisant pardonner leur fortune par leur familiarité. Connu des ouvriers, dont il employait un grand nombre dans sa brasserie; connu de la foule, qui fréquentait le dimanche ses établissements de bière et de vin, Santerre était en outre prodigue de secours et de vivres pour les malheureux. Il avait distribué dans un moment de disette pour 300 mille livres de pain. Il achetait sa popularité par sa bienfaisance. Il l'avait conquise par son courage à la prise de la Bastille; il la prodiguait par sa présence dans toutes les émotions de la place publique. Il était de la race de ces brasseurs de Belgique qui enivraient le peuple de Gand pour l'insurger.

Le boucher Legendre, qui était à Danton ce que Danton était à Mirabeau: un degré descendant dans l'abîme de la sédition; Legendre, d'abord matelot pendant dix ans sur un vaisseau, avait les mœurs rudes et féroces de ses deux professions. Le front intrépide, les bras sanglants, la parole meurtrière et cependant le cœur bon; mêlé depuis 89 à tous les mouvements insurrectionnels, les flots de cette agitation l'avaient élevé jusqu'à une certaine autorité. Il avait fondé sous Danton le club des cordeliers, ce club des coups des mains comme les jacobins étaient le club des théories radicales. Il le remuait par son éloquence. Inculte et sauvage, il se comparait lui-même au paysan du Danube. Toujours prêt à frapper autant qu'à parler, le geste de Legendre écrasait avant sa parole. Il était la massue de Danton.

Huguenin, un de *ces hommes* qui roulent de profession en *profession sur la pente des* temps de trouble sans pouvoir s'ar-

rêter nulle part, avocat expulsé de son corps, ensuite soldat, commis aux barrières, mal partout, aspirant au pouvoir pour retrouver la fortune, les mains suspectes de pillage; Alexandre, commandant du bataillon des Gobelins, héros de faubourg, ami de Legendre; Marat, conspiration vivante, sorti la nuit de son souterrain, véritable prophète de la démagogie, altéré de bruit, poussant la haine de la société jusqu'au délire, s'en faisant gloire, et jouant volontairement ce rôle de fou du peuple comme d'autres avaient joué dans les cours le rôle de fou du roi; Dubois-Crancé, militaire instruit et brave; Brune, sabre au service des conspirations; Momoro, imprimeur, ivre de philosophie; Dubuisson, homme de lettres obscur que les sifflets du théâtre avaient rejeté dans l'intrigue; Fabre d'Églantine, poëte comique, ambitieux d'une autre tribune; Chabot, capucin aigri dans le cloître, ardent à se venger de la superstition qui l'y avait enfermé; Lareynie, prêtre-soldat; Gonchon, Duquesnoy, amis de Robespierre; Carra, journaliste girondins; un Italien, nommé Rotondo; Hanriot, Sillery, Louvet, Laclos, Barbaroux enfin, l'émissaire de Roland et de Brissot. Tels furent les principaux instigateurs de l'émeute du 20 juin.

V. — Tous ces hommes se réunirent dans une maison isolée de Charanton, pour délibérer, dans le silence et dans le secret de la nuit, sur le prétexte, le plan, l'heure de l'insurrection. Les passions étaient diverses, l'impatience était la même. Ceux-ci voulaient effrayer, ceux-là voulaient frapper, tous voulaient agir. Une fois le peuple lancé, il s'arrêterait où voudrait la destinée. Pas de scrupules dans une réunion présidée par Danton. Les discours étaient superflus là où il n'y avait qu'une seule âme. Des propos suffisaient. On s'entendait du regard. Les mains serrées par les mains, des regards d'intelligence, des gestes significatifs sont toute l'éloquence des hommes d'action. En deux mots Danton indiqua le but, Santerre les moyens, Marat l'atroce énergie, Camille Desmoulins la gaieté cynique du mouvement projeté, tous la résolution d'y pousser le peuple. La carte révolutionnaire de Paris fut dépliée sur la table. Le *doigt de* Danton y traça les sources, les affluents, le cours, le *point de jonction* des rassemblements.

La place de la Bastille, immense carrefour sur lequel débou-

chaient comme autant de fleuves les nombreuses rues du faubourg Saint-Antoine, qui se joint par le quartier de l'Arsenal et par un pont au faubourg Saint-Marceau, peuplé de 200 mille ouvriers, et qui, par le boulevard ouvert devant l'ancienne forteresse, a une marche libre et large sur le centre de la ville et sur les Tuileries, fut le rendez-vous assigné aux rassemblements, et le point de départ des colonnes. Elles devaient être divisées en trois corps. Une pétition à présenter à l'assemblée et au roi contre le *veto* au décret sur les prêtres et au camp de 20 mille hommes, devait être l'objet avoué du mouvement; le rappel des ministres patriotes Roland, Servan, Clavière, le mot d'ordre; la terreur du peuple semée dans Paris et portée jusque dans le château des Tuileries, l'effet de la journée. Paris s'attendait à cette visite des faubourgs. Un dîner de cinq cents couverts avait eu lieu la veille aux Champs-Elysées.

Le chef des fédérés de Marseille, les agitateurs des quartiers du centre y avaient fraternisé avec les girondins. L'acteur Dugazon y avait chanté des couplets menaçants contre le château. De sa fenêtre aux Tuileries, le roi avait entendu les applaudissements et les chants sinistres qui montaient jusqu'à son palais. Quant à l'ordre de la marche, aux emblèmes grotesques, aux armes étranges, aux costumes hideux, aux drapeaux sanglants, aux propos forcenés qui devaient signaler l'apparition de cette armée des faubourgs dans les rues de la capitale, les conjurés ne prescrivirent rien. Le désordre et l'horreur faisaient partie du programme. Ils s'en rapportèrent à l'inspiration désordonnée de la foule, et à cette rivalité de cynisme qui s'établit de soi-même dans de telles agglomérations d'hommes. Danton le savait et il y comptait.

VI. — Bien que la présence de Panis et de Sergent, deux membres de la municipalité, donnât au plan la sanction tacite de Pétion, les meneurs se chargèrent de recruter en silence la sédition par de petits groupes pendant la nuit, et de faire passer les premiers rassemblements du quartier Saint-Marceau et du Jardin-des-Plantes, sur la rive de l'Arsenal, au moyen d'un bac qui desservait seul alors la communication des deux faubourgs. Lareynie soulèverait le faubourg Saint-Jacques, et le marché de la *place Maubert, que les femmes* du peuple viennent tous les jours

fréquenter pour leur ménage. Vendre et acheter, c'est la vie du bas peuple. L'argent et la faim sont ses deux passions. Il est tumultueux surtout sur ces places, où ces deux passions le condensent. Nulle part la sédition ne l'enlève aussi vite et par plus grandes masses.

Le teinturier Malard, le cordonnier Isambert, le tanneur Gibon artisans riches et accrédités, feraient vomir aux rues sombres et sétides du faubourg Saint-Marceau leur population indigente et timide, qui se montre rarement à la lumière des grands quartiers. Alexandre, le tribun militaire de ce marché de Paris, dont il commandait un bataillon, se tiendrait à la tête de son bataillon sur la place avant le jour, pour concentrer d'abord les rassemblements et pour leur imprimer ensuite la direction et le mouvement vers les quais et vers les Tuileries. Varlet, Gonchon, Ronsin, Siret, lieutenants de Santerre, exercés à cette tactique des mouvements depuis les premières agitations de 89, étaient chargés des mêmes manœuvres dans le faubourg Saint-Antoine. Les rues de ce quartier, pleines d'ateliers, de fabriques, de maisons de vin et de bière, véritables casernes de misère, de travail et de sédition, qui se prolongent de la Bastille à La Roquette et à Charenton, contenaient à elles seules une armée d'invasion contre Paris.

VII. — Cette armée connaissait depuis trois ans ses chefs. Ils se postaient à l'ouverture des principaux carrefours à l'heure où les ouvriers sortent des ateliers, ils prenaient une chaise et une table dans le cabaret le plus renommé : debout sur ces tribunes avinées, ils appelaient quelques passants par leurs noms, les groupaient autour d'eux ; ceux-ci arrêtaient les autres, la rue s'obstruait, le rassemblement se grossissait de tous ces hommes, de toutes ses femmes, de tous ces enfants qui courent au bruit. L'orateur pérorait cette foule. Le vin ou la bière circulaient gratuitement autour de la table. La cessation du travail, la rareté du numéraire, la cherté du pain, les manœuvres des aristocrates pour affamer Paris, les *trahisons* du roi, les *orgies* de la reine, la nécessité pour la nation de prévenir les complots d'une cour *autrichienne*, étaient les textes habituels de ces harangues. Une fois l'agitation communiquée jusqu'à la fièvre, le cri *Marchons!* se faisait entendre, et le rassemblement s'ébranlait à la fois dans

toutes ces rues. Quelques heures après, les masses d'ouvriers des quartiers Popincourt, des Quinze-Vingts, de la Grève, du port au Blé, du marché Saint-Jean, débouchaient de la rue du faubourg Saint-Antoine et couvraient la place de la Bastille. Là le bouillonnement de tous ces affluents d'émeute suspendait un moment ce courant d'hommes. Bientôt l'impulsion reprenait sa force, ces colonnes se divisaient instinctivement pour s'engouffrer dans les grandes embouchures de Paris. Les unes s'avançaient par le boulevard, les autres filaient par les quais jusqu'au Pont-Neuf, y rencontraient les rassemblements de la place Maubert, et fondaient ensemble, en se grossissant, sur le Palais-Royal et sur le jardin des Tuileries.

Telle fut la manœuvre commandée pour la nuit du 19 juin aux agitateurs des divers quartiers. Ils se séparèrent avec ce mot d'ordre qui laissait au mouvement du lendemain tout le vague de l'espérance, et qui, sans commander le dernier crime, autorisait les derniers excès: »*en finir avec le château.*«

VIII. — Telle fut la réunion de Charenton, tels étaient les hommes invisibles qui allaient imprimer le mouvement à cent mille citoyens. Laclos et Sillery, qui allaient chercher pour le duc d'Orléans, leur maître, un trône dans les faubourgs, y semèrent-ils l'argent de l'embauchage? On l'a dit, on l'a cru: on ne l'a jamais prouvé. Leur présence dans ce conciliabule est un indice. Il est permis à l'histoire de soupçonner sans évidence, jamais d'accuser sans preuve. L'assassinat du roi, le lendemain, donnait la couronne au duc d'Orléans. Louis XVI pouvait être assassiné, ne fût-ce que par le fer d'un homme ivre. Il ne le fut pas. C'est la seule justification de la faction d'Orléans. Quelques-uns de ces hommes étaient pervers, comme Marat et Hébert; d'autres, comme Barbaroux, Sillery, Laclos, Carra, étaient des factieux impatients; d'autres enfin, comme Santerre, n'étaient que des citoyens fanatisés pour la liberté. Les conspirateurs en se concertant activaient et disciplinaient la ville. Des passions individuelles, perverses, mettaient le feu à la grande passion du peuple pour le triomphe de la démocratie. C'est ainsi que, dans un incendie, souvent les matières les plus infectes allument le bûcher. Le *combustible est* immonde, la flamme est pure. *La flamme de la révolution,* c'était la liberté; les factieux pouvaient *la ternir, ils ne pouvaient* pas la souiller.

Pendant que les conspirateurs de Charenton se distribuaient les rôles et recrutaient leurs forces, le roi tremblait pour sa femme et pour ses enfants dans les Tuileries. »Qui sait,« disait-il à M. de Malesherbes avec un mélancolique sourire, »si je verrai coucher le soleil de demain.«

Pétion, en donnant d'un mot l'impulsion de la résistance à la municipalité et à la garde nationale sous ses ordres, pouvait tout comprimer et tout dissoudre. Le directoire du département, présidé par le duc de La Rochefoucauld massacré depuis, sommait énergiquement Pétion de faire son devoir. Pétion atermoyait, souriait, répondait de tout, justifiait la légalité des rassemblements projetés et les pétitions portées en masse à l'assemblée. Vergniaud à la tribune repoussait les alarmes des constitutionnels comme des calomnies adressées à l'innocence du peuple. Condorcet riait des inquiétudes manifestées par les ministres et des demandes de forces qu'ils adressaient à l'assemblée. »N'est-il pas plaisant,« disait-il à ses collègues, »de voir le pouvoir exécutif demander des moyens d'action aux législateurs! Qu'il se sauve lui-même, c'est son métier.« Ainsi la dérision s'unissait aux complots contre l'infortuné monarque. Les législateurs raillaient le pouvoir désarmé par leurs propres mains et applaudissaient aux factieux.

IX. — C'est sous ces auspices que s'ouvrit la journée du 20 juin. Un second conciliabule, plus secret et moins nombreux, avait réuni chez Santerre, la nuit du 18 au 20, les hommes d'exécution. Ils ne s'étaient séparés qu'à minuit. Chacun d'eux s'était rendu à son poste, avait réveillé ses hommes les plus affidés et les avait distribués par petits groupes, pour recueillir et pour masser les ouvriers à mesure qu'ils sortiraient de leurs demeures. Santerre avait répondu de l'immobilité de la garde nationale. »Soyez tranquilles,« dit-il aux conjurés, »Pétion sera là.«

Pétion, en effet, avait ordonné la veille aux bataillons de la garde nationale de se trouver sous les armes, non pour s'opposer à la marche des colonnes du peuple, mais pour fraterniser avec les pétitionnaires et pour faire cortége à la sédition. Cette mesure équivoque sauvait à la fois la responsabilité de Pétion devant le *directoire du* département, et sa complicité devant le peuple at-

troupé. Il disait aux uns: Je veille; il disait aux autres: Je marche avec vous.

Au point du jour ces bataillons étaient rassemblés, les armes en faisceaux, sur toutes les grandes places. Santerre haranguait, le sien sur les ruines de la Bastille. Autour de lui affluait, d'heure en heure, un peuple immense, agité, impatient, prêt à fondre sur la ville au signal qui lui serait donné. Des uniformes s'y mêlaient aux haillons de l'indigence. Des détachements d'invalides, de gendarmes, des gardes nationaux, des volontaires y recevaient les ordres de Santerre et les répétaient à la foule. Une discipline instinctive présidait au désordre. L'aspect à la fois populaire et militaire de ce camp du peuple donnait au rassemblement le caractère d'une expédition plutôt que celui d'une émeute. Cette foule reconnaissait ses chefs, manœuvrait à leurs commandements, suivait ses drapeaux, obéissait à leur voix, suspendait même son impatience pour attendre les renforts et pour donner aux pelotons isolés l'apparence et l'ensemble de mouvements simultanés. Santerre à cheval, entouré d'un état-major d'hommes des faubourgs, donnait ses ordres, fraternisait avec les citoyens, tendait la main aux insurgés, recommandait le silence, la dignité au peuple, et formait lentement ses colonnes de marche.

X. — A onze heures le peuple se mit en mouvement vers le quartier des Tuileries. On évaluait à vingt mille le nombre des hommes qui partirent de la place de la Bastille. Ils étaient divisés en trois corps: le premier, composé de bataillons des faubourgs, armés de baïonnettes et de sabres, obéissait à Santerre; le second, formé d'hommes du peuple, sans armes ou armés de piques et de bâtons, marchait sous les ordres du démagogue Saint-Huruge; le troisième, horde, pêle-mêle confus d'hommes en haillons, de femmes et d'enfants, suivait en désordre une jeune et belle femme, vêtue en homme, un sabre à la main, un fusil sur l'épaule et assise sur un canon traîné par des ouvriers aux bras nus. C'était Théroigne de Méricourt.

On connaissait Santerre, c'était le roi des faubourgs. Saint-Huruge était depuis 89 le grand agitateur du Palais-Royal.

Le marquis de Saint-Huruge, né à Mâcon, d'une famille noble et riche, était un de ces hommes de tumulte qui semblent per-

sonnifier en eux les masses. Doué d'une haute stature, d'une figure martiale, sa voix tonnait par-dessus le mugissement de la multitude. Il avait ses agitations, ses fureurs, ses repentirs, quelquefois aussi ses lâchetés. Son âme n'était pas cruelle, mais sa tête n'était pas saine. Trop aristocrate pour être envieux, trop riche pour être spoliateur, trop léger d'esprit pour être fanatique de principes, la révolution l'entraînait comme le courant entraîne le regard, par le vertige. Il y avait de la démence dans sa vie; il aimait la révolution en mouvement, parce qu'elle ressemblait à la démence. Jeune encore il avait prostitué son nom, sa fortune, son honneur au jeu, aux femmes, à la débauche. Il avait, au Palais-Royal et dans les quartiers du désordre, la célébrité du scandale. Tout le monde le connaissait. Sa famille l'avait fait enfermer à la Bastille. Le 14 juillet l'avait délivré. Il avait juré vengeance, il tenait son serment. Complice volontaire et infatigable des toutes les factions, il s'était offert sans salaire au duc d'Orléans, à Mirabeau, à Danton, à Camille Desmoulins, aux girondins, à Robespierre: toujours du parti qui voulait aller le plus loin, toujours de l'émeute qui promettait le plus de ruines. Eveillé avant le jour, présent dans tous les clubs, rôdant la nuit, il accourait au moindre bruit pour le grossir, au moindre attroupement pour l'entraîner. Il s'enflammait de la passion commune avant de la comprendre; sa voix, son geste, l'égarement de ses traits multipliaient cette passion autour de lui. Il vociférait le trouble, il semait la fièvre, il électrisait les masses indécises, il faisait le courant et on le suivait: il était à lui seul une sédition.

XI. — Après Saint-Huruge, marchait Théroigne de Méricourt. Théroigne ou Lambertine de Méricourt, qui commandait le troisième corps de l'armée des faubourgs, était connue du peuple sous le nom de *la belle Liégeoise*. La révolution française l'avait attirée à Paris, comme le tourbillon attire les choses mobiles. L'amour outragé l'avait jetée dans le désordre; le vice, dont elle rougissait, lui donnait la soif de la vengeance. En frappant les aristocrates, elle croyait réhabiliter son honneur: elle lavait sa honte dans du sang.

Née au village de Méricourt, dans les environs de Liége, d'une famille de riches cultivateurs, elle avait reçu l'éducation des

classes élevées. A dix-sept ans, son éclatante beauté avait attiré l'attention d'un jeune seigneur des bords du Rhin dont le château était voisin de la démeure de la jeune fille. Aimée, séduite, abandonnée, elle s'était échappée de la maison paternelle et s'était réfugiée en Angleterre. Après quelques mois de séjour à Londres, elle passa en France. Recommandée à Mirabeau, elle connut par lui Sieyès, Joseph Chénier, Danton, Ronsin, Brissot, Camille Desmoulins. La jeunesse, l'amour, la vengeance, le contact avec ce foyer d'une révolution avaient échauffé sa tête. Elle vécut dans l'ivresse des passions, des idées et des plaisirs. D'abord attachée aux grands novateurs de 89, elle avait glissé de leurs bras dans les bras de riches voluptueux qui payaient chèrement ses charmes. Courtisane de l'opulence, elle devint la prostituée volontaire du peuple. Comme la grande courtisane d'Égypte, elle prodigua à la liberté l'or qu'elle enlevait au vice.

Dès les premiers soulèvements, elle descendit dans la rue. Elle consacra sa beauté à servir d'enseigne à la multitude. Vêtue en amazone d'une étoffe couleur de sang, un panache flottant sur son chapeau, le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, elle vola aux insurrections. Au premier rang, elle avait forcé les grilles des Invalides pour en enlever les canons. La première à l'assaut, elle était montée sur les tours de la Bastille. Les vainqueurs lui avaient décerné un sabre d'honneur sur la brèche. Aux journées d'octobre, elle avait guidé à Versailles les femmes de Paris. A cheval à côté du féroce Jourdan, qu'on appelait l'*Homme à la longue barbe*, elle avait ramené le roi à Paris; elle avait suivi, sans pâlir, les têtes coupées des gardes du corps servant de trophées au bout des piques. Sa parole, quoique empreinte d'un accent étranger, avait l'éloquence du tumulte. Elle élevait la voix dans les orages des clubs, et gourmandait la salle du haut des galeries. Quelquefois elle haranguait aux cordeliers. Camille Desmoulins parle de l'enthousiasme qu'une de ses improvisations y excita. »Ses images,« dit-il, »étaient empruntées de Pindare et de la Bible, c'était le patriotisme d'une Judith.« Elle proposait de bâtir le palais de la représentation nationale sur l'*emplacement* de la Bastille: »Pour fonder et *pour embellir cet édifice*, dépouillons-nous, »dit-elle un jour

»de nos bracelets, de notre or, de nos pierreries. J'en donne l'exemple la première,« et elle se dépouilla sur la tribune. Son ascendant était tel sur les émeutes, qu'un geste d'elle condamnait ou absolvait les victimes. Les royalistes tremblaient de la rencontrer.

En ce temps, par un de ces hasards qui ressemblent aux vengeance préméditées de la destinée, elle reconnut dans Paris le jeune gentilhomme belge qui l'avait séduite et abandonnée. Son regard apprit à son séducteur les dangers qu'il courait. Il voulut les conjurer, il vint implorer son pardon. »Mon pardon! « lui dit-elle, »et de quel prix pourriez-vous le payer? Mon innocence ravie, mon honneur perdu, celui de ma famille terni, mon frère et mes sœurs poursuivis dans leur pays par le sarcasme de leurs proches, la malédiction de mon père, mon exil de ma patrie, mon enrôlement dans l'infâme caste des courtisanes, le sang dont je souille et dont je souillerai mes mains, ma mémoire exécrée parmi les hommes, cette immortalité de malédiction s'attachant à mon nom à la place de cette immortalité de la vertu, dont vous m'avez appris à douter! Voilà ce que vous voulez racheter. Voyons, connaissez-vous sur la terre un prix capable de me payer tout cela? « Le coupable se tut. Théroigne n'eut pas la générosité de lui pardonner. Il périt aux massacres de septembre. A mesure que la révolution devint plus sanguinaire, elle s'y plongea davantage.

Elle ne pouvait plus vivre que de la fièvre des émotions publiques. Cependant son premier culte pour Brissot se réveilla à la chute des girondins. Elle aussi, elle voulait arrêter la révolution. Mais il y avait des femmes encore au-dessous d'elle. Ces femmes, qu'on appelait les *furies* de la guillotine, dépouillèrent de ses vêtements la belle Liégeoise et la fouettèrent en public sur la terrasse des Tuileries, le 31 mai. Ce supplice, plus infâme que la mort, égara sa raison. Ramassée dans la boue, jetée dans une loge d'aliénés au fond d'un hospice, elle y vécut vingt ans. Ces vingt ans ne furent qu'un long accès de fureur. Impudique et sanguinaire dans ses songes, elle ne voulut jamais revêtir de *vêtements*, ensouvenir de l'outrage qu'elle avait subi. Elle se *traînait* nue, ses cheveux blancs et épars, sur les dalle sde sa *loge*; elle entrelaçait ses mains décharnées aux barreaux de sa

fenêtre. Elle faisait de là des motions à un peuple imaginaire et demandait le sang de Suleau.

XII. — Derrière Théroigne de Méricourt marchaient des démagogues moins connus de Paris, mais déjà célèbres dans leurs quartiers: tels que Rossignol, ouvrier orfévre; Brierre, marchand de vin; Gonor, vainqueur de la Bastille; Jourdan; coupe-tête; le fameux jacobin polonais Lazouski, enseveli plus tard par le peuple au Carrousel; Hanriot enfin, depuis général de confiance de la convention. A mesure que les colonnes pénétraient dans l'intérieur de Paris, elles se grossissaient de nouveaux groupes qui débouchaient des rues populeuses ouvrant sur les boulevards ou sur les quais. A chaque afflux de ces nouvelles recrues, une immense clameur de joie s'élevait du sein des colonnes; la musique militaire faisait retentir l'air cynique et atroce de *Ça ira*, cette Marseillaise des assassins. Les insurgés le chantaient en chœur et brandissaient leurs armes en menaçant du geste les fenêtres des aristocrates présumés.

Ces armes ne ressemblaient en rien aux armes éteincelantes d'une armée régulière qui impriment à la fois la terreur et l'admiration; c'étaient les armes étranges et bizarres saisies, comme dans le premier mouvement de la défense ou de la fureur, par la main du peuple. Des piques, des lances émoussées, des broches de cuisine, des couteaux emmanchés, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier, des leviers de paveur, des fers de repasseuse, des scies, des chenets, des pelles, des pincettes, les plus vulgaires ustensiles du ménage du pauvre, la feraille des quais; de tous ces outils le peuple avait fait des armes. Ces armes diverses, rouillées, noires, hideuses à voir, dont chacune présentait à l'œil une manière différente de frapper, semblaient multiplier l'horreur de la mort en la présentant sous mille formes cruelles et inusitées. Le mélange des sexes, des âges, des conditions, la confusion des costumes, les haillons à côté des uniformes, les vieillards à côté des jeunes gens; les enfants même, les uns portés par leurs mères, d'autres traînés par la main ou s'attachant aux pans des habits de leurs pères; des filles publiques en robes de soie *souillées* de boue, l'impudeur au front, l'insulte *sur les lèvres; des* centaines de pauvres femmes du peuple re

crutées, pour faire nombre et pour faire pitié, dans les galetas des faubourgs, vêtues de friperies en lambeaux, maigres, pâles, les yeux caves, les joues creusées par la misère, images de la faim ; le peuple enfin dans tout le désordre, dans toute la confusion, dans toute la nudité d'une ville qui sort à l'improviste de ses maisons, de ses ateliers, de ses mansardes, de ses lieux de débauches, de ses repaires : tel était l'aspect d'intimidation que les conjurés avaient voulu donner à cette foule.

Des drapeaux flottaient çà et là au-dessus des colonnes. Sur l'un était écrit : *La sanction ou la mort!* Sur un autre : *Rappel des ministres patriotes!* Sur un troisième : *Tremble tyran, ton heure est venue!* Un homme aux bras nus portait une potence à laquelle pendait l'effigie d'une femme couronnée, avec ces mots : *Gare la lanterne!* Plus loin un groupe de mégères élevait à bras tendus une *guillotine* en relief; un écriteau en expliquait l'usage : *Justice nationale contre les tyrans; Veto et sa femme à la mort!* Au milieu de ce désordre apparent, un ordre caché se laissait reconnaître. Quelques hommes en vestes ou en haillons, mais au linge fin et aux mains blanches, portaient sur leurs têtes des chapeaux où on lisait des signes de reconnaissance écrits en gros caractères avec de la craie blanche. On se réglait sur leur marche et on suivait leur impulsion.

Le rassemblement principal s'écoula ainsi par la rue Saint-Antoine et par les avenues sombres du centre de Paris jusqu'à la rue Saint-Honoré. Il entraînait dans sa marche la population de ces quartiers. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il écumait. Là une bande de garçons bouchers s'y joignit : chacun de ces assommeurs d'abattoir portait au bout d'un fer de pique un cœur de veau percé de part en part et encore saignant, avec cette légende : *Cœur d'aristocrate.* Un peu plus loin une horde de chiffonniers couverts de haillons dressait au-dessus de la foule une lance autour de laquelle flottaient les lambeaux déchirés de vêtements humains, avec ses mots : *Tremblez, tyrans, voilà les sans-culottes.* L'injure que l'aristocratie avait jetée à l'indigence, ramassée par elle, devenait ainsi l'arme du peuple contre la richesse.

Cette armée défila pendant trois heures dans la rue Saint-Honoré ; tantôt un redoutable silence, interrompu seulement par

le retentissement de ces milliers de pas sur le pavé, oppressait l'imagination comme le signe de la colère concentrée de cette masse : tantôt des éclats de voix isolés, des apostrophes insultantes, des sarcasmes atroces jaillissaient aux éclats de rire de la foule ; tantôt des rumeurs soudaines, immenses, confuses, sortaient de ces vagues d'hommes, et, s'élevant jusqu'aux toits, laissaient saisir seulement les dernières syllabes de ces acclamations prolongées : *Vive la nation ! vivent les sans-culottes ! A bas le veto !* Ce tumulte pénétrait du dehors jusque dans la salle du Manége, où siégeait en ce moment l'assemblée législative. La tête du cortége s'arrêta à ses portes ; les colonnes inondèrent la cour des Feuillants, la cour du Manége et toutes les avenues de la salle. Ces cours, ces avenues, ces passages qui masquaient alors la terrasse du jardin, occupaient l'espace libre qui s'étend aujourd'hui entre le jardin des Tuileries et la rue Saint-Honoré, cette artère centrale de Paris. Il était midi.

XIII. — Rœderer, procureur-syndic du directoire du département, fonction qui correspondait en 92 à celle de préfet de Paris, était en ce moment à la barre de l'assemblée. Rœderer, partisan de la constitution, de l'école des Mirabeau et des Talleyrand, était un ennemi courageux de l'anarchie. Il trouvait dans la constitution le point de conciliation entre sa fidélité au peuple et sa loyauté envers le roi ; il voulait défendre cette constitution avec toutes les armes de la loi que la sédition n'aurait pas encore brisées dans sa main. »Des rassemblements armées menacent de violer la constitution, l'enceinte de la représentation, la demeure du roi» dit Rœderer à la barre, »les rapports de cette nuit sont alarmants : le ministre de l'intérieur nous demande de faire marcher sans délai des troupes à la défense du château. La loi défend les rassemblements armés. Ils s'avancent pourtant. Ils demandent à entrer ; mais si vous donnez vous-mêmes l'exemple de les admettre dans votre sein, que devient entre nos mains la force de la loi ? Votre indulgence en l'abrogeant briserait toute force publique dans les mains des magistrats. Nous demandons à être chargés de remplir tous nos devoirs : qu'on nous laisse la responsabilité, que rien ne deminue l'obligation où nous sommes de mourir pour le maintien de la tranquillité publique!« Ces paroles *dignes du chancelier* de L'Hôpital ou de Mathieu Molé sont froi-

pendue traversent impunément l'assemblée; des députés applaudissent, d'autres détournent la tête ou se voilent le front des deux mains; quelques-uns, plus courageux, s'élancent vers l'homme qui porte le *cœur saignant* et forcent ce misérable, moitié par supplication, moitié par menace, de se retirer avec son emblème d'assassinat. Une partie du peuple regarde d'un œil respectueux l'enceinte qu'il profane, l'autre apostrophe en passant les représentants de la nation et semble jouir de leur avilissement. Le cliquetis des armes bizarres de cette foule, le bruit des souliers ferrés et des sabots sur le pavé de la salle, les glapissements des femmes, les voix des enfants, les cris de Vive la nation! les chants patriotiques, les sons des instruments assourdissent l'oreille. L'aspect des haillons contraste avec les marbres, les statues, les décorations de l'enceinte. Les miasmes de cette lie en mouvement corrompent l'air et suffoquent la respiration. Il était trois heures quand les traînards de l'attroupement eurent défilé. Le président se hâta de suspendre la séance dans l'attente des prochains excès.

XVI. — Mais des forces imposantes paraissent disposées dans les cours des Tuileries et dans le jardin pour défendre la demeure du roi contre l'invasion des faubourgs. Trois régiments de ligne, deux escadrons de gendarmerie, plusieurs bataillons de garde nationale et du canon composaient ces moyens de défense. Ces troupes indécises, travaillées par la sédition, n'était qu'une apparence de force. Les cris de Vive la nation! les gestes amis des insurgés, la vue des femmes tendant les bras aux soldats à travers les grilles, la présence des officiers municipaux qui montraient, dans leur attitude, une neutralité dédaigneuse pour le roi, tout ébranlait le sentiment de la résistance dans le cœur de ces troupes: elles voyaient des deux côtés l'uniforme de la garde nationale. Entre la population de Paris, dont elles partageaient les sentiments, et le château, qu'on leur disait plein de trahisons, elles ne savaient plus où était le devoir. En vain M. Rœderer, ferme organe de la constitution; en vain des officiers supérieurs de la garde nationale, tels que MM. Acloque et de Romainvilliers, leur présentaient le texte abstrait de la loi, qui leur ordonnait de repousser la force par la force: l'assemblée leur donnait l'exemple de la complicité; le maire Pétion se dérobait à sa

concertée à Charenton. Il déclare que la ville est debout, à la hauteur des circonstances, prête à se servir des grands moyens pour venger la majesté du peuple. Il déplore cependant la nécessité de tremper ses mains dans le sang des conspirateurs. »Mais l'heure est arrivée,« dit-il avec une apparente résignation au combat, »le sang coulera ; les hommes du 14 juillet ne sont pas endormis, s'ils ont paru l'être ; leur réveil est terrible ; parlez et nous agirons. Le peuple est là pour juger ses ennemis, qu'ils choisissent entre Coblentz et nous ! qu'ils purgent la terre de la liberté ! Les tyrans, vous les connaissez ; le roi n'est pas d'accord avec vous, nous n'en voulons d'autre preuve que le renvoi des ministres patriotes et l'inaction de nos armées. La tête du peuple ne vaut-elle pas celle des rois ? Le sang des patriotes doit-il donc impunément couler pour satisfaire l'orgueil et l'ambition du château perfide des Tuileries ? Si le roi n'agit pas suspendez-le : un seul homme ne peut pas entraver la volonté de vingt-cinq millions d'hommes. Si par hasard nous le maintenons à son poste, c'est à condition qu'il le remplisse constitutionnellement ! s'il s'en écarte, il n'est plus rien !... Et la haute cour d'Orléans, que fait-elle ? poursuit Huguenin, où sont les têtes des coupables qu'elle devait frapper ? Nous forcera-t-on à reprendre nous-mêmes le glaive ?...«

Ces paroles sinistres consternent les constitutionnels et font sourire les girondins. Le président cependant répond avec une fermeté qui n'est pas soutenue par l'attitude de ses collègues. Ils décident que le peuple des faubourgs sera admis à défiler en armes dans la salle.

XV. — Aussitôt après le vote de ce décret, les portes, assiégées par la multitude, s'ouvrent et livrent passage aux trente mille pétitionnaires. Pendant ce long défilé, la musique fait entendre les airs démagogiques de la *Carmagnole* et du *Ça ira*, ces pas de charge des émeutes. Des femmes armées de sabres les brandissent vers les tribunes qui battent des mains ; elles dansent devant une table de pierre où sont inscrits les droits de l'homme, comme les Israélites autour du tabernacle. Les mêmes drapeaux, les mêmes inscriptions triviales, qui souillaient la rue, profanent l'enceinte des lois. *Les lambeaux de culottes pendant en trophées, la guillotine, la potence* avec la figure de la reine sus-

pendue traversent impunément l'assemblée; des députés applaudissent, d'autres détournent la tête ou se voilent le front des deux mains; quelques-uns, plus courageux, s'élancent vers l'homme qui porte le *cœur saignant* et forcent ce misérable, moitié par supplication, moitié par menace, de se retirer avec son emblème d'assassinat. Une partie du peuple regarde d'un œil respectueux l'enceinte qu'il profane, l'autre apostrophe en passant les représentants de la nation et semble jouir de leur avilissement. Le cliquetis des armes bizarres de cette foule, le bruit des souliers ferrés et des sabots sur le pavé de la salle, les glapissements des femmes, les voix des enfants, les cris de Vive la nation! les chants patriotiques, les sons des instruments assourdissent l'oreille. L'aspect des haillons contraste avec les marbres, les statues, les décorations de l'enceinte. Les miasmes de cette lie en mouvement corrompent l'air et suffoquent la respiration. Il était trois heures quand les traînards de l'attroupement eurent défilé. Le président se hâta de suspendre la séance dans l'attente des prochains excès.

XVI. — Mais des forces imposantes paraissent disposées dans les cours des Tuileries et dans le jardin pour défendre la demeure du roi contre l'invasion des faubourgs. Trois régiments de ligne, deux escadrons de gendarmerie, plusieurs bataillons de garde nationale et du canon composaient ces moyens de défense. Ces troupes indécises, travaillées par la sédition, n'était qu'une apparence de force. Les cris de Vive la nation! les gestes amis des insurgés, la vue des femmes tendant les bras aux soldats à travers les grilles, la présence des officiers municipaux qui montraient, dans leur attitude, une neutralité dédaigneuse pour le roi, tout ébranlait le sentiment de la résistance dans le cœur de ces troupes: elles voyaient des deux côtés l'uniforme de la garde nationale. Entre la population de Paris, dont elles partageaient les sentiments, et le château, qu'on leur disait plein de trahisons, elles ne savaient plus où était le devoir. En vain M. Rœderer, ferme organe de la constitution; en vain des officiers supérieurs de la garde nationale, tels que MM. Acloque et de Romainvilliers, leur présentaient le texte abstrait de la loi, qui leur ordonnait de repousser la force par la force: l'assemblée leur donnait l'exemple de la complicité; le maire Pétion se dérobait à sa

responsabilité; le roi immobile se réfugiait dans son inviolabilité; les troupes, abandonnées à elles-mêmes, ne pouvaient tarder à se rompre devant la menace ou devant la séduction.

Dans l'intérieur du palais, environ deux cents gentilshommes, ayant à leur tête le vieux maréchal de Mouchy, étaient accourus au premier bruit des dangers du roi. C'étaient des victimes volontaires du vieil honneur français plus que des défenseurs utiles de la monarchie. Craignant d'exciter les ombrages de la garde nationale et des troupes, ces gentilshommes se tenaient cachés dans les appartements, prêts à mourir plutôt qu'à combattre. Ils ne portaient point d'uniforme; ils cachaient leurs armes sous leurs habits: de là le nom de chevaliers du poignard, sous lequel on les signala à la haine du peuple. Venus secrètement de leur province pour offrir leur dévouement désespéré à leur malheureux maître, inconnus les uns aux autres, munis seulement d'une carte d'entrée au palais, ils accouraient les jours du péril. Ils devaient être dix mille, ils n'étaient que deux cents: c'était la réserve de la fidélité. Ils faisaient leur devoir sans se compter; ils vengeaient la noblesse française des fautes et des abandons de l'émigration.

XVII. — L'attroupement, en sortant de l'assemblée, avait marché en colonne serrée vers le Carrousel. Santerre et Alexandre, à la tête de leurs bataillons, lui imprimaient le mouvement. Une masse compacte d'insurgés suivait par la rue Saint-Honoré. Les autres tronçons du rassemblement, disjoints et coupés du corps principal, encombraient les cours du Manège et des Feuillants, et cherchaient à se faire jour en débouchant violemment par une des issues qui communiquaient de ces cours avec le jardin. Un bataillon de garde nationale défendait l'acces de cette grille. La faiblesse ou la complaisance d'un officier municipal livre le passage; le bataillon se replie et prend position sous les fenêtres du château. La foule traverse obliquement le jardin; en passant devant les bataillons, elle les salue du cri de *Vive la nation!* et les invite à enlever les baïonnettes de leurs fusils: les baïonnettes tombent; le rassemblement s'écoule par la porte du Pont-Royal, et se replie sur les guichets du Carrousel qui fermaient cette place du côté de la Seine. La garde de ces guichets cède de nouveau, laisse passer un certain nombre de séditieux et se re

ferme. Ces hommes, échauffés par la marche, par les chants, par les acclamations de l'assemblée et par l'ivresse, se repandent en hurlant dans les cours du château. Ils courent aux portes principales, ils assiégent les postes qui les défendent, ils appellent à eux leurs camarades du dehors, ils ébranlent les gonds de la porte Royale. L'officier municipal Panis ordonne de l'ouvrir. Le Carrousel est forcé, les masses semblent hésiter un moment devant les pièces de canon braquées contre elles et devant les escadrons de gendarmerie en bataille. Saint-Prix, commandant de canonniers, séparé de ses pièces par un mouvement de la foule, fait porter au commandant en second l'ordre de les replier sur la porte du château. Cet officier refuse d'obéir. *Le Carrousel est forcée,* dit-il à haute voix, *il faut que le château le soit aussi. A moi, canonniers, voilà l'ennemi!* Il montre du geste les fenêtres du roi, retourne ses pièces et les braquent contre le palais. Les troupes, démoralisées par cette désertion de l'artillerie, restent en bataille, mais répandent devant le peuple les amorces de leurs fusils en signe de fraternité et livrent tous les passages aux séditieux.

Le commandant de la garde nationale, témoin de ce mouvement, crie de la cour à ses grenadiers qu'il voit aux fenêtres de la salle des gardes, de prendre les armes pour défendre l'escalier. Les grenadiers au lieu d'obéir, sortent du palais par la galerie du côté du jardin. Santerre, Théroigne et Saint-Huruge se précipitent sur la porte du palais. Les plus téméraires et les plus robustes des hommes de leur cortége s'engouffrent sous la voûte qui conduit du Carrousel au jardin; ils écartent violemment les canonniers, s'emparent d'une des pièces, l'arrachent de son affût et la portent à bras d'homme jusque dans la salle des gardes, au sommet du grand escalier. La foule, enhardie par ce prodige de force et d'audace, inonde la salle et se répand comme un torrent dans tous les escaliers et dans tous les corridors du château. Toutes les portes s'ébranlent ou tombent sous les épaules ou sous les haches de cette multitude. Elle cherche à grands cris le roi, une porte seule l'en sépare; la porte ébranlée est prête à céder sous l'effort des leviers et sous les coups de piques des assaillants.

XVIII. — Le roi, qui se fiait aux promesses de Pétion et aux

forces nombreuses dont le palais était entouré, avait vu sans inquiétude la marche du rassemblement.

L'assaut soudainement donné à sa demeure l'avait surpris dans une complète sécurité. Retiré avec la reine, madame Élisabeth et ses enfants dans ses appartements intérieurs du côté du jardin, il écoutait gronder de loin ces masses sans penser qu'elles pourraient pénétrer jusqu'à lui. Les voix de ses serviteurs effrayés, fuyant de toutes parts; le fracas des portes qui se brisent et qui tombent sur les parquets, les hurlements du peuple qui s'approche jettent tout à coup l'effroi dans ce groupe de famille. Le roi, confiant d'un geste la reine, sa sœur, ses enfants aux officiers et aux femmes de leur maison qui les entourent, s'élance seul au bruit dans la salle du Conseil. Il y trouve le fidèle maréchal de Mouchy, qui ne se lasse pas d'offrir les derniers jours de sa longue vie à son maître, M. d'Hervilly, commandant de la garde constitutionnelle à cheval licenciée peu de jours avant; le généreux Acloque, commandant du bataillon du faubourg Saint-Marceau, d'abord révolutionnaire modéré, puis vaincu par les vertus privées de Louis XVI, aujourd'hui son ami et brûlant de mourir pour lui; trois braves grenadiers du bataillon du faubourg Saint-Martin, Lecrosnier, Bridaut, Gossé, restés seuls à leur poste de l'intérieur dans la défection commune et cherchant le roi pour le couvrir de leurs baïonnettes, hommes du peuple, étrangers à la cour, ralliés par le seul sentiment du devoir et de l'affection, ne défendant que l'homme dans le roi.

Au moment où le roi entrait dans cette salle, les portes de la pièce attenante, appelée salle des Nobles, étaient ébranlées sous les coups de assaillants. Le roi s'y précipite au-devant du danger. Les panneaux de la porte tombent à ses pieds; des fers de lance, des bâtons ferrés, des piques passent à travers les ouvertures. Des cris de fureur, des jurements, des imprécations accompagnent les coups de hache. Le roi, d'une voix ferme, ordonne à deux valets de chambre dévoués qui l'accompagnent, MM. Hue et de Marchais, d'ouvrir les portes. »Que puis-je craindre au milieu de mon peuple?« dit ce prince en s'avançant hardiment vers les assaillants.

Ces paroles, ce mouvement en avant, la sérénité de ce front, *ce respect de tant de siècles* pour la personne sacrée du roi sus-

pendant l'impétuosité des premiers agresseurs. Ils semblent hésiter à franchir le seuil qu'ils viennent de forcer. Pendant ce mouvement d'hésitation, le maréchal de Mouchy, Acloque, les trois grenadiers, les deux serviteurs font reculer le roi de quelques pas et se rangent entre lui et le peuple. Les grenadiers présentent la baïonnette, ils tiennent la foule en respect un instant. Mais le flot de la multitude qui grossit pousse en avant les premiers rangs. Le premier qui s'élance est un homme en haillons, les bras nus, les yeux égarés, l'écume à la bouche. »Où est le *Veto?*« dit-il en brandissant vers la poitrine du roi un long bâton armé d'un dard de fer. Un des grenadiers abat du poids de sa baïonnette le bâton et écarte le bras de ce furieux. Le brigand tombe aux pieds du citoyen; cet acte d'énergie impose à ses camarades. Ils foulent aux pieds l'homme abattu. Les piques, les haches, les couteaux s'abaissent ou s'écartent. La majesté royale reprend un moment son empire. Cette foule se contient d'elle-même à une certaine distance du roi dans une attitude de curiosité brutale plutôt que de fureur.

XIX. — Cependant quelques officiers des gardes nationaux que le bruit des dangers du roi avait fait accourir se groupent avec les braves grenadiers et parviennent à faire un peu d'espace autour de Louis XVI. Le roi, qui n'a qu'une pensée, celle d'éloigner le peuple de l'appartement où il a laissé la reine, fait fermer derrière lui la porte de la salle du Conseil. Il entraine à sa suite la multitude dans le vaste salon de l'OEil-de-Bœuf, sous prétexte que cette pièce, par son étendue, permettra à une plus grande masse de citoyens de le voir et de lui parler. Il y parvient; entouré d'une foule immense et tumultueuse, il se félicite de se trouver seul exposé aux coups des armes de toute espèce que des milliers de bras agitent sur sa tête. Mais en se retournant il aperçoit sa sœur, madame Élisabeth, qui lui tend les bras et qui veut s'élancer vers lui.

Elle avait échappé aux efforts des femmes qui retenaient la reine et les enfants dans la chambre à coucher du roi. Elle adorait son frère. Elle voulait mourir sur son cœur. Jeune, d'une beauté angélique, sanctifiée à la cour par la piété de sa vie et par son dévouement passionné au roi, elle avait renoncé à tout amour pour l'unique amour de sa famille. Ses cheveux épars,

ses yeux mouillés, ses bras tendus vers le roi lui donnaient une expression désespéré et sublime. »C'est la reine!« s'écrient quelques femmes des faubourgs; ce nom dans un pareil moment était un arrêt de mort. Des forcenés s'élancent vers la sœur du roi les bras levés, ils vont la frapper, des officiers du palais les détrompent. Le nom vénéré de madame Élisabeth fait retomber leurs armes. »Ah! que faites-vous!« s'écrie douloureusement la princesse, laissez-leur croire que je suis la reine! en mourant à sa place, je l'aurais peut-être sauvée!« A ces mots un mouvement irrésistible de la foule écarte violemment madame Élisabeth de son frère et la jette dans l'embrasure d'une des fenêtres de la salle, où la foule qui l'enferme la contemple du moins avec respect.

XX. — Le roi était parvenu jusqu'à l'embrasure profonde de la fenêtre du milieu. Acloque, Vannot, d'Hervilly, une vingtaine de volontaires et de gardes nationaux lui faisaient un rempart de leurs corps. Quelques officiers mettent l'épée à la main. »Remettez les épées dans le fourreau,« leur dit le roi avec tranquillité; »cette multitude est plus égarée que coupable.« Il monte sur une banquette adossée à la fenêtre, les grenadiers y montent à ses côtés, d'autres devant lui; ils abaissent, ils écartent, ils parent les bâtons, les faux, les piques qui flottent sur les têtes de la foule. Des vociférations atroces s'élevaient confusément de cette masse irritée: *A bas le veto! le camp sous Paris! Rendez-nous les ministres patriotes! Où est l'Autrichienne?«* Des forcenés se dégageaient à chaque instant des rangs et venaient vomir de plus près des injures et des menaces de mort contre le roi. Ne pouvant l'approcher à travers la haie de baïonnettes croisées devant lui, ils agitaient sous ses yeux et sur sa tête leurs hideux drapeaux et leurs inscriptions sinistres. L'un d'eux se lançait sans cesse, une pique à la main, pour pénétrer jusqu'au roi. C'était le même assassin qui deux ans plus tôt avait lavé de ses mains, dans un seau d'eau, les têtes coupées de Berthier et de Foulon, et qui, les portant par les cheveux sur le quai de la Ferraille, les avait jetées au peuple pour en faire des enseignes de carnage et des incitations à de nouveaux meurtres.

Un jeune homme blond, au costume élégant, au geste terrible, ne cessait d'assaillir les grenadiers et se déchirait les doigts

sur leurs baïonnettes pour les écarter et se faire jour. »Sire! sire!« s'écriait-il, »je vous somme, au nom de cent mille âmes qui m'entourent, de sanctionner le décret contre les prêtres! cela ou la mort!«

D'autres hommes du peuple, quoique armés de sabres nus, d'épées, de pistolets, de piques, ne faisaient aucun geste menaçant et réprimaient les attentats à la vie du roi. On distinguait même quelques signes de respect et de douleur sur la physionomie du plus grand nombre. Dans cette revue de la révolution, le peuple se montrait terrible, mais il ne se confondait pas avec les assassins. Un certain ordre commençait à s'établir dans les escaliers et dans les salles; la foule pressée par la foule, après avoir contemplé le roi et jeté ses menaces dans son oreille, s'engouffrait dans les autres appartements et parcourait en triomphe ce *palais du despotisme.*

Le boucher Legendre chassait devant lui, pour se faire place, ces hordes de femmes et d'enfants accoutumés à trembler à sa voix. Il fait signe qu'il veut parler. Le silence s'établit. Les gardes nationaux s'entr'ouvrent pour le laisser interpeller le roi. »Monsieur...« lui dit-il d'une voix tonnante; le roi, à ce mot, qui est une déchéance, fait un mouvement de dignité offensée: »oui, monsieur,« reprend Legendre en appuyant plus fortement sur le mot, »écoutez-nous; vous êtes fait pour nous écouter! Vous êtes un perfide! vous nous avez toujours trompés! vous nous trompez encore! mais prenez garde à vous, la mesure est comble. Le peuple est las d'être votre jouet et votre victime.« Legendre, après ces paroles menaçantes, lut une pétition en termes aussi impérieux, dans laquelle il demandait au nom du peuple le rappel des ministres girondins et la sanction immédiate des décrets. Le roi répondit avec une dignité intrépide: »Je ferai ce que la constitution m'ordonne de faire.«

XXI. — A peine un flot de peuple était-il écoulé, qu'un autre lui succédait. A chaque invasion nouvelle du rassemblement les forces du roi et du petit nombre de ses défenseurs s'épuisaient dans cette lutte renaissante avec une foule qui ne se lassait pas. *Les portes* ne suffisaient déjà plus à l'impatiente curiosité de ces *milliers d'hommes* accourus à ce pilori de la royauté. Ils entraient *par les toits*, par les fenêtres, par les galeries élevées qui ou-

vrent sur les terrasses. Leurs escalades amusaient les spectateurs innombrables pressés dans le jardin. Les battements de mains, les bravos, les éclats de rire de cette foule extérieure encourageaient les assaillants. De sinistres dialogues s'établissaient à haute voix entre les séditieux d'en haut et les impatients d'en bas! »L'a-t-on frappé? est-il mort? jetez-nous les têtes!« criaient des voix. Des membres de l'assemblée, des journalistes girondins, des hommes politiques, Garat, Gorsas, Marat, mêlés à cette foule, échangeaient des plaisanteries sur ce martyre de honte imposé au roi. Un moment le bruit courut qu'il était assassiné.

Il n'y eut pas un cri d'horreur dans cette multitude. Elle leva les yeux vers le balcon pour voir si on lui montrait le cadavre. Cependant, au milieu de sa rage, la multitude semblait avoir besoin de réconciliation. Un homme du peuple tendit un bonnet rouge au bout d'une pique à Louis XVI. »Qu'il s'en coiffe! qu'il s'en coiffe!« cria la foule, »c'est le signe du patriotisme; s'il s'en pare, nous croirons à sa bonne foi!« Le roi fit signe à un des grenadiers de lui donner le bonnet rouge; il le plaça en riant sur sa tête. On cria *Vive le roi!* Le peuple avait couronné son chef du signe de la liberté, le bonnet de la démagogie remplaçait le diadème de Reims. Le peuple était vainqueur, il se sentit apaisé!

Mais de nouveaux orateurs, montés sur les épaules de leurs camarades, ne cessaient de demander au roi, tantôt avec supplications, tantôt avec menaces, de promettre le rappel de Roland et la sanction des décrets. Louis XVI, invincible dans sa résistance constitutionnelle, éluda ou refusa toujours d'acquiescer aux injonctions des séditieux. »Gardien de la prérogative du pouvoir exécutif, je ne la livrerai pas à la violence,« répondit-il; »ce n'est pas le moment de délibérer quand on ne délibère pas librement. — N'ayez pas peur, sire,« lui dit un grenadier de la garde nationale. — »Mon ami,« lui répondit le roi en lui prenant le bras et en l'approchant de sa poitrine, »mets ta main là, et vois si mon cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire.« Ce geste, ces paroles de confiance intrépide, vu et entendues de la foule, retournèrent le cœur des séditieux.

Un homme en haillons, tenant une bouteille à la main, s'approcha du roi et lui dit: »Si vous aimez le peuple, buvez à sa

santé! »Les personnes qui entouraient le prince, craignant le poison autant que le poignard, conjurèrent le roi de ne pas boire. Louis XVI tendit le bras, prit la bouteille, l'éleva à ses lèvres et but à la nation! Cette familiarité avec la foule, représentée par un mendiant, acheva de populariser le roi. De nouveaux cris de *vive le roi!* partirent de toutes les bouches et se propagèrent jusque sur les escaliers; ces cris allèrent consterner, sur la terrasse du jardin, les groupes qui attendaient une victime et qui apprenaient un attendrissement des bourreaux.

XXII. — Pendant que l'infortuné prince se débattait ainsi seul contre un peuple entier, la reine subissait dans une salle voisine les mêmes outrages et les mêmes caprices. Plus redoutée que le roi, elle courait plus de dangers. Les nations agitées ont besoin de personnifier leurs haines comme leur amour. Marie-Antoinette représentait à la fois aux yeux du peuple trompé toutes les corruptions des cours, tout l'orgueil du despotisme, toutes les scélératesses de la trahison. Sa beauté, les penchants de sa jeunesse pour le plaisir, des tendresses de cœur changées en débordements par la calomnie, le sang de la maison d'Autriche, sa fierté, qu'elle tenait de la nature plus encore que de ce sang; ses rapports intimes avec le comte d'Artois, ses complots avec les émigrés, sa complicité présumée avec la coalition, les libelles scandaleux, infâmes, semés contre elle depuis quatre ans, faisaient de cette malheureuse princesse la victime émissaire de l'opinion égarée. Les femmes la méprisaient comme épouse coupable, les patriotes l'abhorraient comme conspiratrice, les hommes politiques la craignaient comme conseillère du roi. Le nom de l'*Autrichienne*, que le peuple lui donnait, résumait contre elle tous ces griefs. Elle était l'impopularité de ce trône dont elle devait être la grâce et le pardon.

Marie-Antoinette connaissait cette animosité du peuple contre sa personne. Elle savait que sa présence à côté du roi serait une provocation à l'assassinat. C'est ce motif qui l'avait retenue, seule avec ses enfants, dans la chambre du Lit. Le roi espérait qu'elle y était oubliée; mais c'était la reine surtout que les *femmes* de l'attroupement cherchaient et qu'elles appelaient à *grands cris des* noms les plus outrageants pour une femme, pour *une épouse* et pour une reine.

A peine le roi était-il enfermé par les masses du peuple dans l'OEil-de-Bœuf, que déjà les portes de la chambre à coucher étaient assiégées des mêmes hurlements et des mêmes coups. Mais cette partie de l'attroupement était surtout composée de femmes. Leurs bras, plus faibles, se déchiraient contre les panneaux de chêne et contre les gonds. Elles appelèrent à leur aide les hommes qui avaient porté la pièce de canon à bras jusque dans la salle des gardes. Ces hommes accoururent. La reine, debout, pressant ses deux enfants contre son corps, écoutait dans une mortelle anxiété ces vociférations à sa porte. Elle n'avait auprès d'elle que M. de Lajard, ministre de la guerre, seul, impuissant, mais dévoué ; quelques dames de sa maison et la princesse de Lamballe, cette amie de ses beaux et de ses mauvais jours, l'environnaient. Belle-fille du duc de Penthièvre et belle-sœur du duc d'Orléans, la princesse de Lamballe avait hérité dans le cœur de la reine de la tendresse exaltée que Marie-Antoinette avait portée longtemps à la princesse de Polignac. L'amitié de Marie-Antoinette était de l'adoration. Refoulée par la tiédeur du roi, qui n'avait que les vertus, mais aucune des grâces d'un époux ; haïe du peuple, lassée du trône, elle épanchait dans ses prédilections intimes, le trop-plein d'un cœur tout à la fois altérée et vide de sentiment. On accusait ce favoritisme. On calomniait tout de la reine, jusqu'à ses amitiés.

La princesse de Lamballe, restée veuve à dix-huit ans, pure de toute ombre sur ses mœurs, au-dessus de toute ambition et de tout intérêt par son rang et par sa fortune, n'aimait dans la reine qu'une amie. Plus l'adversité s'acharnait sur Marie-Antoinette, plus la jeune favorite jouissait d'en prendre sa part. Ce n'était pas les grandeurs, c'était le malheur qui l'attirait. Surintendante de sa maison, elle logeait, aux Tuileries, dans un appartement voisin de celui de la reine, pour partager toutes ses larmes et tous ses dangers. Elle était obligée de s'absenter quelquefois pour aller au château de Vernon soigner le vieux duc de Penthièvre. La reine, qui pressentait les orages, lui avait écrit, quelques jours avant le 20 juin, une lettre touchante pour la supplier de ne pas revenir. Cette lettre, retrouvée dans les cheveux de la princesse de Lamballe après son assassinat et *inconnue jusqu'ici*, révèle la tendresse de l'une et le dévouement de l'autre.

»Ne revenez pas de Vernon, ma chère Lamballe, avant votre entier rétablissement. Le bon duc de Penthièvre en serait bien triste et bien affligé ; et nous nous devons tous de ménager son grand âge et ses vertus. Je vous ai dit si souvent de vous ménager vous-même que, si vous m'aimez, vous penserez à vous. On a besoin de toutes ses forces dans les temps où nous sommes. Ah! ne revenez pas... revenez le plus tard possible. Votre cœur serait trop navré, vous auriez trop à pleurer sur tous mes malheurs, vous qui m'aimez si tendrement. Cette race de tigres qui inonde le royaume jouirait bien cruellement si elle savait tout ce que nous souffrons. Adieu, ma chère Lamballe, je suis tout occupée de vous, et vous savez si je peux changer jamais.«

Madame de Lamballe, au contraire, s'était hâtée de revenir. Elle se pressait contre la reine comme pour être frappée du même coup. A côté d'elle se trouvaient à leur poste d'autres femmes courageuses, la princesse de Tarente, mesdames de Tourzel, de Makau, de La Roche-Aymon.

M. de Lajard, militaire de sang-froid, responsable au roi et à lui-même de tant de vies chères ou sacrées, recueillit à la hâte, par les couloirs secrets qui communiquaient de la chambre à coucher dans l'intérieur du palais, quelques officiers et quelques gardes nationaux égarés dans le tumulte. Il fit approcher de la reine ses enfants pour que leur présence et leur grâce, en attendrissant la foule, servissent de bouclier à leur mère. Il ouvrit lui-même les portes. Il plaça la reine et ses femmes dans l'embrasure d'une fenêtre. On roula en avant de ce groupe la table massive du conseil, pour interposer une barrière entre les armes de la populace et la vie de la famille royale. Quelques gardes nationaux se massèrent aux deux côtés et un peu en avant de la table. La reine, debout, tenait par la main sa fille âgée de quatorze ans.

Enfant d'une beauté noble et d'une maturité précoce, les angoisses de famille au milieu desquelles elle grandissait avaient reflété sur ses traits leur gravité et leur tristesse. Ses yeux bleus, son front élevé, son nez aquilin, ses cheveux blonds flottant en longues ondes sur ses épaules, rappelaient, au déclin de la monarchie, ces jeunes filles des Gaules qui décoraient le trône des premières races. La jeune fille se pressait contre le sein de

sa mère comme pour la couvrir de son innocence. Elevée dans les premiers tumultes de la révolution, traînée à Paris comme une captive au milieu du sang du 6 octobre, elle ne connaissait du peuple que ses émotions et ses colères. Le Dauphin, enfant de sept ans, était assis sur la table devant la reine. Sa figure naïve, où rayonnait toute la beauté des Bourbons, exprimait plus d'étonnement que de frayeur. Il se tournait sans cesse vers sa mère. Il levait les yeux sur les siens comme pour y lire, à travers les larmes, la confiance ou la peur qu'il fallait avoir. C'est dans cette attitude que l'attroupement, en s'écoulant de l'OEil-de-Bœuf trouva la reine et défila triomphalement devant elle. L'apaisement produit par la fermeté et par la confiance du roi se faisait déjà sentir dans les gestes et dans la contenance des séditieux.

Les hommes les plus féroces s'amollissent devant la faiblesse, la beauté, l'enfance. Une femme belle, reine humiliée, une jeune fille innocente, un enfant souriant aux ennemis de son père, ne pouvaient manquer de réveiller la sensibilité jusque dans la haine. Les hommes des faubourgs défilaient muets et comme honteux de leur violence devant ce groupe de grandeur abaissée. Quelques-uns seulement, les plus lâches, étalaient en passant sous les yeux de la famille royale les enseignes dérisoires ou atroces qui déshonoraient l'insurrection. Leurs complices indignés abaissaient de la main ces signes et faisaient écouler vite ceux qui les portaient. Quelques-uns même adressaient des regards d'intelligence et de compassion, d'autres des sourirs, d'autres des paroles de familiarité au Dauphin. Des dialogues, moitié terribles, moitié respectueux, s'établissaient entre l'attroupement et l'enfant. »Si tu aimes la nation,« dit un volontaire à la reine, »place le bonnet rouge sur la tête de ton fils.« La reine prit le bonnet rouge des mains de cet homme et le posa elle-même sur les cheveux du Dauphin. L'enfant étonné prit pour un jeu ces outrages. Les hommes applaudirent; mais les femmes, plus implacables envers une femme, ne cessèrent d'invectiver. Les mots obscènes empruntés aux égouts des halles frappaient pour la première fois les voûtes du palais et l'oreille de ces enfants. Leur ignorance les sauvait de l'horreur de les comprendre. La reine en rougissait jusqu'au yeux, mais sa pu-

deur offensée ne rehaissait rien de sa mâle fierté. On voyait qu'elle rougissait pour ce peuple, pour ces enfants, et non pour elle. Une jeune fille, d'une figure gracieuse et d'un costume décent, s'élançait avec plus d'acharnement et se répandait en plus amères invectives contre l'*Autrichienne*. La reine, frappée du contraste entre la fureur de cette jeune fille et la douceur de ses traits, lui dit avec bonté: »Pourquoi me haïssez-vous? vous ai-je jamais fait, à mon insu, quelque injure ou quelque mal? — A moi, non,« répondit la belle patriote; »mais c'est vous qui faites le malheur de la nation. — Pauvre enfant,« répliqua la reine, »on vous l'a dit, on vous a trompée: quel intérêt avais-je à faire le malheur du peuple? Femme du roi, mère du Dauphin, je suis française par tous les sentiments de mon cœur d'épouse et de mère. Jamais je ne reverrai mon pays! Je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France. J'étais heureuse quand vous m'aimiez! «

Ce tendre reproche troubla le cœur de la jeune fille. Sa colère se fondit tout à coup en larmes. Elle demanda pardon à la reine. »C'est que je ne vous connaissais pas,« lui dit-elle; »mais je vois que vous êtes bien bonne.« A ce moment, Santerre perça la foule. Mobile et sensible, quoique brutal, Santerre, avait la rudesse, la fougue et l'attendrissement faciles. Les faubourgs s'ouvrirent devant lui et tremblèrent à sa voix. Il fit le geste impérieux d'évacuer la salle et poussa lui-même ce troupeau d'hommes et de femmes par les épaules vers la porte en face de l'OEil-de-Bœuf. Le courant s'établit vers les issues opposées du palais. La chaleur était suffocante Le front du Dauphin ruisselait de sueur sous le bonnet rouge. »Enlevez ce bonnet à cet enfant, »s'écria Santerre: »vous voyez bien qu'il étouffe!« La reine lança à Santerre un regard de mère. Santerre s'approcha d'elle; il appuya sa main sur la table, et se penchant vers Marie-Antoinette: »Vous avez des amis bien maladroits, madame,« lui dit-il à demi-voix. »J'en connais qui vous serviraient mieux!« La reine baissa les yeux et se tut. C'est de ce propos que datent les intelligences secrètes qu'elle établit avec les agitateurs des faubourgs. Ces grands factieux, après avoir secoué la monarchie, recevraient avec complaisance les supplications de la reine. Leur orgueil jouissait de relever la femme qu'ils avaient abaissée. Mi-

rabeau, Barnave, Danton avaient vendu ou offert de vendre tour à tour la puissance de leur popularité. Santerre n'offrit que sa compassion.

XXIII. — L'assemblée avait rouvert sa séance à l'annonce de l'invasion du château. Une députation de vingt-quatre membres avait été envoyée pour servir de sauvegarde au roi. Arrivés trop tard, ces députés erraient dans les cours, les vestibules, les escaliers encombrés du palais. Quoiqu'ils répugnassent à l'idée du dernier des crimes commis sur la personne du roi, ils ne s'affligeaient pas dans le secret de leur cœur d'une grande menace savourée longtemps par la cour. Leurs pas se perdaient dans la foule, leurs paroles dans le bruit. Vergniaud lui-même, placé sur une marche élevée du grand escalier, faisait de vains appels à l'ordre, à la légalité, à la constitution. L'éloquence, si forte pour remuer les masses, est impuissante pour les arrêter. De temps en temps des députés royalistes indignés rentraient dans la salle des séances, montaient dans le désordre de leurs habits à la tribune, et reprochaient son indifférence à l'assemblée. Parmi ceux-là se faisaient remarquer Vaublanc, Ramond, Becquet, Girardin. Mathieu Dumas, ami de La Fayette, s'écria en montrant du geste les fenêtres du château: »J'en arrive; le roi est en danger! Je viens de le voir; j'en atteste le témoignage de mes collègues, messieurs Isnard, Vergniaud, faisant d'inutiles efforts pour contenir le peuple. Oui, j'ai vu le représentant héréditaire de la nation insulté, menacé, avili! Vous êtes responsables devant la postérité!« On lui répondait par des éclats de rire ironiques et par des huées. »Ne dirait-on pas que le bonnet des patriotes est un signe avilissant pour le front d'un roi!« dit le girondin Lasource; »ne croirait-on pas que nous avons des inquiétudes sur les jours du roi! N'insultons pas le peuple en lui prêtant des sentiments qu'il n'a pas. Le peuple ne menace ni la personne de Louis XVI ni celle du prince royal. Il ne commet aucun excès, aucune violence. Adoptez des mesures de douceur et de conciliation.« C'était l'assoupissement perfide de Pétion. L'assemblée se rendormit à ces paroles.

XXIV. Cependant Pétion lui-même ne pouvait feindre plus longtemps d'ignorer la marche d'un rassemblement de quarante *mille âmes traversant* Paris depuis le matin, l'entrée de

ce rassemblement armé dans l'assemblée et l'invasion des Tuileries. Son absence prolongée rappelait le sommeil de La Fayette au 6 octobre; mais l'un complice, l'autre innocent. La nuit approchait, elle pouvait cacher dans ses ombres des désordres et des attentats qui dépasseraient les vues des girondins. Pétion parut dans les cours; des cris de *vive Pétion!* l'accueillirent. On le porta de bras en bras jusqu'aux dernières marches de l'escalier. Il pénétra dans la salle où depuis trois heures Louis XVI subissait ces outrages. »Je viens d'apprendre seulement à présent la situation de Votre Majesté,« dit Pétion au roi. »Cela est étonnant,« répondit le roi avec une indignation concentrée, car il y a bien longtemps que cela dure.«

Pétion monta sur une chaise, harangua à plusieurs reprises la foule immobile sans pouvoir obtenir qu'elle s'ébranlât. A la fin, se faisant élever plus haut sur les épaules de quatre grenadiers: »Citoyens et citoyennes,« dit-il, »vous avez exercé avec dignité, avec modération votre droit de pétition; vous finirez cette journée comme vous l'avez commencée. Jusqu'ici votre conduite a été conforme à la loi; c'est au nom de la loi que je vous somme maintenant de suivre mon exemple et de vous retirer.

La foule obéit à Pétion et s'écoula lentement en traversant la longue avenue des appartements du château. A peine le flot de cette masse commença-t-il à baisser, que le roi, dégagé par les grenadiers de l'embrasure où il était emprisonné, rejoignit sa sœur, qui tomba dans ses bras; il sortit avec elle par une porte dérobée, et courut rejoindre la reine dans son appartement. Marie-Antoinette, soutenue jusque-là par sa fierté contre les larmes, succomba à l'excès de son émotion et de sa tendresse en revoyant le roi. Elle se précipita à ses pieds, et, enlaçant ses genoux dans ses embrassements, elle se répandit non en sanglots, mais en cris. Madame Élisabeth, les enfants, serrés dans les bras les uns des autres et tous dans les bras du roi qui pleurait sur eux, jouissaient de se retrouver comme après un naufrage, et leur joie muette s'élevait au ciel avec l'étonnement et la reconnaissance de leur salut. Les gardes nationaux fidèles, les généraux amis du roi, le maréchal de Mouchy, MM. des Aubiers, Acloque félicitèrent le roi du courage et de la présence d'esprit

qu'il avait montrés. On se raconta mutuellement les périls auxquels on venait d'échapper, les propos atroces, les gestes, les regards, les armes, les costumes, les repentirs soudains de cette multitude. Le roi, en ce moment, s'étant par hasard approché d'une glace, aperçut sur sa tête le bonnet rouge qu'on avait oublié de lui ôter. Il rougit, le lança avec dégoût à ses pieds; et se jetant dans un fauteuil, il porta un mouchoir à ses yeux. »Ah! madame!« s'écria-t-il en regardant la reine, »pourquoi faut-il que je vous aie arrachée à votre patrie pour vous associer à l'ignominie d'un pareil jour!«

XXV. — Il était huit heures du soir. Le supplice de la famille royale avait duré cinq heures. La garde nationale des quartiers voisins, rassemblée d'elle-même, arrivait homme par homme, pour prêter secours à la constitution. On entendait encore de l'appartement du roi les pas tumultueux et les cris sinistres des colonnes du peuple qui s'écoulaient lentement par les cours et par le jardin. Les députés constitutionnels accoururent indignés et se répandant en imprécations contre Pétion et les girondins. Une députation de l'assemblée parcourut le château pour constater les traces de violence et de désordre laissées par l'expédition des faubourgs. La reine lui montra du geste les serrures forcées, les gonds arrachés, les tronçons d'armes, les fers de piques, les panneaux de boiseries et jusqu'à la pièce de canon chargée à mitraille qui jonchaient le sol des appartements. Le désordre des vêtements du roi, de sa sœur, des enfants; ces bonnets rouges, ces cocardes attachées de force sur leur tête; les cheveux épars de la reine, la pâleur de ses traits, l'agitation de ses lèvres, les ruisseaux de ses larmes sur ses joues, étaient des traces plus criantes que ces débris laissés par le peuple sur le champ de bataille de la sédition. Ce spectacle mouillait tous les yeux et arrachait de l'indignation au cœur même des députés les plus hostiles à la cour. La reine s'en aperçut. »Vous pleurez, monsier!« dit-elle à Merlin. »Oui, madame,« répondit le député stoïque, »je pleure sur les malheurs de la femme, de l'épouse, de la mère; mais mon attendrissement ne va pas plus loin, je hais les rois et les reines!« Cet mot, qui pouvait être sublime à sa place, était dur dans un pareil moment, devant un roi avili, *des enfants innocents*, une femme outragée. Il dut frapper

au cœur de la reine plus cruellement que les coups de hache du peuple aux portes de son palais. Il lui annonçait par la voix d'un seul homme l'inflexibilité de la révolution. Fallait-il associer la haine à la pitié dans la même expression devant de pareilles infortunes! Les opinions les plus rigides n'ont-elles pas aussi leur décence et leur pudeur qui leur défendent de se dévoiler quand elles ne peuvent que blesser des cœurs saignants? Et n'y a-t-il pas dans la nature de l'homme quelque chose de plus saint et de plus permanent que ces haines d'opinion, nous voulons dire l'attendrissement sur les vicissitudes du sort, le respect de la fortune tombée et la compassion pour la douleur?

Telle fut la journée du 20 juin. Le peuple y montra de la discipline dans le désordre et de la retenue dans la violence; le roi, une héroïque intrépidité dans la résignation; quelques-uns des girondins, une perversité froide, qui donne à l'ambition le masque du patriotisme, et qui, pour ramasser le pouvoir, l'avilit sous les insultes du peuple et ne le retrouve après qu'en débris.

XXVI. — Tout se préparait dans les départements pour envoyer à Paris les vingt mille hommes décrétés par l'assemblée. Les Marseillais, appelés par Barbaroux sur les instances de madame Roland, s'approchaient de la capitale. C'était le feu des âmes du Midi venant raviver à Paris le foyer révolutionnaire, trop languissant au gré des girondins. Ce corps de douze ou quinze cents hommes était composé de Génois, de Liguriens, de Corses, de Piémontais expatrié et recrutés pour un coup de main décisif sur toutes les rives de la Méditerranée; la plupart matelots ou soldats aguerris au feu, quelques-uns scélérats aguerris au crime. Ils étaient commandés par des jeunes gens de Marseille amis de Barbaroux et d'Isnard. Fanatisés par le soleil et par l'éloquence des clubs provençaux, ils s'avançaient aux applaudissements des populations du centre de la France, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage. Le prétexte de leur marche était de fraterniser, à la prochaine fédération du 14 juillet, avec les autres fédérés du royaume. Le motif secret était d'intimider la garde nationale de Paris, de retremper l'énergie des faubourgs, et d'être l'avant-garde de ce camp

de vingt mille hommes que les girondins avaient fait voter à l'assemblée pour dominer à la fois les feuillants, les jacobins, le roi et l'assemblée elle-même avec une armée des départements toute composée de leurs créatures.

La mer du peuple bouillonnait à leur approche. Les gardes nationales, les fédérés, les sociétés populaires, les enfants, les femmes, toute cette partie des populations qui vit des émotions de la rue et qui court à tous les spectacles publics, volaient à la rencontre des Marseillais. Leurs figures hâlées, leurs physionomies martiales, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de la poussière des routes, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient à leur suite, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers mêlés de jurements et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude. L'idée révolutionnaire semblait s'être fait homme et marcher, sous la figure de cette horde, à l'assaut des derniers débris de la royauté. Ils entraient dans les villes et dans les villages sous des arcs de triomphe. Ils chantaient en marchant des strophes terribles. Ces couplets, alternés par le bruit régulier de leurs pas sur les routes et par le son des tambours, ressemblaient aux chœurs de la patrie et de la guerre, répondant, à intervalles égaux, au cliquetis des armes et aux instruments de mort dans une marche aux combats.

XXVII. — Voici ce chant, gravé dans l'âme de la France.

I.

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé,
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes!...
Aux armes, *citoyens!* formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

II.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres; de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

III.

. . . .
. . . .

IV.

. . . .
. . . .

V.

. . . .
. . . .

VI.

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, liberté chérie!
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

STROPHE DES ENFANTS.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus!
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leurs cercueil
Nous aurons le sublime orgueil

De les venger ou de les suivre!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

XXVIII. — Ces paroles étaient chantées sur des notes tour à tour graves et aiguës, qui semblaient gronder dans la poitrine avec des frémissements sourds de la colère nationale, puis avec la joie de la victoire. Elles avaient quelque chose de solennel comme la mort, de serein comme l'immortelle confiance du patriotisme. On eût dit un écho retrouvé des Thermopyles. C'était de l'héroïsme chanté.

On y entendait le pas cadencé de milliers d'hommes marchant ensemble à la défense des frontières sur le sol rétentissant de la patrie, la voix plaintive des femmes, le vagissement des enfants, les hennissements des chevaux, le sifflement des flammes de l'incendie dévorant les palais et les chaumières; puis les coups sourds de la vengeance frappant et refrappant avec la hache et immolant les ennemis du peuple et les profanateurs du sol. Les notes de cet air ruisselaient comme un drapeau trempé de sang encore chaud sur un champ de bataille. Elles faisaient frémir; mais le frémissement qui courait avec ses vibrations sur le cœur était intrépide. Elles donnaient l'élan, elles voilaient la mort. C'était l'*eau de feu* de la révolution qui distillait dans le sens et dans l'âme du peuple l'ivresse du combat.

Tous les peuples entendent à de certains moments jaillir ainsi leur âme nationale dans des accents que personne n'a écrits et que tout le monde chante. Tous les sens veulent porter leur tribut au patriotisme et s'encourager mutuellement. Le pied marche, le geste anime, la voix enivre l'oreille, l'oreille remue le cœur. L'homme tout entier se monte comme un instrument d'enthousiasme. L'art devient saint, la danse héroïque, la musique martiale, la poésie populaire. L'hymne qui s'élance à ce moment de toutes les bouches ne périt plus. On ne le profane pas dans les occasions vulgaires. Semblable à ces drapeaux sacrés suspendus aux voûtes des temples et qu'on n'en sort qu'à certains jours, on garde le chant national comme une arme extrême pour les grandes nécessités de la patrie. Le nôtre reçut des circonstances *où il jaillit* un caractère particulier qui le rend *à la fois plus solennel* et plus sinistre: la gloire et le crime, le

victoire et la mort semblent entrelacés dans ses refrains. Il fut le chant du patriotisme, mais il fut aussi l'imprécation de la fureur. Il conduisit nos soldats à la frontière, mais il accompagna nos victimes à l'échafaud. Le même fer défend le cœur du pays dans la main du soldat et égorge les victimes dans la main du bourreau.

XXIX. — La *Marseillaise* conserve un retentissement de chant de gloire et de cri de mort; glorieuse comme l'un, funèbre comme l'autre, elle rassure la patrie et fait pâlir les citoyens. Voici son origine.

Il y avait alors un jeune officier du génie en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de Lisle. Il était né à Lons-le-Saunier, dans ce Jura, pays de rêverie et d'énergie, comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la révolution comme penseur; il charmait par les vers et par la musique les lentes impatiences de la garnison. Recherché pour son double talent de musicien et de poëte, il fréquentait familièrement la maison du baron de Dietrich, noble alsacien du parti constitutionnel, ami de La Fayette et maire de Strasbourg. La femme du baron de Dietrich, ses jeunes amies partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la révolution, qui palpitait surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémités. Elles aimaient le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique. Elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidentes des balbutiements de son génie.

C'était dans l'hiver de 1792. La disette régnait à Strasbourg. La maison de Dietrich, opulente au commencement de la révolution, mais épuisée de sacrifices nécessités par les calamités du temps, s'était appauvrie. Sa table frugale était hospitalière pour Rouget de Lisle. Le jeune officier s'y asseyait le soir et le matin comme un fils ou un frère de la famille. Un jour qu'il n'y avait eu que du pain de munition et quelques tranches de jambon fumée sur la table, Dietrich regarda de Lisle avec une sérénité triste et lui dit: » L'abondance manque à nos festins; mais qu'importe, si l'enthousiasme ne manque pas à nos fêtes civiques et le courage aux cœurs de nos soldats! J'ai encore une dernière bouteille de vin du Rhin dans mon cellier. Qu'on l'ap-

porte,« dit-il, »et buvons-la à la liberté et à la patrie! Strasbourg doit avoir bientôt une cérémonie patriotique, il faut que de Lisle puise dans ces dernières gouttes un de ces hymnes qui portent dans l'âme du peuple l'ivresse d'où il a jailli.« Les jeunes femmes applaudirent, apportèrent le vin, remplirent les verres de Dietrich et du jeune officier jusqu'à ce que la liqueur fût épuisée. Il était tard. La nuit était froide. De Lisle était rêveur; son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit, il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, chercha lentement l'inspiration tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel de la note ou du vers était né le premier, et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien.

XXX. — Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit la tête sur son instrument et ne se réveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota et courut chez Dietrich. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver. La femme du maire patriote n'était pas encore levée. Dietrich l'éveilla, il appela quelques amis tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de de Lisle. Une des jeunes filles accompagnait. Rouget chanta. A la première strophe les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata. Dietrich, sa femme, la jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé! hélas, il devait être aussi l'hymne de la terreur. L'infortuné Dietrich marcha peu de mois après à l'échafaud, aux sons de ces notes nées à son foyer du cœur de son ami et de la voix de sa femme.

La nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vola de ville en ville sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances *de ses clubs. Les Marseillais* le répandirent en France en le chan-

tant sur leur route. De là lui vint le nom de *Marseillaise*. La vieille mère de de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée de la voix de son fils, lui écrivait: »Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante une horde de brigands qui traverse la France et auquel on mêle notre nom?« De Lisle lui-même, proscrit en qualité de fédéraliste, l'entendit, en frissonnant, retentir comme une menace de mort à ses oreilles en fuyant dans les sentiers du Jura. »Comment appelle-t-on cet hymne?« demanda-t-il à son guide. »La *Marseillaise*,« lui répondit le paysan. C'est ainsi qu'il apprit le nom de son propre ouvrage. Il était poursuivi par l'enthousiasme qu'il avait semé derrière lui. Il échappa à peine à la mort. L'arme se retourne contre la main qui l'a forgée. La révolution en démence ne reconnaissait plus sa propre voix!

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES SOMMAIRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

LIVRE QUINZIÈME.

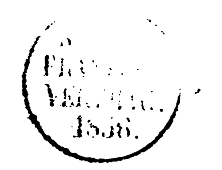
LIVRE SEIZIÈME.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

HISTOIRE

DES

GIRONDINS



HISTOIRE

DES

GIRONDINS

PAR

M. A. DE LAMARTINE

CINQUIÈME ÉDITION.

2

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
FRANCFORT S/M.
JOSEPH BAER, LIBRAIRE.

1851.

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Réaction contre le 20 juin. — Pétion suspendu par le directoire de Paris. — Indignation de l'armée. — La Fayette vient à Paris. — Son discours à l'Assemblée. — Double rôle de Danton. — Les démarches de La Fayette sans résultat. — La reine compte sur Danton. — Intelligences des Girondins avec la cour. — Guadet secrètement introduit aux Tuileries. — Son attendrissement.

I. — La cour tremblait à l'approche des Marseillais : elle n'avait pour se défendre que le fantôme de la constitution dans l'assemblée et que l'épée de La Fayette sur les frontières. Les orateurs constitutionnels Vaublanc, Ramond, Girardin, Becquet luttaient d'éloquence mais non d'influence avec les orateurs de la Gironde ; ils défendaient lettre à lettre le code impuissant que la nation venait de jurer ; ils montraient dans cette crise le plus beau et le plus méritoire des courages, le courage sans espoir. La Fayette, de son côté, défiait avec sa généreuse intrépidité les jacobins dans les proclamations qu'il adressait à son armée et dans les lettres qu'il écrivait à l'assemblée ; mais quand un peuple est sous les armes, il écoute mal les longues phrases : un mot et un geste, voilà l'éloquence du général. La Fayette prenait le ton d'un dictateur sans en avoir la force. Ce rôle n'est accepté qu'après des victoires. Aussi les dénonciations courageuses contre la faction des jacobins n'excitèrent que de rares applaudissements dans l'assemblée et les sourires des Girondins ; elles furent seulement un avertissement pour ces partis : ils sentirent qu'il fallait se hâter pour devancer La Fayette. L'insurrection fut résolue

Girondins, jacobins, cordeliers s'entendirent pour la rendre, sinon décisive, au moins significative et terrible contre la cour.

II. — A peine les bandes de Santerre et de Danton étaient-elles rentrées dans leurs faubourgs, que déjà l'indignation générale soulevait l'opinion du centre de Paris. La garde nationale, si pusillanime la veille, la bourgeoisie, si indifférente, l'assemblée elle-même, si passive ou si complice avant l'événement, n'avaient qu'un cri contre les attentats du peuple, contre la duplicité de Pétion, contre les offenses impunies à la majesté, à la liberté, à la personne du souverain constitutionnel. Toute la journée du 21, les cours, les jardins, les vestibules des Tuileries furent remplis d'une population émue et consternée, qui, par son attitude et par ses paroles, semblait vouloir venger la royauté des outrages dont on venait de l'abreuver. On se montrait avec horreur, aux guichets, aux grilles, aux fenêtres du château, les stigmates de l'insurrection. On se demandait où s'arrêterait une démocratie qui traitait ainsi les pouvoirs constitués. On se racontait les larmes de la reine, les frayeurs des enfants, le dévouement surnaturel de madame Élisabeth, la dignité intrépide de Louis XVI. Ce prince n'avait jamais manifesté et ne manifesta jamais, depuis, plus de magnanimité. L'excès de l'insulte avait découvert en lui l'heroïsme de la résignation. Jusque-là on avait douté de son courage. Ce courage se trouva grand. Mais sa fermeté était modeste et, pour ainsi dire, timide comme son caractère. Il fallait que des circonstances extrêmes la relevassent malgré lui. Le roi, pendant cinq heures de supplice, avait vu sans pâlir les piques et les sabres de quarante mille fédérés passer à quelques doigts de sa poitrine. Il avait déployé dans cette lente revue de la sédition plus d'énergie et couru plus de périls qu'il n'en faut à un général pour gagner dix batailles. Le peuple de Paris le sentait. Pour la première fois il passait de l'estime et de la compassion jusqu'à l'admiration pour Louis XVI. De toutes parts des voix s'élevaient demandant à le venger.

III. — Plus de vingt mille citoyens se portèrent spontanément chez des officiers publics pour y signer une pétition qui demandait justice de ces crimes. L'administration du département décida qu'il y avait lieu de poursuivre les auteurs des désordres. L'assemblée décréta qu'à l'avenir les rassemblements armés,

sous prétexte de pétition, seraient dispersés par la force. Les jacobins et les Girondins réunis tremblèrent, se turent, ou se bornèrent à se réjouir dans le secret de leurs conciliabules de l'avilissement du trône. La sensibilité s'éteignit dans le cœur même des femmes. L'esprit de parti rendit cruel un cœur d'épouse et de mère devant le supplice d'une mère et d'une épouse outragée. »Que j'aurais voulu voir sa longue humiliation et combien son orgueil a dû souffrir!« s'écria madame Roland en parlant de Marie-Antoinette. Ce mot était un crime de la politique contre la nature. Madame Roland le pleura plus tard; elle en comprit la cruauté le jour où des femmes féroces firent leur joie de son martyre et battirent des mains devant la charrette qui la conduisait à l'échafaud.

Pétion publia une justification de sa conduite. Cette justification l'accusa davantage. Quand il parut le 21 aux Tuileries accompagné de quelques officiers municipaux, il fut accablé de mépris, de reproches et de menaces. Le bataillon des Filles-Saint-Thomas, composé d'hommes dévoués à la constitution, chargea ses armes sous les yeux de Pétion. La voix unanime des citoyens accusait le maire de Paris d'avoir eu la volonté du crime sans en avoir montré la franchise. Sergent, qui accompagnait Pétion, fut renversé par un garde national indigné et foulé aux pieds dans la cour des Tuileries. Le directoire de Paris suspendit le maire. On fit des préparatifs de défense autour du château contre un nouveau rassemblement, qu'on annonçait pour le soir. On parla de proclamer la loi martiale, de déployer le drapeau rouge. L'assemblée s'émut de ces bruits dans la séance du soir. Guadet s'écria qu'on voulait renouveler contre le peuple la sanglante journée du Champ-de-Mars.

Pétion reparut le soir aux Tuileries et se présenta devant le roi pour lui rendre compte de l'état de Paris. La reine lui lança un regard de mépris. »Eh bien, monsieur,« lui dit le roi, »le calme est-il rétabli dans la capitale? — Sire, »répondit Pétion, »le peuple vous a fait des représentations, il est tranquille et satisfait. — Avouez, monsieur, que la journée d'hier a été un grand scandale et que la municipalité n'a pas fait tout ce qu'elle devait faire? — Sire, la municipalité a fait son devoir. L'opinion *publique la jugera.* — *Dites* la nation entière. — Elle ne craint

pas le jugement de la nation. — Dans quelle situation est en ce moment Paris? — Sire, tout est calme. — Cela n'est pas vrai. — Sire!... — Taisez-vous! — Le magistrat du peuple n'a pas à se taire quand il fait son devoir et qu'il dit la vérité. — C'est bon, retirez-vous! — Sire, la municipalité connaît ses devoirs; elle n'attend pas pour les remplir qu'on les lui rappelle.«

Quand Pétion fut sorti, la reine, alarmée des conséquences de ce dialogue si âpre d'un côté, si provoquant de l'autre, dit à Rœderer: »Ne trouvez-vous pas que le roi a été bien vif; ne craignez-vous pas que cela ne lui nuise dans l'esprit public? — Madame,« répondit Rœderer, »personne ne s'étonnera que le roi impose silence à un homme qui parle sans l'écouter.« Le roi écrivit le 22 à l'assemblée pour se plaindre des excès dont sa demeure avait été le théâtre et pour remettre sa cause dans ses mains. Il publia une proclamation au peuple français. Il y peignait les violences de la multitude, les armes portées dans son palais, les portes enfoncées à coups de hache, les canons braqués contre sa famille. »J'ignore où ils voudront s'arrêter,« disait-il en finissant, avec une résignation calculée; »si ceux qui veulent renverser la monarchie, ont besoin d'un crime de plus, ils peuvent le commettre!« Le roi et la reine passèrent en revue les gardes nationales de Paris aux acclamations de vive le roi! vive la nation! Des départements indignés envoyèrent des adresses d'adhésion au trône; d'autres départements, d'adhésion aux Girondins. Tout présageait une lutte plus décisive. Le roi n'avait point cédé. L'émeute avait trompé l'espoir de ceux qui voulaient frapper et de ceux qui voulaient seulement intimider. La journée du 20 juin était trop pour une menace, trop peu pour un attentat.

IV. — Cet attentat avait surtout révolté l'armée. Le roi est son chef. Les outrages faits au roi lui semblent toujours faits à elle-même. Quand l'autorité souveraine est violée, chaque officier tremble pour la sienne. D'ailleurs l'honneur français fut toujours la seconde âme de l'armée. Les récits du 20 juin, qui arrivaient de Paris et qui circulaient dans les camps, montraient aux troupes une reine belle et malheureuse, une sœur dévouée, des enfants naïfs, devenus pendant plusieurs heures le jouet d'une populace cruelle. Les larmes de ces enfants et de ces

femmes tombaient sur le cœur des soldats; ils brûlaient de les venger et demandaient à marcher sur Paris.

La Fayette, campé alors sous le canon de Maubeuge, favorisa ces manifestations dans son armée. L'attentat impuni du 20 juin, en lui annonçant le triomphe des jacobins et des Girondins, lui annonça en même temps le complet anéantissement de son influence. Il rêva généreusement le rôle de Monk. Soutenir le roi qu'il avait abaissé lui parut une tentative digne à la fois de sa situation de chef de parti et de sa loyauté de soldat. Sûr d'entraîner le faible Luckner, dont le corps d'armée était à Menin et à Courtray, La Fayette lui envoya Bureau de Puzy pour l'informer de sa résolution de se rendre à Paris, et de chercher à entraîner la garde nationale de l'assemblée pour écraser les jacobins et la Gironde, et pour raffermir la constitution. Luckner reçut cette communication avec effroi, mais il n'opposa pas son autorité de général en chef aux intentions de La Fayette. Militaire sans tact, il ne comprit pas qu'en donnant un assentiment tacite à la demande de son lieutenant, il devenait le complice de La Fayette. »Les sans-culottes,« dit-il à Bureau de Puzy, »couperont la tête à La Fayette. Qu'il y prenne garde, c'est son affaire.«

La Fayette, parti de son camp avec un seul officier de confiance, arriva inopinément à Paris, descendit chez son ami, M. de La Rochefoucauld, et se rendit le lendemain à la barre de l'assemblée. La Rochefoucauld, pendant la nuit, avait averti les constitutionnels, les principaux chefs de la garde nationale, et préparé des manifestations dans les tribunes. L'entrée de La Fayette dans l'assemblée fut saluée par quelques salves d'applaudissements. Les murmures d'étonnement et d'indignation des Girondins leur répondirent. Le général, accoutumé aux tumultes de la place publique, opposa un front calme à l'attitude de ses ennemis. Placé par la témérité de sa démarche entre la haute cour nationale d'Orléans et le triomphe, cette heure était la crise de son pouvoir et de sa vie. Homme plus intrépide de cœur que prompt aux coups de main, il ne pâlit pas. »Messieurs,« dit-il, »je dois d'abord vous donner l'assurance que mon armée ne court aucun danger par ma présence ici. On m'a reproché d'*avoir écrit ma lettre* du 16 juin au milieu de mon camp; il

était de mon devoir de protester contre cette imputation de timidité, de sortir de cet honorable rempart que l'affection des troupes formait autour de moi, et de me présenter seul. Un motif plus puissant m'appelait. Les violences du 20 juin ont soulevé l'indignation et les alarmes de tous les bons citoyens et surtout de l'armée. Dans la mienne les officiers, sous-officiers et soldats ne font qu'un. J'ai reçu de tous les corps des adresses pleines de dévouement à la constitution, de haine contre les factieux. J'ai arrêté ces manifestations. Je me suis chargé d'exprimer seul le sentiment de tous. C'est comme citoyen que je vous parle. Il est temps de garantir la constitution, d'assurer la liberté de l'assemblée nationale, celle du roi, sa dignité. Je supplie l'assemblée d'ordonner que les excès du 20 juin seront poursuivis comme des crimes de lèse-nation, de prendre des mesures efficaces pour faire respecter toutes les autorités constituées et particulièrement la vôtre et celle du roi, et de donner à l'armée l'assurance que la constitution ne recevra aucune atteinte à l'intérieur pendant que les braves Français prodiguent leur sang pour la défense des frontières.«

V. — Ces paroles, écoutées avec le frémissement concentré de la colère par les Girondins, furent applaudies de la majorité de l'assemblée. Derrière La Fayette, Brissot et Robespierre voyaient la garde nationale et l'armée. Sa popularité, qui n'était plus qu'une ombre, le protégeait encore; mais quand les jacobins et les Girondins, un moment consternés, virent que ce n'était là qu'un coup d'état comminatoire, et qu'il n'y avait ni baïonnettes ni mesures pour appuyer cette manifestation désarmée, ils commencèrent à se rassurer. Ils laissèrent le général sans soldats traverser triomphalement la salle et aller s'asseoir au banc des plus humbles pétitionnaires. Ils tâtèrent même son ascendant sur l'assemblée pour voir s'il était solide. »Au moment où j'ai vu M. de La Fayette,« dit ironiquement Guadet, »une idée bien consolante s'est offerte à mon esprit : Ainsi, me suis-je dit, nous n'avons plus d'ennemis extérieurs. Ainsi les Autrichiens sont vaincus ! L'illusion n'a pas duré longtemps ; nos ennemis sont toujours les mêmes, nos dangers extérieurs n'ont pas changé, et cependant monsieur de La Fayette est à Paris ! il se constitue l'organe des honnêtes gens, et de l'armée ! Ces honnêtes gens qui sont-ils?

Cette armée, comment a-t-elle pu délibérer? Mais d'abord qu'il nous montre son congé!«

Les applaudissements revinrent à la Gironde. Ramond veut répondre à Guadet: il fait un éloge emphatique de La Fayette, »ce fils aîné de la liberté française, cet homme qui a sacrifié à la révolution sa noblesse, sa fortune, sa vie? — Faites-vous donc son oraison funèbre!« crie Saladin à Ramond. Le jeune Ducos déclare que la liberté des délibérations est opprimée par la présence d'un général d'armée. Isnard, Morveau, Ducos, Guadet se groupent sur les marches de la tribune. Le mot de scélérat se fait entendre. Vergniaud dit que M. de La Fayette a quitté son poste devant l'ennemi, que c'est à lui et non à un maréchal-de-camp que la nation a confié le commandement d'une armée, qu'il faut savoir seulement s'il l'a quittée sans congé? Guadet insiste sur sa proposition. Gensonné demande l'appel nominal. L'appel nominal donne une faible majorité aux amis de La Fayette. Sa lettre est renvoyée à la commission des douze.

Voilà toute la victoire qu'obtint cette démarche. Une intention généreuse, un acte de courage individuel, de seines paroles, un vote et rien après. De même que les Girondins au 20 juin, La Fayette osa trop ou trop peu. Menacer sans frapper en politique c'est se découvrir; c'est donner le secret de sa faiblesse à ceux qui peuvent croire encore à votre force. Si La Fayette eût tenté de faire de sa présence à Paris un coup d'État et non un coup parlementaire; s'il se fût assuré d'un régiment, de quelques bataillons de garde nationale soldés; s'il eût marché sur les jacobins, fermé leurs clubs en se rendant à l'assemblée aux applaudissements des citoyens; s'il eût fait préparer par ses amis une motion qui lui donnât la dictature militaire de Paris, la responsabilité de la constitution, la garde de l'assemblée et du roi, il pouvait peut-être écraser les factieux: sa conduite réservée ne fit que les irriter.

VI. — L'assemblée délibérait encore. Il était déjà sorti, n'emportant pour conquête que quelques sourires et quelques battements de mains. Il se rendit chez le roi. La famille royale y était réunie: le roi et la reine le reçurent avec la reconnaissance due à son dévouement, mais avec le sentiment de l'inutilité de son courage. Ils craignirent même en secret que la témérité sans force

de cet acte n'excitât contre la cour un nouveau soulèvement. La Fayette dans cette circonstance compromit plus que sa vie, il compromit sa popularité; mais la reine, dès cette époque, cherchait son salut plus bas, elle avait trouvé dans les factieux subalternes d'autres Mirabeau prêts à transigner avec la monarchie ou à se laisser acheter par la cour. L'or de la liste civile coulait dans les clubs et dans les faubourgs. Danton dirigeait d'une main les jeunes gens et le club des cordeliers, de l'autre les trames secrètes de la cour. Il faisait assez peur à l'une pour qu'elle achetât sa connivence, il lâchait assez la bride aux autres pour qu'ils se confiassent à sa démagogie; il les trahissait tous les deux et se complaisait dans cette double puissance qu'il devait à sa double immoralité. De là ce propos terrible de Danton, correspondant à cette alternative de sa situation: »Je sauverai le roi ou je le tuerai.«

La reine fit avertir Danton, dans la nuit, que La Fayette se proposait de passer le lendemain, à côté du roi, une revue des bataillons de la garde nationale commandés par Acloque, de les haranguer et de les provoquer à une réaction contre la Gironde et les clubs. Pétion, informé par Danton, contremanda avant le jour la revue projetée. La Fayette passa la nuit dans son hôtel sous la protection d'un détachement d'honneur de gardes nationaux. Il repartit tristement le lendemain pour retourner à son armée. Cependant il ne se découragea pas de son dessein d'intimider les jacobins et de raffermir le trône constitutionnel. Ce qu'il n'avait pu faire par sa présence à Paris, il essaya de le faire par correspondance. Il adressa en repartant une lettre pleine de salutaires conseils et de courageuses leçons à l'assemblée. Il y menaçait énergiquement les factieux. Ces coups d'Etat, consistant en lettres déposées sur une tribune, échouèrent comme ils devaient échouer. C'est la main sur son épée qu'un général peut faire compter avec lui les factions. On n'obtient d'elles que ce qu'on leur arrache. Vergniaud, Brissot, Gensonné, Guadet écoutèrent la lecture de cette correspondance dictatoriale avec le sourire du dédain.

VII. — Ce voyage de La Fayette à Paris fut la seule tentative *de dictature* qu'il afficha dans sa vie. Le motif était généreux, *le péril grand,* les moyens nuls. De ce jour La Fayette, après

avoir succombé dans une démarche ouverte, eut recours à d'autres plans. Sauver le roi, le faire évader de ce palais où il l'avait gardé deux ans devint son unique pensée. Ce plan était conforme à toute la vie de La Fayette: maintenir l'équilibre entre le peuple et le roi de manière à les soutenir l'un par l'autre et à élever la liberté entre les partis. Mirabeau avait pressenti de loin cette politique de son rival. »Défiez-vous de La Fayette,« avait-il dit à la reine dans ses dernières conférences avec cette princesse; »si jamais il commande l'armée, il voudra garder le roi dans sa tente.« La Fayette lui-même ne déguisait pas cette ambition de protectorat sur Louis XVI. Au moment même où il se dévouait au salut du roi, il écrivait à son confident Lacolombe: »En fait de liberté, je ne me fie ni au roi ni à personne; et s'il voulait *trancher du souverain* je me battrais contre lui comme en 89, autrement on peut parler.«

Il fit proposer au roi deux plans différents pour enlever ce prince et sa famille de Paris et les placer au milieu de son armée. Le premier plan devait être exécuté le jour anniversaire de la fédération, le 14 juillet. La Fayette serait venu de nouveau à Paris avec Luckner. Les généraux auraient entouré le roi de quelques troupes affidées. La Fayette aurait harangué les bataillons de la garde nationale réunis au Champ-de-Mars, et rendu au roi la liberté en l'escortant hors de Paris. Le second plan consistait à faire faire aux troupes de La Fayette une marche de guerre qui les conduirait jusqu'à vingt lieues de Compiègne. La Fayette porterait de là à Compiègne deux régiments de cavalerie dont il se croyait sûr. Arrivé lui-même à Paris la veille, il accompagnerait le roi à l'assemblée. Le roi déclarerait que, conformément à la constitution, qui lui permettait de résider à une distance de vingt lieues de la capitale, il se rendait à Compiègne: quelques détachements de cavalerie préparés par le général et postés autour de la salle escorteraient le roi et assureraient son départ. Arrivé à Compiègne, le roi s'y trouverait en sûreté au milieu des régiments de La Fayette; il ferait de là des représentations à l'assemblée et renouvellerait, libre et sans contrainte, ses serments à la constitution. Cette preuve de la sincérité du roi suffirait, selon La Fayette, pour lui ramener tous les esprits *et pour rasseoir le trône* et la constitution. Louis XVI rentrerait

dans Paris aux acclamations du peuple. Ces rêves de restauration, fondés sur de tels retours d'opinion, étaient honorables mais chimériques. Mirabeau, Barnave, La Fayette se ressemblaient tous dans leurs plans de restauration monarchique. Tout-puissants dans l'agression, faibles dans la défense: pour démolir ils ont le peuple, pour reconstruire ils n'ont que leur courage et leur vertu.

VIII. — Ces plans un moment discutés furent tour à tour rejetés par le roi. Placé au centre du danger, il sentait l'impraticabilité du remède. Il ne se fiait pas à ces repentirs d'ambition, qui ne lui présentaient pour le salut que ces mêmes mains auxquelles il croyait devoir sa perte. Passer dans le camp de La Fayette ne lui semblait que changer de servitude. »Nous savons bien,« disaient les amis de Louis XVI, »que La Fayette sauvera le roi, mais il ne sauvera pas la monarchie.«

La reine, dont la fierté égalait le courage, dédaigna d'implorer la vie de la commisération de celui qui avait tant abaissé son orgueil. De tous les hommes du temps, celui qu'elle redoutait le plus c'était La Fayette, car il avait été pour elle la première figure de la révolution. Les autres la menaçaient sans doute, La Fayette seul lui était suspect, même dans ses plans pour la sauver. Elle aimait mieux les périls que l'abaissement: elle refusa tout. D'ailleurs ses relations secrètes avec Danton la tranquillisaient. La vie du roi respectée au 20 juin, malgré les insultes des forcenés, l'avait rassurée sur ses jours. Elle croyait tenir, par les mains de mystérieux agents, les fils de la conduite des grands démagogues. On la trompait sur plusieurs d'entre eux. De là ces bruits de corruption qui couraient alors sur Robespierre, sur Santerre, sur Marat. Elle venait de faire remettre à Danton cent cinquante mille livres, pour confirmer par des largesses l'ascendant de cet orateur sur le peuple des faubourgs. Madame Elisabeth elle-même comptait fermement sur Danton. Elle souriait avec complaisance à cette image de la force populaire qu'elle croyait acquise à son frère. »Nous ne craignons rien,« dit-elle en secret à la marquise de Raigecourt, sa confidente, »Danton est avec nous.« La reine répondait à un aide de camp de La Fayette, qui la conjurait de se réfugier au milieu des troupes: »Nous sommes bien reconnaissants des desseins de votre général; mais ce qu'il

y a de mieux pour nous, c'est d'être renfermés trois mois dans une tour.«

Le secret de l'abandon des Tuileries sans résistance, le 10 août, et de la translation de la famille royale dans la tour du Temple, est dans ces mots de Marie-Antoinette et de madame Elisabeth. Danton connaissait la pensée de la reine, et la reine comptait sur Danton pour cet emprisonnement temporaire du roi. Tel était l'aveuglement du moment, que, protecteur pour protecteur, à La Fayette elle préférait Danton.

IX. — Les Girondins eux-mêmes eurent à cette époque de mystérieuses intelligences avec la cour. Mais si le patriotisme et l'ambition des hommes de ce parti se prêtèrent à ces relations, aucune vénalité ne les corrompit. Guadet, le plus redouté de ces orateurs par la cour, reçut des propositions et les repoussa avec indignation. Le sentiment désintéressé de l'antique vertu républicaine élevait le coeur de ces jeunes hommes au-dessus de ces viles tentations. On pouvait les séduire par la gloire, par la compassion, jamais par l'or.

Guadet à vingt ans était déjà orateur politique. Son opposition mordante lui avait fait refuser longtemps le titre d'avocat au parlement de Bordeaux. Plus tard sa parole l'y rendit célèbre. Sa célébrité le désigna au parti populaire. L'élection l'arracha à la vie privée et à l'amour d'une jeune femme qu'il venait d'épouser. Le mouvement politique l'entraîna à la tribune nationale. Moins splendide que celle de Vergniaud, sa parole frappait des coups également terribles. Aussi honnête mais plus âpre, on l'admirait moins, on le craignait plus. Le roi, qui connaissait l'ascendant de Guadet, désira se l'attacher par la confiance, cette séduction des coeurs généreux. Les Girondins flottaient encore entre la monarchie constitutionnelle et la république. Dévoués à la démocratie, ils étaient prêts à la servir sous la forme qui leur assurerait le plus vite sa direction.

Guadet consentit à une entrevue secrète aux Tuileries. La nuit couvrit sa démarche : une porte et un escalier dérobés le conduisirent dans un appartement où le roi et Marie-Antoinette l'attendaient seuls. La simplicité et la bonhomie de Louis XVI triomphaient au premier abord des préventions politiques des hommes droits qui l'approchaient. Il accueillit Guadet comme

on accueille une dernière espérance. Il lui peignit l'horreur de sa situation comme roi, et surtout comme époux et comme père. La reine versa des larmes devant le député. L'entretien se prolongea longtemps dans la nuit. Des conseils furent demandés, donnés, non suivis peut-être. La bonne foi était des deux côtés dans les cœurs, la constance et la fermeté de résolution n'y étaient pas. Quand Guadet voulut se retirer, la reine lui demanda s'il ne désirait pas voir le dauphin; et prenant elle-même un flambeau sur la cheminée, elle le conduisit dans un cabinet où le jeune prince était couché. L'enfant dormait. Les charmes de sa figure, son sommeil tranquille dans ce palais troublé, cette jeune mère, reine de France, se couvrant, pour ainsi dire, de l'innocence de son fils pour exciter la commisération d'un ennemi de la royauté, attendrirent Guadet. Il écarta de la main les cheveux qui couvraient le visage du dauphin, et l'embrassa sur le front sans le réveiller. »Elevez-le pour la liberté, madame, elle est la condition de sa vie,« dit Guadet à la reine, et il déroba quelques larmes sous ses paupières.

Ainsi la nature prévaut toujours, dans le cœur de l'homme, sur l'esprit de parti. Etrange spectacle donné à l'histoire par la destinée, dans cette chambre où dort un enfant, et qu'éclaire de sa propre main une reine. Cet homme qui baise en pleurant le front de ce jeune roi est un de ceux qui neuf mois plus tard lui enlèveront la couronne et cèderont la vie de son père au peuple. Quel abîme que le sort! quelle nuit que l'avenir! quelle dérision de la fortune que ce baiser de Guadet! Il sortit de là aussi ému que s'il eût prévu ce piége sinistre sous ses pas. L'homme sensible en lui avait peur de l'homme politique. Ainsi est fait l'homme. Qu'il prenne garde à sa vie.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Troisième lettre de La Fayette à l'assemblée. — Alarmes des patriotes. — Robespierre à l'écart des mouvements. — Motions de Danton. — La Fayette accusé par l'assemblée. — Le roi sanctionne la suspension de Pétion. — Irritation des partis. — Vergniaud prend la parole. — Mœurs et caractère de Vergniaud. — Son éducation. — Son portrait. — Discours de Vergniaud. — Adresse des jacobins aux fédérés rédigée par Robespierre. — Danton provoque une nouvelle pétition au Champ-de-Mars.

I. — A peine La Fayette était-il de retour à son camp, qu'il écrivit une troisième lettre à l'assemblée: lettre aussi impuissante que ses démarches; on en entendit la lecture avec indifférence. »Je m'étonne,« dit Isnard, »que l'assemblée n'ait pas déjà envoyé de sa barre à Orléans ce soldat factieux!«

Aux jacobins la lutte entre Robespierre et les Girondins parut un moment amortie. Ils ne rivalisaient plus que d'insultes à la cour et de menaces contre La Fayette. L'explosion du 20 juin n'avait pas éteint ce foyer de haine. L'inaction des armées, les périls croissants sur nos frontières, l'attitude équivoque de La Fayette, la retraite de Luckner que l'on croyait son complice, le rapprochement des troupes de Paris, fomentaient la colère et les alarmes des patriotes. Robespierre continuait à se tenir à l'écart des mouvements, ne se compromettait avec aucun des partis violents et s'absorbait dans les considérations générales de la chose publique. Observer, éclairer et dénoncer tous ses périls au peuple était le seul rôle qu'il affectât. Sa popularité était grande, mais froide et raisonnée comme ce rôle.

Les murmures des impatients interrompaient souvent ses longues harangues à la tribune des jacobins. Il dévorait dans une impassible attitude de cruelles humiliations. Son instinct, sûr de la mobilité de l'opinion, semblait révéler d'avance à Robespierre *que, dans ce conflit* de mouvements contraires et désor-

donnés, l'empire resterait au plus immuable et au plus patient. Danton fit aux cordeliers et aux jacobins des motions terribles et sembla chercher sa force dans le scandale même de ses violences contre la cour. Il masquait ainsi ses intelligences avec le château. »Je prends,« s'écria-t-il, »je prends l'engagement de porter la terreur dans une cour perverse! Elle ne déploie tant d'audace que parce que nous avons été trop timides. La maison d'Autriche a toujours fait le malheur de la France. Demandez une loi qui force le roi à répudier sa femme et à la renvoyer à Vienne avec tous les égards, les ménagements et la sûreté qui lui sont dus!« C'était sauver la reine pour la haine même qu'on lui portait.

Brissot, si longtemps ami de La Fayette, le livra enfin à la colère des jacobins. »Cet homme a levé le masque,« dit-il; »égaré par une aveugle ambition, il s'érige en protecteur. Cette audace le perdra. Que dis-je! elle l'a déjà perdu. Quand Cromwell crut pouvoir parler en maître au parlement d'Angleterre, il était entouré d'une armée de fanatiques et il avait remporté des victoires. Où sont les lauriers de La Fayette? où sont ses séides? Nous châtierons son insolence et je prouverai sa trahison. Je prouverai qu'il veut établir une espèce d'aristocratie constitutionnelle; qu'il s'est concerté avec Luckner; qu'il a perdu à pétitionner à Paris le temps de vaincre aux frontières. Ne craignons rien que de nos divisions. Quant à moi,« ajouta-t-il en se tournant vers Robespierre, »je déclare que j'oublie tout ce qui s'est passé! — Et moi,« répondit Robespierre un moment fléchi, »j'ai senti que l'oubli et l'union étaient aussi dans mon cœur, au plaisir que m'a fait ce matin le discours de Guadet à l'assemblée et au plaisir que j'éprouve en ce moment en entendant Brissot! Unissons-nous pour accuser La Fayette.«

II. — Des pétitions énergiques des différentes sections de Paris répondirent à la pensée de Robespierre, de Danton, de Brissot, et demandèrent un exemple terrible contre La Fayette et une loi sur le danger de la patrie. La Fayette, en menaçant de son épée la révolution, n'avait fait que la réveiller avec plus de fureur. »Frappez un grand coup,« s'écrièrent les pétitionnaires patriotes, »licenciez l'état-major de la garde nationale, cette féodalité municipale où l'esprit de trahison de La Fayette vit encore et corrompt le patriotisme!«

Le peuple s'attroupa de nouveau dans les jardins publics. Un rassemblement se forma devant la maison de La Fayette et brûla un arbre de la liberté que des officiers de la garde nationale avaient planté à sa porte pour honorer leur général. On craignait à chaque instant une nouvelle invasion des faubourgs. Pétion adressa aux citoyens des proclamations ambiguës dans lesquelles les insinuations contre la cour se mêlaient aux recommandations paternelles du magistrat. Le roi sanctionna la suspension de Pétion de ses fonctions de maire de Paris. Les factieux s'indignèrent qu'on leur enlevât leur complice. La popularité de Pétion devint de la rage. Le cri de *Pétion ou la mort!* répondit à cette mesure. Les gardes nationales et les sans-culottes se battirent au Palais-Royal. Les fédérés des départements arrivaient par détachements et renforçaient ceux de Paris. Les adresses des départements et des villes, apportées par les députations de ces fédérés, respiraient la colère nationale. »Roi des Français, lis et relis la lettre de Roland! Nous venons punir tous les traîtres! Il faut que la France soit à Paris pour en chasser tous les ennemis du peuple. Le rendez-vous est sous les murs de ton palais. Marchons-y,« disaient les fédérés de Brest.

Le ministre de l'intérieur demanda à l'assemblée des lois contre ces réunions séditieuses. L'assemblée lui répondit en sanctionnant ce rassemblement tumultueux dans Paris et en décrétant que les gardes nationaux et les fédérés qui s'y rendraient y seraient logés chez les citoyens. Le roi intimidé sanctionna ce décret. Un camp sous Soissons fut résolu. Les routes ce couvrirent d'hommes en marche vers Paris. Luckner évacua sans combat la Belgique. Les cris de trahison rentirent dans tout l'empire. Strasbourg demanda des renforts. Le prince de Hesse, révolutionnaire expatrié au service de France, proposa à l'assemblée d'aller défendre Strasbourg contre les Autrichiens, et de faire porter devant lui son cercueil sur les remparts, pour se rappeler son devoir et pour ne se laisser d'autre perspective que son trépas. Sieyès demanda qu'on élevât sur les quatre-vingt-trois départements l'étendard du péril de la patrie. »Mort à l'assemblée, mort à la révolution, mort à la liberté, si la guillotine d'Orleans ne fait pas justice de La Fayette!« tel était le cri *unanime aux jacobins.*

III. — L'assemblée répondit à ces clameurs de mort par des émotions convulsives. Enfin, une de ces grandes voix qui résument le cri de tout un peuple et qui donnent à la passion publique l'éclat et le retentissement du génie, Vergniaud, dans la séance du 3 juillet, prit la parole et, s'élevant pour la première fois au sommet de son éloquence, demanda, comme Sieyès son inspirateur et son ami, qu'on proclâmat le danger de la patrie.

Jusqu'alors Vergniaud n'avait été que disert, ce jour-là il fut la voix de la patrie. Il ne cessa plus de l'être jusqu'au jour où l'on étouffa sa parole dans son sang. C'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de grandir lentement dans une assemblée. Ils paraissent grands, ils paraissent seuls, le jour où les événements leur donnent leur rôle. Il y avait peu de mois que Vergniaud était arrivé à Paris. Obscur, inconnu, modeste, sans pressentiment de lui-même, il s'était logé avec trois de ses collègues du Midi dans une pauvre chambre de la rue des Jeûneurs, puis dans un pavillon écarté du faubourg qu'entouraient les jardins de Tivoli. Les lettres qu'il écrivait à sa famille sont pleines des plus humbles détails de ce ménage domestique. Il a peine à vivre. Il surveille avec une stricte économie ses moindres dépenses. Quelques louis sollicités par lui de sa sœur lui paraissent une somme suffisante pour le soutenir longtemps. Il écrit qu'on lui fasse parvenir un peu de linge par la voie la moins chère. Il ne songe pas à la fortune, pas même à la gloire. Il vient au poste où le devoir l'envoie. Il s'effraie dans sa naïveté patriotique de la mission que Bordeaux lui impose. Une probité antique éclate dans les épanchements confidentiels de cette correspondance avec les siens. Sa famille a des intérêts à faire valoir auprès des ministres. Il se refuse à solliciter pour elle, dans la crainte que la demande d'une justice ne paraisse dans sa bouche commander une faveur. »Je me suis enchaîné à cet égard par la délicatesse, je me suis fait à moi-même ce décret, »dit-il à son beau-frère M. Alluaud, un second père pour lui.

Tous ces entretiens intimes entre Vergniaud, sa sœur et son beau-frère, respirent la simplicité, la tendresse d'âme, le foyer. Les racines de l'homme public trempent dans un sol pur de *mœurs privées*. Aucune trace d'esprit de faction, de fanatisme *républicain*, de haine contre le roi, ne se révèle dans l'intimité

des sentiments de Vergniaud. Il parle de la reine avec attendrissement, de Louis XVI avec pitié. »La conduite équivoque du roi,« écrit-il vers cette époque, »accumule nos dangers et les siens. On m'assure qu'il vient aujourd'hui à l'assemblée. S'il ne se prononce pas d'une manière décisive, il se prépare quelque grande catastrophe. Il a bien des efforts à faire pour précipiter dans l'oubli tant de fausses démarches que l'on regarde comme des trahisons.« Et plus loin, retombant de sa pitié pour le roi à sa propre situation domestique: »Je n'ai point d'argent,« écrit-il; »mes anciens créanciers de Paris me recherchent, je les paye un peu chaque mois; les loyers sont chers; il m'est impossible de payer le tout.« Ce jeune homme, dont le geste écrasait un trône, avait à peine où reposer sa tête dans l'empire qu'il allait ébranler.

IV. — Elevé au collége des jésuites par la bienfaisance de Turgot, alors intendant du Limousin, Vergniaud, après ses études, était entré au séminaire. Il allait se vouer par piété au sacerdoce. Il recula au dernier pas; il revint dans sa famille. Solitaire et triste, son imagination se répandit d'abord en poésie avant d'éclater en éloquence. Il jouait avec son génie sans le connaître. Quelquefois il s'enfermait dans sa chambre, se feignait à lui-même un peuple pour auditoire et improvisait des discours sur des catastrophes imaginaires. Un jour, son beau-frère, M. Alluaud, l'entendit à travers la porte. Il eut le pressentiment de la gloire de sa famille; il l'envoya à Bordeaux étudier la pratique des lois.

L'étudiant fut recommandé au président Dupaty, écrivain célèbre et parlementaire éloquent. Dupaty conçut pour ce jeune homme une espérance confuse de grandeur. Il l'aima, le protégea, le prit par la main et l'admit à travailler auprès de lui. Il y a des parentés de génie comme des parentés de sang. L'homme illustre se fit le père intellectuel de l'orphelin. La sollicitude de Dupaty pour Vergniaud rappelait les patronages antiques d'Hortensius et de Cicéron. »J'ai payé de mes deniers et je continuerai à payer pour d'autres années la pension de votre beau-frère,« écrit Dupaty à M. Alluaud. »Je lui procurerai moi-même des causes de choix pour ses débuts; il ne lui faut que du temps: un *jour il fera une grande* gloire à son nom. Aidez-le à pourvoir à

ses nécessités les plus urgentes; il n'a pas encore de robe de palais. J'écris à son oncle pour toucher sa générosité; jespère que nous en obtiendrons un habit. Reposez-vous sur moi du reste, et fiez-vous à l'intérêt que m'inspirent ses infortunes et ses talents. »

Vergniaud justifia promptement ces présages d'une amitié éclairée. Il puisa chez Dupaty les vertus austères de l'antiquité autant que les formes majestueuses du forum romain. Le citoyen se sentait sous l'avocat; l'homme de bien donnait de l'autorité, de la conscience à la parole. Riche à peine des premiers émoluments du barreau, il s'en dépouille et vend le petit héritage qu'il tenait de sa mère pour payer les dettes de son père mort. Il rachète l'honneur de sa mémoire de tout ce qu'il possède; il arrive à Paris presque indigent. Boyer-Fonfrède et Ducos de Bordeaux, ses deux amis, le reçoivent pour hôte à leur table et sous leur toit. Vergniaud, insouciant des moyens de succès comme tous les hommes qui se sentent une grande force intérieure, travaillait peu et se fiait à l'occasion et à la nature. Son génie malheureusement indolent aimait à sommeiller et à s'abandonner aux nonchalances de l'âge et de l'esprit. Il fallait le secouer pour le réveiller de ses loisirs de jeunesse et le pousser à la tribune ou au conseil. Pour lui, comme pour les Orientaux, il n'y avait point de transition entre l'oisiveté et l'héroïsme. L'action l'enlevait, mais le lassait vite. Il retombait dans la rêverie du talent.

Brissot, Guadet, Gensonné l'entraînèrent chez madame Roland. Elle ne le trouvait pas assez viril et assez ambitieux pour son génie. Ses mœurs méridionales, ses goûts littéraires, son attrait pour une beauté moins impérieuse le ramenaient sans cesse dans la société d'une actrice du Théâtre-Français, madame Simon-Candeille. Il avait écrit pour elle, sous un autre nom, quelques scènes du drame alors célèbre de la Belle-Fermière. Cette jeune femme, à la fois poëte, écrivain, comédienne, déployait dans ce drame toutes les fassinations de son âme, de son talent et de sa beauté. Vergniaud s'enivrait, dans cette vie d'artiste, de musique, de déclamation et de plaisirs; il se pressait de jouir de sa jeunesse, comme s'il eût le pressentiment qu'elle serait sitôt cueillie. Ses habitudes étaient médiatives et paresseuses. Il se levait au milieu du jour; il écrivait peu et sur des feuilles éparses; il

appuyait le papier sur ses genoux comme un homme pressé qui se dispute le temps; il composait se discours lentement dans ses rêveries, et les retenait à l'aide de notes dans sa mémoire; il polissait son éloquence à loisir, comme le soldat polit son arme au repos. Il ne voulait pas seulement que ses coups fussent mortels, il voulait qu'ils fussent brillants; aussi curieux de l'art que de la politique. Le coup porté, il en abandonnait le contre-coup à la destinée et s'abandonnait de nouveau lui-même à la mollesse. Ce n'était pas l'homme de toutes les heures, c'était l'homme des grandes journées.

V. — Vergniaud était de taille moyenne: Sa nature robuste et carrée avait l'aplomb de la statue de l'orateur: on y sentait le lutteur de paroles; son nez était court, large, fièrement relevé des narines; ses lèvres un peu épaisses dessinaient fermement sa bouche: on voyait qu'elles avaient été modelées pour jeter la parole à grands flots, comme les lèvres d'un Triton à l'ouverture d'une grande source; ses yeux noirs et pleins d'éclairs semblaient jaillir sous des sourcils proéminents; son front large et plan avait ce poli du miroir où se réfléchit l'intelligence; ses cheveux châtains ondoyaient aux secousses de sa tête ainsi que ceux de Mirabeau. La peau de son visage était timbrée par la petite vérole, comme un marbre dégrossi par le marteau à diamant du tailleur de pierres. Son teint pâle avait la lividité des émotions profondes. Au repos, nul n'aurait remarqué cet homme dans une foule. Il aurait passé avec le vulgaire sans blesser et sans arrêter le regard. Mais quand l'âme se répandait dans sa physionomie, comme la lumière sur un buste, l'ensemble de sa figure prenait par l'expression l'idéal, la splendeur et la beauté qu'aucun de ses traits n'avait en détail. Il s'illuminait d'éloquence. Les muscles pulpitants de ses sourcils, de ses tempes, de ses lèvres, se modelaient sur sa pensée et confondaient sa physionomie avec la pensée même: c'était la transfiguration du génie. Le jour de Vergniaud, c'était la parole; le piédestal de sa beauté, c'était la tribune. Quand il en était descendu, elle s'évanouissait: l'orateur n'était plus qu'un homme.

VI. — Tel était l'homme qui monta le 3 juillet à la tribune de l'assemblée nationale, et qui, dans l'attitude de la consternation et de la colère, se recueillit un moment dans ses pensées, les

mains sur ses yeux, avant de parler. Le tremblement de sa voix aux premiers mots qu'il proféra, et les notes graves et grondantes de sa parole, plus profondes qu'à l'ordinaire, son geste abattu, l'énergie triste et concentrée de sa physionomie, indiquaient en lui la lutte d'une résolution désespérée, et prédisposaient l'assemblée à une émotion grande et sinistre comme la physionomie de l'orateur. C'était de ces jours où l'on s'attend à tout.

»Quelle est donc,« murmura Vergniaud, »l'étrange situation où se trouve l'assemblée nationale? Quelle fatalité nous poursuit et signale chaque journée par des événements qui, portant le désordre dans nos travaux, nous rejettent sans cesse dans l'agitation tumultueuse des inquiétudes, des espérances, des passions? Quelle destinée prépare à la France cette terrible effervescence au sein de laquelle on serait tenté de douter si la révolution rétrograde ou si elle avance vers son terme? Au moment où nos armées du nord paraissent faire des progrès dans la Belgique, nous les voyons tout à coup se replier devant l'ennemi. On ramène la guerre sur notre territoire. Il ne restera de nous chez les malheureux Belges que le souvenir des incendies qui auront éclairé notre retraite. Du côté du Rhin les Prussiens s'accumulent incessamment sur nos frontières découvertes. Comment se fait-il que ce soit précisément au moment d'une crise si décisive pour l'existence de la nation, que l'on suspende le mouvement de nos armées et que, par une désorganisation subite du ministère, on rompe les liens de la confiance, et on livre au hasard et à des mains inexpérimentées le salut de l'empire? Serait-il vrai qu'on redoute nos triomphes? Est-ce du sang de l'armée de Coblentz ou du nôtre qu'on est avare? Si le fanatisme des prêtres menace de nous livrer à la fois aux déchirements de la guerre civile et à l'invasion, quelle est donc l'intention de ceux qui font rejeter avec une invincible opiniâtreté la sanction de nos décrets? Veulent-ils régner sur des villes abandonnées, sur des champs dévastés? Quelle est au juste la quantité de larmes, de misères, de sang, de morts qui suffit à leur vengeance? Où en sommes-nous enfin? Et vous, Messieurs, dont *les ennemis* de la constitution se flattent d'avoir ébranlé le courage, *vous dont* ils tentent chaque jour d'alarmer les consciences

et la probité en qualifiant votre amour de la liberté d'esprit de faction, comme si vous aviez oublié qu'une cour despotique et les lâches héros de l'aristocratie ont donné ce nom de factieux aux représentants qui allèrent prêter serment au Jeu-de-Paume, aux vainqueurs de la Bastille, à tous ceux qui ont fait et soutenu la révolution; vous qu'on ne calomnie que parce que vous êtes étrangers à la caste que la constitution a renversée dans la poussière, et que les hommes dégradés qui regrettent l'infâme honneur de ramper devant elle n'espèrent pas de trouver en vous des complices;« (applaudissements) »vous qu'on voudrait aliéner du peuple parce qu'on sait que le peuple est votre appui, et que si, par une coupable désertion de sa cause, vous méritiez d'être abandonnés de lui, il serait aisé de vous dissoudre; vous qu'on a voulu diviser, mais qui ajournerez après la guerre vos divisions et vos querelles, et qui ne trouvez pas si doux de vous haïr que vous préfériez cette infernale jouissance au salut de la patrie; vous qu'on a voulu épouvanter par des pétitions armées, comme si vous ne saviez pas qu'au commencement de la révolution le sanctuaire de la liberté fut environné des satellites du despotisme, Paris assiégé par l'armée de la cour, et que ces jours de danger furent les jours de gloire de notre première assemblée; je vais appeler enfin votre attention sur l'état de crise où nous sommes. Ces troubles intérieurs ont deux causes: manœuvres aristocratiques, manœuvres sacerdotales. Toutes tentent au même but, la contre-révolution.

VII. — »Le roi a refusé sa sanction à votre décret sur les troubles religieux. Je ne sais pas si le sombre génie de Médicis et du cardinal de Lorraine erre encore sous les voûtes du palais des Tuileries, et si le cœur du roi est troublé par les idées fantastiques qu'on lui suggère; mais il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et sans l'accuser d'être l'ennemi le plus dangereux de la révolution, qu'il veuille encourager par l'impunité les tentatives criminelles de l'ambition sacerdotale, et rendre aux orgueilleux suppôts de la tiare la puissance dont ils ont également opprimé les peuples et les rois. Ils n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et sans le déclarer le plus cruel ennemi de l'*empire*, qu'il se complaise à perpétuer les *séditions, à éterniser les* désordres qui le précipiteraient par la

guerre civile vers sa ruine. J'en conclus que s'il résiste à vos décrets, c'est qu'il se juge assez puissant sans les moyens que vous lui offrez pour maintenir la paix publique. Si donc il arrive que la paix publique n'est pas maintenue, que la torche du fanatisme menace encore d'incendier le royaume, que les violences religieuses désolent toujours les départements, c'est que les agents de l'autorité royale sont eux-mêmes la cause de tous nos maux. Eh bien! qu'ils répondent sur leur tête de tous les troubles dont la religion sera le prétexte! montrez dans cette responsabilité terrible le terme de votre patience et des inquiétudes de la nation!

»Votre sollicitude pour la sûreté extérieure de l'empire vous a fait décréter un camp sous Paris. Tous les fédérés de la France devaient y venir le 14 juillet répéter le serment de vivre libres ou de mourir. Le souffle empoisonné de la calomnie a flétri ce projet. Le roi a refusé sa sanction. Je respecte trop l'exercice d'un droit constitutionnel pour vous proposer de rendre les ministres responsables de ce refus; mais s'il arrive qu'avant le rassemblement des bataillons le sol de la liberté soit profané, vous devez les traiter comme des traîtres. Il faudra les jeter eux-mêmes dans l'abîme que leur incurie ou leur malveillance aura creusé sous les pas de la liberté! Déchirons enfin le bandeau que l'intrigue et l'adulation ont mis sur les yeux du roi, et montrons-lui le terme où des amis perfides s'efforcent de le conduire.

»C'est au nom du roi que les princes français soulèvent contre nous les cours de l'Europe; c'est pour venger la dignité du roi que s'est conclu le traité de Pilnitz; c'est pour défendre le roi qu'on voit accourir en Allemagne sous le drapeau de la rébellion les anciennes compagnies des gardes du corps; c'est pour venir au secours du roi que les émigrés s'enrôlent dans les armées autrichiennes et s'apprêtent à déchirer le sein de la patrie; c'est pour se joindre à ces preux chevaliers de la prérogative royale que d'autres abandonnent leur poste en présence de l'ennemi, trahissent leurs serments, volent les caisses, corrompent les soldats et placent ainsi leur honneur dans la lâcheté, le parjure, l'insubordination, le vol et les assassinats. Enfin le nom du roi est dans tous les désastres.

»Or, je lis dans la constitution: Si le roi se met à la tête d'une

armée et en dirige les forces contre la nation, ou s'il ne s'oppose pas par un acte formel à une telle entreprise exécutée en son nom, il sera censé avoir abdiqué la royauté. C'est en vain que le roi répondrait : Il est vrai que les ennemis de la nation prétendent n'agir que pour relever ma puissance ; mais j'ai prouvé que je n'étais pas leur complice : j'ai obéi à la constitution, j'ai mis des troupes en campagne. Il est vrai que ces armées étaient trop faibles ; mais la constitution ne désigne pas le degré de force que je devais leur donner. Il est vrai que je les ai rassemblées trop tard : mais la constitution ne désigne pas le temps auquel je devais les rassembler. Il est vrai que des camps de réserve auraient pu les soutenir ; mais la constitution ne m'oblige pas à former des camps de réserve. Il est vrai que, lorsque les généraux s'avançaient sans résistance sur le territoire ennemi, je leur ai ordonné de reculer ; mais la constitution ne me commande pas de remporter la victoire. Il est vrai que mes ministres ont trompé l'assemblée nationale sur le nombre, la disposition des troupes et leurs approvisionnements ; mais la constitution me donne le droit de choisir mes ministres, elle ne m'ordonne nulle part d'accorder ma confiance aux patriotes et de chasser les contre-révolutionnaires. Il est vrai que l'assemblée nationale a rendu des décrets nécessaires à la défense de la patrie et que j'ai refusé de les sanctionner ; mais la constitution me garantit cette faculté. Il est vrai enfin que la contre-révolution s'opère, que le despotisme va remettre entre mes mains son sceptre de fer, que je vous en écraserai, que vous allez ramper, que je vous punirai d'avoir eu l'insolence de vouloir être libres ; mais tout cela se fait constitutionnellement. Il n'est émané de moi aucun acte que la constitution condamne. Il n'est donc pas permis de douter de ma fidélité envers elle et de mon zèle pour sa défense. (Vifs applaudissements.)

»S'il était possible, « messieurs, que dans les calamités d'une guerre funeste, dans les désordres d'un bouleversement contre-révolutionnaire, le roi des Français tînt ce langage dérisoire ; s'il était possible qu'il leur parlât de son amour pour la constitution avec une ironie aussi insultante, ne serions-nous pas en droit de lui répondre :

VIII. — »O roi qui sans doute avez cru avec le tyran Lysa-

que la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes par des serments comme on amuse les enfants avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour conserver la puissance qui vous servirait à les braver, la constitution que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône où vous aviez besoin de rester pour la détruire, la nation que pour assurer le succès de vos perfidies en lui inspirant de la confiance, pensez-vous nous abuser aujourd'hui avec d'hypocrites protestations? Pensez-vous nous donner le change sur la cause de nos malheurs par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? Etait-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des préparatifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus la proie des tyrans? Etait-ce nous défendre que de ne pas réprimer un général qui violait la constitution, et d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient? Etait-ce nous défendre que de paralyser sans cesse le gouvernement par la désorganisation continuelle du ministère? La constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? Vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes pérogatives pour perdre constitutionnellement la constitution et l'empire? Non, non, homme que la générosité des Français n'a pu émouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez pas rempli le vœu de la constitution! Elle peut être renversée; mais vous ne recueillerez pas le fruit de votre parjure! Vous ne vous êtes point opposé par un acte formel aux victoires qui se remporteraient en votre nom sur la liberté; mais vous ne recueillerez point le fruit de ces indignes triomphes! Vous n'êtes plus rien pour cette constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi! (Applaudissements réitérés.)

»Comme les faits que je viens de rapporter ne sont pas dénués de rapports très-frappants avec plusieurs actes et plusieurs *rapports du roi*; comme il est certain que les faux amis qui l'*environnent sont* vendus aux conjurés de Coblentz, et qu'ils brûlent

de perdre le roi pour transporter la couronne sur la tête de quelqu'un des chefs de leurs complots; comme il importe à sa sûreté personnelle autant qu'à la sûreté de l'empire que sa conduite ne soit plus environnée de soupçons, je proposerai une adresse qui lui rappelle les vérités que je viens de faire retentir, et où on lui démontrera que la neutralité qu'il garde entre la patrie et Coblentz serait une trahison envers la France.

IX. — »Je demande de plus que vous déclariez que la patrie est en danger. Vous verrez à ce cri d'alarme tous les citoyens se rallier, la terre se couvrir de soldats, et se renouveler les prodiges qui ont couvert de gloire les peuples de l'antiquité. Les Français régénérés de 89 sont-ils déchus de ce patriotisme? Le jour n'est-il pas venu de réunir ceux qui sont dans Rome et ceux qui sont sur le mont Aventin? Attendez-vous que, las des fatigues de la révolution ou corrompus par l'habitude de parader autour d'un château, des hommes faibles s'accoutument à parler de liberté sans enthousiasme et d'esclavage sans horreur? Que nous prépare-t-on? Est-ce le gouvernement militaire que l'on veut rétablir? On soupçonne la cour de projets perfides; elle fait parler de mouvements militaires, de loi martiale; on familiarise l'imagination avec le sang du peuple. Le palais du roi des Français s'est tout à coup changé en château fort. Où sont cependant ses ennemis? Contre qui se pointent ces canons et ces baïonnettes? Les amis de la constitution ont été repoussés du ministère, les rênes de l'empire demeurent flottantes au hasard à l'instant où, pour les soutenir, il fallait autant de vigueur que de patriotisme. Partout on fomente la discorde. Le fanatisme triomphe. La connivence du gouvernement accroît l'audace des puissances étrangères, qui vomissent contre nous des armées et des fers, et refroidit la sympathie des peuples, qui font des vœux secrets pour le triomphe de la liberté. Les cohortes ennemies s'ébranlent. L'intrigue et la perfidie trament des trahisons. Le corps législatif oppose à ces complots des décrets rigoureux mais nécessaires, la main du roi les déchire. Appelez, il en est emps, appelez tous les Français pour sauver la patrie! Montrez-leur le gouffre dans toute son immensité. Ce n'est que par un effort extraordinaire qu'ils pourront le franchir. C'est à vous de les y *préparer par un mouvement* électrique qui fasse prendre l'élan

à tout l'empire. Imitez vous-mêmes les Spartiates des Thermopyles, ou ces vieillards vénérables du sénat romain qui allèrent attendre sur le seuil de leur porte la mort que de farouches vainqueurs apportaient à leur patrie. Non, vous n'aurez pas besoin de faire des vœux pour qu'il naisse des vengeurs de vos cendres. Le jour où votre sang rougira la terre, la tyrannie, son orgueil, ses palais, ses protecteurs s'évanouiront à jamais devant la toute-puissance nationale et devant la colère du peuple.«

X. — Ce discours, où tous les périls et toutes les calamités du temps étaient si artificieusement rejetés sur le roi seul, retentit dans toute la France comme le tocsin du patriotisme. Médité chez madame Roland, commenté aux jacobins, adressé à toutes les sociétés populaires du royaume, lu aux séances de tous les clubs, il remua dans la nation tout entière tous les ressentiments contre la cour. Le 10 août était dans ses paroles. Une nation qui avait adressé de pareils soupçons et de pareilles menaces à son roi ne pouvait plus ni lui obéir ni le respecter. La proclamation du danger de la patrie était, au fond, la proclamation de la trahison du pouvoir exécutif.

Brissot et Condorcet, l'un dans un discours, l'autre dans un projet d'adresse au roi, développèrent avec moins de grandeur, mais avec plus de haine, ces considérations. Ils envenimèrent la blessure que le coup de Vergniaud avait faite à la royauté.

Aux jacobins, Robespierre rédigea une adresse aux fédérés. Tout en proclamant les mêmes dangers que Vergniaud avait signalés dans son discours, Robespierre indiquait d'avance au peuple qu'il aurait bientôt à combattre d'autres ennemis que la cour. Il semait d'avance les soupçons dans les âmes, et prenait ses gages contre le triomphe des girondins.

»Salut aux Français des 83 départements! Salut aux Marseillais! Salut,« s'écriait-il, »à la patrie puissante, invincible, qui rassemble ses enfants autour d'elle au jour de ses dangers et de ses fêtes! Ouvrons nos maisons à nos frères! Citoyens, n'êtes-vous accourus que pour une vaine cérémonie de fédération et pour des serments superflus? Non, non, vous accourez au cri de la nation qui vous appelle! Menacés dehors, *trahis dedans*, nos chefs perfides mènent nos armées aux pièges. *Nos généraux* respectent le territoire du tyran autrichien et

brûlent les villes de nos frères belges. Un autre monstre, La Fayette, est venu insulter en face l'assemblée nationale. Avilie, menacée, outragée, existe-t-elle encore? Tant d'attentats réveillent enfin la nation, et vous êtes accourus. Les endormeurs du peuple vont essayer de vous séduire. Fuyez leurs caresses, fuyez leurs tables où l'on boit le modérantisme et l'oubli du devoir. Gardez vos soupçons dans vos cœurs! L'heure fatale va sonner. Voilà l'autel de la patrie: souffrirez-vous que de lâches idoles viennent s'y placer entre la liberté et vous pour usurper le culte qui lui est dû? Ne prêtons serment qu'à la patrie entre les mains du *Roi immortel de la nature.* Tout nous rappelle à ce Champ-de-Mars les parjures de nos ennemis. Nous ne pouvons y fouler un seul endroit qui ne soit souillé du sang innocent qu'ils y ont versé! Purifiez ce sol, vengez ce sang, ne sortez de cette enceinte qu'après avoir décidé dans vos cœurs le salut de la patrie!«

XI. — Camille Desmoulins et Chabot dénoncèrent aussi aux jacobins les projets de fuite du roi, la prochaine arrivée de La Fayette. »Peuple, on vous abuse,« dit à son tour Danton, »jamais on ne compose avec les tyrans. Il faut que nos frères des départements jurent de ne se séparer que lorsque les traîtres seront punis par la loi ou auront passé à l'étranger. Le droit de pétition n'a pas été enseveli au Champ-de-Mars avec les cadavres de ceux qui y furent immolés. Qu'une pétition nationale sur le sort du pouvoir exécutif soit donc présentée au Champ-de-Mars par la nation souveraine!«

Il dit, et il sortit, laissant cette motion énigmatique à la réflexion des patriotes. Sobre de paroles, impatient de menées, Danton n'aimait pas les longs discours. Il frappait un mot comme on frappe une médaille, et le lançait en circulation dans la foule. Il rencontra en sortant un groupe d'hommes alarmés qui se pressèrent autour de lui et lui demandèrent son avis sur la chose publique. »Ils sont là,« dit-il en montrant d'un geste de mépris la porte des jacobins, »un tas de bavards qui délibèrent toujours! Imbéciles que vous êtes,« ajouta-t-il en s'adressant au groupe, »à quoi bon tant de paroles, tant de débats sur la constitution, tant de façons avec les aristocrates et avec les tyrans? *Faites comme eux*; vous étiez dessous, mettez-vous *dessus: voilà toute la* révolution!«



LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Premières insurrections en Bretagne et dans le Vivarais. — Exaltation des patriotes. — Chabot, Grangeneuve. — Tentative de réconciliation des partis à l'assemblée. — Lamourette. — La suspension de Pétion envenime les ressentiments. — Terreur de la reine à l'approche du jour de la fédération. — Craintes de la famille royale. — Espoir de la reine. — Outrages à la famille royale. — L'armoire de fer. — Le roi et la famille royale au Champ-de-Mars. — Assassinats. — d'Éprémesnil. — Situation de la garde nationale. — Barbaroux et Rebecqui, chefs des Marseillais. — Madame Roland âme du 10 août. — Pétion complice. — Barbaroux, Danton, Santerre à la tête du mouvement. — Conciliabules secrets à Charenton. — Repas aux Champs-Élysées. — Rixes entre les Marseillais et les royalistes. — Tentative des amis de Robespierre pour lui donner la dictature.

I. — Tout indiquait, comme on l'a vu dans l'adresse de Robespierre et dans les mots de Danton, un rendez-vous donné au Champ-de-Mars, le 14 juillet, pour emporter la royauté dans une tempête, et pour faire éclore la république ou la dictature d'une acclamation de fédérés. »Nous sommes un million de factieux,« écrivait le girondin Carra dans sa feuille.

La nation tout entière, alarmée sur son existence, sans défenseurs sur ses frontières, sans gouvernement au dedans, sans confiance dans ses généraux, voyant les déchirements des factions dans l'assemblée, et se croyant trahie par la cour, était dans cet état d'émotion et d'angoisse qui livre un peuple au hasard de tous les événements. La Bretagne commençait à s'insurger au nom de la religion sous le drapeau du roi. Cette insurrection toute populaire dans les nobles ne chercha que des chefs. La guerre de la Vendée, destinée à devenir bientôt si terrible, fut dès le premier jour une guerre de conscience dans le peuple, une guerre d'opinion dans les chefs. L'émigration s'armait pour le roi et pour l'aristocratie, la Vendée pour Dieu.

Un simple cultivateur, Alain Redeler, le 8 juillet, à la sortie *de la messe, dans la paroisse* de Fouestan, indiqua aux paysans

un rassemblement armé pour le lendemain auprès de la petite chapelle des landes de Kerbader. A l'heure dite, cinq cents hommes s'y trouvèrent déjà réunis. Ce rassemblement, bien différent des rassemblements tumultueux de Paris, témoignait par son attitude le recueillement de ses pensées. Les signes religieux s'y mêlaient aux armes. La prière y consacrait l'insurrection. Le tocsin sonnait de clocher en clocher. La population des campagnes tout entière répondait à l'appel des cloches comme à la voix de Dieu lui-même. Mais aucun désordre ne souilla ce soulèvement. Le peuple se contentait d'être debout et ne demandait que la liberté de ses autels. Les gardes nationales, la troupe de ligne, l'artillerie marchèrent de tous les points du département. Le choc fut sanglant, la victoire disputée. Cependant l'insurrection parut s'émouvoir et couva sourdement dans la Bretagne pour éclater plus tard. C'était la première étincelle de la grande guerre civile.

II. — Elle éclata en même temps, mais moins obstinée, sur un autre point du royaume. Un gentilhomme nommé Dusaillant, et un prêtre nommé l'abbé de La Bastide, rassemblèrent, au nom du comte d'Artois, trois mille paysans dans le Vivarais.

Ce pays, obstrué de montagnes, percé de défilés étroits, raviné de torrents, palissadé de forêts de sapins, est une citadelle naturelle élevée par la nature entre les plaines du Bas-Languedoc et les belles vallées du Rhône et de la Saône. Lyon est sa grande capitale. L'esprit catholique et sacerdotal de cette ville toute romaine régnait dans ces montagnes. Les nombreux châteaux qui commandent les vallées appartenaient à une noblesse très-rapprochée par le sang et par les mœurs de la bourgeoisie, et se confondant par ses occupations rurales et par la religion avec le peuple des campagnes. Les gentilshommes n'étaient que les premiers entre les paysans. Unis d'intérêt avec le clergé, ils agitaient par lui le pays.

Dusaillant s'empara du château gothique et crénelé de Jalès, le fortifia, y établit le quartier général du soulèvement, fit prêter à ces rassemblements un serment de fidélité au roi seul et à la religion antique. Les jeunes gentilshommes de la contrée amenèrent successivement à ce chef leurs détachements; des prédicateurs les enflammèrent au nom de la foi. Des jeunes filles à

cheval, vêtues et armées en amazones, parcouraient les rangs, distribuaient les signes de la révolte, les cœurs de Jésus sur la poitrine, les croix d'or au chapeau. Elles réveillaient, au nom de l'amour, l'héroïsme de l'ancienne chevalerie; cette race pieuse, enthousiaste et intrépide des Cévennes se levait à leur voix. L'insurrection, qui semblait isolée dans ce pays inaccessible, avait des intelligences avec Lyon et promettait à cette ville des renforts et des communications avec le Midi pour le jour où Lyon tenterait sa contre-révolution. En traversant le Rhône, au pied du mont Pilate, l'armée de Jalès se trouvait en contact avec le Piémont par les Basses-Alpes; en s'étendant dans le Bas-Languedoc, elle touchait aux Pyrénées et à l'Espagne: Dusaillant avait admirablement posté le noyau de la guerre civile. Le cœur du pays, le cours du Rhône, le nœud de la France méridionale étaient à lui s'il eût triomphé.

III. — L'assemblée le comprit. Les patriotes s'inquiétèrent à Lyon, à Nîmes, à Valence, dans toutes les villes du Midi. Une armée de gardes nationales marcha avec du canon; le château de Bannes, les gorges qui couvraient le camp furent vaillamment défendus, héroïquement emportés. Un combat désespéré s'engagea autour du château de Jalès, cette place forte du soulèvement. Gentilshommes, paysans, prêtres soutinrent avec intrépidité plusieurs assauts des troupes; les femmes mêmes distribuaient les munitions, chargeaient les armes, secouraient les blessés. A la nuit, les insurgés abandonnèrent le château criblé de boulets et dont les murs s'écroulaient sur ses défenseurs. Ils se dispersèrent dans les gorges de l'Ardèche: ils laissèrent de nombreux cadavres, quelques-uns de femmes. Le chef du mouvement, Dusaillant, ayant quitté son cheval, ses armes, et s'étant déguisé en prêtre, fut reconnu et arrêté par un vétéran. Il offrit soixante louis au soldat pour sa rançon. Le soldat refusa. Dusaillant périt massacré par le peuple en entrant dans la ville où les troupes le conduisaient pour être jugé. L'abbé de La Bastide eut le même sort. La fureur ne jugeait déjà plus, elle frappait.

IV. — Ces nouvelles émurent Paris et poussèrent jusqu'au délire le patriotisme menacé. Les idées nouvelles aspiraient à avoir leurs martyrs comme les idées anciennes avaient leurs victimes. *Les impatients* du règne de la liberté frémissaient des

lenteurs de la crise; ils imploraient un événement quelconque qui, en poussant le peuple aux extrémités, rendît toute réconciliation impossible entre la nation et le roi. Ne voyant pas surgir cette occasion d'elle-même, ils pensèrent à la faire naître artificiellement. Il fallait un prétexte à l'insurrection, ils voulurent le lui donner, même au prix de leur vie.

Il y avait alors à Paris deux hommes d'une foi intrépide et d'un dévouement fanatique à leur parti: c'était Chabot et Grangeneuve. Grangeneuve était girondin, homme d'idées courtes mais inflexibles, n'aspirant qu'à servir l'humanité en soldat obscur, sentant bien que la médiocrité de son génie ne lui laissait d'autre moyen d'être utile à la liberté que de mourir pour elle. Caractères dévoués qui donnent leur sang à leur cause sans demander même qu'elle se souvienne de leurs noms.

Chabot, fils d'un cuisinier du collége de Rodez, élevé par la charité de ses maîtres, enivré dans sa première jeunesse d'une ascétique piété, avait revêtu la robe de capucin. Il s'était signalé longtemps par une mendicité plus humble et par une sordidité plus repoussante dans cet ordre mendiant, parmi ces Diogènes du christianisme. Esprit mobile et excessif, la première contagion des idées révolutionnaires l'avait atteint dans la cellule de son monastère. La fièvre de la liberté et de la transformation sociale avait allumé son âme; il avait secoué sa foi et son froc. L'éclat de son apostasie, son ressentiment contre les autels de sa jeunesse, la fougue et le déréglement de ses prédications populaires l'avaient signalé au peuple et porté à l'assemblée législative. Caché derrière Robespierre et Pétion, il voyait au delà de la constitution de 91 la ruine de la royauté; il y aspirait ouvertement; c'était un de ces hommes qui dédaignent les détours, qui se découvrent devant l'ennemi et qui croient que la haine active et déclarée est la meilleure politique contre les institutions qu'on veut détruire. Chabot et Grangeneuve étaient des conciliabules de Charenton.

V. — Un soir, ils sortirent ensemble d'une de ces conférences, affligés et découragés des hésitations et des temporisations des conspirateurs. Grangeneuve marchait la tête baissée et en silence: »A quoi penses-tu? lui dit Chabot.« — »Je pense,« répondit le girondin, »que ces lenteurs énervent la révolution et la patrie. Je

pense que si le peuple donne du temps à la royauté, le peuple est perdu. Je pense qu'il n'y a qu'une heure pour les révolutions, et que ceux qui la laissent échapper ne la retrouvent pas et en doivent compte plus tard à Dieu et à la postérité. Tiens, Chabot! le peuple ne se lèvera pas de lui-même; il lui faut un mobile, il lui faut un accès de rage et d'effroi qui lui donne le redoublement d'energie dont il a besoin au dernier moment pour secouer ses vieilles institutions. Comment le lui donner? J'y pensais, et je l'ai enfin trouvé dans mon cœur. Mais trouverai-je également un homme capable de la résolution et du secret nécessaires à un pareil acte? — Parle, dit Chabot, je suis capable de tout pour détruire ce que je hais. — Eh hien, reprit Grangeneuve, le sang est l'ivresse du peuple; il y a du sang pur au berceau de toutes les grandes révolutions, depuis celui de Lucrèce jusqu'à celui de Guillaume Tell et de Sidney. Pour les hommes d'Etat les révolutions sont une théorie, pour le peuple c'est une vengeance. Mais pour pousser la multitude à la vengeance il faut lui montrer une victime. Puisque la cour nous refuse cette joie, il faut la donner nous-mêmes à notre cause; il faut qu'une victime paraisse tomber sous les coups des aristocrates, il faut que l'homme que la cour sera censée avoir immolé soit un de ses ennemis les plus connus, et membre de l'assemblée, pour que l'attentat contre la représentation nationale s'ajoute dans cet acte à l'assassinat d'un citoyen. Il faut que cet assassinat soit commis aux portes du château pour qu'il crie vengeance de plus près. Mais quel sera ce citoyen? Ce sera moi. Ma parole est nulle, ma vie est inutile à la liberté, ma mort lui profitera, mon cadavre sera l'étendard de l'insurrection et de la victoire du peuple.«

Chabot écoutait Grangeneuve avec admiration: »C'est le génie du patriotisme qui t'inspire!« lui dit-il; »s'il faut deux victimes, je m'offre d'être ton second. — Tu seras plus,« répliqua Grangeneuve, »tu seras non pas l'assassin, puisque j'implore moi-même ma mort, mais tu seras mon meurtrier. Cette nuit je me promènerai seul et sans armes dans le lieu le plus désert et le moins éclairé, près des guichets du Louvre: aposte deux patriotes dévoués et armés de poignards, convenons d'un signe que je leur ferai moi-même pour me désigner à leurs coups; je *ferai ce signe, ils me frapperont*; je recevrai la mort sans pous-

ser un cri. Ils fuiront. Au jour on trouvera mon cadavre! Vous accuserez la cour! La vengeance du peuple fera le reste!«

Chabot, aussi fanatique et aussi décidé que Grangeneuve à calomnier le roi par la mort d'un patriote, jura à son ami cette odieuse supercherie de la haine. Le rendez-vous de l'assassinat fut fixé, l'heure convenue, le signe concerté. Grangeneuve se retira chez lui, fit son testament, se prépara à la mort, et se rendit, à minuit, à l'endroit marqué. Il s'y promena deux heures. Il vit s'avancer plusieurs fois des hommes qu'il prit pour ses assassins apostés. Il fit le signe convenu et attendit le coup. Nul ne frappa. Chabot avait hésité à l'accomplir, ou faute de résolution, ou faute d'instruments. La victime n'avait pas manqué au sacrifice, mais le meurtrier.

VI. — Au milieu de ces prodiges de haine, un homme tenta un prodige de réconciliation des partis. C'était Lamourette, ancien grand vicaire de l'évêque d'Arras et alors évêque constitutionnel de Lyon. Sincèrement religieux, la révolution, en passant par son âme, avait pris quelque chose de la charité du christianisme. Il était vénéré de l'assemblée pour la vertu la plus rare dans les luttes d'idées, la modération. Il recueillit en un jour le fruit de l'estime qu'on lui portait. Brissot allait monter à la tribune pour prononcer de nouvelles mesures de sûreté nationale. Lamourette le devance et demande au président la parole pour une motion d'ordre. Il l'obtient. »De toutes les mesures,« dit-il, »qu'on vous proposera pour arrêter les divisions qui nous déchirent, on n'en oublie qu'une et celle-là suffirait à elle seule pour rendre l'ordre à l'empire et la sécurité à la nation. C'est l'union de tous ses enfants dans une même pensée, c'est le rapprochement de tous les membres de cette assemblée, exemple irrésistible qui rapprocherait tous les citoyens! Et quoi donc s'y oppose? Il n'y a rien d'irréconciliable que le crime et la vertu. Les honnêtes gens ont un terrain commun de patriotisme et d'honneur, où ils peuvent toujours se rencontrer. Qu'est-ce qui nous sépare? Des préventions, des soupçons les uns contre les autres. Etouffons-les dans un embrassement patriotique et dans un serment unanime. Foudroyons par une exécration commune la république et les deux chambres!...«

A ces mots, l'assemblée entière se lève, le serment sort de

toutes les bouches, des cris d'enthousiasme retentissent dans la salle et vont apprendre au dehors que la parole d'un honnête homme a éteint les divisions, confondu les partis, rapproché les hommes. Les membres des factions les plus opposées quittent leurs places et vont embrasser leurs ennemis. La gauche et la droite n'existent plus. Ramond, Vergniaud, Chabot, Vaublanc, Gensonné, Basire, Condorcet, Pastoret, jacobins et girondins, constitutionnels et républicains, tout se mêle, tout se confond, tout s'efface, dans une fraternelle unité. Ces cœurs lassés de divisions se reposent un moment de la haine. On envoie un message au roi pour qu'il jouisse de la concorde de son peuple. Le roi accourt. Il est enveloppé de cris d'enthousiasme. Son âme respire de meilleures espérances. L'émotion arrache à sa timidité naturelle quelques mots touchants qui redoublent les transports de l'assemblée. »Je ne fais qu'un avec vous,« dit-il d'une voix où roulent des larmes. »Notre union sauvera la France.« Il sort accompagné jusqu'à son palais par les bénédictions de la foule. Il croit avoir reconquis le cœur des Français. Il embrasse la reine, sa sœur, ses enfants, il voudrait pouvoir embrasser tout son peuple. Il fait rouvrir, en signe de confiance, le jardin des Tuileries, fermé depuis les attentats du 20 juin. La foule s'y précipite et vient assiéger de ses cris d'amour ces mêmes fenêtres qu'elle assiégeait la veille d'insultes. La famille royale crut à quelques beaux jours. Hélas! le premier dont elle jouit depuis tant d'années ne dura pas jusqu'au soir.

L'arrêté du département qui suspendait Pétion de ses fonctions, apporté à la séance du soir, fit revivre les dissensions mal étouffées. Un sentiment, quelque doux qu'il soit, ne prévaut pas sur une situation. La haine s'était détendue un instant, mais elle était dans les choses plus que dans les cœurs; elle vibra de nouveau avec plus de force.

Le peuple accompagna de cris de mort le directoire du département que l'assemblée avait appelé dans son sein. »Rendez-nous Pétion! La Rochefoucauld à Orléans!« Ces vociférations terribles vinrent refouler jusque dans le cœur du roi la joie passagère qui l'avait traversé. La séance des jacobins fut plus turbulente que la veille. »On s'embrasse à l'assemblée,« dit Billaud-*Varennes*; »*c'est* le baiser de Judas, c'est le baiser de

Charles IX tendant la main à Coligny! On s'embrassait ainsi au moment où le roi préparait sa fuite au 6 octobre! On s'embrassait ainsi avant les massacres du Champs-de-Mars! On s'embrasse, mais les conspirations de la cour cessent-elles? Nos ennemis en avancent-ils moins contre nos frontières? Et La Fayette en est-il moins un traître?...

VII. — C'est sous de tels auspices que le jour de la fédération s'approchait. La reine le voyait avec terreur. Tout révélait des projets sinistres pour cet anniversaire. La France révolutionnaire, en envoyant les fédérés de Brest et de Marseille, avait envoyé tous ses hommes de main à Paris. La famille royale vivait dans les transes de l'assassinat. Tout son espoir reposait sur les troupes étrangères, qui promettaient de la délivrer dans un mois. On comptait au château marche par marche l'arrivée du duc de Brunswick à Paris. Le jour de la délivrance était marqué d'avance par le doigt de la reine sur le calendrier de ses appartements. Il ne s'agissait que de vivre jusque-là. Mais la reine craignait à la fois pour le roi le poison, le poignard et la balle des assassins.

Épiée dans l'intérieur même des plus secrets appartements par les sentinelles de la garde nationale qui veillaient à toutes les portes plus en géôliers qu'en défenseurs, la famille royale ne touchait qu'en apparence aux aliments servis sur sa table des Tuileries et se faisait apporter mystérieusement sa nourriture par des mains sûres et affidées. La reine fit revêtir au roi un plastron composé de quinze doubles de forte soie à l'épreuve du stylet et de la balle. Le roi ne se prêta que par complaisance pour la tendresse de la reine à ces précautions contre la destinée. Les révolutions n'assassinent pas, elles immolent. L'infortuné prince le savait. »Ils ne me feront pas frapper par la main d'un scélérat,« dit-il tout bas à la femme de la reine qui lui essayait le gilet plastronné. »Leur plan est changé. Ils me feront mourir en plein jour et en roi.« Il nourrissait ces pressentiments de la lecture des catastrophes royales qui lui prédisaient la sienne. Le portrait de Charles Ier par Van Dyck était en face de lui dans son cabinet; l'histoire de ce prince, toujours ouverte sur sa table: il l'étudiait et l'interrogeait comme si ces pages eussent renfermé le mystère d'une destinée qu'il cherchait

à comprendre pour la tromper. Mais déjà il ne se flattait plus lui-même. L'avenir lui avait dit son mot. Sauver la reine, ses enfants, sa sœur était le dernier terme de ses espérances et le seul mobile de ses efforts. Quant à lui, son sacrifice était fait. Il le renouvelait tous les jours dans les exercices religieux qui élevaient et consolaient sa résignation. »Je ne suis pas heureux,« dit-il à un de ces confidents qui lui conseillaient de jouer héroïquement son sort avec la fortune. »Sans doute je pourrais tenter encore des mesures d'audace, mais elles ont des chances extrêmes; si je puis les courir pour moi, je n'ose y exposer ma famille. La fortune m'a trop appris à me défier d'elle. Je ne veux pas fuir une seconde fois, je m'en suis trop mal trouvé. J'aime mieux la mort, elle n'a rien qui m'effraye; je m'y attend, je m'y exerce tous les jours. Ils se contenteront de ma vie, ils épargneront celle de ma femme et de mes enfants.

VIII. — La reine nourrissait les mêmes pensées. Une mélancolie abattue, interrompue seulement par des élans de mâle fierté, avait remplacé sur son visage et dans ses paroles la sérénité de ses heureux jours. »Je commence à voir qu'ils feront le procès du roi,« disait-elle à son amie la princesse de Lamballe. »Quant à moi, je suis étrangère... ils m'assassineront! Que deviendront nos pauvres enfants?« Souvent ses femmes la surprenaient dans les larmes. L'une d'elles ayant voulu lui présenter une potion calmante dans une de ces crises de douleur: »Laissez là,« lui répondit la reine, »ces médicaments inutiles pour les maux de l'âme; ils ne me peuvent rien. Les langueurs et les spasmes sont les maladies des femmes heureuses. Depuis mes malheurs je ne sens plus mon corps, je ne sens que ma destinée, mais ne le dites pas au roi.«

IX. — Quelquefois cependant l'espérance prévalait sur l'abattement dans cette âme. Le ressort de la jeunesse et du caractère la relevait de ses pressentiments. Forcée par la crainte des attroupements des faubourgs et des surprises nocturnes de quitter son appartement du rez-de-chaussée, Marie-Antoinette avait fait placer son lit dans une chambre du premier étage entre la chambre du roi et celle de ses enfants. Toujours éveillée longtemps avant le jour, elle avait défendu qu'on fermât les persien-

nes et les rideaux de ses fenêtres, afin de jouir des premières clartés du ciel qui venait abréger la longueur de ses nuits sans sommeil!

Une de ces nuits de juillet où la lune éclairait sa chambre, elle contempla longtemps le ciel avec un recueillement de joie intérieure. »Vous voyez cette lune,« dit-elle à la personne qui veillait au pied de son lit: »quand elle viendra de nouveau briller dans un mois, elle me trouvera libre et heureuse, et nos chaînes seront brisées.« Elle déroula ses espérances, ses craintes, ses angoisses, l'itinéraire des princes et du roi de Prusse, leur prochaine entrée dans Paris, ses inquiétudes sur l'explosion de la capitale à l'approche des armées étrangères, ses tristesses sur le défaut d'énergie du roi dans la crise. »Il n'est pas lâche,« disait-elle; »au contraire, il est impassible devant le danger; mais son courage est dans son cœur et n'en sort pas, sa timidité l'y comprime. Son grand-père, Louis XV, a prolongé son enfance jusqu'à vingt et un ans. Sa vie s'en ressent. Il n'ose rien. Sa propre parole l'effraye. Un mot énergique de sa bouche en ce moment à la garde nationale entraînerait Paris. Il ne le dira pas. Pour moi, je pourrais bien agir et monter à cheval s'il le fallait; mais ce serait donner des armes contre lui. On crierait à l'Autrichienne! Une reine qui n'est pas régente dans ma situation doit se taire et se préparer à mourir!«

X. — Madame Élisabeth recevait les confidences des deux époux et les caresses des enfants. Sa foi, plus soumise que celle de la reine, plus tendre que celle du roi, faisait de sa vie un continuel holocauste. Elle ne trouvait, ainsi que son frère, de consolation qu'au pied des autels. Elle y prosternait tous les matins sa résignation. La chapelle du château était le refuge où la famille royale s'abritait contre tant de douleurs. Mais là encore la haine de ses ennemis la poursuivait. Un des premiers dimanches de juillet, des soldats de la garde nationale qui remplissaient la galerie par où le roi allait entendre la messe crièrent: Plus de roi, à bas le veto! Le roi, accoutumé aux outrages, entendit ces cris vit ces gestes sans s'étonner. Mais à peine la famille royale était-elle agenouillée dans sa tribune, que les musiciens de la chapelle firent éclater les airs révolutionnaires de la *Marseillaise* et du *Ça ira*. Les chantres eux-mêmes, choisissant dans les psaumes les strophes menaçantes que la colère de Dieu adresse à l'orgueil

des rois, les chantèrent avec affectation à plusieurs reprises, comme si la menace et la terreur fussent sorties de ce sanctuaire même où la famille condamnée venait chercher la consolation et la force.

Le roi fut plus sensible à ces outrages qu'à tous les autres. »Il lui sembla,« dit-il en sortant, »que Dieu lui-même se tournait contre lui.« Les princesses mirent leurs livres sur leurs yeux pour cacher leurs larmes. La reine et ses enfants ne pouvaient plus respirer l'air du dehors. Chaque fois qu'on ouvrait les fenêtres on entendait crier sur la terrasse des feuillants: *La vie de Marie-Antoinette!* Des colporteurs étalaient des estampes infâmes où la reine était représentée en *Messaline* et le roi en *Vitellius*. Les éclats de rire de la populace répondaient aux apostrophes obscènes que ces hommes adressaient du geste aux fenêtres du château. L'intérieur même des appartements n'était pas à l'abri de l'insulte et du danger. Une nuit, le valet de chambre qui veillait dans un corridor à la porte de la reine lutta avec un assassin qui se glissait dans l'ombre. Marie-Antoinette s'élança de sa couche au bruit. »Quelle situation!« s'écria-t-elle, »des outrages le jour, des meurtres la nuit!«

XI. — A chaque instant on s'attendait à de nouveaux assauts des faubourgs. Une nuit où l'on croyait à une irruption, le roi et madame Élisabeth, réveillés et debout, avaient défendu d'éveiller la reine. »Laissez-la prendre quelques heures de repos,« dit le roi à madame Campan, »elle a bien assez de peines! ne les devançons pas.« A son réveil, la reine se plaignit amèrement de ce qu'on l'avait laissée dormir pendant les alarmes du château. »Ma sœur Élisabeth était près du roi, et je dormais!« s'écria-t-elle. »Je suis sa femme, et je ne veux pas qu'il coure un danger sans que je le partage!«

C'est dans ces jours de trouble que le roi recueillit et cacha les papiers découverts depuis dans l'armoire de fer. On sait que ce prince, plus homme que roi, se délassait des soucis du trône par des travaux de main et qu'il excellait dans le métier de la serrurerie. Pour se perfectionner dans son art, il avait admis depuis dix ans dans sa familiarité un serrurier nommé Gamain. Le roi et l'ouvrier étaient amis comme des hommes qui passent *des heures ensemble* et qui échangent dans l'intimité bien des

pensées. Louis XVI croyait à la fidélité de son compagnon de travail. Il lui confia le soin de pratiquer dans l'épaisseur du mur d'un corridor obscur qui desservait son appartement une ouverture recouverte d'une porte en fer et masquée avec art par des boiseries. Là le roi enfouit des papiers politiques importants et les correspondances secrètes qu'il avait entretenues avec Mirabeau, Barnave et les girondins. Il crut le cœur de Gamain aussi sûr et aussi muet que la muraille à laquelle il livrait ses secrets. Gamain fut un traître et dénonça plus que son roi, il dénonça son compagnon et son ami.

XII. — Le jour de la fédération, Louis XVI se rendit avec la reine et ses enfants au Champ-de-Mars. Des troupes indécises l'escortaient. Une peuple immense entourait l'autel de la patrie. Les cris de vive Pétion ! insultèrent le roi à son passage. La reine tremblait pour les jours de son mari. Le roi marcha à la gauche du président de l'assemblée vers l'autel à travers la foule. La reine, inquiète, le suivait des yeux, croyant à chaque instant le voir immoler par les milliers de baïonnettes et de piques sous lesquelles il avait à passer. Ces minutes furent pour elles des siècles d'angoisses. Il y eut au pied de l'autel de la patrie un mouvement de confusion, produit par le flux et le reflux de la foule, dans lequel le roi disparut. La reine le crut frappé et poussa un cri d'horreur. Le roi reparut. Il prêta le serment civique. Les députés qui l'entouraient l'invitèrent à mettre le feu de sa propre main à un trophée expiatoire qui réunissait tous les symboles de la féodalité, pour le réduire en cendres. La dignité du roi se souleva contre le rôle qu'on voulait lui imposer. Il s'y refusa en disant que la féodalité était détruite en France par la constitution mieux que par le feu. Les députés Gensonné. Jean Debry, Garreau et Antonelle allumèrent seuls le bûcher aux applaudissements du peuple. Le roi rejoignit la reine et rentra dans son palais à travers un peuple taciturne. Les dangers de cette journée évanouis lui en laissaient envisager de plus terribles. Il n'avait gagné qu'un jour.

XIII. — Le lendemain, un des grands agitateurs de 89, le premier provocateur des états généraux, Duval d'Éprémesnil, devenu odieux à la nation parce qu'il n'avait voulu de la révolution qu'au profit des parlements, et qu'une fois les parlements

attaqués il s'était rangé du parti de la cour, fut rencontré sur la terrasse des Feuillants par des groupes de peuple qui l'insultèrent et le désignèrent à la fureur des Marseillais. Atteint de plusieurs coups de sabre, abattu sous les pieds des assassins, traîné tout sanglant par les cheveux dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré vers un égout, on allait l'y jeter, quelques gardes nationaux l'arrachèrent mourant des mains des meurtriers et le portèrent au poste du Palais-Royal. La foule, altérée de sang, assiégeait les portes du corps-de-garde. Pétion averti accourut, se fit jour, entra au poste, contempla d'Éprémesnil longtemps en silence, les bras croisés sur sa poitrine, et s'évanouit d'horreur à la vue de ce sinistre retour de l'opinion. Quand le maire de Paris eut repris ses sens, l'infortuné d'Éprémesnil se souleva péniblement du lit de camp où il était étendu. »Et moi aussi, monsieur,« dit-il à Pétion, »j'ai été l'idole du peuple et vous voyez ce qu'il a fait de moi! Puisse-t-il vous réserver un autre sort!« Pétion ne répondit rien, des larmes roulèrent dans ses yeux; il eut de ce jour le pressentiment de l'inconstance et de l'ingratitude du peuple.

D'autres assassinats aussi soudains que la main de la multitude révélaient une fièvre sourde, dont les accès ne tardèrent pas à éclater en actes plus tragiques et plus généraux. Un prêtre, qui avait prêté, puis rétracté son serment constitutionnel, fut pendu à la lanterne d'un réverbère sur la place Louis XV. Un garde du corps, qui traversait le jardin des Tuileries et qui regardait avec attendrissement le palais de ses anciens maîtres changé en prison, fut trahi par ses larmes, saisi par une foule de femmes et d'enfants de quinze à seize ans, traîné sur le sable et noyé avec des raffinements de barbarie dans le bassin du jardin sous les fenêtres du roi.

La garde nationale réprimait mollement ces attentats; elle sentait sa force morale lui échapper à l'approche des Marseillais. Placée entre les excès du peuple et les trahisons imputées à la cour, en sévissant contre les uns elle craignait d'avoir l'air de protéger les autres. Sa situation était aussi fausse que celle du roi placé lui-même entre la nation et les étrangers. La cour sentait son isolement et recrutait secrètement des défenseurs pour la crise qu'elle envisageait sans trop d'effroi. Les Suisses,

troupe mercenaire mais fidèle; la garde constitutionnelle récemment licenciée, mais dont les officiers et les sous-officiers soldés en secret étaient retenus à Paris pour se rallier dans l'occasion; cinq ou six cents gentilshommes appelés de leurs provinces par leur dévouement chevaleresque à la monarchie, répandus dans les différents hôtels garnis du quartier des Tuileries, munis d'armes cachées sous leurs habits, et ayant chacun un mot d'ordre et une carte d'entrée qui leur ouvrait le château les jours de rassemblement; des compagnies d'hommes du peuple et d'anciens militaires à la solde de la liste civile, et commandés par M. d'Augremont, au nombre de cinq ou six cents hommes, de plus, l'immense domesticité du château; les bataillons de garde nationale des quartiers dévoués au roi, tels que ceux de la Butte-des-Moulins, des Filles-Saint-Thomas; un corps de gendarmerie à cheval composé de soldats d'élite, choisis dans les régiments de cavalerie; enfin, un noyau de troupes de ligne cantonné dans les environs de Paris; toutes ces forces réunies au nom de la constitution autour des Tuileries, un jour de combat, présentaient à la cour un appui solide et la perspective d'une victoire dont le roi tirerait parti pour la restauration de son autorité.

Ces forces étaient réelles et plus que suffisantes, si elles eussent été bien dirigées contre les forces nombreuses mais désordonnées des faubourgs. Le roi s'y fiait, le château avait repris de l'assurance. Bien loin d'y redouter une nouvelle insurrection, on la désirait dans les conciliabules des Tuileries. La certitude d'écraser et de foudroyer les hommes du 20 juin raffermissait tous les cœurs. La royauté en était arrivée à ce point de décadence où elle ne pouvait se relever que par une victoire. Elle attendait la bataille et elle s'y croyait préparée.

XIV. — De leur côté les Girondins et les jacobins, consternés de la réaction d'opinion que la journée manquée du 20 juin avait produite à Paris et dans les provinces, se préparaient au dernier assaut. Bien qu'ils n'eussent point d'accord préalable sur la nature du gouvernement qu'ils donneraient à la France après le triomphe du peuple, il leur fallait ce triomphe, et ils conspiraient ensemble pour détrôner leur ennemi commun. L'arrivée des Marseillais à Paris, devait être, pour ces deux partis, le signal et le moyen d'action. Ces hommes énergiques, féroces, échauffés

par la longue marche qu'ils venaient de faire aux feux de l'été, et qui s'étaient allumés sur leur route de tout l'incendie d'opinions qui dévorait les villes et les campagnes, en rapportaient les flammes à Paris. Plus aguerris aux entreprises désespérées que le peuple bruyant mais casanier de Paris, les Marseillais devaient être le noyau de la grande insurrection. C'était une bande de quinze cents hommes, accès vivants de la fureur démagogique qui refluait des extrémités de l'empire pour venir rendre de la force au cœur. Ils approchaient conduits par des chefs subalternes; les deux chefs véritables les avaient devancés à Paris: c'étaient deux jeunes Marseillais, Barbaroux et Rebecqui.

Rebecqui avait été un des premiers agitateurs de sa patrie en 89, à l'époque où l'élection de Mirabeau à l'assemblée constituante troublait Aix et Marseille. Mis en jugement pour sa participation à ces troubles, il avait été défendu par son éloquent complice devant l'assemblée. Devenu un des chefs des jacobins de Marseille, il s'était mis à la tête des bataillons de garde nationale de cette ville qui avaient marché sur Arles et arraché à la vengeance des lois les assassins d'Avignon. Envoyé à la cour d'Orléans pour ce fait, il y fut couvert de l'amnistie que les Girondins avaient jetée sur les crimes du midi. Résolu de pousser la révolution jusqu'à son but, au risque même de le dépasser, Rebecqui, lié d'abord avec les Girondins, était retourné à Marseille et y avait recruté, de concert avec Barbaroux, cette colonne mobile de Marseillais dont les conspirateurs de Paris avaient besoin pour électriser la France et pour achever leurs desseins. L'appel de cette force populaire à Paris était une pensée de madame Roland, accomplie par ces deux jeunes séides. Pendant que les orateurs et les tribuns de l'assemblée péroraient vainement aux jacobins, aux cordeliers et au manége, agitant les masses sans leur donner d'impulsion précise, une femme et deux jeunes gens prenaient sur eux la responsabilité des événements et préparaient la journée suprême de la monarchie.

Barbaroux et Rebecqui rencontrèrent Roland aux Champs-Elysées, peu de jours avant l'arrivée des Marseillais. L'ancien ministre et les jeunes gens s'embrassèrent avec ce sentiment de solennelle tristesse qui devance dans le cœur des hommes résolus l'*accomplissement des* projets extrêmes. Après avoir causé à

voix basse et des malheurs de la patrie et des plans qui les occupaient, ils convinrent, pour échapper à l'œil des espions de la cour, d'avoir le lendemain chez madame Roland un dernier entretien.

Les deux Marseillais se rendirent la nuit dans le petit appartement de la rue de La Harpe où logeait depuis sa retraite le ministre disgracié. Madame Roland, l'âme de son mari et l'inspiration de ses amis, assistait à l'entretien et l'élevait à la hauteur et à la résolution de ses pensées. »La liberté est perdue si nous laissons du temps à la cour,« dit Roland. »La Fayette est venu réséler à Paris, par sa présence dictatoriale, le secret des trahisons qu'il médite à l'armée du Nord. L'armée du centre n'a ni comité, ni dévouement, ni général. Dans six semaines les Autrichiens seront à Paris!«

On déroula des cartes, on étudia les positions, les lignes des fleuves, les escarpements des montagnes, les défilés qui pouvaient présenter les obstacles les plus infranchissables à l'invasion de l'étranger. On dessina des camps de réserve destinés à couvrir successivement les lignes secondaires quand les principales seraient forcées. Enfin on résolut de presser l'arrivée des bataillons de Marseille pour exécuter le décret du camp sous Paris, et pour prévenir, par une insurrection décisive, l'effet des trames de la cour. Il fut convenu que Pétion, nécessaire au mouvement projeté par l'ascendant de son nom et nécessaire à la mairie pour paralyser toute résistance de la municipalité et de la garde nationale au complot, garderait ce rôle de neutralité légale et hypocrite si utile aux projets des agitateurs. Barbaroux, dînant chez lui quelques jours après, lui dit tout haut qu'il ne tarderait pas à être prisonnier dans sa maison. Pétion comprit et sourit. Sa femme feignit de s'alarmer. »Tranquillisez-vous, madame!« reprit Barbaroux; »si nous enchaînons Pétion, ce sera auprès de vous et avec des rubans tricolores.«

Carra avertit également Pétion qu'on le mettrait en règle avec ses devoirs officiels de maire, en lui donnant une garde de sûreté qui lui ferait un semblant de violence et qui l'empêcherait d'agir au moment de l'insurrection. Pétion accepta tellement ce rôle dans cette comédie de légalité, qu'il se plaignit après l'événement de ce que les conjurés avaient tardé de le faire arrêter,

et qu'il envoya plusieurs fois lui-même presser l'arrivée des détachements d'insurgés qui devaient simuler son arrestation. Madame Roland fut l'âme, Pétion le moyen, Barbaroux, Danton, Santerre les meneurs du mouvement.

Les conspirateurs cherchèrent quelques jours un général capable d'imprimer une direction militaire à ces forces indisciplinées et de créer l'armée du peuple contre l'armée de la cour. Ils jetèrent les yeux sur Montesquiou, général de l'armée des Alpes, qui se trouvait en ce moment à Paris, où il venait solliciter des renforts. Montesquiou, ambitieux de gloire, de dignités, de fortune, attaché par sa naissance au parti de la cour, par ses principes et par les perspectives que la révolution ouvrait à sa fortune au parti du peuple, paraissait à Danton un de ces hommes qui peuvent se laisser tenter aussi bien par un grand service à rendre à la liberté que par un grand service à rendre au trône. Roland et ses amis eurent une conférence avec ce général chez Barbaroux. Ils lui dévoilèrent une partie de leurs plans. Montesquiou les écouta sans étonnement et sans répugnance; mais il ne se décida point. Ils crurent que la cour avait pris les devants et que Montesquiou, doutant du résultat de cette dernière lutte entre le peuple et le roi, voulait rester indécis comme le hasard et libre comme l'événement. Ils le quittèrent sans rompre avec lui, et se décidèrent à ne donner au peuple d'autre tactique que sa fureur et d'autre général que la fortune.

XV. — Le lendemain, 29 juillet, les Marseillais arrivèrent à Charanton. Barbaroux, Bourdon de l'Oise, Merlin, Santerre allèrent à leur rencontre accompagnés de quelques hommes d'action des jacobins et des faubourgs. Un banquet fraternel réunit les Marseillais et les conjurés de Paris. Les mains se serrèrent, les voix se confondirent. Les chefs venaient de trouver leur armée, l'armée venait de trouver ses chefs. L'action ne pouvait tarder. Après le banquet, où l'enthousiasme qui dévorait les âmes éclata dans les notes du chant de Rouget de Lisle, les conjurés congédièrent pour quelques heures les Marseillais logés chez les principaux patriotes de Charenton. Ils se rendirent à la faveur de la nuit dans une maison isolée du village, entourée de jardins, et qui servait depuis plusieurs mois d'asile mystérieux à leurs conciliabules. Santerre,

Danton, Fabre d'Églantine, Panis, Huguenin, Gonchon, Marat, Alexandre, Camille Desmoulins, Varlet, Lenfant, Barbaroux et quelques autres hommes d'exécution s'y trouvèrent. C'était dans cette maison que toutes les journées de la révolution avaient eu leur veille. On y sonnait l'heure; on y donnait le mot d'ordre. Des délibérations intimes mais souvent orageuses précédaient ces résolutions. Des ruelles désertes et de larges champs cultivés par les maraîchers des faubourgs séparaient la maison des conjurés des autres habitations, en sorte que le concours des conspirateurs ne pouvait être aperçu et que les vociférations se perdaient dans l'espace. Les portes et les volets toujours fermés donnaient à cette demeure l'apparence d'une maison de campagne inhabitée. Le concierge n'en ouvrait la porte que la nuit et sur des signes de reconnaissance convenus.

Il était plus de minuit quand les meneurs s'y rendirent par des sentiers différents, la tête encore échauffée des hymnes patriotiques et des fumées du vin. Par une de ces étranges coïncidences qui semblent quelquefois associer les grandes crises de la nature aux grandes crises des empires, un orage éclatait en ce moment sur Paris. Une chaleur lourde et morte avait tout le jour étouffé la respiration. D'épais nuages marbrés vers le soir de teintes sinistres avaient comme englouti le soleil dans un océan suspendu. Vers les dix heures l'électricité s'en dégagea par des milliers d'éclairs semblables à des palpitations lumineuses du ciel. Les vents, emprisonnés derrière ce rideau de nuages, s'en dégagèrent avec le rugissement des vagues, courbant les moissons, brisant les branches des arbres, emportant les toits. La pluie et la grêle retentirent sur le sol comme si la terre eût été lapidée d'en haut. Les maisons se fermèrent, les rues et les routes se vidèrent en un instant. La foudre, qui ne cessa d'éclater et de frapper pendant huit heures de suite, tua plusieurs de ces hommes et de ces femmes qui viennent la nuit approvisionner Paris. Des sentinelles furent trouvées foudroyées dans la cendre de leur guérité. Des grilles de fer, tordues par le vent ou par le feu du ciel, furent arrachées des murs où elles étaient scellées par leurs gonds, et emportées à des distances incroyables. Les deux dômes naturels qui s'élèvent au-dessus de l'horizon de la campagne de Paris, Montmartre et le Mont-Valérien, soutirèrent en

plus grande masse ce fluide amoncelé dans les nues qui les enveloppaient. Le tonnerre, s'attachant de préférence à tous les monuments insolés et couronnés de fer, abattit toutes les croix qui s'élevaient dans la campagne aux carrefours des routes, depuis la pleine d'Issy et les bois de Saint-Germain et des Versailles jusqu'à la croix du pont de Charenton. Le lendemain les tiges et les bras de ces croix jonchaient partout le sol, comme si une armée invisible eût renversé sur son passage tous les signes répudiés du culte chrétien.

XVI. — C'est au bruit de ces foudres que les conjurés de Charenton délibérèrent le renversement du trône. Danton, Huguenin, Alexandre, Gonchon, Camille Desmoulins, plus en rapport avec les quartiers de Paris, répondirent des dispositions insurrectionnelles du peuple.

Santerre promit que quarante mille hommes des faubourgs se porteraient, le lendemain, au-devant des Marseillais, comme pour fraterniser avec eux. On convint de placer les fédérés phocéens au centre de cette formidable colonne, et de la faire défiler des faubourgs sur les quais. Sur l'ordre de Pétion, complice, un train d'artillerie, faiblement gardé, devait être placé sur la route des Marseillais, de manière à être enlevé par eux. Mille insurgés devaient se détacher de la colonne principale, pendant qu'elle filerait vers le Louvre; entourer l'hôtel de ville, paralyser Pétion et favoriser l'arrivée de nouveaux commissaires des sections, qui viendraient déposer la municipalité, en installer une nouvelle, et donner ainsi le caractère légal au mouvement. Quatre cents hommes iraient arrêter le directoire du département. L'Arsenal, la Halle-aux-Blés, les Invalides, les hôtels des ministres, les ponts sur la Seine seraient occupés par des postes nombreux. L'armée du peuple, divisée en trois corps, s'avancerait sur les Tuileries. Elle camperait dans le Carrousel et dans le jardin avec du canon, des vivres, des tentes; elle s'y fortifierait par des coupures, des barricades, des redoutes de campagne; elle intercepterait ainsi toutes les communications entre le château et ses défenseurs du dehors, s'il devait s'en présenter. La faible garde suisse des Tuileries n'essaierait pas de lutter contre une armée *innombrable pourvue* d'artillerie. On n'attaquerait *pas les autres régiments suisses* dans leurs casernes, on se con-

tenterait de les cerner et de leur dire d'attendre, immobiles, la manifestation de la volonté nationale. On ne pénétrerait pas de force dans le château, on bloquerait seulement la royauté dans son dernier asile; et, à l'imitation du peuple romain quand il se retirait sur le mont Aventin, on enverrait un plébiscite à l'assemblée pour lui signifier que le peuple, campé autour des Tuileries, ne déposerait les armes qu'après que la représentation nationale aurait pourvu aux dangers de la patrie et assuré la liberté. Aucun désordre, aucune violence, aucun pillage ne seraient impunis; aucun sang ne coulerait. Le détrônement s'accomplirait avec ces imposantes démonstrations de force qui, en décourageant toute résistance, enlèvent le prétexte et l'occasion de tous excès. Ce serait un acte de la volonté du peuple, grand, pur et irrésistible comme lui.

Tel était le plan des Girondins, écrit au crayon par Barbaroux, copié par Fournier l'Américain, un des chefs des Marseillais, et adopté par Danton et par Santerre.

XVII. — Les conspirateurs s'entre-jurèrent de l'exécuter le lendemain; et, pour se prémunir réciproquement contre la révélation d'un traître, s'il pouvait y avoir un traître parmi eux, ils convinrent de se surveiller mutuellement. Chaque chef marseillais prit avec lui un des chefs parisiens, chaque meneur parisien s'adjoignit un officier marseillais: Héron avec Rebecqui, Barbaroux avec Bourdon et ainsi des autres, afin que la trahison, de quelque côté qu'elle vînt, eût à l'instant son vengeur dans le complice même qu'elle aurait choisi. Quant à la décision de l'assemblée nationale, on s'abstint de la préjuger, de peur de faire naître des divisions au moment où l'unanimité était nécessaire. Il faut que le but des partis soit vague et indécis comme les passions et les chimères de chacun de ceux qui les composent. On diminue tout ce qu'on précise. Ne rien définir et tout espérer, c'est le prestige des révolutions.

Seulement la déchéance du roi était le cri général des *patriotes*; on la demandait déjà tout haut dans les clubs, dans les sections, dans les pétitions, à l'assemblée. Le peuple, campé autour du château, qu'on lui montrait comme le foyer de la trahison, la demanderait inévitablement à ses représentants. Mais, le roi descendu du trône, relèverait-on un trône? Et qui appellerait-on à

monter! Serait-ce un enfant sous la tutelle du peuple? Serait-ce le duc d'Orléans? Le duc d'Orléans avait des familiers et peu de partisans. Si sa complicité présumée contre la cour tentait quelques hommes perdus d'honneur et de dettes, son nom, mal famé, répugnait aux amis intègres de la liberté. Naissance, fortune, conformité d'intérêts, popularité, solidarité d'opinion, dévouement à la cause populaire, le duc d'Orléans avait tous les titres pour être couronné par le peuple et pour triompher avec lui; il ne lui en manquait qu'un: la considération publique! Il pouvait servir et sauver son pays; il ne pouvait pas illustrer la révolution. C'était son tort. Robespierre et les Jacobins répugnaient à accepter son nom. Les Girondins le dédaignaient à cause de son entourage. Ils l'écartèrent d'un commun accord du programme qu'ils proposaient.

Roland, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Barbaroux lui-même, quoique indécis et hésitants devant la république, la préféraient avec toutes ses chances d'anarchie à la domination d'un prince qui ferait succéder sur le trône l'hésitation à la faiblesse, et qui donnerait, selon eux, à une constitution jeune et saine toutes les misères de la caducité. Changement de dynastie, régence, dictature ou république, tout resta donc dans une réticence complète entre les meneurs; on s'en rapporta à l'événement, et on se contenta de le préparer sans lui demander d'avance son secret. Ce fut la marche constante des Girondins: pousser toujours sans savoir à quoi. C'est ce système de hasard qui fit de ces hommes les instruments de la révolution, et qui ne leur permit jamais d'en devenir les dominateurs. Ils étaient destinés par leur caractère à lui donner l'impulsion, jamais la direction. Aussi elle les emporta tous avec elle, ailleurs et plus loin qu'ils ne prétendaient aller.

XVIII. — Ce plan avorta par l'impossibilité de faire, dans le reste de la nuit, les dispositions nécessaires à un rassemblement d'insurgés. Barbaroux accusa de ce délai Santerre, qui voulait plutôt l'agitation de son faubourg que le renversement du gouvernement. Pétion lui-même n'était pas prêt. Centre de tous les mouvements légaux ou insurrectionnels de la garde nationale, confident à la fois de ceux qui voulaient défendre la constitution et de ceux qui voulaient l'attaquer, il parlait à chacun un langage différent et donnait des ordres contradic-

toires. Il en résulta une confusion de dispositions, de conseils et de mesures qui, laissant tout le monde dans l'incertitude sur les véritables intentions du maire de Paris, suspendit tout... Ni Paris ni les faubourgs ne s'émurent. Les Marseillais se mirent en marche sans autre cortége que les chefs qui étaient venus fraterniser la veille avec eux. Deux cents hommes de garde nationale et une cinquantaine de fédérés sans uniformes, armés de piques et de couteaux, assistèrent seuls à leur entrée dans Paris. L'écume des faubourgs et du Palais-Royal, des enfants, des femmes, des oisifs, formaient la haie sur la place de la Bastille et dans les rues qu'ils traversaient pour se rendre à la mairie. Pétion harangua ces colonnes. On leurs assigna leur caserne à la Chaussée-d'Antin. Ils s'y rendirent.

Santerre et quelques gardes nationaux du faubourg Saint-Antoine leur avaient fait préparer un banquet chez un restaurateur des Champs Élysées. Non loin de là, des tables dressées chez un autre restaurateur rassemblaient, soit préméditation, soit hasard, un certain nombre d'officiers de la garde nationale des bataillons dévoués au roi, quelques gardes du corps licenciés et de jeunes écrivains royalistes. Cette rencontre ne pouvait manquer de produire une rixe. On croit que les royalistes la désiraient pour animer Paris contre cette horde étrangère et pour demander le renvoi des Marseillais au camp de Soissons. Dans la chaleur du repas, ils affectèrent de pousser des cris de vive le roi! qui semblaient braver les ennemis du trône. Les Marseillais, répondirent par les cris de vive la nation. Les gestes provoquèrent les gestes. Les groupes du peuple qui assistaient de loin aux banquets jetèrent de la boue aux grenadiers royalistes. Ceux-ci tirèrent leurs sabres. Le peuple appela les Marseillais à son secours. Les fossés et les palissades qui séparaient les deux jardins furent franchis en un clin-d'œil. Les fers se croisèrent, les palissades arrachées servirent d'armes aux combattants. Le sang coula. Beaucoup de gardes nationaux furent blessés. Un d'eux, l'agent de change Duhamel, tira deux coups de pistolet sur les agresseurs. Il tomba frappé à mort sous la baïonnette d'un Marseillais. Le commandant général des troupes de garde *au château* fit battre la générale et disposer de l'artillerie dans *le jardin* comme si on eût craint une invasion. Le bataillon des

Filles-Saint-Thomas prit spontanément les armes pour voler au secours des grenadiers. D'autres bataillons les imitèrent, se postèrent sur les boulevards et voulurent se porter, pour demander vengeance, à la caserne des Marseillais. Pétion accourut à la caserne, délivra quelques prisonniers, contint la garde nationale et rétablit l'ordre.

Pendant ce tumulte les royalistes fugitifs reçurent asile par le Pont-Tournant dans le jardin des Tuileries, et les blessés furent transportés au poste de la garde nationale du château. Le roi, la reine, les femmes de la cour, les gentilshommes rassemblés autour d'eux par le bruit du danger, descendirent au poste, pansèrent de leurs propres mains les blessures de leurs défenseurs, et se répandirent en expressions d'intérêt pour la garde nationale, d'indignation contre les Marseillais. Regnault de Saint-Jean-d'Angély fut du nombre des blessés. Le soir, le soulèvement de l'opinion publique contre les Marseillais était général dans la bourgeoisie. A la séance de l'Assemblée du lendemain, de nombreuses pétitions demandèrent leur éloignement. Les tribunes huèrent les pétitionnaires. Merlin demanda l'ordre du jour. Montaut accusa les chevaliers du poignard. Gaston vit là une provocation de la cour pour commencer la guerre civile. Grangeneuve dénonça les projets de vengeance médités par la garde nationale. Les autres députés girondins éludèrent, avec dédain, la demande d'éloigner les Marseillais et sourirent à ces préludes de violences.

La cour, intimidée par ces symptômes, chercha à s'assurer des chefs de cette troupe par les corruptions, au moyen desquelles elle croyait s'être attaché Danton. Mais si on corromp aisément l'intrigue, on ne corromp pas le fanatisme. Il y avait des hommes de sang parmi les Marseillais, il n'y avait pas de traîtres. On renonça à ce plan de séduction.

De son côté Marat adressa à Barbaroux un écrit incendiaire pour être imprimé et distribué à ses soldats. Marat provoquait, dans ces pages, un massacre du corps législatif, mais il voulait qu'on épargnât le roi et la famille royale. Ses liaisons sourdes et fugitives avec les agents secrets de la cour rendaient cette humanité suspect, sous une plume qui ne distillait que du sang. Marat alors ne croyait pas encore à la victoire du peuple, dans

la crise qui se préparait. Il craignait pour lui-même; il demanda, le 9 août, un entretien secret à Barbaroux et le conjura de le soustraire aux coups de ses ennemis en l'emmenant avec lui à Marseille, sous le déguisement d'un charbonnier.

XIX. — Une autre démarche eut lieu au nom de Robespierre, et à son insu, pour rallier les Marseillais à sa cause. Deux de ses confidents, Panis et Fréron, ses collègues à la municipalité, firent appeler Rebecqui et Barbaroux à l'hôtel de ville, sous prétexte de donner aux bataillons marseillais une caserne plus rapprochée du centre des mouvements de la révolution, aux Cordeliers. Cette offre fut acceptée. Panis, Fréron, Sergent couvrirent leur pensée de nuages. »Il faut un chef au peuple! Brissot aspire à la dictature, Pétion la possède sans l'exercer. C'est un trop petit génie! il aime sans doute la révolution, mais il veut l'impossible: des révolutions légales! Si on ne violentait pas sa faiblesse il n'y aurait jamais de résultat.«

Le lendemain, Barbaroux se laissa entraîner chez Robespierre. Le fougueux jeune homme du Midi fut frappé d'étonnement, en entrant chez l'austère et froid philosophe. La personnalité de Robespierre, semblable à un culte qu'il se serait rendu à lui-même, respirait jusque dans les simples ornements de son modeste cabinet. C'était partout sa propre image reproduite par le crayon, par le pinceau ou par le ciseau. Robespierre ne s'avança pas au-delà des réflexions générales sur la marche de la révolution, sur l'accélération que les jacobins et lui avaient imprimée à ses mouvements, sur l'imminence d'une crise prochaine et sur l'urgence de donner un centre, une âme, un chef à cette crise, en investissant un homme d'une omnipotence populaire. — »Nous ne voulons pas plus d'un dictateur que d'un roi,« répondit brusquement Rebecqui. On se sépara. Panis accompagna les jeunes Marseillais et dit à Rebecqui en lui serrant la main: »Vous avez mal compris; il ne s'agissait que d'une autorité momentanée et insurrectionnelle pour diriger et sauver le peuple, et nullement d'une dictature. Robespierre est bien cet homme du peuple!«

Excepté cette conversation, provoquée par les amis de Robespierre, à son insu, et acceptée par les chefs marseillais, rien n'indique dans Robespierre l'ambition prématurée de la dictature, ni même aucune participation directe au mouvement du 10 août.

La république était pour lui une perspective reléguée dans un lointain presque idéal ; la régence lui présageait un règne de faiblesse et de troubles civils ; le duc d'Orléans lui répugnait comme une intrigue couronnée ; la constitution de 1791 loyalement exécutée lui aurait suffi, sans les trahisons qu'il imputait à la cour. La dictature qu'il ambitionnait pour lui, c'était la dictature de l'opinion publique, la souveraineté de sa parole. Il n'aspirait pas à un autre empire, et tout mouvement convulsif des choses pouvait nuire à celui-là.

LIVRE VINGTIÈME.

Fermentation. — Les Marseillais et la commune de Paris demandent la déchéance. — La cour se prépare à la résistance. — La mise en accusation de La Fayette rejetée. — Les députés constitutionnels insultés. — Préparatifs des insurgés. — Nuit du 9 au 10 août. — Scènes intimes chez les conjurés. — Angoisses de la reine et de madame Élisabeth. — Description des Tuileries. — Dénombrement des troupes. — Esprit qui les anime. — Possibilité de repousser les insurgés.

I. — Cependant la fermentation croissait d'heure en heure. On entendait partout ce murmure sourd qui présage les catastrophes des empires comme celles de la nature. La Fayette, disait-on, allait marcher sur Paris. Le vieux Luckner avait avoué ce projet à Guadet, dans un dîner chez l'évêque Gobel. Averti du danger de cet aveu, Luckner le rétractait maintenant. Les fédérés, accumulés dans Paris, refusaient d'en sortir, prétextant les trahisons patentes des généraux aristocrates sous lesquels on les envoyait non à la victoire, mais à la mort. Dumouriez avait reçu l'ordre perfide de lever son camp et d'ouvrir ainsi l'accès de la capitale aux Autrichiens. Il avait patriotiquement désobéi. Des préparatifs d'attaque et de défense se faisaient secrètement au château. Les appartements intérieurs du roi étaient remplis de nobles et d'émigrés rentrés. L'état-major de la garde nationale conspirait avec la cour. Le Carrousel et le jardin des Tuileries étaient un camp, le château une forteresse prête à vomir la mitraille et l'incendie sur Paris. Le sol même du jardin des Tuileries était traité par le peuple en terre maudite qu'il était interdit aux bons citoyens de fouler du pied. Entre la terrasse des Feuillants et ce jardin, on avait tendu pour toute barrière un ruban tricolore avec cette inscription menaçante : »Tyran, notre colère *tient à un ruban, ta* couronne tient à un fil.«

Les sections de Paris, ces clubs légaux, ces fragments incohérents de municipalités, centres perpétuels de délibérations anarchiques, essayèrent de prendre quelque unité pour devenir plus imposantes et plus redoutables à l'assemblée et à la cour. Pétion organisa à l'hôtel de ville un bureau de correspondance générale entre les sections. On y rédigea en leur nom une adresse à l'armée, qui n'était qu'une provocation au massacre des généraux. »Ce n'est pas contre les Autrichiens,« disaient-elles aux troupes, »que La Fayette voudrait vous conduire, c'est contre nous! c'est du sang des meilleurs citoyens qu'il voudrait arroser le pavé du château royal, afin de réjouir les yeux de cette cour insatiable et corrompue! Mais nous la surveillons et nous sommes forts! Au moment où les traîtres voudront livrer nos villes à l'ennemi, les traîtres auront disparu et nous nous serons ensevelis sous les cendres de nos villes!«

Des discours analogues à cette adresse agitaient l'âme du peuple dans les sections. La presse répandit dans tout le royaume un de ces discours prononcés à la section du Luxembourg et dont la concision relevait l'énergie. »Français, vous avez fait une révolution, contre qui? — Contre le roi, la cour, les nobles et leurs partisans! — A qui avez-vous confié le sort de cette révolution après l'avoir faite? — Au roi, à la cour aux nobles et à leurs partisans! — A qui faites-vous la guerre au-dehors? — Aux rois, aux cours, aux nobles et à leurs partisans! — Qui avez-vous mis à la tête de vos armées? — Le roi, les nobles, la cour et leurs complices! Eh bien! concluez: ou le roi, les nobles et les intrigants qui sont à la tête de vos affaires et de vos armées sont tous des Brutus qui sacrifient leurs pères, leurs frères, leurs fils au salut de la patrie, ou ils vous trahissent!« La conclusion de ce discours, facile à tirer, était qu'il ne fallait pas confier une révolution aux hommes contre qui elle a été faite, c'est-à-dire que toutes les demi-révolutions sont des chimères, et qu'il n'y a que la république qui puisse faire une guerre sincère à la monarchie. »Levez-vous, citoyens!« disait la section Mauconseil. »Un tyran méprisable se joue de nos destinées, qu'il tombe! L'opinion seule fait la force des rois, eh bien! que *l'opinion le détrône*! Déclarons que nous ne reconnaissons plus *Louis XVI pour* roi des Français.«

Danton, dans la section du Théâtre-Français, foula aux pieds cette distinction aristocratique entre les citoyens actifs et les citoyens passifs, et les appela tous, prolétaires ou propriétaires, à prendre les armes pour le salut de la patrie commune.

II. — Plus logique que La Fayette, Danton, ne plaçait pas les limites de la richesse à la place des limites de la naissance entre les citoyens; il les effaçait toutes. Cet appel au droit et au nombre devait étouffer les baïonnettes de la garde nationale sous la forêt de piques des fédérés. Les enrôlements volontaires pour la frontière prirent plus d'activité; ils avaient lieu solennellement sur la place de l'hôtel de ville. Ces enrôlements étaient antiques de forme. Quatre tribunes, élevées aux quatre angles de la place, étaient occupées par des commissaires qui recevaient les engagements au bruit des instruments et aux acclamations de la foule. Les allocutions brûlantes enflammaient l'esprit des volontaires: »Citoyens, nous allons partir,« dirent les orateurs de la section des Quinze-Vingts, »vous êtes près du gouvernail, surveillez le pilote, il vaudrait mieux le jeter à la mer que de surveiller l'équipage. Le dix-neuvième siècle approche: puissent à cette époque de 1800 tous les habitants de la terre, éclairés et affranchis, adresser à Dieu un hymne de reconnaissance et de liberté! Demandez encore une fois à Louis XVI s'il veut être de cette fête universelle, nous lui réservons encore la première place au banquet. S'il s'y refuse, adieu! Nos sacs sont prêts, notre adresse est l'éclair qui précède la foudre!«

Le contre-coup de ces convulsions extérieures se faisait sentir aux jacobins, aux cordeliers et jusque dans l'assemblée. Les séances se passaient à voir défiler des députations et à entendre des adresses. Les Marseillais, au nombre de cinq cents, vinrent déclarer par l'organe de leur orateur que le nom de Louis XVI ne leur rappelait que trahison, et demander l'accusation des ministres et la déposition du roi. »Le peuple est levé,« s'écria l'orateur des fédéres; »il vous demande une réponse catégorique: pouvez-vous nous sauver ou non?«

Isnard, dans un discours ardent et incohérent comme les vociférations de la colère, lança au roi l'outrage, l'accusation, l'ignominie et *la mort*. *Pétion*, raisonnant froidement sa haine, *lut à la barre avec l'autorité* de sa magistrature l'adresse de la

commune de Paris, qui n'était qu'un acte d'accusation contre le roi: »Nous ne vous retracerons pas,« disait le maire de Paris, »la conduite entière de Louis XVI depuis le commencement de la révolution, ses projets sanguinaires contre la ville de Paris, sa prédilection pour les nobles et les prêtres, son aversion contre le peuple, l'assemblée constituante outragée par les valets de la cour, investie par des hommes armés, errante au milieu d'une ville royale et ne trouvant d'asile que dans un jeu de paume! Que de raisons n'avions-nous pas de l'écarter du trône au moment où la nation fut maîtresse d'en disposer! Nous le lui laissâmes! Nous ajoutâmes à cette générosité tout ce qui peut relever, fortifier, embellir un trône! Il a tourné contre la nation tous ces bienfaits, il s'est entouré de nos ennemis, il a chassé les ministres citoyens qui avaient notre confiance, il s'est ligué avec ces émigrés qui méditent la guerre extérieure contre nous, avec ces prêtres qui conspirent au dedans la guerre civile; il a retenu nos armées prêtes à envahir la Belgique, il est le premier anneau de la chaîne contre-révolutionnaire: il transporte Pilnitz au milieu de Paris, son nom lutte contre le nom de la nation; il a séparé ses intérêts de ceux de son peuple, séparons-nous de lui. Nous vous demandons sa déchéance!«

A la séance du 5 août, Guadet lut des adresses des départements qui concluaient, comme celle de Pétion, à la déchéance du roi. Vaublanc s'éleva avec courage contre ces adresses inconstitutionnelles et contre l'oppression des insultes et des menaces que la tribune et les pétitionnaires exerçaient sur la liberté des représentants de la nation. Condorcet justifia les termes de l'adresse de la commune de Paris sur la déchéance; il fit, comme Danton, appel au peuple contre les riches. Les fédérés annoncèrent qu'ils avaient pris l'arrêté de cerner le château des Tuileries jusqu'à ce que l'assemblée eût prononcé la déchéance.

III. — La cour cependant veillait. Les ministres passait les nuits chez le roi avec quelques officiers municipaux en écharpe, pour être prêts à donner le caractère légal à la résistance. Des bruits de fuite circulaient dans le peuple. Le ministre de l'intérieur démentit ces rumeurs par une lettre officielle. »On *répand avec* profusion dans Paris une note portant: Cette nuit, *vers deux heures*, le roi, en habit de paysan, est sorti du châ-

teau; il s'est acheminé vers le Pont-Tournant en suivant la grande allée des Tuileries. La stature du monarque ne permet guère de le méconnaître. La sentinelle l'a reconnu sur-le-champ. Elle a crié aux armes. Le prince fugitif est retourné à toutes jambes vers le château; il a écrit à l'instant au maire, qui s'est rendu au château. Le roi lui a raconté l'événement à sa manière. Suivant lui, il n'aurait tenté qu'une simple promenade. On dit que M. de La Rochefoucauld l'attendait au château pour le conduire en lui de sûreté.« Le ministre attestait que le roi n'était pas sorti du château pendant la nuit, et que sa présence serait certifiée par les officiers municipaux que l'annonce d'une agression nocturne avait retenus auprès du roi au moment même où l'on signalait son évasion.

Le 6, la nouvelle du massacre de quatre administrateurs de Toulon consterna de nouveau l'assemblée. On discuta ensuite la mise en accusation de La Fayette. La commission extraordinaire nommée pour instruire cette affaire conclut à l'accusation. Vaublanc justifia le général: » S'il avait eu des projets ambitieux ou criminels, il aurait songé d'abord, comme Sylla, César ou Cromwell, à fonder sa puissance sur des victoires. Cromwell a marché à la tyrannie en s'appuyant sur la faction dominante, La Fayette la combat; Cromwell fonda un club d'agitateurs, La Fayette abhorre et poursuit les agitateurs; Cromwell fit périr son roi, La Fayette défend la royauté constitutionnelle.«

Brissot, accusé si souvent aux jacobins de complicité avec La Fayette, voulut lutter de popularité avec Robespierre et ses amis en sacrifiant La Fayette aux soupçons. » Je l'accuse,« s'écria-t-il, »moi qui fus son ami, je l'accuse d'avoir dirigé nos armées comme s'il eût été d'accord avec la maison d'Autriche! Je l'accuse de n'avoir pas vaincu! Je l'accuse d'avoir consumé le temps à faire rédiger et signer des pétitions à ses troupes! Je l'accuse d'avoir aspiré à devenir le modérateur de la France! Je l'accuse d'avoir abandonné son armée devant l'ennemi!« Le décret d'accusation fut rejeté à une forte majorité.

En sortant de la séance, Vaublanc, insulté, poursuivi, frappé par le peuple, chercha un refuge dans un poste de la garde nationale. Déjà le peuple ne voulait plus des législateurs, mais des *complaisants*. *Girardin* et Dumolard subirent les mêmes

outrages. Un fédéré pénétra avec Dumolard jusque dans le corps-de-garde, frappa comme un forcené sur la table, et déclara au courageux représentant que s'il retournait aux séances il lui couperait la tête d'un coup de sabre. Ces faits, rapportés le lendemain à l'assemblée, y soulevèrent l'indignation des constitutionnels, le sourire des Girondins, les huées des tribunes. Girardin déclara que la veille, en sortant de la séance, il avait été frappé. »En quel endroit?« lui demanda-t-on avec un ricanement ironique. »On me demande en quel endroit j'ai été frappé!« reprit avec une spirituelle indignation Girardin. »C'est par derrière. Les assassins ne frappent jamais autrement!« Ce mot lui reconquit le respect. Le courage est la première des éloquences, car c'est l'éloquence du caractère. Girardin la possédait au plus haut degré. Élève de Rousseau à Ernonville, il avait la saillie de Voltaire. Nul ne brava autant les passions brutales de la foule dans ces temps de fureur, et ne se fit pardonner plus d'audace par plus d'esprit.

Le même jour, douze hommes armés se présentèrent chez Vaublanc, forcèrent sa porte, le cherchèrent en vain dans la maison, et déclarèrent en se retirant que si cet orateur remontait à la tribune il serait massacré en descendant. Vaublanc y remonta le soir même pour y dénoncer ces tentatives d'intimidation. Homme d'un esprit droit, d'une parole facile et sonore, d'une intrépidité antique; s'il n'avait pas l'éloquence d'un orateur de premier ordre, il avait le dévouement d'un citoyen. Il luttait seul et toujours vaincu contre les Girondins. »Je défie toute violence,« dit-il, »de nous faire manquer à nos serments à la constitution. Je défie l'imagination la plus barbare de se figurer les traitements indignes dont quelques-uns de nos collègues ont été hier les victimes... Eh quoi!« ajouta-t-il, »si un de vos ambassadeurs était avili dans une cour étrangère, vous tireriez l'épée pour venger la France outragée en lui, et vous souffrez que les représentants de la France souveraine et libre soient traités sur le sol de la patrie comme ils ne le seraient pas chez les Autrichiens ou chez les Prussiens?

Grangeneuve et Isnard justifièrent Pétion par son impuissance et accusèrent les aristocrates d'être les instigateurs de ces excès. Guadet fit la proposition dérisoire de demander au roi s'il avait

les moyens de sauver l'ordre public et de protéger l'empire? Les risées et les applaudissements de la gauche indiquèrent à Guadet qu'il était compris. Rœderer, procureur-syndic du département, mandé à la barre, ne dissimula rien des dangers publics. Il annonça que le tocsin devait sonner, la nuit, dans les deux quartiers de l'insurrection. Il parla des mesures prises et des forces insuffisantes pour résister au mouvement. Pétion, cité aussi, succéda à Rœderer, justifia la mairie, accusa le département, insinua que la division existait entre les citoyens même appelés à défendre l'ordre, et enveloppa sa complicité avec les Girondins de ces paroles ambiguës qui ont un sens différent selon l'oreille à laquelle on les adresse. Les Girondins comprirent ces paroles comme un encouragement à leur entreprise, les constitutionnels comme un aveu d'impuissance. Pétion se retira dans sa popularité. L'assemblée ne conclut rien.

IV. — Pendant cette indécision calculée de la municipalité et des Girondins, un directoire secret, connu de Pétion, et qu'il avoue lui-même avoir concerté longtemps d'avance le plan de l'insurrection du 10 août, agissait dans l'ombre.

Il y avait à Paris un comité central composé de quarante-trois chefs des fédérés de Paris et des départements, réunis sous les auspices et dans l'enceinte des jacobins, pour se concerter entre eux sur la direction à imprimer aux mouvements. C'était le quartier-général de ce camp de la révolution. Trop nombreux pour que ses réunions pussent avoir le mystère et l'unité nécessaires aux conjurations, ce comité choisit dans son sein un directoire exécutif secret de cinq membres d'une résolution et d'une capacité avérées. Il leur donna la direction des résolutions et des préparatifs. Ces cinq membres étaient: Vaugeois, grand vicaire de l'évêque de Blois; Debessé, fédéré de la Drôme; Guillaume, professeur à Caen; Simon, journaliste à Strasbourg, et Galissot de Langres. Ils s'adjoignirent aussitôt pour collègues les meneurs de Paris qui tenaient d'avance les fils de l'agitation dans les différents quartiers de la capitale, et les principaux démagogues des faubourgs. C'étaient le journaliste girondin Carra, Fournier l'Américain, Westermann, Kieulin l'Alsacien, Santerre, Alexandre, Lazouski, Polonais nationalisé par son fanatisme républicain; Antoine de Metz, ancien membre de

l'assemblée constituante; Lagrey et Garin, électeurs de 1789.

V. — La première séance de ce directoire se tint dans un petit cabaret de la rue Saint-Antoine, au *Soleil d'or*, près de la Bastille, dans la nuit du jeudi au vendredi 26 juillet. Gorsas, rédacteur du *Courrier de Versailles*, et un des chefs de colonne qui avaient marché le 6 octobre pour ramener le roi à Paris, lié depuis avec les girondins pour arrêter le mouvement qu'il avait accéléré, parut à deux heures du matin dans ce cabaret pour y faire prêter aux conjurés le serment de mourir ou de conquérir la liberté. Fournier l'Américain y apporta un drapeau avec cette inscription: *Loi martiale du peuple souverain!* Carra alla de là prendre chez Santerre cinq cents exemplaires d'une affiche ne portant que ces mots: *Mort à ceux qui tireront sur les colonnes du peuple!*

La seconde séance eut lieu le 4 août au *Cadran-Bleu*, sur le boulevard de la Bastille. Camille Desmoulins, l'agent et la plume de Danton, y assista. A huit heures du soir, les conjurés, n'ayant pu rien résoudre, se transportèrent, pour de plus complètes informations, dans la chambre d'Antoine l'ex-constituant, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'église de l'Assomption, dans la même maison qu'habitait Robespierre. Madame Duplay, passionnément dévouée aux idées de Robespierre, et tremblante de voir les jours de son hôte compromis par un conciliabule qui désignerait sa maison comme un foyer d'insurrection, monta chez Antoine vers minuit, et lui demanda avec colère s'il voulait donc faire égorger Robespierre? »Il s'agit bien de Robespierre!« répondit Antoine. »Qu'il se cache s'il a peur! Si quelqu'un doit être égorgé, ce sera nous.«

Carra écrivit de sa main, chez Antoine, le dernier plan de l'insurrection, la marche des colonnes, l'attaque du château. Simon de Strasbourg copia ce plan et en envoya, à minuit, des copies chez Santerre et chez Alexandre, les deux commandants des faubourgs. L'insurrection, mal préparée, fut encore ajournée au 10. Enfin, dans la nuit du 9 au 10, les membres du directoire se subdivisèrent en trois noyaux insurrectionnels et se réunirent en trois endroits différents à la même heure, savoir: Fournier *l'Américain* avec Alexandre au faubourg Saint-Marceau; Westermann, Santerre et deux autres au faubourg Saint-Antoine; Carra

et Garin à la caserne des Marseillais et dans la chambre même du commandant, où ils délibérèrent sous les yeux de sa troupe. Des réunions de royalistes, pour concerter le salut du roi, avaient lieu pendant la même nuit à quelques pas de ces conciliabules. Un émissaire d'une de ces réunions contre-révolutionnaires chargé de papiers importants se trompa de porte et entra dans la maison où les républicains conspiraient. On reconnut l'erreur en ouvrant les dépêches. Carra proposa de tuer le messager afin de conserver le secret de la conjuration républicaine que le hasard venait de lui révéler. Mais un crime isolé était inutile au moment où le tocsin allait trahir conspiration de tout un peuple.

Le tocsin sonnait en effet, dans quelques clochers des quartiers lointains de Paris. Une page d'intime confidence arrachée aux souvenirs de cœur de la jeune femme de Camille Desmoulins, Lucile Duplessis, et tachée du sang de cette jeune victime, a conservé à l'histoire les impressions tour à tour naïves et sinistres que ces premiers coups de tocsin firent sur les conspirateurs du 10 août. Pendant qu'ils arment leurs bras et qu'ils composent leur visage pour le combat ou pour la mort, on lit leurs émotions à travers leur rôle. Le 8 août, Lucile revint de la campagne à Paris pour se rapprocher de Camille Desmoulins à la veille du danger. Elle adorait son mari. Le 9, ils donnèrent un dîner de famille à Fréron, à Rebecqui, à Barbaroux, aux principaux chefs marseillais. Le repas fut gai comme l'imprévoyance de la jeunesse. La présence de cette belle femme, l'amitié, le vin, les fleurs, l'amour heureux, les saillies de Camille, l'espérance de la liberté prochaine voilaient la mort que pouvait recéler la nuit. On se sépara pour aller chacun à son sort.

Lucile, madame Duplessis sa mère et Camille Desmoulins allèrent chez Danton. Ils trouvèrent sa femme dans les larmes. Son enfant pleurait, sans comprendre, en regardant sa mère, comme s'il eût eu le pressentiment de l'élévation soudaine, des crimes et du supplice auxquels cette soirée fatale allait vouer son père. Danton était serein, résolu, presque jovial, avec une arrière-pensée de gravité; heureux de l'approche d'un grand mouvement et indifférent au résultat, pourvu qu'il en sortit de l'action pour son génie. On n'était pas bien sûr encore que le peuple *se levât en masse* assez imposante et que le mouvement

pût avoir lieu cette nuit. Madame Desmoulins prétendait qu'il aurait lieu, et qu'il serait triomphant. Elle trouvait ces pronostics dans son bonheur, et elle les affirmait en riant. »Peut-on rire aussi follement dans une heure si inquiète!« lui dit plusieurs fois madame Danton. »Hélas!« répondait la républicaine, qui changeait de physionomie et d'accent comme d'impression, »cette gaieté insensée me présage peut-être que je verserai bien des larmes ce soir!«

VI. — Le ciel était serein, les femmes descendirent pour respirer l'air et firent quelques pas dans la rue. Il y avait assez de mouvement. Plusieurs sans-culottes passèrent en criant: Vive la nation! puis quelques troupes à cheval, enfin une foule immense. Lucile commença à être prise de peur. »Allons-nous-en,« dit-elle à ses compagnes. Madame Danton, accoutumée aux tumultes au milieu desquels vivait son mari, se moqua de la peur de Lucile. Cependant, à force de lui entendre répéter qu'elle tremblait, elle-même trembla à son tour. Voilà le tocsin qui va sonner! se dirent les femmes, et elles rentrèrent dans la maison de Danton. Les hommes s'armèrent, Camille Desmoulins arriva avec un fusil. Sa femme s'enfuit dans l'alcôve, cacha son visage dans ses deux mains, et se mit à pleurer. Cependant, ne voulant pas révéler sa faiblesse en public, ni dissuader tout haut son mari de prendre part au combat, elle épia le moment de lui parler en secret, et lui dit tout bas ses terreurs. Camille Desmoulins rassura sa femme en lui jurant qu'il ne quitterait pas Danton. Le jeune Fréron, ami de Camille et qui adorait Lucile, avait l'air déterminé à périr. »Je suis las de la vie,« disait-il, »je ne cherche qu'à mourir.« Les pas de chaque patrouille dans la rue faisaient croire à madame Desmoulins qu'elle voyait son mari et ses amis pour la dernière fois. Elle alla se cacher dans le salon voisin, qui n'était pas éclairé, pour ne pas assister au départ des hommes. Quand ils furent sortis, elle revint s'asseoir sur une chaise près d'un lit, la tête sur son bras, et s'assoupit dans ses larmes.

Après une absence de quelques heures, Danton revint se coucher. Il n'avait pas l'air impatient de se mêler à l'action. A minuit, on vint coup sur coup le chercher. Il partit pour la commune. Le tocsin des Cordeliers tinta. C'était Danton qui le

faisait sonner pendant que sa parole, comme un autre tocsin, réveillait les Marseillais dans leur caserne. Les cloches sonnèrent longtemps! Seule, baignée de larmes, à genoux devant la fenêtre, la tête cachée dans sa robe, madame Danton écoutait le tintement lugubre et fiévreux de cette cloche. Danton rentra de nouveau. Des hommes affidés venaient de minute en minute lui annoncer le progrès du soulèvement. A une heure, Camille Desmoulins revint aussi, embrassa sa femme, et s'endormit quelques instants. Il ressortit avant le jour. Le matin on entendit le canon. A ce bruit, madame Danton pâlit, se laisse glisser sur le plancher et s'évanouit. Les femmes se troublent, éclatent en reproches et s'écrient que c'est Camille Desmoulins avec sa plume et ses idées qui est la cause de tout. On entend des pleurs, des cris, des gémissements dans la rue. On croyait tout Paris inondé de sang. Camille Desmoulins rentra et dit à Lucile que la première tête qu'il avait vu rouler était celle de Suleau. Suleau était écrivain comme Camille; ses crimes étaient ses opinions et son talent. Ce présage fit pâlir et pleurer Lucile.

VII. — Pendant cette même nuit, aux mêmes heures, à peu de distance de la maison de Danton, ces mêmes tintements de tocsin portaient la terreur et la mort à l'oreille d'autres femmes qui veillaient, qui priaient et qui pleuraient aussi sur les dangers de leur mari, de leur frère, de leurs enfants.

La reine et madame Elisabeth écoutaient du haut des balcons des Tuileries les rumeurs croissantes ou décroissantes des rues de Paris. Leur cœur se comprimait ou se dilatait selon que ce symptôme de l'agitation de la capitale leur apportait de loin l'espérance ou la consternation. A minuit, les cloches commencèrent à sonner le signal des rassemblements. Les Suisses se rangèrent en bataille comme des murailles d'hommes. Le bruit des cloches s'étant ralenti et les espions disant que les rassemblements avaient peine à se former et que le tocsin *ne rendait pas*, la reine et madame Elisabeth allèrent se reposer toutes vêtues sur un canapé dans un cabinet des entre-sols dont les fenêtres ouvraient sur la cour du château. Le roi, sollicité par la reine de revêtir le gilet plastronné qu'elle lui avait fait préparer, s'y refusa avec noblesse. »*Cela est* bon,« lui dit-il, pour me préserver *du poignard ou de la* balle d'un assassin un jour de cérémo-

nie ; mais dans un jour de combat où tout mon parti expose sa vie pour le trône et pour moi, il y aurait de la lâcheté à moi à ne pas m'exposer autant que nos amis.«

Le roi rentré dans son appartement en enfermé avec son confesseur, l'abbé Hébert, pour purifier son âme et pour offrir son sang, les princesses restèrent seules avec leurs femmes. Madame Elisabeth, et ôtant son fichu de ses épaules avant de se coucher sur le canapé, détacha de son sein une agrafe en cornaline sur laquelle la pieuse princesse avait fait graver: *Oubli des offenses, pardon des injures.* »Je crains bien,« dit-elle en souriant mélancoliquement, »que cette maxime ne soit une vérité que pour nous. Mais elle n'en est pas moins un divin précepte, et elle ne doit pas nous être moins sacrée.« La reine fit asseoir à ses pieds celle de ses femmes qu'elle aimait le plus. Les deux princesses ne pouvaient dormir. Elles s'entretenaient douloureusement à voix basse de l'horreur de leur situation et de leurs craintes pour les jours du roi. A chaque instant l'une d'elles se levait, s'approchait de la fenêtre, regardait, écoutait les mouvements, les bruits sourds, et jusqu'au silence perfide de la ville. Un coup de feu partit dans une des cours. Elles se levèrent en sursaut et montèrent chez le roi pour ne plus le quitter. Ce n'était qu'une fausse alerte. Une courte nuit séparait encore la famille royale du jour suprême qui allait se lever. Cette soirée et cette nuit furent employées en préparatifs militaires contre l'assaut qu'on attendait pour le lendemain.

VIII. — Le château des Tuileries, plutôt maison de luxe et de parade de la royauté que son véritable séjour, n'avait aucune de ces défenses dont les souverainetés militaires et féodales avaient jadis fortifié leurs demeures. Destiné aux fêtes et non à la guerre, le ciseau de Philibert Delorme l'avait orné pour le plaisir des yeux et non pour l'intimidation du peuple. Étendant ses légères ailes du quai de la Seine aux rues les plus tumultueuses de Paris, entre des cours et un jardin, flanqué de terrasses aériennes portées sur des colonnes, entouré de gracieux portiques accessibles par deux ou trois marches qui les séparaient seules du sol des jardins, percé au centre par un porche immense qui le traversait de part en part et sous lequel débouchaient les degrés du grand escalier, enfin ouvert de tous côtés par de hautes et larges

fenêtres qui laissaient les regards du peuple plonger jusque dans l'intérieur des appartements, ce palais à jour, avec galeries, salles à longues perspectives, théâtre, chapelle, statues, tableaux, musées, ressemblait au salon de la France plutôt qu'à la forteresse de la royauté. C'était le palais des arts dans une ville de liberté et de paix.

Des constructions lourdes, bourgeoises, sans élégance, s'étaient élevées depuis, sous l'influence du mauvais goût de Louis XIV, aux deux extrémités de ce palais des Médicis. Ces constructions contrastaient par leur masse disgracieuse, par leurs étages accumulés et par les toits disproportionnés qui les écrasent, avec l'architecture savante et logique de l'Italie, qui harmonise les lignes comme le musicien harmonise les notes, et qui fait de ces monuments la musique des yeux. Ces deux édifices massifs, réunis au palais central par deux corps de bâtiment surbaissés, s'appelaient, l'un le pavillon de Flore, l'autre le pavillon Marsan. Le pavillon de Flore touchait à la Seine et à l'extrémité du Pont-Royal. Le pavillon Marsan touchait aux rues étroites et tortueuses qui rattachent le Palais-Royal aux Tuileries.

Un jardin immense, planté régulièrement d'arbres séculaires, rafraîchi de jets d'eau, entrecoupé de pièces de gazon où s'élevaient sur leurs piédestaux des statues de marbre, et de plates-bandes plantées d'arbustes et de fleurs, s'étendait, en largeur, des bords de la Seine jusqu'au pavillon Marsan, sur toute la façade du château, et en longueur depuis le château jusqu'à la place Louis XV, qui le séparait des Champs-Elysées. Les allées de ce jardin, longues et larges comme des pensées royales, semblaient avoir été tracées, non pour les promenades d'une famille ou d'une cour, mais pour les colonnes de tout un peuple. Une armée entière camperait dans le seul espace compris entre le château et les arbres. Deux longues terrasses flanquaient ce jardin dans sa longueur : l'une sur le bord de l'eau, réservée à la famille royale : Louis XVI y avait fait élever un pavillon rustique et planter un petit jardin pour l'exercice et pour l'instruction du Dauphin ; l'autre terrasse, appelée terrasse des Feuillants, suivait le bord opposé du jardin depuis le papillon Marsan jusqu'à la terrasse de l'Orangerie, qui décrivait un demi-cercle à l'extrémité du jardin et descendait par une rampe vers le Pont-Tournant.

IX. — Le Pont-Tournant était l'entrée du jardin des Tuileries du côté des Champs-Élysées. Il tournait en effet sur un fossé profond et était défendu par un poste. La terrasse des Feuillants était coupée de deux escaliers à quelque distance du pavillon Marsan. L'un de ces escaliers conduisait à un café ouvert autrefois sur le jardin, fermé de ce côté depuis les troubles. Il s'appelait le café Hottot. C'était le rendez-vous des orateurs du peuple, que le voisinage de l'assemblée nationale y attirait depuis que celle-ci siégeait à Paris. L'autre escalier conduisait du jardin à l'assemblée, d'ont l'enceinte communiquait au jardin par un passage étroit, obscur et infect, que le roi était obligé de traverser à pied toutes les fois qu'il se rendait en cérémonie au milieu des législateurs.

Du côté du Carrousel, quatre cours, séparées les unes des autres et séparées du Carrousel lui-même par des bâtiments de service bas et décousus et par des murs auxquels étaient adossés des corps-de-garde, fermaient le château. Ces cours communiquaient entre elles par des portes. La première de ces cours, du côté de la rivière, servait d'avenue au pavillon de Flore et s'appelait la cour des Princes. La seconde était la cour Royale. Elle faisait face au centre du château et conduisait au grand escalier. La troisième était la cour des Suisses. Ces troupes y avaient leur caserne. Enfin la quatrième répondait au pavillon Marsan et s'appelait de son nom. Le pavillon de Flore joignait, par une porte du premier étage, les Tuileries à la longue galerie du Louvre, qui régnait sur le quai de la Seine depuis ce pavillon jusqu'à la colonnade. Cette galerie était destinée à être le musée de la France et à renfermer les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture antiques ou modernes que les siècles se transmettent comme les témoins de leur civilisation et comme le patrimoine intellectuel du génie. Dans la prévision d'un envahissement du peuple, qui aurait pu escalader le Louvre, on avait coupé le plancher intérieur de cette galerie à une distance de soixante pas des Tuileries. Cette rupture de communication rendait l'agression impossible par le premier étage. Un poste de trente Suisses veillait jour et nuit dans l'espace compris entre cette coupure et le pavillon de Flore.

Telle était la disposition des lieux où le roi était condamné à

recevoir la bataille du peuple. Cerné dans ce palais, il n'y avait ni arsenal, ni rempart, ni liberté des mouvements, ni retraite. Les tuileries n'étaient faites que pour régner ou pour mourir.

X. — L'imminence de l'attaque était avérée pour tous les partis. Pétion, depuis quelques jour, se rendait souvent au château pour y conférer avec les ministres, et avec le roi lui-même, sur les moyens de défendre le palais et la constitution. Venait-il exécuter sincèrement les devoirs que ses fonctions lui imposaient? Venait-il réjouir d'avance ses regards des angoisses de la famille royale et de l'impuissance de ses défenseurs? Sa complicité secrète avec les conjurés, ses ressentiments personnels contre le roi et ses liaisons avec Roland laissent les conjectures aussi flottantes que le carractère de cet homme.

XI. — Dans la soirée du 9, Pétion se rendit à l'assemblée et annonça que le tocsin sonnerait dans la nuit. Il donna, de sa main, à M. de Mandat, l'ordre de doubler les postes et de repousser la force par la force.

M. de Mandat, un des trois chefs de division qui commandaient tour à tour la garde nationale, était chargé, à ce titre, du commandement général des Tuileries. C'était un gentilhomme des environs de Paris, capitaine dans les gardes françaises avant la révolution, puis chef de bataillon de la garde nationale sous M. de La Fayette, dont il partageait les opinions. Dévoué d'esprit à la constitution, de cœur au roi, il croyait confondre ses devoirs d'opinion et ses devoirs de soldat en défendant dans Louis XVI le roi de ses aïeux et le chef légal de la nation. Homme intrépide, mais de peu de ressources dans l'esprit, il était plus propre à bien mourir qu'à bien commander. Le roi se fiait néanmoins avec raison à son dévouement. Le jeudi 9, Mandat donna ordre à seize bataillons, choisis dans la garde nationale, de se tenir prêts à marcher. A six heures du soir tous les postes furent triplés au château. Depuis deux jours, le régiment des gardes suisses tout entier, au nombre de neuf cents hommes, était arrivé. Un détachement de quelques hommes seulement était resté à la caserne de Courbevoie. M. de Maillardoz commandait les Suisses. On les avait logés dans l'hôtel de Brionne et dans les écuries de la *cour Marsan*. A onze heures ils étaient sous les armes. On les plaça en avant-postes à l'issue de tous les débouchés.

XII. — Trente gardes nationaux stationnaient avec les Suisses dans la cour Royale, au pied du grand escalier. Ils avaient reçu de Mandat l'ordre de repousser la force par la force, tel que Pétion l'avait donné lui-même au commandant général. Paris était dénué de troupes de ligne. Les généraux Wittenkoff et Boissieu, qui commandaient la dix-septième division militaire, dans laquelle Paris était compris, n'avaient sous leurs ordres que la gendarmerie à pied et la gendarmerie à cheval. La gendarmerie à pied était consignée dans ses casernes, à l'exception de cent cinquante hommes placés à l'hôtel de Toulouse pour protéger au besoin le trésor royal. Trente hommes de la gendarmerie à pied de la banlieue de Paris étaient postés au pied de l'escalier dans la cour des Princes. La gendarmerie à cheval comptait six cents cavaliers. Ils étaient commandés par MM. de Rulhière et de Verdière. A onze heures du soir, cette cavalerie se rangea en bataille dans la cour du Louvre. Un faible escadron de gendarmerie à cheval du département arriva dans la nuit et se mit en bataille sur le Carrousel. Quatre pièces d'artillerie étaient placées dans la cour Royale, devant la grande porte, une dans la cour des Suisses, une dans la cour des Princes, une dans la cour Marsan, deux au Pont-Tournant, une à l'embouchure du Pont-Royal, deux à la porte du Manége. En tout douze pièces de canon. Les artilleurs étaient des volontaires de la garde nationale, fiers de leur supériorité d'armes et peu assouplis à l'obéissance.

Les seize bataillons de garde nationale arrivèrent par détachements d'heure en heure. Réunis avec peine, ils ne formèrent en tout que deux mille combattants. Les officiers suisses fraternisèrent avec les officiers de ces détachements à mesure qu'ils arrivaient. Ils leur déclarèrent que pleins de déférence pour la nation, leurs soldats suivraient l'exemple de la garde nationale et *ne feraient ni plus ni moins que le citoyens de Paris.* Les Suisses furent massés dans le vestibule. Leur drapeau était là! Assis sur des bancs et sur les marches des l'escalier, leurs fusils dans les mains, ils y passèrent dans un profond et martial silence les premières heures de la nuit. La réverbération des flambeaux sur leurs armes, le bruit des crosses de fusil retentissant de temps en temps sur le marbre, le qui vive à voix sourde des sentinel-

les, donnaient au palais l'aspect d'un camp devant l'ennemi. Les uniformes rouges de ces huit cents Suisses, assis ou couchés sur les paliers, sur les degrés, sur les rampes, faisaient ressembler d'avance l'escalier des Princes à un torrent de sang. Indifférents à toute cause politique, républicains prêts à combattre contre la république, ces hommes n'avaient pour âme que la discipline, et pour opinion que l'honneur. Ils allaient mourir pour leur parole et non pour leur idée ou pour leur patrie. Mais la fidélité est une vertu par elle-même; cette indifférence des Suisses pour la cause du roi ou du peuple rendit leur héroïsme non pas plus saint, mais plus militaire. Ils n'eurent pas le dévouement du patriote, ils eurent celui du soldat.

XIII. — A l'exception de ces Suisses, commandés par Maillardoz, Bachmann, d'Erlach, intrépides officiers, les autres troupes éparses dans les jardins et dans les cours, gendarmerie, canonniers, gardes nationaux, ne présentaient ni nombre, ni unité, ni dévouement. Le soldat volontaire ne connaissait pas ses officiers; l'officier ne comptait pas sur ses soldats. Personne n'avait confiance dans personne. Le courage était individuel comme les opinions. L'esprit de corps, cette âme des troupes, leur manquait. Il était remplacé par l'esprit de parti.

Mais les opinions, au lieu d'être la force, sont le dissolvant des armées. Chacun avait son opinion et cherchait à la faire prévaloir dans des controverses qui devenaient souvent des rixes. Ceux-ci voulaient qu'on prévînt l'attaque, et qu'on marchât sur l'hôtel de ville et sur les principaux débouchés des colonnes du peuple, pour dissoudre les rassemblements avant qu'ils se fussent grossis; ceux-là demandaient qu'on allât bloquer les Marseillais, encore immobiles dans leur caserne des Cordeliers, les désarmer avec du canon et étouffer ainsi l'incendie dans son principal foyer; le plus grand nombre craignant la responsabilité du lendemain s'ils portaient les premiers coups, et enfermés dans la légalité stricte, comme dans une forteresse, voulait qu'on attendît avec impassibilité l'agression du peuple, et qu'on se bornât à repousser la force par la force, selon la lettre de la constitution. Puritains de la légalité, ils croyaient que la constitution se défendrait d'elle-*même*.

Quelques-uns se répandaient en sourdes imprécations contre

le roi, dont les faiblesses, palliées par des trahisons, avaient amené la patrie à ces extrémités au dehors, les citoyens à cette crise au dedans. Ils montraient du geste les fenêtres du palais et maudissaient une cour *perfide* qui enlaçait un roi bon mais impuissant, et qui versait ces calamités sur la patrie. Les canonniers disaient tout haut qu'ils pointeraient leurs pièces sur le château plutôt que de tirer sur le peuple. La confusion régnait dans les cours, dans les jardins, dans les postes. Les bataillons incomplets se plaçaient et se déplaçaient au hasard. Les ordres des chefs se croisaient et se neutralisaient. Aucune pensée militaire d'ensemble ne présidait à ces mouvements désordonnés. On se plaçait ici ou là selon le caprice des bataillons ou l'ambition d'un officier. On changeait de place avec la même imprévoyance. Des compagnies entières se détachaient tout à coup des bataillons et s'en allaient, les armes renversées, prendre poste sur le Carrousel ou sur les quais, indécises jusqu'au dernier moment si elles se rangeraient du côté des défenseurs ou du côté des assaillants.

A chaque bataillon nouveau qui arrivait, l'esprit changeait dans la garde nationale. Les bataillons des quartiers du centre, arrivés les premiers et composés de la riche bourgeoisie de Paris, étaient animés de l'esprit de La Fayette, dont ils avaient été trois ans les prétoriens. Vainqueurs au Champ-de-Mars, à Vincennes et dans vingt émeutes, ils méprisaient la populace et voulaient venger la constitution et le roi des outrages du 20 juin. Les bataillons du faubourg Saint-Germain, déserté par la noblesse et livré aux seuls prolétaires de ce quartier de l'émigration; les bataillons des faubourgs, composés d'hommes de travail et qui comptaient plus de piques que de baïonnettes dans les rangs, saturés d'insinuations contre le roi, de calomnies contre la reine, ne comprenaient rien à une constitution qui leur ordonnait de venir défendre le palais d'une cour qu'on leur enseignait tous les jours à abhorrer. Rassemblés machinalement aux sons du rappel autour du drapeau, ils entraient aux Tuileries aux cris de *Vive Pétion!* et de *Vive la nation!* Des cris de *Vive le roi!* leur répondaient des bataillons fidèles et des fenêtres du château. Des regards menaçants, des gestes de défi, des apostrophes injurieuses s'échangeaient entre ces corps destinés à combattre, un moment

après, pour la même cause. Les canonniers serraient la main aux hommes des piques et leur promettaient leur immobilité ou leur secours devant le peuple. Le bataillon des Filles-Saint-Thomas, alarmé de ces dispositions des canonniers, envoya quarante grenadiers d'élite de ce bataillon prendre poste à côté de ces canonniers, pour les surveiller à leur insu et les empêcher d'emmener leurs pièces.

XIV. — Telles étaient à l'extérieur la force, la contenance, les dispositions morales des défenseurs du château. Quatre ou cinq mille hommes, quelques-uns dévoués, beaucoup indifférents, la plupart hostiles, commandés par l'impression du moment et dont le nombre variait d'heure en heure selon que la fidélité ou la désertion grossissait ou affaiblissait les rangs. Hors des cours, dans les rues adjacentes et dans le Carrousel, la foule curieuse ou irritée encombrait les avenues du château. Les hommes du 20 juin, les fédérés oisifs et errants dans Paris, les Marseillais que la voix de Danton n'avait pas encore rassemblés aux Cordeliers, se groupaient à tous les guichets, à toutes les portes du côté du jardin, du côté du Pont-Royal, du côté des cours. Ils accueillaient avec des cris de joie les bataillons de piques: »Nous sommes vos frères et voilà l'ennemi! « leur disaient-ils en leur montrant du geste les fenêtres du roi. »Rapportez sa tête et les têtes de sa femme et de ses enfants pour drapeau au bout de vos piques.« Les signes d'intelligence et les éclats de rire répondaient à ces imprécations.

Les portes qui séparaient la cour royale des Tuileries n'étaient pas fermées. Le flux du peuple menaçait sans cesse d'en franchir le seuil. Deux Suisses furent placés en faction aux deux côtés de cette porte pour en interdire l'entrée. Un Marseillais sortit de la foule le sabre nu à la main. »Misérables! « dit-il aux Suisses en levant sur eux son arme, »souvenez-vous que c'est la dernière garde que vous montez! Encore quelques heures, et nous allons vous exterminer! « Des hommes, des enfants, des femmes, montant sur les épaules les uns des autres, se hissaient sur les toits et sur les murs qui s'étendaient entre le Carrousel et les cours du château. Ils insultaient de là les gardes nationaux et les Suisses. On entendait des appartements du roi ce *bouillonnement du peuple grossissant* d'heure en heure autour du palais.

XV. — Dans l'intérieur du château, les forces, plus homogènes, n'étaient pas plus imposantes. Il y avait plus de résolution, mais non plus d'ensemble. Les chefs des bataillons de garde nationale des Filles-Saint-Thomas et de la butte des Moulins y avaient placé les hommes dont ils se croyaient le plus sûrs. Des volontaires sortis des autres bataillons s'y étaient portés d'eux-mêmes. Ils occupaient assez confusément les postes principaux, les galeries, les antichambres du roi, de la reine, de madame Elisabeth, au nombre de sept à huit cents hommes. Ces appartements compris entre l'escalier des Princes dans le pavillon de Flore et le grand escalier dans le pavillon de l'Horloge, centre du palais, embrassaient un immense espace. Madame Elisabeth habitait le pavillon de Flore, arrangé pour le recueillement de sa vie, entre ses oiseaux, ses fleurs, ses ouvrages de main, et les pieuses pratiques de sa vie. La reine occupait les appartements du rez-de-chaussée dans cette partie massive du palais qui s'étend de l'escalier des Princes au grand escalier. C'était dans ces appartements, composés de chambres presque au niveau de la cour et des jardins, et dans ses entre-sols dont elle avait fait des cabinets particuliers, que la reine recevait les conseillers secrets de la monarchie. Ces pièces communiquaient avec les appartements du roi par des escaliers de service. Le roi occupait à côté de ses enfants les grands appartements du premier étage dans le même corps de logis. Ces pièces régnaient derrière de galerie des *Carrache*, ainsi nommée du nom des peintres qui l'avaient décorée. Elles avaient leurs fenêtres sur le jardin. Des corridors obscurs et tortueux les desservaient.

Le roi, amoureux des habitudes simples et laborieuses de l'homme du peuple, avait fait pratiquer dans ses grands appartements des réduits écartés où il aimait à se retirer pour se livrer soit à l'étude, soit aux travaux de serrurerie. Autant les autres esprits aiment à monter, autant le sien aimait à descendre. Dans ces chambres étroites d'où ses regards n'apercevaient que les cimes des arbres des Tuileries et des Champs-Élysées, au milieu de ses livres d'histoire et de voyage, de ses cartes de géographie ou des outils de son atelier, il aimait à se faire illusion sur sa condition. Il ne se souvenait plus qu'il était roi; il se croyait un homme vulgairement heureux, entouré de sa femme,

de ses enfants et des instruments de son métier quotidien. Il dérobait aux soucis du trône ces heures d'obscurité et de paix. Il abdiquait un moment le rang suprême. Il croyait que la destinée l'oubliait parce qu'il oubliait la destinée.

XVI. — Toute cette partie du palais, ainsi que la galerie des Carrache, la salle du conseil, la chambre du lit, les salles des gardes, le théâtre, la chapelle, était devenue une place d'armes couverte de fusils en faisceaux, de postes militaires et de groupes d'hommes armés. Les uns, assis en silence sur les banquettes, s'assoupissaient, leurs fusils entre leurs jambes; les autres étaient étendus, enveloppés dans leurs manteaux, sur le parquet des salles; le plus grand nombre, se formant en groupes dans les embrasures des fenêtres et sur les larges balcons du château éclairés par la lune, s'entretenaient à voix basse des préparatifs de l'attaque et des harards de la nuit. De minute en minute, Mandat, commandant général, et ses aides de camp passaient des jardins et des cours chez le roi, de chez le roi dans les postes. Les ministres, les généraux, M. de Boissieu, M. de Lachesnaye, commandant en second de la garde nationale sous M. de Mandat; d'Ermigny, commandant de la gendarmerie; Carl et Guinguerlo, ses lieutenants; Rœderer, les membres du département de Paris, deux officiers municipaux, Leroux et Borie, Pétion lui-même parcouraient sans cesse les appartements; leurs physionomies, plus sombres ou plus sereines selon les nouvelles qu'ils portaient au roi, répandaient la confiance ou l'inquiétude dans les salles. Des demi-mots jetés en passant par ces chefs aux commandants des postes circulaient. Les heures étaient longues comme l'incertitude et agitées comme l'attente.

XVII. — Pendant que ces troupes légales se groupaient aux ordres de la loi autour du chef constitutionnel du royaume, d'autres défenseurs volontaires, appelés du fond de leur province ou de leurs demeures par les dangers de cette journée, se pressaient autour du roi pour le couvrir de leurs corps. Sans autre titre que leur courage pour entrer au château, où leur présence était suspecte à la garde nationale, ils s'y glissaient un à un, sans uniforme, cachant leurs armes, baissant la tête et comme honteux de venir apporter leur sang et leur vie.

C'étaient *d'abord les officiers* de la garde constitutionnelle ré-

cemment licenciée par le décret de l'assemblée, mais conservant leurs armes sous la main, leur serment dans leur cœur. C'étaient ensuite quelques jeunes royalistes de Paris, qui, à l'âge où la générosité fait l'opinion, s'étaient épris des larmes de la reine, des vertus de sa sœur, de l'innocence des enfants, des supplices de la royauté, et qui trouvaient glorieux de se ranger du parti des faibles. André Chénier, Champcenetz, Suleau, Richer-Serisy, tous les écrivains royalistes et constitutionnels quittaient tour à tour l'épée pour la plume, la plume pour l'épée. Ils étaient là. C'étaient aussi quelques fidèles serviteurs de la domesticité du château attachés à la cour de père en fils, pour qui le foyer du roi était, pour ainsi dire, leur propre foyer; vieillards venus de Versailles, de Fontainebleau, de Compiègne, à la nouvelle des périls de leur maître. Quelques-uns menaient avec eux leurs enfants élevés dans les Pages, qui avaient à peine la force de porter une arme. Mais ces familles inféodées par des bienfaits à la royauté s'offraient tout entières à leur maître sans se réserver ni la vieillesse ni l'enfance; prêtes à tout rendre au trône de qui elles tenaient tout. Enfin c'étaient environ deux cents gentilshommes de Paris ou des provinces, la plupart braves officiers retirés récemment de leur régiment, et qui n'avaient voulu ni trahir leur caste en marchant contre leurs frères émigrés, ni trahir la nation en émigrant. Accourus de leurs provinces pour offrir leurs bras au roi, ils représentaient à eux seuls tout ce qui restait en France de cette noblesse militaire qui était allée porter son camp à l'étranger. Placés entre leur conscience qui leur défendait de combattre la patrie, le peuple qui les suspectait, et la cour qui leur reprochait leur fidélité au sol, ces gentilshommes faisaient leur devoir sans espérance et sans illusion; sûrs de l'ingratitude de la cour si la royauté triomphait, sûrs de mourir si le peuple était vainqueur.

Dévouement austère qui n'avait son prix qu'en lui-même; mort ingrate et méconnue, seul rôle que le malheur des temps laissât à cette noblesse qui voulait rester à la fois fidèle comme les chevaliers et nationale comme les citoyens! Le vieux et intrépide maréchal de Mailly, âgé de quatre-vingts ans, mais jeune de dévouement à son malheureux maître, dont il était aussi l'ami, passa la nuit, armé, debout, à la tête de ces gentilshommes. Mes-

sieurs d'Hervilly, de Pont-Labbé, de Vioménil, de Casteja, de Villers, de Lamartine, de Virieu, du Vigier, de Clermont-d'Amboise, de Bouves, d'Autichamp, d'Allonville, de Maillé, de Chastenay, de Damas, de Puységur, tous militaires de grades et d'armes divers, commandaient sous le maréchal de Mailly des pelotons de cette troupe d'élite.

XVIII. — On divisa ce corps de réserve en deux compagnies, l'une sous les ordres de M. de Puységur, lieutenant général, et de M. de Pont-Labbé, maréchal de camp; l'autre ayant pour capitaine M. de Vioménil, lieutenant général, et pour lieutenant M. d'Hervilly, naguère commandant de la garde constitutionnelle dissoute. Ces officiers avaient espéré trouver des armes de combat au château. On avait négligé cette précaution. La plupart n'avaient pour défense que leur épée et des pistolets à leur ceinture. Quelques officiers civils de la maison du roi qui s'étaient joints à cette troupe s'étaient armés à la hâte de chenets et de pincettes arrachés aux foyers des appartements. Ces armes étaient ennoblies par le courage désespéré des serviteurs qui les saisissaient pour défendre la demeure de leur souverain.

M. d'Hervilly fit passer en revue par le roi et par la reine ces deux compagnies rangées en haie dans les salles. La famille royale, plus touchée de l'attachement de cette noblesse qu'effrayée de son petit nombre, adressa des paroles de reconnaissance à ces loyaux officiers. Quelques mots énergiques de Marie-Antoinette, la dignité de son geste, l'assurance de son regard électrisèrent tellement cette poignée de braves, qu'ils tirèrent leurs épées et chargèrent spontanément leurs armes sans autre commandement qu'un élan unanime et martial. Ce geste était un serment. La victoire était dans leur attitude. Quelques grenadiers de la garde nationale se confondirent dans leurs rangs pour montrer la confiance mutuelle et l'unité de dévouement qui animaient tous les amis du roi sans distinction d'armes.

La masse des gardes nationaux répandus dans les appartements et dans les cours murmura de cette manifestation royaliste et affecta de voir une conspiration dans cette fidélité. On demanda l'éloignement de ces gentilshommes. La reine, se plaçant à la porte de la chambre du conseil, entre eux et la garde nationale, résista avec fermeté à cette demande d'expulsion des der-

niers et des plus fidèles amis du roi: »Voyez, messieurs,« dit-elle à la garde nationale en montrant du geste la colonne des royalistes, »ce sont nos amis et les vôtres! Ils viennent partager vos dangers, ils ne demandent que l'honneur de combattre avec vous. Placez-les où vous voudrez, ils vous obéiront, ils suivront votre exemple, ils montreront partout aux défenseurs de la monarchie comment on meurt pour son roi.« Ces paroles calmèrent l'irritation de ceux qui les entendirent de près; mais, mal répétées et mal interprétées par ceux qui étaient les plus éloignés, elles portèrent la jalousi et le ressentiment parmi les bataillons.

Un de ces gentilshommes, en passant devant un corps de gardes nationaux en bataille dans la cour Royale, eut l'imprudence de s'approcher des officiers qui le commandaient: »Allons, messieurs de la garde nationale,« leur dit-il, »c'est le moment de montrer du courage!« Ce mot blessa la susceptibilité des citoyens. — »Du courage! soyez tranquille,« lui répondit un des capitaines de ce bataillon, »nous n'en manquerons pas, mais ce n'est pas à côté de vous que nous le montrerons.« Puis, sortant des rangs et des cours, il passa sur le Carrousel et alla se ranger du côté du peuple. La moitié du bataillon le suivit.

Tout présageait la défection, rien n'imprimait l'élan. On attendait le sort et on ne le préparait pas. Le roi prirait au lieu d'agir.

XIX. — Plus chrétien que roi, renfermé pendant de longues heures avec le père Hébert, son confesseur, il employait à se résigner ces instants suprêmes que les catastrophes les plus désespérées laissent encore aux grands caractères pour ressaisir la fortune. Quatre ou cinq mille combattants, ayant pour champ de bataille le palais des rois, avec des baïonnettes disciplinées, des canons, de la cavalerie, un roi à leur tête, une reine intrépides, des enfants innocents au milieu d'eux, une assemblée indécise à leur porte, la légalité et la constitution de leur côté, et l'opinion au moins partagée dans la nation, pouvaient, peut-être repousser ces masses confuses et désordonnées que l'insurrection amenait lentement sur le château, rompre ces colonnes de peuple qui ne se grossissent que des incertains qu'elles entraînent, foudroyer ces Marseillais qui étaient odieux dans Paris, balayer les faubourgs, rallier les bataillons flottants de la force

ivique par le prestige de la victoire, imposer à l'assemblée dont
ı majorité hésitait encore la veille, reprendre un moment l'as-
endant de la légalité et de la force, faire appel à La Fayette et
Luckner, opérer la jonction avec les troupes à Compiègne,
laçer le roi au centre de l'armée, entre l'étranger et son peuple,
t faire reculer à la fois la coalition et la révolution quelques
ɔurs. Mais pour cela il fallait un héros, la monarchie n'avait
u'une victime.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

Courage et attitude de la reine. — Commune insurrectionnelle constituée en municipalité. — Pétion mis en état d'arrestation simulée. — Meurtre de Mandat. — Santerre nommé à sa place au commandement général de la garde nationale. — Intérieur du château. — Les dames de la reine. — La duchesse de Maillé. — Rœderer. — Masse toujours croissante des assaillants. — Le roi passe la revue des troupes. — Double esprit de la garde nationale. — Danton harangue les Marseillais. — Il rentre chez lui pour attendre l'événement.

I. — Pendant les longues heures de cette nuit et les premières heures de l'aube, la reine et madame Elisabeth passaient alternativement de la chambre du roi dans la chambre où dormaient les enfants, et de là dans la salle du conseil, où siégeaient les ministres en permanence. Elles traversaient les salles pleines de leurs défenseurs, cachant leurs larmes et inspirant par leur sérénité apparente, par leur sourire et par leurs paroles, la confiance qu'elles n'avaient pas encore perdue. La présence de ces deux princesses errantes, la nuit, dans ce palais, au milieu des armes : l'une, reine et mère, tremblant à la fois pour son mari et pour ses enfants ; l'autre, sœur dévouée, tremblant pour son frère, toutes deux insensibles à leurs propres périls, étaient le plus éloquent appel à la compassion, à la générosité, au courage des défenseurs du château.

Marie-Antoinette, que les pamphlets de ses ennemis ont représentée dans cette nuit suprême comme une furie couronnée poussant l'exaltation jusqu'au délire, l'abattement jusqu'aux larmes, tantôt déclarant qu'elle se ferait clouer aux murs de son palais, tantôt présentant des pistolets au roi pour lui conseiller le *suicide*, n'eut ni ces emportements ni ces faiblesses. Elle fut avec *dignité et avec naturel*, sans héroïsme affecté comme sans *abattement timide*, ce que son sexe, son rang, sa qualité d'é-

pouse, de mère, de reine voulaient qu'elle fût dans un moment où tous les sentiments que ces titres divers devaient agiter en elle se traduisaient dans son attitude. Au niveau de toutes ses tendresses, de toutes ses grandeurs, de toutes ses catastrophes, son âme, sa physionomie, ses paroles, ses actes, reflétèrent fidèlement toutes les phases du trône à la captivité qu'elle eut à traverser dans ses longues heures. Elle fut femme, mère, épouse, reine menacée ou atteinte dans tous ses sentiments. Elle craignit, elle espéra, elle désespéra, elle se rassura tour à tour. Mais elle espéra sans ivresse et se découragea sans avilissement. Les forces et les tendresses de son âme furent égales aux coups de la destinée. Elle pleura non de faiblesse, mais d'amour; elle s'attendrit, mais sur ses enfants; elle voila ses angoisses et sa douleur du respect qu'elle devait à elle-même, à la royauté, au sang de sa mère Marie-Thérèse, au peuple qui la regardait. Après avoir pleuré au berceau de son fils, de sa fille, aux genoux du roi, dans les bras de sa sœur et de son amie, elle essuyait sur ses joues la trace des larmes et faisait disparaître la rougeur de ses yeux. Elle reparaissait devant la foule, sérieuse mais tranquille, attendrie mais ferme, ayant un cœur, sans doute, mais le possédant.

Telle fut Marie-Antoinette pendant cette crise de vingt-quatre heures succédant à tant de crises qui auraient dû épuiser son courage: femme comme toutes les femmes, mieux inspirée par la nature que par la politique, plus faite pour supporter héroïquement que pour diriger les circonstances extrêmes, plus à sa hauteur dans l'action que dans le conseil.

II. — Le roi avait fait appeler Rœderer, procureur-syndic du département de Paris. Pétion n'était pas encore au château. Il arrive enfin, rend compte au roi d'état de Paris, refuse de la poudre au commandant général Mandat, qui se plaint à lui de n'avoir que trois coups à tirer par homme. Sous prétexte de l'extrême chaleur qui l'incommode dans le cabinet du roi, Pétion sort, entraîne Rœderer; ils descendent ensemble dans le jardin. Pétion est entouré d'officiers municipaux affidés et de jeunes gardes nationaux qui chantent et folâtrent autour de lui. Ce groupe de magistrats et de gardes nationaux se promène tranquillement aux clartés de la lune sur la terrasse du bord de l'eau.

en s'entretenant de choses légères, comme dans une soirée de fête. A l'extrémité de la terrasse, ils entendent battre le rappel au château. Ils reviennent. Le ciel était pur, l'air immobile. On entendait distinctement le tocsin des faubourgs. Pétion, qui affectait une impassibilité stoïque et qui dissimulait le danger, laissa Rœderer remonter seul auprès du roi. Il resta dehors, sur la terrasse près du grand escalier. Il craignait pour ses jours.

Quoique la nuit ne fût pas obscure, le château projetait son ombre très-loin sur le jardin. On avait posé des lampions allumés sur les dalles de pierre qui bordent la terrasse. Quelques grenadiers des Filles-Saint-Thomas, dont le bataillon stationnait sur cette terrasse, et qui abhorrait dans Pétion l'instigateur secret de l'insurrection, éteignirent du pied les lampions, et se pressèrent autour du maire comme pour faire de lui un otage. Il comprit le mouvement. Il entendit des mots, il entrevit des gestes sinistres. »Sa tête répondra des événements de la nuit,« dit un grenadier à ses camarades. Masquant ses craintes sous une attitude rassurée, Pétion s'assit sur le bord de la terrasse, au milieu de quelques officiers municipaux, à quelque distance des grenadiers. Il affecta de causer tranquillement une partie de la nuit avec ceux qui l'entouraient. On murmurait tout haut au château et dans les rangs des défenseurs du trône, que, puisqu'il avait eu l'audace de venir affronter la vengeance des royalistes, il fallait le retenir et l'exposer lui-même aux coups qu'il préparait à la monarchie. Un officier municipal, nommé Mouchet, voyant la situation embarrassante de Pétion et averti par un signe d'intelligence du maire, courut à l'assemblée nationale et parla à plusieurs membres: »Si vous ne mandez pas sur-le-champ le maire de Paris à votre barre, il va être assassiné!« dit-il.

Louis XVI, agenouillé devant Dieu, et le cœur plus plein de pardon que de vengeance, ne songeait point à un assassinat. Mais l'assemblée feignit de croire à une pensée criminelle de la cour. Elle manda le maire. Deux huissiers, précédés de gardes et de flambeaux, vinrent avec appareil signifier le décret libérateur à Pétion. Au même instant, le ministre de la justice l'envoyait prier *de monter chez le roi*. »Si je monte,« dit-il, »*je ne redescendrai jamais.*« Pétion se rendit à l'assemblée, et de là

l'hôtel de ville. Il y fut retenu par ses complices de Charenton et ne reparut plus au château.

III. — Il était plus de minuit. Toutes les fenêtres des Tuileries étaient ouvertes. On s'y pressait en foule pour écouter le tocsin. Chacun nommait successivement le quartier, l'église, le clocher d'où partait le rappel des révolutions.

Dans la ville les citoyens sortaient à ce bruit de leurs maisons et se tenaient sur le seuil de leurs portes prêts à suivre le torrent où il voudrait les entraîner. Les sections, convoquées insurrectionnellement depuis dix heures, avaient délibéré presque à huis clos, et envoyé chacune des commissaires à l'hôtel de ville, pour remplacer le conseil de la commune par une commune insurrectionnelle. Le mandat unanime et concerté de ces commissaires était de prendre toutes les mesures que commanderaient le salut de la patrie et la conquête de la liberté. Ces commissaires, réunis sans opposition à l'hôtel de ville, au nombre de cent quatre-vint-douze membres, se constituèrent dictatorialement en municipalité, conservèrent dans leur sein Pétion, Danton, Manuel, nommèrent pour leur président provisoire Huguenin, du faubourg Saint-Antoine, l'orateur de la pétition du 20 juin. Tallien, jeune patriote de vingt-cinq ans, et rédacteur d'un journal intitulé l'*Ami des Citoyens*, fut élu secrétaire de la commune. Cette municipalité devint, dès onze heures du soir, le comité dirigeant des mouvements du peuple et le gouvernement de l'insurrection. Pétion, dans un état d'arrestation simulée, pour sauver en lui la pudeur de la loi, ne prit plus part aux actes de la nuit.

IV. — Le commandant général Mandat, homme confiant et qui répondait toujours hardiment du roi au peuple et du peuple au roi, acheva ses dernières dispositions sur la foi des ordres que Pétion lui avait signés comme maire de Paris. Mandat envoya cinq cents hommes avec du canon à l'hôtel de ville pour gardes le passage de l'arcade Saint-Jean, par laquelle devait déboucher la colonne du faubourg Saint-Antoine. Il plaça également un bataillon avec deux pièces de canon au Pont-Neuf pour disputer le passage de ce pont aux Marseillais, les refouler dans le faubourg Saint-Germain et les rejeter vers le Pont-Royal, où le canon du pavillon de Flore les foudroierait à leur apparition. A ces dispositions, bonnes en elles-mêmes, il ne manquait que

des troupes solides pour les exécuter. A peine Mandat avait-il donné ces ordres, qu'un arrêté de la municipalité l'appela à l'hôtel de ville pour venir rendre compte de l'état du château et des mesures qu'il avait prises pour maintenir la sûreté de Paris.

A la réception de cet arrêté, Mandat hésite entre ses pressentiments et son devoir légal. D'après la loi, la municipalité avait la garde nationale sous son autorité et pouvait appeler son commandant. Mandat, d'ailleurs, ignorait que cette municipalité, changée violemment par les sections, n'était plus qu'un comité d'insurrection. Il consulte Rœderer, qui, dans la même ignorance du changement opéré à l'hôtel de ville, lui conseille de s'y rendre. Mandat, comme averti par un présage intérieur, cherche des prétextes, invente des excuses, tente des délais. Il se décide enfin à partir. Son fils, enfant de douze ans, s'obstine à l'accompagner. Mandat monte à cheval, et, suivi de son fils et d'un seul aide de camp, il se rend par les quais à l'hôtel de ville. Il monte les marches du perron. Son âme se trouble à l'aspect de ces visages austères et inconnus. Il comprend qu'il a à répondre devant les conspirateurs des mesures prises contre le succès de la conspiration. — »Par quel ordre, lui dit Huguenin, as-tu doublé la garde du château ? — Par l'ordre de Pétion,« répond en balbutiant l'infortuné Mandat. — »Montre cet ordre. — Je l'ai laissé aux Tuileries. — Depuis quand cet ordre a-t-il été donné ? — Depuis trois jours ; je le rapporterai. — Pourquoi as-tu fait marcher les canons ? — Quand le bataillon marche, les canons le suivent. — La garde nationale ne retient-elle pas de force Pétion au château ? — Cela est faux ; les gardes nationaux ont été pleins de déférence et de respect pour le maire de Paris. Moi-même je l'ai salué en partant.« Au milieu de ces interrogations, on dépose sur la table du conseil général une lettre de Mandat au commandant du poste de l'hôtel de ville. On en demande la lecture. Mandat ordonnait au bataillon de service de dissiper l'attroupement qui se portait au château en l'attaquant en flanc et par derrière. Cette lettre est l'arrêt de mort de Mandat. Le conseil ordonne qu'il soit conduit à l'Abbaye. Le président, en donnant cet ordre, fait un geste horizontal qui en explique le sens. Un coup de pistolet abat l'infortuné commandant sur les marches de l'hôtel de ville. Les piques et les sabres l'achèvent. Son fils

qui l'attendait sur le perron, se précipite sur le cadavre de son père et le dispute en vain aux meurtriers. Le corps de Mandat, lancé dans la Seine, fait disparaître l'ordre de Pétion.

On a accusé du crime celui dans l'intérêt de qui le crime était commis. L'histoire, sévère pour la duplicité d'esprit de Pétion, n'a jamais pris sa main dans le sang. Il servait la révolution par des faiblesses, par des complicités morales, jamais par l'assassinat. L'ordre de tirer sur le peuple, si on l'eût retrouvé, accusait la municipalité tout entière; la mort de Mandat anéantissait le seul témoignage. Cette mort, par des mains inconnues, n'accusa personne, et le flot de la Seine couvrit la responsabilité de la municipalité. Le conseil nomma sur-le-champ Santerre commandant général de la garde nationale à la place de Mandat. Pétion, qui rentrait alors chez lui en sortant de l'assemblée, trouva à sa porte six cents hommes envoyés par Santerre pour le garder dans sa maison et pour défendre sa vie des embûches de la cour.

V. — La nouvelle de la mort de Mandat, apportée aux Tuileries par son aide de camp, répandit la consternation dans l'âme du roi et de la reine, l'hésitation dans la garde nationale. Lachesnaye, chef de bataillon, prit le commandement. Mais l'hôtel de ville occupé par les sections, une municipalité révolutionnaire et le commandement général donné à Santerre brisaient sa force morale dans ses mains. Le sort de Mandat lui présageait le sien. Les deux avant-postes de l'hôtel de ville et du Pont-Neuf étaient forcés. Le faubourg Saint-Antoine au nombre de quinze mille hommes débouchait par l'arcade Saint-Jean. Les Marseillais et le faubourg Saint-Marceau, au nombre de six mille hommes, franchissait le Pont-Neuf. Une foule immense de curieux grossissait à l'œil cette armée du peuple et en portait l'apparence à plus de cent mille hommes. Ces deux corps allaient faire leur jonction sur le quai du Louvre et s'avancer sans obstacle vers le Carrousel. La gendarmerie à cheval, en bataille dans la cour du Louvre, se voyant cernée à tous les guichets, ne pouvant charger contre des murs dans l'enceinte étroite où on l'avait emprisonnée, murmurait contre ses chefs et se partageait en deux détachements: l'un continuait à occuper inutilement la cour du Louvre, l'autre allait se ranger en bataille sur la place du Palais-Royal. Du côté des Champs-Élysées, de la place Vendôme et de

la rue Saint-Honoré, nul obstacle n'avait contenu l'affluence du peuple. Des masses immenses bloquaient le jardin.

Le procureur du département, Rœderer, apprenant la mort de Mandat et l'installation d'un conseil insurrectionnel, écrivit au conseil de département de se rendre au château pour prendre des mesures contre la nouvelle municipalité ou pour ratifier ses ordres. Le département, sans autre empire sur le peuple que la loi brisée dans ses mains, envoya des commissaires chez le roi pour se concerter avec Rœderer. C'étaient MM. Vieillard et de Fauconpret, Lefebvre d'Ormesson et Beaumes (d'Aix). Rœderer et les membres du département passèrent ensemble dans une petite pièce donnant sur le jardin, à côté de la chambre du roi. Rœderer demanda au roi de signer un ordre au conseil du département pour l'autoriser à se déplacer du lieu habituel de ses séances. »Mes ministres ne sont pas là,« répondit Louis XVI, »je donnerai l'ordre quand ils seront revenus.«

Il ne faisait pas encore jour dans les appartements. Un moment après on entendit une voiture rouler dans la cour. On entr'ouvrit les contrevents du cabinet du roi pour connaître la cause de ce bruit; c'était la voiture de Pétion qui s'en allait à vide. Le jour commençait à poindre.

Madame Élisabeth s'approcha de la fenêtre et regarda le ciel. Il était rouge comme de la réverbération d'un incendie. »Ma sœur,« dit-elle à la reine, »venez donc voir poindre l'aurore!« La reine se leva, regarda le ciel et soupira. Ce fut le dernier jour où elle vit le soleil à travers une fenêtre sans barreaux. Toute étiquette avait disparu. L'agitation avait confondu les rangs. A chaque nouvelle qu'on apportait au roi ou à la reine, une foule de serviteurs, d'amis, de militaires se pressaient famillièrement autour d'eux et donnaient leurs impressions ou leurs avis. Le roi était obligé de changer souvent de place et de chercher des pièces dans ses appartements pour écouter ceux de ses ministres qui avaient à l'entretenir en particulier.

Vers trois heures, il se retira de nouveau dans sa chambre, laissant la reine, madame Élisabeth, les ministres et Rœderer dans la salle du conseil. On croit qu'accablé des fatigues et des émotions de la journée et de la nuit, et rassuré par les avis qu'il venait de recevoir, il alla chercher dans quelques moment

de sommeil les forces dont il aurait besoin au lever du jour. La reine et madame Élisabeth avaient auprès d'elles la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, mesdames de La Roche-Aymon et de Ginestous; mesdames de Tourzel, gouvernante des enfants de France, de Makau, de Bouzy et de Villefort, sous-gouvernantes: femmes de cour que les dangers et les revers de leurs maîtres élevèrent tout à coup, dans cette nuit, jusqu'au complet oubli d'elles-mêmes, cet héroïsme naturel aux femmes! La duchesse de Maillé, dame du palais qui n'était pas au château la veille et que ses opinions populaires avaient rendue suspecte à la cour dans les premiers jour de la révolution, ayant appris dans la nuit la prochaine attaque du château et les dangers de la famille royale, sortit à pied de sa demeure, se jeta seule, sans déguiser son nom et son attachement à la reine, au milieu des flots de peuple qui obstruaient les avenues des Tuileries, pour y pénétrer. La foule l'écartait comme une insensée. »Laissez-moi aller,« s'écria-t-elle, »là où l'amitié et le devoir m'appellent. Les femmes n'ont-elles pas aussi leur honneur? C'est leur cœur! le mien est à la reine! Votre patriotisme et de la haïr, le mien est de mourir à ses pieds!«

VI. — Les femmes du peuple, touchées de cette démence de fidélité qui bravait la mort, repoussèrent sans insulte la duchesse de Maillé et la reconduisirent de force à son hôtel. La reine, madame Élisabeth, toutes ces femmes, tous ces magistrats, tous ces militaires s'asseyaient au hasard sur les banquettes ou sur les tabourets de la chambre du conseil. Les princesses s'entretenaient fréquemment avec Rœderer. Rœderer montra dans toute cette nuit, comme au 20 juin, le caractère d'un grand citoyen. Quoique dévoué au parti de la constitution, il inspira confiance à la famille royale. Son attitude fut celle de la loi. Intrépide comme magistrat, triste comme citoyen, respectueux comme homme, son attendrissement sur les angoisses que contenait ce palais n'échappa ni à la reine, ni à sa sœur, ni au roi. Madame Élisabeth s'approchait souvent pour l'interroger avec son triste enjouement. La reine sentait en lui un conseiller austère mais loyal, le roi un dernier ami.

Vers quatre heures, le roi sortit de sa chambre à coucher et

reparut dans la chambre du conseil. On voyait au froissement de son habit et au désordre de sa coiffure qu'il s'était jeté un moment sur son lit. Ses cheveux, poudrés et bouclés d'un côté de la tête, étaient aplatis et sans poudre de l'autre côté. Ses traits pâlis, ses yeux bourrelés, les muscles de sa bouche détendus et palpitants de mouvements involontaires attestaient qu'il avait pleuré en secret. Mais la même sérénité régnait sur son front et le même sourire de bonté sur ses lèvres. Il n'était pas au pouvoir des choses humaines d'imprimer un ressentiment dans l'âme ou sur les traits de ce prince. Ses amis n'ont jamais aimé, ses ennemis n'ont jamais méprisé en lui que sa bonté : c'était son défaut et sa vertu. La reine et madame Élisabeth se jetèrent avec un sourire de bonheur dans ses bras ; elles l'entraînèrent dans l'embrasure d'une fenêtre et lui parlèrent quelques minutes à voix basse. Les gestes étaient ceux de la plus tendre familiarité ; chacune des deux princesses tenait une des mains du roi dans les siennes. Il les regardait tour à tour avec tristesse et semblait leur demander pardon des tourments qu'elles subissaient à cause de lui. Tout le monde s'était éloigné avec respect.

La famille royale passa ensuite du côté des cours pour juger sans doute du nombre et de l'attitude des troupes campées sous le palais. Un peu après, la reine fit appeler Rœderer. Il trouva cette princesse dans l'appartement de Thierri, valet de chambre du roi. Cette chambre ouvrait sur le petit atelier de serrurerie de Louis XVI. Marie-Antoinette était seule, assise près de la cheminée, le dos tourné à la fenêtre. M. Dubouchage, ministre de la marine, entra et se tint un peu à l'écart comme un homme qui surveille et qui attend. La reine, visiblement inquiète de ce qu'elle avait vu dans les cours, du petit nombre de défenseurs et de ce qu'on lui avait rapporté de la masse toujours croissante des assaillants, commençait à retomber, de l'exaltation des premières espérances, dans la prostration du découragement. C'était un de ces moments où la réalité qu'on ne veut pas voir apparaît pour la première fois confusément, et où l'on se révolte encore contre elle tout en la reconnaissant.

Marie-Antoinette demanda à Rœderer ce qu'il y avait à faire dans les *circonstances telles* qu'elles se révélaient depuis le *lever du jour.* Rœderer ne lui dissimula pas ce qui pouvait dé-

clairer son cœur pour éclairer sa raison. Il lui présenta, pour la première fois, l'idée de placer le roi et sa famille sous la sauvegarde de la nation en les conduisant dans le sein de la représentation nationale, et en les rendant ainsi inviolables et sacrés comme la constitution elle-même. »Si le roi doit périr, madame,« dit Rœderer, »il faut qu'il périsse du même coup que la constitution. Mais le peuple s'arrêtera devant sa propre image personnifiée dans l'assemblée de ses représentants. L'assemblée elle-même ne pourra s'empêcher de défendre un roi qui confondra son existence avec la sienne. L'insurrection, criminelle devant la demeure du roi, sera parricide devant le sanctuaire de la nation.« Tels furent les conseils de Rœderer; Marie-Antoinette rougissait en les écoutant, on voyait que sa fierté de reine luttait dans son âme avec sa tendresse d'épouse et de mère. M. Dubouchage, gentilhomme loyal et marin intrépide, vint au secours des perplexités de la princesse. — »Ainsi, monsieur,« dit-il à Rœderer, »vous proposez de mener le roi à son ennemi! — L'assemblée est moins ennemie que vous ne le pensez,« répliqua le procureur du département, »puisqu'au dernier vote monarchique quatre cents de ses membres contre deux cents ont voté pour La Fayette. Au reste, entre les dangers je choisis le moindre, et je propose le seul parti que la destinée laisse ouvert au salut du roi.«

VII. — La reine, avec un accent de résolution, comme si elle eût cherché à se rassurer elle-même par le son de sa propre voix: »Monsieur,« lui dit-elle, »il y a ici des forces, il est temps de savoir qui l'emportera enfin du roi ou des factions?« Rœderer proposa d'entendre le commandant général qui avait succédé à l'infortuné Mandat: c'était Lachesnaye. On le fit appeler; il vint. On lui demanda si l'état des dispositions extérieures de défense était suffisant pour rassurer le château, et s'il avait pris des mesures pour arrêter les colonnes qui marchaient sur la demeure du roi? Lachesnaye répondit affirmativement et ajouta que le Carrousel était gardé; puis adressant la parole d'un ton d'humeur et de reproche à la reine: »Madame,« lui dit-il, »je ne dois pas vous dissimuler que les appartements sont pleins de gens inconnus qui circonviennent le roi et dont la présence offusque et aigrit la garde nationale. — La garde nationale

ı tort,« répondit la reine, » ce sont des hommes sûrs.« L'attitude et le langage de Marie-Antoinette convainquirent Rœderer qu'il y avait au château une résolution arrêtée d'accepter la bataille et qu'on y voulait une victoire pour imposer à l'assemblée. Il insinua au moins que le roi écrivît au corps législatif et lui demandât assistance. M. Dubouchage combattit encore cette idée. — » Si cette idée ne vaut rien,« reprit Rœderer, » que deux ministres se rendent à l'assemblée et lui demandent d'envoyer des commissaires au château!«

On adopta ce parti. MM. de Joly et Champion sortirent pour se rendre à l'assemblée.

L'assemblée délibérait tranquillement sur la traite des nègres quand les deux ministres se présentèrent. M. de Joly, ministre de la justice, peignit les périls de la situation, l'urgence des mesures, et déclara que le roi désirait qu'une députation de la représentation nationale vînt s'associer à ses efforts pour préserver la constitution et protéger par sa présence la sûreté de sa famille. L'assemblée passa dédaigneusement à l'ordre du jour. Elle était peu nombreuse, distraite, comme assoupie, et dans l'attitude des corps politiques qui attendent une grande ruine et qui se tiennent à l'écart de l'événement.

VIII. — MM. de Joly et Champion sortirent découragés. Rœderer et les ministres étaient restés en conférence dans la petite pièce attenante à la chambre du roi. Les membres du département arrivèrent. Ils apprirent aux ministres la formation de la nouvelle municipalité. Elle venait de faire distribuer des cartouches aux Marseillais. Le bataillon des cordeliers et les Marseillais devaient être déjà en marche. La loi, détrônée partout, n'avait plus d'asile que les Tuileries. Ils insistèrent pour que le roi allât demander protection à l'assemblée. »Non!« répondit M. Dubouchage, qui venait d'entendre de la fenêtre les outrages vomis par les bataillons de piques contre le roi; » il n'y a plus de sûreté pour lui qu'ici! il faut qu'il triomphe ou qu'il y périsse!«

Les membres du département et Rœderer à leur tête résolurent alors de se rendre eux-mêmes au corps législatif, de lui faire connaître la situation, les conseils qu'ils donnaient au roi, et de provoquer enfin de l'assemblée une résolution qui sauvât tout.

Ces membres du département rencontrèrent aux abords de l'assemblée les deux ministres, qui en sortaient. »Qu'allez-vous faire?« leur dit le ministre de la justice; »nous venons de supplier l'assemblée d'appeler le roi dans son enceinte; à peine nous a-t-elle écoutés; elle n'est pas en nombre pour rendre un décret, à peine compte-t-on soixante membres!« Le département découragé rentra au château avec les ministres. Les canonniers qui stationnaient avec leurs pièces sous le vestibule, au pied du grand escalier, les arrêtèrent. »Messieurs,« leur dirent-ils avec une anxiété qui se révélait sur leurs visages, »est-ce que nous serons obligés de faire feu sur nos frères? — Vous n'êtes là,« répondit Rœderer, »que pour garder la demeure du roi et empêcher qu'on en force l'entrée. Ceux qui tireraient sur vous ne seraient plus vos frères!«

Ces paroles ayant paru tranquilliser les canonniers, on pria Rœderer et ses collègues d'aller les répéter dans les cours, où les mêmes scrupules agitaient les gardes nationaux. Rœderer et ses collègues traversèrent le vestibule et entrèrent dans la cour royale. Elle présentait un formidable aspect de défense. A droite était rangé en haie un bataillon de grenadiers de la garde nationale, qui s'étendait des fenêtres du château jusqu'au mur du Carrousel. A gauche et faisant face à ce bataillon civique, un bataillon des gardes suisses. Ces deux bataillons, en croisant leurs feux, auraient anéanti les colonnes du peuple qui auraient pénétré du Carrousel dans la cour. Entre ces deux haies de baïonnettes, cinq pièces de canon braquées contre le Carrousel étaient rangées devant la grande porte des Tuileries et auraient foudroyé les assaillants de ce côté, comme les cinq pièces de canon en position à la porte du jardin les auraient mitraillés de l'autre côté. Des dispositions pareilles donnaient aux autres cours une apparence inexpugnable. La députation du département alla droit au bataillon de la garde nationale. Rœderer, se plaçant au centre, la harangua en termes précis, fermes et modérés, comme il convient à un organe impassible de la loi. »Point d'attaque, ferme contenance, ferme défensive!«

IX. — Le bataillon ne témoigna ni enthousiasme ni hésitation. Le procureur-syndic se transporta au milieu de la cour pour adresser la même allocution aux canonniers. Les canonniers

affectèrent de s'éloigner hors de portée de la voix comme pour éviter d'entendre un appel auquel ils ne voulaient pas obéir. Un d'eux, cependant, homme d'un extérieur martial et d'une physionomie résolue, s'étant approché du magistrat, lui dit: »Mais si l'on tire sur nous, serez-vous là ? — J'y serai,« répondit Rœderer, »et non derrière vos pièces, mais devant, afin que si quelqu'un doit périr dans cette journée nous périssions les premiers pour la défense des lois. — Nous y serons tous !« s'écrièrent en masse les membres du département. A ces mots, le canonnier par un geste plus expressif que les paroles, déchargea sa pièce, en répandit la charge à terre, et mettant le pied sur la mèche qui était allumée, il l'éteignit. C'était la loi qui désarmait devant le peuple. Le peuple applaudit le canonnier du haut des murs du Carrousel.

Pendant que le département échouait ainsi devant les canonniers, des officiers municipaux remettaient aux Suisses l'ordre de repousser la force par la force. A quelques pas plus loin, des émissaires marseillais, ayant pénétré dans les cours, haranguaient ces soldats étrangers pour les engager à ne point faire feu sur des patriotes qui voulaient être libres et républicains comme eux. Tout à coup on entendit frapper à coups redoublés à la porte royale. Rœderer y accourt; il fait ouvrir un guichet. On introduit un jeune homme maigre, pâle, exalté, officier des canonniers de l'insurrection. Il dit que son rassemblement veut se rendre à l'assemblée, bloquer le corps législatif jusqu'à ce que la déchéance du roi ait été décrétée, et que le peuple a douze pièces de canon au Carrousel. »Nous demandons,« ajoute-t-il, »qu'on nous livre passage à travers le château et le jardin pour aller présenter le vœu du peuple au corps législatif, nous ne voulons point faire de mal. Nous sommes tous des citoyens comme vous ! Nous ne voulons point attenter à la liberté de l'assemblée, nous voulons lui rendre au contraire cette liberté étouffée sous les conspirations de la cour !« Après un dialogue fiévreux entre ce jeune homme d'un côté et les magistrats de l'autre, aux coups répétés qui ébranlaient la porte, et aux mugissements de la multitude grossissant derrière le mur, le département se retire et l'heure prépare seule le dénoûment.

X. — *La reine prévoyant* que ce dénoûment arriverait avec

le jour, qu'il serait sanglant, et ne voulant pas que l'assaut du château, le fer des Marseillais surprissent ses enfants dans leurs lits, les fit réveiler, habiller et conduire auprès d'elle à cinq heures du matin. Le roi et la reine les embrassèrent avec un redoublement de tendresse, comme on étreint plus fortement ce qu'on craint de se voir arracher. Le dauphin était insouciant et folâtre comme son âge. Cette heure inusitée de son lever, cet appareil militaire des appartements, du jardin, des cours, amusaient ses yeux : l'éclat de ses armes lui masquait la mort. Sa sœur, plus âgée et plus mûre comprenait la destinée dans les yeux de sa mère et dans les prières de sa tante. La présence de ces deux beaux enfants entre ces deux princesses émut les gardes nationaux postés dans les appartements et porta jusqu'aux larmes l'enthousiasme des volontaires campés dans la galerie des Carrache. Le maréchal de Mouchy et les ministres engagèrent le roi à fortifier par sa présence ces bonnes dispositions, et à passer en revue toutes les forces que le dévouement à sa personne ou l'obéissance à la loi réunissaient autour du château. Quoique les troupes fussent peu nombreuses et peu résolues, combien de fois l'aspect d'un prince faisant appel à une poignée de défenseurs, dans les extrémités de sa fortune, avait-il multiplié leur nombre par leur élan et retourné le sort !

Mais pour répandre cette électricité morale dans les masses, il faut en avoir en soi-même le foyer. Les héros seuls communiquent l'héroïsme. Louis XVI n'avait rien, ni dans la parole, ni dans l'âme, qui pût enflammer une multitude. Elle cherchait en lui un roi, elle ne trouvait qu'un père de famille. L'extérieur même de l'homme enlevait tout prestige au roi. Si les bataillons indécis avaient vu sortir, avec le jour, des portes de son palais, un prince à cheval, jeune, fier, bouillonnant d'ardeur, prêt à jouer sa vie avec cette fortune qui favorise la jeunesse ; si un vieillard découvrant son front eût étalé ses cheveux blancs devant son peuple et fait appel à la pitié, cette dernière éloquence des revers ; si quelques mots lancés de son cœur dans celui des soldats avaient circulé de rang en rang, et imprimé un de ces courants d'émotion martiale qui entraînent si aisément les hommes rassemblés ; si un drapeau, un geste, une épée tirée à propos eût fasciné les yeux et courbé cette forêt de baïonnettes sous le

plus léger frémissement d'enthousiasme, on aurait combattu, on aurait vaincu, et la constitution raffermie par une victoire aurait vacillé quelques mois de plus.

Mais Louis XVI n'avait dans sa personne ni la grâce de la jeunesse qui séduit, ni la majesté de la vieillesse qui attendrit les hommes. Rien de martial ne révélait en lui son chef au soldat, son père ou peuple. Au lieu de revêtir un uniforme et de monter à cheval, il était à pied, en habit violet, couleur de deuil des rois; sans bottes, sans éperons, avec une chaussure de cour, des souliers à boucles, des bas de soie blancs, un chapeau sous le bras, ses cheveux frisés et poudrés de la veille, sans qu'une main attentive eût réparé dans cette coiffure le désordre des sommeils rapides et des agitations de la nuit. Son regard intimidé, non par le danger, mais par la représentation, était terne, indécis, errant; sa bouche avait le sourire gracieux mais banal de toutes les heures de sa vie de prince: sa démarche, lourde et flottante, balançait son corps d'un pied sur l'autre, comme dans les froides réceptions de cour. Sa personne manquait entièrement d'accent on attendait tout, il n'inspirait rien. Il fallait réfléchir pour être attendri. Il n'avait, dans cette revue, d'autre prestige que celui de son abattement.

XI. — Cependant la seule présence de ce roi arraché au sommeil par l'insurrection, de cette reine, de cette sœur en habits de deuil, de ces enfants menés par la main, venant solliciter processionnellement et en silence, dans les salles et dans les cours de leur demeure, la fidélité de leurs amis, l'honneur du soldat, la pitié de leurs ennemis, avait par elle-même une éloquence qui pouvait se passer de paroles. Le roi en balbutiait quelques-unes, à peine entendues, toujours les mêmes, comme un refrain qui dispense de penser: »Eh bien, messieurs! on dit qu'ils viennent... Je ne sais pas ce qu'ils veulent... Nous verrons... Ma cause est celle de la constitution et de tous les bons citoyens... Nous ferons notre devoir, n'est-ce pas? «

Ces paroles, prononcées de distance en distance et interrompues par de rares acclamations et par le retentissement des armes, que les postes présentaient au roi, suffisaient à la contenance, mais ne suffisaient pas à la gravité du moment. La reine, qui suivait *pas à pas le roi*, relevait ces paroles par la noblesse

de son attitude, par le mouvement à la fois fier et gracieux de sa tête et par l'expression de son regard. Elle aurait voulu inspirer son âme au roi; elle souffrait de ne révéler que par l'attitude, par la rougeur et par l'émotion muette, les sentiments que son sexe l'obligeait à contenir dans son sein. On voyait qu'elle pleurait en dedans, mais que le courage et la dignité séchaient ses larmes à mesure qu'elles sortaient. Sa respiration était courte, forte, bruyante; sa poitrine se soulevait sous l'indignation. Ses traits fatigués et pâlis par l'insomnie, mair tendus par la volonté et exaltés par l'intrépidité de son âme; ses yeux qui parlaient par des éclairs continus à tous les yeux fixés sur elle; son regard qui implorait, qui remuait, qui bravait à la fois, selon qu'il recontrait des visages froids, amis ou hostiles; l'anxiété avec laquelle elle cherchait sur les physionomies l'impression des paroles du roi; sa lèvre relevée et palpitante, ses narines renflées par l'émotion, l'attitude de sa tête redressée par le péril, sa démarche triste, ses bras affaissés, ses poses fières, les traces encore récentes de cette beauté qui commençait à pâlir sous ses années, comme sa fortune sous ses malheurs; le souvenir des adorations qu'elle avait respirées dans ces mêmes salles où elle implorait, en vain, quelques bras pour la défendre; ces rayons de soleil du matin pénétrant dans les appartements et rondoyant sur ses cheveux comme une couronne vacillant sur sa tête; ces armes diverses, cette foule, ces acclamations, ces silences au milieu desquels elle s'avançait: tout imprimait à sa personne une majesté de courage, de dignité, de tristesse, qui égalait aux yeux des spectateurs la solennité de la scène et la grandeur de l'événement. C'était la Niobé de la monarchie; c'était la statue de la royauté tombée du trône, mais sans être ni souillée ni dégradée par sa chute. Elle ne régna jamais tant que ce jour-là.

XII. — Elle fut reine malgré son peuple et malgré le sort. Son aspect attendrit, dans l'intérieur, les gardes nationaux les plus indécis et fit tirer du fourreau tous les sabres. Gardes suisses, gendarmerie, grenadiers, volontaires, gentilshommes, bourgeoisie, peuple, toutes les armes, tous les postes, toutes les salles, tous les escaliers s'émurent d'un même enthousiasme à son passage: tous les regards, tous les gestes, toutes les paroles lui promirent

mille vies pour sa vie. La pâleur des grandes émotions était répandue sur les visages. Des larmes roulaient dans les yeux des soldats les plus aguerris. Pleine de séduction pour la garde nationale, de bienveillante dignité pour les gardes suisses, de grâce et d'abandon pour ses amis, elle fut, en passant dans les rangs des gentilshommes réunis dans la grande galerie, l'objet d'un culte chevaleresque. Les uns lui demandaient sa main à baiser, les autres la priaient de toucher seulement leurs armes, ceux-ci jetaient leurs manteaux sous ses pieds et sous ceux du dauphin et de madame royale; ceux-là, plus familiers, élevaient l'enfant dans leurs bras au-dessus de leur tête: drapeau vivant pour lequel ils juraient de mourir!

A ces transports, la reine s'exalte elle-même; saisissant deux pistolets à la ceinture de M. de Maillardoz, commandant des Suisses, elle les présente au roi: »Voilà l'instant de se montrer,« lui dit-elle, »ou de périr avec gloire au milieu de ses amis!« Le roi remit ces pistolets à M. de Maillardoz; il sentit que la vue de ces armes le dépopulariserait, et que sa meilleure défense aux yeux des citoyens était son inviolabilité et la loi.

Après avoir visité tous les postes de l'intérieur avec sa famille, le roi, descendu dans le vestibule du grand escalier, fit remonter la reine, madame Élisabeth et les enfants dans leurs appartements. Il voulut achever seul la revue des forces extérieures. Il craignit que la reine, tant calomniée aux oreilles du peuple, n'eût à subir quelques outrages et peut-être quelques dangers personnels en passant devant le front des bataillons.

XIII. — Le roi s'avança dans la cour Royale, suivi de MM. de Boissieu et de Menou, maréchaux de camp, commandant au château; de MM. de Maillardoz et de Bachmann, officiers supérieurs des Suisses; de M. de Lajard, ancien ministre de la guerre; de M. Dubouchage, ministre de la marine, et du prince de Poix-Noailles, ancien capitaine des gardes du corps. Le bruit des tambours qui battaient aux champs, les commandements des officiers qui ordonnaient de porter les armes, les acclamations de la foule des royalistes qui se pressaient aux portes, aux fenêtres, sur les balcons du château, et qui élevaient leurs chapeaux en l'air en criant Vive le roi! entraînèrent un peu les bataillons et leur arrachèrent quelques derniers cris de fidélité. La reine, ma-

Élisabeth, les femmes, les serviteurs qui les entouraient pleurèrent de joie en contemplant du haut du balcon de la salle des Gardes ces signes d'attachement. Cette joie fut courte et inquiète. Deux bataillons douteux entrèrent dans les cours pendant la revue. Silencieux et mornes, ils contrastaient avec les bataillons dévoués. Les canonniers, jusque-là impassibles, allèrent fraterniser avec eux. M. de Boissieu jugea qu'il était prudent d'éloigner ces bataillons, et leur assigna leur place plus loin du Palais, sur la terrasse du bord de la Seine. Ils défilèrent devant le roi pour s'y rendre, aux cris de Vive la nation!

Des cours, le roi passa dans le jardin. Les bataillons royalistes des quartiers des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas, rangés en bataille à droite et à gauche de la grande porte, sur la terrasse du château, le couvrirent de leurs baïonnettes, de leur enthousiasme et de leurs serments. Des grenadiers l'entourèrent et le prièrent d'aller passer en revue leurs camarades placés à l'extrémité du jardin, au Pont-Tournant, pour raffermir par sa présence ce poste si important à la défense. Le roi s'y hasarda, malgré les représentations de quelques personnes de sa suite qui lui faisaient craindre d'être attaqué en chemin par les bataillons de piques, rangés sur la terrasse du bord de l'eau.

Le faible cortége royal traversa le jardin dans toute sa longueur sans accident. Les grenadiers du Pont-Tournant se montrèrent pleins de résolution et d'énergie. Mais deux esprits se partageaient la garde nationale comme la France. A peine le roi eut-il quitté le Pont-Tournant pour revenir au château, que les bataillons de piques, ceux du faubourg Saint-Marceau et les deux bataillons entrés pendant la revue et postés par M. de Boissieu sur la terrasse de la Seine élevèrent en immense clameur leurs insultes et leurs menaces contre la cour. Cette clameur monta du jardin jusqu'aux appartements de Tuileries. La reine, assise dans la chambre du roi, s'y reposait un moment, entourée de ses enfants, de sa sœur, des ministres et de Rœderer. Ce bruit fit voler un des ministres vers la fenêtre. La reine s'y précipita. Le ministre l'écarta respectueusement; il ferma la fenêtre pour épargner à cette princesse la vue des gestes et des outrages contre son mari. »Grand Dieu!« dit-elle, »c'est le roi qu'on hue! Nous sommes perdus!« Elle retomba anéantie sous ces alternatives de vie ou de mort.

Le roi rentra défait, inondé de sueur, le désespoir dans l'âme, la rougeur sur le front. Pendant tout le trajet du Pont-Tournant aux Tuileries, il avait dévoré le désespoir et l'ignominie. Il avait vu brandir de loin, contre sa personne, les piques, les sabres, les baïonnettes rassemblés pour le défendre. Les poings levés, les gestes meurtriers, les apostrophes cyniques, les mouvements de rage de quelques forcenés s'efforçant de descendre de la terrasse dans le jardin, pour venir fondre sur son escorte, retenus à peine par leurs camarades et se vengeant de leur impuissance par leurs imprécations, l'avaient accompagné jusqu'à la porte. Son faible cortége n'avait pu même le préserver de danger pour sa vie. Un homme, en uniforme de garde nationale, d'une figure sinistre, portait souvent la main sous son uniforme, comme pour y chercher un poignard, et suivait le roi pas à pas. Un grenadier s'attacha à cet homme et se plaça sans cesse entre le roi et lui. En rentrant au poste, après avoir mis le roi à l'abri dans son palais, ce grenadier s'évanouit d'horreur de la scène dont il avait été témoin.

A peine Louis XVI était-il rentré que deux de ces bataillons du bord de l'eau sortirent par la grille du Pont-Royal avec leurs canons, et se rangèrent en bataille sur le quai, entre le jardin et le pont, pour attendre les Marseillais et pour attaquer ensemble. Deux autres bataillons se débandèrent dans la cour Royale. Ils rentrèrent au Carrousel et s'y portèrent pour attendre les bataillons en retard et pour les entraîner dans leur défection. Une masse immense de peuple, de fédérés de Brest, d'insurgés des faubourgs, s'accumula sur la place, autour de ces bataillons.

XIV. — Il était sept heures. Le tocsin n'avait pas cessé de tinter pendant la nuit. Depuis que l'heure matinale où le peuple se lève pour se rendre à ses travaux du jour avait sonné, les rues et les places, d'abord lentes à se remplir, s'étaient encombrées de foule. Ces masses de peuple, stagnantes dans leurs mouvements, attendaient que les bataillons de leurs quartiers se fussent rassemblés pour les suivre. A peine apercevait-on un faible courant vers le Louvre et vers le Pont-Royal, dans les rues qui versent du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Marceau dans le centre de Paris. Les deux foyers d'impulsion étaient maintenant, l'un à l'hôtel de ville avec Santerre et Westermann, l'autre dans l'ancien bâtiment des Cordeliers, où siè-

geait le club de ce nom et où les Marseillais avaient été casernés.

Les cordeliers avec leur club et leur caserne étaient au quartier Saint-Marceau et à la rive gauche de la Seine ce que l'hôtel de ville était pour le faubourg Saint-Antoine et pour la rive droite : le cœur et le bras de l'insurrection. A minuit, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Carra, Rebecqui, Barbaroux et les principaux meneurs du club s'étaient constitués en séance permanente. Danton, l'orateur des cordeliers et l'homme d'Etat du peuple, avait fait ouvrir la salle aux Marseillais. »Aux armes!« leur avait-il dit. »Vous entendez le tocsin, cette voix du peuple. Il vous appelle au secours de vos frères de Paris. Vous êtes accourus des extrémités de l'empire pour défendre la tête de la nation menacée dans la capitale par les conspirations du despotisme! Que ce tocsin sonne la dernière heure des rois et la première heure de la vengeance et de la liberté du peuple! Aux armes, et ça ira!«

A peine Danton avait-il proféré ces rapides paroles que l'air du *ça ira* ébranla les voûtes des Cordeliers. Carra, Fabre d'Églantine, Rebecqui, Barbaroux, Fournier l'Américain avaient passé la nuit à ranger les Marseillais sous les armes et à grouper autour de leurs bataillons les fédérés de Brest. Un grand nombre de fédérés isolés des départements s'étaient joints à cette tête de colonne, et avaient formé un véritable campement révolutionnaire dans les cours et dans les bâtiments des Cordeliers. Les canonniers brestois et marseillais s'étaient couchés, la mèche allumée, auprès de leurs pièces. Danton s'était retiré incertain encore des succès de la nuit. Pendant qu'on le croyait occupé à nouer dans de mystérieux conciliabules les dernières trames de la conjuration, il était rentré dans l'intérieur de sa maison, et s'était couché tout habillé pour dormir un instant pendant que sa femme veillait et pleurait à côté de son lit. Après avoir conçu le plan et imprimé l'impulsion, il avait abandonné l'action aux hommes de coups de main et le sort de sa pensée à la lâcheté ou à l'énergie du peuple. Ce n'était point timidité, c'était une théorie profonde des révolutions. Danton avait la philosophie des tempêtes; il savait qu'une fois formées, il est impossible de les diriger et qu'il y a, dans les convulsions des peuples comme dans les batailles, des hasards auxquels un homme ne peut rien que s'asseoir et s'endormir en les attendant.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Les insurgés se mettent en marche. — Westermann s'empare du commandement de l'avant-garde. — Dispositions qu'il prend. — Ses antécédents. — Rœderer engage le roi à se rendre dans le sein de l'assemblée. — Le roi s'y résout. — Départ. — Traversée du jardin. — Aspect de l'assemblée. — Paroles du roi. — Réponse du président (Vergniaud). — Le roi et sa famille dans la loge du logographe. — Réponse du peintre David au roi. — Arrestation de Suleau et de plusieurs autres royalistes. — Ils sont massacrés. — Confusion générale au château. — Victoire passagère des Suisses. — Emotion de l'assemblée. — Les Marseillais attaquent de nouveau les Tuileries. — Défense et massacre général des Suisses. — Le peuple au sac du château. — Egorgements. — MM. de Virieu, de Lamartine, de Vioménil. — Le jeune Charles d'Autichamp. — Le vicomte de Broves. — Les dames d'honneur et les femmes de la reine. — MM. Sallas, Marchais, Diet. — M. de Clermont-Tonnerre est égorgé. — Westermann chez Danton.

I. — A peine Santerre eut-il concerté les dernières mesures à l'hôtel de ville avec les nouveaux commissaires des sections qu'il se mit en marche par le quai, en envoyant assigner aux Marseillais le Pont-Neuf pour point de jonction des deux colonnes. Ces deux colonnes se confondirent en désordre au roulement du tambour et aux chants du *ça ira* sur la place du Louvre et inondèrent sans obstacle le Carrousel. Un homme monté sur un petit cheval noir précédait les colonnes. Arrivé aux guichets du Carrousel, il s'empara du commandement par le seul droit de l'uniforme et par l'autorité de Danton. Cette foule lui obéit par ce besoin de direction et d'unité qui subordonne les masses au moment du danger. Il fit défiler sa troupe en bon ordre, la rangea en bataille sur le Carrousel, plaça les canons au centre, étendit ses deux ailes de manière à cerner et à dominer les bataillons incertains qui semblaient attendre la fortune pour se prononcer. Ces dispositions prises avec le coup d'œil et le sang-froid d'un général consommé, il poussa son cheval au petit pas vers la porte de la cour Royale, accompagné d'un groupe de

fédérés de Brest et de Marseillais, frappa de la poignée de son sabre sur la porte et demanda, avec le ton du commandement, qu'on ouvrît au peuple. Westermann était Alsacien, d'une famille considérée dans la bourgeoisie de sa province. Mêlé à des intrigues suspectes qui tendaient à contrefaire les billets de la caisse d'escompte, il avait été condamné à une reclusion perpétuelle à Saint-Lazare. Sa jeunesse et son activité d'esprit fermentaient dans les prisons. Il s'en échappa la veille de la prise de la Bastille. Devenu secrétaire de la municipalité d'Haguenau, sa beauté, son audace, son éloquence lui donnèrent un grand empire sur la ville qu'il agita dans le sens des idées nouvelles. Une réaction d'opinion l'en chassa. Il y rentra en vertu d'un décret de l'assemblée constituante après un combat livré entre les troupes de ligne qui l'appuyaient et la garde nationale qui le repoussait. Son triomphe fut de quelques heures. Arrêté de nouveau par ordre du département et enfermé à Saint-Lazare pour y subir sa première condamnation, il se réclama de Danton. Danton, sentant tout le prix qu'on pouvait tirer d'un pareil homme, le fit mettre en liberté la veille du 10 août. Westermann avait flairé de loin la guerre civile et les fortunes militaires que les révolutions recèlent dans leur sein pour les soldats heureux. Il s'était donné à la cause du peuple pour grandir ou pour mourir. Danton lui fit trouver une armée et lui donna la direction de cette foule, après l'avoir soulevée. Tel était Westermann. Santerre, quoique commandant général, avait senti la supériorité du jeune Allemand et lui avait laissé le commandement de cette avant-garde et les hasards de cette expédition.

Westermann, voyant que les Suisses et les grenadiers nationaux refusaient d'ouvrir les portes, fit avancer cinq pièces de canon et menaça de les enfoncer. Ces portes en bois, tombant de vétusté, ne pouvaient résister à la première décharge. A l'approche de Westermann, les officiers municipaux Borie et Leroux, Rœderer et les autres membres du département, témoins de l'hésitation des troupes et frappés de l'imminence du danger, remontèrent précipitamment au château. Ils traversent les salles qui précèdent la chambre du roi. La consternation de leurs visages parlait assez. Louis XVI était assis devant une table placée à l'entrée de son cabinet. Il avait les mains appuyées sur ses ge-

noux, dans l'attitude d'un homme qui attend et qui écoute. La reine, les yeux rouges et les joues animées par l'angoisse, était assise avec madame Élisabeth et les ministres entre la fenêtre et la table du roi; la princesse de Lamballe, madame de Tourzel et les enfants, près de la reine.

»Sire,« dit Rœderer, »le département désire parler à Votre Majesté sans autres témoins que sa famille. »Le roi fit un geste; tout le monde se retira, excepté les ministres. — »Sire,« poursuivit le magistrat, »vous n'avez pas cinq minutes à perdre; ni le nombre, ni les dispositions des hommes réunis ici pour vous défendre, ne peuvent garantir vos jours et ceux de votre famille. Les canonniers viennent de décharger leurs pièces. La défection est partout, dans le jardin, dans les cours; le Carrousel est occupé par les Marseillais. Il n'y a plus de sûreté pour vous que dans le sein de l'assemblée. C'est l'opinion du département, au corps constitué qui ait en ce moment la responsabilité de votre vie et de la constitution.—Mais,« dit le roi, »je n'ai pas vu beaucoup de monde au Carrousel. — Sire,« répliqua Rœderer, »il y a douze pièces de canon, et l'armée innombrable des faubourgs s'avance sur les pas des Marseillais.« M. Gerdret, administrateur du département, connu de la reine, dont il était le fournisseur, ayant appuyé de quelques mots l'avis de Rœderer: »Taisez-vous, monsieur Gerdret,« lui dit la reine, »il ne vous appartient pas d'élever ici la voix; laissez parler le procureur-syndic.« Puis, se tournant vers Rœderer: »Mais, monsieur,« lui dit-elle fièrement, »nous avons des forces? — Madame, tout Paris marche, »répliqua Rœderer, et reprenant aussitôt sur un ton plus affirmatif son dialogue avec le roi: »Sire, le temps presse; ce n'est plus une prière, ce n'est plus un conseil que nous vous adressons, il ne nous reste qu'une ressource: nous vous demandons la permission de vous faire violence et de vous entraîner à l'assemblée.«

Le roi releva la tête, regarda fixement Rœderer pendant quelques secondes, pour lire dans ses yeux si ses instances recélaient le salut ou le piége; puis, se tournant vers la reine et l'interrogeant d'un regard rapide: »Marchons!« dit-il, et il se leva. A ce mot, madame Élisabeth avançant la tête par-dessus *l'épaule du roi:* »*Monsieur* Rœderer,« s'écria-t-elle, »au moins

répondez-vous de la vie du roi? — Oui, madame, autant que de la mienne,« répondit en termes douteux Rœderer. Il recommanda au roi de ne se faire accompagner de personne de sa cour et de n'avoir d'autre cortége que le département et une double haie de grenadiers nationaux. Les ministres réclamèrent pour eux le droit de ne pas se séparer du chef du pouvoir exécutif. La reine implora la même faveur pour madame de Tourzel, la gouvernante de ses enfants. Le département y consentit. Rœderer s'avançant alors sur la porte du cabinet du roi et élevant la voix: »Le roi et sa famille se rendent à l'assemblée seuls, sans autre cortége que le département et les ministres, ouvrez-leur passage,« cria-t-il à la foule des spectateurs.

II. — La nouvelle du départ du roi se répandit, en un instant, dans tout le palais. L'heure suprême de la monarchie n'aurait pas sonné plus foudroyante et plus sinistre à l'oreille de ses défenseurs. Le respect seul contint l'indignation et la douleur dans l'âme des gardes suisses et des gentilshommes dont on refusait le bras et le sang. Des larmes de honte roulaient dans leurs yeux. Quelques-uns arrachèrent de leur poitrine la croix de Saint-Louis et brisèrent leurs épées sous leurs pieds.

Pendant que M. de Lachesnaye faisait avancer l'escorte du roi pour former la haie autour de sa personne, ce prince s'arrêta quelques minutes dans son cabinet, parcourut lentement le cercle formé par les personnes de son intimité et leur annonça sa résolution. La reine, assise et immobile, cachait son visage dans le sein de la princesse de Lamballe. La garde arriva. Le cortége défila en silence à travers une foule de visages consternés. Les yeux n'osaient rencontrer les yeux. En traversant la salle appelée l'*OEil-de-bœuf*, le roi prit sans rien dire le chapeau du garde national qui marchait à sa droite, et mit sur la tête de ce grenadier son chapeau orné d'une plume blanche. Le garde national étonné ôta respectueusement de son front le chapeau du roi, le plaça sous son bras et marcha tête nue. Nul n'a su la pensée de Louis XVI en faisant cet échange. Se souvenait-il du bonnet rouge qui, posé sur sa tête, avait flatté le peuple au 20 juin, et voulait-il se populariser devant la garde nationale en se revêtant d'une partie de l'uniforme de l'armée civique? Nul n'osa l'interroger sur ce geste; mais on ne peut l'attribuer

ı la peur dans un prince si impassible devant l'outrage et si se-
'ein devant la mort.

Au moment de quitter le péristyle et de faire le dernier pas ıors du seuil de son palais, le roi s'adressant au procureur-syndic ןui marchait devant lui: »Mais que vont devenir,« dit-il, »nos ımis qui sont restés là-haut?« Rœderer rassura le prince sur eur sort en lui disant que rien ne s'opposait à la sortie de ceux ןui étaient sans armes et sans uniforme, assertion involontairenent trompeuse que l'heure et la mort allaient démentir. Enfin, ɪur les degrés mêmes qui descendent du vestibule au jardin, ،ouis XVI eut encore comme un dernier avertissement de sa lestinée et un dernier remords de son abdication volontaire. Il ɪe retourna du côté des cours, jeta un regard par-dessus les têtes le ceux qui le suivaient, suspendit sa marche, et dit aux mem›res du département: »Mais il n'y a pourtant pas grande foule ıu Carrousel! »On lui répéta les assertions de Rœderer. Il parut es écouter sans y croire, et fit enfin le dernier pas hors du seuil, ›omme un homme fatigué de contredire et qui cède plutôt à la assitude et à la fatalité qu'à la conviction.

III. — Le roi traversa le jardin sans obstacle entre deux haies le baïonnettes qui marchaient du même pas que lui. Le dépar‚ement et des officiers municipaux marchaient en tête, la reine ı'appuyait sur le bras de M. de Saint-Priest, madame Élisabeth ›t les enfants fermaient la marche. Le vaste espace du jardin qui ı'étend d'une terrasse à l'autre, était désert; les consignes des ıroupes ne laissaient apercevoir personne, même sur la terrasse les Feuillants ordinairement livrée au peuple. Les parterres, les leurs, les statues, les gazons brillaient de l'éclat d'une matinée l'été. Un soleil brûlant se réverbérait sur le sable. Le ciel était ›ur, l'air sans mouvement. Cette fuite ressemblait à la promenade le Louis XIV à travers ces jardins. Rien n'en troublait le silence ןue le pas mesuré des colonnes et le chant des oiseaux dans les ›ranches. La nature ne semblait rien savoir de ce qui se passait lans le cœur des hommes ce jour-là. Elle faisait briller ce deuil ›omme elle aurait souri à une fête. Seulement les précoces cha‚eurs de cette année avaient jauni déjà les marronniers des Tuileries. Quand le cortége entra sous les arbres, les pieds s'enfon›aient *dans les amas de feuilles* tombées pendant la nuit et que

répondez-vous de la vie du roi? — Oui, madame, autant que de la mienne,« répondit en termes douteux Rœderer. Il recommanda au roi de ne se faire accompagner de personne de sa cour et de n'avoir d'autre cortége que le département et une double haie de grenadiers nationaux. Les ministres réclamèrent pour eux le droit de ne pas se séparer du chef du pouvoir exécutif. La reine implora la même faveur pour madame de Tourzel, la gouvernante de ses enfants. Le département y consentit. Rœderer s'avançant alors sur la porte du cabinet du roi et élevant la voix: »Le roi et sa famille se rendent à l'assemblée seuls, sans autre cortége que le département et les ministres, ouvrez-leur passage,« cria-t-il à la foule des spectateurs.

II. — La nouvelle du départ du roi se répandit, en un instant, dans tout le palais. L'heure suprême de la monarchie n'aurait pas sonné plus foudroyante et plus sinistre à l'oreille de ses défenseurs. Le respect seul contint l'indignation et la douleur dans l'âme des gardes suisses et des gentilshommes dont on refusait le bras et le sang. Des larmes de honte roulaient dans leurs yeux. Quelques-uns arrachèrent de leur poitrine la croix de Saint-Louis et brisèrent leurs épées sous leurs pieds.

Pendant que M. de Lachesnaye faisait avancer l'escorte du roi pour former la haie autour de sa personne, ce prince s'arrêta quelques minutes dans son cabinet, parcourut lentement le cercle formé par les personnes de son intimité et leur annonça sa résolution. La reine, assise et immobile, cachait son visage dans le sein de la princesse de Lamballe. La garde arriva. Le cortége défila en silence à travers une foule de visages consternés. Les yeux n'osaient rencontrer les yeux. En traversant la salle appelée l'*OEil-de-bœuf*, le roi prit sans rien dire le chapeau du garde national qui marchait à sa droite, et mit sur la tête de ce grenadier son chapeau orné d'une plume blanche. Le garde national étonné ôta respectueusement de son front le chapeau du roi, le plaça sous son bras et marcha tête nue. Nul n'a su la pensée de Louis XVI en faisant cet échange. Se souvenait-il du bonnet rouge qui, posé sur sa tête, avait flatté le peuple au 20 juin, et voulait-il se populariser devant la garde nationale en se revêtant d'une partie de l'uniforme de l'armée civique? Nul n'osa l'interroger sur ce geste; mais on ne peut l'attribuer

la peur dans un prince si impassible devant l'outrage et si serein devant la mort.

Au moment de quitter le péristyle et de faire le dernier pas hors du seuil de son palais, le roi s'adressant au procureur-syndic qui marchait devant lui: „Mais que vont devenir," dit-il, „nos amis qui sont restés là-haut?" Rœderer rassura le prince sur leur sort en lui disant que rien ne s'opposait à la sortie de ceux qui étaient sans armes et sans uniforme, assertion involontairement trompeuse que l'heure et la mort allaient démentir. Enfin, sur les degrés mêmes qui descendent du vestibule au jardin, Louis XVI eut encore comme un dernier avertissement de sa destinée et un dernier remords de son abdication volontaire. Il se retourna du côté des cours, jeta un regard par-dessus les têtes de ceux qui le suivaient, suspendit sa marche, et dit aux membres du département: „Mais il n'y a pourtant pas grande foule au Carrousel!" On lui répéta les assertions de Rœderer. Il parut les écouter sans y croire, et fit enfin le dernier pas hors du seuil, comme un homme fatigué de contredire et qui cède plutôt à la lassitude et à la fatalité qu'à la conviction.

III. — Le roi traversa le jardin sans obstacle entre deux haies de baïonnettes qui marchaient du même pas que lui. Le département et des officiers municipaux marchaient en tête, la reine s'appuyait sur le bras de M. de Saint-Priest, madame Élisabeth et les enfants fermaient la marche. Le vaste espace du jardin qui s'étend d'une terrasse à l'autre, était désert; les consignes des troupes ne laissaient apercevoir personne, même sur la terrasse des Feuillants ordinairement livrée au peuple. Les parterres, les fleurs, les statues, les gazons brillaient de l'éclat d'une matinée d'été. Un soleil brûlant se réverbérait sur le sable. Le ciel était pur, l'air sans mouvement. Cette fuite ressemblait à la promenade de Louis XIV à travers ces jardins. Rien n'en troublait le silence que le pas mesuré des colonnes et le chant des oiseaux dans les branches. La nature ne semblait rien savoir de ce qui se passait dans le cœur des hommes ce jour-là. Elle faisait briller ce deuil comme elle aurait souri à une fête. Seulement les précoces chaleurs de cette année avaient jauni déjà les marronniers des Tuileries. Quand le cortége entra sous les arbres, les pieds s'enfonçaient dans les amas de feuilles tombées pendant la nuit et que

s'ils y rentreraient jamais! Jamais le sort ne donna plus de douleurs secrètes en spectacle, C'étaient les angoisses du cœur humain à nu. Le roi les voilait d'impassibilité; la reine de dignité, madame Élisabeth de piété, la jeune fille de larmes, le dauphin d'insouciance. Le public n'apercevait rien d'indigne du rang, du sexe, de l'âge du moment. La fortune semblait avoir trouvé des armes égales à ses coups.

V. — La délibération commença. Un membre se leva et fit observer que la constitution interdisait de délibérer devant le roi. »C'est juste,« dit en inclinant le front, Louis XVI.

Pour obéir à ce scrupule ironique de la constitution au moment où la constitution n'existait plus, on décréta que le roi et sa famille seraient placés dans une tribune de journalistes, qu'on appelait la tribune du logographe.

Cette loge de dix pieds carrés, derrière le président, était de niveau avec les rangs élevés de l'assemblée. Elle n'était séparée de la salle que par une grille en fer scellée dans le mur. On y conduisit le roi. Les jeunes secrétaires qui notaient les discours pour reproduire littéralement les séances, se rangèrent un peu pour prêter place à la famille de Louis XVI. Le roi s'assit sur le devant de la loge; la reine, dans un angle, pour voiler son visage par l'ombre d'un enfoncement; madame Élisabeth, les enfants, leur gouvernante, sur une banquette de paille adossée au mur nu; dans le fond de la loge, les deux ministres, quelques officiers de la maison du roi, le duc de Choiseul, Carl, commandant de la gendarmerie à cheval, M. de Sainte-Croix, M. Dubouchage le prince de Poix. MM. de Vioménil, de Montmorin, d'Hervilly, de Briges, courtisans de la dernière heure, se tinrent debout près de la porte. Un poste de grenadiers de la garde l'assemblée avec quelques officiers supérieurs de l'escorte du roi remplissait le couloir et interceptait l'air. La chaleur était étouffante, la sueur ruisselait du front de Louis XVI et des enfants. L'assemblée et les tribunes, qui s'encombraient de minute en minute, exhalaient l'haleine d'une fournaise dans cette étroite embouchure. L'agitation de la salle, les motions des orateurs, les pétitions des sectionnaires, le bruit des conversations entre les députés y montaient du dedans. Les tumultes du peuple qui pressait les murs, les assauts donnés aux portes pour

forcer les consignes, les vociférations des rassemblements, les cris des sicaires qui commençaient à égorger dans la cour du manége, les supplications des victimes, les coups qui assenaient la mort, les corps qui tombaient, tous ces bruits y pénétraient du dehors.

A peine le roi était-il dans cet asile, qu'un redoublement de clameur extérieure fit craindre que les portes ne cédassent et que le peuple ne vînt immoler le roi sans retraite dans ce cachot. Vergniaud donna l'ordre d'arracher la grille de fer qui séparait la loge de la salle, pour que Louis XVI pût se réfugier au milieu des députés si une invasion du peuple avait lieu par les couloirs. A défaut d'ouvriers et d'outils, quelques députés les plus rapprochés du roi, ainsi que MM. de Choiseul, le prince de Poix, les ministres, le roi lui-même, accoutumé à se servir de son bras pour ses rudes travaux de serrurerie, réunirent leurs efforts et arrachèrent le grillage de ses scellements. Grâce à cette précaution, il restait encore un dernier rempart au roi contre le fer du peuple. Mais aussi la majesté royale était à découvert devant les ennemis qu'elle avait dans la salle. Les dialogues dont elle était l'objet parvenaient sans obstacle à ses oreilles. Le roi et la reine voyaient et entendaient tout. Spectateurs et victimes à la fois, ils assistèrent de là pendant quatorze heures à leur propre dégradation.

Dans la loge même du logographe, un homme, jeune alors, signalé depuis par ses services, M. David, depuis consul général et député, notait respectueusement pour l'histoire l'attitude, la physionomie, les gestes, les larmes, la couleur, la respiration et jusqu'aux palpitations involontaires des muscles du visage que les émotions de ces longues heures imprimaient aux traits de la famille royale.

Le roi était calme, serein, désintéressé de l'événement comme s'il eût assisté à un drame dont un autre eût été l'acteur. Sa forte nature lui faisait sentir les appétits du corps et le besoin pressant de nourriture, même sous les émotions de son âme. Rien ne suspendait sa puissante vie. L'agitation de son esprit aiguillonnait ses sens. Il eut faim à l'heure accoutumée de son premier repas. On lui apporta du pain, du vin, des viandes froides, il mangea, il but, il dépeça sa volaille avec autant de calme *qu'il l'eût fait à un* rendez-vous de chasse après une longue

course à cheval dans les bois de Versailles. Dans ce moment l'homme physique prévalait en lui sur l'homme sensible.

La reine, qui savait que les calomnies populaires traduisaient les forts besoins de nourriture du roi en grossière sensualité et même en ivrognerie, souffrait intérieurement de le voir manger dans un pareil moment. Elle refusa tout, le reste de la famille l'imita. Elle ne parlait pas; ses lèvres étaient serrées, ses yeux ardents, secs, ses joues enflammées; sa contenance triste, abattue, mais toujours ferme; ses bras affaissés, reposant sur ses genoux comme s'ils eussent été liés: le visage, l'expression, l'attitude d'un héros désarmé qui ne peut plus combattre, mais qui se révolte encore contre la fortune.

Madame Élisabeth, debout derrière son frère et le couvant des yeux, ressemblait au génie surhumain de cette maison. Elle ne participait aux scènes qui l'environnaient que par l'âme du roi, de la reine et des enfants. La douleur n'était sur son visage qu'un contre-coup qu'elle sentait seulement dans les autres. Elle levait souvent les yeux au plafond. On la voyait prier intérieurement.

Madame royale versait de grosses larmes que la chaleur séchait sur ses joues. Le jeune dauphin regardait dans la salle et demandait à son père les noms des députés. Louis XVI les lui désignait sans qu'on pût apercevoir dans ses traits ou reconnaître au son de sa voix s'il nommait un ami ou un ennemi. Il adressait quelquefois la parole à ceux qui passaient devant la loge en se rendant à leur banc. Les uns s'inclinaient avec l'expression d'un douloureux respect; les autres détournaient la tête et affectaient de ne pas le voir. La catastrophe apaisait l'irritation; la convenance ajournait l'outrage. Un seul fut cruel: ce fut le peintre David. Le roi l'ayant reconnu dans le nombre de ceux qui se pressaient pour le contempler, dans le couloir à la porte de la loge logographe, lui demanda s'il aurait bientôt fini son portrait? — »Je ne ferai désormais le portrait d'un tyran.« répondit David, »que quand sa tête posera devant moi sur un échafaud.« Le roi baissa les yeux et dévora l'insulte. David se trompait d'heure. Un roi détrôné n'est plus qu'un homme; un mot courageux devant la tyrannie devient lâche devant l'adversité.

VI. — Pendant que la salle se remplissait et restait dans cette

attente agitée mais inactive qui précède les grandes résolutions, le peuple, qu'aucune force armée ne contenait du côté de la rue Saint-Honoré, avait fait irruption dans la cour des feuillants, jusqu'au seuil même de l'assemblée. Il demandait à grands cris qu'on lui livrât vingt-deux prisonniers royalistes, arrêtés pendant la nuit, aux Champs-Élysées, par la garde nationale.

Ces prisonniers étaient accusés d'avoir fait partie de patrouilles secrètes, répandues dans les différents quartiers par la cour pour examiner les dispositions du peuple et pour diriger les coups des satellites du château. Les uniformes de ces prisonniers, leurs armes, les cartes d'entrée aux Tuileries saisies sur eux, prouvaient en effet que c'étaient des gardes nationaux, des volontaires dévoués au roi, envoyés aux environs du château pour éclairer la défense. A mesure qu'on les avait arrêtés, on les avait jetés dans le poste de la garde nationale élevé dans la cour des Feuillants. A huit heures, on y amena un jeune homme de trente ans en costume de garde national. Sa figure fière, irritée, l'élégance martiale de son costume, l'éclat de ses armes et le nom de Suleau, odieux au peuple, nom que quelques hommes murmuraient en le voyant passer, avait attiré les regards sur lui.

C'était en effet Suleau, un de ces jeunes écrivains royalistes qui, comme André Chénier, Roucher, Mallet-Dupan, Serizy et plusieurs autres, avaient embrassé le dogme de la monarchie au moment où il semblait répudié par tout le monde, et qui, séduits par le danger même de leur rôle, prenaient la générosité de leur caractère pour une conviction de leur esprit. La liberté de la presse était l'arme défensive qu'ils avaient reçue des mains de la constitution et dont ils se servaient avec courage contre les excès de la liberté. Mais les révolutions ne veulent d'arme que dans la main de leurs amis. Suleau avait harcelé les partis populaires, tantôt par des pamphlets sanglants contre le duc d'Orléans, tantôt par des sarcasmes spirituels contre les jacobins ; il avait raillé cette toute-puissance du peuple, qui n'a pas de longues rancunes, mais qui n'a pas non plus de pitié dans ses vengeances.

La populace haïssait Suleau comme toute tyrannie hait son Tacite. Le jeune écrivain montra en vain un ordre des commissaires municipaux qui l'appelait au château. On le jeta avec les autres *dans le corps de garde*. Son nom avait grossi et envenimé

l'attroupement. On demandait sa tête. Un commissaire, monté sur un tréteau, harangue la foule et veut suspendre le crime en promettant justice. Théroigne de Méricourt, en habit d'amazone et le sabre nu à la main, précipite le commissaire du haut de la tribune et l'y remplace. Elle allume par ses paroles la soif du sang dans le peuple, qui l'applaudit; elle fait nommer par acclamation des commissaires qui montent avec elle au comité de la section pour arracher les victimes à la lenteur des lois. Le président de la section, Bonjour, premier commis de la marine, ambitieux du ministère, défend à la garde nationale de résister aux volontés du peuple. Deux cents hommes armés obéissent à cet ordre et livrent les prisonniers. Onze d'entre eux s'évadent par une fenêtre de derrière. Les onze autres sont bloqués dans le poste. On vient les appeler un à un pour les immoler dans la cour. Quelques gardes nationaux, plus humains ou moins lâches, veulent, malgré l'ordre de Bonjour, les disputer aux assassins. — »Non, non,« dit Suleau, »laissez-moi aller au-devant des meurtriers! Je vois bien qu'aujourd'hui le peuple veut du sang. Peut-être une seule victime lui suffira-t-elle? Je payerai pour tous!« Il allait se précipiter par la fenêtre. On le retint.

VII. — L'abbé Bougon fut saisi avant lui. C'était un auteur dramatique. Homme à la taille colossale et aux bras de fer, l'abbé Bougon lutta avec l'énergie du désespoir contre les égorgeurs. Il en entraîna plusieurs dans sa chute. Accablé par le nombre, il fut mis en pièces.

M. de Solminiac, ancien garde du roi, périt le second, puis deux autres. Ceux qui attendaient leur sort dans le corps de garde entendaient les cris et les luttes de leurs compagnons. Ils mouraient dix fois. On appela Suleau. On l'avait dépouillé au poste de son bonnet de grenadier, de son sabre et de sa giberne. Ses bras étaient libres. Une femme l'indiquant à Théroigne de Méricourt qui ne le connaissait pas de visage, mais qui le haïssait de renommée et qui brulait de tirer vengeance des risées auxquelles elle avait été livrée par sa plume, Théroigne le saisit par le collet et l'entraîne. Suleau se dégage. Il arrache un sabre des mains d'un égorgeur, il s'ouvre un passage vers la rue, il va *s'échapper*. On court, on le saisit par derrière, on le renverse, *on le désarme*, on lui plonge la pointe de vingt sabres dans le

corps; il expire sous les pieds de Théroigne. On lui coupe la tête, on la promène dans la rue Saint-Honoré.

Le soir un serviteur dévoué racheta a prix d'or cette tête des mains d'un des meurtriers, qui en avait fait un trophée. Le fidèle domestique rechercha le cadavre et rendit ces restes défigurés à la jeune épouse de Suleau, marié seulement depuis deux mois, fille du peintre Hall, célèbre par sa beauté, et qui portait dans son sein le fruit de cette union.

Pendant la lutte de Suleau avec ses assassins, deux des prisonniers soustraits à l'attention du peuple parvinrent encore à s'évader. Un seul restait, c'était le jeune du Vigier, garde du corps du roi. La nature semblait avoir accompli en lui le type de la forme humaine. Sa beauté, admirée des statuaires, était devenue un surmon; elle arrêtait la foule dans les lieux publics. Aussi brave que beau, aussi adroit que fort, il employa pour défendre sa vie tout ce que l'élévation de la taille, la souplesse des muscles, l'aplomb du corps ou la vigueur des bras pouvaient prêter de prodige au lutteur antique. Seul et désarmé contre soixante, cerné, abattu, relevé tour à tour, il sema son sang sur toutes les dalles, il lassa plusieurs fois les meurtriers, il fit durer sa défense désespérée plus d'un quart d'heure. Deux fois sauvé, deux fois ressaisi, il ne tomba que de lassitude et ne périt que sous le nombre. Sa tête fut le trophée d'un combat. On l'admirait encore au bout de la pique où ses sicaires l'avaient arborée. Tel fut le premier sang de la journée: il ne fit qu'altérer le peuple.

VIII. — Le départ du roi avait laissé le château dans l'incertitude et dans le trouble. Une trêve tacite semblait s'être établie d'elle-même entre les défenseurs et les assaillants. Le champ de bataille était transporté des Tuileries à l'assemblée. C'était là que la monarchie allait se relever ou s'écrouler. La conquête ou la défense d'un palais vide ne devait coûter qu'un sang inutile. Les avant-postes des deux partis le comprenaient. Cependant, d'un côté l'impulsion donnée de si loin à une masse immense de peuple ne pouvait guère revenir sur elle-même à la seule annonce de la retraite du roi à l'assemblée; et de l'autre les forces militaires que le roi avait laissées sans les licencier dans les *Tuileries, ne pouvaient*, à moins d'ordres contraires, livrer la

demeure royale et rendre les armes à l'insurrection. Un commandement clair et précis du roi pouvait prévenir ce choc en autorisant une capitulation. Mais ce prince, en abandonnant les Tuileries, n'avait pas abdiqué tout espoir d'y rentrer: »Nous reviendrons bientôt,« avait dit la reine à ses femmes qui l'attendaient dans ses appartements. La famille royale ne voyait dans les événements de la nuit que les préparatifs d'un second 20 juin. Elle ne se s'était rendue à l'assemblée que pour sommer par sa démarche le corps législatif de la défendre, pour se décharger de la responsabilité du combat, et pour passer loin des périls extrêmes des heures d'anxiété. Le maréchal de Mailly, à qui le commandement des forces du château était confié par le roi, avait ordre d'empêcher par la force la violation du domicile royal.

Deux espérances vagues restaient donc encore au fond des pensées du roi et de la reine pendant ces premières perplexités de la journée. La première, c'était que la majorité de l'assemblée, touchée de l'abaissement de la royauté, et fière de lui donner asile, aurait assez de générosité et assez d'empire sur le peuple pour ramener le roi dans son palais et pour venger en lui le pouvoir exécutif. La seconde, c'est que le peuple et les Marseillais, engageant le combat aux portes du château, seraient foudroyés par les Suisses et par les bataillons de la garde nationale, et que cette victoire gagnée aux Tuileries dégagerait le roi de l'assemblée. Si telle n'eût pas été l'espérance du roi et de ses conseillers, était-il croyable que ce prince eût laissé écouler tant de longues heures, depuis sept heures jusqu'à dix heures de la matinée, sans envoyer à ses défenseurs, par un des ministres ou par un des nombreux officiers généraux qui l'entouraient, l'ordre de capituler et de se replier, en assurant seulement la sûreté de tant de vies compromises par son silence? Il attendait donc un événement quelconque, soit au dedans, soit au dehors. Son seul tort était de ne pas le diriger. Même après avoir mis sa femme, sa sœur, ses enfants sous la protection de l'assemblée, il pouvait regagner le palais avec son escorte, rallier ses défenseurs et recevoir l'assaut. Vainqueur, il ressaisissait le prestige de la victoire; vaincu, il ne tombait pas plus bas dans l'infortune et il tombait en roi.

IX. — Le château, dépourvu d'une partie de ses forces militaires et de toute sa force morale par l'absence du roi et de son escorte, ressemblait plus en ce moment à un lieu public peuplé d'une foule confuse qu'à un quartier général. Nul n'y donnait d'ordres, nul n'en recevait; tout y flottait au hasard. Parmi les Suisses et les gentilshommes, les uns parlaient d'aller rejoindre le roi à l'assemblée et de mourir en le défendant malgré lui; les autres, de former une colonne d'attaque, de balayer le Carrousel, d'enlever la famille royale et de la conduire, à l'abri de deux ou trois mille baïonnettes, à Rambouillet et de là à l'armée de La Fayette. Ce dernier parti offrait des chances de salut. Mais tout le monde était capable de proposer, personne de résoudre. L'heure dévorait ces vains conseils. Les forces diminuaient. Deux cents Suisses, avec M. Bachmann et l'état-major, et trois cents gardes nationaux des plus résolus avaient suivi le roi à l'assemblée et se tenaient à ses ordres aux portes du Manége. Il ne restait donc dans l'intérieur des Tuileries que sept cents Suisses, deux cents gentilshommes mal armés et une centaine de gardes nationaux, et tout environ mille combattants disséminés dans une multitude de postes; dans le jardin et dans les cours quelques bataillons débandés et des canons prêts à se tourner contre le palais. Mais l'intrépide attitude des Suisses et les murailles seules de ce palais, qu'on avait si souvent dépeint comme le foyer des conspirations et l'arsenal du despotisme, imprimaient au peuple une terreur qui ralentissait l'investissement.

X. — A neuf heures dix minutes, les portes de la cour Royale furent enfoncées sans que la garde nationale fît aucune démonstration pour les défendre. Quelques groupes du peuple pénétrèrent dans la cour, mais sans approcher du château. On s'observait, on échangeait de loin des paroles qui n'avaient rien de la menace; on semblait attendre d'un commun accord ce que l'assemblée déciderait du roi. Les colonnes du faubourg Saint Antoine n'étaient pas encore au Carrousel. Aussitôt qu'elles commencèrent à déboucher du quai sur cette place, Westermann ordonna aux Marseillais de le suivre. Il entra le premier, à cheval, le pistolet à la main, dans la cour. Il forma sa troupe lentement et militairement en face du château. Les canonniers, *passant aussitôt à Westermann*, retirèrent les quatre pièces de

canon qui étaient braquées contre l'entrée de la cour et les tournèrent contre la porte du palais. Le peuple répondit à cette manœuvre par des acclamations de joie. On embrassait les canonniers; on criait: »A bas les Suisses! Il faut que les Suisses rendent les armes au peuple!«

Mais les Suisses, impassibles aux portes et aux fenêtres du château, entendaient ces cris, voyaient ces gestes sans donner aucun signe d'émotion. La discipline et l'honneur semblaient pétrifier ces soldats. Leurs sentinelles placées sous la voûte du péristyle passaient et repassaient à pas mesurés, comme si elles eussent monté leur garde dans les cours désertes et silencieuses de Versailles. Chaque fois que cette promenade alternative du soldat en faction le ramenait du côté des cours et en vue du peuple, la foule intimidée se repliait sur les Marseillais; elle revenait ensuite vers le château quand les Suisses disparaissaient sous le vestibule. Cependant cette multitude s'aguerrissait peu à peu et se rapprochait toujours davantage. Une cinquantaine d'hommes des faubourgs et des fédérés finirent par s'avancer jusqu'au pied du grand escalier. Les Suisses replièrent leur poste sur le palier et sur les marches séparées du péristyle par une barrière en bois. Ils laissèrent seulement une sentinelle en dehors de cette barrière. Le factionnaire avait ordre de ne pas faire feu quelle que fût l'insulte. Sa patience devait tout subir. Le sang ne devait pas couler d'un hasard. Cette longanimité des Suisses encouragea les assaillants. Le combat commença par un jeu: le rire préluda à la mort. Des hommes du peuple, armés de longues hallebardes à lames recourbées, s'approchèrent du factionnaire, l'accrochèrent par son uniforme ou par son ceinturon avec le crochet de leur pique, et, l'attirant de force à eux aux bruyants éclats de joie de la foule, le désarmèrent et le firent prisonnier. Cinq fois les Suisses renouvelèrent leur sentinelle, cinq fois le peuple s'en empara ainsi. Les bruyantes acclamations des vainqueurs et la vue de ces cinq Suisses désarmés encourageant la foule qui hésitait jusque-là au milieu de la cour, elle se précipita en masse avec de grands cris sous la voûte; là, quelques hommes féroces, arrachant les Suisses des mains des premiers assaillants, assommèrent ces soldats sans armes à coups de massue en présence de leurs camarades. Un premier coup de

feu partit au même moment de la cour ou d'une fenêtre, les uns disent du fusil d'un Suisse, les autres du pistolet d'un Marseillais. Ce coup de feu fut le signal de l'engagement.

XI. — A cette explosion les capitaines de Durler et de Reding, qui commandaient le poste, rangent leurs soldats en bataille derrière la barrière, les uns sur les marches de l'escalier, les autres sur le perron de la chapelle qui domine ces marches, le reste sur la double rampe de l'escalier à deux branches qui part du perron de la chapelle pour monter à la salle des Gardes; position formidable, qui permet à cinq feux de se croiser et de foudroyer le vestibule. Le peuple refoulé par le peuple ne peut l'évacuer. La première décharge des Suisses couvre de morts et de blessés les dalles du péristyle. La balle d'un soldat choisit et frappe un homme d'une taille gigantesque et d'une grosseur énorme qui venait d'assommer à lui seul quatre des factionnaires désarmés. L'assassin tombe sur le corps de ses victimes. La foule épouvantée fuit en désordre jusqu'au Carrousel. Quelques coups de fusil partis des fenêtres atteignent le peuple jusque sur la place. Le canon du Carrousel répond à cette décharge, mais les boulets mal dirigés vont frapper les toits. La cour Royale se vide et reste jonchée de fusils, de piques, de bonnets de grenadiers. Les fuyards se glissent et rampent le long des murailles à l'abri des guérites des sentinelles à cheval. Quelques-uns se couchent à terre et contrefont les morts. Les canonniers abandonnent leurs pièces et sont entraînés eux-mêmes dans la panique générale.

A cet aspect, les Suisses descendent en masse du grand escalier et se divisent en deux colonnes: l'une, commandée par M. de Salis, sort par la porte du jardin pour aller s'emparer de deux pièces de canon qui étaient à la porte du Manége et les ramener au château; l'autre, au nombre de cent vingt hommes et de quelques gardes nationaux, sous les ordres de MM. de Durler et Pfyffer, débouche par la cour Royale en passant sur les cadavres de leurs camarades égorgés. La seule apparition des soldats balaye la cour. Ils s'emparent des quatre pièces de canon abandonnées, ils les ramènent sous la voûte du vestibule; mais ils n'ont ni munitions, ni mèches pour s'en servir.

Le capitaine de Duler, voyant la cour évacuée, pénètre lui-

même dans le Carrousel par la porte Royale, s'y forme en bataillon carré et fait un feu roulant des trois fronts de sa troupe sur les trois parties de la place. Le peuple, les fédérés, les Marseillais se replient sur les quais, sur les rues, et impriment un mouvement de reflux et de terreur qui se communique jusqu'à l'hôtel de ville et jusqu'aux boulevards. Pendant que ces deux colonnes parcouraient le Carrousel, quatre-vingts Suisses, une centaine de gentilshommes volontaires et trente gardes nationaux, se formant spontanément en colonne dans une autre aile du château, descendaient par l'escalier du pavillon de Flore, et volaient au secours de leurs camarades. En traversant la cour des Princes pour se rendre au bruit de la fusillade dans la cour Royale, une décharge de canons à mitraille partie de la porte des Princes en renverse un grand nombre, et foudroie les murs et les fenêtres des appartements de la reine. Réduite à cent cinquante combattants, cette colonne se détourne, marche au pas de course sur les canons, les reprend, entre au Carrousel, éteint le feu des Marseillais, et revient dans les Tuileries par la porte Royale. Les deux corps ramènent les canons, et, rapportant leurs blessés sous le vestibule, ils rentrent au château.

XII. — Les Suisses écartent les cadavres qui jonchaient le péristyle pour faire place à leurs blessés. Ils les couchent sur des chaises et sur des banquettes. Les marches et les colonnes ruissellent de sang. De son côté, M. de Salis ramenait par le jardin les deux pièces de canon qu'il était allé reprendre à la porte du Manége. Ses soldats, foudroyés en allant et en revenant par le feu croisé des bataillons de garde nationale qui occupaient la terrasse du bord de l'eau et celle des Feuillants, avaient laissé trente hommes, sur cent, morts ou mourants dans le trajet. Ils n'avaient pas riposté par un seul coup de fusil à cette fusillade inattendue de la garde nationale. La discipline avait vaincu en eux l'instinct de leur propre conservation. Leur consigne était de mourir pour le roi, et ils mouraient sans tirer sur un uniforme français.

Si, au moment de cette évacuation soudaine des Tuileries et du Carrousel par l'effet de la sortie des Suisses, ces soldats étrangers eussent été secondés par quelques corps de cavalerie, l'insurrection, refoulée et coupée de toutes parts, livrait le champ

de bataille aux défenseurs du roi. Les neuf cents hommes de gendarmerie postés depuis la veille dans la cour du Louvre, sur la place du Palais-Royal, aux Champs-Élysées et à l'entrée du Pont-Royal du côté de la rue du Bac, étaient plus que suffisants pour jeter le désordre dans ces masses confuses et désarmées du peuple. Mais ce corps, sur lequel on comptait le plus au château, s'abandonna lui-même et faiblit sous la main de ces commandants. Déjà, depuis l'arrivée des Marseillais au Carrousel, les cinq cents gendarmes de la cour du Louvre donnaient tous les signes de l'insubordination. Ils répondaient aux incitations des bandes armées qui passaient sur les quais, en élevant leurs chapeaux en l'air et en criant Vive la nation! Au premier coup de canon qui retentit dans les Carrousel, ils remontèrent précipitamment à cheval et se crurent parqués dans cette enceinte pour la boucherie. Le maréchal de Mailly leur envoya l'ordre de sortir en escadrons par la porte de la Colonnade, de couper l'armée de Santerre par une charge sur le quai, de se diviser ensuite en deux corps dont l'un refoulerait le peuple vers le faubourg Saint-Antoine et l'autre vers les Champs-Élysées. Là un autre escadron de gendarmerie, en bataille sur la place Louis XV avec du canon, chargerait ces masses et les jetterait dans le fleuve. M. de Rulhières, qui commandait cette gendarmerie, ayant rassemblé ses officiers, pour leur communiquer cet ordre, ils répondirent tous que leurs soldats les abandonneraient et que pour conserver une apparence d'empire sur eux et pour prévenir une défection éclatante, il fallait les éloigner du champ de bataille et les porter sur un autre point. »Lâches que vous êtes!« s'écria un de ces officiers indigné en s'adressant à ses cavaliers, »si vous ne voulez que courir, allez aux Champs-Élysées, il y a de la place.« Au moment de ce flottement des esprits, la foule des fuyards, qui s'échappait du Carrousel sous le feu des Suisses, faisait irruption dans la cour du Louvre, se jetait dans les rangs, entre les jambes des chevaux en criant: »On massacre nos frères!« A ces cris, la gendarmerie se débanda, prit par pelotons la porte qui conduit à la rue du Coq, et se sauva au galop par toutes les rues voisines du Palais-Royal.

XIII. — Les Suisses étaient vainqueurs, les cours vides, les canons repris, le silence régnait autour des Tuileries. Les Suisses

rechargèrent leurs armes et reformèrent leurs rangs à la voix de leurs officiers. Les gentilshommes entourant le maréchal de Mailly le conjuraient de former une colonne d'attaque de toutes les fòrces disponibles qui restaient au château, de se porter au Manége avec du canon, d'y rallier les cinq cents hommes de l'escorte du roi encore en bataille sur la terrasse des Feuillants, d'appeler les Suisses laissés à la caserne de Courbevoie, et de sortir de Paris avec la famille royale enfermée dans cette colonne de feu. Les serviteurs du roi, les femmes de la reine, la princesse de Lamballe, se pressant à toutes les fenêtres du château, avaient l'âme et les regards fixés sur la porte du Manége, croyant à chaque instant voir le cortége royal en sortir pour venir achever et utiliser la victoire des Suisses. Vain espoir! cette victoire sans résultat n'était qu'un de ces courts intervalles que les catastrophes inévitables laissent aux victimes, non pour triompher, mais pour respirer.

XIV. — Les coups de canon des Marseillais et les décharges des Suisses, en venant ébranler inopinément les voûtes du Manége, avaient eu des contre-coups bien différents dans le cœur des hommes dont la destinée, les idées, le trône, la vie se décidaient à quelques pas de cette enceinte dans ce combat invisible. Le roi, la reine, madame Élisabeth, le petit nombre d'amis dévoués enfermés avec eux dans la loge du logographe, pouvaient-ils s'empêcher de faire dans le mystère de leur âme des vœux involontaires pour le triomphe de leurs défenseurs et de répondre par les palpitations de l'espérance à chacune de ces décharges d'un combat dont la victoire les sauvait et les couronnait de nouveau? Cependant ils voilaient sous la douloureuse consternation de leur physionomie ce qui pouvait se cacher de joie secrète dans leur cœur; ils s'observaient devant leurs ennemis; ils s'observaient devant Dieu lui-même, qui leur aurait reproché de se réjouir du sang versé. Leurs traits étaient muets, leurs cœurs fermés, leurs pensées suspendues au bruit extérieur. Ils écoutaient, pâles et en silence, éclater leur destinée dans ces coups.

Les coups de canon redoublent; le bruit de la mousqueterie semble se rapprocher et grossir; les vitraux tintent comme si le *vent des boulets* les faisait frémir en passant sur la salle; les *tribunes s'agitent* et poussent des cris d'effroi et d'horreur. Une

expression générale de colère et de solennelle intrépidité se répand sur les figures des députés; ils prêtent l'oreille au bruit et repardent avec indignation le roi. Vergniaud, triste, muet, et calme comme le patriotisme, se couvre en signe de deuil. A ce geste, qui traduit la pensée publique par un signe, les députés se lèvent sous une impression électrique, et, sans tumulte, sans vains discours, ils proférent d'une seule voix le cri de *Vive la nation!* Le roi se lève à son tour et annonce à l'assemblée qu'il vient d'envoyer aux Suisses l'ordre de cesser le feu et de rentrer dans leurs casernes. M. d'Hervilly sort pour aller porter cet ordre au château. Les députés se rassoient et attendent quelques minutes en silence l'effet de l'ordre du roi.

Tout à coup des décharges de mousqueterie plus rapprochées éclatent sur la salle. Ce sont les feux de bataillon des gardes nationaux de la terrasse des Feuillants qui tirent sur la colonne de M. de Salis. Des voix s'écrirent dans les tribunes que les Suisses vainqueurs sont aux portes et viennent égorger la représentation nationale. On entend des pas précipités, des cliquetis d'armes dans les couloirs. Quelques hommes armés s'efforcent de pénétrer dans la salle. D'intrépides députés se jettent au-devant d'eux et les repoussent. L'assemblée croit que les Suisses vainqueurs viennent l'immoler à leur vengeance. L'enthousiasme de la liberté l'enivre d'une joie funèbre. Pas un seul mouvement de terreur n'avilit la nation qui va mourir en elle. » C'est le moment de tomber dignes du peuple au poste où il nous a envoyés,« dit Vergniaud. A ces mots les députés reprennent leur place sur leurs bancs. »Jurons tous, à ce moment suprême, de vivre ou de mourir libres? «

L'assemblée entière se lève; tous les bras sont tendus, toutes les lèvres s'ouvrent pour jurer; les tribunes, soulevées par ce mouvement d'héroïsme, se lèvent avec l'assemblée: »Et nous aussi, nous jurons de mourir avec vous!« s'écrient-elles. Les citoyens qui se pressent à la barre, les journalistes dans leurs tribunes, les secrétaires du logographe eux-mêmes, à côté du roi, debout, tendent une main en signe de serment, élèvent de l'autre leur chapeau en l'air et s'associent, par un irrésistible élan, à cette sublime acceptation de la mort pour la cause de la liberté. Ce n'était point un de ces serments de parade où des corps poli-

tiques bravent le péril absent et jettent le défi à la faiblesse. La mort tonnait sur leurs têtes, frappait à leurs portes. Nul n'avait le secret du combat. Le cœur des citoyens vola au-devant du fer. La mort les eût frappés dans l'orgueil et dans la joie de leur serment. Les officiers suisses se retirèrent. Les décharges s'éloignèrent en s'affaiblissant. Les députés, les tribunes, les spectateurs restèrent quelques minutes debout, les bras tendus, les regards de défi tournés vers la porte. Le péril était passé qu'ils gardaient encore leur attitude. Le feu de l'enthousiasme semblait les avoir foudroyés! L'histoire le redira toutes les fois qu'elle voudra faire respecter le berceau de la liberté et grandir l'image des nations.

XV. — Les Suisses qui avaient occasionné ce mouvement étaient des officiers de l'escorte du roi, cherchant un refuge dans l'enceinte, pour éviter le feu des bataillons de la terrasse des Feuillants. On les fit entrer dans la cour du Manége, et on les désarma par ordre du roi.

Pendant cette scène, M. d'Hervilly parvenait au château à travers les balles, au moment où la colonne de M. de Salis y rentrait avec les canons. »Messieurs,« leur cria-t-il du haut de la terrasse du jardin d'aussi loin que sa voix put être entendue, »*le roi vous ordonne de vous rendre tous à l'assemblée nationale.*« Il ajouta de lui-même, et dans une dernière pensée de prévoyance pour le roi: »Avec vos canons!« A cet ordre, M. de Durler rassemble environ deux cents de ses soldats, fait rouler un canon du vestibule dans le jardin, essaye en vain de le décharger, et se met en marche vers l'assemblée, sans que les autres postes de l'extérieur, prévenus de cette retraite, eussent le temps de le suivre. Cette colonne, criblée en route par les balles de la garde nationale, arrive en désordre et mutilée à la porte du Manége; elle est introduite dans les murs de l'assemblée et met bas les armes. Les Marseillais, informés de la retraite d'une partie des Suisses, et témoins de la défection de la gendarmerie, marchent une seconde fois en avant; les masses des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine inondent les cours. Westermann et Santerre, le sabre à la main, leur montrent le grand escalier et les poussent à l'assaut au chant du *Ça ira...*; la vue de leurs camarades morts, couchés sur le Carrousel, les enivre de vengeance; les Suisses ne sont plus à leurs yeux que des assassins soldés. Ils

se jurent entre eux de laver ces pavés, ce palais dans le sang de ces étrangers; ils s'engouffrent comme un torrent de baïonnettes et de piques sous les larges voûtes du péristyle. D'autres colonnes, tournant le château, pénètrent dans le jardin par la porte du Pont-Royal et du Manége, et s'accumulent au pieds des murs. Six pièces de canon, ramenées de l'hôtel de ville et placées aux angles de la rue Saint-Nicaise, de la rue des Orties et de la rue de l'Échelle, lancent les boulets et la mitraille sur le château. Les faibles détachements épars dans les appartements se rallient, sans ordre et sans unité, au poste le plus rapproché d'eux. Quatre-vingts hommes se groupent sur les marches du grand escalier; de là ils font d'abord deux feux de file qui renv rsent dans le vestibule quatre cents Marseillais.

Les cadavres de ces combattants servent de marche-pied aux autres pour escalader la position. Les Suisses se replient lentement de marche en marche, laissant un rang des leurs sur chaque degré. Leur feu diminue avec leur nombre, mais tous tirent jusqu'à la mort. Le dernier coup de fusil ne s'éteignit qu'avec la dernière vie.

Quatre-vingts cadavres jonchaient l'escalier. De ce moment le combat ne fut plus qu'un massacre. Les Marseillais, les Brestois, les fédérés, le peuple inondent les appartements. Les Suisses isolés qu'ils rencontrent sont immolés partout; quelques-uns essayent de se défendre, et ne font qu'ajouter à la rage de leurs bourreaux et aux horreurs de leur supplice. La plupart jettent leurs armes au pied du peuple, se mettent à genoux, tendent la tête au coup ou demandent la vie; on les saisit par les jambes et par les bras, on les lance tout vivants par les fenêtres. Un peloton de dix-sept d'entre eux s'était réfugié dans la sacristie de la chapelle. Ils y sont découverts. En vain l'état de leurs armes, qu'ils montrent au peuple, atteste qu'ils n'ont pas fait feu dans la journée. On les désarme, on les déshabille et on les égorge aux cris de Vive la nation! Pas un n'échappe.

XVI. — Ceux qui se trouvaient, au moment de l'attaque, dans le pavillon de Flore et dans les appartements de la reine, se réunirent aux deux cents gentilshommes et à quelques gardes nationaux sous le commandement du maréchal de Mailly. Ils formèrent à eux *tous une masse* d'environ cinq cents combattants, et ten-

tèrent d'obéir à l'ordre du roi en évacuant le château militairement et en se rendant auprès de sa personne à l'assemblée. L'issue sur la cour était occupée par les masses de peuple et foudroyée par le canon. La sortie par le jardin était praticable encore, quoique sous le feu des bataillons du faubourg qui occupaient le Pont-Royal et le bord de l'eau. La colonne prend cette direction, mais la grille de la Reine, qui donnait accès au jardin, était fermée. On fait des efforts désespérés pour la forcer. La grille résiste. On parvient avec peine à faire fléchir un des barreaux de fer massif sous le levier des baïonnettes. On pratique une ouverture par où la colonne ne peut s'échapper qu'homme à homme. C'est par ce guichet qui cinq cents soldats, gentilshommes et gardes nationaux, doivent sortir, choisis et visés à loisir par les fusils des deux bataillons. Ils sortent néanmoins; car les cris de leurs camarades massacrés derrière eux leur font préférer une balle prompte et mortelle à un massacre atroce et lent. Les sept premiers qui traversent la grille tombent en la franchissant, les autres passent au pas de course sur leurs corps et s'élancent vers le jardin. Les habits rouges des Suisses désignent ces soldats aux feux des bataillons. Cet acharnement contre eux sauve une partie des gentilshommes. La balle choisit l'étranger et épargne le Français. Tous les Suisses meurent ou sont atteints dans la fuite. Parmi les serviteurs du roi et les volontaires, deux seulement sont tués: M. de Clermont d'Amboise et M. de Castéja. Les autres atteignent les arbres qui les protégent, reçoivent à bout portant le feu d'un poste de garde nationale placé au milieu du jardin, laissent trente morts dans la grande allée, et parviennent à la porte du Manége. Là M. de Choiseul au nom du roi, se porte intrépidement au-devant d'eux, les rallie et pénètre, l'épée à la main, dans l'enceinte de l'assemblée pour mettre ces Français sous la sauvegarde de la nation.

XVII. — Le reste de la colonne fugitive du château espère se faire jour par le Pont-Tournant. Elle y parvient en se couvrant des arbres dont les troncs sont déchirés par les boulets et par les balles. Une décharge à mitraille partant du pont la rejette vers la terrasse de l'Orangerie. Soixante Suisses et quinze gentilshommes jonchent de leurs corps les bords du grand bassin sous

la statue de César. Un grand nombre d'autres, atteints par les balles ou par les éclats de branches qui tombent des marronniers sur leurs têtes, échappent en teignant de leur sang la grande allée: MM. de Virieu, de Lamartine, de Viomenil sont de ce nombre. Arrivés au pied de la terrasse de l'Orangerie, ces officiers délibèrent sous le feu et se divisent en deux opinions et en deux colonnes. Les uns retournent à l'assemblée; les autres se décident à franchir la place Louis XV, sous le feu des pièces de canon du Pont-Tournant, et à se rallier dans les Champs-Élysées à la gendarmerie, dont ils aperçoivent un escadron en bataille. Ceux qui rentrèrent au Manége furent reçus, désarmés, envoyés après la victoire dans les prisons de Paris, et massacrés le 2 septembre. Ceux qui sortirent du jardin par la grille de l'Orangerie périrent, les uns sur la place Louis XV, les autres aux Champs-Élysées, sous le sabre de cette gendarmerie qui se joignit au peuple pour les achever. Quelques-uns, comme M. de Vioménil, reçurent asile dans les caves de la rue Saint-Florentin, de la rue Royale, et surtout dans l'hôtel de l'ambassadeur de Venise, Pisani, qui brava la mort pour sauver la vie à des inconnus. Quelques autres s'emparèrent d'une pièce de canon gardée par un faible détachement, auprès du pont Louis XV, et voulurent s'en servir pour protéger leur retraite. Une charge de gendarmerie la leur enleva et les refoula dans la Seine. M. de Villers, récemment sorti de ce corps dont il était major, croyant que cette gendarmerie venait à son secours, s'élança au-devant de ses anciens camarades. » A nous, mes amis! « leur cria-t-il. A ces mots, un des officiers de cet escadron, qui le reconnut, tira froidement un de ses pistolets de sa fonte et lui cassa la tête à bout portant. Les autres l'achevèrent à coups de sabre.

La retraite des faibles restes de ces défenseurs du château ne fut qu'une suite de hasards individuels. Ceux-ci jetant leurs armes, et dépouillant toute apparence militaire, se perdaient dans la masse des spectateurs du combat: ceux-là se firent jour, le pistolet à la main, jusqu'au bord de l'eau, s'emparèrent de bateaux abandonnés, et, traversant la Seine, se jetèrent dans les bois d'Issy et de Meudon. Ils durent la vie à l'hospitalité désintéressée de pauvres villageois étrangers aux discordes civiles. *L'hospitalité est la* charité du pauvre. Les autres, divisés par

petits groupes, s'enfoncèrent dans les rues latérales des Champs-Élysées, ou franchirent les palissades et les murs des jardins.

XVIII. — Un de ces détachements, au nombre de trente, dont vingt-neuf Suisses et un jeune page de la reine à leur tête, se jeta dans la cour de l'hôtel de la marine, au coin de la rue Royale. Le page représente en vain à ses compagnons que, forcés dans cet étroit asile, ils y périront tous. Ils persistent et se fient à la générosité du peuple. Un groupe de huit fédérés se présente devant la porte. Les Suisses en sortent un à un, jetant leurs fusils aux pieds des fédérés; ils croient leurs ennemis attendris par ce geste de vaincus qui s'abandonnent à la merci du vainqueur. » Lâches, « leur crie un des fédérés, » vous ne vous rendez qu'à la peur, vous n'aurez point de quartier! « En parlant ainsi, il plonge le fer de sa pique dans la poitrine d'un des Suisses; il en tue un autre d'un coup de pistolet. On leur scie la tête avec des sabres pour la promener en trophée.

A cette vue, les Suisses indignés retrouvent leur énergie dans le désespoir. Ils ressortent à la voix du page, ils ramassent leurs fusils, ils font une décharge sur les fédérés. Ils en tuent sept sur huit. Mais d'autres fédérés amènent une pièce de canon chargée à mitraille devant la porte et font feu. Vingt-trois soldats, sur vingt-sept, tombent sous le coup. Les quatre autres, avec le page, à la faveur de la fumée, se glissent, sans être vus, dans une cave de l'hôtel. Ils s'envelissent dans le sable humide et trompent ainsi la fureur de leurs ennemis. La nuit tombe. Le concierge de l'hôtel, qui seul a le secret de leur fuite, leur apporte des aliments et des couvertures; il réchauffe leurs membres engourdis par le froid et par l'humidité de ces voûtes glacées; il leur procure des vêtements moins suspects; il coupe leurs cheveux et leurs moustaches. Ils sortent un à un sous ces déguisements.

Soixante autres qui se retiraient en bon ordre, sous le commandement de quatre officiers, à travers les Champs-Élysées, se dirigeant sur leur caserne de Courbevoie, sont enveloppés par la gendarmerie et ramenés à l'hôtel de ville. Arrivés sur la place de Grève, leur escorte les massacre, jusqu'au dernier, aux acclamations du peuple et sous les yeux du conseil de la commune.

Trente hommes, commandés par M. de Forestier de Saint-Venant, jeune officier suisse à peine adolescent, sont cernés de toutes parts sur la place Louis XV. Sûrs de mourir, ils veulent du moins venger leur sang. Ils chargent à la baïonnette le poste de gendarmerie et de canonniers qui entoure la statue de Louis XV, au milieu de la place. Trois fois ils enfoncent ce poste. Trois fois des renforts y arrivent et cernent de plus près ces trente hommes. Ils tombent un à un, décimés lentement par le feu qui les enveloppe. Réduits au nombre de dix, ils parviennent à forcer le passage, se jettent dans les Champs-Élysées et combattent d'arbre en arbre jusqu'à la mort. M. de Forestier, seul survivant et sans blessure, est prêt à escalader la muraille d'un jardin, un gendarme à cheval franchit le fossé qui sépare la promenade de la chaussée et le renverse mort d'un coup de carabine dans les reins.

Le jeune Charles d'Autichamp, sortant du palais et se retirant seul par la rue de l'Échelle, est arrêté par deux Brestois. Il décharge de deux mains ses pistolets sur leur poitrine et les tue tous les deux. Le peuple s'empare de lui et le traîne à la place de Grève pour y être immolé. C'était le moment où l'on égorgeait les soixante Suisses. Un mouvement de la foule le sépare des hommes qui l'escortent, on veut le ressaisir; il ramasse une baïonnette tombée sous ses pieds, il la plonge dans le cœur d'un garde national qui le tient au collet; il blesse ou menace tout ce qui s'approche, s'élance dans une maison dont la porte est ouverte, monte l'escalier, sort par le toit, redescend par une autre maison dans une rue de derrière, jette son arme, compose ses traits, et échappe à la vengeance de dix mille bras. Un vieux gentilhomme de quatre-vingts ans, le vicomte de Broves, député à l'assemblée constituante, blessé au château et cachant sa blessure, est trahi par le sang qui coule de ses cheveux sur ses joues. Le peuple reconnaît un ennemi et l'immole sur le perron de l'église Saint-Roch.

XIX. — Pendant que les débris des forces militaires du château se dispersaient ou périssaient ainsi au dehors, le peuple impitoyable, monté à l'assaut des appartements, sur les cadavres des Marseillais et des Suisses, assouvissait sa vengeance dans l'intérieur. Gentilshommes, pages, prêtres, bibliothécaires, valets de

chambre, serviteurs du roi, huissiers de la chambre, simples serviteurs, tous ceux qu'il rencontrait dans ce palais étaient à ses yeux les complices des crimes de la royauté. Les murs même leur inspiraient haine et vengeance. Ces murs avaient recélé dans leur sein, selon eux, toutes les trames du clergé, de l'aristocratie et des cours depuis la conjuration de la Saint-Barthélemy jusqu'aux trahisons du comité autrichien et aux décharges perfides de ces satellites étrangers qui venaient d'assassiner le peuple. Ils croyaient laver le sang dans le sang: le sang ruisselait partout; on ne marchait que sur des cadavres. La mort même ne suffisait pas à la haine. Un ressentiment féroce poursuivait au delà de la vie l'assouvissement de cette rage; elle dépravait la nature, elle ravalait le peuple au-dessous de la brute qui frappe mais qui ne dépèce pas. A peine les victimes étaient-elles tombées sous le fer des Marseillais qu'une horde forcenée, les mains tendues vers sa proie, se précipitait sur les cadavres qu'on lui jetait du haut des balcons, les dépouillait de leurs vêtements, se repaissait de leur nudité, leur arrachait le cœur, en faisant ruisseler le sang comme l'eau de l'éponge, coupait leur tête et étalait d'obscènes trophées aux regards et aux dérisions des mégères de la rue. Personne ne se défendait plus; le combat n'était qu'un égorgement.

Des bandes armées d'hommes des faubourgs, la pique ou le couteau à la main, se répandaient par les escaliers intérieurs et par les corridors obscurs de cette immense labyrinthe dans tous les étages du château, enfonçant les portes, sondant les planchers, brisant les meubles, jetant les objets d'art ou de luxe par les fenêtres, brisant pour briser, mutilant par haine, ne cherchant point la dépouille mais la ruine. Dans ce sac général du palais, il y eut dévastation, non pillage. Le peuple même, dans sa férocité, aurait rougi de chercher autre chose que ses ennemis. Le but de son soulèvement, c'était le sang; ce n'était pas l'or. Il s'observait lui-même. Il montrait ses mains rouges mais vides. Quelques voleurs vulgaires, surpris en flagrant délit d'appropriation des objets pillés, furent pendus à l'instant par d'autres hommes du peuple avec un écriteau signalant la honte de leur action. La passion déprave, mais elle élève aussi. L'enthousiasme général qui soulevait ce peuple l'eût fait rougir de penser à

autre chose qu'à la vengeance et à la liberté. La fureur qui le possédait lui laissait le sentiment de la dignité de sa cause. Il se souillait de meurtres, il s'enivrait de tortures; mais, jusque dans le sang, la masse respectait en soi le combattant de la liberté. Tableaux, statues, vases, livres, porcelaines, glaces, chefs-d'œuvre de tous les arts accumulés par les siècles dans le palais de la splendeur et des délices de souverains, tout vola en lambeaux, tout roula en éclats, tout fut réduit en poussière ou en cendre. Par un jeu bizarre de la destinée, il n'y eut d'épargné et d'intact qu'un tableau de la chambre du lit du roi représentant la Mélancolie, par Fetti; comme si l'emblème de la tristesse et de la vanité des choses humaines était le seul monument éternel destiné à survivre à la destinée des dynasties et des palais!

XX. — Les femmes de la reine, les dames d'honneur des princesses, les femmes de chambre de service, la princesse de Tarente, mesdames de La Roche-Aymon, de Ginestous, la jeune Pauline de Tourzel, fille de la marquise de Tourzel, gouvernante des enfants de France, s'étaient rassemblées dès le commencement du combat dans les appartements de la reine. Les décharges d'artillerie, la mitraille des canons du Carrousel rejaillissant sur les murs, l'invasion du peuple, la sortie des Suisses, la victoire d'un moment suivie d'un assaut plus terrible, les cris, le silence, la fuite des victimes poursuivies au-dessus de leurs têtes dans la galerie des Carrache, la chute des corps jetés par les balcons dans la cour, les rugissements de la foule sous leurs fenêtres avaient suspendu en elles la respiration et la vie. Elles mouraient de mille coups depuis trois heures.

La foule qui avait fait sa première irruption par l'autre escalier du château, n'avait pas encore découvert leur asile. On n'y parvenait que par l'escalier dérobé qui montait de l'appartement de la reine dans celui du roi, et par l'escalier des Princes obstrué par une masse immobile de cadavres marseillais. Une des bandes armées d'égorgeurs trouva enfin l'accès de l'escalier dérobé et s'y rua dans les ténèbres. Ces degrés intérieurs desservaient des corridors bas et obscurs des entre-sols pratiqués entre les deux grands étages. Ces entre-sols servaient de logement aux hommes et aux femmes de la domesticité intime de la famille royale. *Les portes en sont* enfoncées à coups de hache. Les as-

sassins immolent les heiduques de la reine. Madame Campan, sa femme de chambre favorite, et deux de ses femmes de service se précipitent aux genoux des égorgeurs. Leurs mains embrassent les sabres levés sur elles. »Que faites-vous!« s'écrie d'en bas la voix d'un Marseillais, »on ne tue pas les femmes! — Levez-vous, misérables, la nation vous fait grâce,« répond un homme à longue barbe qui venait d'assassiner un heiduque. Il fit monter les trois femmes sur une banquette placée dans l'embrasure d'une fenêtre où la foule pouvait les voir et les entendre, et leur dit de crier Vive la nation! La foule battit des mains.

Deux huissiers de la chambre du roi, MM. Sallas et Marchais, qui pouvaient s'évader en livrant la porte, meurent pour obéir à leur serment. Ils enfoncent leur chapeau sur leur tête et mettent l'épée à la main: »C'est ici notre poste,« disent-ils aux Marseillais, »nous voulons tomber sur le seuil que nous avons juré de défendre.« L'huissier de la chambre de la reine, nommé Diet, reste seul, factionnaire généreux, à l'entrée de l'appartement où les femmes sont réfugiées, et tombe en la défendant. Son cadavre, couché en travers de la porte, sert encore de rempart aux femmes. La princesse de Tarente, qui entend tomber ce dernier et fidèle gardien, va elle-même ouvrir la porte aux Marseillais. Leur chef, frappé de l'assurance et de la dignité de cette femme devant la mort, contient un moment sa troupe. La princesse, tenant par la main la jeune et belle Pauline de Tourzel, que sa mère lui a confiée: »Frappez-moi,« dit-elle aux Marseillais, »mais sauvez l'honneur et la vie de cette jeune fille. C'est un dépôt que j'ai juré de rendre à sa mère. Rendez-lui sa fille et prenez mon sang.«

Les Marseillais attendris respectent et sauvent ces femmes. On les aide à franchir les cadavres qui jonchent les antichambres et les corridors.

Quelques hommes du peuple, en saccageant les appartements, avaient brisé les fontaines de marbre des bains de la reine. L'eau mêlée au sang inondait les pavés et teignait de rouge les pieds et les robes traînant de ces fugitives. On les confia à des hommes du peuple, qui les conduisirent furtivement, le long de la rivière au-dessous du quai, jusqu'au pont Louis XVI, et les remirent en sûreté à leurs familles.

XXI. — La poursuite des victimes cherchant à se dérober à la mort dura trois heures. Les caves, les cuisines, les souterrains, les passages secrets, les toits même dégouttaient de sang. Quelques Suisses, qui s'étaient cachés dans les écuries sous des monceaux de fourrage, y furent étouffés par la fumée ou brûlés vifs. Le peuple voulait faire un immense bûcher des Tuileries. Déjà les écuries, les corps de garde, les bâtiments de service qui bordaient les cours étaient en flamme. Des bûchers formés des meubles, des tableaux, des collections, des bibliothèques des courtisans qui logeaient au château, flamboyaient dans le Carrousel. Des députations de l'assemblée et de la commune préservèrent avec peine le Louvre et les Tuileries. Il semblait au peuple que ce palais laissé debout rappellerait tôt ou tard la tyrannie. C'était un remords de sa servitude qui s'élèverait devant lui. Il voulait l'effacer pour qu'une royauté nouvelle n'eût pas une pierre d'attente dans la ville de la liberté. Ne pouvant incendier les pierres, il se vengea sur les hommes. Tous les citoyens d'un attachement notoire à la cour ou suspects d'attendrissement sur la chute du roi, qui furent rencontrés et reconnus, tombèrent sous ses coups. La plus innocente et la plus illustre de ces victimes fut M. de Clermont-Tonnerre.

Un des premiers apôtres de la réforme politique, aristocrate populaire, orateur éloquent de l'assemblée constituante, il ne s'était arrêté dans la revolution qu'aux limites de la monarchie. Il voulait cet équilibre idéal des trois pouvoirs, dont il croyait voir la chimère réalisée dans la constitution britannique. La révolution, qui voulait non balancer mais déplacer les pouvoirs, l'avait répudié comme elle avait dépassé Mounier, Malouet, Mirabeau lui-même. Elle le haïssait d'autant plus qu'elle avait plus espéré en lui. Quand les principes deviennent fureur, la modération devient trahison. M. de Clermont-Tonnerre fut accusé dans la matinée du 10 août d'avoir un dépôt d'armes dans son hôtel. Un attroupement entoura sa maison et le conduisit à la section de la Croix-Rouge pour rendre compte des piéges qu'il tendait au peuple. Son hôtel, visité par la populace, le disculpa. Le peuple, détrompé par la voix d'un honnête homme, passe aisément de l'injustice à la faveur; il applaudit l'accusé et le reconduisit *triomphalement* dans sa demeure. Mais les sicaires à

qui une main invisible avait désigné la victime, frémissent de la voir échapper. Un serviteur expulsé ameute contre son ancien maître un rassemblement de forcenés. En vain M. de Clermont-Tonnerre, monté sur une borne, harangue avec sang-froid ses assassins; un coup de feu qu'il reçoit au visage étouffe sa parole dans son sang. Il se précipite dans un hôtel ouvert dans la rue de Vaugirard et monte jusqu'au quatrième étage; ses meurtriers le suivent, l'égorgent sur l'escalier, le traînent sanglant dans la rue et n'abandonnent qu'un cadavre à ses amis consternés. Défiguré, mutilé, dépecé par les armes ignobles qui souillent ce qu'elles tuent, sa jeune femme ne reconnaît le corps de son mari qu'à ses vêtements.

XXII. — Le combat à peine terminé, Westermann, couvert de poudre et de sang, vint recevoir chez Danton les félicitations de son triomphe. Il était accompagné de quelques-uns des héros de cette journée. Danton les ambrassa. Brune, Robert, Camille Desmoulins, Murat, Fabre d'Églantine coururent l'un après l'autre embrasser leur chef et recevoir les nouveaux mots d'ordre pour la soirée. Les femmes pleuraient de joie en revoyant vainqueurs leurs maris, qu'elles avaient crus immolés par le canon des Suisses. Danton paraissait rêveur, on eût dit qu'étonné et comme repentant de la victoire, il flottait entre deux partis à prendre; mais il était de ces hommes qui n'hésitent pas longtemps et qui laissent décider les événements. Sa fortune se levait avec ce jour. Le lendemain il était ministre.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

L'assemblée et le peuple. — Le pouvoir à l'hôtel de ville. — Les chefs sortent de leurs retraites. — Le conseil de la commune, germe de la convention. — Aspect de l'assemblée. — Les pétitionnaires à la barre. — Dépouilles du château apportées par les combattants. — La royauté suspendue. — La convention décrétée. — Camp sous Paris. — Roland, Clavière et Servan réintégrés. — Danton ministre de la justice. — Ses paroles à l'hôtel de ville. — Paris le soir du 10 août. — Le peuple et la bourgeoisie. — Santerre et La Fayette. — Le roi et la famille royale couchent aux Feuillants. — Le peuple demande encore des meurtres. — Danton ajourne les vengeances populaires. — La famille royale conduite au Temple.

I. — Retournons à l'assemblée. N'ayant su prendre ni le parti de la révolution ni le parti de la constitution, elle subissait en silence tous les contre-coups du dehors et ne semblait en permanence que pour accepter les actes du peuple. Attitude passive et dégradée : juste punition d'un corps souverain qui craignait la république sans oser lui résister et qui la désirait sans oser la servir ! Le peuple, qui sentait la faiblesse de ses représentants, faisait tout seul la république, mais comme le peuple fait tout, quand il est sans gouvernement, par le désordre, par la flamme et par le sang. Il ne conservait envers l'assemblée qu'une apparence de respect légal, comme pour avoir l'air de respecter quelque chose ; mais au fond il avait pris la dictature en prenant les armes. Les hommages qu'il affectait de rendre à la représentation n'étaient que les ordres respectueux qu'il lui donnait. Le véritable pouvoir était déjà à l'hôtel de ville dans les commissaires de la commune. Le peuple l'avait senti. Il leur prêtait sa force. Il a le sentiment du droit suprême : le droit de ne pas périr. Les commissaires de la commune étaient plus que ses représentants : ils étaient le peuple de Paris lui-même. Aussi, la victoire à peine décidée par la retraite du roi et par l'assaut des Tuileries, tous les hommes *populaires,* mais prudents, qui avaient attendu le

signe du destin pour se déclarer, volèrent à l'hôtel de ville et s'installèrent au nom de leur opinion dans le conseil des vrais souverains de la circonstance.

Robespierre, qui réservait toujours, non sa personne, mais sa fortune, et qui s'était tenu caché à ses amis comme à ses ennemis pendant la conjuration et pendant le combat, parut dans la journée au conseil de la commune. Il y fut accueilli par ses disciples, Huguenin, Sergent, Panis, comme l'homme d'État de la crise et l'organisateur de la victoire.

Danton, après avoir rassuré sa femme et embrassé ses enfants, vint s'enivrer aux cordeliers des applaudissements des conjurés de Charenton et imprimer à ses complices l'attitude, le ton, la volonté du moment.

Marat lui-même sortit du souterrain où il était enfermé depuis quelques jours. Aux cris de victoire il s'élança dans la rue à la tête d'un groupe de ses fanatiques et d'une colonne de fédérés de Brest. Il se promena dans Paris un sabre nu à la main et une couronne de laurier sur la tête. Il se fit proclamer commissaire de sa section au nom de ses haillons, de ses cachots et de ses fureurs. Il se transporta avec ces mêmes satellites à l'imprimerie royale, et s'empara des presses, qu'il ramena chez lui comme la dépouille due à son génie.

Tallien, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Camille Desmoulins, tous les chefs des jacobins ou des cordeliers, tous les agitateurs, toutes les têtes, toutes les voix, toutes les mains du peuple se précipitèrent à la commune, et firent d'un conseil municipal le gouvernement provisoire d'une nation. A ces hommes vinrent s'adjoindre Fabre d'Églantine, Osselin, Fréron, Desforgues, Lenfant, Chénier, Legendre. Ce conseil provisoire de la commune fut le germe de la convention. Il prit son rôle, il ne le reçut pas; il agit dictatorialement.

II. — L'assemblée ne comptait pas trois cents membres présents dans la journée du 10 août. Les membres du côté droit et les membres du parti constitutionnel, pressentant qu'ils n'auraient qu'à sanctionner les volontés du peuple ou à périr, s'étaient abstenus de se rendre à la séance. Les Girondins et les jacobins y assistaient seuls. Mais les rangs dégarnis de la représentation étaient peuplés d'étrangers, de pétitionnaires, de mes-

bres des clubs, d'hommes de travail, qui, assis pêle-mêle avec les députés, offraient à l'œil l'image de la confusion du peuple et de ses représentants, parlant, gesticulant, consultant, se levant avec les députés, comme sous l'empire d'un péril public qui identifiait l'assemblée et les spectateurs. Dans une catastrophe qui intéresse au même degré toutes les âmes, personne ne regarde, tout le monde agit. Tel était l'aspect de l'assemblée pendant et après le combat. Aucun discours ; des gestes soudains et unanimes ; des cris d'horreur ou de triomphe ; des serments renouvelés à chaque instant, comme pour se raffermir par le bruit d'une acclamation civique contre l'ébranlement du canon qui retentissait aux portes ; des députations nommées, essayant de sortir, refoulées dans la salle ; enfin des appels nominaux qui usaient l'heure en apparences d'action, et qui donnaient aux événements le temps d'éclore et d'enfanter une résolution décisive.

Aussitôt que le peuple fut maître du château, les cris de victoire pénétrèrent du dehors par toutes les issues dans la salle. L'assemblée se leva en masse et s'associa au triomphe du peuple par le serment de maintenir l'égalité et la liberté. De minute en minute, des hommes du peuple, les bras nus, les mains sanglantes, le visage noirci de poudre, entraient aux applaudissements des tribunes, s'avançaient à la barre, racontaient en paroles brèves les perfides embûches de la cour, qui avait attiré les citoyens par des apparences de trêve sous le feu des Suisses pour les immoler. D'autres, montrant du geste la loge du logographe, offraient leurs bras à la nation pour exterminer le tyran et l'assassin de son peuple. »C'est cette cour perfide,« s'écria un de ces orateurs en découvrant sa poitrine frappée d'une balle et ruisselante de sang, »c'est cette cour perfide qui a fait couler ce sang. Nous n'avons pénétré dans le palais qu'en marchant sur les monceaux de cadavres de nos frères massacrés ! Nous avons fait prisonniers plusieurs de ces satellites d'un roi parricide. C'est le roi seul que nous accusons. Ces hommes n'étaient que les instruments de sa trahison ; du moment qu'ils ont mis bas les armes, dans ces assassins soudoyés nous ne voyons plus d'ennemis, nous ne voulons voir que des frères !« A ces mots, il embrasse un Suisse désarmé, qu'il avait amené par la main, et il *tombe évanoui au milieu* de la salle, épuisé de fatigue, d'émo-

tion, de sang. Des députés se précipitent, l'emportent, le rendent à la vie. Il reprend ses sens, il se relève, il rentre à la barre: »Je sens renaître mes forces,« dit-il, »je demande à l'assemblée de permettre à ce malheureux Suisse de demeurer chez moi; je veux le protéger et le nourrir. Voilà la vengeance d'un patriote français!«

La générosité de ce citoyen se communique à l'assemblée et aux tribunes. On envoie des députations au peuple pour arrêter le massacre. On fait entrer dans la cour des Feuillants les Suisses qui stationnaient encore sur la terrasse, exposés à la fureur du peuple. Ces soldats déchargent leurs fusils en l'air en signe de confiance et de sécurité. Ils sont introduits dans les couloirs, dans les cours et jusque dans les bureaux de l'assemblée. Des combattants apportent successivement et déposent sur la table du président la vaisselle d'argent, les sacs d'or, les diamants, les bijoux précieux, les meubles de prix et jusqu'aux portefeuilles et aux lettres trouvés dans les appartements de la famille royale. Des applaudissements saluent ces actes de probité. Les armes, l'or, les assignats trouvés dans les vêtements des Suisses sont accumulés au pied de la tribune. Le roi et la reine assistent du fond de leur loge à l'inventaire des dépouilles trouvées dans leurs plus secrets appartements.

III. — Le président remet tous ces objets sous la responsabilité d'Huguenin, commissaire de la nouvelle commune. Le canon se tait. La fusillade se ralentit. Les pétitionnaires demandent à grands cris ou la tête ou la déchéance du roi: »Vous n'arrêterez la vengeance du peuple qu'en lui faisant justice. Représentants, soyez fermes! Vous avez l'obligation de nous sauver! Osez jurer que vous sauverez l'empire, et l'empire est sauvé!« Ces voix imploraient comme on ordonne.

Les Girondins, indécis jusque-là entre l'abaissement et la chute du trône, sentirent qu'il fallait ou le précipiter eux-mêmes ou être entraînés avec lui. Vergniaud laissa la présidence à Guadet, pour que l'assemblée, pendant son absence, restât sous la main d'un homme de sa faction. La commission extraordinaire, où les Girondins avaient la majorité du nombre, de l'importance et du talent, s'assembla séance tenante. La délibération ne fut pas longue. Le canon délibérait pour elle. Le peuple

attendait. Vergniaud prend la plume et rédige précipitamment l'acte de suspension provisoire de la royauté. Il rentre et lit, au milieu d'un profond silence et à quatre pas du roi, qui l'écoute, le plébiscite de la déchéance. Le son de la voix de Vergniaud était solennel et triste, son attitude morne, son geste abattu. Soit que la nécessité de lire la condamnation de la monarchie en présence du monarque imposât à ses lèvres et à son cœur la décence de la pitié, soit que le repentir de l'impulsion qu'il avait donnée aux événements le saisit, et qu'il se sentit déjà l'instrument passif d'une fatalité qui lui demandait plus que sa conscience ne consentait, il semblait moins déclarer la victoire de son parti que prononcer sa propre sentence.

»Je viens,« dit-il, »au nom de la commission extraordinaire, vous présenter une mesure bien rigoureuse; mais je m'en rapporte à la douleur dont vous êtes pénétrés pour juger combien il importe au salut de la patrie que vous l'adoptiez sur l'heure. L'assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble; que les maux dont gémit l'empire dérivent principalement des défiances qu'inspire la conduite des chefs du pouvoir exécutif, dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et contre l'indépendance nationale; que ces défiances ont provoqué de toutes les parties de l'empire le vœu de la révocation de l'autorité confiée à Louis XVI; considérant néanmoins que le corps législatif ne veut agrandir par aucune usurpation sa propre autorité, et qu'il ne peut concilier son serment à la constitution et sa ferme volonté de sauver la liberté qu'en faisant appel à la souveraineté du peuple, décrète ce qui suit:

»Le peuple français est invité à former une convention nationale;

»Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions; un décret sera proposé dans la journée sur la nomination d'un gouverneur du prince royal;

»Le payement de la liste civile est suspendu;

»Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte du corps législatif jusqu'à ce que le calme soit rétabli dans Paris; le département fera préparer le Luxembourg pour sa résidence, sous *la garde des citoyens.*«

Ce décret fut adopté sans discussion. Le roi l'entendit sans étonnement et sans douleur. Au moment du vote, il s'adressa au député Coustard, placé au-dessus de la loge du logographe, avec lequel il s'était entretenu familièrement pendant la séance : »Ce que vous faites là n'est pas très-constitutionnel,« lui dit le roi d'un ton d'ironie qui contrastait avec la solennité de la circonstance. »C'est vrai, sire,« répondit Coustard, »mais c'est le seul moyen de sauver votre vie.« Et il vota contre le roi en s'entretenant avec l'homme.

IV. — Mais ce décret, qui laissait la question de la monarchie ou de la république en suspens, et qui même préjugeait en faveur de la monarchie en indiquant la nomination d'un gouverneur du prince royal, n'était qu'une demi-satisfaction à l'urgence de la situation. Désiré avec passion la veille, il était accepté avec murmure le lendemain.

A peine Vergniaud avait-il achevé de lire, que des pétitionnaires plus exigeants se présentèrent à la barre et sommèrent l'assemblée de prononcer la déchéance du roi perfide dont le règne finissait dans le sang de ses sujets. Vergniaud se reprit et justifia les termes et la portée du décret ambigu des Girondins : »Je suis bien aise,« dit-il, »de pouvoir m'expliquer devant les citoyens qui sont à la barre. Les représentants du peuple ont fait tout ce que leur permettaient leurs pouvoirs quand ils ont décrété qu'il serait nommé une convention nationale pour statuer sur la question de déchéance. En attendant, l'assemblée vient de prononcer la suspension. Cette mesure doit suffire au peuple pour le rassurer contre les trahisons du pouvoir exécutif. La suspension ne réduit-elle pas le roi à l'impossibilité de nuire ? J'espère que cette explication satisfera le peuple et qu'il voudra bien entendre et connaître la vérité.«

Les tribunes et les pétitionnaires écoutèrent froidement ces paroles. Le député Choudieu fit voter d'urgence la formation d'un camp sous Paris et la permanence des séances de l'assemblée. L'assemblée procède à la nomination des ministres.

Roland, Clavière et Servan, les trois ministres girondins renvoyés, furent réintégrés sans scrutin, sur la proposition de Brissot. Leur nomination était une vengeance de leur destitution par le roi. Danton fut nommé ministre de la justice, Monge mi-

nistre de la marine, Lebrun des affaires étrangères, Grouvelle secrétaire du conseil des ministres. Monge était un mathématicien illustre, Lebrun un homme de chancellerie versé dans la diplomatie, Grouvelle un lettré subalterne et ambitieux. A neuf heures du soir le gouvernement fut constitué. Les Girondins y dominaient par Roland, Clavière, Servan, Lebrun. La commune les contre-balançait par Danton seul.

A peine nommé, Danton courut au conseil de l'hôtel de ville faire hommage à ses complices du pouvoir qu'il venait de conquérir pour eux: » J'ai été porté au ministère par un boulet de canon,« dit-il à ses affidés. » Je veux que la révolution entre avec moi au pouvoir. Je suis fort par elle; je périrais en m'en séparant.« Il appela Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins aux deux premiers emplois de son ministère: Fabre d'Églantine, complaisant de son esprit; Camille Desmoulins, courtisan de sa force!

L'assemblée fit rédiger l'analyse de ses décrets du jour et envoya des commissaires les publier, aux flambeaux, dans toutes les rues de Paris.

V. — Le ciel était serein; la fraîcheur du soir et l'émotion fébrile des événements du jour engageaient les habitants à sortir de leurs demeures et à respirer l'air d'une nuit d'été. La curiosité de savoir ce qui se passait à l'assemblée et de visiter le champ de bataille de la matinée poussait instinctivement vers les quais, vers les Champs-Élysées et vers les Tuileries, les oisifs, les jeunes gens et les femmes, des quartiers éloignés de la capitale. De longues colonnes de promeneurs paisibles erraient dans les allées et sous les arbres des Tuileries rendues au peuple. Les flammes et la fumée des meubles dévorés par l'incendie, dans les cours, flottaient sur les toits du château et illuminaient les deux rives de la Seine. Les abords du palais brûlaient du côté du pavillon de Flore. Un foyer de quinze cents toises, cerné par les pompiers et les sapeurs, lançait ses gerbes par-dessus la galerie du Louvre et menaçait à chaque instant d'embraser le château dévasté. Le feu, qui se reflétait, entre le Pont-Neuf et le pont Louis XVI, dans la Seine, donnait aux eaux l'apparence du sang. Des tombereaux, accompagnés d'agents envoyés par la *commune, ramassaient*, dans les Champs-Élysées, sur la place

Louis XV, dans le jardin, dans les cours, les quatre mille cadavres des Suisses, des Marseillais, des fédérés, qui marquaient par l'amoncellement de leurs corps les places où le combat avait été le plus meurtrier. Les femmes, parées comme pour un jour de fête, ne craignaient pas de s'approcher de ces tombereaux et de contempler ces restes de la boucherie du matin. Ce peuple, où la tristesse ne dure pas tout un jour, laissait entendre le murmure sourd, les chuchotements enjoués et les bourdonnements des conversations ordinaires dans ses lieux publics. Les spectacles étaient ouverts; les spectateurs se pressaient aux portes des théâtres, comme si la chute d'un empire n'eût été pour la ville qu'un spectacle de plus déjà oublié.

Les Marseillais, les Brestois, les masses des faubourgs se replièrent dans leurs quartiers lointains et dans leurs cas rnes. Ils avaient fait leur journée. Ils avaient payé de plus de trois mille six cents cadavres leur tribut désintéressé à cette révolution dont le prix ne devait être recueilli que par leurs enfants.

VI. — Ces soldats et ce peuple n'avaient pas combattu pour le pouvoir, encore moins pour les dépouilles. Ils rentraient les mains vides, les bras lassés, dans leurs ateliers. Ouvriers de la liberté, ils lui avaient donné un jour. Ils combattaient pour elle, sans la bien comprendre: indifférents à la fortune du pouvoir, à la monarchie, à la républ.que; incapables de définir les mots pour lesquels ils mouraient, mais poussés comme par un pressentiment divin des destinées qu'ils conquéraient pour l'humanité. La bourgeoisie combattait pour elle-même; le peuple combattait pour les idées. Chose étrange mais vraie, il y avait plus de lumière dans la bourgeoisie, plus d'idéal dans le peuple. La nuance entre ces deux classes s'était trop bien caractérisée par leur attitude dans la journée. La garde nationale, composée de la bourgeoisie, parti de La Fayette, des Girondins, de Pétion, n'avait su ni empêcher ni faire, ni attaquer ni défendre. Redoutant d'un côté par peur la victoire du peuple, de l'autre par envie le triomphe de la cour et de l'aristocratie, elle n'avait pris parti que pour elle-même. Rassemblée avec peine, indécise dans ses mouvements, refusant son initiative à la république, son appui au roi, elle était restée l'arme au bras, entre le château et les faubourgs, sans prévenir le choc, sans décider la

victoire; puis, passant lâchement du côté du vainqueur, elle n'avait tiré que sur les fuyards.

Maintenant elle rentrait humiliée et consternée dans ses boutiques et dans ses comptoirs. Elle avait justement perdu le pas sur le peuple. Elle ne devait plus être que la force de parade de la révolution, commandée pour assister à tous ses actes, à toutes ses fêtes, à tous ses crimes; décoration vivante et vaine aux ordres de tous les machinistes de la république.

VII. — Dès le soir du 10 août la garde nationale avait disparu. Les piques et les haillons avaient remplacé les baïonnettes et les uniformes civiques dans les postes et dans les patrouilles qui sillonnaient Paris. Les Marseillais et les fédérés rendaient seuls quelque appareil martial à ces détachements du peuple armé. Santerre, affectant dans son extérieur la simplicité cynique d'un général des faubourgs, pour contraster avec le luxe militaire de La Fayette, parcourait Paris monté sur un lourd cheval noir, bête de travail plutôt que cheval de bataille. Deux ou trois ouvriers de sa brasserie l'accompagnaient et lui servaient d'aides de camp, à la place de ce brillant état-major de jeunes officiers de l'aristocratie ou du haut commerce dont le général du Champ-de-Mars était toujours décoré. Le chapeau écrasé de Santerre, ses épaulettes noircies, son sabre au fourreau de cuivre, son uniforme râpé et débraillé, sa poitrine nue, son geste trivial flattaient la multitude. Elle aimait dans Santerre son égal. Westermann, dans une tenue plus militaire, visita les postes des fédérés et des Marseillais, accompagné de Fournier l'Américain, de Barbaroux et de Rebecqui.

Les agents de la commune de Paris, pressés de faire disparaître les traces de sang et les corps des victimes, de peur que l'aspect des cadavres ne rallumât, le lendemain, la colère du peuple et ne perpétuât les massacres qu'on voulait arrêter, avaient envoyé des escouades d'hommes de peine au Carrousel pour balayer le champ de bataille. Vers minuit, ces hommes dressèrent d'immenses bûchers avec les charpentes enflammées, les bois de lit des gardes suisses de l'hôtel de Brionne, les meubles du palais. Ils y jetèrent des centaines de cadavres qui jonchaient le Carrousel, les cours, le vestibule, les appartements. Rangés, en silence, autour des feux, ces balayeurs de sang attisaient le bûcher en

y jetant d'autres débris et d'autres corps. Ces flammes lugubres, réverbérées sur les murs et allant éclairer, à travers les vitres brisées, l'intérieur même du palais, furent la dernière illumination de cette nuit. A l'aube du jour, Suisses et Marseillais, royalistes et républicains, noble et peuple, tout était consumé. On lava ces pavés, on balaya cette cendre à la Seine. La nuit, l'eau, le feu avaient tout englouti. La ville reprit son cours, sans apercevoir d'autres traces de la catastrophe de la monarchie qu'un palais désert, des portes sans gardes, des fenêtres démantelées et les déchirures de la mitraille sur les vieux murs des Tuileries.

VIII. — L'assemblée suspendit sa séance à une heure du matin. La famille royale était restée jusque-là dans la loge du logographe. Dieu seul peut mesurer la durée des quatorze heures de cette séance dans l'âme du roi, de la reine, de madame Élisabeth et de leurs enfants. La soudaineté de la chute, l'incertitude prolongée, les vicissitudes de crainte et d'espérance, la bataille qui se livrait aux portes et dont ils étaient le prix sans même voir les combattants, les coups de canon, la fusillade retentissant dans leur cœur, s'éloignant, se rapprochant, s'éloignant de nouveau comme l'espérance qui joue avec le mourant, la pensée des dangers de leurs amis abandonnés au château, le sombre avenir que chaque minute creusait devant eux sans en apercevoir le fond, l'impossibilité d'agir et de se remuer au moment où toutes les pensées poussent l'homme à l'agitation, la gêne de s'entretenir même entre eux, l'attitude impassible que le soin de leur dignité leur commandait, la crainte, la joie, le désespoir, l'attendrissement et, pour dernier supplice, le regard de leurs ennemis fixé constamment sur leurs visages pour y surprendre un crime dans une émotion ou s'y repaître de leur angoisse, tout fit de ces heures éternelles la véritable agonie de la royauté. La chute fut longue, profonde, terrible, du trône à l'échafaud. Nulle part elle ne fut plus sentie que là. C'est le premier coup qui brise, les autres ne font que tuer.

Si l'on ajoute à ces tortures de l'âme les tortures du corps de cette malheureuse famille, jetée, après une nuit d'insomnie, dans cette espèce de cachot; l'air brûlant exhalé par une foule de trois ou quatre mille personnes s'engouffrant dans la loge, et intercepté dans le couloir par la foule extérieure qui l'engor-

geait; la soif, l'étouffement, la sueur ruisselante, la tendresse réciproque des membres de cette famille multipliant dans chacun d'eux les souffrances de tous, on comprendra que cette journée eût dû assouvir à elle seule une vengeance accumulée par quatorze siècles.

IX. — A l'exception de l'accès machinal et spasmodique d'appétit que le roi avait satisfait au commencement de la séance, les personnes de la famille royale ne prirent aucune nourriture pendant cette journée et la moitié de cette nuit. Les enfants même oublièrent la faim. La pitié attentive de quelques députés et des inspecteurs de la salle envoyait de temps en temps quelques fruits et quelques verres d'eau glacée pour les désaltérer. La reine et sa sœur ne faisaient qu'y tremper leurs lèvres; elles ne paraissaient occupées que du roi.

Ce prince, accoudé sur le devant de la loge comme un homme qui assiste à un grand spectacle, semblait déjà familiarisé avec sa situation. Il faisait des observations judicieuses et désintéressées sur les circonstances, sur les motions, sur les votes, qui prouvaient un complet détachement de lui-même. Il parlait de lui comme d'un roi qui aurait vécu mille ans auparavant; il jugeait les actes du peuple envers lui, comme il aurait jugé les actes de Cromwell et du long parlement envers Charles Ier. La puissance de résignation qu'il possédait lui donnait cette puissance d'impartialité, sous le fer même du parti qui le sacrifiait. Il adressait souvent la parole à demi-voix aux députés les plus rapprochés de lui et qu'il connaissait, entre autres à Calon, inspecteur de la salle, à Coustard et à Vergniaud. Il entendit sans changer de couleur, de regard, d'attitude, les invectives lancées contre lui, et le décret de sa déchéance. La chute de sa couronne ne donna pas un mouvement à sa tête. On vit même une joie secrète luire sur ses traits à travers la gravité et la tristesse du moment. Il respira fortement comme si un grand fardeau eût été soulevé de son âme. L'empire pour lui était un devoir plus qu'un orgueil. En le détrônant on le soulageait.

Madame Élisabeth, insensible à la catastrophe politique, ne cherchait qu'à répandre un peu de sérénité dans cette ombre. La triste condoléance de son sourire, la profondeur d'affection qui brillait dans ses yeux à travers ses larmes, ouvraient au roi

et à la reine un coin de ciel intérieur où les regards se reposaient confidentiellement de tant de trouble. Une seule âme qui aime, un seul accent qui plaint compensent la haine et l'injure de tout un peuple: elle était la pitié visible et présente à côté du supplice.

La reine avait été soutenue au commencement par l'espérance de la défaite de l'insurrection. Émue comme un héros au bruit du canon, intrépide contre les vociférations des pétitionnaires et des tribunes, son regard les bravait, sa lèvre dédaigneuse les couvrait de mépris, elle se tournait sans cesse avec des regards d'intelligence vers les officiers de sa garde, qui remplissaient le fond de la loge et le couloir, pour leur demander des nouvelles du château, des Suisses, des forces qui leur restaient, de la situation des personnes chères qu'elle avait laissées aux Tuileries, et surtout de la princesse de Lamballe, son amie. Elle avait appris en frémissant d'indignation, mais sans pâlir, le massacre de Suleau dans la cour des Feuillants, les cris de rage des assassins, les fusillades des bataillons aux portes de l'assemblée, les assauts tumultueux du peuple pour forcer l'entrée du couloir et venir l'immoler elle-même. Tant que le combat avait duré, elle en avait eu l'agitation et l'élan. Au dernier coup de canon, aux cris de victoire du peuple, à la vue de ses écrins, de ses bijoux, de ses portefeuilles, de ses secrets étalés et profanés sous ses yeux comme les dépouilles de sa personne et de son cœur, elle était tombée dans un abattement immobile mais toujours fier. Elle dévorait sa défaite, elle ne l'acceptait pas comme le roi. Son rang faisait partie d'elle-même; en déchoir c'était mourir. Le décret de suspension prononcé par Vergniaud avait été un coup de hache sur sa tête. Elle ferma un moment les yeux et parut se recueillir dans son humiliation; puis l'orgueil de son infortune brilla sur son front comme un autre diadème. Elle recueillit toute sa force pour s'élever, par le mépris des coups, au-dessus de ses ennemis: elle ne les sentit plus que dans les autres.

X. — Cinquante hommes choisis et fidèles avaient pénétré avec le roi dans l'enceinte. Ils formaient une garde immédiate autour de la famille royale, dans le couloir, à la porte du logographe. Les ministres, quelques officiers généraux, le prince de

Poix, M. de Choiseul, M. des Aubiers, M. de Maillardoz, M. d'Aubigny, M. de Vioménil, Carl, commandant de la gendarmerie, et quelques serviteurs personnels du roi, se tenaient là, debout, attentifs à ses ordres, prêts à mourir pour lui faire un dernier rempart de leurs corps, si le peuple parvenait à envahir les corridors de la salle. Ces généreux confidents des angoisses de la famille royale lui communiquaient, à voix basse, les nouvelles du dehors. Les uniformes de la garde nationale et de l'armée dont ils étaient revêtus leur permettaient de circuler dans les alentours de l'assemblée et de rapporter à leurs maîtres les événements de la journée.

Vers six heures, les anciens ministres, mandés par un décret, prirent tristement congé du roi et se retirèrent pour aller remettre le dépôt de leur administration et pour se rendre le lendemain à la haute cour d'Orléans. Un peu après, Maillardoz, commandant des Suisses, appelé par des commissaires de la commune, fut traîné à l'Abbaye. D'Aubigny, s'étant mêlé aux groupes qui abattaient les statues des rois sur la place Louis XV et ayant laissé parler son indignation sur ses traits, fut immolé sur le monument même dont il déplorait la profanation. M. de Choiseul courut deux fois risque de la vie en sortant pour rallier les Suisses et en rentrant pour couvrir le roi de son épée. Un moment après, un grand bruit s'étant fait aux portes, le roi tourna la tête et demanda avec inquiétude la cause de ce tumulte. Carl, commandant de la gendarmerie de Paris, s'élança au bruit. Il ne revint pas. Le roi, qui se retournait pour entendre sa réponse, apprit sa mort avec horreur. La reine se couvrit le visage de ses deux mains. Chacun de leurs ordres portait malheur à leurs amis. Le vide se faisait, le massacre décimait autour d'eux, la mort frappait toujours plus près de leur âme.

Combien de cœurs qui battaient pour eux le matin étaient glacés le soir! L'obscurité de l'enceinte, les lueurs de l'incendie des Tuileries qui se répercutaient sur les fenêtres et sur les murs du Manége, les agitations d'une séance prolongée, la nuit, toujours plus cruelle que le jour, les plongeaient dans les plus sombres pensées. Le silence du tombeau régnait depuis quelques heures dans la loge du logographe. On n'y entendait que le *bruit des plumes pressées* des rédacteurs qui couraient sur le

papier, inscrivant minute par minute les paroles, les gestes, les émotions de la salle. La lueur fétide des chandelles qui éclairaient leur table montrait le jeune dauphin couché sur les genoux de la reine et dormant au bruit des décrets qui lui enlevaient l'empire et la vie.

XI. — A une heure après minuit, les inspecteurs de la salle vinrent prendre le roi et sa famille pour les conduire dans le logement qu'on leur avait préparé à la hâte depuis la promulgation du décret de déchéance. Des commissaires de l'assemblée et le détachement de la garde nationale qui veillait depuis le matin sur leurs jours, les escortaient. Un officier de la maison du roi prit le dauphin des mains de la reine et l'emporta tout assoupi derrière elle.

Ce logement, plus semblable à un cloître ou à une prison qu'à un palais, régnait dans l'étage supérieur du vieux monastère des Feuillants, au-dessus des bureaux et des comités de l'assemblée. Il était composé de quatre chambre à la suite les unes des autres, ouvrant toutes par une porte semblable sur le vaste corridor qui desservait les cellules des religieux. Ces chambres, inhabitées depuis la destruction des ordres monastiques, étaient nues comme des murs dont les hôtes sont depuis longtemps dispersés. L'architecte de l'assemblée, sur l'ordre des inspecteurs de la salle, y avait fait porter précipitamment les meubles qui s'étaient rencontrés sous la main dans son propre logement, une table à manger, quelques chaises, quatre bois de lits sans ciels, pour le roi, la reine, le dauphin et sa sœur; des matelas étendus sur les carreaux de briques étaient la couche de madame Élisabeth et de la gouvernante des enfants de France: campement sur le champ de bataille entre deux journées de crise, aux portes du palais saccagé, sous la main du peuple vainqueur, et qui annonçait trop par sa nudité à la famille royale qu'elle était désormais plus près d'un cachot que d'un palais! MM. de Briges, d'Aubiers, de Goguelat, le prince de Poix et le duc de Choiseul occupèrent la première pièce, qui servait d'antichambre. Étendus sur des manteaux à la porte du roi, ils veillèrent les derniers sur son sommeil.

Le roi coucha à demi habillé dans la seconde chambre. Dépourvu de vêtements de nuit et des meubles de toilette pillés au

château, une serviette ceignit sa tête sur l'oreiller sans rideau. La reine occupa avec les enfants la troisième chambre. Madame Élisabeth, madame de Tourzel et la princesse de Lamballe, qui était venue dans la soirée rejoindre la famille royale, se réunirent dans une pièce qui suivait la chambre de la reine, et passèrent la nuit à veiller, à pleurer, à prier à sa porte.

Le cloître élevé et vaste sur lequel ouvraient ces chambres servit de camp aux officiers supérieurs, aux cinquante hommes de garde et aux serviteurs du roi, Hue et Chamilly. Louis XVI, sa famille et sa suite ne touchèrent pas, ce soir-là, au souper qui leur avait été préparé. Après une conversation intime et sans témoins, entre ce prince, la reine et madame Élisabeth, ils allèrent chercher quelques moments de sommeil. Une veille de trente-six heures avait épuisé à la fois leur âme et leur corps. Ce sommeil fut court, le réveil terrible.

XII. — La reine, en rouvrant les yeux aux rayons d'un soleil brûlant qui pénétrait, sans voile, jusque sur sa couche, en voyant ces toits sombres, cette fenêtre sans tenture, cette chambre nue, ces chaises de paille, ces vêtements en désordre jetés sur des meubles presque indigents, referma les yeux pour se tromper elle-même un moment de plus et pour se persuader que les événements de la veille et l'horreur du jour étaient un songe. Elle fut arrachée à ce demi-sommeil par la présence, par la voix et par les caresses de ses enfants. Madame Élisabeth les amenait au pied de son lit. On avertit la reine que l'heure de la séance approchait, et que l'assemblée exigeait que la famille royale y reprît sa place de la veille. Quelques-unes de ses femmes, à qui les inspecteurs de la salle avaient permis le matin de pénétrer jusqu'à leur maîtresse, furent introduites en même temps dans l'appartement. En traversant la cellule du roi, elles trouvèrent ce prince assis près de son lit et faisant réparer le désordre de sa coiffure. On lui coupait les cheveux. Il en prit quelques mèches et les donna à ces fidèles suivantes de la reine : munificence de cœur, la seule désormais qui fût en sa puissance. Elles voulurent lui baiser la main ; il la retira et les embrassa. La familiarité du malheur avait effacé les distances entre cette famille et ses serviteurs.

Ces femmes fondirent en larmes en voyant la reine de France

couchée sur un lit de camp et servie par une étrangère gardienne de ce cloître abandonné. Cette pauvre servante intimidée et attendrie par la grandeur et par l'infortune qu'elle avait sous les yeux, s'efforçait de racheter, par ses soins et par ses respects, l'inhabileté de ses services. Marie-Antoinette tendit les bras à ses amies et éclata en sanglots. Elle resta longtemps sans pouvoir ni regarder ni parler, confuse et rougissant de son abaissement et de sa dégradation devant celles qui l'avaient vue la veille dans son luxe et dans sa splendeur. »Venez, malheureuses femmes,« leur dit-elle enfin, »venez voir une femme plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes.« Puis embrassant sa fille et le dauphin, que lui présentait madame de Tourzel: »Pauvres enfants, ajouta-t-elle, qu'il est cruel de leur avoir promis un si bel héritage et de dire: Voilà ce que nous leur laissons, tout finit avec nous!« Elle s'informa ensuite, dans les plus intimes détails, du sort de mademoiselle Pauline de Tourzel, de madame de La Roche-Aymon, de la duchesse de Luynes et de toutes les personnes de sa cour qu'elle avait laissées aux Tuileries.

XIII. — La mort de ses serviteurs tués sur le seuil de son appartement déchira son cœur. Elle leur donna des larmes. Elle raconta, en s'habillant, ses impressions pendant la séance de la veille. Elle se plaignit à demi-mot de ce défaut de dignité naturelle qui ne donnait pas au roi, depuis qu'il était entre les mains de l'assemblée, toute la majesté qu'elle aurait désiré lui voir devant ses ennemis. Elle regrettait qu'il eût satisfait sa faim en public et offert ainsi aux regards du peuple une apparence d'insousiance et d'insensibilité si loin de son cœur. Des députés attachés à son parti l'avaient fait prévenir du fâcheux effet de cet oubli de sa situation; mais sachant, disait-elle, l'inutilité de ces avertissements, impuissants contre sa rude nature, elle les avait épargnés au roi, pour ne pas ajouter une humiliation à tant de peines. La montre et la bourse de la reine s'étant perdues dans le tumultueux trajet du château à l'assemblée, elle emprunta la montre d'une de ses dames, et pria madame Augié, sa première femme de chambre, de lui prêter vingt-cinq louis pour les hasards de sa captivité.

A dix heures, la famille royale rentra à l'assemblée et y resta

qu'à la nuit. Le triomphe de la veille avait rendu le peuple plus exigeant et les motions plus sanguinaires. Des pétitionnaires assiégeaient la barre, demandant à grands cris le sang des Suisses de l'escorte du roi, réfugiés dans l'enceinte des Feuillants. L'assemblée disputait aux assassins ces deux cents victimes. Santerre, mandé par Vergniaud pour protéger les prisonniers, annonçait le massacre imminent de ceux qu'on avait arrêtés dans le bois de Boulogne. Des voix féroces hurlaient aux portes qu'on leur livrât leur proie! »Grands dieux, quels cannibales!« s'écria Vergniaud.

Des traits de générosité populaire se mêlèrent à ces rugissements de brutes avides de carnage. Des combattants vinrent prendre les vaincus sous leur responsabilité et se dévouer à leur salut. Mailhe et Chabot, envoyés pour haranguer les rassemblements, furent accueillis par les cris: »A bas les orateurs!« Il y eut un moment où la terreur s'empara de l'assemblée, l'enceinte extérieure était forcée. Vergniaud, intrépide pour lui-même, craignit pour les jours du roi. Les inspecteurs de la salle accoururent et firent retirer la famille royale dans le couloir, afin que si le peuple entrait les armes à la main dans la salle, il ne trouvât pas ses victimes sous sa main. Le roi, qui crut le moment suprême arrivé pour lui et pour sa famille, songea seulement au salut de ses serviteurs. Il les conjura de l'abandonner à son sort et de penser à leur propre sûreté. Aucun d'eux ne pesa sa vie contre son devoir. Ils restèrent où l'honneur et l'attachement leur commandaient de vivre ou de mourir. La consigne fit reculer le peuple. Danton accourut, fendit cette foule avec l'autorité de son nom et la terreur de son geste. Il demanda patience et non générosité aux assassins. A sa voix, les hommes à piques ajournèrent leur soif de sang. »Législateurs,« dit Danton en entrant à l'assemblée, »la nation française, lasse du despotisme, avait fait une révolution. Mais, trop généreuse,« ajouta-t-il en lançant un regard menaçant sur la place où le roi l'écoutait, »elle a transigé avec les tyrans. L'expérience lui a prouvé qu'il n'y a aucun retour à espérer des anciens oppresseurs du peuple. Elle va rentrer dans ses droits... mais là où commence la justice doivent s'arrêter les vengeances populaires. Je *prends, devant l'assemblée* nationale, l'engagement de pro-

téger les hommes qui sont dans son enceinte. Je marcherai à leur tête et je réponds d'eux!«

Il jeta, en prononçant ces derniers mots, un coup d'œil rapide et fier, sur la reine, comme si une intelligence secrète ou une compassion superbe eussent été cachées sous la rudesse de son discours et sous le dédain de son attitude.

XIV. — L'assemblée, les tribunes applaudirent. Le peuple ratifia au dehors, par ses acclamations, la promesse de son favori, et les Suisses furent sauvés jusqu'au 2 septembre. Pétion succéda à Danton. Délivré de sa feinte captivité, il venait de reprendre à la commune le simulacre d'une autorité qu'il n'avait plus que de nom. Utile la veille aux factieux, il leur était importun désormais. Il affecta devant l'assemblée de croire encore à sa puissance qui lui échappait. Quand l'œuvre est faite, on brise l'instrument. Pétion n'était que le complice timide d'une conspiration accomplie; mannequin populaire élevé contre le roi, le jour où le roi disparaissait, Pétion n'était plus. Il tentait en vain de modérer les exigences des commissaires de la commune et de reporter le pouvoir à son centre légal, c'est-à-dire à l'assemblée. La commune impérieuse envoyait des ordres, sous la forme de prières, au corps législatif. Les Girondins n'étaient, comme Pétion, que les souverains honoraires d'une révolution qui les dépassait.

Ils avaient décrété la veille que Louis XVI habiterait le palais du Luxembourg pendant la suspension. Ce palais rappelait trop le pouvoir suprême dont la commune voulait écarter l'image des yeux du peuple. Elle représenta au corps législatif qu'elle ne pouvait répondre du roi dans une demeure aussi vaste, et sous laquelle des souterrains immenses pouvaient favoriser les évasions ou les complots. L'assemblée, pour sauver l'apparente indépendance de ses résolutions, renvoya à une commission le pouvoir de prescrire l'habitation du roi. Cette commission décréta que la famille captive occuperait l'hôtel du ministre de la justice, sur la place Vendôme. Cet hôtel, au centre de Paris et sur la place où l'on passait en revue les troupes, attirait encore trop les pensées vers une puissance dangereuse à montrer aux soldats et au peuple. La commune refusa d'exécuter ce décret. Manuel vint en son nom demander que l'habitation du roi otage fût fixée au Temple, loin des souvenirs, loin des émotions de la ville.

L'assemblée céda. Le choix du Temple indiquait l'esprit de la commune dans l'interprétation des événements de la veille: au lieu d'une demeure, c'était une prison.

XV. — Les Girondins avaient suspendu seulement, la commune dégradait la royauté. Roland et ses amis voulurent se préparer un appui contre l'omnipotence de l'hôtel de ville en constituant le conseil du département, et en rendant à ce conseil l'ascendant et la surveillance que la constitution lui donnait sur le corps municipal. Ils firent proposer cette motion par un de leurs adhérents les plus obscurs, pour cacher la main qui portait le coup. La commune reconnût la main et la prévint. Trois fois dans la journée le conseil municipal envoya demander, humblement d'abord, fermement après, insolemment enfin, la révocation du décret attentatoire à sa toute puissance. La dernière injonction fut brève et menaçante comme un ordre souverain. Le conseil municipal fut obéi.

D'autres députations de la commune vinrent ensuite demander la création d'une cour martiale pour venger le sang du peuple. L'assemblée ayant éludé de répondre: »Si ce décret n'est pas porté,« reprit froidement l'orateur de la commune, »notre mission est de l'attendre!« Robespierre, au nom de la section de la place Vendôme, parut à la barre: »Peuple,« dit-il en faisant allusion aux statues du roi qu'on abattait sur les places publiques, »quand la tyrannie est couchée à terre, gardez-vous de lui donner le temps de se relever. Nous avons vu tomber la statue d'un despote; notre première pensée est d'élever à sa place un monument à la liberté. Les citoyens qui meurent en défendant la patrie sont au second rang. Ceux-là sont au premier, qui meurent pour l'affranchir au dedans.«

Enfin le Prussien Anacharsis Clootz, philosophe errant pour semer sa doctrine sur la terre avec sa parole, sa fortune et son sang, fit entendre au nom du genre humain à l'assemblée nationale le premier écho du 10 août dans l'âme des peuples impatients de leur servitude. Clootz poussait la passion de l'humanité jusqu'au délire; mais ce délire était celui de l'espérance et de la régénération. Les sceptiques le trouvaient ridicule, les patriotes le trouvaient banal, les politiques l'appelaient utopiste. Cependant Clootz ne se trompait que d'heure. Les utopies ne sont sou-

vent que des vérités prématurées. Les âmes ébranlées par la secousse du moment et fanatisées d'espérance s'ouvraient aux perspectives les plus idéales. Le philosophe fut écouté avec complaisance, et les idées consolantes qu'il faisait briller comme un arc-en-ciel sur cet horizon de sang suspendirent, quelques instants, la lutte des partis et la hache des assassins.

XVI. — Après cette seconde journée, la famille royale fut reconduite aux Feuillants. Les témoignages de pitié et d'attachement des hommes de son escorte alarmèrent la commune et les jacobins. Santerre releva ce poste et choisit pour la garde du roi des cœurs inaccessibles à l'indulgence et irréconciliables avec un *tyran* détrôné. La rudesse des gestes, la rigueur des consignes apprirent au roi ce changement. Le Girondin Grangeneuve, membre du comité de surveillance dont le bureau était dans le même cloître que les chambres du roi, s'alarma aussi des respects et de l'attendrissement du petit nombre d'amis qui entouraient la famille royale. Il crut à un projet d'enlèvement. Il en fit part à ses collègues. La plus ombrageuse des tyrannies, c'est la plus récente. Le comité partagea ou feignit la peur de Grangeneuve. Il ordonna l'éloignement de toutes les personnes étrangères à la domesticité immédiate de la famille. Cet ordre consterna les généreux courtisans de sa captivité. Le roi fit appeler les députés inspecteurs de la salle. »Je suis donc prisonnier, messieurs!« leur dit-il avec amertume; »Charles Ier fut plus heureux que moi, on lui laissa ses amis jusqu'à l'échafaud.« Les inspecteurs baissèrent la tête. Leur silence répondit pour eux.

On vint prier le roi de passer dans la salle où le souper était préparé. On permit à ses amis de l'y suivre. Ce fut le dernier jour où le roi et la reine furent servis avec l'étiquette des cours par ces cinq gentilshommes debout: étiquette touchante ce jour-là, car elle était volontaire. Le respect redoublait avec l'infortune. Une tristesse muette assombrit ce dernier repas. Maîtres et serviteurs sentaient qu'ils allaient se séparer pour toujours. Le roi ne mangea pas. Il retardait à dessein l'heure où l'on enlèverait la table, afin de prolonger les minutes où il lui était permis de voir encore des visages amis. Ce long adieu lassa la patience des officiers de garde. Il fallut déchirer cet entretien. Le roi savait que les cinq gentilshommes couraient risque d'être arrêtés

au bas de l'escalier. L'inquiétude sur leur sort ajoutait à l'horreur du sien. Enfin, fondant en larmes en les regardant, il essaya de parler, son émotion le rendit muet. — »Séparons-nous,« leur dit la reine; »ce n'est que de ce moment que nous sentons toute l'amertume de notre situation. Jusqu'à présent vous nous l'aviez voilée par vos respects et adoucie par vos soins. Que Dieu vous paye une reconnaissance que...« Ses sanglots lui coupèrent la voix. Elle fit embrasser ses enfants par les derniers serviteurs de leur famille. La garde inflexible entra et leur disputa les minutes. Les gentilshommes descendirent par un escalier dérobé. Ils sortirent un à un sous des habits empruntés pour se perdre inaperçus dans la foule.

XVII. — M. de Rohan-Chabot, aide de camp de La Fayette, avait passé les deux jours et les deux nuits à la porte du roi, en costume de simple garde national. Reconnu et arrêté en sortant des Feuillants, il fut jeté dans la prison de l'Abbaye, qui ne s'ouvrit qu'aux assassins de septembre. La reine, madame Élisabeth, les enfants de France, dénués de tout par le pillage des Tuileries, reçurent de l'ambassadrice d'Angleterre le linge et les vêtements de femme nécessaires à la décence de leur situation: La famille royale passa encore un jour et demi dans la loge du logographe. Il semblait que le peuple, comme un triomphateur cruel, voulût se repaître longtemps du supplice et de l'ignominie de la royauté. Seuls et sans amis pendant ces derniers jours, leur douleur et leur honte sans témoins furent aussi sans consolation. Leurs cœurs, lassés d'outrages, ne purent même se reposer sur un peu de pitié. En se regardant mutuellement, leurs yeux ne se renvoyaient que les mêmes terreurs et les mêmes larmes.

Le lundi, à trois heures, Pétion et Manuel vinrent les prendre dans deux voitures pour les conduire au Temple. La commune, qui pouvait enlever les prisonniers de nuit, voulut que ce trajet des Tuileries à la prison se fît en plein jour, à pas lents, et par les quartiers les plus populeux, pour que la dégradation de la royauté eût l'apparence et l'authenticité d'une exposition avant le supplice. Pétion et Manuel étaient dans la voiture du roi. Une foule innombrable formait la haie de la porte des Feuillants à la porte du Temple. Les regards, les gestes, les injures, le rire moqueur, le plus lâche des outrages, se renouvelèrent sur tous les

pas du cortége. La faiblesse des femmes, l'innocence des enfants attendrissaient en vain quelques regards furtifs : il fallait cacher son attendrissement comme une trahison. Pétion avait l'habitude de présider à ces marches triomphales de la déchéance. C'était lui qui avait ramené le roi de Varennes à travers la capitale irritée. C'était lui qui avait vu le roi coiffé du bonnet rouge dans son palais envahi le 20 juin, et qui avait félicité le peuple en le congédiant. C'était lui encore qui le menait à sa dernière halte avant le supplice. Il ne lui épargna aucune des amertumes de la route. Il ne lui voila aucun des présages de sa chute. Il le promena à travers son humiliation pour la lui faire savourer. En passant sur la place Vendôme, il lui fit remarquer la statue renversée de Louis XV jonchant de ses débris la ville où son image avait si longtemps régné. Le peuple ne voulait plus de roi même en souvenir. Partout les symboles de la royauté étaient effacés ou mutilés sur le passage des voitures. La main du peuple effaçait ainsi d'avance une institution sur laquelle l'assemblée n'avait pas encore prononcé. Le 10 août était un décret obscur de la victoire que la commune de Paris se hâtait d'interpréter par l'emprisonnement du roi. De la prison au trône le retour était impossible. La commune voulait le montrer. Louis XVI le sentit; et quand, après deux heures de marche, les voitures roulèrent sous les voûtes de la cour du Temple, il avait dans son cœur abdiqué le trône et accepté l'échafaud.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Les Girondins forcés d'abdiquer. — Dispositions de l'armée. — La Fayette s'expatrie. — Dumouriez prête serment à la nation. — Couthon. — Westermann émissaire de Danton à l'armée. — Dumouriez remplace La Fayette à l'armée. — Il gagne la confiance des troupes. — La commune de Paris s'attribue le pouvoir exécutif. — Création d'un tribunal criminel. — Marat poursuit sa pensée d'extermination. — Danton l'accomplit.

I. — Pendant que la famille royale, arrivée au terme de tant d'agitations, se recueillait derrière les murs du Temple et s'installait dans son dernier asile, l'assemblée, par l'organe de Guadet, promulguait les règles d'après lesquelles on nommerait une convention et on ferait appel à la souveraineté directe et unanime du peuple. Les assemblées primaires allaient se composer de tous les Français ayant l'âge de vingt et un ans et de condition libre. Elles devaient se réunir le 26 août et donner à leurs représentants un mandat souverain et indépendant de toute constitution préexistante. La convention se réunirait le 20 septembre. L'assemblée nationale, et le pouvoir exécutif nommé la vieille, ne se réservaient que l'interrègne du 12 août au 20 septembre.

Ainsi le triomphe des Girondins amena immédiatement leur abdication. L'assemblée qu'ils dominaient se sentit faible devant un événement qu'elle n'avait eu ni le courage d'accomplir ni la vertu d'empêcher. Elle se retira, et restitua au peuple les pouvoirs qu'elle en avait reçus. Le mouvement avorta dans ses mains. Elle tira le gouvernement au sort et jeta la France au hasard. Infidèle à la constitution, refusant son appui à la royauté, timide en face de la république, elle n'eut ni plan, ni politique, ni audace. Elle donna à tous les partis le droit de la mépriser. L'histoire la jugera plus sévèrement qu'aucune des assemblée

qui personnifièrent la révolution. Placée entre l'assemblée constituante et la convention nationale, elle pâlit devant ces deux grands foyers : l'un des lumières philosophiques, l'autre de la volonté révolutionnaire de la nation. Elle ne renversa rien, elle ne fonda rien ; elle aida tout à tomber. Elle reçut de ses prédécesseurs une constitution à maintenir, une royauté à réformer, un pays à défendre. Elle laissa, en se retirant, la France sans constitution, sans roi, sans armée. Elle disparut dans une émeute. Ses seules traces furent des débris. Faut-il en accuser les difficultés du temps? Mais le temps était-il plus facile et les événements plus maniables pour l'assemblée constituante au serment du jeu de paume, au 14 juillet, aux journées d'octobre, à la fuite du roi? Les temps furent-ils plus doux pour la convention à son avénement dans l'anarchie, à la proclamation de la république, à l'invasion de la Champagne, à l'insurrection de la Vendée, au siége de Lyon? Évidemment non ; mais ces difficultés extrêmes trouvèrent dans ces deux corps une politique et une volonté égales aux extrémités de ces situations. Pourquoi cette différence entre des corps politiques puisés dans le même peuple et agissant à la même époque? Osons le dire : c'est que l'assemblée législative, nommée en haine de l'aristocratie et en défiance du peuple, et choisie parmi ces partis moyens et modérés qui ne sont dans les temps de crise que les négations du bien et du mal, n'eut, dans les éléments qui la composaient, ni l'esprit politique des hautes classes, ni l'âme patriotique du peuple. L'assemblée constituante fut la représentation de la pensée de la France ; la convention fut la représentation du dévouement passionné des masses. L'assemblée législative ne représenta que les intérêts et les vanités des classes intermédiaires. Expression de cette bourgeoisie honnête mais égoïste dans ses habitudes, elle n'apporta, au gouvernement de cette grande crise, que les pensées moyennes, les passions vaniteuses et les petites prudences de cette partie des nations dont la timidité est à la fois la vertu et le vice. Elle sut écrire et parler, elle ne sut pas agir. Elle eut des orateurs, elle n'eut pas d'hommes d'État. Mirabeau avait été dans l'assemblée constituante l'expression souveraine de cette aristocratie qui, après s'être éclairée la première, aux rangs élevés des nations des hautes lumières d'une époque, aspire à la gloire de la ré-

pandre sur le peuple, et se fait révolutionnaire par générosité et populaire par orgueil. Danton, Robespierre furent l'expression terrible des passions d'un peuple à peine émancipé, qui veut conserver à tout prix à l'avenir la révolution qu'on lui a faite, et qui ne pèse ni un intérêt contre une idée, ni une vie contre un principe. Brissot, Gensonné, Guadet ne furent que des discoureurs, quelquefois sublimes, toujours impuissants. Ils n'eurent pas de but arrêté, ou ils placèrent ce but toujours trop loin ou trop près. Ils donnèrent à la révolution des impulsions tour à tour trop faibles et trop fortes, qui les arrêtèrent en deçà ou les lancèrent au delà de leur pensée. Ils voulaient un pouvoir et ils le sapaient; ils craignaient l'anarchie et ils la conspiraient; ils voulaient la république et ils l'ajournaient. La nation s'impatienta de leur indécision qui la perdait, elle fit sa journée et ils disparurent.

Au 10 août, le peuple fut plus homme d'État que ses chefs. Une crise était inévitable, car tout périssait dans les mains de ces législateurs qui voulaient le mouvement sans secousse, la liberté sans sacrifice, la monarchie sans royauté, la république sans hésitation, la révolution sans garantie, la force du peuple sans son intervention, le patriotisme sans cette fièvre de l'enthousiasme qui donne aux nations le délire et la force du désespoir. Un peuple ne pouvait pas laisser sans démence durer et empirer un tel état de contradictions. La France était en perdition. L'assemblée ne prenait pas le gouvernail. Le peuple s'y précipita avec ce génie de la circonstance et cette témérité de résolution qui risque tout pour tout sauver, quand tout est inévitablement perdu. Le mécanisme de la constitution ne fonctionnait plus. Un éclair de conviction lui démontra qu'on ne pouvait plus le réparer. Il le brisa; ce fut le 10 août.

Les larmes, le sang les crimes de cette journée ne retombèrent pas tant sur le peuple qui la fit que sur l'assemblée qui la rendit inévitable. Si l'assemblée législative avait eu l'intelligence tout entière, si elle avait pris la dictature, voilé la constitution, suspendu et écarté le roi, mis la royauté en tutelle pendant la crise, elle pouvait prévenir l'intervention des piques, préserver la forme monarchique, armer la nation, garantir les frontières, épargner le *sang des victimes du 10 août* et du 2 septembre, et ne pas attris-

ter la France de l'échafaud de son roi. Sa faiblesse produisit ces excès et les fureurs du peuple. Malheur aux empires quand la tête des nations ne prend pas l'initiative réfléchie des grandes résolutions et la laisse prendre à l'insurrection ! Ce que touche le peuple est toujours brisé par la violence ou taché de sang. L'assemblée nationale fut au-dessous de la crise. Elle eut le talent, les lumières, le patriotisme, les vertus même nécessaires aux fondateurs de la liberté ; elle n'en eut pas le caractère. Le caractère est le génie de l'action. Ces hommes n'eurent que le génie de la parole et le génie de la mort. Bien parler et bien mourir, ce fut leur destinée.

II. — Le contre-coup du 10 août fut ressenti dans tout l'empire et dans toute l'Europe. Les cabinets étrangers et les émigrés, tout en déplorant la catastrophe, l'emprisonnement du roi, l'encouragement que le triomphe du peuple de Paris donnait à l'esprit révolutionnaire, se réjouirent en secret des agitations convulsives dans lesquelles la France allait vraisemblablement se déchirer. Une guerre civile était le plus puissant auxiliaire de la guerre étrangère. Le gouvernement anarchique d'une assemblée était le moins propre à la conduite d'une guerre nationale. La France, sans chef, sans unité, sans constitution, tomberait, membre par membre, sous les forces des coalisés. D'ailleurs le scandale de ce palais violé, de ces gardes immolés, de cette famille royale avilie par l'insurrection, enlevait tout prétexte de temporisation et de ménagement à celles des puissances qui hésitaient encore. Le défi de la France était jeté à toutes les monarchies; il fallait l'accepter ou déclarer tous les trônes de l'Europe impuissants à se soutenir devant l'esprit de trouble et d'insurrection, vainqueur partout s'il était vainqueur à Paris. L'Angleterre elle-même, si favorable jusque-là à la réforme en France, commençait à voir avec répugnance un mouvement d'esprit qui dépassait les limites et la forme de sa propre constitution. La France, en se lançant dans l'inconnu, s'aliénait tous les vœux et toutes les espérances qui l'avaient suivie jusque-là. Le tocsin des trônes sonnait à Paris. Les coalisés et les émigrés y répondirent en se rapprochant des frontières. Le duc de Brunswick lui-même reprit confiance, concentra ses forces et commença son mouvement.

III. — A l'intérieur, l'adhésion au 10 août fut générale dans le nord, dans l'est et dans le midi de la France. Les campagnes de la Vendée seules s'agitèrent et firent éclater quelques symptômes de guerre civile. Partout ailleurs les royalistes et les constitutionnels consternés cachèrent leurs pressentiments et leur douleur. Les Girondins et les jacobins se coalisèrent pour faire nommer à la convention par les assemblées primaires des hommes extrêmes, d'une trempe antique, irréconciliables avec la royauté. La France sentait que l'heure des conseils timides était passée pour elle et que la patrie n'avait plus de rempart que ces baïonnettes. Il lui fallait dans ses conseils comme sur ses frontières des hommes qui ne pussent pas regarder derrière eux. Elle cherchait ces hommes, elle les trouva, elle les nomma. Elle leur donna pour unique mandat le salut de la nation et le salut de la liberté.

L'armée, commandée par des généraux constitutionnels et par des officiers encore attachés au roi, reçut avec stupeur la nouvelle inattendue du renversement de la constitution et du triomphe des jacobins. Il y eut quelques moments d'hésitation, dont un chef habile et accrédité aurait pu s'emparer pour l'entraîner contre Paris; mais la victoire n'avait encore donné à aucun général le droit de désobéir à un mouvement populaire. Le vieux Luckner, commandant en chef, interrogé à Metz par la municipalité et par le club sur le parti qu'il ferait prendre à l'armée, balbutia une approbation vague du coup d'État de Paris. Le lendemain ayant reçu de La Fayette, son lieutenant, un avis contraire, il changea de langage et harangua ses troupes pour les prémunir contre les instigateurs du désordre qui allaient arriver de Paris. Vieux mannequin de guerre inhabile à comprendre la politique, Luckner balbutiait comme un enfant tout ce qu'on lui soufflait. L'arrivée des commissaires de l'assemblée envoyés aux armées pour les éclairer et les enchaîner le fit changer de langage une troisième fois.

A Valenciennes, le général Dillon proclama dans un ordre du jour que la constitution avait été violée et que les parjures devaient être punis. Quelques jours plus tard Dillon se rétracta dans une lettre à l'assemblée. Montesquiou, à l'armée du Midi, se *prononça mollement pour* le maintien de la constitution. A

Strasbourg, le maire Dietrich, le général Victor de Broglie et Caffarelli du Falga s'indignèrent de l'attentat à l'inviolabilité du roi. Le général Biron, ami du duc d'Orléans, soutenu par les jacobins de Strasbourg, étouffa ce germe de soulèvement et donna son armée au parti vainqueur. La Fayette seul prit une résolution et une attitude politique.

IV. — Il avait son quartier général à Sedan, chef-lieu des Ardennes. Il apprit les événements du 19 août par un officier de son armée, qui, se trouvant à Paris pendant le combat, sortit des barrières et courut informer son général des massacres et des décrets de la journée. La Fayette, dépassé par ce mouvement, se crut de force à l'arrêter par une fédération de son armée et des départements. A défaut du pouvoir central auquel il pût légalement obéir, il demanda des ordres aux administrateurs du département des Ardennes. Son projet était de former une espèce de congrès des départements unis. Le noyau de cette fédération se rencontrait pour lui dans les trois départements des Ardennes, de l'Aisne et de la Meuse, sur les dispositions desquels il pensait pouvoir compter. Il croyait peu au succès, mais il croyait à son devoir et il l'accomplissait en citoyen plus qu'en chef de parti. L'assemblée, informée de ces hésitations de l'armée, envoya des commissaires pour l'arracher aux généraux suspects.

La Fayette, malgré la générosité de son caractère et malgré le dévouement de sa vie, se confia trop pour un chef de parti à la puissance seule de la loi. Au lieu d'enlever ses troupes par l'élan du mouvement, il les laissa réfléchir immobiles. Leur enthousiasme pour lui et leur attachement à la constitution s'assoupirent dans cette hésitation. Destitué par l'assemblée le 19, il sentit que sa fortune l'abandonnait, que sa popularité était vaincue et que la révolution, qui lui échappait, allait se retourner contre lui. Il résolut de s'expatrier et se condamna lui-même à l'ostracisme dont son pays allait le frapper. Alexandre de Lameth, les deux frères Latour-Maubourg, Bureau de Pusy, patriote, militaire et politique éminent, ses aides de camp, et quelques officiers l'accompagnèrent dans sa fuite. La Fayette se proposait de passer en Hollande et de là en Amérique. Après une nuit de marche, il tomba dans un détachement ennemi. Reconnu et conduit à Namur, son nom fut son crime aux yeux des géné-

raux de l'empereur. Le chef de l'insurrection française, le protecteur de Louis XVI, le général du peuple de Paris était une proie trop inattendue et trop éclatante pour que les rois coalisés le laissassent généreusement se retirer du champ de bataille. La Fayette, séparé de ses amis, traîné de place forte en place forte jusqu'au cachot d'Olmutz, subit avec la patience de la conviction une longue et odieuse captivité. Martyr de la liberté après en avoir été le héros, sa vie publique eut, à dater de ce jour, une interruption de trente ans. La révolution le rappela sur la scène de l'histoire. Ses amis et ses ennemis le reconnurent aux mêmes principes, aux mêmes vertus, aux mêmes généreuses illusions.

V. — L'expatriation de La Fayette et la soumission de son corps d'armée laissèrent l'assemblée sans inquiétude sur la disposition des troupes, mais tremblante sur la situation des frontières. Les Girondins, rentrés au ministère dans la personne de Servan, de Clavière et de Roland, prévoyant leur lutte prochaine avec les jacobins, sentirent l'importance de donner à l'armée un chef qui leur garantit à la fois la victoire sur les ennemis du dehors, un appui contre les ennemis du dedans. Anciens collègues de Dumouriez, leurs ressentiments contre ce général cédèrent à la haute idée que cet homme leur avait laissée de ces talents. De son côté Dumouriez, avec la sûreté de son coup d'œil, avait sondé l'événement du 10 août et l'avait jugé. Les crises ne reviennent pas en arrière avant de s'être épuisées elles-mêmes ou d'avoir achevé leur évolution. La crise faisait un pas de plus, il fallait faire ce pas avec elle; autrement elle laisserait en arrière les indécis. Dumouriez déplorait le malheur du roi; mais en refusant le serment à la nation, il se perdait sans sauver Louis XVI. D'ailleurs, quelle que fût la forme du gouvernement, il y aurait toujours une patrie! Sauver la patrie était la seule politique qui convînt dans un pareil moment à un soldat. Le champ de bataille était le chemin de la puissance. Pendant que les autres généraux contestaient avec la nécessité ou tentaient d'impuissantes résistances, Dumouriez, enfermé dans son camp de Maulde près de Valenciennes, désobéit hardiment à Dillon, refusa de faire prêter à son camp l'ancien serment à la royauté et se déclara aux ordres de l'événement. Une correspondance secrète s'établit à l'in-

stant entre Servan, Roland, Clavière, ses anciens collègues, et ce général. Les Girondins se félicitèrent d'avoir une tête et un bras à eux. D'un autre côté, les jacobins nouèrent avec Dumouriez des rapports que le hasard avait fait naître et dont l'habileté du général tirait parti pour sa fortune.

VI. — Le jeune Couthon, ami de Robespierre et député de l'Auvergne à l'assemblée législative, prenait en ce moment les bains de Saint-Amand. Saint-Amand était aux portes de Valenciennes, dans le voisinage du camp de Dumouriez. Le général et le député s'étaient rencontrés et souvent entretenus. Cet homme avait l'auréole de ses pressentiments. Sa verve enivrait ceux qui l'approchaient. Couthon fut fasciné par cette séduction du génie de Dumouriez, comme l'avait été autrefois Gensonné. Il devina le sauveur de la patrie.

Couthon, jeune avocat de Clermont avant d'être envoyé à l'assemblée nationale, puis à la convention, poussait sa foi à la révolution jusqu'au fanatisme. Ce fanatisme, doux et méditatif alors, fut sanguinaire depuis. Le foyer de cette âme, pleine d'amour et d'espérance pour l'humanité, devint le cratère d'un volcan intérieur contre les ennemis de ses idées. Plus les rêves de l'homme sont beaux, plus il s'irrite contre tout ce qui les renverse. Couthon était philosophe. Son visage était gracieux, son regard serein, ses entretiens graves et mélancoliques. Une jeune femme et un enfant autour de lui nourrissaient la tendresse de son âme et consolaient son infirmité : Couthon était privé de l'usage de ses jambes. La cause de cette infirmité intéressait à son malheur : il la devait à l'amour. Traversant pendant une nuit obscure de l'hiver une vallée marécageuse de l'Auvergne pour aller s'entretenir furtivement avec la jeune fille qu'il aimait, il s'était égaré dans les ténèbres. Enseveli jusqu'au matin dans la boue glacée qui s'enfonçait de plus en plus sous le poids de son corps, il avait lutté toute une nuit contre la mort, et n'avait échappé au gouffre qu'engourdi et perclus. On ne soupçonnait pas alors le rôle futur de Couthon. On ne voyait point de sang dans ses rêves.

Les trois députés envoyés à l'armée de Dillon, Delmas, Dubois-*Dubois et* Bellegarde, arrivés le 14 août à Valenciennes, avaient *ordre* de destituer Dillon et Lanoue. Ces deux généraux avaient

été lents à reconnaître le 10 août. Repentants et soumis aujourd'hui, ils implorèrent le pardon des trois commissaires. Ceux-ci allaient l'accorder. Couthon, leur collègue, accourut de Saint-Amand à Valenciennes, vanta les talents et l'énergie de Dumouriez, et lui fit obtenir de l'assemblée le commandement des deux armées de Lanoue et de La Fayette. Westermann, ami de Danton, son homme de guerre dans la journée du 10, et maintenant son émissaire aux armées, après avoir visité le camp de Sedan, accourut à Valenciennes. Il peignit vivement à Dumouriez la désorganisation de l'armée de La Fayette, la désertion des officiers, le mécontentement des soldats, le mauvais esprit des Ardennes, et la violation prochaine du territoire, si l'ennemi, déjà maître de Longwy, marchait en avant sur la Champagne. Westermann, animé de tout le feu du républicanisme qu'il rapportait de Paris, convainquit Dumouriez et l'entraîna. Le général, accoutumé à traiter avec les factions et à entendre à demi-mot les insinuations de leurs chefs, comprit que Danton voulait avoir un agent à l'armée dans la personne de Westermann; il fit de ce jeune officier le nœud de ses rapports avec Danton. Westermann, comme tous les autres, fut entraîné à son tour dans la sphère du mouvement et du génie de Dumouriez. Venu pour l'observer, il l'admira et le servit avec passion. Le général, qui savait employer les hommes selon la valeur et non selon le grade, reconnut, au premier coup d'œil, dans Westermann un cœur martial, une âme de feu, un bras de fer: il se l'attacha.

VII. — Dumouriez fit, pendant la nuit du 25 au 26 août, ses dispositions pour la campagne de Belgique, à laquelle il ne renonçait pas encore. Il rappela de Lille le général de la Bourdonnaye, qui commandait cette place, et lui donna en son absence le commandement de l'armée de Valenciennes. Il partit pour Sedan le 26, avec Westermann, un seul aide de camp, et Baptiste, son valet de chambre, dont la bravoure et le dévouement à son maître firent depuis un des instruments de sa gloire et des succès de l'armée. Arrivé le 28 au camp de La Fayette, Dumouriez y fut reçu avec la froideur et les murmures d'une armée qui ne connaît pas le chef qu'on lui donne et qui regrette le chef qu'elle a perdu. Sûr du lendemain, le nouveau général ne s'intimida pas de cet accueil. Il brava les visages hostiles et se fia au

sentiment de sa supériorité qui lui ramènerait les cœurs. Arrivé sans équipages et sans chevaux de guerre, il monta les chevaux de La Fayette, passa la revue des troupes et les harangua. L'infanterie se montrait morne mais ferme, la cavalerie presque séditieuse. En passant devant les rangs, il entendit des paroles injurieuses contre lui: »C'est pourtant cet homme,« disaient les soldats entre eux, »qui a fait déclarer la guerre et qui est cause des dangers de la patrie et du sang versé de nos frères à Longwy!« Dumouriez arrêtant son cheval et regardant fièrement les escadrons: »Y a-t-il quelqu'un assez lâche parmi des soldats,« dit-il, »pour s'affliger de la guerre, et croyez-vous conquérir la liberté sans vous battre?« Ce mot ramena, sinon la confiance, du moins le respect sur le front des officiers et des soldats. Le regard de Dumouriez, la présence de Westermann, le vainqueur du 10 août, tout couvert encore du sang des Suisses et de l'enthousiasme du peuple de Paris, imposèrent aux troupes. Elles se sentirent placées par la prise de Longwy entre les baïonnettes des Prussiens et le mépris de la nation, qui les regardait. Elles se raffermirent.

La carte dépliée, les forces respectives et les distances mesurées sur la table du conseil, Dumouriez ouvrit la séance, exposa la rituation et demanda les avis. Dillon prit le premier la parole. Il montra sur la carte le point de Châlons comme la position qu'il fallait atteindre avant l'ennemi, si on voulait lui couper à temps l'entrée des plaines de la France et la route de Paris. Le compas à la main, il mesura la distance de Châlons à Verdun et de Châlons à Sedan; il montra que l'ennemi, déjà sous les murs de Verdun, serait plus près de Châlons que l'armée défensive, et représentant avec beaucoup de raison et de force que la conservation de la capitale importait plus à la nation que la conservation des Ardennes, il conclut à marcher la nuit même sur Châlons en laissant le général Chazot et quelques bataillons dans le camp fortifié de Sedan. Le conseil tout entier se rangea à cet avis. Dumouriez eut l'air de l'approuver par son silence et ordonna à Dillon de prendre le commandement de l'avant-garde et de se porter sur la rive gauche de la Marne, comme si le mouvement sur Châlons eût été adopté dans sa pensée. Il ne l'était pas. A peine le conseil de guerre était-il congédié, que Dumouriez, gar-

dant auprès de lui l'adjudant général Thouvenot, dont il avait remarqué le regard pensif et la physionomie expressive pendant le discours de Dillon, s'ouvrit à lui comme à un confident capable de comprendre et de couver une grande pensée. »La retraite sur Châlons,« lui dit-il, »est une pensée sage. Mais la sagesse des grands dangers c'est la témérité. Il faut tromper la fortune en se montrant plus confiant qu'elle n'est adverse. Se retirer derrière la Marne devant un ennemi nombreux et actif, c'est donner à la France le signal de la faiblesse et du découragement, c'est commencer la guerre par un mouvement en arrière, toujours semblable à une déroute; enfin c'est ouvrir aux coalisés les plaines fertiles d'Épernay et de Reims et la route de Paris, sur laquelle aucun obstacle ne peut l'arrêter après la Marne.« Alors, montrant sur la carte une longue ligne de forêts qui s'étend de Sedan à Sainte-Menehould, entre Verdun et Châlons, nom obscur alors, devenu national depuis: »Voilà,« dit-il à Thouvenot, »les Thermopyles de la France; si j'ai le bonheur d'y arriver avant les Prussiens, tout est sauvé!« Ce mouvement oblique de Dumouriez, bien loin d'éloigner l'armée française des Prussiens, l'en rapprochait, et leur fixait audacieusement un champ de bataille sur le terrain même qu'ils occupaient déjà; car de Verdun, où était le roi de Prusse, il y a moins de distance que de Sedan, où était l'armée française, pour se porter au centre de la forêt d'Argonne. Thouvenot fut convaincu par l'enthousiasme dont cet éclair de génie illumina soudainement l'œil militaire de Dumouriez. Il adopta l'idée comme si lui-même l'avait conçue. Subjugué par la supériorité de caractère et d'intelligence qu'il découvrait dans son chef, il devint de ce jour son second et son ami. C'était un de ces hommes dont l'âme sommeille dans l'obscurité des rangs secondaires jusqu'à ce qu'une main habile en ait touché le ressort. Il avait eu de l'estime pour La Fayette; il eut un culte pour Dumouriez. Bon officier sous le premier, il fut un héros sous l'autre. Les hommes font les hommes. L'âme d'une armée est dans le général.

VIII. — Heureux de se voir compris, Dumouriez, qui ne s'était pas couché depuis la veille de son départ de Valenciennes, chargea Thouvenot de préparer les détails de ce mouvement et s'endormit quelques heures sur son idée. Les grandes résolu-

tions calment les grands cœurs. Il avait d'avance la sécurité du parti pris. A son réveil il envoya ordre à Beurnonville, qu'il avait laissé à Valenciennes, de lui amener neuf mille hommes d'infanterie et de cavalerie, inutiles, pour le moment, dans le camp de Maulde. Il fit partir par toutes les routes des courriers et des officiers sûrs pour informer Luckner de ses mouvements et s'informer des siens. Il prévenait le vieux général qu'il allait appeler sur l'Argonne tout le poids d'une armée de quatre-vingt mille Prussiens. Il lui assignait le rendez-vous probable où la jonction de l'armée de Metz et de l'armée de Sedan, si elle pouvait s'opérer, déterminerait la bataille et sauverait la patrie. Il emprunta aux arsenaux de la Fère et de Douai des munitions de guerre dont il était dépourvu. Enfin il nomma des généraux pour remplacer ceux qu'avait entraînés La Fayette. Dangest, Diettmann, Ligneville, Chazot, Miaczinski, officiers aimés du soldat, reçurent les grades de lieutenants-généraux et de maréchaux de camp. Son état-major, incertain, mécontent, plein d'hésitation et de murmure, fut composé d'hommes qui lui devaient leur fortune et qu'il enchaînait à la sienne. L'armée avait une tête; en vingt-quatre heures cette tête eut des bras. Il communiqua au ministre de la guerre Servan son plan de défense. Il instruisit confidentiellement Danton, par Westermann, de la résolution téméraire qu'il avait conçue. Averti lui-même par Westermann des convulsions patriotiques dont Danton méditait d'agiter la France pour lancer des milliers de défenseurs aux frontières, Dumouriez indiqua Châlons et Sainte-Menehould pour camps aux volontaires qui arriveraient de l'intérieur. Il pourvut ces deux camps des vivres, des fourrages, des fours nécessaires aux hommes et aux chevaux. Sans cesse à cheval ou au conseil, il se multiplia pour se faire connaître personnellement de tous ses corps. Il effaça La Fayette de leurs yeux pour le remplacer dans leurs cœurs. La Fayette était plus citoyen, Dumouriez plus soldat. L'armée se donna mieux à lui; il la remania en entier; il la divisa en corps distincts, plaçant à la tête de chacun de ces corps un général responsable par sa gloire de la conduite de ses soldats. Ayant détaché la veille le général Dillon, comme on l'a vu, avec l'avant-garde, dans le dessein de le porter à l'extrémité de la forêt d'Argonne, et de se séparer pendant

plusieurs jours de cette partie de l'armée, il forma une seconde avant-garde. Il en donna le commandement à Stengel, brave et hardi colonel du régiment des hussards de Bercheny. La résistance de Verdun étant nécessaire au moins quelques jours à l'exécution de son plan et au déploiement de ses troupes, dans les différentes positions qu'il voulait occuper dans l'Argonne, il fit partir le général Galbaud avec un renfort de trois mille hommes pour se jeter dans cette place et en prolonger le plus longtemps possible la défense. Ces dispositions prises, il étudia de plus près le terrain sur lequel il allait établir l'armée française, l'importance des différents postes qu'elle aurait à couvrir, et les moyens de la faire arriver avant les coalisés dans les défilés dont l'ennemi, plus fort en nombre, était plus rapproché que lui. Le plus grand secret lui était nécessaire. Sa pensée soupçonnée était une pensée avortée. Un indice le perdait.

IX. — La forêt d'Argonne a quinze lieues de long de Sedan à Sainte-Menehould; sa largeur, inégale, varie de deux à quatre lieues. Elle court sur un sol montueux, entrecoupé de rivières, d'étangs, de ruisseaux, de marais, de fondrières, qui, joignant leurs obstacles aux obstacles de la forêt même, en font une barrière impénétrable à la marche d'une armée. Cette forêt sépare les riches provinces des Trois-Évêchés des plaines stériles de la Champagne. Les bords de la forêt, sur ces deux revers, déclinent en pentes arrosées et vertes, où des pâturages et des terres labourables ont aggloméré des fermes, des hameaux. C'est un long bras des Ardennes tendu au milieu des plaines de la Champagne.

On ne peut traverser cette forêt que par cinq grandes clairières que la configuration naturelle du sol, le lit des eaux, les défrichements, la ligne des routes ont tracées et aplanies dans son épaisseur. Ces cinq passages occupés, fortifiés et défendus, la France centrale est couverte. Le premier de ces défilés et le plus rapproché de Sedan est celui du *Chêne-le-Populeux;* large et sans obstacle naturel, il livre passage à la route de Rethel à Sedan.

Le second se nomme la *Croix-aux-bois;* ce n'est qu'un chemin creux pour les bûcherons. Le troisième est le défilé de *Grand-pré, placé au centre de la forêt*. La nature a disposé ce débouché

pour le camp d'une armée défensive; un amphithéâtre placé entre deux rivières qui le couvrent, bordé par la forêt qui protége ses flancs, descend en pente rapide du côté de l'ennemi, et donne aux troupes établies dans cette position la supériorité du niveau, la sécurité de leurs ailes et un glacis naturel au rempart qu'elles couronnent de leur feu; la route de Stenay à Reims le perce. Le quatrième est le défilé de la *Chalade*, qui met en communication la ville de Varennes et celle de Sainte-Menehould. Enfin le cinquième, ou le défilé des *Islettes*, s'ouvre à la grande route de Verdun à Paris; au delà des Islettes, la forêt, en s'abaissant, va mourir dans le village de Passavant et dans les plaines qui s'étendent, sans ondulations, jusqu'à Bar.

X. — Telle était la barrière qu'avec une armée de vingt-sept mille combattants Dumouriez voulait fermer à quatre-vingt-dix mille hommes ivres de leurs premiers succès et impatients de se répandre sur la Champagne et de courir sur Paris. Le plus difficile était d'y arriver à temps. Deux partis s'offraient pour cela. Le premier et le plus sûr était de faire filer l'armée de Sedan à Vouziers et à Sainte-Menehould, en couvrant sa marche par la forêt même et en laissant le plateau de l'Argonne entre l'ennemi et son armée; le second, de marcher aux défilés de l'Argonne à découvert par le rev rs extérieur de la forêt et de braver en passant le général Clairfayt, qui était déjà à Stenay avec vingt mille hommes. La première de ces routes était plus longue de moitié, et, en faisant perdre du temps, elle avait le double inconvénient de trahir l'intention du général et de provoquer le général Clairfayt et le duc de Brunswick à occuper les premiers, l'un, le défilé de Grandpré; l'autre, celui des Islettes. Ces postes pris par les Prussiens rejetaient l'armée française sur Châlons, et bientôt sous les murs de Paris.

La seconde conduisait en trois marches l'avant-garde de Dillon aux Islettes, et Dumouriez en deux marches à Grandpré. Mais pour l'exécuter il fallait ou devancer Clairfayt, qui n'était qu'à six heures de Grandpré, tandis que Dumouriez en était à dix heures, ou tromper et intimider Clairfayt, en se portant directement sur lui à Stenay, et en le refoulant derrière la Meuse.

Au moment où Dumouriez se déterminait pour ce coup d'audace, il reçut du général Galbaud un courrier qui lui annonçait

investissement de Verdun par l'armée prussienne et l'impossiilité de porter secours à cette place assiégée par cinquante nille hommes. Il répondit à Galband de se replier sur le défilé es Islettes et d'y attendre Dillon. Il écrivit au général Duval, u'il avait laissé au camp de Maulde, à son ancienne armée, en uittant Valenciennes, de lever son camp, de rallier celui de laubeuge, de rassembler tous les bataillons sur sa route et d'acourir à lui à marche forcée. Il lui indiqua pour poste à occuper e défilé du Chêne-le-Populeux, auprès de Sedan. Sans inquiétude ur ce passage, couvert quelques jours par la durée probable du iége de Stenay, Dumouriez ne doutait pas que Duval n'arrivât temps pour le fermer. Il le négligea. Le 31 août il commença on mouvement. Le général Miaczinski eut ordre de faire une ttaque simulée sur Stenay, Dillon de soutenir Miaczinski et de e poster en face de cette ville. Miaczinski, à la tête de quinze ents hommes, attaqua héroïquement l'avant-garde de Clairfayt, i rejeta derrière la Meuse et dégagea un moment Stenay. Dillon, u lieu de soutenir Miaczinski, resta immobile avec le reste de on avant-garde à Mouzon, au bord de la forêt, et ordonna même Miaczinski, vainqueur, de se replier. Cette faute de Dillon ouvait compromettre tout le plan du général en chef.

Se fiant aux ordres qu'il avait donnés, et croyant Dillon à tenay, Dumouriez ébranla la masse de son armée le 1er septemre, et se porta à Mouzon. Étonné d'y trouver Dillon, il connua sa marche et se porta devant Stenay pour y renouveler ui-même la démonstration d'une attaque contre Clairfayt. Il ampa deux jours en face de ce général, comme pour lui offrir i bataille, pendant que Dillon gagnait le défilé des Islettes, où jeta enfin l'avant-garde le 3 septembre. Clairfayt resta immoile. Les différents corps de Dumouriez prirent position aux délés qui leur avaient été assignés. Lui-même, tournant tout à oup sur sa droite, entra avec les quinze mille hommes qui foriaient son centre dans le défilé de Grandpré. Il y assit son camp ntre l'Aire et l'Aisne, deux rivières qui formaient l'enceinte evant et derrière lui; son artillerie en arrière et au-dessus du amp, au village de Senuc; son avant-garde, sous l'intrépide olonel Stengel, en avant de l'Aire, avec une retraite assurée par eux *ponts qui la rattachaient* au camp. La disposition du camp

de Grandpré était telle que, pour le forcer, l'ennemi devait d'abord culbuter tous les postes défendus par une formidable avant-garde, passer la rivière d'Aire sans ponts, et déboucher enfin dans un bassin découvert et resserré, sous le triple feu du château de Grandpré, de l'artillerie de position du village de Senuc, et enfin des pièces de canon qui couvraient le front du camp. Gardien de cette route de feu qu'il fallait franchir pour pénétrer au cœur de la France, Dumouriez attendit que la France se levât derrière lui.

XI. — Il était temps. Longwy venait d'être pris en deux jours, Verdun était compromis. Les armées du roi de Prusse et celles de l'empereur, longtemps contenues dans l'inaction par l'indécision de leur généralisme, allaient recevoir de leur impatience, et du 10 août, une impulsion que leur chef se refusait à leur donner.

Le duc de Brunswick, depuis l'ouverture de cette guerre, avait pour système la temporisation; mais, en ralentissant l'attaque, il donnait à la défense le temps de se reconnaître. La guerre offensive ne doit pas accorder de temps, la guerre défensive doit le disputer heure par heure; car le temps, qui use les forces des armées d'invasion, est le premier auxiliaire des guerres nationales. Le duc de Brunswick, accoutumé aux manœuvres savantes et étudiées de la stratégie allemande, procédait avec la circonspection et avec la lenteur d'un joueur d'échecs. C'était le métier contre l'enthousiasme. Le métier devait être vaincu.

Ces lenteurs d'ailleurs étaient favorisées par les négociations qui se croisaient au quartier général des coalisés. On a vu qu'à la conférence de Coblentz, entre l'empereur et le roi de Prusse, il avait été convenu que les émigrés français ne seraient pas réunis aux armées d'opération, de peur d'irriter la France contre le joug qu'une noblesse impopulaire aurait l'air de lui rapporter les armes à la main. Le marquis de Bouillé, conseiller militaire du roi de Prusse, proposa d'adoucir cette mesure blessante pour les émigrés. Il fut convenu qu'on les diviserait en trois corps: l'un, de dix mille gentilshommes, qui serait attaché à la grande armée du duc de Brunswick; les deux autres, de cinq mille gentilshommes chacun, qui seraient employés, l'un sous le prince de Condé en Flandre, l'autre sous le duc de Bourbon sur le Rhin.

Ces trois corps d'émigrés, ainsi distribués, ne devaient cependant marcher qu'en seconde ligne, pour éviter de souiller leur épée du sang français, et pour rallier seulement à eux, derrière l'armée d'opération, les déserteurs et les régiments entiers que la défection des corps français leur promettait.

Les négociations contradictoires du baron de Breteuil, de M. de Calonne et de M. de Moustier compliquaient aussi la marche des affaires et suspendaient l'action des puissances. Le baron de Breteuil, chargé des pouvoirs de Louis XVI, s'opposait en son nom à ce que les cabinets étrangers reconnussent en France une autre autorité légitime que celle du roi. M. de Calonne, agent des princes et leur plénipotentiaire à Coblentz, revendiquait la régence pour le comte de Provence, pendant l'impuissance constatée ou la captivité déguisée de Louis XVI. M. de Moustier, envoyé par le comte de Provence pour remplacer M. de Calonne devenu odieux aux émigrés, insistait avec énergie pour obtenir cette reconnaissance des droits du comte de Provence à l'administration du royaume reconquis. La Russie favorisait cette ambition du prince pressé d'exploiter un règne idéal. L'empereur, par l'insinuation secrète de Marie-Antoinette, sa sœur, qui craignait la domination de ses beaux-frères, se refusait à déclarer ainsi le détrônement, de fait, du roi dont il allait restaurer l'autorité méconnue par ses sujets. Des conférences auxquelles assistèrent le roi de Prusse, le duc de Brunswick, le prince de Hohenlohe, le prince de Nassau, ne résolurent rien.

La nouvelle du 10 août éclata enfin au quartier général des coalisés. En vain le duc de Brunswick voulut atermoyer encore. L'ascendant du roi de Prusse fit violence à son indécision. »Si nous ne pouvons plus arriver à temps pour sauver le roi,« s'écria-t-il dans le conseil de guerre, »marchons pour sauver la royauté.« Le lendemain, l'armée se mit en marche. Le 19 août, après avoir fait quarante lieues en cinq jours, elle franchit enfin la frontière et campa à Tiercelet, où s'opéra sa jonction avec le corps autrichien du général Clairfayt.

A ce pas décisif le duc de Brunswick hésita de nouveau, et, ayant demandé un autre conseil de guerre, il représenta au roi qu'il augurait mal d'une invasion tentée au cœur d'un pays où l'*énergie insurrectionnelle* allait jusqu'à l'emprisonnement du

roi et jusqu'au massacre de s s gardes. »Qui sait,« ajouta-t-il, »si notre première victoire ne sera pas le signal de la mort du roi?« Frédéric-Guillaume, raffermi dans ses résolutions par les conseils du comte de Schulenberg, son ministre, et par les chefs émigrés, altérés de leur patrie, accueillit avec un mécontentement visible les éternelles circonspections de son général. »Quelque affreuse que soit la situation de la famille royale« dit-il, »les armées ne doivent pas rétrograder: je désire de toute mon âme arriver à temps pour délivrer le roi de France; mais, avant tout, mon devoir est de sauver l'Europe.«

XII. — Le 20, l'armée investit la forteresse de Longwy. Le bombardement commencé dans la nuit du 21, et interrompu par un orage où le feu et les torrents du ciel éteignirent le feu des assiégeants, reprit le lendemain. Trois cents bombes tombées dans la place et quelques maisons incendiées déterminèrent le commandant Lavergne à une capitulation qui commençait la campagne par une honte. La désertion de La Fayette, annoncée en même temps aux coalisés, enfla leur cœur d'une double joie. Si le duc de Brunswick eût profité de cet élan de l'armée et de ces avances de la fortune, pour opérer avec promptitude sur la frontière centrale, rien ne pouvait l'arrêter que les murs de Paris. Laissant quelques milliers d'hommes devant Thionville, il pouvait se jeter avec une masse imposante sur l'armée de La Fayette privée de son général et non encore ralliée sous la main de Dumouriez; cette armée, désorganisée et écrasée par le nombre, tombait devant lui. Ou bien il pouvait s'emparer, avant Dumouriez, des défilés do l'Argonne, seule barrière naturelle entre la Marne et Paris, et fondre sur la capitale avant que le patriotisme des départements l'eût couverte d'un rempart de volontaires. Le duc de Brunswick ne prit ni l'un ni l'autre de ces partis et ne parla que de prudence et de tâtonnements, à l'heure où la seule prudence était de la témérité. Ou le duc de Brunswick fut trahi par son génie, ou il trahit lui-même la cause que les rois de l'Europe avaient remise dans ses mains. Il lassa l'ardeur de Frédéric-Guillaume, à force de lui créer des obstacles. Il perdit dix jours à attendre ses renforts, comme s'il n'eût pas eu assez de soixante et douze mille hommes pour en attaquer dix-sept mille, épars en faibles détachements sur une ligne de quinze lieues entre

Sedan et Sainte-Menehould. Tout lui fut prétexte pour amortir sa propre armée. Le roi de Prusse, combattu entre son respect pour la vieille gloire militaire de son généralissime et l'évidence de ses fautes, se refusa trop longtemps à reconnaître que le cœur du duc de Brunswick retenait son bras, et qu'il attaquait avec répugnance une cause qui l'lui avait offert et qui lui offrait encore une couronne. Le duc voyait-il l'éventualité de cette couronne pour prix de ses ménagements envers la France révolutionnaire? Sa lenteur autorise le soupçon, et sa retraite le confirme. Les causes naturelles sont insuffisantes à expliquer tant de faiblesse ou tant de complicité.

XIII. — Pendant ces dix jours, Verdun tomba ; mais Dumouriez avait créé dans les défilés de l'Argonne des retranchements et une armée plus inexpugnables que les garnisons et les remparts dont l'ennemi s'emparait au prix du temps. L'armée coalisée ne parut que le 30 août sur les hauteurs du mont Saint-Michel, qui domine Verdun. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick campèrent à Grand-Bras sur la rive droite de la Meuse, au-dessous de la ville. Verdun, faiblement fortifiée, mais capable de résister un certain temps à un siége, avait une garnison de trois mille cinq cents hommes commandés par le colonel Beaurepaire, officier intrépide et patriote digne des temps antiques. Le bombardement commença le 31, et incendia plusieurs édifices. La place répondait mal à l'ennemi. Les pièces manquaient de canonniers, les canons manquaient d'affûts de recharge. La population était royaliste et redoutait l'assaut. Le roi de Prusse offrit une suspension d'armes de quelques heures. Elle fut acceptée.

Un conseil de défense, composé d'habitants et de magistrats civils, auxquels l'assemblée législative avait confié l'autorité suprême dans les villes en état de siége, par défiance de l'armée, s'assembla. Ce conseil de guerre décida que la ville était hors d'état de résister. Beaurepaire et ses principaux officiers, au nombre desquels se trouvaient de jeunes lieutenants qui furent depuis les généraux Lemoine, Dufour, Marceau, grands noms de nos guerres futures, s'opposèrent en vain à une capitulation prématurée. Ils convenaient que la ville ne pouvait subir *un long siége, mais ils* voulaient au moins qu'elle tombât avec

honneur. Le conseil se précipita dans l'opprobre. La capitulation fut décidée.

Beaurepaire, rejetant la plume qu'on lui présentait: »Messieurs,« dit-il, »j'ai juré de ne rendre qu'un cadavre aux ennemis de mon pays...Survivez à votre honte, si vous le pouvez; quant à moi, fidèle à mes serments, voici mon dernier mot: Je meurs libre. Je lègue mon sang en opprobre aux lâches, et en exemple aux braves.« En achevant ces mots, il sort et se tire un coup de pistolet dans la poitrine.

Cet acte d'héroïsme ne fit pas même rougir les membres du conseil. On enleva le cadavre et on signa la reddition de Verdun. Les jeunes filles des principaux habitants de la ville, parées de robes de fête, allèrent processionnellement semer des fleurs sur les pas du roi de Prusse à son entrée dans la ville. Ce crime, absous par le sexe, par l'âge et par l'innocence, les conduisit plus tard à l'échafaud. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Un fourgon, attelé de chevaux noirs, et recouvert d'un drapeau tricolore pour linceul, emmena le corps de Beaurepaire, dont les soldats ne voulurent pas laisser le cadavre prisonnier. L'assemblée législative vota les honneurs funèbres à Beaurepaire. Son cœur fut placé au Panthéon. Le jeune Marceau, dont l'éloquente indignation avait protesté contre la capitulation, partagea les témoignages de l'admiration publique. Il avait perdu en sortant de Verdun, ses chevaux, ses équipages. »Que voulez-vous que la nation vous rende?« lui demanda un représentant du peuple en mission à l'armée de Demouriez. »Mon sabre,« répondit laconiquement Marceau.

XIV. — Les nouvelles de la fuite de La Fayette, de l'entrée de l'armée coalisée sur le territoire, de la prise de Longwy et de la capitulation de Verdun éclatèrent dans Paris comme des coups de foudre. La consternation se répandit sur tous les visages. Les étrangers à six marches de la capitale, la trahison dans l'armée, la lâcheté dans les villes, l'effroi dans les campagnes, la joie secrète dans le cœur des complices de l'émigration, un gouvernement renversé, une assemblée dissoute, une catastrophe dans un interrègne, une guerre étrangère dans une guerre civile; jamais *la France* n'avait touché de plus près à ces jours sinistres qui *présagent* la décomposition des nations. Tout était mort en elle,

excepté la volonté de vivre. L'enthousiasme de la patrie et de la liberté la soutenait. Abandonnée de tous, la patrie ne s'abandonnait pas elle-même. Il ne lui fallait que deux choses pour se sauver: du temps et une dictature. Du temps? L'héroïsme de Dumouriez le lui donna. La dictature? Danton la prit sous le nom de la commune de Paris. Tout l'intervalle qui s'écoula entre le 10 août et le 20 septembre ne fut que le gouvernement de Danton. Dominant à la commune, dont il servait, fomentait et dirigeait les volontés, il rapportait au conseil des ministres l'omnipotence qu'il puisait à l'hôtel de ville. Il y parlait en Marius, qui ne voulait que des instruments dans ses collègues. Le philosophe Roland, le financier Clavière, le géomètre Monge, le diplomate Lebrun, le militaire Servan n'avaient ni le génie, ni l'émotion, ni la perversité des crises où leur ambition les avait jetés. Danton était le seul homme d'État du pouvoir exécutif. Il en était aussi la seule parole. Aucun de ces hommes de plume vieillis dans les chancelleries ou dans les bureaux ne savait parler la langue accentuée des passions. Danton l'avait apprise dans la longue pratique des séditions et des tumultes. Le peuple connaissait sa voix. Il soulevait ou apaisait la rue d'un geste. Il atterrait l'assemblée. Il y parlait moins en ministre qu'en médiateur tout-puissant qui protége et qui gourmande. Ses conseils étaient des ordres. Appuyé sur sa popularité, il venait rendre, en termes foudroyants, obscurs et brefs, ses plébiscites à la barre, et se hâtait de rentrer dans le mystère de ses conciliabules et dans les intrigues de ses agents, ou dans les comités secrets de la commune. L'étonnement imposé par sa supériorité se révélait; la justesse de son esprit, l'énergie de son patriotisme, la vigueur de ses conseils; les volcans de son âme avaient mis les partis dans sa dépendance. Il tenait tous les fils et les faisait jouer, tantôt en montrant, tantôt en cachant la main. Il ne daignait pas déguiser son mépris pour Roland. Il mettait l'œil et la main dans l'administration de tous ses collègues. Il dirigeait la guerre, les finances, l'intérieur, les négociations sourdes avec l'étranger. Roland murmurait tout bas et se plaignait, en rentrant, à sa femme de l'insolence et de l'universalité d'attributions qu'affectait Danton. Humilié de la suprématie de son collègue, épouvanté de ses instincts, il sentait que le 10 août échappait des mains de son parti.

et qu'en se donnant un auxiliaire dans la personne de Danton les Girondins s'étaient donné un maître. Roland pliait pourtant, espérant se relever sous la prochaine assemblée. Il se renfermait en attendant dans les détails purement administratifs du ministère de l'intérieur, et se consolait dans les confidences de Brissot, de Guadet et de Vergniaud.

XV. — Danton cependant ne négligeait rien pour ajouter la puissance de la séduction à celle de l'intimidation sur Roland. Il s'attachait à plaire à sa femme, dont il connaissait l'ascendant sur son mari. Madame Roland voyait avec cette répugnance délicate et instinctive de son sexe la présence de Danton dans le pouvoir exécutif. Ce tribun sans grâce, sans mœurs et sans principes, était, selon elle, une concession humiliante des Girondins à la peur. »Quelle honte,« disait-elle à ses confidents, »que le conseil soit souillé par ce Danton dont la renommée est si mauvaise! — Que voulez-vous,« lui répondait Brissot, »il faut prendre la force où elle est. — Il est plus aisé,« répliquait-elle, »de ne pas investir du pouvoir de pareils hommes que de les empêcher d'en abuser.«

Elle rêvait un conseil de ministres composé de républicains fermes, modérés, incorruptibles, tels qu'elle les avait lus dans Plutarque. Elle voyait à la place de ce génie et de cette vertu antiques l'obséquiosité probe mais timide de Monge, qui craignait à chaque regard de Danton d'être dénoncé par lui aux suspicions de la commune; l'indifférence de Servan pour tout ce qui sortait de la compétence du ministère de la guerre; la médiocrité de Lebrun; la turbulence et l'immoralité de Danton. Elle recevait cependant presque tous les jours chez elle le jeune ministre, dans les commencements de son ministère, tantôt un peu avant l'heure du conseil, que Danton devançait pour avoir le temps de s'entretenir avec elle, tantôt dans les dîners intimes où elle réunissait un petit nombre de convives, pour parler des affaires publiques. Danton amenait avec lui Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine. La conversation de Danton respirait le patriotisme, le dévouement, l'ardent désir de la concorde avec ses collègues. Ses paroles, le son de sa voix, l'accent de sincérité et, pour ainsi dire, la sérénité de son enthousiasme, faisaient un moment illusion à Madame Roland; elle était tentée d'accu-

ser la renommée de calomnie et de croire à cet homme les vertus sauvages de la liberté. Mais quand elle regardait sa figure, elle se reprochait son indulgence. Elle ne pouvait appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. »Je n'ai jamais rien vu,« disait-elle, »qui caractérisât si complètement l'emportement des passions brutales et l'audace la plus effrénée, à demi voilés sous une affectation de franchise, de jovialité et de bonhomie. Mon imagination, qui aime à donner un rôle aux personnages, me représentait sans cesse Danton un poignard à la main, excitant de la voix et du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui; ou bien, content de ses forfaits, indiquant, par le geste de Sardanapale, les cyniques voluptés dans lesquelles son âme se reposait du crime.«

A peine élevé au pouvoir sur la catastrophe du 10 août, Danton, dépouillant son rôle d'agitateur, se montrait à la hauteur de la crise. Il s'attachait par des libéralités toutes les ambitions subalternes affamées d'or et de crédit, qu'il avait coudoyées longtemps dans les clubs. Il se faisait un parti de toutes les soifs de fortune. Vénal lui-même, il connaissait la puissance de la vénalité. Il s'en procurait sans pudeur les moyens. Il organisait la corruption parmi les patriotes. Non content des cent mille francs de fonds secrets affectés, le lendemain du 10 août, à chaque ministère, il s'attribua, sans rendre de compte, le quart des deux millions de dépenses secrètes que l'assemblée alloua au pouvoir exécutif pour agir sur les cabinets étrangers et pour travailler l'esprit public. Il força même Lebrun et Servan à lui remettre une partie des fonds attribués à leurs ministères. Il envoya aux armées des commissaires, soldés à l'aide de ces fonds, et choisis parmi les hommes de la commune les plus vendus à ses intérêts. Le trésor public payait les proconsuls de Danton.

XVI. — La rivalité de pouvoirs qui avait commencé, la nuit du 9 au 10 août, entre l'assemblée mourante et la commune, se poursuivait et se caractérisait plus insolemment d'heure en heure. L'assemblée, seul pouvoir légal et seul débris resté debout de la constitution, cherchait à ramener le peuple, après la crise, au sentiment de la légalité et au respect constitutionnel pour l'autorité des représentants de la nation. Elle voulait *gouverner par des lois.* Le conseil général de la commune, produit

d'une insurrection et d'une usurpation, voulait perpétuer en elle le droit de l'insurrection, attirer à soi tout le pouvoir exécutif, et se servir seulement de la représentation nationale pour rédiger en décrets les injonctions absolues de la capitale. Chaque séance attestait cette lutte. Des commissaires apportaient à l'assemblée un vœu de la commune. Quelques voix énergiques résistaient à l'empiétement de pouvoirs. D'autres voix intimidées ou complices, démontraient l'urgence du décret proposé. Tout finissait par un acte d'obséquiosité servile à la volonté de la commune ou par une de ces mesures équivoques qui cachent un asservissement réel sous une apparence de transaction. Les Girondins frémissaient mais obéissaient. De peur de paraître vaincus, ils se faisaient complices.

La commune demanda ainsi impérieusement la création d'une cour martiale qui jugerait sommairement les ennemis du peuple et les complices de la cour. Brissot et ses amis tremblèrent de remettre entre les mains du peuple un pareil instrument de tyrannie. Ils résistèrent quelques jours à ce vœu. Ils rédigèrent une proclamation pour rappeler les esprits aux principes de justice, d'humanité, d'impartialité, garanties de la vie des citoyens devant les tribunaux. Choudieu et Thuriot, quoique jacobins, s'opposèrent avec énergie à la création de ce tribunal de vengeance. »J'adore la révolution, s'écria Thuriot; mais je déclare que si la révolution ne pouvait triompher que par un crime, je la laisserais périr plutôt que de me souiller pour la sauver.« Thuriot avait par sa conscience la révélation du vrai salut des révolutions. Le crime est la politique des assassins. Le vrai génie est toujours innocent parce qu'il est la suprême intelligence.

La commune insista et menaça, »Citoyens!« dit un orateur à la barre de l'assemblée, »le peuple est las de n'être pas vengé. Craignez qu'il ne se fasse justice lui-même! Je vous annonce que ce soir, à minuit, le tocsin sonnera, la générale battra! Nous voulons qu'il soit nommé un citoyen par chaque section pour former un tribunal criminel, et que ce tribunal siége au château des Tuileries, afin que la vengeance éclate là où le crime a été *tramé!* Je demande que Louis XVI et Marie-Antoinette, si avides *du sang du* peuple, soient rassasiés en voyant couler celui de *leurs infâmes* satellites! . . . Si, avant trois heures, les jurés ne

nous demandons,« ajouta un autre orateur, »ne sont pas en état d'agir, de grands malheurs retomberont sur vos têtes!« Hérault de Séchelles, au nom de la commission extraordinaire, répondit, peu d'instants après, à cette sommation, par la lecture d'un décret qui instituait un tribunal chargé de juger les crimes du 10 août. Robespierre fut nommé président de ce tribunal. Il se réfusa, soit horreur du sang, soit dédain d'une magistrature qui ne répondait pas assez à la hauteur de ses pressentiments.

XVII. — La garde nationale, odieuse aux uns, suspecte aux autres, fut réorganisée populairement: elle prit le nom de *sections armées*. On adjoignit à chaque compagnie des sections armées un nombre illimité d'ouvriers et de prolétaires munis de piques: garde prétorienne de la commune, soldée par elle et toute dans sa main, chargée de surveiller les citoyens des sections.

Non satisfaite de la création du tribunal criminel, la commune demanda, à la séance du 25 août, que les prisonniers d'Orléans fussent transportés à Paris, »pour y subir le supplice dû à leurs forfaits.« Des fédérés de Brest, en armes, accompagnaient ce jour-là les commissaires de la commune. L'un d'eux menaça l'assemblée de la vengeance du peuple, si le sang des prisonniers ne leur était pas sacrifié. Lacroix, ami de Robespierre et de Danton, jacobin fanatique mais député intrépide, présidait l'assemblée: »La France entière,« répondit-il avec indignation aux commissaires de la commune, »a les yeux fixés sur l'assemblée nationale. Nous serons dignes d'elle. Les menaces ne produiront sur nous d'autre effet que de nous résigner à mourir à notre poste. Il ne nous appartient pas de changer la constitution. Adressez vos demandes à la convention nationale, elle seule pourra changer l'organisation de la haute cour martiale d'Orléans. Nous avons fait notre devoir. Si notre mort est une dernière preuve nécessaire pour vous persuader, le peuple, dont vous nous menacez, peut disposer de notre vie. Les députés qui n'ont pas craint la mort quand les satellites du despotisme menaçaient le peuple, qui ont partagé avec lui tous les dangers qu'il a courus, sauront mourir à leur poste. Allez le dire à ceux qui vous ont envoyés!« Cette résistance généreuse de Lacroix, *ami et confident de Danton*, fait supposer que ce ministre résis-

tait encore lui-même aux instigations de Marat et de son parti, qui le poussaient aux crimes de septembre. Ainsi, après quatorze jours d'un triomphe remporté en commun sur le trône, l'assemblée en était réduite à porter à la commune et au peuple le défi de l'assassinat. Elle rendit le lendemain le décret de déportation de tous les prêtres qui avaient refusé ou rétracté le serment à la constitution civile du clergé.

XVIII. — La prise de Longwy suspendit un moment la lutte entre l'assemblée et la commune, et la remplaça par une rivalité de sacrifices au danger de la patrie. Jacobins, Girondins, cordeliers votèrent à l'envi les levées extraordinaires de troupes, les armes, les équipements, les canons réclamés par les circonstances. Un cri d'indignation s'éleva contre le commandant de Longwy. Vergniaud proposa le décret de peine de mort contre tout citoyen d'une ville assiégée qui parlerait de se rendre. Luckner fut remplacé à l'armée de Metz par Kellermann.

Kellermann, passionné pour les armes et pour la liberté, avait conquis ses grades dans la guerre de sept ans. Jeune encore, il avait pris en Allemagne l'expérience des vieux capitaines et les leçons de Frédéric. La révolution l'avait trouvé colonel et l'avait fait général. Attaché à l'armée de Luckner, il avait conquis l'affection des troupes. L'hésitation du général en chef à faire prêter le serment à la nation l'avait rendu suspect. On le destitua. Kellermann refusa le commandement de l'armée de Luckner, son ancien chef et son ami, si on ne rendait pas au vieux maréchal le grade de généralissime. L'assemblée, touchée de tant de générosité et convaincue de l'innocence et de la nullité de Luckner, lui rendit en effet son grade et l'envoya à Châlons jouir d'un titre purement honorifique, et organiser les bataillons de volontaires qui marchaient de tous les départements sur l'armée.

Pendant que Danton donnait au gouvernement la vigueur de ses coups de main, Robespierre, moins maître que lui du conseil de la commune et soulevé moins haut par un événement auquel il n'avait pas participé, recommença à élever la voix après la bataille, comme pour en expliquer le sens et la portée au peuple. »La nation française en était arrivée,« écrivait-il, »*au point* de calamité publique où les nations, comme les *individus, n'ont* plus qu'un devoir, celui de pourvoir à leur propre

existence. Elle s'est levée comme en 89, mais avec plus d'ordre et de majesté encore qu'en 89; elle a exercé avec plus de sang-froid sa souveraineté pour assurer son salut et son bonheur. En 89, une partie de l'aristocratie l'aidait; en 92, elle n'a eu pour se sauver qu'elle-même.« Faisant ensuite le récit de la journée, il résuma ainsi son opinion sur les conséquences du 10 août. »L'assemblée a suspendu le roi, mais ici elle n'a pas assez osé; ce n'était pas la suspension, mais la déchéance de la royauté qu'elle devait prononcer. Elle devait trancher cette question dont la solution nous prépare des difficultés et des lenteurs. Au lieu de cela, elle nous parle de *nommer un gouverneur au prince royal.* Français! songez au sang qui a coulé! Rappelez-vous les prodiges de raison et de courage qui vous ont mis au-dessus de tous les peuples de la terre; rappelez-vous ces principes immortels que vous avez eu l'audace et la gloire de faire retentir les premiers autour des trônes pour susciter le genre humain de ses ténèbres et de sa servitude! Quel rapport y a-t-il entre ce rôle sublime et le choix d'un gouverneur pour élever le fils d'un tyran?

Mais la voilà en marche, la plus belle révolution qui ait honoré l'humanité! la seule qui ait eu un objet digne de l'homme, celui de fonder des sociétés politiques sur les principes divins de l'égalité, de la justice et de la raison! Quelle autre cause pouvait inspirer à ce peuple ce courage sublime et patient, enfanter des prodiges d'héroïsme égaux à tout ce que l'histoire nous raconte de l'antiquité? Déjà la secousse qui a renversé un trône a ébranlé tous les trônes! Français, soyez debout et veillez; il faut que les rois ou les Français succombent! Secouez donc les derniers anneaux de la chaîne de la royauté. Vous devez à l'univers et à vous-mêmes de vous donner la meilleure des constitutions possible. N'appelez à la convention que des hommes purs des intrigues et des lâchetés qui sont les vertus des cours! Vous êtes en guerre désormais avec tous vos oppresseurs. Vous ne trouverez la paix que dans la victoire et dans le châtiment!« C'était l'appel aux élections qui s'approchaient.

XIX. — Quant à Pétion, objet du culte platonique des commissaires de la nouvelle commune, qui l'appelaient *le Père de la patrie*, il ne parut que de temps en temps à la barre de l'assem-

blée, pour justifier d'une voix complaisante les usurpations de ce corps insurrectionnel. Le sourire de béatitude qui reposait toujours sur ses lèvres déguisait mal les amertumes dont on l'abreuvait à la mairie. Il était l'otage du peuple à l'hôtel de ville. Le vrai maire maintenant, c'était Danton. Danton, sans cesse présent aux délibérations de ce corps municipal en permanence, négligeait l'assemblée pour la commune, avec laquelle il concertait toutes les mesures du gouvernement; il était son pouvoir exécutif. Pour lui donner la direction, l'unité, le secret nécessaires à une réunion d'hommes d'action, et pour faire prévaloir, en séance générale, les résolutions prises entre lui et ses affidés, il avait, de concert avec Marat, divisé le conseil municipal en comités distincts. Ces comités délibéraient et agissaient isolément. Ils furent le type de ceux qui concentrèrent plus tard le gouvernement dans la convention. Le comité souverain était celui de *surveillance générale*. Composé d'un petit nombre d'hommes successivement choisis et *épurés* par Marat et par Danton, il faisait plier tous les autres comités. Il s'attribuait tous les pouvoirs; il devançait tous les décrets de l'assemblée; il citait à sa barre les citoyens, il les faisait arrêter, il remplissait les prisons; il exerçait la police générale de l'empire, il disciplinait en lui l'insurrection; il était la conjuration en permanence, modèle de l'institution de tyrannie qu'exerça depuis le comité de *salut public*. Danton, s'appuyant à la fois sur son pouvoir légal de ministre de la justice au conseil exécutif, et sur son pouvoir populaire dans le comité de surveillance de la commune, donnait à ses ordres, comme ministre, la force de l'insurrection et à l'insurrection la force de la loi. C'était le consulat de *Catilina*. Rien ne pouvait lui résister. Si cet homme rêvait un crime, ce crime devenait un acte du gouvernement. Lorsqu'il n'en méditait pas, il souffrait du moins qu'on les préparât dans l'ombre, autour de lui. Il renouvelait à dessin les membres du comité, pour que le moment de l'exécution ne trouvât pas dans la conscience d'un seul de ces hommes plus de scrupule et plus d'hésitation que dans la sienne. Il laissa, dès le *29 août*, éclater quelques symptômes significatifs de sa pensée devant l'assemblée nationale.

XX. — C'était à la séance de nuit. L'assemblée, ébranlée par

le contre-coup des nouvelles de la frontière, cherchait à prendre mesures sur mesures, pour égaler le dévouement aux dangers. Les motions succédaient aux motions. Vergniaud, Guadet, Brissot, Gensonné, Lasource, Chambon, Ducos frappaient du pied la tribune pour en faire sortir des défenseurs de la patrie. On votait des hommes, des chevaux, des armes, des réquisitions. Danton entra dans la salle, à la tête de ses collègues, et monta à la tribune avec l'attitude d'un homme qui porte une solution dans sa tête. Le silence de l'attente s'établit à son aspect.

»Le pouvoir exécutif«, dit-il, » me charge d'entretenir l'assemblée nationale des mesures qu'il a prises pour le salut de l'empire. Je motiverai ces mesures en ministre du peuple, en ministre révolutionnaire. L'ennemi menace le royaume, mais l'ennemi n'a pas pris Longwy. On exagère nos revers. Cependant nos dangers sont grands. Il faut que l'assemblée se montre digne de la nation. C'est par une convulsion que nous avons renversé le despotisme, ce n'est que par une convulsion nationale que nous ferons rétrograder les despotes! Jusqu'ici nous n'avons fait que la guerre simulée de La Fayette, il faut faire une guerre plus terrible. Il est temps de pousser le peuple à se précipiter en masse sur ses ennemis! On a jusqu'à ce moment fermé les portes de la capitale, et l'on a bien fait: il était important de se saisir des traîtres; mais, y en eût-il trente mille à arrêter, il faut qu'ils soient arrêtés demain, et que demain, à Paris, on communique avec la France entière! Nous demandons que vous nous autorisez à faire des visites domiciliaires. Que dirait la France, si Paris, dans la stupeur, attendait immobile l'arrivée des ennemis? Le peuple français a voulu être libre, il le sera.« Le ministre se tait. L'assemblée s'étonne; le décret passe. Danton sort et court au conseil général de la commune, préparé à l'obéissance par ses confidents. Il demande au conseil de décréter séance tenante les mesures nécessaires au coup d'État national dont le pouvoir exécutif assume la responsabilité: » Au rappel des tambours, qui battra dans la journée du lendemain, tous les citoyens seront tenus de rentrer dans leurs maisons. La circulation des voitures sera suspendue à deux heures. Les sections, les tribunaux, les clubs seront invités à n'avoir point de séances, de peur de distraire l'attention publique des nécessités

du moment. Le soir, les maisons seront illuminées. Des commissaires choisis par les sections, et accompagnés de la force publique, pénétreront au nom de la loi dans tous les domiciles des citoyens. Chaque citoyen déclarera et remettra ses armes. S'il est suspect, on fera des recherches; s'il a menti, il sera arrêté. Tout particulier qui sera trouvé dans un autre domicile que le sien sera déclaré suspect et incarcéré. Les maisons vides ou qu'on n'ouvrira pas seront scellées. Le commandant général Santerre requerra les sections armées. Il formera un second cordon de gardes autour de l'enceinte de Paris pour arrêter tout ce qui tenterait de fuir. Les jardins, les bois, les promenades des environs seront fouillés. Des bateaux armés intercepteront aux deux extrémités de Paris le cours de la rivière, afin de fermer toutes les voies de la fuite aux ennemis de la nation.«

Ces mesures décrétées, Danton se retire au comité de surveillance de la commune, et donne ses derniers ordres à ses complices. Le comité renouvelé était présidé par Marat. Marat n'était commissaire d'aucune section, mais le conseil général lui avait accordé la faveur exceptionnelle d'assister aux séances par droit de patriotisme, et lui avait voté une tribune d'honneur dans son enceinte pour y rendre compte au peuple des délibérations. Les autres membres étaient Panis, beau-frère de Santerre; Lepeintre, Sergent, présidents de section; Duplein, Lenfant, Lefort, Jourdeuil, Desforgues, Guermeur, Leclerc et Dufort, hommes dignes d'être les collègues de Marat et les exécuteurs de Danton. Mehée, secrétaire-greffier; Manuel, procureur de la commune; Billaud-Varennes, son substitut; Collot-d'Herbois, Fabre d'Églantine, Tallien, secrétaires du conseil général; Huguenin, président; Hébert, et quelques autres parmi les chefs de la commune, soit qu'ils aient approuvé, combattu ou toléré la résolution, la connurent. Des actes et des pièces irrécusables attestent que pour cette convulsion populaire, prédite et acceptée sinon provoquée par Danton, tout fut prémédité et préparé d'avance, exécuteurs, victimes et jusqu'aux tombeaux.

Le mystère a couvert les délibérations de ce conciliabule. On sait seulement que Danton, faisant un geste horizontal, dit d'une voix âpre et saccadée: »Il faut faire peur aux royalistes.« Plus tard il témoigna lui-même contre lui, dans ce mot fameux

jeté à la convention en réponse aux Girondins qui l'accusaient du 2 septembre: »J'ai regardé mon crime en face, et je l'ai commis.«

XXI. — Avant minuit, Maillard, le chef des hordes du 6 octobre, fut averti de rassembler sa milice de sicaires pour une prochaine expédition dont l'heure et les victimes lui seraient désignées plus tard. On lui promit pour ses hommes une haute solde de tant par meurtre. On le chargea de retenir les tombereaux nécessaires pour charrier les cadavres.

Enfin, deux agents du comité de surveillance se présentèrent, le 28 août, à six heures du matin, chez le fossoyeur de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; ils lui enjoignirent de prendre sa bêche et de les suivre. Arrivés sur l'emplacement des carrières qui s'étendent en dehors de la barrière Saint-Jacques, et dont quelques-unes avaient servi de catacombes à l'époque du déplacement récent des cimetières de Paris, les deux inconnus déplièrent une carte, et s'orientèrent sur ce champ de mort. Ils reconnurent, à des signes tracés sur le sol et rappelés sur la carte, l'emplacement de ces souterrains refermés. Ils marquèrent eux-mêmes, d'un revers de bêche, la ligne circulaire d'une enceinte de six pieds de diamètre, où le fossoyeur devait faire creuser pour retrouver l'ouverture du puits qui descendait dans ces abîmes. Ils lui remirent la somme nécessaire au salaire de ses ouvriers. Ils lui recommandèrent de veiller à ce que l'ouvrage fût achevé le quatrième jour, et se retirèrent en imposant le silence.

Le silence ne couvrit qu'imparfaitement ces funestes apprêts. Un bruit sourd, circulant dans les prisons, donna aux victimes le pressentiment du coup. Les geôliers et les porte-clefs reçurent et transmirent des avertissements obscurs.

Danton, cruel en masse, capable de pitié en détail, cédant aux sollicitations de l'amitié et aux propres mouvements de son cœur, fit relâcher, la veille, quelques prisonniers au sort desquels on l'intéressa. Ordonnant le crime par férocité de système et non par férocité de nature, il semblait heureux de se dérober à lui-même des victimes. M. de Marguerie, officier supérieur de la garde constitutionnelle du roi; l'abbé Lhomond, grammairien célèbre; quelques pauvres prêtres des écoles chrétiennes, qui avaient donné leurs soins à l'éducation de Danton, lui durent la

vie. Marat, sur l'ordre du ministre, fit élargir ces prisonniers. Il en mit lui-même un certain nombre à l'abri du coup qu'on allait frapper. Le cœur de l'homme n'est jamais si inflexible que son esprit. L'amitié de Manuel sauva Beaumarchais, l'auteur de la comédie de *Figaro*, ce prologue d'une révolution commencée par le rire et finissant par la hache. Manuel alla lui-même à la prison des Carmes placer une sentinelle à la porte de quatre anciens religieux de cette maison à qui l'on avait accordé d'y finir leurs jours. Ces vieillards survécurent seuls. Ils n'étaient point connus de Manuel; mais leur sang était jugé inutile, il fut épargné.

L'abbé Bérardier, principal du collége Louis-le-Grand, sous lequel Robespierre et Camille Desmoulins avaient étudié, reçut un sauf-conduit, d'une main inconnue, le jour du massacre. Ces préparatifs, ces avertissements, ces exceptions prouvent une préméditation. Camille, dans la confidence de toutes les palpitations de la pensée de Danton, ne pouvait ignorer le plan d'égorgement organisé. Il était impossible aussi que Santerre, commandant en chef des gardes nationales, et dont l'inaction était nécessaire pendant trois jours à la perpétration de tant de meurtres, n'eût pas une insinuation de Danton. Santerre instruit, Pétion ne pouvait pas tout ignorer: le commandant de la force civique relevait du maire de Paris. Les demi-mots, les confidences équivoques, les signes d'intelligence, entre des conjurés qui siégent, qui délibèrent, qui agissent presqu'à découvert en face les uns des autres, dans un conseil de cent quatre-vingts membres, ne pouvaient échapper à Pétion.

XXII. — Les rapports de la police municipale, apportés d'heure en heure à la mairie, ne se taisaient pas sur les choses, les hommes, les armes qu'on disposait pour l'événement. Comment ce qui était connu aux prisons fût-il resté inconnu à l'hôtel de ville? L'acte accompli, tout le monde s'est lavé du sang. Après l'avoir rejeté longtemps sur un mouvement soudain et irrésistible de la colère du peuple, on a voulu circonscrire le crime dans le plus petit nombre possible d'exécuteurs. L'histoire n'a pas de ces complaisances. La pensée en appartient à Marat, l'acceptation et la responsabilité à Danton, l'exécution au conseil de surveillance, la complicité à plusieurs, la lâche tolérance à pres-

que tous. Les plus courageux, sentant leur impuissance à retenir l'assassinat, feignirent de l'ignorer pour n'avoir ni à l'approuver ni à le prévenir. Ils s'écartèrent, ils gémirent, ils se turent. Pour la garde nationale, pour l'assemblée, pour le conseil général de la commune, ce fut un crime de réticence. On détourna les yeux pendant qu'il se commettait. On ne l'exécra tout haut qu'après. Dans l'âme de Marat ce fut soif du sang, remède suprême d'une société qu'il voulait tuer pour la ressusciter selon ses rêves; dans l'esprit de Danton ce fut un coup d'État de la politique. Danton raisonnait son crime avant de l'ordonner. Il lui était aussi facile de l'empêcher que de le permettre. Il s'en déguisa à lui-même l'atrocité. »Nous n'assassinerons pas,« dit-il dans sa dernière conférence avec le conseil de surveillance, »nous jugerons: aucun innocent ne périra.« Danton voulut trois choses: la première, secouer le peuple et le compromettre tellement dans la cause de la révolution, qu'il ne pût plus reculer et qu'il se précipitât aux frontières, tout souillé du sang des royalistes, sans autre espérance que la victoire ou la mort; la seconde, porter la terreur dans l'âme des royalistes, des aristocrates et du clergé; enfin, la troisième, intimider les Girondins, qui commençaient à murmurer de la tyrannie de la commune, et montrer à ces âmes faibles que s'ils ne se faisaient pas les instruments du peuple, ils en pourraient bien être les victimes.

Danton fut surtout poussé au meurtre par une cause plus personnelle et moins théorique: son caractère. Il avait la réputation de l'énergie, il en eut l'orgueil. Il voulut la déployer dans une mesure qui étonnât ses amis et ses ennemis. Il prit le crime pour du génie. Il méprisa ceux qui s'arrêtaient devant quelque chose, même devant l'assassinat en masse. Il s'admira dans son dédain de remords. Il consentit à être le phénomène de l'emportement révolutionnaire. Il y eut de la vanité dans son forfait. Il crut que son acte, en se justifiant par l'intention et par le lointain, perdrait de son caractère; que son nom grandirait quand il serait en perspective, et qu'il serait le colosse de la révolution. Il se trompait. Plus les crimes politiques s'éloignent des passions qui les font commettre, plus ils baissent et pâlissent aux regards de la postérité. L'histoire est la conscience du genre humain. Le cri *de cette conscience* sera la condamnation de Danton. On a

dit qu'il sauva la patrie et la révolution par ces meurtres, et que nos victoires sont leur excuse. On se trompe comme il s'est trompé. Un peuple qu'on aurait besoin d'enivrer de sang pour le pousser à défendre sa patrie serait un peuple de scélérats et non un peuple de héros. L'héroïsme est le contraire de l'assassinat. Quant à la révolution, son prestige était dans sa justice et dans sa moralité. Ce massacre allait la souiller aux yeux de l'Europe. L'Europe pousserait, il est vrai, un cri d'horreur; mais l'horreur n'est pas du respect. On ne sert pas les causes que l'on déshonore.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Paris sans communications avec l'extérieur. — Visites domiciliaires. — Les suspects dans les prisons. — Danton se prépare à l'événement. — Robespierre laisse marcher la révolution. — Saint-Just et Robespierre. — Le 2 septembre. — Massacres des prisons. — Les Suisses. — Le baron de Reding. — Les gardes du roi. — M. de Montmorin. — M. de Sombreuil et sa fille. — Cazotte et sa fille. — Thierri. — MM. de Maillé, de Rohan-Chabot. — Le jeune Montsabray. — L'abbé Sicard. — L'archevêque d'Arles. — La princesse de Lamballe. — Le nègre Delorme.

I. — A peine Danton était-il sorti du comité secret de la commune, que la ville, avertie par le rappel des tambours, s'arrêta tout à coup, comme une ville morte dont une catastrophe soudaine aurait dispersé tous les habitants. Bien que le soleil serein de l'été éclairât les cimes des arbres des Tuileries, du Luxembourg, des Champs-Élysées et des boulevards, les promenades, les places, les rues étaient entièrement désertes. Le sourd roulement des voitures, qui est le bruit de la vie et comme le murmure de ces courants d'hommes, avait cessé. On n'entendait que le bruit des portes et des fenêtres que les habitants refermaient précipitamment sur eux comme à l'approche d'un ennemi public. Des bandes d'hommes armés de piques, des patrouilles de fédérés, des détachements de Marseillais et de Brestois sillonnaient, à pas lents, les différents quartiers. Santerre, à la tête d'un état-major composé de quarante-huit aides de camp fournis par les sections, visitait, à cheval, les postes. Les barrières étaient fermées et gardées par les Marseillais. En dehors des barrières les sections formaient une seconde enceinte de sentinelles.

Toute communication était interceptée entre la campagne et Paris ; la ville tout entière au secret était comme un prisonnier dont on tient les membres pendant qu'on le fouille et qu'on l'enchaîne. *L'eau du fleuve* était aussi captive que le sol. Des

flottilles de bateaux remplis d'hommes armés naviguaient sans cesse au milieu de la Seine, interceptant toute communication entre les deux rives. Les parapets des quais, les arches des ponts, les toits des bateaux de bains ou de blanchissage sur la rivière, étaient hérissés de factionnaires. De temps en temps un coup de fusil, parti d'un de ces points élevés, atteignait des fugitifs cherchant asile jusque dans l'embouchure des égouts. Plusieurs ouvriers des ports furent ainsi tués en sortant de leurs bateaux ou en voulant y rentrer. L'heure une fois sonnée, tout pas dans la ville était un crime. Des escouades de piques arrêtaient tous ceux qu'un hasard, une imprudence, une nécessité de la vie avaient attardés. Pendant que les rues étaient ainsi évacuées, l'intérieur des maisons était dans l'attente et dans la terreur. Nul ne savait s'il serait innocent ou criminel aux yeux des visiteurs, et s'il n'allait pas être arraché à son foyer, à sa femme, à ses enfants.

Une arme non déclarée était motif d'accusation; déclarée, elle était témoignage de suspicion. Un signe quelconque de royalisme, un uniforme de la garde du roi, un cachet, un bouton d'habit aux armes royales, un portrait, une correspondance avec un ami ou avec un parent émigrés, l'hospitalité prêtée à un étranger dont le séjour dans la maison ne s'expliquait pas, tout pouvait être un titre de mort. La dénonciation d'un ennemi, d'un voisin, d'un domestique faisait pâlir. Chacun cherchait à inventer pour soi, pour ses hôtes, pour les objets que l'on voulait dérober à la recherche, des ténèbres, des retraites, des asiles, des cachettes qui trompassent l'œil des visiteurs. On descendait dans les caves, on montait sur les toits, on rampait dans les conduits des cheminées, on excavait les murs, on y pratiquait des niches recouvertes par des armoires ou des tableaux, on dédoublait les planchers, on s'y glissait entre les solives et les parquets, on enviait le sort des reptiles.

Aux coups de marteau des commissaires à la porte de la maison, la respiration était suspendue. Ces commissaires montaient, escortés d'hommes des sections le sabre nu à la main, et la plupart ouvriers connaissant toutes les pratiques par lesquelles on peut rendre complices d'un recèlement les murs, les meubles, le bois, les lits, les matelas, la pierre. Des serruriers, munis de

leurs outils, ouvraient les serrures, enfonçaient les portes, sondaient les planchers, déjouaient toutes les ruses de la tendresse, de l'hospitalité, de la peur.

Cinq mille suspects furent enlevés de leurs maisons ou de leurs asiles dans le court espace d'une nuit. On en découvrit jusque dans les lits des malades dans les hôpitaux, où ils étaient allés partager la couche des mourants et des morts. La haine des sicaires de Danton fut plus ingénieuse que la peur. On arrêta jusqu'aux trois frères Sanson, bourreaux de Paris, coupables d'avoir prêté machinalement leur office aux arrêts de la royauté.

Peu de royalistes échappèrent. Paris fut vidé de tous ceux qui n'avaient pas pu fuir ses murs depuis le 10 août.

II. — Le lendemain, au jour, le dépôt de la mairie, les sections, les anciennes prisons de Paris et les couvents, convertis en prisons, regorgeaient de captifs. On les interrogea sommairement. On en relâcha la moitié, victimes de l'erreur, de la précipitation, de la nuit, et réclamés par leurs sections. Le reste fut distribué au hasard dans les prisons de l'*Abbaye-Saint-Germain*, de la *Conciergerie*, du *Châtelet*, de la *Force*, du *Luxembourg*, et dans les anciens monastères des *Bernardins*, de *Saint-Firmin*, des *Carmes*. *Bicêtre* et la *Salpêtrière*, ces deux grandes sentines de Paris, serrèrent leurs rangs pour les recevoir.

Les trois jours qui suivirent cette nuit furent employés par les commissaires des sections à faire le tirage des prisonniers. Le bruit du sort qu'on leur préparait était semé de loin. On délibérait déjà leur mort. La section Poissonnière les condamna en masse à l'égorgement. La section des Thermes demanda qu'on les exécutât sans autre jugement que le danger que leur existence faisait courir à la patrie. »Il faut purger les prisons et ne pas laisser de traîtres derrière nous en partant pour les frontières!« Tel était le cri que Marat et Danton faisaient circuler dans les masses. Le peuple a besoin qu'on lui rédige sa colère et qu'on le familiarise avec son propre crime.

III. — Telle était l'attitude de Danton la veille de ces crimes.

Quant au rôle de Robespierre dans ces journées, il fut le rôle qu'il affecta dans toutes les crises: dans la question de la guerre, au 20 juin, au 10 août. Il n'agit pas, il blâma; mais il laissa l'événement *à lui-même*, et, une fois accompli, il l'accepta

comme un pas de la révolution, sur lequel il n'y avait plus à revenir. Il ne voulut pas laisser à d'autres le pas de la popularité sur lui ; il se lava les mains de ce sang et il le laissa répandre. Mais son crédit, inférieur à celui de Danton et de Marat au conseil de la commune, ne lui donnait pas alors la force de rien empêcher. Il était, comme Pétion, dans l'ombre. Ces hommes, ainsi que les Girondins, voyaient transpirer les projets de Marat et de Danton ; mais, impuissants à les prévenir, ils affectaient de les ignorer. Un fait récemment révélé à l'histoire par un confident de Robespierre et de Saint-Just, survivant de ces temps sinistres, prouve la justesse de ces conjectures sur la part de Robespierre dans l'exécution des journées de septembre.

IV. — En ce temps-là, Robespierre et le jeune Saint-Just, l'un déjà célèbre, l'autre encore obscur, vivaient dans cette intimité familière qui unit souvent le maître et le disciple. Saint-Just, mêlé au mouvement du temps, suivait et devançait de l'œil les crises de la révolution, avec la froide impassibilité d'une logique qui rend le cœur sec comme un système et cruel comme une abstraction. La politique était, à ses yeux, un combat à mort, et les vaincus étaient des victimes. Le 2 septembre, à onze heures du soir, Robespierre et Saint-Just sortirent ensemble des Jacobins, harassés des fatigues de corps et d'esprit d'une journée passée tout entière dans le tumulte des délibérations et grosse d'une si terrible nuit.

Saint-Just logeait dans une petite chambre d'hôtel garni de la rue Sainte-Anne, non loin de la maison du menuisier Duplay habitée par Robespierre. En causant des événements du jour et des menaces du lendemain, les deux amis arrivèrent à la porte de la maison de Saint-Just. Robespierre, absorbé par ses pensées, monta, pour continuer l'entretien, jusque dans la chambre du jeune homme. Saint-Just jeta ses vêtements sur une chaise et se disposa pour le sommeil. — »Que fais-tu donc ?« lui dit Robespierre. — »Je me couche,« répondit Saint-Just. — »Quoi ! tu peux songer à dormir dans une pareille nuit !« reprit Robespierre, »n'entends-tu pas le tocsin ? Ne sais-tu pas que cette nuit sera peut-être la dernière pour des milliers de nos semblables, qui sont des hommes au moment où tu t'endors, et qui seront des cadavres à l'heure où tu te réveilleras ? — Hélas !« répondit

Saint-Just, »je sais qu'on égorgera peut-être cette nuit, je le déplore, je voudrais être assez puissant pour modérer les convulsions d'une société qui se débat entre la liberté et la mort; mais que suis-je? Et puis, après tout, ceux qu'on immolera cette nuit ne sont pas les amis de nos idées! Adieu.« Et il s'endormit.

Le lendemain, au point du jour, Saint-Just en s'éveillant vit Robespierre qui se promenait à pas interrompus dans la chambre, et qui, de temps en temps, collait son front contre les vitres de la fenêtre, regardant le jour dans le ciel et écoutant les bruits dans la rue. Saint-Just, étonné de revoir son ami de si grand matin à la même place: »Quoi donc te ramène sitôt aujourd'hui?« dit-il à Robespierre. — »Qu'est-ce qui me ramène?« répondit celui-ci: »penses-tu donc que je sois revenu? — Quoi! tu n'es pas allé dormir?« reprit Saint-Just. — »Dormir!« répliqua Robespierre, »dormir! pendant que des centaines d'assassins égorgeaient des milliers de victimes et que le sang pur ou impur coulait comme l'eau dans les égouts!... Oh! non,« poursuivit-il d'une voix sombre et avec un sourire sardonique sur les lèvres, »non, je ne me suis pas couché, j'ai veillé comme le remords ou comme le crime: oui, j'ai eu la faiblesse de ne pas dormir; mais Danton, lui, a dormi.«

V. — Les nouvelles désastreuses des frontières, les enrôlements patriotiques sur des tréteaux dressés dans les principaux carrefours de Paris, les promenades des volontaires au son du tambour, aux refrains de la *Marseillaise* et du *Ça ira*; le drapeau noir, signe d'une guerre funèbre, déployé sur l'hôtel de ville et sur les tours de la cathédrale; les feuilles de Marat, d'Hébert, écrites avec du sang; les journaux affichés comme des exclamations anonymes faisant parler les murs, et groupant le peuple pour les entendre lire en attroupements tumultueux; le tocsin sonnant dans les tours et accélérant le pouls d'une ville immense; enfin le canon d'alarme tiré d'heure en heure: tout avait été calculé pour souffler la fièvre à la ville. Ce plan de massacre était combiné comme un plan de campagne. Les hasards même en étaient prévus et concertés.

VI. — Le dimanche 2 septembre, à trois heures après midi, lorsque le peuple se lève de son repas et encombre les rues pour divaguer pendant les soirées de ces jours de loisir, le signal fut

donné comme par un de ces accidents qui naissent d'eux-mêmes.

Cinq voitures remplies chacune de six prêtres furent dirigées du dépôt de l'hôtel de ville à la prison de l'Abbaye, par le Pont-Neuf et la rue de Bussy, lieux tumultueux et néfastes. Au troisième coup du canon d'alarme ces voitures se mirent en marche. Une faible escorte d'Avignonnais et de Marseillais, armés de sabres et de piques, les accompagnait. Les portières étaient ouvertes pour que la foule aperçût dans l'intérieur les costumes qui lui étaient le plus odieux. Des bandes d'enfants, de femmes et d'hommes du peuple suivaient en insultant les prêtres. Les hommes de l'escorte s'associaient aux injures, aux menaces et aux outrages de la populace. »Voyez!« disaient-ils à la foule en lui montrant de la pointe de leurs sabres les prisonniers, »voilà les complices des Prussiens! voilà ceux qui vous égorgeront si vous les laissez vivre pour vous trahir!«

L'émeute, grossissant à chaque pas, à travers la rue Dauphine, fut refoulée par un autre attroupement qui obstruait le carrefour Bussy, où des officiers municipaux recevaient des enrôlements en plein air. Les voitures s'arrêtent. Un homme fend l'escorte, qui s'ouvre complaisamment devant lui; il monte sur le marchepied extérieur de la première voiture, plonge à deux reprises la lame de son sabre dans le corps d'un des prêtres, le retire fumant et le montre rougi de sang au peuple. Le peuple jette un cri d'horreur et s'éloigne: »Cela vous fait peur, lâches!« dit l'assassin avec un sourire de dédain.« Il faut vous apprivoiser avec la mort. »A ces mots, plongeant de nouveau la pointe de son sabre dans le fond de la voiture, il continue à frapper. L'un de ces prêtres a l'épaule percée, l'autre la figure balafrée, le troisième une main coupée en voulant couvrir son visage. L'abbé Sicard, le charitable instituteur des sourds-muets, est protégé par les corps de ses compagnons blessés. Les voitures reprennent lentement leur marche. L'assassin passe de l'une à l'autre, et, se tenant d'une main au panneau des portières, il frappe de l'autre main au hasard tous ceux que son arme peut atteindre. Des assassins d'Avignon mêlés à l'escorte rivalisent avec lui et plongent leurs baïonnettes dans l'intérieur. Les pointes des piques dirigées contre les portières menacent ceux

des prêtres qui voudraient se précipiter dans la rue. La longue file de ces voitures roulant lentement et laissant une trace de sang, les cris, les gestes désespérés des prêtres, les hurlements de rage des bourreaux, les éclats de rire et les applaudissements de la populace annoncent de loin aux prisonniers de l'Abbaye l'approche du convoi. L'impatience des sicaires n'avait pas attendu que les victimes fussent arrivées sur le lieu du supplice: ils immolaient en marchant.

Le cortége s'arrête sur la place, à la porte de l'Abbaye. Les soldats de l'escorte tirent par les pieds huit cadavres des voitures. Les prêtres épargnés par les sabres ou seulement blessés se précipitent dans la prison. On en saisit quatre à travers la haie que forme le poste. On les égorge sur le seuil. Quelques-uns, pour qui la porte est trop lente à s'ouvrir, franchissent la fenêtre du comité de la section, qui tenait en ce moment sa séance dans la prison. Ces citoyens, étrangers au massacre, dérobent ces victimes à la fureur des assassins, en les faisant asseoir dans leurs rangs. Le journaliste Pariseau et l'intendant de la maison du roi, Lachapelle, durent la vie à la présence d'esprit et au courageux mensonge des membres de ce comité.

VII. — Cependant les prisonniers entassés à l'Abbaye entendaient ce prélude de meurtre à leur porte. Dès le matin, la figure morne et les demi-mots de leurs gardiens leur avaient présagé un soir sinistre. Un ordre de la commune avait fait avancer, ce jour-là, dans toutes les prisons, l'heure du repas. Les détenus se demandaient entre eux quel pouvait être le motif de ce changement dans l'habitude de leur régime intérieur? Était-ce une translation? était-ce un départ pour un exil au-delà des mers? Les uns espéraient, les autres tremblaient, tous s'agitaient. Des fenêtres grillées d'une tourelle qui donne sur la rue Sainte-Marguerite, quelques-uns d'entre eux aperçurent enfin les voitures et entendirent les cris: ils semèrent l'alarme dans la prison. Le bruit y courut qu'on avait immolé en route tous les prêtres. Le bourdonnement d'une foule immense qui avait envahi la cour et qui se pressait sur la place et dans les rues voisines de l'Abbaye leur arriva par les fenêtres et par les soupiraux. Le roulement des voitures, les pas des chevaux, le cliquetis des sabres, la voix confuse se taisant un moment pour éclater, par intervalles,

en un long cri de *vive la nation!* les laissèrent un moment incertains si ce tumulte avait pour but de les immoler ou de les défendre. Les guichets intérieurs étaient fermés sur eux. L'ordre venait de leur être transmis de rentrer chacun dans leur salle comme pour un appel.

VIII. — Or, voici le spectacle qu'on leur cachait. Le dernier guichet qui ouvrait sur la cour avait été transformé en tribunal. Autour d'une vaste table couverte de papiers, d'écritoires, des livres d'écrou de la prison, de verres, de bouteilles, de pistolets, de sabres, de pipes, étaient assis sur des bancs douze juges aux figures ternes, aux épaules athlétiques, caractère des hommes de peine, de débauche ou de sang. Leur costume était celui des professions laborieuses du peuple: des bonnets de laine sur la tête, des vestes, des souliers ferrés, des tabliers de toile comme ceux des bouchers. Quelques-uns avaient ôté leurs habits. Les manches de leurs chemises retroussées jusqu'aux coudes laissaient voir des bras musculeux et une peau tatouée des symboles de divers métiers. Deux ou trois, aux formes plus grêles, aux mains plus blanches, à l'expression de figure plus intellectuelle, trahissaient des hommes de pensée, mêlés à dessein à ces hommes d'action pour les diriger. Un homme en habit gris, le sabre au côté, la plume à la main, d'une physionomie inflexible et comme pétrifiée, était assis au centre de la table et présidait ce tribunal. C'était l'huissier Maillard, l'idole des rassemblements du faubourg Saint-Marceau, un de ces hommes que produit l'écume du peuple et derrière lesquels elle se range parce qu'elle ne peut les dépasser. Rival de Jourdan, ami de Théroigne, homme des journées d'octobre, du 20 juin, du 10 août, Maillard s'était constitué lui-même le bourreau du peuple. Il aimait le sang, il portait les têtes, il arborait les cœurs, il dépeçait les cadavres. Les femmes lubriques et les enfants cruels qui épient la mort après le combat glorifiaient Maillard parce qu'il assouvissait leurs yeux. Il avait fini par se faire une popularité de l'effroi de son nom. Il portait maintenant une certaine retenue dans sa vengeance, une certaine limite dans le meurtre. Il n'exécutait plus de ses propres mains, il laissait faire à ses seconds. Il semblait discuter avec sa conscience avant de leur livrer leurs victimes.

Tel était Maillard. Il revenait des Carmes, où il avait organisé

le massacre. Ce n'était pas le hasard qui l'avait amené à l'Abbaye à l'heure précise de l'arrivée du dernier convoi et avec l'écrou des prisons sous sa main. Il avait reçu la veille les confidences de Marat par des membres du comité de surveillance. Danton avait fait porter les écrous à ce comité; on y avait épuré les listes. On y avait indiqué à Maillard ceux qu'il fallait absoudre, ceux qu'il fallait condamner. Le jugement du reste avait été remis au tribunal qui se formerait sur les lieux. Ce tribunal avait l'arbitraire du peuple pour loi. On lisait l'écrou; les guichetiers allaient chercher le prisonnier. Maillard l'interrogeait; il consultait de l'œil l'opinion de ses collègues. Si le prisonnier était absous, Maillard disait: *Qu'on élargisse monsieur.* S'il était condamné, une voix disait: *A la Force.* La porte extérieure s'ouvrait à ce mot; le prisonnier entraîné hors du seuil tombait en sortant.

IX. — Le massacre commença par les Suisses. Il y en avait cent cinquante à l'Abbaye, officiers ou soldats. Maillard les fit amener dans le guichet et les jugea en masse. »Vous avez assassiné le peuple au 10 août,« leur dit-il; »le peuple demande vengeance. Vous allez être transportés à la Force. — Grâce! grâce!« s'écrient les soldats en tombant à genoux. — »Il ne s'agit pas de mourir!« leur répond Maillard, »il ne s'agit que de vous transférer dans une autre prison, peut-être ailleurs vous fera-t-on grâce.« Mais les Suisses avaient entendu les cris qui demandaient leurs vies. — »Pourquoi nous tromper!« disent-ils, »nous savons bien que nous ne sortirons d'ici que pour aller à la mort.« A ces mots, un Marseillais et un garçon boucher entr'ouvrent la porte; et indiquant d'un doigt tendu les Suisses: »Allons, allons! décidez-vous! Marchons! Le peuple s'impatiente!« Les Suisses reculent comme un troupeau à l'aspect de l'abattoir et se groupent en masse dans le fond du guichet en poussant des lamentations déchirantes et en se cramponnant les uns aux autres. »Il faut que cela finisse,« dit un des juges. »Voyons, quel est celui qui sortira le premier? — Eh bien! ce sera moi,« s'écrie un jeune sous-officier d'une taille élevée, d'un front calme, d'une attitude martiale. »Je vais donner l'exemple. Montrez-moi la porte. Par où faut il aller?«

La porte s'ouvre. Il lance son chapeau derrière lui en criant

adieu à ses camarades, et franchit le seuil. Sa beauté, sa résolution frappent de stupeur les assassins. Ils s'écartent en haie. Ils le laissent s'avancer jusqu'au milieu de la cour. Mais, revenant bientôt de leur surprise, ils forment, en se rapprochant, un cercle de sabres, de piques et de baïonnettes dirigés contre lui. Il fait deux pas en arrière, promène tranquillement ses regards sur ses assassins, croise ses bras sur sa poitrine, reste un moment immobile comme attendant le coup, puis, voyant que tout est prêt, il s'élance de lui-même la tête en avant sur les baïonnettes et tombe percé de mille coups. Sa mort entraîne celle de ses cent cinquante camarades. Ils tombent les uns après les autres sur le pavé comme des taureaux assommés. Les tombereaux ne suffisent pas à déblayer assez vite les corps : on les empile de deux côtés de la cour pour faire place à ceux qui doivent mourir. Le baron de Reding mourut le dernier. Ce jeune officier était remarqué par l'élévation de sa stature et par l'expression mâle de ses traits, dans cette race d'enfants des montagnes où la nature fait tout plus grand et plus beau.

Blessé aux Tuileries, Reding avait une épaule et une cuisse cassées par les balles. On l'avait transporté du champ de bataille à l'Abbaye. Jeté sur un grabat dans un coin sombre de la chapelle, le moindre mouvement disloquait ses membres fracturés et lui arrachait des gémissements. Une femme, qui l'aimait, avait obtenu à prix d'or des commissaires des prisons la permission de venir le soigner. Déguisée en garde-malade des hôpitaux, elle passait les journées entières auprès du lit de Reding. Bien que reconnue par plusieurs, tous affectaient de se tromper à son déguisement. Ils respectaient le mystère qui cachait tant d'amour dans tant de dévouement. Il ne restait plus de Suisses à immoler. Le silence avait succédé depuis un moment, dans la cour, aux coups de sabre et au bruit de la chute des corps sur le pavé. Les assassins buvaient. Reding se croyait oublié ou épargné. Ses compagnons de chambre le félicitaient tout bas. Mais les victimes comptées dans la rue ne correspondent pas au nombre des détenus : il manque un Suisse. On se souvient du blessé. Trois égorgeurs, le sabre à la main, précédés d'un guichetier portant une torche, entrent dans la chapelle et demandent Reding. L'amante qui le veille s'évanouit à

ce nom. Reding conjure ses bourreaux de le tuer dans son lit pour lui éviter le supplice d'être transporté, après les supplices qu'il a déjà soufferts. Ils s'y refusent avec des railleries atroces. L'un d'eux le prend dans ses bras, le charge sur ses épaules, les jambes en avant, la tête renversée en arrière. Le blessé pousse d'involontaires hurlements. Soit férocité, soit pitié, un de ses assassins scie avec la lame de son sabre le cou pendant de Reding. Ses cris sont étouffés dans son sang. Il arrive mort au pied de l'escalier. On jette son cadavre aux égorgeurs.

X. — Ils se reposaient un moment. La nuit tombait. Des torches éclairaient la cour. Assis les pieds dans le sang, ces salariés du crime mangeaient et buvaient comme l'ouvrier après sa tache achevée. La tache n'était qu'interrompue. La commune, officiellement avertie des massacres, avait envoyé Manuel, Billaud-Varennes et d'autres commissaires aux prisons, pour rejeter du moins la responsabilité du crime et pour témoigner de quelques efforts tentés contre ces assassinats. Ces harangues intimidées par l'attitude des meurtriers et par les armes teintes de sang, ressemblaient plus à des adulations qu'à des reproches. On y sentait la connivence ou la peur. Le peuple les interprétait comme des encouragements. Quelques-unes même étaient des félicitations et des provocations à de nouveaux meurtres. »Braves citoyens,« dit Billaud-Varennes dans la cour de l'Abbaye, »vous venez d'égorger de grands coupables, la municipalité ne sait comment s'acquitter envers vous. Sans doute les dépouilles de ces scélérats appartiennent à ceux qui nous en ont délivrés. Sans croire vous récompenser, je suis chargé d'offrir à chacun de vous vingt-quatre livres, qui vont vous être payées sur-le-champ.«

Pendant que Billaud-Varennes parlait ainsi, le massacre, un moment suspendu, recommençait sous ses yeux. Le vieux commandant de la gendarmerie, Rulhières, déjà percé de cinq coups de pique, dépouillé et laissé pour mort, courait nu et sanglant autour de la cour, les mains et avant, cherchant à tâtons les murs, tombait de nouveau et se relevait encore dans la lutte de l'agonie. Cette fuite sans issue dura dix minutes!

Après les Suisses, on jugea en masse tous les gardes du roi emprisonnés à l'Abbaye. Leur crime était leur fidélité au 10 août. Il n'y *avait pas de procès*. C'étaient des vaincus. On se borna à

leur demander leurs noms. Livrés un à un, leur massacre fut long; le peuple, dont le vin, l'eau-de-vie mêlée de poudre, la vue et l'odeur du sang semblaient raffiner la rage, faisait durer le supplice comme s'il eût craint d'abréger le spectacle. La nuit entière suffit à peine à les immoler et à les dépouiller.

L'abbé Sicard et les deux prêtres réfugiés comme lui dans une petite chambre attenante au comité, virent, entendirent et notèrent toutes les minutes de cette nuit. Une vieille porte percée de fentes les séparait de la scène du massacre. Ils distinguaient le bruit des pas, les coups de sabre sur les têtes, la chute des corps, les hurlements des bourreaux, les applaudissements de la populace, les voix mêmes des amis qu'ils venaient de quitter, et les danses atroces des femmes et des enfants, aux lueurs des flambeaux et aux chants de la *Carmagnole*, autour des cadavres. De moment en moment des députations d'égorgeurs venaient demander du vin au comité, qui leur en faisait distribuer. Des femmes apportèrent à manger à leurs maris au lever du jour, pour les soutenir, disaient-elles, dans leur rude travail; manœuvres de la mort abrutis par la misère, l'ignorance et la faim, pour qui tuer était gagner sa vie!

Les tombereaux commandés par la commune vidèrent, pendant ce repas, les cours des monceaux de cadavres qui les obstruaient. L'eau ne suffisait pas à laver. Les pieds glissaient dans le sang. Les assassins, avant de reprendre leur ouvrage, étendirent un lit de paille sur une partie de la cour. Ils couvrirent cette litière des vêtements des victimes. Ils décidèrent entre eux de ne plus tuer que sur ce matelas de paille et de laine, pour que le sang, bu par les habits, ne se répandît plus sur les pavés. Ils disposèrent des bancs autour de ce théâtre pour qu'au retour de la lumière les femmes et les hommes curieux de l'agonie pussent assister assis et en ordre à ce spectacle. Ils placèrent autour du préau des sentinelles chargées d'y faire la police. Au point du jour ces bancs trouvèrent en effet des femmes et des hommes du quartier de l'Abbaye pour spectateurs, et ses meurtres des applaudissements! Pendant ce temps-là Maillard et les *juges* prenaient leur repas dans le guichet. Après avoir fumé tranquillement leurs pipes, ils dormirent sans remords sur leurs bancs de juges, et reprirent des forces pour l'œuvre du lendemain.

XI. — Les prisonniers seuls ne dormaient pas. Consignés tous dans leurs cachots ou dans leurs salles, debout ou assis sur le bord de leurs lits, ils écoutaient. Tous les bruits avaient un sens de mort ou de vie à leurs oreilles. La fenêtre grillée de la tourelle de l'Abbaye, d'où l'on apercevait d'un côté la rue Sainte-Marguerite, de l'autre une partie de la cour, était un observatoire où les plus courageux montaient tour à tour pour informer les autres de ce qui se passait au dehors. Au silence des dernières heures de la nuit, ils crurent que le peuple avait assez de meurtre. Quelques-uns, s'assoupirent de lassitude. D'autres passèrent les minutes à prier, à écrire leur défense, à préparer des lettres pour leurs femmes, à faire leur testament.

Au point du jour deux prêtres, l'abbé Lenfant, prédicateur du roi, et l'abbé de Rastignac, écrivain religieux, enfermés ensemble à l'Abbaye, réunirent les prisonniers dans la chapelle. Là, du haut d'une tribune, ils les préparèrent à la mort. Ces deux prêtres touchaient à quatre-vingts ans. Leurs cheveux blancs, leur visage pâli par l'âge, macéré par la veille, divinisé par l'approche du martyre, donnaient à leurs gestes et à leurs paroles la solennité évangélique de l'éternité. Ils apparurent aux jeunes prisonniers comme les anges de l'agonie. Tous tombèrent à genoux. Ce rayon de religion sur un champ de sang leur fit sentir la présence d'une providence jusque dans le supplice. Les uns furent fortifiés, les autres consolés, tous attendris. A peine les deux prêtres avaient-ils étendu leurs mains sur leurs compagnons, qu'on vint les appeler pour donner à la fois l'exemple et la leçon du martyre. Leurs mains jointes, l'esprit recueilli, les yeux levés au ciel, ils furent hachés de mille coups de sabre et tombèrent sans avoir cessé de prier.

Mais la résignation de ces deux vieillards n'avait pas enlevé l'horreur de l'expectative aux prisonniers. La nature n'en luttait pas moins en eux contre la mort. Ils discutaient entre eux sur l'attitude dans laquelle il fallait recevoir ou braver les coups pour rendre le trépas plus prompt et moins sensible. Les uns voulaient tendre la tête aux sabres pour qu'elle tombât d'un seul coup ; les autres se proposaient de découvrir leur poitrine et de tenir leurs mains derrière le dos pour que le fer frappât droit *au cœur sans s'égarer*; les autres voulaient lutter jusqu'à la

fin contre les bourreaux, embrasser les piques, écarter les sabres, renverser les égorgeurs et changer le supplice en combat pour mourir dans l'accès du courage et dans la joie de la vengeance. Non contents de cette théorie du supplice, les détenus allaient, comme des gladiateurs, étudier le supplice lui-même dans l'attitude de ceux qui mouraient avant eux et, pour ainsi dire, répéter la mort. Ils remarquèrent, en regardant par une lucarne élevée, que ceux qui étendaient les mains en avant, par le geste naturel de l'homme menacé au visage, mouraient deux fois au lieu d'une, parce qu'ils étaient hachés avant d'être morts. Ceux, au contraire, qui croisaient leurs bras sur leur poitrine et qui marchaient au fer, tombaient sous des coups plus sûrs et ne se relevaient plus. Ils résolurent en masse de mourir ainsi.

XII. — Quelques-uns préférèrent se choisir à eux-mêmes leur mort et trouvèrent plus doux de la devancer que de l'attendre. Ils se brisèrent la tête contre des serrures de fer, contre l'angle aigu des pierres de taille. Ils s'enfoncèrent dans le cœur des couteaux mal aiguisés qu'ils avaient soustraits, la veille, aux recherches des geôliers. M. de Chantereine, colonel de la garde constitutionnelle du roi, se frappa de trois coups de stylet et tomba en s'écriant : »Mon Dieu ! je vais à vous !«

M. de Montmorin, l'ancien ministre de Louis XVI, avait été interrogé à l'assemblée, quelques jours auparavant. Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, ses ennemis, avaient abusé de la victoire du 10 août contre cet homme d'État retiré des affaires et que leur animosité aurait dû oublier. Ils avaient prolongé cependant et semé de piéges son interrogatoire pour se faire un mérite de sa condamnation. On avait jeté M. de Montmorin à l'Abbaye ; son fis, presque enfant, l'y consolait. Enfermé dans une même salle avec d'Affry, Thierri, Sombreuil, gouverneur des Invalides, la fille de Sombreuil, et Beaumarchais, qui riait encore sous les verrous, Montmorin avait supporté sa captivité avec calme dans les doux entretiens de ces anciens amis. L'élargissement de d'Affry et de Beaumarchais, que Manuel était venu chercher, la veille, avec madame de Saint-Brice et madame de Tourzel, lui donnait l'espérance d'une prochaine délivrance. Le tocsin du 2 septembre, le tumulte des cours, les cris des victimes, son fils arraché le matin de ses bras, le rejetèrent tout à coup de la confiance dans

l'abattement. Son désespoir devint de la fureur. Il appelait ses ennemis pour les terrasser. Les cheveux épars, les yeux enflammés, les poings levés, il parcourait la chambre en lançant des imprécations aux brigands. Ses muscles tendus par la colère lui donnaient une force qui ébranlait les barreaux de fer de sa prison. Il broya sous ses doigts une table de chêne dont les planches avaient deux pouces d'épaisseur. Il fallut le tromper pour lui faire franchir le seuil du guichet. Il parut fier et l'ironie sur les lèvres en présence du tribunal. »Président,« dit-il à Maillard, »puisqu'il vous plaît de vous nommer ainsi, j'espère que vous me ferez amener une voiture pour me conduire à la Force, afin de m'éviter les insultes de vos assassins.« Maillard fit un signe de consentement. Montmorin s'assit un moment dans le guichet et vit juger quelques prisonniers. — »La voiture qui doit vous conduire à votre destination est arrivée,« lui dit enfin le président. Au même instant, la porte de la cour s'ouvrit. Montmorin se précipita pour sortir. Il fut cloué au mur par trente piques et mourut en croyant voler à la liberté.

M. de Montmorin avait eu entre les mains un reçu de cent mille livres payées à Danton, par ordre du roi, pour l'indemniser de sa charge d'avocat au Châtelet. C'était en réalité le prix de la corruption sollicité et accepté secrètement de la cour par le jeune démagogue. M. de Montmorin, quelque temps avant le 20 juin, s'inquiéta d'être le dépositaire d'un secret qui devait paraître à Danton une révélation menaçante sans cesse suspendue sur sa popularité. L'ancien ministre alla trouver M. de La Fayette son ami, lui confia ce mystère et lui demanda conseil. »Vous n'avez qu'un de ces deux partis à prendre,« répondit M. de La Fayette: »ou avertir Danton que vous publierez son marché, s'il n'en accomplit pas les conditions en faveur du roi; ou lui remettre le reçu, et le prendre ainsi par la reconnaissance et par la générosité en vous désarmant de vos preuves contre lui.« M de Montmorin ne suivit ni l'un ni l'autre de ces conseils. Il se contenta d'écrire à Danton qu'il avait brûlé son reçu, mais il ne lui renvoya pas sa signature. Danton put croire que ce témoignage existait encore, et qu'en tout cas M. de Montmorin était à jamais un témoin dangereux à sa renommée. On implora en vain pour lui l'élargissement obtenu pour d'autres. Il périt.

Nul ne sait si cette mort fut un oubli ou une prudence de ceux qui avaient leur nom dans sa mémoire et leur signature dans ses papiers.

Après M. de Montmorin parut Sombreuil, gouverneur des Invalides. Sa fille arrêtée avec lui avait la liberté de sortir. Elle avait refusé de quitter la prison où l'enchaînait son amour pour son père. Elle y habitait une chambre destinée aux femmes, avec mesdames de Tourzel, de Saint-Brice et la fille de Cazotte. Depuis le commencement du massacre, elle se tenait dans le guichet du tribunal, épiant la comparution de son père et protégée par la pitié des gardes et des guichetiers. Sombreuil paraît; il est condamné; la porte s'ouvre; les baïonnettes brillent; sa fille s'élance, se suspend au cou du vieillard, le couvre de son corps, conjure les assassins d'épargner son père ou de la frapper du même coup. Son geste, son sexe, sa jeunesse, ses cheveux épars, sa beauté accrue par l'émotion de son âme, la sublimité de son dévouement, l'ardeur de ses supplications attendrissent les sicaires. Un cri de grâce s'élève de la foule, les piques s'abaissent; on accorde à la fille la vie de son père, mais à un horrible prix: on veut qu'en signe d'abjuration de l'aristocratie, elle trempe ses lèvres dans un verre rempli du sang des aristocrates. Mademoiselle de Sombreuil saisit le verre d'une main intrépide, le porte à sa bouche et boit au salut de son père. Ce geste la sauve. On s'associe à sa joie: les larmes de ses assassins se mêlent aux siennes. Il y a des surprises de la nature, même au plus profond du crime. Il y a des abîmes dans le cœur humain. Des monstres, les bras teints de sang, emportent en triomphe Sombreuil et sa fille jusqu'à leur demeure et leur jurent de les défendre contre leurs ennemis.

La fille de Cazotte disputa aussi et reconquit son père. Cazotte était un vieillard de près de soixante et quinze ans. L'élévation de sa stature, la blancheur de ses longs cheveux, le feu de son regard sous des sourcils blancs, la beauté austère et l'exaltation des traits de son visage lui donnaient la majesté d'un prophète. Il en avait l'éloquence et les vertiges. Imagination folle dans ses écrits, âme extatique dans sa piété, homme de bien dans sa vie, il voyait dans la révolution une épreuve de feu par laquelle Dieu faisait passer les enfants du siècle pour reconnaître les siens et

les glorifier dans leur martyre. Il offrait son sang. Il avait l'impatience du sacrifice. Sa fille l'avait suivi volontairement dans son cachot. Prévoyant le massacre, elle avait cherché et rencontré des protecteurs dans les Marseillais qui gardaient les prisonniers. La touchante jeunesse, la piété filiale, l'aimable familiarité de la jeune fille avaient amolli la rudesse de ces hommes. Ils lui avaient promis son père. Ils tinrent parole. Cazotte, interrogé par le tribunal, répondit comme un homme qui veut obstinément mourir! »Ma femme, mes enfants!« s'écriait-il »ne pleurez pas! ne m'oubliez pas! mais souvenez-vous surtout de Dieu! Je veux mourir comme j'ai vécu: fidèle à mon Dieu et à mon roi.« Sa fille, ne pouvant l'empêcher de se jeter à la mort, s'y précipita avec lui.

XIII. — Des Marseillais compatissants la suivirent dans la cour, ils abaissèrent de la main les sabres et les piques levés sur elle. Ils demandèrent grâce pour ces deux vies inséparables l'une de l'autre. Ils firent traverser à leur protégée cette mare de sang. Ils lui remirent son père et les firent conduire en lieu de sûreté.

Cette grâce ne fut qu'un répit pour Cazotte. Repris quelques jours après, on emprisonna séparément son enfant pour se débarrasser de la pitié. Ce que des assassins n'avaient osé faire, des juges le firent: Cazotte périt.

Après lui mourut Thierri, premier valet de chambre du roi. »La reconnaissance,« dit-il à Maillard, »n'a pas d'opinion; mon devoir, c'était ma fidélité à mon maître.« Percé d'une pique, qui entrait par la poitrine et qui ressortait entre les épaules, il s'appuyait d'une main sur une borne de la cour, et de l'autre il élevait encore son chapeau et faisait un dernier effort pour crier *vive le roi!*

Maillé, Rohan-Chabot, le lieutenant général Wittgenstein, Romainvilliers, commandant en second la garde nationale au 10 août, les juges de paix Buob et Bosquillon tombèrent après lui. Il y eut des repentirs, des précipitations, des confusions de noms. On vit des hommes du dehors entrer dans la cour, retourner les cadavres, laver avec des éponges le sang qui couvrait les visages, les reconnaître et s'en aller consternés ou réjouis d'avoir *manqué ou satisfait* leur vengeance. Le soir du second *jour, des cris de grâce* pour ceux qui restaient retentirent de

la rue et dans les cours. Les prisonniers oubliés reprirent espérance. Quelques-uns rassemblent ce qu'ils ont de plus précieux et se préparent à sortir. Des coups de feu dans l'intérieur de la prison et des cris au dehors les refoulent dans le fond des salles vides. C'était le massacre du jeune Montsabray.

Montsabray, à peine âgé de dix-huit ans, appartenait par sa famille aux plus grands noms de la noblesse. Les charmes de sa figure, les grâces de son âge, la douceur de son caractère le faisaient admirer et adorer dans l'armée. Le duc de Brissac l'avait nommé son aide de camp. M. de Brissac, après la mort de Louis XV, s'était attaché de cœur à madame Dubarry, si jeune et si belle encore. Courtisan par amour de cette favorite exilée, il habitait avec elle le pavillon de Lucienne, dans le bois de Marly, don du roi à sa maîtresse. Madame Dubarry chérissait Montsabray d'une de ces tendresses maternelles qui n'osent s'avouer à elles-mêmes la nature de leur sentiment. Montsabray, blessé légèrement au 10 août, s'était réfugié à Lucienne. La chambre secrète du château où il attendait sa guérison n'était connue que de madame Dubarry et de ses femmes. Elle pansait elle-même la blessure du jeune militaire. Audouin, membre de la commune, ayant demandé au conseil général un corps de deux cents fédéres pour purger les environs de Paris des aristocrates qui s'étaient échappés après le combat, découvrit Montsabray au pavillon de Lucienne. Ni l'or, ni les larmes, ni les supplications de madame Dubarry ne purent attendrir Audouin. Il emmena le jeune aide de camp sur un brancard, et le jeta à l'Abbaye. Au bruit du massacre, Montsabray, qui couchait dans la sacristie de la chapelle, se glissa hors de son lit et, grimpant par le tuyau de la cheminée jusqu'au sommet du bâtiment, se suspendit à une forte grille en fer qui interceptait la cheminée. De là il entendit deux jours et deux nuits, sans nourriture, le bruit des égorgements, espérant y échapper par sa patience. Mais l'écrou dénonçait une victime de moins. On se souvint du blessé. On le chercha en vain. Le geôlier de la chapelle, expert dans les ruses des prisonniers, fit tirer des coups de fusil d'en bas dans le tuyau. Une seule balle atteignit Montsabray et lui cassa le poignet. Il eut la force de ne pas tomber et de se taire. On allait renoncer à lui. Un guichetier apporta de la paille et l'alluma

dans le foyer. La fumée suffoqua le blessé. Il tomba sur la paille en feu. On l'emporta, mutilé, brûlé, évanoui, presque mort, dans la rue. Là on le coucha dans le sang, et on délibéra devant lui de quelle mort on le ferait mourir. L'infortuné jeune homme, revenu à lui, resta près d'un quart d'heure sur ce lit de cadavres en attendant que les égorgeurs eussent trouvé et chargé des armes à feu. Ils eurent enfin pitié du supplice de cet enfant et l'achevèrent de cinq coups de pistolet tirés à la fois dans la poitrine.

Il ne restait plus qu'un prisonnier à l'Abbaye. C'était M. de Saint-Marc, colonel d'un régiment de cavalerie. Des assassins convinrent entre eux de prolonger son martyre pour que tous eussent leur part dans ses tourments et dans sa mort. Ils le firent promener lentement à travers une haie de sabres dont ils ménageaient les coups de peur de l'achever trop vite. Ils le percèrent ensuite d'une lance qui lui traversait le corps. Ils le forcèrent à marcher ainsi sur les genoux, imitant et raillant les contorsions que lui arrachaient ces tortures. Quand il ne put plus se soutenir, ils lui hachèrent les mains, le visage, les membres de coups de sabre et l'achevèrent de six balles dans la tête. Voilà quels hommes se cachent dans ces gouffres de civilisation recouverts de tant de luxe et de tant de lumières. Il y a des Nérons à tous les degrés, depuis le trône jusqu'à l'échoppe, raffinés en haut, brutes en bas. Le goût du sang est la première et la dernière corruption de l'homme.

Quelques actes inexplicables ou consolants étonnent toutefois dans ces horreurs. La compassion de Maillard parut chercher des innocents avec autant de soin que sa vengeance cherchait des coupables. Il épargna tous ceux qui lui fournirent un prétexte de les sauver. Soit qu'il considérât l'assassinat comme un devoir pénible, dont il se reposait par quelques pardons; soit plutôt que son orgueil jouît de dispenser ainsi la mort et la vie: il prodigua l'un et l'autre. Il exposa sa propre tête pour disputer des victimes à ses bourreaux. On murmurait souvent dans la cour contre sa parcimonie de meurtre. On criait à la trahison. Plusieurs fois les égorgeurs forcèrent, le sabre à la main, la porte du *guichet, et* menacèrent d'immoler le tribunal. Des citoyens *étrangers* aux victimes se dévouèrent pour sauver des

hommes qu'ils ne connaissaient que de nom. L'horloger Monnot osa réclamer l'abbé Sicard et l'obtint au nom des misères du peuple auxquelles l'instituteur des sourds-muets avait consacré sa vie. Des députations de sections tentèrent de pénétrer dans la prison pour réclamer des citoyens. Elles furent repoussées. Un poste de garde nationale occupait la voûte qui conduit de la place de l'Abbaye dans la cour. Ce poste avait ordre de laisser entrer, mais de ne pas laisser ressortir. On eût dit qu'il était placé là pour protéger l'assassinat. Un seul de ces députés osa franchir cette voûte. »Es-tu las de vivre?« lui dirent les égorgeurs. On conduisit ce député à Maillard. Maillard lui fit remettre les deux prisonniers qu'il demandait. Le député traversa de nouveau la cour avec ces détenus. Des torches éclairaient des piles de cadavres et des lacs de sang. Les égorgeurs assis sur ces restes, comme des moissonneurs sur des gerbes, se reposaient, fumaient, mangeaient, buvaient tranquillement. »Veux-tu voir un cœur d'aristocrate!« lui dirent ces bouchers d'hommes, »tiens, regarde!« En disant ces mots, l'un deux fend le tronc d'un cadavre encore chaud, arrache le cœur, en exprime le sang dans un verre et le boit aux yeux de Bisson; puis, lui présentant la verre, il le force d'y tremper ses lèvres et n'ouvre passage aux prisonniers qu'à ce prix. Les assassins eux-mêmes laissèrent plusieurs fois leur sanglant ouvrage et se lavèrent les pieds et les mains pour aller remettre à leurs familles les personnes acquittées par le tribunal. Ces hommes refusèrent tout salaire. »La nation nous paye pour tuer,« disaient-ils, »mais non pour sauver.« Après avoir remis un père à sa fille, un fils à sa mère, ils essuyaient leurs larmes d'attendrissement pour aller recommencer à égorger. Jamais massacre n'eut plus l'apparence d'une tâche commandée. L'assassinat, pendant ces jours, était devenu un métier de plus dans Paris.

XIV. — Tandis que les tombereaux commandés par les agents du comité de surveillance charriaient les cadavres et le sang de l'Abbaye, trente égorgeurs épiaient depuis le matin les portes des Carmes de la rue de Vaugirard, attendant le signal. La prison *des Carmes* était l'ancien couvent, immense édifice percé de cloîtres, flanqué d'une église, entouré de cours, de jardins, de terrains vagues. On l'avait converti en prison pour les prêtres con-

damnés à la déportation. La gendarmerie et la garde nationale y fournissaient des postes. On avait, à dessein, affaibli ces postes le matin. Les assassins qui forcèrent les portes vers six heures du soir, les refermèrent sur eux. Ceux qui commencèrent le massacre n'avaient rien du peuple, ni dans le costume, ni dans le langage, ni dans les armes. C'étaient des hommes jeunes, bien vêtus, armés de pistolets et de fusils de chasse. Cérat, jeune séide de Marat et de Danton, marchait à leur tête. On reconnaissait dans sa troupe quelques-uns des visages exaltés qu'on voyait habituellement aux tribunes du club des Cordeliers. Prétoriens de ces agitateurs, on les appelait, par allusion au couvent où se tenaient les séances, »les frères rouges de Danton ;« ils portaient le bonnet rouge, une cravate, un gilet, une ceinture rouge, symbole significatif pour accoutumer les yeux et la pensée à la couleur du sang. Les directeurs du massacre craignirent que l'ascendant du clergé sur le bas peuple ne fit reculer les égorgeurs devant des meurtres sacriléges. Ils recrutèrent, dans les écoles, dans les lieux de débauche et dans les clubs, des exécuteurs volontaires *au-dessus* de ces scrupules, et que la haine poussait d'eux-mêmes à l'assassinat des prêtres. Des coups de fusil tirés dans les cloîtres et dans les jardins sur quelques vieillards qui s'y promenaient furent le signal du massacre. De cloître en cloître, de cellule en cellule, d'arbre en arbre, les fugitifs tombaient blessés ou morts sous les balles. On faisait rouler sur les escaliers, on jetait par les fenêtres les cadavres de ceux qui avaient succombé à la décharge.

Des hordes hideuses d'hommes en haillons, de femmes, d'enfants, attirés de ces quartiers de misère par le bruit de la fusillade, se pressaient aux portes. On les ouvrait de temps en temps, pour laisser sortir des tombereaux attelés de chevaux magnifiques, pris dans les écuries du roi. Ces chariots fendaient lentement la foule, laissant derrière eux une longue trace de sang. Sur ces piles de cadavres ambulantes, des femmes, des enfants assis, trépignant de joie, riaient et montraient aux passants des lambeaux de chair humaine. Le sang rejaillissait sur leurs habits, sur leurs visages, sur leur pain. Ces bouches livides, hurlant la *Marseillaise*, déshonoraient le chant de l'héroïsme en *l'associant à l'assassinat*. Le peuple hâve qui suivait les roues rè-

pétait en chœur les refrains et dansait autour de ces chars comme autour des dépouilles triomphales du clergé et de l'aristocratie vaincus. Le petit nombre des assassins, le grand nombre des victimes, l'immensité du bâtiment, l'étendue du jardin, les murs, les arbres, les charmilles qui dérobaient aux balles les prêtres courant çà et là pour fuir la mort, ralentirent l'exécution. La nuit tombante allait les protéger de son ombre. Les exécuteurs formèrent une enceinte, comme dans une chasse aux bêtes fauves, autour du jardin. En se rapprochant pas à pas des bâtiments, ils forcèrent à coups de sabre tous les ecclésiastiques à se rabattre dans l'église. Ils les y renfermèrent. Pendant que cette battue s'opérait au dehors, une recherche générale dans la maison refoula de même dans l'église des prêtres échappés aux premières décharges. Les assassins rapportèrent sur leurs propres bras les prêtres blessés qui ne pouvaient marcher. Une fois parquées dans cette enceinte, les victimes, appelées une à une, furent entraînées par une petite porte qui ouvrait sur le jardin, et immolées sur l'escalier.

L'archevêque d'Arles, Dulau, le plus âgé et le plus vénéré de ces martyrs, les édifiait de son attitude et les encourageait de ses paroles. L'évêque de Beauvais et l'évêque de Saintes, deux frères de la maison de La Rochefoucauld, plus unis encore par le cœur que par le sang, s'embrassaient et se réjouissaient de mourir ensemble. Tous priaient pressés dans le chœur autour de l'autel. Ceux qui étaient appelés recevaient de leurs frères le baiser de paix et les prières des agonisants. L'archevêque d'Arles fut désigné un des premiers. »C'est donc toi,« lui dit un Marseillais, »qui as fait couler le sang des patriotes d'Arles? — Moi,« répondit l'archevêque, »je n'ai fait de mal à qui que ce soit dans ma vie!« A ces mots l'archevêque reçoit un coup de sabre au visage. Il reste impassible et debout. Il en reçoit un second qui couvre ses yeux d'un voile de sang. Au troisième il tombe en se soutenant sur la main gauche, sans proférer un gémissement. Le Marseillais le perce de sa pique, dont le bois se brise par la force du coup. Il foule aux pieds le corps de l'archevêque, lui arrache sa croix, et la montre comme un trophée à ses compagnons.

L'évêque de Beauvais embrasse l'autel jusqu'au dernier moment; puis il marche vers la porte, avec autant de calme et de

majesté que dans les saintes cérémonies. Les jeunes prêtres le suivirent jusqu'au seuil, où il les bénit. Le confesseur du roi, Hébert, supérieur des Eudistes, consolateur de Louis XVI dans la nuit du 10 août, fut immolé ensuite. Chaque minute décimait les rangs dans le chœur. Il n'y avait plus que quelques prêtres assis ou agenouillés sur les degrés de l'autel. Bientôt il n'y en eut plus qu'un seul.

L'évêque de Saintes, qui avait eu la cuisse cassée dans le jardin, était couché sur un matelas dans une chapelle de la nef. Les gendarmes du poste entouraient sa couche et le cachaient aux yeux. Mieux armés et plus nombreux que les exécuteurs, ils auraient pu défendre leur dépôt. Ils assistèrent l'arme au bras au meurtre. Ils livrèrent l'évêque de Saintes comme les autres. »Je ne refuse pas de mourir avec mon frère,« répondit l'évêque quand on vint l'appeler; »mais j'ai la cuisse cassée, je ne puis me soutenir: aidez-moi à marcher, et j'irai avec joie au supplice.« Deux de ses meurtriers le soutinrent en passant leurs bras autour de son corps. Il tomba en les remerciant. C'était le dernier. Il était huit heures. Le massacre avait duré quatre heures.

XV. — Les tombereaux emportèrent cent quatre-vingt-dix cadavres. Les massacreurs se dispersèrent et coururent aux autres prisons. Le sang altère et n'assouvit pas.

Il coulait déjà dans les neuf prisons de Paris. La prison de la Force renfermait après l'Abbaye les prisonniers les plus signalés à l'extermination du peuple. On y avait jeté les hommes et les femmes de la cour arrêtés le 10 août. A l'heure où Maillard instituait son tribunal à l'Abbaye, deux membres du conseil de la commune, Hébert et Lhuilier s'érigeaient d'eux-mêmes en juges souverains dans le guichet de la Force. Là, les mêmes signes de préméditation dans l'attentat, la même invasion d'une horde de soixante exécuteurs, la même discipline dans l'assassinat, les mêmes formes d'interrogatoire et de jugement, les mêmes soins pour éponger le sang, les mêmes tombereaux pour empiler les corps, les mêmes mutilations des cadavres, les mêmes jeux avec les têtes coupées, la même indifférence brutale des bourreaux, mangeant, buvant, dansant, piétinant sur les membres des victimes; les *mêmes torches éclairant* la nuit, les mêmes saturnales et se ré-

verbérant dans un lac de sang; enfin la même impassibilité de la force publique, assistant et consentant aux égorgements.

Cent soixante têtes roulèrent, et deux jours, sous le sabre et sous les pieds des meurtriers. Hébert et Lhuilier en sauvèrent dix, parmi lesquelles plusieurs femmes de la reine. Quel prix paya leur salut? On ne le vit pas compter dans la main des juges. Mais le glaive, qui s'abattit sans pitié sur les plus obscures et les plus pauvres, épargna les plus illustres et les plus riches. On marchanda le sang goutte à goutte. On fit payer la pitié.

Une seule de ces victimes, rachetée dans l'intention des juges, ne put échapper au supplice. Hébert et Lhuilier voulaient la sauver. Un cri la perdit. Elle tomba entre le tribunal et la rue. C'était la princesse de Lamballe. Cette jeune veuve du fils du duc de Penthièvre était une princesse de Savoie-Carignan. Sa beauté et les charmes de son âme lui avaient attiré l'attachement passionné de Marie-Antoinette. La chaste affection de la princesse de Lamballe n'avait répondu aux odieux soupçons du peuple que par un héroïque dévouement aux infortunes de son amie. Plus la reine tombait, plus la princesse s'attachait à sa chute. Elle mettait sa volupté dans le partage des revers. Pétion lui avait accordé de suivre sa royale amie au Temple. La commune, plus implacable, l'avait envoyé prendre dans les bras de la reine et l'avait jetée à la Force. Le beau-père de madame de Lamballe, le duc de Penthièvre, l'adorait comme sa propre fille.

XVI. — Le duc de Penthièvre vivait retiré au château de Bizy en Normandie. L'amour du peuple y protégeait sa vieillesse. Il savait la captivité de sa belle-fille et les dangers qui menaçaient les prisons. Il veillait de loin sur ses jours. Un négociateur secret de sa maison, muni d'une somme de cent mille écus, s'était rendu par l'ordre du prince à Paris, et avait acheté d'un des principaux agents de la commune le salut de la princesse de Lamballe. D'autres agents inférieurs, domestiques ou familiers de la maison de Penthièvre, avaient été répandus dans Paris, chargés par le duc de lier amitié avec les hommes dangereux qui rôdaient autour des prisons, de s'insinuer dans leur confidence, d'épier le crime et de le prévenir en tentant la cupidité des assassins. Toutes ces mesures, dont le centre était l'hôtel de

Toulouse, palais du duc, avaient réussi. A la commune, parmi les juges, parmi les exécuteurs, des yeux veillaient sur la princesse.

Elle parut une des dernières devant le tribunal. Elle avait été épargnée le jour et la nuit du 2 septembre, comme pour donner au peuple le temps de s'assouvir avant de lui dérober cette proie. Enfermée seule avec madame de Navarre, une de ses femmes, dans une chambre haute de la prison, elle entendait de là depuis quarante heures le tumulte du peuple, les coups des assommeurs, les gémissements des mourants. Des voix qui prononçaient son nom montaient jusqu'à ses oreilles. Malade, couchée sur son lit, passant de convulsions de la terreur à l'anéantissement du sommeil, réveillée en sursaut par des songes moins affreux que les contre-coups du meurtre sous sa fenêtre, elle s'évanouissait à chaque instant. A quatre heures deux gardes nationaux entrèrent dans la chambre de la princesse et lui ordonnèrent, avec une rudesse feinte, de se lever et de les suivre à l'Abbaye. Ne pouvant qu'à peine se soulever sur son séant et se soutenir sur le coude, elle supplia ses défenseurs de la laisser où elle était, aimant autant, disait-elle, mourir là qu'ailleurs. Un de ces hommes se pencha vers son lit, et lui dit à l'oreille qu'il fallait obéir et que son salut en dépendait. Elle pria les hommes qui étaient dans sa chambre de se retirer, s'habilla promptement et descendit l'escalier soutenue par le garde national qui semblait s'intéresser à son salut.

Hébert et Lhuilier l'attendaient. A l'aspect de ces figures sinistres, de cet appareil de crime, de ces bourreaux aux bras teints de sang entr'ouvrant la porte de la cour où l'on entendait tomber les victimes, la jeune femme perdit l'usage de ses sens, et glissa dans les bras de sa femme de chambre. Elle revint lentement à la vie. Après un bref interrogatoire: »Jurez,« lui dirent les juges, »l'amour de l'égalité et de la liberté, la haine des rois et des reines. — Je ferai volontiers le premier serment,« répondit-elle: »quant à la haine du roi et de la reine, je ne puis la jurer, car elle n'est pas dans mon cœur.« Un des juges se pencha vers elle: »Jurez tout,« lui dit-il avec un geste significatif; si vous ne jurez pas, vous *êtes morte*. »Elle baissa la tête et ferma les *lèvres*. — »*Eh bien, sortez,*« lui dirent les assistants, »et, quand

vous serez dans la rue, criez: Vive la nation! « Un des chefs des massacreurs, nommé Truchon ou le Grand Nicolas, soutient la princesse d'un côté, un de ses acolytes la soutient de l'autre. Elle paraît sur le seuil et recule en arrière à l'aspect du monceau de cadavres mutilés. Oubliant le cri sauveur qu'on lui a recommandé de proférer: »Dieu! quelle horreur! « s'écria-t-elle. Truchon lui mit la main sur la bouche et la fit enjamber les morts. Les égorgeurs, désarmés par cette apparition angélique, s'arrêtèrent devant tant de beauté. Elle avait traversé au milieu de l'étonnement et du silence plus de la moitié de la rue, quand un garçon perruquier, nommé Charlot, ivre de vin et de carnage, veut, par un jeu barbare, enlever avec la pointe de sa pique le bonnet qui couvre les cheveux de madame de Lamballe; la pique, mal dirigée par une main avinée, effleure le front de la princesse, le sang jaillit et couvre son visage.

XVII. — Les égorgeurs, à la vue du sang, croient que la victime leur est dévolue et se précipitent sur elle. Un scélérat, nommé Grizon, l'étend à ses pieds d'un coup de bûche. Les sabres et les piques la frappent. Charlot la saisit par les cheveux et lui tranche la tête. D'autres dépouillent le cadavre de ses vêtements, le profanent et le mutilent. Pendant ces sacriléges, Charlot, Grizon, Mamin, Rodi — l'histoire est l'éternel pilori des noms infâmes — portent la tête de la princesse de Lamballe dans un cabaret voisin, la déposent sur le comptoir entre les verres et les bouteilles et forcent les assistants de boire avec eux à la mort. Ces buveurs de sang marchent en se grossissant jusqu'aux portes du Temple pour consterner les yeux de Marie-Antoinette de la tête livide de son amie. Les commissaires de la commune, qui veillaient au Temple avec une députation de l'assemblée, avertis de l'approche de cet attroupement, le reçurent avec des égards et des prières. L'attroupement se borna à demander de promener la tête de la complice de la reine sous les fenêtres de la famille royale. Les commissaires y consentirent. Pendant que le cortége défilait dans le jardin, sous la tour habitée par les prisonniers, le commandant du poste invita le roi à se présenter au peuple. Le roi obéit. Un commissaire plus humain se jeta entre le prince et la fenêtre où l'on élevait l'horrible trophée. Le roi néanmoins aperçut la tête et la reconnut. La reine, que l'attroupement ap-

pelait à grands cris, ignorant le spectacle qu'on lui préparait, s'élança vers la fenêtre. Le roi la retint dans ses bras et l'amena dans le fond de ses appartements. On ne lui cacha que la vue du supplice de son amie; elle en sut le soir même les détails, et reconnut la haine du peuple à son acharnement contre tout ce qu'elle aimait.

XVIII. — L'attroupement reprit sa marche à travers les rues de Paris et s'arrêta sous les fenêtres du Palais-Royal pour montrer au duc d'Orléans la tête de sa belle-sœur, non comme une menace, mais comme un tribut. Le duc d'Orléans était à table avec madame de Buffon, sa nouvelle favorite, et quelques compagnons de ses plaisirs. Il n'osa pas refuser l'hommage d'un crime offert au nom du peuple par des assassins. Il se leva, se présenta au balcon et contempla quelques instants en silence la tête sanglante qu'on élevait jusqu'à lui. Madame de Buffon l'aperçut. »Dieu! « s'écria-t-elle en joignant les mains et en se renversant en arrière, »c'est donc ainsi qu'on portera bientôt ma propre tête dans les rues! « Le duc referma la fenêtre et s'efforça de rassurer son amie. »Pauvre femme,« dit-il en parlant de la princesse, »si elle m'avait cru, sa tête ne serait pas là! « Puis il s'assit et resta silencieux et morne jusqu'à la fin du repas. Ses ennemis l'accusèrent d'avoir désigné cette tête au fer des assassins et d'avoir exigé qu'on la lui présentât pour assouvir sa vengeance et pour tranquilliser sa cupidité. Il voyait une ennemie dans l'amie de la reine, et il héritait, par la mort de madame de Lamballe, du douaire que les biens du duc de Penthièvre devaient à la veuve de son beau-frère. Ces imputations tombent devant la vérité. La vie de cette femme était indifférente à son ambition, sa mort n'ajoutait rien à sa fortune. Au moment de l'assassinat, le duc et la duchesse d'Orléans étaient séparés de biens juridiquement. Le douaire de madame de Lamballe ne grevait les biens futurs de la duchesse d'Orléans que d'une faible rente de trente mille francs par an. Ce prix du sang était au-dessous d'un assassinat et ne revenait pas même à l'assassin. On rejetait sur le duc d'Orléans tous les crimes auxquels on était embarrassé d'assigner une cause: triste condamnation d'une mauvaise renommée. On surprit souvent sa main dans les égarements du peuple, on crut la surprendre dans ce sang: elle n'y était pas.

XIX. — Quand la nuit fut venue, un inconnu, qui suivait pieusement de halte en halte le cortége, acheta des assassins à prix d'or la tête de la princesse encore ornée de sa longue chevelure. Il la purifia du sang et de la boue qui souillaient ses traits, scella la tête dans un coffre de plomb et la remit aux serviteurs du duc de Penthièvre pour que cette partie de son beau corps reçût au moins la sépulture dans le tombeau de sa famille. Le duc de Penthièvre attendait dans l'angoisse les nouvelles que la rumeur publique apportait jusqu'à son château de Bizy. A la réception de ces chères dépouilles, sa fille, épouse du duc d'Orléans, et ses serviteurs essayèrent en vain de composer leur visage pour dérober au vieillard la connaissance de cet attentat. Le prince lut son malheur dans leurs yeux. Il éleva les mains au ciel: »Grand Dieu! « s'écria-t-il, » à quoi servent la jeunesse, la beauté, toutes les tendresses de la femme, puisqu'elles n'ont pu trouver grâce devant le peuple? Qu'est-ce donc que le peuple?« Il ne se releva plus de son lit de larmes. Le service funèbre fut célébré dans sa chambre tendue de noir. »Je crois toujours l'entendre,« disait-il dans ses derniers entretiens avec sa fille, »je crois toujours la voir assise près de la fenêtre, dans ce petit cabinet. Vous souvenez-vous, ma fille, avec quelle assiduité elle y travaillait du matin au soir à des ouvrages de son sexe pour les pauvres? J'ai passé bien des années avec elle; je n'ai jamais surpris une pensée dans son âme qui ne fût pour la reine, pour moi ou pour les malheureux: et voilà l'ange qu'ils ont mis en pièces! Ah! je sens que cette idée creuse mon tombeau!« Il y descendit sans s'être un moment consolé.

XX. — Le Châtelet, la Conciergerie, où l'on enfermait les prévenus de délits ou de crimes civils, et où, dans l'insuffisance des prisons, on avait enfermé des Suisses et des royalistes, furent visités le lendemain par les exterminateurs de l'Abbaye et de la Force. La commune avait pris soin d'en extraire deux cents détenus pour dettes ou pour d'insignifiants délits. Elle n'avait laissé exposées au massacre que des victimes coupables à ses yeux et dévouées d'avance aux hasards de ces journées. Le massacre y commença dans la matinée du 3 septembre. Le tribunal institué pour juger les crimes du 10 août tenait ses séances dans le palais, à quelques pas du lieu de l'exécution. Les massacreurs impatients

n'attendaient pas sa justice trop lente. La mort devança les jugements, et la pique jugea en masse. Quatre-vingt cadavres jonchèrent, en peu de minutes, la cour du palais. Pendant ce temps le tribunal jugeait encore. Le major Bachmann, commandant en second des Suisses au 10 août, est appelé devant les juges. Les assassins le rencontrent dans l'escalier qui conduit de la prison au prétoire. Ils le respectent en sa qualité de victime de la loi. Condamné à mort en cinq minutes, Bachmann monte dans la charrette qui doit le conduire au supplice. Debout, le front haut, l'œil serein, le bouche fière, martialement drapé dans son manteau rouge d'uniforme comme un soldat qui se repose au bivac, il conserve en face de la mort la dignité du commandement. Il jette un regard de dédain sur la foule sanguinaire qui s'agite sous les roues en demandant sa tête. La charrette traverse lentement la cour où le peuple immole ses compatriotes et ses amis. Bachmann ne s'attendrit que sur eux. Ceux de ses soldats qui attendent encore leur tour de mourir s'inclinent respectueusement sur le passage de leur chef et semblent reconnaître leur commandant jusque dans la mort. Le bourreau qui le saisit est sa sauvegarde contre les assassins. Ils ne lui font grâce qu'à la condition de l'échafaud. C'est son champ de bataille du jour. Il y monte avec orgueil et y meurt en soldat.

Deux cent vingt cadavres au Grand-Châtelet, deux cent quatre-vingt-neuf à la Conciergerie furent dépécés par les *travailleurs*. Les assassins, trop peu nombreux pour tant d'ouvrage, délivrèrent les détenus pour vol, à la condition de se joindre à eux. Ces hommes, rachetant leur vie par le crime, immolaient leurs compagnons de captivité. Plus de la moitié des prisonniers périt sous les coups de l'autre. Un jeune armurier de la rue Sainte-Avoie, détenu pour une cause légère, et remarquable par sa stature et sa force, reçut ainsi la liberté à la charge de prêter ses bras aux assommeurs. L'amour instinctif de la vie la lui fit accepter à ce prix. Il porta en hésitant quelques coups mal assurés. Mais, bientôt revenant à lui, à la vue du sang, et rejetant avec horreur l'instrument de meurtre qu'on avait mis dans sa main: »Non, non,« s'écrie-t-il, »plutôt victime que bourreau! J'aime mieux recevoir la *mort de la main* de scélérats comme vous que de la *donner à des innocents* désarmés. Frappez-moi!« Il tombe et

lave volontairement de son sang le sang qu'il vient de répandre.

D'Éprémesnil, reconnu et favorisé par un garde national de Bordeaux, fut le seul détenu qui échappa au massacre du Châtelet. Il s'évada, un sabre teint de sang à la main, sous le costume d'un égorgeur. La nuit, le désordre, l'ivresse firent confondre le fugitif avec ses assassins. Il enfonça jusqu'aux chevilles dans la fange rouge de cette boucherie. Arrivé à la fontaine Maubué, il passa plus d'une heure à laver sa chaussure et ses habits pour ne pas glacer d'effroi les hôtes auxquels il allait demander asile.

Dans cette prison on anticipa le supplice de plusieurs accusés ou condamnés à mort pour crimes civils. De ce nombre fut l'abbé Bardi, prévenu d'assassinat sur son propre frère. Homme d'une taille surnaturelle et d'une sauvage énergie, il lutta pendant une demi-heure contre ses bourreaux et en étouffa deux sous ses genoux.

Une jeune fille d'une admirable beauté, connue sous le nom de *la Belle Bouquetière*, accusée d'avoir blessé, dans un accès de jalousie, un sous-officier des gardes françaises, son amant, devait être jugée sous peu de jours. Les assassins, parmi lesquels se trouvaient des vengeurs de sa victime et des instigateurs animés par sa rivale, devancèrent l'office du bourreau. Théroigne de Méricourt prêta son génie à ce supplice. Attachée nue à un poteau, les jambes écartées, les pieds cloués au sol, on brûla avec des torches de paille enflammée le corps de la victime. On lui coupa les seins à coups de sabre ; on fit rougir des fers de piques, qu'on lui enfonça dans les chairs. Empalée enfin sur ces fers rouges, ses cris traversaient la Seine et allaient frapper d'horreur les habitants de la rive opposée. Une cinquantaine de femmes délivrées de la Conciergerie par les tueurs prêtèrent leurs mains à ces supplices et surpassèrent les hommes en férocité.

Les cinq cent soixante et quinze cadavres du Châtelet et de la Conciergerie furent empilés en montagnes sur le Pont-au-Change. La nuit, des troupes d'enfants, apprivoisés depuis trois jours au massacre, et dont les corps morts étaient le jouet, allumèrent les *lampions* au bord de ces monceaux de cadavres, et dansèrent la *Carmagnole*. La Marseillaise, chanté en chœur par des voix plus mâles, retentissait aux mêmes heures aux abords et aux portes

de toutes les prisons. Des réverbères, des lampions, des torches de résine mêlaient leurs clartés blafardes aux lueurs de la lune qui éclairait ces piles de corps, ces troncs hachés, ces têtes coupées, ces flaques de sang. Pendant cette même nuit, Hanriot, escroc et espion sous les rois, assassin et bourreau sous le peuple, à la tête d'une bande de vingt à trente hommes, dirigeait et exécutait le massacre de quatre-vingt-douze prêtres, au séminaire de Saint-Firmin. Les satellites d'Hanriot, poursuivant les prêtres dans les corridors et dans les cellules, les lançaient tout vivants par les fenêtres sur une herse de piques, de broches et de baïonnettes qui les perçaient dans leur chute. Des femmes à qui les égorgeurs laissaient cette joie, les achevaient à coups de bûche, et les traînaient dans les ruisseaux. Il en fut de même au cloître des Bernardins.

Mais déjà les victimes manquaient dans Paris à la soif de sang allumée par ces quatre-vingt-douze heures de massacre. Les prisons étaient vides. Hanriot et les exécuteurs de ces meurtres, au nombre de plus de deux cents, renforcés par les scélérats qu'ils avaient recrutés dans les prisons, se portèrent à Bicêtre avec sept pièces de canon que la commune leur laissa impunément emmener.

Bicêtre, vaste égout où s'écoulait toute la boue du royaume pour purifier la population des fous, des mendiants et des criminels incorrigibles, contenait trois mille cinq cents détenus. Leur sang n'avait point de couleur politique; mais, pur ou impur, c'était du sang de plus. Les égorgeurs forcèrent les portes de Bicêtre, enfoncèrent les cachots à coups de canon, arrachèrent les détenus et en firent une boucherie qui dura cinq jours et cinq nuits. L'eau, le fer et le feu servirent à exterminer ses habitants. Les uns furent inondés ou noyés dans les souterrains où ils avaient cherché un refuge, les autres hachés à coups de sabre, le reste mitraillé dans les cours. Coupables ou innocents, malades ou sains, vagabonds ou indigents, tout, jusqu'aux insensés à qui cette maison servait d'hospice, fut immolé sans distinction. L'économe, les aumôniers, les concierges, les scribes de l'administration furent compris dans le massacre général. En vain la commune envoya des commissaires, en vain Pétion lui-même vint haranguer les assassins. Ils suspendirent à peine leur ouvrage pour écouter les admonitions du maire. A des paroles sans force,

le peuple ne prête qu'un respect sans obéissance. Les égorgeurs ne s'arrêtèrent que devant le vide. Le lendemain, la même bande, d'environ deux cent cinquante hommes armés de fusils, de piques, de haches, de massues, fait irruption dans l'hôpital de la Salpêtrière, hospice et prison à la fois. La Salpêtrière ne renfermait que des femmes perdues; lieu de correction pour les vieilles, de guérison pour les jeunes, d'asile pour celles qui touchaient encore à l'enfance. Après avoir massacré trente-cinq femmes des plus âgées, ils forcent les dortoirs des autres, les obligent à assouvir leur brutalité, égorgent celles qui résistent et emmènent en triomphe avec eux des jeunes filles de dix à douze ans, proie immonde de la débauche ramassée dans le sang.

XXI. — Pendant que ces proscriptions consternaient Paris, l'assemblée envoyait en vain des commissaires pour haranguer le peuple aux portes des prisons. Les égorgeurs ne suspendaient même pas leur travail pour prêter l'oreille à ces discours officiels. Les mots de justice et d'humanité ne résonnent pas dans le cœur de brutes ivres d'eau-de-vie et de sang. En vain le ministre de l'intérieur, Roland, gémissant de son impuissance, écrivit-il à Santerre de déployer la force pour protéger la sûreté des prisons; Santerre ne parut que le troisième jour pour demander au conseil général de la commune l'autorisation de réprimer les scélérats devenus dangereux à ceux-là mêmes qui les avaient lâchés sur leurs ennemis. Les tueurs venaient insolemment sommer la municipalité de leur payer leurs meurtres. Tallien et ses collègues n'osèrent leur refuser le prix de ces journées de travail, et portèrent sur les registres de la commune de Paris ces salaires à peine déguisés sous des titres et sous des prétextes transparents. Santerre et ses détachements, arrivés après coup, eurent peine à refouler, dans leurs repaires, ces hordes alléchées de carnage. Ces hommes, nourris de crimes pendant sept jours, gorgés de vin dans lequel on mêlait de la poudre à canon, enivrés par la vapeur du sang, s'étaient exaltés jusqu'à un état de démence physique qui les rendait incapables de repos. La fièvre de l'extermination les avait saisis. Ils n'étaient plus bons qu'à tuer. Dès que l'emploi leur manqua beaucoup d'entre eux tournèrent leur fureur contre eux-mêmes. Quelques-uns, rentrés chez eux, se répandirent en imprécations contre l'ingratitude de la commune,

qui ne leur avait fait allouer que quarante sous par jour. Ce n'était pas un sou par victime pour ces assassinats au rabais. D'autres, tourmentés de remords, ne virent plus devant leurs yeux que les visages livides, les membres saignants, les entrailles fumantes de ceux qu'ils avaient égorgés. Ils tombèrent dans des accès de folie ou dans une langueur sinistre, qui les conduisit en peu de jours au tombeau. D'autres enfin, signalés à l'effroi de leurs voisins et odieux à leurs proches, s'éloignèrent de leur quartier, s'engagèrent dans des bataillons de volontaires, ou, insatiables de crime, s'enrôlèrent dans les bandes d'assassins qui allèrent continuer à Orléans, à Lyon, à Meaux, à Reims, à Versailles les proscriptions de Paris. De ce nombre furent Charlot, Grizon, Mamin, le tisserand Rodi, Hanriot, le garçon boucher Allaigre, et un nègre nommé Delorme, amené à Paris par Fournier l'Américain. Ce noir, infatigable au meurtre, égorgea à lui seul plus de deux cents prisonniers, pendant les trois jours et les trois nuits du massacre, sans prendre d'autre relâche que les courtes orgies où il allait retremper ses forces dans le vin. Sa chemise rabattue sur sa ceinture laissait voir son tronc nu ; ses traits hideux, sa peau noire rougie des taches de sang, les éclats de rire sauvage qui ouvraient sa bouche et montraient ses dents à chaque coup qu'il assenait, faisaient de cet homme le symbole du meurtre et le vengeur de sa race. C'était un sang qui en épuisait un autre, le crime exterminateur punissant l'Européen de ses attentats sur l'Afrique. Ce noir, qu'on retrouve une tête coupée à la main dans toutes les convulsions populaires de la révolution, fut, deux ans plus tard, arrêté aux journées de prairial, portant au bout d'une pique la tête du député Féraud, et périt enfin du supplice qu'il avait tant de fois prodigué. Aussitôt que ses complices de septembre réfugiés aux armées dans les bataillons de volontaires, y furent signalés à leurs camarades, les bataillons les vomirent avec dégoût. Les soldats ne pouvaient pas vivre à côté des assassins. Le drapeau du patriotisme devait être pur du sang des citoyens. L'héroïsme et le crime ne voulaient pas être confondus.

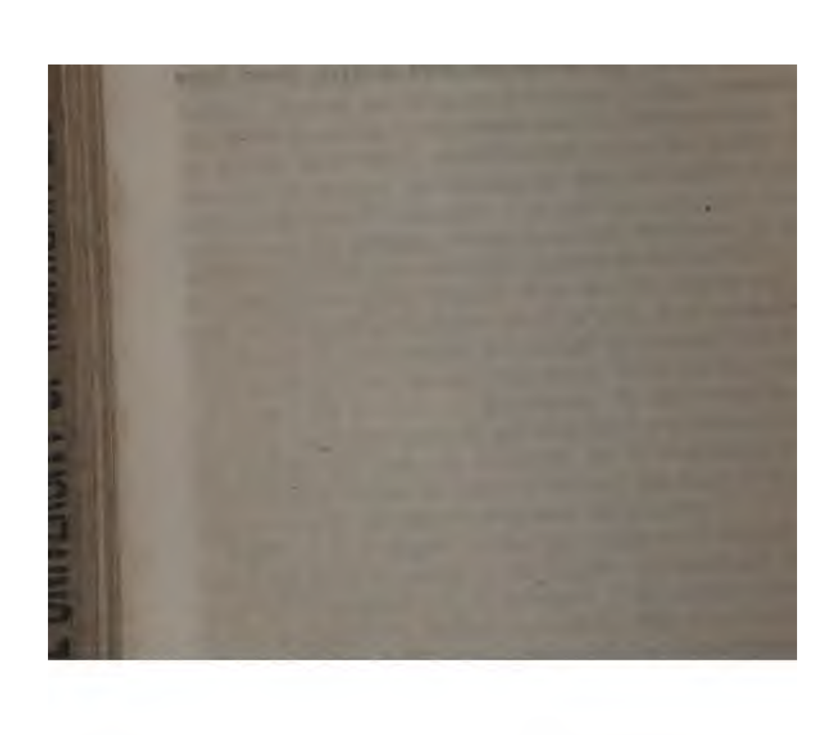
XXII. — Telles furent les journées de septembre. Les fosses de *Clamart, les catacombes* de la barrière Saint-Jacques connurent seules le nombre des victimes. Les uns en comptèrent dix

2. 15

mille, les autres le réduisirent à deux ou trois mille. Mais le crime n'est pas dans le nombre, il est dans l'acte de ces assassinats. Une théorie barbare a voulu les justifier. Les théories qui révoltent la conscience ne sont que les paradoxes de l'esprit mis au service des aberrations du cœur. On veut se grandir en s'élevant, dans de soi-disant calculs d'hommes d'État, au-dessus des scrupules de la morale et des attendrissements de l'âme. On se croit ainsi au-dessus de l'homme. On se trompe, on est moins qu'un homme. Tout ce qui retranche à l'homme quelque chose de sa sensibilité lui retranche une partie de sa véritable grandeur. Tout ce qui nie sa véritable conscience lui enlève une partie de sa lumière. La lumière de l'homme est dans son esprit, mais elle est surtout dans sa conscience. Les systèmes trompent. Le sentiment seul est infaillible comme la nature. Contester la criminalité des journées de septembre, c'est s'inscrire en faux contre le sentiment du genre humain. C'est nier la nature, qui n'est que la morale dans l'instinct. Il n'y a rien, dans l'homme, de plus grand que l'humanité. Il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'assassiner. La masse des victimes ne change pas le caractère du meurtre. Si une goutte de sang souille la main d'un assassin, des flots de sang n'innocentent pas les Danton! La grandeur du forfait ne le transforme pas en vertu. Des pyramides de cadavres élèvent plus haut, il est vrai, mais c'est plus haut dans l'exécration des hommes.

XXIII. — Sans doute il ne faut pas compter les vies que coûte une cause juste et sainte, et les peuples qui marchent dans le sang ne se souillent pas en marchant à la conquête de leurs droits, à la justice et à la liberté du monde. Mais c'est dans le sang des champs de bataille et non dans celui des vaincus froidement et systématiquement massacrés. Les révolutions comme les gouvernements ont deux moyens légitimes de s'accomplir et de se défendre: juger selon la loi et combattre. Quand elles égorgent, elles font horreur à leurs amis et donnent raison à leurs ennemis. La pitié du monde s'écarte des causes ensanglantées. Une révolution qui resterait inflexiblement pure conquerrait l'univers à ses idées. Ceux qui donnent les exemples de septembre comme des conseils et qui présentent des égorgements comme des éléments de patriotisme perdent d'avance la cause des peuples

en la faisant adhorrer; avec de telles doctrines il n'y a plus que ténèbres, précipices et chutes. La Saint-Barthélemy a plus affaibli le catholicisme que n'eût fait le sang d'un million de catholiques. Les journées de septembre furent la Saint-Barthélemy de la liberté. Machiavel les eût conseillées peut-être, Fénelon les eût maudites. Il y a plus de politique dans une vertu de Fénelon que dans toutes les maximes de Machiavel. Les grands hommes d'État des révolutions se font quelquefois leurs martyrs, jamais leurs bourreaux.



LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Proscriptions. — Meurtre du duc de La Rochefoucauld à Gisors. — Massacres à Orléans, à Lyon, à Meaux, à Reims, à Versailles. — Le maire Richaud. — Danton accepte la responsabilité des journées de septembre.

I. — La France frissonnait d'horreur et d'effroi. Le conseil de la commune de Paris s'enveloppait de son crime; il osa rédiger une adresse aux départements pour leur recommander les massacres de septembre comme un exemple à imiter. Se glorifier du crime c'est plus que le commettre. C'est s'associer de sang-froid à sa responsabilité, sans avoir l'excuse de la passion qui l'explique. L'exemple de l'impunité des égorgements de Paris ne parlait que trop haut aux provinces. Cet encouragement tacite fut entendu. Le duc de La Rochefoucauld, le plus populaire des aristocrates après La Fayette, était devenu odieux à la multitude. Président du département de Paris, il avait, au 20 juin, demandé la destitution de Pétion. Ce fut son arrêt. Retiré depuis le 10 août aux bains de Forges avec la duchesse d'Enville, sa mère, et avec sa jeune femme, il y reçut un mandat d'arrêt de la commune porté par un de ses proconsuls de l'hôtel de ville. Le commissaire, effrayé lui-même de sa mission, conseilla au duc de ne pas se fier à son innocence et de s'enfuir en Angleterre. La Rochefoucauld refusa. Il se mit en route pour Paris avec sa mère, sa femme et le commissaire de la commune. Un bataillon de garde nationale du Finistère et un détachement des assassins de Paris l'attendaient à Gisors. Ils demandèrent sa tête. Le maire et la garde nationale de Gisors se dévouèrent en vain pour le protéger. Pendant que la voiture qui contenait les femmes prenait les devants, une haie de municipaux et de gardes nationaux escorta

le prisonnier hors de la ville par des rues détournées. Vaine prudence! au sortir des postes, un embarras de voitures obstruant la route, la haie se rompit. Un assassin, ramassant un pavé, le lança à la tête du duc et l'étendit mort sous les pas de ce peuple auquel il avait consacré sa vie. On ne rapporta que son cadavre à sa mère et à sa femme, qui le croyaient sauvé. Ce meurtre d'un des premiers apôtres de la liberté et de la philosophie retentit comme un sacrilége dans toute l'Europe. Aucun crime ne dépopularisa plus la révolution. Elle semblait parricide en immolant ce père du peuple. Le grand orateur Burke et ses amis, dans le parlement anglais, rougirent de fraterniser avec les meurtriers de La Rochefaucauld et changèrent leurs apothéoses en imprécations.

II. — A Orléans, la garde nationale, désarmée par le maire, laissa impunément violer les prisons, saccager les maisons des principaux négociants, massacrer huit ou dix personnes et enfin brûler à petit feu, dans un brasier allumé sur la place publique, deux commis d'une raffinerie qui avaient tenté de soustraire au pillage la maison de leur patron. A Lyon, la nouvelle des journées de Paris excita une féroce émulation dans le peuple. Deux mille hommes, femmes ou enfants, écumés parmi les immondices de cette grande réunion d'ouvriers nomades, se portèrent, malgré la résistance du maire Vitet et du commandant de la ville, Imbert Colomez, au château fort de Pierre-Encise. Ils forcèrent les portes et massacrèrent vingt et un officiers du régiment de Royal-Pologne qui y étaient enfermés. Ils se portent de là aux prisons civiles, égorgent sans choix tous ceux qui s'y trouvent et clouent aux arbres de la promenade de Bellecour les membres mutilés de leurs victimes.

Ronsin, commandant d'un des bataillons de Paris composé des vainqueurs du 10 août et de quelques assassins de septembre, traverse Meaux en se rendant à la frontière. A son arrivée, il gourmande le maire de n'avoir pas encore suivi l'exemple de la commune de Paris. Le sabre à la main, il parcourt les rues de la ville, recrute quelques scélérats dans les lieux suspects, les lance sur la prison et les encourage à l'œuvre du geste et de la voix. — »Mes hommes sont des brigands,« répondait Ronsin à ceux qui lui reprochaient les forfaits de sa troupe, mais est-ce donc

d'honnêtes gens qu'étaient composées les légions qui exécutaient les proscriptions de Marius? «

A Reims, un autre bataillon recruté dans les sentines de Paris passait pour se rendre aux frontières sous le commandement du général Duhoux. Un agitateur nommé Armonville se présente devant ce bataillon au moment où le général passait la revue. En vain le commandant veut retenir les soldats. Armonville les harangue, en débauche une cinquantaine, les entraîne à la Société populaire, leur distribue des armes, marque les maisons, désigne les victimes et les encourage à frapper. Deux administrateurs sont massacrés sur les marches de l'hôtel de ville. On joue aux boules avec leurs têtes. On jette dans un bûcher allumé sur le parvis de la cathédrale tous les prêtres trouvés dans la ville. Pendant deux jours les assassins attisent ce bûcher et y jettent pour l'alimenter de nouvelles victimes. Ils forcent le neveu d'un de ces prêtres d'apporter, de sa propre main, le bois pour consumer le corps de son oncle. Ils coupent les jambes et les bras de M. de Montrosier, homme étranger à la ville et innocent de toute opinion politique. On le porte ainsi mutilé pour expirer à la porte de sa maison sous les yeux de son père et de sa femme.

Ces scélérats jouent avec l'agonie, avec la conscience, avec les remords de ceux qu'ils immolent. Un des prêtres entouré par les flammes, vaincu par la douleur, demande à prêter serment à la nation. On le retire du feu. Le procureur de la commune, Couplet, complice de ces jeux, arrive et reçoit le serment. »A présent que tu as fait un mensonge de plus,« disent les bourreaux au supplicié, »va brûler avec les autres.« Ils rejettent le prêtre dans le bûcher. Ces incendiaires d'hommes finissent par se brûler entre eux. Un ouvrier tisseur, nommé Laurent, dresse la liste de ceux qu'on destine au supplice. Il y inscrit un marchand, son voisin, dont le crime était d'avoir refusé de donner ses marchandises à crédit à Laurent. Le marchand, agent secret d'Armonville, est informé du piége qu'on lui dresse. Il va se plaindre à son patron. Armonville efface le nom du marchand et inscrit son dénonciateur à sa place. Au moment où Laurent désigne son ennemi pour le bûcher, on le saisit lui-même et on le lance dans les flammes aux éclats de rire de ses complices. Son sang impur

éteignit le bûcher. La terreur fut si servile à Reims et le nom d'Armonville intimida tellement la conscience publique, que la ville nomma, quelques jours après, ce proscripteur pour son représentant à la convention.

III. — Le doigt des exterminateurs ne pouvait oublier les prisons de la haute cour nationale d'Orléans. Soixante-deux accusés du crime de lèse-nation les peuplaient. Les plus présents à la mémoire du peuple étaient le vieux duc de Brissac, commandant de la garde du roi, et M. de Lessart, ministre proscrit par les Girondins. Des évêques, des magistrats, des généraux dénoncés par leur département ou par leurs troupes, des journalistes du parti de la cour, enfin ces vingt-sept officiers du régiment de Cambrésis accusés d'avoir voulu surprendre la citadelle de Perpignan pour la livrer aux Espagnols, languissaient depuis plus d'un an dans ces prisons.

La légèreté des accusations, l'absence des preuves, l'éloignement des témoins suspendaient ou amortissaient les jugements. La prévention, qui juge sans preuves et qui condamne ce qu'elle hait, s'impatientait de ces lenteurs. La commune, Marat, Danton, qui voulaient en finir, trouvèrent ces victimes toutes parquées pour l'assassinat. L'assemblée, honteuse des égorgements du 2 septembre exécutés sous ses yeux et dont elle porterait la responsabilité, voulait soustraire soixante-deux détenus à la justice sommaire de la commune. Mais les Maratistes répandirent dans le peuple que les prisons d'Orléans transformées en séjour de délices et en foyer de conspiration par l'or du duc de Brissac, ouvriraient leurs portes au signal donné par les émigrés, et déroberaient à la nation sa vengeance. On parla d'un prochain enlèvement.

Sur ce seul bruit, deux cents Marseillais et un détachement de fédérés et d'égorgeurs commandé par le Polonais Lazouski partent pour Orléans d'après un ordre secret des meneurs de la commune. Arrivés à Longjumeau, ils écrivent à l'assemblée qu'ils sont en route pour ramener à Paris les prisonniers. L'assemblée inquiète, à la voix de Vergniaud et de Brissot, rend un décret qui défend à ces fédérés de disposer arbitrairement des prévenus ou des coupables promis à la seule vengeance des lois. Lazouski et ses satellites feignent d'obéir au décret. Ils répondent qu'ils

vont à Orléans pour garder les prisonniers qu'on veut enlever. Vergniaud et ses amis, qui comprennent ce langage, feignent de se contenter de cette demi-obéissance; mais ils font rendre, séance tenante, un second décret qui charge les ministres d'envoyer à Orléans dix-huit cents hommes pour prévenir toute tentative d'enlèvement. Le commandement de ces dix-huit cents hommes fut confié à Fournier l'Américain. Arrivé avec cette force à Longjumeau, Fournier rallie les deux cents Marseillais et arrive à Orléans.

Léonard Bourdon l'avait devancé. Envoyé par la commune de Paris avec une mission suspecte, Léonard Bourdon, citoyen d'Orléans, mais ami de Marat, sous prétexte de prévenir une lutte entre le détachement parisien et la municipalité d'Orléans, neutralisa la garde nationale de cette ville. La garde nationale, forte de six mille hommes et dévouée aux lois, s'était portée aux prisons avec du canon pour en défendre les portes. On négocia. Il fut convenu que les prisonniers seraient respectés et remis par la garde nationale à l'escorte pour être conduits à Paris.

IV. — Sept chariots, contenant chacun huit prisonniers chargés de chaînes, se mirent en route le 4 septembre à six heures du matin. Fournier marchait en tête du convoi. Un collier de croix de Saint-Louis, de croix de Cincinnatus et autres décorations militaires, enlevées aux prisonniers, pendait sur le poitrail de son cheval.

L'assemblée, informée des événements d'Orléans, décréta, par l'organe de Vergniaud, que la colonne n'entrerait pas dans Paris. Les commissaires envoyés à Etampes pour arrêter la marche de Fournier furent intimidés par Léonard Bourdon. On foula aux pieds le dérect et on marcha sur Versailles. Cependant les bourreaux du 2 septembre attendaient le cortége à Arpajon. Ces hommes se joignirent à l'escorte et arrivèrent en même temps que le convoi aux portes de Versailles. Le maire de Versailles, Richaud, informé du danger, prit toutes les mesures que lui commandaient la prudence et l'humanité. Fournier et Lazouski, avec deux mille hommes et du canon, avaient une force suffisante pour prévenir un attentat. Mais tout semblait disposé par eux pour livrer leur dépôt au lieu de le défendre. Les canons et la *cavalerie de l'escorte* précédaient à une distance considérable

les voitures. Une faible haie de cinq hommes de file marchait à droite ou à gauche de la route. Le maire, accompagné de quelques conseillers municipaux et de quelques officiers de la garde nationale, imposait seul par sa présence et par ses paroles aux assassins. Bien que ce fût un dimanche, à l'heure où le peuple se répand pour se livrer à l'oisiveté de ce jour, les rues de la ville étaient désertes. La bande d'égorgeurs qui épiait cette proie ne comptait pas plus de quarante ou cinquante hommes. Ils laissèrent les chariots arriver jusqu'à la grille du jardin qui conduit à la Ménagerie. C'était là qu'on avait préparé la halte pour cette nuit. Aussitôt que Fournier, les canons et la cavalerie de l'escorte eurent passé la grille, on la referma sur eux. Fournier, soit surprise réelle, soit simulation de violence, fut renversé de son cheval par des hommes du peuple, et se débattit faiblement pour faire rouvrir la grille qui le séparait du gros de sa troupe et de son dépôt. Lazouski, avec l'arrière-garde, ne fit aucune démonstration pour se rapprocher du cortége. Les assassins, maîtres des voitures, se jetèrent sur les prisonniers enchaînés, qu'on ne leur disputait plus. En vain le maire Richaud s'élança-t-il entre eux et leur proie; en vain, montant lui-même sur le premier chariot et écartant des deux mains les sabres et les piques, couvrit-il de son corps les deux premières victimes. Renversé sur leurs cadavres, inondé de leur sang, les assassins l'emportèrent évanoui d'émotion dans une maison voisine et achevèrent, sans résistance, pendant plus d'une heure cette boucherie de sang-froid, qu'une ville entière terrifiée et deux mille hommes armés leur laissèrent achever en plein jour.

L'intrépide Richaud, seul, revenu de son évanouissement, et s'arrachant aux bras qui voulaient le retenir, s'échappe de la maison où il a été transporté, revient aux voitures, tombe aux genoux des assassins, s'attache à leurs bras ensanglantés, leur reproche de déshonorer la révolution et la ville où elle a triomphé du despotisme, leur offre sa propre vie pour racheter la vie de la dernière de leurs victimes. On l'admire et on l'écarte. A peine sept ou huit prisonniers, se précipitant des chariots dans la confusion du carnage, protégés par la pitié des spectateurs, parviennent-ils à s'échapper et à se réfugier dans les maisons voisines. Tout le reste succombe Quarante-sept cadavres, les mains et les pieds

encore enchaînés, jonchent la rue et attestent la barbarie et la lâcheté des égorgeurs. Un monceau de troncs et de membres mis en pièces s'élève au milieu du carrefour des Quatre-Bornes. Les têtes coupées et promenées par les meurtriers sont plantées sur les piques des grilles du palais de Versailles. On y reconnaissait la tête du duc de Brissac à ses cheveux blancs tachés de sang et enroulés autour de la grille de la porte de ses maîtres. Deux de ces assassins, Foliot, marguillier de Meudon, et Hurtevent, garde du bois de Verrières, portaient, de cafés en cafés, l'un, le cœur saignant arraché de la poitrine du duc de Brissac, l'autre, un lambeau de chair obscène coupé du cadavre du ministre de Lessart. Une jeune femme, enceinte de quelques mois, aux yeux de laquelle ils étalèrent cette chair humaine, tomba à la renverse à cet aspect, se brisa la tête et mourut d'horreur sur le coup. Des enfants dépeçaient les membres dans la rue et les jetaient aux chiens effrayés. Une femme porta par les cheveux une de ces têtes à l'assemblée des électeurs et la posa sur le bureau du président. Tout ce qui n'applaudissait pas se taisait. Le silence était du courage.

Il y avait plus d'une heure que les massacres étaient accomplis et les morts abandonnés dans leur sang, quand des spectateurs, qui contemplaient de loin ces restes, virent un léger mouvement agiter les cadavres. Des bras ensanglantés se levèrent, puis une tête chauve se fit jour, puis le tronc nu d'un vieillard se dressa au sommet de ce monceau de cadavres. C'était un des prisonniers qui se réveillait de l'évanouissement d'une mort incomplète, ou qui, pris pour mort par les assassins, s'était dérobé sous les cadavres aux coups qui devaient l'achever. Il cherchait à se dégager de ce tas de corps mutilés où il était enfoncé jusqu'à la ceinture, et il épiait d'un regard furtif de quel côté il se traînerait pour trouver asile. Déjà les témoins muets de ce retour inespéré à la vie lui faisaient des signes d'intelligence et de pitié. Il était sauvé : mais un des assassins, revenant par hasard sur ses pas, aperçut le vieillard, et s'approchant de lui le sabre levé : »Ah! tu te réveilles!« lui cria-t-il, »attends! je vais te rendormir pour plus longtemps.« En disant ces mots, il lui fend la tête d'un coup de sabre, et le recouche sur cette litière de morts.

V. — De là les tueurs se portèrent aux deux prisons de Versailles, et, malgré les efforts désespérés de Richaud, égorgèrent dix prisonniers; le reste dut son salut à l'intrépidité, à l'éloquence et aux ruses pieuses de ce généreux magistrat. Il n'avait pas cessé, depuis deux jours, d'avertir le pouvoir exécutif des dangers qui menaçaient la vie des prisonniers de Versailles et de réclamer des forces de Paris. Alquier, président du tribunal de Versailles, se transporta deux fois chez Danton, ministre de la justice, pour le sommer, à ce titre, de pourvoir à la sûreté des prisons. La première fois, Danton éluda; la seconde, il s'irrita d'une insistance qui agitait le remords ou l'impuissance de son cœur. Regardant Alquier d'un regard significatif et qui voulait être entendu sans paroles: »Monsieur Alquier,« lui dit-il d'une voix rude et impatiente, »ces hommes-là sont bien coupables! bien coupables! Retournez à vos fonctions et ne vous mêlez pas de cette affaire. Si j'avais pu vous répondre autrement, ne comprenez-vous pas que je l'aurais déjà fait? « Alquier se retira consterné. Il avait compris.

Ces paroles échappées à l'impatience de Danton sont le commentaire de celles qu'il proférait le 2 septembre à l'assemblée: »La patrie est sauvée; le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme: c'est la charge sur les ennemis de la patrie! Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace!« Il acheva de relever le sens qu'elles avaient dans sa pensée le soir même des massacres de Versailles. Les assassins de Brissac et de Lessart se rendirent à Paris, à la nuit tombante, et se pressèrent sous les fenêtres du ministère de la justice, demandant des armes pour voler aux frontières. Danton se leva de table et parut au balcon. »Ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre de la révolution qui vous remercie!« leur dit-il. Jamais proscripteur n'avoua plus audacieusement ses satellites. Danton violait les lois qu'il était chargé de défendre, il acceptait le sang qu'il était chargé de venger; ministre non de la liberté mais de la mort. Septembre fut le crime de quelques hommes et non le crime de la liberté.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

L'armée. — Dumouriez se maintient dans l'Argonne. — Kellermann. — Miranda. — Camp de Sainte-Menehould. — Position de Kellermann. — Le duc de Chartres. — Son portrait. — Valmy. — Victoire. — Retraite de l'armée prussienne. — Inaction. — Persévérance de Dumouriez. — Il apaise les murmures de ses troupes. — La république reconnue dans les camps.

I. — Pendant que l'interrègne de la royauté à la république livrait ainsi Paris aux satellites de Danton, la France, toutes ses frontières ouvertes, n'avait plus pour salut que la forêt d'Argonne et le génie de Dumouriez.

Nous avons laissé, le 2 septembre, ce général enfermé avec seize mille hommes dans le camp de Grandpré et occupant, avec de faibles détachements, les défilés intermédiaires entre Sedan et Sainte-Menehould, par où le duc de Brunswick pouvait tenter de rompre sa ligne et de tourner sa position. Profitant, heure par heure, des lenteurs de son ennemi, il faisait sonner le tocsin dans tous les villages qui couvrent les deux revers de la forêt d'Argonne, s'efforçait d'exciter, dans les habitants, l'enthousiasme de la patrie, faisait rompre les ponts et les chemins par lesquels l'ennemi devait l'aborder, et abattre les arbres pour palissader les moindres passages. Mais la prise de Longwy et de Verdun, les intelligences des gentilshommes du pays avec le corps d'émigrés, la haine de la révolution et la masse disproportionnée de l'armée coalisée décourageaient la résistance. Dumouriez, abandonné à lui-même par les habitants, ne pouvait compter que sur ses régiments. Les bataillons de volontaires qui arrivaient lentement de Paris et des départements, et qui s'organisaient à Châlons, n'apportaient avec eux que l'inexpérience, l'indiscipline et la panique. Dumouriez craignait plus qu'il ne désirait de pareils *auxiliaires. Son seul espoir* était dans sa jonction avec l'armée

que Kellermann, successeur de Luckner, lui amenait de Metz. Si cette jonction pouvait s'opérer derrière la forêt d'Argonne avant que les troupes du duc de Brunswick eussent forcé ce rempart naturel, Kellermann et Dumouriez, réunissant leurs forces, pouvaient opposer une masse de quarante-cinq mille combattants aux quatre-vingt-dix mille coalisés et jouer avec quelque espoir le sort de la France dans une bataille.

Kellermann, digne de comprendre et de seconder cette grande pensée, servait sans jalousie le dessein de Dumouriez, satisfait de sa part de gloire, pourvu que la patrie fût sauvée. Il se portait obliquement de Metz à l'extrémité de l'Argonne, avertissant Dumouriez de tous les pas qu'il faisait vers lui. Mais l'intelligence supérieure qui éclairait ces deux généraux restait invisible pour la masse des officiers et des troupes; au camp même de Dumouriez on ne voyait dans cette immobilité qu'une obstination fatale à tenter l'impossible, on y présageait l'emprisonnement certain de son armée entre les vastes corps dont le duc de Brunswick allait l'envelopper et l'étouffer. Les vivres étaient rares et mauvais. Le général lui-même mangeait le pain noir de munition. Des légumes et point de viande, de la bière et point de vin. Les maladies, suite de l'épuisement, travaillaient les troupes. Les murmures sourds aigrissaient les esprits. Les ministres, les députés, Luckner lui-même, influencés par les correspondances du camp, ne cessaient d'écrire à Dumouriez d'abandonner sa position compromise et de se retirer à Châlons. Ses amis l'avertissaient qu'une plus longue persévérance de sa part entraînerait sa destitution et peut-être un décret d'accusation contre lui.

II. — Ses propres lieutenants forcèrent un matin l'entrée de sa tente, et, lui communiquant les impressions de l'armée, lui représentèrent la nécessité de la retraite. Dumouriez, appuyé sur lui seul, reçut ces observations avec un front sévère: »Quand je vous rassemblerai en conseil de guerre, j'écouterai vos avis,« leur dit-il, »mais en ce moment je ne consulte que moi-même. Seul chargé de la conduite de la guerre, je réponds de tout. Retournez à vos postes, et ne pensez qu'à bien seconder les desseins de votre général.« L'assurance du chef inspira confiance aux lieutenants. Le génie a ses mystères, qu'on respecte même en les ignorants.

De légères escarmouches toujours heureuses entre l'avant-garde des Prussiens, qui s'avançaient enfin vers la forêt, et les avant-postes de Dumouriez, rendirent la patience aux troupes : le coup de fusil et le pas de charge sont la musique des camps. Miaczinski, Stengel et Miranda repoussèrent partout les Prussiens. On connaît Miaczinski et Stengel, hommes du choix de Dumouriez. Miranda lui avait été envoyé récemment par Pétion. Le général voulut éprouver Miranda dès le premier jour : il en fut content.

Miranda, qui prit depuis une si grande part dans les succès et dans les revers de Dumouriez, était un de ces aventuriers qui n'ont que les camps pour patrie et qui portent leur bras et leurs talents à la cause qui leur semble la plus digne de leur sang. Miranda avait adopté celle des révolutions par tout l'univers. Né au Pérou, noble, riche, influent dans l'Amérique espagnole, il avait tenté jeune encore d'affranchir sa patrie du joug de l'Espagne. Réfugié en Europe avec une partie de ses richesses, il avait voyagé de nation en nation, s'instruisant dans les langues, dans la législation, dans l'art de la guerre, et cherchant partout des ennemis à l'Espagne et des auxiliaires à la liberté. La révolution française lui avait paru le champ de bataille de ses idées. Il s'y était précipité. Lié avec les Girondins, jusque-là les plus avancés des démocrates, il avait obtenu d'eux, par Pétion et par Servan, le grade de général dans nos armées. Il brûlait de s'y faire un nom dans la guerre de notre indépendance, pour que ce nom, retentissant en Amérique, lui préparât dans sa patrie la popularité, la gloire et le rôle d'un La Fayette. Miranda, dès le premier jour de son arrivée au camp, montra cette valeur d'aventurier qui naturalise l'étranger dans une armée. Un autre étranger, le jeune Macdonald, issu d'une race militaire d'Écosse transplantée en France depuis la révolution de son pays, était aide de camp de Dumouriez. Il apprenait au camp de Grandpré, sous son chef, comment on sauve une patrie. Il apprit plus tard, sous Napoléon, comment on l'illustre ; maréchal de France à la fin de sa vie, héros à son premier pas.

III. — Dumouriez amortissait, dans cette position, le choc des quatre-vingt-dix mille hommes que le roi de Prusse et le duc de Brunswick massaient au pied de l'Argonne. Il usait la

temps, ce précieux élément du succès dans les guerres d'invasion. Tranquille sur son front, défendu par cinq lieues de bois et de ravins infranchissables; tranquille sur sa droite, couverte par le corps de Dillon et bientôt fortifiée par les vingt mille hommes de Kellermann; tranquille sur sa gauche, garantie de toute surprise par les détachements qu'il avait placés aux quatre défilés de l'Argonne, par le corps de Miaczinski qui le flanquait à Sedan, et par l'armée du camp de Maulde que son ami le jeune et vaillant Beurnonville lui amenait à marches forcées; le hasard compromit tout.

Accablé des fatigues de corps et d'esprit, il avait oublié d'aller reconnaître de ses propres yeux, et tout près de lui, le défilé de la Croix-au-Bois, qu'on lui avait dépeint comme impraticable à des troupes, et surtout à de la cavalerie et à de l'artillerie. Il l'avait fait occuper cependant par un régiment de dragons, deux bataillons de volontaires et deux pièces de canon, commandés par un colonel. Mais, par suite d'un déplacement de corps qui rappelait au camp de Grandpré le régiment de dragons et les deux bataillons de la Croix-au-Bois, avant que le bataillon des Ardennes, qui devait les remplacer, fût arrivé à son poste, le défilé fut un moment ouvert à l'ennemi. Les nombreux espions volontaires que les émigrés avaient dans les villages de l'Argonne se hâtèrent d'indiquer cette faute au général autrichien Clairfayt. Clairfayt lança à l'instant huit mille hommes, sous le commandement du jeune prince de Ligne, à la Croix-au-Bois, et s'en empara. Quelques heures après, Dumouriez, informé de ce revers, donne au général Chazot deux brigades, six escadrons de ses meilleures troupes, quatre pièces de canon, outre les canons des bataillons, et lui ordonne d'attaquer à la baïonnette et de reprendre à tout prix le défilé. D'heure en heure, le général impatient envoie à Chazot des aides de camp pour presser sa marche et pour lui rapporter des nouvelles. Vingt-quatre heures se passent dans ce doute. Enfin, le 14, Dumouriez entend le canon sur sa gauche. Il juge au bruit qui s'éloigne que les impériaux reculent et que Chazot s'enfonce dans la forêt. Le soir un billet de Chazot lui annonce qu'il a forcé les retranchements autrichiens, défendus avec une valeur désespérée par l'ennemi; que huit cents morts jonchent le défilé et que le prince de

Ligne lui-même a payé de sa vie sa conquête d'un jour.

Mais à peine ce billet était-il lu au camp de Grandpré et Dumouriez s'était-il endormi sur sa sécurité, que Clairfayt, brûlant de venger la mort du prince de Ligne et de donner un assaut décisif à ce rempart de l'armée française, lance toutes ses colonnes dans le défilé, s'empare des hauteurs, foudroie la colonne de Chazot de front et sur ses deux flancs, enlève ses canons, force Chazot à déboucher de la forêt dans la plaine, le coupe de sa communication avec le camp de Grandpré, et le rejette fuyant et en déroute sur Vouziers. Au même instant le corps des émigrés attaque le général Dubouquet au défilé du Chêne-le-Populeux. Français contre Français, la valeur est égale. Les uns combattent pour sauver une patrie, les autres pour la reconquérir. Dubouquet succombe, évacue le passage et se retire sur Châlons. Ces deux désastres frappent à la fois Dumouriez. Chazot et Dubouquet semblent lui tracer la route. Le cri de son armée tout entière lui indique Châlons pour refuge. Clairfayt, à la tête de vingt mille hommes, allait lui couper sa communication avec Châlons. Le duc de Brunswick, avec soixante-dix mille Prussiens, l'enfermait des trois autres côtés dans le camp de Grandpré. Ses détachements égarés et sans retour possible réduisaient l'armée de Grandpré à quinze mille combattants. Mourir de faim dans ces retranchements, mettre bas les armes, ou se faire tuer inutilement sur une position déjà tournée, telles étaient les trois alternatives qui se présentaient seules à l'esprit du général. La route de Châlons, encore ouverte derrière lui, allait être murée par deux marches de Clairfayt. Il n'a qu'un jour pour s'y précipiter et pour atteindre cette ville. La nécessité semble lui tracer son plan de campagne; mais ce plan est une retraite. Une retraite devant un ennemi vainqueur dans deux combats partiels, c'est incliner la fortune de la France devant l'étranger. L'audace de Danton a passé dans l'âme et dans la tactique de Dumouriez. Il conçoit en une heure un plan plus téméraire que celui de l'Argonne. Il ferme l'oreille aux conseils timides de l'art. Il n'écoute que l'enthousiasme, cet art sans règles du génie. Il s'enferme avec ses aides de camp et ses chefs de corps. Il dicte à chacun les ordres qui doivent changer la direction des généraux *et des corps d'armée,* et les coordonne avec sa nouvelle *résolution :*

ie. A la nouvelle de la retraite de Grandpré, ant Dumouriez battu, et craignant de tomber, t de l'extrémité de l'Argonne, dans les masses supposait au delà de ce défilé, avait rétrogradé jusqu'à Vitry. Les courriers de Dumouriez le par heure. Il avançait de nouveau, mais avec mme qui craint un piége à chaque pas. Keller-e secret de la fortune de Dumouriez. Il hési- D'un autre côté, l'ami et le confident de Du-ville, qui s'avançait de Rethel sur Grandpré liaire du camp de Maulde, avait rencontré les de Chazot. Déconcerté par leurs récits d'une de son général, Beurnonville s'était porté avec sur une colline d'où l'on apercevait l'Argonne nus qui s'étendent de Grandpré à Sainte-Me-

matinée du 17, à l'heure où l'armée de Du-Dommartin sur Sainte-Menehould. A l'aspect de troupes qui serpentait dans la plaine et dont la me empêchaient de distinguer les uniformes et rnonville ne douta pas que ce ne fût l'armée nt à la poursuite des Français. Il changea de pas et se dirigea sur Châlons pour s'y rallier à mé à Châlons de son erreur par un aide de le ne donna que douze heures de repos à ses , et arriva le 19 avec les neuf mille hommes ienait de si loin au champ de bataille. Du-isir la victoire en revoyant ces braves soldats enfants et qui l'appelaient leur père. Il se porta ontre de Beurnonville. Du plus loin que la co-ficiers, sous-officiers, soldats, oubliant leurs urs chapeaux au bout de leurs sabres et de rèrent d'une immense acclamation leur les passa en revue. Il reconnaissait noms, tous les soldats par leurs vi- escadrons qu'il avait patiemment feu pendant les lentes temporisa-lord, défilèrent devant lui cou-

A Kellermann l'ordre de continuer sa marche et de se diriger sur Sainte-Menehould, petite ville à l'extrémité de la forêt d'Argonne, dans les dernières ondulations de terrain entre les Ardennes et la Champagne;

A Beurnonville l'ordre de partir de Rethel, de côtoyer la rivière d'Aisne, en évitant de se rapprocher de l'Argonne pour préserver ses flancs d'une attaque de Clairfayt;

A Dillon l'ordre de défendre jusqu'à la mort les deux défilés de l'Argonne qui tiennent encore les Prussiens à distance sur la droite de Grandpré, et de lancer des troupes légères au delà de la forêt en tournant son extrémité par Passavant, afin d'étonner de ce côté la marche du duc de Brunswick, et d'être plus tôt en communication avec l'avant-garde de Kellermann;

A Chazot l'ordre de revenir à Autry;

Au général Sparre, commandant à Châlons, l'ordre de former un camp en avant de cette ville avec tous les bataillons armés qui lui arriveraient de l'intérieur, réserve que Dumouriez se préparait en cas de revers dans une bataille.

Ces ordres partis, il manie ses propres troupes pour la manœuvre qu'il veut exécuter lui-même dans la nuit. Il dirige sur les hauteurs qui couvrent la gauche de Grandpré du côté de la Croix-aux-Bois, où Clairfayt l'inquiète, six bataillons, six escadrons, six pièces de canon en observation contre une attaque inopinée des Autrichiens. Il fait, à la tombée de la nuit, filer silencieusement son parc d'artillerie par les deux ponts qui traversent l'Aisne, et le dirige sur les hauteurs d'Autry. Aucun mouvement apparent dans son corps d'armée ou dans ses avant-postes ne révèle à l'ennemi l'intention d'une retraite de l'armée française.

Le prince de Hohenlohe fait demander une entrevue à Dumouriez dans la soirée pour juger de l'état de cette armée: Dumouriez l'accorde. Il se fait remplacer dans cette conférence par le général Duval, dont l'âge avancé, les cheveux blancs, la haute taille, l'attitude martiale et majestueuse imposent au général autrichien. Duval affecte la contenance de la sécurité. Il annonce au prince que Beurnonville arrive le lendemain avec dix-huit mille hommes, et que Kellermann arrive à la tête de trente mille combattants. Découragé dans ses tentatives de négociation par l'at-

titude de Duval, le général autrichien se retire, convaincu que Dumouriez attendra le combat dans son camp.

IV. — A minuit Dumouriez sort à cheval du château de Grandpré, qu'il habitait, et monte à son camp, au milieu des plus épaisses ténèbres. Le camp dormait. Il défend aux tambours de battre, aux trompettes de sonner. Il fait passer de bouche en bouche et à demi-voix l'ordre de plier les tentes et de prendre les armes. L'obscurité et la confusion ralentissent la formation des colonnes. Mais avant la première lueur du jour l'armée est en marche; les troupes passent en deux colonnes les ponts de Senuc et de Grandchamp et se rangent en bataille sur les hauteurs d'Autry. Désormais couvert par l'Aisne, Dumouriez regarde si l'ennemi le suit. Mais le mystère qui a enveloppé son mouvement a déconcerté le duc de Brunswick et Clairfayt. L'armée coupe les ponts derrière elle, se remet en route et campe à Dommartin, à quatre lieues de Grandpré. Deux fois réveillé dans la nuit par des paniques soudaines semées par la trahison ou par la peur, Dumouriez remonte deux fois à cheval, court au bruit, se fait voir à ses troupes, les harangue, les rassure, rétablit l'ordre, fait allumer de grands feux à la lueur desquels les soldats se reconnaissent et se rallient, et transmet à tous les cœurs la confiance et l'intrépidité de son âme. Le lendemain il fait disperser par le général Duval un nuage de hussards prussiens. Ces hussards avaient assailli et mis en déroute pendant la nuit le corps du général Chazot, qui se croyait attaqué par toute l'armée ennemie. Les fuyards, s'échappant dans toutes les directions, étaient allés semer jusqu'à Reims le bruit d'une déroute complète de l'armée française. Le général ayant fait ramener par sa cavalerie quelques-uns de ces semeurs de panique, les dépouilla de leur habit d'uniforme, leur fit raser les cheveux et les sourcils et les renvoya du camp, en les déclarant indignes de combattre pour la patrie. Après cette exécution, qui punissait la lâcheté par le mépris et qui rappelait les leçons de César à ses légions, Dumouriez reprit sa marche et entra le 17 dans son camp de Sainte-Menehould.

V. — Le camp de Sainte-Menehould, dont le génie de Dumouriez fit l'écueil des coalisés, semble avoir été dessiné par la nature pour *servir de citadelle* à une poignée de soldats patriotes contre

une armée innombrable et victorieuse. C'est un plateau élevé, d'environ une lieue carrée, précédé, du côté qui fait face à l'ennemi, d'une vallée creuse, étroite et profonde, semblable au fossé d'un rempart; protégé sur ses deux flancs : à droite, par le lit de l'Aisne; à gauche, par des étangs et des marais infranchissables à l'artillerie. Le derrière de ce camp est assuré par des branches marécageuses de la rivière d'Auve. Au delà de ces eaux bourbeuses et de ces frontières s'élève un terrain solide et étroit qui peut servir d'assiette à un second camp. Le général réservait ce second camp à Kellermann. Du bois, de l'eau, des fourrages, des farines, des viandes salées, de l'eau-de-vie, des munitions amenées en abondance par les deux routes de Reims et de Châlons, pendant qu'elles restaient libres, donnaient sécurité au général, gaieté aux soldats. Dumouriez avait étudié cette position pendant les loisirs du camp de Grandpré. Il s'y établit avec cette infaillibilité de coup d'œil d'un homme qui connait le terrain et qui s'empare sans hésitation du succès. Un bataillon fut jeté dans le château escarpé de Saint-Thomas, qui terminait et couvrait sa droite; trois bataillons et un régiment de cavalerie à Vienne-le-château; des batteries établies sur le front du camp qui enfilaient le vallon; son avant-garde se posta sur les hauteurs qui dominent, au delà du vallon, le petit ruisseau de la Tourbe; quelques postes perdus sur la route de Châlons, pour maintenir le plus longtemps possible sa communication avec cette ville, son arsenal et sa place de recrutement. Ces dispositions faites, et le quartier général installé à Sainte-Menehould, au centre de l'armée, Dumouriez inquiet des bruits de sa prétendue déroute, semés par les fuyards de Grandpré jusqu'à Paris, songe à écrire à l'assemblée : »J'ai été obligé,« écrit-il au président, »d'abandonner le camp de Grandpré. La retraite était accomplie, lorsqu'une terreur panique s'est répandue dans l'armée. Dix mille hommes ont fui devant quinze cents hussards prussiens. Tout est réparé. Je réponds de tout.«

Pendant que Dumouriez prenait ainsi possession du dernier champ de bataille qui restait à la France, et y disposait d'avance la place où Kellermann et Beurnonville devaient s'y rallier à son noyau de troupes pour vaincre ou tomber avec lui, la fortune trompait encore une fois sa prudence et semblait se complaire

à déjouer son génie. A la nouvelle de la retraite de Grandpré, Kellermann, croyant Dumouriez battu, et craignant de tomber, en se rapprochant de l'extrémité de l'Argonne, dans les masses prussiennes qu'il supposait au delà de ce défilé, avait rétrogradé de deux marches jusqu'à Vitry. Les courriers de Dumouriez le rappelaient heure par heure. Il avançait de nouveau, mais avec la lenteur d'un homme qui craint un piége à chaque pas. Kellermann n'avait pas le secret de la fortune de Dumouriez. Il hésitait en obéissant. D'un autre côté, l'ami et le confident de Dumouriez, Beurnonville, qui s'avançait de Rethel sur Grandpré avec l'armée auxiliaire du camp de Maulde, avait rencontré les fuyards du corps de Chazot. Déconcerté par leurs récits d'une déroute complète de son général, Beurnonville s'était porté avec quelques cavaliers sur une colline d'où l'on apercevait l'Argonne et les mamelons nus qui s'étendent de Grandpré à Sainte-Menehould.

C'était dans la matinée du 17, à l'heure où l'armée de Dumouriez filait de Dommartin sur Sainte-Menehould. A l'aspect de cette colonne de troupes qui serpentait dans la plaine et dont la distance et la brume empêchaient de distinguer les uniformes et les drapeaux, Beurnonville ne douta pas que ce ne fût l'armée prussienne marchant à la poursuite des Français. Il changea de route, doubla le pas et se dirigea sur Châlons pour s'y rallier à son général. Informé à Châlons de son erreur par un aide de camp, Beurnonville ne donna que douze heures de repos à ses troupes harassées, et arriva le 19 avec les neuf mille hommes guerris qu'il ramenait de si loin au champ de bataille. Dumouriez crut ressaisir la victoire en revoyant ces braves soldats qu'il appelait ses enfants et qui l'appelaient leur père. Il se porta à cheval à la rencontre de Beurnonville. Du plus loin que la colonne l'aperçut, officiers, sous-officiers, soldats, oubliant leurs fatigues et agitant leurs chapeaux au bout de leurs sabres et de leurs baïonnettes, saluèrent d'une immense acclamation leur premier chef. Dumouriez les passa en revue. Il reconnaissait tous les officiers par leurs noms, tous les soldats par leurs visages. Ces bataillons et ces escadrons qu'il avait patiemment formés, disciplinés, habitués au feu pendant les lentes temporisations de Luckner à l'armée du Nord, défilèrent devant lui con-

verts de la poussière de leur longue marche, les chevaux amaigris, les uniformes déchirés, les souliers usés, mais les armes complètes et polies comme dans un jour de parade.

Quand les officiers d'état-major eurent assigné à chaque corps sa position, et que les armes furent en faisceaux devant le front des tentes, ces soldats, plus pressés de revoir leur général que de manger la soupe, entourèrent tumultuairement Dumouriez, les uns flattant de la main l'épaule de son cheval, les autres baisant sa botte, ceux-ci lui prenant familièrement la main en la serrant comme celle d'un ami retrouvé, ceux-là lui demandant s'il les mènerait bientôt au combat, tous faisant éclater dans leurs yeux et sur leurs physionomies cet attachement familier qu'un chef aimé de ses soldats change, quand il le veut, en héroïsme. Dumouriez, qui connaissait le cœur du soldat, vieux soldat lui-même, fomentait, au lieu de la réprimer, du regard, du sourire, de la main, cette familiarité militaire qui n'ôte rien au respect et qui ajoute au dévouement des troupes. Il les remercia, les encouragea et leur jeta à propos quelques brèves et soldatesques réparties, qui, transmises de bouche en bouche et de groupe en groupe, circulèrent comme le mot d'ordre de la gaîté dans le camp et allèrent réjouir le bivac des bataillons. Les soldats du camp de Grandpré, témoins des marques d'attachement que les soldats du camp de Maulde donnaient à leur général, sentirent s'accroître en eux une confiance que Dumouriez commençait seulement à conquérir. L'extérieur, la cordialité militaire, l'attitude, le geste, la parole de cet homme de guerre prenaient sur les troupes un tel empire, que les deux camps, jaloux des préférences de leur chef, rivalisèrent en peu de jours à qui mériterait mieux d'être appelés ses enfants. Il avait du cœur pour ses soldats; ses soldats avaient de la tendresse pour leur chef. Leur enthousiasme était un besoin pour lui, il l'allumait d'un regard. Il ne les maniait pas comme des machines, mais comme des hommes.

VI. — Dumouriez n'avait pas dégagé encore son cheval, quand Westermann et Thouvenot, ses deux officiers de confiance dans son état-major, vinrent lui annoncer que l'armée prussienne en masse avait dépassé la pointe de l'Argonne et se déployait sur les collines de la Lune, de l'autre côté de la Tourbe, en face de la

Au même instant, le jeune Macdonald, son aide de camp, envoyé l'avant-veille sur la route de Vitry, accourut au galop et lui apporta l'heureuse nouvelle de l'approche de Kellermann si longtemps attendu. Ce général, à la tête de vingt mille hommes de l'armée de Metz et de quelques milliers de volontaires de la Lorraine, n'était plus qu'à deux heures de distance. Ainsi la fortune de la révolution et la fortune de Dumouriez, se secondant l'une l'autre, amenaient à heure fixe et au point marqué, des deux extrémités de la France et du fond de l'Allemagne, les forces qui devaient assaillir l'empire et les forces qui devaient le défendre. Le compas et l'aiguille n'auraient pas mieux réglé le lieu et la minute de la jonction que ne l'avaient fait le génie prévoyant et l'infatigable patience de Dumouriez. C'était le rendez-vous de quatre armées sous le doigt d'un homme. A l'instant même, Dumouriez, rappelant à lui ses détachements isolés, se prépara à la lutte par la concentration de toutes ses forces éparses. Le général Dubouquet, posté au défilé de l'Argonne appelé le Chêne-le-Populeux, et que la trouée de Clairfayt à la Croix-au-Bois avait coupé de l'armée principale, s'était retiré avec ses trois mille hommes à Châlons. Ce général, en arrivant dans cette ville, où il croyait, comme Beurnonville, rejoindre Dumouriez, n'y avait trouvé que dix bataillons de fédérés et de volontaires arrivés de Paris. Ces bataillons, à la nouvelle de la retraite de l'armée, s'ameutèrent contre leurs chefs, coupèrent la tête à quelques-uns de leurs officiers, entraînèrent les autres, pillèrent les magasins de l'armée, arrachèrent les marques de leurs grades aux commandants des troupes de ligne, assassinèrent le colonel du régiment de Vexin, qui voulut défendre ses épaulettes, et enfin se débandèrent et reprirent en hordes confuses le chemin de Paris, proclamant partout la trahison de Dumouriez et demandant sa tête. Ces bataillons étaient ceux qui avaient ensanglanté dans leur marche les villes de Meaux, de Soissons, de Reims.

Dumouriez redoutait pour l'armée le contact et la contagion de pareilles bandes. Elles semaient la sédition partout où elles avaient été recrutées. Les vrais soldats les méprisaient. Héros de carrefours, traînards d'armée, ardents à l'émeute, lâches au combat. Dubouquet reçut l'ordre d'en laisser écouler la lie et *d'en retirer seulement* ce petit nombre d'hommes jeunes et braves

qu'un véritable enthousiasme patriotique avait portés à s'enrôler. Il devait les réunir en réserve sous Châlons, les organiser, les armer, les aguerrir et les tenir sous sa main, mais hors du camp de Dumouriez.

Le général Stengel, après avoir ravagé le pays entre l'Argonne et Sainte-Menehould pour affamer les Prussiens, se replia au delà de la Tourbe et se posta avec l'avant-garde sur les monticules de Lyron, en face des collines de la Lune, où le duc de Brunswick s'était établi. Le camp de Dampierre, séparé de celui de Dumouriez par les branches et les marécages de l'Auve, fut désigné à Kellermann. Mais, soit qu'il se trompât sur l'emplacement du camp qu'on lui avait tracé, soit qu'il voulût marquer son indépendance dans le concours même qu'il apportait à son collègue, Kellermann dépassa le camp de Dampierre et plaça son armée entière, tentes, équipages, artillerie, sur les hauteurs de Valmy, en avant du camp de Dampierre, à la gauche de celui de Sainte-Menehould. La ligne de campement de Kellermann, plus rapprochée de l'ennemi par son extrémité gauche, touchait par son extrémité droite à la ligne de Dumouriez et formait ainsi avec l'armée principale un angle rentrant dans lequel l'ennemi ne pouvait lancer ses colonnes d'attaque sans être foudroyé à la fois sur les deux flancs par l'artillerie des deux corps français. Dumouriez s'apercevant à l'instant que Kellermann, trop engagé et trop isolé sur le plateau de Valmy, pouvait être tourné par les masses prussiennes, envoya le général Chazot, à la tête de huit bataillons et huit escadrons, pour se poster derrière la hauteur de Gizaucourt et se mettre aux ordres de Kellermann. Il ordonna au général Stengel et à Beurnonville de se développer avec vingt-six bataillons sur la droite de Valmy, où son coup d'œil lui montrait d'avance le point d'attaque du duc de Brunswick. L'isolement de Kellermann se trouva ainsi corrigé, et Valmy lié par la droite et par la gauche à l'armée principale. Le plan de Dumouriez, légèrement et heureusement modifié par la témérité de son collègue, était accompli. Ce plan se révélait du premier regard à l'intelligence de l'homme de guerre et de l'homme politique. Le défi était porté par quarante-cinq mille hommes aux quatre-vingt-dix mille combattants de la coalition.

VII. — L'armée française avait son flanc droit et sa retraite

couverts par l'Argonne inabordable à l'ennemi et qui se défendait par ses ravins et ses fôrets. Le centre, hérissé de batteries et d'obstacles naturels, était inexpugnable. L'aile gauche, détachée en potence, s'avançait seule comme pour provoquer le combat; mais solidement appuyée par la masse de l'armée, tous les corps pouvaient circuler autour d'elle à l'abri de l'Auve et des mamelons de Lyron, comme dans des chemins couverts. L'armée faisait face à la Champagne. Elle avait encore derrière elle la route libre sur Châlons et sur la Lorraine. Vivres, renforts, munitions lui étaient assurés dans un pays riche en grains et en fourrages. Dans cette position si habilement et si patiemment préméditée, Dumouriez répondait aux deux hypothèses de la campagne des coalisés et bravait le génie déconcerté ou usé du duc de Brunswick.

»Ou les Prussiens,« disait-il, »voudront combattre; ou ils voudront marcher sur Paris. S'ils veulent combattre, ils trouveront l'armée française dans un camp retranché pour champ de bataille. Obligés pour attaquer le centre de passer l'Auve, la Tourbe et la Bionne sous le feu de mes redoutes, ils prêteront le flanc à Kellermann, qui écrasera leurs colonnes d'attaque entre ses bataillons descendus de Valmy et les batteries de mon corps d'armée. S'ils veulent négliger l'armée française, la couper de Paris en marchant sur Châlons, l'armée, changeant de front, les suivra en se grossissant sur le chemin de Paris. Les renforts de l'armée du Rhin et de l'armée du Nord, qui sont en marche, les bataillons de volontaires épars que je rallierai en avançant à travers les provinces soulevées, porteront le nombre des combattants à soixante ou soixante-dix mille hommes. Les Prussiens, coupés de leur base d'opérations obligés de ravager, pour vivre, l'aride Champagne, marchant à travers un pays ennemi et sur une terre pleine d'embûches, n'avanceront qu'en hésitant et s'affaibliront à chaque pas. Chaque pas me donnera de nouvelles forces. Je les atteindrai sous Paris. Une armée d'invasion placée entre une capitale de six cent mille âmes qui ferme ses portes, et une armée nationale qui lui ferme le retour, est une armée anéantie. La France sera sauvée au cœur de la France, au lieu d'être sauvée aux frontières, mais elle sera sauvée.«

VIII. — Ainsi raisonnait Dumouriez, quand les premiers

coups de canons prussiens, retentissant au pied des hauteurs de Valmy, vinrent lui annoncer que le duc de Bruuswick avait senti le danger de s'avancer en laissant derrière lui une armée française, et qu'il attaquait Kellermann.

Ce n'était pas le duc de Brunswick, cependant, qui avait commandé l'attaque, c'était le roi de Prusse. Impatient de gloire, lassé des temporisations de son généralissime, honteux de l'hésitation de son drapeau devant une poignée de patriotes français, provoqué par les instances des émigrés, qui lui montraient Paris comme le tombeau de la révolution, et l'armée de Dumouriez comme une bande de soldats factieux dont les tâtonnements du duc de Brunswick faisaient seuls toute la valeur, le roi avait forcé la main au duc. L'armée prussienne, que le généralissime voulait déployer lentement de Reims à l'Argonne, parallèlement à l'armée française, reçut ordre de se porter en masse sur les positions de Kellermann. Elle marcha le 19 à Somme-Tourbe et y passa la nuit sous les armes. Le bruit s'était répandu au quartier général du roi de Prusse que les Français méditaient leur retraite sur Châlons et que les mouvements qu'on apercevait dans leur ligne n'avaient d'autre but que de masquer cette marche rétrograde. Le roi s'indigna d'un plan de campagne qui les laissait toujours échapper. Il crut surprendre Dumouriez dans la fausse attitude d'une armée qui lève son camp. Le duc de Brunswick, dont l'autorité militaire commençait à souffrir du peu de succès de ses précédentes manœuvres, employa en vain le général Kœler à modérer l'ardeur du roi. L'attaque fut résolue.

Le 20, à six heures du matin, le duc marcha à la tête de l'avant-garde prussienne sur Somme-Bionne dans l'intention de déborder Kellermann et de lui couper sa retraite par la grande route de Châlons. Un brouillard épais d'automne flottait sur la plaine, dans les gorges humides où coulent les trois rivières, dans les ravins creux qui séparaient les deux armées, et ne laissait que les sommités des mamelons et les crêtes des collines éclater de lumière au-dessus de cet océan de brume. Ce brouillard, qui ne permettait aux regards qu'un horizon de quelques pas, masquait entièrement l'un à l'autre les mouvements des deux armées. Un choc inattendu de la cavalerie des deux avant-gardes révéla seul, dans ces ténèbres, la marche des Prussiens aux Fran-

çais. Après une mêlée rapide et quelques coups de canon, l'avant-garde française se replia sur Valmy et informa Kellermann de l'approche de l'ennemi. Le duc de Brunswick continua son mouvement, atteignit la grande route de Châlons, la dépassa et déploya successivement l'armée entière en deçà et au delà de cette route. A sept heures, le brouillard s'étant soudainement dissipé, laissa voir aux deux généraux leur situation réciproque.

IX. — L'armée de Kellermann était accumulée en masse sur le plateau et en arrière du moulin de Valmy. Cette position aventurée s'avançait comme un cap au milieu des lignes de baïonnettes prussiennes. Le général Chazot n'était pas encore arrivé avec ses vingt-six bataillons, pour flanquer la gauche de Kellermann. Le général Leveneur, qui devait flanquer sa droite et la relier à l'armée de Dumouriez, s'avançait avec hésitation et à pas lents, craignant d'attirer sur son faible corps tout le poids des masses prussiennes qu'il apercevait en bataille devant lui. Le général Valence, commandant la cavalerie de Kellermann, se déployait sur une seule ligne avec un régiment de carabiniers, quelques escadrons de dragons et quatre bataillons de grenadiers, entre Gizaucourt et Valmy, masquant ainsi tout l'intervalle que Kellermann ne pouvait couvrir et où ce général était attendu. Les lignes de Kellermann se formaient au centre sur les hauteurs. Sa nombreuse artillerie hérissait de ses pièces les abords du moulin de Valmy, centre et clef de sa position. Presque enveloppé par les lignes demi-circulaires et toujours grossissantes de l'ennemi, embarrassé sur cette élévation trop étroite de ses vingt-deux mille hommes, de ses chevaux, de ses équipages et de ses canons, Kellermann ne pouvait développer les bras de son armée. Le choc qui s'avançait ressemblait plus à l'assaut d'une brèche défendue par une masse d'assiégés qu'au champ de bataille préparé pour les évolutions de deux armées.

Du haut de ce plateau, Kellermann voyait sortir successivement de la brume blanche du matin et briller au soleil la nombreuse cavalerie prussienne. Elle filait par escadrons en tournant le monticule de Gizaucourt et menaçait de l'envelopper comme dans un filet s'il venait à être forcé dans sa position. Des bataillons d'infanterie contournaient également le plateau de Valmy.

Vers dix heures le duc de Brunswick ayant formé toute son armée sur deux lignes et conçu le plan de sa journée, on vit se détacher du centre et s'avancer vers les pentes de Gizaucourt et de la Lune une avant-garde composée d'infanterie, de cavalerie et de trois batteries. Le duc de Brunswick, à cheval, entouré d'un groupe d'officiers, dirigeait lui-même ce mouvement. L'armée reforma sa ligne. De nouvelles troupes comblèrent le vide que ce corps détaché laissait dans le centre. A l'aide de lunettes d'approche on distinguait le roi lui-même, en uniforme de général, monté sur un cheval de bataille et reformant en arrière deux fortes colonnes d'attaque qu'il animait du geste et de l'épée.

X. — Tel était l'horizon de tentes, de baïonnettes, de chevaux, de canons, d'état-major, qui se déroulait au loin sur les mamelons blanchâtres et dans les ravins creux de la Champagne, le 20 septembre au milieu du jour. A la même heure, la convention, entrant en séance, allait délibérer sur la monarchie ou sur la république. Au dedans, au dehors, la France et la liberté se jouaient avec le sort.

L'aspect extérieur des deux armées semblait déclarer d'avance l'issue de la campagne contre nous. Du côté des Prussiens, quatre-vingt-dix mille combattants de toutes armes; une tactique, héritage du grand Frédéric, vivant encore dans ses lieutenants; une discipline qui changeait les bataillons en machines de guerre, et qui, anéantissant toute volonté individuelle dans le soldat, l'assouplissait à la pensée et à la voix de ses officiers; une infanterie que sa liaison avec elle-même rendait solide et impénétrable comme des murailles de fer; une cavalerie montée sur les magnifiques chevaux de la Frise et du Mecklembourg, dont la docilité sous la main, l'ardeur modérée et le sang-froid intrépide ne s'effarouchent ni du bruit, ni du feu de l'artillerie, ni des éclairs de l'arme blanche; des officiers formés dès l'enfance au métier des combats, nés pour ainsi dire dans l'uniforme, connaissant leurs troupes, en étant connus, et exerçant sur leurs soldats le double ascendant de la noblesse et du commandement; pour auxiliaires, les régiments d'élite de l'armée autrichienne récemment accourus des bords du Danube, où ils venaient de s'aguerrir contre les Turcs; une noblesse française émigrée, portant avec elle tous les grands noms de la monarchie, dont

chaque soldat combattait pour sa propre cause et avait son injure à venger, son roi à sauver, sa patrie à recouvrer au bout de sa baïonnette ou à la pointe de son sabre; des généraux prussiens, tous élèves d'un roi militaire, ayant à maintenir la supériorité de leur renom en Europe; un généralissme que l'Allemagne proclamait son Agamemnon et que le génie de Frédéric couvrait d'un prestige d'invincibilité; enfin un roi brave, adoré de son peuple, cher à ses troupes, vengeur de la cause de tous les rois, accompagné des représentants de toutes les cours sur le champ de bataille, et suppléant à l'inexpérience de la guerre par une intrépidité personnelle qui oubliait son rang pour ne se souvenir que de son honneur: voilà l'armée prussienne.

XI. — Dans le camp français, une infériorité numérique de un contre deux; des régiments réduits à trois ou quatre cents hommes par l'effet des lois de 1790, qui avaient supprimé les engagements à prix d'argent; ces régiments privés de leurs meilleurs officiers par l'émigration, qui en avait entraîné plus de la moitié sur la terre ennemie, et par la création soudaine de cent bataillons de volontaires, à la tête desquels on avait placé les officiers restés en France comme officiers instructeurs; ces bataillons et ces régiments sans esprit de corps, se regardant avec jalousie ou avec mépris; deux esprits dans la même armée, l'esprit de discipline dans les vieux cadres, l'esprit d'insubordination dans les nouveaux bataillons; les officiers anciens suspects à leurs soldats, les soldats rédoutés de leurs officiers; la cavalerie, mal montée et mal équipée; l'infanterie, instruite et solide dans les régiments, novice et faible dans les bataillons; la solde arriérée et payée en assignats dépréciés; les armes insuffisantes, les uniformes divers, usés, déchirés, souvent en lambeaux; beaucoup de soldats manquant de chaussure, et remplaçant les semelles de leurs souliers par des poignées de foin liées autour des jambes avec des cordes; ces corps arrivant de différentes armées et de provinces diverses, inconnus les uns aux autres, sachant à peine le nom des généraux sous lesquels on les avait embrigadés; ces généraux ou jeunes et téméraires, passés sans transition de l'obéissance au commandement, ou vieux et routiniers, ne pouvant plier leurs habitudes méthodiques aux hardiesses de guerres désespérées; enfin, à la tête de cette armée

incohérente, un général en chef de cinquante-trois ans, nouveau dans la guerre, dont tout le monde avait le droit de douter, en défiance à ses troupes, en rivalité avec son principal lieutenant, en lutte avec son propre gouvernement, dont le plan audacieux et patient n'était compris par personne, et qui n'avait encore ni un service dans son passé, ni le nom d'une victoire sur son épée pour se faire pardonner le commandement : voilà les Français à Valmy. Mais l'enthousiasme de la patrie et de la révolution battait dans le cœur de cette armée, et le génie de la guerre inspirait l'âme de Dumouriez.

XII. — Inquiet sur la position de Kellermann, Dumouriez, à cheval dès le point du jour, visitait sa ligne, échelonnait ses corps entre Sainte-Menehould et Gizaucourt, et galopait vers Valmy pour mieux juger par lui-même des intentions du duc de Brunswick et du point où les Prussiens concentreraient leur effort. Il y trouva Kellermann donnant ses derniers ordres aux généraux qui à sa gauche et à sa droite allaient avoir la responsabilité de la journée. L'un était le général Valence, l'autre était le duc de Chartres.

Valence, attaché à la maison d'Orléans, avait épousé la fille de madame de Genlis. Député de la noblesse aux états généraux, il avait servi de ses opinions la cause de la liberté. Depuis la guerre, il la servait de son sang. D'abord colonel de dragons, jeune, actif, gracieux comme un aristocrate, patriote comme un citoyen, brave comme un soldat, il maniait la cavalerie avec audace, et avait commandé l'avant-garde de Luckner à Courtrai. Son coup d'œil militaire, ses études, l'aplomb de son esprit le rendaient capable de commander en chef un corps d'armée. On pouvait lui confier le salut d'une position.

Le duc de Chartres était le fils aîné du duc d'Orléans. Né dans le berceau même de la liberté, nourri de patriotisme par son père, il n'avait pas eu à faire son choix entre les opinions. Son éducation avait fait ce choix pour lui. Il avait respiré la révolution ; mais il ne l'avait pas respirée au Palais-Royal, foyer des désordres domestique et des plans politiques de son père. Son adolescence s'était écoulée studieuse et pure dans les retraites de Belle-Chasse et de Passy, où madame de Genlis gouvernait l'éducation des princes de la maison d'Orléans. Jamais femme ne

confondit si bien en elle l'intrigue et la vertu, et n'associa une situation plus suspecte à des préceptes plus austères. Odieuse à la mère, favorite du père, mentor des enfants, à la fois démocrate et ami d'un prince, ses élèves sortirent de ses leçons pétris de la double argile du prince et du citoyen. Elle façonna leur âme sur la sienne. Elle leur donna beaucoup de lumières, beaucoup de principes, beaucoup de calcul. Elle glissa de plus dans leur nature cette adresse avec les hommes et cette souplesse avec les événements qui laissent reconnaître à jamais l'empreinte de la main d'une femme habile sur les caractères qu'elle a touchés. Le duc de Chartres n'eut point de jeunesse. L'éducation supprimait cet âge dans les élèves de madame de Genlis. La réflexion, l'étude, la préméditation de toutes les pensées et de tous les actes y remplaçaient la nature par l'étude et l'instinct par la volonté. Elle faisait des hommes, mais des hommes factices. A dix-sept ans, le jeune prince avait la maturité des longues années. Colonel en 1791, il avait déjà mérité deux couronnes civiques de la ville de Vendôme, où il était en garnison, pour avoir sauvé, au péril de ses jours, la vie à deux prêtres dans une émeute, et à un citoyen dans le fleuve. Assidu aux séances de l'assemblée constituante, affilié par son père aux jacobins, il assistait dans les tribunes aux ondulations des assemblées populaires. Il semblait emporté lui-même par les passions qu'il étudiait; mais il dominait ses emportements apparents. Toujours assez dans le flot du jour pour être national, et assez en dehors pour ne pas souiller son avenir. Sa famille était la meilleure partie de son patriotisme. Il en avait le culte et même le dévouement. A la nouvelle de la suppression du droit d'aînesse, il s'était jeté dans les bras de ses frères: »Heureuse loi,« avait-il dit, »qui permet à des frères de s'aimer sans jalousie. Elle ne fait que m'ordonner ce que mon cœur avait déclaré d'avance. Vous le saviez tous, la nature avait fait entre nous cette loi!« La guerre l'avait entraîné heureusement dans les camps, où tout le sang de la révolution était pur. Son père avait demandé qu'il servît sous le général Biron, son ami. Il s'était signalé par sa fermeté dans ces premiers tâtonnements militaires de la demi-campagne de Luckner en Belgique. A vingt-trois ans, nommé général de brigade, à titre d'*ancienneté*, dans une armée où les anciens colonels

avaient presque tous émigré, il avait suivi Luckner à Metz. Appelé par Servan au commandement de Strasbourg: »Je suis trop jeune,« répondit-il, pour m'enfermer dans une place. Je demande à rester dans l'armée active.« Kellermann, successeur de Luckner, avait pressenti sa valeur et lui avait confié une brigade de douze bataillons d'infanterie et de douze escadrons de cavalerie.

XIII. — Le duc de Chartres s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme patriote, de tous comme camarade. Son intrépidité était raisonnée. Elle ne l'emportait pas, il la guidait. Elle lui laissait la lumière du coup d'œil et le sang-froid du commandement. Il allait au feu sans presser et sans ralentir le pas. Son ardeur n'était pas de l'élan, mais de la volonté. Elle était réfléchie comme un calcul, et grave comme un devoir. Sa taille était élevée, sa stature solide, sa tenue sévère. L'élévation du front, le bleu de l'œil, l'ovale du visage, l'épaisseur majestueuse mais un peu lourde du menton rappelaient en lui le Bourbon et faisaient souvenir du trône. Le cou souvent incliné, l'attitude modeste du corps, la bouche un peu pendante aux deux extrémités, le coup d'œil adroit, le sourire caressant, le geste gracieux, la parole facile rappelaient le fils d'un complaisant de la multitude, et faisaient souvenir du peuple. Sa familiarité, martiale avec l'officier, soldatesque avec les soldats, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidents d'une révolution avec cet abandon complet mais habile d'un esprit consommé. On eût dit qu'il savait d'avance que les événements brisent ceux qui leur résistent, mais que les révolutions, comme les vagues, rapportent souvent les hommes où elles les ont pris. Bien faire ce que la circonstance indiquait, en se fiant du reste à l'avenir et à son sang, était toute sa politique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Son étoile ne l'éclairait jamais qu'à quelques pas devant lui. Il ne lui demandait ni plus de lumière, ni plus d'éclat. Son *ambition* se bornait à savoir attendre. Sa providence était le *temps;* né pour disparaître dans les grandes convulsions de son *pays*, pour survivre aux crises, pour déjouer les partis déjà fa-

tignés, pour satisfaire et pour amortir les révolutions. A travers sa bravoure, son enthousiasme exalté pour la patrie, on craignait d'entrevoir en perspective un trône relevé sur les débris et par les mains d'une république. Ce pressentiment, qui précède les hautes destinées et les grands noms, semblait révéler de loin à l'armée que de tous les hommes qui s'agitaient alors dans la révolution, celui-là pouvait être un jour le plus utile ou le plus fatal à la liberté.

Dumouriez, qui avait entrevu le jeune duc de Chartres à l'armée de Luckner, l'observa attentivement dans cette occasion, fut frappé de son sang-froid et de sa lucidité dans l'action, pressentit une force dans cette jeunesse, et résolut de se l'attacher.

XIV. — Les Prussiens couronnaient les crêtes des hauteurs de la Lune et commençaient à en descendre en ordre de bataille. Les vieux soldats du grand Frédéric, lents et mesurés dans leurs mouvements, ne montraient aucune impétuosité et ne donnaient rien au hasard. Leurs bataillons marchaient d'une seule pièce et se profilaient en lignes géométriques et à angles droits comme des bastions. Ils semblaient hésiter à aborder de près un ennemi qu'ils dépassaient deux fois en nombre et en tactique, mais donc ils redoutaient la témérité ou le d'esespoir.

De leur côté, les Français ne contemplaient pas sans un certain ébranlement d'imagination cette armée immense, jusque-là invincible, avançant silencieusement sa première ligne en colonnes et déployant ses deux ailes pour foudroyer leur centre et leur couper toute retraite soit sur Châlons, soit sur Dumouriez. Les soldats restaient immobiles sur leurs positions, craignant de dégarnir par un faux mouvement le champ de bataille étroit où ils pouvaient se défendre, mais où ils n'osaient manœuvrer. Descendus à mi-côte de la colline de la Lune, les Prussiens s'arrêtèrent. Leurs compagnies de sapeurs aplanirent le terrain en larges plates-formes, et l'artillerie, débouchant à travers les bataillons qui s'ouvrirent, porta au galop sur le front des colonnes quarante-huit bouches à feu divisées en quatre batteries, trois de canons et une d'obusiers. Une autre batterie de même force, qui prenait en flanc les lignes françaises, restait encore cachée sous un flocon de brouillard, sur la droite des Prussiens, et ne tarda pas à déchirer de la commotion de ses salves la brume qui

l'enveloppait. Le feu commença à la fois de front et de flanc.

A ce feu, l'artillerie de Kellermann s'ébranle et s'établit en avant de l'infanterie. Plus de vingt mille boulets, échangés pendant deux heures par cent vingt pièces de canon, labourent le sol des deux collines opposées, comme si les deux artilleries eussent voulu faire brèche aux deux montagnes. L'épaisse fumée de la poudre, la poussière élevée par le choc des boulets qui émiettaient la terre, rampant sur le flanc des deux coteaux et rabattues par le vent dans la gorge, empêchaient les artilleurs de viser juste et trompaient souvent les coups. On se combattait du fond de deux nuages, et l'on tirait au bruit plus qu'à la vue. Les Prussiens, plus découverts que les Français, tombaient en plus grand nombre autour des pièces. Leur feu se ralentissait. Kellermann, qui épiait le moindre symptôme d'ébranlement de l'ennemi, croit reconnaître quelque confusion dans ses mouvements. Il s'élance à cheval à la tête d'une colonne pour s'emparer de ces pièces. Une nouvelle batterie, masquée par un pli du terrain, éclate sur le front de sa colonne. Son cheval, le poitrail ouvert par un éclat d'obus, se renverse sur lui et expire. Le lieutenant-colonel Lormier, son aide de camp, est frappé à mort. La tête de la colonne, foudroyée de trois côtés à la fois, tombe, hésite, recule en désordre. Kellermann, dégagé et emporté par ses soldats, revient chercher un autre cheval. Les Prussiens, qui ont vu la chute d'un général et la retraite de sa troupe, redoublent leur feu. Une pluie d'obus mieux dirigés écrase le parc d'artillerie des Français. Deux caissons éclatent au milieu des rangs. Les projectiles, les essieux, les membres des chevaux, lancés en tout sens, emportent des files entières de nos soldats; les conducteurs de chariots, en s'écartant au galop du foyer de l'explosion, avec leurs caissons, jettent la confusion et communiquent leur instinct de fuite aux bataillons de la première ligne. L'artillerie, privée ainsi de ses munitions, ralentit et éteint son feu.

Le duc de Chartres, qui supporte lui-même depuis près de trois heures, l'arme au bras, la grêle de boulets et de mitraille de l'artillerie prussienne, au poste décisif du moulin de Valmy, s'aperçoit du danger de son général. Il court à toute bride à la seconde ligne, entraîne la réserve d'artillerie à cheval, la porte au galop sur le plateau du moulin, couvre le désordre du centre,

rallie les caissons, les ramène aux canonniers, nourrit le feu, étonne et suspend l'élan de l'ennemi.

Le duc de Brunswick ne veut pas donner aux Français le temps de se raffermir. Il forme trois colonnes d'attaque, soutenues par deux ailes de cavalerie. Ces colonnes s'avancent malgré le feu des batteries françaises et vont engloutir sous leur masse le moulin de Valmy, où le duc de Chartres les attend sans s'ébranler. Kellermann, qui vient de rétablir sa ligne, forme son armée en colonnes par bataillons, descend de son cheval, en jette la bride à une ordonnance, fait conduire l'animal derrière les rangs, indiquant aux soldats, par cet acte désespéré, qu'il ne se réserve que la victoire ou la mort. L'armée le comprend. »Camarades,« s'écrie Kellermann d'une voix palpitante d'enthousiasme et dont il prolonge les syllabes pour qu'elles frappent plus l'oreille de ses soldats, »voici le moment de la victoire. Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup et chargeons à la baïonnette!« En disant ces mots, il élève et agite son chapeau, orné du panache tricolore, sur la pointe de son épée. »Vive la nation!« s'écrie-t-il d'une voix plus tonnante encore, »allons vaincre pour elle!«

Ce cri du général, porté de bouche en bouche par les bataillons les plus rapprochés, court sur toute la ligne; répété par ceux qui l'avaient proféré les premiers, grossi par ceux qui le répètent pour la première fois, il forme une clameur immense, semblable à la voix de la patrie animant elle-même ses premiers défenseurs. Ce cri de toute une armée, prolongé pendant plus d'un quart d'heure et roulant d'une colline à l'autre, dans les intervalles du bruit du canon, rassure l'armée avec sa propre voix et fait réfléchir le duc de Brunswick. De pareils cœurs promettent des bras terribles. Les soldats français, imitant spontanément le geste sublime de leur général, élèvent leurs chapeaux et leurs casques au bout de leurs baïonnettes et les agitent en l'air, comme pour saluer la victoire: »Elle est à nous!« dit Kellermann, et il s'élance au pas de course au-devant des colonnes prussiennes en faisant redoubler les décharges de son artillerie. A l'aspect de cette armée qui s'ébranle comme d'elle-même en avant, sous la mitraille de quatre-vingts pièce de canon, les colonnes prussiennes hésitent, s'arrêtent, et flottent un

moment en désordre. Kellermann avance toujours. Le duc de Chartres, un drapeau tricolore à la main, lance sa cavalerie à la suite de l'artillerie à cheval. Le duc de Brunswick, avec le coup d'œil d'un vieux soldat et cette économie de sang qui caractérise les généraux consommés, juge à l'instant que son attaque s'amortira contre un pareil enthousiasme. Il reforme avec sang-froid ses têtes de colonnes, fait sonner la retraite et reprend lentement, et sans être poursuivi, ses positions.

XV. Les batteries se turent des deux côtés. Le vide se rétablit entre les deux armées. La bataille resta comme tacitement suspendue jusqu'à quatre heures du soir. A cette heure le roi de Prusse, indigné de l'hésitation et de l'impuissance de son armée, reforma lui-même, avec l'élite de son infanterie et de sa cavalerie, trois formidables colonnes d'attaque, et parcourant à cheval le front de ses lignes, leur reprocha amèrement d'humilier le drapeau de la monarchie. Les colonnes s'ébranlent à la voix de leur souverain. Le roi, entouré du duc de Brunswick et de ses principaux généraux, marche aux premiers rangs et à découvert sous le feu des Français qui décimait autour de lui son état-major. Intrépide comme le sang de Frédéric, il commanda en roi jaloux de l'honneur de sa nation et s'exposa en soldat qui compte sa vie pour rien devant la victoire. Tout fut inutile. Les colonnes prussiennes, écrasées avant de pouvoir aborder les hauteurs de Valmy par vingt-quatre pièces de canon en batterie au pic du moulin, se replièrent, à la nuit tombante, ne laissant sur leur route que des sillons de nos boulets, une traînée de sang et huit cents cadavres. Kellermann coucha sur le plateau de Valmy, au milieu des blessés et des morts, mais comptant avec raison cette canonnade de dix heures pour une victoire. Il avait fait entendre pour la première fois à l'armée le bruit de la guerre et éprouvé le patriotisme français au feu de cent vingt pièces de canon. Le nombre et la situation des troupes ne permettaient pas davantage. Ne pas être vaincue, pour l'armée française, c'était vaincre. Kellermann le sentit avec une telle ivresse qu'il voulut confondre plus tard son nom dans le *nom* de Valmy, et qu'après une longue vie et d'éclatantes victoires il légua, dans son testament, son cœur au village de ce *nom*, pour que la plus noble part de lui-même reposât sur le

théâtre de sa plus chère gloire, à côté des compagnons de son premier combat.

Pendant que l'armée française combattait et triomphait à Valmy, la convention, comme nous l'avons vu, décrétait la république à Paris. Le courrier qui portait à l'armée la nouvelle de la proclamation de la république et le courrier qui portait à Paris la nouvelle de l'échec de la coalition se croisèrent aux environs de Châlons. Ainsi la victoire et la liberté se rencontraient comme pour présager à la France que la fortune lui serait fidèle tant qu'elle resterait fidèle elle-même à la cause du peuple et aux principes de la révolution.

XVI. — Dumouriez était rentré dans son camp au bruit des derniers coups de canon de Kellermann. Tout en se félicitant du succès d'une journée qui raffermissait l'esprit de l'armée et qui rendait le premier choc contre la patrie fatal à ses ennemis, il était trop clairvoyant pour se dissimuler la faute de Kellermann et la témérité de sa position. Le duc de Brunswick était le lendemain ce qu'il était la veille, et de plus il avait étendu son aile droite au delà de Gizaucourt et coupait la route de Châlons. L'armée française, quoique victorieuse, était ainsi emprisonnée dans ses lignes; il ne lui restait de libre communication avec Paris que par la route indirecte de Vitry. Une seconde journée pouvait ramener les Prussiens sur Kellermann et anéantir son corps trop exposé. Dumouriez se rendit le 21 de grand matin au camp de son collègue, et lui ordonna de passer la rivière d'Auve et de se replier dans le camp de Dampierre qu'il avait précédemment assigné. Cette position moins brillante mais plus sûre rendait la liaison et la solidité à l'armée française. Kellermann le sentit et obéit sans murmurer. Aucune attaque des Prussiens n'était possible contre cinquante mille hommes couverts par des bastions et des fossés naturels et soutenus par une nombreuse artillerie. C'était le temps seul qui allait désormais combattre pour ou contre l'une ou l'autre armée.

Les Prussiens avaient perdu tant de jours qu'il ne leur en restait plus à perdre. La mauvaise saison les atteignait déjà, et l'hiver seul les forcerait à la retraite. Le duc de Brunswick n'avait que trois partis à prendre, mais il fallait les prendre immédiatement: *marcher* sur Paris par la route de Châlons, qu'il

avait conquise; attaquer et vaincre Dumouriez dans ces lignes; enfin repasser l'Argonne, prendre de bons quartiers d'hiver dans la partie grasse du territoire qu'il avait envahi, tenir la France en échec pendant six mois, la fatiguer d'inquiétude et reprendre l'offensive au printemps.

Le duc ne prit aucun de ces trois partis. Il perdit dix jours irréparables à observer l'armée française et à épuiser le sol stérile qu'il occupait. La saison pluvieuse et fébrile le surprit dans cette hésitation. Les pluies défoncèrent les routes de l'Argonne par lesquelles ses convois lui arrivaient de Verdun. Ses soldats, sans abri et dénués de vivres, se répandirent dans les champs, dans les vergers, dans les vignes pour s'y assouvir de raisins verts que ces hommes du Nord cueillaient pour la première fois. Leur estomac débilité par la mauvaise nourriture leur fit contracter ces maladies d'entrailles qui enlèvent la force et le cœur aux soldats. La contagion se répandit rapidement dans le camp et décima les corps. Les routes étaient couvertes de chariots qui emmenaient les pâles soldats de Brunswick aux hôpitaux de Longwy et de Verdun.

La situation de Dumouriez ne paraissait cependant pas plus rassurante aux esprits qui n'avaient pas le secret de ses pensées. Enfermé du côté des Évêchés par le prince de Hohenlohe, il l'était également du côté de Paris par le roi de Prusse. Les Prussiens n'étaient qu'à six lieues de Châlons, les émigrés plus près encore. Les hulans, cavalerie légère des Prussiens, venaient marauder jusqu'aux portes de Reims. Entre la capitale et Châlons pas une position, pas une armée. Paris tremblait de se sentir découvert. Les bruits sinistres, grossis par la malveillance et la peur, annonçaient à chaque instant aux Parisiens consternés l'approche du roi de Prusse; les journaux criaient à la trahison. Le gouvernement, le ministre de la guerre, Danton lui-même envoyaient courriers sur courriers à Dumouriez pour lui ordonner de dégager à tout prix l'armée et de venir couvrir la Marne. Kellermann, lieutenant intrépide, mais susceptible et murmurant, ébranlé par l'opinion de Paris, menaçait de quitter le camp et d'abandonner son collègue à son obstination. Dumouriez, employant sur lui tantôt l'ascendant de l'autorité, tantôt la séduction du génie, passait, pour le retenir, de la menace à la

prière et gagnait jour par jour sa victoire de patience. Une conviction puissante mais isolée pouvait seule le soutenir contre tous. La route de Châlons interceptée retardait l'arrivée des convois de l'intérieur. Les soldats étaient quelquefois trois jours sans pain. Les murmures assiégeaient l'oreille du général, qui les tournait en plaisanteries: »Voyez les Prussiens,« leur disait-il, »ne sont-ils pas plus à plaindre que vous? Ils mangent leurs chevaux morts et vous avez de la farine. Faites des galettes, la liberté les assaisonnera.«

D'autres fois il menaçait d'enlever l'uniforme et les armes à ceux qui se plaindraient de manquer de pain, et de les chasser du camp comme des lâches indignes de souffrir des privations pour la patrie. Huit bataillons de fédérés récemment arrivés du camp de Châlons et encore ivres se séditions et d'assassinats, étaient les plus redoutables pour la subordination du camp Ils disaient tout haut que les anciens officiers étaient des traîtres et qu'il fallait purger l'armée des généraux comme on avait purgé Paris des aristocrates. Dumouriez fit camper ces bataillons à l'écart, plaça quelques escadrons derrière eux et deux pièces de canon sur leur flanc; puis, ayant ordonné qu'ils se missent en bataille sous prétexte de les passer en revue, il arriva à la tête de leur ligne, entouré de tout son état-major et suivi d'une escorte de cent hussards. — »Vous autres,« leur dit-il, »car je ne veux vous appeler ni citoyens ni soldats, vous voyez devant vous cette artillerie, derrière vous cette cavalerie. Vous êtes souillés de forfaits. Je ne souffre ici ni assassins ni bourreaux. Je sais qu'il y a parmi vous des scélérats chargés de vous pousser au crime. Chassez-les vous-mêmes ou dénoncez-les moi. Je vous rends responsables de leur conduite.« Les bataillons tremblèrent et prirent l'esprit de l'armée.

Le vieil honneur s'associait dans le camp au patriotisme. Dumouriez l'entretenait parmi ses troupes. Familier avec ses soldats, il passait les nuits à leurs feux, mangeait et buvait avec eux, leur expliquait sa position, celle des Prussiens, leur annonçait la prochaine déroute des ennemis, et quêtait homme par homme dans son armée cette confiance et cette patience dont il avait besoin pour les sauver tous. La menace de sa destitution lui arrivait *tous les soirs* de *Paris*. Il répondait par des défis au ministre.

»Je tiendrai ma destitution secrète«, écrivait-il, »jusqu'au jour où je verrai fuir les ennemis. Je la montrerai alors à mes soldats et j'irai recevoir à Paris ma punition pour avoir sauvé mon pays malgré lui.«

XVII. — Trois commissaires de la convention, Sillery, Carra et Prieur, arrivèrent au camp le 24 pour y faire reconnaître la république. Dumouriez n'hésita pas. Quoique monarchiste, son instinct lui disait que la question du jour n'était pas le gouvernement, mais la patrie. D'ailleurs, il avait l'ambition grande comme le génie, vague comme l'avenir. Une république, agitée au dedans, menacée au dehors, ne pouvait pas mécontenter un soldat victorieux à la tête d'une armée qui l'adorait. La royauté abolie, il n'y avait rien de plus haut dans la nation que son généralissime. Les commissaires avaient aussi pour mission de ramener l'armée au delà de la Marne. Dumouriez leur demanda six jours. Il les obtint. Le septième jour, au lever du soleil, les vedettes françaises virent les collines du camp de la Lune nues et désertes, et les colonnes du duc de Brunswick filer lentement entre les mamelons de la Champagne et reprendre la direction de Grandpré. La fortune avait justifié la persévérance. Le génie avait lassé le nombre. Dumouriez était triomphant. La France était sauvée.

A cette nouvelle, un cri général de *Vive la nation!* s'éleva de tous les postes de l'armée française. Les commissaires, les généraux, Beurnonville, Miranda, Kellermann lui-même se jetèrent dans les bras de Dumouriez et reconnurent la supériorité de ses vues et la toute-puissance de sa volonté. Les soldats le proclamèrent le Fabius de la patrie. Mais ce nom, qu'il acceptait pour un jour, répondait mal à l'ardeur de son âme, et il rêvait déjà au dehors le rôle d'Annibal plus conforme à l'activité de son caractère et à l'obstination de son génie. Celui de César pouvait aussi le tenter un jour au dedans. Cette ambition de Dumouriez explique seule la retraite impunie des Prussiens à travers un pays ennemi, par des défilés faciles à changer en fourches caudines et sous le canon de cinquante mille Français, devant lesquels l'armée décimée et énervée du duc de Brunswick avait à opérer une marche de flanc.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Négociations secrètes aux armées. — Danton essaye de maîtriser la révolution. — Dumouriez à Paris. — Il s'entend avec Danton.

I. — Pendant que Dumouriez triomphait par son génie militaire de l'armée prussienne, son génie politique ne sommeillait pas. Son camp, dans les derniers jours de la campagne, était tout à la fois un quartier général et un centre de négociations diplomatiques. Ancien diplomate lui-même, rompu aux intrigues des cours, connaissant à fond les secrets des cabinets étrangers et les sourdes rivalités qui couvent sous l'apparente harmonie des coalitions, Dumouriez avait noué ou accepté des relations, moitié patentes, moitié occultes, avec le duc de Brunswick et avec les militaires et les ministres les plus influents sur les déterminations du roi de Prusse. Danton, seul ministre avec lequel Dumouriez eût à s'entendre au dedans, avait les confidences de ces négociations. Le vol du garde-meuble de la couronne qui venait d'avoir lieu à Paris, avec la complicité présumée d'obscurs agents de la commune, fournit, dit-on, à Dumouriez non pas ces grands moyens de corruption avec lesquels on rachète une patrie, mais ces dépenses secrètes qui soldent l'intrigue et captent la faveur des agents subalternes d'une cour et d'un quartier général.

Le duc de Brunswick ne désirait pas moins que Dumouriez négocier en combattant. Le quartier général du roi de Prusse était divisé en deux cabales : l'une voulait retenir le roi à l'armée ; l'autre aspirait à l'en éloigner. Le comte de Schulenburg, confident du roi, était de la première ; le duc de Brunswick était l'*âme de la seconde*. Haugwitz, Lucchesini, Lombard, secrétaire

privé du roi, Kalkreuth et le prince de Hohenlohe servaient les pensées du généralissime. Ils ne cessaient de représenter au roi que les affaires de Pologne, plus importantes pour son empire que les désordres de Paris, exigeaient sa présence à Berlin s'il voulait saisir sa part de cette vaste proie, que la Russie allait dépecer tout entière. Le roi résistait avec la fermeté d'un homme qui a engagé son honneur dans une grande cause, à la face du monde, et qui veut au moins dégager sa gloire. Il resta à l'armée et envoya le comte de Schulenburg surveiller à sa place les opérations de la Pologne. De ce jour ce prince fut livré seul, dans son camp, aux influences intéressées à ralentir sa marche et à énerver ses résolutions. De ce jour aussi tout tendit à la retraite.

II. — Le duc de Brunswick ne cherchait qu'un prétexte pour ouvrir des conférences avec le quartier général français. Tant qu'il avait été derrière l'Argonne, à dix lieues de Grandpré, ce prétexte ne se présenta pas naturellement. Le roi de Prusse aurait vu une lâcheté ou une trahison dans ces avances. Ce fut un des motifs qui déterminèrent le duc de Brunswick à passer l'Argonne et à se trouver face à face avec Dumouriez. Ce fut sans doute aussi le motif secret pour lequel le généralissime, après un si grand développement de forces et tant de démonstrations vaines au camp de la Lune, n'aborda cependant pas l'armée française à l'arme blanche, n'engagea qu'une canonnade au lieu de livrer une bataille complète, et se retira le soir dans ses lignes en laissant tout indécis. Le combat de Valmy, dans la pensée du duc de Brunswick, n'était qu'une négociation à coups de canon. A ses yeux, Dumouriez tenait le sort de la révolution française dans ses mains. Il ne pouvait croire que ce général voulut servir d'instrument aveugle aux fureurs d'une démocratie anarchique. »Il mettra le poids de son épée,« disait-il à ses confidents, »du côté d'une monarchie constitutionnelle et tempérée. Il se retournera contre les geôliers de son roi et contre les égorgeurs de septembre. Gardien des frontières de son pays, il n'aura qu'à menacer de les ouvrir à la coalition, pour faire trembler et obéir les meneurs des assemblées nationales. Une transaction entre la France monarchique et la Prusse, sous les auspices de Dumouriez, est mille fois préférable à une guerre extrême, où la Prusse

joue son armée et son trésor contre le désespoir d'une nation entière. Notre intérêt est de grandir Dumouriez aux yeux de ses compatriotes pour que son nom devienne plus imposant et plus populaire, et nous permette de traiter avec lui pour lui laisser la disponibilité de son armée contre les jacobins de Paris. Je connais Dumouriez. Je l'ai fait prisonnier, il y a trente-deux ans, dans la guerre de sept ans. Tombé couvert de blessures entre les mains de mes hulans, je lui ai sauvé la vie, je l'ai fait soigner, je lui ai donné ma cour pour prison, j'ai fait de mon prisonnier un compagnon de mes fêtes et un ami. Je veux le voir, je veux sonder ses desseins secrets et les servir dans l'intérêt de l'Allemagne. Il reconnaîtra son ancien sauveur, et nous avancerons plus les affaires de l'Europe en quelques conférences qu'en de ruineuses campagnes.«

III. — Ainsi parlait le duc de Brunswick. Il ne se trompait pas sur les vues secrètes de Dumouriez, il se trompait sur sa puissance. La révolution, dans toute sa force alors, ne se mettait à la merci de personne: elle pliait tout et ne se laissait pas plier. Cependant les deux armées étaient à peine rentrées dans leurs lignes le lendemain du combat de Valmy, que le duc de Brunswick envoya au camp de Kellermann le général prussien Heymann et le colonel Manstein, adjudant-général du roi de Prusse, sous prétexte de négocier un cartel d'échange des prisonniers des deux armées. Dumouriez, averti par Kellermann, se rendit à la conférence. Elle fut longue, intime, flatteuse du côté des Prussiens; fière, réservée, presque silencieuse du côté de Dumouriez. Un mot pouvait le perdre, un geste pouvait le trahir; il négociait avec l'ennemi de sa patrie, ayant à côté de lui son rival dans Kellermann, et derrière lui les commissaires ombrageux de la convention. »Colonel,« répondit-il aux ouvertures du roi de Prusse et du duc de Brunswick, »vous m'avez dit qu'on m'estimait dans l'armée prussienne, je croirais qu'on m'y méprise si l'on me jugeait capable d'écouter de telles propositions.« On se borna à convenir d'une suspension d'armes sur le front des deux armées.

IV. — Or, la nuit même qui suivit cette conférence officielle, Westermann et Fabre d'Églantine, agents confidentiels de Danton, *arrivèrent au camp sous* prétexte de réconcilier Dumouriez et

Kellermann, mais avec mission secrète d'autoriser et de presser les négociations sur la base d'une prompte évacuation du territoire. Pendant la même nuit, le secrétaire privé du conseil du roi de Prusse, Lombard, sur l'ordre du roi et avec la connivence du duc de Brunswick, feignit de tomber avec quelques voitures des équipages dans une patrouille de hussards français, fut amené au quartier général, et eut un entretien nocturne avec Dumouriez, dont il a révélé plus tard les circonstances. La délivrance de Louis XVI de sa captivité dans la cour du Temple et le rétablissement de la monarchie constitutionnelle en France étaient, de la part du roi de Prusse, les deux conditions préalables de la négociation. Dumouriez professait les mêmes principes, confessait les mêmes désirs, et engageait sa parole personnelle de concourir par tous ses efforts à cette restauration; »mais il se perdrait inutilement,« ajoutait-il, »s'il contractait de pareils engagements dans un traité secret. Sa popularité naissante n'avait pas encore assez de force pour porter de pareilles résolutions. La convention venait de déclarer d'enthousiasme et à l'unanimité que jamais elle ne reconnaîtrait de roi. Le seul moyen de donner à Dumouriez le crédit sur la nation nécessaire au salut du roi, c'était de le présenter à la France comme le libérateur de sa patrie, comme le pacificateur de la révolution. La retraite des armées étrangères du territoire français était le premier pas vers l'ordre et vers la paix.« Pressé par Lombard d'accepter une conférence avec le duc de Brunswick, le général s'y refusa; mais il remit à ce négociateur un mémoire raisonné pour le roi de Prusse. Dans ce mémoire il exposait à ce prince les motifs et la possibilité d'une alliance d'intérêt avec la France. Il s'efforçait de lui démontrer les dangers d'une coalition avec l'empereur, alliance qui, en épuisant la Prusse d'hommes et d'argent, ne pouvait profiter qu'à l'Autriche. Sous prétexte de reconduire Lombard au quartier général du roi de Prusse, Dumouriez envoya Westermann, confident de Danton et son adjudant-général, au camp des Prussiens. Lombard ayant fait son rapport et redit au roi les paroles confidentielles de Dumouriez, le roi autorisa le duc de Brunswick à avoir un entretien avec Westermann.

Cet entretien eut lieu en présence du général Heymann. Il se conclut, de la part du duc de Brunswick, par la demande d'un

traité secret qui promettait la liberté à Louis XVI, et qui, suspendant les hostilités entre les deux armées, permettrait aux Prussiens de se retirer sans être attaqués dans leur retraite. Le duc rejeta tout l'odieux de la guerre sur les Autrichiens et sur les princes français, et abandonna sans contestation les émigrés prisonniers de guerre à la vindicte des lois de leur pays. Westermann revint apporter ces dispositions à son général. Dumouriez en informa Danton par un courrier extraordinaire. Danton renvoya pour toute réponse le décret de la convention déclarant que la république française ne traiterait avec ses ennemis qu'après l'évacuation de son territoire.

Mais le dernier mot de Danton était, par d'autres bouches, dans l'oreille de Dumouriez. Les pourparlers ne furent point suspendus. Des conférences avouées et publiques pour l'échange des prisonniers servirent à masquer des entretiens et des correspondances plus mystérieuses. Dumouriez, craignant que ses rapports avec le camp prussien ne le fissent accuser de trahison par ses troupes, alla au-devant du soupçon: »Mes enfants,« disait-il à ses soldats qui se pressaient autour de lui quand il parcourait les postes, »que pensez-vous de toutes ces négociations avec les Prussiens? ne vous donnent-elles pas quelque ombrage contre moi? — Non, non,« répondirent les soldats, »avec un autre nous serions inquiets et nous éplucherions sa conduite; mais avec vous nous fermons les yeux, vous êtes notre père.« L'habile général endormait ainsi son armée.

V. — Les mêmes rapprochements entre les généraux des deux camps opposés se remarquaient au camp de Kellermann. Mais les entretiens n'y roulaient que sur l'échange des prisonniers.

Une circonstance hâta la détermination du roi de Prusse et du duc de Brunswick. Le major prussien Massembach, confident du roi, dînait chez Kellermann avec plusieurs généraux français et les deux fils du duc d'Orléans. Après le repas, Dillon, causant dans l'embrasure d'une fenêtre avec Massembach, lui dit que si le roi son maître ne consentait pas à reconnaître la république, Louis XVI, la noblesse et le clergé périraient infailliblement en France; que lui-même, quoique dévoué de principes et de cœur à la cause populaire, il ne sauverait pas sa tête de la hache du *peuple. Puis, jetant* autour de lui dans la salle un regard in-

quiet et rapide, et s'apercevant que les convives, dispersés en groupes animés, ne l'observaient pas, il entraina Massembach sur un balcon. »Voyez.« lui dit-il tout haut, »quel magnifique pays!« Puis, baissant la voix et changeant de ton: »Avertissez le roi de Prusse,« murmura-t-il sans regarder Massembach et en dissimulant le mouvement de ses lèvres, »qu'on prépare à Paris un projet d'invasion en Allemagne, parce qu'on sait qu'il n'y a pas de troupes allemandes sur le Rhin, et qu'on veut ainsi forcer votre armée à rétrograder.« Cette périlleuse confidence, répétée le soir au roi par Massembach, concordait avec les mouvements de Custine, qui préparait son irruption sur Spire et sur Mayence. Elle frappa le roi et le rejeta davantage dans les pensées d'accommodement.

Cependant le parti autrichien, le parti de la guerre et les émigrés surtout, dont la guerre était la seule espérance, murmuraient dans le camp des Prussiens, et assiégeaient de plaintes et de reproches le quartier général du roi.

»Que présagent,« disaient-ils, »ces conférences entre le roi et Dumouriez? Veut-on sauver les jours du roi de France en nous sacrifiant? Alors que deviendront la monarchie, la religion, la noblesse, la propriété? Nos alliés ne se seront armés que pour nous livrer de leurs propres mains à nos ennemis!« Telles étaient les plaintes dont les chefs des émigrés et les envoyés des princes français remplissaient le quartier général du roi de Prusse.

Le Voltaire de l'Allemagne, Gœthe, qui suivait le duc de Weimar dans cette campagne, a conservé dans ses mémoires une de ces nuits qui précédèrent la retraite des Allemands. »Dans le cercle des personnes qui entouraient les feux du bivac, et dont la figure était calcinée par la lueur des flammes, je vis un vieillard,« dit-il, »que je crus me souvenir d'avoir vu dans des temps plus heureux. Je m'approchai de lui. Il me regarda avec étonnement, ne paraissant pas comprendre par quel jeu bizarre de la destinée il me voyait moi-même au milieu d'une armée la veille d'une bataille. Ce vieillard était le marquis de Bombelles, ambassadeur de France à Venise, que j'avais vu deux ans avant dans cette capitale de l'aristocratie et du plaisir, où j'accompagnais alors la duchesse Amélie comme le Tasse avait accom-

pagné Léonore. Je lui parlai de son beau palais sur le canal de Venise et de ce moment délicieux où, la jeune duchesse et sa suite arrivant en gondole à la porte de son palais, il nous avait reçus avec toute la grâce et avec toute la magnificence de son pays, au milieu de la musique, des illuminations et des fêtes. Je croyais le distraire en lui rappelant ces gais souvenirs. Je ne fis que le retourner plus cruellement sur ses peines. Des larmes roulèrent sur ses joues. — Ne parlons plus de ces choses, me dit-il, ce temps est à présent bien loin de nous. Même alors, tout en fêtant mes nobles hôtes, ma joie n'était qu'apparente. J'avais le cœur navré. Je prévoyais les suites des orages de ma patrie, et j'admirais votre insouciance. Quant à moi, je me préparais en silence au changement de ma situation. En effet, il me fallut bientôt quitter ce poste, ce palais, cette Venise qui m'était devenue si chère, pour commencer une carrière d'exil, d'aventures et de misères, qui m'a amené ici... où je vais assister peut-être, continua l'exilé avec tristesse, à l'abandon de mon roi par l'armée des rois.« — Le marquis de Bombelles s'éloigna pour cacher sa douleur, et alla près d'un autre feu envelopper sa tête dans son manteau.

VI. — Le marquis de Bombelles avait été envoyé au quartier général par le baron de Breteuil, pour y veiller aux intérêts de Louis XVI. Les conseils se multipliaient sous la tente du roi de Prusse. Les princes français proposaient de marcher sur Châlons. Le roi penchait vers les partis courageux et décisifs. Le duc s'opposait énergiquement à cette marche en avant. Il représentait l'éloignement de Verdun, arsenal et magasin de l'armée; les communications difficiles et lentes, la saison avancée, les maladies croissantes, les confédérés perdant tous les jours de leur nombre, les Français se recrutant sur leur propre sol, les défilés de Grandpré impossibles à repasser sans désastre, si l'armée battue avait à reconquérir sa route vers l'Allemagne. Il concluait à attendre le résultat des négociations, sachant bien que la seule attente, en accroissant le péril, donnerait plus de force au parti de la retraite. Ainsi s'écoulaient les jours, et les jours étaient des forces. Le roi commençait à faiblir. Il était évident qu'il ne cherchait plus dans les termes de la négociation qu'un prétexte *pour couvrir l'honneur* de ses armes, et qu'il se contenterait de

garanties les plus illusoires sur la vie et sur la liberté de Louis XVI. Dumouriez et Danton les lui donnèrent.

Westermann, renvoyé à Paris, présenta confidentiellement à Danton la véritable situation des esprits dans les deux camps. Dumouriez avait chargé Westermann d'une lettre ostensible pour le ministre des affaires étrangères, Lebrun. »Si je tiens le roi de Prusse encore huit jours en échec,« disait ce général à Lebrun, »son armée sera défaite sans avoir combattu. Ce prince est très-indécis. Il voudrait trouver un moyen de sortir d'embarras. Peut-être son désespoir va-t-il le porter à m'attaquer, si on ne lui fournit pas un expédient acceptable. Je continue, en attendant, à tailler ma plume à coups de sabre.«

La lettre secrète que le général en chef écrivait à Danton avouait une négociation plus avancée. »Le roi de Prusse demande, avant de traiter avec nous,« lui disait-il, »des renseignements formels sur Louis XVI, sur la nature de sa captivité, sur le sort qu'on lui prépare, sur les égards qu'on a pour une tête couronnée.«

Danton voulait la libération du territoire à tout prix. Elle était nécessaire à la fondation de la république et pouvait seule couvrir l'horreur que les crimes de septembre commençaient à déverser sur son nom et sur son pouvoir. Danton, de plus, lié à la cour par d'anciennes relations, désirait, au fond, sauver la vie du roi et de sa famille. Il chargea ses agents au conseil de la commune de visiter Louis XVI à la tour du Temple; de faire, sur la situation des prisonniers, un rapport officiel où la captivité politique du roi serait déguisée sous l'apparence d'une sollicitude prudente pour ses jours, et où les formes du respect et de la pitié masqueraient les murs, les verrous et les rigueurs du Temple.

Le maire Pétion et le procureur de la commune, Manuel, se concertèrent pour entrer dans les vues de Danton. Ils demandèrent à la commune une copie de tous les arrêtés relatifs à la tour du Temple. Ils allèrent eux-mêmes au Temple, interrogèrent le roi, affectèrent d'apporter de respectueux adoucissements à sa captivité, et remirent à Danton un procès-verbal qui témoignait de ses marques d'intérêt pour la famille royale. Ces démarches, connues dans Paris et coïncidant avec l'évacuation du territoire, accréditèrent le bruit d'une correspondance secrète entre

Louis XVI et le roi de Prusse, dont Manuel eut été l'intermédiaire, correspondance qui avait pour objet d'obtenir la retraite des Prussiens en retour de la vie qu'on garantirait à Louis XVI. Cette correspondance n'a jamais existé. Les agents de Louis XVI au camp du roi de Prusse, MM. de Breteuil et de Calonne, de Bombelles, de Moustier, le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries, ne cessèrent jusqu'au 29 d'implorer la bataille et la marche sur Paris, seul salut pour le roi de France.

Westermann cependant repartit de Paris avec cette pièce destinée à endormir les remords d'honneur du roi de Prusse. Dumouriez la fit porter au quartier général prussien par son confident intime, le colonel Thouvenot. Thouvenot, chargé des pleins-pouvoirs de son général et de son ami, donna verbalement au duc de Brunswick l'assurance des dispositions personnelles de Dumouriez: »Il est résolu à sauver le roi et à régulariser la révolution,« dit le colonel Thouvenot; »il se déclarera pour le rétablissement de la monarchie quand il en sera temps et quand il aura disposé son armée à leur obéir, et Paris à trembler devant lui. Mais il lui faut pour cela une immense popularité. L'évacuation volontaire du territoire par le roi de Prusse ou une victoire décisive sur votre armée peuvent seules lui donner cette popularité. Il est prêt à la bateille comme à la négociation. Choisissez.«

VII. — Le duc de Brunswick transmit au roi les pièces relatives à la tour du Temple et les paroles de Thouvenot. Un dernier conseil de cabinet fut convoqué pour le 28 en présence du roi. Le duc avait préparé d'avance les rôles et les avis. Il y rendit compte au roi de l'état de la négociation secrète, qui ne laissait d'autre espoir de sauver la vie de Louis XVI que l'évacuation du territoire français. Il déposa sur la table les dépêches arrivées dans la nuit d'Angleterre et de Hollande, et annonçant que ces deux gouvernements refusaient formellement d'accéder à la coalition contre la France. Enfin il confirma la confidence faite à Massembach par le général Dillon, et montra Custine ébranlant déjà ses colonnes sur le Rhin et prêt à couper la retraite à l'armée prussienne. Il conjura le roi de céder à la fois à sa généreuse pitié pour Louis XVI et aux intérêts de sa propre *monarchie, en ne pénétrant* pas plus avant dans un pays où les

passions étaient en flammes, et de ne pas risquer une bataille dont le résultat le plus heureux serait encore du sang prussien inutilement et isolément versé pour une cause trahie par l'Europe. Le roi rougit et céda. L'ordre de se préparer au combat, donné par lui la veille, fut converti en ordre de se préparer au départ. La retraite fut résolue.

Une convention militaire avouée fut conclue entre les généraux des deux armées. Dumouriez la définit ainsi lui-même, dans une lettre au ministre Lebrun: »Il faut regarder tout ceci,« lui dit-il, »comme une négociation purement militaire, telle que les capitaines grecs et romains en faisaient à la tête de leurs armées. Élevons-nous à ces temps héroïques, si nous voulons être dignes de la république que nous avons créée!« Il masquait sous ces paroles la nature de la négociation. Militaire dans l'apparence, cette négociation était politique au fond. Dumouriez en montrait une partie pour cacher le reste.

La convention militaire portait que l'armée française s'engageait à ne point inquiéter la retraite des Prussiens jusqu'à la Meuse, et qu'au delà de la Meuse l'armée française observerait sans attaquer, à condition que le roi de Prusse remettrait sans combat, à l'armée française, les villes de Longwy et de Verdun, occupées par ses troupes. La convention politique et verbale garantissait au roi de Prusse les jours de la famille royale et les efforts de Dumouriez pour restaurer la monarchie constitutionnelle et modérer la révolution. Ce traité, dont l'existance a été l'objet de tant de controverses et de tant d'accusations, ne peut être aujourd'hui contesté. L'honneur du cabinet prussien lui commandait de le nier, et d'attribuer la retraite paisible de l'armée coalisée à l'habileté de ses manœuvres et à l'impuissance des Français. Or c'est du cabinet prussien que sont sortis, avec le temps, les aveux, les témoignages et les pièces qui constatent la réalité de la négociation. Cette négociation explique seule l'inexplicable immobilité de Dumouriez, laissant opérer impunément au duc de Brunswick et au roi une marche de flanc qui les exposait à être coupés en tronçons, et mesurant les pas de l'armée française sur les pas lents de l'armée prussienne; en sorte que les Français avaient l'air d'accompagner leurs ennemis bien plus que de les chasser de leurs frontières.

VIII. — Cette négociation de Dumouriez ne fut ni trahison ni faibl sse. Elle fut l'instinct du patriotisme et le génie de la circonstance. Elle sauva la France d'un geste, au lieu de la compromettre en frappant le coup. Une évacuation certaine valait bien mieux pour la France, dans sa situation extrême, qu'une bataille douteuse. Attaqué dans sa retraite, le duc de Brunswick, plus fort encore de quarante mille combattants que Dumouriez, pouvait se retourner et anéantir l'armée française. La France n'avait pas une seconde armée ni un second Dumouriez. Une défaite la livrait à l'invasion. Le contre-coup aurait renversé la république à peine affermie sur la victoire du 10 août. Danton, plus intéressé que personne aux mesures désespérées, le sentit lui-même et fut complice de la prudence de Dumouriez. Son énergie, qui allait jusqu'au crime, n'allait pas jusqu'à la démence. Il prit la convention et la trêve sous sa responsabilité.

Dumouriez eut un autre motif pour ne pas abuser de la retraite et pour ménager les Prussiens. Diplomate avant d'être soldat, il savait que les coalitions portent avec elles, dans des rivalités sourdes, le principe qui doit les dissoudre. La Russie et l'Autriche allaient disputer à la Prusse les lambeaux les plus précieux de la Pologne, pendant que l'armée prussienne consumerait ses forces dans la croisade des rois contre la France. Le cabinet prussien et le duc de Brunswick ne se dissimulaient pas ce danger. Une alliance avec la France, même républicaine, pouvait entrer dans les arrière-pensées du cabinet prussien. Il ne fallait pas contrister ces arrière-pensées du roi de Prusse et de sa nation, en poussant la guerre jusqu'au sang et le pas rétrograde du roi jusqu'à l'humiliation. Laisser aux Prussiens les honneurs de la guerre, en les expulsant du sol de la république, était une profonde habileté. On peut toujours se réconcilier avec un ennemi dont on n'a pas écrasé l'orgueil. La liberté avait trop d'ennemis sur le continent pour ne pas se réserver une alliance au cœur de l'Allemagne. Mais le véritable et secret motif de Dumouriez était personnel. Une guerre de chicane, qui pouvait se prolonger tout l'hiver et peut-être toute la campagne suivante contre les Prussiens, dans les Ardennes et sur la Meuse, ne convenait ni à sa situation politique, ni à son ambition. Il avait besoin *de deux choses:* du titre de libérateur du territoire français

d'abord, et de la liberté de porter ailleurs son activité et son génie. La retraite non contestée des Prussiens et un traité secret avec cette puissance lui garantissaient ces deux nécessités de sa situation. Tranquille sur ce côté de ses frontières, la convention lui permettrait de réaliser son rêve militaire et de porter la guerre en Belgique. Vainqueur des Prussiens au dedans, il serait vainqueur des Autrichiens dans leurs propres domaines. Au titre de libérateur du territoire de la république, il ajouterait le titre de conquérant du Brabant. Rayonnant de cette double gloire, que ne pourrait-il pas tenter ou pour le roi, ou pour la république, ou pour lui-même? Rétablirait-il Louis XVI sur un trône constitutionnel? Élèverait-il une dynastie nouvelle, émanée du sein de la révolution, dans la personne de ce jeune duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, qui venait de lui apparaître au milieu du feu de Valmy comme dans une auréole d'avenir? Abandonnerait-il la France à ses convulsions et se créerait-il lui-même une puissance indépendante dans ces provinces belges arrachées par lui à l'oppression autrichienne et aux spoliations de la France? Il était incertain du parti qu'il prendrait, prêt seulement à se décider pour celui que lui présenterait le mieux sa fortune. Mais avant tout il lui fallait conquérir la Belgique. Il laissa ses lieutenants suivre lentement l'armée prussienne, qui se retirait en semant ses campements et ses routes des traces de la maladie et de la mortalité qui la décimaient, et il revint triompher à Paris.

IX. — Le soir de son arrivée à Paris, Dumouriez se jeta dans les bras de Danton, malgré le sang du 2 septembre dont ce ministre était couvert. Ces deux hommes se comprenaient à travers l'horreur du temps; l'un la tête, l'autre la main de la patrie. Ils se jurèrent alliance et amitié; ils se sentaient nécessaires l'un à l'autre. Danton complétait Dumouriez; Dumouriez complétait Danton. L'un répondait de l'armée, l'autre répondait du peuple. A eux deux ils se sentaient maîtres de la révolution.

Vers ce temps le duc de Chartres, depuis roi des Français, se présenta à l'audience du ministre de la guerre, Servan, pour se plaindre d'une injustice que lui faisaient les bureaux. Servan, malade, était dans son lit. Il écoutait avec distraction le jeune

prince. Danton était présent et semblait commander au ministère de la guerre plus que le ministre lui-même. Il prit à part le duc de Chartres et lui dit tout bas: »Que faites-vous ici? Vous voyez bien que Servan est un fantôme de ministre et qu'il ne peut ni vous servir ni vous nuire. Mais venez demain chez moi; je vous entendrai et j'arrangerai votre affaire, moi.« Le duc de Chartres s'étant rendu le lendemain à la chancellerie, Danton le reçu avec une sorte de brusquerie paternelle. »Eh bien, jeune homme,« dit-il au duc de Chartres, »qu'ai-je appris! On assure que vous tenez des discours qui ressemblent à des murmures? que vous blâmez les grandes mesures du gouvernement? que vous vous répandez en compassion pour les victimes, en imprécations contre les bourreaux? Prenez-y garde, le patriotisme n'admet pas de tiédeur, et vous avez à vous faire pardonner un grand nom.« —Le prince avoua avec une fermeté au-dessus de son âge que l'armée avait horreur du sang versé ailleurs que sur le champ de bataille, et que les assassinats de septembre lui paraissaient déshonorer la liberté. »Vous êtes trop jeune pour juger ces événements,« répliqua Danton avec une attitude et un accent de supériorité; »pour les comprendre, il faut être à la place où nous sommes. La patrie était menacée et pas un défenseur ne se levait pour elle, les ennemis s'avançaient, ils allaient nous submerger, nous avons eu besoin de mettre un fleuve de sang entre les tyrans et nous! A l'avenir, taisez-vous! Retournez à l'armée, battez-vous bien, mais ne prodiguez pas inutilement votre vie; vous avez de nombreuses années devant vous, la France n'aime pas la république, elle a les habitudes, les faiblesses et les besoins de la monarchie; après nos orages, elle y sera ramenée par ses vices ou par ses nécessités; qui sait ce que la destinée vous réserve? Adieu, jeune homme. Souvenez-vous de la prédiction de Danton!«

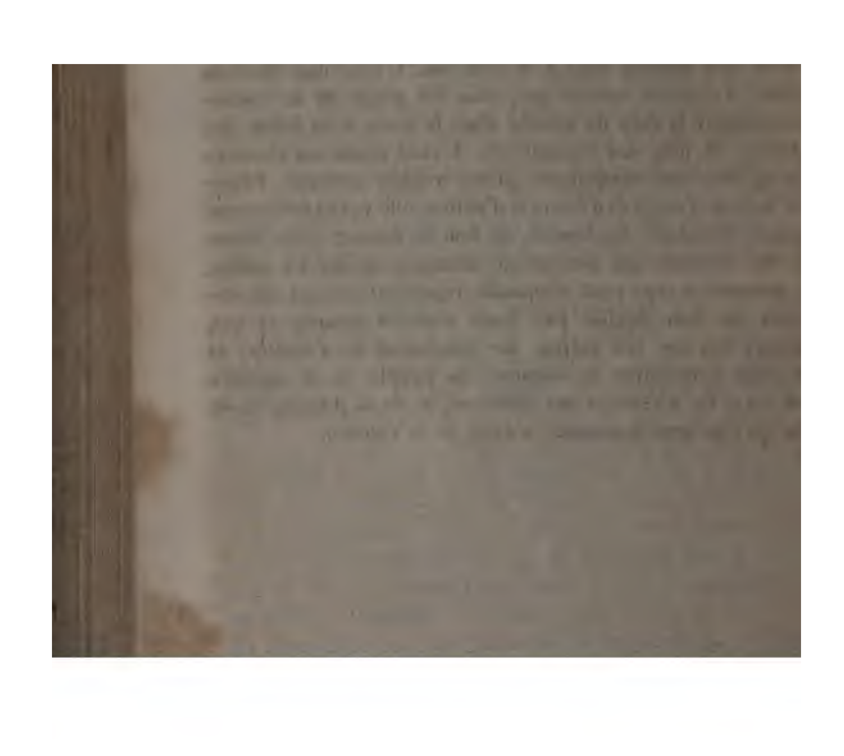
X. — Le lendemain, Dumouriez dîna chez Roland avec les principaux Girondins. En entrant dans le salon, il présenta à madame Roland un bouquet de fleurs de laurier-rose en signe de réconciliation et comme pour faire en elle hommage de sa victoire aux Girondins. La gloire de sa campagne éclatait sur sa mâle figure. Tous les partis voulaient s'illuminer à ses rayons. Assis entre madame Roland et Vergniaud, il reçut avec une

réserve pensive les avances des convives. La guerre entre eux et les jacobins, quoique sourde, était déjà commencée. Il ne voulait se déclarer que pour la patrie. Madame Roland lui pardonna tout. Après le dîner il se rendit à l'Opéra. Il y fut salué comme un triomphateur, par les applaudissements de tout un peuple. Danton triomphait à côté de lui dans la loge du ministre de l'intérieur et semblait le présenter au peuple. Madame Roland et Vergniaud, arrivés au théâtre quelques moments plus tard, ouvrirent la loge et se disposèrent à entrer pour faire cortége aux vainqueurs. Mais ayant aperçu le visage sinistre de Danton à côté de Dumouriez, madame Roland fit un geste d'horreur. Elle avait cru voir la figure du crime à côté de la gloire. La gloire même lui parut souillée par le contact de Danton. Elle se retira sans être vue et entraîna Vergniaud. L'homme de septembre leur cachait l'homme de Valmy.

Un siècle semblait s'être écoulé entre le jour où Dumouriez avait quitté Paris et le jour où il y rentrait. Il avait laissé une monarchie, il trouvait une république. Après un interrègne de quelques jours, pendant lesquels la commune de Paris et l'assemblée législative s'étaient disputé un pouvoir tombé dans la main des assassins et ramassé dans le sang par Danton seul, la convention nationale s'était rassemblée et se préparait à agir. Élue sous le contre-coup du 10 août et sous la terreur des journées de septembre, elle était composée des hommes qui avaient horreur de la monarchie et qui ne croyaient pas à la constitution de 91, transaction tentée sous le nom de monarchie constitutionnelle: hommes extrêmes, seuls indiqués par l'extrémité des circonstances. Les Girondins et les jacobins, confondus un moment dans une conspiration commune contre la royauté, avaient été nommés partout d'acclamation pour achever leur œuvre. Leur mandat était d'en finir avec le passé, d'écraser les résistances, de pulvériser le trône, l'aristocratie, le clergé, l'émigration, les armées étrangères, de jeter le défi à tous les rois et de proclamer, non plus cette souveraineté abstraite du peuple qui peut se dénaturer et se perdre dans le mécanisme compliqué des constitutions mixtes, mais cette souveraineté populaire qui va interroger, homme par homme, jusqu'au dernier des citoyens, et qui fait régner avec une irrésistible toute-puissance la pensée,

la volonté ou même la passion générale. Tel était l'instinct du moment.

Tous les noms que la France avait entendu prononcer depuis le commencement de sa révolution, dans ses conseils, dans ses clubs, dans ses séditions, se retrouvaient sur la liste des membres de la convention. La France les avait choisis, non à la modération, mais à l'ardeur; non à la sagesse; mais à l'audace; non à la maturité des années, mais à la jeunesse. C'était une élection désespérée. La patrie sentait que, dans les périls où sa résolution de changer la face du monde allait la jeter, il lui fallait des combattants et non des législateurs. C'était moins un gouvernement qu'une force temporaire qu'elle voulait instituer. Pénétrée du besoin d'unité et d'énergie d'action, elle votait sciemment une grande dictature. Seulement, au lieu de donner cette dictature à un homme qui pouvait se tromper, faiblir ou trahir, elle la donnait à sept cent cinquante représentants qui lui répondaient de leur fidélité par leurs rivalités mêmes, et qui, s'observant les uns les autres, ne pourraient ni s'arrêter, ni reculer sans rencontrer le soupçon du peuple et le supplice derrière eux. Ce n'était ni des lumières, ni de la justice, ni de la vertu qu'elle leur demandait, c'était de la volonté.



LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Fin de l'assemblée législative. — La convention. — Dissidences. — La royauté. — La république. — Les Girondins. — Collot-d'Herbois demande l'abolition de la royauté. — Les Girondins l'adoptent. — Vergniaud propose la rédaction immédiate de l'acte de déchéance.

I. — Le 21 septembre, à midi, les portes de la salle du Manége s'ouvrirent, et l'on vit entrer lentement et solennellement tous ces hommes dont les plus illustres devaient en sortir pour l'échafaud. Les spectateurs des tribunes, debout, attentifs, penchés sur l'enceinte, reconnaissaient, s'indiquaient du doigt et se nommaient les uns aux autres les principaux membres de la convention, à mesure qu'ils passaient.

Les membres de l'assemblée législative escortaient en corps la convention pour venir abdiquer solennellement. François de Neufchâteau, dernier président de l'assemblée dissoute, prit la parole: »Représentants de la nation,« dit-il, »l'assemblée législative a cessé ses fonctions, elle dépose le gouvernement dans vos mains; elle donne aux Français cet exemple du respect à la majorité du peuple. La liberté, les lois, la paix, ces trois mots furent imprimés par les Grecs sur les portes du temple de Delphes. Vous les imprimerez sur le sol entier de la France.«

Pétion fut nommé président à l'unanimité. Les Girondins saluèrent d'un sourire ce présage de leur ascendant sur la convention. Condorcet, Brissot, Rabaud-Saint-Étienne, Vergniaud, Camus, Lasource, tous Girondins à l'exception de Camus, occupèrent les places de secrétaires. Manuel se leva et dit: »La mission dont vous êtes chargés exigera une sagesse et une puissances *divines. Quand* Cinéas entra dans le sénat de Rome, il crut *voir une assemblée de rois*. Une pareille comparaison serait pour

vous une injure. Il faut voir ici une assemblée de philosophes occupés à préparer le bonheur du monde. Je demande que le président de la France soit logé dans le palais national, que les attributs de la loi et de la force soient toujours à ses côtés, et que toutes les fois qu'il ouvrira la séance tous les citoyens soient debout.«

Un murmure d'improbation s'éleva à ces paroles. Le sentiment de l'égalité républicaine, âme de ce corps populaire, se révolta contre l'ombre même du cérémoniel des cours. »A quoi bon cette représentation au président de la convention?« dit le jeune Tallien, vêtu de la carmagnole, »hors de cette salle, votre président est simple citoyen. Si on veut lui parler, on ira le chercher au troisième ou au dernier étage de sa maison obscure. C'est là que logent le patriotisme et la vertu.«

Tout signe distinctif de la dignité de président fut écarté.

»Notre mission est grande et sublime,« dit Couthon assis à côté de Robespierre. »Je ne crains pas que, dans la discussion que vous allez établir, on ose reparler de la royauté. Mais ce n'est pas la royauté seule qu'il importe d'écarter de notre constitution, c'est toute espèce de puissance individuelle qui tendrait à restreindre les droits du peuple. On a parlé de triumvirat, de protectorat, de dictature; on répand dans le public qu'il se forme un parti dans la convention pour l'une ou l'autre de ces institutions. Déjouons ces vains projets, s'ils existent, en jurant tous la souveraineté entière et directe du peuple. Vouons une égale exécration à la royauté, à la dictature, au triumvirat.« Ces mots tombaient sur Danton et révélaient les premiers ombrages de Robespierre. Danton les comprit et ne tarda pas à y répondre par une abdication, qui, en le déchargeant du pouvoir exécutif, le replongeait dans son élément.

II. — D'une part, il était déjà las de ce règne de six semaines, pendant lesquelles il avait donné à la France les convulsions de son caractère; de l'autre, il voulait s'éloigner du pouvoir un moment, pour voir se dérouler les nouveaux hommes, les nouveaux événements, les nouveaux partis; enfin (tant les circonstances domestiques ont d'empire secret sur les hommes publics!) sa femme, mourante d'une maladie de langueur et déplorant la sinistre renommée dont il avait déjà taché son nom par tant de

meurtres provoqués ou tolérés, le conjurait avec larmes de sortir d'un tourbillon qui emportait à de tels vertiges, et d'expier les torts ou les malheurs de son ministère par sa retraite. Danton aimait et respectait la première compagne de sa jeunesse; il écoutait sa voix comme un oracle de tendresse, et regardait avec inquiétude les deux enfants qu'elle allait, en mourant, laisser sans mère. Il aspirait à se recueillir un moment, fier d'avoir sauvé les frontières, honteux du prix que son patriotisme égaré lui avait demandé dans les journées de septembre.

III. — Une impatience visible se trahissait dans les premières paroles, dans l'attitude et dans le silence même de la convention. Les Français ne remettent jamais au lendemain ce que le jour peut faire. Une pensée était dans tous les esprits, dans tous les regards, sur toutes les lèvres; elle ne pouvait tarder à éclater. La première question à traiter était celle de la royauté ou de la république. La France avait pris son parti; l'assemblée ne pouvait suspendre le sien. Elle réfléchissait seulement à la grandeur de l'acte. Il y a des mots qui contiennent la vie ou la mort des peuples; il y a des minutes qui décident de l'avenir du genre humain. La convention était sur le seuil de ses destinées inconnues: elle n'hésitait pas, elle se recueillait.

IV. — La France était née, avait grandi, avait vieilli sous la royauté; sa forme était devenue, par la longueur du temps, sa nature. Nation militaire, elle avait couronné ses premiers soldats; nation féodale, elle avait inféodé son gouvernement civil à l'exemple de ses terres; nation religieuse, elle avait sacré ses chefs, attribué à ses rois une sorte de délégation divine, adoré la royauté comme un dogme, proscrit l'indépendance d'opinion comme une révolte, puni la lèse-majesté comme un sacrilége. Une vaine ombre d'indépendance individuelle et de privilége des provinces subsistait dans les parlements, dans les états provinciaux, dans les administrations communales. La loi, c'était le roi; le noble, c'était le sujet; le peuple, c'était le serf, ou tout au plus l'affranchi. Nation militaire et fière, la France avait ennobli sa servitude par l'honneur, sanctifié l'obéissance par le dévouement, personnifié le pays dans la royauté. Le roi disparaissant, elle ne savait plus où était la patrie. Le droit, le devoir, le drapeau, tout disparaissait avec lui. Le roi étai

le dieu visible de la nation : la vertu était de lui obéir.

Rien n'avait créé dans le peuple l'exercice des vertus civiques qui sont l'âme des gouvernements libres. Honneurs, dignités, influences, pouvoirs, grades, rien ne remontait du peuple, tout descendait du roi. Les ambitions ne regardaient pas en bas, mais en haut. L'estime ne donnait rien, la faveur tout. De plus, une alliance aussi vieille que la monarchie unissait la religion à la royauté; renverser l'une, c'était renverser l'autre. La France avait deux habitudes séculaires : la royauté et le catholicisme. L'opinion et la conscience s'y tenaient; on ne pouvait déraciner l'une sans agiter l'autre. La royauté de moins, le catholicisme, comme une institution souveraine et civile, tombait avec elle. Au lieu d'une ruine, il en fallait deux.

Enfin, la famille royale en France, qui considérait la royauté comme son apanage inaliénable et le pouvoir souverain comme une légitimité de son sang, s'était confondue par les mariages, par les parentés, par les alliances avec toutes les familles souveraines de l'Europe. Attaquer les droits de la royauté en France, c'était les atteindre ou les menacer dans l'Europe entière. Les familles royales n'étaient qu'une seule famille; les couronnes étaient solidaires. Supprimer le titre et les droits de la royauté à Paris, c'était supprimer l'héritage et le droit des rois dans toutes leurs capitales; c'était, de plus, bouleverser et intervertir tous les rapports extérieurs de la France avec les États européens, fondés sur une politique de famille, et les fonder désormais sur une politique d'intérêts nationaux. L'exemple était menaçant, la guerre certaine, terrible, universelle. Voilà ce que l'histoire disait tout bas aux Girondins.

V. — D'un autre côté, le républicanisme, dont la convention sentait en elle la mission, disait à l'âme des conventionnels : «Il faut en finir avec les trônes! La révolution a pour mission de substituer la raison au préjugé, le droit à l'usurpation, l'égalité au privilége, la liberté à la servitude dans le gouvernement des sociétés, en commençant par la France. La royauté est un préjugé et une usurpation subis depuis des siècles par l'ignorance et par la lâcheté des peuples. L'habitude seule en a fait un droit. La royauté absolue, c'est un homme-peuple se substituant à l'humanité souveraine; c'est le genre humain abdiquant ses titres,

ses droits, sa raison, sa liberté, sa volonté, ses intérêts entre les mains d'un seul. C'est faire, par une fiction, un dieu là où la nature n'a fait qu'un homme. C'est dégrader, déposséder, découronner des millions d'hommes égaux en droits, quelquefois même supérieurs en intelligence et en vertu, pour en grandir et pour en couronner un seul. C'est assimiler une nation à la glèbe qu'elle foule, et donner sa civilisation, ses générations et ses siècles en propriété à une famille qui disposera de l'héritage de Dieu.

»Transigerons-nous avec cette habitude de la royauté et conserverons-nous le nom en supprimant la chose? Créerons-nous, pour complaire à la multitude routinière, une royauté constitutionnelle, représentative, où le roi ne sera qu'un premier magistrat héréditaire, chargé d'exécuter passivement les volontés du peuple? Mais quelle force et quelle utilité aurait jamais une telle institution? Nous venons d'en faire l'expérience et nos enfants la feraient après nous. De deux choses l'une: ou ce roi constitutionnel aura un droit propre et une volonté personnelle, ou il n'en aura aucun. S'il a un droit propre et une volonté personnelle, ce droit et cette volonté du roi, en opposition souvent, et en lutte quelquefois avec la volonté du peuple, n'auront fait qu'enfermer un germe de contradiction, de guerre intestine et de mort dans la constitution. Le gouvernement, au lieu d'être l'harmonie et l'unité, sera l'antagonisme et la guerre. Ce sera l'anarchie constituée au sommet pour commander l'ordre et la paix en bas. Contre-sens.

»Ou le roi n'aura point d'autorité ni de volonté personnelle. Et alors, impuissant, inutile et méprisé, il ne sera que l'aiguille dorée qui marque l'heure sur le cadran de la constitution, mais qui n'en règle et n'en modère en rien le mécanisme. Dérision du titre de roi et avilissement du signe du pouvoir.

»Mais ce n'est pas tout. Ou ce roi représentatif sera un être nul, un fantôme, ou il sera un homme capable et ambitieux? Si c'est un être nul et un vain fantôme, à quoi servira-t-il, si ce n'est à déconsidérer son rang et à traduire votre royauté en pitié et en risée aux yeux du peuple? Mais, si c'est un homme capable et ambitieux, quel danger vivant et permanent ne créez-vous pas de vos propres mains pour l'égalité et la liberté de la *nation!*

»Honorée du nom et du signe du pouvoir suprême, sans cesse exposée dans ses palais, dans ses cérémonies, dans ses temples, à la tête de ses armées, aux adorations de la multitude; richement dotée d'une liste civile et de propriétés inamissibles et toujours grossissantes, élément de corruption des caractères, organe de toutes les volontés, exécutrice de toutes les lois, négociatrice avec toutes les cours étrangères, nommant tous les ministres et rejetant sur eux ses responsabilités et ses impopularités, canal de toutes les grâces, seule institution héréditaire au sein d'une constitution où tout sera électif et viager, transmettant du père au fils des traditions ambitieuses d'envahissement du pouvoir, usant les hommes et les partis sans s'user jamais elle-même, comment une telle royauté, dans de telles mains, restera-t-elle inoffensive à l'égalité et à la liberté dans la nation? n'aura-t-elle pas évidemment sur les pouvoirs populaires l'avantage de ce qui ne passe pas sur ce qui passe? et n'aura-t-elle pas absorbé, avant qu'un siècle se soit écoulé, tout ce que nous aurons eu l'imprudence de lui confier de nos droits et de nos intérêts, après avoir eu le vain courage de les conquérir? Mieux valait ne pas renverser ce préjugé que de le rétablir de nos propres mains!

»La république démocratique,« poursuivaient-ils, »est le seul gouvernement selon la raison. Là, point d'homme déifié, point de famille hors la loi, point de caste hors de l'égalité, point de fiction supposant dans le fils le génie ou la vertu du père et donnant aux uns l'hérédité du commandement, aux autres l'hérédité de l'obéissance.

»La raison humaine est la seule légitimité du pouvoir. L'intelligence est le titre non de la souveraineté, la nation n'en reconnaît point hors de soi, mais le titre de magistratures, instituées dans l'intérêt et au service de tous. L'élection est le sacre du peuple pour ces magistratures, délégations révocables de sa volonté. Elle élève et elle dépose sans cesse. Nul citoyen n'est plus souverain que l'autre. Tous le sont dans la proportion du droit, de la capacité, de l'intérêt qu'ils ont dans l'association commune. Les influences, toutes personnelles et toutes viagères, ne sont que le libre acquiescement de la raison publique aux mérites, aux lumières, aux vertus des citoyens. Les

supériorités de la nature, de l'instruction, de la fortune, du dévouement, constatées par le choix mutuel des citoyens entre eux, font monter sans cesse et par un mouvement spontané les plus dignes au gouvernement. Mais ces supériorités, qui se légitiment par leurs services, ne menacent jamais le gouvernement de dégénérer en tyrannie. Elles disparaissent avec ces services mêmes, elles rentrent à termes fixes dans les rangs des simples citoyens, elles s'évanouissent avec la vie des favoris du peuple, et font place à d'autres supériorités qui le serviront à leur tour. C'est la force vraie du pouvoir social appartenant non à quelques-uns, mais à tous; sortant sans interruption de sa seule source, le peuple, et y rentrant toujours inaliénables, pour en ressortir éternellement à sa volonté. C'est la rotation du gouvernement calquée sur cette rotation perpétuelle des générations qui ne s'arrête jamais, qui n'inféode pas l'avenir au passé, qui n'immobilise ni la souveraineté, ni la loi, ni la raison, mais qui, à l'exemple de la nature, dure en se renouvelant.

»La royauté, c'est le gouvernement fait à l'image de Dieu: c'est le rêve. La république est le gouvernement fait à l'image de l'homme: c'est la réalité politique.

»Mais si la forme républicaine est la raison, elle est aussi la justice. Elle distribue, elle nivelle, elle égalise sans cesse les droits, les titres, les supériorités, les fonctions, les intérêts des classes entre elles, des citoyens entre eux. L'Évangile est démocratique, le christianisme est républicain!

VI. — »Et puis la république ne fût-elle pas l'idéal du gouvernement de la raison, qu'elle serait encore en ce moment la nécessité de la France. La France avec un roi détrôné, avec une noblesse armée contre elle, avec un clergé dépossédé, avec l'Europe monarchique tout entière sur ses frontières, ne trouverait dans aucune forme de la royauté, dans aucune monarchie tempérée, dans aucune dynastie renouvelée, la force surhumaine dont elle a besoin pour triompher de tant d'ennemis et pour survivre à une telle crise. Un roi serait suspect, une constitution impuissante, une dynastie contestée. Dans un tel état de choses, l'énergie désespérée et toute-puissante du peuple, évoquée du fond de ce peuple même et convertie d'acclamation en gouvernement, est la seule force qui puisse égaler la volonté aux ré-

sistances et le dévouement aux dangers. Antée touchait la terre et renaissait. La France doit toucher le peuple pour appuyer sur lui le levier de la révolution. Hésiter entre des formes de gouvernement dans un pareil moment, c'est les perdre toutes. Nous n'avons pas le choix ! La république est le dernier mot de la révolution, comme le dernier effort de la nationalité. Il faut l'accepter et la défendre, ou vivre de la mort honteuse des peuples qui livrent leurs foyers et leurs dieux, pour rançon de leur vie, à leurs ennemis ! «

Telles étaient les réflexions que la raison et la passion tour à tour, le passé et le présent de la France suggéraient aux Girondins pour les décider à la république. La politique et la nécessité leur imposaient alors ce mode de gouvernement. Ils l'acceptèrent.

VIII. — Seulement les Girondins redoutaient déjà que cette république ne tombât dans les mains d'une démagogie furieuse et insensée. Le 10 août et le 2 septembre les consternaient. Ils voulaient donner quelques jours à la réflexion et à la réaction de l'assemblée et de l'opinion contre ces excès populaires. Hommes imbus des idées républicaines de l'antiquité, où la liberté des citoyens supposait l'esclavage des masses et où les républiques n'étaient que de nombreuses aristocraties, ils comprenaient mal le génie chrétien des républiques démocratiques de l'avenir. Ils voulaient la république à condition de la gouverner seuls, dans les idées et dans les intérêts de la classe moyenne et lettrée à laquelle ils appartenaient. Ils se proposaient de faire une constitution républicaine à l'image de cette seule classe devant laquelle venaient de s'évanouir la royauté, l'Église et l'aristocratie. Sous le nom de république ils sous-entendaient le règne des lumières, des vertus, de la propriété, des talents, dont leur classe avait désormais le privilége. Ils rêvaient d'imposer des conditions, des garanties, des exclusions, des indignités dans les conditions électorales, dans les droits civiques, dans l'exercice des fonctions publiques, qui élargiraient sans doute les limites de la capacité au gouvernement, mais qui laisseraient en dehors la masse faible, ignorante, indigente ou mercenaire du peuple. La constitution devant corriger, selon eux, ce que la république avait de populaire et d'orageux, ils séparaient dans leurs pensées la plèbe de

la nation. En servant l'une, ils comptaient se prémunir contre l'autre. Ils ne se résignaient pas à forger de leurs propres mains, dans une constitution soudaine, irréfléchie et téméraire, la hache sous laquelle leurs têtes n'auraient qu'à s'incliner et à tomber. Nombreux et éloquents dans la convention, ils se fiaient à leur ascendant.

VIII. — Mais cet ascendant, qui prédominait encore dans les départements et dans l'assemblée, avait pâli depuis deux mois dans Paris, devant l'audace de la commune, devant la dictature de Danton, devant la démagogie de Marat et sourtout devant le prestige de Robespierre. La commune avait envahi. Marat avait effrayé. Danton avait gouverné. Robespierre avait grandi. Les Girondins, diminués de tout ce qui était conquis par ces autorités et par ces hommes, avaient suivi, souvent en murmurant, le mouvement qui les entraînait. N'ayant rien prévu, rien gouverné pendant cette tempête, ils avaient dominé en apparence les mouvements, mais comme le débris domine la vague en suivant ses ondulations.

Tous leurs efforts pour modérer l'entraînement anarchique de la capitale n'avaient servi qu'à marquer leur faiblesse. La nation se retirait d'eux. Pas un seul de ces hommes, favoris de l'opinion sous l'assemblée législative, n'avait été nommé à la convention par la ville de Paris. Tous leurs ennemis au contraire étaient les élus du peuple. La commune avait fait passer tous ses candidats. Danton, Robespierre et Marat, après avoir dicté les scrutins, dictaient maintenant les votes.

Le peuple impatient demandait aux deux partis des résolutions extrêmes. Sa popularité était à l'enchère. Il fallait rivaliser d'énergie et même de fureur pour la conquérir. La réserve monarchique faite par Vergniaud, Guadet, Gensonné et Condorcet, en mentionnant la nomination d'un gouverneur au prince royal dans le décret de déchéance, avait mis les Girondins en suspicion. Cette pierre d'attente de la monarchie semblait révéler en eux l'arrière-pensée de la relever après l'avoir abattue. Les journaux et les tribunes des jacobins exploitaient contre eux ce soupçon de royalisme ou de modération. »Vous n'avez pas brûlé vos vaisseaux,« leur disait-on; pendant que nous combattions pour renverser à jamais le trône, vous écriviez avec

tre sang de respectueuses réserves pour la royauté.«

Les Girondins ne pouvaient répondre à ces accusations qu'en renant l'avantage de l'audace sur leurs ennemis. Mais ici une ouvelle crainte les arrêtait. Ils ne pouvaient faire un pas de lus dans la voie des jacobins et de la commune sans mettre le pied dans le sang du 2 septembre. Ce sang leur faisait horreur et ils s'arrêtaient, sans délibérer, devant le crime. Résolus de voter la république, ils voulaient voter en même temps une constitution qui donnât à la république quelque chose de la concentration du pouvoir et de la régularité de la monarchie. Romains par leur éducation et par leur caractère, le peuple et le sénat de Rome étaient le seul idéal politique qui s'offrit confusément à leur imitation. L'avénement du peuple tout entier au gouvernement, l'inauguration de cette démocratie chrétienne et fraternelle que Robespierre préconisait dans ses théories et dans ses discours n'étaient jamais entrés dans leurs plans. Changer le gouvernement était toute la politique des Girondins. Changer la société était la politique des démocrates. Les uns étaient des politiques, les autres des philosophes. Les uns pensaient au lendemain, les autres à la postérité.

Avant donc de proclamer la république, les Girondins voulaient lui donner une forme qui la préservât de l'anarchie et de la dictature. Les jacobins voulaient la proclamer comme un principe à tout hasard, d'où sortiraient des flots de sang peut-être des tyrannies passagères, mais d'où naîtrait, selon eux, le triomphe et le salut du peuple et de l'humanité. Enfin Danton, pr fondément indifférent aux formes du gouvernement, pour que cette forme lui donnât l'empire, voulait proclamer la ré blique pour compromettre la nation tout entière dans la c de sa révolution, et pour rendre inévitable et terrible, entr France libre et les trônes, un choc où le vieux monde polit serait brisé et ferait place, non aux principes, mais aux hor nouveaux.

Enfin beaucoup d'autres, tels que Marat et ses complices, laient proclamer la république comme une vengeance du contre les rois et les aristocrates, et comme une ère d'ag et de trouble où la fortune multiplierait ces hasards qui ab ce qui est en haut et qui exaltent ce qui est en bas. L'é

besoin des tempêtes pour s'élever et pour surnager. La politique de ces démagogues n'était que la sédition rédigée en principe, et l'anarchie écrite en constitution.

IX. — Cependant, chacun de ces partis devait se presser pour ne pas laisser à l'autre l'honneur de l'initiative et l'avantage de la priorité.

Les Girondins, fiers de leur nombre dans la convention, se réunirent en conseil chez madame Roland, et résolurent de n'admettre la discussion sur le changement de forme du gouvernement qu'après s'être emparés des commissions exécutives et surtout de la commission de constitution, qui prépareraient leur plan, qui assureraient leur moyen et qui seraient les organes de leurs volontés. Ils se croyaient assez maîtres de la convention par le nombre de leurs adhérents et par l'autorité de leur crédit, pour prévenir dans les premières séances une acclamation téméraire de la république. Ils entrèrent avec cette confiance dans la salle.

Danton, Robespierre, Marat lui-même ne se proposaient pas de devancer le moment de cette proclamation. Ils voulaient lui donner la solennité du plus grand acte organique qu'une nation pût accomplir. Ils voulaient de plus tâter leur force dans la convention et grouper leurs amis, inconnus les uns aux autres, pour modeler la république à sa naissance, chacun sur leurs idées et sur leur ambition. Le silence était donc taciment convenu sur cette grande mesure entre tous les chefs de l'assemblée. Mais la veille de cetite première séance, quelques membres jeunes et exaltés de la convention: Saint-Just, Lequinio, Panis, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et quelques membres de la commune, réunis dans un banquet au Palais-Royal, échauffés par la conversation et par la fumée du vin, condamnèrent unanimement cette temporisation des chefs, et résolurent de déjouer cette timide prudence et de déconcerter les projets des Girondins, en lançant le mot de république à leurs ennemis. »S'ils le relèvent,« dit Saint-Just, »ils sont perdus; car c'est nous qui l'aurons imposé. S'ils l'écartent, ils sont perdus encore; car, en s'opposant à une passion du peuple, ils seront submergés par l'impopularité que nous amasserons sur leurs têtes.«

Lequinio, Sergent, Panis, Billaud-Varennes applaudirent à

l'audacieux machiavelisme de Saint-Just. Collot-d'Herbois, naguère comédien, orateur théâtral, à la voix sonore, au geste déployé, homme d'orgie et de coup de main, dont l'égarement de parole ressemblait souvent à l'ivresse, se chargea de faire la motion et jura d'affronter seul, s'il le fallait, le silence, l'étonnement et les murmures de la Gironde.

X. — Le soir, ainsi qu'il avait été convenu, Collot-d'Herbois donna, en entrant à la séance, le mot d'ordre aux impatients. Il se tinrent prêts à lui faire écho. Un mot qui éclate dans l'indécision d'une assemblée emporte les résolutions. Aucune prudence ne peut contenir ce qui est dans la pensée de tous. A peine Collot-d'Herbois eut-il mandé l'abolition de la royauté, qu'une acclamation, en apparence unanime, s'éleva de toutes les parties de la salle et attesta que la voix d'un seul avait prononcé le mot de la nécessité. Quinette et Bazire ayant demandé, par respect pour la nouvelle institution, que la gravité des formes et la solennité de la réflexion présidassent à la proclamation de la république : »Qu'est-il besoin de délibérer,« s'écria Grégoire, »quand tout le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Les cours sont l'atelier de tous les crimes. L'histoire des rois est le martyrologe des nations!« Le jeune Ducos de Bordeaux, l'ami et l'élève de Vergniaud, sentant qu'il fallait confondre la voix de son parti dans la voix générale, pour que le peuple ne pût distinguer ni le premier ni le dernier dans ce vote : »Rédigeons à l'instant le décret,« dit-il, »il n'a pas besoin de considérants, après les lumières que le 10 août a répandues. Le considérant de votre décret d'abolition de la royauté, ce sera l'histoire des crimes de Louis XVI!« La république fut proclamée ainsi avec des sentiments divers, mais d'une seule voix! Enlevée à l'initiative des uns par la popularité jalouse des autres, jetée en défi par les jacobins à leurs ennemis, acceptée avec acclamation par les Girondins, pour ne pas laisser l'honneur du patriotisme aux jacobins ; résolution désespérée ; abîme inconnu où la réflexion entraînait les politiques, où le vertige attirait les imprudents ; seul asile qui restât à la patrie, selon les patriotes ; gouffre obscur où chacun croyait engloutir ses rivaux en s'y précipitant avec eux, et que tous devaient combler tour à tour de leurs combats, de leurs crimes, de leurs vertus et de leur sang.

LIVRE TRENTIÈME.

La république accueillie avec unanimité. — Les Girondins chez madame Roland. — Accusation contre Marat. — Apostrophe de Vergniaud. — Danton. — Robespierre. — Détails intimes. — Scènes tumultueuses. — Marat. — Son portrait. — Rupture entre Danton et les Girondins.

I. — La proclamation de la république fut accueillie avec une ardente exaltation dans la capitale, dans les départements, dans les armées. C'était pour les philosophes le type des gouvernements humains retrouvé sous les débris de quatorze siècles de préjugés et de tyrannies. C'était pour les patriotes la déclaration de guerre d'une nation debout, proclamée par elle le jour même de la victoire de Valmy, en face des trônes conjurés contre la liberté. C'était pour le peuple une enivrante nouveauté. Chaque citoyen se sentait, pour ainsi dire, couronné d'une partie de cette souveraineté reconquise dont l'acte de la convention venait de dépouiller le front et la famille des rois, pour la restituer au peuple. La nation, soulagée du poids du trône, crut respirer pour la première fois l'air libre et vital qui allait la régénérer. Ce fut un de ces courts moments qui concentrent, dans un point du temps, des horizons d'enthousiasme et d'espérances que les peuples attendent pendant des siècles, qu'ils savourent quelques jours et qu'ils n'oublient plus, mais qu'ils ne tardent pas à laisser s'échapper comme un beau rêve pour retomber dans toutes les réalités, dans toutes les difficultés et dans toutes les angoisses qui accompagnent la vie des nations. N'importe. Ces heures d'illusions sont si belles et si pleines qu'elles comptent pour des siècles dans la vie de l'humanité, et que l'histoire semble s'arrêter pour les retenir et pour les éterniser.

II. — Ceux qui en jouirent le plus furent les Girondins. Rau-

semblés le soir chez madame Roland, Pétion, Brissot, Guadet, Louvet, Boyer-Fonfrède, Ducos, Grangeneuve, Gensonné, Barbaroux, Vergniaud, Condorcet célébrèrent dans un recueillement presque religieux l'avénement de leur pensée dans le monde; et jetant volontairement le voile de l'illusion sur les embarras du lendemain et sur les obscurités de l'avenir, ils se livrèrent tout entiers à la plus grande jouissance que Dieu ait accordée à l'homme ici-bas: l'enfantement de son idée, la contemplation de son œuvre, la possession de son idéal accompli.

De nobles paroles furent échangées pendant le repas entre ces grandes âmes. Madame Roland, pâle d'émotion, laissait échapper de ses yeux des regards d'un éclat surnaturel qui semblaient voir l'échafaud à travers la gloire et la félicité du jour. Le vieux Roland interrogeait de l'œil la pensée de sa femme et semblait lui demander si ce jour n'était pas le sommet de leur vie et celui après lequel il n'y avait plus qu'à mourir. Condorcet entretenait Brissot des horizons indéfinis que l'ère nouvelle ouvrait à l'humanité. Boyer-Fonfrède, Barbaroux, Rebecqui, Ducos, jeunes amis, presque frères, se félicitaient d'avoir de longues vies à donner à leur patrie et à la liberté. Guadet et Gensonné se reposaient glorieusement de leurs longues fatigues dans cette halte triomphante où ils avaient enfin mené la révolution. Pétion, à la fois heureux et triste, sentait que sa popularité l'abandonnait, mais il l'abdiquait volontairement dans son âme, du moment où on la mettait au prix du crime. Le sang de septembre avait enlevé à Pétion son ivresse de popularité. Cette ivresse passée, Pétion allait redevenir un homme de bien.

Vergniaud, sur qui tous les convives avaient les yeux fixés comme sur le principal auteur et le seul modérateur de la future république, montrait dans son attitude et dans ses traits la quiétude insouciante de la force qui se repose avant et après le combat. Il regardait ses amis avec un sourire à la fois serein et mélancolique. Il parlait peu. A la fin du souper, il prit son verre, le remplit de vin, se leva et proposa de boire à l'éternité de la république. Madame Roland, pleine des souvenirs de l'antiquité, demanda à Vergniaud d'effeuiller dans son verre, à la manière des anciens, quelques roses du bouquet qu'elle portait ce jour-là. Vergniaud tendit son verre, fit nager les feuilles de rose

sur le vin et but; puis se penchant vers Barbaroux avant de se rasseoir: »Barbaroux,« lui dit-il à demi-voix, » ce ne sont pas des roses, mais des branches de cyprès qu'il fallait effeuiller dans notre vin ce soir. En buvant à une république dont le berceau trempe dans le sang de septembre, qui sait si nous ne buvons pas à notre mort ? N'importe, « ajouta-t-il, » ce vin serait mon sang que je le boirais encore à la liberté et à l'égalité! — Vive la république! « s'écrièrent à la fois les convives.

Cette image sinistre attrista mais ne découragea pas leurs âmes. Ils étaient prêts à tout accepter de la révolution, même la mort!

III. — Les Girondins écoutèrent, après le dîner, les vues que Roland, assisté de sa femme, avait rédigées pour la convention sur l'état de la république. Ce plan posait nettement la question entre la France et la commune de Paris. Roland, comme ministre de l'intérieur, en appelait à la convention des désordres de l'anarchie et des crimes qui avaient signalé l'interrègne des lois depuis le 10 août jusqu'à l'ouverture de la nouvelle assemblée, et demandait que le pouvoir exécutif fut affermi dans les mains du gouvernement central. Les Girondins se promirent de soutenir énergiquement leur ministre dans ses projets et de refréner enfin les usurpations de la commune de Paris. C'était déclarer la guerre à Danton, à Robespierre et à Marat, qui régnaient à l'hôtel de ville.

Cette restauration du pouvoir national était difficile et périlleuse pour les Girondins qui l'entreprenaient. Roland, gémissant sur les excès de septembre, sans avoir la force nécessaire à leur répression, avait écrit deux fois à l'assemblée législative pour appeler la vengeance des lois sur les provocateurs et les auteurs de ces assassinats. Ces protestations courageuses, si on considère qu'elles étaient écrites sous le couteau des égorgeurs et dans un conseil de ministres où siégeait Danton, étaient cependant pleines d'excuses sur les crimes accomplis et de concessions déplorables à la fureur du peuple; mais elles demandaient le respect pour la vie et les propriétés des citoyens. Elles indiquaient dans Roland un censeur et non un complice de la commune. C'était assez *pour le signaler*, ainsi que sa femme, à la haine et aux piques *des assassins.*

En effet, le comité de surveillance de la commune avait eu l'audace d'ordonner l'arrestation de Roland. Danton, informé de cet excès de scandale, et sachant mieux que personne qu'un décret d'arrestation était un arrêt de mort pendant ces journées, était accouru au conseil de surveillance, avait tancé le comité et déchiré l'ordre d'arrestation. Ministre lui-même, il avait senti qu'un pouvoir occulte qui allait jusqu'à ordonner l'emprisonnement et la mort d'un ministre le touchait de trop près pour ne pas réprimer un tel attentat.

Roland, depuis ce jour, était l'objet de toutes les calomnies des feuilles de Marat et de toutes les émeutes des factieux. Menacé à tout instant dans son propre hôtel, au ministère de l'intérieur, insuffisamment protégé par un faible poste de gendarmerie, il était fréquemment obligé, pour sa sûreté, de passer les nuits hors de chez lui. Quand il y couchait, madame Roland plaçait elle-même des pistolets sous l'oreiller du lit, soit pour se défendre contre les attaques nocturnes de meurtriers apostés, soit pour se soustraire par une mort volontaire aux outrages des assassins. Roland, animé par cette femme virile, n'avait pas faibli sous ses devoirs. Ses lettres aux départements pour combattre les sanguinaires provocations de la commune, les feuilles publiques rédigées dans ses bureaux et dont les articles les plus mâles respiraient l'âme de sa femme, *la Sentinelle*, journal républicain et honnête, écrit sous sa dictée par Louvet, attestaient ses efforts pour retenir la révolution dans les voies de la justice et de la loi.

Bientôt Danton et Fabre d'Églantine essayèrent de soustraire à Roland ce moyen d'action sur l'esprit public, en attirant à eux la plus grande part des deux millions de fonds secrets que l'assemblée avait confiés au pouvoir exécutif. Ils y réussirent et désarmèrent ainsi le ministre de l'intérieur du faible levier qui lui restait sur l'opinion.

IV. — De son côté Marat, moins impératif mais aussi avide, non content d'avoir enlevé des presses à l'imprimerie royale, demanda à Roland une somme d'argent pour les frais d'impression des pamphlets populaires qu'il avait en portefeuille. Roland refusa. Marat dénonça le ministre à la vindicte des patriotes. Danton se chargea de fermer la bouche à Marat. Le duc d'Orléans, lié

secrètement avec Danton, prêta la somme. Marat néanmoins distilla sa rancune en lignes de sang contre Roland, sa femme et ses amis. Chaque tentative que ce parti faisait pour rétablir l'action du gouvernement, l'ordre et la sûreté dans Paris et dans les départements était représentée par *l'Ami du peuple* et par les soudoyés de la commune comme une conspiration contre les patriotes. Le vol du garde-meuble de la couronne, qui eut lieu dans ces circonstances, servit de texte à des accusations nouvelles de négligence ou de complicité contre le ministre de l'intérieur. Roland fut consterné d'un événement qui privait la nation de richesses précieuses dans un moment de nécessité. Il fit poursuivre avec une vaine activité les auteurs obscurs de ce pillage. On en saisit quelques-uns, voleurs de profession, qui ne semblaient avoir été associés à ce vol que pour couvrir de noms déshonorés les noms des véritables spoliateurs de ce trésor. Une partie des objects précieux que renfermait cet écrin de la monarchie fut retrouvée enfouie dans les Champs-Élysées; le reste disparut sans laisser de traces. Danton fut véhémentement soupçonné d'avoir employé à solder les troupes de Dumouriez et à corrompre l'état-major du roi de Prusse une partie des valeurs dérobées, pour en payer la libération du sol de la patrie. Les meneurs ténébreux de la commune, parmi lesquels les coupables avaient évidemment des complices, furent accusés d'en avoir employé l'autre partie à salarier l'anarchie et à perpétuer leur domination: accusations vagues, soupçons sans preuves, que le temps n'a ni justifiés complétement ni complétement démentis.

Accusé avec acharnement par Marat, Roland répondit par une adresse aux Parisiens. Ses coups dépassaient Marat et portaient sur la commune, dont la lutte avec l'assemblée s'envenimait tous les jours. »Avilir l'assemblée nationale, porter à la révolte contre elle, répandre la défiance entre les autorités et le peuple, voilà le but des affiches et des feuilles de Marat,« disait Roland. »Lisez celle du 8 septembre, où tous les ministres, excepté Danton, sont voués à l'animadversion publique et accusés de trahison! Si ces diatribes étaient anonymes ou signées de quelque nom obscur, je les dédaignerais; mais elles portent le nom d'un homme que le corps électoral et la commune comptent parmi leurs membres, et qu'on parle de porter à la convention.

Un tel accusateur me force de répondre; et si cette réponse devait être mon testament de mort, je la ferais encore pour qu'elle fut utile à mon pays. Je suis né avec la fermeté de caractère qui soutient la vertu, je méprise la fortune, j'aime la gloire honnête, je ne puis vivre qu'en paix avec ma conscienee. Qu'on prenne ma vie et qu'on lise mes ouvrages; je défie la malveillance d'y trouver un seul acte, un seul sentiment dont j'aie à rougir. Pendant quarante ans d'administration, j'ai fait le bien. Je n'aime pas le pouvoir. Soixante ans de travaux me rendent la retraite préférable à une vie agitée. On m'accuse de machiner avec la faction de Brissot parce que je lui reconnais autant de pureté que de talent. J'ai admiré le 10 août; j'ai frémi des suites du 2 septembre. J'ai compris la colère du peuple, mais j'ai voulu qu'on arrêtât les assassinats. Moi-même j'ai été désigné pour victime. Que des scélérats provoquent les assassins contre moi, je les attends; je suis à mon poste, je saurai mourir.«

V. — Brissot, dont le nom était devenu la dénomination de tout un parti, avait été contraint de se défendre aussi contre l'accusation de vouloir rétablir la monarchie en France, sur la tête du duc de Brunswick. Pétion ne cessait, dans ses réclamations ou dans ses discours à l'assemblée, de rappeler ses anciens services et ses titres à la confiance du peuple. C'était indiquer qu'on les oubliait. Le nom de madame Roland, sans cesse mêlé à celui de ses amis, était jeté couvert d'insinuations odieuses à l'envie et à la risée de l'opinion. Vergniaud lui-même était outragé, menacé, désigné par son nom et par son génie aux sicaires de septembre. Deux fois Vergniaud avait étouffé sous ses pieds l'impopularité qui s'attachait à lui par deux discours dans lesquels il jetait d'une main le défi aux ennemis de la France, de l'autre la menace aux tyrans de la commune. Le premier discours prononcé au moment où l'on annonçait la prétendue déroute de Dumouriez dans l'Argonne, avait relevé l'esprit public et fait une diversion puissante aux hostilités intestines de la commune et des Girondins. Coustard venait d'énumérer les forces qui restaient à Dumouriez. Vergniaud lui succéda à la tribune.

»*Les* détails que l'on vous donne sont rassurants,« dit-il; »cependant il est impossible de se défendre de quelques inquié-

tudes quand on voit le camp sous Paris. D'où vient cette torpeur dans laquelle paraissent ensevelis les citoyens qui sont restés à Paris? Ne dissimulons rien, il est temps de dire enfin la vérité. Les proscriptions passées, le bruit des proscriptions futures, les troubles intérieurs ont répandu la consternation et l'effroi. L'homme de bien se cache quand on est parvenu à cet état de choses où le crime se commet impunément. Il est des hommes, au contraire, qui ne se montrent que dans les calamités publiques, comme il est des insectes malfaisants que la terre ne produit que dans les orages. Ces hommes répandent sans cesse les soupçons, les méfiances, les jalousies, les haines, les vengeances. Ils sont avides de sang. Dans leurs propos séditieux ils aristocratisent la vertu même pour avoir le droit de la fouler aux pieds. Ils démocratisent le crime pour pouvoir s'en rassasier sans craindre le glaive de la justice. Tous leurs efforts tendent à déshonorer aujourd'hui la plus belle des causes, afin de soulever contre elle les nations amies de la révolution. O citoyens de Paris! je vous le demande avec la plus profonde émotion, ne démasquerez-vous jamais ces hommes pervers qui n'ont pour capter votre confiance que la bassesse de leur moyens et l'insolence de leurs prétentions? Citoyens! lorsque l'ennemi s'avance et qu'un homme, au lieu de vous engager à prendre l'épée pour le repousser, vous engage à égorger froidement des femmes et des citoyens désarmés, celui-là est l'ennemi de votre gloire et de votre salut! Il vous trompe pour vous perdre. Lorsqu'au contraire un homme ne vous parle des Prussiens que pour vous indiquer le cœur où vous devez frapper, lorsqu'il ne vous pousse à la victoire que par des moyens dignes de votre courage, celui-là est ami de votre gloire, ami de votre bonheur; il veut vous sauver! Abjurez donc vos dissensions intestines! allez tous ensemble au camp. C'est là qu'est votre salut!

»J'entends dire chaque jour: Nous pouvons éprouver une défaite. Que feront alors les Prussiens? Viendront-ils à Paris? Non, si Paris est dans un état de défense respectable, si vous préparez des postes où vous puissiez opposer une forte résistance; car alors l'ennemi craindrait d'être poursuivi et enveloppé par les débris mêmes des armées qu'il aurait vaincues et d'en être écrasé comme Samson sous les ruines du temple qu'il

renversa. Au camp donc, citoyens! au camp! Eh quoi! tandis que vos frères, vos concitoyens, par un dévouement héroïque, abandonnent ce que la nature doit leur faire chérir le plus, leurs femmes, leurs enfants, leurs foyers, demeurerez-vous plongés dans une molle oisiveté? N'avez-vous d'autre manière de prouver votre zèle que de demander comme les Athéniens: Qu'y a-t-il aujourd'hui de nouveau? Au camp, citoyens! au camp! Tandis que vos frères arrosent peut-être de leur sang les plaines de la Champagne, ne craignons pas d'arroser de quelque sueur les plaines de Saint-Denis pour assurer leur retraite.«

VI. — Ce discours, où les figures de Danton, de Robespierre et de Marat étaient trop clairement indiquées derrière les hommes de sang que Vergniaud vouait à l'exécration de la France, électrisa tellement l'assemblée, qu'aucune voix n'osa lui répondre et que la faction de la commune parut un moment submergée sous ce flot de patriotisme. Deux jours après, à l'occasion d'une nouvelle plainte de Roland contre les empiétements de la commune, Vergniaud apostropha plus directement les instigateurs des assassinats de septembre, et déclara la guerre à la tyrannie masquée des jacobins. Des pétitions de prisonniers demandaient qu'on pourvût à la sûreté des prisons.

»S'il n'y avait que le peuple à craindre,« dit Vergniaud, »je dirais qu'il y a tout à espérer; car le peuple est juste et il abhorre le crime. Mais il y a ici des scélérats soudoyés pour semer la discorde, répandre la consternation et nous précipiter dans l'anarchie. (On applaudit.) — Ils ont frémi du serment que vous avez prêté de protéger de toutes vos forces la sûreté des personnes, les propriétés, l'exécution des lois. Ils ont dit: On veut faire cesser les proscriptions, on veut nous arracher nos victimes, on veut nous empêcher de les égorger entre les bras de leurs femmes et de leurs enfants? Eh bien! ayons recours aux mandats d'arrêt du comité de la commune. Dénonçons, arrêtons, entassons dans les cachots ceux que nous voulons perdre. Nous agiterons ensuite le peuple, nous lâcherons nos sicaires, et dans les prisons nous établirons une boucherie de chair humaine où nous pourrons à notre gré nous désaltérer de sang! (Applaudissements unanimes et réitérés de l'assemblée et des tribunes.) — Et savez-vous, Messieurs, comment disposent de la liberté des ci-

toyens ces hommes, qui s'imaginent qu'on a fait la révolution pour eux, qui croient follement qu'on a envoyé Louis XVI au Temple pour les intrôner eux-mêmes aux Tuileries? (Applaudissements.) — Savez-vous comment sont décernés ces mandats d'arrestation? La commune de Paris se repose à cet égard sur son comité de surveillance. Ce comité de surveillance, par un abus de tous les principes ou par une confiance criminelle, donne à des individus le terrible droit de faire arrêter ceux qui leur paraîtront suspects. Ceux-ci subdélèguent encore ce droit à d'autres affidés, dont il faut bien servir les vengeances, si on veut qu'ils servent les vengeances de leurs complices. Voilà de quelle étrange série dépendent la liberté et la vie des citoyens! Voilà entre quelles mains repose la sûreté publique! Les Parisiens aveuglés osent se dire libres! Ah! ils ne sont plus esclaves, il est vrai, des tyrans couronnés; mais ils le sont des hommes les plus vils et des plus détestables scélérats! (Nouveaux applaudissements.) — Il est temps de briser ces chaînes honteuses, d'écraser cette nouvelle tyrannie; il est temps que ceux qui font trembler les hommes de bien tremblent à leur tour! Je n'ignore pas qu'ils ont des poignards à leurs ordres. Eh! dans la nuit du 2 septembre, dans cette nuit de proscription, n'a-t-on pas voulu les diriger contre plusieurs députés et contre moi? Ne nous a-t-on pas dénoncés au peuple comme des traîtres? Heureusement c'était en effet le peuple qui était là; les assassins étaient occupés ailleurs! (Frémissement général.) — La voix de la calomnie ne produisit aucun effet, et la mienne peut encore se faire entendre ici, et, je vous en atteste, elle tonnera de tout ce qu'elle a de force contre les crimes et les tyrans. Et que m'importent les poignards et les sicaires? qu'importe la vie au représentant du peuple quand il s'agit du salut de la patrie? Lorsque Guillaume Tell ajustait la flèche qui devait abattre la pomme fatale qu'un monstre avait placée sur la tête de son fils, il s'écriait: Périssent mon nom et ma mémoire, pourvu que la Suisse soit libre! (Longs applaudissements.) — Et nous aussi, nous dirons: Périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, pourvu que la France soit libre!» Les députés se lèvent comme par une impulsion unanime en répétant avec enthousiasme le serment de Vergniaud. Les *tribunes imitent* ce mouvement et confondent leurs voix

avec celles des députés. — Vergniaud, un instant interrompu, reprend: »Oui, périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, si elle épargne par sa mort à la nation un crime qui imprimerait une tache au nom français; si sa vigueur apprend aux nations de l'Europe que, malgré les calomnies dont on cherche à flétrir la France, il est encore au sein même de l'anarchie momentanée où les brigands nous ont plongés, il est encore dans notre patrie quelques vertus publiques et qu'on y respecte l'humanité!!! Périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, si sur nos cendres nos successeurs plus heureux peuvent asseoir l'édifice d'une constitution qui assure le bonheur de la France, et consolide le règne de la liberté et de l'égalité!«

VII. — De pareils discours consolaient un instant les gens de bien, mais n'intimidaient pas les hommes de sang. Les Girondins avaient pour eux la raison, l'éloquence, la majorité dans l'assemblée. Les jacobins seuls avaient un pouvoir organisé dans les comités de l'hôtel de ville, et une force armée dans les sections pour exécuter leurs pensées. Les meilleurs sentiments des Girondins s'évaporaient après avoir retenti en magnifiques paroles. Les volontés des jacobins devenaient des actes le lendemain du jour où elles étaient conçues. Ils avaient continué à braver impunément l'assemblée. Leurs journaux et leurs orateurs demandaient un second 10 août contre Roland et ses amis. Collot-d'Herbois aspirait ouvertement à le remplacer au ministère de l'intérieur et fomentait les haines populaires contre lui. Pache, Suisse de nation, fils d'un concierge d'hôtel à Paris, protégé de Roland, élevé par lui jusqu'au ministère de la guerre, l'abandonna dès que Roland ne fut plus utile à sa fortune, et passa dans les rangs de ses ennemis.

Dans la pensée de Roland et de Vergniaud, ce règne violent et anarchique de l'insurrection, sous le nom de commune, devait cesser de lui-même le jour où une convention nationale centraliserait la volonté publique et retirerait à soi les pouvoirs un moment dérobés au peuple par les factieux et les proscripteurs.

Les départements, jaloux des envahissements de Paris sur la nation, l'indignation des hommes de bien soulevée par les massacres de septembre devaient, selon les Girondins, anéantir la

commune, restaurer le pouvoir exécutif et le restituer aux plus dignes et aux plus capables. Cette certitude les avait rendus patients pendant les cinq semaines qui venaient de s'écouler. La convention arrivait, les départements espéraient tout de cette représentation retrempée dans de si grandes crises. Le ministre de l'intérieur les flattait dans ses circulaires d'un prompt rétablissement de l'ordre. Vos représentants, leur disait-il, étrangers aux factions qui agitent la capitale, s'éloigneront, en arrivant à Paris, des hommes de sédition, comme Marat et Danton. L'anarchie les repoussera par le dégoût qu'elle inspire aux bons citoyens. Il leur promettait, de plus, l'appui moral des armées et de Dumouriez surtout, que sa victoire venait de rendre l'arbitre de la patrie. Santerre, commandant de la garde nationale des sections, appartenait, il est vrai, au parti de la commune, par son alliance avec Panis, un des principaux meneurs de ce parti, mais Barbaroux et Rebecqui répondaient des bataillons marseillais vainqueurs du 10 août, selon eux force suffisante pour défendre la convention contre les faubourgs de Paris. Huit cents nouveaux Marseillais arrivèrent du Midi à leur appel. De plus, Marat faisait horreur, et Danton inspirait l'effroi. Ces considérations souvent présentées aux Girondins avec la froide autorité de Brissot, l'éloquente indignation de Vergniaud, et passionnées encore par les regards et par l'âme de madame Roland, donnaient à ces jeunes hommes la confiance de la victoire et l'impatience du combat.

VIII. — Dans le parti opposé, une certaine hésitation trahissait l'inquiétude. Les séances des jacobins depuis quelque temps étaient peu suivies et insignifiantes. Les membres nouveaux de la convention ne s'y faisaient pas inscrire. Il semblaient craindre de compromettre leur caractère et leur indépendance dans une affiliation suspecte de violence et d'usurpation. Pétion et Barbaroux y luttaient avec avantage contre Fabre d'Églantine et Chabot. Marat n'agitait que les plus basses couches de la populace. Il était plutôt le scandale éclatant de la révolution qu'une force révolutionnaire. Il dépopularisait la commune en y siégeant. Danton lui-même semblait intimidé par l'approche de la convention. Son passé pesait sur son génie. Il aurait voulu le faire oublier et surtout l'oublier lui-même. Tout ce qui lui

rappelait les journées de septembre lui était importun et douloureux. Homme de clairvoyance et comme inspiré du génie inculte du gouvernement, il sentait que le rôle de chef d'une faction démagogique à l'hôtel de ville de Paris était un rôle court, précaire, subalterne, indigne de la France et de lui. La direction d'une insurrection, des proscriptions atroces et le gouvernement sanglant d'un interrègne de six semaines ne satisfaisaient pas son ambition.

Pour imposer sa dictature durable à la nouvelle assemblée, il fallait à Danton une de ces deux choses: l'armée ou la popularité. L'armée, il n'en avait pas encore, bien qu'il songeât à s'en donner une; la popularité, il avait le sens politique trop sûr et trop exercé pour compter longtemps sur la sienne. Il la sentait s'user et s'échapper heure par heure. De plus, il avait assez de hauteur de vues pour la mépriser. Juger et mépriser sa propre popularité, c'est le signe de l'homme d'État. Danton était né avec ce signe. Une seule chose lui avait manqué pour saisir et retenir ce rôle d'homme d'État: la moralité de l'ambition et l'innocence des moyens. Il était puni sur le coup. Grand et redouté encore par le retentissement de son forfait, il ne se dissimulait pas le repoussement que son nom inspirait autour de lui. Il ne pouvait vaincre ce sentiment de répulsion publique que par de nouveaux crimes ou par une disparition volontaire de la scène pendant un certain temps. De nouveaux crimes? Il n'en avait pas la soif. Le sang de septembre lui était trop amer pour qu'il en répandit davantage. Danton avait un cœur d'homme au fond, perverti, mais non insensible. Sa cruauté avait été un spasme de passion plutôt que l'assouvissement d'une âme atroce. C'était le système qui avait immolé en lui, non la nature. Il ne l'avouait pas encore en public, mais il l'avouait à sa femme. Il se repentait. Nous avons vu qu'il méditait, comme Sylla, une disparition volontaire et momentanée du pouvoir. Il méprisait assez ses rivaux pour leur abandonner la scène. »Vois-tu ces hommes,« disait-il un soir à Camille Desmoulins en parlant des *Girondins*, de Robespierre et de Marat, dans un de ces épanchements intimes où son orgueil trahissait souvent les secrets de son âme, »vois-tu ces hommes? Il n'y en a pas un qui vaille un des rêves seulement de Danton! La nature n'avait jeté que deux

âmes dans le moule des hommes d'État capables de manier les révolutions : Mirabeau et moi. Après nous elle a brisé le moule. Ces hommes sont des bavards qui perdent le temps à arranger des mots et qui s'en vont dormir sur les applaudissements. Crois-tu que je vais les combattre et leur disputer la tribune et le ministère ? Détrompe-toi ! je vais me ranger de côté et les livrer avec leur impuissance au néant de leurs pensées et aux difficultés du gouvernement. La grandeur des événements les écrasera. Pour me débarrasser d'eux, je n'ai besoin que d'eux-mêmes. »
Ainsi, les Girondins trouvaient la place presque vide et l'opinion désarmée devant eux. Un seul homme avait grandi en opinion et en popularité depuis le 10 août, et cet homme était Robespierre. Étudions-le ici avant le moment où il va se perdre dans le tumulte des événements.

IX. — Robespierre paraissait alors le philosophe de la révolution. Par une puissance d'abstraction qui n'appartient qu'aux convictions absolues, il s'était, pour ainsi dire, séparé de lui-même pour se confondre avec le peuple. Sa supériorité venait de ce que nul autant que lui ne semblait servir la révolution pour elle-même. Il s'élevait sur son dévouement. Par un retour naturel, le peuple se reconnaissait en lui. La révolution n'était pas pour Robespierre une cause politique, c'était une religion de son esprit. Il ne lui demandait pas seulement de le grandir lui-même, il lui demandait surtout de l'accomplir. Ses idées, d'abord confuses comme des instincts, commençaient à se clarifier par l'étude et par la pratique. Son talent, d'abord rebelle et laborieux, commençait à mieux servir sa volonté ! Dénué des dons extérieurs et des inspirations soudaines de l'éloquence naturelle, il avait tant travaillé sur lui-même, il avait tant médité, tant écrit, tant raturé, il avait tant bravé l'inattention et le sarcasme de ses auditoires, qu'il avait fini par assouplir et par échauffer sa parole, et par faire de toute sa personne, malgré sa taille maigre et roide, malgré sa voix grêle et son geste brisé, un instrument d'éloquence, de conviction et de passion.

Écrasé pendant l'assemblée constituante par Mirabeau, par Maury, par Cazalès ; vaincu aux jacobins par Danton, par Pétion, *par Brissot ;* effacé à la convention par l'incomparable supériorité des paroles de Vergniaud, s'il n'avait été soutenu par l'obsti-

nation de l'idée qui brûlait en lui, et par l'intrépidité d'une volonté qui se sentait la force de tout dominer, parce qu'elle le dominait lui-même, il aurait mille fois renoncé à la lutte, et serait rentré dans l'ombre et dans le silence. Mais il lui eut été plus facile de mourir que de se taire, quand son silence lui paraissait une désertion de ses croyances. Sa force était là. Il était l'homme le plus convaincu de toute la révolution: voilà pourquoi il en fut longtemps le serviteur obscur, puis le favori, puis le tyran, puis la victime.

On croyait, autour de lui, que la révolution n'était à ses yeux que la réalisation de la philosophie du dix-huitième siècle, l'éclosion de la justice et de la raison dans la loi. Robespierre, c'était une utopie philosophique en action. Sa politique, rédigée dans le contrat social, n'était que la lettre sans âme de la théorie évangélique qu'il voulait réaliser en institution démocratique. Liberté, égalité, fraternité entre les citoyens, paix entre les nations, ces mots, commentés au profit de tous les hommes et à la ruine de toutes les inégalités, de toutes les tyrannies, c'était son code affiché. Il en appliquait les formules et les conséquences, sans fléchir, à toutes les questions, à toutes les circonstances soulevées par le temps. Éclairé par cette lampe de la théorie qu'aucun vent extérieur ne faisait vaciller dans son esprit, il ne s'était point égaré jusque-là. Son intérêt, c'était sa foi; son ambition, c'était sa cause; ses amis, c'étaient tous ceux qui servaient cette cause le plus utilement; ses ennemis, tous ceux qui lui paraissaient la trahir. Son malheur et, bientôt après, son crime fut de se regarder comme seul pur et seul capable de soupçonner, d'envier, de haïr et de persécuter tous ceux qui rivalisaient avec lui dans la direction de l'opinion.

Robespierre cependant mérita le nom d'incorruptible; le plus beau titre que le peuple pût décerner, puisque c'était le titre à sa confiance absolue dans un temps où il se défiait de tous. Robespierre, qui comprenait la réalisation de sa philosophie politique sous les formes les plus diverses du gouvernement, pourvu que la démocratie en fut l'âme, n'avait point déclamé contre la royauté, n'avait point répudié la constitution de 1791, n'avait point conspiré le 10 août, n'avait point fomenté la république. Il préférait la république, sans

doute, comme une forme plus complète de l'égalité politique et comme un gouvernement où le peuple ne confiait sa liberté qu'à lui-même; mais il ne voyait point d'inconvénient immédiat et radical à ce que la démocratie conservât une tête dans un roi et l'unité du pouvoir dans la monarchie populaire. Cette concession à la paix et aux habitudes invétérées de la nation lui semblait préférable aux crises des révolutions qu'il faudrait traverser pour transformer le nom et le mécanisme du gouvernement. La fermeté de ses convictions n'excluait pas en lui la mesure dans l'application. Il avait été modéré dans des idées extrêmes. C'étaient les ambitieux, comme les Girondins ou les agitateurs, comme les démagogues, qui avaient poussé le plus à la république; ce n'était pas lui. Il pactisait avec le temps parce qu'il ne lui demandait rien, disait-il, pour lui-même. Tout pour le peuple et pour l'avenir.

X. — La vie de Robespierre portait témoignage du désintéressement de ses pensées; cette vie était le plus éloquent de ses discours. Si son maître Jean-Jacques Rousseau eut quitté sa cabane des Charmettes ou d'Ermenonville pour être le législateur de l'humanité, il n'aurait pas mené une existence plus recueillie, plus pauvre que celle de Robespierre. Cette pauvreté était méritoire, car elle était volontaire. Objet de tentatives nombreuses de corruption de la part de la cour, du parti de Mirabeau, du parti de Lameth, et du parti girondin pendant les deux assemblées, il avait eu tous les jours sa fortune sous la main: il n'avait pas daigné la saisir. Appelé par l'élection ensuite aux fonctions d'accusateur public et de juge à Paris, il avait tout repoussé, tout résigné pour vivre dans une pure et fière indigence. Sa fortune et celle de son frère et de sa sœur consistaient dans le produit de quelques morceaux de terre affermés en Artois, et dont les fermiers, pauvres eux-mêmes et alliés à sa famille, payaient très-irrégulièrement les arrérages. Son salaire quotidien comme député, pendant l'assemblée constituante et pendant la convention, subvenait aux nécessités de trois personnes. Il était forcé d'avoir quelquefois recours à la bourse de ses hôtes et de ses amis. Ses dettes, qui ne s'élevaient cependant qu'à une somme modique de quatre mille francs à sa mort, après six ans de séjour à Paris, attestent l'extrême sobriété de ses goûts et de ses dépenses.

Ses habitudes étaient celles d'un modeste artisan. Il logeait dans une maison de la rue Saint-Honoré, portant aujourd'hui le n° 396, en face de l'église de l'Assomption. Cette maison, basse, précédée d'une cour, entourée de hangars remplis de planches, de pièces de charpente et d'autres matériaux de construction, avait une apparence presque rustique.

Elle appartenait à un menuisier, entrepreneur de bâtiments, nommé Duplay, qui avait adopté avec enthousiasme les principes de la révolution. Lié avec plusieurs membres de l'assemblée constituante, Duplay les pria de lui amener Robespierre, et l'entière conformité de leurs opinions ne tarda pas à les unir. Le jour des massacres du Champ-de-Mars, quelques membres de la société des Amis de la constitution pensèrent qu'il serait imprudent de laisser Robespierre retourner au fond du Marais, à travers une ville encore pleine d'émotion, et de l'abandonner sans défense aux dangers dont on le disait menacé. Duplay offrit alors de lui donner asile, son offre fut acceptée. A partir de ce moment, Robespierre ne cessa plus, jusqu'au 9 thermidor, de vivre dans la famille du menuisier. Une longue cohabitation, une table commune, la contiguïté de vie de plusieurs années avaient converti l'hospitalité de Duplay en mutuel attachement. La famille de son hôte était devenue comme une seconde famille pour Robespierre. Cette famille, à laquelle Robespierre avait fait adopter ses opinions sans rien lui enlever de la simplicité de ses mœurs et même de ses pratiques religieuses, se composait du père, de la mère, d'un fils encore adolescent et de quatre jeunes filles dont l'aînée avait vingt-cinq ans et la plus jeune dix-huit. Le père, occupé tout le jour des travaux de son état, allait quelquefois entendre le soir Robespierre aux Jacobins. Il en revenait pénétré d'admiration pour l'orateur du peuple et de haine contre les ennemis de ce jeune et pur patriote. Madame Duplay partageait l'enthousiasme de son mari. L'estime qu'elle ressentait pour Robespierre lui faisait trouver honorables et doux les petits services de domesticité volontaire qu'elle lui rendait, comme si elle eut été moins son hôtesse que sa mère. Robespierre payait en affection ces services et ce dévouement. Il renfermait son cœur dans cette pauvre maison. Causeur avec le père, filial avec la mère, paternel avec le fils, familier et presque frère avec les

jeunes filles, il inspirait et il éprouvait, dans ce cercle intérieur formé autour de lui, tous les sentiments qu'une âme ardente n'inspire et n'éprouve qu'en se répandant sur beaucoup d'espace au dehors.

XI. — L'amour même attachait son cœur là où le travail, la pauvreté et le recueillement fixaient sa vie. Éléonore Duplay, la fille aînée de son hôtesse, inspirait à Robespierre un attachement plus sérieux et plus tendre que celui qu'il portait à ses sœurs. Ce sentiment, plutôt prédilection que passion, était plus raisonné chez Robespierre, plus ardent et plus naïf chez la jeune fille. C'était l'amour qui convenait à un homme jeté, tout le jour, dans les agitations de la vie publique, un repos de cœur après les lassitudes de l'esprit. »Ame virile,« disait Robespierre de son amie, »elle saurait mourir comme elle sait aimer.« On l'avait surnommée Cornélia. Cette inclination, avouée par tous deux, était approuvée de la famille. Ils vivaient dans la même maison comme deux fiancés, non comme deux amants. Robespierre avait demandé la jeune fille à ses parents: elle lui était promise. »Le dénûment de sa fortune et l'incertitude du lendemain l'empêchaient de s'unir à elle avant que la destinée de la France fût éclaircie; mais il n'aspirait,« disait-il, »qu'au moment où, la révolution terminée et affermie, il pourrait se retirer de la mêlée, épouser celle qu'il aimait et aller vivre en Artois, dans une des fermes qu'il conservait des biens de sa famille, pour y confondre son bonheur obscur dans la félicité commune.«

De toutes les sœurs d'Éléonore, celle que Robespierre affectionnait le plus était Élisabeth, la plus jeune des trois, que son compatriote et son collègue Lebas recherchait en mariage et qu'elle épousa bientôt après. Cette jeune femme, à qui l'amitié de Robespierre coûta la vie de son mari onze mois après leur union, a vécu plus d'un demi-siècle depuis ce jour sans avoir une seule fois renié son culte pour Robespierre, et sans avoir compris les malédictions du monde contre ce frère de sa jeunesse, qui lui apparaissait encore dans ses souvenirs si pur, si vertueux et si doux!

XII. — Les vicissitudes de fortune, d'influence et de popularité de Robespierre ne changèrent rien à cette simplicité de son existence. La foule venait implorer la faveur ou la vie à la porte

de cette maison, sans que rien y pénétrât du dehors. Le logement personnel de Robespierre consistait en une chambre basse, construite en forme de mansarde au-dessus des hangars et dont la fenêtre s'ouvrait sur le toit. Elle n'avait d'autre perspective que l'intérieur d'une cour semblable à un chantier, toujours retentissante du marteau et de la scie des ouvriers, et sans cesse traversée par madame Duplay et ses filles, qui s'y livraient aux occupations du ménage. Cette chambre n'était séparée de celle des maîtres de la maison que par un petit cabinet commun entre la famille et lui. De l'autre côté, également sous les combles, deux cabinets étaient habités, l'un par le fils de la maison, l'autre par Simon Duplay, secrétaire de Robespierre et neveu de son hôte. Ce jeune homme, dont le patriotisme était aussi ardent que les opinions, brûlait de donner son sang à la cause dont Robespierre était l'âme. Enrôlé comme volontaire dans un régiment d'artillerie, il eut la jambe gauche emportée par un boulet de canon à la bataille de Valmy.

La chambre du député d'Arras ne contenait qu'un lit de noyer couvert de damas bleu à fleurs blanches, une table et quatre chaises de paille. Cette pièce lui servait à la fois pour le travail et pour le sommeil. Ses papiers, ses rapports, les manuscrits de ses discours écrits de sa main, d'une écriture régulière mais laborieuse et raturée, étaient classés avec soin sur des tablettes de sapin contre la muraille. Quelques livres choisis et en très-petit nombre y étaient rangés. Presque toujours un volume de Jean-Jacques Rousseau ou de Racine était ouvert sur la table, et attestait sa prédilection philosophique et littéraire pour ces deux écrivains.

C'est là que Robespierre passait la plus grande partie de sa journée, occupé à préparer ses discours. Il n'en sortait que pour se rendre le matin aux séances de l'assemblée, et le soir à sept heures, pour aller aux Jacobins. Son costume, même à l'époque où les démagogues affectaient de flatter le peuple en imitant le cynisme et le débraillement de l'indigence, était propre, décent, correct comme celui d'un homme qui se respecte dans le regard d'autrui. Le soin un peu recherché de sa dignité et de son style se marquait jusque dans son extérieur. Une chevelure poudrée à blanc et relevée en ailes sur les tempes, un habit bleu clair

boutonné sur les hanches, ouvert sur la poitrine pour laisser éclater un gilet blanc, une culotte courte de couleur jaune, des bas blancs, des souliers à boucles d'argent formaient son costume invariable pendant toute sa vie publique. On eût dit qu'il voulait, en ne changeant jamais de forme et de couleur dans ses vêtements, imprimer de lui une image toujours la même, et comme une médaille de sa figure dans le regard et dans l'imagination de la foule.

XIII. — Les traits et l'expression de son visage trahissaient la tension perpétuelle d'un esprit qui s'efforce. Ces traits se détendaient et se déridaient jusqu'à la gaieté dans l'intérieur, à table, ou le soir autour du feu de copeaux, dans la salle basse du menuisier. Ses soirées se passaient toutes en famille, à causer des émotions du jour, des plans du lendemain, des conspirations des aristocrates, des dangers des patriotes, des perspectives de félicité publique après le triomphe de la révolution. C'était la nation en miniature avec ses mœurs simples, ses ombrages et quelquefois ses attendrissements.

Un très-petit nombre d'amis de Robespierre et de Duplay étaient admis tour à tour dans cette intimité; les Lameth et Pétion, dans les premiers temps; assez rarement Legendre; Merlin de Thionville, Fouché, qu'aimait la sœur de Robespierre et que Robespierre n'aimait pas; souvent Taschereau, Coffinhal, Panis, Sergent, Piot; tous les soirs Lebas, Saint-Just, David, Couthon, Buonarroti, patriote toscan descendant de Michel-Ange; Camille Desmoulins, un nommé Nicolas, imprimeur du journal et des discours de l'orateur; un serrurier nommé Didier, ami de Duplay; enfin madame de Chalabre, femme noble et riche, enthousiaste de Robespierre, se dévouant à lui comme les veuves de Corinthe ou de Rome aux apôtres du culte nouveau, lui offrant sa fortune pour servir à la popularisation de ses idées, et captant l'amitié de la femme et des filles de Duplay pour mériter un regard de Robespierre.

Là, on s'entretenait de la révolution. D'autres fois, après une courte conversation et quelques badinages avec les jeunes filles, Robespierre, qui voulait orner l'esprit de sa fiancée, faisait des lectures à la famille. C'était le plus souvent des tragédies de Racine. Il aimait à accentuer ces beaux vers, soit pour s'exercer

lui-même à la tribune par le théâtre, soit pour élever ces âmes simples au niveau des grands sentiments et des grands caractères de l'antiquité. Il sortait rarement le soir. Il conduisait deux ou trois fois par an madame Duplay et ses filles au spectacle. C'était toujours au théâtre-français et à des représentations classiques. Il n'aimait que les déclamations tragiques qui lui rappelaient la tribune, la tyrannie, le peuple, les grands crimes, les grandes vertus, théâtral jusque dans ses rêves et dans ses délassements.

Les autres jours Robespierre se retirait de bonne heure dans sa chambre, se couchait et se relevait ensuite pour travailler dans la nuit. Les innombrables discours qu'il a prononcés dans les deux assemblées nationales et aux Jacobins, les articles rédigés pour son journal pendant qu'il en eut un, les manuscrits plus nombreux encore des discours qu'il avait préparés et qu'il ne prononça jamais, le soin de son style qui s'y remarque, les corrections infatigables dont ils sont tachés par sa plume sur les manuscrits, attestent ses veilles et son obstination. Il visait à l'art au moins autant qu'à l'empire. Il savait que la foule aime le beau au moins autant que le vrai. Il traitait le peuple comme les grands écrivains traitent la postérité, sans compter leurs peines et sans familiarité. Il se drapait dans sa philosophie et dans son patriotisme.

Ses seules distractions étaient des promenades solitaires, à l'imitation de Jean-Jacques Rousseau, son modèle, aux Champs-Élysées ou dans les environs de Paris. Il n'avait pour compagnon de ses courses que son grand chien de la race des dogues, qui couchait à la porte de sa chambre, et qui suivait toujours son maître quand il sortait. Ce chien colossal, connu du quartier, s'appelait Brount. Robespierre l'aimait beaucoup et jouait sans cesse avec lui. C'était la seule escorte de ce tyran de l'opinion qui faisait trembler le trône et fuir à l'étranger toute l'aristocratie de son pays.

Dans les moments d'agitation extrême, et quand on craignait pour la vie des démocrates, le typographe Nicolas, le serrurier Didier et quelques amis accompagnaient de loin Robespierre. Il s'irritait de ces précautions prises à son insu. « Laissez-moi sortir de votre maison et aller vivre seul, » disait-il à son hôte ; « je

compromets votre famille, et mes ennemis *feront un crime* à vos enfants de m'avoir aimé. — Non, non, nous mourrons ensemble ou le peuple triomphera,« répondait Duplay. Quelquefois le dimanche toute la famille sortait de Paris avec Robespierre, et le tribun, redevenu homme, s'égarait avec la mère, les sœurs et le frère d'Éléonore dans les bois de Versailles ou d'Issy.

XIV. — Ainsi vivait cet homme, dont la puissance, nulle autour de lui, devenait immense en s'éloignant de sa personne. Cette puissanee n'était qu'un nom. Ce nom ne régnait que dans l'opinion. Robespierre était devenu peu à peu le seul nom que répétât sans cesse le peuple. A force de se produire à toutes les tribunes comme le défenseur des opprimés, il avait martelé son image et l'idée de son patriotisme dans la pensée de cette partie de la nation. Son séjour chez le menuisier, sa vie commune avec une famille d'honnêtes artisans n'avaient pas peu contribué à incruster le nom de Robespierre dans la masse révolutionnaire mais probe du peuple de Paris. Les Duplay, leurs ouvriers, leurs amis dans les divers quartiers de la capitale parlaient de Robespierre comme du type de la vérité et de la vertu. Dans ce temps de fièvre d'opinion, les ouvriers ne se répandaient pas, comme aujourd'hui, après leur travail, dans les lieux de plaisir ou de débauche pour y consumer les heures du soir en vains propos. Une seule pensée agitait, dispersait, rassemblait la foule. Rien n'était isolé, individuel dans les impressions ; tout était collectif, populaire, tumultueux. La passion soufflait de tous les cœurs et sur tous les cœurs à la fois. Des journaux, à un nombre incalculable d'abonnés, pleuvaient toutes les heures et sur toutes les couches de la population, comme autant d'étincelles sur des matières combustibles. Des affiches de toutes les formes, de toutes les dimensions, de toutes les couleurs, arrêtaient les passants dans les carrefours ; des sociétés populaires avaient leurs tribunes et leurs orateurs dans tous les quartiers. L'affaire publique était devenue tellement l'affaire de chacun, que ceux mêmes d'entre le peuple qui ne savaient pas lire se groupaient, dans les marchés et dans les places, autour de lecteurs ambulants qui lisaient et commentaient pour eux les feuilles publiques.

Parmi tous les noms d'hommes, de députés, d'orateurs, retentissant à ses oreilles, le peuple choisissait quelques noms favoris.

Il se passionnait pour ceux-là, s'irritait contre leurs ennemis; il confondait sa cause avec la leur. Mirabeau, Pétion, Marat, Danton, Barnave, Robespierre avaient été ou étaient encore tour à tour ces personnifications de la foule. Mais de toutes ces popularités, aucune ne s'était plus lentement et plus profondément enracinée dans l'esprit des masses que celle du député d'Arras.

XV. — Cette popularité avait été un moment éclipsée après le 10 août par celle des hommes d'action de cette journée, tels que Danton et Marat; mais cet oubli du peuple n'avait pas été long pour son favori. On a vu que Robespierre, appelé au conseil de la commune le lendemain de la victoire, avait pris une part active à ces délibérations, rédigé ses décrets et promulgué ses volontés, comme orateur de plusieurs députations, à la barre de l'assemblée législative. Convaincu que l'heure de la république avait enfin sonné, et que s'arrêter dans l'indécision c'était s'arrêter dans l'anarchie, Robespierre avait accepté la république et violenté de paroles les Girondins, pour leur arracher le gouvernement et pour le remettre au peuple de Paris. Jusqu'au 2 septembre, il s'était confondu ainsi à l'hôtel de ville avec les directeurs du mouvement de la commune et avec les dictateurs de Paris. Mais le jour où Danton et Marat avaient organisé le meurtre et régularisé l'assassinat, soit prévoyance du juste retour de l'indignation publique, soit horreur du sang alors, Robespierre avait cessé de paraître à la commune. A dater du 2 septembre, il n'y siégea plus. On a vu en quels termes il témoigna à Saint-Just le soulèvement de son âme contre ces immolations en masse. Elles lui répugnaient tellement dans ces premiers temps, qu'il ne voulut à aucun prix être confondu avec ses collègues de la commune, de peur qu'une tache du sang de septembre ne rejaillît sur lui.

A mesure que ces proscriptions, contemplées de sang-froid, paraissaient plus odieuses, Robespierre paraissait plus pur. On lui tenait compte de son inaction. On lui savait gré de n'avoir pas ensanglanté son caractère, et d'avoir voulu conserver à la cause du peuple le prestige de la justice et de l'humanité. La *réaction* de l'opinion contre les journées de septembre rejetait à *lui tous* les partis extrêmes, mais non pervers.

Le jour de la première séance de la convention, il était encore

l'homme incorruptible de la révolution, *incorruptible au sang* comme à l'or. Son nom dominait tout. La commune elle-même, qui n'avait pas trempé tout entière dans les assassinats de septembre, se parait de Robespierre et lui décernait avec affectation toute l'autorité sur ses actes. Elle sentait que sa force morale était en lui. Les Girondins le sentaient aussi. Ils craignaient peu Marat, trop monstrueux pour séduire. Ils négociaient avec Danton, assez vénal pour être séduit. Mais, quoique pleins de dédain pour le talent subalterne encore de Robespierre, c'était l'homme devant lequel ils tremblaient : le seul, en effet, Danton écarté, qui pût leur disputer la direction du peuple et le maniement de la république.

Mais depuis longtemps Robespierre avait rompu toute intimité avec madame Roland et ses amis. Vergniaud, enivré d'éloquence et confiant dans sa puissance d'entraînement, méprisait dans Robespierre cette parole sourde qui grondait toujours, mais qui n'éclatait jamais. Il croyait que la puissance des hommes se mesurait à leur génie. Le génie de Robespierre rampait au pied de la tribune où celui de Vergniaud régnait déjà. Pétion, longtemps ami de Robespierre, ne lui pardonnait pas de lui avoir enlevé la moitié de la faveur publique. La popularité souffre moins de partage que l'empire. Louvet, Barbaroux, Rebecqui, Isnard, Ducos, Fonfrède, Lanjuinais, tous ces jeunes députés à la convention, qui croyaient arriver à Paris avec la toute-puissance de la volonté nationale et tout courber sous la constitution républicaine qu'ils allaient délibérer librement, s'indignaient de trouver dans la commune un pouvoir usurpateur et rebelle qu'il fallait renverser ou subir, et dans Robespierre un tyran de l'opinion avec lequel il fallait compter. Les lettres de ces jeunes hommes aux départements sont pleines d'expressions de colère contre les agitateurs de Paris. Des bruits de dictature étaient répandus, moitié par les partisans de Robespierre, moitié par ses rivaux. Ces bruits étaient accrédités par Marat, qui ne cessait de demander au peuple de remettre à un seul homme le pouvoir et la hache pour immoler tous ses ennemis à la fois. Les Girondins grossissaient ces bruits sans y croire. Les partis se combattaient avec des *soupçons. Depuis* que le soupçon de royalisme ne pouvait *plus atteindre personne*, le soupçon d'aspirer à la dicta-

ture était le coup le plus mortel que les partis pussent se porter.

Si la souveraineté sur l'opinion était le rêve unique de Robespierre dans un lointain confus, ainsi que son confident Lebas croyait le lire dans les pensées de son ami, l'aspiration à une dictature actuelle et directe était une calomnie contre son bon sens. Il lui fallait grandir immensément encore dans la confiance et dans le fanatisme du peuple pour oser dominer la représentation. Ses ennemis se chargeaient de l'élever en l'attaquant. L'accuser de prétention à la dictature, c'était rendre deux services à sa renommée. C'était, d'une part, lui préparer une occasion facile et certaine de démontrer son innocence ; c'était, de l'autre, donner l'idée du crime dont on l'accusait, et lui faire une candidature au pouvoir suprême par la bouche même de ses calomniateurs : double fortune pour un ambitieux.

XVI. — La colère et l'impatience des jeunes Girondins ne firent aucune de ces réflexions. Ils se réunirent chez Barbaroux, ils s'échauffèrent de leurs propres préventions, ils résolurent d'attaquer soudainement et corps à corps la tyrannie de Paris dans la personne et sous le nom de Robespierre. En rejetant sur lui seul tout l'odieux de cette tyrannie, ils avaient l'avantage de laisser de côté Danton, qu'ils redoutaient beaucoup plus. Ils croyaient ainsi attaquer la commune par le plus vulnérable de ses triumvirs, et ne doutaient pas d'en triompher aisément. Quelques-uns de leurs amis, plus âgés et plus temporisateurs, tels que Brissot, Sieyès et Condorcet, leur conseillèrent d'ajourner l'attaque et d'attendre qu'un conflit inévitable et prochain s'élevât entre la commune et la convention. Les plus animés répondirent que donner du temps à une faction, c'était lui donner des forces ; que le courage était toujours la meilleure politique ; qu'il était habile d'arracher dès le premier jour la république aux factieux qui voulaient la saisir au berceau, qu'il ne fallait pas laisser à l'indignation de la France contre les égorgeurs de septembre le temps de se calmer ; qu'il fallait compromettre dès le premier moment la majorité de la convention contre les hommes de sang qui menaçaient de tout asservir, et que d'ailleurs il y avait en eux quelque chose de plus déterminant que la politique, c'était le sentiment, c'était l'horreur de leur âme contre ces cor-

rupteurs du peuple, et l'impossibilité pour des hommes de cœur de se laisser confondre avec les assassins, et de paraître les tolérer ou les craindre en les ménageant plus longtemps

L'intrépide Vergniaud, honteux d'avoir subi pendant six semaines l'insolente tyrannie des orateurs de la commune, ne cherchait ni à presser ni à ralentir l'ardeur de ses jeunes compatriotes. Il ne fuyait ni ne demandait le combat; il se déclarait seulement prêt à l'accepter et à le soutenir. Son âme, sa parole, son sang étaient dévoués au salut de la patrie et à la pureté de la république.

Sieyès surtout, qui, dans ces premiers temps, était recherché des Girondins et qui les voyait tous les soirs dans le salon de madame Roland, leur donna en formules laconiques des conseils de tactique, et leur présenta des plans métaphysiques de constitution. Les Girondins le cultivaient comme leur homme d'État. Sieyès, esprit à longue vue, tout en détestant Robespierre, Marat, Danton, aurait voulu qu'avant d'attaquer la commune les Girondins eussent détaché Danton et fait un pacte avec Dumouriez qui leur assurât une autre force que la tribune contre les bandes insurrectionnelles de l'hôtel de ville. »Ne jouez pas la république,« leur dit-il, »dans une bataille de rues avant d'avoir le canon de votre côté.« Vergniaud convint de la justesse de ce mot; mais l'impatience de la jeunesse, la honte de reculer, les excitations éloquentes de madame Roland l'emportèrent sur de froids calculs.

XVII. — Les jacobins cependant se repeuplaient depuis deux jours. Marat et Robespierre y reparurent.

La convention commença ses travaux. Elle entendit d'abord avec faveur un rapport énergique de Roland, qui proclamait les vrais principes d'ordre et de légalité, et qui demandait à l'assemblée d'assurer sa propre dignité contre les mouvements populaires, par une force armées consacrée à la sécurité nationale. Le moment était opportun pour attaquer la commune et flétrir ses excès. Dans la séance du 24 septembre, Kersaint, gentilhomme breton, officier de marine intrépide, écrivain politique éloquent, réformateur dévoué à la régénération sociale, lié dès le premier jour avec les Girondins par un même amour pour la liberté, par une *même horreur du crime*, demanda tout à coup, à propos

d'un désordre aux Champs-Élysées, qu'on nommât des commissaires pour venger la violation des premiers droits de l'homme, la liberté, la propriété, la vie des citoyens. »Il est temps,« s'écria Kersaint, »d'élever des échafauds pour les assassins et pour ceux qui provoquent à l'assassinat.« Puis, se tournant du côté de Robespierre, de Marat, de Danton, et paraissant diriger contre eux une allusion sanglante: »Il y a peut-être,« poursuivit-il d'une voix tonnante, »il y a peut-être quelque le courage à s'élever ici contre les assassins!...« L'assemblée frémit et applaudit.

Tallien demanda que cette proposition fut ajournée. — »Ajourner la répression du crime,« dit Vergniaud, »c'est proclamer l'impunité des assassinats.« Fabre d'Églantine, Sergent, Collot-d'Herbois, se sentant désignés, s'opposèrent à la motion de Kersaint. Ils justifièrent les citoyens de Paris. — »Les citoyens de Paris,« s'écria Lanjuinais, »ils sont dans la stupeur. A mon arrivée ici j'ai frémi!« Des murmures s'élevèrent. Buzot, confident de Roland, préparé à la parole par la communication qu'il avait reçue du rapport, profita de l'émotion inattendue produite par le discours de Kersaint pour monter à la tribune et pour engager le combat en élargissant le terrain.

XVIII. — »Au milieu de l'agitation violente que la proposition de Kersaint a fait naître,« dit Buzot, »j'ai besoin de garder le sang-froid qui convient à un homme libre. Il ne suffit pas de se dire républicain et de subir sous ce nom de nouveaux tyrans! Étranger aux partis, je suis arrivé ici avec la confiance que je pourrais y garder l'indépendance de mon âme. Il est bon que je sache ce que je dois attendre ou craindre. Sommes-nous en sûreté? Existe-t-il des lois contre ceux qui provoquent au meurtre? Croit-on que nous n'ayons pas apporté une âme républicaine mais incapable de fléchir sous les menaces, sous les violences d'hommes dont je ne connais ni le but ni les desseins? On vous demande une force publique; c'est aussi la demande que vous adresse le ministre de l'intérieur, ce Roland qui, malgré les calomnies dont on l'accable, est à vos yeux un des hommes les plus de bien de la France. (On applaudit.) Je demande, moi aussi, une force publique à laquelle concourent tous nos départements. Il faut une loi contre ces hommes infâmes qui assassinent par

qu'ils n'ont pas le courage de combattre... Croit-on nous rendre esclaves de certains députés de Paris?...«

Ce soulèvement de l'âme de Buzot ébranla la convention. Des acclamations parties de tous les bancs des députés des départements appuyèrent ses paroles. Les députés de Paris et leurs adhérents se turent consternés, et la proposition fut votée. Le soir, les douze députés de Paris se portèrent en masse à la séance des jacobins pour exhaler leur colère et pour concerter leur vengeance. »Il faut,« s'écria Chabot, »que les jacobins, non de Paris seulement, mais de tout l'empire, *forcent* la convention à donner à la France le gouvernement de son choix. La convention rétrograde. Les intrigants s'en emparent. Les endormeurs de la secte de Brissot et de Roland veulent établir un gouvernement fédératif pour régner sur nous par leurs départements.«

A ces mots Pétion paraît, il monte au fauteuil. Brissot écrit qu'il demande à s'expliquer fraternellement. Fabre d'Églantine attaque Buzot et dénonce son discours du matin comme une combinaison préparée chez Roland pour prévenir l'esprit de la convention contre Paris. Pétion défend Buzot, »non pas seulement à titre d'ami,« dit-il, »mais comme un des citoyens les plus dévoués à la liberté et à la république.« Billaud-Varennes, Chabot, Camille Desmoulins appellent Brissot un scélérat. Grangeneuve et Barbaroux menacent la députation de Paris de l'arrivée de nouveaux Marseillais. La séance est levée au milieu du plus inexprimable tumulte. La guerre est déclarée.

XIX. — Le combat s'engage le lendemain à la séance de la convention. Merlin se lève. »On parle de régler l'ordre du jour,« dit-il; »le seul ordre du jour c'est de faire cesser les défiances qui nous divisent et qui perdraient la chose publique. On parle de tyrans et de dictateurs: je demande qu'on les nomme et qu'on me désigne ainsi ceux que je dois poignarder. Je somme Lasource, qui m'a dit hier qu'il existait ici un parti dictatorial, de nous le désigner.«

Lasource, ami de Vergniaud et presque aussi éloquent, se lève indigné de cette interpellation perfide. »Il est bien étonnant,« dit-il, »qu'en m'interpellant le citoyen Merlin me calomnie. Je n'ai point parlé de dictateur, mais de dictature. J'ai dit que certains hommes ici me paraissaient tendre par l'intrigue à la do-

mination. C'est une conversation particulière que le citoyen Merlin révèle. Mais loin de me plaindre de cette indiscrétion, je m'en applaudis. Ce que j'ai dit en confidence, je le dirai à la tribune et j'y soulagerai mon cœur. Hier au soir, aux Jacobins, j'entendis dénoncer les deux tiers de la convention comme conspirant contre le peuple et contre la liberté. En sortant, des citoyens se groupèrent autour de moi ; le citoyen Merlin se joignit à eux. Je leur peignis, avec une chaleur dont je ne sais pas me défendre quand il s'agit de ma patrie, mon inquiétude et ma douleur. On criait contre le projet de loi qui demande la punition des provocateurs à l'assassinat. J'ai dit et je dis encore que cette loi ne peut effrayer que ceux qui méditent des crimes et qui les rejettent ensuite sur le peuple, dont ils se disent les seuls amis! On criait contre la proposition de donner une garde à la convention. J'ai dit et je redis encore que la convention nationale ne peut ôter à tous les départements de la république le droit de veiller au dépôt commun et à la liberté de leurs représentants. Ce n'est pas le peuple que je crains, c'est lui qui nous a sauvés; et, puisqu'il faut enfin parler de soi-même, ce sont les citoyens de Paris qui m'ont sauvé, là, sur la terrasse des Feuillants ; ce sont eux qui détournèrent de moi la mort dont j'étais menacé, qui éloignèrent de mon sein trente coups de sabre ! Non, ce n'est pas le citoyen que je crains, c'est le brigand, c'est l'assassin qui poignarde. S'en étonne-t-on ? J'interpelle à mon tour Merlin. N'est-il pas vrai qu'il m'a averti en confidence, un de ces jours, au comité de surveillance, que je devais être assassiné sur le seuil de la porte, en rentrant chez moi, ainsi que plusieurs de mes collègues ? Oui, je crains le despotisme de Paris, je crains la domination des intrigants qui l'oppriment sur la convention nationale ; je ne veux pas que Paris devienne pour l'empire français ce que fut Rome pour l'empire romain. Je hais ces hommes qui, le jour même où se commettaient les massacres, ont osé décerner des mandats d'arrestation contre huit députés. Ils veulent parvenir par l'anarchie à cette domination dont ils ont soif. Je ne désigne personne. Je suis de l'œil le plan des conjurés, je soulève le rideau ; quand les hommes que je signale m'auront fourni assez de traits de lumière pour les bien voir et pour les montrer à la France, je viendrai les démasquer à cette tribune, dussé-je

en descendant tomber sous leurs coups! Je serai vengé. La puissance nationale, qui a foudroyé Louis XVI, foudroiera tous ces hommes avides de domination et de sang.«

Un immense applaudissement couvrit ces paroles. L'énergie de Lasource semblait avoir rendu la respiration à l'assemblée. Rebecqui nomma Robespierre. »Voilà,« s'écria-t-il, »le parti, voilà l'homme que je vous dénonce!«

Danton, qui se sentait encore assez d'appui sur les deux côtés de la convention pour se tenir en équilibre et s'interposer comme un terrible médiateur, demanda la parole.

»C'est un beau jour pour la nation,« dit-il, »c'est un beau jour pour la république, que celui qui amène entre nous une explication fraternelle. S'il y a des coupables, s'il existe un homme pervers qui veuille dominer despotiquement les représentants du peuple, sa tête tombera aussitôt qu'il sera démasqué. Cette imputation ne doit pas être une imputation vague et indéterminée. Celui qui la fait doit la signer. Je la ferai, moi, dût-elle faire tomber la tête de mon meilleur ami. Je ne défends pas en masse la députation de Paris, je ne réponds pour personne (il indique d'un regard dédaigneux le banc de Marat). Je ne vous parlerai que de moi. Je suis prêt à vous retracer le tableau de ma vie publique. Depuis trois ans, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire pour la liberté. Pendant la durée de mon ministère, j'ai employé toute la vigueur de mon caractère et toute l'activité d'un citoyen embrasé de l'amour de son pays. S'il y a quelqu'un qui puisse m'accuser à cet égard, qu'il se lève et qu'il parle! Il existe, il est vrai, dans la députation de Paris un homme dont les opinions exagèrent et discréditent le parti républicain, c'est Marat! Assez et trop longtemps on m'a accusé d'être l'auteur des écrits de cet homme. J'invoque le témoignage du citoyen qui vous préside. Pétion a dans ses mains la lettre menaçante qui me fut adressée par Marat. Il a été témoin d'une altercation entre Marat et moi à la mairie. Mais j'attribue ces exagérations aux vexations que ce citoyen a subies. Je croix que les souterrains dans lesquels il a été enfermé ont ulcéré son âme!... Faut-il, pour quelques individus exagérés, accuser une députation tout entière? Quant à moi, je n'appartiens pas à Paris; je suis né dans un *département vers lequel* se tournent toujours mes regards avec

un sentiment de plaisir. Mais aucun de nous n'appartient à tel ou tel département. Nous appartenons à la France entière. Portons une loi qui prononce la peine de mort contre quiconque se déclarerait en faveur de la dictature ou du triumvirat. On prétend qu'il est parmi nous d'autres hommes qui veulent morceler la France. Faisons disparaître ces idées absurdes en prononçant la peine de mort contre ces hommes. La France doit être indivisible. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Votons l'unité de représentation et de gouvernement. Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie. Alors, je vous le jure, nos ennemis sont morts! «

Danton descendit de la tribune au bruit des applaudissements. Les assemblées, toujours indécises par leur nature, adoptent avec enthousiasme les propositions dilatoires, qui les soulagent de la nécessité de se prononcer.

Mais Buzot, impatient de rapporter une victoire à madame Roland, ne se contenta pas pour son parti de ce déni de jugement, de ces lois de mort à deux tranchants et de ces serments équivoques d'unité et d'indivisibilité de la république. — »Et qui est-ce qui vous a dit, citoyen Danton, que quelqu'un songeât à rompre cette unité? « répondit-il. »N'ai-je pas demandé qu'elle fut consacrée et garantie par une garde composée d'hommes envoyés par tous les départements? On nous parle de serments? Je n'y crois plus, aux serments. Les La Fayette, les Lameth en avaient fait un; ils l'ont violé! On nous parle de décret? Un simple décret ne suffit pas pour assurer l'indivisibilité de la république. Il faut que cette unité existe par le fait. Il faut qu'une force armée envoyée par les quatre-vingt-trois départements environne la convention. Mais toutes ces idées ont besoin d'être coordonnées. J'en demande le renvoi à la commission des six. «

L'obstination de Buzot ranima l'audace des jeunes Girondins un moment déconcertée par la voix de Danton. Vergniaud, Guadet, Pétion se taisaient et semblaient montrer dans leur physionomie et dans leur attitude une répugnance à pousser le combat plus loin. Robespierre, appelé par son nom, monta avec lenteur et solennité les marches de la tribune. Tous les regards se por-

tèrent sur lui. La haine prématurée des Girondins lui avait fait, pour un orateur populaire, le plus beau des rôles: celui de l'innocence qui se défend et de la force qui se modère.

XX. — »Citoyens,« dit-il, »en montant à cette tribune pour répondre à l'accusation portée contre moi, ce n'est point ma propre cause que je viens défendre, mais la cause publique. Quand je me justifierai, vous ne croirez point que je m'occupe de moi-même, mais de la patrie. Citoyen«, poursuivit-il en apostrophant Rebecqui, »citoyen, qui avez eu le courage de m'accuser de vouloir asservir mon pays à la face des représentants du peuple, dans ce même lieu où j'ai défendu ses droits, je vous remercie! Je reconnais dans cet acte le civisme qui caractérise la cité célèbre (Marseille) qui vous a député. Je vous remercie! car tous nous gagnerons à cette accusation. On m'a désigné comme le chef d'un parti qu'on signale à l'animadversion de la France comme aspirant à la tyrannie. Il est des hommes qui succomberaient sous le poids d'une pareille accusation. Je ne crains pas ce malheur. Grâces soient rendues à tout ce que j'ai fait pour la liberté; c'est moi qui ai combattu toutes les factions pendant trois ans dans l'assemblée constituante; c'est moi qui ai combattu la cour, dédaigné ses présents, méprisé les caresses du parti plus séduisant qui, plus tard, s'était élevé pour opprimer la liberté!«

Des voix nombreuses, fatiguées de ce vague panégyrique de lui-même, interrompirent Robespierre en le sommant de rentrer dans la question. Tallien réclama l'attention pour le député de Paris. Robespierre, qui ne trouvait plus la faveur et le respect dont il jouissait aux Jacobins, s'embarrassa un moment dans ses paroles. Il implora le silence de la générosité de ses accusateurs. Il rappela de nouveau ses services à la révolution.

»Mais c'est là,« ajouta-t-il, »que commencèrent mes crimes; car un homme qui lutta si longtemps contre tous les partis avec un courage âcre et inflexible sans se ménager aucun parti à lui-même, celui-là devait être en butte à la haine et aux persécutions de tous les ambitieux et de tous les intrigants. Quand ils veulent commencer un système d'oppression, leur première pensée doit être d'écarter cet homme. Sans doute d'autres citoyens ont défendu mieux que moi les droits du peuple, mais je

suis celui qui a pu s'honorer de plus d'ennemis et de plus de persécutions.« — Robespierre, lui crie-t-on de toutes parts, »dis-nous simplement si tu as aspiré à la dictature ou au triumvirat!« Robespierre s'indigne des limites étroites qu'on prescrit à sa défense. La convention murmure et témoigne sa lassitude par son inattention. — »Abrége, abrége! « cri-t-on de tous les bancs à Robespierre. — »Je n'abrégerai pas,« reprend Robespierre. »Je vous rappelle à votre dignité. J'invoque la justice de la majorité de la convention contre certains membres qui sont mes ennemis.... — Il y a ici unité de patriotisme et ce n'est point par haine qu'on interrompt,« lui répond Cambon. Ducos demande que, dans l'intérêt même des accusateurs, l'accusé soit entendu avec attention.

XXI. — Robespierre reprend au milieu des rires et des sarcasmes: »Que ceux qui me répondent par des éclats de rire et par des murmures se forment en tribunal et prononcent ma condamnation, ce sera le jour le plus glorieux de ma vie! Ah! si j'avais été homme à m'attacher à un de ces partis, si j'avais transigé avec ma conscience, je ne subirais ni ces insultes ni ces persécutions! Paris est l'arène où j'ai soutenu ces combats contre mes ennemis et contre les ennemis du peuple; ce n'est donc pas à Paris qu'on peut dénaturer ma conduite, car là elle a le peuple pour témoin. Il n'en est pas de même dans les départements. Députés des départements, je vous en conjure au nom de la chose publique, détrompez-vous et écoutez-moi avec impartialité! Si la calomnie sans réponse est la plus redoutable des précautions contre un citoyen, elle est aussi la plus nuisible à la patrie! On m'a accusé d'avoir eu des conférences avec la reine, avec la Lamballe; on m'a rendu responsable des phrases irréfléchies d'un patriote exagéré (Marat), qui demandait que la nation se confiât à des hommes dont pendant trois ans elle avait éprouvé l'incorruptibilité! Depuis l'ouverture de la convention et même avant, on renouvelle ces accusations. On veut perdre dans l'opinion publique les citoyens qui ont juré d'immoler tous les partis. On nous soupçonne d'aspirer à la dictature; et nous, nous soupçonnons la pensée de faire de la république française un amas de républiques fédératives qui seraient sans cesse la proie des fureurs civiles ou de nos ennemis. Allons au fond de ces soupçons. Qu'on

ne se contente pas de calomnier, qu'on accuse et que l'on signe ces accusations contre moi!«

XXII. — L'impatient Barbaroux se lève avec l'emportement de la jeunesse: »Barbaroux, de Marseille, se présente,« dit-il en regardant Robespierre en face, »pour signer la dénonciation... Nous étions à Paris. Nous venions de renverser le trône avec les Marseillais. On nous recherchait dans tous les partis comme les arbitres de la puissance. On nous conduisit chez Robespierre. Là, on nous désigna cet homme comme le citoyen le plus vertueux, seul digne de gouverner la république. Nous répondîmes que les Marseillais ne baisseraient jamais le front devant un dictateur. (On applaudit.) Voilà ce que je signerai et ce que je défie Robespierre de démentir. Et l'on ose vous dire que le projet de dictature n'existe pas! Et une commune désorganisatrice ose lancer des mandats d'arrêt contre un ministre, contre Roland, qui appartient à la république tout entière! Et cette commune se coalise par correspondance et par commissaires avec toutes les autres communes de la république! Et l'on ne veut pas que les citoyens de tous les départements se réunissent pour protéger l'indépendance de la représentation nationale! Citoyens! ils se réuniront, ils vous feront un rempart de leurs corps! Marseille a prévenu vos décrets: elle est en mouvement. Ses enfants marchent! S'ils devaient être vaincus, si nous devions être bloqués ici par nos ennemis, déclarez d'avance que nos suppléants se rassembleront dans une ville désignée: et nous, mourons ici! Quant à l'accusation que j'ai portée contre Robespierre, je déclare que j'aimais Robespierre, que je l'estimais. Qu'il reconnaisse sa faute, et je retire mon accusation! Mais qu'il ne parle pas de calomnie! S'il a servi la liberté par ses écrits, nous l'avons défendue de nos bras! Citoyens! quand le moment du péril sera venu, alors vous nous jugerez! Nous verrons si les faiseurs de placards sauront mourir avec nous!«

Cette allusion méprisante à Robespierre et à Marat fut couverte d'applaudissements.

Cambon, de Montpellier, âme droite et fougueuse, qui se jetait avec toute l'énergie de ses convictions du côté où lui apparaissait la justice, soutint Barbaroux. Il signala les scandales d'usurpation de pouvoir que s'était permis la commune de Paris. »On

veut nous donner le régime municipale de Rome!« s'écria-t-il. »Je le dis, les députés du Midi veulent l'unité républicaine!« Ce cri du patriotisme fut répété, comme le mot d'ordre de la nation, par toutes les parties de la salle. »L'unité, nous la voulons tous! tous! tous!«

Panis, l'ami de Robespierre, voulut répliquer à Barbaroux. Il raconta que ses entrevues avec les chefs des Marseillais n'avaient eu d'autre but que de tramer le siége des Tuileries. »Président,« dit-il à Pétion, »vous étiez alors à la mairie. Vous vous souvenez que je m'écriai, quelques jours avant le 10 août: Il faut purger le château des conjurés qui le remplissent; nous n'avons de salut que dans une sainte insurrection. Vous ne voulûtes pas me croire. Vous me répondîtes que le parti aristocrate était abattu et qu'il n'y avait rien à craindre. Je me séparai de vous. Nous formâmes un comité secret. Un jeune Marseillais brûlant de patriotisme vint nous demander des cartouches. Nous ne pouvions lui en donner sans votre signature. Nous n'osions vous la demander parce que vous étiez trop confiant. Il se mit le pistolet sous la gorge et cria: »*Je me tue si vous ne me donnez pas les moyens de défendre ma patrie.*« Ce jeune homme nous arracha des larmes. Nous signâmes. Quant à Barbaroux, j'atteste par serment que je ne lui ai jamais parlé de dictature! Quels sont ses témoins? — Moi,« reprend Rebecqui. — »Vous êtes l'ami de Barbaroux: je vous récuse. Quant aux opérations du comité, je suis prêt à les justifier. — Par quel motif,« lui demande Brissot indigné, »avez-vous lancé un mandat d'arrêt contre un député? N'était-ce pas pour le faire immoler avec les prisonniers de l'Abbaye? — Nous vous avons sauvés, et vous nous calomniez!« reprend Panis. »On se reporte assez aux circonstances terribles où nous nous trouvions. Nous étions entourés de citoyens irrités des trahisons de la cour. On nous criait: Voici un aristocrate qui se sauve; il faut l'arrêter, ou vous êtes vous-mêmes des traîtres. Par exemple, beaucoup de bons citoyens vinrent nous dire que Brissot partait pour Londres avec des preuves écrites de ses machinations. Je ne croyais pas moi-même à cette inculpation; mais elle était affirmée par d'excellents citoyens, reconnus pour tels par Brissot lui-même. J'envoyai chez lui des commissaires chargés de lui demander fraternellement commu-

nication de ses papiers. Oui, nous avons illégalement sauvé la patrie! «

XXIII. — Marat demande à son tour à être entendu. Au nom, à l'aspect, à la voix de Marat, un murmure de dégoût s'élève et des cris *à bas de la tribune!* ferment quelque temps la bouche à *l'ami du peuple.* Lacroix réclame le silence même pour Marat. La curiosité plutôt que la justice l'obtient de l'assemblée.

»J'ai dans cette assemblée un grand nombre d'ennemis personnels,« dit Marat en débutant. »Tous, tous!« s'écrie la convention presque entière en se levant de ses bancs. »J'ai dans cette assemblée un grand nombre d'ennemis,« reprend Marat; »je les rappelle à la pudeur. Qu'ils n'accablent pas de huées et de menaces un homme qui s'est dévoué pour la patrie et pour leur propre salut! Qu'ils m'écoutent un instant en silence. Je n'abuserai pas de leur patience. Je rends grâce à la main cachée qui a jeté parmi nous un vain fantôme pour intimider les âmes faibles, pour diviser les citoyens, pour dépopulariser la députation de Paris et pour l'accuser au tribunat. Cette inculpation ne peut avoir aucune vraisemblance qu'en s'appliquant à moi. Eh bien! je déclare que mes collègues, notamment Robespierre et Danton, ont constamment improuvé l'idée d'un tribunat, d'un triumvirat, d'une dictature.

»Si quelqu'un est coupable d'avoir jeté dans le public cette idée, c'est moi! j'appelle sur moi la vengeance de la nation; mais, avant de faire tomber sur ma tête l'opprobre ou le glaive, écoutez-moi.

»Au milieu des machinations, des trahisons dont la patrie était sans cesse environnée, à la vue des complots atroces d'une cour perfide, à la vue des menées secrètes des traîtres enfermés dans le sein même de l'assemblée législative, me ferez-vous un crime d'avoir proposé le seul moyen que je crusse propre à nous retenir au bord de l'abîme toujours ouvert? Lorsque les autorités constituées ne servaient plus qu'à enchaîner la liberté, qu'à protéger les complots, qu'à égorger les patriotes avec l'arme de la loi, me ferez-vous un crime d'avoir provoqué sur la tête des traîtres la hache vengeresse du peuple? Non; si vous me l'imputiez à crime, le peuple vous démentirait. Car, obéissant à ma voix, il a senti que le moyen que je proposais était le seul

qui put sauver la patrie; et, devenu dictateur lui-même, il a su se débarrasser seul des traîtres. J'ai frémi moi-même des mouvements impétueux et désordonnés du peuple lorsque je les vis se prolonger, et, pour que ces mouvements ne fussent pas éternellement vains et aveugles, j'ai demandé que le peuple nommât un bon citoyen, sage, juste et ferme, connu par son ardent amour de la liberté, pour diriger ses actes et les faire servir au salut public! Si le peuple avait pu sentir la justesse de cette mesure et l'adopter le lendemain de la prise de la Bastille, il aurait abattu à ma voix cinq cents têtes de machinateurs, tout aujourd'hui serait tranquille; les traîtres auraient frémi; la liberté et la justice seraient établies dans l'empire. J'ai donc plusieurs fois proposé de donner une autorité momentanée à un homme sage et fort, sous la dénomination de tribun du peuple, de dictateur: le nom n'y fait rien. Mais la preuve que je voulais l'enchaîner à la patrie, c'est que je proposais qu'on lui mît un boulet aux pieds et qu'il n'eût d'autorité que jour abattre des têtes criminelles! Telle est mon opinion. Je n'en rougis pas; j'y ai mis mon nom. Si vous n'êtes pas encore à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous! Les troubles ne sont pas finis. Déjà cent mille patriotes ont été égorgés parce qu'on n'a pas entendu ma voix; cent mille autres seront égorgés encore. Si le peuple faiblit, l'anarchie n'aura point de fin. M'accuse-t-on de vues ambitieuses? Voyez-moi et jugez-moi.« Il montra de l'index le mouchoir sale qui enveloppait sa tête malade, et secoua les basques débraillées de sa veste sur sa poitrine nue.

»Si j'avais voulu,« poursuivit-il, »mettre un prix à mon silence; si j'avais voulu quelque place, j'aurais pu être l'objet des faveurs de la cour. Eh bien! quelle a été ma vie? Je me suis enfermé volontairement dans des cachots souterrains, je me suis condamné à la misère, à tous les dangers! Le glaive de vingt mille assassins était suspendu sur moi, et je prêchais la vérité la tête sur le billot!...

»Je ne vous demande en ce moment que d'ouvrir les yeux. Ne voyez-vous pas un complot pour jeter la discorde parmi nous et distraire l'assemblée des grands objets qui doivent l'occuper? Que ceux qui ont fait revivre aujourd'hui le fantôme de la dictature se réunissent à moi et qu'ils marchent, avec les vrais pa-

triotes, aux grandes mesures seules capables d'assurer le bonheur du peuple, pour lequel je sacrifierais tous les jours ma vie ! «

XXIV. — Un silence de stupeur suivit ce discours. Marat, supérieur, ce jour-là, en audace à Danton, et surtout à Robespierre, avait dominé ses deux rivaux et étonné la convention. Seul contre tous, il avait osé parler en tribun qui se dévoue aux poignards d'une assemblée de patriciens, sûr que le peuple est à la porte pour le défendre ou pour le venger. Ses paroles distillaient le sang du 2 septembre. Il demandait un bourreau national pour toute institution. Le crime dans sa bouche avait une telle grandeur, la fureur dans son âme ressemblait tellement au sang-froid d'un homme d'État, qu'il était dangereux et lâche de laisser une assemblée, à son début, flottante entre l'horreur et l'admiration, et qu'il fallait lui arracher une protestation unanime contre ce théoricien du meurtre. Le peuple aurait cru ou qu'on craignait ou qu'on admirait Marat. Vergniaud recueillit son horreur, et gravit, la tête inclinée, les marches de la tribune.

XXV. — »S'il est un malheur pour un représentant du peuple,« dit-il d'une voix affaissée, »c'est sans doute celui d'être obligé de remplacer à cette tribune un homme chargé de décrets de prise de corps qu'il n'a pas purgés ! — Je m'en fais gloire ! « s'écria Marat. »Sont-ce les décrets du despotisme ? « dit Chabot. »Sont-ce les décrets dont il a été honoré pour avoir terrassé La Fayette ? « dit Tallien. Vergniaud reprit froidement : »C'est le malheur d'être obligé de remplacer à cette tribune un homme contre lequel il a été rendu un *décret d'accusation* et qui a élevé sa tête audacieuse au-dessus des lois ! un homme enfin tout dégouttant de calomnie, de fiel et de sang ! ... « Des murmures s'élèvent contre les expressions de Vergniaud. Ducos s'écrie : »Si l'on a fait l'effort d'entendre Marat, je demande qu'on entende Vergniaud.« Les tribunes trépignent et vocifèrent pour Marat, le président est obligé de rappeler les spectateurs au respect de la représentation. Vergniaud lit la circulaire de la commune aux départements pour provoquer à l'imitation des massacres des prisons. Il rappelle que la commune, par l'organe de Robespierre, a *dénoncé* un complot tramé, selon lui, par Ducos, *Vergniaud, Brissot*, Guadet, Lasource, Condorcet, et dont le but

était de livrer la France au duc de Brunswick. »Robespierre,« reprend-il, »sur lequel jusque-là je n'avais prononcé que des paroles d'estime.... — Cela est faux,« s'écrie Sergent. — »Comme je parle sans amertume,« poursuit Vergniaud, »je me félicite d'une dénégation qui me prouvera que Robespierre aussi a pu être calomnié, mais il est certain que dans cet écrit on appelle les poignards sur l'assemblée. Que dirai-je de l'invitation formelle qu'on y fait au meurtre et à l'assassinat?.... Le bon citoyen jette un voile sur ces désordres partiels. Il cherche à faire disparaître autant qu'il est en lui les taches qui pourraient ternir l'histoire d'une si mémorable révolution. Mais que des hommes chargés par leurs fonctions de parler au peuple de ses devoirs et de faire respecter la loi, prêchent le meurtre et en fassent l'apologie, c'est là un degré de perversité qui ne peut se concevoir que dans un temps où toute morale serait bannie de la terre!«

Boileau, ami des Girondins, succède à Vergniaud, et lit à la convention des phrases du journal de Marat qui provoquent au massacre des députés: »O peuple, n'attends plus rien de cette assemblée! Cinquante ans d'anarchie t'attendent, et tu n'en sortirais que par un dictateur, vrai patriote et homme d'État.« Des cris de fureur éclatent contre Marat. Des voix demandent qu'il soit conduit à l'Abbaye. Marat affronte avec intrépidité cet orage: »On invoque contre moi des décrets,« dit-il; »le peuple les a anéantis en m'envoyant ici. Les condamnations qu'on allègue contre moi, je m'en fais gloire, j'en suis fier. Je les avais méritées en démasquant les traîtres et les conspirateurs. J'ai vécu dix-huit mois sous le glaive de La Fayette. Si les souterrains où je vivais ne m'avaient dérobé à sa fureur, il m'aurait anéanti, et le plus zélé défenseur du peuple n'existerait plus! Les lignes que l'on vient de lire contre moi ont été écrites il y a dix jours, quand je m'indignais de voir élire à la convention cette faction de la Gironde qui veut me proscrire aujourd'hui.« Il lit lui-même une page de son journal du matin où il parle avec plus de modération et de décence: »Vous le voyez,« ajoute-t-il; »à quoi tient la vie des patriotes les plus éprouvés? *Si, par* la négligence de mon imprimeur, ma justification n'avait *pas* paru ce matin dans ces pages, vous m'auriez voué au glaive

des tyrans! Cette fureur est-elle digne d'hommes libres?... Mais je ne crains rien sous le soleil! A ces mots, tirant de sa poitrine un pistolet, il applique la bouche du canon sur son front: »Je déclare,« dit-il en prolongeant ce geste, »que si le décret d'accusation eut été lancé contre moi, je me brûlais la cervelle au pied de cette tribune.....« Puis, attendrissant sa voix, et comme affaissé sous l'ingratitude de ses ennemis: »Voilà donc le fruit de trois années de cachot et d'angoisses essuyées pour sauver ma patrie! Voilà le fruit de mes veilles, de mes travaux, de ma misère, de mes souffrances, de mes proscriptions!..... Eh bien! je resterai parmi vous pour braver vos fureurs!«

A ces mots, une foule de députés, parmi lesquels on distingue Cambon, Goupilleau, Rebecqui, Barbaroux, s'approchent de la tribune avec des gestes menaçants: »A la guillotine! à la guillotine!« lui crient de toutes parts des voix furieuses. Marat croise le bras sur sa poitrine et regarde d'un œil impassible la salle qui bouillonne à ses pieds. On voit à l'impassibilité de son exaltation qu'il se complait dans ce rôle de martyr du peuple et que la tribune est le piédestal où il veut être contemplé comme la victime de la révolution.

On l'en arrache à force de clameurs. Moitié pitié, moitié lassitude, l'assemblée oublie Marat, vote l'indivisibilité de la république, et se sépare. Le lendemain Marat triompha dans ses feuilles de la faiblesse de ses ennemis: »J'abandonne le lecteur,« écrivait-il, »à ses réflexions sur la scélératesse de la faction Guadet-Brissot. Je plains quelques-uns de leurs acolytes et je leur pardonne: ils sont égarés. Quant aux chefs, Condorcet, Brissot, Lasource, Vergniaud, je les crois incapables de repentir et je les poursuivrai jusqu'à la mort: ils ont juré que je périrais le 25 de ce mois par le glaive de la tyrannie ou par le poignard des brigands. Que les amis de la patrie soient avertis! si je tombe sous les coups des assassins, ils savent à qui doivent remonter le crime et la vengeance!« Les tribunes de la convention, remplies de ce que les sections avaient de plus violent, soutenaient Marat du regard et du geste. Un ami de Brissot ayant voulu sortir de la salle avant la fin de la séance, l'officier de garde l'en empêcha. »Gardez-vous de vous montrer à la foule,« lui dit-il, »elle est pour Marat. Je viens de la traverser. Elle fermente. Si le décret

d'accusation est porté contre *l'ami du peuple,* il y aura des têtes abattues ce soir. »

XXVI. — Telle fut la première démonstration des Girondins. Mal préparée et mal soutenue par les principaux orateurs, bornée dans son plan, indécise et avortée dans son résultat, elle ne constata pas leur empire. Robespierre en sortit plus populaire, Danton plus important, Marat plus impuni. En rejetant tout l'odieux de l'anarchie sur Marat, les Girondins avaient essayé de déshonorer l'anarchie, mais ils avaient grandi Marat. Cet homme se vantait de leur haine et s'illustrait de leurs coups. Il devenait l'idole du peuple en se présentant à lui comme son martyr. La pitié s'ajoutait à sa popularité. Le rôle de cet homme appelle un regard.

Marat n'avait point de patrie. Né au village de Baudry près de Neufchâtel, de parents obscurs, dans cette Suisse cosmopolite dont les enfants vont chercher fortune par le monde, il avait quitté de bonne heure et pour jamais ses montagnes. Il avait erré jusqu'à l'âge de quarante ans en Angleterre, en Écosse, en France. Poussé et repoussé par cette vague inquiétude qui est le premier génie des ambitieux, instituteur, savant, médecin, philosophe, politique, il avait remué toutes les idées, toutes les professions où l'on peut trouver la fortune ou la gloire. Il n'y avait trouvé que l'indigence et le bruit. Voltaire n'avait pas dédaigné de persifler sa philosophie. Le célèbre professeur Charles avait pulvérisé sa physique. Marat irrité avait répondu par l'injure à la critique. Il avait eu un duel avec Charles. La législation criminelle avait appelé plus tard ses réflexions. Cet apôtre du meurtre en masse avait conclu à l'abolition de la peine de mort. Sans talent dans l'expression de ses idées, sans convenance dans ses rapports avec les hommes, la société ne s'était pas ouverte pour lui. Son orgueil blessé et blessant fermait les cœurs que sa situation et ses travaux auraient intéressés. Poursuivi par le besoin, il avait été quelque temps réduit à vendre lui-même, dans les rues de Paris, un spécifique de sa composition. Ces habitudes de charlatan avaient trivialisé son langage, débraillé son costume, avili ses mœurs; il avait appris à connaître, à flatter, à émouvoir la populace.

Cependant sa fibre aigrie et souffrante lui avait fait aimer et

plaindre ce peuple souffrant et méprisé comme lui. Il avait contracté avec les masses la parenté de la misère et de l'oppression. En se vengeant lui-même il avait juré de les venger. Il voulait retourner la société comme on retourne une terre avec la charrue, mettant à l'ombre ce qui est au soleil et au soleil ce qui est à l'ombre. Il ne rêvait pas une révolution, mais un redressement général de toutes les situations et de tous les principes faussés par le désordre social et rétablis violemment et à tout prix sur le plan de la nature. Philosophie, ressentiment, équité, vengeance, amour du peuple, haine des hommes, ambition et dévouement, assassinat et martyre, tout se confondait dans son système. C'était l'utopie du bouleversement, éclairée d'en haut par la lumière de la philanthropie, d'en bas par la lueur de l'incendie social.

XXVII. — Ce système couvait depuis des années dans son âme. La Révolution vint lui donner de l'air. Marat était alors parvenu à l'emploi infime et humiliant pour son ambition de médecin des écuries du comte d'Artois. Emporté dès les premiers jours de 89 par le mouvement populaire, il s'y jeta pour l'accélérer. Il vendit jusqu'à son lit pour payer l'imprimeur de ses premières feuilles. Il changea trois fois le titre de son journal, jamais l'esprit. C'était le rugissement du peuple rédigé chaque nuit en lettres de sang, et demandant chaque matin la tête des traîtres et des conspirateurs.

Cette voix paraissait venir du fond de la société en ébullition. Nul ne connaissait celui qui la proférait. Marat était un être idéal pour le peuple. Un mystère planait sur son existence. On a vu que madame Roland elle-même en doutait et demandait à Danton s'il existait en effet un homme appelé Marat? Ce mystère, ces souterrains, ces cachots d'où s'échappaient ces feuilles, ajoutaient un prestige aux écrits, au nom, à la vie de Marat. Le peuple s'attendrissait sur les dangers, les fuites, les asiles ténébreux, les souffrances, les haillons de celui qui paraissait souffrir tout cela pour sa cause. Marat ne sortait d'une retraite que pour entrer dans une autre. Poursuivi, en 1790, par La Fayette, Danton le couvrit de sa protection et le cacha chez mademoiselle Fleury, actrice du Théâtre-Français. Soupçonné dans cet asile, *il se réfugia à Versailles*, chez Bassal, curé de la paroisse Saint-

Louis et plus tard son collègue à la convention. Ces frères de la religion nouvelle se visitaient et se secouraient les uns les autres. Décrété de nouveau d'accusation par les Girondins Lasource et Guadet pendant l'assemblée législative, le boucher Legendre le recueillit dans sa cave. Les souterrains du couvent des Cordeliers l'abritèrent ensuite, lui et ses presses, jusqu'au 10 août. Il en sortit, porté en triomphe, pour entrer, sous le patronage de Danton, à la commune, et y combiner les massacres de septembre. Étranger jusque-là à tous les partis, mais redouté de tous, les jacobins, sur la demande de Chabot et de Taschereau, le recommandèrent aux électeurs de Paris. La terreur de son nom sollicitait pour lui, il fut élu.

Il vivait alors dans un petit appartement d'une rue voisine des Cordeliers, avec une femme qui s'était attachée à ses malheurs. Cette femme, encore jeune, portait, dans sa pâleur et dans la maigreur de ses traits, les traces des misères qu'elle souffrait avec lui et pour lui. C'était la femme de son imprimeur que Marat avait séduite et enlevée à son mari. Vouée pour lui à une vie errante et ténébreuse, elle souffrait l'ignominie de ce nom. Maitresse, complice, servante de Marat, elle avait accepté toutes les servitudes pour souffrir ou pour mourir avec lui. Marat ne communiquait avec la vie extérieure que par cette femme et par le prote d'imprimerie de son journal. Privé de sommeil et d'air, ne renouvelant jamais son âme par l'entretien avec ses semblables, travaillant dix-huit heures par jour, ses pensées, allumées par la tension d'esprit et par la solitude, étaient devenues une véritable obsession. On eut dit, dans les temps antiques, qu'il était possédé de l'esprit d'extermination. Sa logique violente et atroce aboutissait toujours au meurtre. Tous ses principes demandaient du sang. Sa société ne pouvait se fonder que sur les cadavres et sur les ruines de tout ce qui existait. Il poursuivait son idéal à travers le carnage, et pour lui le seul crime était de s'arrêter devant un crime.

Cependant son cœur n'était pas toujours assez endurci pour ne pas fléchir sous sa théorie. Il avait des éclairs de vertu et des surprises d'attendrissement. Deux traits, longtemps inconnus à l'histoire, attestent que l'homme se retrouvait quelquefois en lui sous l'insensé. Pendant les massacres des prisons qu'il avait

inspirés et dirigés, un des sauveurs de Cazotte, après avoir reconduit le père et la fille à leur demeure, vint avec crainte raconter à Marat cette faiblesse. Marat pleura en écoutant ce récit: »Tu as bien fait,« dit-il à l'assassin étonné. »Le père méritait la vie à cause d'une telle fille! mais quant à ces Suisses que vous avez épargnés, vous avez eu tort; il fallait les immoler jusqu'au dernier.« Le ressentiment contre sa première patrie, où il avait subi la misère et l'obscurité, ne pouvait s'éteindre que dans le sang de ses compatriotes.

XXVIII. — Quelques jours avant ces massacres, une jeune fille, d'une beauté et d'une innocence sans tache, apprit par la rumeur des prisons que les détenus devaient être égorgés. Son père, employé aux Tuileries avant le 10 août, était enfermé à l'Abbaye. Elle n'avait plus de mère. Sa tendresse désespérée la poussait, de porte en porte, pour obtenir la vie de son père. Aucune ne s'ouvrait. Manuel, Danton, Panis avaient refusé de la voir. Chaque heure lui paraissait sonner le tocsin de l'égorgement. Elle se dévoua comme Judith, non pour sa ville, mais pour sauver son père. Elle fit dans son âme l'holocauste de sa vertu. Le nom de *l'ami du peuple* s'offrit à son esprit. Elle découvrit une femme qui connaissait Marat. Elle chargea cette femme d'une lettre pour lui. Cette lettre, dans laquelle elle offrait de se donner à lui pour prix des jours de son père, fut remise à *l'ami du peuple*. La messagère lui dépeignit la jeunesse, les charmes, la pureté de celle qui lui écrivait. Marat ouvrit la lettre avec un sourire équivoque. »Dites à cette enfant de ce trouver ce soir, seule sur la terrasse du bord de l'eau. L'homme qui l'abordera sans lui parler et qui lui prendra le bras sera Marat; qu'elle le suive en silence.« La jeune fille obéit. Marat parut. Il entraîna l'inconnue, muette et tremblante, à l'extrémité des Champs-Élysées, entra chez un traiteur, demanda une salle à part et commanda un léger repas. Pendant qu'on le préparait, Marat s'approcha, prit la main de la jeune fille, qui n'osait lever les yeux. Enfin elle tomba à ses pieds en fondant en larmes. »Je vous fais peur,« lui dit Marat d'une voix émue, »je vous fais horreur, et vous consentez à vous livrer à moi? — J'accepte tout ce qui sauvera mon père,« balbutia la victime. »Eh bien, relevez-vous,« lui dit Marat en la rassurant, »ce sacrifice me suffit. J'ai

voulu voir jusqu'où irait la vertu filiale! Je serais un lâche si j'abusais de tant de dévouement. Je ne veux pas souiller ce que j'admire. Demain votre père vous sera rendu... « Il reprit le bras de la jeune fille et la reconduisit jusqu'à la porte de sa maison.

XXIX. — L'extérieur de Marat révélait son âme. Petit, maigre, osseux, son corps paraissait incendié par un foyer intérieur. Des taches de bile et de sang marquaient sa peau. Ses yeux, quoique proéminents et pleins d'insolence, paraissaient souffrir de l'éblouissement du grand jour. Sa bouche, largement fendue, comme pour lancer l'injure, avait le pli habituel du dédain. Il connaissait la mauvaise opinion qu'on avait de lui et semblait la braver. Il portait la tête haute et un peu penchée à gauche comme dans le défi. L'ensemble de sa figure, vue de loin et éclairée d'en haut, avait de l'éclat et de la force, mais du désordre. Tous les traits divergeaient comme la pensée. C'était le contraire de la figure de Robespierre, convergente et concentrée comme un système: l'une, méditation constante; l'autre, explosion continue. A l'inverse de Robespierre, qui affectait la propreté, l'élégance, Marat affectait la trivialité et la saleté du costume. Des souliers sans boucles, des semelles de clous, un pantalon d'étoffe grossière et taché de boue, la veste courte des artisans, la chemise ouverte sur la poitrine, laissant à nu les muscles du cou; les mains épaisses, le poing fermé, les cheveux gras sans cesse labourés par ses doigts: il voulait que sa personne fût l'enseigne vivante de son système social.

XXX. — Tel était l'homme que les Girondins avaient habilement choisi pour flétrir, en lui, la faction de la commune qui leur était opposée. Attaqué par eux, abandonné par Danton, renié par Robespierre, Marat venait de leur échapper par la seule énergie de son attitude et par la franchise de son langage. Ils sentirent qu'il fallait reprendre le combat, achever la victoire ou courber la tête devant la triumvirat. C'était le moment pour la convention de nommer de nouveaux ministres ou de maintenir le ministère du 10 août. Roland, Danton, Servan offraient leur démission, à moins qu'une invitation formelle et explicite de la nouvelle assemblée ne retrempât leur force en légitimant leur autorité.

La discussion s'ouvrit sur ce point. Buzot, organe de Roland, demanda que la convention déchargeât Servan, ministre de la guerre, de ses fonctions, que la maladie l'empêchait de remplir: »Je prierais Danton de rester à son poste, s'il n'avait pas déclaré trois fois qu'il voulait se retirer. Nous avons le droit de l'inviter, nous n'avons pas le droit de le contraindre. Quant à Roland, c'est une étrange politique que de ne vouloir pas rendre justice, je ne dirai pas aux grands hommes, mais aux hommes vertueux qui ont mérité la confiance. On nous dit: Les hommes vertueux et capables ne vous manquent pas. Étranger à ce pays de vertus et d'intrigues, j'interroge mes collègues et je leur demande: Où sont-ils? Malgré les murmures, les calomnies, les menaces, je suis fier de le dire, Roland est mon ami; je le connais homme de bien, tous les départements le connaissent comme moi. Si Roland reste, c'est un sacrifice qu'il fait à la chose publique; car il renonce ainsi à l'honneur de siéger comme député parmi vous. S'il ne reste pas, il perd l'estime des hommes de bien. La nation ne connaît pas vos haines: elle dit aux hommes de bien: Continuez de me servir, et vous aurez toujours mon estime. — Je demande,« dit Philippeaux, »qu'on étende l'invitation à Danton.« — »Je déclare,« répond Danton, »que je me refuse à une invitation, parce que je crois qu'une invitation n'est pas de la dignité de la convention.« — »Et moi,« reprend Barrère, »je m'oppose à toute démarche de la convention pour retenir les ministres. Elle serait contraire à la majesté et à la liberté du peuple. Rappelez-vous le mot de Mirabeau: *Ne mettez jamais en balance un homme et la patrie.* Je rends hommage aux vertus et au patriotisme de Roland. Mais on n'est pas longtemps libre dans un pays où l'on élève par des flatteries un citoyen au-dessus des autres. — Pour moi,« — ajoute Cambon, »je ne vois qu'en tremblant applaudir un homme.« Danton se leva de nouveau, impatient d'une discussion qui, à elle seule, était un hommage au nom de Roland. »Personne,« dit-il avec une feinte déférence, »ne rend plus de justice que moi à Roland. Mais si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi à sa femme; car tout le monde sait que Roland n'était pas seul dans son département. Moi j'étais seul dans le mien.« Des éclats d'un rire malveillant contre madame Roland éclatent à ces mots sur les

bancs des jacobins; les murmures de la majorité étouffent et reprochent à Danton l'inconvenance de son allusion; il s'irrite de ces murmures. »Puisqu'on me force à dire tout haut ma pensée, je rappellerai, moi, qu'il y eut un moment où la confiance fut tellement détruite qu'il n'y avait plus de ministres et que Roland lui-même eut l'idée de sortir de Paris. — J'ai connaissance de ce fait,« répond Louvet; »c'est quand on tapissait les rues de placards dégouttant de la plus atroce calomnie (voix nombreuses: c'était Marat!). Effrayé pour la chose publique, effrayé pour Roland lui-même, j'allais lui parler de ces périls. *Si la mort me menace*, dit-il, *je dois l'attendre, ce sera le dernier forfait de la faction.* Roland pouvait donc avoir perdu quelque confiance, mais il avait conservé tout son courage.« Valazé soutient Louvet et défend Roland. »On vous a cité Aristide. Si les Athéniens frappèrent d'ostracisme cet homme juste, ils expièrent leur injustice en le rappelant. Si Rome exila Camille, Camille fut vengé par son retour dans sa patrie. Les noms de Roland et de Servan sont sacrés pour moi.« (On applaudit à cette explosion de l'amitié.) »Qu'importe à la patrie,« reprend Lasource, »que Roland ait une femme intelligente qui lui inspire ses résolutions, ou qu'il les puise en lui-même. (On applaudit.) Ce petit moyen n'est pas digne des talents de Danton. (Nouveaux et nombreux applaudissements). Je ne dirai pas avec Danton que c'est la femme de Roland qui gouverne, ce serait accuser Roland lui-même d'ineptie. Quant au défaut d'énergie, je dirai que Roland a répondu avec courage aux affiches scélérates où l'on cherchait à flétrir la vertu d'un homme intègre. A-t-il cessé de prêcher l'ordre et les lois? A-t-il cessé de démasquer les agitateurs? (On applaudit.) Doit-on néanmoins l'inviter à rester au ministère? Non! Malheur aux nations reconnaissantes! Je le dis avec Tacite: La reconnaissance a fait le malheur des nations, parce que c'est elle qui a fait les rois!« (Nouveaux applaudissements.)

Cette habile intervention d'un ami de Roland éluda la question sans la résoudre, et laissa aux Girondins les honneurs de la magnanimité. Le lendemain Roland écrivit à la convention une de ces lettres lues en séance publique, et qui lui donnaient indirectement la parole dans la convention et l'influence du talent de sa femme dans l'opinion. Ces lettres aux autorités constituées,

aux départements, à la convention, étaient les discours de madame Roland. Elle rivalisait ainsi avec Vergniaud, elle luttait avec Robespierre, elle écrasait Marat. On sentait le génie, on ignorait le sexe. Elle combattait masquée dans la mêlée des partis. »La convention,« disait Roland dans sa lettre, »a montré sa sagesse en ne voulant pas accorder à un homme l'importance que semblerait donner à son nom l'invitation solennelle de rester au ministère. Mais sa délibération m'honore et elle a prononcé assez clairement son vœu. Ce vœu me suffit. Il m'ouvre la carrière. Je m'y lance avec courage. Je reste au ministère. J'y reste parce qu'il y a des dangers à courir. Je les brave et je n'en crains aucun dès qu'il s'agit de sauver ma patrie..... Je me dévoue jusqu'à la mort. Je sais quelles tempêtes se forment: des hommes ardents, peut-être égarés, prennent leurs passions pour des vertus, et, croyant que la liberté ne peut être bien servie que par eux, sèment la défiance contre toutes les autorités qu'ils n'ont pas créées, parlent de trahisons, provoquent les séditions, aiguisent les poignards et méditent les proscriptions. Ils se font un droit de leur audace, un rempart de la terreur qu'ils essayent d'inspirer; ils traîneraient à la dissolution un empire assez malheureux pour n'avoir pas de citoyens capables de les démasquer et de les arrêter! Combien serait coupable l'homme supérieur, par sa force ou ses talents, à cette horde insensée, qui voudrait la faire servir à ses desseins ambitieux! qui tantôt, avec l'apparence d'une indulgence magnanime, excuserait ses torts, tantôt atténuerait ses excès!... Telle a été la marche des usurpateurs depuis Sylla jusqu'à Rienzi!... On vous a dénoncé des projets de dictature, de triumvirat: ils ont existé!.. on m'a accusé de manquer de courage: je demanderai où fut le courage, dans les jours lugubres qui suivirent le 2 septembre, dans ceux qui dénonçaient ou dans ceux qui protégeaient les assassins?«

Ces allusions directes à la commune de Paris, à Danton, à Robespierre, étaient une déclaration de guerre où l'irritation de la femme outragée l'emportait sur le sang-froid du politique. Elle repoussa ainsi Danton indécis dans les rangs des ennemis des Girondins. Danton devint irréconciliable. On essaya de l'ébranler encore, et de le ramener au parti qui avait le plus d'analogie avec sa nature d'homme d'État. Il s'y prêta pour un moment. L'anarchie

prolongée lui répugnait. Il feignait pour Robespierre plus de déférence qu'il n'en avait. Il avouait tout haut son dégoût pour Marat. Il estimait Roland, il avait admiré sa femme. L'éloquence de Vergniaud l'enthousiasmait. Son âme était trop forte pour connaître l'envie. Son alliance avec les Girondins était facile et aurait armé les théories de Vergniaud de la force d'exécution qui manquait à cet orateur platonique. La Gironde n'avait que des têtes, Danton eut été sa main. Il inclinait vers ces hommes. Il aimait la révolution comme un affranchi qui ne veut pas retomber dans la servitude.

XXXI. — Dumouriez rêvait aussi cette réconciliation de Danton et des Girondins. Elle donnait à la France un gouvernement dont il eut été l'épée. Il réunit à sa table Danton et les principaux chefs de la Gironde. On parla d'imposer silence aux ressentiments, de ne plus remuer le sang de septembre, d'où ne sortaient que des exhalaisons mortelles à la république; de reléguer Robespierre et Marat dans l'impuissante indolâtrie des factions, d'appeler une force départementale imposante à Paris, d'intimider les jacobins et de plier la commune au joug de la loi. A Paris, les comités de la convention dominés par les amis de Roland et de Danton; aux frontières, Dumouriez assurant l'armée à la convention, et éblouissant l'opinion de l'éclat de nouvelles victoires, devaient sauver la nation au dehors et consolider le gouvernement au dedans. Ce plan, développé par Dumouriez et adopté par la majorité des convives, séduisit tous les esprits. Pétion y adhérait; Sieyès, Condorcet, Gensonné, Brissot en reconnaissaient la nécessité. Vergniaud, plus politique et plus homme d'État que l'indolence de son caractère ne le laissait soupçonner, consentait à mettre un sceau sur ses lèvres, et à sacrifier l'indignation de son âme aux nécessités de la patrie. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, l'alliance parut cimentée.

Mais Buzot, Guadet, Barbaroux, Ducos, Fonfrède, Rebecqui, dont le républicanisme avait toute la pureté d'une idée sans tache, ne se liaient qu'avec une répugnance visible à des concessions qui leur faisaient tacitement accepter la solidarité des assassinats de septembre. — «Tout, excepté l'impunité aux égorgeurs et à leurs complices!» s'écria Guadet en se retirant.

Danton, irrité mais dominant sa colère par son sang-froid, alla à lui et essaya de le ramener à des vues plus conciliantes.

»Notre division,« lui dit-il en lui prenant la main, »c'est le déchirement de la république. Les factions nous dévoreront les uns après les autres, si nous ne les étouffons pas dès le premier moment. Nous mourrons tous, vous les premiers ! — Ce n'est pas en pardonnant au crime qu'on obtient le pardon des scélérats,« répondit sèchement Guadet. »Une république pure ou la mort: c'est le combat que nous allons livrer.« Danton laissa retomber tristement la main de Guadet. »Guadet,« lui dit-il d'une voix prophétique, »vous ne savez point faire à la patrie le sacrifice de vos ressentiments. Vous ne savez pas pardonner. Vous serez victime de votre obstination. Allons chacun où le flot de la révolution nous pousse. Nous pouvions la dominer unis; désunis, elle nous dominera. Adieu!« La conférence fut rompue; Danton fut refoulé vers Robespierre, et la direction de la convention remise au hasard.

Néanmoins Danton, qui prévoyait l'anarchie et qui redoutait Robespierre, fit seul avec Dumouriez une alliance offensive et défensive contre leurs ennemis communs. Un coup d'œil avait suffi au vainqueur de Valmy pour juger les Girondins. »Ce sont des Romains dépaysés,« dit-il à Westermann son confident. »La république comme ils l'entendent n'est que le roman d'une femme d'esprit. Ils vont s'enivrer de belles paroles pendant que le peuple s'enivrera de sang. Il n'y a ici qu'un homme, c'est Danton.« A dater de ce jour, Dumouriez et Danton concertèrent secrètement toutes leurs pensées. Ces deux hommes, désormais unis, eurent cependant encore une dernière entrevue avec les Girondins chez madame Roland. On eut dit que l'instinct de leur avenir les avertissait des dangers de leur rupture, et cherchait encore à les rapprocher. Madame Roland couvrit de séductions et d'enivrements l'abîme qui séparait les deux partis. Vergniaud tendit sa main généreuse et pure à la main de Danton repentant. Louvet immola Robespierre et Marat sous ses sarcasmes, au rire amer de ses amis et au mépris de son rival. Dumouriez raconta sa guerre et promit au printemps la Belgique à la république, *si la république* voulait seulement vivre jusque-*là. Les cœurs parurent s*'ouvrir. L'enthousiasme de la patrie

transporta un moment les esprits dans une région inaccessible aux divisions des factions. Mais chaque fois qu'on retombait sur le terrain de la réalité et sur la question du jour, on y retrouvait le sang de septembre. Danton l'expiait par son embarras. Les Girondins l'accusaient par leur horreur. On évita d'y toucher. On se sépara en se regrettant, mais on se sépara sans retour.

LIVRE TRENTE ET UNIÈME.

Diplomatie de Dumouriez. — Westermann. — L'AMI DU PEUPLE. — Brissot tente de s'opposer aux factieux. — Louvet. — Son portrait. — Il accuse Robespierre. — Il flétrit Marat. — Réponse de Robespierre. — Barrère. — Fabre d'Églantine. — Lettre confidentielle de Vergniaud. — Fonfrède. — Les partis se disputent la popularité.

I. — C'était le moment où Dumouriez savourait le triomphe à Paris, et où tous les partis se disputaient l'honneur d'entraîner avec eux le sauveur de la république. Dumouriez, avec la grâce martiale de son extérieur, de son caractère, de son esprit, se prêtait à tous et ne se donnait à aucun. Il laissait espérer à chacun des chefs de faction que son épée pèserait de leur côté. Il les intéressa ainsi à sa gloire, et s'assura, par leur ascendant dans les conseils, les hommes, les armes, les munitions, les subsides, la confiance dont il avait besoin pour préparer ses conquêtes. L'habileté diplomatique qu'il avait acquise en traitant jadis avec les factions des confédérés en Pologne, lui rendit facile le maniement des factions révolutionnaires à Paris. Son génie jouait avec les intrigues, et le fil de son ambition mêlé à toutes, sans se perdre dans aucune, lui donnait une chance dans la trame de tous les partis. Marat seul le poursuivait de ses menaces et de ses accusations anticipées. Son instinct lui révélait dans Dumouriez un traître avant la trahison.

Dumouriez, de son côté, méprisait Marat. Mais celui-ci bravait la faveur publique qui entourait Dumouriez, et s'attachait, comme les insulteurs gagés de Rome, aux pas du triomphateur. Le général avait fait désarmer et punir un bataillon républicain qui avait massacré des émigrés prisonniers de guerre à Rethel. Un *certain Palloy, architecte*, était lieutenant-colonel de ce *bataillon. Palloy avait trempé* dans les excès de ses soldats. Desti-

tué par Beurnonville, le lieutenant et l'ami de Dumouriez, Palloy était revenu se plaindre à Paris.

C'était un homme qui jetait son nom dans tout pour le faire retentir. Il avait fait une industrie de l'enthousiasme, en démolissant la Bastille et en vendant les pierres de cette forteresse aux patriotes comme des reliques et des dépouilles du despotisme. Il était ami de Marat. Marat prit sa cause en main. Il fit nommer par les jacobins une commission d'enquête composée de Bentabolle, vociférateur des clubs, de Montaut, aristocrate de sang, qui rachetait sa naissance par son exaltation démagogique, et de lui-même, pour examiner cette affaire, gourmander Dumouriez et venger Palloy.

Le général ayant refusé de les recevoir, Marat et ses deux collègues harcelèrent Dumouriez jusqu'au milieu d'une fête triomphale que madame Simons-Candeille, l'amie de Vergniaud et des Girondins, donnait au vainqueur de Valmy. Marat, interrompant brusquement la fête au moment où la musique, le festin, la danse enivraient tous les conviés, au nombre desquels était Danton, s'approcha de Dumouriez et l'interpella du ton d'un juge qui interroge un accusé sur l'excès de pouvoir qu'on lui reprochait envers des patriotes éprouvés. Dumouriez dédaigna de répondre; mais abaissant un regard de curiosité méprisante sur la personne et sur le costume de Marat: »*Ah! c'est vous*,« lui dit-il avec un accent et un sourire d'insolence militaire, »*c'est vous qu'on appelle Marat? Je n'ai rien à vous dire.*« Et il lui tourna le dos. Marat se retira plein de rage à travers les ricanements et les chuchotements de ses ennemis. Le lendemain il s'en vengeait dans le journal de la république qu'il rédigeait alors.

»N'est-il pas humiliant pour des législateurs,« écrivait-il, »d'aller chercher chez des courtisanes le généralissime de la république, et de le trouver là entouré d'aides de camp dignes de lui: l'un, ce Westermann, capable de tous les forfaits, pourvu qu'on les lui paye; l'autre, ce Saint-Georges, spadassin en titre du duc d'Orléans!« Louvet et Gorsas lui répondirent sur le même ton dans les journaux girondins, la *Sentinelle* et *le Courrier des départements*: »Comme il est démontré que la nation te regarde comme un reptile vénimeux et comme un maniaque

sanguinaire," lui dit ironiquement Gorsas, "continue d'ameuter le peuple contre la convention! Continue de dire qu'il faut que les députés soient lapidés et les lois faites à coups de pierres! Continue à demander que les tribunes soient rapprochées de l'enceinte, afin que ton peuple ait les représentants sous sa main! Quand les députés, à l'exception de dix ou douze de tes séides, seront immolés, ton peuple se portera chez les ministres que tu n'a pas choisis! chez ce Roland surtout, qui a osé te refuser les fonds de la république pour payer et distribuer les poisons! chez tous les journalistes, chez tous les modérés qui n'ont pas applaudi aux massacres des 2 et 3 septembre! Paris sera ainsi balayé par tout ce qu'il y d'impur! Quelle joie pour toi, o Marat, de voir ruisseler le sang dans les rues! quel délicieux spectacle que de les voir jonchées de cadavres, de membres épars, d'entrailles encore palpitantes! Et quelle jouissance pour ton âme de te baigner dans le sang chaud de tes ennemis, et de rougir les pages de tes feuilles du récit de ces glorieuses expéditions! Des poignards! des poignards! mon ami Marat! mais des torches! des torches aussi! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres! *Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie!* C'était l'avis de Mazaniello, ce doit être le tien!"

II. — Pendant que les écrivains girondins, subventionnés par Roland et inspirés par sa femme, traînaient ainsi le nom de Marat dans le ridicule sanglant de ses propres théories, les soldats de Dumouriez en garnison à Paris, et surtout la cavalerie, prenaient parti pour leur général et insultaient le féroce démagogue partout où ils le trouvaient. On le pendit en effigie au Palais Royal. Une bande de Marseillais et de dragons, casernés à l'École-Militaire, défilèrent ensemble dans la rue des Cordeliers et s'arrêtèrent sous les fenêtres de *l'ami du peuple*, demandant sa tête et celle des députés de Paris, et manaçant de mettre le feu à sa maison. Marat, tremblant, se réfugia de nouveau dans son souterrain.

Un jour qu'il s'était hasardé à sortir, escorté de quelques hommes du peuple, afficheurs de ses placards, il fut rencontré par *Westermann sur* le Pont-Neuf. Westermann, homme de *main légère, indigné* des outrages que Marat lui prodiguait tous

les jours dans ses feuilles, saisit *l'ami du peuple* par le bras et laboura ses épaules à coups de plat de sabre. Le peuple, que l'uniforme éblouit et que l'audace intimide, laissa lâchement martyriser son tribun. L'action de Westermann encouragea les sarcasmes de Louvet. »Peuple,« écrivit le lendemain le jeune journaliste dans le cabinet de Roland, »peuple, je vais te faire un apologue bizarre, mais qui te fera toucher au doigt la démence de ton ami Marat. Je suppose qu'un poil de ma barbe eut la faculté de parler et qu'il me dit: Coupe ton bras droit, parce qu'il a défendu ta vie. Coupe ton bras gauche, parce qu'il a porté le pain à ta bouche. Coupe ta tête, parce qu'elle a dirigé tes membres. Coupe tes jambes, parce qu'elles ont porté ton corps! Dis-moi à présent, peuple souverain, si je n'aurais pas mieux fait de garder mes bras, mes jambes, et ma tête, et de ne couper que ce poil de barbe qui me donnait de si absurdes conseils? Marat est le brin de barbe de la république! Il dit: Tuez les généraux qui chassent les ennemis! Tuez la Convention qui dirige l'empire! Tuez les ministres qui font marcher le gouvernement! Tuez tout, excepté moi! Le misérable sait qu'il ne peut devenir grand qu'en restant seul!«

Marat, de son côté, accusa, non sans vraisemblance, les Girondins de fomenter des troubles dans Paris, pour trouver dans ces troubles mêmes l'occasion d'une réaction contre la commune. Un détachement d'émigrés prisonniers de guerre traversa en effet Paris en plein jour, précédé d'un trompette sonnant la marche et escorté seulement de quelques soldats, comme pour provoquer l'émotion et la vengeance des faubourgs. Plus de vingt mille hommes de troupes de ligne ou de fédérés des départements furent rassemblés sous différents prétextes dans Paris, ou au camp sous Paris. Les enrôlements patriotiques continuèrent dans la ville et purgèrent la capitale de plus de dix mille prolétaires, licenciés de la sédition, qui partaient pour la frontière. La commune rendit compte non du sang versé, mais des prisonniers et des dépouilles qu'elle avait accumulés dans les prisons et dans ses dépôts depuis le 10 août. Indépendamment des victimes de cette journée et des huit ou dix mille détenus que les assassins de septembre avaient immolés dans les prisons, quinze cents nouveaux prisonniers pour crime de contre-révolution

avaient été écroués dans les différentes geôles de Paris. Sur ce nombre, la commune seule en avait décrété d'arrestation arbitraire près de quatre cents. Les prisons des départements ne suffisaient plus aux incarcérations. Toutes les villes convertissaient d'anciens monastères en maisons de force.

La municipalité de Paris se recomposa, et les élections pour nommer un maire attestèrent l'immense majorité du parti de l'ordre dans les sections, quand elles n'étaient pas intimidées par les agitateurs qui les dominaient. Pétion, représentant du parti modéré et ami de Roland, obtint quatorze mille votes. Antonelle, Billaud-Varennes, Marat, Robespierre, candidats des jacobins, n'obtinrent qu'un nombre imperceptible de suffrages. Mais Pétion déclara dans une lettre à ses concitoyens qu'appelé à la convention nationale il croyait devoir obéir à la nation, et qu'il ne voulait pas cumuler deux fonctions incompatibles.

Brissot, expulsé des jacobins, attaqua la société-mère de Paris dans une adresse à tous les jacobins de France. Son épigraphe, empruntée à Salluste, rappelait les temps les plus désespérés de Rome. »*Qui sont ceux qui veulent asservir la république? Des hommes de sang et de rapines! Ce qui est union entre les bons citoyens est faction entre les pervers.*« — »L'intrigue,« disait Brissot, »m'a fait rayer de la liste des jacobins de Paris. Je viens les démasquer. Je dirai ce qu'ils sont et ce qu'ils méditent. Elle tombera, cette superstition pour la société-mère dont quelques scélérats disposent pour s'emparer de la France. Voulez-vous connaître ces désorganisateurs? Lisez Marat, écoutez Robespierre, Collot-d'Herbois, Chabot à la tribune des jacobins; voyez les placards qui salissent les murs de Paris; fouillez les registres de proscriptions du comité de surveillance de la commune; remuez les cadavres du 2 septembre; rappelez-vous les prédications des apôtres de l'assassinat dans les départements! Et l'on m'accuse parce que je crois à ce parti! Accusez dont la convention, qui les juge; la France entière, qui les exècre; l'Europe, qui gémit de voir souiller par eux la plus sainte des révolutions! Ils m'appellent factieux? J'appartiens à cette faction qui voulait la république et qui ne fut longtemps composée que de Pétion, de Buzot et *de moi! Voilà la* faction de Brissot, la faction de la Gironde, *la faction nationale* de ceux qui veulent l'ordre et la sûreté des

personnes!... Vous ne connaissez pas ceux que vous calomniez d'appartenir à une faction. — Guadet a l'âme trop fière! Vergniaud porte trop haut cette insouciance du génie qui se fie à ses forces et qui marche seul! Ducos est trop spirituel et trop probe! Gensonné pense trop profondément par lui-même pour soumettre sa pensée à un chef! Ils m'accusent d'avoir calomnié le 2 septembre! Dites plutôt que le 2 septembre a calomnié la révolution du 10 août, avec laquelle vous voudriez le confondre. L'un le plus beau jour, l'autre le plus exécrable de nos fastes! Mais la vérité luira sur ce jour!... Tous les satellites de Sylla ne moururent pas dans leur lit! Et où étaient-ils, au 10 août, nos calomniateurs? Marat implorait Barbaroux pour qu'il le conduisît à Marseille. Robespierre voulait écarter de sa maison le comité d'insurrection qui s'y tenait chez Antoine, dans la crainte d'être accusé de complicité avec les conspirateurs de la république! Les autres, ils se cachaient, à l'abri des balles, pendant que cette timide faction de la Gironde triomphait par eux. Ces Merlin, ces Chabot, où étaient-ils alors? Ce Collot, qui appelait les rois des soleils resplendissants de gloire, où était-il? Il ne leur a manqué que du courage pour monter au tribunal, le 2 septembre, sur les cadavres de Roland, de Guadet, de Vergniaud et sur le mien! Ils m'accusent de fédéralisme! Écoutez: dans le temps où Robespierre, qui n'était pas républicain, se défendait dans son discours du 14 juillet 1791 des soupçons de républicanisme, j'avouais, moi, la république, la république unitaire, et je raillais le rêve insensé qui voudrait faire en France quatre-vingt-trois républiques confédérées. Achever de vaincre, abattre les trônes, instruire les peuples à conquérir et à maintenir leur liberté, voilà notre œuvre. L'Europe a les yeux ouverts sur la Convention. La journée du 2 septembre impunie a repoussé l'Europe de nos principes. Qu'il se lève, qu'il paraisse aux yeux de la France, le scélérat qui peut dire: J'ai ordonné ces massacres; j'ai exécuté de ma main vingt, trente de ces victimes; qu'il se lève: et si la terre ne s'entr'ouvre pas pour ensevelir ce monstre, si la France le récompensait au lieu de l'écraser, il faudrait fuir au bout de l'univers et conjurer le ciel d'anéantir jusqu'au souvenir de notre révolution!... Je me trompe, il faudrait se transporter à Marseille. Marseille a effacé l'horreur de

2 septembre. Cinquante-trois individus, arrêtés là par le peuple, ont été jugés par le tribunal populaire. Ils ont été absous. Le peuple n'a pas assassiné. Il a exécuté lui-même la sentence, ouvert les prisons, embrassé les malheureux qui y gémissaient, et les a reconduits dans leurs maisons. Voilà les vrais républicains!... Les calomniateurs garderont-ils maintenant le silence? »

III. — Brissot, emporté jusqu'au 10 août par la logique de ses principes républicains, montrait depuis la conquête de la république une force de résistance aux factions, égale à la force d'impulsion qu'il avait communiquée jusque-là à l'opinion des hommes libres. L'ambition dont on l'avait accusé pendant deux ans s'évanouit aux yeux des personnes impartiales. Son prosélytisme n'était pas celui d'un ambitieux, c'était celui d'un apôtre. Il n'affectait ni l'influence ni l'empire. Il se dévouait à modérer et à régulariser la victoire. Philosophe autant que politique, il ne croyait pas à la liberté sans l'honnêteté. Il voulait donner la morale et la justice pour base à la république. Étranger au pouvoir, les mains pures de tout sang, de toutes dépouilles, aussi pauvre après trois années de révolution que le jour où il avait commencé à combattre pour cette cause, il vivait depuis cinq ans dans un appartement au quatrième étage, presque sans meubles, au milieu de ses livres et des berceaux de ses enfants. Tout attestait dans cet asile la médiocrité, presque l'indigence. Après les orages de la journée et les fatigues du travail que lui donnait son journal, Brissot allait à pied retrouver, le soir, sa femme et ses jeunes enfants abrités dans une chaumière de Saint-Cloud. Il les nourrissait de son travail comme un ouvrier de la pensée. Dépourvu de cette éloquence extérieure qui s'allume au feu des discussions et qui jaillit en gestes et en accents, il laissait la tribune à Vergniaud. Il s'était créé à lui-même une tribune dans son journal. Là, il luttait tous les matins avec Camille, Robespierre et Marat. Ses articles étaient des discours. Il s'y dévouait volontairement lui-même à la haine et aux poignards des jacobins. Le sacrifice de sa vie était fait. Il s'immolait à la pureté de la république. Il méritait l'injure d'*homme d'État que lui jetaient ses* ennemis. Homme d'État, en effet, par *la profondeur de la pensée*, par la science de l'histoire, par

l'étendue du plan, par l'énergie de la volonté, s'il avait eu la parole de Vergniaud ou l'épée de Dumouriez, il pouvait donner un gouvernement à la république le lendemain de son avénement.

Mais la nature l'avait créé pour remuer des idées plutôt que des hommes. Sa taille petite et grêle, sa figure méditative et concentrée, la pâleur et l'ascétisme de ses traits, la gravité mélancolique de sa physionomie l'empêchaient de répandre au dehors l'âme antique qui brûlait au dedans. Il avait dans la convention plus d'influence que d'action. Il inspirait, il n'agitait pas. Il avait besoin de la solitude et du silence de son cabinet pour s'échauffer. Sa pensée était comme ces feux de lampe qui ne brillent que dans l'intérieur des murs, et que les grands souffles de l'air libre font vaciller et éteignent. Mais il retrouvait toute son intrépidité dans le recueillement, où Vergniaud et Gensonné venaient chaque jour s'éclairer à son génie.

IV. — Telle était l'irritation entre les partis et les hommes, quand Brissot, Vergniaud, Condorcet et leurs amis décidèrent Roland à apporter à la convention son rapport sur la situation de Paris. Le combat y était franchement offert aux factions. Il fut lu à la séance du 29 octobre. Ce rapport, favorablement écouté par la majorité, intimida Marat, Robespierre, Danton lui-même, et rendit la confiance aux Girondins. Les fédérés des départements se présentèrent le lendemain à la barre, et demandèrent que l'assemblée réprimât les agitateurs de Paris et fît prévaloir le gouvernement national sur l'usurpation de quelques scélérats. Ils se répandirent ensuite dans les lieux publics en demandant à grands cris les têtes de Marat, de Robespierre et de Danton. Legendre dénonça ces attentats des amis de la Gironde dans la séance du 3 novembre. Bentabolle raconta que, la veille, six cents dragons, passant le sabre à la main sur le boulevard, avaient menacé les citoyens et crié: *Point de procès au roi, mais la tête de Robespierre!*

Aux Jacobins, Bazire dénonça le parti de Brissot comme uniquement occupé de s'assurer la domination. Robespierre le jeune dénonça Roland pour avoir fait imprimer aux frais de l'État l'accusation de Louvet contre son frère, et pour l'avoir fait distribuer aux départements. — « Citoyens, » dit Saint-Just, « je ne

sais quel coup se prépare. Tout fermente dans Paris. C'est au moment où il s'agit de juger le roi et de perdre Robespierre qu'on appelle tant de troupes à Paris. L'influence des minsitres est si grande, que dès qu'ils paraissent à la convention on convertit leurs désirs en lois. On propose des décrets d'accusation contre les représentants du peuple. Barbaroux propose de juger le peuple souverain. Quel gouvernement que celui qui veut planter l'arbre de la liberté sur les échafauds! Dénonçons à la nation tous ces traîtres!«

V. — Robespierre cependant, depuis quelques jours, ne paraissait plus ni à la convention ni aux jacobins. Humilié de la supériorité de Marat et de Danton dans la première lutte qu'il avait eu à soutenir avec eux contre les Girondins, il attendait, dans le recueillement, le moment de se relever dans l'estime du peuple et dans l'admiration des tribunes. Une chute oratoire lui était plus douloureuse qu'une chute du pouvoir. Ses ennemis n'avaient pas tardé à lui fournir l'occasion de se replacer dans la lumière où il aimait à se présenter au peuple.

»Je demande la parole pour accuser Robespierre,« s'écria inopinément le téméraire Louvet. — »Et moi aussi je me présente de nouveau pour l'accuser,« dit Barbaroux. On voyait à leur impatience que leur accusation était prête et qu'ils épiaient l'occasion. »Écoutez mes accusateurs,« répondit froidement Robespierre. Louvet et Barbaroux se disputaient déjà la tribune, quand Danton s'élança pour s'interposer une dernière fois. — »Il est temps que nous connaissions,« dit Danton, »il est temps que nous sachions de qui nous sommes les collègues; il est temps que nos collègues sachent ce qu'ils doivent penser de nous. Des germes de défiance mutuelle existent dans l'assemblée. Il faut qu'elle cesse! S'il y a un coupable parmi nous, il faut que vous en fassiez justice! Je déclare à la convention, à la nation entière, que je n'aime point l'individu Marat. J'ai fait l'expérience de son tempérament. Non-seulement il est acerbe et volcanique, mais il est insociable. Après un tel avis, qu'il me soit permis de dire que moi aussi je suis sans parti et sans faction. Si quelqu'un peut me prouver que j'appartiens à une faction, qu'il me confonde à l'instant! Si, au contraire, il est vrai que ma pensée est à moi, que je suis fortement décidé à mourir plutôt que de

devenir la cause d'un déchirement de la république, qu'on m'accorde d'énoncer ma pensée tout entière sur notre situation actuelle.

»Sans doute, il est beau qu'un sentiment d'humanité fasse gémir le ministre de l'intérieur sur les malheurs inséparables d'une grande révolution. Mais jamais un trône fut-il fracassé sans que ses éclats blessassent quelques citoyens? Jamais révolution complète fut-elle opérée sans que cette vaste démolition de l'ordre de choses existant ait été funeste à quelqu'un? Faut-il donc imputer à la ville de Paris des désastres qui, je ne le nie pas, furent peut-être l'effet de vengeances particulières, mais qui furent bien plus probablement la suite de cette commotion générale, de cette fièvre nationale dont les miracles étonneront la postérité? Le ministre Roland a cédé à un ressentiment que je respecte sans doute; mais son amour passionné pour l'ordre et les lois lui a fait voir sous la couleur de faction et de complot d'État ce qui n'est que la réunion de petites et misérables intrigues dont le but dépasse les moyens. Pénétrez-vous de cette vérité, qu'il ne peut exister de faction dans une république. Et où sont donc ces hommes qu'on présente comme des conjurés, comme des prétendants à la dictature et au triumvirat? Qu'on les nomme! Je déclare que tous ceux qui parlent de la faction de Robespierre sont à mes yeux ou des hommes prévenus ou de mauvais citoyens!«

VI. — Les premiers mots de Danton avaient été accueillis avec une faveur que la franchise de son attitude et la mâle énergie de sa parole inspiraient involontairement autour de lui. En désavouant Marat, il jetait un gage de réconciliation aux Girondins. Ses dernières paroles expirèrent au milieu des murmures. Il couvrait Robespierre, qu'on voulait frapper. Buzot demanda dédaigneusement que Robespierre s'adressât aux tribunaux s'il se trouvait calomnié par Roland. Robespierre l'interrompit et se précipita à la tribune. »Je demande,« s'écria Rebecqui, »qu'un individu n'exerce pas ici le despotisme de la parole qu'il exerce ailleurs!« Robespierre insista en vain. Un jeune homme de vingt-huit à vingt-neuf ans, de petite stature, aux formes féminines, aux traits délicats, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au teint pâle, au front pensif, à l'expression mélanco-

lique, mais où la tristesse, au lieu de ressembler à l'abattement, rappelait le recueillement qui précède les fortes résolutions, parut à la tribune. Il pressait un rouleau de papier dans sa main gauche. Sa main droite, appuyée sur le marbre, semblait prête au combat. Son regard assuré se promenait sur les bancs de la Montagne. Il attendait le silence. Ce jeune homme était Louvet.

VII. — Louvet était de ces hommes dont toute la destinée politique ne se compose que d'un jour; mais ce jour leur conquiert la postérité, car il attache à leur nom le souvenir d'un sublime talent et d'un sublime courage. L'orateur et le héros se confondent quelquefois dans un seul acte et dans un seul moment. Louvet était né à Paris d'une de ces familles de bourgeoisie placé s aux limites de l'aristocratie et du peuple, aimant l'ordre comme les fortunes établies, détestant les supériorités sociales comme ce qui monte déteste ce qui est au-dessus. Dédaignant le trafic de son père, le jeune homme avait cherché le niveau de son esprit dans les lettres. Il avait écrit un livre alors célèbre, *Faublas*, manuel du libertinage élégant. Ce livre, calqué sur la société corrompue du temps, était l'idéal renversé d'une société qui rit d'elle-même et qui ne s'admire plus que dans ses vices.

Ce scandale était devenu une renommée pour Louvet. Son esprit seul avait pris part à cette œuvre. Son cœur avait gardé le germe de la vertu, en nourrissant un fidèl et brûlant amour. Presque adolescent il avait aimé et avait été aimé avec une égale passion. Ce penchant mutuel de deux cœurs avait été contrarié par les deux familles. La femme qu'il chérissait avait été donnée à un autre. Les deux amants avaient cessé de se voir, non de s'adorer.

Lodoïska, c'était le nom qu'il lui donnait, ayant recouvré sa liberté, s'était réunie à son amant. Elle avait pour les lettres, pour la liberté, pour la gloire, le même enthousiasme que Louvet. Elle l'assistait dans ses études. Ils n'avaient qu'une âme et qu'un génie à deux. L'amour n'était pas seulement pour eux une félicité, il était une inspiration. Ils vivaient cachés dans une petite retraite sur la lisière des grandes forêts royales qui entourent Paris. Lodoïska, c'était madame Roland plus tendre et plus heureuse. L'imagination tenait moins de place dans sa vie que le sentiment. Ce qu'elle adorait dans la révolution, c'était avant

tout la fortune et la célébrité de Louvet. Son amour était pour tout dans ses opinions. Ils s'enivraient, dans les livres, de philosophie et de républicanisme avant que l'heure sonnât de s'en occuper en action. Aussitôt que la presse fut libre et que la salle des Amis de la constitution fut ouverte, Louvet, quittant le jour sa retraite, où il retournait tous les soirs, se mêla au mouvement des partis. Il changea la plume licencieuse qui avait écrit les *Aventures de Faublas*, contre la plume du publiciste et contre la tribune des jacobins. Mirabeau, licencieux comme lui, aima et encouragea ce jeune homme. Robespierre, qui ne comprenait pas la liberté sans les mœurs, vit avec peine cet écrivain de boudoir parler de vertu après avoir popularisé le vice. Il voulait qu'on chassât de la république toute cette jeunesse plus infectée que parfumée de littérature et d'athéisme. Dès le temps de l'assemblée constituante, le député d'Arras avait provoqué l'expulsion de Louvet des Jacobins.

Sous l'assemblée législative, Louvet s'était rangé du parti de Brissot contre Robespierre. Lanthenas, l'ami et le commensal de madame Roland, l'avait introduit dans l'intimité de cette femme. »O Roland! Roland!« s'écriait-il plus tard, »que de vertus ils ont assassinées en toi! que de vertus, de charmes, de génie ils ont immolés dans ta femme, plus grand homme que toi!« Ces mots de Louvet témoignent de l'impression que madame Roland fit sur lui. Madame Roland ne dépeint pas avec moins de grâce le penchant qui l'entraîna vers Louvet. »Louvet,« dit-elle, »pourrait bien quelquefois, comme Philopœmen, payer le tribut de son extérieur. Petit, frêle, la vue courte, l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque pas au premier abord la noblesse de son front, le feu qui s'allume dans ses yeux, et l'impressionnabilité de ses traits à l'expression d'une grande vérité ou d'un beau sentiment. Il est impossible de réunir plus d'intelligence et plus de simplicité et d'abandon. Courageux comme le lion, doux comme l'enfant, il peut faire trembler Catilina à la tribune, tenir le burin de l'histoire, ou répandre la tendresse de son âme sur la vie d'une femme aimée.«

Une amitié ferme et virile attacha bientôt ces âmes l'une à l'autre. Louvet découvrit à madame Roland le mystère de son amour et lui fit connaître Lodoïska. Ces deux femmes se compri-

rent par la politique et par l'amour. Elles se virent peu et furtivement. La maîtresse de Louvet cachait sa vie dans l'ombre. L'épouse chaste et honorée du ministre ne pouvait avouer l'intimité avec une femme que l'amour seul unissait à Louvet.

VIII. — Louvet écrivit pour Roland *la Sentinelle*, journal des Girondins, où le plus ardent républicanisme s'associait au culte de l'ordre et de l'humanité. Au 10 août, il avait sauvé des victimes. Au 2 septembre, il avait flétri les bourreaux. Élu à la convention, il avait quitté son ermitage. Il habitait maintenant un modeste appartement dans la rue Saint-Honoré, près de la salle des Jacobins. Dévoué de conviction et d'amitié aux opinions de la Gironde, il formait avec Barbaroux, Buzot, Rebecqui, Salles, Lasource, Ducos, Fonfrède, Rabaud de Saint-Étienne, Lanthenas et quelques autres, l'avant-garde de ce parti de la jeunesse des départements impatient de purifier la république. Vergniaud, Pétion, Condorcet, Sieyès, Brissot s'efforçaient en vain de modérer ces jeunes gens. L'âme de madame Roland brûlait en eux. Engager leur parti malgré lui dans une lutte décisive était toute leur tactique. La temporisation leur paraissait aussi impolitique que lâche. Louvet s'était offert pour le premier coup. Le discours qu'il portait sur lui depuis plusieurs jours avait été concerté en commun dans le conciliabule de madame Roland. Elle avait allumé les sentiments, aiguisé les paroles: Louvet n'était que la voix. Ce discours était moins le discours d'un homme que l'explosion de haine de tout un parti.

IX. — Robespierre, en voyant Louvet, affecta le dédain, et triompha intérieurement de voir qu'aucun orateur déjà célèbre n'avait voulu se charger de l'acte d'accusation contre lui. Ce ménagement de Vergniaud, de Gensonné et de Guadet se trahissait dans leur attitude et inspirait confiance à Robespierre. Louvet bravait même le mécontentement de son propre parti. Il sentait derrière lui la main de madame Roland qui le poussait à la lutte. Le silence rétabli, il parla ainsi :

„Une grande conspiration menaçait de peser sur la France et avait trop longtemps pesé sur la ville de Paris. Vous arrivâtes. L'assemblée législative était méconnue, avilie, foulée aux pieds. Aujourd'hui on veut avilir la convention nationale, on prêche ouvertement l'insurrection contre elle. Il est temps de savoir

s'il existe une faction dans sept ou huit membres de cette assemblée, ou si ce sont les sept cent trente membres de l'assemblée qui sont eux-mêmes une faction. Il faut que de cette lutte insolente vous sortiez vainqueurs ou avilis. Il faut, pour rendre compte à la France des raisons qui vous font conserver dans votre sein cet homme sur lequel l'opinion publique se développe avec horreur, il faut, ou que par un décret solennel vous reconnaissiez son innocence, ou que vous nous purgiez de sa présence; il faut que vous preniez des mesures contre cette commune désorganisatrice qui prolonge une autorité usurpée. En vain prodigueriez-vous des mesures partielles, si vous n'attaquez pas le mal dans les hommes qui en sont les auteurs. Je vais dénoncer leurs complots. J'aurai tout Paris pour témoin. Je pourrais m'étonner d'abord de ce que Danton, que personne n'attaquait, se soit élancé ici pour déclarer qu'il était inattaquable et pour désavouer Marat, dont on s'est servi comme d'un instrument et d'un complice dans la grande conjuration que je dénonce.« (On murmure.) Danton: »Je demande qu'il soit permis à Louvet de toucher le mal et de mettre le doigt dans la blessure.« Louvet continue: »Oui, Danton, je vais le toucher; mais ne crie donc pas d'avance.

»Ce fut au moins de janvier dernier qu'on vit, aux Jacobins, succéder aux discussions profondes et brillantes qui nous avaient honorés devant l'Europe, ces misérables débats qui faillirent nous perdre, et que l'on commença à calomnier l'assemblée législative. On vit un homme qui voulait toujours parler, parler sans cesse, exclusivement parler, non pour éclairer les jacobins, mais pour jeter entre eux la division et surtout pour être entendu de quelques centaines de spectateurs dont on voulait obtenir les applaudissements à tout prix. Des affidés de cet homme se relayaient pour présenter tel ou tel membre de l'assemblée aux soupçons, à l'animadversion des spectateurs crédules, et pour offrir à leur admiration un homme dont ils faisaient le plus fastueux éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même. C'est alors qu'on vit des intrigants subalternes déclarer que Robespierre était le seul homme vertueux en France et que l'on ne devait confier le salut de la patrie qu'à cet homme, qui prodiguait les plus basses flatteries à quelques centaines de citoyens fanatisés qu'il appe-

lait le peuple. C'est la tactique de tous les usurpateurs, depuis César jusqu'à Cromwell, depuis Sylla jusqu'à Mazaniello. Nous, cependant, fidèles à l'égalité, nous avancions bien résolus de ne pas souffrir qu'on substituât à la patrie l'idolâtrie d'un homme. Deux jours après le 10 août, je siégeais dans le conseil général provisoire; un homme entre, il se fait un grand mouvement devant lui : c'était lui-même, c'était Robespierre. Il vient s'asseoir au milieu de nous; je me trompe, il va s'asseoir à la première place du bureau. Stupéfait, je m'interroge moi-même; je n'en crois pas mes yeux. Quoi! Robespierre, l'incorruptible Robespierre, qui dans les jours de danger avait quitté le poste où ses concitoyens l'avaient placé, qui depuis avait pris vingt fois l'engagement solennel de n'accepter aucune fonction publique, Robespierre prend place tout à coup au conseil général de la commune! Dès lors je compris que ce conseil était destiné à régner!

»Robespierre, vous savez, s'attribue l'honneur de cette journée du 10 août. La révolution du 10 août est l'ouvrage de tous. Elle appartient aux faubourgs qui se sont levés tout entiers, à ces braves fédérés que, dans le temps, il n'avait pas tenu à certains hommes qu'on ne reçût pas à Paris. Elle appartient à ces courageux députés qui, là-même, au bruit des décharges de l'artillerie, votèrent le décret de suspension de Louis XVI. Elle appartient aux généreux guerriers de Brest et à l'intrépidité des enfants de la fière Marseille. Mais celle du 2 septembre... conjurés barbares! elle est à vous, elle n'est qu'à vous! (Mouvement d'horreur.)

»Eux-mêmes s'en glorifient; eux-mêmes, avec un mépris féroce, ne nous désignent que comme les patriotes du 10 août, se réservant le titre de patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle reste, cette distinction digne, en effet, de l'espèce de courage qui leur est propre! qu'elle reste, et pour notre justification durable et pour leur long opprobre! Ce peuple de Paris sait combattre et ne sait pas assassiner. Il était tout entier aux Tuileries, dans la magnifique journée du 10 août; il est faux qu'on le vit aux prisons dans l'horrible journée du 2 septembre. Combien y avait-il d'égorgeurs dans les prisons? Pas deux cents. Combien de spectateurs au dehors? Pas le double. Interrogez Pétion, il vous

l'attestera lui-même. Pourquoi ne les a-t-on pas empêchés! Parce que Roland parlait en vain! parce que le ministre de la justice, Danton, ne parlait pas!... parce que Santerre, commandant des sections, attendait!... parce que des officiers municipaux en écharpe présidaient à ces exécutions!... parce que l'assemblée législative était dominée et qu'un insolent démagogue venait à sa barre lui signifier les décrets de la commune et la menacer de faire sonner le tocsin si elle n'obéissait pas! « Billaud-Varennes se lève et essaye de protester. Un frémissement général d'indignation se répand contre lui dans l'assemblée. Un grand nombre de membres montrent du doigt Robespierre. Cambon se fait remarquer par la colère de son attitude. Il montre son bras à la montagne et s'écrie: »Misérables! voilà l'arrêt de mort du dictateur. — *Robespierre à la barre! Robespierre en accusation!* « crient de toutes parts des voix accusatrices. — Le président modère cette impatience. — Louvet continue. Il accuse Robespierre de tous les crimes de la commune; puis regardant Danton: »C'est alors,« poursuit-il, »qu'on afficha ces placards où l'on désignait comme des traîtres tous les ministres, un seul excepté, un seul et toujours le même, et puisses-tu, Danton, te justifier de cette exception devant la postérité! C'est alors qu'on vit avec effroi reparaître à la lumière du jour un homme unique jusqu'ici dans les fastes du crime (on regarde Marat). Et ne croyez pas nous apaiser en désavouant aujourd'hui cet enfant perdu de l'assassinat! Comment serait-il sorti de son sépulcre si vous ne l'en aviez tiré? Comment l'auriez-vous récompensé s'il ne vous avait servi! Comment le produisites-vous sous vos auspices à cette assemblée électorale où vous me fîtes insulter pour avoir eu le courage de demander la parole contre Marat? Dieu! je l'ai nommé. (Mouvement d'horreur.) — Oui, les gardes du corps de Robespierre, ces hommes armés de sabres et de bâtons qui l'accompagnaient partout, m'insultèrent en sortant de l'assemblée électorale et m'annoncèrent qu'avant peu ils me feraient payer cher l'audace de combattre l'homme que Robespierre protégeait! Et par quelle voie les conjurés marchaient-ils de concert à l'exécution préméditée de leur plan de domination? Par la *terreur*. Il leur fallait encore des massacres pour qu'elle fût complète et pour écarter les généreux citoyens plus attachés à la liberté

qu'à leur vie. On fit courir des listes de proscription signées de complaisance et au hasard par des montagnards égarés. On convoitait le sang, on se partageait en espoir les dépouilles des victimes. Pendant quarante-huit heures la consternation fut générale. Trente mille familles sont là pour l'attester. Quand je vis tant d'atrocités liberticides, je me demandai si, dans la journée du 10 août, j'avais rêvé notre victoire, ou si Brunswick et ses colonnes contre-révolutionnaires étaient déjà dans nos murs! Non! mais c'étaient de farouches conjurés qui voulaient cimenter par le sang leur autorité naissante. Les barbares! il leur fallait encore, disaient-ils, vingt-huit mille têtes! Je me ressouviens de Sylla, qui commença par frapper quelques citoyens désarmés, mais qui bientôt fit promener devant la tribune aux harangues et dans le forum les têtes des plus illustres citoyens! Ainsi s'avançaient vers leur but ces scélérats, dans le chemin du pouvoir suprême, mais où les attendaient quelques hommes de résolution, qui, nous l'avions juré par Brutus, ne leur auraient pas laissé la dictature plus d'un jour!... (Applaudissements unanimes.) — Qui les arrêta cependant? Ce furent quelques patriotes intrépides. Qui les combattit? Ce fut Pétion; ce fut Roland, qui prodigua, à les dénoncer devant la France, plus de courage qu'il ne lui en avait fallu pour dénoncer un roi parjure... Robespierre! je t'accuse d'avoir calomnié sans relâche les plus purs patriotes! Je t'accuse d'avoir répandu ces calomnies dans la première semaine de septembre, c'est-a-dire dans des jours où les calomnies étaient des coups de poignards! Je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, avili et proscrit les représentants de la nation, leur caractère, leur autorité! je t'accuse de t'être constamment produit toi-même comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert que devant toi on te désignât comme le seul homme vertueux en France qui pût sauver le peuple, et de l'avoir dit toi-même! Je t'accuse d'avoir évidemment marché au pouvoir suprême! «

X. — Tous les regards, tous les gestes se dirigent vers Robespierre comme autant de témoins muets de l'accusation que l'orateur foudroie contre lui. Robespierre, pâle, agité, les traits contractés par la colère, se voit abandonné de ses collègues et sent autour de lui cette atmosphère où pèse la réprobation d'une

grande assemblée. Mais au fond de sa physionomie on entrevoit la joie secrète d'être jugé digne d'une accusation de dictature, qui, dans quelques termes qu'elle fût portée, était un témoignage de la puissance de son nom et une désignation nominale à l'attention du peuple. Louvet suspend un moment son discours comme pour le laisser porter de tout son poids sur l'accusé et sur la pensée des juges. Il reprend, en se tournant avec une expression de mépris sur les lèvres du côté de Marat: »Mais au milieu de vous il y a un autre homme dont le nom ne souillera plus ma langue, un homme que je n'ai pas besoin d'accuser; car il s'est accusé lui-même, et il n'a pas craint de vous dire que son opinion est qu'il faut faire tomber encore deux cent soixante mille têtes!... et cet homme est encore au milieu de vous? La France en rougit. L'Europe s'étonne de votre longue faiblesse. Je demande que vous rendiez contre Marat un décret d'accusation!«

XI. — Louvet descendit de la tribune au bruit des applaudissements. Les uns applaudissaient son éloquence, les autres son courage, ceux-ci par haine de Robespierre, ceux-là par horreur de Marat. L'âme de l'orateur semblait avoir passé dans l'Assemblée. Les tribunes mêmes, ordinairement vendues à la commune et disciplinées au geste de Robespierre, restaient consternées sous le retentissement de cette voix, et croyaient voir, dans la convention debout, la France se soulever tout entière contre la tyrannie de Paris et arracher le pouvoir sanglant des mains des maîtres de la commune. Robespierre, instruit par une première défaite de l'insuffisance d'une parole improvisée contre une accusation méditée et aiguisée d'avance, demanda qu'on lui accordât quelques jours pour préparer sa défense. L'assemblée l'accorda avec une indulgence trop semblable au mépris.

Le lendemain, Barbaroux aggrava et précisa les complots de Robespierre.

Les jacobins et les sections tremblèrent pour leur idole. Le peuple se répandit tous les soirs après ces discours autour de la maison de Robespierre. On répandit dans les faubourgs le bruit qu'il avait été assassiné. On ne l'avait vu ni aux Jacobins, ni à la convention, depuis la dénonciation de Louvet. Il devait répondre le lundi 5 novembre. Les tribunes de la Convention, assiégées dès le point du jour par les attroupements des deux

partis, étaient partagées en deux camps qui préludaient aux combats de la parole par les gestes, les menaces. Le président appela enfin Robespierre à la tribune. Il y monta plus pâle que jamais. En attendant le silence, ses doigts convulsifs frappaient la table de la tribune, comme le musicien qui interroge avec distraction les notes d'un clavier. Aucun geste, aucun sourire affectueux ne l'encourageait dans l'assemblée. Tous les regards étaient hostiles, toutes les bouches dédaigneuses, tous les cœurs fermés. Il commença d'une voix grêle et aiguë, où l'on sentait le tremblement de la colère étouffé par la décence du sang-froid.

XII. — »Citoyens! de quoi suis-je accusé?« dit-il après un court appel à la justice de ses collègues. »D'avoir conspiré pour parvenir à la dictature, au tribunat ou au triumvirat. On conviendra que si un pareil projet était criminel, il était encore plus hardi; car, pour l'exécuter, il fallait d'abord renverser le trône, anéantir la législation, empêcher la formation d'une convention nationale, surtout. Mais alors, comment se fait-il que j'aie le premier, dans mes discours et dans mes écrits, appelé une convention nationale comme le seul remède aux maux de la patrie? Pour arriver à la dictature, il fallait d'abord maîtriser Paris et asservir les départements. Où sont mes trésors? où sont mes armées? où sont les grandes places dont j'étais sans doute pourvu? Tout cela est dans les mains de mes accusateurs. Pour que leur accusation pût acquérir le moindre caractère de vraisemblance, il faudrait préalablement démontrer que j'étais complétement fou. Or, si j'étais fou, il resterait à expliquer comment des hommes sensés auraient pu se donner la peine de composer tant de beaux discours, tant de belles affiches, de déployer tant d'efforts pour me présenter à la convention nationale comme le plus dangereux de tous les conspirateurs. Venons aux faits. Que me reproche-t-on? L'amitié de Marat? Je pourrais faire ma profession de foi sur Marat, sans vous en dire ni plus de bien ni plus de mal que je n'en pense. Mais je ne sais pas trahir ma pensée pour flatter l'opinion régnante. J'ai eu, en 1792, un seul entretien avec Marat. Je lui reprochai une exagération et une violence qui nuisaient à la cause qu'il pouvait servir. Il déclara en me quittant qu'il n'avait trouvé en moi *ni les vues ni l'audace d'un homme d'État*.

Ce mot répond aux calomnies de ceux qui veulent me confondre avec cet homme.

»Ne me suis-je donc pas fait assez d'ennemis par mes combats pour la liberté, et faut-il m'imputer encore des excès que j'ai toujours évités et des opinions que je n'ai cessé de condamner? Mais j'ai parlé, dit-on, sans relâche aux Jacobins, et j'ai exercé une influence exclusive sur ce parti. Depuis le 10 août, je n'ai pas abordé dix fois la tribune des jacobins; avant le 10 août, je travaillais avec eux à préparer la sainte insurrection contre la tyrannie et la trahison de la cour et de La Fayette. Mais les jacobins alors, c'était la France révolutionnaire! Et vous, qui m'accusez, vous étiez avec La Fayette! Les jacobins ne suivaient pas vos conseils, et vous voudriez faire servir la convention nationale à venger les disgrâces de votre amour-propre. La Fayette aussi demandait des décrets contre les jacobins. Voulez-vous, comme lui, diviser le peuple en deux peuples, l'un adulé, l'autre insulté et intimidé, les honnêtes gens et les sans-culottes ou la canaille? — Mais j'ai accepté le titre d'officier municipal? — Je réponds d'abord que j'ai abdiqué, dès le mois de janvier 1791, la place lucrative et nullement périlleuse d'accusateur public. — J'entrai dans la salle en maître? C'est-à-dire qu'en entrant j'allai faire vérifier mes pouvoirs au bureau.

»Je ne fus nommé que le 10 août. Je suis loin de prétendre à ravir l'honneur du combat et de la victoire à ceux qui siégeaient à la commune avant moi dans cette nuit terrible, qui armèrent les citoyens, dirigèrent les mouvements, déconcertèrent la trahison, arrêtèrent Mandat porteur des ordres perfides de la cour! Il y avait des intrigants dans le conseil général, dit-on; qui le sait mieux que moi? Ils sont au nombre de mes ennemis. On reproche à ce corps des arrestations arbitraires? Quand le consul de Rome eut étouffé la conspiration de Catilina, Clodius l'accusa d'avoir violé les lois. J'ai vu ici de tels citoyens qui ne sont pas des Clodius, mais qui, quelque temps avant la journée du 10 août, avaient eu la prudence de se réfugier hors de Paris et qui dénoncent, depuis qu'elle a triomphé pour eux, la commune de Paris. — Des actes illégaux? Est-ce donc le code criminel à la main qu'on sauve la patrie? Que ne nous reprochez-vous aussi d'avoir brisé les plumes mercenaires dont le métier était de propager

l'imposture et d'outrager la liberté ? Que ne nous reprochez-vous aussi d'avoir consigné les conspirateurs hors de Paris ; d'avoir désarmé nos ennemis ? Tout cela était illégal, sans doute. Oui illégal comme la chute de la Bastille, illégal comme la chute du trône, illégal comme la liberté !

»Citoyens, voulez-vous une révolution sans révolution ? Quel est cet esprit de persécution qui veut reviser, pour ainsi dire, celle qui a brisé nos fers ? et qui peut donc, après coup, marquer le point précis où devaient se briser les flots de l'insurrection populaire ? Quel peuple, à ce prix, pourrait jamais secouer le despotisme ? Les hommes du 10 août ne pourraient-ils pas dire à leurs accusateurs : Si vous nous désavouez, désavouez donc aussi la victoire ! Reprenez votre joug, vos lois, votre trône antique. Restituez-nous, avec le sang que nous avons versé, le prix de nos sacrifices et de nos combats !

»Quant aux journées des 2 et 3 septembre, ceux qui ont dit que j'avais eu la moindre part à ces événements sont des hommes ou bien crédules ou bien pervers ! J'abandonne leur âme au remords, si le remords peut supposer une âme ! A cette époque, j'avais cessé de siéger à la commune et j'étais renfermé chez moi !...« Robespierre explique ici, sans justifier ces horreurs, la connexité du 10 août et du 2 septembre et l'impossibilité où était la commune de prévenir les conséquences de l'agitation générale. »On assure qu'un innocent a péri ! un seul ! C'est trop sans doute ! Citoyens, pleurez cette méprise cruelle ! Nous l'avons pleurée déjà longtemps. C'était un bon citoyen, c'était donc l'un de nos amis ! Pleurez même les victimes coupables réservées à la vengeance des lois et qui sont tombées sous les coups de la justice populaire. Mais que votre douleur ait un terme comme toutes les choses humaines ! Gardons quelques larmes pour des calamités plus touchantes ! Pleurez cent mille patriotes immolés par la tyrannie ! Pleurez nos citoyens expirants sous leurs toits embrasés, et les fils des citoyens massacrés au berceau ou dans les bras de leurs mères ! N'avez-vous pas aussi des frères, des enfants, des épouses à venger ? La famille des législateurs français, c'est la patrie, c'est le genre humain tout entier, moins les tyrans et leurs complices ! La sensibilité qui gémit presque exclusivement sur les ennemis de la liberté

m'est suspecte. Cessez d'agiter sous mes yeux la robe sanglante du tyran, où je croirai que vous voulez remettre Rome dans les fers. Calomniateurs éternels! voulez-vous donc venger le despotisme? Voulez-vous flétrir le berceau de la république?

»Ensevelissons,« dit en finissant Robespierre, »ces méprisables manœuvres dans un éternel oubli. Pour moi, je ne prendrai aucune conclusion qui me soit personnelle. Je renonce à la juste vengeance que j'aurais le droit de poursuivre contre mes calomniateurs. Je ne veux pour vengeance que le retour de la paix et de la liberté. Citoyens, parcourez d'un pas ferme et rapide votre superbe carrière, et puissé-je, aux dépens de ma vie et de ma réputation même, concourir avec vous à la gloire et au bonheur de notre commune patrie!«

XIII. — A peine Robespierre avait-il fini de parler, que Louvet et Barbaroux, impatients des applaudissements dont l'assemblée et les spectateurs couvraient l'orateur et le discours, s'élancèrent à la tribune pour répliquer; mais l'impression du discours était déjà votée par la convention. L'inanition des accusations, la modération des conclusions de Robespierre, le besoin d'éteindre, s'il était possible, un feu qui menaçait d'incendier l'opinion publique, tout pressait la convention de terminer le débat. Aux yeux de Vergniaud, de Pétion, de Brissot, de Condorcet, de Gensonné, de Guadet, les plus sages d'entre les Girondins, leur ennemi en sortait déjà trop grand; ils répugnaient à le grandir davantage.

Marat vit sa propre victoire dans la victoire de Robespierre, malgré les désaveux adoucis dont ses opinions avaient été l'objet. Danton triompha intérieurement de voir justifier la dictature de la commune, et voiler les crimes de septembre sous le drapeau du salut public. Robespierre avait couvert Danton. Le parti indécis de la convention, au milieu duquel siégeait Barrère, craignit d'avoir à se prononcer, et se réjouit d'humilier les Girondins sans avoir à innocenter leurs ennemis. Le silence convenait à tous, excepté aux accusateurs.

XIV. — Mais Barbaroux, indigné du refus obstiné de la parole qu'on oppose à ses supplications et à celles de Louvet, quitte son siége dans l'enceinte et descend à la barre, afin d'avoir comme citoyen la parole qu'on lui refuse comme député. »Vous

m'entendrez,« s'écrie-t-il en frappant de ses deux poings sur la barre comme pour faire violence à la convention, »vous m'entendrez! Si vous ne m'entendez pas, je serai donc réputé calomniateur ? Eh bien! je graverai ma dénonciation sur le marbre!«

Les murmures, les sarcasmes, les rires des tribunes couvrent la voix de Barbaroux. On l'accuse d'avilir le caractère de représentant du peuple, en s'en dépouillant pour accuser individuellement un ennemi. Barrère, un de ces hommes qui observent longtemps la fortune afin de ne pas se prononcer au hasard, et qui ne se prononcent jamais assez pour être entraînés dans la chute du parti même qu'ils ont adopté, se leva au milieu de la plaine pour demander la parole. Jeune, élégant de formes, d'une stature élevée, d'un geste libre, d'une parole fluide, on voyait dans sa physionomie ce mélange de réserve et d'audace qui caractérise les Séjans: tout l'extérieur de l'inspiration couvrant tout le calcul de l'égoïsme. Ces hommes sont les limiers des grands ambitieux ; mais avant de se donner à eux, ils veulent faire sentir leur importance afin qu'on les estime un plus haut prix. Tel était Barrère, caractère de haute comédie jeté, par une méprise de la destinée, dans la tragédie.

XV. — Barrère, né à Tarbes d'une famille respectable, avocat à Toulouse, lettré à Paris, décorant son nom plébéien du nom de Vieuzac, avait apporté du fond de sa province ce nom, ces formes, ce langage qui ouvraient les salons et qui étaient alors une sorte de candidature naturelle à toutes les fortunes. Madame de Genlis l'avait accueilli et introduit dans la familiarité du duc d'Orléans. Ce prince, pour l'attacher à sa maison, lui avait confié la tutelle d'une jeune Anglaise d'une extrême beauté, qui passait pour sa fille naturelle. Madame de Genlis donnait à cette pupille des soins de mère. Elle se nommait Paméla. Barrère était gracieux, éloquent. Sa philosophie sentimentale ressemblait à une parodie de Bernardin de Saint-Pierre. La teinte pastorale des montagnes où il était né se réfléchissait sur ses écrits. Les salons, les théâtres, les académies affectaient alors cette mollesse ; c'était comme la langueur de l'agonie de cette société mourante. Elle croyait se rajeunir en se puérilisant, mais c'était la puérilité de la vieillesse. Barrère, Robespierre, Couthon,

Marat, Saint-Just, toutes ces âmes si âpres avaient commencé par être fades.

Bailly, Mirabeau, le duc d'Orléans avaient été les patrons de Barrère pour le faire nommer à l'assemblée nationale. Il y avait rempli avec assiduité et talent un rôle plus littéraire que politique, il avait semé ses nombreux rapports de maximes philosophiques; il avait ensuite rédigé *le Point du jour* et demandé un des premiers la république, quand il avait vu le trône chanceler. Dans la journée du 10 août, envoyé avec Grégoire au-devant du roi dans le jardin des Tuileries, il avait porté avec sollicitude dans ses bras le jeune dauphin. Nommé à la convention, ses opinions républicaines, ses études, ses liaisons, son origine méridionale, son talent plus fleuri que populaire semblaient devoir l'attacher aux Girondins. Il penchait, en effet, de leur côté pendant les premiers jours; il croyait à leur génie, il admirait leur éloquence, il sentait la dignité de leur esprit, il goûtait la modération de leur système. Mais il avait vu la force du peuple au 10 août et au 2 septembre, le regard du lion l'avait fasciné. Il avait peur de Marat, Danton l'étonnait, il se défiait de Robespierre. L'étoile de ces trois hommes pouvait avoir des retours. Il ne voulait pas se dévouer en victime à leur vengeance, s'ils venaient à triompher.

Il s'était placé, à égale distance des deux partis, au centre qu'on appelait la plaine: médiateur ou auxiliaire tour à tour selon les hommes, selon le jour, selon la majorité. Cette plaine, composée d'hommes prudents ou d'hommes médiocres, qui se taisaient par prudence ou par médiocrité, avait besoin d'un orateur. Barrère s'offrit. Il se levait pour la première fois, et l'on retrouvait dans son attitude, dans son acte et dans ses paroles, toute l'hésitation équivoque des âmes qui empruntaient sa voix:

„Citoyens," dit Barrère, „en voyant descendre à la barre Barbaroux, un de nos collègues, je ne puis m'empêcher de m'opposer à ce qu'il soit entendu. Veut-il être pétitionnaire? Il oublie donc qu'il doit juger comme député les pétitions qu'il formulerait comme citoyen. Veut-il être accusateur? Ce n'est pas à *la barre*, c'est ici ou devant les tribunaux qu'il doit s'expliquer. *Que signifient* toutes ces accusations de dictature et de triumvi-

rat? Ne donnons pas d'importance à des hommes que l'opinion publique saura mettre à leur place. Ne faisons pas des piédestaux à des pygmées! Citoyens! s'il existait dans la république un homme né avec le génie de César ou l'audace de Cromwell, un homme qui, avec le talent de Sylla, en aurait les dangereux moyens, un tel homme pourrait être à craindre, et je viendrais l'accuser devant vous. S'il existait ici quelque législateur d'un grand génie ou d'une ambition vaste, je demanderais d'abord s'il a une armée à ses ordres, ou un trésor public à sa disposition, ou un grand parti dans le sénat ou dans la république. Mais des hommes d'un jour, de petits entrepreneurs de révolutions, des politiques qui n'entreront jamais dans le domaine de l'histoire, ne sont pas faits pour occuper le temps précieux que nous devons à la nation.« (On applaudit.) Il propose l'ordre du jour (signe de mépris). »Gardez votre ordre du jour,« répond sèchement Robespierre, »je n'en veux pas, s'il doit contenir un préambule injurieux contre moi!« La convention vote l'indifférence et la neutralité entre les accusateurs et l'accusé. »Périssent les ambitieux, et avec eux nos soupçons et nos défiances!« s'écrie Rabaud-Saint-Étienne.

XVI. — La nouvelle du triomphe de Robespierre se répandit comme une joie publique dans la foule qui se pressait aux abords des Tuileries pour plaindre ou pour venger son tribun. La présence de Robespierre ramena le soir l'affluence aux Jacobins. A son entrée dans la salle, les spectateurs battirent des mains. »Que Robespierre parle,« dit Merlin, »lui seul peut rendre compte de ce qu'il a fait aujourd'hui. — Je connais Robespierre,« dit un membre du club, »je suis sûr qu'il se taira. Ce jour est le plus beau qu'ait vu éclore la liberté. Robespierre, accusé, persécuté comme un factieux, triomphe. Son éloquence mâle et naïve a confondu ses ennemis. La vérité guide sa plume et son cœur. Barbaroux s'est réfugié à la barre. Le reptile ne pouvait soutenir les regards de l'aigle.«

Manuel demande à lire le discours qu'il avait préparé pour défendre Robespierre. »Robespierre n'est point mon ami,« dit-il dans ce discours. »Je ne lui ai presque jamais parlé, et je l'ai combattu dans le moment de sa plus grande puissance. Mais il est sorti vierge de l'assemblée constituante. Toujours assis

à côté de Pétion, ces deux hommes étaient les généraux de la liberté. Robespierre peut nous dire ce que disait un romain: — On m'attaque dans mes discours tant je suis innocent dans mes actions. — Robespierre n'a jamais voulu être rien. Il est pur de ces journées de septembre, où le peuple pervers comme les rois voulut aussi faire sa Saint-Barthélemy. Qui le sait mieux que moi? Monté sur des monceaux de cadavres, je prêchai le respect pour la loi.«

Collot-d'Herbois justifie les massacres. Barrère les excuse. Étonné déjà de l'ivresse populaire qui s'attache à Robespierre dédaigné par lui le matin: »Citoyens,« dit-il, »et moi aussi, dans le discours que j'avais préparé sur Robespierre, j'émettais une opinion aussi politique et aussi révolutionnaire que Collot-d'Herbois. Cette journée, disais-je, présente un crime aux yeux de l'homme vulgaire; aux yeux de l'homme d'État, elle a deux grands effets: elle fait disparaître les conspirateurs que la loi ne pouvait atteindre; elle anéantit le feuillantisme, le royalisme, l'aristocratie.« Ce repentir de Barrère fut à peine accueilli. Il ne retrouva pas ce jour-là la popularité qu'il allait cherger jusque dans le sang répandu par d'autres mains.

Fabre d'Eglantine accusa les Girondins de vouloir transporter le siége de la représentation nationale ailleurs qu'à Paris. — »J'ai vu de mes yeux,« dit-il, »dans le jardin du ministère des affaires étrangères, le ministre Roland, pâle, abattu, la tête appuyée contre un arbre, demandant avec instance que la convention fût transférée à Tours, à Blois. J'ai vu ces mêmes hommes, qui s'acharnent aujourd'hui contre le 2 septembre, venir chez Danton et témoigner leur joie au récit de ces meurtres. L'un d'entre eux même« (il indiquait Brissot, ennemi du libelliste Morande) »désirait que Morande fût immolé. Danton seul montra dans ces journées la plus grande énergie de caractère. Seul il ne désespéra pas du salut de la patrie. En frappant du pied la terre, il en fit sortir des milliers de soldats.«

Fabre d'Églantine poussa la flatterie jusqu'à dénoncer madame Roland, qu'il encensait la veille.

Fabre, secrétaire de Danton, moins son ami que son courtisan, *était* né aux pieds des Pyrénées comme Barrère. D'abord comé*dien*, puis complaisant de société, son talent à jouer de divers

instruments, son esprit qui excellait à plaire, ses vers comiques et sa verve de débauche l'avaient fait rechercher des hommes de plaisir. Deux pièces de théâtre applaudies avaient consacré sa réputation d'écrivain. L'amitié de Danton, de Lacroix et des meneurs subalternes de la commune, avait élevé sa fortune et élargi son ambition. Pauvre avant les massacres de septembre, il eut des hôtels, des voitures, des courtisans après ces journées. Toujours abrité derrière les hommes forts, il montrait le goût plus que le courage des grands crimes. La peur le poussait au moins autant que l'ambition. Danton s'en servait. Robespierre le méprisait.

XVII. — Pétion, qui n'avait pu parler à la convention et qui ne voulait plus parler aux Jacobins, fit imprimer le lendemain le discours qu'il avait préparé, moins pour accuser que pour juger Robespierre. Il y flétrissait Marat, il y gourmandait la commune, il y rejetait avec horreur le sang de septembre aux assassins. — »Quant à Robespierre,« disait-il, »son caractère explique son rôle. Ombrageux, méfiant, voyant partout des complots et des abîmes, son tempérament bilieux, son imagination atrabilaire lui colorent de crime tous les objets. Ne croyant qu'en lui, ne parlant que de lui, toujours convaincu qu'on conspire contre lui, ambitieux surtout de la faveur du peuple, affamé d'applaudissements, cette faiblesse de son âme pour la popularité a fait croire qu'il aspirait à la dictature. Il n'aspire qu'à l'amour exclusif et jaloux du peuple pour lui. Le peuple, c'est son ambition!«

Ce portrait vrai de Robespierre était vrai aussi de Pétion. Il y avait alors entre les deux partis de la montagne et de la Gironde plus de soupçons que de conflits réels. Les amis communs qui voulaient les rapprocher étaient les confidents de ces accusations mutuelles.

Garat venait d'être nommé ministre de l'intérieur après que Danton eut quitté la justice. C'était un écrivain né aussi dans les Pyrénées, révolutionnaire par philosophie, lettré de profession: un de ces hommes que les circonstances entraînent à contre-sens de leur esprit. Trop timide pour résister avec les Girondins, trop scrupuleux pour agir avec les montagnards, Garat essayait de s'entremettre, toléré, aimé, dédaigné des deux partis.

»Je me suis souvent rappelé avec effroi,« dit-il dans ses *Souvenirs*, »deux entretiens qu'à deux ou trois jours d'intervalle j'ai eus avec Salles et avec Robespierre. Je les avais connus l'un et l'autre à l'assemblée constituante; je les croyais très-sincèrement dévoués également à la révolution. Je n'avais aucun doute sur leur probité. S'il m'avait fallu douter de la probité de l'un des deux, le dernier que j'aurais soupçonné c'était Robespierre. Salles était une imagination inquiète, agitée de la fièvre de la révolution. Dans le verbiage confus, insignifiant et vague de Robespierre, quand il parlait d'inspiration, je croyais apercevoir les germes d'un talent qui pouvait grandir. Il martelait patiemment la langue pour la façonner sur les formes de l'antiquité et de Jean-Jacques Rousseau. La lecture continuelle de ces philosophes devait pénétrer et améliorer son esprit. L'un et l'autre de ces deux hommes avaient ce tempérament atrabilaire d'où sont sorties dans tous les siècles les tempêtes populaires. Je crois que Robespierre a de la religion; mais jamais homme sachant écrire des phrases élégantes et persuasives n'eut un esprit plus faux. Un jour que je le priais de réfléchir sur quelques idées que je lui soumettais: — Je n'ai pas besoin de réfléchir, me répondit-il, c'est toujours à mes premières impressions que je m'en rapporte. Tous ces députés de la Gironde, me dit-il, ce Brissot, ce Louvet, ce Barbaroux, sont des contre-révolutionnaires et des conspirateurs. — Et où conspirent-ils? lui dis-je. — Partout, reprit Robespierre, dans Paris, dans la France, dans toute l'Europe! La Gironde a formé dès longtemps le projet de se séparer de la France pour redevenir la Guyenne et s'unir à l'Angleterre. Gensonné dit tout haut à qui veut l'entendre qu'ils ne sont pas ici des représentants mais des plénipotentiaires de la Gironde. Brissot conspire dans son journal, qui est un tocsin de guerre civile. Il est allé à Londres, et on sait pourquoi. Clavière, son ami, a conspiré toute sa vie. Roland est en correspondance avec le traître Montesquiou. Ils travaillent ensemble à ouvrir la Savoie et la France aux Piémontais. Servan n'est nommé général de l'armée des Pyrénées que pour livrer la clef de la frontière aux Espagnols. Dumouriez menace plus Paris que la Belgique et la Hollande. Ce charlatan d'héroïsme, que je voulais faire arrêter, dîne tous les jours avec les Girondins. *Ah! je suis bien*

las de la révolution. Je suis malade, jamais la patrie ne fut dans un plus grand danger, et je doute qu'elle puisse être sauvée! — N'avez-vous aucun doute sur les faits que vous venez d'énoncer? lui demandai-je. — Aucun, me répondit Robespierre...

XVIII. — »Je me retirai consterné et épouvanté,« raconte Garat. »Je rencontrai Salles sortant de la convention. — Eh bien! lui dis-je, n'y a-t-il aucun moyen de prévenir ces divisions mortelles à la patrie? — Je l'espère, me dit-il, je lèverai bientôt tous les voiles qui couvrent les projets de ces scélérats. Je connais leurs plans. Leurs complots ont commencé avant la révolution. C'est d'Orléans qui est le chef caché de cette bande de brigands. C'est Laclos qui a tissu leurs trames. La Fayette est leur complice. C'est lui qui, en feignant de le proscrire, envoya d'Orléans en Angleterre nouer l'intrigue avec Pitt. Mirabeau trempait dans ces menées. Il recevait de l'argent du roi pour cacher ses liaisons avec d'Orléans; il en recevait davantage de d'Orléans pour le servir. Il fallait faire entrer les jacobins dans leurs complots. Ils ne l'ont pas osé. Ils se sont adressés aux cordeliers. Les cordeliers ont toujours été la pépinière des conspirateurs. Danton les façonne à la politique, Marat les apprivoise aux forfaits. Ils négocient avec l'Europe; ils ont des émissaires dans les cours. J'en ai les preuves. Ils ont englouti un trône dans le sang, ils veulent faire sortir d'un nouveau sang un nouveau trône. Ils savent que le côté de la convention où sont toutes les vertus est aussi le côté où sont tous les républicains. Ils nous accusent de royalisme pour déchaîner sous ce prétexte contre nous les fureurs de la multitude. Le côté droit tout entier doit être égorgé. D'Orléans montera sur le trône. Marat, Robespierre et Danton l'assassineront. Voilà les triumvirs! Danton, le plus habile et le plus scélérat des trois, se défera de ses collègues et dominera seul; d'abord dictateur, et bientôt roi!....

»J'étais stupéfait de la crédulité d'un tel homme. — Pense-t-on donc ces choses-là parmi vos amis? dis-je à Salles. — Tous ou presque tous, répondit-il. Condorcet doute encore, Sieyès s'ouvre peu, Roland voit la vérité. Tous sentent la nécessité de prévenir ces crimes et ces malheurs. J'essayai de dissuader Salles. La haine et la peur aveuglaient les deux partis.«

XIX. — Vergniaud seul, plus calme parce qu'il était plus fort,

conservait le sang-froid de l'impartialité au milieu des préventions et des haines. Il écrivait dans ce temps à ses amis de Bordeaux ces lignes d'une sereine mélancolie, restituées pour la première fois à l'histoire; elles peignent l'état de la patrie par l'état de son âme: »Dans les circonstances difficiles où je me trouve, c'est un besoin pour mon cœur de s'ouvrir à vous. Quelques hommes qui se vantaient d'avoir fait seuls le 10 août crurent avoir le droit de se conduire comme s'ils avaient conquis la France et Paris, je ne voulus pas m'abaisser devant ces ridicules despotes. On m'appela aristocrate. Je prévis que si l'existence de la commune révolutionnaire se prolongeait, le mouvement révolutionnaire se prolongerait aussi et entraînerait les plus horribles désordres. On m'appela aristocrate, et vous connaissez les événements déplorables du 2 septembre. Les dépouilles des émigrés et d s églises étaient en proie aux plus scandaleuses rapines, je les dénonçai. On m'appe la aristocrate. Le 17 septembre, en commença de renouveler les massacres; j'eus le bonheur de faire rendre un décret qui plaçait la vie des détenus sous la responsabilité de l'assemblée. On m'appela aristocrate. Dans les commissions, mes amis et moi nous nous occupions nuit et jour des moyens de réprimer l'anarchie et de chasser les Prussiens du territoire. On nous menaçait nuit et jour du glaive des assassins. La convention s'ouvrit. Il était facile de prévoir que si elle gardait dans son sein les hommes de septembre, elle serait agitée de perpétuels orages. Je l'annonçai. Ma dénonciation ne produisit aucun effet.....

»Jamais je n'ai ressenti la moindre émotion des misérables clameurs élevées contre moi; néanmoins je me dis à moi-même: — Peut-être ces hommes qui accusent sans cesse la prétendue faction de la Gironde, qui depuis le 10 août provoquent contre nous les poignards, ne sont-ils tourmentés que par l'ambition de paraître sans cesse à la tribune; peut-être qu'ils auront le talent et le bonheur d'y servir la chose publique mieux que nous. N'empêchons pas par orgueil le bien qu'ils pourraient faire. Ah! que désirons-nous autre chose que de servir notre malheureuse patrie? Alors je me voue au silence et me renferme dans les travaux des comités. Une autre raison me tient dans le silence. Dans le choc des passions personnelles, qui peut répondre qu'il

sera toujours maître des mouvements de son âme? Tôt ou tard on paye le tribut de la faiblesse humaine, et nous devons compte à la république de tous nos écarts. Eh bien! que font ces éternels diffamateurs? Ils redoublent de fureur pour calomnier, dans la convention, dans les armées, dans toutes les places importantes, les hommes qui ont été utiles à la république. Ils accusent tout l'univers d'intrigues pour que l'attention générale se détourne ainsi de leurs propres complots. Qui n'applaudit pas aux massacres est un aristocrate pour eux. Qui les applaudit est vertueux. Ils nous pressent de prononcer d'acclamation sur le sort de Louis XVI, sans formes, sans preuves, sans jugement. Ils font circuler d'infâmes libelles contre la convention, des panégyriques ridicules du duc d'Orléans. Ils provoquent dans les sections de nouvelles insurrections du 10 août. Ils prônent des lois agraires. Les tueurs du 2 septembre, associés à des prêtres se disant patriotes, méditent et affichent des listes de proscription. Ils parlent hautement de se donner un chef et à la république un maître. Le zèle de pareils hommes à demander la mort de Louis me paraît, je l'avoue, suspect. Ils veulent, par la précipitation d'un jugement qui ressemblerait à leurs violences, nous faire légaliser les assassinats de l'Abbaye.

»Je vous écris rarement. Pardonnez-moi. Ma tête est souvent remplie de pensées pénibles et mon cœur de sentiments douloureux. A peine me reste-t-il quelquefois assez de force morale pour remplir mes devoirs. Votre pensée est ma consolation. Étranger, vous le savez, à toute espèce d'ambition, n'ayant ni les prétentions de la fortune ni celles de la gloire, je ne forme pour moi qu'un seul désir, c'est de pouvoir un jour avec vous jouir dans la retraite du triomphe de la patrie et de la liberté!«

XX. — L'accent de cette lettre avait la gravité, la tristesse et le désintéressement des pensées de Vergniaud. Boyer-Fonfrède et Ducos, ses deux jeunes amis, épanchaient leurs âmes par des confidences semblables dans le sein de leurs amis de Bordeaux. »Le département de la Gironde,« écrivait en ce moment Ducos, »doit beaucoup au zèle et à l'activité de cet excellent jeune homme« (Fonfrède, son beau-frère et son ami). »S'il continue, comme je l'espère, à marcher dans sa carrière d'un pas ferme, la république tout entière lui aura de grandes obliga-

tions. — Pourquoi, mon ami, m'appelles-tu silencieux? Si ton reproche porte sur mon éloignement de la tribune, je te répondrai que quand on a peu de respect pour sa propre raison et beaucoup d'amour pour la chose publique, on aime mieux travailler, parler et servir que paraître. J'ai cherché à rendre quelques services, jamais à remporter des succès. J'ai peu satisfait mon amour-propre; j'ai quelquefois contenté ma conscience. Ma santé, d'ailleurs, toujours languissante depuis le mois de septembre, ne m'a pas laissé l'usage de mes facultés, je ne dirai pas oratoires, mais discutantes. Car tu sais que les poumons de Duchesne sont plus puissants dans une assemblée que la raison même avec une voix grêle et aiguë.«

XXI. — Fonfrède écrivait à son père à la même époque: »Nous sommes environnés de traîtres et assiégés de cabales. Sieyès, Brissot et Condorcet, nos amis, sont les seules têtes de France capables de nous donner une bonne constitution. Vous connaissez les talents, le patriotisme et la probité de Vergniaud. Je le vois de près. C'est la gloire de la convention. Il est inaccessible à toute séduction comme à toute crainte. Je ne lui connais qu'un défaut; un peu d'apathie dans le caractère et quelque propension au découragement. Guadet, homme d'un magnifique talent et d'un sublime courage, s'est immortalisé au 10 août. Sa vie répond aux calomnies dont on l'abreuve. Grangeneuve est le patriotisme vivant. Sa tête s'allume trop vite, mais il éclaire en brûlant. Gensonné est un homme de ressources. Il discute bien. Il a eu quelque temps la passion de gouverner. Cette passion est éteinte en lui.«

Enfin Brissot, affilié par ses jeunes amis aux patriotes du Midi, se plaignait à eux dans ces lignes retrouvées dans les papiers de la Gironde: »Les ennemis de la vraie liberté m'abreuvent d'amertume. Je soutiens jour et nuit un rude combat contre les hommes qui ont juré la perte de la république. Nos convulsions ne sont point à leur terme. La faction de l'anarchie prend de la consistance. Il nous sera plus difficile maintenant de la vaincre. Je l'ai dit dès l'origine de cette Convention: c'est la *troisième* révolution que nous ayons à faire, la révolution de *l'anarchie*. O mes amis! persévérez. Vous avez senti que l'ordre *et la loi* pouvaient seuls garantir la liberté. Au milieu des orages

qui nous entourent ici et qui agitent la ville d'où je vous écris, c'est une douce consolation pour moi de contempler la tranquillité dont vous jouissez. C'est l'apologie la plus éloquente du système de république que déshonorent les dissensions et le despotisme de Paris.«

XXII. — Vergniaud, Ducos, Fonfrède, Grangeneuve, Condorcet, Sieyès s'entretenaient tous les soirs de la situation de la république dans la maison d'une femme remarquable par son esprit et par son républicanisme, à laquelle les députés de la Gironde avaient été recommandés par leur banquier de Bordeaux. Mariée à un homme opulent, elle habitait le quartier de la Chaussée-d'Antin, non loin de la maison où Mirabeau était mort après avoir tenté, comme les Girondins, de modérer et de constituer la révolution. Mais le métal en fusion ne prend sa forme qu'en se refroidissant. La révolution bouillonnait encore. Ces hommes semblaient ignorer qu'il lui restait trop d'efforts à faire au dehors pour que la surexcitation de ses forces ne prolongeât pas ses convulsions. Dans ces réunions, Condorcet était sentencieux; Vergniaud, éloquent, de cette éloquence sereine et philosophique, qui plane de haut sur les orages, comme si la parole pouvait les calmer en les jugeant; Fonfrède et Ducos, bouillants, téméraires, gracieux comme l'inexpérience et la jeunesse; Sieyès, profond, concis, lumineux, nourri de la moëlle des historiens antiques, lançant du fond de sa taciturnité habituelle des éclairs de prévision qui illuminaient l'avenir. »Homme d'intuition souveraine, quand Sieyès parlait,« nous disait la femme qui présidait à ces entretiens, »il me semblait qu'une intelligence supérieure se levait dans mon âme et me faisait comprendre ce qui me paraissait incompréhensible avant qu'il eût parlé.« Les Girondins écoutaient Sieyès avec respect, le prestige de l'assemblée constituante et de l'amitié de Mirabeau l'enveloppait à leurs yeux. Il leur conseillait les plus viriles entreprises. Inflexible comme un principe, il ne tenait aucun compte des difficultés du jour, des obstacles et des périls que susciteraient ses plans. Abstrait comme un oracle, il promulguait ses axiomes et dédaignait de les discuter. Épurer les comités législatif et exécutif de la Convention, expulser les démagogues, *écraser Robespierre*, séduire ou abattre Danton,

réprimer la commune, concentrer vingt mille hommes, choisis dans les départements, pour entourer la convention et foudroyer le peuple; risquer une journée contre les faubourgs; s'emparer de l'hôtel de ville, cette bastille du despotisme populaire; concentrer le pouvoir dans un directoire républicain, lancer Dumouriez en Belgique, Custine en Allemagne; faire trembler tous les trônes, toutes les théocraties, toutes les aristocraties du continent sur leur existence; négocier secrètement avec la Prusse et avec l'Angleterre, sauver Louis XVI et sa famille, les garder en otage jusqu'à la paix et les condamner ensuite à un ostracisme éternel: tels étaient les plans pour lesquels Sieyès flattait et enflammait les Girondins.

Derrière ces plans républicains, et dans l'ombre de ses dernières pensées ou de ses réticences, se cachait peut-être un trône constitutionnel et l'avénement d'une dynastie révolutionnaire. Mais il était loin de les laisser entrevoir aux Girondins. Sieyès, qui avait été l'âme de l'assemblée constituante, dont Mirabeau était la parole, espérait reprendre son ascendant sur les opinions et sur les affaires, par l'organe de Vergniaud.

»Ce Sieyès est la taupe de la révolution,« disait avec aigreur Robespierre. »L'abbé Sieyès ne se montre pas, mais il ne cesse d'agir dans les souterrains de l'assemblée. Il dirige et brouille tout. Il soulève les terres et il disparaît. Il crée les factions, les met en mouvement, les pousse les unes contre les autres et se tient à l'écart pour en profiter ensuite, si les circonstances le servent.«

Condorcet, Brissot, Vergniaud n'avaient point de préjugés contre la monarchie, et le dégoût des convulsions populaires commençait à reporter leur esprit vers la concentration de l'autorité publique. Mais le nom seul de la royauté était une injure aux oreilles des hommes du 10 août, et la haine fanatique des rois était presque toute la politique des jeunes députés de la Gironde. La république ou la mort était pour eux le cri de la nécessité.

XXIII. — Fonfrède, fils d'un négociant de Bordeaux, négociant lui-même, n'avait que vingt-sept ans. Il avait passé sa jeunesse en Hollande; il y avait respiré la vieille tradition républicaine de ces provinces-unies, où la richesse et la liberté sont

nées l'une de l'autre. Rentré en France, Fonfrède venait d'épouser une jeune femme, sœur de Ducos, qui servait de lien à ces deux amis et à ces deux frères. Ils vivaient, aimaient et pensaient ensemble. Riches et établis à Paris, ils donnaient l'hospitalité à Vergniaud. Leur enthousiasme révolutionnaire les emportait bien plus loin que lui. Vergniaud permettait à son républicanisme les larmes sur le sort des rois et des émigrés. Fonfrède et Ducos avaient l'exaltation de jeunes jacobins.

Les autres Girondins Pétion, Buzot, Louvet, Salles, Lasource, Rebecqui, Lanthenas, Lanjuinais, Valazé, Durand de Maillane, Féraud, Valady, l'abbé Fauchet, Kervélégan, Gorsas se réunissaient plus habituellement chez madame Roland. Moins ardents que Fonfrède, Ducos et Grangeneuve, moins prudents que Vergniaud, ils réglaient leurs actes sur l'intérêt de leur parti plus que sur l'émotion de leur âme. Triompher des jacobins en leur disputant à tout prix la popularité, enlever à Danton et à Robespierre les prétextes dont ils s'armaient pour accuser les modérés de royalisme, noyer Marat dans le sang de septembre sans cesse remué pour soulever l'indignation de la convention, créer et garder dans leurs mains une force armée et un pouvoir exécutif, introduire leurs amis en masse dans les comités, et lier la majorité à leurs intérêts par des fils que la main de Roland ferait mouvoir; tel était tout leur plan. Les intérêts de la patrie étaient sans doute pour beaucoup dans leurs pensées, mais ils confondaient aisement l'ambition de leur parti avec l'intérêt de la république. C'est le danger des réunions de ce genre, républicaines ou parlementaires, de changer dans l'âme des meilleurs citoyens le patriotisme en faction, et de rétrécir l'empire aux proportions d'une opinion. Une partie de la puissance de Robespierre tenait, au contraire, à ce qu'il communiquait sans cesse avec la multitude par la salle des jacobins, tandis que les Girondins s'enfermaient dans leur propre atmosphère. Le seul avantage des réunions chez Roland était de donner de la discipline au parti girondin, d'imprimer un même esprit à leurs journaux, et de diriger, d'une main invisible, les suffrages de la convention sur les noms de leurs amis pour les comités. Par cette tactique, ils gouvernaient les comités par les jacobins; mais Robespierre gouvernait l'*esprit public*. On sentait des deux côtés que la victoire

resterait au parti le plus populaire. C'était donc la popularité qu'il fallait se disputer. Les deux partis la cherchaient partout.

XXIV. — Les jacobins, en ce moment, croyaient la trouver au Temple. Celui des deux partis, selon eux, qui déclarerait par ses actes la haine la plus irréconciliable à la royauté, et qui servirait le mieux le ressentiment et la vengeance de la nation en lui jetant la tête du roi, acquerrait un titre tel à la confiance et donnerait un tel gage à la république, que la nation et la république se livreraient à lui. Le prix de la tête de Louis XVI, c'était la dictature. L'ambition ne marchande pas. La peur marchande moins encore. Or celui des deux partis qui refuserait de donner ce gage à la république trahirait par ce seul fait son penchant ou sa superstition pour la royauté. Cette hésitation serait réputée complicité. Avouer la pitié pour un roi, c'était se déclarer hostile à la république. La patrie ne voulait ni ennemis ni amis douteux. Lui refuser sa vengeance, c'était s'y dévouer. Ainsi la rivalité des deux partis se posait sur une tête. L'empire devait rester au plus implacable. Ces deux partis allaient lutter devant la république à qui lui sacrifierait le plus vite et le plus complétement sa plus grande victime; sinistre conjonction de circonstances, où l'idéal humain est pour ainsi dire déplacé, et où la terreur et le ressentiment renversent tellement l'âme du peuple, qu'au lieu de placer sa force et sa gloire dans la générosité, la passion publique voit sa grandeur dans sa colère et sa sûreté dans l'immolation.

XXV. — Robespierre n'avait aucune haine personnelle contre le roi. Il avait même bien espéré des vertus de ce prince à l'aurore d'un avénement au trône qui promettait un règne à la philosophie. Danton aurait aimé à sauver Louis XVI. Les rapports mystérieux de cet homme avec la reine, avec madame Élisabeth; les promesses qu'il leur avait faites de veiller sur leurs jours au milieu de leurs ennemis; la pitié pour ce prince, dont le seul crime était d'être né à une époque de révolution, trop dénué de génie pour la comprendre, trop clément pour la combattre, trop faible pour la diriger; l'attendrissement pour ces enfants qui trouvaient en naissant un crime dans leur nom et une prison dans leur berceau; le secret orgueil de sauver une famille couronnée; la pensée politique de garder ces grands otages et de faire de leur vie et de

ır liberté un objet de négociation avec les puissances; tout porit Danton à la modération. Il ne s'en cachait pas avec ses familiers. ‹es nations se sauvent mais ne se vengent pas,« disait-il un ur à un groupe de cordeliers qui lui reprochaient de ne pas sister sur le procès Louis XVI; »je suis un révolutionnaire, ne suis pas une bête féroce. Je n'aime pas le sang des rois incus. Adressez-vous à Marat.« Marat lui-même était indifféat au jugement de Louis XVI. Il ne demandait le jugement ι roi dans ses feuilles que pour jeter un défi de plus aux Giadins et pour se montrer plus politique que Robespierre et us impitoyable que Danton.

Ce défi jeté, il devenait impossible aux Girondins d'éluder la iestion. Proposer l'amnistie pure et simple de Louis XVI à la onvention, c'était se présenter aux yeux du peuple irrité comme s traîtres qui ne pardonnaient au tyran que pour lui restituer entôt la tyrannie. Leur parti se divisait en deux opinions sur tte question. Vergniaud, Roland, Lanjuinais, Brissot, Sieyès, ondorcet, Pétion, Fauchet sentaient une répugnance invincible élever l'échafaud d'un roi au seuil de la république. L'équité, justice, les formes du jugement, la magnanimité, la générosité otestaient dans leur cœur. Ils ne se dissimulaient pas, en mmes déjà expérimentés sur les exigences des révolutions, ıe cette concession du sang de Louis XVI ne ferait qu'entraîr la nécessité d'autres concessions, et qu'une république née ıns le combat du 10 août, inaugurée dans le sang de septembre sanctionnée de sang-froid par un supplice, ne promettait que terreur au dedans et n'imprimerait que la répulsion au dehors. ı penchaient à contester à la nation le droit de juger le roi ut en lui reconnaissant le droit de le vaincre et de l'emprimer. A leurs yeux, il y avait dans Louis XVI un vaincu mais int d'accusé, dans le peuple un vainqueur mais point de juge, ıns le supplice une vengeance mais point de nécessité.

XXVI. — L'autre opinion, tout en partageant l'horreur du sang en confessant l'inutilité de ce meurtre après le combat, reırdait Louis XVI comme un criminel de lèse-nation que la naın avait le droit de frapper en vengeance du peuple et en emple aux rois. Fonfrède, Ducos, Valazé et quelques esprits ides, que l'*exemple des tyrans antiques* immolés pour cimenter

la liberté des peuples fascinait, et que le spectacle des vicissitudes humaines et l'attendrissement sur les victimes n'avaient pas encore fléchis, opiniaient dans ce sens: »Louis XVI va laisser sa tête sur l'échafaud,« écrivait vers ce temps Fonfrède à ses frères de Bordeaux. »Cet événement simple en lui-même, envisagé par chacun de nous sous différents aspects, est aussi diversement attendu de chacun. Un reste de superstition mêlé à je ne sais quelle inquiétude sur l'avenir le fait redouter de quelques âmes timorées; mais le grand nombre le désire, et la liberté, l'égalité le commandent autant que la JUSTICE universelle. Le sacrifice est grand. Condamner un homme à la mort! Mon cœur se révolte, il gémit; mais le devoir parle, je fais taire mon cœur. La peine est juste, très-juste; je n'en veux point d'autre garant que la sécurité de ma conscience. Quelques membres de l'assemblée croient qu'il serait utile de surseoir jusqu'à la paix. C'est une demi-mesure. Elle ne vaut rien. Nous nous perdons si nous nous épouvantons de notre courage. C'est au moment où les potentats de l'Europe se liguent contre nous que nous leur offrirons le spectacle d'un roi supplicié! «

— »Nous voulons diriger la révolution, de peur que la révolution nous emporte,« ajoutaient les Girondins de ce parti. »Pour diriger une révolution, il faut rester à la tête de la passion qui la pousse. Cette passion, c'est la passion de la liberté. La liberté veut se venger et se défendre. Le peuple ne sera sûr d'être libre que quand il aura passé sur le cadavre d'un roi. La victime est coupable, il n'y a point de crime à l'immoler. Les jacobins, les cordeliers, la commune, le parti patriote de la convention, les clubs, les journaux, les pétitions des départements nous imposent de juger l'ennemi de la nation. Si nous résistons à cette voix du peuple, il nous désavouera; il se jettera tout entier à Robespierre, à Danton, à Marat. Notre pitié sera notre crime. L'échafaud du roi sera le trône de leur faction. Nous périrons sans sauver la tête de Louis XVI. Nous laisserons l'empire à des scélérats. Notre fatal scrupule aura perdu la révolution. Gardons notre sensibilité pour nos femmes et pour nos enfants, dans notre vie privée. N'apportons aux affaires politiques que l'inflexibilité des hommes d'État. On sauve quelquefois les empires avec une goutte de sang, jamais avec des larmes.«

XXVII. — Ces hésitations se prolongèrent longtemps entre les

deux factions de la Gironde. Elles menaçaient d'en rompre l'unité. Seiyès les concilia. Esprit sans haine et sans amour, il n'apportait que sa raison dans les affaires. Il répugnait autant que Vergniaud à ce jugement d'un roi que la victoire avait jugé. Il ne reconnaissait à la convention ni le droit ni l'impartialité nécessaires à un jugement. Il ne voyait dans l'immolation de Louis XVI qu'un de ces actes de colère nationale qui font plus tard rougir les peuples de sang-froid et qui jettent une tache de sang sur le berceau de leur liberté. Sieyès espérait que la réflexion et la justice ramèneraient pendant la durée d'un long procès le sentiment public à l'opinion de l'ostracisme, seul jugement et seul supplice des pouvoirs tombés. Mais Sieyès, qui avait le sang-froid de l'intelligence, n'avait pas l'intrépidité de l'âme. La politique et la timidité l'empêchaient de prendre des partis absolus. Il se réservait toujours la possibilité de pactiser avec la peur et de subir la nécessité des circonstances. Ses opinions étaient des avis plus que des résolutions. Il conseilla donc aux Girondins, ses amis, d'ajourner la difficulté par un atermoiement qui laisserait à chacun sa liberté d'opinion sur le jugement du roi, et qui renverrait au peuple le jugement définitif et en dernier ressort. Ainsi les Girondins conserveraient le crédit nécessaire à leur influence dans la convention; ils parleraient et voteraient individuellement chacun selon l'exaltation de son patriotisme ou la magnanimité de sa modération, sans que l'opinion d'aucun des membres du parti pût caractériser l'opinion du parti lui-même. Les opinions dans le jugement seraient individuelles, mais une fois le jugement rendu, tous s'accorderaient à demander que ce jugement fût revisé souverainement par le peuple. Ils déchargeraient ainsi leur responsabilité. C'est ce qu'on appela l'*appel au peuple.* Sous la réserve de cette mesure, qui apaisait la conscience des uns, qui abritait la popularité des autres et qui concédait aux circonstances non la tête mais le jugement du roi, le procès fut résolu. Le procès accordé sous l'empire d'un ressentiment national que trois mois n'avaient pu calmer, et sous la menace des armées étrangères, qui poussait le peuple aux coups désespérés, il était facile de prévoir qu'aucun parti ne pourrait sauver la victime.

XXVIII. — Ainsi ni Robespierre, ni Danton, ni Marat, ni les Girondins n'avaient soif du sang de Louis XVI et ne croyaient

à l'utilité politique de son supplice. Isolés, chacun de ces hommes et chacun de ces partis auraient sauvé le roi. Mais, face à face et luttant de patriotisme et de républicanisme entre eux, ces partis et ces hommes acceptaient le défi qu'ils se jetaient mutuellement. Tous auraient préféré que le défi ne fût pas porté; mais, une fois porté, celui qui aurait reculé était perdu et laissait non-seulement sa popularité mais sa vie dans la main de l'autre. Ils allaient se frapper ou se défendre à travers le corps du roi. Ce n'était aucune faction, ce n'était aucune opinion, ce n'était aucun homme qui immolait le roi, c'était l'antagonisme de toutes ces opinions et de toutes ces factions. Son procès devenait le champ de bataille des partis. Sa tête n'était pas la dépouille mais le signe apparent et cruel du patriotisme. Nul ne voulait laisser ce signe à ses adversaires. Dans cette lutte le roi devait tomber sous les mains de tous.

Ce parti adopté, les Girondins et Roland surtout voulurent se hâter d'enlever ce texte de trouble et de division dans la république. Maitres du comité de législation, ils firent charger d'abord Valazé, puis Mailhe, de faire le rapport à la Convention sur les *crimes*, puis sur le jugement du roi. Ils voulaient enlever à Robespierre l'initiative de l'accusation et imprimer un caractère judiciaire au procès du roi, pour que la lenteur et la solennité des formes donnassent du temps au sang-froid, à la justice et au retour d'opinion en faveur de la clémence.

Valazé fit ce premier rapport, long catalogue des *crimes* de Louis XVI. Danton se leva après la lecture de ce rapport et demanda l'impression et l'étude approfondie de toutes les pièces et de toutes les opinions qui se rapporteraient à cette grande cause. L'intention cachée d'éluder la discussion par des délais d'instruction était visible dans les paroles de Danton. »Dans une pareille matière,« disait-il, »il ne faut pas épargner les frais d'impression. Toute opinion qui paraîtrait mûrie, quand elle ne contiendrait qu'une bonne idée, doit être publiée. La dissertation du rapporteur sur l'inviolabilité n'est pas complète. Il y aura beaucoup d'idées à y ajouter. Il sera facile de prouver que les peuples aussi sont inviolables, qu'il n'y a pas de contrat *sans* réciprocité, et qu'il est évident que si le ci-devant roi a *voulu* violer, trahir, perdre la nation française, il est dans la *justice* éternelle qu'il soit condamné.«

Pétion et Barbaroux firent également des motions temporisatrices, tout en couvrant, comme Danton, leur secrète humanité d'imprécations contre les trahisons du roi.

XXIX. — L'impatience réelle ou feinte du jugement de Louis XVI agitait également les sections, le journalisme, les jacobins et les cordeliers. Des orateurs nomades se dressaient des tribunes portatives au milieu des jardins publics, et altéraient la multitude de vengeance et de sang. Le peuple, interrompant ses travaux avant la fin du jour, ondoyait, à la voix de ces meneurs et à l'inspiration de ces affiches, de la porte de la convention à la porte des jacobins et des cordeliers, prenant de plus en plus parti pour Robespierre, et demandant à grands cris l'épreuve des traîtres dans le jugement du roi. La commune soufflait ces agitations et donnait pour mot d'ordre aux sections les trahisons de Roland et de la Gironde. L'insurrection en permanence était suspendue sur la convention.

Tantôt la rumeur publique accusait les Girondins d'affamer Paris en refusant d'établir un *maximum* du prix des subsistances au profit du peuple, tantôt de désorganiser les armées et d'amortir l'élan patriotique de la nation sur la Savoie, sur le comté de Nice, sur la Belgique et sur l'Allemagne; tantôt enfin de pactiser avec les royalistes, et d'épargner dans la personne du roi la victime du peuple et l'holocauste de la patrie. Marat jetait tous les jours, sur ces ferments de haine, l'étincelle de sa parole. Ses feuilles éclataient chaque matin comme ces cris d'insurrection qui sortent par intervalles d'une foule ameutée. C'était l'écho grossissant et multiplié de la fureur de la nation. Danton, tout en se tenant sur la réserve, en silence, et un peu à l'écart des deux partis, conservait un certain ascendant aux Cordeliers et des intelligences cimentées par une terrible complicité avec les chefs de la commune. Robespierre, glorieux d'être à lui seul une faction, se tenait immobile dans ses principes et dans son désintéressement; n'aspirant à rien en apparence, il attendait que tout vînt à lui. Chaque jour, en effet, depuis l'accusation prématurée de Louvet, quelques membres indécis de la convention se détachaient du parti de Roland et de Brissot, et venaient se rallier à l'homme des principes, ceux-ci par peur, ceux-là par estime, le plus grand nombre par cette puissance d'attraction

qu'exercent, indépendamment de leur caractère ou de leur talent personnel, les hommes qui comprennent le mieux les dogmes d'une révolution; qui s'y attachent avec le plus de foi, et qui les professent avec le plus de persévérance et d'intrépidité, à travers toutes les circonstances, toutes les fortunes et tous les partis. Ainsi, d'un côté, Marat, Danton, Robespierre, les jacobins, les cordeliers, la commune, le peuple de Paris; de l'autre, Roland, Pétion, Brissot, Vergniaud, les députés girondins, les fédérés des départements, les Marseillais de Barbaroux et la bourgeoisie de Paris, se formaient en deux factions qui allaient se déchirer en se disputant la république. Tel était l'aspect de la convention.

XXX. — Mais ce n'était pas seulement l'ambition de gouverner la république qui créait ces deux grandes factions. Ces divisions avaient leur cause dans la différence de dogmes révolutionnaires professés par chacun des deux partis, et dans la politique diverse que cette diversité de dogmes inspirait à l urs chefs. Les Girondins n'étaient que des démocrates de circonstance. Robespierre et les montagnards étaient des démocrates de principes. Les premiers n'aspiraient, comme l'assemblée constituante et Mirabeau, qu'à renverser les vieilles aristocraties de l'Église, de la noblesse et de la cour, pour les remplacer par l s aristocraties plus modernes de l'intelligence, des lettres et de la fortune. Le bouleversement social provoqué par les Girondins s'arrêtait aux premières couches de la société. Un trône, une église et une noblesse une fois supprimés au sommet de l'État, ils voulaient garder tout le reste. Leur génie et leur orgueil satisfaits, ils prétendaient arrêter la révolution, poser la borne de la démocratie derrière eux, et laisser subsister en bas toutes les inégalités et toutes les injustices, au-dessus desquelles ils se seraient élevés seuls par le mouvement qu'ils auraient imprimé.

Ils ne cachaient pas leur prédilection pour la forme du gouvernement anglais ou pour des institutions sénatoriales qui constitueraient, sinon la royauté d'un homme, du moins la suprématie d'une classe. Les plus avancés de ces hommes d'État révélaient des tendances américaines et fédératives qui, en divisant la république en groupes distincts et indépendants,

permettrait aux influences et aux familles provinciales de devenir des oligarchies de département.

Sans descendre jusqu'à la turbulente démagogie de Marat, la politique de Robespierre embrassait, dans ses plans d'émancipation et d'organisation, le peuple tout entier. Tous les hommes citoyens, tous les citoyens souverains, et exerçant, selon des formes déterminées par la constitution, leur part égale de souveraineté; la justice et l'égalité parfaites, fondées sur les droits de la nature, et distribuant, à parts équitables, entre toutes les conditions et tous les individus les bénéfices et les charges de l'association commune; les fruits héréditaires du travail conservés dans la propriété, base de la famille, mais la loi des successions et l'équité de l'État frappant sans cesse le riche de charges plus lourdes, soulageant sans cesse le pauvre de secours plus abondants, et tendant ainsi sans cesse à niveler les fortunes à l'exemple des droits et des castes nivelés; une religion civique renfermant dans son symbole, exprimant dans son culte simple les dogmes rationnels, les formules morales et les aspirations pieuses qui font croire, espérer et agir l'humanité; en trois mots, un peuple, un magistrat, un dieu; la loi divine, autant que possible, exprimée et pratiquée dans la loi sociale: voilà l'idéal de la politique de Robespierre.

C'était, comme nous l'avons dit, la politique de Jean-Jacques Rousseau. En remontant plus haut, on en retrouve le germe dans le christianisme; idéal divin mille fois trahi par l'imperfection des instruments et des institutions qui tentèrent de le réaliser, mille fois noyé dans le sang des martyrs du perfectionnement social, mais qui traverse néanmoins toutes les déceptions, toutes les tyrannies, toutes les époques, tous les rêves, et que l'humanité revoit sans cesse briller devant elle, sinon comme un port, du moins comme un but!

Une telle politique devait fasciner le peuple. Cette doctrine avait des complices dans toutes les injustices, dans toutes les inégalités, dans toutes les souffrances des classes déshéritées de la fortune et du pouvoir, et dans toutes les aspirations généreuses des hommes. Cette double complicité de tout ce qui souffre du présent et de tout ce qui aspire à l'avenir était la force de Robespierre. Le peuple ne voyait dans les Girondins que

des ambitieux, il voyait dans Robespierre un libérateur.

XXXI. — Mais les membres de la commune et des cordeliers avaient un autre motif de haïr et de renverser les Girondins. Maîtres de Paris depuis le 10 août, il ne voulaient pas céder l'empire à la convention. L'instinct de la révolution leur disait qu'il fallait imprimer une dictature à la France, tendre tous ses ressorts à la fois et communiquer aux départements, membres éloignés et refroidis de la république, cette chaleur et cette fièvre qui se concentre toujours, en certains moments, dans la tête des nations. Paris seul, centre et foyer des idées révolutionnaires depuis un demi-siècle, avait assez d'ardeur, de passion, de fanatisme et d'autorité sur le reste de la république pour se faire imiter ou obéir, et pour exercer sur les députés incertains ou épars des départements une pression de volonté, de terreur et quelquefois d'insurrection, qui ferait d'eux, malgré eux, les instruments de l'énergie désespérée des principes. Les cordeliers, la commune et Danton, d'accord en cela avec eux, méprisaient dans les Girondins cette modération d'esprit et ces scrupules de l'égalité, propres, selon eux, à tout énerver dans un moment où tout devait être tendu et violent comme les circonstances. Ils haïssaient surtout, dans ces hommes de département, cet esprit d'isolement et ce tiraillement du centre aux extrémités qui tendaient à mettre chaque département au niveau de Paris, et à ne pas laisser à la capitale plus de droits et plus d'action qu'au dernier chef-lieu du nord ou du midi. »Que nous importent vos lois et vos théories,« disait brutalement Danton à Gensonné, »quand la seule loi est de triompher, quand la seule théorie pour la nation est la théorie de vivre? Sauvons-nous d'abord, nous disserterons après. La France en ce moment n'est ni à Lille, ni à Marseille, ni à Lyon, ni à Bordeaux; elle est tout entière où l'on pense, où l'on agit, où l'on combat pour elle! Il n'y a plus de départements, plus d'intérêts séparés, plus de géographie; il n'y a qu'un peuple, il ne doit y avoir qu'une république! Est-ce à Lyon qu'on a pris la Bastille? Est-ce à Marseille qu'on a fait le 20 juin? Est-ce à Bordeaux qu'on a fait le 10 août? Partout où on a à la sauver, là est la France, là est la nation, une, entière, indivisible. Que parlez-vous de tyrannie de Paris? C'est la tyrannie de la tête sur les membres, c'est-à-dire c'est la tyrannie

vie sur la mort. Allez! vous êtes des hommes de démement! Vous nous accusez d'ass:rvir les départements, nous accusons de décapiter la république! Lesquels de nous sont us coupables? Vous voulez morceler la liberté pour qu'elle faible et vulnérable dans tous les membres; nous voulons rer la liberté indivisible comme la nation pour qu'elle soit iquable dans sa tête. Lesquels de nous sont des hommes t?« Évidemment c'était Danton.



LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

Louis XVI et la famille royale au Temple. — Description du Temple. — Manuel. — Tison et sa femme. — Le cordonnier Simon et son aide Rocher. — Le roi séparé de sa famille. — Cléry. — Toulan.

I. — Pendant que la république, déchirée en naissant par les factions au dedans, menacée au dehors par la coalition des trônes, poussait ses bataillons sur toutes ses frontières, s'agitait dans ses spasmes à Paris, et, ne sachant sur qui tourner sa fureur, demandait à grands cris une tête comme pour la dévouer au génie irrité du peuple, le roi et sa famille, enfermés au Temple, entendaient confusément, du fond de leur prison, le bruit sourd de ces convulsions. De jour en jour elles s'approchaient davantage et les menaçaient de plus près.

II. — Il y a toujours, dans ces grands chocs d'idées et d'événements qui produisent les révolutions, quelques êtres expiatoires, quelques familles, quelques âmes en qui se personnifie le malheur commun, et dans qui, par un déplorable privilége d'infortune, les haines des deux causes acharnées, les coups qu'elles se portent, les terreurs ou les fureurs qu'elles se renvoient, les factions qui les déchirent, les calamités, le sang, les larmes de tout un empire viennent, pour ainsi dire, se concentrer, éclater, se déchirer, pleurer, saigner, souffrir et mourir dans un seul cœur ! C'est le point où les révolutions les plus nécessaires et les plus saintes se résolvent en angoisses, en tortures et en supplices dans les victimes qui personnifient les institutions immolées. C'est là aussi que l'opinion se tait, que la théorie cesse d'être implacable, et que l'histoire elle-même, oubliant un moment sa partialité pour la cause des peuples, n'a plus d'autre cause,

d'autre gloire et d'autre devoir que la pitié. Car l'histoire aussi, cette interprète du cœur humain, a des larmes; mais ses larmes l'attendrissent et ne l'aveuglent pas.

III. — Nous avons laissé Louis XVI au seuil du Temple, où Pétion l'avait conduit, sans que le roi pût savoir encore s'il y entrait comme suspendu du trône ou comme prisonnier. Cette incertitude dura quelques jours.

Le Temple était une antique et sombre forteresse bâtie par l'ordre monastique des *Templiers*, dans le temps où ces théocraties sacerdotales et militaires, unissant la révolte contre les princes à la tyrannie contre les peuples, se construisaient des châteaux forts pour monastères et marchaient à la domination par la double force de la croix et de l'épée.

Depuis leur chute, leur demeure fortifiée était restée debout, comme un débris d'un autre temps négligé par le temps nouveau. Le château du Temple était situé près du faubourg Saint-Antoine, non loin de la Bastille; il enfermait, avec ses bâtiments, son palais, ses tours, ses jardins, un vaste espace de solitude et de silence au centre d'un quartier fourmillant de peuple. Les bâtiments se composaient du *prieuré* ou palais de l'ordre, dont les appartements servaient d'hôtellerie passagère au comte d'Artois, quand ce prince venait de Versailles à Paris. Ce palais délabré renfermait des appartements garnis de quelques meubles antiques, de lits et de linge pour la suite du prince. Un concierge et sa famille en étaient les seuls hôtes. Un jardin l'entourait, inculte et vide comme le palais. A quelques pas de cette demeure s'élevait le donjon ou château autrefois fortifié du Temple. Sa masse abrupte et noire se dressait d'un seul jet du sol vers le ciel; deux tours carrées, l'une plus grande, l'autre plus petite, accolées l'une à l'autre comme un faisceau de murs, portant chacune à leurs flancs d'autres tourelles suspendues et se couronnant autrefois de créneaux à leur extrémité, formaient le groupe principal de cette construction. Quelques bâtiments bas et plus modernes s'y adossaient et ne servaient, en disparaissant sous leur ombre, qu'à en relever la hauteur. Ce donjon et cette tour étaient construits en larges pierres taillées de Paris, dont les excoriations et les cicatrices marbraient les murailles de taches jaunâtres et livides sur le fond noir qu'impriment la pluie et la fumée aux monuments du nord de la France.

La grande tour, presque aussi élevée que les tours d'une cathédrale, n'avait pas moins de soixante pieds de la base au faîte. Elle renfermait entre ses quatre murs un espace de trente pieds carrés. Un énorme pilier en maçonnerie occupait le centre de la tour et montait jusqu'à la flèche de l'édifice. Ce pilier, s'élargissant et se ramifiant à chaque étage, allait appuyer ses arceaux sur les murs extérieurs et formait quatre voûtes successives qui portaient quatre salles d'armes. Chacune de ces salles communiquait à des réduits plus étroits nichés dans les tourelles. Les murs de l'édifice avaient neuf pieds d'épaisseur. Les embrasures des rares fenêtres qui l'éclairaient, très-larges à l'ouverture dans la salle, s'enfonçaient en se rétrécissant jusqu'à la croisée de pierre et ne laissaient qu'un air rare et une lumière lointaine pénétrer dans l'intérieur. Des barreaux de fer assombrissaient encore ces appartements. Deux portes, doublées l'une en bois de chêne très-épais et garnie de clous à large tête de diamant, l'autre en lames de fer fortifiées de barres du même métal, séparaient chaque salle de l'escalier par lequel on y montait.

Cet escalier tournant se dressait en spirale jusqu'à la plate-forme de l'édifice.

Sept guichets successifs ou sept portes solides, fermées à la clef ou au verrou, étaient étagés, de palier en palier, depuis la base jusqu'à la terrasse. A chacun de ces guichets veillaient une sentinelle et un porte-clefs. Une galerie extérieure régnait au sommet de ce donjon. On y faisait dix pas sur chaque face. Le moindre souffle d'air y grondait comme une tempête. Les bruits de Paris y montaient en s'affaiblissant. De là la vue se portait librement, par-dessus les toits bas du quartier Saint-Antoine ou de la rue du Temple, sur le dôme du Panthéon, sur les tours de la cathédrale, sur les toits des pavillons des Tuileries ou sur les vertes collines d'Issy ou de Choisy-le-Roi, descendant avec leurs villages, leurs parcs et leurs prairies vers le cours de la Seine.

La petite tour était adossée à la grande. Elle portait aussi deux tourelles à chacun de ses flancs. Elle était également carrée et divisée en quatre étages. Aucune communication intérieure n'existait entre ces deux édifices contigus. Chacun avait son escalier séparé. Une plate-forme en plein ciel régnait au lieu de toit sur la petite tour comme sur le donjon. Le premier étage

renfermait une antichambre, une salle à manger et une bibliothèque de vieux livres rassemblés par les anciens prieurs du Temple, ou servant de dépôt aux rebuts des bibliothèques du comte d'Artois. Le deuxième, le troisième et le quatrième étage offraient à l'œil la même disposition de pièces, la même nudité de murs et le même délabrement de mobilier. Le vent y sifflait, la pluie y tombait à travers les vitres brisées, les hirondelles y volaient en liberté. Ni lits, ni tables, ni fauteuils, ni tentures. Un ou deux grabats pour les aides du concierge, quelques chaises dépaillées et quelque vaisselle de terre dans une cuisine abandonnée formaient tout l'ameublement. Deux portes basses et cintrées, dont les moulures de pierre de taille imitaient un faisceau de colonnes surmontées de l'écusson brisé du Temple, donnaient entrée aux vestibules de ces deux tours.

De larges allées pavées circulaient autour du monument. Ces allées étaient séparées par des barrières en planches. Le jardin était souillé d'une végétation touffue de mauvaises herbes, sali de tas de pierres et de gravois, débris de démolitions. Une muraille haute et sombre comme le mur d'un cloître attristait cette enceinte en la renfermant de toutes parts. Cette muraille ne s'ouvrait qu'à l'extrémité d'une large avenue sans arbres sur la Vieille-Rue-du-Temple. Tels étaient l'aspect extérieur et la disposition intérieure de cette demeure, où les hôtes des Tuileries, de Versailles et de Fontainebleau arrivaient à la tombée de la nuit. Ces salles désertes n'attendaient plus d'hôtes depuis que les Templiers les avaient quittées pour aller au bûcher de Jacques Molay. Ces tours pyramidales, vides, froides et muettes pendant tant de siècles, ressemblaient moins à une demeure qu'aux chambres d'une pyramide dans le sépulcre d'un Pharaon de l'Occident.

IV. — A son arrivée au Temple, le roi fut remis par Pétion à la surveillance des municipaux et à la garde de Santerre. Le procureur-syndic de la municipalité, Manuel, homme susceptible d'attendrissement comme d'exaltation révolutionnaire, accompagna le roi. On voyait à son attitude que la pitié l'avait déjà saisi, et que son respect intérieur pour la grandeur déchue luttait en lui contre l'austérité officielle de son langage. Son front baissé, sa rougeur trahissaient la honte secrète qu'il éprou-

vait d'écrouer ce roi, cette reine, ces enfants, cette princesse dans une demeure si différente du palais qu'ils venaient de quitter. Une certaine hésitation donnait de l'incertitude au rôle de Santerre, de Manuel et des municipaux chargés d'installer la famille royale au Temple. Cette installation ressemblait à une exécution. Les magistrats du peuple étaient aussi troublés que les captifs. Les canonniers des sections, qui avaient servi d'escorte à la voiture du roi et en qui les souvenirs du 10 août, l'ivresse du triomphe, les cris et les gestes du peuple sur la route avaient étouffé tout respect, voulaient enfermer le roi dans la petite tour et le reste de la famille dans le palais. Pétion rappela ces hommes à l'humanité. La famille royale fut déposée tout entière dans le château. Les concierges l'y reçurent silencieux et mornes, et firent, avec un zèle hâtif, toutes les dispositions pour un long séjour.

Le roi ne doutait pas que ce ne fût la résidence que la nation lui assignait jusqu'au dénoûment de sa destinée. Il n'y entrait pas sans cette sorte de joie intérieure qui fait trouver à l'homme ballotté par le mouvement et fatigué d'incertitude un bonheur dans l'immobilité sur l'écueil même où il s'est brisé. S'il ne croyait pas à la sûreté, il croyait du moins à la paix dans ce séjour. Il se hâta d'en prendre possession et d'y conformer par la pensée les habitudes de sa vie. Il mesura de l'œil les jardins pour les promenades de ses enfants et pour l'exercice quotidien dont sa forte nature et ses goûts de chasseur lui imposaient à lui-même le besoin. Il se fit ouvrir les appartements, examina le linge, les meubles, choisit les pièces, marqua la chambre de la reine, la sienne, celle des enfants, celle de sa sœur, de la princesse de Lamballe et des personnes que leur tendresse ou leur fidélité attachaient à ses pas jusque dans cet asile.

V. — On servit le repas du soir à la famille royale. Le roi soupa avec une apparence visible de détente d'esprit et de sérénité. Manuel et les municipaux assistèrent debout au souper. Le jeune dauphin s'étant endormi sur les genoux de sa mère, le roi ordonna de l'emporter. On se disposait à coucher l'enfant, quand un ordre de la commune, provoqué non par Manuel et Pétion, mais *par une dénonciation* des canonniers de garde, arriva à *Manuel et troubla* cette première joie de la captivité ; c'était

l'ordre d'évacuer immédiatement le palais et de renfermer, dès la première nuit, la famille royale dans la petite tour du Temple. Le roi sentit ce coup avec plus de douleur peut-être qu'il n'en avait senti à sa sortie des Tuileries. On s'attache souvent à un débris de sa destinée avec plus de force qu'à sa destinée tout entière. Tous les préparatifs d'établissement furent interrompus. Des canonniers et des municipaux transportèrent à la hâte quelques matelas et quelque linge dans les salles inhabitées de la tour. Des corps de garde s'y établirent. Le roi, la reine, les princesses, les enfants, réunis dans le salon et rassemblant autour d'eux les objets nécessaires à chacun, attendirent plusieurs heures en silence que leur prison fût prête à les recevoir.

A une heure après minuit, Manuel vint les inviter à s'y rendre. La nuit était profonde. Des municipaux portaient des lanternes devant le cortége; des canonniers, le sabre nu, formaient la haie. Ces faibles lumières n'éclairaient que quelques pas devant eux et laissaient tout le reste dans l'obscurité; seulement, des lampions allumés aux fenêtres et aux cordons de la forteresse du Temple faisaient entrevoir ses hautes flèches et la masse noire des tours vers lesquelles on se dirigeait silencieusement. L'édifice, ainsi éclairé, présentait des profils gigantesques et fantastiques inconnus au roi et à ses serviteurs. Un valet de chambre du roi ayant demandé à voix basse à un officier municipal si c'était là qu'on conduisait son maître: « Ton maître, » lui répondit le municipal, « était accoutumé aux lambris dorés, eh bien! il va voir comment on loge les assassins du peuple. »

VI. — On entra dans la tour par la porte étroite et oblique de la tourelle qui renfermait l'escalier en limaçon. A chaque étage, on déposa une partie de la famille royale et des serviteurs dans le logement qui leur était affecté: madame Élisabeth, dans une cuisine pourvue d'un seul grabat, au rez-de-chaussée; les hommes de service, au premier étage; la reine et ses enfants, au second; le roi au troisième. Un lit de chêne sans rideaux et quelques siéges étaient les seuls meubles de cette pièce. Les murs étaient nus; quelques gravures obscènes, restes de l'ameublement d'un valet de pied du comte d'Artois, étaient suspendues à des clous contre la muraille. Le roi, en entrant, parcourut de l'œil, sans aucun signe de répugnance ou de faiblesse, ce loge-

ment; il regarda les gravures, les détacha de sa propre main, et les retournant contre la muraille: »Je ne veux pas,« dit-il, »laisser de pareils objets sous les yeux de ma fille!« La chambre de la reine et des enfants offrait la même sordidité.

Le roi se coucha et s'endormit. Deux de ses serviteurs, MM. Hue et Chamilly, passèrent la nuit sur des chaises auprès de son lit; la princesse de Lamballe, au pied du lit de la reine; les autres femmes attachées au service de la famille royale, dans la cuisine, sur des matelas étendus autour du grabat où couchait la jeune sœur du roi. Des gardiens et des municipaux surveillaient à vue ces chambres.

La nuit s'écoula, chez la reine et chez les princesses, en chuchotements, en larmes contenues et en présages sinistres échangés à voix basse sur le sort qu'un tel avilissement de leur rang et de leur sexe annonçait aux captives. Les enfants seuls dormirent d'un sommeil paisible et prolongé, comme sous les lambris de Versailles. Le lendemain et les jours suivants, la reine et les princesses eurent la liberté de se voir dans l'appartement du roi, et de se transporter sans obstacle, d'un étage à l'autre, dans l'intérieur de la tour. Ils en visitèrent toutes les pièces; ils y disposèrent définitivement le logement de chacune des personnes de la famille, amies ou domestiques. Ils y resserrèrent leur vie, ils y plièrent leurs habitudes comme un prisonnier enchaîné s'arrange dans ses fers pour en moins sentir le poids. On apporta quelques meubles, on tendit quelques tapisseries sur l'humide nudité des murailles; on dressa quelques lits. Ceux de la reine et du roi furent empruntés au mobilier usé du palais du Temple: c'étaient les lits des écuyers du comte d'Artois. Un seul, celui du roi, avait des rideaux de damas vert éraillés et déchirés, comme il convenait à un si misérable réduit.

Après le premier déjeuner, servi encore avec un certain luxe dans la salle à manger du premier étage, le roi passa dans la tourelle à côté, feuilleta avec intérêt les vieux livres latins entassés dans cette partie de la tour par les archivistes de l'ordre des Templiers, volumes endormis depuis si longtemps sous la poussière. Il y trouva Horace, ce poëte de la volupté insouciante, oublié là comme une ironie de ces grandeurs détruites, de ces jeunesses ensevelies, de ces beautés découronnées. Il y découvrit

Cicéron, cette grande âme où la philosophie sereine domine les vicissitudes de la politique, et où la vertu et l'adversité, luttant dans un génie digne de les contenir, sont données en spectacle et en leçons aux âmes qui ont à s'exercer avec la fortune. Enfin il y déterra quelques livres religieux, que sa piété, ravivée par le malheur, lui fit recevoir comme un don du ciel; de vieux bréviaires contenant dans leurs versets de psaumes, distribués pour chaque jour, tous les gémissements de la terre; une *Imitation du Christ*, ce vase de douleur du chrétien, où toutes les larmes se changent, par la résignation, en apaisement du cœur et en joies anticipées d'immortalité. Le roi emporta précieusement ces livres dans son cabinet de travail, enfoncement pris sur la tourelle à côté de sa chambre. Il voulait s'en nourrir lui-même et s'en servir à exercer la mémoire et l'intelligence de son fils dans l'étude de la langue latine.

VII. — Les princesses se réunirent dans l'appartement de la reine, au second étage, au-dessous de la chambre du roi. La reine fit dresser son lit et celui de son fils dans la salle qui occupait le centre de la tour; madame Élisabeth, sa nièce, la princesse de Lamballe s'établirent dans une pièce plus petite et plus obscure, qui servait, le jour, de passage aux municipaux, aux gardiens, aux hommes de service de tout cet étage, pour se rendre dans les autres pièces consacrées aux plus vils usages. Les cuisines du rez-de-chaussée restèrent vides ainsi que le quatrième étage de la tour. Une autre cuisine, placée au troisième étage et contiguë à la chambre du roi, reçut les lits de ses deux serviteurs, MM. Hue et Chamilly.

Une promenade d'une heure dans le jardin, sous une sombre allée de marronniers antiques, fut permise à la famille avant le dîner: ce repas fut servi à deux heures. Santerre et deux de ses aides de camp y assistèrent sans insolence et sans respect. Les heures qui séparent le milieu du jour de la nuit furent occupées par des entretiens, des lectures, les leçons données à son fils par le roi, par les jeux et par la prière des enfants, les tendres épanchements de famille entre les captifs. A neuf heures, on apporta le souper dans la chambre du roi, pour que le bruit de ce dernier repas ne troublât pas le sommeil des enfants, déjà endormis dans l'étage de la reine. Après le souper et les adieux échangés

par de tendres serrements de main entre le roi, la reine et sa sœur, les princesses redescendirent; et le roi, entrant dans son cabinet de lecture, s'y renferma pour réfléchir, lire et prier jusqu'à minuit.

VIII. — Ainsi s'écoula cette première journée de la captivité. La présence et les consolations de la princesse de Lamballe; l'assiduité, le dévouement de la duchesse de Tourzel et de sa fille Pauline; l'affection des serviteurs éprouvés, volontairement enfermés avec leurs maîtres et heureux de leurs sacrifices; le culte pieux de madame Élisabeth pour son frère; la nouveauté du malheur; les diversions, les tristes sourires que donnèrent plusieurs fois aux prisonniers les arrangements de leurs chambres et le renversement de leurs habitudes dans ce morne séjour; la lassitude des tumultes passés, le sentiment d'une plus grande sûreté pour leur vie dans cette forteresse, le vœu de la reine à Danton ainsi providentiellement accompli: »Il faut nous enfermer trois mois dans une tour;« l'approche certaine des étrangers, l'ignorance des triomphes de Dumouriez, le sentiment de tant d'attachement, de tant de compassion, de tant de vœux qui les suivaient du fond de la nation dans ces cachots; l'espoir vague mais confiant d'un changement possible dans les dispositions du peuple, répandirent quelque charme sur leurs heures et quelque adoucissement sur leur tristesse. Tant que l'infortune a des témoins qui la contemplent, des confidences qui l'écoutent, des amitiés qui la partagent, elle peut avoir même ses joies. Cette famille, ces amies, ces serviteurs, resserrés ensemble par ces murs, se donnaient réciproquement cette consolation.

IX. — Le jour suivant, les prisonniers allèrent, par distraction à leur gêne actuelle, visiter les salles plus vastes de la grande tour du Temple, où Santerre leur avait annoncé qu'on leur préparait leur habitation définitive. Manuel, Santerre et une forte escorte de municipaux les accompagnèrent dans cette visite à leur prison, et de là dans les jardins. En traversant les rangs des municipaux et les groupes des gardes nationaux pressés sur leur passage, le roi et la reine entendirent des murmures menaçants contre la présence de la princesse de Lamballe, de madame de Tourzel et des femmes de service, qu'on leur laissait »comme une ombre de la royauté » qu'on ne pouvait tolérer

après les crimes de la cour, et qui semblait un outrage au peuple en conservant une apparence de superstition à la souveraineté.«

Ces propos, rapportés à la commune, firent prendre un arrêté qui ordonnait le renvoi de toutes ces personnes. L'humanité de Manuel suspendit quelques jours l'exécution de cette mesure rigoureuse. Manuel espérait faire révoquer un ordre qui allait déchirer si cruellement tant de cœurs. Mais dans la nuit du 19 au 20 août, pendant le premier sommeil des prisonniers, un bruit inusité réveilla en sursaut la famille royale. Des municipaux entrèrent dans les chambres du roi et de la reine, et leur lurent un arrêté plus impératif qui ordonnait l'expulsion immédiate de tous les individus étrangers à la famille royale, sans en excepter les femmes de service et les deux serviteurs attachés à leur personne. Cet ordre, promulgué à une pareille heure avec des termes et des gestes qui en redoublaient la cruauté, frappa tous les détenus de stupeur et de consternation. Hue et Chamilly, se précipitant à demi vêtus dans la chambre de leur maître, se tenaient mutuellement les mains, debout devant le lit du roi. Ils exprimaient par ce geste muet leur horreur de se séparer. — »Prenez garde,« leur dit un officier municipal, »la guillotine est permanente et frappe de mort les serviteurs des rois.«

Madame de Tourzel, gouvernante du dauphin, apporta l'enfant assoupi sur le lit de la reine éplorée. Mademoiselle Pauline de Tourzel était serrée dans les bras de la jeune princesse royale, à laquelle l'âge et l'amitié l'attachaient comme à une sœur. Madame de Navarre, dame de madame Élisabeth; les trois femmes de service de la reine, des princesses, des enfants, mesdames Saint-Brice, Thibault, Bazire, fondaient en larmes aux pieds de leur maîtresse. Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe, enlacées dans les bras l'une de l'autre, sanglotaient de douleur. La violence seule put les séparer. Les municipaux entraînèrent madame de Lamballe évanouie sur l'escalier, hors de ces murs où elle laissait sa reine et son amie. Le roi ne put se rendormir. Madame Élisabeth et la jeune princesse royale passèrent le reste de la nuit à pleurer dans la chambre de la reine. De ce jour seulement Marie-Antoinette se sentit captive. On venait de lui enlever l'amitié.

X. — Pour remplacer ces femmes, ces serviteurs, ces amis, besoin des cœurs comme des habitudes, les commissaires de la commune installèrent dans la tour un homme et une femme nommés Tison. Ils étaient chargés seuls du service des prisonniers. Ce Tison, vieillard morose, était un ancien commis aux barrières de Paris, homme accoutumé par son état au soupçon, à l'inquisition et à la rudesse envers les personnes. Cette rudesse changeait tous ses services en injures.

La femme de Tison, plus jeune et moins insensible, flottait entre son attendrissement sur les malheurs de la reine et la crainte que cet attendrissement ne fût imputé à crime à son mari. Elle passait sans cesse du dévouement à la trahison, et des larmes versées aux genoux de la reine aux délations contre sa maîtresse. Son cœur était faible ; cette reine de France à sa merci exaltait et troublait ses idées. Cette lutte de la sensibilité et de la terreur dans un esprit faible finit par égarer la raison de cette femme : c'est cette démence qui fit imputer à Marie-Antoinette des crimes contre nature qui n'étaient que les délires de cette malheureuse.

Un cordonnier nommé Simon, commissaire de la commune pour inspecter les travaux et les dépenses, était le seul des municipaux qui ne fût jamais relevé de son service au Temple. Tous ces serviteurs, ces geôliers, ces porte-clefs prenaient les ordres de cet homme. Ouvrier rougissant du travail et ambitieux d'un rôle, même du plus abject, Simon briguait celui de geôlier et l'exerçait en bourreau. Il avait pour aide un ancien sellier du nom de Rocher.

XI. — Rocher était un de ces hommes pour qui l'infortune est un jouet et qui aiment à aboyer aux victimes comme des chiens aux haillons. On l'avait choisi à la masse de la stature, à l'apparence sinistre, à la férocité des traits. C'était l'homme qui avait forcé la chambre du roi le 20 juin et levé la main sur lui pour le frapper. Hideux de visage, insolent de regard, grossier de geste, ordurier de propos, un bonnet de poil, une longue barbe, une voix rauque et souterraine, l'odeur du tabac et du vin qui s'exhalait de ses habits, le nuage de la pipe qui l'enveloppait sans cesse, faisaient de lui l'apparition visible du cachot. Il traînait un grand sabre sur les dalles et sur les marches des escaliers.

Une ceinture de cuir tenait suspendu à ses flancs un énorme trousseau de clefs. Le bruit de ces clefs, qu'il faisait résonner à dessein; le fracas des verrous, qu'il tirait et refermait tout le jour, lui plaisaient comme à d'autres le bruit des armes. Il semblait que ce cliquetis, qui faisait retentir son importance, faisait retentir aussi leur captivité plus rudement aux oreilles des prisonniers. Quand la famille royale sortait pour sa promenade au milieu du jour, Rocher, feignant de choisir parmi son trousseau de clefs et d'essayer vainement les serrures, faisait attendre longtemps le roi et les princesses debout derrière lui. A peine la porte du premier guichet était-elle ouverte qu'il descendait précipitamment l'escalier en froissant du coude le roi et la reine, et qu'il allait se placer en factionnaire à la dernière porte. Là, debout, obstruant l'issue, examinant les figures, il lançait de sa pipe des nuages de fumée au visage de la reine, de madame Élisabeth et de la princesse royale, regardant à chaque bouffée si l'intention de son insulte était comprise et si les témoins de sa bassesse l'en récompensaient par des sourires d'intelligence.

Ses outrages applaudis l'encourageaient à les renouveler tous les jours. Les gardes nationaux de service avaient soin de se rassembler chaque fois, à la sortie du roi, pour jouir de ce supplice de la dignité royale livrée aux outrages d'un porte-clefs. Ceux que révoltait cette lâcheté renfermaient dans leur cœur une indignation qui eut paru un crime à leurs camarades. Les plus cruels ou les plus curieux se faisaient apporter des chaises du corps de garde. Ils s'asseyaient, le chapeau sur la tête, quand le roi passait, rétrécissant avec affectation le passage pour que le monarque déchu contemplât de plus près leur irrévérence et sa dégradation. Des éclats de rire, des chuchotements, des épithètes grossières ou obscènes couraient dans les rangs sur le passage du roi et des princesses. Ceux qui n'osaient pas prononcer ces injures les écrivaient avec la pointe des baïonnettes sur les murs du vestibule et des escaliers. On y lisait, à chaque marche, des allusions outrageantes à la grosseur du roi, aux prétendus désordres de la reine, des menaces de mort aux enfants, *louveteaux à étrangler avant l'âge où ils dévoreraient le peuple!*

Pendant la promenade, les canonniers quittant leurs pièces, et les ouvriers leurs truelles, se rassemblaient le plus près pos-

sible des prisonniers et dansaient des rondes aux refrains révolutionnaires et aux couplets des chansons les plus obscènes, que l'innocence des enfants ne comprenait pas.

XII. — Cette heure de communication avec le ciel et la nature, que la pitié des lois les plus sévères accorde aux plus grands criminels, était ainsi transformée en heure d'humiliation et de tortures pour les captifs. Le roi et la reine auraient pu s'y soustraire en restant enfermés dans leur prison intérieure, mais leurs enfants auraient dépéri dans cette réclusion et dans cette immobilité. Il fallait à leur âge de la respiration et du mouvement. Leurs parents achetaient volontairement au prix de ces outrages le peu d'air, de soleil et d'exercice nécessaire à ces jeunes vies.

Santerre et les six officiers municipaux de service au Temple précédaient dans ces promenades la famille royale et la surveillaient de près pendant la sortie. Les nombreuses sentinelles devant lesquelles il fallait passer faisaient le salut militaire au commandant de la force armée de Paris, et portaient les armes aux municipaux. Elles renversaient leurs armes et portaient la crosse du fusil en l'air, en signe de mépris, à l'approche du roi.

Les pas de la famille royale étaient comptés et bornés dans le jardin à une moitié de la longueur d'une allée de marronniers. Les démolitions, les constructions, les ouvriers obstruaient l'autre moitié. Ce court et étroit espace, parcouru lentement par le roi, sa femme et sa sœur, servait aux courses et aux jeux de la jeune princesse royale et de son frère. Le roi feignait de participer à ces jeux pour les encourager. Il jouait au palet et au ballon avec le dauphin. Il posait le but, le prix aux courses. Pendant ces jeux, la reine et sa sœur s'entretenaient à voix basse ou s'efforçaient de distraire les enfants des chants scandaleux qui les poursuivaient jusque sous l'ombre de ces arbres.

Un jour, pendant ces promenades, la reine causant avec Cléry de l'inutilité des efforts que la cour avait tentés pour amollir ou corrompre les républicains et surtout Pétion, Danton et Lacroix, lui confia, pour qu'il en rendît témoignage un jour, un acte de dévouement dont son cœur paraissait profondément ému.

A l'époque d'une de ces crises désespérées où Louis XVI, épuisé de ressources, cherchait son dernier espoir de salut dans *l'attachement désintéressé* et dans la bourse de quelques amis,

le commandeur d'Estourmel, descendant d'un de ces croisés qui avaient monté les premiers à l'assaut de Jérusalem, était procureur général de l'ordre de Malte à Paris. Il apprit le dénûment du roi, il réalisa en quelques heures une somme de cinq cent mille francs et la fit porter à Louis XVI. Le roi accepta cette somme, l'employa à solder quelques jours de plus les intermédiaires qui lui répondaient du peuple, et fut trompé par eux. Cette dette de reconnaissance pesait sur le cœur du roi et de la reine dans la prison du Temple; ils se reprochaient souvent d'avoir accepté tant de sacrifices inutiles, et d'entraîner dans leur catastrophe la fortune des amis de leur maison. Quelquefois aussi, et surtout dans les premiers temps, les princesses avaient dans ces promenades de douces intelligences avec le dehors. La vigilance des bourreaux ne pouvait intercepter les regards. Du haut des étages supérieurs des maisons qui bordaient l'enclos du Temple, les yeux plongeaient sur le jardin. Ces maisons, habitées par de pauvres familles, n'offraient aucun prétexte de suspicion ni de violence à la commune. Ce peuple de petits trafics, d'ouvriers, de femmes revendeuses, ne pouvait être accusé de complicité avec la tyrannie, ni de trames contre l'égalité. On n'avait pas osé faire interdire l'ouverture de ces fenêtres. Aussitôt que l'heure de la promenade du roi fut connue dans Paris, la curiosité, la pitié et la fidélité les remplirent de nombreux spectateurs, dont on ne pouvait de si loin reconnaître les visages, mais dont l'attitude et les gestes révélaient la tendre curiosité et la compassion. La famille royale élevait des regards furtifs vers ces amis inconnus. La reine, pour correspondre silencieusement aux désirs de ces visiteurs, écartait avec intention le voile de son visage, s'arrêtait pour entretenir le roi sous le regard des plus empressés, ou dirigeait les pas et les jeux du jeune dauphin, comme par hasard, du côté où la charmante figure de l'enfant pouvait être le mieux aperçue. Alors quelques fronts s'inclinaient, quelques mains faisaient, en se rapprochant l'une de l'autre, le geste muet de l'applaudissement. Quelques fleurs tombaient, comme par hasard, des petits jardins suspendus aux toits du pauvre; quelques écriteaux en caractères majuscules se déroulaient à une ou deux mansardes et laissaient lire un mot tendre, un présage heureux, une espérance, un respect.

Des gestes contenus mais plus intelligibles répondaient d'en bas. Une ou deux fois le roi et les princesses crurent avoir reconnu parmi ces visages les traits d'amis dévoués, d'anciens ministres, de femmes de haut rang attachées à la cour, et dont l'existence était devenue incertaine pour eux. Cette intelligence mystérieuse, établie ainsi entre la prison et la partie de la nation restée fidèle au malheur, était si douce aux captifs qu'elle leur fit braver, pour en jouir tous les jours, la pluie, le froid, le soleil et les insultes plus intolérables des canonniers de garde. Le fil de leur existence proscrite leur semblait ainsi se renouer avec l'âme de leurs anciens sujets. Ils se sentaient en communication avec quelques cœurs, et l'air extérieur, imprégné d'attachement pour eux, leur apportait du moins du dehors cette pitié qu'on leur refusait au dedans. Ils montaient sur la plateforme, se présentaient souvent aux fenêtres de la tour. Ils formaient des intimités à distance, des amitiés anonymes. La reine et sa sœur se disaient entre elles: »Telle maison nous est dévouée, tel étage est à nous. Telle chambre est royaliste, telle fenêtre est amie.«

XIII. — Mais si quelque joie leur venait du dehors, la tristesse et la terreur leur arrivaient aussi par le retentissement des bruits de la ville. Ils avaient entendu jusqu'au pied de la tour les hurlements des assassins de septembre voulant forcer les consignes, couper la tête de la reine ou tout au moins étaler à ses pieds le corps tronqué et mutilé de la princesse de Lamballe.

Le 21 septembre, à quatre heures du soir, le roi étant endormi après son dîner, à côté des princesses, qui se taisaient pour ne pas interrompre son sommeil, un officier municipal, nommé Lubin, vint, accompagné d'une escorte de gendarmerie à cheval et d'un flot tumultueux de peuple, faire au pied de la tour la proclamation de l'abolition de la royauté et de l'établissement de la république. Les princesses ne voulurent pas éveiller le roi. Elles lui racontèrent la proclamation après son réveil. »Mon royaume,« dit-il à la reine avec un triste sourire, »a passé comme un songe, mais ce n'était pas un songe heureux! Dieu me l'avait imposé, mon peuple m'en décharge; que la France soit heureuse, je ne me plaindrai pas.« Le soir du même jour, Manuel étant venu visiter les prisonniers: »Vous savez,« dit-il au roi, »que *les principes démocratiques* triomphent, que le peuple a aboli

la royauté, et qu'il a adopté le gouvernement républicain? — Je l'ai entendu dire,« répliqua le roi avec une sereine indifférence, »et j'ai fait des vœux pour que la république soit favorable au peuple. Je ne me suis jamais mis entre son bonheur et lui.«

Le roi, en ce moment, portait encore son épée, ce sceptre du gentilhomme en France; et les insignes des ordres de chevalerie, dont il était le chef, étaient encore attachés à son habit. »Vous saurez aussi,« reprit Manuel, »que la nation a supprimé ces hochets. On aurait dû vous dire d'en dépouiller les marques. Rentré dans la classe des autres citoyens, vous devez être traité comme eux. Au reste, demandez à la nation ce qui vous est nécessaire, la nation vous l'accordera. — Je vous remercie,« dit le roi, »je n'ai besoin de rien;« et il reprit tranquillement sa lecture.

XIV. — Manuel et les commissaires, pour éviter toute peine inutile et toute dégradation violente de la dignité personnelle du roi, se retirèrent en faisant signe à son valet de chambre de les suivre. Ils chargèrent ce fidèle serviteur d'enlever les insignes de l'habit du roi, quand il l'aurait déshabillé pour la nuit, et d'envoyer à la convention ces dépouilles de la royauté et ces blasons de la noblesse. Le roi en donna de lui même l'ordre à Cléry. Seulement il se refusa à se séparer de ces insignes, qu'il avait reçus au berceau avec sa vie et qui lui semblaient tenir plus à sa personne que le trône même. Il les fit renfermer dans un coffret, et les garda, soit comme un souvenir, soit comme une espérance. Le fougueux Hébert, si fameux depuis sous le nom de *Père Duchesne*, alors membre de la commune, avait demandé à être de service ce jour-là, pour jouir de cette rare dérision du sort et pour contempler, dans les traits du roi, le supplice moral de la royauté dégradée. Hébert scrutait de l'œil, avec un sourire cruel, la physionomie du roi. Le calme de l'homme dans les traits du souverain déçu déjoua la curiosité d'Hébert. Le roi ne voulut pas donner à ses ennemis la joie de saisir une émotion sur son visage. Il affecta de lire tranquillement l'histoire de la décadence de l'empire romain dans Montesquieu, pendant que sa propre histoire s'accomplissait et qu'on lui lisait sa catastrophe; plus attentif aux revers d'autrui qu'à ses propres revers. Le roi fut grand d'indifférence; la reine, sublime de fierté. [illegible] sa

grandeur lui parut plus humiliant que d'en descendre. Cette déchéance de son caractère l'aurait plus avilie que la déchéance de son rang. Aucune faiblesse d'âme ne réjouit les spectateurs de cette exécution. Les trompettes ayant sonné dans les cours, après l'installation de la république, le roi parut un moment à la fenêtre comme pour voir l'apparence du nouveau gouvernement. La multitude l'aperçut. Les imprécations, les sarcasmes, les injures s'élevèrent comme un dernier adieu à la monarchie du sein de cette foule. Les gendarmes agitant leurs sabres aux cris de *Vive la république!* firent le signe impérieux au roi de se retirer. Louis XVI ferma la fenêtre. Après tant de siècles de monarchie, ainsi se séparèrent le peuple et le roi.

XV. — La convention avait assigné une somme de cinq cent mille livres pour les dépenses relatives à l'établissement et à l'entretien de la famille royale dans sa prison. La commune, par l'intermédiaire de commissions successives, avait employé la plus grande partie de ce subside alimentaire à des constructions de sûreté et de resserrement de captivité. Ce qui devait servir à consoler l'existence des prisonniers, servit à aggraver leurs fers et à salarier leurs geôliers. Le roi n'avait à sa disposition aucune somme pour vêtir la reine, sa sœur, ses enfants, pour récompenser les services qu'il avait à demander au dehors, ou pour procurer à sa famille, dans les meubles, dans les occupations de la prison, ces adoucissements que la fortune privée des détenus laisse pénétrer jusque dans les cachots des criminels. Sortis inopinément des Tuileries sans autres vêtements que ceux qu'ils portaient sur leurs corps dans la matinée du 10 août, leurs garde-robes, leurs habillements, leurs cassettes ayant été pillés pendant le combat: transportés de là au Temple sans autre linge que le linge envoyé au Manége par l'ambassadrice d'Angleterre ou prêté à la famille royale par quelques serviteurs, les prisonniers, à l'entrée d'un rigoureux hiver, présentaient l'apparence d'un véritable dénûment. La reine et madame Élisabeth passaient leurs journées, comme de pauvres ouvrières, à raccommoder le linge du roi et des enfants et à rapiécer leurs robes d'été.

Au moment où les négociateurs prussiens avaient exigé de Dumouriez, pour colorer leur retraite, un rapport secret sur le *Temple et des* adoucissements respectueux propres à déguiser

l'emprisonnement aux yeux de l'Europe, Manuel et Pétion, à la prière de Westermann, se rendirent au Temple et accomplirent avec égard les prescriptions de Dumouriez. Ni l'un ni l'autre de ces magistrats supérieurs de la commune ne partageaient le honteux besoin de vengeance et de sévices des municipaux contre celui qui avait été leur roi. L'élévation des idées donne de la dignité aux ressentiments, de la décence à la haine. Manuel et Pétion, hommes de pensées républicaines, voyaient dans Louis XVI un principe à proscrire, mais un homme à épargner; dans la reine, dans les princesses, dans le dauphin, des femmes, des enfants, victimes d'une vicissitude des choses humaines, que le peuple devait plaindre et soutenir plutôt que broyer dans leur chute. Ils eurent avec le roi un entretien secret, dans lequel, tout en confessant la république, ils ne désavouèrent ni l'intérêt pour ses malheurs, ni l'espoir de voir ses jours préservés par l'apaisement des craintes publiques après la victoire et la paix. Louis XVI et la reine elle-même, frappés par la terreur de septembre, parurent comprendre que leur vie était plus dans la main du peuple que dans l'armée des rois coalisés, ils joignirent leurs vœux à ceux des républicains humains et modérés pour une prompte évacuation du territoire. Le roi demanda que Pétion lui fit délivrer une somme en numéraire pour ses besoins personnels et pour ceux de sa famille. Pétion lui envoya cent louis, aumône de la république au souverain tombé dans l'indigence. On dressa une liste de tous les objets nécessaires à la famille royale en linge, meubles, vêtements, chauffage, aliments, livres, et il fut largement pourvu, aux frais de la commune et par l'entremise de ses commissaires, à toutes ces dépenses, dans une proportion convenable, non aux besoins d'une famille, mais à la générosité de la nation et aux respects dus à la grandeur déchue. La république exerça, dans ce moment-là, avec luxe son ostracisme.

XVI. — Mais Pétion et Manuel n'étaient plus que les magistrats officiels de la commune. Ils adoucissaient ses ordres en les exécutant, ils ne les inspiraient pas. L'esprit de représaille, de vengeance, de soupçon et de basse persécution des démagogues illettrés prévalait dans les commissions. Chaque jour des délateurs nouveaux venaient se populariser dans le conseil de l'hôtel de ville par des dénonciations contre les prisonniers du

Temple. Le conseil général choisissait les commissaires délégués par lui à la surveillance de Louis XVI, parmi les plus prévenus et les plus acharnés. Les hommes de quelque générosité d'âme déclinaient ces fonctions odieuses. Elles devaient échoir aux cœurs abjects et aux mains impitoyables. Ces geôliers enchérissaient les uns sur les autres par les mesures de rigueur et de vexation nécessaires, selon eux, pour prévenir l'évasion des captifs et leurs correspondances avec l'étranger. Bien que ces mesures répugnassent souvent au bon sens et à l'humanité du conseil général, nul n'osait les contester de peur d'être accusé de mollesse ou de complicité avec les royalistes. Ainsi ce qui répugnait individuellement à chacun était voté par tous. Quand la terreur plane sur une époque, elle ne pèse pas moins sur le corps qui l'inspire que sur la nation qui la subit.

L'administration et le régime intérieur du Temple étaient ainsi dévolus à un petit nombre d'hommes, l'écume du conseil de la commune; presque tous artisans sans éducation, sans magnanimité, sans pudeur, jouissant avec orgueil de cet arbitraire que la fortune leur donnait sur un roi *descendu* au-dessous d'eux, et croyant avoir sauvé la patrie chaque fois qu'ils avaient arraché une larme.

XVII. — Vers la fin de septembre, au moment où le roi allait sortir de la chambre de la reine, après le souper, pour remonter dans son appartement, six officiers municipaux entrèrent avec appareil dans la tour. Ils lurent au roi un arrêté de la commune qui ordonnait sa translation dans la grande tour et sa séparation complète du reste de sa famille. La reine, madame Élisabeth, la princesse royale, le jeune dauphin, enlaçant le roi dans leurs bras et couvrant ses mains de baisers et de larmes, essayèrent en vain de fléchir les municipaux et d'obtenir cette dernière consolation des infortunés : souffrir ensemble. Les municipaux Simon, Rocher lui-même, quoique attendris, n'osèrent modifier l'inflexibilité de l'ordre. On fouilla avec la plus stricte inquisition les meubles, les lits, les vêtements des prisonniers ; on les dépouilla de tous les moyens de correspondance au dehors : papier, encre, plumes, crayons; faisant cesser ainsi les leçons que le prince royal commençait à recevoir de ses parents, et condamnant *l'héritier* d'un trône à l'ignorance de l'art d'écrire,

ignorance dont rougissent les derniers enfants du peuple.

Le roi, arraché aux embrassements et aux cris de sa famille, fut conduit dans l'appartement à peine achevé qu'on lui avait destiné dans la grande tour. Les ouvriers y travaillaient encore. Un lit et une chaise au milieu des déblais, des gravois, des planches et des briques en formaient tout l'ameublement. Le roi se jeta tout habillé sur ce lit. Il passa les heures à compter les pas des sentinelles qu'on relevait à sa porte, et à essuyer les premières larmes que la prison eût encore arrachées à sa fermeté. Cléry, son valet de chambre, passa la nuit sur la chaise, dans l'embrasure de la fenêtre, attendant avec impatience le jour pour savoir s'il lui serait permis d'aller donner aux princesses les soins dont elles avaient l'habitude. C'était lui qui peignait le dauphin et qui bouclait les longs cheveux de la reine et de madame Élisabeth depuis la captivité.

Ayant demandé à sortir pour ce service: — »Vous n'aurez plus de communication avec les prisonnières,« lui répondit brutalement le commissaire de la commune, Véron. »Votre maître ne doit pas même revoir ses enfants!«

Le roi ayant adressé quelques observations touchantes aux commissaires sur une barbarie qui outrageait la nature, qui suppliciait cinq cœurs pour punir un seul, et qui donnait à des êtres vivants la torture d'une séparation plus cruelle que la mort, les commissaires ne daignèrent pas lui répondre. Ils se détournèrent de lui comme des hommes sans oreilles importunés des murmures suppliants.

XVIII. — Un morceau de pain insuffisant pour la nourriture de deux personnes et une carafe d'eau où l'on avait exprimé le jus d'un citron furent, ce jour-là, tout le déjeuner apporté au roi. Ce prince s'avança vers son serviteur, rompit le pain et lui en présenta la moitié. — »Ils ont oublié que nous sommes encore deux,« lui dit le roi, »mais je ne l'oublie pas, prenez ceci, j'ai assez du reste.« Cléry refusait; le roi insista. Le serviteur prit enfin la moitié du pain de son maître. Ses larmes arrosaient les morceaux qu'il portait à sa bouche. Le roi vit ses pleurs et ne put retenir les siens. Ils mangèrent ainsi en pleurant et en se regardant, sans rien dire, le pain des larmes et de l'égalité.

Le roi supplia de nouveau un municipal de lui donner des

nouvelles de sa femme et de ses enfants, et de lui procurer quelques livres pour l'arracher aux lassitudes d'esprit de son isolement. Louis XVI indiqua quelques volumes d'histoire et de philosophie religieuse. Ce municipal, plus humain que les autres, consulta ses collègues et les entraîna pour remplir cette mission chez la reine. Cette princesse avait passé la nuit à se lamenter dans sa chambre entre les bras de sa belle-sœur et de sa fille. La pâleur de ses lèvres, les sillons de ses pleurs, sa chevelure épaisse où l'on voyait des veines blanches de cheveux morts, comme des déchirures de sa jeunesse; la fixité de ses yeux secs, l'obstination avec laquelle elle avait refusé de toucher aux aliments de son déjeuner, jurant de se laisser mourir de faim si l'on persistait à la séparer du roi, émurent et intimidèrent les municipaux. La responsabilité de la vie de leurs prisonniers pesait sur eux. La commune elle-même leur demanderait compte d'une victime enlevée, par une mort volontaire, au jugement et à l'échafaud du peuple. La nature aussi parlait dans leur cœur cette langue des larmes qui se fait obéir des plus endurcis. Les princesses, à genoux devant ces hommes, les conjuraient de permettre qu'elles fussent réunies au roi au moins pendant quelques instants du jour et aux heures des repas. Des gestes, des cris du cœur, des larmes tombant des yeux sur le plancher prêtaient leur toute-puissance à ces supplications. — »Eh bien, ils dineront ensemble aujourd'hui,« dit un officier municipal, »et demain la commune en décidera.« A ces mots, les cris de douleur des princesses et des enfants se changèrent en cris de joie et de bénédictions. La reine tenant ses enfants dans ses bras les précipita à genoux et s'y précipita avec eux pour remercier le Ciel. Les membres de la commune s'entre-regardèrent avec des regards mouillés; Simon lui-même, s'essuyant les yeux: »Je crois,« s'écriait-il, »que ces scélérates de femmes me feraient pleurer!« Puis se retournant vers la reine, et comme honteux de sa faiblesse: »Vous ne pleuriez pas ainsi,« lui dit-il, »quand vous faisiez assassiner le peuple au 10 août! — Ah! le peuple est bien trompé sur nos sentiments,« répondit la reine.

Ces hommes jouirent un moment du spectacle de leur clémence. Les prisonniers se revirent à l'heure du repas et sentirent

plus que jamais combien le malheur les rendait nécessaires les uns aux autres.

XIX. — La sensibilité du roi se développait dans les disgrâces, l'âme de la reine se sanctifiait dans l'adversité; toutes les vertus de madame Élisabeth se convertissaient en pitié active pour son frère et pour sa belle-sœur. La raison des enfants s'attendrissait dans les cachots constamment arrosés par les larmes de leurs parents. Un jour de captivité leur enseignait plus de la vie qu'une année de cour. L'infortune hâte la maturité de ses victimes. Cette famille souffrait et jouissait de tout comme un seul cœur. La commune ne réclama pas contre la réunion des prisonniers, motivée sur la crainte d'un suicide de la reine. De ce moment, les captives furent amenées trois fois le jour dans la grande tour pour y prendre leurs repas avec le roi. Seulement des municipaux présents à ces entrevues en interceptaient la douceur en s'opposant à toute confidence intime des prisonniers entre eux. Il leur était sévèrement interdit de parler bas ou de s'entretenir en langues étrangères. Ils devaient parler haut et en français.

Madame Élisabeth, ayant une fois oublié cette prescription et dit quelques mots à voix basse à son frère, fut violemment gourmandée par un municipal. »Les secrets des tyrans,« lui dit cet homme, »sont des conspirations contre le peuple. Parlez haut ou taisez-vous. La nation doit tout entendre.«

Ces deux prisons pour une seule famille accroissaient les difficultés de surveillance et les ombrages des geôliers; mais elles accroissaient aussi les facilités pour les serviteurs du roi de tromper les consignes de la prison. Cléry était parvenu à nouer quelques relations furtives avec le dehors. Trois employés des cuisines du roi aux Tuileries, nommés Turgy, Marchand et Chrétien, qui, en affectant le patriotisme, avaient réussi à se faire admettre dans les cuisines du Temple pour y rendre à leurs anciens maîtres tous les bons offices de la captivité, secondaient Cléry. Cléry, en se familiarisant avec les municipaux de garde et en leur rendant tous les petits services de la domesticité pendant les nuits qu'ils passaient au Temple, découvrait quelquefois parmi eux des signes d'intérêt pour la famille royale. Il faisait, tantôt par leur entremise, tantôt par celle de sa femme, admise une fois par semaine à le voir au guichet, passer des billets de madame Élisa-

beth et de la reine aux personnes que ces princesses lui désignaient. Elles avaient soustrait un crayon aux recherches des commissaires. Des feuilles blanches déchirées des pages de leurs livres de prières recevaient ces rares confidences de leurs cœurs. Ce n'étaient que quelques mots innocents de tout complot, destinés à donner à leurs amis d'autrefois des nouvelles de leur situation et à s'informer des personnes qu'elles avaient aimées.

Madame Élisabeth, malgré sa beauté, n'avait jamais permis à son cœur d'autre sentiment que l'amitié. Mais l'amitié dans son âme était une passion: elle avait l'inquiétude et la chaleur de l'amour. L'objet de sa plus tendre affection était la marquise de Raigecourt (mademoiselle de Causans), une de ses dames d'honneur dans le temps de sa prospérité. Cette jeune femme, douée de la grâce des cours, du courage de l'adversité, et dont l'esprit à la fois sensé, enjoué et nourri de l'antiquité, rappelait les jours de Louis XIV, avait été élevée avec la princesse. La vie avait noué leurs cœurs et leur sort dès l'enfance. Mariée par les bienfaits de madame Élisabeth à un gentilhomme des premières maisons de Lorraine, la marquise de Raigecourt avait été obligée de rejoindre son mari en émigration. Madame Élisabeth avait exigé elle-même cet éloignement, que nécessitait un état avancé de grossesse, dans la crainte que les malheurs prévus par elle dès les premiers troubles de la monarchie ne retombassent sur d'autres cœurs. Les deux amies s'écrivaient tous les jours des lettres où un attachement de sœurs s'épanchait à travers les tristes appréhensions du temps. Cette correspondance, seule consolation de madame Élisabeth, avait duré jusqu'à la journée du 10 août. Les derniers mots de la princesse à son amie attestaient même, à ce moment suprême, des espérances de salut que les heures suivantes avaient cruellement trompées.

Clery parvint à faire passer à la marquise de Raigecourt encore un ou deux soupirs de la prison; puis le silence de la tombe s'interposa entre ces deux âmes et devança d'un an l'échafaud.

La reine reçut et laissa échapper par le même moyen quelques rares communications avec le dehors. C'étaient des phrases à double signification. Des volumes d'angoisses et de tendresse s'y pressaient dans un seul mot. Ces mots ne pouvaient être traduits que par les yeux habitués à lire dans le cœur d'où ils étaient tombés.

Cléry réussit également à informer quelquefois le roi de la situation des choses publiques en lui faisant lire les journaux introduits dans le guichet par ruse, et en transmettant les faits du jour à l'oreille de son maître aux heures de son coucher ou de son lever. Quand ces moyens d'information vinrent à manquer à la famille royale, des crieurs publics affidés et payés par des amis du dehors venaient le soir, aux heures du silence des rues, vociférer sous les murs de l'enceinte du Temple les principaux événements de la journée. Le roi, averti par Cléry, ouvrait sa fenêtre et saisissait ainsi à mots interrompus les décrets de la convention, les victoires et les défaites des armées, les condamnations et les exécutions de ses anciens ministres, les arrêts ou les espérances de sa destinée.

Cependant cette privation des feuilles publiques n'était pas absolue. Souvent, par une intention cruelle des municipaux, les feuilles atroces qui provoquaient au meurtre du roi se trouvaient comme par hasard déposées sur le marbre de sa cheminée; ses regards en tombant sur ces feuilles étaient ainsi poursuivis jusque dans son intérieur par ces menaces et par ces imprécations. Ce prince lut ainsi un jour la pétition d'un canonnier qui demandait à la convention la tête du tyran pour en charger sa pièce et pour la lancer à l'ennemi. — »Quel est,« dit tristement le roi en lisant cette pétition, »le plus malheureux, moi ou le peuple qu'on trompe ainsi?«

XX. — Les princesses et les enfants furent enfin réunis au roi dans la grande tour. Le second et le troisième étage de ce monument, divisés chacun en quatre pièces par des cloisons en planches, furent assignés à la famille royale et aux personnes chargées du service ou de la surveillance. La chambre du roi contenait un lit à rideaux, un fauteuil, quatre chaises, une table, une glace au-dessus de la cheminée. Le plafond était de toile. La fenêtre, garnie d'un treillis en barres de fer, était obscurcie par des plateaux de chêne disposés en entonnoir, qui interceptaient tout regard sur les jardins ou sur la ville, et qui ne laissaient voir que le ciel. La tenture de la chambre du roi, en papier peint, comme pour supplicier deux fois le regard du prisonnier, représentait l'intérieur d'une prison avec des geôliers, des chaînes, des fers et tout le hideux appareil des cachots. L'odieuse imagi-

nation de l'architecte Palloy avait ajouté avec raffinement les tortures de l'œil à celles de la réalité.

L'appartement de la reine, au-dessus de celui du roi, était disposé avec la même avarice de lumière, d'air et d'espace. Marie-Antoinette couchait dans la même chambre que sa fille; madame Élisabeth dans une chambre obscure, à côté; le geôlier Tison et sa femme dans un réduit contigu; les municipaux dans la première pièce servant d'antichambre. Les princesses étaient obligées de traverser cette pièce pour passer les unes chez les autres, à travers les regards et les chuchotements des gardiens. Deux guichets, encombrés de porte-clefs et de sentinelles, étaient établis entre l'appartement de la reine et celui du roi, sur l'escalier. Le quatrième étage était inhabité. La plate-forme, au-dessus du roi, avait été disposée pour servir de préau. Mais de peur que les promeneurs ne fussent aperçus des maisons de la ville ou que leurs yeux ne fussent égayés par l'horizon de Paris, on avait fait établir de hautes cloisons de planches pour mesurer même le ciel aux regards des prisonniers.

XXI. — Tel était le logement définitif de la famille royale. Elle jouit néanmoins de s'y voir installée à cause du rapprochement de tous ses membres dans les mêmes murs. Cette courte joie fut changée en larmes, le soir de ce jour, par un arrêté de la commune, qui ordonnait d'enlever le dauphin à sa mère et de le loger avec le roi. Le cœur de la reine éclata en vain en supplications et en douleur. La commune ne voulut pas que »le fils fût nourri plus longtemps par la mère de la haine de la révolution.« On remit l'enfant à son père en attendant qu'on le remît à Simon. La reine et les princesses conservèrent néanmoins la liberté de voir le dauphin tous les jours chez le roi, aux heures des repas et à la promenade, en présence des commissaires. Leur vie sembla s'adoucir et leur douleur s'asseoir comme pour respirer dans ce logement. Les captifs y prirent des habitudes régulières, qui rappelaient le cloître des rois emprisonnés de la première race.

Le père de famille survivait seul au roi dans Louis XVI. Les princesses oubliaient qu'elles avaient été reine, sœur ou fille des rois, pour se souvenir seulement qu'elles étaient femme, sœur ou fille, d'un mari, d'un frère, d'un père captif. Les cœurs se renfermaient tout entiers dans ces devoirs, dans ces tristesses,

voyage de Varennes,« lui répondit à l'oreille le dauphin. »Je n'ai pas voulu le dire tout haut de peur de le rappeler à ma mère et de faire pleurer nos parents.«

Lorsqu'il reconnaissait dans l'antichambre de son père un commissaire plus respectueux envers les prisonniers et moins odieux à la reine que ses collègues, il se hâtait de courir au-devant de sa mère, quand elle descendait chez le roi, et de lui annoncer, en battant des mains, cette bonne journée. La vue de cet enfant attendrissait presque toutes ces haines. La royauté, sous la figure d'un enfant innocent et prisonnier, n'avait pour ennemis que des brutes. Les commissaires les plus prévenus, les canonniers de garde, les geôliers, le féroce Rocher lui-même jouaient avec le dauphin. Simon seul lui parlait avec rudesse et le regardait d'un œil défiant et sinistre, comme un tyran caché dans un enfant. Les traits du visage de ce jeune prince rappelaient en les confondant la grâce un peu efféminée de Louis XV, son aïeul, et la fierté autrichienne de Marie-Thérèse. Les yeux bleu de mer, le nez d'aigle, les narines relevées, la bouche fendue, les lèvres bombées, le front large du haut, étroit vers les tempes; les cheveux blonds, séparés en deux ondes au sommet de la tête et jouant en boucles sur ses deux épaules et jusque sur ses bras, retraçaient sa mère avant les années de larmes. Toute la beauté de sa double race semblait refleurir dans ce dernier rejeton.

XXIII. — A midi on venait chercher la famille royale pour qu'elle respirât l'air du jardin. Quel que fût le froid, le soleil ou la pluie, les prisonniers descendaient. Ils accomplissaient cette promenade, sous les regards et sous les outrages, comme un des plus rigoureux devoirs de leur captivité. L'exercice violent dans ces cours, les jeux de l'enfant avec sa sœur dans l'intérieur de l'appartement, la vie régulière et sobre, les études familières et douces entre les genoux de son père, les tendres soins de ces trois femmes lui conservaient l'ardeur de vie et la fraîcheur de teint de l'enfance. L'air de la prison le caressait jusque-là autant que l'air des forêts de Saint-Cloud. Les regards de la reine et du roi se rencontraient et se consolaient sur cette tête, où la rigueur des hommes n'empêchait pas la nature de croître et de s'embellir tous les jours.

La princesse royale touchait déjà à l'âge où la jeune fille sent qu'elle devient femme, et recueille en soi-même son rayonnement. Pensive comme son père, fière comme sa mère, pieuse comme sa tante, elle retraçait dans son âme ces trois âmes au milieu desquelles elle avait grandi. Sa beauté, svelte et pâle comme les apparitions fantastiques de la Germanie, tenait plus de l'idéal que de la matière. Toujours attachée au bras et comme enfouie au sein de sa mère ou de sa tante, elle semblait intimidée de la vie. Ses cheveux blonds, encore pendants sur ses épaules comme ceux d'un enfant, l'enveloppaient presque tout entière. Elle regardait du fond de ce voile d'un regard craintif, ou baissait les yeux. Elle imprimait une admiration muette aux plus endurcis. Les porte-clefs et les sentinelles se rangeaient sur son passage. Ils éprouvaient une sorte de tressaillement religieux quand ils étaient effleurés dans les corridors ou dans les escaliers par sa robe ou par ses cheveux. Sa tante achevait son éducation et lui apprenait la piété, la patience, le pardon. Mais le sentiment de son rang inné dans son âme, les humiliations de son père et les supplices de sa mère se gravaient profondément en cicatrices toujours saignantes dans son cœur, et s'y recueillaient, sinon en ressentiments, du moins en éternelle tristesse.

XXIV. — A deux heures la famille rentrait pour dîner. Les joies intimes et les épanchements familiers dont ces repas sont le signal dans la maison du pauvre lui étaient refusés. Le roi lui-même ne pouvait se livrer impunément à l'appétit de sa forte nature. Des yeux comptaient ses morceaux; des ricanements les lui reprochaient. La robuste santé de l'homme était une honte de plus pour le roi. La reine et les princesses mangeaient peu et lentement pour laisser au roi le prétexte de satisfaire sa faim et de prolonger le dîner. Après ce repas la famille se réunissait. Le roi jouait avec la reine à ces jeux de cartes inventés jadis en France pour amuser l'oisiveté d'un roi prisonnier. Le plus souvent ils jouaient au jeu rêveur et contemplatif des échecs; jeu dont les pièces principales, par leurs noms de *roi* ou de *reine*, et les manœuvres sur le damier qui ont pour but de faire le roi prisonnier, étaient pleines d'allusions, significatives et souvent sinistres, à leur propre captivité. Ils cherchaient moins dans ces jeux une diversion machinale à leurs peines qu'une occasion de

s'entretenir à mots couverts sans éveiller l'inquiet espionnage de leurs gardiens. Vers quatre heures, le roi s'endormait quelques moments dans son fauteuil. Les jeunes enfants cessaient, au signe de leur mère, leurs jeux bruyants. Les princesses reprenaient leurs travaux d'aiguille. Le plus profond silence régnait dans la chambre pendant ce sommeil du roi. On n'entendait que le léger froissement des étoffes travaillées par la reine et sa sœur, la respiration du roi et le pas régulier des sentinelles à la porte de l'appartement et au pied de la tour. On eut dit que les persécuteurs et la prison elle-même tout entière se taisaient pour ne pas enlever au roi prisonnier la seule heure qui rendît la liberté à ses pensées et l'illusion des rêves à son âme. A six heures le roi reprenait ses leçons à son fils, et s'amusait avec lui jusqu'au souper. La reine alors déshabillait elle-même l'enfant, lui faisait réciter ses prières et le portait dans son lit.

Quand il était couché, elle se penchait, comme pour l'embrasser une dernière fois, et lui soufflait à l'oreille une courte prière, que l'enfant répétait tout bas pour que les commissaires ne pussent l'entendre.

Cette prière, composée par la reine, a été retenue et révélée par sa fille : »Dieu tout-puissant qui m'avez créé et racheté, je vous aime! Conservez les jours de mon père et de ma famille! Protégez-nous contre nos ennemis! Donnez à ma mère, à ma tante, à ma sœur, les forces dont elles ont besoin pour supporter leurs peines! «

XXV. — Cette simple prière des lèvres d'un enfant demandant la vie pour son père et la patience pour sa mère était un crime dont il fallait se cacher.

L'enfant endormi, la reine faisait une lecture à haute voix pour l'instruction de sa fille et pour le délassement du roi et des princesses. C'était ordinairement dans un livre d'histoire qui reportait la pensée sur les grandes catastrophes des peuples et des souverains. Lorsque de trop fréquentes allusions à leur propre situation venaient à se présenter dans le cours du récit, la voix de la reine se voilait ou se trempait de larmes intérieures, et les prisonniers échangeaient entre eux un regard, comme si le livre, d'intelligence avec eux, leur eut révélé la crainte ou l'espérance cachée dans le cœur de tous. Le roi, à la fin de la journée, re-

montait un instant dans la chambre de sa femme, lui prenait la main en la regardant tendrement, et lui disait adieu. Il embrassait ensuite sa sœur et sa fille, et redescendait s'enfermer dans la tourelle à côté de sa chambre, où il lisait, méditait et priait jusqu'à minuit.

Le Ciel seul avait le secret de ces heures nocturnes consacrées par cè prince à ce recueillement dans la solitude de son propre cœur. Peut-être réfléchissait-il aux actes de son règne, aux fautes de sa politique, à ses alternatives de confiance excessive dans son peuple ou de défiance malhabile contre la révolution. Peut-être cherchait-il à conjecturer le sort de la France et l'avenir de sa race après la crise du moment, à laquelle il se flattait peu de survivre lui-même. Peut-être se repentait-il de ses luttes inégales pour et contre la liberté, et se reprochait-il de n'avoir pas fait héroïquement son choix, dès le premier jour, entre l'ancien et le nouveau régime, et de ne s'être pas déclaré le chef du peuple nouveau. Car ce prince, au fond, avait péché plutôt faute de comprendre que faute d'aimer la révolution. Peut-être se réservait-il ces heures secrètes pour épancher librement, devant les murs seuls, ces larmes sur sa femme, sur son fils, sur sa sœur, sur sa fille et sur lui-même, qu'il dérobait le jour à leur sensibilité et à la joie de ses surveillants? Quand il sortait de ce cabinet pour se coucher, son visage était serein, quelquefois souriant; mais son front plissé, ses yeux contusionnés, la trace de ses doigts imprimée sur ses joues annonçaient à son valet de chambre qu'il avait appuyé sa tête entre ses mains, et que des pensées graves s'étaient entretenues dans son esprit.

XXVI. — Avant de s'endormir, le roi attendait toujours que le municipal du lendemain, qu'on relevait à minuit, fût arrivé, pour savoir le nom de ce nouveau surveillant et pour connaître par ce nom ce que la journée suivante présageait de douceur ou de rudesse à sa famille. Il s'endormait ensuite d'un sommeil paisible, car le poids des jours d'infortune ne lasse pas moins l'homme que la fatigue des jours heureux. Depuis que ce prince était captif, les défauts de sa jeunesse avaient peu à peu disparu. La bonhomie un peu rude de son caractère s'était changée en sensibilité et en grâce pour ceux qui l'entouraient. Il semblait vouloir racheter, à force de patience pour lui-même et de tendre

intérêt pour les autres, le tort de leur faire partager ses malheures. On ne reconnaissait plus ses brusqueries de roi. Tous ses petits défauts de caractère s'étaient effacés devant la grandeur de sa patience. La solennité tragique de son abaissement donnait à sa personne la dignité que le trône lui avait refusée. La chute l'avait attendri, la prison l'avait ennobli, l'approche de la mort le consacrait. Il pressait dans cet étroit espace, dans ce cercle de famille, dans ce peu de jours qui lui restaient, tout ce que la nature, l'amour et la religion avaient mis dans son âme de tendresse, de courage et de vertus. Ses enfants l'adoraient, sa sœur l'admirait. La reine s'étonnait des trésors de douceur et de force qu'elle lui découvrait dans le cœur. Elle déplorait que tant de vertus eussent brillé si tard et seulement dans l'obscurité d'une prison. Elle se reprochait amèrement, et elle l'avouait à sa sœur, d'avoir laissé trop distraire son âme aux jours de la prospérité, et de n'avoir pas assez senti alors le prix de l'amour du roi.

Ses geôliers eux-mêmes ne reconnaissaient pas, en l'approchant, l'homme sensuel et vulgaire que le préjugé public leur avait dépeint. En voyant un si bon pére, un époux si tendre, un frére si compatissant, ils commençaient à ne plus croire qu'un homme pareil eût pu contenir un tyran. Quelques-uns même semblaient l'aimer en le persécutant et le martyriser avec respect. Sa bonhomie apprivoisait les hommes les plus rudes, instruments passifs de sa captivité.

Un jour un fonctionnaire des faubourgs, vêtu en paysan, était en sentinelle dans l'antichambre de ce prince. Le valet de chambre Cléry s'aperçut que cet homme le contemplait d'un œil de respect et de compassion. Cléry s'avança vers lui. Le factionnaire s'incline, présente les armes et balbutie d'une voix tremblante et comme à regret: »Vous ne pouvez pas sortir. — Vous me prenez donc pour le roi?« répond Cléry. »Quoi!« reprend l'homme du peuple, »vous n'êtes pas le roi? — Non, sans doute, vous ne l'avez donc jamais vu? — Hélas! non, et je voudrais bien le voir ailleurs qu'ici. — Parlez bas! je vais entrer dans sa chambre, je laisserai la porte entr'ouverte et vous verrez le roi. Il est assis près de la fenêtre un livre à la main.« Cléry avait averti la reine de la bienveillante curiosité de la sentinelle, la reine en parla au roi. Ce prince interrompit sa lecture et se pro-

mena complaisamment plusieurs fois d'une chambre à une autre, affectant de passer près du factionnaire et en lui adressant un signe muet d'intelligence. »Oh! monsieur,« dit cet homme à Cléry quand le roi se fut retiré, »que le roi est bon! Comme il aime ses enfants! Non, je ne croirai jamais qu'il nous ait fait tant de mal!«

Une autre fois un jeune homme placé en sentinelle à l'extrémité de l'allée des Marronniers, exprimait, par la bienveillance peinte dans sa physionomie et par ses larmes, la douleur que lui inspirait la captivité de la famille de ses rois. Madame Élisabeth s'approcha de ce jeune homme pour échanger quelques mots furtifs avec cet ami inconnu de son frère. Il fit signe à la princesse qu'un papier était sous les décombres qui jonchaient cette partie de l'allée. Cléry se pencha pour ramasser ce papier, en feignant de chercher des briques plates pour servir de palets au dauphin. Les canonniers s'aperçurent du geste de ce factionnaire. Ses yeux humides l'accusaient. On le conduisit à l'Abbaye et de là au tribunal révolutionnaire, qui lui fit payer cette larme de son sang.

XXVII. — Toute la famille royale ayant été malade et alitée tour à tour par suite de l'humidité des murs et des premiers froids de l'hiver, la commune autorisa, après de longues formalités, l'introduction dans la prison du premier médecin du roi, M. Lemonnier. Ses soins rétablirent promptement la reine, madame Élisabeth et les enfants. La maladie du roi se prolongea davantage et inspira même des alarmes à ses gardiens. La reine et sa fille ne quittaient pas le chevet du roi, et retournaient elles-mêmes son lit. Cléry veillait dans la chambre de son maître toutes les nuits. Quand la fièvre eut cessé, Cléry lui-même tomba dangereusement malade et ne put se lever pour servir le roi convalescent et pour habiller le dauphin. Le roi, remplissant pour la première fois les devoirs d'une mère, lavait, habillait et peignait son fils. L'enfant, passant toute la journée dans la chambre obscure et glacée de Cléry, lui donnait à boire et lui rendait tous les soins que son âge et la faiblesse permettent à un enfant de rendre à un malade. Le roi lui-même, se relevant dans la nuit et épiant le sommeil du commissaire qui veillait dans son antichambre, allait, pieds nus et en chemise, porter un

verre de tisane à son serviteur. »Mon pauvre Cléry,« lui disait-il, »que je voudrais veiller à mon tour auprès de votre lit! Mais vous voyez combien nous sommes observés. Prenez courage et conservez-vous pour vos amis, car vous n'avez plus de maîtres!« Le serviteur attendri pleurait sur les mains du roi.

XXVIII. — La commune ayant ordonné des resserrements plus étroits de captivité dans l'enceinte même de la tour, on fit monter un tailleur de pierres. L'ouvrier creusa des trous dans l'embrasure de la porte de l'antichambre du roi pour y faire jouer des verrous. A l'heure de midi, cet homme étant descendu pour prendre son repas, le dauphin se mit à jouer avec les outils déposés sur le seuil de la porte. Le roi survenant prit des mains de l'enfant le marteau et le ciseau du tailleur de pierres, et, se souvenant de son ancienne habileté dans les ouvrages de serrurerie et de ses goûts d'artisan, il montra à son fils comment il fallait tenir ces outils et creusa lui-même la pierre entamée. L'ouvrier remonté et voyant le roi faire son ouvrage avec le sérieux d'un homme du métier, ne pût regarder sans se sentir ému ce renversement de la fortune. »Quand vous sortirez de cette tour,« dit-il au roi avec un instinct de compassion qui donnait l'espérance pour une certitude, »vous pourrez dire que vous avez travaillé vous-même à votre prison. — Hélas! mon ami,« répondit le roi en lui remettant le marteau et le ciseau, »quand et comment en sortirai-je?« Et, reprenant son fils par la main, il rentra dans sa chambre et s'y promena longtemps en silence.

XXIX. — Insensible aux privations qui ne tombaient que sur lui-même, la comparaison de la splendeur passée où il avait vu sa femme et sa sœur, avec leur dénûment présent, revenait souvent à son esprit et lui échappait quelquefois du cœur. Les anniversaires de ses jours heureux, de son couronnement, de son mariage, de la naissance de sa fille et de son fils, de la fête de son nom, étaient pour lui des jours marqués par plus de tristesse, souvent aussi par plus d'outrages; le jour de saint Louis, les fédéres et les canonniers de garde vinrent avec une ironie cruelle danser des rondes et chanter l'air du *Ça ira* sous ses fenêtres. Le roi rappelait mélancoliquement à la reine ces jours de leur union et de leur félicité, et

lui demandait de pardonner à son sort qui les avait changés pour elle en jours de deuil. »Ah! madame,« lui disait-il un soir en voyant la reine balayer elle-même le pavé de la chambre de son fils malade, »quel métier pour une reine de France! Et si on le voyait à Vienne! Ah! qui eût dit en vous unissant à mon sort que je vous faisais descendre si bas? — Et comptez-vous pour rien,« lui dit Marie-Antoinette, »la gloire d'être la femme du meilleur et du plus persécuté des hommes? de tels malheurs ne sont-ils pas les plus majestueuses de toutes les grandeurs?«

Une autre fois il vit madame Élisabeth, qui raccommodait la robe de la reine et à qui on avait enlevé jusqu'à ses ciseaux, obligée de couper avec ses dents le fil de son aiguille. »Ah! ma sœur,« lui dit-il, »quel contraste! Vous ne manquiez de rien dans votre jolie maison de Montreuil!« Il faisait allusion à une délicieuse résidence qu'il s'était plu à embellir pour sa sœur de toutes les élégances de la vie rustique au temps de sa prospérité. Ce furent ses seuls retours sur le passé! Il l'évitait comme un choc de l'âme qui pouvait arracher un cri involontaire à sa fermeté.

XXX. — L'uniformité de cette vie commençait à se changer en habitude et en tranquillité d'esprit. La présence quotidienne des êtres aimés, la tendresse mutuelle plus sentie depuis que l'étiquette des cours ne s'interposait plus entre les sentiments de la nature, la régularité des mêmes actes aux mêmes heures, les passages d'un appartement dans l'autre, les leçons des enfants, leurs jeux, les sorties dans le jardin souvent consolées par des regards compris, les repas en commun, les conversations, les lectures, ce silence profond dans les murs autour des prisonniers, pendant que tant de bruit se faisait loin d'eux autour de leurs noms; quelques visages de commissaires attendris, quelques intelligences furtives avec le dehors, quelques complots obscurs d'évasion grossis par l'espérance, ce mirage des cachots, accoutumaient insensiblement les détenus à leur adversité et leur faisaient même découvrir le côté consolant du malheur, quand un redoublement de rigueurs dans leur emprisonnement et de rudesse dans leurs geôliers vint agiter de nouveau leur vie intérieure et leur faire conjecturer de sinistres événements.

La surveillance devint odieuse et outrageante pour la pudeur

même des princesses. On rompait le pain des prisonniers pour y découvrir les billets cachés. On coupait les fruits, on fendait jusqu'aux noyaux de pêches de peur qu'une ruse adroite n'y eût glissé des correspondances. Après chaque repas, on retirait les couteaux et les fourchettes nécessaires pour découper les aliments. On mesurait la longueur des aiguilles de femme, sous prétexte qu'elles pouvaient se transformer en armes de suicide. On voulut suivre la reine chez madame Élisabeth, où elle allait tous les jours, à midi, pour dépouiller sa robe du matin. La reine, obsédée par ce regard injurieux, renonça à changer de vêtement pendant le jour. Le linge était déplié pièce à pièce. On fouilla le roi. On lui enleva jusqu'aux petits ustensiles de toilette en or à l'aide desquels il roulait ses cheveux et soignait ses dents. Il fut obligé de laisser croître sa barbe. Les poils rudes et retournés contre la chair échauffèrent douloureusement sa peau et le forcèrent de se laver plusieurs fois par jour le visage dans de l'eau fraîche. Tison et sa femme espionnaient et rapportaient sans cesse aux commissaires les moindres chuchotements, les gestes, les regards. On laissait entrer dans la cour du Temple des vociférateurs qui demandaient à grands cris la tête de la reine et du roi. Rocher chantait la *Carmagnole* aux oreilles du roi et enseignait au dauphin des couplets crapuleux contre sa mère et contre lui-même. L'enfant répétait innocemment ces couplets, qui faisaient monter la rougeur au front de sa tante. Cet homme, un moment adouci, avait repris sa nature et puisait une nouvelle insolence dans le vin; l'ivrognerie dans laquelle il s'assoupissait tous les soirs recommençait tous les matins. Les princesses, obligées de traverser sa chambre pour passer dans celle du roi ou pour en sortir, trouvaient cet homme toujours couché, à l'heure du souper, souvent même au milieu du jour. Il vomissait contre elles des imprécations, et les forçait d'attendre, les yeux baissés, qu'il eût jeté sur son corps ses vêtements. Les ouvriers qui travaillaient à l'extérieur de la tour se répandaient en menaces contre le roi. Ils brandissaient leurs outils au-dessus de sa tête. Un d'eux leva sa hache sur le cou de la reine et lui aurait abattu la tête si l'arme n'eût été détournée.

Un municipal éveilla un soir le dauphin en le tirant avec rudesse par le bras, pour s'assurer, disait-il, de la présence de l'en-

fant. La reine se précipita entre cet homme et son fils et perdit sa patience. Elle foudroya le commissaire de son regard. Pour la première fois la reine humiliée disparut, la mère se montra.

Une députation de la convention vint visiter le Temple. Chabot, Dubois-Crancé, Drouet, Duprat en faisaient partie. A l'aspect de Drouet, ce maître de poste de Sainte-Menehould, qui, en reconnaissant le roi et en le faisant arrêter à Varennes, avait été la cause première de tous leurs malheurs, la reine, madame Élisabeth et les enfants pâlirent et crurent voir ce mauvais génie qui avait apparu à Brutus la veille de Pharsale. Chabot et Drouet s'assirent irrespectueusement devant les femmes debout. Ils interrogèrent la reine, qui dédaigna de leur répondre. Ils demandèrent au roi s'il avait des réclamations à faire. »Je ne me plains de rien,« répondit le roi; »je demande seulement qu'on fasse parvenir à ma femme et à mes enfants le linge et les vêtements dont vous voyez qu'ils ont besoin.« Les robes des princesses tombaient en lambeaux. La reine était obligée, pour que le roi ne fût pas vêtu de haillons, de rapiécer son habit pendant son sommeil. Toutes ces rigueurs et tous ces dénûments avaient été la conséquence des ordres de jour en jour plus sévères de la commune. Tison et sa femme dénoncèrent la famille royale à la convention. Ils affirmèrent que les prisonniers entretenaient une correspondance avec le dehors; qu'ils avaient des chuchotements suspects avec certains commissaires; que madame Élisabeth, un soir, au souper, avait laissé tomber un crayon de son mouchoir; qu'on avait trouvé chez la reine des pains à cacheter et une plume. Les recherches recommencèrent. On fouilla dans les oreillers et dans les matelas. Le dauphin fut impitoyablement enlevé tout endormi de sa couchette pour qu'on la visitât jusque sous son corps. La reine prit l'enfant et le réchauffa, pendant ce temps-là, tout nu et tout grelottant de froid dans ses bras.

XXXI. — Cependant, plus la haine et la persécution sévissaient autour des captifs, plus l'émotion de leur chute et le saisissement de leur situation inspiraient d'intérêt à quelques âmes, et de témérité à quelques dévouements. La vue journalière des souffrances, de la dignité, et peut-être aussi de la touchante beauté de la reine, avait fait des traîtres dans la commune elle-même. Si les grands crimes tentent quelquefois des âmes ardentes, les

grands dévouements tentent aussi des cœurs généreux. La compassion a son fanatisme. Arracher à sa prison, à ses persécuteurs, à l'échafaud, la famille des rois, et la rendre, par une ruse héroïque, à la liberté, au bonheur, au trône peut-être, était une tentative qui devait séduire par la grandeur même des difficultés et des périls, et trouver des imaginations capables de la rêver et de l'oser. Elle en trouva.

Il y avait alors, parmi les membres de la commune, un jeune homme nommé Toulan; ce jeune homme était né à Toulouse dans une condition subalterne. Passionné pour ces études littéraires qui ennoblissent le cœur, il était venu s'établir à Paris. Le commerce de la librairie, qu'il y exerçait, satisfaisait à la fois ses goûts et ses besoins. Ses volumes, sans cesse feuilletés pour son trafic, avaient communiqué à son imagination la passion de la liberté et ces émanations romanesques qui sortent des livres et qui enivrent l'esprit. Il s'était jeté dans la révolution comme dans un rêve en action. Son ardeur et son éloquence l'avaient popularisé dans sa section; un des premiers à l'assaut des Tuileries le 10 août, il avait été un des premiers aussi au conseil de la commune. Signalé à ses collègues par sa haine fougueuse contre la tyrannie, il avait été choisi à ce signe pour commissaire au Temple. Entré avec l'horreur du tyran et de sa famille, il en était sorti dès le premier jour avec une adoration passionnée pour les victimes. La vue de Marie-Antoinette surtout, cette majesté relevée par sa dégradation, cette physionomie où la langueur d'une captive tempérait la fierté d'une reine, cette tristesse jetée tout à coup comme un voile sur des traits où respiraient encore tant de grâces, cette dernière lueur de la jeunesse qui allait s'éteindre dans l'humidité des cachots, cette tête charmante sur laquelle la hache était suspendue de si près, et qui lui semblait déjà tenue par les cheveux et présentée au peuple dans la main du bourreau, tout cela avait remué profondément la sensibilité de Toulan. C'était une de ces âmes que les émotions jettent du premier coup à l'extrémité opposée de leurs pensées et qui ne discutent pas contre un sentiment. Avant d'avoir réfléchi, il s'était dévoué dans son cœur. Tout ce qui était beau lui paraissait possible. Il avait recherché et brigué, par de fausses démonstrations de fureur contre le roi, des missions plus

fréquentes et plus assidues à la tour du Temple: on les lui avait prodiguées. Il avait cherché en toute occasion à se faire remarquer de Marie-Antoinette par des signes muets, qui, sans donner d'ombrages à ses collègues, fissent reconnaître à la reine qu'elle avait un ami parmi ses persécuteurs: il avait réussi.

Toulan, très-jeune, petit de taille, frêle de stature, avait une de ces physionomies délicates et expressives du Midi où la pensée parle dans les yeux et où la sensibilité palpite dans la mobilité des muscles du visage. Son regard était un langage. Depuis longtemps la reine l'avait compris. La présence d'un second commissaire, toujours attaché aux pas de Toulan, l'empêchait de s'expliquer davantage. Il parvint à séduire un de ses collègues du conseil de la commune, nommé Lepitre, et à l'entraîner, par la grandeur du projet et par la splendeur de la récompense, dans un complot d'évasion de la famille royale.

La reine vit les deux commissaires de service ensemble dans la prison tomber à ses genoux et lui offrir, dans l'ombre de son cachot, un dévouement que le lieu, le péril, la mort présente élevaient au-dessus de tous les dévouements prodigués à sa prospérité. Elle l'accepta et l'encouragea; elle remit de sa propre main à Toulan une mèche de ses cheveux avec cette devise en langue italienne: »Celui qui craint de mourir ne sait pas assez aimer.« C'était la lettre de crédit donnée par elle à Toulan auprès de ses amis du dehors. Elle y joignit bientôt après un billet de sa main pour le chevalier de Jarjais, son correspondant secret et le chef invisible de ce complot. — »Vous pouvez prendre confiance,« lui disait-elle, »dans l'homme qui vous parlera de ma part, ses sentiments me sont connus; depuis cinq mois il n'a pas varié.«

Un certain nombre de royalistes sûrs, cachés dans Paris et répandus dans les bataillons de la garde nationale, fut initié vaguement à ce plan d'évasion. Il consistait à corrompre à prix d'or quelques-uns des commissaires de la commune chargés de la surveillance de la prison; à dresser une liste des royalistes les plus dévoués parmi les bataillons de garde nationale de chaque section; à prendre des mesures pour que ces hommes, indiqués comme par le hasard, se trouvassent, au jour marqué, composer la majorité dans le détachement de garde à la tour du Temple; à

faire désarmer par ces conspirateurs déguisés le reste du détachement pendant la nuit; à délivrer la famille royale et à la conduire, par des relais préparés, jusqu'à Dieppe, où une barque de pêcheur l'attendrait et la porterait en Angleterre avec ses principaux libérateurs.

Toulan, intrépide et infatigable dans son zèle, muni des sommes considérables qu'un signe du roi avait mises à sa disposition dans Paris, mûrissait son plan dans le mystère, transmettait à la reine les trames de ses partisans, reportait au dehors les intentions du roi, sondait avec réserve les principaux chefs de parti à la convention et dans la commune, essayait de deviner partout des complicités secrètes, même chez Marat, chez Robespierre et chez Danton; tentait la générosité des uns, la cupidité des autres, et, de jour en jour plus heureux dans ses entreprises et plus certain du succès, comptait déjà plusieurs des gardiens de la tour et cinq membres de la commune parmi les complices de ses périlleux desseins. De ce côté un rayon pénétrait donc dans l'ombre de la prison et entretenait dans l'âme des captifs, sinon l'espérance, du moins le rêve de la liberté.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

Les jacobins forcent les Girondins à se prononcer dans le procès du roi. — Saint-Just. — Son portrait. — Il demande la mort du roi. — La montagne. — Sa pensée. — Thomas Payne. — Disette à Paris. — Le clergé salarié. — L'armoire de fer. — Dénonciations. — La populace autour du Temple. — Madame Roland à la barre. — Robespierre demande que le roi soit jugé sans appel. — Vergniaud lutte pour la vie du roi.

I. — Cependant les jacobins étaient pressés d'arracher aux Girondins, à la face du peuple, leur secret sur la vie ou la mort du roi. Impatients de s'armer contre eux du soupçon de royalisme, il leur fallait la discussion immédiate sur ce grand texte pour ranger leurs ennemis parmi les faibles ou parmi les traîtres. Ils connaissaient la répugnance de Vergniaud à cette immolation de sang-froid à la vengeance plus qu'au salut de la république. Ils suspectaient les intentions de Brissot, de Sieyès, de Pétion, de Condorcet, de Guadet, de Gensonné. Ils brûlaient de voir éclater au grand jour ces répugnances et ces scrupules pour en faire un signe de réprobation contre les amis de Roland. Le procès du roi allait séparer les faibles des forts; le peuple demandait ce jugement comme une satisfaction, les partis comme un dernier combat, les ambitieux comme le gage du gouvernement de la république entre leurs mains.

II. — Pétion demanda le premier, à la convention, que la question d'inviolabilité du roi fût posée, et qu'on délibérât avant tout sur ce préliminaire indispensable à tout jugement: »Le roi peut-il être jugé?« Morisson prétendit que l'inviolabilité déclarée par la constitution de 1791 couvrait la personne du souverain contre tout autre jugement que le jugement de la victoire, et que toute violence de sang-froid contre sa vie serait un crime. »Si, le 10 août,« dit-il, »j'avais trouvé Louis XVI le poignard à la main, couvert du sang de mes frères; si j'avais

vu bien clairement, ce jour-là, que c'était lui qui avait donné l'ordre d'égorger les citoyens, j'aurais été le frapper moi-même. Mais plusieurs mois se sont écoulés depuis ce jour. Il est entre nos mains, il est sans armes, sans défense, et nous sommes Français! Cette situation est la loi des lois.«

III. — Saint-Just se leva à ces mots. Saint-Just était dès lors comme la pensée de Robespierre que Robespierre faisait marcher à quelques pas en avant de lui. Ce jeune homme, muet comme un oracle et sentencieux comme un axiome, semblait avoir dépouillé toute sensibilité humaine pour personnifier en lui la froide intelligence et l'impitoyable impulsion de la révolution. Il n'avait ni regards, ni oreilles, ni cœur pour tout ce qui lui paraissait faire obstacle à l'établissement de la république universelle. Rois, trônes, sang, femmes, enfants, peuples, tout ce qui se rencontrait entre ce but et lui disparaissait ou devait disparaître. Sa passion avait, pour ainsi dire, pétrifié ses entrailles. Sa logique avait contracté l'impassibilité d'une géométrie et la brutalité d'une force matérielle. C'était lui qui, dans des conversations intimes et longtemps prolongées dans la nuit sous le toit de Duplay, avait le plus combattu ce qu'il appelait les faiblesses d'âme de Robespierre et sa répugnance à verser le sang du roi. Immobile à la tribune, froid comme une idée, ses longs cheveux blonds tombant des deux côtés sur son cou, sur ses épaules, le calme de la conviction absolue répandue sur ses traits presque féminins, comparé au *saint Jean du Messie du peuple* par ses admirateurs, la convention le contemplait avec cette fascination inquiète qu'exercent certains êtres placés aux limites indécises de la démence et du génie. Attaché aux pas de Robespierre seul, Saint-Just se communiquait peu aux autres. Il sortait de sa place à la convention pour apparaître comme un précurseur des opinions de son maître. Son discours fini, il y rentrait silencieux et impalpable, non comme un homme, mais comme une voix.

IV. — »On vous dit,« murmura froidement Saint-Just, »que le roi doit être jugé en citoyen, et moi j'entreprends de vous prouver qu'il doit être jugé en ennemi. Nous n'avons pas à le *juger*, nous avons à le combattre. La plus funeste des lenteurs que nos ennemis nous recommandent, serait celle qui nous ferait

temporiser avec le roi. Un jour, des peuples, aussi éloignés de nos préjugés que nous le sommes des préjugés des Vandales, s'étonneront qu'un peuple ait délibéré pour savoir s'il avait le droit de juger ses tyrans. On s'étonnera qu'au dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps de César. Le tyran fut immolé en plein sénat sans autre formalité que vingt-deux coups de poignard, sans autre loi que la liberté de Rome; et aujourd'hui on fait avec respect le procès d'un homme, assassin du peuple, pris la main dans le sang, la main dans le crime! Ceux qui attachent quelque importance au juste châtiment d'un roi ne feront jamais une république. Parmi nous la mollesse des caractères est un grand obstacle à la liberté. Les uns semblent craindre dans cette occasion de porter un jour la peine de leur courage. Les autres n'ont point renoncé finalement à la monarchie. Ceux-ci craignent un exemple de vertu qui serait un lien de responsabilité commune et d'unité de la république. Citoyens! si le peuple romain, après six cents ans de vertus et de haine des rois, si l'Angleterre, après Cromwell mort, virent renaître les rois malgré leur énergie, que ne doivent pas craindre les bons citoyens en voyant la hache trembler dans nos mains, et un peuple, dès le premier jour de sa liberté, respecter le souvenir de ses fers! On parle d'inviolabilité! Elle existait, peut-être, cette inviolabilité mutuelle, de citoyen à citoyen; mais de peuple à roi il n'y plus de rapport naturel. Le roi était en dehors du contrat social qui unissait entre eux les citoyens. Il ne peut être couvert par ce contrat, auquel seul il faisait une tyrannique exception.

»Et l'on invoque les lois en faveur de celui qui les a toutes détruites! Quelle procédure, quelle information voulez-vous faire de ses crimes qui sont partout écrits avec le sang du peuple? Ne passa-t-il point avant le combat les troupes en revue? Ne prit-il pas la fuite au lieu de les empêcher de tirer sur la nation? Mais à quoi bon chercher des crimes? Il est telle âme généreuse qui dira dans un autre temps que le procès doit être fait à un roi, non pour les crimes de son gouvernement, mais pour le seul crime d'avoir été roi! Car la royauté est un crime pour lequel l'usurpateur est justiciable devant tout citoyen! Tous les hommes ont reçu de la nature la mission secrète d'exterminer la domination. On ne peut régner innocemment: tout

roi est un rebelle. Et quelle justice pourrait lui faire le tribunal auquel vous remettriez son jugement? Aurait-il la faculté de lui restituer la patrie et de citer devant lui, pour lui faire réparation, la volonté générale? Citoyens, le tribunal qui doit juger Louis est un conseil politique. C'est le droit des nations qui juge les rois. N'oubliez pas que l'esprit dans lequel vous jugerez votre maître sera l'esprit dans lequel vous établirez votre république. La théorie de votre jugement sera celle de vos magistratures. La mesure de votre philosophie dans ce jugement sera aussi la mesure de votre liberté dans votre constitution. A quoi bon même un appel au peuple? Le droit des hommes contre les rois est personnel. Le peuple tout entier ne saurait contraindre un seul citoyen à pardonner à son tyran. Mais hâtez-vous! car il n'est pas de citoyen qui n'ait sur lui le droit qu'avait Brutus sur César! le droit d'Ankarstroem sur Gustave! Louis est un autre Catilina. Le meurtrier jurerait, comme le consul de Rome, qu'il a sauvé la patrie en l'immolant. Vous avez vu ses desseins perfides, vous avez compté son armée; le traître n'était pas le roi des Français, mais le roi de quelques conjurés. Il faisait des levées de troupes; il avait des ministres particuliers; il avait proscrit secrètement tous les gens de bien et de courage; il est le meurtrier de Nancy, de Courtrai, du Champ-de-Mars, des Tuileries. Quel ennemi étranger nous a fait plus de mal? Et l'on cherche à remuer la pitié! On achètera bientôt des larmes comme aux enterrements de Rome! Prenez garde à vos cœurs! Peuple! si le roi est jamais absous, souviens-toi que nous ne sommes plus dignes de ta confiance, et ne vois en nous que des traîtres!«

V. — La montagne s'appriva ces paroles par l'enthousiasme avec lequel elle les applaudit. On eut dit qu'une main hardie venait de déchirer le nuage des lois écrites, et de faire apparaître la juridiction du glaive sur le front de tous les rois. Fauchet, bravant le délire de l'Assemblée, prononça, mais sans pouvoir les faire entendre, de courageuses paroles sur l'inutilité de la mort et sur la vertu politique de la magnanimité. »Non, conservons, dit-il, »cet homme criminel qui fut roi. Qu'il reste un spectacle vivant de l'absurdité et de l'avilissement de la royauté. Nous dirons aux nations: Voyez-vous cette espèce d'homme anthropophage qui se faisait un jeu de nous, de vous? C'était un

roi. Aucune loi antérieure n'avait prévu son crime. Il a passé les bornes des attentats prévus dans notre code pénal. La nation se venge en lui infligeant un supplice plus terrible que la mort: elle l'expose à perpétuité à l'univers, en le plaçant sur un échafaud d'ignominie.«

Grégoire, dans une des séances suivantes, attaqua la théorie de l'inviolabilité des rois. »Cette fiction ne survit pas à la fiction constitutionnelle qui la crée.« Il demanda non la mort, mais le jugement avec toutes ses conséquences, fût-ce la mort; et il préjugea l'arrêt par ces paroles terribles: « Est-il un parent, un ami de nos frères immolés sur nos frontières, qui n'ait le droit de traîner son cadavre aux pieds de Louis XVI et de lui dire: Voilà ton ouvrage! — et cet homme ne serait pas justiciable du peuple?

»Je réprouve la peine de mort,« continua Grégoire, »et j'espère que ce reste de barbarie disparaîtra de nos lois. Il suffit à la société que le coupable ne puisse plus nuire. Vous le condamnerez, sans doute, à l'existence, afin que le remords et l'horreur de ses forfaits le poursuive dans le silence de sa captivité. Mais le repentir est-il fait pour les rois? L'histoire qui burinera ses crimes pourra le peindre d'un seul trait. Aux Tuileries, le 10 août, des milliers d'hommes étaient égorgés, le bruit du canon annonçait un carnage effroyable; et ici, dans cette salle, il mangeait:... Ses trahisons ont enfin amené notre délivrance. L'impulsion est donnée au monde. La lassitude des peuples est à son comble. Tous s'élancent vers la liberté. Le volcan va faire explosion et opérer la résurrection politique du globe. Qu'arriverait-il si, au moment où les peuples vont briser leurs fers, vous proclamiez l'impunité de Louis XVI? L'Europe douterait de votre intrépidité et les despotes reprendraient confiance dans cette maxime de notre servitude, qu'ils tiennent leur couronne de Dieu et de leur épée! «

De nombreuses adresses des départements et des villes furent lues dans les séances suivantes, demandant toutes la tête de l'assassin du peuple. Le premier besoin de la nation ne semblait pas tant de se défendre que de se venger.

VI. — Un étranger siégeait parmi les membres de la convention nationale. C'était le philosophe Thomas Payne. Né en An-

gleterre, mêlé aux luttes de l'indépendance américaine, ami de Franklin, auteur du *Bons sens*, des *Droits de l'homme*, et de *l'Age de raison*, trois pages de l'évangile nouveau, dans lesquelles il avait rappelé les institutions politiques et les croyances religieuses à la justice et à la lumière primitives, son nom avait une grande autorité parmi les novateurs des deux mondes. Sa réputation lui avait servi de naturalisation en France. La nation qui pensait, qui combattait alors non pour elle seule, mais pour l'univers tout entier, reconnaissait pour compatriotes tous les zélateurs de la raison et de la liberté. Le patriotisme de la France, comme celui des religions, n'était ni dans la communauté de langue, ni dans la communauté des frontières, mais dans la communauté des idées. Payne, lié avec madame Roland, avec Condorcet et Brissot, avait été élu par la ville de Calais. Les Girondins le consultaient et l'avaient introduit au comité de législation. Robespierre lui-même affectait pour le radicalisme cosmopolite de Payne le respect d'un néophyte pour des idées qui viennent de loin.

Payne avait été comblé d'égards par le roi lorsqu'il était venu à Paris pour implorer les secours de la France en faveur de l'Amérique. Louis XVI avait fait don de six millions à la jeune république. Payne n'eut ni la mémoire ni la convenance de sa situation. Ne pouvant s'énoncer en français à la tribune, il écrivit et fit lire à la convention une lettre ignoble dans les termes, cruelle dans l'intention; longue injure jetée jusqu'au fond du cachot à l'homme dont il avait jadis sollicité la généreuse assistance et à qui il devait le salut de sa patrie adoptive. »Considéré comme individu, cet homme n'est pas digne de l'attention de la république; mais comme complice de la conspiration contre les peuples, vous devez le juger,« disait Payne. »A l'égard de l'inviolabilité, il ne faut faire aucune mention de ce motif. Ne voyez plus dans Louis XVI qu'un homme d'un esprit borné, mal élevé comme tous ses pareils, sujet, dit-on, à de fréquents excès d'ivrognerie, et que l'assemblée constituante rétablit imprudemment sur un trône pour lequel il n'était pas fait.«

L'ingratitude s'exprimait en outrages. La philosophie se dégradait au-dessous du despotisme dans le langage de Payne. Madame Roland et ses amis applaudirent à la rudesse républicaine

de cet acte et de ces expressions. La convention ordonna à l'unanimité l'impression de cette lettre.

VII. — Le duc d'Orléans, qu'Hébert avait baptisé la veille à la commune du nom de *Philippe-Égalité*, et qui avait accepté ce nom pour dépouiller jusqu'aux syllabes qui rappelaient la race de Bourbon, monta à la tribune après la lecture de la lettre de Thomas Payne. »Citoyens,« dit-il, »ma fille, âgée de quinze ans, a passé en Angleterre au mois d'octobre 1791, avec la citoyenne de Genlis-Sillery, son institutrice, et deux jeunes personnes élevées avec elle depuis son enfance, dont l'une est la citoyenne Henriette Sercey, orpheline, et l'autre la citoyenne Paméla Seymour, naturalisée Française depuis plusieurs années. La citoyenne Sillery a fait l'éducation de tous mes enfants, et la manière dont ils se comportent prouve qu'elle les a formés de bonne heure aux idées républicaines. Un des motifs de ce voyage de ma fille a été de la soustraire à l'influence des principes d'une femme (sa mère), très-estimable sans doute, mais dont les opinions sur les affaires présentes n'ont pas toujours été conformes aux miennes. Lorsque des raisons si puissantes retenaient ma fille en Angleterre, mes fils étaient aux armées. Je n'ai cessé d'être avec eux au milieu de vous, et je puis dire que moi, que mes enfants ne sommes pas les citoyens qui auraient couru le moins de dangers si la cause de la liberté n'avait pas triomphé! Il est impossible, il est absurde d'envisager le voyage de ma fille comme une émigration. Mais le plus léger doute suffit pour tourmenter un père. Je vous prie donc, citoyens, de calmer mes inquiétudes. Si, car impossible, et je ne puis le croire, vous frappiez de la rigueur de la loi ma fille, quelque cruel que fût ce décret pour moi, les sentiments de la nature n'étoufferaient pas les devoirs du citoyen, et en l'éloignant de la patrie pour obéir à la loi je prouverai de nouveau tout le prix que j'attache à ce titre de citoyen que je préfère à tout!«

L'assemblée renvoya dédaigneusement la demande du duc d'Orléans au comité de législation. La convention, qui n'avait plus besoin de complices, commençait à s'inquiéter de compter un Bourbon dans son sein. Trop voisin du trône pour qu'elle pût s'en servir sans danger, trop fidèle à la révolution pour qu'elle osât l'accuser, elle le couvrait d'une tolérance qui ressemble

l'oubli. Elle voulait l'effacer; il voulait s'effacer lui-même. Mais son nom trop éclatant le dénonçait à l'attention de la république. C'était le seul crime dont sa prostration devant le peuple ne pût l'absoudre. Ce nom, quoique répudié, l'écrasait. La France et l'Europe attentives se demandaient comment son patriotisme subirait la terrible épreuve du procès de son parent et de son roi. La nature le récusait, l'opinion lui demandait une tête. On tremblait de dire qui triompherait de la nature ou de l'opinion.

VIII. — Au même moment Paris et les départements, menacés de la famine, s'agitaient par l'effet de la panique plus encore que par la réalité de la disette. Le discrédit où étaient tombés les assignats, monnaie de papier, idéale comme la confiance, faisait resserrer les blés; le resserrement des blés amenait la violation des marchés et des domiciles. Toutes les petites villes autour de Paris, ce grenier de la France, étaient dans une perpétuelle sédition. Les commissaires de la convention envoyés sur les lieux étaient injuriés, menacés, chassés. Le peuple leur redemandait du pain et des prêtres. Ils revenaient à la convention étaler leurs alarmes, leurs injures et leur impuissance. »On nous conduit à l'anarchie,« disait Pétion. »Nous nous déchirons de nos propres mains. Il y a des causes cachées à ces troubles. C'est dans les départements les plus abondants en blé que les troubles éclatent. Conspirateurs, qui avilissez la convention, dites-nous donc ce que vous voulez de nous? Nous avons aboli toutes les tyrannies, nous avons aboli la royauté; que voulez-vous de plus?«

Les idées religieuses, froissées dans les consciences, agitaient au même moment les départements. Des séditions prenaient la croix pour étendard. Danton s'en émut. »Tout le mal n'est pas dans les alarmes sur les subsistances,« dit-il à la convention. »On a jeté dans l'assemblée une idée imprudente. On a parlé de ne plus salarier les prêtres. On s'est appuyé sur des idées philosophiques qui me sont chères, car je ne connais d'autre Dieu que celui de l'univers, d'autre culte que celui de la justice et celui de la liberté. Mais l'homme maltraité de la fortune cherche des jouissances idéales. Quand il voit un homme riche se livrer à tous ses goûts, caresser tous ses désirs, alors il croit, et cette idée le console, il croit que dans une autre vie les jouissances se

multiplieront en proportion de ses privations dans ce monde. Quand vous aurez eu pendant quelque temps des officiers de morale, qui auront fait pénétrer la lumière dans les chaumières, alors il sera bon de parler au peuple de morale et de philosophie. Mais, jusque-là, il est barbare, c'est un crime de lèse-nation de vouloir enlever au peuple des hommes dans lesquels il espère encore trouver quelques consolations. Je penserais donc qu'il serait utile que la Convention fît une adresse pour persuader au peuple qu'elle ne veut rien détruire, mais tout perfectionner; et que, si elle poursuit le fanatisme, c'est qu'elle veut la liberté des opinions religieuses. Mais il est encore un objet qui exige la prompte décision de l'assemblée,« ajouta Danton plus contraint qu'emporté à cette manifestation contre Louis XVI. »Le jugement du ci-devant roi est attendu avec impatience. D'une part, le républicain s'indigne de ce que ce procès semble interminable, de l'autre, le royaliste s'agite en tout sens, et comme il a encore sa fortune et son orgueil, vous verrez peut-être, au grand scandale de la liberté, deux partis s'entre-choquer. Tout vous commande d'accélérer le jugement du roi.«

IX. — Robespierre, ne voulant pas laisser à Danton la priorité de sa motion, se joignit à lui pour demander que »le dernier tyran des Français, le point de ralliement de tous les conspirateurs, la cause de tous les troubles de la république, fut promptement condamné à la peine de ses forfaits.« Marat, Legendre, Jean-Bon Saint-André jetèrent le même cri d'impatience, et poussèrent contre le roi seul le flot de colère, d'inquiétude et d'agitation qui menaçait la république. Le procès devint l'ordre du jour permanent de la convention.

Il était aussi celui des Jacobins. Là Chabot invectivait Brissot, lui reprochait de s'être réjoui secrètement des massacres de septembre, dans l'espoir que son complice d'autrefois et son ennemi d'aujourd'hui, le libelliste Morande, dépositaire de ses secrets, périrait sous la hache du peuple. »Et tu te vantes avec tes amis, lui disait Chabot, d'être le héros du 10 août, toi qui t'es caché dans ton comité jusqu'au moment où il fut question de t'emparer du ministère sous la responsabilité de Roland et de Clavière! Le héros du 10 août, toi qui, quelques jours avant, lisais un discours applaudi des royalistes où tu te déclarais le défenseur

du roi! Les héros du 10 août, toi et tes amis! Est-ce ton ami Vergniaud, qui concluait son discours sur la déchéance par un message au roi, destiné à endormir la nation jusqu'à l'arrivée de Brunswick? Est-ce Jérôme Pétion, qui avait empêché l'insurrection du 28 juillet et qui me gourmandait, le 9 août, parce que je voulais sonner le tocsin? Est-ce ton ami Lasource qui demandait, le 8 août, le renvoi des fédérés, vainqueurs le 10? Est-ce Vergniaud encore, qui, président de l'assemblée le matin de cette journée, jurait de mourir pour maintenir les droits constitutionnels du roi? Est-ce ton parti enfin, qui, pendant que le canon du peuple renversait le château, faisait décréter qu'il serait nommé un gouverneur au prince royal? Va! je laisse l'opinion publique juger entre l'ex-capucin Chabot, et l'ancien espion de police Brissot!« La conclusion de toutes ces philippiques des jacobins contre Roland, Brissot, Pétion, Vergniaud, était le défi porté aux Girondins de reculer dans le procès de Louis XVI et de refuser cette tête au peuple, à moins de s'avouer traîtres à la patrie.

Dans la même séance des jacobins, Robespierre repoussa, comme Danton l'avait fait à la Convention, la pensée de retirer le salaire de l'État aux prêtres. Robespierre et d'autres reculaient timidement, dans un intérêt de parti, devant l'application rationnelle du dogme de l'indépendance des croyances religieuses et de l'émancipation absolue de la raison des peuples en matière de culte par la liberté. Ils proclamaient la religion du peuple un mensonge, et ils demandaient que la république salariât des prêtres chargés de prêcher et d'administrer ce qu'ils appelaient un mensonge. Ainsi les hommes les plus fermes dans la foi révolutionnaire, qui ne reculaient ni devant le sang de leurs concitoyens, ni devant les armées de l'Europe, ni devant leur propre échafaud, reculaient devant la puissance d'une habitude nationale, et ajournaient la solution dans les rapports de l'homme avec Dieu, plutôt que d'ajourner leur puissance. Que la faiblesse est voisine de la force! — »Mon Dieu, à moi,« disait Robespierre dans une lettre à ses commettants, »c'est celui qui créa tous les hommes pour l'égalité et le bonheur. C'est celui qui protége les opprimés et qui extermine les tyrans. Mon culte est celui de la justice et de l'humanité. Je n'aime pas plus qu'un

autre le pouvoir des pêtres. C'est une chaîne de plus donnée à l'humanité; mais c'est une chaîne invisible attachée aux esprits. Le législateur peut aider la raison à s'en affranchir, mais il ne peut la briser. Notre situation, sous ce rapport, me semble favorable. L'empire de la superstition est presque détruit. Déjà c'est moins le prêtre qui est l'objet de la vénération, que l'idée de la religion que le prêtre personnifie aux yeux de la foule. Déjà le flambeau de la philosophie, pénétrant jusqu'aux classes les plus ténébreuses, a chassé tous ces ridicules fantômes que l'ambition des prêtres et la politique des rois nous ordonnent d'adorer au nom du ciel. Il ne reste guère plus dans les esprits que ces dogmes éternels, qui prêtent un appui aux idées morales, et la doctrine sublime et touchante de la charité et de l'égalité que le fils de Marie enseigna jadis à ses concitoyens. Bientôt, sans doute, l'évangile de la raison et de la liberté sera l'évangile du monde. Le dogme de la divinité est gravé dans les esprits. Ce dogme, le peuple le lie au culte qu'il a jusqu'ici professé. Attaquer ce culte c'est atteuter à la moralité du peuple. Or, rappelez-vous que notre révolution est basée sur la justice, et que tout ce qui tend à affaiblir ce sentiment moral dans le peuple est antirévolutionnaire. Souvenez-vous avec quelle sagesse les plus grands législateurs de l'antiquité surent manier ces ressords cachés du corps humain; avec quel art sublime, ménageant la faiblesse ou les préjugés de leurs concitoyens, ils consentirent à faire sanctionner par le Ciel l'ouvrage de leur génie! Quel que soit notre enthousiasme, nous ne sommes point encore arrivés aux limites de la raison et de la vertu humaine. Mais combien est-il impolitique de jeter de nouveaux ferments de discorde dans les esprits en faisant croire au peuple qu'en attaquant ses prêtres on attaque le culte lui-même! Ne dites pas qu'il ne s'agit point ici d'abolir le culte, mais seulement de ne le plus payer; car ceux qui croient au culte croient aussi que ne plus le payer ou le laisser périr, c'est la même chose. Ne voyez-vous pas d'ailleurs qu'en livrant les citoyens à l'individualité des cultes, vous élevez le signal de la discorde dans chaque ville et dans chaque village? Les uns voudront un culte, les autres voudront s'en passer, et tous deviendront les uns pour les autres des objets de mépris et de haine.«

X. — Ainsi Danton et Robespierre lui-même, par une étrange et lâche concession de leurs principes, voulaient rétablir au nom de la république cette uniformité officielle des consciences qu'ils reprochaient à la politique des rois. Ils enlevaient un roi au peuple, et ils n'osaient déclarer qu'ils cesseraient de salarier le clergé!

Cette inconséquence de Robespierre, masquant sa faiblesse sous un sophisme, prêtait aux sarcasmes de ses ennemis. Carra, Gorsas, Brissot, rédacteurs des principaux journaux de la Gironde, prirent en pitié *sa superstition* et traduisirent sa complaisance en ridicule. »On se demande,« disaient-ils, »pourquoi tant de femmes à la suite de Robespierre, chez lui, à la tribune des jacobins, aux cordeliers, à la convention? — C'est que la révolution française est une religion, et que Robespierre veut faire une secte. C'est une espèce de prêtre qui a ses dévots, ses Maries, ses Madeleines, comme le Christ. Toute sa puissance est en quenouille. Robespierre prêche, Robespierre censure; il est furieux, grave, mélancolique, exalté à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite. Il tonne contre les riches et les grands. Le texte de ses sermons est celui du Christ: il faut dépouiller tous les coquins de bourgeois de Jérusalem pour revêtir les sans-culottes. Il vit de peu. Il ne connaît pas les besoins physiques. Il n'a qu'une seule mission, c'est de parler, et il parle toujours. Il crée des disciples, il a des gardes pour sa personne. Il harangue les jacobins quand il peut s'y faire des sectateurs. Il se tait quand sa parole pourrait nuire à sa popularité. Il refuse les places où il pourrait servir le peuple et brigue les postes d'où il pourrait le persuader. Il se montre quand il peut faire sensation; il disparaît quand la scène est remplie par d'autres. Il a tous les caractères d'un chef de religion. Il s'est fait une réputation de sainteté. Il parle de Dieu et de la Providence! il se dit l'âme des pauvres et des opprimés. Il se fait suivre par les femmes et par les faibles d'esprit. Robespierre est un prêtre et ne sera jamais autre chose!«

XI. — De son côté, Marat, absent de la convention et rentré dans son souterrain des Cordeliers depuis l'insulte de Westermann et les menaces des fédérés, dénonça de là au peuple la *faction* de la Gironde comme une conjuration permanente contre

la patrie. »Ce n'est pas moi seulement,« écrivait-il, »qu'ils contraignent à chercher sa sûreté dans un sombre caveau pour se mettre à l'abri du fer de leurs brigands, l'atroce faction s'acharne contre Robespierre, Danton, Panis et tous les députés qu'ils ne peuvent amener à composer avec la peur. Ils dressent leurs listes de proscrits sous les auspices de leur patron Roland. Et qui sont ces ennemis publics de tout homme de bien? Ce sont ceux qui, sous l'assemblée constituante, ont sacrifié à la cour les droits et les intérêts du peuple, les Camus, les Grégoire, les Roland, les Sieyès, les Buzot; ce sont ceux qui, dans l'assemblée législative, ont conspiré avec le pouvoir exécutif et fait déclarer une guerre désastreuse de concert avec Narbonne. La Fayette et Dumouriez; ce sont ceux qui demandent le démembrement de la France et la translation de l'assemblée nationale à Rouen; je parle des Lasource, des Lacroix, des Fauchet, des Gensonné, des Vergniaud, des Brissot, des Kersaint, des Barbaroux, des Guadet, ces vils mannequins conventionnels de Roland! Et l'on me reproche de m'être soustrait aux poignards des assassins aux gages de ces hommes en me réfugiant dans mon souterrain! Quand ma mort pourra cimenter le bonheur du peuple, on verra si je pâlis!«

Marat ne tarda pas en effet à reparaître escorté d'hommes du peuple armés de sabres et de bâtons, et suivi par des groupes d'enfants et des femmes en haillons. Il parut dans ce cortége à la porte de la convention. »Et l'on m'accuse,« écrivait-il le lendemain, »de prêcher le meurtre et l'assassinat! moi qui n'ai jamais demandé quelques gouttes de sang impur que pour préserver des flots de sang innocent! C'est le pur amour de l'humanité qui m'a fait voiler quelques moments ma sensibilité pour crier mort à ces ennemis du genre humain. Cœurs sensibles et justes! c'est à vous que j'en appelle contre les calomnies de ces hommes de glace, qui verraient sans s'émouvoir immoler la nation pour une poignée de scélérats! C'est sur le quai des Théatins, à l'ancien hôtel de Labriffe, dont le nom a été effacé, que se rassemblent journellement ces meneurs, Buzot, Kersaint, Gensonné, Vergniaud, Sieyès, Condorcet. Là ils complotent leurs projets. Plus souvent ces conjurés se réunissent chez la Sainte-Hilaire, maîtresse de Sillery. C'est un de leurs repaires habituels. On

commence par le conciliabule, on finit par l'orgie. Car les nymphes de l'émigration s'y rendent pour corrompre ces pères conscrits de la convention. Saladin y a dîné le 27 avec plusieurs députés de la clique, tels que Buzot et Kersaint. Lasource y a soupé avec ses courtisanes contre-révolutionnaires et Veimerange, ancien administrateur des postes. C'est dans la maison de campagne de celui-ci, aux Thilles, près du village de Gonesse, que se rassemblent, une fois la semaine, les chefs de cette faction au même lieu et à la même table où se rassemblaient, il y a deux ans, Chapelier, Dandré, Maury et Cazalès! «

XII. — A la même époque Camille Desmoulins, s'associant à Merlin de Thionville, publia un journal pour défendre la cause de Robespierre, avec cette épigraphe, qui révélait chaque jour à ses lecteurs la pensée quotidienne des jacobins: *Il n'y a pas de victime plus agréable aux dieux qu'un roi immolé.* »Je ne sais,« disait Camille Desmoulins, »si Robespierre ne doit pas trembler des succès qu'il a obtenus contre ses lâches accusateurs. C'est sa seconde philippique, ce sublime discours de Cicéron, dit Juvénal, qui a fait assassiner ce grand homme. Robespierre aussi a trop vaincu, ses ennemis sont trop écrasés pour que tant de succès ne présagent pas une catastrophe. Il n'est pas possible d'avoir plus humilié ses ennemis. Louvet était au carcan. Pétion paraissait crucifié au triomphe de son rival. Qu'est-ce que la vertu, si Robespierre n'en est pas l'image? qu'est-ce que l'éloquence et le talent, si le discours de Robespierre n'en est pas le chef-d'œuvre, ce discours où j'ai trouvé réunies l'ironie de Socrate et la finesse de Pascal, avec deux ou trois traits comparables aux plus belles explosions de Démosthène? Robespierre, Lacroix t'accusait d'avoir dit un mot condamnable; mais telle est l'idée que j'ai de ta vertu, que j'en ai conclu qu'il fallait bien que ce mot ne fût pas criminel, puisque tu l'avais prononcé. Quant à Marat, qui m'appelle quelquefois son fils, cette parenté n'empêche pas que je me tienne quelquefois à distance de ce père. Mais Marat n'est pas un parti. Marat vit seul! Brissot! Brissot! voilà un parti! Jetez les yeux sur les comités de la convention! Brissot partout! Robespierre nulle part! Savez-vous ce qui réunit les Girondins? La haine de Paris! la haine du peuple! Ils haïssent Paris, parce que Paris est la tête de la nation et renferme

un peuple immense, la terreur des traîtres et des intrigants! «

XIII. — Un de ces hasards que la fortune jette au milieu des événements, pour les aggraver et les dénouer, vint inopinément donner aux jacobins de nouvelles armes contre les Girondins, de nouveaux témoignages contre Louis XVI. On a vu précédemment que ce prince, se défiant de la sûreté des Tuileries, quelques jours avant le 10 août, avait fait pratiquer, dans la muraille d'un couloir obscur qui conduisait à son cabinet, une armoire secrète recouverte d'une porte de fer et d'un panneau de boiserie. Le roi s'était servi, pour cette opération, du compagnon de ses travaux manuels quand, dans les jours de son oisiveté, il se délassait du trône par le métier de forgeron. Cet homme, dont nous avons déjà parlé, nommé Gamain, était un serrurier de Versailles; il avait aimé tendrement Louis XVI, et rien n'aurait pu le décider à la trahison, si la démence ou les obsessions de sa femme n'avaient déraciné peu à peu dans son cœur son attachement pour le roi. Mais cet ouvrier robuste, ayant été atteint d'une maladie de langueur presque immédiatement après le scellement de la porte de fer, rechercha, avec l'inquiétude d'une imagination fiévreuse, comment son corps, jeune et vigoureux jusque-là, avait pu tout à coup s'énerver et s'amaigrir comme si l'ombre de la mort avait passé sur lui, ou comme si un de ces *sorts*, sinistres crédulités du peuple, avait été jeté sur sa vie.

A force de retourner sa pensée dans sa tête, elle finit par s'allumer. Sa mémoire, fidèle ou trompée, lui rappela une circonstance bien insignifiante, mais qu'il pervertit en soupçon. Du soupçon à l'accusation, dans l'âme de l'homme simple et frappé, il n'y a que l'espace d'un rêve: son imagination le franchit. Gamain se souvint qu'accablé de lassitude et de soif pendant le travail pénible de la forge, le roi lui avait offert de se désaltérer, et lui avait donné à boire, de sa propre main, un verre d'eau froide. Soit que la fraîcheur de l'eau eût glacé ses sens, soit que le commencement du marasme de cet homme eût coïncidé naturellement avec cette époque de sa vie, Gamain se crut empoisonné de la main de son maître et de son ami, intéressé, disait-il, à faire disparaître le seul témoin du dépôt caché dans les murs de son palais.

Gamain confia ses soupçons à sa femme, qui les partagea et les envenima. Il lutta longtemps contre cette obsession de son âme;

mais enfin, vaincu par le désespoir de périr victime d'une si odieuse trahison, ébranlé de plus par les secousses croisantes de la révolution, et craignant que son silence ne lui fût un jour imputé à crime, il résolut de se venger avant de mourir, et de révéler le mystère auquel il avait concouru. Il alla chez le ministre de l'intérieur Roland et lui fit sa déclaration. Soit que Roland fût impatient de saisir de nouvelles pièces de conviction contre la royauté, soit qu'il espérât trouver dans ces confidences de la liste civile des preuves écrites de la corruption de Danton, de Marat, de Robespierre lui-même; soit plutôt qu'il craignît de livrer à la convention des correspondances qui compromettraient ses propres amis, il se hâta comme un homme qui voit sa proie et qui jette une main aussi prompte que l'œil sur un secret. Roland ne songea pas à l'immense responsabilité qu'appellerait sur lui une découverte dont il écartait tous les témoins. Il n'appela point, pour lever ce scellé, les membres du comité de la convention; il fit monter Gamain seul avec lui dans sa voiture, se rendit aux Tuileries, força la porte de fer, recueillit les papiers que l'armoire contenait, et porta ces pièces au ministère de l'intérieur pour les examiner avant de les déposer à la convention.

A l'annonce de la découverte de ce trésor d'accusations, un cri de joie s'éleva dans Paris, un murmure sourd gronda dans la convention contre la témérité du ministre. Tous les partis s'accusèrent mutuellement d'avance de quelques complicités occultes dont l'armoire de fer recélait les preuves contre leurs chefs. Tous tremblèrent que Roland n'eût, à son gré, tiré ces témoignages de trahison. Tous, à l'exception des Girondins, lui firent un crime de son impatience et d'avoir substitué la main d'un ministre à l'œil de la nation dans l'examen d'un dépôt de manœuvres et de trahisons contre elle. Bien que Roland eût apporté dans la journée les papiers de l'armoire de fer sur le bureau du président, le fait d'avoir assisté seul à leur découverte et de les avoir parcourus avant de les livrer le rendait suspect de soustraction et de partialité. La convention chargea son comité des douze de lui faire un rapport sur ces pièces et sur ceux de ses membres qui pourraient s'y trouver impliqués. Ces papiers contenaient le traité secret de la cour avec Mirabeau, et les témoignages irrécusables de la corruption de ce grand ora-

teur. La vérité sortait des murs du palais, où elle avait été scellée pour venir accuser sa mémoire dans son tombeau. Barrère, Merlin, Duquesnoy, Rouyer, les membres les plus éminents de l'assemblée législative, et sous cette dénomination on entendait Guadet, Vergniaud, Gensonné, étaient, sinon accusés, du moins désignés comme ayant eu des rapports avec Louis XVI. Ces correspondances, pour la plupart, révélaient plutôt ces plans vagues que les aventuriers politiques offrent en échange d'un peu d'or aux pouvoirs en détresse, que des plans arrêtés et des complicités réelles; presque toutes finissaient par des demandes énormes de millions au trésor du roi. On promettait à ce prince de noms et des consciences qui ne savaient pas même qu'on les marchandât. Barrère, Guadet, Merlin, Duquesnoy se disculpèrent sans peine d'accusations chimériques. Un seul homme, dans l'assemblée, avait négocié sa parole et son crédit avec la cour, cet homme était Danton. Mais la preuve de ses rapports avec la monarchie était en Angleterre, entre les mains d'un ministre de Louis XVI. L'armoire de fer se taisait sur lui.

XIV. — Barbaroux, pour faire diversion aux soupçons qui s'élevaient contre Roland, demanda que Louis XVI fût le premier accusé. Robespierre, muet jusque-là, prit la parole, non comme un juge prend la balance, mais comme un ennemi prend l'épée. Il ne reconnut entre Louis XVI et lui d'autre loi que l'antipathie mortelle entre le maître et l'esclave; oubliant qu'il n'était qu'un homme obligé de consulter dans ses jugements, non-seulement les lois écrites, mais encore les lois non écrites de la miséricorde et de l'équité, il posa face à face le salut de la république et la vie d'un roi, et il décida de sa pleine science que la mort de ce roi était nécessaire à ce peuple. Robespierre eut du moins le mérite d'écarter de ce meurtre l'hypocrisie des formes ordinaires du procès. Il condamna Louis XVI comme s'il eût été le juge suprême, et il l'exécuta comme si Louis XVI n'eût été qu'un principe. C'est cette franchise et cette audace qui séduisirent tant d'esprits depuis, et qui firent oublier aux admirateurs de Robespierre que dans ce principe il y avait un roi, que dans ce roi il y avait un homme, que dans cet homme il y avait la vie, la vie que la société n'enlève à personne pour le crime de sa situation, mais pour le crime de sa main et de sa volonté.

»On vous entraîne hors de la question, il n'y a point de procès ici!« dit-il, »Louis n'est point accusé, vous n'êtes point des juges; vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. (On applaudit.) Quel est le parti que la saine politique prescrit pour cimenter la république naissante? C'est de graver profondément dans les cœurs le mépris de la royauté et de frapper de stupeur tous les partisans du roi. Donc, présenter à l'univers son crime comme un problème, sa cause comme un objet de discussion la plus imposante, la plus religieuse qui fut jamais, mettre une distance incommensurable entre le souvenir de ce qu'il fût et le titre de citoyen, c'est précisément trouver le moyen ne le rendre plus dangereux à la liberté. Louis XVI fut roi et la république est fondée. La question fameuse qui vous occupe est tranchée par ce seul mot. Louis est détrôné par ses crimes, il a conspiré contre la république; il est condamné ou la république n'est point absoute. (Applaudissements). Proposer de faire le procès de Louis XVI, c'est mettre la révolution en cause. S'il peut être jugé, il peut être absous; s'il peut être absous, il peut être innocent. Mais s'il est innocent, que devient la révolution? S'il est innocent, que sommes-nous sinon ses calomniateurs? Les manifestes des cours étrangères contre nous sont justes; sa prison même est un sévice; les fédérés, le peuple de Paris, tous les patriotes de l'empire français sont coupables; et le grand procès pendant au tribunal de la nature depuis tant de siècles, entre le crime et la vertu, entre la liberté et la tyrannie, est enfin décidé en faveur du crime et du despotisme.

»Citoyens, prenez-y garde: vous êtes trompés ici par de fausses notions. Les mouvements majestueux d'un grand peuple, les sublimes élans de la vertu se présentent à nous comme les éruptions d'un volcan et comme le renversement de la société politique. Lorsqu'une nation est forcée de recourir au droit de l'insurrection, elle rentre dans l'état de nature à l'égard du tyran. Comment celui-ci pourrait-il invoquer le pacte social? Il l'a anéanti! Quelles sont les lois qui le remplacent? Celles de la nature: le salut du peuple. Le droit de punir le tyran et celui de le détrôner, c'est la même chose; l'un ne comporte pas d'autre

forme que l'autre. Le procès du tyran, c'est l'insurrection; son jugement, c'est la chute de sa puissance; sa peine, celle qu'exige la liberté du peuple. Les peuples lancent la foudre: voilà leur arrêt; ils ne condamnent pas les rois, ils les suppriment, ils les replongent dans le néant! Dans quelle république la nécessité de punir les rois fut-elle litigieuse? Tarquin fut-il appelé en jugement? Qu'aurait-on dit à Rome si des citoyens s'étaient déclarés ses défenseurs? Et nous, nous appelons des avocats pour plaider la cause de Louis XVI? Nous pourrons bien, un jour, leur décerner des couronnes civiques! car, s'ils défendent une cause, ils pourront espérer de la faire triompher; autrement, nous ne donnerions à l'univers qu'une ridicule comédie de justice. (On applaudit). Et nous osons parler de république! Ah! nous sommes si tendres pour les oppresseurs parce que nous sommes sans entrailles pour les opprimés! Quelle république que celle que ses fondateurs mettent en cause et à laquelle ils suscitent eux-mêmes des adversaires pour oser l'attaquer dans son berceau! Il y a deux mois, qui eût pu soupçonner seulement qu'on parlerait ici de l'inviolabilité des rois? Et aujourd'hui, un membre de la convention nationale, le citoyen Pétion, vous présente cette idée comme l'objet d'une délibération sérieuse? O crime! o honte! la tribune du peuple français a retenti du panégyrique de Louis XVI! Louis combat encore contre nous du fond de son cachot, et vous demandez s'il est coupable et si on peut le traiter en ennemi! Permettez-vous qu'on invoque en sa faveur la constitution? S'il en est ainsi, la constitution vous condamne; elle vous défendait de le renverser! Allez donc aux pieds du tyran implorer son pardon et sa clémence!...

»Mais, nouvelle difficulté, à quelle peine le condamnerons-nous? La peine de mort est trop cruelle, dit celui-ci. Non, dit l'autre, la vie est plus cruelle encore, il faut le condamner à vivre. Avocats! est-ce par pitié ou par cruauté que vous voulez le soustraire à la peine de ses crimes? Pour moi, j'abhorre la peine de mort: je n'ai pour Louis ni amour ni haine, je ne hais que ses forfaits. J'ai demandé l'abolition de la peine de mort à l'assemblée constituante, et ce n'est pas ma faute si les premiers principes de la raison ont paru des hérésies morales et judiciaires. Mais vous qui ne vous avisâtes jamais de réclamer cette abolition du supplice

en faveur des malheureux dont les délits sont individuels et pardonnables, par quelle fatalité vous souvenez-vous de votre humanité pour plaider la cause du plus grand des criminels? Vous demandez une exception à la peine de mort pour celui-là seul qui peut la légitimer!.... Un roi détrôné au sein d'une révolution non encore cimentée! un roi dont le nom seul attire sur la nation la guerre étrangère! Ni la prison ni l'exil ne peuvent innocenter son existence. Je prononce à regret cette fatale vérité: Louis doit périr plutôt que cent mille citoyens vertueux! Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive.«

XV. — Le discours de Robespierre, interrompu par de sinistres applaudissements, tomba dans l'opinion comme un poids de fer dans la balance. L'éloquence et la hardiesse du sophisme étonnèrent et courbèrent les convictions. On se sentit fier d'être impitoyable comme la nécessité et tout-puissant comme la nature. On mit la nation à la place de la Providence, on se crut autorisé à rendre en son nom des arrêts. On se trompait: le droit des nations ne se compose que de l'ensemble de tous les droits que chacun des membres de la nation porte en lui-même; or aucun homme ne porte en soi le droit d'immoler un autre homme, si ce n'est dans le combat ou dans le jugement. Dans ses majestueux axiomes, Robespierre ne mettait pas seulement le roi hors la loi, il le mettait hors la nature, et, dans cette invocation magnifique mais erronée au droit naturel, l'éloquent sophiste ne voyait pas sans doute qu'il donnait à tout citoyen la faculté de s'armer du glaive et de le frapper lui-même, désarmé et non jugé, du droit de sa doctrine ou de sa colère. Il confondait l'insurrection avec le meurtre, et le droit de combattre avec le droit d'immoler.

XVI. — Buzot, dans une des séances qui suivirent ce discours, proposa la peine de mort contre quiconque proposerait de rétablir la royauté sous une forme quelconque. L'allusion faite par ces paroles au projet de domination de Robespierre et des jacobins souleva un violent tumulte. Ce tumulte s'apaisa comme toujours, en rejetant sur le roi seul la fureur de tous les partis. Buzot demanda que le roi fût préalablement entendu, ne fût-ce que pour connaître ses complices. Son geste et son sourire indiquaient Robespierre et Danton.

Ruhl reprit la lecture de son rapport sur les papiers trouvés dans l'armoire de fer. Une des pièces de cette correspondance contenait une consultation secrète du roi aux évêques de France, pour leur demander s'il pouvait s'approcher des sacrements aux fêtes commémoratives de la mort et de la résurrection du Christ. »J'ai accepté,« leur disait-il, »la funeste constitution civile du clergé. J'ai toujours regardé cette acceptation comme forcée, fermement résolu, si je viens à recouvrer ma puissance, à rétablir le culte catholique.« Les évêques lui répondirent par une admonition sévère et par l'interdiction des pratiques saintes jusqu'à ce qu'il se fût lavé par beaucoup de réparations méritoires du crime d'avoir concouru à la révolution. On demanda que les cendres de Mirabeau, convaincu de vénalité par ces mêmes pièces, fussent retirées du Panthéon. »Mettez, si vous voulez, sa mémoire en arrestation,« dit Manuel, »mais ne la condamnez pas sans l'entendre.« Camille Desmoulins interpella Pétion et le somma de déclarer pourquoi, comme maire de Paris, il n'avait pas assisté au convoi funèbre de Mirabeau. »J'ai toujours été convaincu,« répondit Pétion, »que Mirabeau joignait à de grands talents une profonde immoralité. Je crois que lorsque La Fayette trompait le peuple, Mirabeau avait des relations coupables avec la cour. Je crois qu'il a reçu de Talon une somme de quarante-huit mille livres. Mais quelques indices et quelque persuasion que j'aie de ces faits, je n'en ai pas les preuves. On a vu un plan de Mirabeau pour faire retirer le roi à Rouen. Il est certain qu'il allait souvent à Saint-Cloud et qu'il y avait des conférences secrètes. C'est par ces motifs que je n'assistai pas aux honneurs qu'on rendait à son cercueil.«

XVII. — Cependant le peuple, agité par la crainte de la disette et de l'invasion, s'impatientait des lenteurs de l'assemblée, se pressait en foule à ses portes et déclarait que le blé ne paraîtrait sur les marchés et la victoire sur les frontières qu'après que la mort de Louis XVI aurait expié ses forfaits et enlevé l'espérance aux accapareurs et aux conspirateurs. Des rassemblements tumultueux se portèrent aux abords du Temple et menacèrent de forcer la prison pour en arracher les prisonniers. Ces agitations servirent de prétexte au parti de Robespierre pour demander l'arrêt sans jugement et la mort immédiate.

La convention nomma vingt et un membres pour rédiger les questions à adresser à Louis XVI et son acte d'accusation. Elle décida en outre que le roi serait traduit à sa barre pour entendre la lecture de cette accusation, qu'il aurait deux jours pour y répondre, et que le lendemain du jour où il aurait comparu et répondu on prononcerait sur son sort par l'appel nominal de tous les membres présents.

Marat, s'élançant à la tribune après la lecture de ce décret, dénonça Roland et ses amis comme affamant systématiquement le peuple pour le pousser aux excès; puis se tournant inopinément contre Robespierre et Saint-Just: » On cherche, « dit-il, » à jeter les patriotes de cette assemblée dans des mesures inconsidérées en demandant que nous votions par acclamation la mort du tyran. Eh bien! moi, je vous rappelle au plus grand calme. C'est avec sagesse qu'il faut prononcer. « (L'assemblée s'étonne, les députés se regardent et semblent douter de ce qu'ils ont entendu.) — Marat, élevant plus haut la voix, reprend avec gravité: » Oui, ne préparons pas aux ennemis de la liberté le prétexte des calomnies atroces qu'ils feraient pleuvoir sur nous, si nous nous abandonnions, à l'égard de Louis XVI, au seul sentiment de notre force et de notre colère. Pour connaître les traîtres, — car il y en a dans cette assemblée — (plusieurs voix: Nommez les traîtres), pour connaître les traîtres avec certitude, je vous propose un moyen infaillible, c'est que le vote de tous les députés sur le sort du tyran soit publié! « Les applaudissements des tribunes poursuivent Marat jusque sur son banc.

XVIII. — Chabot, après Marat, sur la dénonciation d'un nommé Achille Viard, aventurier qui cherchait l'importance dans des relations équivoques avec tous les partis, accusa les Girondins et spécialement madame Roland de s'entendre avec Narbonne, Malouet et d'autres constitutionnels réfugiés à Londres, pour sauver le roi et pour intimider la convention par un rassemblement de dix mille républicains modérés qui ne voulaient pas la mort du tyran. Cette conspiration imaginaire, rêvée par Chabot, Bazire, Merlin et quelques autres membres exaltés du comité de surveillance de la convention, occasionna une scène d'invectives entre les deux partis, dans laquelle les paroles, les gestes, les regards avilirent la dignité des représen-

tants de la république au niveau du plus abject tumulte.

De ce jour la langue changea comme les mœurs. Elle prit la rudesse et la trivialité, cette corruption du peuple, au lieu de la mollesse et de l'affectation, cette corruption des cours. La colère des deux partis ramassa, pour s'outrager mutellement, les termes ignobles employés par la populace. Le pugilat avait remplacé l'épée. L'échafaud prochain se pressentait dans les menaces des orateurs. Le sang de septembre déteignait sur les discussions. »Ce sont des imbéciles, des fripons, des infâmes!« s'écria Marat en montrant du doigt Grangeneuve et ses amis. »Je te demande avant, toi,« réplique Grangeneuve, »de dire quelle preuve tu as de mon infamie!« Les tribunes prennent le parti de Marat et se lèvent en couvrant les Girondins d'imprécations. »Faites regarder dans le côté droit,« dit Montaut, »si Ramond ou Cazalès n'y sont point encore. — Je m'engage à prouver,« repart Louvet, »que Catilina est dans le vôtre. — Les hommes purs ne craignent pas la lumière,« reprend Marat. — »Ils ne se cachent pas dans les souterrains,« lui crie Boileau. On décide que deux commissaires accompagneront Marat dans sa demeure pour s'assurer qu'il n'altérera pas les pièces, bases de sa dénonciation. On désigne pour cette mission Tallien, ami de Marat, et Buzot, son ennemi. »Je ne crois pas,« dit Buzot avec un geste et un accent de mépris, »que la convention ait le droit de m'ordonner d'aller chez Marat.«

XIX. — Au milieu de ces tumultes et de ces outrages mutuels, madame Roland, appelée par la convention pour être confrontée avec son accusateur Viard, paraît à la barre.

L'aspect d'une femme, belle, chef de parti, réunissant en elle les séductions de la nature au prestige du génie, à la fois rougissante et fière du rôle que son importance dans la république lui décerne, inspire le silence, la décence et l'admiration à l'assemblée. Madame Roland s'explique avec la simplicité et la modestie d'une accusée sûre de son innocence, et qui dédaigne de confondre son accusateur autrement que par l'éclat de la vérité. Sa voix émue et sonore tremble au milieu du silence attentif et favorable de l'assemblée. Cette voix de femme, qui pour la première fois succède aux clameurs rauques des hommes irrités, et qui semble apporter une note nouvelle aux accents de la tribune,

ajoute un charme de plus à l'éloquence gracieuse de ses expressions. Viard, convaincu d'impudence, se tait. Les applaudissements absolvent et vengent madame Roland. Elle sort au milieu des marques de respect et d'enthousiasme de la convention. Tous les membres se lèvent et s'inclinent sur son passage. Elle emporte dans son âme, elle montre involontairement dans son attitude la joie secrète d'avoir paru au milieu du sénat de sa patrie, d'avoir fixé un moment les yeux de la France, vengé ses amis et confondu ses ennemis. »Vois ce triomphe!« disait Marat à Camille Desmoulins assis près de lui dans la salle; »ces tribunes qui restent froides, ce peuple qui se tait sont plus sages que nous.« Robespierre lui-même méprisa la ridicule conspiration rêvée par Chabot, et sourit pour la dernière fois à la beauté et à l'innocence de madame Roland.

XX. — Les Girondins, à leur tour, voulurent faire une diversion au procès du roi et jeter un défi aux jacobins en proposant l'expulsion du territoire de tous les membres de la maison de Bourbon, et notamment du duc d'Orléans. Buzot se chargea de proposer cet ostracisme. »Citoyens,« dit-il, »le trône est renversé, le tyran ne sera bientôt plus, mais le despotisme vit encore. Comme ces Romains qui, après avoir chassé Tarquin, jurèrent de ne jamais souffrir de roi dans leur ville, vous devez à la sûreté de la république le bannissement de la famille de Louis XVI. Si quelque exception devait être faite, ce ne serait pas sans doute en faveur de la branche d'Orléans. Dès le commencement de la révolution, d'Orléans fixa les regards du peuple. Son buste, promené dans Paris le jour même de l'insurrection, présentait une nouvelle idole. Bientôt il fut accusé de projets d'usurpation, et, s'il est vrai qu'il ne les ait pas conçus, il paraît du moins qu'ils existaient et qu'on les couvrait de son nom. Une fortune immense, des relations intimes avec les grands d'Angleterre, le nom de Bourbon pour les puissances étrangères, le nom d'Égalité pour les Français, des enfants dont le jeune et bouillant courage peut être aisément séduit par l'ambition: c'en est trop pour que Philippe puisse exister en France sans alarmer la liberté. S'il l'aime, s'il l'a servie, qu'il achève son sacrifice et nous délivre de la présence d'un descendant des Capets. Je demande que Philippe et ses fils, et sa femme et sa fille aillent porter ailleurs que dans la

république le malheur d'être nés près du trône, d'en avoir connu les maximes et reçu les exemples, et de porter un nom qui peut servir de ralliement à des factieux, et dont l'oreille d'un homme libre ne doit plus être blessée. «

Cette proposition, appuyée par Louvet, combattue par Chabot, reprise par Lanjuinais, suspecte à Robespierre, agita quelques jours la convention et les jacobins, et fut ajournée, en ce qui concernait le duc d'Orléans, après le procès du roi. Le but des Girondins en faisant cette proposition était double : ils voulaient, d'un côté, s'accréditer dans le parti violent en flattant la passion du peuple et même son ingratitude, par un ostracisme plus sévère et plus complet que l'ostracisme du roi seul ; ils voulaient, de l'autre, jeter sur Robespierre, sur Danton et sur Marat, le soupçon d'une connivence secrète avec la royauté future du duc d'Orléans. Si ces démagogues défendent le duc d'Orléans, se disaient-ils, ils passeront pour ses complices ; s'ils l'abandonnent, nous aurons dans la convention son vote, sa personne, sa fortune et sa faction de moins contre nous. Pétion, Roland et Vergniaud paraissent avoir eu encore une autre pensée : celle d'intimider les jacobins sur le sort du duc d'Orléans, et de faire de son exil un objet de négociation avec Robespierre pour obtenir en échange la concession de l'appel au peuple et de la vie du roi.

XXI. — Mais ces diversions impuissantes égaraient, sans la suspendre, la passion publique, qui revenait toujours au Temple. Pendant que les commissaires nommés par la convention accomplissaient auprès du roi la mission dont le décret les avait chargés, Robert Lindet, député de l'Eure, une de ces mains qui rédigent avec impassibilité et sang-froid ce que les passions inspirent aux corps politiques, lut un second acte d'accusation. Le procès étant décidé, on se disputait déjà sur la mesure de l'*appel au peuple*. Les Girondins persistaient à demander cette révision du jugement après le procès. Ils étaient soutenus dans cette opinion par tous ceux des membres de la convention qui, sans appartenir à l'un des deux partis en présence, voulaient refuser à la vengeance cruelle de la république un sang qu'ils ne se croyaient pas en droit de répandre, et dont la république n'avait pas soif. Leurs discours, accueillis, pendant qu'ils les prononçaient, par

les sarcasmes et les gestes menaçants des tribunes, se perdaient dans la clameur générale, mais devaient trouver plus tard un écho honorable pour leur nom dans la conscience refroidie du peuple lui-même. Attendre est toute la vengeance de la vérité.

XXII. — Buzot, en votant la mort pour peine des *crimes* de Louis XVI, réserva aussi l'appel au peuple. »Vous êtes placés entre deux périls, je le sais,« dit-il à ses collègues: »si vous refusez l'appel au peuple, vous aurez un mouvement des départements contre l'exécution de votre jugement; si vous accordez l'appel au peuple, vous aurez un mouvement à Paris, et des assassins tenteront d'égorger sans vous la victime. Mais parce que des scélérats peuvent assassiner Louis XVI, ce n'est pas une raison pour nous de nous charger du fardeau de leur crime. Quant aux outrages qui nous atteindraient nous-mêmes dans ce cas, dussé-je être la première victime des assassins, je n'en aurai pas moins le courage de dire la vérité, et j'aurai du moins en mourant la consolante espérance que ma mort sera vengée. Hommes justes! donnez votre opinion en conscience sur Louis et remplissez ainsi vos devoirs!«

Robespierre, dans un second discours, accusa les Girondins de vouloir perpétuer le danger de la patrie en perpétuant un procès qu'ils voulaient faire juger par quarante-huit mille tribunaux. Puis, laissant la question elle-même pour saisir corps à corps ses ennemis et tourner contre eux l'indulgence qu'ils montraient pour le tyran: »Citoyens,« s'écria-t-il en finissant, »il vous a dit une grande vérité, celui qui disait hier que vous marchiez à la dissolution de l'assemblée par la calomnie. Vous en faut-il d'autres preuves que cette discussion? N'est-il pas évident que c'est moins à Louis XVI qu'on fait le procès qu'aux plus chauds défenseurs de la liberté? Est-ce contre la tyrannie de Louis XVI qu'on s'élève? Non, c'est contre la prétendue tyrannie d'un petit nombre de patriotes opprimés. Sont-ce les complots de l'aristocratie qu'on signale? Non, c'est la soi-disant dictature de je ne sais quels députés du peuple qui sont là tout prêts à affecter la tyrannie. On veut conserver le tyran pour l'opposer à des patriotes sans pouvoir. Les perfides! ils disposent de toute la puissance publique, de tous les trésors de l'État, et ils nous accusent de despotisme! Il n'est pas un hameau dans la république

où ils ne nous aient diffamés! Ils épuisent le trésor public pour répandre leurs calomnies! Ils violent le secret des lettres pour arrêter toutes les correspondances patriotiques! Et ils crient à la calomnie! Oui, sans doute, citoyens, il existe un projet d'avilir et peut-être de dissoudre la convention à l'occasion de ce procès. Il existe, ce projet, non dans le peuple, non dans ceux qui comme nous ont tout sacrifié à la liberté, mais dans une vingtaine d'intrigants qui font mouvoir tous ces ressorts, qui gardent le silence, qui s'abstiennent d'énoncer leur opinion sur le dernier roi, mais dont la sourde et pernicieuse activité produit tous les troubles qui nous agitent. Mais consolons-nous! la vertu fut toujours en minorité sur la terre...« (La montagne se lève avec enthousiasme et les battements de mains des tribunes interrompent longtemps Robespierre.) — La vertu fut toujours en minorité sur la terre... Et sans cela la terre serait-elle peuplée de tyrans et d'esclaves! Hampden et Sidney étaient de la minorité, car ils expirèrent sur un échafaud. Les Césars, les Clodius étaient de la majorité. Mais Socrate était de la minorité, car il but la ciguë. Caton était de la minorité, car il déchira ses entrailles! Je connais beaucoup d'hommes ici qui serviraient la liberté à la façon de Hampden et de Sidney.« (On applaudit dans les tribunes.) — »Peuple«, reprend Robespierre, »épargne-nous au moins cette espèce de disgrâce, garde tes applaudissements pour le jour où nous aurons fait une loi utile à l'humanité! Ne vois-tu pas qu'en nous applaudissant tu donnes à nos ennemis des prétextes de calomnie contre ta cause sacrée que nous défendons? Ah! fuis plutôt le spectacle de nos débats! Reste dans tes ateliers. Loin de tes yeux nous n'en combattrons pas moins pour toi! Et quand le dernier de tes défenseurs aura péri, alors venge-les si tu veux et charge-toi de faire triompher toi-même ta cause!... Citoyens, qui que vous soyez, veillez autour du Temple! Arrêtez, s'il est nécessaire, la malveillance perfide! Confondez les complots de vos ennemis! Fatal dépôt!« reprit-il avec un geste désespéré, »n'était-ce pas assez que le despotisme eût pesé si longtemps sur cette terre! Faut-il que sa garde même soit pour nous une autre calamité!«

Robespierre se tut en laissant dans les esprits le dernier trait qu'il avait lancé, et l'impatience de terminer par la mort prompte *une situation* qui pesait sur la république.

XXIII. — Vergniaud, dont le silence avait été trop clairement accusé par Robespierre, Vergniaud flottait entre la crainte de rendre les dissensions irréconciliables et l'horreur qu'il éprouvait à immoler de sang-froid un roi qu'il avait abattu; cet orateur ne livrait rien à l'émotion, rien à l'ambition, rien à la peur. Il avait en lui cette puissance de génie qui s'élève jusqu'à l'impartialité; il voyait tout du point de vue de la postérité. Il céda enfin à la prière de ses amis, à l'urgence du supplice prochain, au cri de sa sensibilité, et demanda la parole. L'attention publique lui préparait les esprits. Les tribunes, quoique vendues à Robespierre, éprouvaient du moins une sorte de sensualité involontaire à la voix de son rival. Paris palpitait de l'impatience d'entendre Vergniaud. Tant que Vergniaud n'avait pas parlé, on sentait que les grandes choses n'avaient pas été dites.

Après avoir démontré que le pouvoir de la convention n'était qu'une délégation du pouvoir du peuple; que si la ratification tacite de la nation sanctionnait les actes secondaires de gouvernement et d'administration, il n'en était pas de même des grands actes constitutionnels, pour lesquels le peuple réservait l'exercice direct de sa souveraineté; après avoir prouvé que la condamnation ou l'acquittement, le supplice ou la grâce du chef de l'ancien gouvernement était un de ces actes essentiels de souveraineté que la nation ne pouvait aliéner; enfin, après avoir fait ressortir l'inanité des objections que l'on opposait aux assemblées primaires, auxquelles serait déféré l'appel au peuple, l'orateur girondin se retourna avec toute la puissance de sa dialectique et de sa passion contre Robespierre.

»L'intrigue, vous dit-on, sauvera le roi, car la vertu est toujours en minorité sur la terre. Mais Catilina fut une minorité dans le sénat romain; et si cette minorité insolente avait prévalu, c'en était fait de Rome, du sénat et de la liberté. Mais dans l'assemblée constituante Cazalès et Maury furent aussi une minorité; et si cette minorité, moitié aristocratique, moitié sacerdotale, eût réussi à étouffer la majorité, c'en était fait de la révolution et vous ramperiez encore aux pieds de ce roi qui n'a plus de sa grandeur passée que le remords d'en avoir abusé. Mais les *rois sont* en minorité sur la terre, et pour enchaîner les peuples *ils disent* comme vous que la vertu est en minorité. Ainsi, dans

la pensée de ceux qui émettent cette opinion, il n'y a dans la république de vraiment purs, de vraiment vertueux, de vraiment dévoués au peuple qu'eux-mêmes et peut-être une centaine de leurs amis qu'ils auront la générosité d'associer à leur gloire. Ainsi, pour qu'ils puissent fonder un gouvernement digne des principes qu'ils professent, il faudrait bannir du territoire français toutes ces familles dont la corruption est si profonde, changer la France en un vaste désert, et pour sa plus prompte régénération et sa plus grande gloire, la livrer à leurs sublimes conceptions! On a senti combien il serait facile de dissiper tous ces fantômes dont on veut nous effrayer. Pour atténuer d'avance la force des réponses que l'on prévoyait, on a eu recours au plus vil, au plus lâche des moyens: la calomnie. On nous assimile aux Lameth, aux La Fayette, à tous ces courtisans du trône que nous avons tant aidé à renverser. On nous accuse; certes, je n'en suis pas étonné; il est des hommes dont chaque souffle est une imposture, comme il est de la nature du serpent de n'exister que pour distiller son venin; on nous accuse, on nous dénonce, comme on faisait le 2 septembre, au fer des assassins; mais nous savons que Tibérius Gracchus périt par les mains d'un peuple égaré qu'il avait constamment défendu. Son sort n'a rien qui nous épouvante, tout notre sang est au peuple! En le versant pour lui, nous n'aurons qu'un regret: c'est de n'en avoir pas davantage à lui offrir.

»On nous accuse de vouloir allumer la guerre civile dans les départements, ou du moins de provoquer des troubles dans Paris, en soutenant une opinion qui déplait à certains amis de la liberté. Mais pourquoi une opinion exciterait-elle des troubles dans Paris? Parce que ces amis de la liberté menacent de mort les citoyens qui ont le malheur de ne pas raisonner comme eux. Serait-ce ainsi qu'on voudrait nous prouver que la convention nationale est libre? Il y aura des troubles dans Paris et c'est vous qui les annoncez. J'admire la sagacité d'une pareille prophétie! Ne vous semble-t-il pas, en effet, très-difficile, citoyens, de prédire l'incendie d'une maison alors qu'on y porte soi-même la torche qui doit l'embraser?

»Oui, ils veulent la guerre civile, les hommes qui font un principe de l'assassinat, et qui en même temps désignent comme

amis de la tyrannie les victimes que leur haine veut immoler. Ils veulent la guerre civile, les hommes qui appellent les poignards contre les représentants de la nation et l'insurrection contre les lois. Ils veulent la guerre civile, les hommes qui demandent la dissolution du gouvernement, l'anéantissement de la convention, ceux qui proclament traître tout homme qui n'est pas à la hauteur du brigandage et de l'assassinat. Je vous entends, vous voulez régner. Votre ambition était plus modeste dans la journée du Champs-de-Mars. Vous rédigiez alors, vous faisiez signer une pétition qui avait pour objet de consulter le peuple sur le sort du roi ramené de Varennes. Il ne vous en coûtait rien alors pour reconnaître la souveraineté du peuple. Serait-ce qu'elle favorisait vos vues secrètes et qu'aujourd'hui elle les contrarie? N'existe-t-il pour vous d'autre souveraineté que celle de vos passions? Insensés! avez-vous pu vous flatter que la France avait brisé le sceptre des rois pour courber la tête sous un joug aussi avilisant?...

»Je sais que dans les révolutions on est réduit à voiler la statue de la loi qui protége la tyrannie qu'il faut abattre. Quand vous voilerez celle qui consacre la souveraineté du peuple, vous commencerez une révolution au profit de ses tyrans. Il fallait du courage au 10 août pour attaquer Louis dans sa toute-puissance! en faut-il tant pour envoyer au supplice Louis vaincu et désarmé? Un soldat cimbre entre dans la prison de Marius pour l'égorger; effrayé à l'aspect de sa victime, il s'enfuit sans oser la frapper. Si ce soldat eût été membre d'un sénat, pensez-vous qu'il eût hésité à voter la mort du tyran? Quel courage trouvez-vous à faire un acte dont un lâche serait capable?« (Immense applaudissement.)

»J'aime trop la gloire de mon pays pour proposer à la convention de se laisser influencer, dans une occasion si solennelle, par la considération de ce que feront ou ne feront pas les puissances étrangères. Cependant, à force d'entendre dire que nous agissions dans ce jugement comme pouvoir politique, j'ai pensé qu'il ne serait contraire ni à votre dignité, ni à la raison, de parler un instant politique. Soit que Louis vive, soit qu'il meure, il est possible que l'Angleterre et l'Espagne se déclarent nos ennemies; mais si la condamnation de Louis XVI n'est pas là, ne

crieront-ils pas, après la mort de Louis, avec une violence plus grande encore : Si le pain est cher, si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, si les calamités de la guerre se sont accrues par la déclaration de l'Angleterre et de l'Espagne, la cause en est dans la convention, qui a provoqué ces mesures par la condamnation précipitée de Louis XVI? Qui me garantira que, dans cette nouvelle tempête où l'on verra sortir de leurs repaires les tueurs du 2 septembre, on ne vous présentera pas, tout couvert de sang et comme un libérateur, ce défenseur, ce chef que l'on dit être devenu si nécessaire? Un chef! ah! si telle était leur audace, ils ne paraîtraient que pour être à l'instant percés de mille coups. Mais à quelles horreurs ne serait pas livré Paris! Paris dont la postérité admirera le courage héroïque contre les rois et ne concevra jamais l'ignominieux asservissement à une poignée de brigands, rebut de l'espèce humaine, qui s'agitent dans son sein et le déchirent en tout sens par les mouvements convulsifs de leur ambition et de leur fureur! Qui pourrait habiter une cité où régneraient la désolation et la mort! Et vous, citoyens industrieux, dont le travail fait toute la richesse et pour qui les moyens de travail seraient détruits, que deviendriez-vous? quelles seraient vos ressources? quelles mains porteraient des secours à vos familles désespérées? Iriez-vous trouver ces faux amis, ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme? Ah! fuyez-les plutôt, redoutez leur réponse ; je vais vous l'apprendre : — Allez dans les carrières disputer à la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous avons égorgées. Ou, voulez-vous du sang? Prenez, en voici. Du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nourriture à vous offrir...— Vous frémissez, citoyens ; oh! ma patrie! je demande acte, à mon tour, pour te sauver de cette crise déplorable!

»Mais, non! ils ne luiront jamais sur nous, ces jours de deuil. Ils sont lâches, ces assassins. Ils sont lâches, nos petits Marius. Ils savent que, s'ils osaient tenter une exécution de leurs complots contre la sûreté de la convention, Paris sortirait enfin de sa torpeur ; que tous les départements se réuniraient à Paris pour leur faire expier les forfaits dont ils n'ont déjà que trop souillé la plus mémorable des révolutions. Ils le savent, et

cause de cette déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. Vous vaincrez ces nouveaux ennemis, je le crois; le courage de nos soldats et la justice de notre cause m'en sont garants. Mais quelle reconnaissance vous devra la patrie pour avoir fait couler des flots de sang de plus sur le continent et sur les mers, et pour avoir exercé en son nom un acte de vengeance devenu la cause de tant de calamités? Oserez-vous lui vanter vos victoires? car j'éloigne la pensée des désastres et des revers; mais par le cours des événements, même les plus prospères, elle sera épuisée par ses succès. Craignez qu'au milieu de ses triomphes la France ne ressemble à ces monuments fameux qui dans l'Égypte ont vaincu le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, qu'y trouvera-t-il? Des cendres inanimées et le silence des tombeaux. Citoyens, celui d'entre nous qui céderait à des craintes personnelles serait un lâche; mais les craintes pour la patrie honorent le cœur. Je vous ai exposé une partie des miennes, j'en ai d'autres encore; je vais vous les dire.

»Lorsque Cromwell voulut préparer la dissolution du parti à l'aide duquel il avait renversé le trône et fait monter Charles Ier sur l'échafaud, il fit au parlement, qu'il voulait ruiner, des propositions insidieuses qu'il savait bien devoir révolter la nation, mais qu'il eût soin de faire appuyer par des applaudissements soudoyés et par de grandes clameurs. Le parlement céda; bientôt la fermentation devint générale, et Cromwell brisa sans effort l'instrument dont il s'était servi pour arriver à la suprême puissance.

»N'entendez-vous pas tous les jours, dans cette enceinte et dehors, des hommes crier avec fureur: — Si le pain est cher, la cause en est au Temple; si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, la cause en est au Temple; si nous avons à souffrir chaque jour du spectacle du désordre et de la misère publique, la cause en est au Temple! — Ceux qui tiennent ce langage savent bien cependant que la cherté du pain, le défaut de circulation des subsistances, la disparition de l'argent, la dilapidation dans les ressources de nos armées, la nudité du peuple et de nos soldats tiennent à d'autres causes. Quels sont donc leurs projets? Qui me garantira que ces mêmes hommes ne

leur lâcheté sauvera la république de leur rage? Je suis sûr, du moins, que la liberté n'est pas en leur puissance; que, souillée de sang, mais victorieuse, elle trouverait un empire et des défenseurs invincibles dans les départements. Mais la ruine de Paris, la division en gouvernements fédératifs qui en serait le résultat, tous ces désordres plus probables que les guerres civiles dont on nous a menacés, ne méritent-ils pas d'être mis dans la balance où vous pesez la vie de Louis! En tout cas, je déclare, quel que puisse être le décret rendu par la convention, que je regarderai comme traître à la patrie celui qui ne s'y soumettra pas. Que si en effet l'opinion de consulter le peuple l'emporte et que des séditieux, s'élevant contre ce triomphe de la souveraineté nationale, se mettent en état de rébellion, voilà votre poste; voilà le camp où vous attendrez sans pâlir vos ennemis.«

Ce discours parut un moment avoir arraché à la convention la vie de Louis XVI.

Fauchet, Condorcet, Pétion, Brissot séparèrent avec la même générosité l'homme du roi, la vengeance de la victoire, et firent entendre tour à tour des accents dignes de la liberté. Mais, le lendemain de ces harangues, la liberté n'écoutait plus rien que ses terreurs et ses ressentiments. Les plus sublimes discours ne retentissaient que dans la conscience de quelques hommes calmes. La foule étouffait la raison. Revenons au Temple.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

LIVRE VINGTIÈME.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

LIVRE TRENTIÈME.

LIVRE TRENTE ET UNIEME.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

